
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07591722 3

P. T.

Grar

Grand
RFI

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.

2°. Les lois de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blason, ou l'Art héraldique; la Mythologie; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Économie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, *&c. &c.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME VINGT-DEUXIÈME.



A PARIS,

Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.



PHILIPPE I, Roi d'Espagne, Archiduc d'Autriche, *&c.* surnommé *le Bel*, étoit fils de l'Empereur Maximilien I & de Marie de Bourgogne. Il épousa Jeanne la Folle, Reine d'Espagne, seconde fille & principale héritière de Ferdinand V, Roi d'Arragon & d'Isabelle, Reine de Castille. Il mourut à Burgos en 1506 à 28 ans, après une maladie de six jours, pour avoir fait un trop violent exercice de la paume. C'étoit le prince le plus beau, le plus généreux, le plus facile de l'Europe; mais il s'en falloit bien qu'il eût le génie, l'application, la prudence & l'habileté de son beau-père. On craignoit, s'il eût regné plus long temps, que l'inquisition, regardée alors comme nécessaire, n'eût été supprimée, que les grands n'eussent joui de leur ancienne autorité, & que les peuples ne fussent devenus malheureux. Philippe qui regardoit le Roi de France comme le plus honnête homme de l'Europe, le préféra à l'Empereur son père & à Ferdinand, en confiant la tutelle & l'éducation de ses enfans à Louis XII.

PHILIPPE II, né à Valladolid en 1527 de Charles-Quint & d'Isabelle de Portugal, devint Roi de Naples & de Sicile par l'abdication de son pere en 1554, & Roi d'Angleterre le même jour par son mariage avec la Reine Marie. Il avoit épousé, n'étant encore que Prince d'Espagne, Marie, fille du Roi de Portugal, dont il eut l'infortuné Dom Carlos. Il monta sur le trône d'Espagne le 10 Janvier 1556, après la retraite de Charles-Quint. Ce dernier avoit fait une trève avec les françois, son fils la rompit. Il se ligua avec les Anglois & vint fondre en Picardie avec une armée de quarante mille hommes. Les françois furent taillés en pièces à la bataille de Saint-Quentin, le 10 Août 1557. Cette ville fut emportée d'assaut,

& le jour qu'on monta à la brèche, Philippe parut armé de toutes pièces pour encourager ses soldats. C'est la première & la dernière fois qu'on l'ait vu chargé de cet attirail militaire. On sait que sa terreur fut telle pendant le combat qu'il fit deux vœux, l'un de ne se trouver désormais à aucune bataille, & l'autre de bâtir un magnifique monastère sous le nom de *Saint-Laurent*, à qui il attribuoit le succès de ses armes. La prise du Catelet, du Ham & de Noyon furent les seuls avantages qu'on tira d'une journée qui auroit dû perdre la France. Charles-Quint, instruit d'une telle victoire, demanda, dit-on, à celui qui lui en apporta la nouvelle, *si son fils étoit à Paris*, & sur sa réponse il tourna le dos sans proférer un seul mot. Le Duc de Guise, Vice Roi de France, ayant eu le temps d'assembler une armée, répara la honte de sa patrie par la prise de Calais & de Thionville. Tandis qu'il rassuroit les François, Philippe gagnoit une assez grande bataille contre le Maréchal de Thermes auprès de Gravelines, sous le commandement du Comte d'Egmont, à qui il fit depuis trancher la tête. Le vainqueur ne profita pas plus de la victoire de Gravelines que de celle de Saint-Quentin, mais il en retira un assez grand fruit par la paix glorieuse de Cateau-Cambresis, le chef-d'œuvre de sa politique. Par ce traité, conclu le 13 Avril 1559, il gagna les places fortes de Thionville, de Marienbourg, de Montmidi, de Hesdin & le Comté de Charolois en pleine souveraineté. Cette guerre si terrible & si cruelle finit encore comme tant d'autres par un mariage. Philippe prit pour troisième femme Isabelle, fille de Henri II, qui avoit été promise à Dom Carlos: mariage infortuné qui fut, dit-on, la cause de la mort prématurée de ce Prince & de la Princesse. Philippe après de si glorieux commencemens, retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée. Son premier soin en arrivant à Valladolid, fut de demander au grand Inquisiteur la satisfaction barbare d'un *autodafé*. On la lui accorda bientôt; quarante malheureux, presque tous Prêtres ou Religieux, furent livrés aux flammes. Dom Carlos de Séza, une de ces infortunées victimes, osa s'approcher du Roi & lui dit: *comment, Seigneur, souffrez-vous qu'on brûle tant de malheureux; pouvez-vous être témoin d'une telle barbarie sans gémir. Si mon fils*, répondit froidement Philippe, *étoit suspect d'hérésie, je l'abandonnerois moi-même à la sévérité de l'Inquisition. Mon horreur est telle pour vous & pour vos semblables, que si l'on manquoit de bourreau, j'en servirois moi-même.* Ce Monarque se conduisoit suivant l'esprit qui lui avoit dicté cette réponse. Il sut que dans une vallée du Piémont, voisine du Milanez, il y avoit quelques hérétiques, il manda au Gouverneur de Milan de les faire périr tous par le gibet. Il apprend que dans la Calabre, il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré, il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée & qu'on en réserve 60, dont trente finirent leur malheureuse vie par la corde & trente par les flammes. Cet esprit de cruauté, & l'abus de son pouvoir, affoiblirent enfin ce pouvoir même. Les Flamands ne pouvant plus porter son joug tyrannique, se révoltèrent. La révolution commença par les belles & grandes Provinces de terre ferme,

mais il n'y eut que les provinces maritimes qui obtinrent leur liberté. Elles s'érigèrent en république sous le titre de *Provinces-Unies*. Philippe envoya le Duc d'Albe pour les réduire, & la cruauté de ce Général ne fit qu'aigrir l'esprit des rebelles. Jamais on ne combattit de part & d'autre, ni avec plus de courage, ni avec plus de fureur. Les Espagnols au siége de Harlem ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitans leurs jetèrent 11 têtes d'Espagnols, avec cette inscription: 10 *têtes pour le payement du dixième denier & la onzième pour l'intérêt*. Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs firent pendre tous les Magistrats, tous les Pasteurs & plus de quinze cents citoyens. Le Duc d'Albe fut enfin rappelé; on envoya à sa place le grand Commandeur de Raquesens, & après sa mort Dom Juan d'Autriche; mais aucun de ces Généraux ne put remettre le calme dans les Pays-Bas. A ce fils de Charles-Quint succéda un petit-fils non moins illustre; c'est Alexandre Farnèse, Duc de Parme, le plus grand homme de son temps; mais il ne put empêcher ni la fondation de la République des Provinces-Unies, ni les progrès de cette République, qui naquit sous ses yeux. Ce fut alors que Philippe, toujours tranquille en Espagne, au lieu de venir réduire les rebelles en Flandre, proscrivit le Prince d'Orange, & mit sa tête à 25000 écus. Guillaume supérieur à Philippe, dédaigna d'employer cette vengeance des lâches, & n'attendit sa sûreté que de son épée. Cependant le Roi d'Espagne devenoit Roi de Portugal sans sortir de son cabinet. Le Duc d'Albe lui soumit ce Royaume en trois semaines, en 1580. Antoine, Prieur de Crato, proclamé Roi par la populace, osa en venir aux mains; mais il fut vaincu, poursuivi & obligé de prendre la fuite. Un lâche assassinat délivra Philippe de son implacable ennemi. Balthasar Gérard tua d'un coup de pistolet le Prince d'Orange. On chargea Philippe de ce crime, on ne sait si c'est avec raison, mais ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il s'écria en apprenant cette nouvelle : *si le coup eût été fait il y a douze ans, la religion catholique & moi y aurions beaucoup gagné*. Ce meurtre ne put rendre les sept Provinces-Unies à Philippe. Cette République déjà puissante sur mer servit l'Angleterre contre ce Prince. Philippe ayant résolu de troubler Élisabeth, prépara en 1588 une flotte nommée *l'Invincible*; elle consistoit en 150 gros vaisseaux, sur lesquels on comptoit 2650 pièces de canon, 8000 matelots, 20000 soldats, & toute la fleur de la noblesse espagnole. Cette flotte sortit trop tard de Lisbonne, & l'Angleterre fut sauvée. Bientôt 100 vaisseaux anglois osèrent l'attaquer; ils prirent quelques bâtimens espagnols & dispersèrent le reste avec leurs brûlots. La tempête seconda les efforts des vainqueurs; douze vaisseaux jetés sur les rivages d'Angleterre tombèrent au pouvoir des ennemis, cinquante périrent sur les côtes de France, d'Écosse, d'Irlande, de Hollande & de Dannemarck: tel fut le succès de l'Invincible. Cette entreprise coûta à l'Espagne 40 millions de ducats, 25 mille hommes, 100 vaisseaux & ne produisit que de la honte. Philippe supporta ce malheur avec la constance d'un héros. Un de ses courtisans lui ayant appris cette nouvelle d'un ton consterné, le Monar-

que lui répondit froidement : *j'avois envoyé combattre les Anglois & non pas les vents ; que la volonté de Dieu soit accomplie.* Il n'y avoit qu'un Roi d'Espagne, maître des trésors de l'Amérique & de l'Asie, qui pût être redoutable après un si grand désastre. Dans le même temps que Philippe attaquoit l'Angleterre, il animoit en France cette ligue nommée *Sainte*, qui renversoit le trône & qui déchiroit l'État. Les Ligueurs lui déférèrent la qualité de Protecteur de leur funeste association. Il l'accepta, persuadé que les soins des Rebelles le conduiroient bientôt, lui ou un de ses enfans, sur le trône de France. Il se croyoit si sur de sa proie, qu'en parlant de nos principales villes, il disoit : *ma bonne ville de Paris, ma bonne ville d'Orléans*, tout comme s'il eût parlé de Madrid & de Séville. Quel fut le fruit de toutes ces intrigues ? Henri IV en allant à la Messe, dit M. de Voltaire, lui fit perdre la France en un quart d'heure. Le pouvoir du Roi d'Espagne fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes. Philippe resta le premier Potentat de l'Europe ; mais ce Prince usé par les débauches de sa jeunesse & par les travaux de son gouvernement, touchoit à sa dernière heure. Une fièvre lente, la goutte la plus cruelle & divers maux compliqués ne purent l'arracher aux affaires, ni lui inspirer la moindre plainte ; *& quoi*, disoient-il aux Médecins qui n'osoient le faire saigner, *quoi vous craignez de tirer quelques gouttes de sang des veines d'un Roi qui en a fait répandre des fleuves entiers aux hérétiques ?* Enfin consumé par une complication de maux, il expira le 13 Septembre 1598, après 44 ans & huit mois de regne, dans la 74e année de son âge. Il n'y a point de Prince dont on ait écrit tant de bien & tant de mal. Les Catholiques le regardent comme un second Salomon, les Protestans comme un autre Tibère. Fils ingrat, père dénaturé, époux barbare, maître impitoyable, ami dangereux, implacable ennemi, allié infidèle, voisin avide, Prince toujours prêt à sacrifier sa foi, son honneur, l'humanité, les biens & la vie de ses sujets à la chimère de la Monarchie universelle, dont il ne se désabusa qu'à la mort ; artificieux & cruel, débauché, voluptueux, hypocrite, dissimulé, défiant, vindicatif, sachant colorer sous des apparences de modération, d'équité & de zèle pour la religion, ses injustices, son ambition, ses cruautés & son despotisme ; enfin un de ces fléaux que le ciel ne place sur le trône que dans sa colère : voilà avec quelles affreuses couleurs Philippe II a été peint par les protestans. On ajoute qu'il fit périr par le fer ou le poison plus de cinquante mille hommes. Qui, à ces traits, reconnoîtroit un Roi que les catholiques ont fait passer à la postérité comme le plus grand Prince de son siècle, par sa fermeté, sa sagesse, sa politique, sa prévoyance, ses lumières, sa gravité, ses connoissances, sa piété, son zèle, son application, sa magnificence, son équité & sa grandeur d'ame. Pour trouver un juste milieu entre ces deux caractères dictés par la haine & la flatterie, il suffit de dire que personne ne sut mieux connoître & employer les talens & le mérite ; qu'il sut faire respecter la Majesté royale dans un temps où elle recevoit ailleurs les plus sanglans outrages ; qu'il fit rendre aux lois & à la religion le respect qui leur est dû, &

que du fond de son cabinet, par la seule force de son génie, il ébranla l'Univers, en y répandant la terreur & la désolation. On ne sauroit nier qu'il fut pendant tout son règne le principal personnage de l'Europe, & que sans ses trésors & ses travaux, la Religion catholique auroit été détruite si elle avoit pu l'être. Il avoua que les guerres contre la Hollande, la France & l'Angleterre, lui coutoient cinq cens soixante-quatre millions de ducats. L'Amérique lui fournit plus de la moitié de cette somme. On prétend que ses revenus, après la jonction du Portugal, montoient à 25000000 de ducats, dont il ne dépensoit que cent mille pour son entretien. Quoique petit, sa phisionomie étoit pleine de Majesté; il vouloit qu'on ne lui parlât qu'à genoux. Le Duc d'Albe étant un jour entré dans le cabinet de ce Prince sans être introduit, essuya ces terribles paroles accompagnées d'un regard foudroyant : *une hardiesse telle que la vôtre mériteroit la hache.* S'il ne songea qu'à se faire redouter, il réussit; jamais Prince ne fut si craint, si abhorré & ne fit couler plus de sang; il eut successivement ou tout à la fois la guerre à soutenir contre la Turquie, la France, l'Angleterre, la Hollande, & presque tous les Protestans de l'Empire, sans avoir jamais d'alliés, pas même la branche de sa maison. Avec lui furent ensevelis la gloire & l'éclat de la nation. Ses longues guerres, ses dépenses prodigieuses, ses revers, tout cela joint à la foiblesse de ses successeurs, à la dépopulation de l'Espagne, & à la distance des différentes parties qui composoient cette vaste domination, jetèrent peu à peu la Monarchie espagnole dans une fatale langueur, d'où les Bourbons l'ont un peu tirée. Malgré tant de millions employés contre les ennemis de l'Espagne, Philippe trouva dans son économie de quoi construire trente citadelles, soixante-quatre places fortifiées, neuf ports de mer, vingt-cinq arsenaux, autant de Palais sans compter l'Escurial. Il laissa cent quarante millions de ducats de dettes, dont il payoit sept millions d'intérêts; la plus grande partie étoit dûe aux Génois. Outre cela il avoit vendu ou aliéné le fonds de cent millions de ducats en Italie. Ce Prince donna un décret par lequel il fixoit à quatorze ans la majorité des Rois d'Espagne. Un grand événement de sa vie domestique qui exerce encore aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils *Dom Carlos*. Personne ne sait comment mourut ce Prince; son corps qui est dans le tombeau de l'Escurial y est séparé de la tête. Mais on prétend que cette tête n'est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. On ne connoît pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que Philippe II l'ait fait condamner par l'Inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568, son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre, & qu'il écrivit à l'Impératrice sa sœur, qu'*il n'avoit jamais découvert dans le Prince son fils aucun vice capital, aucun crime deshonorant, & qu'il l'avoit fait enfermer pour son bien & pour celui du Royaume.* Il écrivit en même-temps au Pape Pie V tout le contraire. Il lui dit dans sa lettre du 20 Janvier 1568, *que dès sa tendre jeunesse la force d'un naturel vicieux a étouffé dans Dom Carlos*

toutes les instructions paternelles. Après ces lettres par lesquelles Philippe rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'envoit point par lesquelles il se justifie de sa mort, & cela seul joint aux bruits qui coururent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet Philippe fut coupable d'un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques, justifioit encore ceux qui prétendoient que la cause de cette horrible aventure fut l'amour de Dom Carlos pour Elizabeth de France sa belle-mère, & l'inclination de cette Reine pour ce jeune Prince. C'est Philippe II qui fit imprimer à Anvers la belle bible Polyglotte qui porte son nom, & c'est lui qui soumit les îles qui furent depuis appelées *Philippines.*

PHILIPPE III, Roi d'Espagne, fils de Philippe II & d'Anne d'Autriche, né à Madrid en 1578, monta sur le Trône de son père en 1599. La guerre contre les Provinces Unies continuoit toujours. Philippe III se rendit maître d'Ostende par Spinola, Général de son armée en 1604, après un siége de trois ans où périrent plus de 50000 hommes. Ce succès ne fut pas soutenu, & le Monarque Espagnol fut obligé de conclure une trève de douze ans. Par cette trève il laissa aux Hollandois tout ce qu'ils possédoient, & leur assura la liberté du commerce dans les grandes Indes. La maison de Nassau fut rétablie dans la possession de tous ses biens. L'expulsion des Maures fit encore plus de tort à la Monarchie. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne, étoient la plupart désarmés, occupés du commerce & de la culture des terres, & infiniment utiles à la Monarchie, parcequ'ils étoient laborieux dans le pays de la paresse. On les accusoit d'être Musulmans au fond de l'ame, quoiqu'ils fussent Chrétiens à l'extérieur. L'Inquisition ne pouvant les convertir, donna le funeste conseil de les chasser; les preuves assez incertaines qu'ils méditoient un soulèvement général, & qu'ils avoient mendié à Paris & à Constantinople des secours puissans, précipitèrent moins leur perte, que la foiblesse du Roi. Un Arrêt sanglant qui parut le 9 Décembre 1608, ordonna à ces malheureux de sortir de l'Espagne dans le terme de trente jours, sous peine de mort. Avec les Maures disparurent les Laboureurs, les Négocians, l'industrie & les arts. Les proscrits proposèrent envain d'acheter de deux millions de ducats la permission de respirer l'air de l'Espagne, & de lui faire du bien, le Conseil fut inflexible, & bientôt la Monarchie, dit M. de Voltaire, ne fut qu'un vaste corps sans substance. Philippe tâcha de réparer le mal que cette migration avoit faite à son Royaume, par un Édit le plus salutaire qui ait jamais émané du Trône. Il accorda les honneurs de la noblesse, avec exemption d'aller à la guerre, à tous les Espagnols qui s'adonneroient à la culture des terres. Cet Édit si sage ne produisit pas un grand effet sur une nation qui ne faisoit gloire alors que de l'oisiveté & du funeste métier des armes. Philippe mourut peu de temps après, en 1621, à 43 ans. Philippe III, Prince foible, indolent, inappliqué, avoit d'ailleurs de la piété, de la douceur, de l'humanité, les mœurs les plus pures, & la conscience fort timorée. La confiance aveugle qu'il eut pour ses Ministres, son éloignement ex-

trême pour les affaires auxquelles il donnoit à peine une heure par jour, lui causèrent à la mort les remors les plus violens; il se sentoit coupable des crimes que des favoris & des Ministres avares, vindicatifs, ambitieux, despotiques, pouvoient avoir commis sous son nom. Le Duc d'Offonne l'appeloit *le grand tambour de la Monarchie:* à sa mort il ne se trouva pas un sou dans l'épargne.

Philippe IV, Roi d'Espagne, fils de Philippe III & de Marguerite d'Autriche, né en 1605, succéda à son père en 1621. Cette même année la trève de 12 ans faite avec la Hollande, étant expirée, la guerre se ralluma avec plus de vivacité que jamais; elle fut heureuse pour les Espagnols, tant qu'ils eurent à leur tête le Général Spinola; mais en 1628, leur flotte fut défaite près de Lima par les Hollandois qui depuis trois ans avoient formé la Compagnie des Indes occidentales. En 1635 il s'éleva entre Philippe & la France une guerre longue & cruelle à laquelle les Espagnols donnèrent occasion par la prise de Trèves & par l'enlèvement de l'Electeur qui s'étoit mis sous la protection de la France. L'Espagne eut d'abord des succès; mais la fortune l'abandonna ensuite. Ses troupes furent battues près d'Avènes & de Casal. La Catalogne jalouse de ses privilèges, se révolta & se donna à la France; le Portugal secoua le joug; une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite, mit sur le Trone la Maison de Bragance.. Tout ce qui restoit du Brésil, ce qui n'avoit pas été pris par les Hollandois aux Espagnols, retourna aux Portugais. Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, s'attachèrent en même temps à la domination de l'Espagne. Philippe IV ne sut cette révolution que lorsqu'il n'étoit plus temps d'y remédier. Les Courtisans consternés n'osoient lui apprendre une nouvelle si accablante. Enfin Olivarès son Ministre & son favori, s'avançant d'un air serein & riant, *Seigneur,* dit-il au Roi, *la tête a tourné au Duc de Bragance, il vient de se faire proclamer Roi; sa folie vous vaut une confiscation de quatorze millions.* Philippe étonné ne répondit que ces mots: *il faut y mettre ordre*, & courut se consoler dans le sein des plaisirs. Olivarès auteur en partie de cette perte par sa négligence, fut enfin disgracié. Ce Ministre avoit fait prendre à son maître le nom de *Grand*, qui ne fit rien pour le mériter. Le lendemain de sa disgrace on afficha au Palais ces mots: *c'est à présent que tu es Philippe le Grand, le Comte Duc te rendoit petit.* Cependant l'exemple des Portugais étoit funeste par la contagion qui se répandit jusques dans les provinces éloignées. Les esprits s'ébranloient à Milan, à Naples, en Sicile. On lut partout avec avidité ces mots hardis: *exemplum dedi vobis, ut quemadmodùm ego feci, ita & vos faciatis.* L'Espagne n'étoit pas plus heureuse contre les François. Une paix conclue en 1659 dans l'île des Faisans, vint terminer cette guerre. Les articles du traité furent le mariage de l'Infante Marie Therèse avec Louis XIV, la cession du Roussillon, de la meilleure partie de l'Artois & des droits de l'Espagne sur l'Alsace. Il ne restoit plus d'ennemis à l'Espagne que les Portugais. Philippe les traita toujours d'esclaves révoltés, qu'il alloit bientôt mettre à la chaine, mais deux batailles perdues lui fi-

rent perdre cette espérance. Il mourut en 1665, à 60 ans. Ce Prince ne manquoit ni de génie, ni de talens, ni de santé; mais la mollesse honteuse dans laquelle il languit, rendit ces qualités inutiles. Ainsi, quoiqu'humain, affable, modéré, clément, adroit, généreux, bienfaisant, quoiqu'il aimât ses sujets avec tendresse, il n'en fut ni craint ni respecté, parcequ'il ne travailla jamais à leur bonheur. On l'accabla de plaisanteries. Quand il eût perdu le Roussillon, le Portugal, la Catalogne, on lui donna pour devise un fossé avec ces mots: *plus on lui ôte, plus il est grand.* L'Espagne ne fut jamais plus malheureuse que sous son regne: la dépopulation, la stérilité de la terre, l'indigence, le découragement, la perte de quarante batailles, le soulevement des peuples, la révolte entière d'un beau & vaste Royaume, la cession de plusieurs provinces, tout parut se réunir contre elle.

PHILIPPE V, Duc d'Anjou, second fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie Anne de Bavière, né à Versailles, en 1683, fut appelé à la Couronne d'Espagne en 1700, par le testament de Charles II, Roi d'Espagne. Ce Prince étant mort, le premier Novembre de la même année, Philippe V fut déclaré Roi d'Espagne à Versailles le 16 du même mois, & le 24 à Madrid. Il fit son entrée en cette ville en 1701, & fut reçu avec acclamations par les uns, & avec murmure par les autres. Philippe fut d'abord reconnu par l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoie, mais bientôt une partie de l'Europe arma contre lui. L'Empereur Léopold, voulant la Monarchie Espagnole pour l'Archiduc Charles, son fils, se ligua avec l'Angleterre & la Hollande contre la France & l'Espagne, par le traité connu sous le nom de la *Grande alliance.* Les commencemens de cette guerre si cruelle furent mêlés de succès & de revers. Philippe passa en Italie pour conserver Naples, & après s'être assuré ce Royaume par quelques combats, il retourna en Espagne. Le Roi de Portugal s'étoit déclaré contre lui, & il perdit peu de temps après les principales villes de l'Arragon, Gibraltar, & les îles de Majorque & de Minorque; la Sardaigne & le Royaume de Naples lui furent enlevés par la trahison & la perfidie. Philippe fut obligé de sortir de Madrid. Dans cette extrémité, on lui conseilla de se joindre aux ennemis de la France, qui à ce prix lui laisseroient l'Espagne & l'Amérique, mais il répondit avec indignation: non je ne tirerai jamais l'épée contre une nation à qui après Dieu je dois le Thône. Instruit que Louis XIV, près d'être accablé par ses ennemis, alloit l'abandonner, il prit la résolution de passer en Amérique avec ses principaux Seigneurs, pour y regner, plutôt que de se désister honteusement de ses droits au Royaume d'Espagne. Cette généreuse résolution de Philippe V est peut-être le plus beau trait de sa vie. Elle fit changer le systême de la Cour de France. Le Duc de Vendôme envoyé à son secours, rétablit entièrement ses affaires. La bataille de Villa Viciosa, donnée en 1710, les succès dont elle fut accompagnée, affermirent Philippe sur le Trône d'Espagne. Les victoires de ce Général jointes à celles de Villars en Flandre rendirent

enfin la paix à l'Europe. Le traité fut conclu à Utrecht, en 1713. Philippe après cette paix eut la consolation de voir la couronne assurée pour jamais à sa postérité masculine, par la loi la plus sage que le Conseil d'Espagne ait jamais promulguée. Cette loi solennelle règle que les Princes descendans de Philippe, en quelque degré qu'ils soient, parviendront à la couronne avant les Princesses, fussent-elles filles du Roi regnant. Philippe réduisit les îles de Majorque & d'Iviça, & Barcelonne qui persistoient dans leur révolte. Cette ville se signala par une résistance d'autant plus vigoureuse, qu'elle étoit soutenue par le fanatisme. Le *Maréchal de Berwick* entra en conquérant dans cette ville. Son premier soin fut de faire arrêter soixante des principaux chefs de la rebellion, parmi lesquels on comptoit plusieurs Moines mendians. La ville & la province furent privées à jamais de leurs privilèges, traitées en pays de conquête, & sujettes aux loix de la Castille. Le Roi s'occupa alors à rétablir l'ordre dans les finances, & y réussit en partie. Il y avoit dans ce temps-là en Espagne un homme dont le génie, l'audace & la fortune ont étonné l'univers, & auroit beaucoup plus servi à l'Espagne, si une ambition dangereuse n'avoit rendu ses talens funestes; c'étoit Alberoni. Parvenu à la dignité de Premier Ministre, il s'empara de la Sardaigne en 1717, & se rendit maître de Palerme en Sicile. Une flotte de 50 vaisseaux de guerre, de dix galères & une armée de 35 mille hommes de vieilles & excellentes troupes de débarquement avoient fait cette nouvelle conquête. A la nouvelle de l'invasion de la Sicile, l'Empereur se hâta de conclure une trève de vingt ans avec les Turcs, & de faire passer cinquante mille hommes en Italie. En même temps il accéda au traité de la triple alliance, conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande, & signé le 4 Janvier 1717, à la Haye. Une flotte puissante partit des ports de l'Angleterre, sous les ordres de l'Amiral Bing & fondit sur la flotte Espagnole; elle fut vaincue. Les Espagnols perdirent 6000 hommes, vingt-trois vaisseaux, une galiote à bombe & un brulot. Alberoni, loin d'être découragé par cette catastrophe, n'en poursuivit qu'avec plus de vivacité les ennemis de l'Espagne. Il négocia à la fois avec la Porte Ottomane, avec le Czar Pierre le Grand, & avec Charles XII. Il étoit près d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'Empereur; Charles XII devoit mener lui-même le Prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le Trône de ses pères. Ce Cardinal soulevoit en même temps la Bretagne & fomentoit une conspiration en France, pour ôter la régence au Duc d'Orléans & pour la donner au Roi d'Espagne. Le projet fut découvert, & Alberoni ayant échoué, vit à la fois l'Empereur, le Duc d'Orléans, & le Roi d'Angleterre réunis contre lui. Le Régent ne voulut donner la paix à Philippe, qu'à condition qu'il renverroit ce Ministre intrigant. Ce fut à ce prix que la guerre fut terminée & Philippe accéda au traité de la quadruple alliance en 1720. Le Roi délivré des agitations que cause la guerre, n'en fut pas plus heureux. Les maladies & la mélancolie le rongeoient; pour se soulager

du fardeau de la Couronne il l'abdiqua en 1724, & se retira à Ildefonse avec son épouse. Louis son fils monta sur le Trône & mourut quelques mois après. Philippe fut obligé de reprendre le sceptre & travailla au bonheur de son peuple. Il ordonna que les lois du royaume fussent observées avec exactitude. Il invita, en cas de déni de justice, le moindre de ses sujets à s'adresser à lui-même, ou à ses principaux ministres. Il enjoignit aux Tribunaux d'expédier promptement les procès civils & criminels, qui quelquefois n'étoient pas terminés dans le cours d'un siècle. Il ordonna en même temps d'envoyer chaque mois à la Cour un état des procès jugés, afin qu'elle sût de quelle manière la justice étoit administrée. Après avoir travaillé à la tranquillité de son peuple, il travailla à l'enrichir. Les étrangers furent invités à venir établir en Espagne des manufactures de fil, de toile & de papier fin. On chercha aussi à encourager celles qui y étoient déjà établies, en ordonnant aux Espagnols de ne faire usage que des soies & des laines fabriquées dans le royaume. Il couronna ces bienfaits en fondant un Monastère pour trente Dames nobles qui y sont reçues sans dot, & en établissant un Collège ou Séminaire Royal pour l'éducation de la jeune noblesse. L'Académie Royale de Madrid avoit déjà été instituée sur le même pied & avec les mêmes vues que l'Académie Françoise, c'est-à-dire, pour perfectionner la langue de la patrie. En réglant ses États au dedans, il les augmenta au dehors. Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, étant mort sans enfans en 1731, l'Infant Dom Carlos fut mis en possession de ces deux États. La querelle qui s'éleva en 1733, à l'occasion de la nomination de Stanislas au Trône de Pologne, ralluma la guerre en Europe. Philippe V y prit part & s'unit à la France contre l'Empereur. L'Infant Dom Carlos ayant sous ses ordres Mortemar & 30 mille hommes, conquit la Sicile & le Royaume de Naples, & se montra digne de la Couronne par son activité & son courage. Toutes ces prospérités furent troublées par l'incendie du Palais de Madrid, arrivé le vingt-cinq Décembre 1734. Un nombre prodigieux de tableaux des plus grands Maîtres, & la meilleure partie des archives de la Couronne furent la proie des flammes. La paix fut conclue en 1736. L'Empereur céda à Dom Carlos les Royaumes de Naples & de Sicile, & les côtes de Toscane. Une nouvelle guerre vint troubler la tranquillité des peuples en 1741; Philippe V n'eut pas la consolation de la voir finir, il mourut le neuf Juillet 1756, à 64 ans, après en avoir régné 45. La piété, la candeur, la bonté, la modération, l'équité, la tendresse pour ses sujets, & le courage le plus héroïque, formoient le caractère de Philippe V. Les disgraces auxquelles il opposa tant de grandeur d'ame, le sacrifice de la Couronne à la fleur de son âge, la sagesse des lois & des réglemens qu'il donna à l'Espagne, ses nombreux établissemens en faveur du commerce, des sciences & des arts, le rétablissement de la marine, les victoires enfin de la nation, redevenue sous ses auspices guerrière, puissante & active, rendront à jamais son nom cher aux Espagnols.

PHILIPPE de France, Duc d'Orléans, Frère de Louis XIV, né en 1640, porta le titre de Duc d'Anjou jusqu'en 1661 qu'il prit celui de Duc d'Orléans. Son éducation répondit à sa naissance, mais il n'en profita pas autant qu'il auroit pu, s'il avoit eu moins de goût pour les plaisirs. Il épousa Henriette, Sœur de Charles II, Roi d'Angleterre, Princesse accomplie, & en qui les charmes de l'esprit étoient encore au-dessus de la beauté. Ce mariage ne fut pas heureux. Lorsque cette Princesse mourut en 1670, on la crut empoisonnée, & le public malin fut assez injuste pour attribuer cette mort à Philippe. Ce Prince s'étoit déjà fait connoître par son courage. Il avoit suivi le Roi à ses conquêtes de Flandre en 1667; il l'accompagna encore à celles de Hollande en 1672. Il emporta Zutphen cette année & Bouchain en 1676. L'année d'après il alla mettre le siége devant Saint Omer, pendant que le Roi étoit occupé à celui de Cambrai. Les Maréchaux de Luxembourg & d'Humières commandoient l'armée sous Monsieur; le Prince d'Orange étoit à la tête des ennemis; une faute de ce Général, & un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille qui se livra. Monsieur chargea avec une valeur & une présence d'esprit qu'on n'attendoit pas d'un homme efféminé. Ce Prince qui s'habilloit souvent en femme, & qui en avoit les inclinations, agit, dit M. de Voltaire, en Capitaine & en soldat. C'est dans le même endroit que le Roi Philippe de Valois avoit défait les Flamands en 1328. Les malins prétendirent que Louis XIV avoit été jaloux de sa gloire, mais des sentimens de ce genre ne doivent pas être appliqués, sans de fortes preuves, à des ames aussi grandes que celle de ce Monarque. Après cette victoire, Monsieur entra dans les lignes à Saint Omer, & soumit cette place huit jours après. De retour à Paris, il vécut dans la mollesse jusqu'à sa mort, arrivée en 1701, à soixante ans. Ce Prince cultivoit les lettres. La Mothe le Vayer, le fils, donna *un épitome de l'Histoire Romaine*, *in-12*, dont les traductions sont de Philippe. Après la mort d'Henriette, il avoit épousé Charlotte Élisabeth de Bavière, dont il eut le Prince qui fait l'objet de l'article suivant.

PHILIPPE, petit-fils de France, & fils du précédent, né en 1674, fut nommé Duc de Chartres jusqu'à la mort de son père. Dès sa tendre jeunesse il marqua un génie supérieur & universel; il étoit curieux de tout, & saisissoit tout. La Littérature, les Arts & la Guerre l'occupèrent tour à tour. Il fit sa première campagne en 1691. Après s'être signalé au siège de Mons sous Louis XIV, son oncle, il accompagna tout l'été le Maréchal de Luxembourg, Général de l'Armée de Flandre. Chargé l'année d'après de commander le Corps de réserve au combat de Steinkerque, il y fut blessé à l'épaule. En 1693, il se signala à la bataille de Nerwinde, où il pensa être pris, ayant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. La guerre étant éteinte, le Duc de Chartres s'occupa pendant la paix à cultiver toutes les Sciences & tous les Arts; Géométrie, Chimie, Peinture, Sculpture, Musique, Poësie, tout étoit du ressort de son vaste génie. Il étoit au milieu des Artistes & des Philoso-

phes, lorsque Louis XIV l'envoya commander l'Armée en Piémont; elle étoit alors devant Turin dont elle formoit le siège. Le Prince Eugène le suivoit de près. Il y avoit deux partis à prendre, celui d'attendre le Général ennemi dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui. Le Duc d'Orléans fut du dernier sentiment, mais le Maréchal de Marsin montra un ordre du Roi par lequel on devoit déférer à son avis en cas d'action, & cet avis contraire à celui du Duc d'Orléans, fut malheureusement suivi. Les lignes étant trop étendues pour être bien gardées, il y eut un quartier de forcé. Le Duc d'Orléans y accourut, fut blessé de deux coups de feu, & obligé de se retirer. Cette retraite jointe à la mort du Maréchal de Marsin, occasionna une déroute générale. Les lignes & les tranchées furent abandonnées; l'armée dispersée; tous les bagages, les provisions, la caisse militaire tombèrent dans les mains des vainqueurs. Le vaincu fut obligé de repasser les Alpes avec des troupes en désordre & en très-petit nombre. Le Duc d'Orléans malheureux en Italie, crut qu'il le seroit moins en Espagne. Il y arriva en 1707, le lendemain de la bataille d'Almanza. Il profita en grand Capitaine d'une victoire à laquelle il auroit bien voulu avoir part. Il soumit les Royaumes de Valence & d'Arragon. Il n'y eut dans cette belle contrée que les îles de Xativa & d'Aleira qui oserent se défendre. Le désespoir tint lieu de courage aux citoyens, mais ils furent bien punis de leur résistance. La plupart furent massacrés, & Xativa prise d'assaut fut brulée & détruite jusqu'aux fondemens. Il pénétra ensuite dans la Catalogne où il conquit la forteresse de Lérida, l'écueil des plus grands Capitaines. Cependant la fortune, favorable à Philippe V en Catalogne, l'abandonnoit dans les autres contrées. Le bruit couroit que ce Monarque alloit abdiquer la Couronne: le Duc d'Orléans songea à l'obtenir pour lui. Il est certain que le trône d'Espagne lui appartenoit au défaut des enfans du Dauphin. Déjà il avoit pris des mesures pour disputer à l'Archiduc le sceptre au moment qu'il échapperoit à Philippe, lorsque la Princesse des Ursins les pénétra & les présenta à Philippe V & à Louis XIV sous la forme de la plus odieuse conspiration. Deux Agens du Prince, appelés *Flotte* & *Renaut*, furent arrêtés; trois Seigneurs Espagnols essuyèrent le même sort. Louis XIV ne pardonna à son neveu qu'avec une peine extrême, le désir ambitieux de parvenir à un Trône dont il étoit digne. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès de celui qu'on regardoit comme coupable, mais Louis XIV crut qu'il valoit mieux ensevelir ce projet informe dans un profond oubli. On croit cependant que le souvenir de ce projet contribua beaucoup aux arrangemens que prit Louis XIV à sa mort pour le priver de la Régence. Ces arrangemens furent inutiles, le Parlement la lui déféra après avoir cassé le testament du Monarque qui la lui enlevoit. La face des affaires changea alors totalement; le Duc d'Orléans, quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eû

dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre & rompit ouvertement avec l'Espagne. Le Cardinal Alberoni, premier Ministre de Philippe V, excita des séditions en France pour donner à son maître la régence d'un pays où il ne pouvoit regner. La conspiration étoit prête à éclater lorsqu'elle fut découverte par une courtisanne & elle devint inutile dès qu'elle fut connue. Le Duc d'Orléans pardonna à tous les conjurés avec une clémence digne d'un descendant de Henri IV. Il fut indulgent, mais ses Ministres le furent moins. Plusieurs personnes furent mises à la Bastille; le Comte de Laval fut de ce nombre; il prenoit deux lavamens par jour pour voir plus souvent son Apothicaire qui lui servoit de confident. Le Cardinal Dubois voulut le priver de cette consolation; le Duc d'Orléans s'y opposa, en disant à ce Ministre impitoyable : *puisqu'il ne lui reste que ce plaisir, il faut le lui laisser.* Les beaux esprits satyriques ou soupçonnés de l'être furent enfermés, mais le Duc d'Orléans adoucit leur prison autant qu'il put. L'Auteur du libelle intitulé, *les Philippiques*, fut envoyé seulement au Château de Ste Marguerite, & obtint la permission de se promener dans l'île. Un des premiers soins du Régent fut de gagner les Jansénistes & de pacifier les querelles de l'Eglise; il y réussit en partie. Il falloit engager le Cardinal de Noailles à rétracter son appel, on tira parole de lui qu'il accepteroit. Le Duc d'Orléans alla lui-même au Grand Conseil avec les Princes & les Pairs faire enrégistrer un Édit qui ordonnoit l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'unanimité & la paix. Ces querelles si importantes pour tant d'esprits, ne furent pour le Duc d'Orléans & son Ministre Dubois qu'un sujet de ridicule. Le mépris joint à la fureur du jeu des actions, qui venoit de saisir les François, éteignit presque cette guerre de controverse. Toute l'attention du public étoit portée de ce côté là. Law avoit rédigé depuis long temps le plan d'une Compagnie qui payeroit en billets les dettes de l'Etat, & qui se rembourseroit par les profits. *Voyez* LAW. Après la ruine du systême de cet Écossois, le Duc d'Orléans perdit le Cardinal Dubois son favori & son Ministre. Obligé de se charger du fardeau du gouvernement dont il se soulageoit sur ce Cardinal, il succomba à l'excès du travail & du plaisir, & mourut en 1723, âgé d'environ cinquante ans. A la mort du Duc & de la Duchesse de Bourgogne, on avoit formé les soupçons les plus étranges & les plus téméraires; on attribua cette perte au Duc d'Orléans. Des bruits non moins extraordinaires & non moins faux s'éleverent à la mort de ce Prince. On l'accusa d'avoir voulu attenter à la vie de Louis son pupille, & de s'être empoisonné en voulant faire périr ce Monarque chéri. Ces bruits enfans de la calomnie, sont encore répétés par quelques vieillards en délire, & par quelques jeunes gens qui les adoptent pour avoir le plaisir de raconter des faits monstrueux. Il suffira pour détruire ces impostures atroces de rapporter les circonstances de la mort du Duc d'Orléans telles qu'on les trouve dans un Auteur bien instruit. Le deux Décembre 1723, entre six & sept heures du soir, M. le Duc d'Or-

léans fut attaqué d'une si violente apoplexie, qu'il n'eût pas un instant pour se reconnoître. Il y avoit quelques jours que son Médecin s'appercevoit qu'il étoit mal. On lui dit qu'il étoit menacé d'apoplexie, ou d'hydropisie; qu'il falloit qu'il fît des remèdes. Il répondit qu'il préféroit l'apoplexie, parce-qu'elle ne lui donneroit pas le temps de souffrir. Il travailla le jeudi deux Décembre vers les cinq ou six heures. En rentrant chez lui il n'y trouva que Madame de Falaris. Il lui dit d'entrer avec lui dans son cabinet; qu'elle lui feroit des contes pour le réjouir, & dissiper un mal de tête violent. Elle ramassa tous les contes qu'elle crut être plus de son goût, & comme elle les débitoit avec toute la plaisanterie qu'elle croyoit la plus propre à le réjouir, elle l'endormoit. Elle lui dit qu'elle s'appercevoit bien qu'elle l'ennuyoit; qu'il avoit besoin de dormir, & que le sommeil lui seroit plus utile que ses contes. Le Prince insista pour l'engager à les continuer, mais à peine les eut-elle recommencés, qu'elle vit la bouche se tourner, les yeux s'égarer, & qu'elle entendit la poitrine se remplir de l'eau qui tomboit du cerveau & produisoit le ralement. Elle se leva pour aller chercher du secours: elle vit M. le Duc d'Orléans glisser de dessus son siége, & tomber sur le parquet. Elle cria, *M. le Duc d'Orléans se meurt*, & ne trouva ni médecin ni chirurgien. Le bruit s'en répandit bientôt dans Versailles: on trouva sous la main un valet de chambre de M. de Soubize qui savoit saigner: on l'emmena promptement; mais il balança fort s'il saigneroit le Prince sans ordre du médecin. Dans le temps qu'il hésitoit, Madame de Sabran arriva; & sachant que Madame de Falaris étoit seule auprès de M. le Duc d'Orléans quand il étoit tombé en apoplexie, elle cria qu'il ne falloit absolument pas le saigner, qu'il mourroit aussi-tôt que la veine seroit ouverte, qu'elle étoit obligée en conscience de le dire. La conscience de Madame de Sabran toucha peu ceux qui étoient présens. On engagea le valet de chambre à le saigner au bras, il ne vint que quelques gouttes de sang: on le saigna à l'autre bras. M. Maréchal vint dans ces entrefaites, qui ordonna la saignée du pied; elle fut faite, & dans le moment le Prince rendit le dernier soupir.

C'est ainsi que mourut un Prince qui auroit pu être l'idole de la France par la bonté de son caractère, & qui en fut pendant quelque temps l'exécration par les dangereuses nouveautés qu'il introduisit. Homme unique plutôt que grand homme, il donnoit tout le jour aux affaires, & une partie de la nuit aux plaisirs, dans le sein desquels son ame sembloit reprendre une nouvelle vigueur pour les travaux & les débauches du lendemain. Il étoit peu laborieux, mais actif, brave, quoique livré à la mollesse & aux plaisirs, aimant tout & ne se passionnant pour rien, permettant à ses favoris d'abuser de sa bonté, & abusant lui-même de sa pénétration, protégeant ou opprimant la religion, doutant qu'il y en eût une, & ne se souciant pas d'en être éclairci. Il comprenoit pourtant qu'elle étoit le meilleur ressort du gouvernement, & que la corruption ou la réformation des mœurs du peuple dépendoient du choix des premiers Pasteurs. Un ecclésiastique de grande qualité lui

disant, *je serai deshonoré si vous ne me faites Évêque. J'aime mieux*, lui répondit-il, que *vous le soyez que moi.* Ses débauches l'écartèrent long-temps du commandement sous Louis XIV. Ce Prince le reprit plusieurs fois de cette espèce de fureur qui faisoit trembler toutes les mères du quartier St. Honoré, & qui le portoit tour à tour dans des lieux consacrés à la piété & dans d'autres consacrés à la débauche. Sa licencieuse Cour n'étoit composée que de beaux esprits philosophes qui donnoient des leçons d'impiété & de libertinage, ou de courtisanes effrénées qui ranimoient ses sens assoupis ou épuisés par tous les raffinemens de la lubricité. Il faut avouer pourtant que ses maîtresses ne le gouvernèrent pas, & que les caresses de l'amour ne lui arrachèrent jamais les secrets de l'État. A ces vices près, le Duc d'Orléans avoit tous les avantages de l'esprit & du corps; sa physionomie douce & vive réunissoit l'enjouement & la bonté à la majesté & à la noblesse. Né avec un caractère sensible, compatissant, droit, vrai, généreux, il est à croire qu'il auroit été le père de l'État, s'il n'avoit pas trouvé des dettes à éteindre & des plaies à fermer.

PHILIPPE LE HARDI, quatrième fils du Roi Jean, naquit à Pontoise, en 1341. A peine avoit-il seize ans qu'il fût honoré du surnom de *Hardi*, en récompense des actions de bravoure qu'il fit à la bataille de Poitiers. Son père enchanté d'avoir un tel fils, le créa Duc de Bourgogne, avec la clause que faute d'enfans mâles, le Duché seroit reversible à la Couronne. Devenu Chef de la seconde race des Ducs de cette Province, il éleva la Bourgogne au plus haut degré de puissance qu'elle eût eue depuis ses anciens Rois. Marguerite, fille du Comte de Flandre, lui ayant été accordée en mariage, en 1369, il arma pour son beau-frère contre les Gantois révoltés & ne contribua pas peu à les réduire. Les Rebelles furent battus à la bataille de Rosebec, en 1382. Deux ans après le Comte mourut, & Philippe son héritier, vint à bout de rétablir entièrement la paix dans le pays. Les Comtés de Flandre, de Nevers, d'Artois formoient cet héritage. Charles VI, son neveu, régnoit alors en France, mais avec beaucoup de trouble & de confusion. Les rènes de l'État flottoient entre ses mains, & la Nation chargea son oncle Philippe de les tenir. Cet emploi & son union avec la Reine Isabeau de Bavière, excitèrent l'envie du Duc d'Orléans, son neveu. Ce fut la source de cette haine si fatale au Royaume, qui s'éleva entre les Maisons de Bourgogne & d'Orléans. Marguerite de Flandre contribua beaucoup à ces divisions par l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit de son mari. Philippe mourut à Halle en Hainault, en 1404, à 63 ans. La postérité l'a mis au rang des Princes dont la sagesse & la prudence égaloient la bravoure. Sa valeur n'excluoit pas la bonté, & il poussoit même quelquefois cette qualité trop loin.

PHILIPPE LE BON, Duc de Bourgogne; de Brabant & de Luxembourg, Comte de Flandre, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, *&c.* fils de Jean Sans peur, tué à Montereau-faut-Yonne, en 1419, naquit à Dijon en 1396. Il succéda à son père, en 1419. Animé du désir de venger sa mort, il entra dans le parti des Anglois,

& porta la désolation en France, sur la fin du regne de Charles VI, & au commencement de celui de Charles VII. Il gagna sur le Dauphin la bataille de Mons en Vimeu, en 1421, & fit la guerre avec succès contre Jacqueline de Bavière, Comtesse de Hainault, de Hollande & de Zelande, qu'il obligea en 1428, de le déclarer son héritier. Philippe le Bon quitta le parti des Anglois, & se reconcilia avec le Roi Charles par le traité d'Arras. Après avoir tenté inutilement de raccommoder Louis Dauphin de France avec son père, il reçut ce jeune Prince dans ses États. Louis étant monté sur le Trône, Philippe se déclara contre lui pour le Duc de Berri son frère. Déterminé à lui faire la guerre, il céda au Comte de Charolois son fils, l'administration de ses États, & lui donna le commandement de son armée, en lui recommandant de préférer toujours une mort glorieuse à une fuite humiliante. Les habitans de la ville de Dinan dans le pays de Liege lui avoient fait plusieurs outrages; Philippe envoya contre eux, en 1466, le Comte de Charolois qui réduisit la ville en cendres, après avoir fait passer les habitans au fil de l'épée. Le vieux Duc de Bourgogne, malgré les infirmités de son âge, eut le courage de se faire porter en chaise au siége pour repaître ses yeux de cet affreux spectacle. Cette barbarie ne s'accorde guère avec le titre de bon que sa générosité lui avoit mérité. Il mourut à Bruges, en 1467, à 71 ans, après avoir institué l'ordre de la Toison d'Or.

PHILIPPE DE DREUX, fils de Robert de France, Comte de Dreux, embrassa l'état Ecclésiastique, quoique né avec des inclinations guerrières. Élevé au siége de Beauvais, il se croisa pour la Terre Sainte & se signala devant Acre en 1192. Philippe Auguste ayant déclaré peu de temps après la guerre aux Anglois, l'Évêque de Beauvais reprit de nouveau les armes. Les ennemis s'étant montrés devant sa ville épiscopale, il arma son peuple, parut à leur tête avec un casque pour mître, & une cuirasse pour chape. Les Anglois l'ayant poursuivi, le prirent prisonnier, & le traitèrent avec dureté. Philippe s'en plaignit au Pape Innocent III, qui demandant sa grace à Richard Roi d'Angleterre, intercéda pour lui comme pour son fils. Le Monarque envoya au Pontife la cotte d'armes de l'Évêque toute ensanglantée, & lui fit dire par celui qui la lui présenta ces paroles des frères de Joseph à Jacob : *Voyez, Saint Père, si vous reconnoissez la tunique de votre fils.* Le Pape répliqua que le traitement qu'on faisoit à cet Évêque étoit juste, puisqu'il avoit quitté la milice de J. C. pour suivre celle des hommes. Philippe de Dreux obtint sa liberté en 1202, & se trouva depuis à la fameuse bataille de Bouvines, où il abbatit le Comte de Salisbury d'un coup de massue; car il se servoit de cette arme, & ne vouloit point, par scrupule, étant Ecclésiastique, user d'épée, de sabre, ni de lance. Il combattit aussi en Languedoc contre les Albigeois, & mourut à Beauvais, en 1217, avec la réputation d'un homme qui cachoit son humeur sanguinaire sous le masque du zèle & de la religion.

PHILIPPES; ancienne ville de la Macédoine selon quelques uns, & de la Thrace selon le plus grand nombre,

brè, entre le Strymon & le Nessus, assez proche de la mer. C'est là où Octave César Auguste défit l'an 712 de Rome, Brutus & Cassius, les derniers défenseurs de la liberté Romaine. Cette ville est encore remarquable par la prédication & les conversions que Saint Paul y fit l'an 52 de l'ère commune, de même que par l'épître que cet Apôtre adressa aux Philippiens dix ans après, laquelle nous est parvenue.

PHILIPPEVILLE; ville forte de France dans le Hainault, sur une hauteur auprès des ruisseaux de Jamagne & de Bridou, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, de Charlemont. Elle a été cédée à la France par la paix des Pyrénées.

PHILIPPIEN, ENNE; substantif. Qui est de Philippes. *L'épître de St Paul aux Philippiens.*

PHILIPPINES; (les) îles de la mer des Indes au-delà du Gange, presque vis-à-vis des grandes côtes des riches Royaumes de Malaca, Siam, Camboia, Chiampa, Cochinchine, Tunquin, & la Chine. Elles sont situées dans la mer que Magellan appela l'Archipel de Saint Lazare, parcequ'il y mouilla ce jour-là sous la zone torride, entre l'équateur & le tropique du Cancer.

Ces îles anciennement connues sous le nom de *Maniole*, furent découvertes en 1521 par le même Magellan dont on vient de parler, & qui y fut tué. Elles furent appelées Philippines du nom de Philippe II Roi d'Espagne, sous le regne duquel les Espagnols s'y sont fixés en 1564.

Quand ils y entrèrent, ils y trouvèrent trois sortes de peuples. Les Mores Malais étoient maîtres des côtes, & venoient, comme ils le disoient eux-mêmes, de Bornéo & de la terre ferme de Malaca. De ceux-ci sont sortis les Tagales, qui sont les originaires de Manille & des environs, comme on le voit par leur langage qui est fort semblable à celui des Malais, par leur couleur, par leur taille, par leurs coutumes & leurs manières. L'arrivée de ces peuples dans ces îles a pu être fortuite & causée par quelque tempête, parcequ'on y voit souvent aborder des hommes dont on n'entend point le langage. En 1690, par exemple, une tempête y amena quelques Japonois. Il pourroit bien se faire aussi que les Malais seroient venus habiter ces îles d'eux-mêmes, soit pour le trafic ou autres raisons; mais tout cela est incertain.

Ceux qu'on appelle *Bisayas & Pintados* dans la province de Camerinos, de même qu'à Leyte, Samal, Panay & autres lieux, viennent vraisemblablement de Macassar, où l'on dit qu'il y a plusieurs peuples qui se peignent le corps comme des Pintades.

Pierre Fernandez de Quiras, dans la relation de la découverte des îles de Salomon en 1595, dit qu'ils trouvèrent à la hauteur de 10 degrés nord à 1800 lieues du Pérou, qui est à peu près la distance des Philippines, une île appelée *la Magdeleine*, habitée par des Indiens bien faits, plus grands que les Espagnols, qui alloient nus, & dont le corps étoit peint de la même manière que celui des Bisayas.

On doit croire que les habitans de Mindanao, Nolo, Bool & une partie de Cébo, sont venus de Ternate. Tout le persuade, le voisinage, le commerce & leur religion qui est semblable à celle des habitans de Ternate. Les Espagnols en

arrivant les trouvèrent maîtres de ces îles.

Les Noirs qui vivent dans les rochers & dans les bois dont l'île de Manille est couverte, diffèrent entièrement des autres. Ils sont barbares, se nourrissent de fruits, de racines, de ce qu'ils prennent à la chasse, & n'ont d'autre gouvernement que celui de la parenté, tous obéissant au chef de famille. Ils ont choisi cette sorte de vie par amour pour la liberté. Cet amour est si grand chez eux, que les Noirs d'une montagne ne permettent point à ceux d'une autre de venir sur la leur, autrement ils se battent cruellement.

Ces Noirs s'étant alliés avec les Indiens sauvages, il en est venu la tribu des Manghiens, lesquels sont des Noirs qui habitent dans les îles de Mindora & de Mundo. Quelques-uns ont les cheveux crépus comme les Nègres d'Angola, d'autres les ont longs. Les Sambales, autres sauvages, portent tous les cheveux longs comme les Indiens conquis.

Du reste il est encore vraisemblable qu'il a passé dans les Philippines des habitans de la Chine, de Siam, de Camboya & de la Cochinchine. Quoi qu'il en soit, les Espagnols ne possèdent guèrre que les côtes de la plupart de ces îles.

Le climat y est chaud & humide. Il y a plusieurs volcans, & elles sont sujettes non-seulement à de fréquens tremblemens de terre, mais à des ouragans si terribles qu'ils déracinent les plus gros arbres. Ces accidens n'empêchent point que les arbres ne soient toujours verts, & qu'ils ne portent deux fois l'année. Le ris vient assez bien dans ces îles, & les palmiers y croissent en abondance. Les bufles sauvages y sont communs; les forêts sont remplies de cerfs, de sangliers & de chèvres sauvages semblables à celles de Sumatra. Les Espagnols y ont apporté de la nouvelle Espagne, du Japon & de la Chine des chevaux & des vaches qui ont beaucoup multiplié.

On tire de ce pays des perles, de l'ambre gris, du coton, de la cire & de la civette. Les montagnes abondent en mines d'or, dont les rivières charient des paillettes avec leur sable; mais les Indiens s'attachent peu à les ramasser, dans la crainte qu'ils ont qu'on ne les y force par l'esclavage

Les principales d'entre les Philippines sont Manille ou Luçon, Mindanao, Ibabao, Leyte, Paragua, Mindoro, Panay, Cébu, Bool & l'île des Noirs. Les cartes géographiques mettent toutes les Philippines entre le 132 & le 145e degré de longitude, & leur latitude depuis cinq degrés jusqu'à vingt.

On appelle *nouvelles Philippines*, ou *îles de Paluos*, un grand nombre d'îles de la mer des Indes, situées entre les Moluques, les anciennes Philippines & les Mariannes. Le hasard les fit découvrir au commencement de ce siècle par la violence des vents qui portèrent à la pointe de l'île du Samal une des plus orientales des Philippines, quelques-uns des Insulaires qui s'étoient embarqués pour se rendre dans une de leurs propres îles. On en peut voir le récit dans les lettres édifiantes.

Elles nous apprennent que l'on compte plus de quatre-vingts nouvelles îles Philippines qui forment un des beaux archipels de l'Orient, & qui sont fort peuplées. Les habitans vont à moitié nus à cause de la grande chaleur. Ils ne paroissent

avoit aucune idée de la Divinité, & n'adorent aucune idole. Ils ne connoissent aucun métal, se nourrissent de poissons & de fruits. Ils laissent croître leurs cheveux qui leur flottent sur les épaules. La couleur de leur visage est à peu près la même que celle des Indiens des anciennes Philippines; mais leur langage est entièrement différent de tous ceux qu'on parle dans les îles espagnoles, & même dans les îles Marianes.

Les tentatives que les Espagnols ont faites jusqu'ici pour aborder aux nouvelles Philippines ont été infructueuses; les ouragans communs dans ces mers ont fait périr tous les vaisseaux qu'ils avoient équippés pour s'y rendre.

PHILIPPIQUES; substantif féminin pluriel. Nom qu'on donne aux oraisons ou harangues de Démosthène contre Philippe, Roi de Macédoine.

On regarde les Philippiques comme les pièces les plus importantes de ce célèbre orateur. Longin cite un grand nombre d'exemples du style sublime, qu'il tire de ces oraisons, & il en développe parfaitement les beautés. En effet, la véhémence & le pathétique qui faisoient le caractère de Démosthène, ne se produisent nulle part ailleurs avec plus de force que dans ces interrogations pressantes, & dans ces vives apostrophes avec lesquelles il tonnoit contre l'indolence & la mollesse des Athéniens. Quelque délicatesse qu'il y ait dans le discours du même orateur contre Leptine, les Philippiques l'emportent encore, soit par la grandeur du sujet, soit par l'occasion qu'elles fournissent à Démosthène de déployer son principal talent, celui d'émouvoir & d'étonner.

PHILIPPIQUES; est aussi le nom que l'on a donné à quatorze oraisons de Cicéron contre Marc Antoine. Juvenal appelle la seconde un *ouvrage divin.* Ces philippiques coûtèrent la vie à leur auteur. Marc Antoine en fut si irrité, que dans la proscription qui signala son triumvirat avec Auguste & Lépide, il obtint qu'on lui abandonneroit Cicéron, le fit poignarder, & attacher la tête & les mains de cet Orateur sur la tribune aux harangues où il avoit prononcé les Philippiques.

PHILIPPIQUES, est encore le nom d'un libelle qui parut durant la minorité du Roi contre M. le Duc d'Orléans, alors Régent de France. Voici comme M. de Voltaire parle de cet Ouvrage dans son Epître sur la calomnie,

Vous avez bien connu, comme je pense,
Ce bon Régent qui gâta tout en France :
Il étoit né pour la société,
Pour les beaux arts & pour la volupté;
Grand, mais facile, ingénieux, affable,
Peu scrupuleux, mais de crime incapable:
Et cependant, ô mensonge! ô noirceur!
Nous avons vu la ville & les provinces
Au plus aimable, au plus clément des Princes,
Donner les noms.... Quelle absurde fureur!
Chacun les lit, ces archives d'horreur,
Ces vers impurs apelés *philippiques*,
De l'imposture, éternelles chroniques!
Et nul François n'est assez généreux
Pour s'élever, pour déposer contre eux.

PHILIPPISTES; (les) Quelques Luthériens appellent ainsi ceux de leur Secte qui se sont attachés aux sentimens de Philippe Mélancthon.

PHILIPPOPOLI ; ville de Turquie dans la Romanie, sur la rivière de Mariza, à vingt-cinq lieues, nord-ouest, d'Andrinople. C'est l'ancienne ville de Philippopolis qui reconnoissoit pour Fondateur Philippe, fils d'Amyntas.

PHILIPSBOURG ; ville forte d'Allemagne, dans le cercle du Haut Rhin au confluent du Rhin & de la Saltza, à deux lieues, sud, de Spire, & à seize, nord-est, de Strasbourg. La ville appartient à l'Évêque de Spire, & les fortifications à l'Empire.

PHILIPSTADT ; petite ville de Suède dans le Vermeland, à sept lieues, nord, de Carlostadt.

PHILISTINS ; (les) peuples venus de l'île de Caphtor dans la Palestine, & descendus des Caphtorims, qui sont sortis des Chasluims, enfans de Mizraïm, comme Moyse nous l'apprend ; & par conséquent originairement sortis de Mizraïm, père des Egyptiens. Le même Moyse dit ailleurs que les Caphtorims sortis de Caphtor, chassèrent les Hévéens, qui demeuroient à Hazérim jusqu'à Gaza, & qu'ils s'établirent dans ce pays. Ce n'est donc que depuis les Hévéens & les Chananéens, que les Philistins sont venus dans la Palestine, & qu'ils ont occupé le pays dont ils ont été maîtres si longtemps. On ne sait point précisément l'époque de leur sortie de l'île de Caphtor ; mais ils étoient déjà puissans dans la Palestine dès le temps d'Abraham, puisqu'ils avoient des Rois, & y possédoient plusieurs villes considérables. Ils ne sont point exprimés dans le nombre des peuples destinés à l'anathême, & dont le Seigneur abandonna le pays aux Hébreux. En effet ils n'étoient pas de la race maudite de Chanaan. Toutefois Josué ne laissa pas de donner leur pays aux Hébreux, & de les attaquer par le commandement du Seigneur, parcequ'ils occupoient un pays qui étoit promis au peuple de Dieu. Mais il faut que les conquêtes de Josué n'ayent pas été bien défendues, puisque sous les Juges, sous Saül, & au commencement du règne de David, les Philistins avoient des Rois ou des Satrapes, qu'ils appeloient Sazenim ; que leur état étoit divisé en cinq petits royaumes ou satrapies, & qu'ils opprimèrent les Israélites pendant le gouvernement du grand Prêtre Héli & de Samuel, & pendant le règne de Saül. Il est vrai que Tamgar, Sanson, Samuel & Saül leur tinrent tête, & leur tuèrent quelque monde : mais ils n'abattirent pas leur puissance ; ils demeurèrent indépendans jusqu'au règne de David, qui les assujettit à son Empire.

Ils demeurèrent dans la soumission aux Rois de Juda, jusqu'au règne de Joram, fils de Josaphat, c'est-à-dire, pendant environ deux cens quarante-six ans. Joram leur fit la guerre, & les réduisit apparemment sous son obéissance, puisqu'il est remarqué dans l'Écriture qu'ils se révoltèrent de nouveau contre Ozias, & que ce Prince les contint dans le devoir pendant tout son règne. Durant les malheurs du règne d'Achaz, les Philistins firent le dégât dans les terres de Judà ; mais Ezéchias, fils & successeur d'Achaz, les assujettit de nouveau. Enfin ils se mirent pleinement en liberté sous les derniers Rois de Juda ; & nous voyons par les menaces que leur font les

Prophètes Isaïe, Amos, Sophonie, Jérémie & Ezéchiel, qu'ils avoient fait mille maux aux Israélites, & que Dieu devoit châtier leur cruauté par les plus grandes calamités.

Assaradon, successeur de Sennacherib, assiégea Azoth, & la prit par les armes de Thastan Général de ses troupes. Psammeticus, Roi d'Egypte, prit la même ville, apres un siége de vingt neuf ans, suivant Hérodote; & c'est le plus long siége que l'on connoisse. Pendant le siége de Tyr, qui dura treize ans, Nabuchodonosor employa une partie de son armée à soumettre les Ammonites, les Moabites, les Égyptiens, & les autres peuples voisins des Juifs. Il y a assez d'apparence que les Philistins ne lui résistèrent pas, & qu'ils lui demeurèrent assujettis avec les autres peuples de la Syrie, de la Phénicie & de la Palestine. Ils tombèrent ensuite sous la domination des Perses; puis sous celle d'Alexandre le Grand qui ruina la ville de Gaza, la seule ville des Phéniciens qui osa lui résister. Après la persécution d'Antiochus Épiphanes, les Asmonéens démembrèrent petit à petit diverses villes du pays des Philistins, qu'ils assujettirent à leur domination. Tryphon, Régent du Royaume de Syrie, donna à Jonathas Asmonéen le gouvernement de toute la côte de la Méditerranée, depuis Tyr jusqu'à l'Egypte; & par conséquent tout le pays des Philistins.

PHILLIRÉE; substantif féminin. Arbrisseau de moyenne grandeur, toujours vert & fort branchu, recouvert d'une écorce blanchâtre ou cendrée. On en connoît de beaucoup d'espèces, entr'autres une que l'on cultive, remarquable par ses feuilles panachées, dentelées en leurs bords, qui sont d'un beau vert, un peu semblables à celles du troësne ou du lentisque, & se conservent tout l'hiver. Elles sont opposées les unes aux autres; caractère suffisant pour distinguer de cet arbrisseau l'alaterne, pour lequel les Herboristes le donnent souvent. Ses fleurs qui naissent vers les extrémités des feuilles, sont, suivant M. Tournefort, en entonnoir & godet divisé en quatre parties de couleur blanche, verdâtre ou herbeuse, ressemblant un peu à celles de l'olivier. A ces fleurs succèdent des baies, rondes, grosses comme celles du myrthe, noires quand elles sont mûres, d'un goût doux, accompagné de quelque amertume, & disposées en petites grappes : on trouve dans chacune de ces baies, un petit noyau rond & dur. Le bois de la phillirée est médiocrement dur, & a une couleur jaune approchante un peu de celle du buis, mais qui se passe assez promptement : il ne devient point assez gros pour être un bois de service. Ses feuilles & ses baies sont astringentes & rafraîchissantes. Ses fleurs pilées dans du vinaigre, & appliquées sur le front, sont céphaliques.

Cet arbrisseau croît abondamment dans les haies & les bois aux environs de Montpellier. Il fleurit en Mai & Juin, & son fruit est mûr en Septembre. Comme son feuillage est toujours vert, & qu'il garnit beaucoup, on en fait aisément des berceaux ou cabinets de verdure, & des palissades qui sont fort agréables. Il s'élève facilement de graine ou de bouture. On le tond comme l'on veut, en buisson ou en boule, en haie.

en espalier, quelquefois même on le met en caisse.

PHILOCTÈTE, fils de Pæan, & compagnon d'Hercule, étoit dépositaire & pouvoit seul se servir des flèches de ce Héros, lesquelles avoient été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne. Selon l'Oracle de Delphes, Troye ne pouvoit être prise sans le secours de ces flèches. Hercule en les remettant à Philoctète, lui avoit fait promettre par serment qu'il n'enseigneroit à personne le temps de sa mort, ni le lieu de sa sépulture; mais pressé par les plus vives instances, & ne voulant pas violer sa promesse, il crut pouvoir, sans conséquence, frapper du pied l'endroit où il avoit enfermé les cendres du Héros. Les Grecs l'engagèrent à les suivre; mais il fut blessé dans la traversée par une de ces mêmes flèches, au pied dont il avoit frappé la terre, & il s'y forma un ulcère dont l'infection fut si grande, que les Grecs qui ne la pouvoient supporter, le débarquèrent par le conseil d'Ulysse, dans un coin de l'Ile de Lemnos qui n'étoit point habitée. Il y vécut pendant plusieurs années dans les plus cruelles douleurs, se traînant à peine, & sans autre subsistance que celle des animaux & des oiseaux qui passoient auprès de lui, & qu'il pouvoit tuer à coup de flèches. Il étoit au désespoir, & vomissoit continuellement contre les Grecs, surtout contre Ulysse, les plus horribles imprécations. Cependant comme le siége traînoit en longueur, on se ressouvint de l'Oracle de Delphes, & de l'impossibilité de finir la guerre sans les flèches d'Hercule. Il falloit donc rappeler Philoctète, & Ulysse qui en étoit mortellement haï, étoit aussi le seul sur qui l'on pût compter pour une commission si délicate. Il réussit par une conduite artificieuse, & sans paroître lui-même, à ramener Philoctète à l'armée des Grecs, où il tua Paris d'un coup de flèche.

PHILOLOGIE; substantif féminin. *Philologia.* Terme didactique. Erudition qui embrasse diverses parties des belles-lettres, & principalement la critique. *Les Scaliger, Casaubon, Erasme se sont distingués dans la Philologie.*

PHILOLOGIQUE; adjectif des deux genres. Qui concerne la philologie. *On a de Roland Desmarets deux Livres d'Epîtres Latines philologiques imprimées en 1665.*

PHILOLOGUE; substantif masculin & terme didactique. *Philologus.* Homme de lettres qui s'attache à diverses parties de la littérature, & surtout à la critique. *On compte parmi les philologues fameux dans l'Antiquité, Varron, Lucien, Aulu-Gelle, Athénée, Macrobe, Suidas, &c.*

PHILOMÈLE & PROGNÉ; nom de deux sœurs d'une rare beauté & filles de Pandion, Roi d'Athènes. Ce Prince étoit en guerre avec les Thébains, & Terée, Roi de Thrace qui descendoit du Dieu Mars, étant venu à son secours, le délivra de ses ennemis par une victoire complette. Pandion, par reconnoissance, lui fit épouser Progné, & il en eut un fils nommé Itys. On ne vit paroître à ce mariage ni Junon ni le Dieu de l'Hyménée. Les Graces ne préparèrent point la chambre nuptiale, & les Furies seules l'éclairèrent avec leurs torches funèbres. Il y avoit cinq ans que Progné vivoit dans la Thrace

avec Térée. Elle ne put supporter l'ennui d'être si long-temps séparée d'une sœur qu'elle aimoit tendrement, & pria son mari ou de lui permettre de l'aller trouver, ou de faire lui-même le voyage d'Athènes pour la lui amener, parcequ'elle se flattoit que son père ne lui refuseroit pas cette satisfaction. Térée se charge de l'aller chercher, & l'ayant fait équiper des vaisseaux, il s'embarque & arrive à Athènes. A la vue de Philomèle, il conçut pour cette Princesse une passion détestable, mais il dissimula jusqu'à ce qu'il l'eût obtenue de son père sous la promesse de la lui ramener bientôt; il part avec elle, & la débarque sur les côtes de Thrace.

Pour exécuter son dessein, il la conduit dans un vieux Château qu'il avoit au milieu d'une épaisse forêt, & ne borne pas sa fureur au plus cruel outrage, il l'enferme dans ce château, & la fait garder à vue par des gens aussi féroces que lui; mais pour comble de barbarie, il lui arrache la langue, afin qu'elle n'ait aucun moyen de révéler un si horrible secret. Cependant il retourne auprès de Progné, & l'ayant abordée avec toutes les marques d'un véritable désespoir, il lui feint que Philomèle n'a pu soutenir la fatigue du voyage, & qu'il a eu la douleur de la voir mourir.

Philomèle dans sa prison, n'avoit d'autre ressource que de travailler à des ouvrages de tapisserie. Elle ne peut, ni fléchir par des prières la dureté de ses gardes, étant muette, ni se dérober à leur vigilance. Déjà un an s'étoit écoulé depuis qu'elle gémissoit dans cette cruelle captivité, lorsqu'elle imagina de tracer avec de la laine de couleur de pourpre, la déplorable histoire de ses aventures. Quand l'ouvrage fut achevé, elle le remit à un de ses Gardes, & lui fit comprendre par des signes, qu'elle voudroit le faire passer à la Reine. Le Garde qui ne soupçonnoit rien de l'artifice de Philomèle, se charge de la commission, & porte le paquet à Progné, mais sans lui dire d'où il venoit. Elle le déploie, & les horreurs qu'elle y apprend, la jettent d'abord dans un morne silence: lorsqu'elle fut revenue à elle-même, au lieu de faire éclater sa fureur, elle ne pensa qu'à délivrer au plutôt Philomèle, & à faire subir à son mari le supplice que méritoient de si noirs forfaits.

Les Dames de Thrace célébroient alors les fêtes de Bacchus, connues sous le nom d'Orgies, & qui revenoient tous les trois ans. Déjà le mont Rhodope retentissoit de leurs clameurs, & du bruit de leurs instrumens d'airain, lorsque Progné sortit du palais pendant la nuit, vêtue en Bacchante, un thyrse à la main, couronnée de lierre, & portant sur l'épaule gauche une peau de panthère. Elle se mêla parmi les autres Bacchantes, & feignant d'être agitée de la fureur qu'inspiroit Bacchus, elle les conduisit au château où sa sœur étoit enfermée; elle en brisa les portes, & l'ayant déguisée en Bacchante, elle l'amena au Palais de son mari. Pendant qu'elle rouloit dans sa tête différens projets de vengeance, elle apperçut Itys, son fils, qui accouroit à elle pour l'embrasser. Cet objet, loin de l'attendrir, ne fit qu'irriter sa fureur. Elle le coupe par morceaux, sans même détourner les yeux, & les deux sœurs l'apprêtent pour le faire servir de

nourriture à Térée. Progné invite ce Prince à venir seul au festin, qu'elle lui a fait préparer, & lui allègue la coutume des Athéniens, de manger seuls avec leurs femmes dans les fêtes de Bacchus. Cependant sur la fin du repas, Térée demande qu'on lui amène son fils : ce que tu demandes est ici, lui dit Progné. Il se retourne & voit entrer Philomèle les cheveux épars, qui lui jette la tête de l'enfant. Il pousse des cris affreux, renverse la table, & appelant à son secours toutes les furies des Enfers, il court l'épée à la main sur Philomèle & Progné; mais elles fuyoient avec tant de rapidité, qu'elles sembloient voler. Elles avoient en effet des aîles. Philomèle métamorphosée en rossignol, regagna les bois, & Progné changée en hirondelle, s'arrêta sur le toît du Palais. Elles conservent dans leur plumage des taches du sang dont elles s'étoient souillées. Térée lui-même fut métamorphosé en un oiseau, dont la tête est armée d'une crête, & dont le bec a la forme d'une lance. Il est connu sous le nom de *hupe*.

PHILOPATOR; substantif masculin & terme d'Antiquité. Surnom donné chez les anciens à quelques Princes qui s'étoient distingués par leur tendresse envers leurs pères. Tel fut chez les Égyptiens Ptolémée Philopator, & chez les Syriens, Seleucus Philopator & Antiochus Philopator.

PHILOPÉMEN, Général des Achéens, né à Megalopolis, fit ses premières armes lorsque cette ville fut surprise par Cléomènes, Roi de Sparte. Il suivit à la guerre Antigonus & gagna, l'an 208 avant J. C. la fameuse bataille de Mesсène contre les Étoliens, alliés des Romains. Sa bravoure l'ayant élevé au grade de Capitaine général, il tua dans un combat, près de Mantinée, Méchanidas, tyran de Lacédémone. Nabis successeur de Méchanidas défit sur mer Philopémen; mais celui-ci eut sa revanche sur terre; il prit Sparte, en fit raser les murailles, abolit les loix de Lycurgue, & soumit les Lacédémoniens aux Achéens 188 ans avant J. C. Quatre ans après les Messéniens, sujets des Achéens, reprirent les armes; à la première nouvelle de cette rebellion, Philopémen conduit ses troupes contre eux, leur livre plusieurs combats, fait des actions extraordinaires de courage, mais étant tombé de cheval, il est pris par les Messéniens: on le conduisit à Messéne où il fut jeté dans une prison. Dinocrate, Général des Messéniens & son ennemi particulier, appréhendant qu'il ne fût obligé de le rendre, le fit empoisonner. Philopémen que l'on nomme le dernier des Grecs, avoit pris Épaminondas pour modèle. Il imita son parfait désintéressement, sa simplicité dans l'extérieur, sa prudence à délibérer & à résoudre, son activité & son audace à exécuter.

PHILOSOPHALE; adjectif féminin. Il ne se dit guère qu'en cette phrase; *pierre philosophale*, qui signifie la prétendue transmutation des métaux en or. *Bien des gens se sont ruinés en cherchant la pierre philosophale.*

On dit de quelqu'un qui fait une dépense fort au-dessus du revenu qu'il paroît avoir, qu'*il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale.*

On dit aussi d'une chose qui est extrêmement difficile à trouver, que *c'est la pierre philosophale.* Et pour dire qu'une chose n'est pas

bien difficile, on dit, que *ce n'est pas la pierre philosophale.*

On dit de quelqu'un, qu'*il ne trouveroit pas*, ou qu'*il n'a pas trouvé la pierre philosophale*; pour dire qu'il a l'esprit fort borné.

PHILOSOPHE; substantif masculin. *Philosophus.* Celui qui s'applique à l'étude des sciences, & qui cherche à connoître les effets par leurs causes & par leurs principes. *Les anciens Philosophes ont formé diverses sectes; les Pythagoriciens, les Epicuriens, les Peripatéticiens,* &c. *Newton a été un grand Philosophe.*

PHILOSOPHE, se dit aussi d'un homme sage, qui mène une vie tranquille & retirée hors de l'embarras des affaires. *Le Philosophe s'affranchit de la tyrannie des passions. Ce Ministre après sa disgrâce, survivre en Philosophe.*

PHILOSOPHE, se dit quelquefois absolument d'un homme qui par libertinage d'esprit, se met au-dessus des devoirs & des obligations ordinaires de la vie civile & chrétienne. *Il se met au-dessus des préjugés de l'éducation pour faire le Philosophe.*

Dans les Collèges, on appelle *Philosophe*, un écolier qui étudie en philosophie.

Les Alchimistes se donnent le nom de *Philosophes* par excellence. Ainsi en termes d'Alchimie, on dit, *l'or des Philosophes, la poudre des Philosophes*; pour dire, l'or des Alchimistes, la poudre de projection.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième très-brève.

On prononce & l'on devroit écrire *filozofe.*

PHILOSOPHER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Philosophari.* Traiter des matières de philosophie. *Les Stoïciens ne philosophoient pas comme les Péripatéticiens. Descartes osa le premier en France proposer une nouvelle méthode de philosopher.*

PHILOSOPHER, signifie aussi raisonner conformément aux principes de la philosophie. *On s'égare souvent quand on philosophe en matière de religion.*

PHILOSOPHER, signifie encore raisonner sur diverses choses de morale ou de physique. *Il s'occupe à philosopher.*

PHILOSOPHER, se prend aussi simplement pour raisonner trop subtilement sur quelque chose. *Vous philosophez bien inutilement.*

PHILOSOPHIE; substantif féminin. *Philosophia.* Science qui consiste à connoître les choses par leurs causes & par leurs effets, & qu'on divise ordinairement en quatre parties qui sont la Logique, la Morale, la Physique & la Métaphysique. *Voyez* ces mots. *Il étoit Professeur de Philosophie à Paris. Etudier la Philosophie. Faire un cours de Philosophie.*

On dit, *faire sa Philosophie*; pour dire, faire son cours de Philosophie. Et *être en Philosophie, aller en Philosophie*; pour dire, étudier en Philosophie.

PHILOSOPHIE, se prend aussi pour la doctrine particulière ou pour les systêmes inventés par des Philosophes qui ont eu des sectateurs. La Philosophie ainsi envisagée s'est divisée en un nombre infini de sectes, tant anciennes que modernes; tels sont les Platoniciens, les Péripatéticiens, les Épicuriens, les Stoïciens, les Pythagoriciens, les Pyrrhoniens & les Académiciens,

& tels sont de nos jours les Cartésiens, les Newtoniens.

Philosophie, se prend encore pour une certaine manière de philosopher ou pour certains principes sur lesquels roulent toutes les recherches que l'on fait par leur moyen: en ce sens, on dit, *Philosophie corpusculaire. Philosophie mécanique. Philosophie expérimentale.*

Philosophie, se dit aussi d'une certaine fermeté & élévation d'esprit, par laquelle on se met au-dessus des accidens de la vie, & des fausses opinions du monde. *Il eut assez de philosophie pour soutenir ce revers de fortune.*

En ce sens, on appelle *Philosophie Chrétienne*, celle qui est fondée sur les maximes du Christianisme. Et *Philosophie païenne* ou *naturelle*, celle qui n'est soutenue que des seules lumières naturelles.

Philosophie, en termes d'Imprimerie, se dit d'un caractère qui est entre le cicéro & le petit romain. *Voyez* Caractère.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième longue.

On prononce & l'on devroit écrire *filozofie.*

PHILOSOPHIQUE; adjectif des deux genres. *Philosophicus.* Qui appartient à la philosophie, qui concerne la philosophie. *Discours philosophique. Il supporte ses maux avec une constance philosophique.*

On appelle *or philosophique*, l'or des Alchimistes.

PHILOSOPHIQUEMENT; adverbe. *Philosophicè.* D'une manière philosophique, en philosophe. *Raisonner philosophiquement. Vivre philosophiquement.*

PHILOTE; substantif féminin & terme de Mythologie. L'une des filles de la nuit qui selon Hésiode, désignoit l'abus du penchant que les deux sexes ont l'un pour l'autre.

PHILOTESIE; substantif féminin & terme d'Antiquité. On appeloit ainsi chez les Grecs la cérémonie de boire à la santé les uns des autres; ce qui se pratiquoit de cette manière: dès que le Roi du festin, ou celui qui donnoit un grand repas avoit versé du vin dans sa coupe, il en répandoit d'abord en l'honneur des dieux; ensuite après l'avoir porté à ses lèvres, il présentoit la coupe à son voisin ou à la personne à qui il vouloit faire honneur, en lui souhaitant toutes sortes de prospérités; celui-ci en buvoit, la présentoit ensuite à un autre, & ainsi la coupe alloit de main en main, jusqu'à ce que tous les conviés en eussent bu. Les philotésies se pratiquoient encore à l'arrivée de quelque hôte, mais il n'étoit permis qu'aux étrangers de boire à la santé de la femme du Roi du festin.

PHILOXÈNE, de l'île de Cythère, Poéte Grec dityrambique. Denis, tyran de Sicile, repandit quelque temps sur lui ses bienfaits; mais ce Poëte ayant séduit une joueuse de flûte, fut arrêté & condamné au cachot; c'est là qu'il fit un poëme allégorique, intitulé Cyclops, dans lequel il représentoit, sous ce nom, Denis le Tyran, & la joueuse de flûte sous celui de la Nymphe Galathée.

PHILTRE; substantif masculin. Breuvage ou autre drogue qu'on suppose propre à donner de l'amour. *Y a-t-il des philtres qui puissent faire naître une inclination mutuelle entre une personne & une autre? C'est ce qui ne paroît pas croyable, quoiqu'en aient dit quelques Auteurs.*

PHILYRE, fille de l'Océan, fut aimée de Saturne. Rhée les ayant sur-

pris ensemble, Saturne se métamorphosa en cheval pour s'enfuir plus vîte. Philyre erra sur les montagnes, où elle accoucha du Centaure Chiron. Elle eut tant d'horreur d'avoir mis au monde ce monstre, qu'elle demanda d'être métamorphosée en tilleul.

PHIMOSIS; substantif masculin. Maladie du prépuce, qui est si resserré, qu'il ne peut se renverser pour découvrir le gland. Quand les saignées, les injections adoucissantes entre le prépuce & le gland & les cataplasmes résolutifs ne terminent point cette maladie, il faut en venir à une opération de Chirurgie qui consiste à faire une incision au prépuce dans la partie opposée au filet.

PHISON; nom d'un des quatre fleuves qui arrosoient le Paradis Terrestre. Josephe, Saint Augustin, Saint Jérôme & plusieurs autres, ont cru que le Gange est aujourd'hui cet ancien fleuve; Don Calmet, au contraire, croit que c'est le Phase: il se fonde particulièrement sur ce que le Gange est trop éloigné du Tigre & de l'Euphrate que Moyse met dans le Paradis Terrestre.

PHITON; ancienne ville d'Égypte, l'une de celles que les Hébreux bâtirent à Pharaon durant leur servitude.

PHLÉBOTOMIE; substantif féminin & terme de Chirurgie. *Phlebotomia*. Saignée, ou l'art de saigner.

PHLÉBOTOMISÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PHLÉBOTOMISER.

PHLÉBOTOMISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme didactique qui signifie saigner.

PHLÉBOTOMISTE; substantif masculin & terme didactique. Celui qui phlébotomise.

PHLÉGETON, substantif masculin & terme de Mythologie. Fleuve d'enfer que l'on supposoit rouler des eaux bouillantes & enflammées.

PHLÉGIAS, Roi des Lapithes dans la Thessalie, étoit fils de Mars; il se rendit redoutable par son courage & par son audace. Apollon ayant séduit Coronis sa fille, il voulut se venger en mettant le feu au temple de Delphes; mais ce Dieu le perça de ses fléches & il fut condamné dans les enfers à demeurer éternellement sous une roche suspendue sur sa tête, & qui sembloit toujours prête à tomber sur lui. Dans la crainte continuelle où il étoit, il ne cessoit de crier, *Apprenez, mortels, par mon exemple, à être justes, & à ne pas mépriser les Dieux*.

PHLEGMAGOGUE; *voyez* FLEGMAGOGUE.

PHLEGMATIQUE; *voyez* FLEGMATIQUE.

PHLEGME; *voyez* FLEGME.

PHLEGMON; *voyez* FLEGMON.

PHLEGMONEUX; *voyez* FLEGMONEUX.

PHLEGYA; c'est selon Étienne le Géohraphe, une ancienne ville de la Béotie.

PHLIUS, ou PHLIONTE; nom de trois anciennes villes du Péloponnèse: l'une étoit dans la Sicyonie, la seconde dans l'Argie, & la troisième dans l'Élide.

PHLOGISTIQUE; substantif masculin. Les Chimistes désignent par ce mot, le principe inflammable le plus pur & le plus simple.

On a remarqué de tout temps qu'entre les différens corps que nous offre la nature, il y en a qui étant

exposés à l'action du feu avec le concours de l'air, prennent feu eux-mêmes, produisent de la flamme, augmentent par conséquent le feu, & sont capables de lui servir d'aliment; tandis que d'autres exposés de même à l'action du feu, deviennent à la vérité chauds, rouges & lumineux, mais sans produire de flamme par eux-mêmes, sans pouvoir servir d'aliment au feu; ces derniers ne brûlant point par eux-mêmes, ne sont que pénétrés d'un feu étranger, & cessent d'être chauds & lumineux, quand on cesse de leur appliquer un feu extérieur.

On distingue ces espèces de corps les uns des autres, en donnant le nom de corps combustibles aux premiers, & de corps incombustibles aux seconds. Les Chimistes ont fait de tout temps une grande différence de ces deux espèces de corps, & ont reconnu que les premiers ne doivent leur inflammabilité qu'à un principe qui n'existe point dans les seconds; mais comme ce principe inflammable est de nature à ne pouvoir être séparé d'avec les autres principes des corps, & obtenu seul & pur, & que par conséquent il a été impossible de reconnoître toutes celles de ses propriétés qui lui sont particulières & qui le distinguent de toutes les autres substances; on n'a eu anciennement que des idées confuses & peu exactes de ce principe inflammable; & même, malgré les recherches & toute la sagacité des plus grands Chimistes modernes, c'est de tous les principes des corps, celui que l'on connoît encore le moins exactement.

La grande erreur des anciens Chimistes au sujet du principe inflammable, a consisté à ne le pas suffisamment distinguer d'avec des corps plus composés, qui en contiennent à la vérité une grande quantité, mais dont il n'est lui-même qu'une partie constituante. Ils le confondoient, par exemple, avec l'huile & avec le soufre, dont ils lui donnoient indistinctement les noms, quoique ni l'huile, ni le soufre, ne soient point le phlogistique des modernes, mais seulement des substances dans la composition desquelles ce principe entre en grande quantité.

D'un autre côté, comme l'huile, le soufre & les autres composés inflammables diffèrent assez considérablement les uns des autres pour ne pouvoir jamais être regardés comme la même chose; il y a lieu de croire que les Anciens qui donnoient, tantôt l'un, tantôt l'autre de ces noms au principe inflammable, ont méconnu aussi totalement son unité & son identité, c'est-à-dire, qu'ils ont ignoré qu'il n'y a dans la nature qu'un seul principe inflammable, toujours le même, toujours exactement semblable à lui-même, soit dans les huiles, soit dans le soufre, soit dans les charbons, en un mot, dans quelque composé combustible que ce soit. Nous devons la connoissance de ces vérités si importantes aux Chimistes modernes, & surtout à l'illustre Stahal, qui a créé par-là en quelque sorte une chimie nouvelle, & fait entièrement changer de face à cette science.

Le phlogistique doit donc être regardé comme le feu élémentaire, combiné & devenu un des principes des corps combustibles.

Les principaux phénomènes que présentent ces corps, c'est de s'en-

flammer, d'exciter alors de la chaleur & de la lumière, de faire sur les autres corps tous les effets que font les rayons du Soleil réunis, ou les grands frottemens des corps durs. Tous ces corps s'enflamment, ou passent à l'état ignée par le seul attouchement du feu pur mis en action jusqu'à un certain point, ou, ce qui revient au même, par le contact d'un corps quelconque actuellement dans l'état d'ignition.

La combustion des corps occasionne toujours leur décomposition ou la séparation des principes dont ils sont composés ; & les phénomènes de la combustion subsistent d'une manière plus ou moins sensible, jusqu'à ce que le principe qui entroit dans leur composition soit entièrement dérangé, épuisé ou dissipé. Ce qui reste après cela du corps qui a brûlé, rentre dans la classe des corps incombustibles; & il semble que ces phénomènes ne permettent point de douter que le feu élémentaire ne soit entré comme un principe dans la composition de ces corps.

Boerhaave pense que les corps combustibles ne se changent point en feu élémentaire, lorsqu'ils brûlent; parceque, dit-il, si cela étoit ainsi, il faudroit enfin que l'élément du feu s'augmentât à l'infini. Mais on peut répondre que cela n'arrivera pas si ce feu dégagé des corps est capable de rentrer dans de nouvelles combinaisons toutes pareilles. Il se fait donc ainsi une sorte de circulation continuelle du feu, comme de tous les autres élémens, qui tantôt sont purs, libres, dégagés de tout corps, capables de manifester toutes leurs propriétés ; tantôt sont combinés, unis avec d'autres corps, & constituant des composés dans lesquels leurs propriétés sont plus ou moins cachées & modifiées par celles des autres principes auxquels ils sont unis, & qui dans le travail continuel de la nature passent alternativement de l'un à l'autre de ces états.

On conçoit très-difficilement, à la vérité, comment le feu pur, élémentaire, dont les parties paroissent toujours agitées d'un mouvement si violent, & n'avoir aucune cohérence entr'elles, ni aucune disposition à adhérer d'une manière fixe aux parties des autres corps ; on conçoit, dis-je, difficilement comment un tel corps peut se joindre d'une manière constante & solide en qualité de principe, c'est-à-dire, de manière que chacune de ses parties primitives intégrantes s'unisse & adhère fortement à chacune des parties intégrantes de quelque corps solide ; ensorte que n'étant plus après cela sous la forme d'aggrégé, il paroisse privé de la fluidité, de la mobilité, & de presque toute l'activité qui lui sont essentielles. Cependant nous voyons par tous les phénomènes chimiques, que la nature & la quantité des contacts des parties intégrantes & constituantes des corps sont capables de produire les unions & de former les combinaisons les plus étonnantes ; & d'ailleurs il paroît démontré par les faits que cette union des parties du feu avec d'autres corps, a réellement lieu; car il est impossible, si on ne la suppose pas, de concevoir les phénomènes des corps combustibles, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer.

Le phlogistique ou principe inflammable des Chimistes modernes peut donc très-bien n'être autre cho-

ſe que le feu même le plus pur & le plus ſimple, conſidéré dans l'état de combinaiſon, & non dans celui d'aggrégation: mais on ne ſait pas encore ſi le feu pur eſt ſuſceptible de ſe combiner ſans aucun intermède avec tous les corps auxquels nous le trouvons uni; ou s'il ne peut entrer dans ces différentes combinaiſons, qu'à la faveur de l'union préalable qu'il auroit contractée avec quelque ſubſtance particulière plus diſpoſée que toute autre à ſe joindre à lui, & par l'intermède de laquelle il deviendroit capable d'entrer enſuite dans tous les corps compoſés où nous le trouvons. Si cela étoit ainſi, le phlogiſtique ne ſeroit point le feu pur & élémentaire, mais ce même élément déjà combiné avec quelqu'autre; & dans ce cas le principe inflammable ne ſeroit qu'un principe ſecondaire. Il y a quelques raiſons pour & contre l'un & l'autre de ces ſentimens, nous les ferons remarquer par la ſuite.

Nous obſerverons d'abord que juſqu'à préſent les Chimiſtes n'ont jamais ſéparé & obtenu ſeul ce qu'ils appellent *le principe inflammable des corps*, comme ils le font néanmoins, & même aſſez facilement à l'égard des autres principes ſecondaires. Tout ce qu'on a pu faire juſqu'à préſent ſur le phlogiſtique, en le ſéparant des corps inflammables, ſe réduit à le dégager de ces corps par leur combuſtion, & alors il ſe remet néceſſairement dans l'état du feu pur & en action, qui, comme tout le monde ſait, eſt incoercible; ou bien on l'enlève à un corps par le moyen d'un autre corps qu'on lui préſente, & auquel il s'unit à meſure qu'il quitte le premier. A la vérité, dans ce ſecond cas, on le ſépare d'un corps, ſans combuſtion, & ſans qu'il ſe réduiſe en feu actuel; mais il eſt évident qu'on ne l'obtient point ſeul, puiſqu'alors il ne quitte une combinaiſon que pour rentrer en même temps dans une autre.

Cette difficulté juſqu'à préſent non ſurmontée d'obtenir par le principe inflammable des corps dans un autre état que celui du feu libre & en action, paroît une des plus fortes raiſons de croire que le phlogiſtique n'eſt autre choſe eſſentiellement que le feu pur, mais privé de ſon activité par l'union qu'il a contractée avec une ſubſtance quelconque. Si cela eſt, le phlogiſtique n'a point d'autres propriétés générales que celles du feu pur, ou pour parler plus exactement, il n'en a point d'autres, en tant que phlogiſtique, que celles qui naiſſent de l'union du feu pur avec les différentes ſubſtances auxquelles il ſe combine: ces propriétés ſont par conſéquent particulières à chacune de ces combinaiſons, & différentes ſuivant la nature des ſubſtances combinées avec le feu.

Quoi qu'il en ſoit, le pouvoir qu'ont les Chimiſtes d'enlever le principe inflammable d'un compoſé, & de le faire paſſer dans une nouvelle combinaiſon, ſans combuſtion & ſans qu'il ſe diſſipe, leur a fourni les moyens de faire les obſervations les plus importantes ſur les effets qu'il produit dans une infinité d'opérations chimiques, & de remarquer les propriétés qu'il communique aux différentes ſubſtances avec leſquelles il s'unit. Ils ont comparé les propriétés d'un corps pourvu de ſon principe inflammable, avec celles de ce même corps après qu'il en a été dépouillé;

ils ont examiné les nouvelles propriétés des substances avec lesquelles ils ont pu combiner le phlogistique. C'est en observant ainsi ce principe dans toutes ses marches, d'une combinaison dans une autre, & en le suivant, pour ainsi dire, à la trace, que Beccher qui le nommoit *terre inflammable*, & surtout Stahal, qui le nommoit *principe de l'inflammabilité* ou *phlogistique* sont parvenus à nous éclairer infiniment sur la nature de cette substance, qui agit d'une manière si marquée dans presque toutes les opérations de la Chimie.

Les observations de ces Chimistes, & celles de plusieurs autres qui sont venus après eux, nous ont fait connoître plusieurs propriétés générales du phlogistique, que nous allons exposer.

Lorsqu'on unit le phlogistique à une substance non inflammable, il en résulte un nouveau composé qui n'est ni chaud, ni lumineux, mais qui devient, par cette union, capable de s'enflammer, & par conséquent de produire de la chaleur & de la lumière plus ou moins facilement, suivant la quantité du phlogistique qui se trouve uni dans le nouveau composé, & suivant la manière dont il est combiné.

Le principe du feu, en s'unissant avec les corps naturellement solides, ne les rend point fluides, mais il en diminue la dureté, & augmente toujours leur fusibilité.

Il en est de même de la fixité; le composé qui résulte de l'union du principe inflammable avec une substance fixe, a moins de fixité que n'en avoit cette substance avant son union avec ce principe.

Il augmente la pesanteur absolue, souvent même aussi la pesanteur spécifique des corps auxquels il s'unit, & dans certains cas, il leur communique beaucoup d'opacité.

Les substances qui dans leur état naturel n'ont ni odeur ni couleur, acquièrent presque toujours l'une & l'autre de ces qualités, souvent même toutes les deux ensemble, par leur union avec le principe inflammable; de-là vient que les Chimistes sont portés à le regarder comme le principe des odeurs & des couleurs. On trouve à la vérité des corps qui n'ont ni odeur, ni couleur sensible, & qui contiennent néanmoins du phlogistique; mais premièrement il est aisé de prouver que ces corps ne contiennent qu'une fort petite quantité de principe inflammable; secondement, nous ne connoissons aucun corps uni à une quantité bien sensible de ce principe, qui n'ait plus ou moins de couleur & d'odeur.

Quoique les composés dans lesquels entre le principe inflammable, soient souvent très-différens les uns des autres, il n'en est pas moins vrai que ce principe est unique de son espèce, qu'il n'y en a point de plusieurs sortes, qu'il est en un mot identique, toujours le même, & toujours semblable à lui-même, de quelque nature que soient les corps avec lesquels il est combiné.

Le principe inflammable n'a pas une disposition égale à s'unir avec les différentes substances; il est certain qu'il ne se combine que très-difficilement avec les matières fluides, légères & volatiles, telles que l'air & l'eau; peut-être même ne s'y unit-il jamais qu'avec le secours d'un intermède; il se combine au

contraire facilement avec les substances solides, fixes & pesantes, telles que les terres.

Le phlogistique sert souvent d'intermède pour unir ensemble des corps qui ne s'uniroient point, ou qui ne s'uniroient que très-difficilement ensemble sans lui.

Nous ne connoissons aucune combinaison directe du phlogistique, ni avec l'air, ni avec l'eau, c'est-à-dire, aucun corps qui soit composé uniquement de phlogistique & d'air ou d'eau; mais ce principe est susceptible de se combiner avec des composés dont l'eau est un des principes; telles que sont les substances huileuses & les matières salines, & particulièrement les acides vitriolique & nitreux.

Pour que le phlogistique puisse contracter une union intime avec l'acide vitriolique, il faut que cet acide soit dans l'état de siccité, c'est-à-dire, absolument dépouillé de toute eau surabondante à son essence saline, qu'il soit dans un degré de concentration extrême, & qu'il ne contienne absolument que son eau principe; il résulte alors de cette union un composé inflammable qu'on appelle *soufre*. L'acide vitriolique dans cet état, quitte alors tous les corps pour s'unir au phlogistique avec lequel il forme du soufre; & de quelque nature que soit le corps inflammable qui lui transmet le phlogistique, il en résulte toujours un soufre exactement semblable. Ainsi que ce soit une graisse, une résine, une huile, un charbon, un métal quelconque, qu'on traite avec l'acide vitriolique, c'est toujours le même soufre qui en résulte; & puisqu'avec le même acide, tous ces corps inflammables ne produisent jamais que le même composé, il s'ensuit nécessairement que le phlogistique de tous ces corps, quoique si différens les uns des autres, est aussi toujours le même, & que par conséquent ce principe est unique & identique.

Le soufre est inflammable à cause du phlogistique qu'il contient, mais sa flamme est peu lumineuse & peu ardente, à cause qu'il entre dans sa composition beaucoup plus d'acide vitriolique, qui est un corps incombustible, que de phlogistique.

Le soufre est décomposé par la combustion de son phlogistique, qui redevient feu libre & qui se dissipe; l'acide vitriolique redevient aussi par-là, libre, pur, & capable de se recombiner de nouveau avec le phlogistique d'un autre corps, pour reformer du soufre en tout semblable à ce qu'il étoit d'abord.

L'acide vitriolique n'est uni dans le soufre qu'au phlogistique pur, puisque d'une part cet acide ne contient point d'eau surabondante & que d'une autre part il est démontré que les corps combustibles qu'on traite avec cet acide pour former du soufre, ne lui transmettent que le principe le plus pur de l'inflammabilité: on peut donc reconnoître plusieurs des propriétés de ce principe en comparant le soufre avec l'acide vitriolique pur; or nous voyons que l'acide viriolique qui n'a ni odeur ni saveur lorsqu'il est seul & pur, forme avec le phlogistique un composé pourvu de l'une & de l'autre de ces qualités, lesquelles sont même susceptibles de devenir encore infiniment plus sensibles dans certaines

circonstances

circonstances; comme, par exemple, dans la combinaison du foie de soufre. En second lieu, quoique nous ne puissions savoir au juste si le soufre est plus ou moins volatil que l'acide vitriolique absolument pur, parceque nous ne pouvons jamais obtenir cet acide libre, à moins qu'il ne soit chargé en même temps de beaucoup d'eau surabondante, même lorsqu'il est en forme concrète & glaciale, il y a tout lieu de croire néanmoins que le soufre est plus volatil que l'acide vitriolique seul, & qu'il ne doit cette plus grande volatilité qu'au phlogistique: c'est au moins ce qu'indique d'une manière assez sensible la volatilité de l'acide vitriolique sulfureux, laquelle est infiniment plus grande que celle de l'acide vitriolique simple.

En troisième lieu, quoique l'acide vitriolique libre, surtout lorsqu'il est bien concentré, & à plus forte raison quand il est privé de toute eau surabondante, soit extrêmement avide de l'humidité, quoique la quantité de cet acide soit infiniment supérieure à celle du phlogistique dans le soufre, nous voyons néanmoins que le soufre ne se laisse point dissoudre par l'eau; ce qu'on ne peut attribuer qu'au phlogistique. Cette difficulté de se joindre à l'eau se rencontre d'ailleurs dans toutes les autres combinaisons où le principe inflammable est intimement & abondamment uni; c'est par cette raison que l'acide vitriolique ne peut former de vrai soufre avec le phlogistique, à moins qu'il ne soit dépouillé de toute eau surabondante. Ce caractère de siccité & d'éloignement pour s'unir à l'eau, que conserve le principe du feu dans toutes ses combinaisons, est ce qui a déterminé Beccher à le regarder comme un principe sec, de nature terreuse, & à le nommer *terre inflammable*, en opposant en quelque sorte ses propriétés à celles de l'eau. Il seroit question de savoir si l'eau n'étant fluide & humide qu'autant qu'elle est pénétrée d'une certaine quantité de feu libre, & paroissant lorsqu'elle est absolument privée de toute chaleur, aussi sèche & aussi solide que les substances que l'on peut appeler terreuses, Beccher est bien fondé à faire une distinction de ce qu'il nomme qualité sèche & terreuse, d'avec ce qu'il regarde comme humide & aqueux; ce qu'il y a de certain, c'est que le feu & l'eau, quoique peut-être essentiellement aussi secs l'un que l'autre, sont néanmoins d'une nature très différente, & ont surtout infiniment peu de disposition à s'unir & à se combiner intimement ensemble.

Lorsqu'on décompose le soufre par la combustion, son acide s'empare avidement de l'humidité à mesure qu'il devient libre; mais comme il arrive souvent que tout son phlogistique ne se brûle point, surtout lorsque la combustion est lente, il en reste encore une petite portion unie à l'acide aqueux. Cette petite quantité de phlogistique ne tient que très-foiblement alors à l'acide sulfureux, & s'en sépare facilement sans le secours du feu, & par la seule exposition à l'air. Mais tant qu'elle est unie à l'acide, elle suffit pour lui donner des propriétés bien différentes de celles qu'il a lorsqu'il est pur; elle le rend infiniment plus volatil, elle lui communique une odeur si vive & si pénétrante, qu'on ne peut la

supporter un instant sans courir le risque d'être suffoqué; enfin elle rend cet acide, qu'on nomme alors *acide sulfureux volatil*, infiniment plus foible, c'est-à-dire, qu'elle diminue considérablement l'adhérence qu'il peut contracter avec les corps quelconques.

Il est à remarquer que quoique l'acide vitriolique ait toujours une très-grande affinité avec le phlogistique, la présence de l'eau empêche toujours ces deux substances de contracter ensemble une union intime. De-là vient que lorsque l'on combine l'acide vitriolique avec des matières inflammables, il ne se forme point de vrai soufre, même dans les liqueurs & par la voie humide; mais il faut toujours qu'alors les choses se passent de manière que l'acide vitriolique & le principe inflammable se séparent de toute eau surabondante, pour contracter ensemble cette union intime d'où résulte le soufre parfait.

Le phlogistique a aussi une très-grande affinité avec l'acide nitreux; il paroît même en avoir davantage avec cet acide qu'avec le vitriolique, comme on le verra par les faits suivans. Car premièrement, la volatilité de l'acide nitreux, sa couleur, son odeur, sa force moindre que celle de l'acide vitriolique, enfin son inflammabilité & sa décomposition totale par l'inflammation prouvent que le phlogistique entre lui-même dans la composition de cet acide, & est une de ses parties constituantes. Stahal & la plupart des Chimistes pensent même avec beaucoup de vraisemblance, que ce n'est que par ce principe, que l'acide nitreux diffère du vitriolique.

En second lieu, l'acide nitreux agit en général plus fortement que le vitriolique, sur tous les composés qui contiennent le principe inflammable, & leur enlève plus efficacement ce principe, comme on l'observe singulièrement dans les dissolutions métalliques. Il paroît d'ailleurs que l'acide nitreux se comporte à peu près comme le vitriolique dans ses combinaisons avec une quantité de phlogistique surabondante à sa composition; mais il s'y trouve des différences que l'on doit attribuer au principe inflammable qui fait partie de sa combinaison; il ne peut, de même que l'acide vitriolique, s'unir de la manière la plus intime avec le phlogistique des corps, que dans l'état de siccité parfaite; il se forme alors une espèce de soufre que l'on peut nommer soufre nitreux, qui à cause du phlogistique déjà contenu dans l'acide, est d'une si grande inflammabilité, qu'il prend feu à mesure qu'il se forme, & que jusqu'à présent du moins, on n'a pu l'avoir seul, & non enflammé, état dans lequel on obtient facilement le soufre vitriolique.

Lorsque l'acide nitreux contient de l'eau surabondante, il ne laisse pas d'agir aussi très-puissamment sur le phlogistique de la plupart des corps; mais il n'en résulte point d'inflammation, à moins que dans l'acte même de la combinaison, l'acide & le phlogistique ne puissent se mettre l'un & l'autre dans l'état de siccité : faute de cette circonstance, il ne se fait qu'une union superficielle & foible de ces deux substances. L'acide nitreux aqueux se charge à la vérité du phlogistique par surabondance, ce qui augmente beaucoup sa couleur, son

odeur & sa volatilité ; on a des exemples bien sensibles de ces effets dans les dissolutions de presque toutes les matières métalliques, telles que le fer, le cuivre, le zinc, l'étain, &c. par l'acide nitreux; mais alors ce phlogistique ne tient que foiblement à l'acide, à cause de la présence de l'eau, de même que dans l'acide sulfureux volatil, & s'en sépare aussi sans le secours du feu, & par la simple exposition à l'air.

Il est à remarquer à ce sujet, que quoique l'acide nitreux aqueux soit vraisemblablement capable de se charger ainsi par surabondance d'une plus grande quantité de phlogistique, que l'acide vitriolique, on n'observe point cependant que l'acide nitreux ainsi phlogistiqué soit aussi différent de l'acide nitreux dans son état naturel, que l'acide vitriolique sulfureux, l'est de l'acide vitriolique pur ; mais il est facile de voir que cela ne vient que de ce que l'acide nitreux dans son état naturel, contient déjà assez de phlogistique principe, pour avoir jusqu'à un certain point toutes les propriétés d'un acide phlogistiqué, & que par conséquent ces qualités doivent rester les mêmes, & peuvent seulement devenir plus sensibles par une surabondance de phlogistique ; au lieu que l'acide vitriolique dans son état de pureté ne contenant point de phlogistique, ou du moins n'en contenant point sensiblement, doit passer de l'apparence d'un acide uni au principe inflammable, lorsque d'acide pur il devient acide sulfureux volatil, ce qui fait une différence du tout à rien ; au lieu que ces changemens dans l'acide nitreux, ne font qu'une différence du plus au moins. Cela paroît même une des meilleures preuves que nous ayons de la présence du phlogistique comme principe & partie constituante dans l'acide nitreux.

L'acide du sel commun ayant de l'odeur, de la couleur, & surtout une très-grande volatilité, semble pourvu de toutes les propriétés d'un acide uni au principe inflammable : cependant nous ne voyons pas qu'il ait la même disposition que les acides vitriolique & nitreux, à se combiner avec ce principe, ni d'une manière intime, ni même d'une manière superficielle ; au contraire il refuse d'agir sur plusieurs substances inflammables, telles que les huiles ; il agit plus foiblement sur les métaux, leur enlève moins leur principe inflammable, & y tient plus fortement que les deux autres acides minéraux. Enfin nous ne connoissons aucune combinaison directe de l'acide marin avec le phlogistique, aucun *soufre marin* ; car le phosphore de Kunckel que de grands Chimistes & surtout Stahal, ont cru tel, ne l'est point. Quelle est donc la raison de ces propriétés, en quelque sorte contradictoires ? Nous connoissons trop peu la vraie nature de l'acide marin, & le principe qui le distingue des autres acides, pour être en état de rien dire de bien satisfaisant sur cela. Suivant Becher, c'est la terre mercurielle qui spécifie & caractérise l'acide marin. Ce seroit donc, dans cette supposition, cette terre qui empêcheroit cet acide de s'unir au phlogistique ; mais il paroît d'un autre côté, tant par les propriétés de l'acide marin, que par celles des métaux qu'on suppose contenir aussi la terre mercurielle, qu'elle a plusieurs des propriétés du phlogisti-

que. Ne feroit elle donc, comme Henckel femble porté à le croire, que le phlogiftique lui-même, mais modifié d'une manière particulière, ce qui changeroit fa nature jufqu'à un certain point? Attendons du temps, de l'expérience & de l'avancement de la Chimie, de nouvelles lumieres fur cette matière, encore jufqu'à préfent fi obfcure.

Les alkalis fixes montrent dans beaucoup d'expériences, une affez grande difpofition à fe combiner avec le phlogiftique; leurs propriétés indiquent même que ce principe entre dans leur compofition; cependant il paroît qu'ils ont en général moins d'affinité avec le principe inflammable, que les acides vitriolique & nitreux, & même que les terres métalliques. On n'a point encore examiné fuffifamment les phénomènes qu'ils préfentent avec les matières inflammables. Dans certains cas, ils acquièrent une odeur très-vive, très pénétrante, & une extrême volatilité, comme lorfqu'ils fe changent en alkali volatil, ce qui arrive, comme on le fait, en les combinant & diftillant avec des matières graffes; dans d'autres cas, ils fe faturent d'une matière inflammable avec laquelle ils paroiffent affez intimement combinés, fans acquérir autant d'odeur & de volatilité que les alkalis volatils; cela arrive lorfqu'on les calcine dans des vaiffeaux clos avec des matières charbonneufes, comme lorfqu'on fait l'alkali favonneux pour le bleu de Ruffie. En feroit-il de ces deux combinaifons de l'alkali avec le principe inflammable, comme de celles des acides vitriolique & nitreux avec ce même principe?

Le phlogiftique paroît, comme on l'a vu, avoir beaucoup de difpofition à s'unir aux matières sèches & terreufes, & à y adhérer fortement. Mais malgré cette difpofition, on ne peut pas à beaucoup près, faire cette combinaifon à volonté, c'eft-à-dire, en telle quantité qu'on juge à propos, & en prenant le principe inflammable dans un corps quelconque. On ne fait s'il quitteroit l'acide vitriolique ou les matières métalliques, pour s'unir avec une fimple terre; il n'y a pas lieu de le préfumer, à moins que ce ne fût par des procédés recherchés, & peut être fort laborieux. Ce qu'il y a de certain, c'eft que quoique ces fortes de recherches foient très-intéreffantes, attendu qu'elles tiennent de fort près à la théorie de la compofition des métaux qui ne paroiffent formés que de terre & de phlogiftique, elles n'ont pas été faites, ou du moins ce que les chimiftes ont pu faire fur cela n'a point été publié & expofé clairement jufqu'à préfent.

Plufieurs efpèces de terres, furtout celles dont les parties font naturellement très-fines & très-divifées, telles que font les terres calcaires, & encore mieux les terres argilleufes, paroiffent les plus propres à s'unir au principe inflammable; & le phlogiftique dans l'état huileux & fuligineux ou de vapeurs, femble de fon côté le plus difpofé à s'unir avec ces terres: auffi lorfque des terres calcaires & argilleufes ont été mêlées avec des matières graffes, & qu'elles font enfuite expofées à l'action du feu dans les vaiffeaux clos, elles retiennent une bonne partie du phlogiftique de ces matières qui y eft très-adhérent, leur communique différentes couleurs, particulière-

ment des nuances d'un noir qui ne peut en être séparé que par une longue calcination à feu ouvert. On voit dans le mémoire de M. Macquer sur les argiles, que quand on expose ces sortes de terres au grand feu, quoique plusieurs d'entre elles soient naturellement très blanches, & que d'autres deviennent très-blanches à une chaleur médiocre, elles prennent toutes des couleurs lorsqu'elles sont poussées au grand feu, apparemment par le contact des vapeurs phlogistiques, & que ces couleurs qui sont noirâtres, grises, jaunes, verdâtres ou bleuâtres, restent opiniâtrément sans qu'il soit possible de les enlever.

Les charbons des matières végétales & animales, ne sont autre chose que des combinaisons singulières de la partie terreuse de ces corps organisés avec le principe inflammable de leurs huiles, de leurs graisses. Toutes les propriétés du charbon nous indiquent que quoique le phlogistique y soit dans un état de très-facile combustibilité, il y est cependant adhérent d'une manière très-fixe, puisque les charbons peuvent soutenir la plus grande violence du feu dans les vaisseaux clos, sans souffrir la moindre altération, & sans perdre la moindre partie de leur principe inflammable.

Ce principe n'est cependant point tellement adhérent à la terre des charbons, qu'il ne puisse la quitter pour se combiner avec d'autres substances, avec lesquelles il a une plus grande affinité, par exemple, avec les acides vitriolique, nitreux & phosphorique, & avec les terres métalliques; ainsi en traitant des charbons quelconques au grand feu dans les vaisseaux clos avec quelqu'une de ces substances, ces charbons se décomposent, & leur phlogistique s'en sépare pour se combiner avec celle de ces substances qu'on lui présente, & forme avec elle un nouveau composé inflammable; du soufre commun, par exemple, avec l'acide vitriolique, du soufre nitreux avec l'acide nitreux, du phosphore avec l'acide phosphorique, enfin des métaux avec les terres métalliques. Le charbon est par cette raison une des substances inflammables les plus propres à transmettre le phlogistique à d'autres substances, & est aussi fort employé pour cela dans les opérations chimiques.

C'est surtout dans les matières métalliques, que les propriétés du phlogistique sont sensibles & marquées. La décomposition & la recomposition de tous les métaux imparfaits & de tous les demi-métaux, par la soustraction & la restitution du principe inflammable, ne laissent d'abord aucun lieu de douter que ce principe ne soit une de leurs parties constituantes essentielles : c'est-là une de ces vérités chimiques qu'on peut regarder comme parfaitement démontrées.

On peut enlever le principe inflammable de toutes ces matières métalliques, par le moyen général qui sert à l'enlever à tous les corps combustibles, c'est-à-dire, par la combustion avec le concours de l'air; car sans cette condition le phlogistique des métaux, même les plus combustibles, ne se brûle pas plus que celui des charbons dans les vaisseaux clos.

Tous les acides minéraux, & même l'action combinée de l'air & de l'eau, sont capables de dépouiller aussi les métaux de leur principe

inflammable ; cela se fait alors sans aucune combustion.

Les métaux calcinés, réduits en chaux ou terres par l'un ou l'autre de ces moyens, ou plutôt les terres métalliques sont susceptibles de se recombiner avec le phlogistique, & de reprendre toutes les propriétés métalliques aussi par plusieurs moyens, c'est-à-dire, par la fusion avec des matières charbonneuses, ou avec d'autres matières inflammables qui se convertissent en charbon pendant l'opération ; c'est là la manière ordinaire de recomposer les métaux : les terres métalliques peuvent reprendre aussi du phlogistique par la simple application de ce principe réduit en vapeurs, ou même par la voie humide, en les traitant avec du foie de soufre, avec des huiles, *&c.* Mais il est essentiel d'observer à ce sujet, que le phlogistique ne paroît néanmoins être dans les métaux, de même que dans les soufres & dans les charbons, que dans l'état de siccité parfaite, comme l'indiquent toutes les propriétés des métaux ; ainsi si leurs terres sont susceptibles de se recombiner avec le principe inflammable, même par la voie humide dans certaines circonstances, il faut absolument que la combinaison humide du phlogistique se décompose elle-même dans ces occasions-là, & que ce principe se sépare de toute humidité pour se combiner du moins d'une manière intime avec les chaux métalliques, & les réduire en vrais métaux. Il en est de cette réduction comme de la production du soufre par la voie humide.

Comme la calcination & la réduction des métaux se fait par la soustraction & la restitution du seul principe inflammable, on peut en comparant les propriétés des métaux avec celles de leurs chaux, acquérir des preuves démonstratives de plusieurs des propriétés essentielles du phlogistique que nous avons énoncées au commencement de cet article.

Les chaux métalliques sont en général, plus dures, plus solides, plus fixes, moins denses, moins fusibles, moins opaques que les métaux ; il est donc évident que toutes ces qualités plus ou moins fortes dans les métaux, ne sont dûes qu'au seul phlogistique. Il est certain d'ailleurs que plus les terres des métaux sont dépouillées de ce principe, & moins elles sont dissolubles par les acides ; d'où il suit que le phlogistique sert d'intermède pour la dissolution des terres métalliques dans les acides, à cause de la grande affinité qu'il a lui même avec ces dissolvans. Voici quelques exemples particuliers de ce qu'on vient d'avancer ici en général.

Le plomb & l'étain sont des métaux très-mous ; cependant lorsque le plomb est calciné & fondu ensuite, il en résulte un verre beaucoup plus dur que ne l'est le plomb. L'étain qui se calcine encore plus complettement que le plomb, se change facilement en une terre blanche dont les parties, quoique très-fines, ont assez de dureté pour qu'on s'en serve à polir, & même à user des corps très-durs, tels que l'acier, les verres & autres.

Les demi-métaux les plus volatils, tels que le régule d'antimoine & le zinc, laissent, après qu'on a brûlé leur principe inflammable, des terres absolument fixes, & qui résistent à la plus grande violence du feu, sans qu'aucune de leurs parties se volatilise.

Le régule d'antimoine & encore plus l'étain, se fondent à une très-douce chaleur; cependant les terres de ces métaux parfaitement calcinées, sont mises avec juste raison, au nombre des corps les plus réfractaires de la nature.

A l'égard de la densité, de l'opacité & de la ductilité que les métaux doivent au phlogistique, ces trois propriétés qui dérivent de la même cause, sont visiblement dûes à la manière particulière dont les parties du phlogistique s'arrangent avec celles des terres métalliques. Elles semblent indiquer que les parties primitives, intégrantes de cette substance, quoiqu'elles soient peut-être les plus petits de tous les atômes imaginables, sont essentiellement très-denses & très-opaques; mais il faut de plus, pour qu'elles donnent ces qualités dans un degré si éminent, aux métaux, qu'elles remplissent fort exactement les intervalles que les parties intégrantes des terres métalliques laissent nécessairement entr'elles. Ces dernières propriétés du phlogistique semblent favoriser assez le sentiment de Beccher & de Stahal qui le regardent comme une substance de nature terreuse, mais dont les parties sont infiniment petites, point du tout, ou du moins très-peu cohérentes entr'elles, & plus propres qu'aucune autre substance, à prendre ce mouvement rapide dans lequel consistent tous les effets du feu; ou plutôt c'est la seule substance qui soit susceptible de prendre ce mouvement ignée.

Quoique le phlogistique montre dans toutes les expériences de chimie une répugnance singulière à s'unir avec l'eau & même avec les substances qui contiennent de l'eau, nous le voyons cependant combiné avec ce principe dans les huiles, les résines, les graisses, en un mot, dans toutes les substances inflammables des règnes végétal & animal. On ne peut douter d'une part, que toutes ces matières ne contiennent de l'eau; car on en retire dans leur analyse: & d'une autre part, leur inflammabilité prouve suffisamment que le principe inflammable est aussi une de leurs parties constituantes; ainsi il est bien certain que ces deux principes peuvent faire ensemble partie d'un même composé. Mais il y a lieu de croire qu'ils ne sont point unis directement l'un à l'autre dans les composés huileux, mais par l'intermède d'une substance terreuse ou plutôt acide; car il est certain d'une part que le phlogistique s'unit bien plus facilement aux terres & aux acides qu'à l'eau; & d'une autre part, qu'on retire de la terre & de l'acide dans l'analyse de toutes les matières huileuses.

Comme les huiles sont des corps beaucoup plus composés que les soufres, les métaux & les charbons, le phlogistique présente quelques phénomènes différens dans les matières huileuses que dans les autres corps inflammables: il y est d'abord moins adhérent & dans un état de plus facile combustion; d'ailleurs lorsqu'on l'en dégage par l'inflammation, il est toujours accompagné de plusieurs des principes de l'huile qu'il enlève avec lui, c'est-à-dire, de son acide, de son eau & de sa terre principes; & le tout ensemble forme la flamme huileuse. Dans cette combustion même tout le phlogistique ne se dissipe pas; il y en a une partie qui se fixe & adhere d'une manière beaucoup plus inti-

me avec la terre de l'huile, formant avec elle une matière noire, très-fixe & infiniment moins combustible que l'huile qu'on nomme noir de fumée : c'est une sorte de matière charbonneuse que Stahal regarde comme le phlogistique presque pur.

Il est à observer au sujet de cette fuliginosité par laquelle les corps inflammables huileux diffèrent de tous les autres corps inflammables, qu'elle est beaucoup plus ou moins abondante, suivant la nature des huiles, & surtout suivant la manière plus ou moins prompte & active dont elles brûlent; en général, plus elles brûlent promptement & avec force, & moins il en résulte de matière fuligineuse; en sorte que peut-être si une huile étoit réduite toute en vapeurs, lorsqu'on l'enflamme, elle brûleroit en un instant sans fuliginosité.

Lorsqu'on décompose les huiles sans combustion & par la distillation, il arrive aussi quelque chose d'à peu près semblable. Le principe inflammable de la portion d'huile décomposée se porte sur la partie terreuse & fixe de l'huile, s'unit très-intimement avec elle, & forme une matière charbonneuse; c'est de cette manière que se font en général tous les charbons.

L'huile est propre à transmettre le phlogistique à toutes les substances susceptibles de s'unir avec lui; mais il faut toujours, pour les combinaisons intimes, telles que celles des soufres & des métaux, que l'eau, principe de l'huile, soit exactement séparée; il en est de même du noir de fumée & du charbon; quoique ces matières proviennent de l'huile même, leur phlogistique n'est jamais dans son état de combinaison parfaite, à moins qu'elles ne soient dans une siccité absolue.

Les esprits ardens & les esprits recteurs des substances végétales & animales, doivent être mis aussi au nombre des composés dans la combinaison desquels entre en même temps le principe inflammable & le principe aqueux; car ces substances sont très-inflammables & en même temps miscibles avec l'eau; d'ailleurs on en retire de l'eau lorsqu'on les décompose. Le phlogistique de ces substances est néanmoins dans un état fort différent de celui des huiles; car leur flamme est moins lumineuse, & d'ailleurs elle n'est accompagnée d'aucune fuliginosité. Il y a lieu de croire que ces différences viennent de ce que ce principe est uni plus directement à l'eau dans ces esprits que dans les huiles; quelques Chymistes pensent même que dans les esprits ardens le phlogistique est uni à l'eau seule, & par conséquent sans intermède : ce qu'il y a de certain, c'est que l'acide est en bien moindre quantité & beaucoup moins sensible dans ces liqueurs spiritueuses inflammables que dans les huiles proprement dites, & qu'on les rapproche de la nature des huiles, ou même qu'on les transforme en véritables huiles, en les traitant avec des acides.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit des propriétés du phlogistique, que c'est un principe sec, volatil, très-susceptible de prendre le mouvement ignée capable de se combiner avec les principes primitifs, tels que la terre & l'eau, mais beaucoup plus difficilement avec cette dernière; qu'il entre dans la composition d'une infinité de corps auxquels il donne la propriété d'être

tre inflammables; qu'il peut passer d'une combinaison dans une autre; qu'il est identique ou toujours le même dans quelque composé que ce soit, de même que tous les autres principes. Stahal pense que le phlogistique n'est point élastique; & en effet on ne remarque point d'élasticité dans la plûpar des vapeurs inflammables où ce principe paroît être presque pur; elles détruisent au contraire l'élasticité de l'air.

Jusqu'à présent il a été impossible d'avoir le principe inflammable absolument seul & pur, & s'il n'est autre chose que la matière même du feu élémentaire, il est évident qu'on ne l'obtiendra jamais autrement qu'on ne l'a eu jusqu'à présent; c'est-à-dire, en feu actuel & brûlant, en rassemblant les rayons du soleil, *&c.* Il paroît néanmoins que dans plusieurs occasions le phlogistique se manifeste sans inflammation, sinon absolument simple & pur, du moins dans un degré de pureté & de simplicité assez considérables. Stahal croit, comme nous avons l'avons déjà dit, que la fumée des huiles ou le noir de fumée est le phlogistique presque pur. Il est vrai que cette matière semble être un des corps combustibles les plus simples; mais sa grande fixité & son peu de combustibilité prouvent d'un autre côté que le phlogistique est uni très-intimement dans ce corps à une quantité considérable de matière terreuse très-fixe, capable par conséquent de masquer beaucoup plusieurs de ses propriétés essentielles. Il paroît donc qu'on peut regarder comme un phlogistique encore plus simple, plus abondant & plus libre, les vapeurs très-volatiles & non enflammées qui s'exhalent dans certaines occasions de plusieurs corps combustibles. Telles sont, par exemple, les vapeurs du soufre réduit en foie de soufre, surtout lorsqu'on le précipite par un acide, ou qu'on le chauffe à sec par une chaleur douce, incapable de faire prendre feu au soufre; telles sont aussi les vapeurs des charbons de toute espèce, lorsqu'ils ne brûlent que foiblement & lentement, parce qu'alors une bonne partie du principe inflammable de ces charbons s'exhale sans être enflammée. Les vapeurs subtiles qui se dégagent des matières qui subissent les fermentations spiritueuse & putride, de même que celles qui circulent dans les mines & les lieux souterreins, que l'on nomme *moffettes*, paroissent aussi de même genre & de même nature. Toutes ces vapeurs se ressemblent en ce que lorsqu'elles n'ont point la liberté de se dissiper en plein air, elles ont la propriété d'absorber l'air ou d'en détruire l'élasticité, d'agit subitement sur le cerveau & le genre nerveux des hommes & des animaux auxquels elles causent l'ivresse, l'étourdissement, la suffocation, la syncope & la mort. Ces mêmes exhalaisons sont toutes susceptibles de s'enflammer en un instant, & suivant les circonstances, avec une explosion plus ou moins forte, lorsqu'elles sont accumulées & resserrées dans un endroit dans lequel on introduit quelque matière allumée. Il y a donc beaucoup d'analogie entre toutes ces vapeurs; elles ne proviennent toutes que de corps abondans en principes inflammables; elles sont inflammables elles-mêmes; enfin quand elles se portent sur quelque corps propre à se combiner facilement avec le phlo-

giſtique, tels que ſont, par exemple, les chaux métalliques peu déphlogiſtiquées, elles y adhèrent très-promptement & très-facilement. Il ſemble donc qu'on peut préſumer, d'après tous ces faits, que ces ſortes d'émanations ne ſont que le principe inflammable preſque pur, & qui n'eſt lié que très-foiblement avec une petite quantité de quelque autre principe.

Telles ſont les principales propriétés de ce principe devenu ſi important & ſi eſſentiel à connoître dans la chimie, depuis les découvertes de Beccher, de Stahl, de Geoffroy & des meilleurs Chimiſtes modernes.

PHLOGOSE; ſubſtantif féminin. Inflammation interne ou externe, ardeur, chaleur contre nature ſans tumeur.

PHLYACOGRAPHIE; ſubſtantif féminin. Nom que donnoient les anciens à une imitation gaie & burleſque de quelque pièce grave & ſérieuſe, & particulièrement d'une tragédie tournée ſur le ton d'une pièce comique. La parodie eſt une eſpèce de phlyacographie.

PHLYCTENE; ſubſtantif féminin & terme de Chirurgie. On appelle ainſi de petites puſtules ou véſicules qui paroiſſent en grande quantité ſur la peau : elles contiennent ordinairement une ſéroſité âcre ou ſanie ſéreuſe, jaunâtre, blanchâtre ou ſanguinolente.

PHOCAS, Empereur ou plutôt Tyran d'Orient, nâquit en Calcédoine d'une famille qui n'avoit rien d'illuſtre. Il uſurpa le Trône Impérial en 694, après avoir fait maſſacrer l'Empereur Maurice & ſes enfans. L'uſurpateur ſacrifia ſes intérêts à ſes ombrages; il envoya dans toutes les grandes villes des eſpions pour ſavoir ce qu'on diſoit de lui; & comme on n'en pouvoit pas dire de bien, on voyoit arriver tous les jours à Conſtantinople des hommes chargés de chaînes que le Tyran immoloit à ſa cruauté. Cependant Choſroès ſe préparoit à venger la mort de Maurice ſon bienfaiteur. L'Empire étoit ravagé de tous côtés, mais de tous les ennemis de Phocas les Perſes étoient ceux qui l'inquiétoient le plus : il gagna Narſés un de leurs Généraux, qui ſéduit par ſes promeſſes, eut l'imprudence de ſe rendre à Conſtantinople. Dès qu'il y fut arrivé, le barbare le fit bruler vif. Le peuple ne pouvoit plus ſupporter un joug ſi tyrannique; Héraclius, Gouverneur d'Afrique, conſpira contre ce monſtre. Il lui ôte le Trône & lui fait trancher la tête en 710. Un moment avant de le conduire au ſupplice, Héraclius lui dit : *Malheureux, n'avois-tu uſurpé l'Empire que pour faire tant de maux au peuple ?* Cet impudent lui répondit : *gouverne le mieux.* Ainſi périt ce ſcélérat couronné, cet homme ſans religion, ſans humanité, ſans pudeur & ſans remors. Il étoit d'une diſſolution que rien ne pouvoit arrêter & qui coûta ſouvent la vie à ceux dont il enlevoit les femmes. Sa figure répondoit à ſes mœurs & tout en lui étoit horrible.

PHOCAS, ou PHOQUE, ou VEAU MARIN; ſorte d'animal amphibie qui a la tête ronde comme l'homme, le muſeau large comme la loutre, les yeux grands & placés haut, peu ou point d'oreilles externes, ſeulement deux trous auditifs aux côtés de la tête, des mouſtaches autour de ſa gueule, des dents aſſez ſemblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée,

le cou bien deſſiné, le corps, les mains & les pieds couverts d'un poil court & aſſez rude, point de bras ni d'avant bras apparens; mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts & terminés par cinq ongles; deux pieds ſans jambes tout pareils aux mains, ſeulement plus larges & tournés en arrière comme pour ſe réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés, le corps alongé comme celui d'un poiſſon, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, ſans hanches, ſans croupe & ſans cuiſſes au - dehors; animal d'autant plus étrange qu'il paroît fictif, & qu'il eſt le modèle ſur lequel l'imagination des Poétes enfanta les Tritons, les Sirènes, & ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poiſſon; & le Phoque règne en effet dans cet empire muet par ſa voix, par ſa figure, par ſon intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui ſont communes avec les habitans de la terre, ſi ſupérieures à celles des poiſſons, qu'ils ſemblent être non-ſeulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent; auſſi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domeſtiques, ne laiſſe pas d'être ſuſceptible d'une ſorte d'éducation; on le nourrit en le tenant ſouvent dans l'eau, on lui apprend à ſaluer de la tête & de la voix, il s'accoutume à celle de ſon maître, il vient lorſqu'il s'entend appeler, & donne pluſieurs autres ſignes d'intelligence & de docilité.

Il a le cerveau & le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les ſens auſſi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conſéquent le ſentiment auſſi vif, & l'intelligence auſſi prompte; l'un & l'autre ſe marquent par ſa douceur, par ſes habitudes communes, par ſes qualités ſociales, par ſon inſtinct très-vif pour ſa femelle, & très-attentif pour ſes petits, par ſa voix plus expreſſive & plus modulée que celle des autres animaux; il a auſſi de la force & des armes, ſon corps eſt ferme & grand, ſes dents tranchantes, ſes ongles aigus; d'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, ſur tous ceux qu'on voudroit lui comparer; il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poiſſon; il habite également l'eau, la terre & la glace; il eſt avec le morſe le ſeul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le ſeul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le ſeul par conſéquent qui puiſſe ſe paſſer de reſpirer, & auquel l'élément de l'eau ſoit auſſi convenable, auſſi propre que celui de l'air; la loutre & le Caſtor ne ſont pas de vraies amphibies, puiſque leur élément eſt l'air; & que n'ayant pas cette ouverture dans la cloiſon du cœur, ils ne peuvent reſter longtemps ſous l'eau, & qu'ils ſont obligés d'en ſortir ou d'élever leur tête au-deſſus pour reſpirer.

Mais ces avantages qui ſont très-grands, ſont balancés par des imperfections qui ſont encore plus grandes. Le veau marin eſt manchot ou plutôt eſtropié des quatre membres, ſes bras, ſes cuiſſes & ſes jambes ſont preſque entièrement enfermés dans ſon corps; il ne ſort au dehors que les mains & les pieds, leſquels ſont à la vérité tous diviſés en cinq doigts; mais ces doigts ne ſont pas mobiles ſéparément les uns des autres, étant réunis par une

forte membrane, & ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains & des pieds, des espèces d'instrumens faits pour nager & non pour marcher; d'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner comme un reptile, & par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différens points d'appui, & avancer ainsi par la réaction du terrein, le phoque demeureroit gissant au même lieu, sans sa gueule & ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir, & il s'en sert avec tant de dextérité qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher & même sur un glaçon, quoique rapide & glissant. Il marche aussi beaucoup plus vîte qu'on ne pourroit l'imaginer, & souvent quoique blessé il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux; leur climat naturel est le nord, quoiqu'ils pussent vivre aussi dans les zones tempérées, & même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe & jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers Méridionales de l'Afrique & de l'Amérique, mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers Septentrionales de l'Asie, de l'Europe, & de l'Amérique, & on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, *&c.* Il paroît seulement que l'espèce varie, & que selon les différens climats elle change pour la grandeur, la couleur & même pour la figure.

Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île & à quelque distance du continent; elles se tiennent assises pour les alaiter, & les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager & à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, & leur éducation est bientôt achevée: d'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence & beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident & se secourent mutuellement; les petits reconnoissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse: ils entendent sa voix, & dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. On ignore combien de temps dure la gestation; mais à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie & aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois, & l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue. M. de Buffon est même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans & davantage; car on sait que les cétacées en général vivent bien plus long-temps que les animaux quadrupèdes, & comme le

phoque fait une nuance entre les uns & les autres, il doit participer de la nature des premiers, & par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué : dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à-peu-près comme le miaulement d'un chat ; les petits qu'on enleve à leur mère miaulent continuellement, & se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent & font tous leurs efforts pour mordre & se venger ; en général, ces animaux sont peu craintifs, même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer ; ils sortent de l'eau dans la tempête ; & quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, & ils vont à terre s'amuser de l'orage & recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, & que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que quand on les poursuit ils lâchent leurs excrémens, qui sont jaunes & d'une odeur abominable ; ils ont une quantité de sang prodigieuse, & comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont par cette raison d'une nature lourde & pesante ; ils dorment beaucoup & d'un sommeil profond ; ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, & on peut les approcher sans les éveiller ; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parcequ'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête ; ils se jettent à la mer & sont perdus pour le chasseur : mais comme on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parcequ'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton & de perche : ils sont très-durs & très-vivaces ; » ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire ; car quoiqu'ils » soient mortellement blessés, qu'ils » perdent presque tout leur sang » & qu'ils soient même écorchés, » ils ne laissent pas de vivre encore, & c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler » dans leur sang. C'est ce que nous » observâmes à l'égard de celui que » nous tuâmes, & qui avoit huit » pieds de long, car après l'avoir » écorché & dépouillé même de » la plus grande partie de sa graisse, » cependant & malgré tous les » coups qu'on lui avoit donné sur » la tête & sur le museau, il ne » laissoit pas de vouloir mordre » encore ; il saisit même une demi-pique qu'on lui présenta avec » autant de vigueur que s'il n'eût » point été blessé ; nous lui enfonçâmes après cela une demi-pique » au travers du cœur & du foie, » d'où il sortit encore autant de » sang que d'un jeune bœuf » *Recueil des voyages du nord, tome II, page 117 & suiv.* Au reste, la chasse, ou si l'on veut la pêche de ces animaux n'est pas difficile & ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger ; la peau fait une bonne fourrure ; les Américains s'en servent pour faire des ballons qu'il remplissent d'air, & dont ils se servent comme de ra-

deaux : on tire de leur graiſſe une huile plus claire & d'un moins mauvais goût que celle du marſouin & des autres cétacées.

PHOCÉE ; nom d'une ancienne & fameuſe ville de l'Ionie, ſituée ſur la côte de l'Aſie mineure. C'eſt de là que vinrent les Phocéens qui bâtirent Marſeille, & pluſieurs autres villes où ils portèrent les ſciences & le commerce de leur pays.

PHOCÉENS, ENNE ; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Phocée.

PHOCIDE ; contrée de la Grèce, entre la Béotie & la Locride. Elle avoit anciennement des frontières plus reculées, puiſque Strabon, dit qu'elle étoit bornée au nord par la Béotie, mais qu'elle s'étendoit d'une mer à l'autre ; c'eſt-à-dire, depuis le golfe de Corinthe, juſqu'à la mer d'Eubée. Si nous nous en rapportons à Denis le Périégete, la Phocide s'eſt autrefois étendue juſqu'aux Thermopyles, ce qui néanmoins fut de courte durée.

Deucalion commença à regner dans la Phocide, autour du mont Parnaſſe, du temps de Cecrops. Les Phocidiens formèrent enſuite une république, en changeant leurs chefs ſelon les occaſions. Leur pays avoit pour principaux ornemens le Temple de Delphes & le mont Parnaſſe.

Les Phocidiens s'aviſèrent de labourer des terres conſacrées à Apollon, ce qui étoit les profaner. Auſſi-tôt les peuples d'alentour crièrent au ſacrilège, les uns de bonne foi, les autres pour couvrir d'un pieux prétexte leurs vengeances particulières. La guerre qui ſurvint à ce ſujet, s'appela *ſacrée*, comme entrepriſe par un motif de religion.

On déféra les profanateurs aux Amphictyons, qui compoſoient les états généraux de la Grèce, & qui s'aſſembloient tantôt aux Thermopyles, tantôt à Delphes. L'affaire ayant été portée à leur tribunal, on déclara les Phocidiens ſacrilèges, & on les condamna à une groſſe amende. Un d'entr'eux nommé *Philomele*, homme audacieux & fort accrédité, les révolta contre ce decret. Il prouva par des vers d'Homere, qu'anciennement la ſouveraineté du Temple de Delphes appartenoit aux Phocidiens ; il fallut ſoutenir la révolte par les armes : on leva de part & d'autre des troupes.

Les Phocidiens s'aſſurèrent du ſecours d'Athènes & de Sparte, & ne ſe promirent pas moins que d'abattre l'orgueil de Thebes, qui s'étoit montrée la plus ardente à pourſuivre le jugement. Les premiers avantages qu'ils remportèrent ne ſervirent pas peu à fortifier cette eſpérance. Mais bientôt les fonds néceſſaires pour les dépenſes de la guerre ayant manqué, ils y ſuppléèrent par un nouveau ſacrilège.

Philomèle avoit eu aſſez de religion pour ne pas toucher au Temple de Delphes. Onomarque & Phayllus qui lui ſuccéderent dans le commandement, furent moins ſcrupuleux ; ils enlevèrent tous les précieux dons que la piété des Rois & des peuples y avoient conſacrés. Les ſommes qu'ils en retirèrent à pluſieurs fois, montèrent à plus de dix mille talens. Ils trouvèrent ainſi le ſecret de ſoutenir la guerre aux dépens d'Apollon. Les dévots crièrent plus que jamais au ſacrilège. On en vint ſouvent aux mains. La fortune ſe rangea tantôt d'un parti tantôt de l'autre. Les Phocidiens réduiſirent enfin les Thébains à ſe jeter entre les bras de Philippe, qui

se chargea volontiers de mettre les ennemis de Thèbes à la raison.

Ce Prince n'eut qu'à paroître pour terminer une guerre qui duroit depuis dix ans, & qui avoit également épuisé l'un & l'autre parti. Les Phocidiens désespérèrent de résister à un tel ennemi. Les plus braves obtinrent la permission de se retirer dans le Péloponnèse ; le reste se rendit à discrétion, & fut traité fort inhumainement.

Philippe ne sauva que les apparences de ses desseins aux yeux du peuple : il convoqua les Amphictyons, les établit pour la forme souverains Juges de la peine encourue par les Phocidiens ; & sous le nom de ces Juges dévoués à ses volontés, il ordonne qu'on ruinera les villes de la Phocide ; qu'on les réduira toutes en bourgs de soixante feux au plus ; que l'on proscrira les sacrilèges, & que les autres ne demeureront possesseurs de leurs biens qu'à la charge d'un tribut annuel, qui s'exigera jusqu'à la restitution entière des six mille talens enlevés dans le Temple de Delphes. Cela faisoit une somme d'environ six millions d'écus, ou dix-huit millions de livres.

Dans la suite néanmoins les Phocidiens se rétablirent honorablement dans l'esprit des Grecs, parcequ'ils sauvèrent le Temple de Delphes du pillage des Gaulois commandés par Brennus.

PHOCION, disciple de Platon & de Xénocrate, brilla beaucoup dans ces deux écoles par sa vertu & par son esprit. Né avec une éloquence douce, vive, forte, & surtout concise, il faisoit entendre beaucoup de choses en peu de mots : un jour paroissant rêveur dans une assemblée où il se préparoit à parler, on lui en demanda la cause. *Je songe*, répondit-il, *si je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire.* Démosthènes le voyant arriver un jour dans l'assemblée du peuple s'écria : *voilà la hache de mes discours.* En effet, il s'opposa souvent à cet Orateur & presque toujours avec succès. Il étoit aussi zélé que lui pour le bien de la patrie, mais il avoit plus de philosophie & de prudence. Lorsque Démosthène voulut faire prendre les armes contre Philippe, Phocion qui envisageoit la guerre comme la ruine d'Athènes, lui répondit ; *vous voyez bien si nous pouvons faire la guerre, mais vous ne voyez pas si nous pouvons remporter la victoire.* En effet, on ne remarquoit plus parmi les Athéniens ce qui les avoit autrefois fait réussir dans les plus grandes entreprises, ce zéle ardent pour le bien public, ce courage indomptable qui affrontoit tous les périls de la guerre. Phocion réunit ces deux qualités, la science politique, & la valeur guerrière. Pendant qu'il fut en place, il eut toujours en vue la paix, & ne cessa de se préparer à la guerre. Il fut chargé du gouvernement quarante-cinq fois, sans l'avoir brigué, & dans les différentes expéditions qu'il fit à la tête des armées, il vécut avec la modestie d'un simple particulier. Quand il alloit à la campagne, ou qu'il étoit à la tête des troupes, il marchoit toujours nuds pied & sans manteau, à moins qu'il ne fît un froid excessif, de sorte que le soldat disoit : *voilà Phocion habillé, c'est signe d'un grand hiver.* Un homme qui se contentoit de si peu devoit être incorruptible. Philippe & Alexandre tentèrent envain de corrompre sa fidélité. Il empêcha ce dernier de faire la guerre

aux Grecs, & l'engagea à tourner ses armes contre les Perses. Alexandre se rappela ce conseil au milieu de ses conquêtes, & l'en remercia par un présent de cent talens. Phocion le refusa & dit au Député de ce Prince : *puisqu'Alexandre m'a reconnu honnête homme dans la médiocrité de ma fortune, pourquoi voudroit il me tirer de cette médiocrité ?* Tandis qu'il tenoit ce discours, il s'occupoit à laver des herbes auprès d'un puits, & sa femme faisoit du pain. Ce héros modeste, ce citoyen désintéressé ne fut pas plus sensible aux offres que lui fit Antipater, successeur du conquérant Macédonien. Comme il s'obstinoit à les refuser, on lui représenta que s'il n'en vouloit point pour lui, il devoit du moins les accepter pour ses enfans. *Si mes enfans*, répondit il, *doivent me ressembler, ils en auront assez aussi-bien que moi ; & s'ils veulent être débauchés, je ne veux point leur laisser de quoi entretenir leurs débauches.* Phocion étoit trop austère pour plaire longtemps à un peuple aussi frivole que les Athéniens. Ils l'accusèrent de trahison & le déposèrent du généralat. L'illustre opprimé se réfugia vers *Polysparchon*, qui le renvoya pour être jugé par le peuple, son plus cruel ennemi. Ce grand homme fut condamné d'une commune voix à perdre la vie, & lorsqu'il fut conduit au cachot, il y alla avec le même visage qu'il rapportoit d'un combat où il avoit été vainqueur. Quand il fut arrivé à la prison, un de ses amis lui demanda s'il avoit quelque chose à mander à son fils : *oui*, dit-il, *c'est d'oublier l'injustice de mes compatriotes.* Après ces paroles, il prit tranquillement la ciguë, & expira comme Socrate dont il avoit les vertus, victime d'une cabale sanguinaire, jalouse & ignorante. On défendit de lui rendre les derniers devoirs. Une Dame plus éclairée que ses injustes concitoyens recueillit avec grand soin ses précieux restes, & les enterra sous son foyer avec cette inscription : *Cher & sacré foyer, je mets en dépôt dans ton sein les restes d'un homme de bien. Conserve-les fidellement pour les rendre un jour au tombeau de ses ancêtres, quand Athènes sera plus sage.* Cette ville ouvrit bientôt les yeux sur le mérite du citoyen qu'elle avoit fait mourir ; elle lui éleva une statue, & fit périr par le dernier supplice son accusateur. On place la mort de Phocion 318 ans avant J. C. il avoit alors plus de quatre vingts ans.

PHŒNICURE ; substantif masculin. Espèce de rossignol, qu'on appelle autrement *rossignol de murailles*, parcequ'il se retire dans les trous des murailles. *Voy.* ROSSIGNOL.

PHŒNIGME ; substantif masculin & terme de Médecine. Espèce de médicament qui occasionne une rougeur & qui produit des ampoules aux endroits où on l'applique.

PHOLADE ; subst. fém. Coquillage multivalve que l'on appelle *pitaut* en Normandie, *dail* en Poitou & dans l'Aunis, & *piddochs* en Angleterre. Les anciens ont nommé ce coquillage *pholas :* il meurt dans le premier trou qu'il a habité après sa naissance, sans en être jamais sorti pendant sa vie ; aussi le caractère générique de ces coquillages se tire-t-il de leur habitude à se cacher dans les pierres, & à y creuser eux-mêmes leurs sépulcres. On en trouve quelquefois vingt dans le même bloc de pierre ; & Rondelet dit

dit qu'ils ne font pas rares fur le rivage d'Ancone.

M. de Réaumur remarque qu'il n'y a guère de mouvement progreffif plus lent que celui de la pholade : murée comme elle eft dans fon trou, elle n'avance qu'en s'approchant du centre de la terre : le progrès de ce mouvement eft proportionné à celui de l'accroiffement de l'animal ; à mefure qu'il augmente en étendue, il creufe fon trou, & defcend plus bas : fon outil, dit cet Auteur, eft la partie charnue, fituée près du bout inférieur de la coquille; elle eft faite en lofange, & affez groffe par rapport au refte du corps.

On a vu de ces coquillages tirés de leurs trous & pofés fur la glaife, la creufer affez profondément en peu d'heures, en recourbant & en ouvrant fucceffivement cette partie charnue.

PHONASCIE ; fubftantif féminin & terme d'antiquité. L'art de former la voix humaine, foit pour l'art oratoire, foit pour le chant, foit pour le théâtre, *&c.* & l'on appeloit *Phonafciens* ou *Phonafques*, les maîtres de cet Art.

Dans l'ancienne Grèce, on avoit établi des exercices où l'on difputoit pour la fupériorité de la voix, de même que pour les autres parties de la Gymnaftique.

PHONIQUE, fubft. fémin. La doctrine ou la fcience des fons, que l'on appelle autrement *acouftique*.

La Phonique peut fe confidérer comme une fcience analogue à l'optique. Quelques Auteurs en faifant allufion aux trois parties de l'optique, favoir, l'optique proprement dite, la catoptrique, & la dioptrique, appellent les branches ou parties de l'acouftique, *phonique*, *diaphonique* & *cataphonique*.

On peut cultiver ou perfectionner la phonique par rapport à l'objet, au milieu & à l'organe.

L'objet, qui eft le fon, peut être perfectionné quant à la génération & à la propagation des fons.

La génération des fons peut fe perfectionner en perfectionnant toutes les manières de produire des fons ; car toutes les manière de produire le fon, foit par la parole, foit par le chant, foit par les inftrumens, *&c.* font des Arts qui ont leur méthode.

La propagation des fons peut devenir plus parfaite par la pofition des corps fonores.

Quant au milieu, la Phonique peut acquérir de nouveaux degrés de perfection par la ténuité ou le repos des parties du milieu, & par le corps fonore lorfqu'il eft fitué proche une muraille fort unie, plane ou voutée, particulièrement en forme de parabole ou d'ellipfe ; & c'eft là-deffus qu'eft fondée la conftruction des voutes ou cabinets fecrets.

C'eft auffi de-là que vient la théorie des inftrumens qui augmentent confidérablement le fon, comme les corps de chaffe, les trompettes, *&c.*

En plaçant le corps fonore près de la furface de l'eau, le fon en devient plus doux ; & fi on le place fur une furface plane & bien unie, le fon fera porté à une diftance beaucoup plus grande, que fi le corps fonore pofoit fur un terrein inégal ou raboteux, *&c.* *Voy.* SON.

Pour l'organe du fon, qui eft l'oreille, on le rend de meilleur fervice, en employant des inftrumens qui augmentent la force du fon, & qui aident les oreilles foibles, comme les lunettes aident les

yeux, tels que les cornets acoustiques, le porte-voix, &c.

La cataphonique, ou l'ouie considérée par rapport aux sons réfléchis, peut être perfectionnée par différentes espèces d'échos artificiels.

PHOQUE; *voyez* PHOCAS.

PHORCUS, Dieu marin, étoit fils de Pontus & de la Terre; il eut de Céto sa femme & sa sœur, outre le dragon qui gardoit le jardin des Hespérides, & la Nymphe Thoosa, mère de Polyphème, cinq filles dont les deux aînées eurent le nom de *Vieilles*, les trois cadettes celui de *Gorgones*. Il eut aussi d'Hécaté la terrible Scylla. Phorcus avoit son habitation dans un antre sur le bord de la mer, & selon quelques-uns, c'étoit un Roi de l'île de Corse, qui perdit la vie dans un combat naval contre Atlas. Ceux qui échappèrent à cette déroute, publièrent à leur retour qu'il avoit été changé en Dieu de la mer. Selon d'autres, il étoit originaire de Cyrène dans la Libye, & possédoit trois îles au-delà des Colones d'Hercule, qui pouvoient être les Orcades au nord de l'Écosse.

Les deux filles aînées de Phorcus se nommoient Péphedro & Enyo, & on les appeloit les Vieilles, parce qu'elles étoient venues au monde avec des cheveux blancs. On leur a donné une troisième sœur, qui s'appeloit Déino, & l'on a dit qu'elles n'avoient à elles trois qu'un œil & une dent, dont elles se servoient l'une après l'autre. Elles habitoient au-delà de l'Océan près du séjour de la mort, & jamais le soleil ne les éclairoit de ses rayons. Non loin d'elles demeuroient les trois Gorgones leurs sœurs cadettes, qu'on nommoit Sthéno, Eurialé & Méduse.

PHOSPHORE; substantif masculin. Nom générique donné par les Chimistes aux substances qui ont la propriété de luire comme du feu. Il y en a de naturels & d'artificiels.

On appelle *phosphore d'Angleterre* ou de *Kunckel*, un phosphore dont la découverte n'est point ancienne: il a été trouvé en 1677 par un Bourgeois de la ville de Hambourg, nommé Brandt, qui cherchoit la pierre philosophale. Cette découverte ayant fait du bruit, Kunckel désira de faire l'acquisition de ce sécret; il s'associa pour cela à un de ses amis, qui se nommoit Krafft; mais celui-ci croyant apparemment faire fortune avec ce secret, fit l'acquisition pour lui seul, & fit même promettre à l'inventeur qu'il ne communiqueroit point le secret à Kunckel. Ce dernier fâché & très piqué de cette infidélité, résolut de chercher lui-même le phosphore; & quoiqu'il ne sût autre chose du procédé, sinon qu'on le tiroit de l'urine, il se mit à travailler sur cette matière avec tant d'activité & de persévérance, qu'il parvint enfin à faire du phosphore. Ce Chimiste se fit à très-juste titre honneur de sa découverte, & fut regardé comme un des inventeurs du phosphore, avec d'autant plus de raison que ce n'étoit point par hasard comme Brandt, & en ne le cherchant point, qu'il l'avoit trouvé, mais après un travail éclairé, soutenu & entrepris sur cet objet; aussi le nom de Kunckel est il demeuré à ce phosphore, les Chimistes le nomment communément *phosphore de Kunckel*.

Le célèbre Physicien Boyle a passé aussi pour avoir fait de son côté la découverte du phosphore: ceux qui lui font honneur de cette

découverte disent que Boyle ayant vu à Londres en 1679, un petit morceau de phosphore que Krafft y avoit apporté pour le faire voir au Roi & à la Reine d'Angleterre, & ayant su seulement que ce phosphore se tiroit d'une matière appartenante au corps humain, entreprit un travail pour le découvrir de même que Kunckel, & qu'il parvint en effet l'année suivante à en faire une petite quantité; qu'il déposa ce premier témoignage de sa découverte entre les mains du Sécretaire de la Société Royale qui lui en donna un certificat. Mais Stahl qui dans son petit ouvrage nommé commmunément *les trois cens expériences*, dit avoir eu une conversation avec Krafft, ajoute que ce Krafft lui a dit qu'il avoit communiqué à Boyle le procédé du phosphore. Si la chose est ainsi, Boyle a voulu se faire honneur d'une découverte qui ne lui appartenoit point, & cela feroit une tache à la réputation de cet homme, d'ailleurs si célèbre & à si juste titre; mais il faut convenir qu'il reste là-dessus quelques doutes. Krafft qui au rapport de Stahal, n'entendoit point la Chymie, qui avoit fait une infidélité marquée à Kunckel, n'étoit dans toute cette affaire du phosphore, qu'un brocanteur de secrets. Après avoir acheté celui du phosphore, il le vendoit de tous côtés pour tirer de l'argent: on ne peut guère, par conséquent, s'en rapporter au témoignage d'un homme de cette espèce.

Quoi qu'il en soit, Boyle communiqua le procédé du phosphore à un Chimiste Allemand nommé *Godfreid Hantkwits*, qui se mit à en faire à Londres. Kunckel & lui étoient les seuls qui fissent une certaine quantité de ce phosphore, & ce dernier qui en vendoit à tous les Physiciens de l'Europe, en avoit fait l'objet d'un commerce lucratif. Stahal dit avoir connu aussi ce M. Hantkwits, & le regardoit comme un fort bon Chimiste pratique, qui avoit un très-beau laboratoire à Londres.

Il paroissoit néanmoins de temps en temps des procédés pour faire le phosphore. M. Hellot dans son Mémoire sur cette matière, cite tout ce qu'on en connoissoit alors; savoir le procédé publié par Boyle en 1680, qui se trouve dans les transactions phylosophiques n°. 196; celui de Krafft (car après avoir vendu à beaucoup de Chymistes le secret du phosphore, il le publia aussi) dans un petit Traité des Phosphores de l'Abbé de Commieres, imprimé dans le Mercure Galant du mois de Juin 1683; celui de Brandt dans le Recueil d'Expériences & d'observations d'Hoock publié en Anglois par M. Derham en 1726; celui d'Homberg dans les anciens Mémoires de l'Académie 1692, qui dit avoir vu faire le phosphore à Kunckel lui-même; enfin les procédés qui se trouvent dans les ouvrages de plusieurs Chimistes & en particulier de Theicmeyer, Hoffmann & Néewentuit.

Mais malgré tous ces procédés; soit qu'ils fussent trop peu détaillés, soit qu'on les trouvât trop laborieux & trop dispendieux, aucun Chymiste, à l'exception de Hantkwits, ne faisoit du phosphore, & cette opération chymique a toujours été au nombre des secrets, jusqu'en 1737. Il vint cette année-là en France un étranger, qui offrit de faire réussir le procédé du phosphore; le Ministère lui accorda

une récompense pour son procédé qu'il communiqua. MM. Hellot, Dufay, Geoffroy & Duhamel, tous Physiciens & Chimistes, de l'Académie des Sciences, se chargèrent d'exécuter ce procédé au laboratoire du Jardin Royal des plantes ; l'opération réussit fort bien. M. Hellot en rédigea toutes les circonstances par écrit avec son exactitude & sa clarté ordinaire, & en fit la matière d'un Mémoire qui fut imprimé parmi ceux de l'Académie des Sciences pour l'année 1737.

Depuis la publication du Mémoire de M. Hellot, le procédé du Phosphore ne fut plus un secret ; & en 1743, le savant Chimiste Margraff qui s'occupoit depuis plusieurs années d'un grand nombre d'expériences sur le Phosphore, publia dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, un nouveau & très-bon procédé, pour obtenir plus facilement, plus promptement, & à moins de frais qu'on n'avoit pu le faire jusqu'alors, une bonne quantité de Phosphore.

Pour faire le Phosphore par le procédé de M. Margraff, on prend une espèce de plomb cornée qu'on a préparé en distillant un mêlange de quatre livres de minium avec deux livres de sel ammoniac réduit en poudre, & dont on a retiré tout l'esprit volatil alkali qui est très-pénétrant : on mêle ce qui reste dans la cornue après cette distillation, c'est-à-dire, le plomb cornée en question, avec neuf à dix livres d'extrait d'urine en consistance de miel. M. Margraff demande que cette urine ait été putréfiée ; mais cela n'est pas nécessaire, suivant l'observation de M. Baumé. Ce mélange se fait peu à peu dans une chaudière de fer sur le feu en remuant de temps en temps : on y ajoute une demi-livre de charbon en poudre, on desséche jusqu'à ce que le tout soit réduit en une poudre noire : on met cette poudre dans une cornue pour tirer par une chaleur graduée & médiocre, tous les produits volatils de l'urine, c'est-à-dire, l'alkali volatil, l'huile fétide, & une matière ammoniacale qui s'attache au cou de la cornue. On ne pousse le feu dans cette distillation que jusqu'à faire rougir médiocrement la cornue : il ne reste après cela qu'une espèce de *caput mortuum* noir & très-friable ; c'est ce résidu qui est propre à fournir le phosphore à une chaleur beaucoup plus forte. On peut avant de le soumettre à la dernière distillation, l'essayer, en en jetant un peu sur des charbons ardens. Si la matière a été bien préparée, il s'en exhale aussitôt une odeur d'ail, & l'on voit une flamme bleue phosphorique qui se promène à la superficie des charbons en faisant des ondulations.

On met ensuite cette matière dans une bonne cornue de terre capable de résister au grand feu. M. Margraff recommande celles de Waldenbourg, ou celles qui se font près de Kirchan en Saxe ; mais nous ne connoissons point ces cornues en France ; c'est pourquoi nous nous servons de celles de Hesse ; quoiqu'elles aient l'inconvénient de laisser transpirer une assez grande quantité de phosphore pendant l'opération, elles sont encore les plus sûres que nous ayons dans ce pays-ci. On peut enduire la cornue d'un lut de terre mêlée de bourre pour la ménager.

On emplit cette cornue jusqu'aux trois quarts de la matière dont on doit tirer le phosphore ; on la place

dans un fourneau ordinaire pour distiller à la cornue, excepté qu'au lieu d'être terminé par le dôme ou reverbère ordinaire, celui-ci doit l'être par une chape de fourneau à vent, surmontée d'un tuyau de quatre à six pouces de diamètre, suivant la grandeur du fourneau, & de huit à neuf pieds de haut. Cet appareil est nécessaire, tant pour donner assez d'activité au feu, que pour pouvoir introduire une suffisante quantité de charbon à la fois par la porte de la chape. La cornue doit être bien lutée à un ballon de moyenne grandeur, percé d'un petit trou, & à moitié rempli d'eau : on se sert pour cela du lut gras ordinaire, bien assujetti par des bandes de linge chargées de lut de chaux & de blanc d'œuf. L'échancrure du fourneau par où passe la cornue, doit être aussi bien fermée par de la terre à four. Enfin on élève un petit mur de briques entre le four & le ballon, pour garantir ce vaisseau de la chaleur le plus qu'il est possible.

Toutes ces choses ayant été préparées la veille du jour qu'on se propose de faire la distillation, on est en état de procéder à cette opération, dont le reste est très-facile. On échauffe la cornue par degrés environ pendant une heure & demie, alors on augmente la chaleur jusqu'à faire bien rougir la cornue, & le phosphore commence à passer en vapeurs lumineuses : la cornue étant presque rouge-blanc, le phosphore passe en gouttes qui tombent & se figent dans l'eau du récipient : on soutient ce degré de chaleur, jusqu'à ce que la cornue étant rouge-blanc, on s'apperçoive qu'il ne passe plus rien. Cette opération dure environ cinq heures pour une cornue de la continence de deux pintes ou même plus.

Le Phosphore ne passe point pur dans cette distillation, il est tout noirci par les matières fuligineuses ou charbonneuses qu'il enlève avec lui; mais on le purifie facilement, & on le rend très-blanc & très-beau, en le rectifiant ou distillant une seconde fois. Cette rectification se fait dans une petite cornue de verre, à laquelle on ajuste aussi un petit récipient à moitié plein d'eau : elle ne demande qu'une chaleur très-douce, parceque le phosphore une fois formé est très-volatil; & comme les matières fuligineuses n'ont été enlevées dans la première distillation, qu'à l'aide d'une très-grande chaleur, elles restent dans celle-ci au fond de la cornue, & le phosphore passe très-pur.

On a coutume de le réduire après cela en très-petits bâtons pour la commodité des expériences, ce qui se fait en l'introduisant dans des tubes de verre qu'on plonge dans de l'eau un peu plus que tiède. Cette chaleur très-douce suffit pour liquéfier le phosphore, qui est presque aussi fusible que du suif; ses parties se réunissent & prennent la forme du tube qui leur sert de moule : on en fait sortir le phosphore ainsi moulé après l'avoir laissé totalement refroidir & figer : il faut pour pouvoir retirer commodément le phosphore de ces tubes ou moules, qu'ils aient de la dépouille, c'est-à-dire, qu'ils soient de figure un peu conique; & toutes ces opérations doivent se faire toujours dans l'eau, pour éviter l'inflammation du phosphore.

Le procédé publié par M. Hellot

pour faire le phosphore, est pour le fond le même que celui-ci; il n'en diffère que parceque l'opération n'est point coupée en deux, & parcequ'il n'entre point de plomb cornée dans le mélange. Il n'est point douteux que M. Margraff, en retirant d'abord tous les produits volatils de l'urine par une première distillation, facilite beaucoup l'opération, parcequ'après cela il ne s'agit plus que de donner le grand feu capable de faire monter le phosphore, ce qui est l'affaire de quatre ou cinq heures, au lieu d'une distillation de vingt-quatre heures qu'on est obligé de faire quand on n'a pas pris cette précaution. A l'égard de l'addition du plomb cornée de M. Margraff, il ne paroît pas encore décidé si elle est avantageuse, ou si l'on peut s'en passer, parceque comme cette addition n'augmente pas beaucoup l'embarras de l'opération, les Chimistes qui ont fait jusqu'à présent le phosphore par le procédé de M. Margraff, ont cru qu'il étoit plus sûr de suivre ce procédé de point en point, & n'ont pas encore fait les expériences de comparaison nécessaires pour constater cet objet.

Jusqu'à présent on n'a point encore trouvé à employer le phosphore à des objets utiles, mais il ne faut point désespérer que cela ne se trouve par la suite, surtout si l'on parvient à le faire en grande quantité & à peu de frais, car sa grande cherté a été sans doute ce qui a empêché qu'on ne fît toutes les épreuves & recherches convenables pour cela. Au reste, quand il devroit rester au nombre des choses simplement curieuses, il tiendroit toujours un des premiers rangs dans cette classe-là. On fait avec le phosphore une infinité d'expériences amusantes, qui seroient des plus surprenantes si cette matière étoit moins connue. On écrit, par exemple, sur la muraille d'un lieu obscur avec un bâton de phosphore, & l'écriture se lit aussi-tôt tracée en caractères de feu; on enduit un visage ou tout autre objet avec une dissolution de phosphore dans une huile, & ces objets paroissent tout rayonnans de lumière, dans un lieu obscur, surtout si l'air en est un peu échauffé. On éteint une bougie, & on la rallume sur le champ en appliquant sur la mèche encore chaude la pointe d'un couteau, à laquelle on a collé, avec un peu de suif, un petit morceau de phosphore. Enfin c'est une de ces substances par le moyen desquelles des Magiciens, tels que Comus, peuvent faire des opérations capables de surprendre beaucoup ceux qui ne sont point dans le secret.

On appelle *phosphores pierreux*, des espèces de pierres qui ont la propriété de luire dans les ténèbres, après avoir été préparées par une calcination convenable. Le plus anciennement connu & le plus célèbre de ces phosphores, est celui qu'on nomme *pierre de Bologne*, du nom d'une ville d'Italie, aux environs de laquelle on trouve cette pierre. Lemery raconte que le premier qui découvrit la propriété phosphorique de la pierre de Bologne, étoit un Cordonnier nommé *Vincenzo Casciarolo* qui travailloit à la Chimie. Il dit que cet homme se promenant au bas du Mont-Paterno, ramassa de ces pierres, dont le brillant & la grande pesanteur l'avoient frappé, & lui avoient fait croire qu'elles contenoient de l'argent; mais qu'a-

près les avoir mises au feu, & portées ensuite dans un lieu obscur, apparemment par hasard, ou étant rentré sans lumière pendant la nuit dans son laboratoire, il apperçut ces pierres brillantes de lumière comme des charbons ardens; ce qui sans doute le surprit beaucoup, & l'engagea à réitérer cette expérience. Depuis ce temps la pierre de Bologne a été travaillée par les Chimistes & les Physiciens, qui ont cherché les moyens de la calciner avec avantage, pour la rendre lumineuse.

On trouve différens procédés pour cela dans les ouvrages de la Poterie, de Montalban, de Mentzel, de Lémery, dans les Mémoires de MM. Homberg & Dufay, imprimés dans le recueil de l'Académie: mais personne n'a traité cette matière dans un aussi grand detail, & ne l'a aussi savamment éclaircie que l'illustre Margraff dans deux dissertations remplies de recherches qu'il a faites à ce sujet.

La pierre de Bologne est tendre, très-pesante, cristallisée, & ne fait aucune effervescence avec les acides, avant d'avoir été calcinée avec le contact des charbons. Ces qualités la font ranger par M. Margraff au nombre des spaths fusibles pesans, avec d'autant plus de fondement, que tous ces spaths étant préparés comme la pierre de Bologne, deviennent phosphoriques. Comme ils sont d'ailleurs composés exactement des mêmes principes, tout ce qu'on va dire à ce sujet, ne doit point être restreint à la vraie pierre de Bologne, mais doit s'appliquer à toutes les autres pierres du même genre, c'est-à-dire, aux spaths pesans fusibles, ou plutôt séléniteux.

Lorsqu'on veut rendre ces pierres phosphoriques, on choisit celles d'entr'elles qui sont les plus nettes, les plus crystallines, les plus friables, les plus pesantes, enfin qui sont exemptes de toutes parties hétérogènes. On fait rougir ces pierres dans un creuset, on les réduit en poudre très-subtile dans un mortier de verre ou de porphyre. Lémery avance que cette pulvérisation doit absolument se faire dans un mortier de bronze, & assure positivement comme d'après des expériences faites, que l'opération manque absolument si l'on emploie un mortier de toute autre matière, & surtout de fer. Mais M. Margraff auquel on doit s'en rapporter par préférence, défend au contraire expressément de se servir d'un mortier de cuivre, & assure que [illegible] nuit au succès de l'opération. Les pierres ayant été ainsi réduites en poudre, on en forme une pâte avec du mucilage de gomme adraganthe, & on en fait des gâteaux minces de telle grandeur qu'on juge à propos, mais qui ne doivent point avoir plus d'épaisseur que la lame d'un couteau. On fait bien dessécher les gâteaux en employant pour cela une assez grande chaleur sur la fin. Après ces opérations on allume du charbon dans un fourneau de reverbère ordinaire, qu'on en a rempli à peu près jusqu'aux trois quarts de sa hauteur. On pose les gâteaux de pierres à plat sur ces charbons; on achève d'emplir le fourneau avec du charbon noir, on le couvre de son dôme, dont le tuyau doit rester ouvert, & on laisse consumer tout le charbon, & même refroidir le fourneau: les pierres sont alors calcinées. Si on les nettoie par le moyen d'un soufflet,

de la cendre dont elles sont couvertes, qu'on les expose à la lumière pendant quelques minutes, qu'on les porte ensuite dans un lieu obscur, on les verra briller comme des charbons ardens, surtout si on s'est tenu soi-même dans l'obscurité ou les yeux fermés pendant quelque temps, pour donner lieu à la dilatation de la prunelle. M. Margraff observe que si après la calcination à travers les charbons, telle qu'elle vient d'être décrite, on calcine encore fortement ces pierres pendant une bonne demi-heure sous une mouffle, leur propriété phosphorique n'en est que plus forte.

Les phénomènes que présentent ces pierres devenues phosphores par la simple calcination, sont très-dignes de remarque, mais la cause [ne] nous en est point encore bien connue. Il est même d'autant plus difficile de la trouver, que les Physiciens & les Chimistes qui ont travaillé sur cette matière, ne sont point d'accord sur plusieurs faits importans. M. Dufay qui a donné un mémoire sur ces phosphores, imprimé dans le recueil de l'Académie pour l'année 1730, avance, d'après des expériences faites, que toutes les pierres calcaires, soit qu'elles contiennent ou non de l'acide vitriolique, sont capables de devenir lumineuses par la calcination; avec cette différence seulement que celles qui sont purement calcaires, ont besoin d'une plus forte calcination, ou de plusieurs calcinations réitérées, au lieu que celles qui contiennent de l'acide, telles que les Sélénites, les gypses, les Spaths, le deviennent par une seule calcination plus légère. M. Margraff au contraire qui paroît n'avoir eu aucune connoissance du mémoire de M. Dufay, dit qu'il n'y a que les pierres calcaires saturées d'acide, qui puissent devenir phosphoriques; que celles qui sont purement calcaires, telles que les marbres, les craies, les pierres à chaux, les stalactites, ne le deviennent point, à moins qu'on ne les sature d'acide avant la calcination. On sent bien qu'il faudroit être décidé sur ces faits pour assigner la cause de cette propriété phosphorique; car si toutes les pierres calcaires peuvent indifféremment devenir lumineuses, sans le concours d'aucun acide, alors on pourroit soupçonner que la lumière est capable d'adhérer davantage à certains corps qu'à d'autres, & que la calcination donne aux pierres calcaires la propriété de retenir la lumière en plus grande quantité, & plus long-temps que ne peuvent le faire les autres corps. Il faut convenir néanmoins que cette conjecture est assez vague, & n'est guère appuyée sur les faits.

PHOSPHORIQUE; adjectif des deux genres. Qui est de la nature du phosphore. *Substance phosphorique. Corps phosphorique. Propriété phosphorique.*

En termes d'Architecture, on appelle *colonne phosphorique*, une colonne creuse à vis, élevée sur un écueil ou sur le bout d'un mole, pour servir de fanal à un port; & en général, toutes les colonnes qui dans les fêtes, réjouissances & places publiques, portent des feux & des lanternes, comme autrefois les colonnes groupées de la place des Victoires à Paris.

PHOTINIENS; (les) secte d'anciens hérétiques qui parurent dans le quatrième siècle, & qui nioient la divinité de Jésus-Christ. Ils furent ainsi nommés de Photin leur chef, Evêque

Évêque de Sirmich, disciple de Marcel d'Ancyre & célèbre par son savoir & par son éloquence. L'abus qu'il fit de ses talens, le précipita dans l'erreur. Non content de renouveler celles d'Ébion, de Cerinthe, de Sabellius & de Paul de Samosate, il soutenoit que non seulement JÉSUS-CHRIST n'étoit qu'un pur homme, mais encore qu'il n'avoit commencé à être le *Christ* que quand le Saint Esprit descendit sur lui dans le Jourdain; & qu'il est appelé *fils unique*, par la seule raison que la Sainte Vierge n'en eut point d'autre. Il fut d'abord condamné par les Évêques d'Orient dans un Concile tenu à antioche en 345, & par ceux d'Occident, au Concile de Milan en 346 ou 347; & enfin déposé dans un Concile tenu à Sirmich en 351. L'hérésie des Photiniens a été renouvelée dans ces derniers temps par Socin.

PHOTIUS, Patriarche de Constantinople, fut l'auteur d'un schisme entre l'Église de Constantinople & l'Église romaine.

Michel III s'étoit enseveli dans les plaisirs, & avoit abandonné le gouvernement de l'Empire à Bardas son oncle. Bardas aussi voluptueux & plus puissant que Michel, épousa sa nièce.

Ignace Patriarche de Constantinople condamna hautement la conduite de Bardas, & ne voulut point l'admettre à la communion le jour de l'Épiphanie.

Bardas pour se venger, gagna des témoins qui accusèrent Ignace d'avoir fait mourir Methodius son prédécesseur: il assembla un Concile, fit déposer Ignace, & plaça Photius sur le siége de Constantinople.

Photius étoit riche & d'une naissance illustre; il avoit cultivé les arts, embrassé toutes les Sciences, & s'étoit rendu recommandable par sa sagesse, par sa prudence, & par sa dextérité dans le maniement des affaires.

Cependant la déposition d'Ignace & l'élection de Photius ne furent pas approuvées de tout le monde, le peuple se partagea entre Ignace & le nouveau Patriarche, & l'on vit bientôt éclater une sédition.

Pour calmer le peuple, l'Empereur pria le Pape Nicolas I d'envoyer des Légats à Constantinople, pour que l'on jugeât entre Photius & Ignace. Lorsque les Légats furent arrivés, l'Empereur & Photius les séduisirent; on altéra les lettres du Pape, & l'on convoqua un Concile. Plus de 70 faux témoins déposèrent qu'Ignace n'avoit pas été canoniquement ordonné; qu'il étoit intrus par la puissance séculière dans l'Église de Constantinople qu'il gouvernoit tyranniquement.

Un seul Évêque demanda qu'on examinât la vérité des témoignages, & parut en douter. Il fut blâmé, maltraité & chassé: personne n'osa plus parler en faveur d'Ignace, & il fut déposé par le Concile.

Comment M. Basnage prétend-il après cela, qu'on ne doit pas crier si haut contre la déposition d'Ignace, & que les Évêques jugèrent comme ils le devoient?

Le Pape découvrit la prévarication de ses Légats & les faussetés de Photius. Il assembla un Concile & condamna Photius.

Photius de son côté, assembla un Concile dans lequel de faux témoins accusèrent Nicolas de différens crimes: on chassa du Concile tous ceux qui voulurent examiner la vérité des témoignages, & l'on

excommunia le Pape Nicolas. Dans quelle corruption ne falloit-il pas que la Cour de Constantinople fût tombée, pour que Photius osât risquer de pareilles choses.

Photius avoit trop d'ambition & trop de génie pour s'en tenir à l'excommunication portée contre le Pape: il forma le projet de se faire reconnoître Patriarche universel, & de séparer toute l'Église de Constantinople de la communion de l'Église de Rome dont le Patriarche étoit un obstacle invincible à ses prétentions, & qui avoit joui jusqu'alors paisiblement de la Primatie Universelle.

Il n'y avoit aucune différence entre la foi de l'Église de Constantinople & celle de l'Église romaine; mais quoique l'Église Grecque reconnût comme l'Église Latine, que le Saint Esprit procède du Père & du Fils, elle avoit conservé le symbole de Constantinople dans lequel il n'est pas exprimé que le Saint Esprit procède du Fils.

Cette addition ne s'étoit point faite par l'autorité d'un Concile, elle s'étoit introduite insensiblement, & avoit été adoptée par toutes les Églises du rit romain.

L'Église Grecque & l'Église Latine différoient encore sur quelques points de discipline; tel étoit dans l'Église Latine l'usage de jeûner le samedi, de permettre l'usage du lait & celui du fromage en Carême, d'obliger tous les Prêtres au célibat, *&c.*

Photius crut à la faveur de ces différens objets, pouvoir représenter l'Église Romaine comme une Église engagée dans des erreurs & dans des désordres qu'on ne pouvoit tolérer: il écrivit des lettres à toutes les Églises d'Orient, il les fit passer dans l'Occident, & convoqua un Concile qui se sépara de la communion du Pape & de celle de son Église.

Tout sembloit concourir au succès des desseins de Photius, il étoit tout puissant auprès de l'Empereur, il étoit savant, éloquent, & les révolutions auxquelles l'occident avoit été sujet depuis plusieurs siècles, y avoit tenu le Clergé dans l'ignorance si favorable & si nécessaire au progrès des nouveautés & des erreurs.

Le Pape avoit d'ailleurs des ennemis très-puissans en Occident; tels étoient Louis, Empereur d'Occident, Louis, Roi de France, Lothaire, Roi de Lorraine, des Archevêques & des Évêques.

Photius cependant se trompa, les Évêques & les Théologiens de l'Église Latine refutèrent ses accusations, & personne ne se sépara du Pape en Occident.

En Orient l'Empereur Michel avoit fait assassiner Bardas & l'avoit été lui-même par Basile le Macédonien que Michel avoit créé César, & qui s'étoit emparé de l'Empire.

Photius eut le courage de lui reprocher son crime, & lui refusa la communion. Basile fit enfermer Photius dans un Monastère, rappela Ignace, écrivit au Pape, fit convoquer un Concile qui déposa Photius & rétablit Ignace sur le siége de Constantinople.

Ce Concile est le huitième général qui rendit la paix à l'Église, & rétablit la communion entre les Grecs & les Latins. Nicolas I étoit mort, & ce fut sous Adrien II que ce Concile se tint.

Photius ne perdit point l'espérance de remonter sur le siége de Constantinople; du fond de son Mo-

nastère il tendit des piéges à la vanité de Basile, il le flatta, reprit insensiblement du crédit & de la faveur à la Cour, obtint un logement dans le Palais, & après la mort d'Ignace, il remonta sur le siége de Constantinople.

L'Empereur s'employa pour ménager son accommodement avec l'Église de Rome; il représenta au Pape que le rétablissement de Photius étoit nécessaire au bien de la paix & pour la réunion des esprits; l'Empereur ajoutoit qu'Ignace avoit lui-même souhaité qu'on le rétablît: on rapportoit un écrit fait en son nom, par lequel il le demandoit au Pape.

Basile dont les forces commençoient à se rétablir en Italie, insinuoit au Pape qu'il délivreroit les côtes de la Campanie, des incursions des Sarrasins, & qu'il rendroit à l'Église de Rome, la Bulgarie qu'Ignace même avoit refusée au Pape.

Jean VIII répondit à l'Empereur que le Patriarche Ignace, d'heureuse mémoire, étant mort, il consentoit, à cause de la nécessité présente, & pour le bien de la paix, que Photius fût reconnu Patriarche de Constantinople, après qu'il auroit fait satisfaction & demandé pardon devant un Synode.

Lorsque la lettre & les Légats du Pape furent arrivés à Constantinople, Photius fit assembler un Concile : on y lut les lettres de Jean VIII à l'Empereur & à Photius; mais elles avoient été falsifiées, & l'on y avoit retranché ce qui regardoit la personne d'Ignace, le pardon que l'on enjoignoit à Photius, & la condamnation du Concile qu'il avoit assemblé, & qu'il appeloit le huitième.

Le Concile assemblé par Photius le reconnut pour légitime Patriarche, & condamna le huitième Concile qui avoit condamné Photius.

Le Pape apprit que la paix étoit rétablie, & il en félicita l'Empereur & Photius; mais lorsqu'il reconnut à quelles conditions cette paix avoit eu lieu, il condamna tout ce que les Légats avoient fait. Martin & Adrien ses successeurs, confirmèrent son jugement contre Photius.

Basile mourut alors, & Léon VI son fils, lui succéda.

Léon avoit un cousin que l'on prétendoit que Photius avoit dessein d'élever à l'Empire : on le dit à Léon, il le crut, & chassa Photius du siége de Constantinople sur lequel il plaça son frère.

Photius se retira dans un Monastère où il finit tranquillement ses jours: sa retraite rétablit la communion entre l'Église de Rome & l'Église de Constantinople.

PHOTOSCIATÉRIQUE; adjectif dont quelques auteurs on fait usage pour désigner la gnomonique. Ce nom vient de ce que la gnomonique apprend à déterminer les heures non seulement par l'ombre du gnomon, ce qui l'a fait nommer *sciatérique*, mais quelquefois aussi par la lumière du soleil, comme dans les cadrans qui marquent l'heure par un point lumineux, *&c.* à travers lequel passent les rayons du soleil.

PHRASE; substantif féminin. *Phrasis.* Assemblage de mots réunis sous une certaine construction, pour l'expression d'une idée quelconque. *Une phrase est bonne ou mauvaise, selon que les mots dont elle résulte, sont assemblés, terminés & construits d'après ou contre les règles établies par l'usage de la langue. Une phrase cor-*

recte. Une phrase élégante. Une phrase obscure.

Phrase, s'emploie quelquefois pour désigner le génie particulier d'une langue dans l'expression des pensées. C'est dans ce sens qu'on dit, que *la phrase hébraïque a de l'énergie, la phrase grecque, de l'harmonie, la phrase latine, de la majesté, la phrase françoise, de la clarté*, &c.

On dit de quelqu'un qui a une façon de parler recherchée & affectée, qu'*il ne parle que par phrases*, que *c'est un diseur, un faiseur de phrases*.

Phrase, en termes de Musique, se dit d'une suite de chant ou d'harmonie qui forme sans interruption, un sens plus ou moins achevé, & qui se termine sur un repos par une cadence plus ou moins parfaite.

Il y a deux espèces de phrases musicales. En mélodie la phrase est constituée par le chant, c'est-à-dire, par une suite de sons tellement disposés, soit par rapport au ton, soit par rapport aux mouvemens, qu'ils fassent un tout bien lié, lequel aille se résoudre sur une corde essentielle du mode où l'on est.

Dans l'harmonie la phrase est une suite régulière d'accords tous liés entr'eux par des dissonnances exprimées ou sous-entendues, laquelle se résout sur une cadence absolue, & selon l'espèce de cette cadence : selon que le sens en est plus ou moins achevé, le repos est aussi plus ou moins parfait.

C'est dans l'invention des phrases musicales, dans leurs proportions, dans leur entrelacement, que consistent les véritables beautés de la Musique. Un compositeur qui ponctue & phrase bien, est un homme d'esprit : un chanteur qui sent, marque bien ses phrases & leur accent, est un homme de goût ; mais celui qui ne sait voir & rendre que les notes, les tons, les intervalles, sans entrer dans le sens des phrases, quelque sur, quelque exact d'ailleurs qu'il puisse être, n'est qu'un croque-sol.

PHRATRIARQUE ; substantif masculin & terme d'Antiquité. Magistrat d'Athènes qui présidoit sur la troisième partie d'une Tribu.

PHRÉNÉSIE ; *voyez* Frénésie.

PHRÉNÉTIQUE ; *voyez* Frénétique.

PHRONTISTE ; substantif des deux genres. Nom qu'on donnoit autrefois à des Chrétiens contemplatifs.

PHRONTISTÈRE ; substantif masculin. Lieu où l'on médite. Il étoit autrefois synonyme de Monastère.

PHRYGIE ; nom d'une des anciennes & principales contrées de l'Asie Mineure. Les Phrygiens étoient Thraces d'origine, selon Strabon ; & leurs premiers établissemens du temps que Gordius & Midas régnoient sur cette nation, furent vers le haut du Sangare, au rapport du même auteur ; ce qui confine à la Bithynie. C'est à cette partie, quoiqu'elle pût être d'abord fort limitée en comparaison de l'accroissement qu'elle prit ensuite, que le nom de grande Phrygie est donné, par distinction d'une Phrygie mineure, prise sur la Mysie, & vers l'Hellespont, désignant ce que des Phrygiens vinrent occuper de pays, après que Troye eût été détruite par les Grecs. Le témoignage de Strabon y est formel ; & si les Troyens sont appelés Phrygiens dans Virgile, on pourroit dire que c'est par anticipation, sans se permettre

d'ôter en conséquence à la Myfie ce qui lui appartient comme province distincte de la Phrygie. Mais, par un démembrement que le Royaume de Bythinie souffrit de la part des Romains, au profit des Rois de Pergame, cette partie d'un territoire qui étoit Phrygien, prit sous ces Rois le nom d'*Epictetus*, ou de Phrygie d'acquisition selon le terme grec. Ce que la Phrygie vers le midi avoit de limitrophe à la Pisidie & à la Lycie, paroît appelé *Paroreias*, ce qui dans le grec désigne le voisinage des montagnes. Par la multiplication qui fut faite des provinces de l'Empire, & qu'on peut rapporter au temps de Constantin, on voit deux Phrygies, l'une surnommée *pacatiana*, l'autre *salutaris*, & dans la première desquelles Laodicé paroît Métropole, Synnada dans la seconde.

PHRYGIEN, ENNE; adjectif & substantif. Qui est de Phrygie, qui a rapport à la Phrygie. *La Langue Phrygienne. Les Phrygiens étoient originaires de Thrace.*

En termes de Musique, on appelle *mode phrygien*, un des quatre principaux & des plus anciens modes de la musique des Grecs. Le caractère en étoit ardent, fier, impétueux, véhément, terrible. Aussi étoit-ce, selon Athénée, sur le ton ou mode phrygien que l'on sonnoit les trompettes & autres instrumens militaires.

Ce mode inventé, dit-on, par Marsyas, Phrygien, occupe le milieu entre le Lydien & le Dorien; & sa finale est à un ton de distance de celles de l'un & de l'autre.

PHRYGIENS, ou PHRYGASTES; (les) anciens Hérétiques qui étoient une branche des Montanistes. *Voyez* MONTANISTES.

PHRYNÉ, fameuse Courtisane de l'ancienne Grèce, vers l'an 328 avant JÉSUS CHRIST, fut la maîtresse du célèbre Praxitèle. Cet Artiste lui ayant avoué que le Cupidon étoit son chef-d'œuvre, elle le lui enleva pour en faire présent à Therpyes sa patrie. Praxitèle employa son ciseau à immortaliser l'objet de son amour. Sa statue, faite de sa main, fut placée à Delphes, entre celles d'Archidamus, Roi de Sparte, & de Philippe, Roi de Macédoine. De toutes les prostituées de son temps Phryné fut la plus piquante & la plus recherchée. Son infâme métier lui produisit tant, qu'elle offrit de faire rebâtir Thèbes, pourvu qu'on y mît cette inscription: *Alexandre a détruit Thèbes, & la Courtisane Phryné l'a rétablie; Alexander diruit, sed meretrix Phryne refecit.* Il y eut une autre Phryné, surnommée la *cribleuse*, parcequ'elle dépouilloit ses Amans. Quintilien parle d'une autre Phryné, qui accusée d'impiété, obtint son pardon, en découvrant son sein à ses Juges.

PHRYXUS, fils d'Athamas & frère de Hellé. Pendant qu'il étoit avec sa sœur chez Crétée leur Oncle, Roi d'Iolchos, Demodice, femme de Crétée, sollicita Phryxus à l'aimer: mais se voyant rebutée, elle l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Aussi tôt une peste ravagea tout le pays; l'Oracle consulté répondit que les Dieux s'appaiseroient en leur immolant les deux dernières personnes de la Maison Royale. Comme cet Oracle regardoit Phryxus & Hellé, on les condamna à être immolés: mais dans l'instant ils furent entourés d'une nue d'où sortit un bélier qui les enleva l'un & l'autre dans les

airs, & prit le chemin de la Colchide. En traverſant la mer, Hellé effrayée du bruit des flots, tomba & ſe noya dans cet endroit, qu'on appela depuis l'Helleſpont. Phryxus étant arrivé dans la Colchide, y ſacrifia ce bélier à Jupiter, en prit la toiſon qui étoit d'or, la pendit à un arbre dans une forêt conſacrée au Dieu Mars, & la fit garder par un dragon qui dévoroit tous ceux qui ſe préſentoient pour l'enlever. Mars fut ſi content de ce ſacrifice, qu'il voulut que ceux chez qui ſeroit cette toiſon, vécuſſent dans l'abondance tant qu'ils la conſerveroient, & qu'il fût cependant permis à tout le monde d'eſſayer d'en faire la conquête. Voilà, ſelon la fable, cette fameuſe toiſon d'or, que Jaſon, accompagné des Argonautes, enleva par le ſecours de Médée. *Voyez* Jason.

PHTIA; c'étoit, ſelon Pline, une des plus célébres villes de la Phtiotide. Elle étoit ſituée ſur le golfe Maliacus.

Il y avoit une autre ville de même nom en Aſie, dans le voiſinage du Pont Euxin.

PHTIOTIDE; nom d'une ancienne contrée de Grèce dans la Theſſalie.

PHTISIE; ſubſtantif féminin. Terme générique, qui ſignifie, toute ſorte de maigreur & de conſomption du corps de quelque cauſe qu'elle provienne.

Cette maladie eſt le plus ſouvent précédée par le crachement de ſang, ou par la toux ſèche & légère, accompagnée d'une *fièvre habituelle*, qui n'eſt guère ſenſible que vers le ſoir, après les repas, par la rougeur des joues, par la chaleur à la paume des mains, *&c.* mais les crachats ſalés, gluans & purulens, la fièvre lente bien manifeſte, avec des exacerbations, la voix rauque, la reſpiration gênée, avec douleur à la poitrine, ou au dos, l'exténuation du corps, la courbure des ongles, *&c.* ne laiſſent aucun doute ſur ſa préſence; cependant elle ne ſe montre pas toujours avec cette évidence, & l'on rencontre tous les jours des cas où il n'eſt pas aiſé de prononcer. La toux ſèche & habituelle annonce ordinairement une phtiſie tuberculeuſe; elle eſt cependant quelquefois telle, quoique la poitrine ſoit inondée de pus: il y a même des malades, dans cet état, qui ne touſſent point, & reſpirent aſſez librement, ſans même ſentir de douleur à la poitrine. D'ailleurs le rhume invétéré, la toux chronique, & l'aſthme humide, ont ſouvent beaucoup d'affinité avec la maladie dont nous parlons, ſur laquelle cependant on ne ſauroit avoir de doute, lorſque les crachats ſont purulens; mais il eſt quelquefois très-difficile de juger s'ils ſont tels; car on voit tous les jours, après un ſimple rhume, des crachats qui ont toute l'apparence du pus, ſe précipitant même dans l'eau, & qui n'ont cependant point cette qualité; leur goût & leur odeur ſont encore équivoques; cependant les purulens jetés ſur le charbon ardent, exhaleront une fétidité qu'on peut, lorſqu'on a quelque expérience de ces eſſais, diſtinguer de toute autre odeur. Il faut avouer pourtant qu'on a ſouvent de la peine à prononcer, ſurtout lorſque le poumon eſt ſtéatomateux, chargé de concrétions tophacées, *&c.*

La plupart des Phtiſiques ſont

privés du repos de la nuit : ils ont de la peine à se coucher sur le côté douloureux ; ils vomissent après le repas, par la violence de la toux : plusieurs éprouvent une chaleur par tout le corps, & surtout à la poitrine, où ils ressentent encore de la douleur. Il leur survient aussi des sueurs excessives, & quelquefois des demangeaisons, & pustules par tout le corps, & très-communément un cours de ventre colliquatif, qui jette bientôt dans le marasme. On se plaint de la salure à la bouche, qui se couvre quelquefois d'aphtes ; les urines entraînent une matière huileuse ; les yeux s'enfoncent ; les omoplates deviennent saillantes ; les forces dépérissent ; les cheveux tombent, & les jambes s'enflent. Quelques-uns rendent enfin, avec les crachats, des tubercules, des corps osseux, des pierres, des lambeaux de la tunique interne des bornches, des fragmens du poumon, *&c.* Cependant l'absence de tous ces signes ou symptômes ne rassûre pas toujours ; car on a vu plusieurs malades se couchant de tous les côtés, sans toux, sans douleur, sans oppression, *&c.* ayant pourtant un côté de la poitrine rempli de pus, occupant la place du poumon qui étoit entièrement détruit.

La disposition héréditaire, un corps fluet, & de haute stature, & la mauvaise conformation de la poitrine, donnent beaucoup de penchant à cette maladie. Elle est encore occasionnée par la passion outrée qu'on a pour le sexe, par l'usage immodéré du vin & des liqueurs, par la suppression des pertes de sang habituelles, par la répulsion des maladies de la peau, le desséchement des ulcères, *&c.* Elle est aussi la suite de l'asthme, de la rougeole, de la petite vérole, de la péripneumonie, des fréquentes toux catharrales, des blessures, *&c.* On sait enfin que la phtisie est souvent le symptôme de la vérole, des écrouelles, du scorbut, de la goutte, *&c.*

La phtisie confirmée, & l'héréditaire, sont presque incurables : on peut guérir celle qui succède à la péripneunomie, à la petite vérole, *&c.* La symptomatique suit ordinairement, lorsqu'elle n'a pas fait de grands progrès, le sort de la maladie principale. La fièvre aiguë qui survient souvent dans le cours de cette maladie, ainsi que dans la plupart des autres maladies chroniques, est très-dangereuse : elle dépend le plus souvent de l'inflammation des tubercules, & de leur suppuration ; elle prend quelquefois l'aspect de la fièvre intermittente, mais sans en avoir le caractère Les crachats abondans & d'une mauvaise qualité, la suffocation, le cours de ventre, & les sueurs colliquatives, le visage plombé, la chûte des cheveux, la consomption, les sueurs aréneuses, *&c.* annoncent une mort prochaine. On peut porter long-temps des tubercules ; mais s'ils s'enflamment, on ne sauroit éviter la suppuration. On a vu aussi des phtisiques crachant incontestablement du pus, vivre, par un certain régime, vingt, trente, & même quarante ans, à peu près dans le même état, L'ulcère du poumon borné, doit être regardé alors comme un cautère ouvert, ou une espèce d'égoût qu'il seroit très-dangereux de dessécher. On sait que la phtisie se communique parmi ceux du même sang ; mais on n'est pas bien assuré que

cette contagion ait lieu entre le mari & la femme.

La saignée est quelquefois nécessaire, dans le premier temps de la phtisie; mais elle est infructueuse & même dangereuse, lorsque cette maladie a fait de certains progrès: elle ne convient pas mieux à cette fièvre aiguë qui annonce communément l'inflammation des tubercules, & celles qu'on ne manque guère de faire dans cette circonstance, précipitent toujours les malades: il n'y a pas de Praticien, un peu attentif, qui n'ait eu l'occasion de l'observer plusieurs fois. Ceux qui ont voulu regarder la toux des phtisiques comme stomachale, ont introduit l'usage des purgatifs, tout aussi pernicieux que celui des saignées: ce n'est pas qu'on ne puisse quelquefois en donner, lorsque l'état des premières voies le demande; mais on doit choisir les plus doux pour ne pas nuire à la poitrine. Le lait doit être mis à la tête de tous les autres remèdes, tant pour prévenir cette maladie, que pour la guérir ou la pallier; celui de femme mérite la préférence, ensuite vient celui d'ânesse, de jument, de chèvre & de vache: on donne ce dernier, autant qu'on le peut, pour toute nourriture. Si l'estomac, comme il arrive quelquefois, en est incommodé, on doit l'écrêmer ou le mêler avec l'eau. Les délayans, les tempérans, les béchiques adoucissans, vulnéraires & détersifs, sont ici très-employés; tels sont la bourrache, la pulmonaire, les capillaires, le tussilage, la véronique, le lierre terrestre & le pied-de-chat, la gomme ammoniaque, les baumes naturels, celui de Lucatel, l'eau de goudron, le petit lait, les bouillons de mou de veau & de tortue; les crêmes d'orge, de riz, *&c.* On a aussi usé, dans quelques circonstances, des absorbans, tant pour remédier aux aigreurs, que pour arrêter la diarrhée, les hémorrhagies, les sueurs trop abondantes, *&c.* Quelques-uns enfin, que l'on croyoit être dans le cas de la phtisie tuberculeuse, se sont bien trouvés d'après le conseil de Boerrhaave, du suc de la laitue & des chicoracées.

Les hypnotiques, tels que le diacode, les pilules de cynoglosse & autres, ne doivent être regardés que comme des palliatifs, dont il faut craindre l'abus. Les eaux de Bonne, celles de Baréges, du mont d'Or, des Cauterets, de Bagnols & de Seltz peuvent être de quelque ressource, lorsqu'il n'y a pas encore un grand délabrement à la poitrine: on estime aussi l'eau de chaux légère, qu'on mêle avec le lait. Quelque suspect que puisse être ce remède, il ne laisse pas d'être appuyé sur de bonnes observations. On propose encore le mercure, les sudorifiques, les apéritifs, les incisifs, les antiscorbutiques, *&c.* mais tous ces remèdes ne conviennent qu'à la phtisie symptomatique, & il est aisé de voir, par les observations mêmes qu'on nous a laissées là-dessus, qu'on a guéri par ces moyens, la maladie principale, dont la phtisie n'étoit que l'accident.

Les Phtisiques peuvent encore tirer de grands avantages de l'exercice du cheval, & du changement d'air: celui surtout de la campagne & du bord des rivières, leur plaît beaucoup. L'air qui est chargé de parties balsamiques qu'exhalent les pins, & les autres arbres qui donnent

nent la térébenthine, leur est encore plus utile. Il y en a qui se sont bien trouvés de fumer des vulneraires & des balsamiques : plusieurs ont été guéris par le séton ou le cautère, tant à la nuque, qu'entre les omoplates.

PHTISIQUE ; adjectif des deux genres qui s'emploie aussi substantivement. Étique, qui est malade de phtisie. *Voyez* Phtisie.

PHU ; *voyez* Valeriane.

PHUR, ou Phurim, ou Purim, c'est-à-dire, les Sorts ; fête très-solennelle des Juifs, instituée en mémoire de leur heureuse délivrance du projet des *Sorts* que fit jeter Aman par des devins, pour exterminer toute la nation Juive qui se trouvoit dans les états d'Assuerus. On sait par le livre d'Esther, les détails de cet affreux projet, comment il échoua, le supplice d'Aman & de sa famille, & le massacre que les Juifs eux-mêmes, autorisés par le Roi de Perse à se défendre, firent en un seul jour de tous leurs ennemis, le 13 du mois Adar, l'an 452, avant Jésus-Christ. Délivrés du danger qui les avoit menacés d'une extermination totale, ils en célébrèrent pendant deux jours des réjouissances extraordinaires : par ordre d'Esther & de Mardochée, trois jours entiers furent consacrés pour en faire tous les ans la commémoration ; le premier jour par un jeûne, & les deux autres, par des actes de vive réjouissance.

Ils observent encore aujourd'hui le jeûne & la réjouissance ; ils appellent le jeûne, *le jeûne d'Esther*, & nomment la réjouissance, la *fête de Purim*, ou *Phurim*, parcequ'en Persan, *Purim* signifie les Sorts, & qu'Aman s'étoit servi de cette espèce de divination pour fixer le jour de leur perte : cette fête a été long-temps célébrée parmi les Juifs dans le goût des bacchanales, & ils y poussoient la débauche à de grands excès, du moins pour la boisson, prétendant que ce fût par des festins qu'Esther sut mettre Assuerus dans la bonne humeur dont elle avoit besoin pour obtenir la délivrance de sa nation.

Pendant les jours de cette fête, ont lit solennellement dans les Synagogues le livre d'Esther : tout le monde y doit assister, hommes, femmes, enfans & serviteurs, parceque tous ont eu part à la délivrance. Chaque fois que le nom d'Aman revient dans cette lecture, la coutume établie est de frapper des mains & des pieds, en s'écriant, *que sa mémoire perisse !*

PHYGÉTHLON ; substantif masculin, & terme de Chirurgie. Tumeur inflammatoire, érésipélateuse, dure, tendue, large, peu élevée, garnie de petites pustules, accompagnée d'une douleur & d'une chaleur brûlante, qui a son siége dans les glandes, particulièrement dans celles qui sont au-dessous de la peau, & qui ne vient jamais ou presque jamais à suppuration. Cette tumeur doit toujours se dissiper par résolution ; on la traite comme le phlegmon & l'érésipèle.

PHYLACE ; nom de trois anciennes villes dont l'une étoit dans la Phtictide, la seconde dans la Molosside, & la troisième dans la Macédoine.

PHYLACTÈRE ; substantif masculin. *Phylacterium*. On donnoit ce nom chez les Juifs à de petits morceaux de peau ou parchemin, qu'ils attachoient à leurs bras ou à leur front, & sur lesquels étoient écrits différens passages de l'Écriture.

PHYLACTÈRE, s'eſt auſſi dit chez les Païens, de toute eſpèce de préſervatif ou de taliſman qu'ils portoient ſuperſtitieuſement pour ſe préſerver de certains maux ou de certains dangers.

PHYLARQUE; ſubſtantif maſculin & terme d'Antiquité. C'étoit le titre d'un Magiſtrat de l'ancienne Athènes. Ce mot ſignifie proprement Chef de Tribu.

PHYLLITIS; *Voy.* LANGUE DE CERF.

PHYLLOBOLIE; ſubſtantif féminin. Terme d'Antiquité qui déſigne l'uſage où étoient les Anciens de jeter des fleurs & des feuilles ſur le tombeau des morts. Les Romains en prenant cette coutume des Grecs, joignoient aux fleurs quelques flocons de laine. La phyllobolie ſe pratiquoit encore à l'occaſion des victoires gagnées par un Athlète dans quelqu'un des jeux publics. On ne ſe contentoit pas de jeter des fleurs au victorieux, on en jetoit auſſi à tous ſes parens qui ſe trouvoient dans ſa compagnie.

PHYLOBASILE; ſubſtantif maſculin & terme d'Antiquité. On appeloit ainſi des Magiſtrats d'Athènes, qui avoient l'intendance des ſacrifices publics & de tout le culte religieux qui concernoit chaque Tribu en particulier.

PHYME; ſubſtantif maſculin & terme de Médecine & de Chirurgie. *Phyma.* Tumeur inflammatoire qui s'élève ſur la peau ſans cauſe externe. Elle eſt plus petite, plus molle, moins élevée, moins rouge, & moins douloureuſe que le phlegmon. Elle a ſon ſiége dans les glandes; elle croît & ſuppure très-promptement. On la traite comme les abcès.

PHYSCUS; nom de quatre anciennes villes, dont une étoit dans la Doride, ſur la côte, vis-à-vis de l'île de Rhodes; la ſeconde dans la Locride; la troiſième dans la Carie, & la quatrième dans la Macédoine.

PHYSICIEN; ſubſtantif maſculin. *Phyſicus.* Qui fait la phyſique. *Boyle fut un habile Phyſicien.*

PHYSICIEN, en parlant des Colléges, ſe dit auſſi d'un Écolier qui étudie en Phyſique.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE; adjectif des deux genres. On appelle *ſciences phyſico-mathématiques*, les parties de la phyſique dans leſquelles on réunit l'obſervation & l'expérience au calcul mathématique, & où l'on applique ce calcul aux phénomènes de la nature.

Les ſciences phyſico-mathématiques ſont en auſſi grand nombre, qu'il y a de branches dans les Mathématiques mixtes. Ainſi l'on peut mettre au nombre de ces ſciences, la mécanique, la ſtatique, l'hydroſtatique ou hydraulique, l'optique, la catoptrique, la dioptrique, la muſique, l'acouſtique, *&c.*

PHYSIOLOGIE; ſubſtantif féminin. Partie de la Médecine qui traite des parties du corps humain dans l'état de ſanté.

L'homme, ou le corps humain objet de la phyſiologie, eſt ce merveilleux compoſé d'organes, de liqueurs & de fluides, dont le jeu mécanique lié aux opérations d'une ſubſtance capable de ſentimens & de penſées, produit la vie & tous les phénomènes qui en dépendent.

C'eſt à l'anatomie que nous devons la connoiſſance de ces organes, de ces liqueurs, & de toute la ſtructure de cette machine.

La phyſiologie va plus loin; mu-

nie des découvertes de l'anatomie, éclairée de principes puisés dans les diverses parties de la physique, aidée des secours que ces sciences réunies peuvent prêter à ces sortes de recherches, elle pénètre la nature & les propriétés des solides & des fluides, même de ceux qui échappent à nos sens; elle en examine les rapports & les combinaisons, elle en décrit le jeu, l'action, les fonctions, & devient par-là la science complette de l'homme physique.

En un mot, l'Anatomie expose la structure des organes, & la physiologie en développe le mécanisme.

On appelle *mécanisme* une disposition régulière de parties & de puissances motrices, dont le jeu produit nécessairement un effet déterminé.

Lorsque ces parties & ces puissances sont douées de la vie, comme dans les animaux & les plantes, ce mécanisme se nomme plus proprement *organisation*.

Et le composé de ces parties & de ces puissances, est ce que nous appelons *organe*.

Le jeu de l'organe est appelé *action*; telle est la contraction ou le battement du cœur.

L'effet déterminé qui résulte de l'action de l'organe remué par les puissances légitimes, se nomme *fonction*; ainsi la circulation du sang est la fonction du cœur, ou l'effet qui doit résulter de son action.

On appelle ces actions & ces fonctions *vitales*, quand elles sont une dépendance nécessaire du mécanisme général, qui donne le mouvement & la vie à toute la machine: telle est l'action du cœur, la fonction du cerveau.

On les nomme *animales*, quand elles sont des effets plus libres du principe qui anime la machine; tel est le mouvement des jambes pour marcher.

Les organes qui entrent dans la composition du corps humain sont simples & composés.

Il n'y a de vraiment simple dans les organes, que la fibre élémentaire, qui est dans l'économie animale, ce que le fil de chanvre, de laine, de coton, de soie, est dans nos Manufactures.

La *membrane* est un tissu de ces fibres ou parallèles entr'elles, ou entrelacées; elle devient analogue à nos toiles ou à nos étoffes.

Le *ligament* est une de ces toiles très-serrées & très fortes, servant à lier ensemble diverses parties.

Le vaisseau est une toile roulée en cylindre, & formant un canal; on l'appelle capillaire, quand il est fin comme un cheveu; & on le nomme filière, quand il est plus fin encore, & surtout lorsqu'il joint à cette finesse beaucoup de roideur, comme dans les os.

L'os est donc la partie la plus solide de notre machine, le soutien & le rempart de toutes les autres, composé d'un tissu de ces filières.

Le *cartilage* est une partie blanche & souple, qui tient un milieu entre la nature membraneuse & osseuse.

Les *organes composés* sont entr'autres, les muscles, les glandes, les viscères.

Le *muscle* est tout ce que le vulgaire appelle chair; c'est un composé de fibres capables de contraction & de relâchement volontaires, & par-là il devient l'organe du mouvement des autres parties; le

tendon eſt une corde blanche qui fait la queue ou l'extrémité du muſcle. On appelle cette corde *aponévroſe*, quand elle eſt plate & mince comme du ruban, ou comme une toile.

La *glande* eſt un grain ou globule ordinairement ferme, formé par l'épanouiſſement d'une ou de pluſieurs extrémités nerveuſes, & du concours des extrémités d'autres vaiſſeaux liquoreux. On regarde la glande comme le filtre ou l'organe de la ſécrétion ou ſéparation de certaines liqueurs de la maſſe du ſang, telles que l'urine, la ſalive, la bile, &c.

On la diviſe en glande conglobée, à laquelle la définition précédente convient, & en conglomérée, qui eſt un aſſemblage de pluſieurs glandes conglobées.

Les *viſcères* ſont des organes compoſés d'un grand nombre des organes précédens, comme de fibres, de membranes, de glandes, de nerfs, de vaiſſeaux, &c. & contenus ou ſuſpendus dans quelqu'une des cavités, ou régions principales dans leſquelles on diviſe le corps humain.

Les régions ou parties principales dans leſquelles on diviſe le corps humain, ſont la tête, ou le *ventre ſupérieur*, *la poitrine* ou *le ventre moyen*, *le bas-ventre*, ou *le ventre inférieur*, & les extrémités tant ſupérieures qu'inférieures. Celles-ci n'ont de remarquable que la grande quantité des muſcles qui les meuvent & les couvrent.

Le bas-ventre contient les organes qui forment, ſéparent & portent le chile; ſavoir, l'eſtomac, les inteſtins, le méſentère; ce dernier porte les vaiſſeaux lactés & chileux; il loge auſſi ceux qui fourniſſent les ſucs néceſſaires à la fabrique du chile, comme la bile filtrée dans le foie, le ſuc pancréatique dans le pancréas, & la liqueur de la rate; il renferme encore les organes de la ſécrétion de l'urine & ceux de la génération.

La *poitrine*, ou *le ventre moyen* contient principalement les organes de la reſpiration qui ſont les poumons, & ceux de la circulation, qui ſont le cœur & ſes appartenances. Celui-ci pouſſe les liqueurs comprises ſous le nom de *maſſe du ſang* à toutes les parties, par des canaux ou vaiſſeaux qu'on nomme artères, & ces liqueurs reviennent de-là au cœur par d'autres vaiſſeaux qu'on appelle des veines.

La *tête* ou *le ventre ſupérieur* contient le *cerveau*, le *cervelet*, & la *moëlle alongée*; filtre & réſervoir du fluide principal organe du ſentiment & du mouvement, elle renferme auſſi l'origine des principaux nerfs qui portent ce fluide à toutes les parties, enfin la tête contient tous les organes des ſens où ce fluide exerce ſes plus brillantes fonctions.

La connoiſſance de la ſtructure de tous ces organes, eſt ſans doute abſolument néceſſaire à la phyſiologie, & particulièrement à la doctrine des ſenſations en général & des ſens en particulier.

PHYSIONOMIE; ſubſtantif féminin. L'art de juger par l'inſpection des traits du viſage, quelles ſont les inclinations d'une perſonne.

Il eſt permis, remarque un Auteur célèbre, de juger à quelques égards de ce qui ſe paſſe dans l'intérieur des hommes par leurs actions, & de connoître à l'inſpection des changemens du viſage, la ſituation actuelle de l'ame; mais

comme l'ame n'a point de forme qui puisse être relative à aucune forme matérielle, on ne peut pas la juger par la figure du corps, ou par la forme du visage. Un corps mal fait peut renfermer une fort belle ame, & l'on ne doit pas juger du bon & du mauvais naturel d'une personne par les traits de son visage; car ces traits n'ont aucun rapport avec la nature de l'ame, ils n'ont aucune analogie sur laquelle on puisse seulement fonder quelques conjectures raisonnables.

Les anciens cependant étoient fort attachés à cette espèce de préjugé, & dans tous les temps, il y a eu des hommes qui ont voulu faire une science divinatoire de leurs prétendues connoissances en physionomie; mais il est bien évident qu'elles ne peuvent s'étendre qu'à deviner ordinairement les mouvemens de l'ame, par ceux des yeux, du visage & du corps; mais la forme du nez, de la bouche & des autres traits ne fait pas plus à la forme de l'ame, au naturel de la personne, que la grandeur ou la grosseur des membres fait à la pensée. Un homme en sera-t-il moins sage, parcequ'il aura des yeux petits & la bouche grande? Il faut donc avouer que tout ce que nous ont dit les Physionomistes est destitué de tout fondement, & que rien n'est plus chimérique que les inductions qu'ils ont voulu tirer de leurs prétendues observations métoposcopiques.

Physionomie, se prend plus ordinairement pour l'air, les traits du visage. *Elle a la physionomie agréable. Il a la physionomie avantageuse.*

En parlant de quelqu'un qui a une physionomie funeste, on dit qu'il a la *physionomie patibulaire.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième longue.

PHYSIONOMISTE; substantif masculin. Qui prétend savoir l'art de juger par l'inspection du visage, quelles sont les inclinations d'une personne, & ce qui lui doit arriver d'heureux & de malheureux. *Il fait le physionomiste.*

PHYSIQUE; substantif féminin. *Physica.* Science des propriétés des corps naturels, de leurs phénomènes & de leurs effets, comme de leurs différentes affections, mouvemens, *&c.*

On fait remonter l'origine de la Physique aux Grecs & même aux Barbares, c'est-à-dire, aux Brachmanes, aux Mages, aux Prêtres Égyptiens.

De ceux-ci elle passa aux Sages de la Grèce, particulièrement à Thalès, que l'on dit avoir été le premier qui se soit appliqué parmi les Grecs, à l'étude de la nature.

De-là elle se communiqua aux écoles de Pythagore, de Platon, des Péripatéticiens qui la répandirent en Italie, & de-là par tout le reste de l'Europe. Ainsi l'on a vu cultiver cette science en Italie sous les auspices de Galilée, de Torricelli, & des autres Physiciens qui composoient l'Académie *del Cimento* à Florence; en Angleterre sous les auspices du Chancelier Bacon, du Chevalier Robert Boyle, & de l'illustre Newton; en Allemagne, sous les auspices d'Otton de Guericke, de Jean-Christophe Sturmius, Professeur de Philosophie à Altorf, & du savant M. Wolfius, à qui l'on doit un excellent cours de Mathématiques; en Hollande, sous les auspices de MM. Huyghens, Nieuwentyt & Sgravesande; en France, sous les auspices du Père Mersenne, du célèbre Blaise Pas-

çal, de MM. Mariotte, Amontons, Lahire, & des autres grands hommes qui ont formé l'Académie des Sciences.

La physique a pour objets les corps, l'espace & le mouvement. On appelle *corps*, tout ce qu'on peut toucher avec la main, tout ce qui fait éprouver quelque résistance, en un mot, tout ce qui tombe sous les sens.

On nomme *espace* cette étendue de l'univers, dans laquelle les corps se meuvent librement; & on donne le nom de *mouvement*, au transport d'un corps d'une portion de l'espace dans une autre.

Comme l'esprit de l'homme n'a aucune idée innée des corps, non plus que de leurs qualités, on ne peut acquérir les connoissances qui ont rapport aux corps, qu'à l'aide des observations & de l'expérience. Tout ce que les corps présentent librement à nos recherches, se découvre par la voie de l'observation; & c'est à l'aide de l'expérience, que l'on parvient à la connoissance des propriétés qui ne tombent sous nos sens, que par les différentes opérations auxquelles on soumet les corps.

On appelle *phénomène* tout ce que nous découvrons dans les corps à l'aide des sens. Les phénomènes concernent les situations, les mouvemens, les changemens & les effets des corps. Lorsque nous considérons, par exemple, l'ordre & la combinaison des sept étoiles que l'on remarque à la grande ourse, c'est un *phénomène de situation*. Le lever du soleil, son midi & son coucher, nous offrent un *phénomène de mouvement*. La lune qui commence à paroître, qui croît ensuite sensiblement, devient demi-pleine, paroît après cela dans son plein, & qui souffre ensuite en décroissant, mais dans un ordre renversé, les mêmes variations qu'elle a subies pendant son accroissement, nous présente un *phénomène de changement*. Lorsqu'un corps est poussé contre un autre, il agit sur lui: la même chose arrive lorsqu'un corps en tire un autre; & c'est ce qu'on appelle un *phénomène d'effet*.

Tout changement que nous voyons survenir aux corps, n'arrive que par le mouvement, soit qu'il soit excité dans ces corps, diminué ou détruit. Toute augmentation ou toute perte de substance dans les corps, toute génération, toute corruption, en un mot, quelqu'altération qui survienne aux corps, ce sont autant d'effets du mouvement. Cette vérité ne se découvre pas toujours au premier coup d'œil; mais l'attention qu'on apporte à observer les phénomènes, la met dans tout son jour. Par exemple, si on expose au soleil un vase en partie rempli d'eau, on s'apperçoit que cette quantité d'eau diminue, parceque les parties de cette eau se volatilisent continuellement par la matière du feu qui les pénètre, les met en mouvement, & les éleve dans l'atmosphère. Par la même raison un morceau de glace perd de son volume, parceque ses parties heurtées par les parties ignées sont mises en mouvement, & se détachent de la masse totale qu'elles formoient. La glace qui se forme dans des vases solides, augmente de volume par la rigueur du froid, distend les vases, comme on peut s'en assurer en les mesurant, & enfin les casse. Les plantes croissent par le secours de la sève qui pénètre leurs racines, leur écorce & leurs feuilles,

Cette sève poussée dans les canaux de ces plantes, s'attache à leur circonférence, nourrit la plante & la fait croître. Les parties de cette même plante se fanent, & elle diminue elle-même par la transpiration qui se fait à travers ses feuilles & sa tige. Un morceau de bois, quelque dur qu'il puisse être, soit qu'il soit exposé aux injures de l'air, ou qu'il soit à couvert, éprouve plusieurs changemens en vieillissant: il dépérit & tombe enfin en poussière, quoiqu'il soit toujours resté dans la même place sans aucun mouvement. Tous ces effets dépendent de l'action de l'air, du vent, de la pluie, du feu & d'autres fluides subtils, lesquels pénétrent librement entre les pores & les canaux ligneux, choquent leurs parties, les frottent, & enlevent celles qui sont les plus mobiles, telles que les parties aqueuses, salines & huileuses; tandis que les parties terrestres qui résistent à leur effort, étant dépouillées du gluten qui les unissoit, demeurent sous la forme d'une poussière desséchée.

La densité des corps augmente par la compression: cette action se déployant contre leurs parties solides, les pousse & en contraint plusieurs à se retirer dans les espaces qui les avoisinent. Si quelques parties d'un mixte sortent des espaces qui les receloient, tandis que les autres demeurent dans la même place, le mixte devient *rare*. C'est de cette manière que s'opérent toutes les altérations que le mouvement fait éprouver aux corps: bien plus, presque tous les effets qu'on remarque dans les corps, dépendent du mouvement.

On a observé que tous les corps se meuvent en vertu de certaines lois, quelle que puisse être la cause qui les met en mouvement: & ces lois sont les lois de la nature. Elles sont constantes & invariables; car on remarque toujours le même effet, chaque fois que les corps se rencontrent dans les mêmes circonstances. Les plantes & les animaux ne se produisent que par le moyen de leur semence & cela toujours de la même manière & selon la même loi. Les corps qui se choquent, suivent constamment les mêmes lois, quant à la perte qu'ils font de leur mouvement dans le choc, & quant à la quantité de mouvement qu'ils communiquent au corps choqué.

On n'a encore découvert qu'un petit nombre de ces lois dans la physique, parcequ'on n'a pas fait beaucoup de progrès dans cette science durant les siècles précédens. On doit par conséquent faire une recherche exacte de ces lois autant qu'il est possible. Pour cet effet il faut observer avec soin toutes sortes de corps terrestres, les examiner ensuite, & en faire toutes les recherches & les remarques dont on peut être capable.

On range tous les corps terrestres dans quatre différentes classes, qui sont celle des animaux, celle des végétaux, celle des fossiles, & celle des corps de l'atmosphère. Chacun de ces genres se partage encore en diverses espèces, & celles-ci se subdistribuent aussi en diverses autres moins étendues que les premières. Après avoir commencé à rassembler les corps, & les avoir rangés selon leurs genres & leurs espèces, on a trouvé que le nombre de chacun de ces genres étoit fort grand; de sorte que la physique est inépuisable.

La première chose que l'on doit faire, c'est d'examiner tous ces corps, & de mettre tout en œuvre pour tâcher de connoître les propriétés de chacun d'eux en particulier ; on pourra ensuite établir d'abord les lois communes, selon lesquelles on remarquera qu'il a plu au Tout-Puissant d'entretenir & de faire opérer tout ce qu'il a créé lui-même. Il ne faut pas se trop précipiter dans cette occasion, en tirant d'abord des conclusions générales de quelques observations particulières que l'on pourroit avoir faites ; mais il vaut mieux n'aller ici que lentement, & travailler beaucoup à faire des recherches & des découvertes. Quand on examine tout avec exactitude, on trouve qu'il y a beaucoup plus de lois particulières, que de lois générales.

C'est pourquoi on doit prier tous les véritables amateurs de la nature de rechercher & d'examiner avec soin & avec la dernière exactitude toutes sortes de corps, afin que les hommes puissent parvenir un jour ou l'autre à une plus parfaite connoissance des lois de la nature. Il est entièrement impossible de parvenir à ce point, sans recueillir les remarques & les découvertes des savans, & sans recourir en même temps à de nouvelles expériences.

Comme un des grands écueils de la physique est la manie de tout expliquer, s'il arrive que la nature jalouse de ses secrets, dérobe à nos recherches les causes des effets qu'elle nous permet de considérer, il convient alors d'avouer notre insuffisance plutôt que d'imaginer sur le champ quelques causes purement probables au premier abord, & de s'en servir pour tâcher de rendre raison des phénomènes qu'on se propose d'expliquer. Une science simple, mais stable & certaine, est toujours préférable à une autre qui seroit incertaine, vague & erronée, quoiqu'elle fût établie sur des fondemens ingénieusement imaginés, & ornée d'argumens spécieux & propres à induire en erreur. Ainsi l'on doit proscrire de la physique toutes les hypothèses & les conjectures. Tout ce qu'elles nous apprennent est vague & incertain, & ne doit point se ranger dans la classe des vérités démontrées. Outre cela il est constant que les hypothèses servent plutôt à embarrasser & à surcharger une science, qu'à reculer ses bornes : elles excitent des disputes inutiles ; les phénomènes en deviennent plus difficiles à saisir ; elles font négliger, & souvent même rejeter les circonstances les plus importantes qui occasionnent ces phénomènes : bien plus on en imagine de fausses pour donner du poids & du crédit aux hypothèses qu'on veut défendre ; car parmi les philosophes, il s'en trouve plusieurs qui sont plus flattés par l'espérance d'une vaine gloire, qu'occupés de l'amour de la vérité : jaloux de se faire admirer, ils veulent passer pour être plus savans qu'ils ne le sont véritablement : ils imaginent des opinions fausses qu'ils soutiennent hardiment, & ils abusent de la confiance de ceux qui ne sont pas en état d'éviter l'erreur dans laquelle elles les entraînent.

Des gens de cette espèce font plus de tort aux sciences qu'ils ne peuvent servir à leur progrès. Les observations & les expériences sont les seuls fondemens de la physique. Lorsqu'on les examine d'une manière

nière géométrique, elles nous fournissent souvent le moyen de découvrir les causes des phénomènes que nous observons, de connoître toute l'intensité & l'étendue de ces causes, ainsi que leurs propriétés : nous en avons un exemple dans les pompes dont on se sert pour tirer de l'eau dans des lieux profonds; mais nous ne pouvons toujours découvrir les causes des effets que nous observons; c'est pourquoi on ne peut expliquer que peu de choses dans la physique. Cela fait à la vérité une doctrine maigre & stérile dans bien des points; mais aussi elle est sûre & incontestable. Celui qui s'attache aux observations & à l'expérience, & qui les répete avec toute l'attention qu'elles exigent, parvient à acquérir du dégoût pour les hypothèses & pour tout ce qui n'est que conjecture; car il découvre à chaque instant que les opérations de la nature sont bien différentes des idées qu'il s'en étoit formées. Il apprend que la véritable constitution des parties, & les qualités des corps, ne ressemblent en rien à ce qu'il avoit imaginé à cet égard; ce qui paroît évident par les idées qu'on s'étoit formées sur les saveurs, sur la structure des rayons de la lumière, *&c.*

Quelques corps qui se présentent à nos recherches, soit célestes, soit terrestres, grands ou petits, solides ou fluides, tous ces corps nous paroissent & sont réellement étendus; nous pouvons donc conclure avec certitude, que tous les autres, ceux que les entrailles de la terre recèlent, ceux que nous ne verrons & que nous ne toucherons jamais, sont pareillement étendus, puisque conjointement avec les autres, ils concourent à former l'étendue du globe terrestre. Mais l'étendue des parties de la matière ne soufre jamais aucune augmentation; le volume d'un corps peut bien augmenter par la raréfaction de ses parties intégrantes; mais l'étendue des parties matérielles n'augmente pas pour cela. Par exemple, concevez un pouce cubique de matière totalement solide; que toute sa substance devienne parsemée de pores, & qu'il se raréfie de manière que son volume soit cent fois plus grand; quelque grand que soit ce volume, il ne contiendra néanmoins qu'un pouce cubique de matière solide, & son étendue en solidité ne sera point augmentée; que cette masse raréfiée soit comprimée & qu'elle soit réduite à un plus petit volume, on retrouvera encore un pouce cubique d'étendue matérielle; cette étendue ne sera point diminuée : d'où on peut conclure que l'étendue doit être rangée parmi les propriétés générales de la matière. Pareillement si tous les corps que nous avons considérés & examinés sont figurés, impenétrables & inactifs, nous pouvons conclure que ceux sur lesquels nous n'avons pas encore porté nos recherches, sont également figurés, impénétrables & inactifs; car ces propriétés ne souffrent ni plus ni moins : elles ne peuvent être augmentées ni diminuées.

Si tous les corps qui sont placés sur la superficie de la terre ont une tendance qui les maîtrise vers son centre; si la lune gravite vers la terre, & que celle-ci ait aussi une gravitation vers la lune; si les planètes, ainsi que les comètes, sont soumises à la même loi, & qu'elles ayent toutes une tendance mutuelle les unes vers les autres, &

vers le centre du ſoleil, ſi le ſoleil lui-même eſt maîtriſé par la même force, & qu'il gravite vers les corps céleſtes dont nous venons de parler, on pourra conclure univerſellement *que tous les corps qui ſont partie du ſyſtème planétaire, gravitent les uns vers les autres, & que l'attraction eſt une propriété générale de la matière.*

Mais ſi on remarque que certaines propriétés s'affoibliſſent & diminuent avec le temps, elles pourront par cette raiſon diſparoître tout-à-fait; deſorte qu'on ne doit point les ranger parmi les propriétés générales de la matière; par exemple, de ce que la tranſparence du verre & de quelques autres corps s'affoiblit inſenſiblement & à la longue; de ce que la chaleur diminue par degré dans les corps, on peut croire que ces deux qualités pourront être totalement détruites; d'où il ſuit que ni la tranſparence ni la chaleur ne peuvent être rangées parmi les propriétés générales de la matière; & c'eſt de cette manière que pluſieurs qualités que nous appelons *ſenſibles*, conviennent à la matière.

L'examen des nouvelles découvertes doit toujours ſe faire par la voie de l'analyſe, avant d'employer la méthode ſynthétique. Par le moyen de l'analyſe, on raſſemble tous les phénomènes & tous les effets de chaque choſe qui ſe préſente à nos recherches. Cette méthode nous conduit ſagement, & autant que faire ſe peut, à la connoiſſance des puiſſances & des cauſes de tous les effets que nous obſervons. De l'examen des phénomènes, ſuivent immédiatement des propoſitions qui ne ſont d'abord que particulières, mais qui deviennent enſuite univerſelles par induction: par exemple, lorſque je connois que le feu ordinaire de nos foyers, & que celui du ſoleil ont la propriété de raréfier l'or, j'établis auſſi-tôt cette propoſition ſingulière: *le feu raréfie l'or;* mais ſi enſuite portant mes recherches plus loin, je découvre que le feu produit le même effet ſur les autres métaux, ſur les demi-métaux, ſur pluſieurs foſſiles, ſur les parties animales, & ſur les végétaux, alors j'établis cette propoſition univerſelle: *le feu a la propriété de raréfier tous les corps;* & cette propoſition, toute générale qu'elle ſoit, doit être reconnue pour vraie. Continuant encore mes recherches, ſi je trouve quelques corps qui réſiſtent à l'action du feu, & qui ne ſe dilatent point, ou que j'en obſerve quelques-uns, qui au lieu de ſe dilater, ſe reſſerrent & ſe renferment dans de plus petites bornes, ma propoſition générale n'en ſera pas moins vraie pour cela; mais elle ſouffrira une exception relativement aux ſubſtances dont nous venons de parler. De ce que nous obſervons conſtamment que ſi on fond pluſieurs métaux enſemble, le mêlange formera une maſſe plus dure que ce métal en particulier, nous concluons en général *que les métaux hétérogènes ſont plus durs que les métaux homogènes:* or, comme on obſerve auſſi que l'alliage de l'étain fin d'Angleterre avec celui de Malac, forme une maſſe moins dure, cette obſervation donne lieu à une exception qui reſtreint l'étendue de la propoſition univerſelle. Cette exception a encore lieu dans le mélange de pluſieurs métaux, ſelon certaine proportion; la maſſe qui en réſulte forme un mixte d'une moindre ſo-

lidité que ses parties constituantes : aussi dans tous ces cas doit-on indiquer ces exceptions ainsi que leurs bornes.

Ayant beaucoup avancé dans ses recherches par la voie de l'analyse, & ayant découvert par son moyen les causes de plusieurs phénomènes ; c'est alors qu'il est permis de mettre en usage la méthode contraire, c'est-à-dire la méthode synthétique. On se sert de ce moyen, lorsqu'ayant déjà découvert plusieurs causes, & que les ayant mises dans toute leur évidence, on les regarde comme des principes certains, propres à développer les phénomènes qui y ont rapport. Par exemple, lorsque j'ai découvert que les corps que l'on soumet à l'action du feu se laissent pénétrer par la matière ignée, & que le feu se développant & agissant en toute sorte de sens, les dilate, je conclus qu'une pierre que je tiens en ma main se dilatera si je l'expose à l'ardeur du feu : & chaque fois que je me propose de dilater un corps & d'augmenter son volume, j'ai recours au feu comme à une des causes que je reconnois pour être propres à produire cet effet. Les Philosophes ne font en cela que suivre la méthode des Mathématiciens qui procèdent d'abord par la voie de l'analyse, lorsqu'il s'agit de découvrir des choses difficiles & inconnues, & qui n'ont recours à la synthèse qu'après avoir profité des secours de l'analyse.

Utilité de la Physique. L'homme tire de la physique des secours infinis pour toutes les commodités de la vie : c'est une vérité incontestable & qu'on peut démontrer aisément par des exemples familiers, tirés de la conservation des choses les plus précieuses & les plus utiles à l'homme. Par exemple, voulez-vous garantir sûrement vos habits & vos soieries contre les teignes, les mites & les autres animaux qui pourroient les endommager, vous y parviendrez, si vous placez entre ces étoffes des cartons imbus d'huile de cèdre ou de thérébenthine, ou en plaçant entre les choses que vous voulez garantir, des cuirs rouges de Prusse, qui répandent une odeur forte, ou des toisons de brebis, ou enfin en exposant ces différentes choses à la fumée du camphre que vous ferez bruler.

Le bois enduit de vitriol mêlé avec du vert-de-gris, n'est point exposé à être rongé par les vers ni par les mites ; on le conserve en le couvrant de poix, d'huile de terre, ou en le plaçant sous l'eau.

Le célèbre M. de Réaumur qui sentit toute l'utilité de conserver long temps les œufs des oiseaux, & sur-tout des poules, donna tous ses soins à cette recherche, & il parvint au but qu'il se proposoit en suivant la méthode qu'il nous prescrit, & que nous avons exposée en son ordre.

La décoction d'écorce de quinquina, ainsi que celle de camomille romaine, a la vertu de s'opposer à la putréfaction. Peut-on souhaiter rien de plus utile que de pouvoir conserver long-tems de l'eau douce, & de bonne qualité, dans les voyages qu'on fait sur mer ; M. Hallé est parvenu, avec succès, à cette heureuse découverte, en versant de l'huile de vitriol dans les tonneaux.

Nous nous étudions tous les jours à conserver des herbes pour l'hiver, ou pour l'arrière saison, & à faire en sorte qu'elles conservent toujours leur fraîcheur : nous tâchons pour

cela de les garantir de la corruption & de la fermentation. On y parviendra, si on les entoure d'une grande quantité de sel. C'est de cette manière que l'on conserve toute l'année la chicorée, la laitue, le pourpier, *&c.* On parvient encore à conserver les féves & les autres légumes en les faisant sécher avec attention dans des fours: on conserve plusieurs fruits en les faisant cuire dans du sirop, & en les mettant dans de l'esprit de vin.

On ne peut trop avoir d'obligation à ceux qui ont donné tous leurs soins à imaginer des moyens propres à conserver le blé & toute autre espèce de grain, à empêcher qu'il se pourrisse, ou qu'il contracte aucune mauvaise qualité dans les greniers.

C'est dans l'étude de la Physique que M. de Réaumur a trouvé le moyen de faire éclore facilement & sans peine des poulets, en faisant couver les œufs dans du fumier de cheval.

L'invention des différentes machines propres à soulager l'homme dans ses travaux, nous met encore sous les yeux l'utilité de la physique: en effet les Mécaniciens ont imaginé des meules qui peuvent être mises en mouvement par l'eau, par le vent, par des chevaux, & par d'autres animaux, & à l'aide desquelles on fait aisément & avec une dépense très-modique, ce qu'on ne pouvoit faire autrefois qu'avec le secours de bien des bras & avec de grands frais.

Les meules que le vent ou l'eau font mouvoir servent à moudre le blé, à piler le plâtre, à broyer les couleurs que les Peintres & les Teinturiers emploient, à former une espèce de pâte liquide avec de vieux linge, dont on se sert ensuite pour faire du papier. On trouve en Hollande un grand nombre de moulins qui servent à scier le bois en planches & en solives, qui coupent le marbre par tablettes, *&c.* On desséche les terreins bas avec d'autres espèces de moulins dont les uns sont munis d'aîles, & les autres de vis d'Archimède, & qui ont été beaucoup perfectionnés de nos jours par d'habiles Artistes. Par le secours de ces mêmes instrumens on retire des mines les plus profondes, des eaux, des minéraux, des sels. L'art est parvenu à imaginer des machines, à l'aide desquelles nous pouvons élever jusqu'à la plus grande hauteur, & avec peu de force, des fardeaux énormes: on a imaginé depuis peu en Angleterre une espèce de mouton, avec lequel quatre chevaux font le même ouvrage que trente, qu'on étoit obligé d'employer auparavant. A l'aide des Métiers qu'on a inventés, on fait & en très-peu de temps, une centaine de rubans à la fois; on fabrique & sans beaucoup de peine, des bas & des bonnets de laine. Les horloges d'Huyghens sont d'une très-grande exactitude; en un mot, les lunettes, les télescopes, les microscopes, les machines pneumatiques, *&c.* Toutes ces machines sont le fruit des travaux des Physiciens.

La Physique répand aussi beaucoup de lumière sur la Médecine, puisque le corps de l'homme est une machine composée de leviers, de coins, de poulies, & de toutes les autres puissances mécaniques. Nos membres sont mis en mouvement par la contraction des muscles qui sont comme des puissances appliquées à des leviers;

& leur insertion aux os qu'ils doivent mouvoir, est telle, qu'ils produisent des effets considérables avec le plus petit effort. Outre cela le corps de l'animal est une machine hydraulique dont on ne peut acquérir la connoissance que par celle qu'on peut avoir du mouvement des fluides qui circulent dans des canaux mous & élastiques. Le Chirurgien appelle à son secours & emploie toutes sortes de machines pour les différentes opérations qu'il est obligé de faire sur le corps de l'homme : il se sert de leviers, de poulies, de coins, de vis, *&c.* Bien plus ce n'est que par la connoissance des principes de la Physique, qu'on parvient à découvrir la force & l'action de plusieurs médicamens. Ce fut pour cette raison qu'Hippocrate, Bellini, Pitcarne, Borelli, Boerhaave, Keill, & que tous les plus célèbres Médecins, recommandèrent toujours la science des machines.

La Physique nous met au-dessus de cette stupide & inutile admiration qu'on a ordinairement pour certains phénomènes, parcequ'elle les remarque ou qu'elle les explique : car nous ne sommes jamais surpris des choses que nous connoissons ; mais seulement de ce qui nous paroît nouveau, de ce dont nous n'avons jamais entendu parler, de ce que nous n'avons jamais vu & dont nous ne connoissons pas le rapport avec les choses qui nous sont connues. Mais celui qui a étudié & qui a fait de grands progrès dans la Physique, découvre aussitôt la chaîne qui unit les phénomènes nouveaux avec ceux qu'il connoissoit auparavant, & il ne se laisse point surprendre d'admiration. Telle est la différence que l'on doit mettre entre le Physicien & le peuple qui n'a aucune notion de cette science : le premier n'admire rien, si ce n'est cet Être Suprême, infini, qui a formé toutes choses de rien ; tandis que le peuple est étonné & surpris de tout ce qui lui paroît nouveau.

La physique éloigne de nous cette crainte de la mort que le tonnerre porte ordinairement dans le cœur de l'homme, parce que le Physicien sait que ce n'est qu'un effet naturel : que ce n'est qu'une explosion de nuées électriques : il sait qu'il est très-rare qu'un homme soit frappé de la foudre.

Le Physicien ne se laisse point épouvanter, quoiqu'il ne connoisse pas la cause de bien des choses qui ont coutume de saisir d'effroi la plus grande partie de ceux qui les observent. Par exemple : ces comètes à grandes queue qui paroissent quelquefois dans les cieux, n'étonnent point le Physicien ; il sait que ce sont des corps qui subsistent toujours : semblables aux planètes, elles font leurs révolutions dans des temps réglés, & elles ne lui présagent aucun malheur. Il n'en est pas ainsi à l'égard de ceux qui n'ont aucune connoissance de la Physique : saisis d'effroi à l'aspect de ces comètes, ils les regardent comme des indices certains de fâcheux évènemens, comme de la peste, de la guerre : ils les regardent comme des fléaux du ciel qui menacent la tête des Princes ; & plusieurs même s'étudient à maintenir le peuple dans ces idées, & se servent de ce moyen pour le contenir dans ses devoirs.

La physique nous empêche de donner dans toutes les superstitions auxquelles les Gentils étoient autrefois sottement attachés : elle nous

apprend qu'on ne doit reconnoître pour vrai, parmi toutes les choses qui se présentent à nos recherches, que celles qui ont été soumises à un examen sérieux, & qui n'ont rien de contraire à la saine raison. En effet, Q. Minucius ayant écrit qu'un cheval étoit venu au monde avec cinq jambes, & que trois poulets étoient sortis de leurs coques munis chacun de trois pattes; & sur ces entrefaites le Proconsul Sulpicius, ayant reçu des lettres de Macédoine, dans lesquelles on lui marquoit entr'autres choses, qu'un laurier étoit sorti de la poupe d'un grand vaisseau, le Sénat délibéra qu'en faveur des premiers prodiges, les Consuls immoleroient aux Dieux de plus grandes victimes: les Aruspices furent mandés au Sénat au sujet du dernier prodige, & en conséquence de leur réponse, on ordonna un jour de fête & des sacrifices dans tous les temples.

Nous voyons souvent des poulains, des veaux, des chiens qui naissent avec cinq & même six jambes; mais voyons-nous pour cela qu'il en arrive de fâcheux accidens? Est-ce un moyen dont l'Auteur de la Nature se soit jamais servi pour annoncer à l'homme sa colère, & pour le menacer de quelque malheur? Non certainement; car pour quelles raisons pourrions-nous imaginer que ces phénomènes auroient la propriété de signifier quelques menaces & de présager des malheurs futurs? Qu'ont de commun avec la police des peuples, avec les calamités qui affligent continuellement tous les hommes, avec ces fléaux qui frappent tantôt telle nation, tantôt telle autre; qu'ont de commun, dis-je, avec toutes ces choses, ces monstres dont nous venons de parler? Bien plus, comment seroit-il possible que le vol ou le chant des oiseaux pût révéler à l'homme les choses futures? Comment peut-on s'imaginer que l'on doit juger sainement du malheur ou de la prospérité d'une guerre, d'une navigation, d'un voyage, par l'avidité avec laquelle des poulets auront mangé un morceau de chair qu'on leur aura présenté, ou par le refus qu'ils auront fait d'y toucher? Les oiseaux auroient-ils, par préférence aux hommes les plus éclairés, la connoissance de l'avenir? Ou Dieu se serviroit-il de leur ministère pour révéler les choses futures? Comment d'ailleurs pourroit-on s'assurer de la vérité de ce qu'ils annonceroient? Que signifie un poumon coupé par le couteau du sacrificateur? Quelle liaison ont avec les évènemens futurs les entrailles d'une victime endommagées ou non par le glaive sacré? Que peuvent-elles nous indiquer de certain pour l'avenir? Aussi les plus sages d'entre les romains connoissoient-ils bien la fausseté de toutes ces prédictions; ils s'en mocquèrent; ils n'eurent point recours à toutes ces superstitions, & ils s'inscrivirent en faux contre tout ce qu'elles annonçoient, comme il paroît par les ouvrages de Ciceron & de Minucius Felix.

Physique, en parlant de Colléges, se dit de la classe où l'on enseigne la Physique. *Cet écolier est en physique. Il a un fils qui fait sa physique.*

Physique, est aussi adjectif, & signifie, naturel. *Mouvement physique. Le point physique est opposé au point mathématique qui n'existe que par abstraction.*

On dit, *impossibilité physique*, par opposition à *impossibilité morale*, & pour marquer qu'une chose est

impoſſible ſelon l'ordre de la nature. On dit auſſi, *certitude phyſique*, par oppoſition à *certitude morale*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième très-brève.

On prononce *fizike*.

PHYSIQUEMENT ; adverbe. *Phyſicè*. D'une manière réelle & phyſique.

PHYTALMIEN ; adjectif & terme de Mythologie. Ce mot qui ſignifie *protecteur des plantes* ou *des biens de la terre*, eſt un ſurnom que les anciens donnoient à quelques-uns de leurs dieux, & particulièrement à Jupiter. Les Trœzeniens le donnèrent à Neptune, & lui firent bâtir un temple ſous les murs de leur capitale, parcequ'il n'inondoit plus leurs terres & leurs maiſons de ſes flots ſalés: la mer s'étoit inſenſiblement retirée de Trœzene.

PHYTOLITE ; ſubſtantif feminin. Nom générique donné par les Naturaliſtes à toutes les pierres qui ont la figure ou qui portent l'empreinte de quelque corps du règne végétal.

C'eſt ordinairement dans des pierres feuilletées, telles que les ſchiſtes & les ardoiſes, que l'on rencontre des empreintes des végétaux ; on les trouve très-fréquemment dans les couches de ces ſortes de pierres qui accompagnent les mines de charbon de terre. Le phénomène qui a le plus embarraſſé les Phyſiciens ſur ces ſortes d'empreintes, c'eſt que lorſqu'on les conſidère avec attention, on trouve qu'elles ont été faites par des végétaux entièrement différens de ceux qui croiſſent actuellement dans les pays où on les rencontre ; c'eſt ainſi que M. de Juſſieu, en examinant les empreintes qui ſe trouvent ſur la pierre qui accompagne les mines de Saint-Chaumont en Lyonnois, crut botaniſer dans un nouveau monde en voyant des empreintes de plantes dont les analogues ne croiſſent point en France, mais ſont propres aux climats les plus chauds des Indes orientales & de l'Amérique ; la plupart de ces empreintes ſont des fougères & des capillaires. Le célèbre M. de Leibnitz avoit déjà été très-ſurpris de trouver des empreintes de plantes exotiques ſur des ardoiſes d'Allemagne. Au reſte M. de Juſſieu a remarqué que les feuilles empreintes dans les pierres de Saint-Chaumont étoient toujours étendues comme ſi elles euſſent été collées à deſſein, ce qui prouve, ſelon lui qu'elles y ont été apportées par de l'eau. Un autre phénomène digne de remarque, c'eſt que les deux lames de ces pierres ont l'empreinte de la même face de ces feuilles, l'une en creux, l'autre en relief.

M. de Juſſieu cherche à expliquer ces phénomènes par le ſéjour de la mer ſur quelques parties de notre globe, où ces eaux ont porté des plantes qu'elles avoient apportées d'autres pays éloignés ; on peut encore expliquer ce phénomène étrange, en ſuppoſant que les pays que nous habitons ont produit anciennement des plantes très-différentes de celles qu'ils nous offrent maintenant, & que les révolutions générales que notre globe a éprouvées depuis, ont changé notre climat & ſes productions.

PHYXIEN ; adjectif & terme de Mythologie. Epithète qu'on donnoit à Jupiter chez les Grecs, parcequ'il étoit cenſé le protecteur de ceux qui ſe réfugioient dans les lieux où on l'honoroit.

PI ; il y a à la Chine deux villes de ce nom : l'une eſt dans la province de

Suchuen, au département de Ching-tu, première métropole de la province, & l'autre dans la province de Nankin, au département de Hoaigan, huitième métropole de la province.

PIACÉ; bourg de France dans le Maine, près de la Sarte, à six lieues, nord-nord-ouest, du Mans.

PIACHE; substantif masculin. Nom sous lequel les Indiens de la côte de Cumana en Amérique désignoient leurs prêtres. Ils étoient non-seulement les Ministres de la Religion, mais encore ils exerçoient la médecine, & ils aidoient les Caciques de leurs conseils dans toutes leurs entreprises. Pour être admis dans l'ordre des Piaches, il falloit passer par une espéce de noviciat, qui consistoit à errer pendant deux ans dans les forêts, où ils persuadoient au peuple qu'ils recevoient des instructions de certains esprits qui prenoient une forme humaine pour leur enseigner leurs devoirs & les dogmes de leur Religion. Leurs principales divinités étoient le soleil & la lune, qu'ils assuroient être le mari & la femme. Ils regardoient les éclairs & le tonnerre comme des signes sensibles de la colère du soleil. Pendant les éclipses, on se privoit de toute nourriture; les femmes se tiroient du sang & s'égratignoient les bras, parcequ'elles croyoient que la lune étoit en querelle avec son mari. Les prêtres montroient au peuple une croix, semblable à celle de Saint André, que l'on regardoit comme un préservatif contre les fantômes. La médecine qu'exerçoient les Piaches consistoit à donner aux malades quelques herbes & racines, à les frotter avec le sang & la graisse des animaux, & pour les douleurs ils scarifioient la partie affligée & la suçoient long-temps pour en tirer les humeurs. Ces prêtres se mêloient aussi de prédire, & il s'est trouvé des Espagnols assez ignorans pour ajouter foi à leurs prédictions. Les Piaches, aussi bien que d'autres prêtres, savoient mettre à profit les erreurs des peuples, & se faisoient payer chèrement leurs services. Ils tenoient les premiers rangs dans les festins où ils s'enivroient sans difficulté. Ils n'avoient aucune idée d'une vie à venir. On brûloit les corps des grands un an après leur mort, & les échos passoient pour les réponses des ombres.

PIACULAIRE; adjectif des deux genres. *Piacularis.* Qui a rapport à l'expiation. *Sacrifice piaculaire.*

PIADENA; bourg d'Italie, dans la partie septentrionale du Crémonois, vers les frontières du Duché de Mantoue.

PIAFFE; substantif féminin du style familier. Faste, ostentation, vaine somptuosité en habits, en meubles, en équipages, *&c. Tout cela n'est que piaffe.*

PIAFFER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Faire piaffe. *Il piaffe avec son nouvel équipage.* En ce sens il est du style familier.

PIAFFER, en termes de Manége, se dit d'une action très-noble du cheval. Elle consiste dans celle de passager dans une seule & même place, sans avancer, sans reculer, sans se traverser. *Il ne faut pas confondre l'action de piaffer avec celle de trépigner.*

PIAFFEUR; adjectif & terme de Manége. Cheval qui piaffe. *Les chevaux piaffeurs sont les plus propres pour les carrousels & pour les actions d'éclat.*

PIAILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue

jugue comme CHANTER. Terme du ſtyle familier, qui ſe dit proprement des enfans, lorſque par dépit & par malignité ils crient continuellement. *Elle a des enfans qui ne font que piailler.*

Il ſe dit auſſi familièrement des grandes perſonnes qui criaillent continuellement d'un ton aigre & par mauvaiſe humeur. *C'eſt une femme qui piaille toujours.*

On prononce *pialier.*

PIAILLERIE; ſubſtantif féminin, du ſtyle familier. Criaillerie, crierie. *C'eſt une piaillerie continuelle.*

PIAILLEUR, EUSE; adjectif du ſtyle familier. Un criard, qui ne fait que piailler. *C'eſt un piailleur. C'eſt une piailleuſe.*

PIAN; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne en Amérique à la maladie vénérienne. *Voyez* VÉROLE.

PIANO; terme de Muſique emprunté de l'Italien. Doux. Il ſe met dans une pièce de muſique aux endroits où les inſtrumens doivent adoucir le ſon.

PIAST; ſubſtantif maſculin. Terme d'Hiſtoire moderne qui ſe dit des deſcendans des anciennes maiſons de Pologne. Il eſt oppoſé à *étranger. Il y a aujourd'hui ſur le trône de Pologne un Roi piaſt.*

PIASTRE; ſubſtantif féminin. Sorte de monnoie d'argent qui vaut un écu de France ou environ, & qui ſe fabrique en Eſpagne & en Amérique. *Les piaſtres du Potoſi ſont d'un argent plus pur que celles du Mexique; mais ces dernières ſont plus peſantes.*

PIAVE; rivière d'Italie dans l'État de Veniſe: elle a ſa ſource dans le Tirol, près de celle de la Drave, & ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, après avoir arroſé Cadore, Bellune, Feltri & Trevigno.

PIAULER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Terme populaire, qui ne ſe dit que des enfans & des gens foibles qui ſe plaignent en pleurant.

PIBRAC; petite ville de France en Languedoc, à trois lieues, oueſt, de Toulouſe.

PIC; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de fer courbé & pointu par le bout, qui a un manche de bois, & dont on ſe ſert à caſſer des morceaux de rocher & à ouvrir la terre. *Le pic ne diffère de la pioche pointue qu'en ce que le fer en eſt plus long & plus fort.*

PIC, eſt auſſi un terme du jeu de piquet, qui ſe dit lorſque celui qui a la main compte juſqu'à trente, en jouant les cartes, avant que celui contre qui il joue ait pu rien compter; & alors on compte ſoixante points au lieu de trente. *S'il n'avoit pas oublié de compter trois dix il auroit fait pic. Il vient de faire un pic.*

PIC, eſt encore un terme de géographie, qui ſe dit de certaines montagnes très-hautes. Tels ſont le *pic d'Adam*, dans l'île de Ceylan; le *pic de Saint George*, dans l'île de Pico, l'une des Açores, & le *pic de Ténériffe*, qui eſt regardé comme la plus haute montagne du monde, & dont on voit en mer le ſommet à 50 milles de diſtance.

On dit adverbialement *à pic*; pour dire, perpendiculairement. *Une montagne coupée à pic.*

PIC, eſt auſſi le nom d'un gros poids de la Chine dont on ſe ſert particulièrement du côté de Canton pour peſer les marchandiſes. Il revient à 125 livres poids de marc.

PIC, eſt encore le nom qu'on a donné à un genre d'oiſeaux dont le caractère eſt d'avoir de forts muſcles

aux cuisses, des pieds solides, fournis de deux doigs de devant, & de deux derrière, lesquels sont armés d'ongles crochus & pointus qui leur servent à monter le long des arbres. Ces oiseaux ne paroissent faire leur nourriture que d'insectes, d'œufs de fourmis, d'artisons, de vers de bois, surtout de la belle chenille du saule, nommée *Cossus.* Ils font des trous dans les arbres avec leur bec, qui est fort droit & un peu anguleux : c'est dans ces trous d'arbres qu'ils ont faits ou qu'ils ont trouvé tout faits que ces oiseaux se retirent : leur langue est longue, munie au bout d'un aiguillon osseux & dentelé qui leur sert à piquer & à enlever la chenille & les autres divers insectes. On distingue,

1°. *Le pic-vert ordinaire.* Cet oiseau, que l'on nomme aussi *pimart* ou *pleu-pleu*, est très-facile à connoître parmi les autres de son espèce, tant par sa grandeur que par sa couleur verte. Il a quatorze pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; son envergure est de vingt pouces; son bec est long d'environ deux pouces, noir, dur, fort & triangulaire, un peu émoussé par le bout; l'iris est en partie blanche & en partie rougeâtre; sa langue étendue a six pouces de longueur : il a le haut de la tête cramoisi, ou couleur de vermillon, tacheté de noir, ainsi que le contour des yeux; il se trouve sous ce noir, de chaque côté, une autre tache rouge particulière au mâle; la gorge, la poitrine & le ventre sont d'un vert pâle; le dos, le cou, & le moindre rang des plumes couvertes des aîles, sont verts; les grandes pennes de l'aîle d'un blanc verdâtre; le croupion est d'un jaune pâle; le dessous de la queue, rayé de lignes brunes & transversales : les plumes de la queue sont en partie d'un vert pâle mêlées de noir, & très-fortes, elles semblent comme fourchues par leurs pointes qui sont noirâtres : les pattes & les doigts sont de couleur de plomb, les serres grises brunâtres; les jambes sont très-courtes. Cet oiseau se met quelquefois à terre près des fourmillières, pour chercher sa nourriture.

Cette sorte de pic pond cinq à six œufs à la fois, & on a trouvé six petits ensemble. Cet oiseau qui se pose souvent à terre, a une façon de vivre singulière; il est muni d'instrumens & d'organes qui lui sont propres & particuliers, n'y eût-il que sa langue, qui outre sa longueur est armée de petites pointes, & toujours enduite de glu vers son extrémité; enfin, l'appareil du bec, des ongles & leur disposition, tout lui est utile, & a rapport à sa manière de chasser & de se nourrir. Il tire sa subsistance des petits vers ou insectes qui vivent dans le cœur de certaines branches, & plus communément sous l'écorce du vieux bois, même sous l'écorce des plus grosses buches flottées : il essaie par de forts coups de bec qu'il donne le long des branches, les endroits qui sont cariés & vides; il s'arrête où la branche sonne creux, & casse avec son bec l'écorce & le bois, après quoi il avance son bec dans le trou qu'il a fait, & pousse une sorte de sifflement dans le creux de l'arbre, pour détacher & mettre en mouvement les insectes qui y dorment; alors il darde sa langue dans le trou, & à l'aide des aiguillons dont elle est hérissée, & de la colle dont elle est poissée, il emporte ce

qu'il trouve de petits animaux pour s'en nourrir. C'est dans Willughby & Aldrovande, qu'il faut consulter l'histoire, la figure des muscles & des cartilages qui servent à mouvoir la langue du pic-vert : *voyez* aussi les observations sur les mouvemens de la langue de cet oiseau, par M. Mery, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1709, observations beaucoup plus exactes que celles de MM. Borelli & Perrault.

Le pic-vert a le testicule droit rond, & le gauche oblong ; son bec est si dur & si fort, qu'on l'entend souvent dans les forêts, frapper contre les vieux chênes, les hêtres, les charmes & les peupliers : c'est là qu'avec le temps il fait des trous aussi bien arrondis que ceux que fait le Géomètre avec son compas. Le vulgaire dit que quand le pic-vert a donné quelques coups de bec à un arbre, il va aussi-tôt de l'autre côté, pour voir s'il est percé d'outre en outre : mais c'est une erreur, car si l'oiseau tourne autour de l'arbre, c'est plutôt pour y prendre les insectes qu'il a mis en mouvement. Le pic-vert vole lentement, néanmoins quand il est poursuivi par l'épervier ou par l'émerillon, il précipite son vol en criant de toutes ses forces.

On mange rarement la chair du pic-vert, parcequ'elle est trop fibreuse, dure, coriace : cependant à Bologne on en vend pendant tout l'automne au marché, saison où cet oiseau est fort gras. En Médecine on estime le pic-vert apéritif & propre à aiguiser la vue.

2°. Le *pic-vert très-grand ;* il ne diffère du précédent que par son bec qui est courbé, & par le volume de son corps, qui égale celui d'une petite poule : ses aîles sont tachetées.

3°. Le *grand pic-vert bigarré ;* cet oiseau que l'on appelle encore *épeiche*, & *cul rouge*, a le bas du ventre sous la queue d'un beau rouge, & le plumage des mâchoires est blanc ; celui de la tête est noir, ainsi que le dos : le reste du plumage est assez semblable à celui du pic-vert vulgaire, excepté qu'il est tacheté de lignes noires & de points blancs. Le *petit pic verd bigarré* ne diffère du précédent que pour la grandeur. En donnant de son bec dans la fente du bois, ou en frappant contre l'arbre avec vivacité çà & là, ses coups redoublés forment un son qu'on entend de fort loin. Il a une tache rouge sur la tête : cet oiseau semble être le petit cul rouge ou le pic rouge, ou la petite épeiche. Des Ornithologistes citent encore un autre petit pic-vert bigarré, qui n'est que de la grandeur du moineau domestique. M. Linnæus en cite aussi un dans les Actes de Stockholm, année 1740, qui se trouve en Suède dans les montagnes de Dalécarlie.

4° Le *pic de muraille ;* cet oiseau qui est l'échelette de Belon, ne se trouve guères qu'en Auvergne, où on le nomme *ternier :* autant les pics-verts aiment à monter le long des arbres, autant celui-ci grimpe le long des murailles ; ses aîles sont marquées de rouge comme celles d'un papillon ; sa queue est courte & noire, ainsi qu'une partie de ses aîles : il a le bec & la tête comme l'étourneau, le dos, le cou & la tête de couleur cendrée : c'est un oiseau gai, volage : il est gros comme le merle, il se fait entendre de loin, sa voix est forte & mélodieuse : il ne peut rester en place

ni perché ; on le voit toujours pendu par ses griffes & sur sa queue à la manière des pics verts ; il vole en battant des aîles, & ordinairement seul ou avec un autre : sa nourriture consiste en mouches & en araignées ; il fait ses petits dans des trous de murailles.

5°. Le *grand pic noir* ; cet oiseau est le grimpereau noir d'Albin.

6°. Les *pics étrangers* ; on distingue, 1°. celui qui a le bec d'un blanc d'ivoire, une crête rouge, tout le reste du plumage blanc mêlé de noir : 2°. le pic doré : 3°. celui qui a le ventre rouge : 4°. le pic velu, c'est-à-dire, qui a le long du dos des plumes velues : 5°. le pic à ventre jaune : 6°. le pic grivelé ; il est très-petit & ressemble assez au pic velu : 7°. le pic varié de Bengale ; ses couleurs qui sont agréablement distribuées, tirent sur le gris, le noir, le blanc, le rouge & le jaune.

Il y a quantité d'autres oiseaux qui approchent des pics, & que l'on reconnoîtra facilement par les caractères génériques que nous avons exposés au commencement de cet article.

PICA ; substantif masculin. Appétit dépravé qui fait désirer & manger des choses, telles que de la chaux, du plâtre, du charbon, *&c.* Voyez Malacie.

PICARD, ARDE ; substantif. Qui est de Picardie.

PICARDIE ; province considérable de France, qui est bornée au nord par l'Artois & la Flandre ; au midi par l'Île de France ; à l'orient par la Champagne, & à l'occident par l'Océan. Amiens en est la ville capitale.

On divise la Picardie en haute & basse. Elle comprend treize pays, neuf dans la haute & quatre dans la basse.

Dans la haute Picardie sont ; 1°. l'Amiénois, 2°. le Santerre, 3°. le Vermandois, 4°. la Thiérache, 5°. le Laonnois, 6°. le Noyonnois, 7°. le Soissonnois, 8°. le Valois, & 9°. le Beauvoisis. De ces neuf pays, les cinq derniers sont du gouvernement général de l'Île de France.

Les pays de la basse Picardie sont, 1°. les pays reconquis, 2°. le Boulonnois, 3°. le Ponthieu, & 4°. le Vimeux.

Il est une autre division de la Picardie en trois parties, la haute, la moyenne & la basse. La haute comprend le Vermandois & la Thiérache ; la moyenne le Comté d'Amiens & le pays de Santerre ; la basse, le Boulonnois, le pays reconquis, le Vimeux & le Comté de Ponthieu.

Les principales rivières qui arrosent la Picardie, sont la Somme, qui la traverse d'orient en occident ; l'Oise qui coule dans la Thiérache, à la partie orientale ; l'Authie qui sépare quelquefois la Picardie de l'Artois, coule assez parallèle à la Somme, & va se jeter dans l'Océan après avoir arrosé le gouvernement de Montreuil au midi ; la Canche qui vient de l'Artois, coule parallèle à l'Authie, & se jette aussi dans l'Océan, après avoir séparé le gouvernement de Montreuil de celui du Boulonnois. L'Escaut & la Sambre ont aussi leur source en Picardie ; mais bientôt après ces deux rivières en sortent pour n'y plus rentrer.

Le climat de Picardie est plus froid que tempéré. C'est un pays uni, & où l'on voit de très-belles plaines. Il n'y a presque point de

montagnes ; les élévations & les collines y sont même assez rares, celles du moins d'une hauteur un peu considérable. Les grains de toute espèce y viennent en abondance. Il y croît peu de fruits & de légumes, excepté aux environs d'Amiens & dans l'élection de Montdidier. On y recueille aussi des lins, de la navette, du chanvre & du houblon. Les grands pâturages & les bois y sont peu communs. Il y a cependant plusieurs forêts dont quelques-unes sont assez étendues, mais elles ne se trouvent que dans certains cantons. Cela est cause que le peuple n'y brûle que de la tourbe. On n'y cultive de vignes que dans quelques endroits voisins de la Champagne & de l'Île de France, & le vin que l'on y recueille est de très-médiocre qualité. Les meilleurs & les principaux pâturages sont le long de la rivière d'Oise. Les bords de la Somme en fournissent aussi, mais en bien moindre quantité. On trouve en Picardie une terre fossile, blanchâtre & grasse, à laquelle on donne le nom de *marne*. Cette terre détruit les plantes nuisibles. Elle engraisse, fertilise & échauffe les terres ingrates. L'effet en dure trente ans.

La proximité de la mer, les rivières navigables, les canaux & l'industrie des habitans rendent le commerce de cette Province un des plus considérables du Royaume.

Les manufactures & les fabriques y occupent & y font subsister un grand nombre de personnes de tout sexe & de tout âge, tant dans les villes qu'à la campagne. La principale fabrique est appelée *sayetterie*, parceque le fil fait de *sayette* ou de laine peignée & filée au petit rouet, fait seul la chaîne de ces étoffes connues sous le nom de *serges* de Creve-cœur, d'Aumale, *bouracans*, *camelots*, *raz de Gènes*, *raz façon de Châlons*, *serges façon de Nismes*, *serges façon de Seigneur*, qui sont toutes de pure laine. On en fait encore plusieurs autres où la laine est employée avec la soie, le fil de lin & le poil de chèvre, telles sont les camelots façon de Bruxelles, les pluches, les raz de Gènes avec un fil de soie tors autour de la chaîne, les étamines façon du Mans & du Lude. Ces dernières ne se fabriquent que dans les villes d'Amiens & d'Abbeville, au lieu que le travail de la sayetterie est répandu dans un grand nombre de bourgs & de villages. Les laines dont on se sert dans ces manufactures sont pour la plus grande partie du crû du pays. On en tire aussi de Brie, du Soissonnois, d'Artois, du nord, d'Irlande, & quelques bouchons d'Angleterre pour les ouvrages les plus fins.

Le commerce des lins est aussi très-considérable dans cette Province. Le Ponthieu, l'Amiénois & le Vermandois en produisent abondamment. Outre celui qui se consomme dans les manufactures du pays, on en envoie beaucoup à Rouen & en Bretagne. La graine de ces lins fait également partie du commerce de cette Province. On en fait des envois en Normandie & en Bretagne pour y être transplantée. Cette graine s'use quand on ne la change pas de terroir. Elle prend une nouvelle fécondité dans un nouveau pays.

Les marchands de Normandie achetent tous les ans cinq ou six mille poulains dans les gouvernemens de Calais & de Boulogne. Ils les mettent dans les pâturages de là

basse Normandie, & les vendent ensuite sous le nom de *chevaux normands*.

C'est d'ailleurs en Picardie qu'est établie la belle manufacture des draps de Vanrobais, & la manufacture royale des glaces.

Du temps de César la Picardie étoit habitée par les *Ambiani*, les *Vermandui*, les *Maroni*, les *Britanni*. Sous Honorius, ce pays étoit compris dans la Belgique seconde.

De la domination des Romains, la Picardie passa sous celle des François. Ce fut un des premiers pays des Gaules où les François s'établirent. On veut même que Clodion ait fait d'Amiens la ville capitale de ses états, & que son exemple ait été suivi par Méroué & Chilperic I. Quoi qu'il en soit, il est constant que dès les premiers temps de la monarchie, la Picardie fut du domaine de la Couronne, & qu'elle continua de lui être unie jusqu'à Louis I le Débonnaire. Vers l'an 818 ce Prince établit dans les divers pays qui composent aujourd'hui la Picardie, des Comtes qui dans la suite ne reconnurent plus ses successeurs. Il y eut des Comtes de Ponthieu, d'Amiens, de Vermandois, de Boulogne, des Seigneurs de Guise, *&c.* Et aux environs des Comtes d'Artois, de Guines, de St. Pol, de Soissons, du Vexin, de Valois, *&c.* Le Comté de Ponthieu fut réuni à la Couronne en 1380; celui d'Amiens le fut vers l'an 1214; celui de Vermandois sous Philippe Auguste; celui de Boulogne en 1477, *&c.*

En 1435 le Roi Charles VII avoit engagé au Duc de Bourgogne plusieurs des villes situées le long de la Somme; mais Louis XI les retira en 1465, & depuis cette époque la Picardie est demeurée constamment unie à la Couronne.

PICARDS; (les) Hérétiques que les meilleurs critiques croient avoir été les mêmes que les Vaudois, comme il paroît par le compte qu'en a rendu à Érasme Jean Schecta, Secrétaire de Ladislas Roi de Bohème, & par ce qu'en a dit M. de Beausobre dans son Histoire de la Guerre des Hussites. *Voyez* VAUDOIS.

PICAREL; substantif masculin. Petit poisson de mer blanc à nageoires épineuses: on le nomme à Marseille *haret*, comme qui diroit *petit hareng*, parce qu'ayant été fumé, comme les autres harengs, il pique la langue quand on le mange: c'est une espèce de petite mendole blanche. Ce poisson est de la longueur du doigt, il a le museau pointu, le milieu du corps marqué des deux côtés de taches noires; ses trais sont argentés & dorés: on le nomme à Antibes *Garon*. Les Pêcheurs le salent & le mettent à l'air pour le dessécher; il y en a qui le font tremper & dissoudre dans le sel pour faire de la sausse que l'on appelle *Garum*. Ce mets si vanté des Grecs & des Romains, & dont le prix égaloit celui des parfums les plus précieux, excite singulièrement l'appétit.

PICART, (Bernard) né à Paris en 1673, d'Etienne Picart, dit le Romain, fameux Graveur, étudia cet Art sous son père, & l'Architecture & la Perspective sous Sebastien Leclerc. Son goût pour la Religion prétendue Réformée le fit passer en Hollande, où il se distingua par l'ordonnance, par l'exactitude, & par la correction de ses desseins, & par la propreté & la

délicatesse des estampes dont il orna un grand nombre de livres. Il ne fût guère occupé en Hollande que par des Libraires ; mais il avoit soin de garder une quantité d'épreuves de toutes les planches qu'il gravoit ; & les curieux qui vouloient faire des collections, les achetoient fort cher : ses desseins étoient à un très-haut prix. Quand ce Maître s'est écarté de sa manière léchée, il a fait des choses touchées avec assez de liberté & qui sont très-piquantes. Ses compositions en grand nombre, font honneur à son génie ; les pensées en sont belles & pleines de noblesse, peut-être sont-elles, quelquefois trop recherchées & trop allégoriques. Cet Artiste mourut à Amsterdam, en 1733, à 60 ans, aimé & estimé. Il a fait un grand nombre d'estampes qu'il nomma *les Impostures innocentes*, parce qu'il avoit tâché d'imiter les différens goûts pittoresques de certains Maîtres savans qui n'ont gravé qu'à l'eau forte, tels que *le Guide*, *Rembrant*, *Carle Maratte*, &c. Son but étoit d'embarrasser quelques personnes qui vouloient que les Peintres seuls pussent graver avec esprit & liberté. En effet, il eut le plaisir de voir ses estampes vendues comme étant des Maîtres qu'il avoit imités, & achetées par ceux mêmes qui se donnoient pour connoisseurs du goût & de la manière des Peintres dans la gravure à l'eau forte. Il a fait aussi beaucoup d'épithalames, sortes d'estampes en usage dans la Hollande. On admire aussi les superbes estampes dont il a enrichi le grand ouvrage des cérémonies religieuses de tous les peuples du monde.

PICAUVILLE ; Bourg de France en Normandie, à trois lieues, sud-sud-est, de Valognes.

PICEA ; *voyez* Sapin.

PICELLO ; petite Ville ou Bourg de Turquie dans la Natolie, sur la mer Noire, entre Penderachi & Samastro.

PICENTIA ; ancienne Ville d'Italie que Strabon, Pomponius Mela, & Pline disent avoir été la Capitale des Picentins. Strabon ajoute que les habitans en furent chassés pour avoir épousé le parti d'Annibal. Selon Léander & Mazella, cette Ville se nomme aujourd'hui *Vicentia*.

PICENTINS ; (les) anciens peuples d'Italie qui habitoient sur la côte de la mer de Toscane, depuis le promontoire de Minerve qui les séparoit de la Campanie, jusqu'au fleuve Silarus qui les séparoit des Lucaniens. Il ne faut pas les confondre avec les *Picentes*, qui habitoient le *Picenum*, contrée d'Italie, à l'orient de l'Ombrie.

PICHINCHA ; Montagne & Volcan de l'Amérique méridionale dans l'Audience & auprès de la Ville de Quito.

PICHOLINE ; substantif féminin. Olive de la plus petite espèce.

PICHOU ; *voyez* Margay.

PICO ; île de l'Océan l'une des Açores, à trois lieues, sud-est, de Fayal, & à douze lieues, sud-ouest, de Tercère. Elle a environ quinze lieues de circonférence. Elle abonde en bétail.

PICOL ; substantif masculin. Poids dont on se sert à la Chine pour peser la soie. Il contient 66 catis & trois quarts de catis.

PICOLETS ; substantif masculin & terme de Serrurerie. On donne ce nom à de petits crampons qui soutiennent le pène dans la serrure ou plutôt qui conduisent la queue.

PICOLI ; substantif masculin. Mon-

noie de compte dont on se sert en Sicile, particulièrement à Messine & à Palerme, pour les changes & pour tenir les livres, soit en parties doubles, soit en parties simples; six picolis font le grain. On compte par onces, tarins, grains, & picolis, qu'on somme par 30, par 20 & par 6; l'once valant 30 tarins, le tarin 20 grains, & le grain 6 picolis.

PICOLLUS; substantif masculin. Divinité des anciens habitans de la Prusse qui lui consacroient la tête d'un homme mort, brûloient du suif en son honneur, & lui offroient des sacrifices sanglans pour n'en être pas tourmentés.

PICORÉE; substantif fémin. Action de butiner. Il ne se dit proprement que des soldats qui vont d'eux-mêmes à la petite guerre, en maraude. *Aller à la picorée.*

Figurément, en parlant des abeilles qui vont sur les fleurs, on dit, qu'*elles vont à la picorée*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième longue, & la quatrième très brève.

PICORER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Aller à la petite guerre, faire du butin dans le pays ennemi. *Des soldats qui vont picorer.* Il vieillit.

On dit figurément des abeilles, qu'*elles vont picorer.*

PICOREUR; vieux mot qui signifioit autrefois, soldat qui va picorer.

PICOT; substantif masculin. Petit point qui demeure sur le bois qui n'a pas été coupé nettement. *Il s'est blessé le pied en marchant sur un picot.*

Picot, se dit en termes de Carriers, d'une espèce de marteau pointu qui n'a qu'un côté & qui sert à soulever la pierre.

Picot, se dit en termes de Pêche, d'une sorte de filet qui tire son nom de l'opération que font les Pêcheurs en piquant les fonds voisins du lieu où ils ont tendu leurs filets. *Le picot* sert à prendre des poissons plats, comme turbots, barbues, solles, *&c.*

Picot, se dit aussi d'une petite engrêlure au bas des dentelles & des points de fils d'or, de soie, *&c. Refaire les picots d'une dentelle.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

PICOTÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Picoter.

Dans le style familier, on dit, *picoté de petite vérole*; pour dire, marqué de petite vérole. *Elle seroit jolie si elle n'étoit pas picotée de petite vérole.*

PICOTEMENT; substantif masculin. Impression incommode & un peu douloureuse qui se fait sur la peau, sur les membranes, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chose d'extérieur. *Sentir des picotemens à la gorge.*

PICOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Il se dit au propre d'une certaine impression incommode & un peu douloureuse, qui se fait, ou sur les membranes, ou sur la peau par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chose d'extérieur. *Une pituite qui picote la poitrine.*

Picoter, se dit aussi des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. *Des fruits que les oiseaux ont picotés.*

Picoter, signifie figurément, attaquer souvent quelqu'un par des paroles

roles dites avec malignité, affecter de le fâcher, de l'agacer. *Elle a envie de le picoter. Ils n'ont fait que se picoter l'un l'autre.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

PICOTERIE; substantif féminin. Paroles dites malignement pour picoter quelqu'un, pour le fâcher. *Cette picoterie lui fit beaucoup de peine.*

PICOTIN; substantif masculin. Sorte de petite mesure dont on se sert pour mesurer l'avoine que l'on donne aux chevaux. *Le picotin contient à Paris quatre litrons, ou un quart de boisseau.*

PICOTIN, se dit aussi de l'avoine que contient le picotin. *Ce cheval vient de manger un picotin d'avoine.*

PICPUSSES; (les) Religieux du Tiers-Ordre de Saint-François, autrement nommés *Pénitens du Tiers-Ordre* de Saint François. Ils ont été appelés Picpusses parcequ'ils s'établirent en 1601, dans un petit Village près de Paris, appelé *Picpus*, qui joint aujourd'hui le Fauxbourg Saint-Antoine.

PICQ; substantif masculin. Mesure de longueur qui a en Turquie, le même usage que l'aune a en France. Le picq contient 2 pieds, 2 pouces, 2 lignes.

A Smyrne on appelle *tapis de picq*, la seconde sorte de tapis de Turquie ou de Perse qu'achettent dans cette Ville, les nations qui font le Commerce du Levant. Ils sont ainsi nommés parcequ'ils ne se vendent pas à la pièce, mais au picq carré.

PICTES; (les) anciens peuples de la Grande-Bretagne, mais dont l'origine est fort obscure. Lorsque les Romains s'emparèrent de la Grande-Bretagne, les Pictes occupoient la partie orientale de l'île, depuis la Tine jusqu'à l'extrémité septentrionale. Sous les premiers Empereurs Romains il ne se passa rien de remarquable où les Pictes paroissent avoir eu part; mais sous Valentinien I, les Romains les attaquèrent, parce que ces peuples, de concert avec leurs voisins, avoient fait des irruptions dans la Province Romaine. Nectaridius, gardien des côtes, Buchobandes, Sévere & Jovin entreprirent inutilement de les soumettre, car ils furent défaits tour à tour. Enfin Théodose l'ancien y ayant été envoyé, augmenta les terres des Romains d'un grand pays qui appartenoit aux Pictes. Dans la suite Stilicon, tuteur d'Honorius, envoya Victorinus pour réprimer fortement ces peuples, qui depuis la mort de Théodose, recommençoient à faire de nouvelles courses dans la Province Romaine. Victorinus agissant en maître, leur défendit de nommer un successeur à Hengist leur Roi, qui venoit de mourir. Cette action de hauteur irrita les Pictes qui crurent qu'il vouloit les chasser de leur île, comme il en avoit chassé les Scots par leurs secours. Dans cette crainte, ils rappelèrent les Scots; & Ferjus, Prince du Sang Royal d'Écosse, ravagea les terres des Romains, & se fit céder tout le pays au nord de l'Humber.

Vers l'an 511, les Pictes s'étant alliés avec les Saxons, assiégèrent Aréclute, mais Arthur les battit, & ruina leur pays d'un bout à l'autre.

Depuis l'irruption des Anglois, la Bretagne avoit été partagée entre les Bretons ou Gallois, les Écossois, les Pictes & les Anglo Saxons.

Les Pictes & les Écossois habitoient la partie septentrionale de l'île. L'Esca, la Ewde, & les montagnes qui sont entre ces deux rivières, les séparoient des Anglo-Saxons. Les Pictes étoient à l'orient, les Écossois à l'occident. Le Mont-Gratbain faisoit leur borne commune depuis l'embouchure de la Nysse jusqu'au lac Lomon. Alberneth étoit la capitale des Pictes, & Édimbourg étoit encore à eux. Ils ne se contentèrent pas de ces terres, ils attaquèrent en 670 Egfrid, Roi de tout le Northumberland, qui les battit & les contraignit de lui céder une partie de leur pays pour avoir la paix. Peu de temps après ils eurent leur revanche, & s'emparèrent d'une Province de la Bernicie. Enfin dans l'année 840, ayant perdu deux grandes batailles contre Kneth Roi d'Écosse, le vainqueur qui vouloit venger la mort de son père qu'ils avoient tué, & dont ils avoient traité le corps avec indignité, agit envers eux de la manière la plus inhumaine. Il les extermina tellement que depuis il n'est plus resté que la mémoire de cette nation belliqueuse, qui avoit fleuri si long-temps dans la Grande-Bretagne; & c'est par la destruction des Pictes, que Kneth est regardé par les Écossois comme un des principaux fondateurs de leur Monarchie.

Au reste l'origine des Pictes, ainsi que celle de leur nom, est entièrement inconnue. On ne voit dans l'Histoire Romaine des deux premiers siècles, que le nom de Calédoniens, & jamais celui des Pictes ni celui des Scots. Tacite qui connoissoit bien la Grande-Bretagne, par les voyages & par les conquêtes de son beau-père Agricola, dont il a écrit la vie, ne parle que des Calédoniens, qu'il met au rang des Bretons.

On appelle *muraille des Pictes*, un ancien monument des Romains. Lorsqu'ils s'établirent en Angleterre par la force des armes, ils se trouvoient continuellement harcelés par les Pictes du côté de l'Écosse. Pour arrêter leurs courses, Adrien éleva une muraille de plâtre qui tenoit depuis l'océan Germanique jusqu'à la mer d'Irlande, l'espace de 27 lieues de France, & la fortifia par des palissades. L'Empereur Sévere la fit faire de pierre avec des tours de mille en mille, où il y avoit garnison. Les Pictes néanmoins s'ouvrirent un passage plusieurs fois en abattant cette muraille. Enfin Aëtius, Général Romain, la rebâtit de brique l'an 430; mais les Pictes ne furent pas long-temps à la renverser. Elle avoit huit pieds d'épaisseur, & douze de haut. On en voit aujourd'hui des traces en divers endroits des Provinces de Cumberland & de Northumberland.

PICTONES; (les) ancien peuple des Gaules dans l'Aquitanique seconde. César, Strabon, Pline & Ptolémée en font mention. Il occupoit l'ancien Diocèse de Poitiers, duquel ont été démembrés les diocèses de Luçon & de la Rochelle.

PICUMNUS, & PILUMNUS; nom de deux frères fils de Jupiter & de la Nymphe Garamantis. Le premier avoit inventé l'usage de fumer les terres, d'où il fut nommé *Sterquilinus*; & *Pilumnus* trouva l'art de moudre le blé, c'est pourquoi il étoit honoré particulièrement par les meuniers. Comme tous deux présidoient aux auspices qu'on prenoit pour les mariages,

on dressoit pour eux des lits dans les temples, à la naissance d'un enfant; & lorsqu'on le posoit par terre, on le recommandoit à ces deux divinités, de peur que le Dieu Sylvain ne lui nuisît.

PIE; nom de cinq Papes, dont le dernier (Michel Ghisleri) né à Boschi en 1504, d'une famille obscure, se fit Religieux dans l'Ordre de Saint Dominique, & s'y distingua par son mérite & par sa vertu. Paul IV lui donna un Évêché, & le fit Inquisiteur général de la Foi dans le Milanez & dans la Lombardie, mais la sévérité avec laquelle il exerça son emploi, l'obligea de quitter ce pays. On l'envoya à Venise, il ne s'y comporta pas avec plus de douceur. Cependant Paul IV l'honora de la pourpre en 1557, & Pie IV ajouta au chapeau l'Évêché de Mondovi. Après la mort de ce Pontife, il fut mis sur le Siége de Saint Pierre, en 1566. Élevé à la première place du Christianisme par son mérite, il ne put se dépouiller de la sévérité de son caractère; la nature l'avoit fait naître tel & il avoit fortifié cette dureté d'esprit dans le Tribunal de l'Inquisition. Un de ses premiers soins fut de réprimer le luxe des Ecclésiastiques, le faste des Cardinaux, les déréglemens des Romains, & les erreurs qui inondoient la Chrétienté. Le bucher étoit la seule réponse qu'il donna aux Hérétiques. Il signala sur-tout, en 1568, son zèle pour la grandeur du Saint Siège, en ordonnant que la Bulle *In Cœna Domini*, qu'on publie à Rome tous les ans le Jeudi-Saint, seroit publiée de même dans toute l'Église. Cette Bulle, l'ouvrage de plusieurs Souverains Pontifes, regarde principalement la Juridiction de la Puissance Ecclésiastique & Civile. Ceux qui appellent au Concile général des décrets des Papes, ceux qui favorisent les Appelans, les Universités qui enseignent que le Pape est soumis aux Conciles, les Princes qui veulent restreindre la Juridiction Ecclésiastique, ou qui exigent des contributions du Clergé, y sont frappés d'anathême. Toutes les puissances la rejetèrent, & en 1580, quelques Évêques, mauvais François, ayant tâché de la faire recevoir dans leur Diocèse, le Parlement fit saisir leur temporel & déclara criminels de lèze-Majesté quiconque voudroit imiter le fanatisme, disoit-on, de ces Prélats. Pie V méditoit depuis quelque temps un armement contre les Turcs; il eut le courage de faire la guerre à l'Empire Ottoman, en se liguant avec les Vénitiens & le Roi d'Espagne Philippe II. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux Clefs déployés contre le Croissant. Les armées navales se rencontrèrent le 7 Octobre 1571, dans le Golfe de Lépante, où les Turcs furent battus par la flotte des Princes Chrétiens confédérés, & perdirent trente mille hommes, & près de deux cens galères. On dut principalement ce succès au Pape, qui s'étoit épuisé en dépenses & en fatigues pour procurer cet armement. Pie V mourut six mois après en 1572.

Ce Pontife fut le modèle du fameux Sixte Quint; il lui donna l'exemple d'amasser en peu d'années des épargnes assez considérables pour faire regarder le saint Siége comme une puissance redoutable. Le Sultan Selim qui n'avoit point de plus grand ennemi, fit faire à

Constantinople pendant trois jours, des réjouissances publiques de sa mort. Le pontificat de Pie V est encore célèbre par la condamnation de Baius, par l'extinction de l'Ordre des Humiliés, & par la réforme de celui de Cîteaux. Clément XI le canonisa en 1712. Il reste plusieurs lettres de ce Pape, imprimées à Anvers en 1640, *in*-4°.

PIE; substantif féminin. *Pica*. Oiseau dont on distingue plusieurs espèces: la *pie vulgaire* qui est fort commune partout, a depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, dix huit pouces de longueur; le bec long d'un pouce & demi, noir, gros & fort; la mâchoire supérieure un peu recourbée, saillante & pointue; les narines un peu barbues; la langue fourchue, noirâtre & semblable à celle du geai; l'Iris de couleur de noisette pâle; la tête, le cou, la gorge, le dos, le croupion & le bas-ventre, de couleur noire; le bas du dos près du croupion, grisâtre; la poitrine & les côtés blancs, ainsi que les premières plumes de l'aîle; les aîles petites à proportion de la grandeur du corps; la queue & les grandes plumes des aîles ornées de très-belles couleurs mêlées de vert, de pourpre & de bleu, mais seulement aux barbes extérieures. Le pennage de l'aîle est taché de blanc du côté des tuyaux: la queue qui est faite en coin, a les deux plumes du milieu plus longues que les autres: les pieds & les ongles sont noirs; enfin cet oiseau ressemble assez bien au choucas, si l'on en ôte le blanc & la longueur de la queue; & Belon dit que si la pie n'avoit pas le dessous du ventre blanc ainsi que le coin des aîles, il ne seroit pas facile de la distinguer de la corneille; elle en a le geste & la façon de vivre.

La pie est un oiseau fort babillard qui apprend à articuler des paroles. Cet oiseau fait son nid sur les arbres les plus élevés & les plus inaccessibles avec une grande adresse, le garnissant d'épines en toutes ses surfaces, & n'y laissant qu'un trou fort étroit pour l'entrée: cet oiseau pond à chaque couvée cinq ou six œufs, quelquefois huit, chargés de taches noires: il se nourrit des mêmes alimens que la corneille; il se jette sur les moineaux & autre petits oiseaux & les mange. On sait que son tempérament carnacier le porte à détruire, non-seulement le gibier de vol, mais même les petits lapereaux & levreaux; il mange aussi les œufs des autres oiseaux, & notamment ceux du merle, dont le nid est ordinairement mal caché. La pie a cela de particulier, qu'elle devient chauve tous les ans pendant la mue.

Nous avons dit que la pie a beaucoup de babil, surtout quand on lui coupe le filet, & qu'on la tient en cage: elle n'a pas moins d'instinct, privée ou sauvage. Quand elle est rassasiée, elle va cacher adroitement ce qui lui reste de provision pour les besoins à venir; elle aime à voler la vaisselle d'argent, & l'on s'en doit méfier. Elle est d'un tempérament chaud & lascif: elle fait l'amour dès le mois de Février, & pond dans le printemps. Rien d'aussi original que de la voir en colère contre les corneilles ou même les oiseaux de proie qui approchent de son nid: elle les attaque toujours & les poursuit en criant sans cesse, jusqu'à ce qu'ils soient bien éloignés: si on lui déniche de bonne heure sa première couvée, elle en fait une seconde.

La pie marche en sautant & re-

mue perpétuellement la queue; elle est assez hardie pour manger dans les auges des pourceaux, qui souffrent volontiers qu'elle monte sur leur dos pour y prendre les poux qui les désolent.

La chair de la pie n'est guère d'usage en aliment, étant dure & coriace : on en fait seulement des bouillons, qui sont d'un bon suc & nourrissans. Les gens de la campagne mangent volontiers les petits. En médecine la pie est estimée propre pour l'épilepsie, la manie & la mélancolie, & surtout pour la foiblesse de la vue. Quelques auteurs vantent beaucoup la pie mangée en substance, soit rotie, soit bouillie.

Les *pies étrangères* sont, 1°. celle *de Bengale*. Elle n'est pas plus grande qu'un mauvis. Les originaires du pays l'appellent *dials-birds*, c'est-à-dire, *oiseau du cadran solaire*. 2°. La *pie du Mexique*, qui a une bosse sur le bec, un cri plaintif & semblable à celui des étourneaux. 3°. La *pie du Bresil*, dont les couleurs sont très-joliment diversifiées. Son plumage inférieur est comme cotonneux. Elle a du jaune depuis le milieu du dos jusqu'au croupion. Quelques-uns donnent aussi le nom de *pie du Brésil* au mangeur de poivre, qui est le *toucan*. 4°. La *pie des Antilles :* elle a les pieds rouges & le cou bleu, ceint d'un collier blanc, avec une huppe blanche sur la tête, le croupion jaune. 5°. La *pie de la Jamaïque :* elle est en partie noire & en partie jaune. *Celle de la Louisiane* est d'un très-beau noir. On dit qu'il s'en voit de toutes blanches vers le Spitzberg.

On dit proverbialement, *il est larron comme une pie*.

On dit aussi proverbialement, *jaser comme une pie, jaser comme une pie borgne ;* pour dire, parler beaucoup.

On dit encore proverbialement & par plaisanterie, d'un homme qui croit avoir fait quelque découverte considérable, qu'*il croit avoir trouvé la pie au nid*.

On appelle *fromage à la pie*, une espèce de fromage blanc écrêmé. *Manger du fromage à la pie*.

On appelle *cheval pie*, un cheval blanc & noir. Il se dit de même d'un cheval blanc & bai. Et l'on appelle absolument *pies*, ces sortes de chevaux. *Il montoit une pie*.

On appelle *pie-grièche*, un genre d'oiseaux qui quoique petits, dit M. de Buffon, quoique délicats de corps & de membres, doivent néanmoins par leur courage, par leur large bec, fort & crochu, & par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers & des plus sanguinaires; on est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les cresserelles, tous oiseaux beaucoup plus grands & plus forts qu'elle; non-seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque & toujours avec avantage, surtout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine; elles n'attendent pas qu'ils approchent, il suffit qu'ils passent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant; elles les attaquent à grands cris, leur font des blessures cruelles, & les chassent avec tant de fureur, qu'ils fuient souvent sans oser revenir; & dans ce combat inégal contre d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter; il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec

l'oiseau contre lequel elle se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chute & la mort de tous deux : aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent ; le milan, les buses, les corbeaux paroissent les craindre & les fuir plutôt que les chercher ; rien dans la nature ne peint mieux la puissance & les droits du courage que de voir ce petit oiseau qui n'est guère plus gros qu'une allouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons, & tous les autres tyrans de l'air sans les redouter, & chasser dans leur domaine, sans craindre d'en être punis ; car quoique les pies-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence : elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux ; on en a vu prendre des perdreaux & de jeunes levreaux ; les grives, les merles & les autres oiseaux pris au lacet ou au piége, deviennent leur proie la plus ordinaire ; elles les saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serre & déchiquètent le cou, & après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise & en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un grand nombre d'espèces ; mais on peut réduire à trois principales ceux de notre climat ; la première est celle de la pie-grièche grise ; la seconde celle de la pie-grièche rousse, & la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement l'*écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière & contient quelques variétés qu'on va indiquer.

La *pie-grièche grise* est très-commune dans nos provinces de France, & paroît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver & ne le quitte en aucun temps ; elle habite les bois & les montagnes en été, & vient dans les plaines & près des habitations en hiver ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes ; ce nid est composé au-dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, & au-dedans il est bien doublé & tapissé de laine ; ordinairement il est appuyé sur une branche à double & triple fourche ; la femelle qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six, & quelquefois sept, ou même huit œufs, gros comme ceux d'une grive ; elle nourrit ses petits de chenilles & d'autres insectes dans les premiers jours, & bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin & un diligence admirables ; bien différente des autres oiseaux de proie qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde & soigne les siens tout le temps du premier âge, & quand ils sont adultes, elle les soigne encore ; la famille ne se sépare pas, on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, & encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes : chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère & de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix, & chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que

tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement & enlève les enfans à leurs parens; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnoître les pie-grièches de loin, non-seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol qui n'est ni direct ni oblique à la même hauteur, & qui se fait toujours de bas en haut, & de haut en bas, alternativement & précipitamment; on peut aussi les reconnoître sans les voir à leur cri aigu *troui, troui*, qu'on entend de fort loin, & qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

La *pie-grièche rousse* est un peu plus petite que la grise, & très-aisée à reconnoître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge & ordinairement d'un roux vif; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns; elle a aussi le bec & les jambes plus noires: le naturel de cette pie-grièche rousse est à très-peu près le même que celui de la pie-grièche grise: toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre: mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année; au lieu que celle-ci le quitte en automne, & ne revient qu'au printemps. La famille qui ne se sépare pas à la sortie du nid & qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de Septembre, sans se réunir avec d'autres familles, & sans faire de longs vols: ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, & ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ; ils restent pendant l'été dans nos campagnes, & font leur nid sur quelque arbre touffu; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, & ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie: on prétend aussi que de toutes les pie-grièches celle-ci est la meilleure, ou si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger.

Le mâle & la femelle sont à très peu près de la même grosseur; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paroître des oiseaux de différente espèce: ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art & de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise; la mousse & la laine y sont si bien entrelacées avec les petites racines souples, les herbes fines & longues, les branches pliantes des petits arbustes, que cet ouvrage paroît avoir été tissu: ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, & quelquefois davantage; & ces œufs dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.

L'*écorcheur* est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, & lui ressemble assez par les habitudes naturelles. Comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres ou même dans des buissons en pleine campagne & non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de Septembre, se nourrit communément d'insectes, & fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entre eux, sinon la grandeur, la distribution & les nuances des couleurs,

qui paroissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle; néanmoins comme entre le mâle & la femelle de chacune de ces deux espèces, il y a dans ce même caractère de la couleur encore plus de différence que d'une espèce à l'autre, on seroit très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, & à réunir sous la même espèce, la pie-grièche rousse, l'écorcheur & l'écorcheur varié, dont quelques Naturalistes ont encore fait une espèce distincte, & qui cependant pourroit bien être la femelle de celui dont il est ici question.

Au reste, ces deux espèces de pie-grièches avec leurs variétés, nichent dans nos climats, & se trouvent en Suède comme en France; ensorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre: il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, & qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur, d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal.

On appelle *pie-grièche huppée*, un oiseau du Canada qui porte en effet sur le sommet de la tête, une huppe molle & de plumes longuettes qui retombent en arrière, mais qui du reste est une vraie pie-grièche, & assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe & du bec qui est un peu plus gros.

On appelle figurément, *pie grièche*, une femme d'humeur aigre & querelleuse. *Sa femme est une vraie pie-grièche.*

On appelle *pie de mer*, un oiseau dont nous avons parlé sous le nom de bécasse de mer.

On appelle *pie de mer à gros bec*, un autre oiseau de passage de la grandeur d'un canard domestique. Il est long d'un pied, mais son envergure l'est de deux. Le bec est court, large & applati de côté, d'une manière opposée à celui des canards: il est triangulaire & pointu. La mâchoire supérieure est arquée par le bout; le bec est grisâtre à sa racine, & rougeâtre vers la pointe. Le plumage est noir, la poitrine blanche, & la tête tachetée de cette couleur. Les aîles sont petites, composées de plumes courtes; néanmoins l'oiseau vole fort vîte près de la surface de l'eau. Les jambes & les pieds sont d'un rouge jaunâtre, & placés en arrière comme dans les plongeons ordinaires; de manière que l'oiseau semble marcher en s'appuyant perpendiculairement sur la queue: il lui manque le doigt de derrière. Ces oiseaux pondent leurs œufs sans nids, mais à rez terre: souvent ils engendrent dans des trous de lapins, qu'ils chassent exprès pour s'en emparer. Leur ponte n'est que d'un œuf. Si on ôte cet œuf, l'oiseau en pond un autre, & toujours de même jusqu'au cinquième. Cet œuf est très-gros, eu égard au volume de l'animal. On rencontre ces pies de mer dans les îles désertes, près des côtes

tes de la mer, aux environs de Scarboroug, de Tenby, *&c.* Elles s'en vont en automne, & reviennent au printemps.

Albin dit qu'il se trouve parmi ces oiseaux des avant-coureurs qui vont reconnoître les endroits qu'ils ont coutume de choisir pour couver, & qui examinent si tout y va bien. S'il arrive que la saison soit orageuse, ou sujette aux tempêtes, & que la mer soit agitée, on en trouve un grand nombre jetés sur les côtes, qui sont maigres & affamés jusqu'à en mourir; car à moins que la mer ne soit calme, ils ne peuvent poursuivre leur route, ni se pourvoir de nourriture, qui est du poisson.

Pie, se dit aussi d'une grillade faite d'une épaule de mouton lorsqu'après l'avoir mangée en partie, on en fait griller les os avec le peu de viande qui y reste. *Faire une pie d'une épaule de mouton.*

PIE; adjectif des deux genres, qui ne se dit guère qu'en cette phrase, *œuvre pie*, qui signifie une œuvre de charité faite dans la vue de Dieu.

On appelle *pie-mère*, la membrane qui enveloppe immédiatement tout le cerveau.

Ce monosyllabe est long.

PIÈCE; substantif féminin. *Portio.* Partie, portion, morceau d'un tout. *Une pièce de bœuf. Une pièce de lard. On a mis ses meubles en pièces. Couper par pièces & par morceaux.*

On dit, *tomber par pièces*, en parlant d'une personne attaquée de quelque maladie qui engendre la pourriture.

On dit de la vaisselle d'argent qui est rompue, que *les pièces en sont bonnes.*

On dit familièrement d'une personne lourde, pesante & qui a peu d'esprit, que *c'est une pièce de chair, une grosse pièce de chair.*

On dit, qu'*un homme est armé de toutes pièces*; pour dire, qu'il est armé de pied en cap.

On dit figurément, qu'*on accommodera quelqu'un de toutes pièces*; pour dire, qu'on lui fera un mauvais parti, qu'on se prépare à le maltraiter. On dit aussi, que *dans une compagnie on a accommodé une personne de toutes pièces*; pour dire, qu'on en a dit beaucoup de mal.

On dit, qu'*une armée a été taillée en pièces*; pour dire, qu'elle a été entièrement défaite. Et figurément en parlant de quelqu'un dont la médisance n'épargne personne, on dit, que *c'est un homme qui déchire le prochain, qui met tout le monde en pièces.*

On dit de quelqu'un qui raille, qui médit d'une manière atroce, qu'*il emporte la pièce.*

On dit proverbialement & populairement d'une chose qui arrive presque toujours, *c'est l'ordinaire, la pièce de bœuf.*

On dit dans le style familier, quand on a eu bon marché d'une maison ou de quelqu'autre chose, qu'*on la eue pour une pièce de pain.*

On appelle *pièce de charpente*, tout morceau de bois taillé qui entre dans un assemblage de charpente & qui sert à divers usages dans les bâtimens. On nomme *maîtresses pièces*, les plus grosses pièces, comme les poutres, tirans, entraits, jambes de force, *&c.*

Les bois de charpente se mesurent *à la pièce*, qui est de douze pieds de long sur six pouces d'équarrissage.

Pièces, en termes de Graveurs en bois, se dit de petits morceaux de bois qu'on ajuste artistement pour répa-

rer les brèches faites en vidant la gravure en bois.

Pièce gravée, se dit en termes de Luthiers, d'une sorte de sommier où l'on place les tuyaux d'orgue que leur volume empêche d'être placés sur le sommier proprement dit. Et l'on appelle *pièces d'addition*, des pièces que l'on ajoute au sommier pour l'élargir lorsqu'il n'y a pas de place pour un jeu que l'on voudroit ajouter à l'orgue.

On appelle *pièces de rapport*, les différentes pièces dont on se sert dans les ouvrages de marqueterie. Ce sont les Menuisiers de placage ou de marqueterie, si les ouvrages ne sont que de bois; ou les Marbriers & les Lapidaires, s'ils sont de marbre ou pierres précieuses, qui travaillent en pièces de rapport.

En termes de Bijoutiers, on appelle aussi *pièces de rapport*, les corps étrangers appliqués, incrustés, ou enchâssés sur une tabatière, comme les pierres fines, cailloux, porcelaines, *&c.* Il se dit encore de toutes les pièces de même métal qui sont appliquées ou soudées à la tabatière & qui font les reliefs.

Pièces, se dit aussi des différentes parties d'un logement. *Il y a un appartement composé de neuf pièces.*

Dans les pompes funèbres, ou dans d'autres grandes cérémonies, on appelle *pièces d'honneur*, la couronne, le sceptre, l'épée, *&c.* que portent les grands Seigneurs de la Cour. *On choisit les principaux Seigneurs de la Cour pour porter les pièces d'honneur.*

Dans le Blason on appelle *pièces honorables*, certaines pièces qui sont au nombre de dix, savoir, le pal, la bande, la barre, la fasce, la croix, le sautoir, le chevron, la bordure & l'orle.

Les hérauts d'armes allèguent plusieurs raisons pour lesquelles ces pièces ont été appelées honorables, savoir, leur antiquité, comme ayant été en usage depuis l'origine des armoiries; 2°. parceque ces pièces marquent les ornemens qui conviennent à des hommes nobles & généreux, de sorte que le chef représente le casque ou la couronne qui couvre la tête d'un vainqueur; le pal marque sa pique ou sa lance; la bande & la barre, son baudrier; la fasce son écharpe; la croix & le sautoir, son épée; le chevron, ses bottes & ses éperons; la bordure & l'orle, sa cotte de maille.

A l'égard de l'application ou collation de ces pièces honorables, quelques Auteurs ont écrit que lorsqu'un cavalier s'étoit comporté valeureusement dans une bataille, on le présentoit au Prince ou au Général, qui lui faisoit donner une cotte d'armes relative à sa belle action, c'est-à dire, la permission de porter dans ses armoiries un chef lorsqu'il avoit été blessé à la tête, un chevron quand il avoit été blessé aux jambes, & une croix en bordure lorsque son épée & son armure avoient été teintes du sang des ennemis.

On dit, qu'*une colonne, une table de marbre est toute d'une pièce*; pour dire, qu'elle n'est que d'un seul morceau. *Le grand Obelisque de Rome est tout d'une pièce.*

On dit figurément & familièrement d'une personne, qu'*elle a dormi cette nuit tout d'une pièce*; pour dire, qu'elle a dormi toute la nuit sans interruption.

On dit aussi figurément, qu'*un homme est tout d'une pièce*; pour

dire, qu'il se tient trop droit, qu'il n'a rien de libre, de dégagé dans sa taille. On se sert encore de la même phrase, pour dire qu'un homme est rigide, inflexible, qu'il ne se dément jamais, qu'il ne démord jamais de ce qu'il s'est mis une fois dans la tête, qu'il n'a ni souplesse dans l'esprit, ni manége dans la conduite.

Pièce, se dit particulièrement d'un petit morceau d'étoffe, de toile, de métal, *&c.* qu'on met, qu'on attache à des choses de même nature, pour les raccommoder lorsqu'elles sont trouées. *Mettre une pièce à une robe, à une chemise, à un chaudron*, &c.

On dit proverbialement & populairement d'un homme qui voulant remédier à une chose, n'y apporte point le remède convenable, *il fait comme les Chaudronniers, il met la pièce auprès du trou.*

Pièce, se dit absolument d'un morceau d'étoffe ou de toile de figure triangulaire, sur lequel on pose de la blonde, du ruban, de la chenille, de la dentelle, *&c.* & dont les femmes se servent pour couvrir le devant de leur corps, ou de leur estomac.

Pièce, se dit aussi de certaines choses qui sont un tout complet. *Cette pièce de drap est encore entière. Une pièce de ruban de vingt cinq aunes. Une pièce de toile de chanvre.*

On appelle *pièce de four, pièce de pâtisserie*, la plupart des ouvrages de pâtisserie. *Une tourte est une pièce de four. Un gâteau est une pièce de pâtisserie.*

On appelle *pièce de vin*, un muid de vin, un tonneau. *Acheter une pièce de vin. Mettre une pièce de vin en perce.*

On appelle *pièce d'eau*, une grande quantité d'eau retenue dans un certain espace pour l'embellissement d'un jardin, comme la pièce d'eau appelée *des Suisses* devant l'orangerie; celle de l'île royale, dans le petit parc, & celle de Neptune devant la fontaine du Dragon à Versailles. Et l'on appelle *pièces perdues*, des bassins renfoncés & relevés de gazons, au milieu desquels il y a des jets, dont l'eau se perd à mesure qu'elle vient; telles sont les fontaines de la Couronne à Vaux-le-Vilars, & trois pièces à Saint-Cloud, dont deux sont dans le tapis de gazon, au bas de la grande cascade, & l'autre en face du nouvel amphithéâtre, au bout de la grande allée le long de la rivière.

Pièce, se dit aussi de certaines choses considérées séparément de celles qui sont de même nature. Ainsi on dit, *pièce de terre*; pour dire, une certaine étendue de terre toute en un morceau. Et *pièce de blé, pièce d'avoine*, &c.; pour dire, une certaine portion continue de terre semée en blé, en avoine, *&c.*

En termes de Fortifications, on appelle *pièces détachées*, les demi-lunes, les contrescarpes, les ouvrages à corne & à couronne, & même les bastions quand ils sont séparés ou à quelque distance du corps de la place. En général ce sont tous les ouvrages de la fortification qui n'appartiennent pas immédiatement à l'enceinte de la place.

Pièce, signifie quelquefois chacun, chacune. *Ces pêches coûtent douze sous pièce. Il lui fournit des volailles à un écu la pièce.*

En parlant du gros bétail, on dit, qu'*un Fermier a tant de pièces*

de bétail ; pour dire, qu'il a tant de bœufs, tant de vaches, *&c.*

PIÈCE, se dit encore du canon. Ainsi on dit, *une pièce d'artillerie*, *une pièce de canon ;* pour dire, simplemet un canon. *Une batterie de six pièces de canon, de six pièces d'artillerie ;* ou absolument, *de six pièces.*

On appelle *pièces de batterie*, les gros canons dont on se sert pour battre une place. Et *pièces de campagne*, l'artillerie qu'une armée fait marcher avec elle, & qui n'est pas propre pour les siéges.

On dit, *des pièces de vingt-quatre*, *des pièces de trente six ;* pour dire, des pièces de canon qui portent des boulets de vingt-quatre livres, de trente six livres.

PIÈCE, se dit aussi des ouvrages d'esprit en vers ou en prose, dont chacun fait un tout complet. *Ce panégyrique est une belle pièce d'éloquence. On imprime les pièces de prose ou de vers qui remportent le prix à l'Académie. On a imprimé plusieurs pièces fugitives de cet auteur dans le Mercure.*

On appelle *pièce de théâtre*, & absolument, *pièce*, une comédie ou une tragédie. *On voit toujours avec plaisir les bonnes pièces de Molière. Cinna est une des meilleures pièces de Corneille.*

Dans cette acception, on appelle *petite pièce*, une pièce comique d'un acte ou de trois actes, qu'on joue après une pièce plus longue, qui pour lors est appellée *la grande pièce.*

PIÈCE, se dit encore d'un ouvrage de Musique d'une certaine étendue, quelquefois d'un seul morceau, & quelquefois de plusieurs, formant un ensemble & un tout fait pour être exécuté de suite. Ainsi une ouverture est une pièce, quoique composée de trois morceaux, & un opéra même est une pièce, quoique divisé par actes. Mais outre cette acception générique, le mot pièce en a une plus particulière dans la Musique instrumentale, & seulement pour certains instrumens, tels que la viole & le clavecin. Par exemple, on ne dit point une *pièce de violon ;* on dit *une sonate ;* & l'on ne dit guère *une sonate de clavecin*, l'on dit *une pièce.*

PIÈCE, en termes de Palais, signifie, toute sorte d'écriture qui sert à quelque procès, tout ce qu'on produit pour justifier son droit. *Pièce authentique. Pièce de comparaison. Pièce arguée de faux. Produire de nouvelles pièces.*

Lorsqu'un homme protégé par une personne puissante, a un procès douteux, on dit figurément, en parlant de cette protection, que *c'est la meilleure pièce de son sac.*

PIÈCE, se dit aussi en parlant de la monnoie. *Une pièce de douze sous. Une pièce de vingt-quatre sous. Avez-vous la monnoie de cette pièce.*

On appelle *pièce de huit*, ou *réale de huit*, une monnoie d'argent qu'on nomme aussi *piastre.* Voyez PIASTRE.

PIÈCE, est encore une monnoie de compte, ou plutôt une manière de compter, en usage parmi les Nègres de la côte d'Angola en Afrique.

Le prix des esclaves, & d'autres marchandises que l'on y négocie, comme aussi les droits que l'on paye aux petits Rois, s'estiment en pièces de part & d'autre. Ainsi ces barbares demandant dix pièces pour un esclave ; les Européens évaluent pareillement en pièces l'argent ou

les marchandises qu'ils se proposent de donner en échange.

Par exemple, dix anabastes font une pièce; un baril de poudre de dix livres pesant, fait une pièce; une pièce de salempouris bleu vaut quatre pièces; dix bassins de cuivre, une pièce.

On dit proverbialement, qu'*un homme est près de ses pièces;* pour dire, qu'il est mal dans ses affaires, qu'il a peu d'argent.

On dit populairement, *la pièce;* pour signifier, une somme d'argent. *Il n'a fait cela que pour avoir la pièce.*

PIÈCE, au jeu des échecs, se dit de tout ce qui n'est pas pion; ainsi le roi, la dame, les fous, les chevaliers & les tours sont les pièces. *Perdre une pièce. La dame est la meilleure pièce des échecs.*

PIÈCE, se dit encore figurément dans plusieurs phrases du style familier. Ainsi on dit, *jouer une pièce*, *faire une pièce à quelqu'un*, & sans article, *faire pièce à quelqu'un;* pour dire, lui faire une malice, lui jouer un tour. On dit encore *jouer une pièce cruelle à quelqu'un*, *lui faire une pièce sanglante;* pour dire, lui faire affront, lui causer un grand dommage. On dit aussi, *la pièce est plaisante*, *la pièce est bonne;* pour dire, le tour qu'on lui a joué est plaisant.

On dit familièrement d'une personne rusée, dissimulée, malicieuse, que *c'est une bonne pièce*, *une fine pièce*, *une méchante pièce. Ne vous fiez pas à ce Procureur, c'est une méchante pièce. Cette femme est une fine pièce.*

La première syllabe est longue, & la seconde très brève.

PIED; substantif masculin. *Pes.* La partie du corps de l'animal qui est jointe à l'extrémité de la jambe, & qui lui sert à se soutenir & à marcher.

Le pied de l'homme est très-différent de celui de quelque animal que ce soit, & même de celui du singe; car le pied du singe est plutôt une main qu'un pied, les doigts en sont longs, & disposés comme ceux de la main, celui du milieu est plus grand que les autres, comme dans la main; d'ailleurs, le pied du singe n'a point de talon semblable à celui de l'homme; l'assiette du pied est aussi plus grande dans l'homme que dans tous les animaux quadrupèdes, & les orteils servent beaucoup à maintenir l'équilibre du corps & à assurer ses mouvemens dans la démarche, la danse, la course, *&c.* Les animaux qui marchent sur deux pieds, & qui ne sont point oiseaux, ont le talon court & proche des doigts du pied; ensorte qu'ils posent à la fois sur les doigts & sur le talon, ce que ceux qui vont à quatre pieds ne font pas, leur talon étant fort éloigné du reste du pied. Ceux qui l'ont un peu moins éloigné, comme les singes, les lions, les chats & les chiens, s'accroupissent; enfin, il n'y a aucun animal qui puisse être de bout comme l'homme. Il semble cependant qu'il ait pris à tâche par des bizarreries de modes, de diminuer l'avantage qu'il en peut tirer, pour marcher, courir & maintenir l'équilibre du corps, en étrécissant cette partie par des souliers étroits qui la gênent & qui empêchent son accroissement.

On sait que l'une des plus étranges coutumes des Japonois & des Chinois, est de rendre les pieds des femmes si petits, qu'elles ne peuvent presque se soutenir. Les

voyageurs les plus véridiques, & sur le rapport desquels on peut compter le plus, conviennent que les femmes de condition se rendent le pied aussi petit qu'il leur est possible; & que pour y réussir, on le leur serre dans l'enfance avec tant de force, qu'effectivement on l'empêche de croître. Dans ces pays-là une femme de qualité ou seulement une jolie femme, doit avoir le pied assez petit pour trouver trop aisée la pantoufle d'un enfant du peuple âgé de six ans; les curieux ont dans leurs cabinets des pantoufles de dames Chinoises qui prouvent assez cette bizarrerie de goût dont nos dames Européennes ne sont pas fort éloignées. Cependant les pieds sont sujets à un assez grand nombre d'accidens, de maladies ou de défauts, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les multiplier encore par artifice.

On dit familièrement, qu'*un homme va bien du pied*, qu'*il va du pied comme un chat maigre*; pour dire, qu'il marche bien.

On appelle chez le Roi, *Valets de Pied*, les gens de livrée qui suivent à pied. *Les grands Valets de pied de chez le Roi. Les petits Valets de pied.*

On appelle *gens de pied*, les fantassins, les soldats qui servent à pied.

On dit, *chercher quelqu'un à pied & à cheval;* pour dire, le chercher partout. *Attendre de pied ferme;* pour dire, attendre sans sortir d'une place. *Combattre de pied ferme;* pour dire, combattre avec fermeté, & sans quitter son poste. *Lâcher le pied;* pour dire reculer. On dit populairement, *gâgner au pied;* pour dire, s'enfuir. Et familièrement, *voulez-vous donner un coup de pied jusques-là?* Pour dire, voulez-vous aller jusques là?

On dit, *mettre pied à terre;* pour dire, descendre de cheval ou de carrosse. Et *avoir le pied à l'étrier;* pour dire, être tout prêt à partir.

On dit qu'*il y a long-temps qu'on n'a mis le pied dans une maison;* pour dire, qu'il y a long-temps qu'on n'y a été.

On dit proverbialement, *faire le pied de grue;* pour dire, demeurer long-temps dans un lieu pour faire sa cour. Et *faire le pied de veau;* pour dire, faire la révérence à quelqu'un servilement ou forcément.

On dit, en parlant d'affaires, *aller pied à pied;* pour dire, se conduire avec beaucoup de circonspection & de sagesse, & ne faisant les choses que successivement, & les unes après les autres. Et *avancer pied;* pour dire, aller toujours en faisant quelques progrès.

On dit aussi, *aller de bon pied dans une affaire;* pour dire, s'y comporter avec beaucoup de chaleur & de bonne foi.

On dit proverbialement, *haut le pied;* pour dire, allons, partons; allez, partez. Et en ce sens on dit, *faire haut le pied;* pour dire, disparoître tout à coup.

Il s'emploie aussi substantivement pour dire, un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, & qui peut disparoître d'un moment à l'autre. *Ne lui prêtez point d'argent, c'est un haut le pied.* Il n'est que du style familier.

On dit proverbialement, *prendre quelqu'un au pied levé;* pour dire, prendre avantage contre lui, du moindre mot qui lui échape. *Vous l'avez pris au pied levé.*

On dit proverbialement, *ne savoir sur quel pied danser*; pour dire, ne savoir quelle contenance tenir, ne savoir quel parti prendre. Et en parlant d'un homme qui dans quelque dispute a été réduit à ne savoir que répondre, on dit populairement, qu'*il a été déféré des quatre pieds*.

On dit, *sur quel pied sommes-nous ensemble*? Pour dire, comment sommes-nous ensemble? A quelles conditions traitons-nous? Quelles sont nos conditions?

On dit aussi, *mettre une chose sous les pieds*; pour dire, la mépriser. Et *tenir le pied sur la gorge à quelqu'un*; pour dire, le traiter avec dureté, & lui faire faire par force ce qu'on veut.

On dit aussi, *mettre son ressentiment au pied du Crucifix*; pour dire, pardonner pour l'amour de Dieu à ceux qui nous ont offensés.

On dit, *tenir pied à boule*; pour dire, s'attacher à une chose avec beaucoup d'application & de persévérance.

On dit proverbialement & populairement d'un homme habile & intelligent, que *c'est un homme qui ne se mouche pas du pied*.

On dit proverbialement d'un jeune garçon vif & éveillé, qui ne demeure guère en place, qu'*il a toujours le pied en l'air, un pied en l'air*.

On dit figurément, *bon pied bon œil*, pour avertir un homme de prendre garde à lui. Et qu'*il faut avoir bon pied bon œil avec quelqu'un*; pour dire, qu'il faut être extrêmemement sur ses gardes pour se garantir de surprises.

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*un homme a trouvé chaussure à son pied*; pour dire, qu'il a trouvé un autre homme capable de lui tenir tête. Il veut dire aussi dans un sens presque tout contraire, qu'il a justement trouvé tout ce qu'il lui falloit, ce qui lui étoit propre; mais il se dit plus souvent dans le premier sens.

On dit d'un homme qui a surmonté quelque grande difficulté qui l'embarrassoit, qu'*il s'est tiré une épine du pied*.

On dit proverbialement, *sécher sur pied*; pour dire, être dans un état violent causé par l'impatience, par l'ennui, par l'inquiétude. Et d'un homme fort amoureux, qu'*il est si amoureux qu'il en perd les pieds*.

On dit encore, *tirer pied ou aîle d'une chose*; pour dire, en tirer quelque profit de manière ou d'autre.

On dit de même d'un homme qui n'a point de part à quelque peine, à quelque incommodité, & qui ne plaint point ceux qui la ressentent, qu'*il en parle bien à son aise, qu'il a les pieds chauds*.

On dit d'un homme décrépit ou extrêmement malade qu'*il a déjà un pied dans la fosse*. Et lorsqu'un homme est malade d'une maladie qu'on croit mortelle, on dit, qu'*il n'en sortira que les pieds devant*; pour dire, qu'il n'en sortira que pour être porté en terre. Ce dernier est populaire.

On dit d'un homme foible & languissant, qui ne peut marcher, qu'*il ne sauroit mettre un pied devant l'autre*.

On dit, *examiner un homme depuis les pieds jusqu'à la tête*; pour dire, le considérer attentivement.

On dit, *mettre une armée sur pied, mettre des troupes sur pied*; pour dire, lever une armée, lever des

troupes. Et d'un Médecin qui a guéri quelqu'un, qu'*il l'a mis sur pied*.

On appelle en termes de Guerre, *Capitaine en pied*, *Officier en pied*, un Capitaine, un Officier qui est effectivement en charge. Cela se dit par opposition à ceux que l'on appelle *réformés*, qui ne sont plus en charge, & qui ne laissent pas d'être entretenus. Ainsi on appelle *Colonel en pied*, un Colonel qui a un Régiment; & *Capitaine en pied*, un Capitaine qui a une Compagnie, à la différence d'un Colonel & d'un Capitaine qui n'ont que des brevets.

On dit d'un homme qui est accoutumé à aller sur mer & à se tenir ferme durant le mouvement d'un vaisseau, qu'*il a le pied marin*.

Lorsque dans une affaire que l'on traite il n'y a point encore d'engagement formel, on dit proverbialement & figurément, *vous êtes encore sur vos pieds*; pour dire, vous êtes encore en état de faire ce qu'il vous plaira.

On dit d'un homme qui se tire toujours heureusement des occasions les plus fâcheuses, qu'*il tombe toujours sur ses pieds*; & qu'*un homme ne sauroit tomber que sur ses pieds*; pour dire, que quelque chose qui arrive, sa condition ne sauroit être que bonne.

On dit figurément d'un homme qui n'a point de voiture, d'équipage, qu'*il est à pied. Il a vendu ses chevaux & son carosse; il est maintenant à pied*. Et dans le style familier, on dit, qu'*un homme est venu de son pied en quelqu'endroit*; pour dire, qu'il y est venu à pied.

On dit proverbialement, *aller à beaux pieds sans lance*; pour dire, aller à pied.

On dit proverbialement & populairement d'une femme qui se trouve mal durant sa grossesse, que *les petits pieds font mal aux grands*.

On dit proverbialement, *couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*; pour dire, le supplanter dans quelque affaire.

On dit, que *quelqu'un a été sur pied toute la nuit*; pour dire, qu'il a veillé toute la nuit, soit pour le secours d'un malade, soit pour d'autres soins.

On dit figurément *être sur le bon pied, sur un bon pied*; pour dire, être dans un bon état, dans une situation avantageuse. On dit encore dans le même sens, *être sur un bon pied dans le monde*; pour dire, y être en estime, en considération. Et *mettre quelqu'un sur le bon pied, sur un bon pied*; pour dire, lui procurer de grands avantages. On dit dans le sens contraire, *sur un mauvais pied. Il est dans le monde sur un très-mauvais pied.*

On dit encore, *mettre quelqu'un sur le bon pied*; pour dire, l'obliger à faire son devoir, le contraindre à faire ce qu'on souhaite raisonnablement de lui.

On dit, en parlant d'une rivière, qu'*il y a pied*; pour dire, qu'on s'y peut tenir debout, la tête hors de l'eau. *Il y a pied partout.* Et *perdre pied*; pour dire, ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds. *Il perdit pied au milieu de la rivière & pensa se noyer.*

On dit figurément & familièrement, *il n'y a pas pied*; pour dire, il n'y a pas moyen de tenter une affaire.

En parlant de bâtiment, de logement,

gement, on dit qu'*il y a tant de pièces de plain pied*; pour dire, qu'il y a tant de chambres où l'on va de l'une à l'autre, sans monter ni descendre. On dit aussi, *un plain pied un beau plain pied*.

On appelle populairement & par mépris, *pied plat*, & quelquefois *plat pied*, un homme de basse naissance, & qui ne mérite aucune considération. *N'ayez point de commerce avec cet homme-là, c'est un pied plat, un plat pied*.

On appelle *pieds poudreux* ou *va-nus-pieds*, un homme obscur qui passe pour être mal dans ses affaires, & à qui on ne peut se fier. *Il a voulu me donner pour caution un pied poudreux, un va-nus-pieds*.

On appelle *pied bot*, un pied de forme ronde, & qui fait qu'on marche avec peine. *Il a un pied bot*. On appelle aussi *pied bot*, celui qui a cette incommodité. *C'est un pied bot*.

On appelle en termes de Rôtisserie, *petits pieds*, des perdrix, des cailles, des ortolans & autres petits oiseaux exquis & délicats. *Manger des petits pieds*.

En parlant d'un cheval, on appelle le pied gauche de devant, *le pied du montoir*; le pied droit de devant, *le pied hors du montoir*; & la partie intérieure du pied qui est entourée du sabot & de la corne, *petit pied. Ce cheval est blessé au petit pied*.

Lorsqu'on a dessolé un cheval, & qu'il lui est survenu une nouvelle corne, on dit qu'*il a fait pied neuf*.

On dit qu'*un cheval galope sur le bon pied*; pour dire, qu'il galope en telle sorte, qu'il lève le pied droit de devant le premier; qu'*il galope sur le mauvais pied*; pour dire, qu'il lève le pied gauche de devant le premier. On dit dans le même sens, *mettre un cheval sur le bon pied*.

Pied, signifie aussi la trace de la bête qu'on chasse. On distingue les vieux cerfs en ce qu'ils ont ordinairement la sole du pied grande & de bonne largeur, le talon gros, la jambe large, les os gros, courts & non tranchans, & ne font jamais aucune fausse démarche, ce qui arrive souvent aux jeunes; d'ailleurs les vieux cerfs n'avancent jamais le pied de derrière plus avant que celui de devant; au lieu que les jeunes le passent toujours. La biche a le pied fort long, étroit & creux, & le talon si petit, qu'il n'y a pas de cerf d'un an qui ne l'ait aussi gros.

On reconnoît dans les chevreuils, les mâles des femelles, au pied; les mâles ont ordinairement plus de pied devant que les chevrettes, le tour des pinces en est plus rond, & le pied plus plein; au lieu que les femelles les ont creux, & les côtés moins gros que les mâles qui ont aussi le talon & la jambe plus larges & les os plus gros & tournés en-dedans.

La trace du sanglier se distingue d'avec celle d'une laie, en ce que lorsque la laie est pleine, elle pèse beaucoup en marchant, va ordinairement les quatre pieds ouverts, & a les pinces moins grosses que n'a le sanglier qui va la trace serrée; elle a aussi les gardes, la sole & le talon plus larges, les côtés plus gros & plus usés, les allures plus longues & plus assurées, mettant les pieds plus aisément dans une même distance. Dans la saison du rut les laies ont les allures aussi longues que le sanglier; mais la trace

du mâle est plus ronde & mieux faite. Il y a aussi une différence entre le sanglier en son tiers-an, & celui en son quart-an ; celui en son tiers-an a la sole moins pleine, & a les côtés de la trace plus tranchans & les pinces moins grosses & plus tranchantes ; le sanglier en son quart-an, a les gardes plus larges, plus usées & plus près du talon ; les allures en sont plus longues, & le pied de derrière demeure plus éloigné que celui de devant, au lieu que le sanglier, en son tiers an, rompt une partie de sa trace & va les pieds plus ouverts. Les vieux sangliers mirés ont encore les gardes plus larges, plus grosses & plus usées ; elles approchent plus aussi du talon & sont plus bas jointées ; & ils vont les quatre pieds plus serrés.

On distingue par le pied le sanglier du cochon domestique, en ce que les pourceaux privés vont toujours les quatre pieds ouverts, & les pinces pointues & sans rondeur; mais les bêtes noires vont les pieds plus serrés, surtout ceux de derrière ; elles ont les pinces plus rondes & mieux faites, & le pied plus creux que ceux des porcs privés qui l'ont ordinairement plein, & n'appuient pas du bout de la pince, comme les sauvages qui ont le talon, la jambe & les gardes plus larges, & qui s'écartent beaucoup plus que ceux d'un pourceau domestique qui a les gardes petites & piquantes, droites en terre.

On distingue les traces d'un vieux loup d'avec celles du chien, parceque le loup, quand il va d'assurance, a toujours le pied très-serré, au lieu que celui du chien est toujours fort ouvert, & qu'il a le talon moins gros & moins large que le loup, & les deux grands doigts plus gros, quoique les ongles du loup soient plus gros & enfoncent plus avant en terre ; outre que les loups forment en-dessous trois petites fossettes, ce que le chien ne fait pas. Le loup a aussi plus de poil sur le pied que le chien, & les allures en sont bien plus longues, mieux réglées & plus assurées.

Le pied du loup diffère de celui de la louve, en ce que celle-ci a les ongles moins gros que le loup. Les jeunes loups se connoissent aux liaisons des pieds qui ne sont point si fortes que celles des vieux loups ; ce qui fait que les jeunes ont le pied plus ouvert, des ongles plus petits & plus pointus, & que leurs allures ne sont pas si réglées ni si longues.

Le pied du blaireau diffère beaucoup de celui des autres animaux qu'on chasse, ce qui en rend la connoissance aisée ; il a les doigts du pied tous égaux & le talon fort gros ; il pèse du pied quand il marche, & le fait porter également à terre.

On appelle *pied fourché*, un droit d'entrée imposé dans les villes, sur les bêtes qui ont le pied fendu, comme bœufs, moutons, cochons, *&c.*

On appelle figurément *pieds de mouches*, une écriture dont les lettres sont très-mal formées. *Cette écriture n'est que des pieds de mouche.*

On dit proverbialement & figurément, *disputer sur un pied de mouche;* pour dire, disputer sur des choses de nulle importance.

Pied, se dit aussi d'un arbre, d'une plante, & signifie la partie du tronc ou de la tige qui est le plus près de terre. *S'asseoir au pied d'un arbre.*

Labourer la terre au pied des arbres. Couper une plante par le pied.

Il se dit aussi pour tout l'arbre. *Il y a deux cens pieds d'arbres dans ce verger.*

En parlant de certaines plantes qui sont séparées en plusieurs brins, en plusieurs tiges, on se sert du mot de *pied*, pour signifier la plante même. Ainsi on dit, *un pied d'œillet;* pour dire, une plante d'œillet. *Voilà un beau pied de giroflée.*

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *pied cornier*, l'arbre qu'on laisse à l'extrémité d'un arpentage, d'un héritage, pour servir de marque & d'enseignement.

Les pieds corniers doivent être marqués des marteaux du Roi, du Grand Maître & de l'Arpenteur, sur les deux flancs qui regardent directement les lignes ou brisées à droite & à gauche.

L'amende pour chaque pied cornier abattu, est de cent liv., & de deux cent livres s'il a été arraché ou déplacé.

On appelle aussi dans un carrosse, *pied cornier*, chacun des quatre montans sur lesquels tout le corps du carrosse est assemblé, & qui portent l'impériale.

PIED, se dit aussi de l'endroit le plus bas d'une montagne, d'un bâtiment, d'un mur, d'une tour, &c. *Nous nous arrêtâmes au pied de la montagne. Quand ils furent au pied de l'Apennin. Le pied d'un rocher. L'ennemi se logea au pied du bastion.*

On dit, *donner du pied à une échelle;* pour dire, éloigner de la muraille le bout d'en bas de l'échelle, pour y monter sans danger.

En termes de Jeu de Paume, on dit, *chasse au pied;* pour dire, que la chasse est au pied du mur.

On dit, *raser une maison rez pied, rez terre;* pour dire, la raser par le pied, la mettre à niveau de terre.

On dit figurément & proverbialement, *mettre un homme au pied du mur;* pour dire, le mettre hors d'état de répondre, d'user de subterfuges, le réduire à ne pouvoir se défendre de faire ce qu'on lui propose.

PIED, se dit encore en parlant de plusieurs sortes de meubles, d'ustensiles, & signifie, la partie qui sert à les soutenir. *Les pieds d'un pot. Les pieds d'une table. Le pied d'un chandelier. Le pied d'un verre. Les pieds d'un lit.*

On dit qu'*une table*, qu'*un bureau est à pieds de biche;* pour dire, que les pieds en sont fendus ou figurés comme les pieds d'une biche.

On dit aussi, *le pied du lit, les pieds du lit;* pour dire, l'endroit du lit où l'on a ordinairement les pieds quand on est dans le lit, & qui est opposé au chevet. *Mettre une couverture sur les pieds du lit.*

PIED, se dit aussi d'une mesure géométrique qui est plus ou moins longue selon les différens lieux.

On considère les *pieds* comme antiques ou comme modernes, & c'est cette division que nous allons suivre en rapportant les pieds usités, selon qu'ils ont été déterminés par *Snellius, Riccioli, Scamozzi, Petit, Picard,* & autres Géomètres & Architectes. Les uns & les autres sont réduits au pied de Roi, qui est une mesure établie à Paris & en quelques autres villes de France. Ce pied est divisé en douze pouces, le pouce en douze lignes, & la ligne en douze points. Six de ces pieds font la toise. On se sert de palmes &

de brasses au lieu de pieds, en quelques villes d'Italie. La connoissance de ces mesures est principalement utile pour l'intelligence des livres, des desseins & des ouvrages d'Architecture de divers lieux.

PIEDS ANTIQUES PAR RAPPORT AU PIED DE ROI. *Pied d'Alexandrie:* 13 pouces 2 lignes 2 points.

Pied d'Antioche: 14 pouces 11 lignes 2 points.

Pied arabique: 12 pouces 4 lignes.

Pied babylonien: 12 pouces une ligne & 6 points; selon Capellus, 14 pouces 8 lignes & demie, &, selon M. Petit, 12 pouces 10 lignes & 6 points.

Pied grec: 11 pouces 5 lignes 6 points, & selon M. Perrault, 11 pouces 3 lignes.

Pied hébreu: 13 pouces 3 lignes.

Pied romain: selon Vilalpande & Riccioli, le pied a 11 pouces 1 ligne 8 points; selon Lucas Pœtus, au rapport de M. Perrault, & selon M. Picard, 10 pouces 10 lignes 6 points, qui est la longueur du pied que l'on voit au Capitole, & qui apparemment est la mesure la plus certaine du pied romain. Malgré ce témoignage, M. Petit qui pour des raisons à lui connues, prend le milieu de toutes les différentes mesures que nous avons, veut que ce pied soit de 11 pouces.

PIEDS MODERNES PAR RAPPORT AU PIED DE ROI. *Pied d'Amsterdam:* 10 pouces 5 lignes 3 points.

Pied d'Anvers: 10 pouces 6 lignes.

Pied d'Augsbourg, en Allemagne: 10 pouces 11 lignes 3 points.

Pied de Bavière, en Allemagne: 10 pouces 8 lignes.

Pied de Besançon, en Franche Comté: 11 pouces 5 lignes 2 points.

Pied ou *brasse de Bologne*, en Italie: 14 pouces, selon Scamozzi; & 14 pouces 1 ligne selon M. Picard.

Pied ou *derab du Caire*, en Egypte: 20 pouces 6 lignes.

Pied de Cologne: 10 pouces 2 lig.

Pied de Franche-Comté & Dole: 13 pouces 2 lignes 3 points.

Pied ou *pic de Constantinople:* 24 pouces 5 lignes.

Pied de Copenhague, en Dannemarck: 10 pouces 9 lignes 6 points.

Pied de Cracovie, en Pologne: 13 pouces 2 lignes.

Pied de Dantzick, en Pologne: 10 pouces 4 lignes 6 points, selon M. Petit, & 10 pouces 7 lignes selon M. Picard.

Pied de Dijon, en Bourgogne: 11 pouces 7 lignes 2 points.

Pied de Genève: 18 pouces 4 points.

Pied de Grenoble, en Dauphiné: 12 pouces 7 lignes 2 points.

Pied de Heidelberg, en Allemagne: 10 pouces 2 lignes, selon M. Petit, & 10 pouces 3 lignes 6 points, suivant une mesure originale.

Pied de Leipsick, en Allemagne: 11 pouces 7 lignes 7 points.

Pied de Leyde, en Hollande: 11 pouces 7 lignes.

Pied de Liège: 10 pouces 7 lignes 6 points.

Pieds de Lisbonne, en Portugal: 11 pouces 7 lignes 7 points, selon Snellius.

Pied de Londres & de toute l'Angleterre: 11 pouces 3 lignes, ou 11 pouces 2 lignes 6 points, selon M. Picard; & suivant une mesure originale 11 pouces 4 lignes 6 points. Le pouce d'Angleterre se divise en dix parties ou lignes.

Pied de Lorraine: 10 pouces 9 lignes 2 points.

Pied de Lyon: 11 pouces 7 lignes

2 points, ſelon M. Petit, & 12 pouces 7 lignes 6 points ſelon une meſure originale. Sept pieds & demi font la toiſe de Lyon.

Pied de Manheim, dans le Palatinat du Rhin: 10 pouces 8 lignes 7 points, ſelon une meſure originale.

Pied de Mâcon, en Bourgogne: 12 pouces 4 lignes 3 points. Il en faut 7 & demi pour la toiſe.

Pied de Mayence, en Allemagne: 11 pouces 1 ligne 6 points.

Pied de Middelbourg, en Zélande: 11 pouces 1 ligne.

Pied de Padoue, en Italie: 13 pouces 1 ligne, ſelon Scamozzi.

Pied de Prague, en Bohême: 11 pouces 1 ligne 8 points.

Pied du Rhin: 11 pouces 5 lignes 4 points, ſelon Snellius & Riccioli, 11 pouces 6 lignes 7 points, ſelon M. Petit, & 11 pouces 7 lignes & demie, ſelon une meſure originale.

Pied de Savoie: 10 pouces.

Pied de Sedan: 10 pouces 3 lignes.

Pied de Stockolm, en Suéde: 12 pouces 1 ligne.

Pied de Strasbourg: 10 pouces 3 lignes 6 points.

Pied de Tolede ou *pied Caſtillan:* 11 pouces 2 lignes 2 points, ſelon Riccioli, & 10 pouces 3 lignes 7 points, ſelon M. Petit.

Pied Tréviſan dans l'Etat de *Veniſe:* 14 pouces 6 points, ſelon Scamozzi.

Pied de Turin ou *de Piémont:* 16 pouces, ſelon Scamozzi.

Pied de Veniſe: 12 pouces 10 lignes, ſelon Scamozzi & Lorini; 12 pouces 8 lignes, ſelon M. Petit, & 11 pouces 11 lignes, ſuivant M. Picard.

Pied de Vérone: égal à celui de Veniſe.

Pied de Vicence, en Italie: 13 pouces 2 lignes, ſelon Scamozzi.

Pied de Vienne, en Autriche: 11 pouces 8 lignes.

Pied de Vienne, en Dauphiné: 11 pouces 11 lignes.

Pied d'Urbin ou *de Pezaro*, en Italie: 13 pouces une ligne, ſelon Scamozzi.

PIED SELON SES DIMENSIONS. *Pied courant:* c'eſt le pied qui eſt meſuré ſuivant ſa longueur.

Pied carré: c'eſt un pied qui eſt compoſé de la multiplication de deux pieds. Ainſi le pied etant de 12 pouces, le pied carré eſt de 144 pouces, nombre qui provient de 12 multiplié par 12.

Pied cube: c'eſt un pied qui contient 1728 pouces cubes, nombre qui eſt formé du produit du pied carré par le pied ſimple.

On dit d'une femme extrêmement fardée, qu'*elle a un pied de rouge ſur le viſage.*

On dit par raillerie de quelqu'un qui n'a pas réuſſi dans une affaire qu'il avoit entrepriſe, qu'*il a un pied de nez*, qu'*il en eſt ſorti avec un pied de nez.*

On dit par exagération & pour marquer le peu de compaſſion qu'on a de quelqu'un, qu'*on ne l'aſſiſteroit pas quand on lui verroit tirer la langue d'un pied de long.*

On dit par imprécation, qu'*on voudroit qu'un homme fût cent pieds ſous terre;* pour dire, qu'on voudroit qu'il fût mort.

En parlant de vers grecs ou latins, on appelle *pied*, certain nombre de ſyllabes qui entrent dans la compoſition du vers & qui en font la meſure: tel eſt le *ſpondée*, qui eſt un pied compoſé de deux ſyllabes longues; le *dactyle*, qui eſt un pied compoſé d'une ſyllabe longue & de

deux brèves; l'*iambe*, qui est un pied composé d'une syllabe brève & d'une longue, *&c.*

Un Auteur moderne explique ainsi l'origine des pieds dans l'ancienne poésie. On ne s'avisa pas tout d'un coup, dit-il, de faire des vers; ils ne vinrent qu'après le chant. Quelqu'un ayant chanté des paroles, & se trouvant satisfait du chant, voulut porter le même air sur d'autres paroles; pour cela il fut obligé de régler les paroles du second couplet sur celles du premier. Ainsi la première strophe de la première ode de Pindare se trouvant de dix-sept vers, dont quelques-uns de huit syllabes, quelques-uns de six, de sept, d'onze; il fallut que dans la seconde, qui figuroit avec la première, il y eut la même quotité de syllabes & de vers & dans le même ordre.

On observa ensuite que le chant s'adaptoit beaucoup mieux aux paroles, quand les brèves & les longues se trouvoient placées en même ordre dans chaque strophe pour répondre exactement aux mêmes tenues des tons. En conséquence on travailla à donner une durée fixe à chaque syllabe en la déclarant brève ou longue, après quoi l'on forma ce qu'on appelle *des pieds*, c'est-à-dire, de petits espaces tout mesurés, qui fussent au vers ce que le vers est à la strophe.

On dit, *réduire un plan au petit pied;* pour dire, en faire en petit une copie où l'on conserve les mêmes proportions. Et l'on dit figurément, qu'*un homme est réduit au petit pied;* pour dire, qu'il est réduit à un état fort au-dessous de celui où il étoit.

On dit, *expliquer une chose, prendre une chose au pied de la lettre;* pour dire, l'expliquer précisément selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. *Cela ne doit pas être pris au pied de la lettre. Il faut qu'il obéisse au pied de la lettre.*

On dit aussi, *au pied de la lettre;* pour dire, à proprement parler, à parler véritablement, sans aucune exagération. *Il est ruiné; au pied de la lettre, il n'a pas de pain.*

On dit proverbialement d'un homme entreprenant, & qui abuse de l'indulgence, de la facilité qu'on a pour lui, *si vous lui donnez un pied il en prendra quatre.*

On dit aussi proverbialement, *prendre pied sur quelque chose;* pour dire, se régler sur une chose, en tirer conséquence pour une autre de même nature. *On a fait cela pour ce Seigneur, mais il ne faut pas que de simples particuliers prennent pied là-dessus.*

Sur le pied; façon de parler adverbiale qui signifie, à raison, à proportion. *Il a vendu ses chevaux sur le pied de cinquante louis la paire;* c'est-à-dire, à raison de cinquante louis la paire. *Un Régiment de Cavalerie entretenu sur le pied étranger* c'est-à-dire, à proportion de la pay qu'on donne aux Régimens étra[n]gers.

On dit figurément, *être sur pied de bel esprit;* pour dire, pas[ser] pour bel esprit dans le monde, avoir la réputation. Et *se mettre le pied d'un homme de qualité;* p[our] dire s'ériger en homme de qua[lité].

On dit aussi, *se mettre sur le [pied] de faire ou de ne pas faire une c[hose]* pour dire, prendre l'habitude [d'ar]roger le droit de la faire ou [de ne] la pas faire. *Il se met sur le [pied de] passer les nuits au jeu. Il s'e[st mis] sur le pied de trouver à redire*

On dit adverbialement [...] lièrement, *sur le pied o[ù]*

PIED DE GRIFFON ; substantif masculin. Espèce d'ellébore noir qui vient communément à la campagne, & qui diffère du véritable par sa tige d'un vert rougeâtre, plus haute, plus chargée de feuilles & de fleurs ; & par ses racines tout à fait blanches, cependant noires en dehors. Ses feuilles sont étroites, & ses fleurs verdâtres : cette plante fleurit en Février. Ses racines fibreuses servent à faire des sétons ; ses fruits sont composés de plusieurs graines membraneuses, ramassées en manière de tête, & renfermant des semences arrondies & noirâtres : elles mûrissent en Juin.

Les gens de la campagne emploient quelquefois la racine du pied de griffon pour se purger ; mais ce n'est pas sans danger. Il y a des personnes qui s'en servent avec succès pour détruire la fluxion des yeux : pour cela ils percent le bout de l'oreille, & y lardent ensuite un brin de cette racine. Mais l'usage le plus ordinaire est de traverser le fanon, c'est-à-dire, la peau qui pend sous la gorge des bœufs malades, d'un gros brin de cette racine en forme de séton ; ce qui y attire un écoulement abondant de sérosités qui les guérit souvent de leurs maladies.

PIED DE LION ; substantif masculin. *Alchimilla*. Plante qui se plaît aux lieux herbeux & humides, dans les prés & le long des vallées. Sa racine se répand obliquement : elle est de la grosseur du petit doigt, fibreuse, noirâtre & astringente ; elle pousse un grand nombre de feuilles attachées à de longues queues, velues, souvent couchées à terre, crépées, dentelées & partagées en huit ou neuf angles, avec autant de nervures. Du milieu de la plante s'élèvent de petites tiges, hautes d'environ un pied, rondes, velues & rameuses, portant à leurs sommets un bouquet de fleurs étoilées d'un vert pâle, auxquelles succèdent des semences menues, jaunâtres, luisantes & arrondies.

On met cette plante au nombre des vulnéraires astringens : elle a la vertu de réunir les plaies, d'épaissir le sang dissous, d'arrêter les règles trop abondantes, & de guérir la dyssenterie. C'est un remède fort utile dans le crachement & le pissement de sang, & pour les poumons ulcérés. Frédéric Hoffman dit qu'il y a des filles qui savent se servir adroitement de la décoction de pied de lion, dont elles font un demi bain pour réparer leur virginité : elles tâchent aussi par cette même décoction de rendre fermes & pleines leurs mamelles ; elles trempent un linge dans la décoction de cette plante, & elles l'appliquent sur leur sein : au défaut de ces feuilles, elles prennent celles du petit myrthe, *&c.*

PIED DE PIGEON ; *voy.* BEC DE GRUE.

PIED DE VEAU ; substantif masculin. *Arum*. Plante dont on distingue plusieurs espèces : les principales sont le *pied de veau sans tache*, & le *pied de veau marqué de taches*.

Le premier a sa racine tubéreuse, charnue, de la grosseur du doigt, blanche, âcre au goût, remplie d'un suc laiteux, & un peu fibrée ; ses feuilles sont longues de neuf pouces, triangulaires, vertes, luisantes & veinées : il s'élève d'entr'elles une petite tige ronde, haute d'un pied & demi, cannelée, laquelle porte en son sommet une fleur à une seule feuille, coupée en langue, & roulée en manière de cornet ; il succède à cette fleur des

baies rouges, rassemblées en une tête oblongue. Ces baies sont molles, pleines d'un suc purpurin, & renfermant deux petites semences arrondies ; toute la plante a une saveur fort âcre.

Le second diffère du précédent, en ce que ses feuilles sont marquetées de taches blanches ou noires : l'un & l'autre naissent dans les forêts, aux lieux ombrageux & champêtres. Il n'y a guère que leur racine d'usage en Médecine : elle est douée d'une très-grande acrimonie qui fait beaucoup d'impression sur la langue ; elle est gluante & farineuse ; elle est bien moins violente étant desséchée. La poudre de cette racine rétablit l'appétit : elle guérit souvent les fièvres intermittentes ; elle est fort utile dans les maladies chroniques, en dissipant la jaunisse, les pâles couleurs, & levant les obstructions des viscères ; enfin, elle convient singulièrement pour l'hydropisie & pour la mélancolie hypochondriaque ; la dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Tragus assure que la pulpe de la racine fraîche est un excellent antidote pour les poisons & la peste. Il y a des Dames qui préparent des eaux distillées des racines de pied de veau pour se farder & pour faire disparoître les rides du visage, & le rendre plus beau. On en fait aussi une fécule qui est propre aux mêmes usages ; car on dit qu'elle rend la peau brillante. Dans le Poitou, les femmes de la campagne font une masse des tiges & des racines de cette plante fleurie, qu'elles coupent menue, & qu'elles macèrent pendant trois semaines dans de l'eau qu'elles renouvellent tous les jours : elles pilent cette masse, & la font sécher ; ensuite elles s'en servent au lieu de savon pour nettoyer leur linge. J. Rai prétend que ce secret n'est pas inconnu dans quelques endroits de l'Angleterre. Lémeri dit qu'en temps de famine on fait du pain de racine de pied de veau, comme on en fait avec la racine d'asphodele.

PIED-DROIT ; substantif masculin & terme d'Architecture. La partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure & l'écoinçon.

PIÉDESTAL ; substantif masculin & terme d'Architecture. La partie qui soutient la colonne.

Le *piédestal* varie selon les ordres d'Architecture. Le *piédestal Toscan* est le plus simple : il n'a qu'une plinthe & un astragale, ou un talon couronné par sa corniche. Le cavet de cette corniche a un cinquième & demi du petit module, & le cavet de la base en a deux, à prendre du piédestal même. L'une & l'autre, la base & la corniche, ont les moulures du piédestal Corinthien, dans la colonne trajane. Le piédestal de Palladio, n'a qu'une espèce de socle carré, sans base & sans corniche ; & celui qu'adoptent les François, après Scamozzi, tient un milieu entre ces deux excès.

Piédestal dorique ; ce piédestal a des moulures, un cavet, & un larmier ou mouchette dans sa corniche. Il est un peu plus haut que le piédestal Toscan. En voici la proportion : on partage le tiers de toute la base en sept parties, dont on donne quatre au tore qui est sur le socle, & trois à un cavet. La saillie du tore est celle de toute la base, & celle du cavet a deux cinquièmes du petit module par-delà le nud du dé. A l'égard de la corniche, elle a

un cavet avec son filet au-dessus; & ce filet soutient un larmier couronné d'un filet. Pour proportionner ces membres, on les partage en six parties, dont cinq sont pour le larmier & la sixième pour son filet. Un cinquième & demi du petit module par-delà le nud du dé, forme la saillie du cavet avec son filet. On en donne trois cinquièmes au larmier, & trois & demi à son filet. Selon Vignole, Serlio & Perrault, ces membres forment le caractère du piédestal dorique. Mais Scamozzi y met un filet entre le tore & le filet du cavet, & Palladio y ajoute une doucine.

Piédestal ïonique; ce piédestal, orné de moulures presque semblables à celles du piédestal dorique, a deux diamètres de haut & deux tiers ou environ. Sa base a le quart de toute la hauteur, la corniche a le demi quart, & les moulures de la base ont le tiers de toute la base. La proportion de ces moulures se règle en divisant le tiers de la base en huit parties, qu'on distribue ainsi: quatre à la doucine, & une à son fût; deux au cavet, & une à son filet. La saillie de ce dernier membre est du cinquième du petit module, celle du filet de la doucine de trois; reste la corniche, dont les parties sont un cavet avec son filet au-dessous, & un larmier couronné d'un talon avec son filet. Ces parties ou membres étant partagés en dix parties, deux sont pour le cavet, une pour le filet, quatre pour le larmier, deux pour le talon, & une pour son filet. Enfin la saillie de ces membres de la corniche est la même que celle de la doucine & du cavet, dont on vient de parler.

Piédestal Corinthien; la quatrième partie de la hauteur de la colonne, forme la hauteur de ce piédestal. On le divise en neuf parties, dont une est pour la cymaise, deux pour la base, & les autres pour le dé. Cette base est composée de cinq membres: savoir, un tore, une doucine avec son filet, & un talon avec son filet au-dessus. De dix parties dont un tiers de la base est divisé, (les deux autres tiers sont pour le socle) le tore en a deux & demie, la doucine trois, une & demie pour son filet, le talon deux & demie, & son filet une demie. Ce premier membre a la saillie de toute la base; la doucine a la sienne égale aux deux cinquièmes trois quarts du petit module, & la saillie du talon avec son filet est d'un cinquième.

Six membres composent la corniche du piédestal Corinthien: un talon avec son filet, une doucine, un larmier, & un talon avec son filet. On divise toute la hauteur de ces membres en onze parties, dont une & demie est pour le talon, une demie pour le filet, trois pour la doucine, trois pour le larmier, deux pour le talon, & une pour le filet. Pour les saillies, on donne au talon, avec son filet, un cinquième du petit module, deux cinquièmes & demi tiers à la doucine, trois au larmier, & un cinquième au talon supérieur avec son filet.

Piédestal composite; ce piédestal est semblable, en proportion, au piédestal Corinthien: mais les profils de sa base & de sa corniche en sont différens. La base est composée d'un tore, d'un petit astragale, d'une doucine avec son filet, d'un gros astragale & un filet. De onze parties de cette base, le tore en a trois, le petit astragale une, le filet de la doucine une & demie, la doucine trois & demie, le gros

astragale une & demie, & le filet qui fait le congé, une demie. Les saillies de ces membres sont égales à peu près à celles de ceux du piédestal corinthien.

Un filet avec son congé, un gros astragale, une doucine avec son filet, un larmier, & un talon avec son filet, forment la corniche qui occupe la huitième partie du piédestal. Le filet en a une douzième & demie de toute la corniche, l'astragale une demie, la doucine trois & demie, le filet une demie, le larmier trois, le talon deux, & le filet une. Les saillies de ces membres sont à peu près les mêmes que celles de la corniche du piédestal corinthien.

Le piédestal composite a de hauteur la troisième partie de la colonne.

Piédestal composé; c'est un piédestal d'une forme extraordinaire, comme ronde, carrée longue, arrondie ou avec plusieurs retours. Il sert pour porter les grouppes de figures, les statues, les vases, *&c.*

Piédestal continu; piédestal qui sans ressauts, porte un rang de colonnes. Tel est le piédestal qui soutient les colonnes ïoniques cannelées du Palais des Tuileries, du côté de ce jardin.

Piédestal double; piédestal qui porte deux colonnes, & qui a plus de largeur que de hauteur. Les piédestaux des PP. Feuillans, rue Saint-Honoré à Paris, & ceux de la plupart des retables d'autels, sont de cette espèce.

Piédestal en adoucissement; piédestal dont le dé ou tronc est en gorge. Il y a de ces piédestaux autour du parterre à la Dauphine, à Versailles, qui portent des statues de bronze.

Piédestal en balustre; piédestal dont le profil est contourné en manière de balustre.

Piédestal en talut; piédestal dont les faces sont inclinées. Tels sont, par exemple, les piédestaux qui portent les figures de l'Océan & du Nil dans l'escalier du Capitole.

Piédestal flanqué; piédestal dont les encoignures sont flanquées ou cantonnées de quelques corps, comme de pilastres attiques ou en console, *&c.*

Piédestal irrégulier; piédestal dont les angles ne sont pas droits, ni les faces égales ou parallèles; mais quelquefois cintrées par la sujétion de quelque plan, comme d'une tour ronde ou creuse.

Piédestal orné; c'est un piédestal qui a non seulement ses moulures taillées d'ornemens, mais dont les tables fouillées ou en saillie sont enrichies de bas reliefs, chiffres, armes, *&c.* de la même matière ou postiches, comme sont la plupart de ceux des statues équestres, & des autres superbes monumens.

Piédestal carré; piédestal qui est égal en hauteur & en largeur. Tels sont les piédestaux de l'arc des lions à Véronne, d'ordre corinthien, & que quelques sectateurs de Vitruve, comme Serlio & Philander, ont attribué à leur ordre toscan.

Piédestal triangulaire; piédestal en triangle qui a trois faces, quelquefois cintrées par leur plan, & dont les encoignures sont en pan coupé, échancrées ou contournées. Il sert ordinairement pour porter une colonne avec des figures sur ses encoignures. Tel est le piédestal de la colonne funéraire de François II dans la chapelle d'Orléans, aux Céléstins à Paris.

Piédestaux par saillies & retraites;

ce sont des piédestaux qui sous un rang de colonnes, forment un avant-corps au droit de chacune, & un arrière corps dans chaque intervalle. De cette espèce sont les piédestaux des amphithéâtres antiques de l'arc de Titus à Rome, & les piédestaux corinthiens & composites de la cour du Louvre.

PIED-FORT; substantif masculin & terme de Monnoie. On appelle ainsi une pièce d'or, d'argent, *&c.* qui est beaucoup plus épaisse que les pièces de monnoie, & que l'on frappe ordinairement pour servir de modèle.

PIÉDOUCHE; substantif masculin & terme d'Architecture. Petite base longue ou carrée en adoucissement avec moulures, qui sert à porter un buste, ou quelque petite figure en ronde bosse.

PIEDROUGE; *voyez* BEC DE HACHE.

PIÉGE; substantif masculin. On appelle ainsi toutes sortes de machines ou d'instrumens dont on fait usage pour attraper des animaux, comme loups, renards, *&c. Les trapes, les bascules sont des piéges pour les loups, les renards. Les lacs & les collets sont les piéges avec lesquels on prend les lapins, les lièvres*, &c. *Les animaux qui vivent de rapine donnent rarement dans le piége, lorsque l'expérience les a rendus soupçonneux.*

PIÉGE, signifie figurément, embûche, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un. *Il a donné dans le piége. C'est un piège qu'elle n'évitera pas.*

PIÉMONT; contrée d'Italie bornée au nord par le Vallais; au midi par le Comté de Nice & l'État de Gènes; au levant par le Duché de Milan, & au couchant par le Dauphiné. Ses principales rivières sont le Pô, le Tanaro, la Doria, la Bormia & la Sture.

Les montagnes qui entourent le Piémont, abondent en mines d'argent, de fer & de cuivre.

Les rivières fournissent des poissons excellens, & les forêts nourrissent quantité de bêtes fauves. Le terroir est fertile en blé, en vins & en fruits; aussi est-il fort peuplé. Un autre grand avantage du Piémont, est d'avoir une noblesse nombreuse & distinguée, ce qui rend la Cour de Turin extrêmement brillante. La Religion du pays est la Catholique Romaine. On y compte plus de 30 Abbayes, & de riches Commanderies.

Le fils aîné du Roi de Sardaigne portoit autrefois le titre de *Prince de Piémont*; il porte aujourd'hui celui de *Duc de Savoie*. Le Piémont comprend le Piémont propre, le Duché d'Aoste, la Seigneurie de Verceil, le Comté d'Ast, le Comté de Nice & le Marquisat de Saluces: Turin en est la capitale.

La contrée de Piémont qui a le titre de Principauté, est une des plus considérables, des plus fertiles & des plus agréables de toute l'Italie. Le nom de Piémont, que l'on rend en Latin par celui de *Pedemontium*, n'est guère usité que depuis six à sept siècles. Il a été occasionné par la situation du pays, au pied des Alpes Maritimes, Cottiennes & Grèques, au milieu desquelles se trouve le Piémont. Autrefois cette contrée faisoit partie des plaines de la Ligurie: dans la suite elle fit partie de la Cisalpine; & après cela elle devint une portion du Royaume de Lombardie.

On croit que le Piémont fut premièrement habité par les Um-

briens, les Étrusques & les Liguriens : les Gaulois qui entrèrent en Italie, sous la conduite de Brennus & de Bellovèse, s'établirent en partie dans ce pays, qui, dans la suite fut occupé par divers peuples, & partagé entr'eux. Les Liguriens surnommés *Statielli*, habitèrent la partie orientale. Les *Vagenni*, ou *Bagienni* leur succédèrent dans le pays qui est entre le Pô & le Tanaro. Les *Taurini* s'établirent entre le Pô & la petite Doire, *Doria Riparia*, & s'étendirent dans la suite jusqu'aux Alpes. Les *Salassi*, divisés en supérieurs & en inférieurs, habitèrent entre les deux Doires. Enfin, les *Libici*, *Libui*, ou *Libeti*, occupèrent cette partie de la Gaule-Cisalpine, qui forme les terroirs de Verceil & de Biele, entre la grande Doire, *Doria Baltea* & la *Sesia*.

PIÉMONTOIS, OISE ; adjectif qui s'emploie aussi substantivement. Qui appartient au Piémont, qui est du Piémont.

PIENZA ; ville épiscopale d'Italie en Toscane, à neuf lieues, sud-est, de Sienne.

PIÉRIDES ; *voyez* MUSE.

PIÉRIE ; ancien nom commun à plusieurs lieux de l'antiquité : 1°. C'est le nom d'une petite contrée de la partie orientale de la Macédoine, sur le golfe Thermaïque. Ptolémée la borne au nord par le fleuve Ludias, & au midi par le fleuve Pénée. Strabon donne des bornes différentes à la Piérie. Il ne la commence du côté du midi, qu'au fleuve Aliacmon, & la termine du côté du nord au fleuve Axius, & il nomme les habitans. *Periotæ*. 2°. *Piérie*, s'est dit d'une contrée de Syrie dans la Séleucide, dont elle faisoit partie. Elle tiroit son nom du Mont *Pierius* ou *Pieria*, que les Macédoniens avoient ainsi nommé, à l'imitation du Mont Pierius qui étoit dans leur patrie. 3°. C'étoit une ville de Macédoine. 4°. *Pieria* étoit une montagne de Thrace sur laquelle demeuroit Orphée, & ce pourroit être la même que le Mont Pangée. 5°. *Pieria* est une montagne de Syrie, ainsi dite, à l'imitation d'une montagne du même nom en Grèce. Cette montagne donnoit le nom à une contrée qui faisoit partie de la Séleucide. 6°. Lieu du Peloponnèse au voisinage de Lacédémone. 7°. Ville de la Béotie, qui dans la suite fut appelée Lyncos. 8°. C'est le nom d'une montagne de la Béotie. 9°. Il y avoit une forêt de Macédoine dans la Piérie, qui portoit le nom de *Pieria Silva*. Tite-Live dit que ce fut dans cette forêt que se sauva Persée, après avoir été battu par les Romains.

PIERRAILLE ; substantif féminin. Amas de petites pierres. *Un chemin ferré de pierraille.*

PIERRE ; substantif féminin. *Lapis.* Corps solide composé de substances terreuses endurcies au point de ne plus s'amollir dans l'eau.

Parmi les pierres, les unes sont tendres comme le talc, ou poreuses comme la pierre ponce ; d'autres sont dures & ne peuvent être travaillées qu'avec l'acier & l'éméril, comme l'agathe & le jaspe, ou même avec la poudre de diamans, comme les plus belles pierres précieuses.

Toutes les pierres varient beaucoup pour la figure, le tissu, la grandeur de leurs masses, les couleurs & les propriétés. Les unes sont opaques & communes, les

de brasses au lieu de pieds, en quelques villes d'Italie. La connoissance de ces mesures est principalement utile pour l'intelligence des livres, des desseins & des ouvrages d'Architecture de divers lieux.

Pieds antiques par rapport au pied de Roi. *Pied d'Alexandrie:* 13 pouces 2 lignes 2 points.

Pied d'Antioche: 14 pouces 11 lignes 2 points.

Pied arabique: 12 pouces 4 lignes.

Pied babylonien: 12 pouces une ligne & 6 points; selon Capellus, 14 pouces 8 lignes & demie, &, selon M. Petit, 12 pouces 10 lignes & 6 points.

Pied grec: 11 pouces 5 lignes 6 points, & selon M. Perrault, 11 pouces 3 lignes.

Pied hébreu: 13 pouces 3 lignes.

Pied romain: selon Vilalpande & Riccioli, le pied a 11 pouces 1 ligne 8 points; selon Lucas Pœtus, au rapport de M. Perrault, & selon M. Picard, 10 pouces 10 lignes 6 points, qui est la longueur du pied que l'on voit au Capitole, & qui apparemment est la mesure la plus certaine du pied romain. Malgré ce témoignage, M. Petit qui pour des raisons à lui connues, prend le milieu de toutes les différentes mesures que nous avons, veut que ce pied soit de 11 pouces.

Pieds modernes par rapport au pied de Roi. *Pied d'Amsterdam:* 10 pouces 5 lignes 3 points.

Pied d'Anvers: 10 pouces 6 lignes.

Pied d'Augsbourg, en Allemagne: 10 pouces 11 lignes 3 points.

Pied de Bavière, en Allemagne: 10 pouces 8 lignes.

Pied de Besançon, en Franche Comté: 11 pouces 5 lignes 2 points.

Pied ou *brasse de Bologne*, en Italie: 14 pouces, selon Scamozzi; & 14 pouces 1 ligne selon M. Picard.

Pied ou *derab du Caire*, en Egypte: 20 pouces 6 lignes.

Pied de Cologne: 10 pouces 2 lig.

Pied de Franche-Comté & Dole: 13 pouces 2 lignes 3 points.

Pied ou *pic de Constantinople:* 24 pouces 5 lignes.

Pied de Copenhague, en Dannemarck: 10 pouces 9 lignes 6 points.

Pied de Cracovie, en Pologne: 13 pouces 2 lignes.

Pied de Dantzick, en Pologne: 10 pouces 4 lignes 6 points, selon M. Petit, & 10 pouces 7 lignes selon M. Picard.

Pied de Dijon, en Bourgogne: 11 pouces 7 lignes 2 points.

Pied de Genève: 18 pouces 4 points.

Pied de Grenoble, en Dauphiné: 12 pouces 7 lignes 2 points.

Pied de Heidelberg, en Allemagne: 10 pouces 2 lignes, selon M. Petit, & 10 pouces 3 lignes 6 points, suivant une mesure originale.

Pied de Leipsick, en Allemagne: 11 pouces 7 lignes 7 points.

Pied de Leyde, en Hollande: 11 pouces 7 lignes.

Pied de Liege: 10 pouces 7 lignes 6 points.

Pieds de Lisbonne, en Portugal: 11 pouces 7 lignes 7 points, selon Snellius.

Pied de Londres & de toute l'Angleterre: 11 pouces 3 lignes, ou 11 pouces 2 lignes 6 points, selon M. Picard; & suivant une mesure originale 11 pouces 4 lignes 6 points. Le pouce d'Angleterre se divise en dix parties ou lignes.

Pied de Lorraine: 10 pouces 9 lignes 2 points.

Pied de Lyon: 11 pouces 7 lignes

2 points, selon M. Petit, & 12 pouces 7 lignes 6 points selon une mesure originale. Sept pieds & demi font la toise de Lyon.

Pied de Manheim, dans le Palatinat du Rhin : 10 pouces 8 lignes 7 points, selon une mesure originale.

Pied de Mâcon, en Bourgogne : 12 pouces 4 lignes 3 points. Il en faut 7 & demi pour la toise.

Pied de Mayence, en Allemagne : 11 pouces 1 ligne 6 points.

Pied de Middelbourg, en Zélande : 11 pouces 1 ligne.

Pied de Padoue, en Italie : 13 pouces 1 ligne, selon Scamozzi.

Pied de Prague, en Bohême : 11 pouces 1 ligne 8 points.

Pied du Rhin : 11 pouces 5 lignes 4 points, selon Snellius & Riccioli, 11 pouces 6 lignes 7 points, selon M. Petit, & 11 pouces 7 lignes & demie, selon une mesure originale.

Pied de Savoie : 10 pouces.

Pied de Sedan : 10 pouces 3 lignes.

Pied de Stockolm, en Suède : 12 pouces 1 ligne.

Pied de Strasbourg : 10 pouces 3 lignes 6 points.

Pied de Tolede ou *pied Castillan :* 11 pouces 2 lignes 2 points, selon Riccioli, & 10 pouces 3 lignes 7 points, selon M. Petit.

Pied Trévisan dans l'Etat de *Venise :* 14 pouces 6 points, selon Scamozzi.

Pied de Turin ou *de Piémont :* 16 pouces, selon Scamozzi.

Pied de Venise : 12 pouces 10 lignes, selon Scamozzi & Lorini ; 12 pouces 8 lignes, selon M. Petit, & 11 pouces 11 lignes, suivant M. Picard.

Pied de Vérone : égal à celui de Venise.

Pied de Vicence, en Italie : 13 pouces 2 lignes, selon Scamozzi.

Pied de Vienne, en Autriche : 11 pouces 8 lignes.

Pied de Vienne, en Dauphiné : 11 pouces 11 lignes.

Pied d'Urbin ou *de Pezaro*, en Italie : 13 pouces une ligne, selon Scamozzi.

PIED SELON SES DIMENSIONS. *Pied courant :* c'est le pied qui est mesuré suivant sa longueur.

Pied carré : c'est un pied qui est composé de la multiplication de deux pieds. Ainsi le pied étant de 12 pouces, le pied carré est de 144 pouces, nombre qui provient de 12 multiplié par 12.

Pied cube : c'est un pied qui contient 1728 pouces cubes, nombre qui est formé du produit du pied carré par le pied simple.

On dit d'une femme extrêmement fardée, qu'*elle a un pied de rouge sur le visage*.

On dit par raillerie de quelqu'un qui n'a pas réussi dans une affaire qu'il avoit entreprise, qu'*il a un pied de nez*, qu'*il en est sorti avec un pied de nez*.

On dit par exagération & pour marquer le peu de compassion qu'on a de quelqu'un, qu'*on ne l'assisteroit pas quand on lui verroit tirer la langue d'un pied de long.*

On dit par imprécation, qu'*on voudroit qu'un homme fût cent pieds sous terre ;* pour dire, qu'on voudroit qu'il fût mort.

En parlant de vers grecs ou latins, on appelle *pied*, certain nombre de syllabes qui entrent dans la composition du vers & qui en font la mesure : tel est le *spondée*, qui est un pied composé de deux syllabes longues ; le *dactyle*, qui est un pied composé d'une syllabe longue & de

deux brèves; l'*iambe*, qui est un pied composé d'une syllabe brève & d'une longue, *&c.*

Un Auteur moderne explique ainsi l'origine des pieds dans l'ancienne poésie. On ne s'avisa pas tout d'un coup, dit-il, de faire des vers; ils ne vinrent qu'après le chant. Quelqu'un ayant chanté des paroles, & se trouvant satisfait du chant, voulut porter le même air sur d'autres paroles; pour cela il fut obligé de régler les paroles du second couplet sur celles du premier. Ainsi la première strophe de la première ode de Pindare se trouvant de dix-sept vers, dont quelques-uns de huit syllabes, quelques-uns de six, de sept, d'onze; il fallut que dans la seconde, qui figuroit avec la première, il y eut la même quotité de syllabes & de vers & dans le même ordre.

On observa ensuite que le chant s'adaptoit beaucoup mieux aux paroles, quand les brèves & les longues se trouvoient placées en même ordre dans chaque strophe pour répondre exactement aux mêmes tenues des tons. En conséquence on travailla à donner une durée fixe à chaque syllabe en la déclarant brève ou longue, après quoi l'on forma ce qu'on appelle *des pieds*, c'est-à-dire, de petits espaces tout mesurés, qui fussent au vers ce que le vers est à la strophe.

On dit, *réduire un plan au petit pied;* pour dire, en faire en petit une copie où l'on conserve les mêmes proportions. Et l'on dit figurément, qu'*un homme est réduit au petit pied;* pour dire, qu'il est réduit à un état fort au-dessous de celui où il étoit.

On dit, *expliquer une chose*, *prendre une chose au pied de la lettre;* pour dire, l'expliquer précisément selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. *Cela ne doit pas être pris au pied de la lettre. Il faut qu'il obéisse au pied de la lettre.*

On dit aussi, *au pied de la lettre;* pour dire, à proprement parler, à parler véritablement, sans aucune exagération. *Il est ruiné; au pied de la lettre, il n'a pas de pain.*

On dit proverbialement d'un homme entreprenant, & qui abuse de l'indulgence, de la facilité qu'on a pour lui, *si vous lui donnez un pied il en prendra quatre.*

On dit aussi proverbialement, *prendre pied sur quelque chose;* pour dire, se régler sur une chose, en tirer conséquence pour une autre de même nature. *On a fait cela pour ce Seigneur, mais il ne faut pas que de simples particuliers prennent pied là-dessus.*

Sur le pied; façon de parler adverbiale qui signifie, à raison, à proportion. *Il a vendu ses chevaux sur le pied de cinquante louis la paire;* c'est-à-dire, à raison de cinquante louis la paire. *Un Régiment de Cavalerie entretenu sur le pied étranger;* c'est-à-dire, à proportion de la paye qu'on donne aux Régimens étrangers.

On dit figurément, *être sur le pied de bel esprit;* pour dire, passer pour bel esprit dans le monde, en avoir la réputation. Et *se mettre sur le pied d'un homme de qualité;* pour dire s'ériger en homme de qualité.

On dit aussi, *se mettre sur le pied de faire ou de ne pas faire une chose;* pour dire, prendre l'habitude, s'arroger le droit de la faire ou de ne la pas faire. *Il se met sur le pied de passer les nuits au jeu. Il s'étoit mis sur le pied de trouver à redire à tout.*

On dit adverbialement & familièrement, *sur le pied où sont les*

choses, & absolument *sur ce pied-là;* pour dire, les choses étant ainsi, puisque les choses sont en cet état, sont comme vous le dites. *Sur le pied où sont les choses, il est difficile que son crédit se rétablisse. Vous dites qu'il renonce à l'entreprise; sur ce pied là, j'y renoncerai aussi.*

On dit adverbialement, d'*arrache pied;* pour dire, tout de suite, sans intermission, sans discontinuation. *Il travaille tous les jours douze heures d'arrache-pied.*

PIED DE CHÈVRE, se dit d'un levier de fer, dont une des extrémités est faite en pied de chèvre. C'est avec cet instrument que les imprimeurs montent & démontent leurs balles.

PIED DE BŒUF, se dit d'un certain jeu d'enfans, où les uns mettent les mains sur celles des autres; ensorte que celui qui a la sienne au-dessous, en la retirant & la plaçant au-dessus, compte un, celui d'après compte deux, ainsi des autres jusqu'à neuf; & quand on est arrivé à neuf, celui qui compte ce nombre, dit, en saisissant la main de quelqu'un des autres, *je retiens mon pied de bœuf.*

PIED D'ALOUETTE; substantif masculin. *Delphinium.* Plante dont on distingue deux espèces: la première est une plante rameuse qui pousse des feuilles découpées & presque aussi déliées que celles du fenouil. Ses sommités sont garnies de belles fleurs rangées par ordre en manière d'épi de diverses couleurs; chacune de ces fleurs est composée de plusieurs feuilles inégales, dont cinq sont plus grandes que les autres & disposées en rond. La supérieure s'allonge sur le derrière en manière d'éperon, qui reçoit l'éperon d'une autre feuille. A ces fleurs succèdent des fruits composés de trois graines noirâtres, qui renferment des semences anguleuses, noires & amères au goût. Cette plante est astringente, consolidante & vulnéraire: elle provoque l'accouchement.

La seconde pousse une tige rameuse haute d'un pied. Ses feuilles sont très découpées, & d'un vert noirâtre. Ses fleurs sont panachées de bleu, de blanc & de rouge. Cette plante a les mêmes propriétés que la précédente: on ne s'en sert cependant guère en médecine: on leur substitue une espèce de pied d'alouette sauvage qui vient naturellement dans les blés, & qui a pour le moins autant de vertu.

Les fleuristes se réservent les deux autres espèces pour l'ornement des jardins, à cause de la grande beauté de leurs fleurs. On les sème en automne en pleine terre, ou dans les plates bandes & au large.

PIED D'ÂNE; substantif masculin. On nomme ainsi une espèce d'huître dont la coquille a beaucoup de ressemblance avec la corne du pied de l'âne. Le fond intérieur de l'huître est blanc, avec de longues pointes extérieurement couleur de rose. Sa charnière consiste en deux boutons arrondis qui renferment le ligament, & qui sont disposés de manière que les boutons de la valve supérieure sont reçus dans les cicatrices de l'inférieure, & que pareillement les boutons de cette dernière se logent dans les trous de la supérieure. Le ligament qui est d'une nature coriace, se trouve entre les boutons & sert à la charnière des deux valves.

PIED DE CHAT; *voyez* HERBE BLANCHE.

PIED DE LIÈVRE; substantif masculin. Plante qui est une espèce de trèfle. *Voyez* TRÈFLE.

PIED DE GRIFFON ; substantif masculin. Espèce d'ellébore noir qui vient communément à la campagne, & qui diffère du véritable par sa tige d'un vert rougeâtre, plus haute, plus chargée de feuilles & de fleurs ; & par ses racines tout à fait blanches, cependant noires en dehors. Ses feuilles sont étroites, & ses fleurs verdâtres : cette plante fleurit en Février. Ses racines fibreuses servent à faire des sétons ; ses fruits sont composés de plusieurs graines membraneuses, ramassées en manière de tête, & renfermant des semences arrondies & noirâtres : elles mûrissent en Juin.

Les gens de la campagne emploient quelquefois la racine du pied de griffon pour se purger ; mais ce n'est pas sans danger. Il y a des personnes qui s'en servent avec succès pour détruire la fluxion des yeux : pour cela ils percent le bout de l'oreille, & y lardent ensuite un brin de cette racine. Mais l'usage le plus ordinaire est de traverser le fanon, c'est-à-dire, la peau qui pend sous la gorge des bœufs malades, d'un gros brin de cette racine en forme de séton ; ce qui y attire un écoulement abondant de sérosités qui les guérit souvent de leurs maladies.

PIED DE LION ; substantif masculin. *Alchimilla.* Plante qui se plaît aux lieux herbeux & humides, dans les prés & le long des vallées. Sa racine se répand obliquement : elle est de la grosseur du petit doigt, fibreuse, noirâtre & astringente ; elle pousse un grand nombre de feuilles attachées à de longues queues, velues, souvent couchées à terre, crépées, dentelées & partagées en huit ou neuf angles, avec autant de nervures. Du milieu de la plante s'élèvent de petites tiges, hautes d'environ un pied, rondes, velues & rameuses, portant à leurs sommets un bouquet de fleurs étoilées d'un vert pâle, auxquelles succèdent des semences menues, jaunâtres, luisantes & arrondies.

On met cette plante au nombre des vulnéraires astringens : elle a la vertu de réunir les plaies, d'épaissir le sang dissous, d'arrêter les règles trop abondantes, & de guérir la dyssenterie. C'est un remède fort utile dans le crachement & le pissement de sang, & pour les poumons ulcérés. Frédéric Hoffman dit qu'il y a des filles qui savent se servir adroitement de la décoction de pied de lion, dont elles font un demi bain pour réparer leur virginité : elles tâchent aussi par cette même décoction de rendre fermes & pleines leurs mamelles ; elles trempent un linge dans la décoction de cette plante, & elles l'appliquent sur leur sein : au défaut de ces feuilles, elles prennent celles du petit myrthe, *&c.*

PIED DE PIGEON ; *voy.* BEC DE GRUE.

PIED DE VEAU ; substantif masculin. *Arum.* Plante dont on distingue plusieurs espèces : les principales sont le *pied de veau sans tache*, & le *pied de veau marqué de taches.*

Le premier a sa racine tubéreuse, charnue, de la grosseur du doigt, blanche, âcre au goût, remplie d'un suc laiteux, & un peu fibrée ; ses feuilles sont longues de neuf pouces, triangulaires, vertes, luisantes & veinées : il s'élève d'entr'elles une petite tige ronde, haute d'un pied & demi, cannelée, laquelle porte en son sommet une fleur à une seule feuille, coupée en langue, & roulée en manière de cornet ; il succède à cette fleur des baies

baies rouges, rassemblées en une tête oblongue. Ces baies sont molles, pleines d'un suc purpurin, & renfermant deux petites semences arrondies ; toute la plante a une saveur fort âcre.

Le second diffère du précédent, en ce que ses feuilles sont marquetées de taches blanches ou noires : l'un & l'autre naissent dans les forêts, aux lieux ombrageux & champêtres. Il n'y a guère que leur racine d'usage en Médecine : elle est douée d'une très-grande acrimonie qui fait beaucoup d'impression sur la langue ; elle est gluante & farineuse ; elle est bien moins violente étant desséchée. La poudre de cette racine rétablit l'appétit : elle guérit souvent les fièvres intermittentes ; elle est fort utile dans les maladies chroniques, en dissipant la jaunisse, les pâles couleurs, & levant les obstructions des viscères ; enfin, elle convient singulièrement pour l'hydropisie & pour la mélancolie hypochondriaque ; la dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Tragus assure que la pulpe de la racine fraîche est un excellent antidote pour les poisons & la peste. Il y a des Dames qui préparent des eaux distillées des racines de pied de veau pour se farder & pour faire disparoître les rides du visage, & le rendre plus beau. On en fait aussi une fécule qui est propre aux mêmes usages ; car on dit qu'elle rend la peau brillante. Dans le Poitou, les femmes de la campagne font une masse des tiges & des racines de cette plante fleurie, qu'elles coupent menue, & qu'elles macèrent pendant trois semaines dans de l'eau qu'elles renouvellent tous les jours : elles pilent cette masse, & la font sécher ; ensuite elles s'en servent au lieu de savon pour nettoyer leur linge. J. Rai prétend que ce secret n'est pas inconnu dans quelques endroits de l'Angleterre. Lémeri dit qu'en temps de famine on fait du pain de racine de pied de veau, comme on en fait avec la racine d'asphodele.

PIED-DROIT ; substantif masculin & terme d'Architecture. La partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure & l'écoinçon.

PIÉDESTAL ; substantif masculin & terme d'Architecture. La partie qui soutient la colonne.

Le *piédestal* varie selon les ordres d'Architecture. Le *piédestal Toscan* est le plus simple : il n'a qu'une plinthe & un astragale, ou un talon couronné par sa corniche. Le cavet de cette corniche a un cinquième & demi du petit module, & le cavet de la base en a deux, à prendre du piédestal même. L'une & l'autre, la base & la corniche, ont les moulures du piédestal Corinthien, dans la colonne trajane. Le piédestal de Palladio, n'a qu'une espèce de socle carré, sans base & sans corniche ; & celui qu'adoptent les François, après Scamozzi, tient un milieu entre ces deux excès.

Piédestal dorique ; ce piédestal a des moulures, un cavet, & un larmier ou mouchette dans sa corniche. Il est un peu plus haut que le piédestal Toscan. En voici la proportion : on partage le tiers de toute la base en sept parties, dont on donne quatre au tore qui est sur le socle, & trois à un cavet. La saillie du tore est celle de toute la base, & celle du cavet a deux cinquièmes du petit module par-delà le nud du dé. A l'égard de la corniche, elle a

un cavet avec son filet au-dessus; & ce filet soutient un larmier couronné d'un filet. Pour proportionner ces membres, on les partage en six parties, dont cinq sont pour le larmier & la sixième pour son filet. Un cinquième & demi du petit module par-delà le nud du dé, forme la saillie du cavet avec son filet. On en donne trois cinquièmes au larmier, & trois & demi à son filet. Selon Vignole, Serlio & Perrault, ces membres forment le caractère du piédestal dorique. Mais Scamozzi y met un filet entre le tore & le filet du cavet, & Palladio y ajoute une doucine.

Piédestal ionique; ce piédestal, orné de moulures presque semblables à celles du piédestal dorique, a deux diamètres de haut & deux tiers ou environ. Sa base a le quart de toute la hauteur, la corniche a le demi quart, & les moulures de la base ont le tiers de toute la base. La proportion de ces moulures se règle en divisant le tiers de la base en huit parties, qu'on distribue ainsi: quatre à la doucine, & une à son fût; deux au cavet, & une à son filet. La saillie de ce dernier membre est du cinquième du petit module, celle du filet de la doucine de trois; reste la corniche, dont les parties sont un cavet avec son filet au-dessous, & un larmier couronné d'un talon avec son filet. Ces parties ou membres étant partagés en dix parties, deux sont pour le cavet, une pour le filet, quatre pour le larmier, deux pour le talon, & une pour son filet. Enfin la saillie de ces membres de la corniche est la même que celle de la doucine & du cavet, dont on vient de parler.

Piédestal Corinthien; la quatrième partie de la hauteur de la colonne, forme la hauteur de ce piédestal. On le divise en neuf parties, dont une est pour la cymaise, deux pour la base, & les autres pour le dé. Cette base est composée de cinq membres: savoir, un tore, une doucine avec son filet, & un talon avec son filet au-dessus. De dix parties dont un tiers de la base est divisé, (les deux autres tiers sont pour le socle) le tore en a deux & demie, la doucine trois, une & demie pour son filet, le talon deux & demie, & son filet une demie. Ce premier membre a la saillie de toute la base; la doucine a la sienne égale aux deux cinquièmes trois quarts du petit module, & la saillie du talon avec son filet est d'un cinquième.

Six membres composent la corniche du piédestal Corinthien: un talon avec son filet, une doucine, un larmier, & un talon avec son filet. On divise toute la hauteur de ces membres en onze parties, dont une & demie est pour le talon, une demie pour le filet, trois pour la doucine, trois pour le larmier, deux pour le talon, & une pour le filet. Pour les saillies, on donne au talon, avec son filet, un cinquième du petit module, deux cinquièmes & demi tiers à la doucine, trois au larmier, & un cinquième au talon supérieur avec son filet.

Piédestal composite; ce piédestal est semblable, en proportion, au piédestal Corinthien: mais les profils de sa base & de sa corniche en sont différens. La base est composée d'un tore, d'un petit astragale, d'une doucine avec son filet, d'un gros astragale & un filet. De onze parties de cette base, le tore en a trois, le petit astragale une, le filet de la doucine une & demie, la doucine trois & demie, le gros

astragale une & demie, & le filet qui fait le congé, une demie. Les saillies de ces membres sont égales à peu près à celles de ceux du piédestal corinthien.

Un filet avec son congé, un gros astragale, une doucine avec son filet, un larmier, & un talon avec son filet, forment la corniche qui occupe la huitième partie du piédestal. Le filet en a une douzième & demie de toute la corniche, l'astragale une demie, la doucine trois & demie, le filet une demie, le larmier trois, le talon deux, & le filet une. Les saillies de ces membres sont à peu près les mêmes que celles de la corniche du piédestal corinthien.

Le piédestal composite a de hauteur la troisième partie de la colonne.

Piédestal composé; c'est un piédestal d'une forme extraordinaire, comme ronde, carrée longue, arrondie ou avec plusieurs retours. Il sert pour porter les grouppes de figures, les statues, les vases, *&c.*

Piédestal continu; piédestal qui sans ressauts, porte un rang de colonnes. Tel est le piédestal qui soutient les colonnes ïoniques cannelées du Palais des Tuileries, du côté de ce jardin.

Piédestal double; piédestal qui porte deux colonnes, & qui a plus de largeur que de hauteur. Les piédestaux des PP. Feuillans, rue Saint-Honoré à Paris, & ceux de la plupart des retables d'autels, sont de cette espèce.

Piédestal en adoucissement; piédestal dont le dé ou tronc est en gorge. Il y a de ces piédestaux autour du parterre à la Dauphine, à Versailles, qui portent des statues de bronze.

Piédestal en balustre; piédestal dont le profil est contourné en manière de balustre.

Piédestal en talut; piédestal dont les faces sont inclinées. Tels sont, par exemple, les piédestaux qui portent les figures de l'Océan & du Nil dans l'escalier du Capitole.

Piédestal flanqué; piédestal dont les encoignures sont flanquées ou cantonnées de quelques corps, comme de pilastres attiques ou en console, *&c.*

Piédestal irrégulier; piédestal dont les angles ne sont pas droits, ni les faces égales ou parallèles; mais quelquefois cintrées par la sujétion de quelque plan, comme d'une tour ronde ou creuse.

Piédestal orné; c'est un piédestal qui a non seulement ses moulures taillées d'ornemens, mais dont les tables fouillées ou en saillie sont enrichies de bas reliefs, chiffres, armes, *&c.* de la même matière ou postiches, comme sont la plupart de ceux des statues équestres, & des autres superbes monumens.

Piédestal carré; piédestal qui est égal en hauteur & en largeur. Tels sont les piédestaux de l'arc des lions à Véronne, d'ordre corinthien, & que quelques sectateurs de Vitruve, comme Serlio & Philander, ont attribué à leur ordre toscan.

Piédestal triangulaire; piédestal en triangle qui a trois faces, quelquefois cintrées par leur plan, & dont les encoignures sont en pan coupé, échancrées ou contournées. Il sert ordinairement pour porter une colonne avec des figures sur ses encoignures. Tel est le piédestal de la colonne funéraire de François II dans la chapelle d'Orléans, aux Célestins à Paris.

Piédestaux par saillies & retraites;

ce sont des piédestaux qui sous un rang de colonnes, forment un avant corps au droit de chacune, & un arrière corps dans chaque intervalle. De cette espèce sont les piédestaux des amphithéâtres antiques de l'arc de Titus à Rome, & les piédestaux corinthiens & nomposites de la cour du Louvre.

PIED-FORT; substantif masculin & terme de Monnoie. On appelle ainsi une pièce d'or, d'argent, *&c.* qui est beaucoup plus épaisse que les pièces de monnoie, & que l'on frappe ordinairement pour servir de modèle.

PIÉDOUCHE; substantif masculin & terme d'Architecture. Petite base longue ou carrée en adoucissement avec moulures, qui sert à porter un buste, ou quelque petite figure en ronde bosse.

PIEDROUGE; *voyez* BEC DE HACHE.

PIÉGE; substantif masculin. On appelle ainsi toutes sortes de machines ou d'instrumens dont on fait usage pour attraper des animaux, comme loups, renards, *&c. Les trapes, les bascules sont des pièges pour les loups, les renards. Les lacs & les collets sont les piéges avec lesquels on prend les lapins, les lièvres*, &c. *Les animaux qui vivent de rapine donnent rarement dans le piége, lorsque l'expérience les a rendus soupçonneux.*

PIÉGE, signifie figurément, embûche, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un. *Il a donné dans le piége. C'est un piège qu'elle n'évitera pas.*

PIÉMONT; contrée d'Italie bornée au nord par le Vallais; au midi par le Comté de Nice & l'État de Gènes; au levant par le Duché de Milan, & au couchant par le Dauphiné. Ses principales rivières sont le Pô, le Tanaro, la Doria, la Bormia & la Sture.

Les montagnes qui entourent le Piémont, abondent en mines d'argent, de fer & de cuivre.

Les rivières fournissent des poissons excellens, & les forêts nourrissent quantité de bêtes fauves. Le terroir est fertile en blé, en vins & en fruits; aussi est-il fort peuplé. Un autre grand avantage du Piémont, est d'avoir une noblesse nombreuse & distinguée, ce qui rend la Cour de Turin extrêmement brillante. La Religion du pays est la Catholique Romaine. On y compte plus de 30 Abbayes, & de riches Commanderies.

Le fils aîné du Roi de Sardaigne portoit autrefois le titre de *Prince de Piémont;* il porte aujourd'hui celui de *Duc de Savoie*. Le Piémont comprend le Piémont propre, le Duché d'Aoste, la Seigneurie de Verceil, le Comté d'Ast, le Comté de Nice & le Marquisat de Saluces: Turin en est la capitale.

La contrée de Piémont qui a le titre de Principauté, est une des plus considérables, des plus fertiles & des plus agréables de toute l'Italie. Le nom de Piémont, que l'on rend en Latin par celui de *Pedemontium*, n'est guère usité que depuis six à sept siècles. Il a été occasionné par la situation du pays, au pied des Alpes Maritimes, Cottiennes & Grèques, au milieu desquelles se trouve le Piémont. Autrefois cette contrée faisoit partie des plaines de la Ligurie: dans la suite elle fit partie de la Cisalpine; & après cela elle devint une portion du Royaume de Lombardie.

On croit que le Piémont fut premièrement habité par les Um-

briens, les Étrusques & les Liguriens : les Gaulois qui entrèrent en Italie, sous la conduite de Brennus & de Bellovèse, s'établirent en partie dans ce pays, qui, dans la suite fut occupé par divers peuples, & partagé entr'eux. Les Liguriens surnommés *Statielli*, habitèrent la partie orientale. Les *Vagenni*, ou *Bagienni* leur succédèrent dans le pays qui est entre le Pô & le Tanaro. Les *Taurini* s'établirent entre le Pô & la petite Doire, *Doria Riparia*, & s'étendirent dans la suite jusqu'aux Alpes. Les *Salassi*, divisés en supérieurs & en inférieurs, habitèrent entre les deux Doires. Enfin, les *Libici*, *Libui*, ou *Libeti*, occupèrent cette partie de la Gaule-Cisalpine, qui forme les terroirs de Verceil & de Biele, entre la grande Doire, *Doria Baltea* & la *Sesia*.

PIÉMONTOIS, OISE ; adjectif qui s'emploie aussi substantivement. Qui appartient au Piémont, qui est du Piémont.

PIENZA ; ville épiscopale d'Italie en Toscane, à neuf lieues, sud-est, de Sienne.

PIÉRIDES ; *voyez* MUSE.

PIÉRIE ; ancien nom commun à plusieurs lieux de l'antiquité : 1°. C'est le nom d'une petite contrée de la partie orientale de la Macédoine, sur le golfe Thermaïque. Ptolémée la borne au nord par le fleuve Ludias, & au midi par le fleuve Pénée. Strabon donne des bornes différentes à la Piérie. Il ne la commence du côté du midi, qu'au fleuve Aliacmon, & la termine du côté du nord au fleuve Axius, & il nomme les habitans. *Periotæ*. 2°. *Piérie*, s'est dit d'une contrée de Syrie dans la Séleucide, dont elle faisoit partie. Elle tiroit son nom du Mont *Pierius* ou *Pieria*, que les Macédoniens avoient ainsi nommé, à l'imitation du Mont Pierius qui étoit dans leur patrie. 3°. C'étoit une ville de Macédoine. 4°. *Pieria* étoit une montagne de Thrace sur laquelle demeuroit Orphée, & ce pourroit être la même que le Mont Pangée. 5°. *Pieria* est une montagne de Syrie, ainsi dite, à l'imitation d'une montagne du même nom en Grèce. Cette montagne donnoit le nom à une contrée qui faisoit partie de la Séleucide. 6°. Lieu du Peloponnèse au voisinage de Lacédémone. 7°. Ville de la Béotie, qui dans la suite fut appelée Lyncos. 8°. C'est le nom d'une montagne de la Béotie. 9°. Il y avoit une forêt de Macédoine dans la Piérie, qui portoit le nom de *Pieria Silva*. Tite-Live dit que ce fut dans cette forêt que se sauva Persée, après avoir été battu par les Romains.

PIERRAILLE ; substantif féminin. Amas de petites pierres. *Un chemin ferré de pierraille.*

PIERRE ; substantif féminin. *Lapis.* Corps solide composé de substances terreuses endurcies au point de ne plus s'amollir dans l'eau.

Parmi les pierres, les unes sont tendres comme le talc, ou poreuses comme la pierre ponce ; d'autres sont dures & ne peuvent être travaillées qu'avec l'acier & l'émeril, comme l'agathe & le jaspe, ou même avec la poudre de diamans, comme les plus belles pierres précieuses.

Toutes les pierres varient beaucoup pour la figure, le tissu, la grandeur de leurs masses, les couleurs & les propriétés. Les unes sont opaques & communes, les

autres sont transparentes & précieuses. En général, elles ne diffèrent des terres que par la dureté & la liaison des parties, toutes circonstances qui sont l'effet du temps & du hasard. Les pierres se divisent, selon leur essence en cinq ordres principaux, que l'on détermine facilement par les expériences suivantes.

Le premier renferme les pierres argilleuses; elles ne sont point attaquées par les acides, mais elles durcissent au feu ordinaire,

Le deuxième comprend les pierres calcaires; elles se dissolvent dans les acides, & se réduisent en chaux dans le feu.

Le troisième contient les pierres gypseuses ou plâtre; elles ne se dissolvent point dans les acides, mais elles forment du plâtre par l'action du feu.

Le quatrième comprend les pierres ignescentes; elles ne sont point attaquées par les acides: mais frappées contre l'acier, elles produisent du feu, *&c.*

Le cinquième renferme les pierres fusibles par elles-mêmes au degré du feu où les précédentes ont résisté: elles ne font point de feu avec le briquet; elles sont très-pesantes.

En Architecture on distingue les pierres selon leurs espèces, leurs qualités, leurs usages & leurs défauts.

DE LA PIERRE DURE SUIVANT SES ESPÈCES. *Pierre d'Arcueil* près de Paris. Cette pierre porte de hauteur de banc, nette & taillée, depuis 14 jusqu'à 21 pouces; & le bas appareil d'Arcueil 9 à 10 pouces.

Pierre de belle hache. C'est la plus dure de toutes les pierres, quoique moins parfaite que le liais feraut, à cause des cailloux qui s'y rencontrent: aussi s'en sert-on rarement. On la tire vers Arcueil, d'un endroit appellé *la carrière royale.* Elle porte de hauteur 18 à 19 pouces.

Pierre de bon banc; cette pierre qui se tire vers Vaugirard, porte depuis 15 jusqu'à 24 pouces de hauteur.

Pierre de Caen, en Normandie; espèce de pierre noire, qui tient de l'ardoise, mais qui est beaucoup plus dure. Elle reçoit le poli; & sert dans les compartimens de pavé.

Pierre de la chaussée, près Bougival, à côté de Saint-Germain-en-Laye. Pierre qui porte 15 à 16 pouces.

Pierre de Cliquart, près d'Arcueil; cette pierre, qu'on appelle aussi *bas appareil*, porte 6 à 7 pouces.

Pierre de Saint-Cloud; pierre qu'on tire au lieu du même nom, près Paris, & qu'on trouve nette & taillée, depuis 18 jusqu'à 24 pouces de hauteur.

Pierre de Fecamp. On trouve cette pierre dans la vallée de ce nom, près Paris; elle a 15 à 18 pouces de hauteur.

Pierre de Lambourde; cette pierre se trouve près d'Arcueil. Elle porte depuis 20 pouces jusqu'à cinq pieds, mais on la délite. Il y a aussi de la Lambourde qu'on trouve hors du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, qui a depuis 18 jusqu'à 24 pouces.

Pierre dure de Saint-Leu. On tire cette pierre aux côtés de la montagne d'Arcueil.

Pierre de Liais; il y a plusieurs espèces de cette pierre. Le *franc Liais* & le *Liais feraut*, qui est plus dur que le franc, se tirent tous deux de la même carrière, hors la porte

Saint-Jacques, près Paris. Le *Liais-rose*, qui est le plus doux, & qui reçoit un beau poli au grès, se tire vers Saint-Cloud, & on prend le *franc-Liais de Saint-Leu*, le long des côtés de la montagne. Toutes ces espèces de Liais portent depuis 6 jusqu'à 8 pouces de hauteur.

Pierre de Meudon, près de Paris; cette pierre est depuis 14 pouces jusqu'à 18. Il y a une autre sorte de pierre de Meudon, qu'on appelle *rustique de Meudon*, qui est plus dure & plus trouée, mais qui a la même hauteur.

Pierre de Montosson, près Nanterre, à deux lieues de Paris; pierre qui porte 9 à 10 pouces.

Pierre de Saint-Nom, au bout du parc de Versailles. Cette pierre a depuis 18 jusqu'à 22 pouces de hauteur.

Pierre de Senlis ; on prend cette pierre à Saint Nicolas-lès-Senlis, à dix lieues de Paris. Elle porte depuis 12 jusqu'à 19 pouces.

Pierre de Souchet ; on trouve cette pierre hors du Fauxbourg Saint-Jacques de Paris. Elle porte depuis 12 jusqu'à 16 pouces.

Pierre de Tonnerre, en Bourgogne. Cette pierre a depuis 16 jusqu'à 18 pouces.

Pierre de Vaugirard ; pierre qui est dure & grise, & qui porte 18 à 19 pouces.

Pierre de Vergelé ; on tire cette pierre de Saint-Leu, à dix lieues de Paris. Elle porte 18 à 20 pouces.

Pierre de Vernon, à douze lieues de Paris. Cette pierre porte depuis 2 jusqu'à 3 pieds.

De la pierre tendre suivant ses espèces ; *pierre d'ardoise*. Voyez Ardoise.

Pierre de craye ; voyez Craye.

Pierre de Saint-Leu, à dix lieues de Paris. Pierre qui porte depuis 2 pieds jusqu'à 4.

Pierre de Maillet & de Trocy ; on tire ces pierres de Saint-Leu, & elles n'ont rien de particulier, si ce n'est que le Trocy est de toutes les pierres, celle dont le lit est le plus difficile à connoître. On ne le découvre que par de petits trous.

Pierre de Tuf ; voyez Tuf.

De la pierre suivant ses qualités. *Pierre à chaux*, ou *pierrre calcaire* ; on donne ce nom à toutes les espèces de pierres, qui sont presque entiérement solubles par les acides, & qui en sont attaquées avec effervescence. Ces sortes de pierres, qui paroissent tirer évidemment leur origine de corps organisés & durs, appartenans au règne animal, comme os, coquilles, madrépores, *&c.* se calcinent au feu & s'y réduisent en chaux. Il y en a d'opaques, non cristallisées, rarement brillantes, si non dans leurs fractures; telles sont les pierres à chaux qui se trouvent en quantité dans presque tous les lieux où il y a des coquilles fossiles, grouppées & à demi dénaturées. La véritable pierre à chaux, celle dont on se sert pour le ciment, est ou compacte, ou raboteuse ou brillante, d'une couleur peu agréable, quoique variée de blanc, de jaune & de gris, se divisant en morceaux irréguliers. On prétend que l'excellence de la chaux des anciens Romains ne consistoit que dans l'emploi de cette chaux, long-temps éteinte avant qu'on en fit usage; mais aussi un tel ciment ne convient pas tant pour les édifices que l'on construit dans l'eau : il y a même des cas où il ne faut éteindre la chaux qu'à l'instant où on doit l'employer. Il seroit cependant à desirer que

quelqu'un fit le commerce de chaux éteinte depuis trois années au moins. Dans plusieurs contrées des Indes, on fait de la chaux avec des *coquilles* ou des *madrépores*. On en fait de même dans tous les autres endroits où l'on est à portée d'en faire de grands amas, comme dans le ressort de l'Amirauté, de Brest. Pendant le temps des chaleurs, lorsque la pêche des huîtres cesse partout ailleurs, on ne laisse pas de la continuer dans ce canton, non pour le poisson qui ne vaut plus rien, mais pour les écailles dont on fait une chaux, qu'on emploie à blanchir le fil & les toiles qui s'embarquent à Landerneau pour le commerce d'Espagne. Cette chaux peut être très-bonne à cet usage; on peut aussi l'employer aux gros ouvrages de maçonnerie : mais il est d'expérience qu'elle ne vaut rien à blanchir la surface des murs, & qu'elle s'écaille.

Les autres pierres calcaires sont le *marbre*, le *spath calcaire*, les *stalactites*, & l'*albâtre calcaire*.

Pierre à plâtre. Voyez Plâtre.

Pierre de couleur ; pierre qui étant rougeâtre, grisâtre ou noirâtre, cause une variété agréable dans les bâtimens.

Pierre de taille ; on appelle ainsi toute pierre dure ou tendre, qui peut être équarrie & taillée avec paremens, ou même avec architecture, pour la solidité ou la décoration des bâtimens.

Pierre fière ; pierre difficile à travailler, à cause qu'elle est sèche, comme la plupart des pierre dures, mais particulièrement la belle hache, & le liais.

Pierre franche ; on appelle ainsi toute pierre parfaite en son espèce, qui ne tient point de la dureté du ciel ni du tendre du moilon de la carrière.

Pierre fusilière ; espèce de pierre dure & sèche, qui tient de la nature du caillou. Il y a de ces pierres qui sont grises (une partie du Pont Notre-Dame est bâtie de cette pierre) & de petites qui sont noires, (ce sont les pierres à fusil). On pave de celles-ci les terrasses & les bassins des fontaines.

Pierre gelise verte ; pierre qui est nouvellement tirée de la carrière, & qui n'a pas encore jeté son eau.

Pierre pleine ; c'est toute pierre dure, qui n'a point de cailloux, de coquillages, de trous, ni de moye. Tels sont les plus beaux liais & la pierre de Tonnerre.

Pierre trouée ou *poreuse ;* pierre qui a des trous comme le rustique de Meudon, le tuf, & toutes les pierres de meulière. On l'appelle aussi *choqueuse*.

De la Pierre selon ses façons.

Pierre au binard; c'est tout gros bloc de pierre, qui est apporté de la carrière sur un binard, attelé de plusieurs couples de chevaux, parcequ'il ne le peut être par les charrois ordinaires.

Pierre bien faite ; c'est un quartier de voie, ou un carreau de pierre qui approche beaucoup de la figure carrée, & qu'on équarit presque sans déchet.

Pierre de bas appareil ; pierre qui porte peu de hauteur de banc, comme le bas-appareil d'Arcueil, par exemple le liais, *&c.*

Pierre débitée ; c'est une pierre qui est sciée. La pierre dure se débite à la scie sans dents, avec l'eau & le grès; & la pierre tendre, comme le Saint-Leu, le tuf, la craie, *&c.* avec la scie à dents.

Pierre d'échantillon ; c'est un bloc de

de pierre d'une certaine mesure déterminée, commandée exprès aux carriers.

Pierre d'encoignure ; pierre qui, ayant deux paremens, cantonne l'angle d'un bâtiment de quelque avant corps.

Pierre ébouzinée ; pierre dont on a ôté le bouzin ou le tendre.

Pierre en chantier ; c'est une pierre qui est calée par le Tailleur de pierre, & qui est disposée pour être taillée.

Pierre en debord ; on nomme ainsi une pierre que les Carriers font voiturer près des atteliers, quoiqu'elle ne soit pas commandée, & que l'attelier ait même cessé.

Pierre esmillée ; pierre qui est équarrie & taillée grossiérement avec la pointe du marteau, pour être seulement employée dans le garni des gros murs, & le remplissage des piles, culées de pont, &c.

Pierre faite ; pierre qui est entiérement taillée, & prête à être enlevée pour être mise en place.

Pierre fusible ; c'est une pierre qui par l'opération du feu, change de nature & devient transparente.

Pierre hâchée ; pierre dont les paremens sont dressés avec la hache du marteau bretelé, pour être ensuite layée ou rustiquée.

Pierre layée ; pierre qui est travaillée à la laye ou marteau avec bretelures.

Pierre louvée ; pierre où l'on fait un trou pour recevoit la louve.

Pierre nette ; pierre qui est équarrie & atteinte jusqu'au vif.

Pierre parpaigne ; c'est une pierre qui traverse l'épaisseur d'un mur, & qui en fait les deux paremens.

Pierre piquée ; pierre dont les paremens sont piqués à la pointe ; & dont les ciselures sont relevées.

Pierre polie ; pierre dure qui prend le poli avec le grès, en sorte qu'il n'y paroît aucun coup d'outil.

Pierre ragréée au fer ; pierre qui est passée au riflard, espèce de ciseau large avec des dents.

Pierre retaillée ; on appelle ainsi non-seulement une pierre qui ayant été coupée, est retaillée avec déchet, mais encore toute pierre tirée d'une démolition & refaite pour être derechef mise en œuvre.

Pierre retournée ; pierre dont les paremens opposés les uns aux autres, sont d'équerre & parallèles.

Pierre rustiquée ; pierre qui après avoir été dressée & hachée, est piquée grossièrement avec la pointe.

Pierre statuaire ; pierre qui étant d'échantillon, est propre & destinée pour faire une statue. On dit aussi *marbre statuaire*.

Pierre tranchée ; pierre où l'on fait une tranchée dans sa hauteur avec le marteau pour en couper.

Pierre traversée ; pierre où les traits des bretelures sont croisés.

Pierre velue ; nom qu'on donne à toute pierre brute telle qu'on l'amène de la carrière.

Pierre à bossages, ou *de refend ;* pierres qui étant en œuvre, sont séparées par des canaux, & sont d'une même hauteur, parce qu'elles représentent les assises de pierres, & dont les joints de lit doivent être cachés dans le haut des refends. Lorsque ces pierres sont en liaison, les joints montans sont dans l'un des angles du refend.

Pierres artificielles ; ce sont, selon Palladio, les différentes espèces de briques, carreaux & tuiles pétries & moulées, cuites ou crues.

Pierres feintes ; ornemens de mur

de face, dont les crépis ou enduits sont séparés & compartis, en manière de bossages en liaison.

Pierres fichées; pierres dont le dedans des joints est rempli de mortier clair & de coulis.

Pierres jointoyées; ce sont des pierres dont le dehors des joints est bouché, & ragréé de mortier serré, de plâtre ou de ciment.

De la Pierre par rapport a ses usages. *Première pierre.* On nomme ainsi un gros quartier de pierre dure, ou de marbre, qu'on met dans les fondemens d'un édifice, & où l'on enferme dans une entaille de certaine profondeur, quelques médailles & une table de bronze, sur laquelle est gravée une inscription. Cette coutume qui est très-ancienne, à en juger par les médailles qu'on a trouvées & qu'on trouve encore dans les recherches & démolitions des bâtimens antiques, ne s'observe que pour les édifices Royaux & publics, & non pour les bâtimens particuliers.

On appelle *dernière pierre*, une table où est une inscription qui marque le temps auquel un bâtiment a été achevé.

Pierre à laver; espèce d'auge plate, qui sert à laver de la vaisselle dans une cuisine.

Pierre d'attente; c'est toute pierre en bossage pour recevoir quelqu'ornement ou inscription. On appelle aussi *pierre d'attente*, les harpes & arrachemens.

On dit figurément en parlant d'une chose qu'on ne regarde que comme un commencement qui doit avoir des suites, que *c'est une pierre d'attente.*

Pierre d'évier; c'est une pierre taillée pour servir à l'écoulement des eaux d'une cuisine, d'une cour.

Pierre d'autel; c'est la pierre sur laquelle le Prêtre consacre, & qui a été sacrée auparavant par un Évêque.

Pierre de meule, ou *pierre meulière*; c'est une sorte de pierre dont on fait les meules de moulin.

Pierre de touche; espèce de marbre noir que les Italiens appellent *pietra di paragone*, pierre de comparaison, parcequ'elle sert à éprouver les métaux; c'est pourquoi Vitruve l'appelle *index*. C'est de cette pierre qu'ont été faites la plupart des Divinités, les Sphinx, les Fleuves, & autres figures des Égyptiens.

On dit proverbialement & figurément, que *l'intérêt est la pierre de touche*; pour dire, que c'est dans les choses qui regardent l'intérêt que l'on peut facilement connoître quel jugement on doit faire de l'amitié & de la probité d'un homme.

Pierre angulaire; la première pierre qui se met à l'angle, à l'encoignure d'un bâtiment. Il n'a d'usage qu'au figuré en parlant de Jésus-Christ, qui est appelé dans quelques endroits de l'Ecriture, *la pierre angulaire.*

Pierre incertaine; pierre dont les pans & les angles sont inégaux. Les anciens employoient cette pierre pour paver. Les ouvriers la nomment *pierre de pratique*, parcequ'ils la font servir de quelque grandeur qu'elle soit.

Pierre percée; dale de pierre avec des trous, qui s'encastre en feuillure dans un châssis aussi de pierre sur une voûte, pour donner de l'air & un peu de jour à une cave, ou pour donner passage dans un puisart aux eaux pluviales d'une cour.

On nomme aussi *pierre à châssis*, une dale de pierre ronde ou carrée, sans trous, qui s'encastre comme

la pierre percée, & qui sert de fermeture à un regard ou à une fosse d'aisance.

Pierre spéculaire ; c'étoit chez les anciens une pierre transparente qui se débitoit par feuilles, comme le talc, & qui leur servoit de vitres. La meilleure venoit d'Espagne, selon Pline. Le poëte Martial fait mention de cette sorte de pierre dans ses épigrammes.

Pierres de rapport ; petites pierres de diverses couleurs qui servent aux compartimens de pavé, aux ouvrages de mosaïque & aux meubles précieux.

Pierres jectisses ; ce sont toutes pierres qui peuvent être jetées avec la main, comme les gros & menus cailloux qui servent à affermir les aires des grands chemins, & à paver les grottes, fontaines & bassins, & qui étant sciées, entrent dans les ouvrages de rapport & de mosaïque.

Pierres milliaires ; on appeloit ainsi chez les Romains certains dez ou bornes de pierre, espacés à un mille l'un de l'autre sur les grands chemins, pour marquer la distance des villes de leur empire. Ces pierres se comptoient depuis le milliaire doré de Rome. C'est ce que nous apprennent ces mots des historiens : *primus*, *secundus*, *tertius*, &c. *ab urbe lapis*. L'usage des pierres milliaires est aujourd'hui pratiqué dans toute la Chine.

Pierres perdues ; pierres qui sont jetées à plomb dans la mer ou dans un lac pour fonder, & que l'on met ordinairement dans des caissons. On nomme aussi *pierres perdues*, celles qui sont jetées à bain de mortier pour bloquer.

De la pierre selon ses défauts.

Pierre coquillière ou *coquilleuse ;* pierre dans laquelle il y a de petites coquilles qui rendent son parement troué. Telle est la pierre de Saint-Nom.

Pierre coupée ; c'est une pierre qui est gâtée, parcequ'étant maltraitée elle ne peut servir où elle étoit destinée.

Pierre délitée ; pierre qui est fendue à l'endroit d'un fil de lit, & qui taillée avec déchet, ne sert qu'à faire des arrases.

Pierre de soupré ; c'est dans les carrières de Saint-Leu la pierre du banc le plus bas, dont on ne se sert point, parcequ'elle est trouée & défectueuse.

Pierre de souchet ; on nomme ainsi en quelques endroits la pierre du banc le plus bas, qui n'étant pas plus formée que le bouzin, est de nulle valeur.

Pierre en délit ; pierre qui n'est pas posée sur son lit de carrière dans un cours d'assises, mais sur son parement, ou *délit en joint.*

Pierre félée ; pierre qui est cassée par un fil ou veine courante ou traversante ; & *pierre entière*, c'est le contraire. Le son que la pierre rend en la frappant avec le marteau fait connoître ces deux qualités.

Pierre feuilletée ; pierre qui se débite par feuillets ou écailles, à cause de la gelée. La lambourde, entre autres pierres, a ce défaut.

Pierre gauche ; pierre dont les paremens & les côtés opposés ne sont pas parallèles.

Pierre grasse ; pierre qui est humide, & par conséquent sujette à se geler. Telle est, par exemple, la pierre appelée *cliquart.*

Pierre moyée ; pierre dont la moye ou le tendre est abattu avec perte, parceque son lit n'est pas

également dur. Cela arrive très-souvent à la pierre de la Chaussée.

Pierre moulinée ; pierre qui est graveleuse, & qui s'égrenne à l'humidité. C'est un défaut particulier à la lambourde.

Pierre, se dit aussi des cailloux & des autres corps solides de même nature. *Se battre à coups de pierres.*

On dit proverbialement & figurément, *trouver des pierres en son chemin ;* pour dire, trouver des empêchemens, des obstacles à ce qu'on a dessein de faire. Et *mener quelqu'un par un chemin où il n'y a point de pierres;* pour dire, ne lui donner aucune relâche dans les affaires qu'on a contre lui, le poursuivre très-vivement.

On dit familièrement, *jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un;* pour dire, faire devant lui des railleries couvertes, des plaintes, des reproches qu'il ne peut pas s'empêcher de s'appliquer. *Vous jetez là des pierres dans mon jardin. Ce sont des pierres dans mon jardin.*

On dit proverbialement, *jeter la pierre à quelqu'un ;* & cela se dit lorsqu'entre plusieurs personnes qu'on pourroit également soupçonner, on accuse une personne plutôt que l'autre.

On dit proverbialement & figurément, *jeter la pierre & cacher le bras*, & cela se dit d'un homme qui fait du mal à un autre si secretement & si adroitement, qu'on ne l'en soupçonne pas.

On dit proverbialement, *faire d'une pierre deux coups ;* pour dire, prendre occasion en faisant une affaire d'en faire une autre dans le même temps.

On dit proverbialement, qu'*il gèle à pierre fendre ;* pour dire, qu'il gèle extrêmement fort.

Pierres précieuses; c'est ainsi que l'on nomme des pierres auxquelles leur dureté, leur transparence, leur éclat, leurs couleurs & leur rareté ont fait attacher un prix considérable dans le commerce; c'est suivant toutes ces circonstances que l'on a assigné divers rangs aux pierres précieuses.

Les vraies pierres précieuses doivent avoir de la transparence & de la dureté; c'est surtout par cette dernière qualité qu'elles diffèrent du cristal. Cette dureté suppose des parties plus denses & plus rapprochées, ce qui doit produire nécessairement un plus grand poids sous un même volume : l'homogénéité des parties doit encore produire dans les pierres précieuses la transparence & l'éclat : c'est ce qu'on appelle *eau* en langage de Lapidaire; & c'est le plus ou le moins de transparence ou de netteté de ces pierres qui avec leur dureté augmente ou diminue considérablement le prix qu'on y attache.

Les vraies pierres précieuses sont le diamant, le rubis, le saphir, la topase, l'émeraude, la chrysolite, l'amethyste, l'hyacinthe, le peridot, le grenat, le berille ou aigue marine.

Toutes ces pierres se trouvent ou dans le sein de la terre, ou dans le lit de quelques rivières, au sable desquelles elles sont mêlées; elles ne peuvent pour l'ordinaire être reconnues que par ceux qui sont habitués à les chercher. C'est surtout dans les Indes Orientales que l'on trouve les pierres précieuses les plus dures & les plus estimées; les îles de Bornéo, les Royaumes de Bengale, de Golconde, de Visapour, & de Pégu, ainsi que l'île de Ceylan, en fournissent assez abondam-

ment. Quant à celles que l'on trouve dans les autres parties du monde, elles n'ont communément ni la dureté, ni l'éclat, ni la transparence des pierres précieuses qui viennent de l'Orient. C'est-là ce qui a donné lieu à la distinction que font les Joailliers & les Lapidaires de ces pierres en *orientales* & en *occidentales* ; distinction qui n'est fondée que sur leur plus ou moins de dureté. Ainsi quand un Lapidaire dit qu'une pierre précieuse est orientale, il ne faut point imaginer pour cela qu'elle vienne réellement d'Orient, mais il faut entendre par-là que sa dureté est la même que celle des pierres de la même nature qui viennent de ces climats. Cette observation est d'autant plus vraie, qu'il s'est trouvé en Europe même & dans l'Amérique, des pierres précieuses qui avoient la dureté & l'éclat de celle des Indes Orientales.

Il est très-difficile de rendre raison pourquoi les Indes sont plus disposées que d'autres pays à produire des pierres précieuses ; il paroît en général que les climats les plus chauds sont plus propres à leur formation que les autres, soit que la chaleur du soleil y contribue, soit que la nature du terrein y soit plus appropriée, & les sucs lapidifiques plus atténués & plus élaborés. Quoi qu'il en soit, il paroît certain que toutes les pierres précieuses ont la même origine que les cristaux ; lorsqu'on les trouve dans leurs matrices ou minières, elles affectent toujours une figure régulière & déterminée qui varie, étant tantôt prismatique, tantôt cubique, tantôt en rhomboïde, *&c.*

A l'égard des pierres précieuses qui se trouvent dans le lit des rivières, & mêlées dans le sein de la terre avec le sable, on sent aisément que ce n'est point là le lieu de leur formation ; ces pierres qui sont roulées & arrondies comme les cailloux ordinaires, doivent avoir été apportées d'ailleurs par les torrens & les eaux qui les ont arrachées des rochers & des montagnes où elles avoient pris naissance. On a remarqué que c'est à la suite des fortes pluies que l'on trouve plus communément les pierres précieuses, les topases & les grenats dans le lit des rivières de l'île de Ceylan. On assure qu'il se trouve en Bohème des cailloux au centre desquels on voit des rubis lorsqu'on vient à les casser. Ce fait prouve que ces rubis ne sont autre chose que la matière la plus épurée de ces cailloux qui s'est rassemblée à leur centre.

Les pierres précieuses varient pour la couleur ; les rubis sont rouges, les topases sont jaunes, les émeraudes sont vertes, les saphirs sont bleus, *&c.* On ne peut douter que ces différentes couleurs ne soient dues aux métaux qui seuls dans le règne minéral ont la propriété de colorer. Comme ces substances sont différentes de celles qui constituent les pierres précieuses, il n'est point surprenant que les pierres colorées n'aient point communément la même dureté que le diamant, qui est pur, transparent, & composé de parties purement homogènes.

Une des choses qui contribue le plus au prix des pierres précieuses, c'est leur grandeur. Si ces pierres sont rares par elles mêmes, celles qui sont d'une certaine grandeur sont moins communes encore. On pourroit en rendre une raison assez naturelle, en disant que les pierres

précieuses sont pour ainsi dire l'extrait ou l'essence d'une grande masse de matière lapidifique, dont la partie la plus dure & la plus parfaite ne peut former qu'un très-petit volume lorsqu'elle a été concentrée & rapprochée par l'évaporation insensible qui lui a donné la consistance d'une pierre.

Le grand prix des pierres précieuses n'avoit point permis jusqu'à présent aux Chimistes d'en tenter les analyses par le moyen du feu: une entreprise si coûteuse étoit réservée à des Souverains; elle a été tentée à Vienne depuis quelques années par l'Empereur François I. Ce Prince fit mettre plusieurs diamans & rubis dans des creusets terminés en pointe, que l'on eut soin de luter avec beaucoup d'exactitude; on les tint au degré de feu le plus violent pendant vingt-quatre heures; au bout de ce temps, lorsqu'on vint à ouvrir les creusets, on vit avec surprise que les diamans étoient totalement disparus, au point de n'en retrouver aucun vestige. Quant aux rubis, on les retrouva tels qu'on les avoit mis; ils n'avoient éprouvé aucune altération: sur quoi on exposa encore un rubis pendant trois fois vingt-quatre heures au feu le plus violent qui ne produisit pas plus d'effet que la première fois; il sortit de cette épreuve sans avoir rien perdu ni de sa couleur, ni de son poids, ni de son poli.

L'Empereur a fait faire la même expérience de la même façon sur plus de vingt pierres précieuses de différentes espèces; de deux heures en deux heures on en retiroit une du feu, afin de voir les différens changemens qu'elles pouvoient successivement éprouver. Peu à peu le diamant perdoit son poli, devenoit feuilleté, & enfin disparoissoit totalement; l'émeraude étoit entrée en fusion & s'étoit attachée au fond du creuset; quelques autres pierres s'étoient calcinées, & d'autres étoient demeurées intactes. Avant de faire ces expériences, on avoit eu la précaution de prendre des empreintes bien exactes de toutes ces pierres, afin de voir les altérations qu'elles éprouveroient.

Le grand Duc de Toscane avoit déjà antérieurement fait faire des expériences sur la plupart des pierres précieuses, en les exposant au foyer d'un miroir ardent de Sschirnhausen. Ces opérations peuvent servir de confirmation à celles qui ont été rapportées ci-dessus, faites au feu ordinaire. On trouva donc que le diamant résistoit moins à l'action du feu solaire que toutes les autres pierres précieuses; il commençoit toujours par perdre son poli, son éclat & sa transparence; il devenoit ensuite blanc, & d'une couleur d'opale; il se gerçoit & se mettoit en éclats & en petites molécules triangulaires, qui s'écrasoient sous la lame d'un couteau, & se réduisoient en une poudre dont les parties étoient imperceptibles, & qui considérées au microscope avoient la couleur de la poudre de la nacre de perle. Tous les diamans subissoient ces mêmes changemens, les uns plutôt, les autres un peu plus tard.

Enfin on essaya de joindre au diamant différens fondans; on commença par du verre, qui ne tarda pas à entrer en fusion au miroir ardent, mais le diamant nageoit à sa surface, sans faire aucune union avec lui; on chercha à l'enfoncer dans la matière fondue, mais ce fut

inutilement : le diamant diminua peu à peu, & se dissipa à la fin comme dans les expériences dans lesquelles on n'avoit point employé de verre.

On ne réussit pas mieux à faire entrer le diamant en fusion, en le mêlant soit avec de la fritte de verre, soit avec du sel de tartre, soit avec du soufre, soit avec du plomb ; il repoussa constamment tous ces fondans ; il ne fit non plus aucune union avec les métaux, ni avec les pierres de quelque nature qu'elles fussent, ni avec le vitriol, l'alun, le nitre, le sel ammoniac ; en un mot, jamais le diamant ne marqua la moindre disposition à entrer en fusion.

Le rubis résista beaucoup mieux que le diamant à l'action du feu solaire qui ne fit que changer sa couleur & le ramollir, sans lui rien faire perdre de son poids.

Des émeraudes exposées à cette même chaleur, ne tardèrent pas à entrer en fusion ; elles commencèrent par devenir blanches, & par former des bulles ; la couleur & la transparence disparurent, & ces pierres passèrent par différentes nuances, suivant le temps qu'elles furent exposées à l'action du feu. Ces pierres devinrent par-là très-cassantes & très-tendres, au point de pouvoir en détacher des parties avec l'ongle.

On appelle aussi absolument *pierres*, les pierres précieuses. Ainsi on dit d'un beau diamant, *voilà une belle pierre*. On appelle encore *pierres fines*, les diamans & autres pierres précieuses. Et *pierres fausses*, celles qui sont contrefaites. Et *pierres gravées*, celles qui sont gravées.

PIERRE D'AIGLE, se dit d'une sorte de pierre rougeâtre qu'on prétend mal-à-propos avoir la vertu de faire qu'une femme enceinte porte son fruit à terme, & au-dedans de laquelle il y a une autre pierre qui en est toute détachée. *Voyez* ÉTITE.

PIERRE D'AIMANT, se dit d'une sorte de pierre qui attire le fer. *Voyez* AIMANT.

PIERRE ALECTORIENNE, ou PIERRE DE COQ, se dit d'une espèce de pierre qui se forme dans l'estomac & dans le foie des coqs, & même dans les chapons : celles qui se trouvent dans le foie sont les plus grosses. Celles de l'estomac sont la plupart assez semblables aux semences de lupin pour la figure, & à une fève pour la grandeur ; leur couleur est d'un gris obscur : il s'en trouve qui sont cannelées & rougeâtres.

PIERRE D'ALTORF ; nom que l'on donne aujourd'hui à une espèce de marbre coquiller, nouvellement découvert aux environs d'Altorf. Ce marbre contient beaucoup de cornes d'ammon qui sont quelquefois métallisées, & une quantité de bélemnites & d'impressions de différens coquillages. On a établi depuis peu près de Nuremberg, une fabrique où l'on travaille cette espèce de marbre dont on fait des tables d'une grande beauté par la mosaïque charmante qu'y font appercevoir les coquilles fossiles, *&c.*

PIERRE APYRE, se dit de celle qui a la propriété de résister à l'action du feu sans être fondue, ou calcinée, ou réduite en chaux, ou changée en verre : tel est le rubis, le talc, l'amiante, *&c.* Il faut néanmoins observer que ces sortes de pierres ne sont point absolument apyres, puisque le miroir ardent est en état de les faire entrer en fusion, *&c.*

Pierre d'Arménie; *voyez* Mélochite.

Pierre d'azur; *voyez* Azur.

Pierre de Bézoard; *voy.* Bézoard.

Pierre de Bologne, se dit d'une pierre de la grosseur d'un œuf de poule qui se trouve près de Bologne en Italie & qu'on peut rendre phosphorique, en la préparant comme nous l'avons dit au mot Phosphore.

Pierre a cautère, se dit d'un sel alkali fixe aiguisé par la chaux & privé de toute humidité par la dessiccation & par la fusion.

L'alkali qu'on emploie pour faire cette préparation est ordinairement de la cendre gravelée. On en fait une lessive avec de la chaux vive, comme celle des Savonniers. On fait ensuite évaporer cette lessive jusqu'à siccité, dans un vaisseau de cuivre ou d'argent; après quoi on prend la matière sèche, & on la fait fondre dans un creuset, jusqu'à ce qu'elle soit en fonte tranquille, comme de la cire fondue; on la coule dans une bassine; on la coupe promptement en morceaux, tandis qu'elle est encore chaude & molle, & on l'enferme aussi-tôt dans un flacon de cristal, bien bouché d'un bouchon de cristal.

L'alkali traité de cette manière est infiniment plus caustique & plus brulant que l'alkali fixe ordinaire: il est aussi plus fusible; c'est pourquoi la fusion de la pierre à cautère n'exige point autant de feu que celle de tout autre alkali fixe. Enfin celui-ci attire l'humidité de l'air beaucoup plus promptement & plus puissamment. C'est par cette raison qu'on doit couper & enfermer exactement la pierre à cautère tandis qu'elle est encore chaude, sans quoi elle seroit déjà humide, ce que l'on veut éviter.

Cet alkali appliqué sur la peau pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, la ronge & y fait une escarre douloureuse, presque comme si on l'eût brûlée. On s'en sert pour ouvrir des cautères, & c'est de cet usage que lui est venu son nom.

Les cautères ont été autrefois en grande vogue dans la médecine; l'usage s'en est presque aboli. Enfin depuis un certain temps on recommence à les employer plus fréquemment, & avec raison; car ils sont infiniment utiles pour tirer des liqueurs viciées dont plusieurs résistent opiniâtrément à tout autre remède. Mais à présent on se sert peu de cet alkali caustique pour ouvrir les cautères, parcequ'il occasionne une douleur vive & très-longue. On se contente donc le plus souvent de faire une incision avec un bistouri, & on entretient la suppuration par les moyens connus en chirurgie.

Pierre colubrine, se dit d'une espèce de petite pierre calcaire solide, un peu grasse au toucher: elle est composée de particules très-fines, susceptible d'être travaillée sur le tour avec des outils de fer; mais elle ne peut recevoir aucun poli: il y en a de la dure, sa couleur est d'un gris de fer; une autre qui est feuilletée, & enfin une troisième variété qui est tendre: on s'en sert quelquefois pour tracer & former des desseins sur des murailles.

Pierre de come ou colomine, se dit d'une espèce de pierre ollaire, peu dure & facile à travailler, opaque, grise, de diverses couleurs, comme marbrée, & remplie de particules talqueuses ou micacées,

micacées, qui y forment des manières d'ondes. Si on lui fait subir l'action du feu, elle se durcit & y acquiert un éclat argentin. On trouve cette pierre dans le Jemteland, & particulièrement chez les Grisons, près de Pleurs, ville ou bourg considérable situé près du lac de Côme. Cette ville fut ensevelie en 1618 sous les débris d'une montagne voisine d'où l'on tiroit la pierre dont il s'agit, & qu'on avoit creusée trop inconsidérément. Son emplacement est aujourd'hui un lac. On fait encore de cette pierre des vases ou poteries qu'on porte ensuite à Côme, d'où lui est venu le nom de *pierre de Côme*. Il y a plusieurs autres mines de pierre ollaire chez les Grisons mêmes, appelées *Lavezzi*, où la pierre ollaire étoit autrefois appelée *laveze*. Les habitans de la montagne de Galand, l'appellent *craie verte savonneuse*.

Pierre de corne; les Naturalistes Allemands & les ouvriers des mines de ce pays donnent le nom de pierre de corne à plusieurs espèces de pierre de nature différente. Henckel dit qu'on désigne par là une pierre feuilletée & qui est un vrai jaspe: elle ressemble parfaitement au caillou & au quartz qui seroient colorés en brun, en jaune, en rouge, en gris & en noir. Le même auteur dit qu'il se trouve de la pierre de corne en Saxe, dans le voisinage de Freyberg, & qu'elle est composée d'un assemblage de petites couches de spath pesant, d'amethyste, de quartz, de jaspe, de cristal qui sont entremêlées les unes dans les autres.

D'autres donnent le nom de pierre de corne à cette espèce de *silex* ou *pierre à fusil ordinaire* qu'on trouve souvent dans la craie ou par morceaux répandus dans la campagne, & dont la couleur ressemble à celle de la corne des animaux.

Pierre de la croix; cette pierre qui est tantôt d'une nature calcaire, & tantôt silicée, a une couleur de corne, & porte exactement dans son intérieur la figure d'une croix noirâtre, tout à fait différente des mâcles.

La pierre de la croix ne semble être qu'un frondipore (espèce de madrepore) fossile, dont deux lames se croisent, de manière qu'étant sciées horisontalement ou même verticalement, & ensuite polies, elles ne représentent pas mal une croix dont l'intervalle des angles seroit rempli de matière silicée. On trouve beaucoup de ces pierres en Basse Normandie, en Poitou ou en Saintonge, dans la Guyenne, & principalement aux environs de Compostelle en Espagne, à vingt milles de l'Église de Saint Jacques. Les Joailliers d'Espagne les taillent en amulettes, & les enchâssent dans de l'or ou de l'argent, pour satisfaire à la crédulité des gens du pays qui prétendent qu'on trouve ainsi ces pierres toutes polies, & pour des causes dont ils ont seuls la révélation; on en fait aussi des chapelets.

Pierre a détacher. On sait que la glaise pure, lorsqu'elle est sèche, a une grande disposition à imbiber les matières huileuses & grasses; cette propriété fait qu'on s'en sert pour faire les pierres à enlever les taches des habits, & qu'on les nomme *pierres à détacher*.

Pierre divine, ou de Jade; *voyez* Jade.

Pierre de domine; nom donné à une espèce de Marne qui se pétrifie

& qui au rapport des voyageurs Hollandois, se trouve dans une rivière qui passe près de la forteresse de Victoria, dans l'île d'Amboine. Cette pierre est mouchetée comme du marbre serpentin, & de la grosseur d'un œuf d'oie, chargée de mamelons; cependant lisse, assez tendre & facile à polir. On prétend que c'est un Curé Protestant (que les Hollandois nomment *Dominés*) qui le premier l'a découverte & fait connoître : on assure même qu'il en faisoit mâcher à ses malades.

Pierre de dragon ; *voyez* Draconite.

Pierre figurée, se dit de toute espèce de pierre qui est naturellement d'une figure extraordinaire & tout à fait étrangère au règne minéral.

Pierre de foudre, se dit d'une pierre dont le vulgaire pense que la chûte ou même la formation du tonnerre est toujours accompagnée. Son existence est fort douteuse. Ce qu'on a pris pour une pierre de foudre ou de tonnerre, est une matière minérale fondue par l'action du feu du ciel, ou peut-être même quelque substance, telle que la terre en renferme beaucoup dans les endroits où elle a été fouillée par des volcans qui se sont éteints.

Pierre de Gallinace, se dit d'une espèce de verre noirâtre, très-dur, fort pesant, dont les Péruviens se servoient en guise de glaces pour faire leurs miroirs. Les Indiens l'appellent aussi *guanucuna culqui* (argent des morts) parce qu'ils avoient coutume d'en enterrer divers morceaux avec leurs morts. On en trouve aussi dans leurs anciens tombeaux des morceaux taillés. On en voit un très beau dans le cabinet d'histoire naturelle du Roi ; il fut tiré d'un tombeau fort écarté dans les montagnes de Pichincha, près Quito. Il a neuf pouces de diamètre & dix lignes & demie d'épaisseur ; il est de figure convexe des deux côtés, mais de convexité inégale, & l'on y remarque une face plus polie que l'autre. M. Godin dit qu'il y a une mine de pierres de gallinaces à plusieurs journées de Quito. On ne peut travailler cette pierre qu'en l'usant. Il paroît que la gallinace est un verre de volcan.

Pierre gypseuse ; *voyez* Gypse.

Pierre hématite ; *voyez* Hématite.

Pierre d'hirondelle, se dit de la petite pierre qu'on trouve dans l'estomac de l'oiseau qui porte ce nom, & qu'il avoit avalée pour faciliter sa digestion. Ce sont de petits grains orbiculaires, un peu plus grand qu'une semence de lin : on les trouve aussi dans le sable. Il y en a de blanches, de grises & de bleuâtres. On s'en sert, dit-on, pour chasser les petites ordures qui entrent quelquefois dans les yeux. On trouve aussi de ces pierres sur la montagne de Sassenage, près de Grenoble en Dauphiné.

Pierre des incas, se dit d'une espèce de pyrite blanche, arsénicale, luisante comme de l'étain ou du fer recuit : elle ne se ternit que peu ou point à l'air ; sa figure est indéterminée. Les Incas, Rois du Pérou, attribuoient de grandes vertus à cette pierre : ils en portoient des bagues ; ils les faisoient tailler à facettes, & l'on en mettoit dans leurs tombeaux. On en faisoit aussi des miroirs & des colonnes. On prétend que l'on a retiré quelques-unes de ces pierres de certains tombeaux des Incas qui avoient près de

400 ans d'antiquité, sans qu'elles parussent altérées en rien.

Pierre infernale ; *voyez* l'article Infernal.

Pierre d'iris ; les anciens ont donné ce nom à une pierre précieuse, transparente, dans laquelle on remarque les différentes couleurs de l'arc-en-ciel. Quand un cristal de roche est équilatéral, & qu'on regarde le soleil au travers, on y reconnoît le même phénomène : souvent un cristal étonné par le contrecoup d'un marteau, soit dans l'eau chaude, soit à l'air libre, est susceptible de réfléchir des iris.

Pierre judaïque, ou de Syrie, ou de Phénicie ; on présume que c'est la pointe d'une espèce particulière d'oursin devenu fossile & même converti en spath : elle est oblongue, obtuse, renflée dans son milieu, tantôt unie & tantôt chagrinée, d'une couleur grisâtre. Ces sortes de pierres ont un pédicule au bout duquel est une cavité cotyloïde peu profonde qui sert d'emboîture ; elles se cassent toujours obliquement. On les trouve communément en Syrie & dans plusieurs autres endroits de la Judée.

Pierre de lait, se dit d'une pierre tendre, tantôt verte, tantôt noire, tantôt jaune, qui rend une liqueur laiteuse ; on la trouve en Saxe dans les carrières ; les Allemands l'appellent *milchstein*, & la recommandent pour arrêter les crachemens de sang, pour resserrer les pores & pour adoucir les douleurs de la vessie. Ils l'emploient en collyre pour dessécher les petits ulcères des paupieres, & pour arrêter le flux des larmes involontaires. En un mot ils donnent à leur milchstein toutes les propriétés que Dioscoride attribue à son morochtus d'Égypte, comme s'il étoit certain que ce fussent les mêmes pierres, & que Dioscoride eût accusé juste sur les vertus de la sienne.

Pierre de lard ; *voyez* l'article Lard.

Pierre lenticulaire ; *voyez* Lenticulaire.

Pierre ollaire ; *voyez* Ollaire.

Pierre de poisson, on donne ce nom à certains petits os particuliers qui se trouvent dans la tête de quelques-uns de ces animaux. Le merlan, la tortue, l'écreviffe, la tanche, le muge, la perche, la dorade, le manati, la sèche, en fournissent des exemples.

Pierre ponce ; *voyez* Ponce.

Pierre porc, ou Pierre puante, se dit communément d'une terre calcaire & spatheuse, grisâtre ou noirâtre, ou brune. Elle exhale une mauvaise odeur de charbon de terre ou d'urine de chat, quand on la frotte ou qu'on l'écrase ; mais elle perd cette odeur à la calcination, & y devient blanche, en décrépitant comme le sel marin. Des personnes croyent que la pierre de porc n'est qu'une espèce particulière de spath cristallisé en hexagone : on apporte cette pierre de Suède, notamment de Norwège, de Portugal & du cap de Santé, à quelques lieues de Quebec ; on y en trouve de rayonnées, de prismatiques & de sphériques.

Pierre de porc Épic, est la pierre qui se trouve dans la vésicule du fiel du porc épic des Indes, & surtout dans la province de Pama Mallacca. *Voyez* Bézoard.

Pierre carrée d'Espagne & de Portugal ; c'est cette marcassite ou pyrite cubique, ferro-arsénicale qu'on taille en facettes, & dont on

fait aujourd'hui tant de bijoux qui imitent l'éclat de certaines pierreries. On trouve aussi beaucoup de pierres carrées en Piémont & en Bohême.

PIERRE A RASOIR, ou COS, ou QUEUX, ou PIERRE NAXIENNE; cette pierre, au sortir de la carrière, est d'une consistance tendre; mais elle se durcit par l'usage que l'on en fait: elle est composée de particules fines & compactes; elle se divise par couches dont la couleur est assez différente & facile à distinguer, ainsi qu'on le remarque dans toutes les pierres à aiguiser à l'huile ou à rasoir qui sont ordinairement composées de deux couches, l'une brunâtre & l'autre grise ou jaunâtre: toutes deux sont comme collées ensemble; ni l'une ni l'autre ne se dissout aux acides: la couleur noire ou grise résiste plus long-temps à un feu violent, & avant qu'elle jette de l'écume, la jaune est déjà réduite en un verre très-fluide. On s'en sert pour faire des pierres à aiguiser les outils; on en fait aussi en quelques pays, des meules & des tombes: c'est pourquoi on les appelle *lapides oleariæ, aquariæ, molariæ, salivariæ.* Les véritables pierres à rasoir sont des pierres argilleuses: le nom de *cos* & de *queux* est donné par quelques auteurs à des pierres sablonneuses.

PIERRE RAYÉE, ou PIERRE DE MORAVIE; M. de Justi donne ce nom à une substance précieuse nouvellement découverte en Moravie, dans les montagnes de la Seigneurie de Naniest: cette espèce de pierre qui n'a encore été rencontrée que dans un roc qui se trouve à l'endroit le moins accessible de ces montagnes, est extérieurement d'un beau blanc de lait, & se casse en morceaux de différentes grandeurs qui sont plus ou moins opaques à raison de leur volume. Cette pierre est singulièrement traversée & pénétrée dans toute sa longueur, de raies couleur d'améthyste: ces raies qui ont environ une ligne d'épaisseur, s'étendent toujours en droite ligne, & se succèdent avec assez de régularité: le Lapidaire de Vienne qui s'est transporté sur les lieux pour examiner la singularité de cette pierre dans le roc, présume, d'après le bloc qu'il a vu, qu'on la trouvera de même dans toute la veine qui est d'ailleurs assez large pour en faire des tables, *&c.*

La pierre de Naniest ressemble assez, après avoir été polie, à une étoffe à raies étroites: elle est entremêlée de petits grenats qui y tiennent si fortement, qu'on ne peut les en ôter: ils se coupent & se polissent avec la pierre, ce qui augmente sa beauté & son prix. La dureté de cette pierre nouvelle est inférieure à celle de l'agate, mais elle surpasse celle du marbre; elle n'est ni calcaire ni fusible au feu de fusion ordinaire; elle ne donne point d'étincelles quand on la frappe avec un briquet d'acier.

PIERRE, ou CALCUL, est aussi le nom d'une concrétion pierreuse qui se forme en plusieurs parties du corps humain, mais particulièrement dans le foie, dans la vésicule du fiel, dans les reins, dans les urétères, & très-souvent dans la vessie.

Cette substance est formée par plusieurs couches de différente matière autour d'un noyau. Ces couches sont rouges, blanches, cendrées, bleues, & toutes également indissolubles dans l'eau. Ce qu'il y a de particulier, c'est que les Chimistes ont reconnu que les pierres

étoient d'autant moins dissolubles qu'il y avoit plus de différence dans les couleurs. C'est un produit de la matière terreuse du sang, de la bile & de l'urine; qui se durcit dans le lieu où il séjourne, par la chaleur & l'immobilité. Le noyau une fois formé, le temps achève le reste. Il s'y applique différentes couches tout autour qui prennent une couleur plus ou moins foncée, suivant le degré de chaleur, & le temps qu'elles séjournent sans être recouvertes par d'autres. Tous les jours le noyau s'augmente, & la pierre s'amplifie de plus en plus. Cela arrive dans les personnes cacochymes & d'un tempérament lâche; dans ceux en qui les urines déposent beaucoup de tartre, & dont la chaleur naturelle est foible; dans les goutteux, la pierre s'engendre très-aisément & très-souvent.

Mais cela n'empêche pas que par beaucoup d'autres causes le calcul ne puisse se former dans d'autres sujets. Souvent un corps étranger fixé dans la vessie, a donné naissance à un noyau & à une pierre qu'il a fallu dans la suite, extraire par la lithotomie. Un fer d'aiguillette qu'un soldat Italien s'étoit introduit dans l'urèthre, forma le noyau d'un calcul que M. Tolet, ancien Chirurgien de la Charité de Paris, au rapport de Dionis, tira par l'opération. Un coup de mousquet qui fit entrer une balle dans la vessie à un autre soldat, forma le noyau d'une pierre qui ne sortit que par l'opération.

Il y a cependant une nature de pierre que l'on nomme *sablonneuse*, qui résulte dans la vessie de la réunion de plusieurs petits grains qui ressemblent à du sable, & qui joints ensemble par le moyen d'une glu, comme par un ciment naturel, forment une espèce de pierre particulière. Cette pierre se compose en peu de temps, & est très-friable. Elle n'est pas à beaucoup près aussi dure que les pierres qui se forment par couches, & se brise très-aisément sous la tenette dans l'opération.

On a long-temps cherché, & il y a des personnes qui cherchent encore un dissolvant des pierres, mais toutes les tentatives ont été jusqu'ici inutiles. Cependant la chose en elle-même paroît très-possible & d'une difficulté peu rebutante. Sans doute il en sera de celle-ci comme des autres inventions, ce sera l'affaire du temps. Malgré cela ce dissolvant quel qu'il puisse être, devra toujours agir immédiatement sur la pierre; car il paroît impossible qu'un remède interne passe par toutes les voies de la chilification & de la sanguification, pour aller dissoudre un corps d'une masse souvent très-considérable dans un lieu très-éloigné. D'ailleurs, les médicamens qui ont été regardés comme spécifiques dans le calcul, n'ont été que de forts diurétiques, qui n'ont agi que comme diurétiques.

On appelle encore *pierre*, dans quelques fruits, une dureté ou espèce de gravier qui s'y trouve. *Il y a des poires qui ont beaucoup de pierres.*

Pierre, se dit dans le commerce, d'une sorte de poids plus ou moins fort suivant les lieux où il est en usage.

A Anvers la pierre est de huit livres, qui en font sept de Paris, d'Amsterdam, de Besançon & de Strasbourg, y ayant égalité de poids entre ces quatre villes. A Hambourg la pierre est de dix livres, qui font à Paris, à Amsterdam, &c. neuf livres douze onces

& six gros, un peu plus. A Lubeck la pierre est aussi de dix livres, mais ces dix livres ne sont que neuf livres huit onces trois gros de Paris. A Dantzick & à Revel, il y a la petite & la grosse pierre; la première qui sert à peser les marchandises fines, est de vingt-quatre livres, qui font à Paris, à Amsterdam, *&c.* vingt-une livre cinq onces, cinq gros; & la seconde qui est en usage pour les grosses marchandises, comme cire, amandes, ris, *&c.* est de trente-quatre livres, qui rendent à Paris trente livres quatre onces un gros. A Stetin il y a aussi une petite & une grosse pierre; la petite est de dix livres, qui font neuf livres quatorze onces de Paris, & la grosse est de vingt-une livres, qui reviennent à vingt livres onze onces, un peu plus, poids de Paris. A Konigsberg la pierre est de quarante livres, qui en font trente-deux de Paris.

PIERRE PHILOSOPHALE, se dit figurément de l'art de transmuer les métaux en or.

Si la passion des richesses, dit M. de Fontenelle, n'étoit pas aussi puissante, & par conséquent aussi aveugle qu'elle est, il seroit inconcevable qu'un homme qui prétend avoir le secret de faire l'or, pût tirer de l'argent d'un autre, pour lui communiquer son secret. Quel besoin d'argent peut avoir cet heureux mortel? Cependant c'est un piége où l'on donne tous les jours, & M. Geoffroi a développé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1722, les principaux tours de passepasse que pratiquent les prétendus adeptes, enfans de l'art, Philosophes hermétiques, Cosmopolites, Rosecroix, *&c.* gens qu'un langage mystérieux, une conduite fanatique, des promesses exorbitantes, devroient rendre fort suspects & ne font que rendre plus importans.

Figurément, on appelle *pierre fondamentale*, ce qu'il y a de principal & de plus important dans les choses de la morale, de la politique, *&c.* & qui en est comme le fondement. *La Justice est la pierre fondamentale des Etats.*

PIERRE D'ACHOPPEMENT, se dit aussi figurément de toute occasion de faillir, ou de tout ce qui fait obstacle au succès d'une affaire. *Les prétentions de cette couronne furent une pierre d'achoppement à la paix.*

PIERRE DE SCANDALE, se dit encore de tout ce qui cause du scandale. *Si vous parlez de cette matière, ce sera une pierre de scandale.*

Il signifie aussi, ce qui donne mauvais exemple, ce qui donne occasion d'être scandalisé. *Cette femme étoit la pierre de scandale de sa paroisse.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PIERRE; Prince des Apôtres, fils de Jean & frère de S. André, naquit à Bethsaïde: son premier nom étoit Simon; & en l'appelant à l'apostolat, le Sauveur le lui changea en celui de *Céphas*, qui en Syriaque signifie *Pierre.* JÉSUS-CHRIST l'ayant rencontré avec son frère André qui lavoient leurs filets sur le bord du lac de Génésareth, il ordonna à Pierre de le jeter en pleine mer; & quoiqu'ils n'eussent rien pu prendre de la nuit, de ce seul coup, ils prirent tant de poissons, que leurs barques en furent remplies. Alors Pierre se jeta d'étonnement aux pieds du Sauveur, qui lui ordonna de quitter ses rets pour le suivre;

& depuis ce temps-là il lui demeura toujours attaché. Il avoit une maison à Capharnaüm, où Jésus-Christ vint guérir sa belle-mère, & quand il choisit les douze Apôtres, il mit Pierre à leur tête. Lorsque le Sauveur se transfigura sur le Thabor, Pierre fut un des témoins de sa gloire. De retour à Capharnaüm, ceux qui levoient le demi-sicle pour le temple, ayant demandé à Pierre si son Maître le payoit, l'Apôtre par l'ordre de Jésus Christ, jeta sa ligne dans la mer, & prit un poisson dans la gueule duquel il trouva un sicle, qu'il donna pour son Maître & pour lui. Pierre assista à la dernière cène, & fut le premier à qui Jésus-Christ lava les pieds. Il se trouva dans le jardin des Olives, quand les soldats arrêtèrent Jésus-Christ, & transporté de colère, il coupa l'oreille à Malchus, serviteur du Grand-Prêtre Caïphe, chez lequel il suivit Jésus-Christ. Ce fut là qu'il renia trois fois Notre-Seigneur, & qu'ayant entendu le coq chanter, il sortit de la salle, & témoigna son repentir par ses larmes. Saint Pierre fut témoin de la Résurrection & de l'Ascension de Jésus-Christ. Le jour que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres, la multitude étant étonnée du prodige des langues, Pierre prêcha avec tant de force Jésus-Christ ressuscité, que trois mille personnes touchées de son discours se convertirent, & demandèrent à être baptisées. Quelques jours après, comme il montoit au temple avec Jean pour y faire sa prière, il trouva à la porte un homme perclus qui lui demanda l'aumône; mais Pierre lui ayant dit qu'il n'avoit ni or ni argent, lui dit de se lever au Nom de Jésus de Nazareth, & cet homme se leva aussi tôt, marcha & entra dans le temple glorifiant Dieu. Son ombre rendoit la santé aux malades, & on les apportoit de tous côtés. Le Grand-Prêtre & les Saducéens, jaloux des progrès de l'Evangile, firent saisir les Apôtres, & les firent mettre en prison; mais un Ange les ayant délivrés, ils allèrent dans le temple annoncer de nouveau Jésus-Christ. Leurs ennemis plus irrités que jamais, étoient sur le point de les faire mourir lorsque Gamaliel les détourna de cette cruelle résolution, en leur représentant que si cette œuvre venoit de Dieu, il seroit inutile de s'y opposer, & que si elle n'en venoit pas, elle se dissiperoit d'elle-même; ils se contentèrent donc de faire battre de verges les Apôtres. Pierre sortit de Jérusalem pour visiter les fidelles des environs: il arriva à Lydde, où il guérit Énée, paralytique depuis huit ans, & cette guérison opéra la conversion des habitans. La résurrection de Tabithe produisit le même effet à Joppé. Peu de temps après il alla à Antioche, & y fonda l'Eglise Chrétienne, dont il fut le premier Evêque. Il parcourut aussi les provinces de l'Asie-Mineure, vint à Rome l'an 41 de l'ère vulgaire, & y établit son siége épiscopal. Revenu à Jérusalem pour célébrer la Pâque de 44, Herode-Agrippa qui avoit fait mourir S. Jacques le Majeur, fit arrêter Pierre dans le dessein de le sacrifier à sa complaisance pour le peuple; mais la nuit même du jour que le tyran avoit fixé pour le mettre à mort, l'Ange du Seigneur tira l'Apôtre de prison, & il sortit de Jérusalem. On croit que delà il alla pour la seconde fois à Rome, d'où il écrivit

& six gros, un peu plus. A Lubeck la pierre est aussi de dix livres, mais ces dix livres ne sont que neuf livres huit onces trois gros de Paris. A Dantzick & à Revel, il y a la petite & la grosse pierre; la première qui sert à peser les marchandises fines, est de vingt-quatre livres, qui font à Paris, à Amsterdam, *&c.* vingt-une livre cinq onces, cinq gros; & la seconde qui est en usage pour les grosses marchandises, comme cire, amandes, ris, *&c.* est de trente-quatre livres, qui rendent à Paris trente livre quatre onces un gros. A Stetin il a aussi une petite & une grosse pie re; la petite est de dix livres, font neuf livres quatorze once Paris, & la grosse est de ving livres, qui reviennent à vingt onze onces, un peu plus, p Paris. A Konigsberg la pier quarante livres, qui en fon deux de Paris.

PIERRE PHILOSOPHALE, fe rément de l'art de tra métaux en or.

Si la passion des rich de Fontenelle, n'étoit sante, & par conséq gle qu'elle est, il se ble qu'un homme c le secret de faire l'argent d'un aut muniquer son se d'argent peut mortel? Cepe où l'on donne Geoffroi a d moires de l' année 172 passepasse tendus a Philosop polites langag

ca- faint comme un *epoca-* posés. de Castille, après son frère 1350, à l'âge de mencement de son que des horreurs; plusieurs de ses sujets plices recherchés. Il fille de Pierre I, ; mais il la quitta après son mariage, &

fanatic tantes pects impr F *son* ci c

ison, pour re- dilla, qu'il Castro qu'il ne fut onna. bles e

; mps, ulté des ans une ba- 69, & le tua in. Ainsi périt à & 7 mois Pierre le de Castille. Exemple e pour tous les Souverains ussent à leur comble le desme, l'impiété & la vengeance. n croit que l'éducation auroit pu détruire ou du moins diminuer les défauts de ce Prince; mais abandonné à Albuquerque son gouverneur, qui lui fraya le chemin du vice, & se voyant absolu dans un âge où il auroit fallu pour un caractère tel que le sien, une longue obéissance, il ne fut avec de l'esprit, du courage & de l'application, qu'un tyran & un monstre. Par la mort de Pierre finit la postérité légitime de Raymond de Bourgogne; la race bâtarde lui succéda dans la personne de Henri de Transtamare.

PIERRE I, surnommé *le Grand*, né en 1674, d'Alexis Michaélowitz, Czar de Moscovie, fut mis sur le trône après la mort de son frère aîné

ïné *Fédor*, au préjudice de Jean
autre frère, dont la santé étoit
ible que l'esprit. Les Strelitz
r la Princesse Sophie qui
s d'autorité sous Jean
révoltèrent en faveur
pour éteindre la
fut réglé que les
ient ensemble.
Pierre pour
développa
tablir la
Russie,
leçon
ur dans
enevois,
policer ses
ue temps la
être avancé à
s qu'après l'avoir
nt sur le militaire,
as les finances, & il
me temps à avoir une
ervît de rempart à ses
tre les Turcs. Il s'empara
h en 1695, & défendit cette
resse contre les insultes des
rtares. Pierre méditoit dès lors
e faire un voyage dans les différentes parties de l'Europe, pour s'instruire des lois, des mœurs & des arts. Après avoir parcouru l'Allemagne, il passa en Hollande & se rendit à Amsterdam & ensuite à Saardam, village fameux par ses chantiers & par ses magasins. Le Czar déguisé se mit parmi les ouvriers, prenant leurs instructions, mettant la main à l'œuvre, & se faisant passer pour un homme qui vouloit apprendre quelque métier; il étoit des premiers au travail. Il fit lui-même un mât d'avant qui se démontoit en deux pièces, & qu'il plaça sur une barque qu'il avoit achetée & dont il se servoit pour aller à Amsterdam. Il construisit aussi un lit de bois & un bain. Ce Prince se fit enrôler parmi les charpentiers de la compagnie des Indes, sous le nom de *Baas Petter*, c'est à-dire, *Maître Pierre*. Ses compagnons l'appeloient ainsi. Un homme de Saardam qui étoit en Moscovie écrivit à son pere, & découvrit par sa lettre le mystère qui enveloppoit le Czar. Tous les ouvriers instruits de son rang voulurent changer de ton; mais le Monarque leur persuada de continuer à l'appeler Maître Pierre. Le Czar, toujours assidu à l'ouvrage, devint un des plus habiles ouvriers & un des meilleurs Pilotes. Il apprit aussi un peu de Géométrie & quelques autres parties de Mathématiques. Pierre quitta la Hollande en 1698 pour passer en Angleterre. On lui avoit préparé un hôtel magnifique, mais il aima mieux se placer près du chantier du Roi. Il y vécut comme à Saardam, s'instruisant de tout, & n'oubliant rien de ce qu'il apprenoit. Le Roi d'Angleterre lui donna le plaisir d'un combat naval à la manière européenne; il n'étoit pas possible de lui procurer une fête plus agréable. On travailloit alors en Russie à faire un canal qui devoit, par le moyen des écluses, former une communication entre le Don & le Volga. La jonction de ces deux fleuves ouvroit aux Russes le moyen de trafiquer sur la mer Noire & en Perse par la mer Caspienne. Pierre trouva en Angleterre des Ingénieurs propres à finir ce grand ouvrage. Enfin Pierre partit de Londres, & se rendit à Vienne, d'où il se disposoit à passer en Italie; mais la nouvelle d'une sédition l'obligea de renoncer à son voyage. C'étoit encore la Princesse Sophie qui l'avoit excitée du fond de son cloître. Le Czar la calma à force de tortures &

de supplices. Il coupa lui-même la tête à beaucoup de criminels. La plupart des Strelitz furent décimés ou envoyés en Sibérie, ensorte que ces troupes qui, semblables aux Janissaires, faisoient trembler la Russie & le Czar lui-même, furent dissipées & presqu'entièrement détruites. Le Czar institua vers ce temps-là l'ordre de Saint-André pour répandre l'émulation parmi ses Gentilshommes. Les Russes pensoient que Dieu avoit créé le monde en Septembre, & c'étoit par ce mois qu'ils commençoient l'année; mais le Czar déclara que l'on dateroit à l'avenir le commencement de l'année du mois de Janvier. Il consacra cette réforme au commencement de ce siècle par un grand jubilé qu'il indiqua & qu'il célébra en qualité de Chef de la Religion. Une affaire plus importante l'occupoit. Entraîné par les sollicitations d'Auguste, Roi de Pologne, & par l'espérance que lui donnoit la jeunesse de Charles XII, Roi de Suède, il déclara la guerre à ce Monarque. Les commencemens n'en furent pas heureux; mais ses défaites ne le découragèrent point. *je sais bien*, disoit-il, *que les Suédois nous battront long-temps; mais enfin nous apprendrons à les battre. Evitons les actions générales avec eux, & nous les affoiblirons par de petits combats.* Ses espérances ne furent pas trompées. Après de grands désavantages, il remporta en 1709, devant Pultava, une victoire complette. Il s'y montra aussi grand capitaine que brave soldat, & il fit sentir à ses ennemis combien ses troupes s'étoient instruites avec eux. Une grande partie de l'armée suédoise fut prisonnière de guerre, & on vit un héros tel que le Roi de Suède, fugitif sur les terres de Turquie, & ensuite presque captif à Bender. Le Czar se crut digne alors de monter au grade de Lieutenant Général. Il fit manger à sa table les Généraux suédois prisonniers, & un jour il but à la santé de ses maîtres dans l'art de la guerre : le Comte de Rhinchild, l'un des plus illustres d'entre ses prisonniers, lui demanda qui étoient ceux à qui il donnoit un si beau titre. *Vous*, dit-il, *Messieurs les Généraux. Votre Majesté est donc bien ingrate*, répliqua le Comte, *d'avoir si maltraité ses maîtres.* Le Czar, pour réparer en quelque façon cette glorieuse ingratitude, fit rendre aussi-tôt une épée à chacun d'eux. Il les traita toujours comme auroit fait le Roi qu'ils auroient rendu victorieux. Pierre profita du malheur & de l'éloignement du Roi de Suède. Il acheva de conquérir la Livonie & l'Ingrie, & y joignit la Finlande & une partie de la Poméranie Suédoise. Il fut plus en état que jamais de donner ses soins à la ville de Pétersbourg, dont il venoit de jeter les fondemens. Cependant les Turcs, non moins excités par Charles XII que par leur propre intérêt, rompirent la trêve qu'ils avoient faite avec le Czar, qui eut le malheur de se laisser enfermer en 1711 par leur armée sur les bords de la rivière du Pruth, dans un poste où il étoit perdu sans ressource. Au milieu de la consternation générale de son armée, la Czarine Catherine qui avoit voulu le suivre, osa seule imaginer un expédient; elle envoya négocier avec le grand Visir. On lui fit des propositions de paix avantageuses : il se laissa tenter, & la prudence du Czar acheva le reste. En mémoire de cet évènement, il voulut que la Czarine instituât l'ordre de Sainte-Catherine

dont elle seroit chef, & où il n'entreroit que des femmes. Ses succès ayant produit la tranquillité dans ses États, il se prépara à recommencer ses voyages. Il s'arrêta quelque temps à Copenhague en 1716, où il s'occupa à visiter les Collèges, les Académies, les Savans, & à examiner les côtes de Dannemarck & de Suède. Il alla de là à Hambourg, à Hanovre, à Wolfembutel, toujours observant, puis en Hollande où il parut avec toute sa dignité, & en France en 1717. Il fut reçu à Paris avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvoit trouver que chez les François. S'il alloit voir une manufacture, & qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en faisoit présent le lendemain. Il alla dîner à Petit-Bourg chez le Duc d'Antin, & la première chose qu'il vit fut son portrait en grand avec le même habit qu'il portoit. Quand il alla voir la Monnoie royale des Médailles, on en frappa devant lui de toute espèce & on les lui présentoit. Enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses pieds & qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une manière parfaite avec ces mots : *Pierre le Grand.* Le revers étoit une Renommée, & la légende, *vires acquirit eundo :* allégorie aussi juste que flatteuse pour un Prince qui augmentoit en effet ses mérites par ses voyages. En voyant le tombeau du Cardinal de Richelieu & la statue de ce Ministre, ouvrage digne de celui qu'il représente, le Czar laissa paroître un de ces transports & dit une de ces choses qui ne peuvent échapper qu'à ceux qui sont nés pour être grands hommes ; il monta sur le tombeau, embrassa la statue ; *grand Ministre*, dit-il, *que n'es-tu né de mon temps ? Je te donnerois la moitié de mon Empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Le Czar après avoir ainsi parcouru la France où tout dispose les mœurs à la douceur & à l'indulgence, retourna dans sa patrie & y reprit sa sévérité. Son fils lui ayant occasionné du mécontentement, il lui fit faire son procès, & les Juges conclurent à la mort. Le lendemain de l'Arrêt, il eut une attaque d'apoplexie qui l'emporta. On raisonna beaucoup sur cet évènement funeste. Cependant il est probable que le Prince Alexis, héritier de la plus vaste Monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son père, qui devoient être un jour les siens, pût mourir de la révolution que fit dans son corps un Arrêt si étrange. Le père alla voir son fils expirant, & on dit qu'il versa des larmes, mais malgré ses larmes les roues furent couvertes des membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frère, le Comte Laprechin, frère de sa femme Ottokesa Laprechin, qu'il avoit répudiée, & oncle du Prince Alexis. Le Confesseur du Prince eut aussi la tête coupée. En 1721 il conclut une paix glorieuse avec la Suède, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carélie & de Vibourg. Les États de Russie lui déférèrent alors le nom de *Grand, de Père de la Patrie & d'Empereur.* Le reste de la vie du Czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins. On ne peut que parcourir les différens établissemens que lui doit la Moscovie & seulement les principaux. 1°. Une Infanterie de 100000 hommes, aussi belle & aussi aguerrie qu'il y en ait en Europe. 2°. Une Marine com-

posée d'un grand nombre de vaisseaux de ligne & de galères. 3°. Des Fortifications, selon les dernières règles, à toutes les places qui en méritent. 4°. Une excellente Police dans les grandes villes, qui auparavant étoient aussi dangereuses pendant la nuit, que les lieux les plus écartés. 5°. Une Académie de Marine & de Navigation, où toutes les familles nobles sont obligées d'envoyer quelques-uns de leurs enfans. 6°. Des Colléges à Moscow, à Pétersbourg & à Kiof, pour les Langues, les Belles-Lettres & les Mathématiques; de petites Écoles dans les villages où les enfans des paysans apprennent à lire & à écrire. 7°. Un Collége de Médecine, & une belle Apothicairerie publique à Moscow, qui fournit de remèdes les grandes villes & les armées. Jusques là il n'y avoit eu dans tout l'Empire aucun Médecin que pour le Czar, nul Apothicaire. 8°. Des leçons publiques d'Anatomie, dont le nom n'étoit seulement pas connu; & ce qu'on peut compter pour une excellente leçon toujours subsistante, le cabinet du fameux Ruysch, acheté par le Czar, où sont rassemblées tant de dissections si fines, si instructives & si rares. 9°. Une Observatoire où les Astronomes ne s'occupent pas seulement à étudier le ciel, mais où l'on renferme toutes les curiosités d'Histoire Naturelle. 10°. Un Jardin des Plantes. 11°. Des Imprimeries dont il a changé les anciens caractères trop barbares & presque indéchiffrables, à cause des fréquentes abréviations. D'ailleurs des livres si difficiles à lire étoient plus rares qu'aucune marchandise étrangère. 12°. Des interprètes pour toutes les langues des États de l'Europe, & de plus pour la latine, pour la Grecque, pour la Turque, pour la Calmouque, pour la Mongule & pour la Chinoise. 13°. Une Bibliothèque Royale formée de trois grandes bibliothèques qu'il avoit achetées en Angleterre, en Holstein & en Allemagne. Le changement général comprit aussi la Religion, qui à peine méritoit le nom de Religion Chrétienne. Il abolit la dignité de Patriarche quoiqu'assez dépendante de lui. Maître de son Église, il fit divers réglemens ecclésiastiques sages & utiles, & ce qui n'arrive pas toujours, il tint la main à l'exécution. Après avoir donné à son ouvrage des fondemens solides & nécessaires, il y ajouta ce qui n'est que de parure & d'ornement. Il changea l'ancienne architecture grossière & difforme au dernier point, ou plutôt il fit naître chez lui l'Architecture. On vit s'élever un grand nombre de maisons régulières & commodes, quelques palais, des bâtimens publics & surtout une Amirauté, qu'il n'a faite aussi superbe & aussi magnifique, que parceque ce n'est pas un édifice destiné à une simple ostentation de magnificence. Ses armées ayant conquis presque toute la côte occidentale de la mer Caspienne en 1722 & 1723, il fit lever le plan de cette mer, & grace à ce philosophe conquérant, on en connut enfin la véritable forme, fort différente de celle qu'on lui donnoit communément. Il envoya à l'Académie des Sciences de Paris, dont il étoit membre honoraire, une carte de sa nouvelle mer Caspienne. Cependant Pierre le Grand sentoit sa santé épuisée; il étoit attaqué depuis longtemps d'une rétention d'urine qui lui causoit des douleurs aiguës & qui l'emporta le 28 Janvier 1725. On a cru, on a imprimé qu'il avoit

nommé son épouse, Catherine, héritière de l'Empire par son testament; mais la vérité est qu'il n'avoit point fait de testament, ou que du moins il n'en a jamais paru; négligence bien étonnante dans un Législateur, & qui prouve qu'il n'avoit pas cru sa maladie mortelle. Pierre le Grand fut regretté en Russie de tous ceux qu'il avoit formés, & la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs, le regarda bientôt comme son père. Quand les étrangers ont vu que tous ces établissemens étoient durables, ils ont eu pour lui une admiration constante, & ils ont avoué qu'il avoit été inspiré plutôt par une sagesse extraordinaire, que par l'envie de faire des choses étonnantes; il a forcé la nature en tout dans ses sujets, dans lui-même, sur la terre & sur les eaux: mais il l'a forcée pour l'embellir. Les Arts qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étoient sauvages, ont en fructifiant rendu témoignage à son génie & éternisé sa mémoire; ils paroissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufacture, science, beaux-arts tout s'est perfectionné selon ses vues; & par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes montées successivement après lui sur le trône, qui ont maintenu tout ce qu'il acheva & ont perfectionné tout ce qu'il entreprit. Pierre le Grand étoit d'une taille haute; il avoit l'air noble, la physionomie spirituelle, le regard rude; il étoit sujet à des espèces de convulsions qui altéroient quelquefois les traits de son visage: il s'exprimoit avec facilité & parloit avec feu; il étoit naturellement éloquent: il haranguoit souvent. Ce Prince dédaignoit & méprisoit le faste qui n'eût fait qu'environner sa personne: c'étoit le Prince Menzikoff son favori, qu'il chargeoit de le représenter par sa magnificence. Jamais homme ne fut plus vif, plus laborieux, plus entreprenant, plus infatigable. Pierre avoit établi des gens pour porter du secours aux incendies, que l'on sait être fort fréquens en Moscovie. Il avoit pris une de ces commissions périlleuses; on le voyoit monter avec la hache au haut des maisons en feu, le danger ne l'effrayoit point. Cet Empereur aimoit beaucoup à voyager; il alloit sans suite de l'extrémité de l'Europe au cœur de l'Asie; il franchissoit souvent l'intervalle de Petersbourg à Moscou, qui est de deux cens lieues communes de France, comme un autre Prince passe de son Palais à une maison de plaisance. Pierre le Grand étoit extrême dans son amitié, dans sa haine, dans sa vengeance, dans ses plaisirs. Il étoit adonné par un vice de son éducation, au vin & aux liqueurs fortes. Ces excès ruinèrent son tempérament, & le rendirent sujet à des excès de fureur, dans lesquels il ne se connoissoit plus; il étoit alors cruel; mais si quelqu'un de ses favoris le rappeloit dans ces momens à lui-même, aux sentimens d'humanité, aux principes de vertu, il s'appaisoit & rougissoit de ces transports d'un emportement involontaire. Il disoit alors avec une sorte de confusion: *J'ai réformé ma Nation, & je n'ai pu me réformer moi-même.* Ce fut le Fort, & surtout l'Impératrice Catherine qui eurent dans ces occasions le plus d'ascendant sur lui. Ce Prince qui fut si passionné pour la

marine, avoit dans les premières années de sa jeunesse une très-grande frayeur de l'eau; il parvint à se dépouiller de cette crainte. Pierre étoit l'homme le plus savant de son Empire; il parloit plusieurs langues, il étoit très-habile dans les mathématiques & dans la géographie; il avoit appris jusqu'à la chirurgie, qu'il exerça en plusieurs occasions. Il aimoit les projets vastes; il les suivoit avec une ardeur incroyable, avec une confiance à toute épreuve: son ambition étoit pour ainsi dire de créer.

Pierre III Feodorovitz, fils d'Anne Petrownik & de Charles-Frédéric Duc de Holstein Gottorp, né le 21 Février 1728, fut déclaré le 18 Novembre 1742, par l'Impératrice Elizabeth sa tante, son successeur au trône, & grand Duc de Russie, après avoir embrassé la religion Grecque. Il se nommoit auparavant *Charles-Pierre Ulric*. Après la mort de Catherine, il fut proclamé Empereur de Russie le 5 Janvier 1762, ou le 25 Décembre 1761 selon les Russes & le vieux style; mais il ne jouit pas long-temps du trône. Son inapplication, son amour pour les plaisirs & pour les nouveautés firent murmurer tous les Ordres de l'État; des murmures on passa à la révolte. Pierre fut détrôné le 6 Juillet 1762, & l'Impératrice sa femme fut reconnue Souveraine sous le nom de *Catherine II*. Ce Prince mourut sept jours après.

PIERRE BUFFIÈRE; petite Ville de France en Limousin, à quatre lieues, sud-est, de Limoges.

PIERRÉE; substantif féminin. Conduit fait en terre à pierres sèches, pour l'écoulement & la conduite des eaux.

PIERREFITTE; Bourg de France dans la Sologne, à huit lieues, est-nord-est, de Romorentin.

PIERRE-FONDS; petite Ville de France dans le Valois, à deux lieues & demie, sud-est, de Compiegne.

PIERRE-FORT; Bourg de France en Auvergne à cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Saint-Flour.

PIERRE-LATTE; Bourg de France en Dauphiné, à une lieue de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

PIERRERIES; substantif féminin pluriel. Il ne se dit que de plusieurs pierres précieuses. *Il a la garde des pierreries de la couronne. Elle parut au bal couverte de pierreries.*

PIERRETTE; substantif féminin. *Lapillus*. Diminutif. Petite pierre. Il n'est guère usité qu'en cette phrase, *jouer à la pierrette*, qui est un jeu d'enfans & de petits écoliers.

PIERREUX, EUSE; adjectif. *Lapidosus*. Qui est rempli de pierres. *Un champ pierreux. Des terres pierreuses.*

Pierreux, se dit aussi de certaines poires qui sont pleines d'un petit gravier. *Le Messire-Jean est une poire pierreuse.*

PIERRIER; substantif mascul. Sorte de petit canon dont on se sert principalement sur les vaisseaux, galères, & autres bâtimens, & qu'on charge par la culasse avec des cartouches.

PIERRURES; substantif féminin pluriel, & terme de Vénerie. Ce qui entoure la meule en forme de petites pierres & qui forme la fraise. *Pierrures de la tête d'un cerf, d'un chevreuil.*

PIÉTÉ; substantif féminin. *Pietas*. Dévotion, affection & respect pour les choses de la Religion. *Il n'y a point eu de nations qui n'ayent ho-*

noré la piété. *Cette femme a de grands sentimens de piété.*

Piété, se dit aussi en quelques occasions de l'amour qu'on doit avoir pour ses parens. *La piété filiale. La piété des enfans envers leurs pères.* Dans cette acception il n'a guère d'usage hors de ces sortes de phrases qui sont du style soutenu.

Mont de Piété; *Voyez* Mont.

Piété, en termes de Blason, se dit d'un Pelican s'ouvrant le sein pour nourrir ses petits de son sang.

Piété, en termes de Mythologie, se dit d'une Divinité des anciens Romains qu'on représentoit comme une femme assise, ayant la tête couverte d'un grand voile, tenant de la main droite un timon, & de la main gauche une corne d'abondance. Elle avoit devant ses pieds une cigogne, qui est le symbole de la piété, à cause du grand amour de cet oiseau pour ses petits. C'est pour cela que Pétrone appelle la cigogne *pietatis cultrix*, amatrice de la piété. La piété est quelquefois désignée sur des médailles par d'autres symboles, tantôt par un temple, ou par les instrumens des sacrifices; tantôt par deux femmes qui se donnent la main sur un Autel flamboyant.

Aulius bâtit dans Rome un temple à la piété, en mémoire d'une belle action d'une fille envers sa mère, que Valere Maxime a ainsi rapportée: une femme de condition libre, convaincue d'un crime capital, avoit été condamnée par le Prêteur, & livrée à un Triumvir pour être exécutée dans la prison. Celui-ci n'osant poser ses mains sur cette criminelle, qui lui paroissoit digne de compassion, résolut de la laisser mourir de faim, sans autre supplice. Il permit même à une fille qu'elle avoit d'entrer dans la prison; mais avec cette précaution, qu'il la faisoit fouiller exactement, de peur qu'elle ne portât à sa mère de quoi vivre. Plusieurs jours se passent, & la femme est toujours en vie: Le Triumvir étonné observa la fille, & découvrit qu'elle donnoit à têter à sa mère. Il alla aussi-tôt rendre compte au Prêteur d'une chose si extraordinaire: Le prêteur en fit son rapport aux Juges, qui firent grâce à la criminelle. Il fut même ordonné que la prison seroit changée en un temple consacré à la piété, selon Pline, & les deux femmes furent nourries aux dépens du Public. Les Peintres ont suivi cette tradition dans les tableaux où ils ont représenté cette histoire, qu'on appelle communément *des charités Romaines.*

Voyez Religion pour les différences relatives qui en distinguent *piété*, &c.

PIÉTÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Piéter.

PIÉTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Terme dont on se sert en jouant à la boule ou aux quilles, & qui signifie tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela. *Vous ne piétez pas.*

On dit figurément & familièrement, *se piéter;* pour dire, prendre bien ses mesures. En ce sens, il est pronominal réfléchi.

En termes de Marine, on dit, *piéter le gouvernail;* pour dire, y mettre des marques de distance en distance, divisées en pieds & pouces afin de connoître combien il enfonce dans l'eau.

PIÉTINER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Remuer fréquemment les pieds par vivacité,

par inquiétude. *Cet enfant ne fait que piétiner.* On dit aussi, *piétiner de colère, de rage, d'impatience.*

PIÉTISME; substantif masculin. Doctrine des Piétistes.

PIÉTISTES; (les) Secte de Dévots Luthériens, qui prétendoient que le Luthéranisme a besoin d'une nouvelle réforme: ils se croyoient illuminés; ils ont renouvelé les erreurs des millénaires, & plusieurs autres.

M. Spener, Pasteur à Francfort, est l'Auteur de cette Secte. Dans le temps qu'il demeuroit à Francfort-sur-le-Mein, en 1670, il établit un Collège de Piété dans sa maison, d'où il le transporta dans une Église.

Toutes sortes de gens, hommes, femmes, étoient admis à cette assemblée: M. Spener faisoit un discours édifiant, sur quelque passage de l'Écriture, après quoi il permettoit aux hommes qui étoient présens, de dire leur sentiment sur le sujet qu'il avoit traité.

Quelques années après, en 1675, M. Spener fit imprimer une Préface à la tête du Recueil de Sermons de Jean Arnold: dans cette Préface il parla fortement de la décadence de la piété dans l'Église Luthérienne; il prétendit même qu'on ne pouvoit être bon Théologien, si l'on n'étoit exempt de péché.

M. Spener passa en 1686 à Leipsick, & alors se forma le Collége des Amateurs de la Bible, qui établirent des assemblées particulières destinées à expliquer certains livres de l'Écriture-Sainte, de la manière la plus propre à inspirer la piété à leurs Auditeurs. La Faculté de Théologie approuva d'abord ces assemblées, mais bientôt le bruit se répandit que ceux qui parloient dans ces assemblées, se servoient d'expressions suspectes, & on les désigna, aussi-bien que leurs partisans, par le nom de Piétistes; on en parla dans les Chaires, la Faculté de Théologie désapprouva ces assemblées, & elles cessèrent.

M. Chajus, Professeur en Théologie à Giessen, forma des assemblées, à l'imitation de M. Spener.

En 1690 M. Mayer homme vif & plein de zèle, proposa un Formulaire d'union contre les Antiscripturaires, les faux Philosophes, les Théologiens relâchés, *&c.*

M. Horbius & plusieurs autres, refusèrent de souscrire ce formulaire, sur-tout parce qu'on le proposoit à l'insçu du Magistrat: sur ces entrefaites, il recommanda le Livre de M. Poiret sur l'éducation des enfans, intitulé *la Prudence des Justes*, Livre dans lequel on prétendoit qu'il y avoit des principes fort dangereux: on souleva le peuple contre Horbius & contre les Piétistes, & Horbius, fut obligé de sortir de Hambourg.

Cependant les Piétistes se répandoient & se multiplioient en Allemagne: en général ils toléroient dans leurs assemblées tous les différens partis, pourvu qu'on eût de la charité, & que l'on fût bienfaisant: ils estimoient beaucoup plus les fruits de la foi (selon la doctrine de Luther) tels que la justice, la tempérance, la bienfaisance, que la foi même.

Les points fondamentaux du Piétisme étoient, 1°. Que la parole de Dieu ne sauroit être bien entendue, sans l'illumination du Saint-Esprit, & que le Saint-Esprit n'habitant pas dans l'ame d'un méchant homme, il s'ensuit qu'un méchant ou impie n'est pas capable d'appercevoir la

lumière divine, quand même il posséderoit toutes les langues & toutes les sciences.

2°. Qu'on ne sauroit regarder comme indifférentes, certaines choses que le monde regarde sur ce pied; telles sont la danse, les jeux de cartes, les conversations badines, *&c.*

On a beaucoup écrit en Allemagne pour & contre cette Secte.

PIÉTON; substantif mascul. Homme qui va à pied. Il n'est guères usité qu'en cette phrase, *c'est un bon piéton;* pour dire, c'est un homme qui marche bien à pied. Il se dit aussi au féminin. *C'est une mauvaise piétonne.*

PIETRA SANTA; Ville épiscopale d'Italie en Toscane, entre l'État de Lucques & la Principauté de Massa.

PIÈTRE; adjectif des deux genres. Terme du style familier, qui signifie, vil, méprisable & de nulle valeur dans son genre. *Il habite un appartement bien piètre. Cet homme a une piètre figure.*

PIÈTREMENT; adverbe du style familier. D'une manière piètre. *Vivre piètrement. Être habillé piètrement.*

PIÈTRERIE; substantif féminin & terme populaire. Chose vile & méprisable dans son genre. *Il n'y a que de la piètrerie dans cet inventaire.*

PIETTE, ou RELIGIEUSE, ou NONETTE BLANCHE; substantif féminin. Oiseau aquatique qui pèse environ une livre huit onces, & qui a seize à dix-sept pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ou des doigts. L'envergure est de plus de deux pieds. La tête, le cou, & la huppe, sont entiérement blancs, à l'exception de deux taches noires: l'une de ces taches entoure la huppe, & se termine en angle; l'autre s'étend de chaque côté de la tête, depuis les coins de la bouche jusqu'aux yeux. Toute la face inférieure de l'oiseau est d'un très-beau blanc. Les longues plumes des épaules sont de la même couleur, & le dos est noir; il a de chaque côté une tache noire en forme de croissant & double, qui descend du dos, & qui entoure en partie la poitrine comme un collier. Les aîles sont en partie noires & en partie blanches. La queue est d'un cendré noirâtre. Le bec & les pieds ont une couleur cendrée ou bleuâtre. Les doigts sont unis les uns aux autres par une membrane brune.

La femelle est très-différente du mâle. Plusieurs Auteurs en ont fait deux espèces particulières. Elle n'a point de huppe; la tête & les joues sont rousses en entier; toute la face supérieure du corps, à l'exception des aîles, est d'un brun cendré: au reste elle ressemble assez au mâle.

PIEU; substantif masculin. *Palus.* Pièce de bois qui est pointue par un des bouts & dont on se sert à divers usages. *Les Grecs & les Romains se servoient de pieux pour fortifier leurs camps. Un pont bâti sur des pieux. Ficher un pieu en terre. Une file de pieux.*

En termes de chasse, on appelle *pieux fourchus*, les bâtons dont on se sert pour tendre les toiles.

PIEUSEMENT; adverbe. *Piè.* D'une manière pieuse. *Vivre pieusement.*

On dit, *croire pieusement une chose;* pour dire, la croire par principe de dévotion, & sans que la foi nous y oblige. *C'est une chose que l'Église recommande de croire pieusement.*

On dit aussi d'une chose qui paroît incroyable, mais que l'on croit

sa première épître vers l'an 50 de l'ère vulgaire. Pierre chassé de Rome avec tous les autres Juifs par l'Empereur Claude, revint en Judée, & fit l'ouverture du Concile de Jérusalem, qui est le modèle de tous les autres. Il y parla avec beaucoup de sagesse, & il fut conclu que l'on n'imposeroit point aux Gentils le joug des cérémonies légales. Il alla peu de temps après à Antioche, & ce fut là que saint Paul lui résista. Retourné à Rome il écrivit sa deuxième épître aux fidelles convertis. Le but de cette épître est de les affermir dans l'attachement inviolable qu'ils doivent à la doctrine & à la tradition des Apôtres, & de les instruire contre les illusions des faux docteurs. Le feu de la persécution étoit alors allumé; Pierre fut condamné à mourir en croix; il demanda d'avoir la tête en bas, de peur, dit un saint Père, qu'on ne crût qu'il affectoit la gloire de Jésus-Christ, s'il eût été crucifié comme lui. Ce Prince des Apôtres fut attaché à la croix le même jour & au même endroit que saint Paul fut décapité, l'an 66 de Jésus-Christ, & le douzième du règne de Néron. Outre ses deux épîtres qui sont au nombre des livres canoniques, on a attribué à saint Pierre plusieurs ouvrages, comme ses *actes*, son *évangile*, son *apocalypse*, tous ouvrages supposés.

PIERRE, *le cruel*, Roi de Castille, monta sur le trône après son frère Alfonse XI, en 1350, à l'âge de 16 ans. Le commencement de son règne n'annonça que des horreurs; il fit mourir plusieurs de ses sujets par des supplices recherchés. Il épousa Blanche, fille de Pierre I, Duc de Bourbon; mais il la quitta trois jours après son mariage, & la fit mettre en prison, pour reprendre Marie de Padilla, qu'il entretenoit. Jeanne de Castro qu'il épousa peu de temps après, ne fut pas plus heureuse, il l'abandonna. Ce procédé joint à ses horribles cruautés, souleva les grands contre lui. Pierre le cruel en fit mourir plusieurs, & n'épargna pas même son frère Frédéric ni la Reine Blanche. Enfin ses sujets prirent les armes, & ayant à leur tête Henri, Comte de Transtamare, son frère naturel, ils s'emparèrent de Tolède & de presque toute la Castille. Pierre passa alors dans la Guienne, & eut recours aux Anglois qui le rétablirent sur le trône en 1367; mais ce ne fut pas pour long-temps, car Henri de Transtamare assisté des François, le vainquit dans une bataille le 14 Mars 1369, & le tua de sa propre main. Ainsi périt à l'âge de 35 ans & 7 mois Pierre le cruel, Roi de Castille. Exemple mémorable pour tous les Souverains qui poussent à leur comble le despotisme, l'impiété & la vengeance. On croit que l'éducation auroit pu détruire ou du moins diminuer les défauts de ce Prince; mais abandonné à Albuquerque son gouverneur, qui lui fraya le chemin du vice, & se voyant absolu dans un âge où il auroit fallu pour un caractère tel que le sien, une longue obéissance, il ne fut avec de l'esprit, du courage & de l'application, qu'un tyran & un monstre. Par la mort de Pierre finit la postérité légitime de Raymond de Bourgogne; la race bâtarde lui succéda dans la personne de Henri de Transtamare.

PIERRE I, surnommé *le Grand*, né en 1674, d'Alexis Michaélowitz, Czar de Moscovie, fut mis sur le trône après la mort de son frère aîné

aîné *Fédor*, au préjudice de Jean son autre frère, dont la santé étoit aussi foible que l'esprit. Les Strelitz excités par la Princesse Sophie qui espéroit plus d'autorité sous Jean son frère, se révoltèrent en faveur de celui-ci, & pour éteindre la guerre civile, il fut réglé que les deux frères régneroient ensemble. L'inclination du Czar Pierre pour les exercices militaires, se développa de bonne heure. Pour rétablir la discipline dans les troupes de Russie, il voulut donner à la fois la leçon & l'exemple; il se mit tambour dans la compagnie de le Fort, Genevois, qui l'aida beaucoup à policer ses Etats. Il battit quelque temps la caisse, & ne voulut être avancé à des grades plus hauts qu'après l'avoir mérité. En veillant sur le militaire, il ne négligea pas les finances, & il pensa en même temps à avoir une place qui servît de rempart à ses Etats contre les Turcs. Il s'empara d'Azoph en 1695, & défendit cette forteresse contre les insultes des Tartares. Pierre méditoit dès lors de faire un voyage dans les différentes parties de l'Europe, pour s'instruire des lois, des mœurs & des arts. Après avoir parcouru l'Allemagne, il passa en Hollande & se rendit à Amsterdam & ensuite à Saardam, village fameux par ses chantiers & par ses magasins. Le Czar déguisé se mit parmi les ouvriers, prenant leurs instructions, mettant la main à l'œuvre, & se faisant passer pour un homme qui vouloit apprendre quelque métier; il étoit des premiers au travail. Il fit lui-même un mât d'avant qui se démontoit en deux pièces, & qu'il plaça sur une barque qu'il avoit achetée & dont il se servoit pour aller à Amsterdam. Il construisit aussi un lit de bois & un bain. Ce Prince se fit enrôler parmi les charpentiers de la compagnie des Indes, sous le nom de *Baas Petter*, c'est-à-dire, *Maître Pierre*. Ses compagnons l'appeloient ainsi. Un homme de Saardam qui étoit en Moscovie écrivit à son pere, & découvrit par sa lettre le mystère qui enveloppoit le Czar. Tous les ouvriers instruits de son rang voulurent changer de ton; mais le Monarque leur persuada de continuer à l'appeler Maître Pierre. Le Czar, toujours assidu à l'ouvrage, devint un des plus habiles ouvriers & un des meilleurs Pilotes. Il apprit aussi un peu de Géométrie & quelques autres parties de Mathématiques. Pierre quitta la Hollande en 1698 pour passer en Angleterre. On lui avoit préparé un hôtel magnifique, mais il aima mieux se placer près du chantier du Roi. Il y vécut comme à Saardam, s'instruisant de tout, & n'oubliant rien de ce qu'il apprenoit. Le Roi d'Angleterre lui donna le plaisir d'un combat naval à la manière européenne; il n'étoit pas possible de lui procurer une fête plus agréable. On travailloit alors en Russie à faire un canal qui devoit, par le moyen des écluses, former une communication entre le Don & le Volga. La jonction de ces deux fleuves ouvroit aux Russes le moyen de trafiquer sur la mer Noire & en Perse par la mer Caspienne. Pierre trouva en Angleterre des Ingénieurs propres à finir ce grand ouvrage. Enfin Pierre partit de Londres, & se rendit à Vienne, d'où il se disposoit à passer en Italie; mais la nouvelle d'une sédition l'obligea de renoncer à son voyage. C'étoit encore la Princesse Sophie qui l'avoit excitée du fond de son cloître. Le Czar la calma à force de tortures &

de supplices. Il coupa lui-même la tête à beaucoup de criminels. La plupart des Strelitz furent décimés ou envoyés en Sibérie, ensorte que ces troupes qui, semblables aux Janissaires, faisoient trembler la Russie & le Czar lui-même, furent dissipées & presqu'entièrement détruites. Le Czar institua vers ce temps-là l'ordre de Saint-André pour répandre l'émulation parmi ses Gentilshommes. Les Russes pensoient que Dieu avoit créé le monde en Septembre, & c'étoit par ce mois qu'ils commençoient l'année; mais le Czar déclara que l'on dateroit à l'avenir le commencement de l'année du mois de Janvier. Il consacra cette réforme au commencement de ce siècle par un grand jubilé qu'il indiqua & qu'il célébra en qualité de Chef de la Religion. Une affaire plus importante l'occupoit. Entraîné par les sollicitations d'Auguste, Roi de Pologne, & par l'espérance que lui donnoit la jeunesse de Charles XII, Roi de Suède, il déclara la guerre à ce Monarque. Les commencemens n'en furent pas heureux; mais ses défaites ne le découragèrent point. *je sais bien*, disoit-il, *que les Suédois nous battront longtemps; mais enfin nous apprendrons à les battre. Evitons les actions générales avec eux, & nous les affoiblirons par de petits combats.* Ses espérances ne furent pas trompées. Après de grands désavantages, il remporta en 1709, devant Pultava, une victoire complette. Il s'y montra aussi grand capitaine que brave soldat, & il fit sentir à ses ennemis combien ses troupes s'étoient instruites avec eux. Une grande partie de l'armée suédoise fut prisonnière de guerre, & on vit un héros tel que le Roi de Suède, fugitif sur les terres de Turquie, & ensuite presque captif à Bender. Le Czar se crut digne alors de monter au grade de Lieutenant Général. Il fit manger à sa table les Généraux suédois prisonniers, & un jour il but à la santé de ses maîtres dans l'art de la guerre : le Comte de Rhinchild, l'un des plus illustres d'entre ses prisonniers, lui demanda qui étoient ceux à qui il donnoit un si beau titre. *Vous*, dit-il, *Messieurs les Généraux. Votre Majesté est donc bien ingrate*, répliqua le Comte, *d'avoir si maltraité ses maîtres.* Le Czar, pour réparer en quelque façon cette glorieuse ingratitude, fit rendre aussi-tôt une épée à chacun d'eux. Il les traita toujours comme auroit fait le Roi qu'ils auroient rendu victorieux. Pierre profita du malheur & de l'éloignement du Roi de Suède. Il acheva de conquérir la Livonie & l'Ingrie, & y joignit la Finlande & une partie de la Poméranie Suédoise. Il fut plus en état que jamais de donner ses soins à la ville de Pétersbourg, dont il venoit de jeter les fondemens. Cependant les Turcs, non moins excités par Charles XII que par leur propre intérêt, rompirent la trève qu'ils avoient faite avec le Czar, qui eut le malheur de se laisser enfermer en 1711 par leur armée sur les bords de la rivière du Pruth, dans un poste où il étoit perdu sans ressource. Au milieu de la consternation générale de son armée, la Czarine Catherine qui avoit voulu le suivre, osa seule imaginer un expédient; elle envoya négocier avec le grand Visir. On lui fit des propositions de paix avantageuses: il se laissa tenter, & la prudence du Czar acheva le reste. En mémoire de cet évènement, il voulut que la Czarine instituât l'ordre de Sainte-Catherine

dont elle seroit chef, & où il n'entreroit que des femmes. Ses succès ayant produit la tranquillité dans ses États, il se prépara à recommencer ses voyages. Il s'arrêta quelque temps à Copenhague en 1716, où il s'occupa à visiter les Colléges, les Académies, les Savans, & à examiner les côtes de Dannemarck & de Suède. Il alla de là à Hambourg, à Hanovre, à Wolfembutel, toujours observant, puis en Hollande où il parut avec toute sa dignité, & en France en 1717. Il fut reçu à Paris avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvoit trouver que chez les François. S'il alloit voir une manufacture, & qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en faisoit présent le lendemain. Il alla dîner à Petit-Bourg chez le Duc d'Antin, & la première chose qu'il vit fut son portrait en grand avec le même habit qu'il portoit. Quand il alla voir la Monnoie royale des Médailles, on en frappa devant lui de toute espèce & on les lui présentoit. Enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses pieds & qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une manière parfaite avec ces mots : *Pierre le Grand*. Le revers étoit une Renommée, & la légende, *vires acquirit eundo :* allégorie aussi juste que flatteuse pour un Prince qui augmentoit en effet ses mérites par ses voyages. En voyant le tombeau du Cardinal de Richelieu & la statue de ce Ministre, ouvrage digne de celui qu'il représente, le Czar laissa paroître un de ces transports & dit une de ces choses qui ne peuvent échapper qu'à ceux qui sont nés pour être grands hommes ; il monta sur le tombeau, embrassa la statue ; *grand Ministre*, dit-il, *que n'es-tu né de mon temps ? Je te donnerois la moitié de mon Empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Le Czar après avoir ainsi parcouru la France où tout dispose les mœurs à la douceur & à l'indulgence, retourna dans sa patrie & y reprit sa sévérité. Son fils lui ayant occasionné du mécontentement, il lui fit faire son procès, & les Juges conclurent à la mort. Le lendemain de l'Arrêt, il eut une attaque d'apoplexie qui l'emporta. On raisonna beaucoup sur cet évènement funeste. Cependant il est probable que le Prince Alexis, héritier de la plus vaste Monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son père, qui devoient être un jour les siens, pût mourir de la révolution que fit dans son corps un Arrêt si étrange. Le père alla voir son fils expirant, & on dit qu'il versa des larmes, mais malgré ses larmes les roues furent couvertes des membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frère, le Comte Laprechin, frère de sa femme Ottokesa Laprechin, qu'il avoit répudiée, & oncle du Prince Alexis. Le Confesseur du Prince eut aussi la tête coupée. En 1721 il conclut une paix glorieuse avec la Suède, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carélie & de Vibourg. Les États de Russie lui déférèrent alors le nom de *Grand, de Père de la Patrie & d'Empereur*. Le reste de la vie du Czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins. On ne peut que parcourir les différens établissemens que lui doit la Moscovie & seulement les principaux. 1°. Une Infanterie de 100000 hommes, aussi belle & aussi aguerrie qu'il y en ait en Europe. 2°. Une Marine com-

posée d'un grand nombre de vaisseaux de ligne & de galères. 3°. Des Fortifications, selon les dernières règles, à toutes les places qui en méritent. 4°. Une excellente Police dans les grandes villes, qui auparavant étoient aussi dangereuses pendant la nuit, que les lieux les plus écartés. 5°. Une Académie de Marine & de Navigation, où toutes les familles nobles sont obligées d'envoyer quelques-uns de leurs enfans. 6°. Des Colléges à Moscow, à Pétersbourg & à Kiof, pour les Langues, les Belles-Lettres & les Mathématiques; de petites Écoles dans les villages où les enfans des paysans apprennent à lire & à écrire. 7°. Un Collége de Médecine, & une belle Apothicairerie publique à Moscow, qui fournit de remèdes les grandes villes & les armées. Jusques là il n'y avoit eu dans tout l'Empire aucun Médecin que pour le Czar, nul Apothicaire. 8°. Des leçons publiques d'Anatomie, dont le nom n'étoit seulement pas connu; & ce qu'on peut compter pour une excellente leçon toujours subsistante, le cabinet du fameux Ruysch, acheté par le Czar, où sont rassemblées tant de dissections si fines, si instructives & si rares. 9°. Une Observatoire où les Astronomes ne s'occupent pas seulement à étudier le ciel, mais où l'on renferme toutes les curiosités d'Histoire Naturelle. 10°. Un Jardin des Plantes. 11°. Des Imprimeries dont il a changé les anciens caractères trop barbares & presque indéchiffrables, à cause des fréquentes abréviations. D'ailleurs des livres si difficiles à lire étoient plus rares qu'aucune marchandise étrangère. 12°. Des interprêtes pour toutes les langues des États de l'Europe, & de plus pour la latine, pour la Grecque, pour la Turque, pour la Calmouque, pour la Mongule & pour la Chinoise. 13°. Une Bibliothèque Royale formée de trois grandes bibliothèques qu'il avoit achetées en Angleterre, en Holstein & en Allemagne. Le changement général comprit aussi la Religion, qui à peine méritoit le nom de Religion Chrétienne. Il abolit la dignité de Patriarche quoiqu'assez dépendante de lui. Maître de son Église, il fit divers réglemens ecclésiastiques sages & utiles, & ce qui n'arrive pas toujours, il tint la main à l'exécution. Après avoir donné à son ouvrage des fondemens solides & nécessaires, il y ajouta ce qui n'est que de parure & d'ornement. Il changea l'ancienne architecture grossière & difforme au dernier point, ou plutôt il fit naître chez lui l'Architecture. On vit s'élever un grand nombre de maisons régulières & commodes, quelques palais, des bâtimens publics & surtout une Amirauté, qu'il n'a faite aussi superbe & aussi magnifique, que parceque ce n'est pas un édifice destiné à une simple ostentation de magnificence. Ses armées ayant conquis presque toute la côte occidentale de la mer Caspienne en 1722 & 1723, il fit lever le plan de cette mer, & grace à ce philosophe conquérant, on en connut enfin la véritable forme, fort différente de celle qu'on lui donnoit communément. Il envoya à l'Académie des Sciences de Paris, dont il étoit membre honoraire, une carte de sa nouvelle mer Caspienne. Cependant Pierre le Grand sentoit sa santé épuisée; il étoit attaqué depuis longtemps d'une rétention d'urine qui lui causoit des douleurs aiguës & qui l'emporta le 28 Janvier 1725. On a cru, on a imprimé qu'il avoit

nommé son épouse, Catherine, héritière de l'Empire par son testament; mais la vérité est qu'il n'avoit point fait de testament, ou que du moins il n'en a jamais paru; négligence bien étonnante dans un Législateur, & qui prouve qu'il n'avoit pas cru sa maladie mortelle. Pierre le Grand fut regretté en Russie de tous ceux qu'il avoit formés, & la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs, le regarda bientôt comme son père. Quand les étrangers ont vu que tous ces établissemens étoient durables, ils ont eu pour lui une admiration constante, & ils ont avoué qu'il avoit été inspiré plutôt par une sagesse extraordinaire, que par l'envie de faire des choses étonnantes; il a forcé la nature en tout dans ses sujets, dans lui-même, sur la terre & sur les eaux: mais il l'a forcée pour l'embellir. Les Arts qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étoient sauvages, ont en fructifiant rendu témoignage à son génie & éternisé sa mémoire; ils paroissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufacture, science, beaux-arts tout s'est perfectionné selon ses vues; & par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes montées successivement après lui sur le trône, qui ont maintenu tout ce qu'il acheva & ont perfectionné tout ce qu'il entreprit. Pierre le Grand étoit d'une taille haute; il avoit l'air noble, la physionomie spirituelle, le regard rude; il étoit sujet à des espèces de convulsions qui altéroient quelquefois les traits de son visage: il s'exprimoit avec facilité & parloit avec feu; il étoit naturellement éloquent: il haranguoit souvent. Ce Prince dédaignoit & méprisoit le faste qui n'eût fait qu'environner sa personne: c'étoit le Prince Menzikoff son favori, qu'il chargeoit de le représenter par sa magnificence. Jamais homme ne fut plus vif, plus laborieux, plus entreprenant, plus infatigable. Pierre avoit établi des gens pour porter du secours aux incendies, que l'on sait être fort fréquens en Moscovie. Il avoit pris une de ces commissions périlleuses; on le voyoit monter avec la hache au haut des maisons en feu, le danger ne l'effrayoit point. Cet Empereur aimoit beaucoup à voyager; il alloit sans suite de l'extrémité de l'Europe au cœur de l'Asie; il franchissoit souvent l'intervalle de Petersbourg à Moscou, qui est de deux cens lieues communes de France, comme un autre Prince passe de son Palais à une maison de plaisance. Pierre le Grand étoit extrême dans son amitié, dans sa haine, dans sa vengeance, dans ses plaisirs. Il étoit adonné par un vice de son éducation, au vin & aux liqueurs fortes. Ces excès ruinèrent son tempérament, & le rendirent sujet à des excès de fureur, dans lesquels il ne se connoissoit plus; il étoit alors cruel; mais si quelqu'un de ses favoris le rappeloit dans ces momens à lui-même, aux sentimens d'humanité, aux principes de vertu, il s'appaisoit & rougissoit de ces transports d'un emportement involontaire. Il disoit alors avec une sorte de confusion: *J'ai réformé ma Nation, & je n'ai pu me réformer moi-même.* Ce fut le Fort, & surtout l'Impératrice Catherine qui eurent dans ces occasions le plus d'ascendant sur lui. Ce Prince qui fut si passionné pour la

marine, avoit dans les premières années de sa jeunesse une très-grande frayeur de l'eau; il parvint à se dépouiller de cette crainte. Pierre étoit l'homme le plus savant de son Empire; il parloit plusieurs langues, il étoit très-habile dans les mathématiques & dans la géographie; il avoit appris jusqu'à la chirurgie, qu'il exerça en plusieurs occasions. Il aimoit les projets vastes; il les suivoit avec une ardeur incroyable, avec une confiance à toute épreuve: son ambition étoit pour ainsi dire de créer.

Pierre III Feodorovitz, fils d'Anne Petrownik & de Charles-Frédéric Duc de Holstein Gottorp, né le 21 Février 1728, fut déclaré le 18 Novembre 1742, par l'Impératrice Elizabeth sa tante, son successeur au trône, & grand Duc de Russie, après avoir embrassé la religion Grecque. Il se nommoit auparavant *Charles-Pierre Ulric*. Après la mort de Catherine, il fut proclamé Empereur de Russie le 5 Janvier 1762, ou le 25 Décembre 1761 selon les Russes & le vieux style; mais il ne jouit pas long-temps du trône. Son inapplication, son amour pour les plaisirs & pour les nouveautés firent murmurer tous les Ordres de l'État; des murmures on passa à la révolte. Pierre fut détrôné le 6 Juillet 1762, & l'Impératrice sa femme fut reconnue Souveraine sous le nom de *Catherine II*. Ce Prince mourut sept jours après.

PIERRE BUFFIÈRE; petite Ville de France en Limousin, à quatre lieues, sud-est, de Limoges.

PIERRÉE; substantif féminin. Conduit fait en terre à pierres sèches, pour l'écoulement & la conduite des eaux.

PIERREFITTE; Bourg de France dans la Sologne, à huit lieues, est-nord-est, de Romorentin.

PIERRE-FONDS; petite Ville de France dans le Valois, à deux lieues & demie, sud-est, de Compiegne.

PIERRE-FORT; Bourg de France en Auvergne à cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Saint-Flour.

PIERRE-LATTE; Bourg de France en Dauphiné, à une lieue de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

PIERRERIES; substantif féminin pluriel. Il ne se dit que de plusieurs pierres précieuses. *Il a la garde des pierreries de la couronne. Elle parut au bal couverte de pierreries.*

PIERRETTE; substantif féminin. *Lapillus*. Diminutif. Petite pierre. Il n'est guère usité qu'en cette phrase, *jouer à la pierrette*, qui est un jeu d'enfans & de petits écoliers.

PIERREUX, EUSE; adjectif. *Lapidosus*. Qui est rempli de pierres. *Un champ pierreux. Des terres pierreuses.*

Pierreux, se dit aussi de certaines poires qui sont pleines d'un petit gravier. *Le Messire-Jean est une poire pierreuse.*

PIERRIER; substantif mascul. Sorte de petit canon dont on se sert principalement sur les vaisseaux, galères, & autres bâtimens, & qu'on charge par la culasse avec des cartouches.

PIERRURES; substantif féminin pluriel, & terme de Vénerie. Ce qui entoure la meule en forme de petites pierres & qui forme la fraise. *Pierrures de la tête d'un cerf, d'un chevreuil.*

PIÉTÉ; substantif féminin. *Pietas*. Dévotion, affection & respect pour les choses de la Religion. *Il n'y a point eu de nations qui n'ayent ho-*

noré la piété. Cette femme a de grands sentimens de piété.

Piété, se dit aussi en quelques occasions de l'amour qu'on doit avoir pour ses parens. *La piété filiale. La piété des enfans envers leurs pères.* Dans cette acception il n'a guère d'usage hors de ces sortes de phrases qui sont du style soutenu.

Mont de Piété ; *Voyez* Mont.

Piété, en termes de Blason, se dit d'un Pelican s'ouvrant le sein pour nourrir ses petits de son sang.

Piété, en termes de Mythologie, se dit d'une Divinité des anciens Romains qu'on représentoit comme une femme assise, ayant la tête couverte d'un grand voile, tenant de la main droite un timon, & de la main gauche une corne d'abondance. Elle avoit devant ses pieds une cigogne, qui est le symbole de la piété, à cause du grand amour de cet oiseau pour ses petits. C'est pour cela que Pétrone appelle la cigogne *pietatis cultrix*, amatrice de la piété. La piété est quelquefois désignée sur des médailles par d'autres symboles, tantôt par un temple, ou par les instrumens des sacrifices ; tantôt par deux femmes qui se donnent la main sur un Autel flamboyant.

Aulius bâtit dans Rome un temple à la piété, en mémoire d'une belle action d'une fille envers sa mère, que Valere Maxime a ainsi rapportée : une femme de condition libre, convaincue d'un crime capital, avoit été condamnée par le Prêteur, & livrée à un Triumvir pour être exécutée dans la prison. Celui-ci n'osant poser ses mains sur cette criminelle, qui lui paroissoit digne de compassion, résolut de la laisser mourir de faim, sans autre supplice. Il permit même à une fille qu'elle avoit d'entrer dans la prison ; mais avec cette précaution, qu'il la faisoit fouiller exactement, de peur qu'elle ne portât à sa mère de quoi vivre. Plusieurs jours se passent, & la femme est toujours en vie : Le Triumvir étonné observa la fille, & découvrit qu'elle donnoit à têter à sa mère. Il alla aussi-tôt rendre compte au Prêteur d'une chose si extraordinaire : Le prêteur en fit son rapport aux Juges, qui firent grâce à la criminelle. Il fut même ordonné que la prison seroit changée en un temple consacré à la piété, selon Pline, & les deux femmes furent nourries aux dépens du Public. Les Peintres ont suivi cette tradition dans les tableaux où ils ont représenté cette histoire, qu'on appelle communément *des charités Romaines.*

Voyez Religion pour les différences relatives qui en distinguent *piété*, &c.

PIÉTÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* Piéter.

PIÉTER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Terme dont on se sert en jouant à la boule ou aux quilles, & qui signifie tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela. *Vous ne piétez pas.*

On dit figurément & familièrement, *se piéter* ; pour dire, prendre bien ses mesures. En ce sens, il est pronominal réfléchi.

En termes de Marine, on dit, *piéter le gouvernail* ; pour dire, y mettre des marques de distance en distance, divisées en pieds & pouces afin de connoître combien il enfonce dans l'eau.

PIÉTINER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Remuer fréquemment les pieds par vivacité,

par inquiétude. *Cet enfant ne fait que piétiner.* On dit aussi, *piétiner de colère, de rage, d'impatience.*

PIÉTISME; substantif masculin. Doctrine des Piétistes.

PIÉTISTES; (les) Secte de Dévots Luthériens, qui prétendoient que le Luthéranisme a besoin d'une nouvelle réforme: ils se croyoient illuminés; ils ont renouvelé les erreurs des millénaires, & plusieurs autres.

M. Spener, Pasteur à Francfort, est l'Auteur de cette Secte. Dans le temps qu'il demeuroit à Francfort-sur-le-Mein, en 1670, il établit un Collège de Piété dans sa maison, d'où il le transporta dans une Église.

Toutes sortes de gens, hommes, femmes, étoient admis à cette assemblée: M. Spener faisoit un discours édifiant, sur quelque passage de l'Écriture, après quoi il permettoit aux hommes qui étoient présens, de dire leur sentiment sur le sujet qu'il avoit traité.

Quelques années après, en 1675, M. Spener fit imprimer une Préface à la tête du Recueil de Sermons de Jean Arnold: dans cette Préface il parla fortement de la décadence de la piété dans l'Église Luthérienne; il prétendit même qu'on ne pouvoit être bon Théologien, si l'on n'étoit exempt de péché.

M. Spener passa en 1686 à Leipsick, & alors se forma le Collége des Amateurs de la Bible, qui établirent des assemblées particulières destinées à expliquer certains livres de l'Écriture-Sainte, de la manière la plus propre à inspirer la piété à leurs Auditeurs. La Faculté de Théologie approuva d'abord ces assemblées, mais bientôt le bruit se répandit que ceux qui parloient dans ces assemblées, se servoient d'expressions suspectes, & on les désigna, aussi-bien que leurs partisans, par le nom de Piétistes; on en parla dans les Chaires, la Faculté de Théologie désapprouva ces assemblées, & elles cessèrent.

M. Chajus, Professeur en Théologie à Giessen, forma des assemblées, à l'imitation de M. Spener.

En 1690 M. Mayer homme vif & plein de zèle, proposa un Formulaire d'union contre les Antiscripturaires, les faux Philosophes, les Théologiens relâchés, *&c.*

M. Horbius & plusieurs autres, refusèrent de souscrire ce formulaire, sur-tout parce qu'on le proposoit à l'insçu du Magistrat: sur ces entrefaites, il recommanda le Livre de M. Poiret sur l'éducation des enfans, intitulé *la Prudence des Justes*, Livre dans lequel on prétendoit qu'il y avoit des principes fort dangereux: on souleva le peuple contre Horbius & contre les Piétistes, & Horbius, fut obligé de sortir de Hambourg.

Cependant les Piétistes se répandoient & se multiplioient en Allemagne: en général ils toléroient dans leurs assemblées tous les différens partis, pourvu qu'on eût de la charité, & que l'on fût bienfaisant: ils estimoient beaucoup plus les fruits de la foi (selon la doctrine de Luther) tels que la justice, la tempérance, la bienfaisance, que la foi même.

Les points fondamentaux du Piétisme étoient, 1°. Que la parole de Dieu ne sauroit être bien entendue, sans l'illumination du Saint-Esprit, & que le Saint-Esprit n'habitant pas dans l'ame d'un méchant homme, il s'ensuit qu'un méchant ou impie n'est pas capable d'appercevoir la

lumière divine, quand même il posséderoit toutes les langues & toutes les sciences.

2°. Qu'on ne sauroit regarder comme indifférentes, certaines choses que le monde regarde sur ce pied; telles sont la danse, les jeux de cartes, les conversations badines, *&c.*

On a beaucoup écrit en Allemagne pour & contre cette Secte.

PIÉTON; substantif mascul. Homme qui va à pied. Il n'est guères usité qu'en cette phrase, *c'est un bon piéton;* pour dire, c'est un homme qui marche bien à pied. Il se dit aussi au féminin. *C'est une mauvaise piétonne.*

PIETRA SANTA; Ville épiscopale d'Italie en Toscane, entre l'État de Lucques & la Principauté de Massa.

PIÈTRE; adjectif des deux genres. Terme du style familier, qui signifie, vil, méprisable & de nulle valeur dans son genre. *Il habite un appartement bien piètre. Cet homme a une piètre figure.*

PIÈTREMENT; adverbe du style familier. D'une manière piètre. *Vivre piètrement. Être habillé piètrement.*

PIÈTRERIE; substantif féminin & terme populaire. Chose vile & méprisable dans son genre. *Il n'y a que de la piètrerie dans cet inventaire.*

PIETTE, ou Religieuse, ou Nonette blanche; substantif féminin. Oiseau aquatique qui pèse environ une livre huit onces, & qui a seize à dix-sept pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ou des doigts. L'envergure est de plus de deux pieds. La tête, le cou, & la huppe, sont entiérement blancs, à l'exception de deux taches noires: l'une de ces taches entoure la huppe, & se termine en angle; l'autre s'étend de chaque côté de la tête, depuis les coins de la bouche jusqu'aux yeux. Toute la face inférieure de l'oiseau est d'un très-beau blanc. Les longues plumes des épaules sont de la même couleur, & le dos est noir; il a de chaque côté une tache noire en forme de croissant & double, qui descend du dos, & qui entoure en partie la poitrine comme un collier. Les aîles sont en partie noires & en partie blanches. La queue est d'un cendré noirâtre. Le bec & les pieds ont une couleur cendrée ou bleuâtre. Les doigts sont unis les uns aux autres par une membrane brune.

La femelle est très-différente du mâle. Plusieurs Auteurs en ont fait deux espèces particulières. Elle n'a point de huppe; la tête & les joues sont rousses en entier; toute la face supérieure du corps, à l'exception des aîles, est d'un brun cendré: au reste elle ressemble assez au mâle.

PIEU; substantif masculin. *Palus.* Pièce de bois qui est pointue par un des bouts & dont on se sert à divers usages. *Les Grecs & les Romains se servoient de pieux pour fortifier leurs camps. Un pont bâti sur des pieux. Ficher un pieu en terre. Une file de pieux.*

En termes de chasse, on appelle *pieux fourchus*, les bâtons dont on se sert pour tendre les toiles.

PIEUSEMENT; adverbe. *Piè.* D'une manière pieuse. *Vivre pieusement.*

On dit, *croire pieusement une chose;* pour dire, la croire par principe de dévotion, & sans que la foi nous y oblige. *C'est une chose que l'Église recommande de croire pieusement.*

On dit aussi d'une chose qui paroît incroyable, mais que l'on croit

ou que l'on fait semblant de croire par pure déférence au témoignage de celui qui la dit, qu'*on la croit pieusement. Cette nouvelle paroît extraordinaire, mais puisque vous la dites vraie, je la crois pieusement.*

On dit encore, *croire pieusement une chose;* pour dire, la croire sans fondement, sans preuve, sans connoissance, & par un pur zèle.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

PIEUSSE; Bourg de France en Languedoc, à une lieue, nord-nord-est, de Limoux.

PIEUX, EUSE; adjectif. *Pius.* Qui est fort attaché aux devoirs de la Religion. *Un Prince pieux. Une Reine pieuse. Les personnes pieuses évitent avec soin l'occasion de pécher.*

PIEUX, se dit aussi des choses qui partent d'un esprit touché des sentimens de la Religion. *Une occupation pieuse. Des sentimens pieux.*

On appelle *legs pieux*, les legs que l'on fait pour être employés en œuvres pies. *Voyez* LEGS.

PIEUX; (les) Bourg de France en Normandie, à quatre lieues, sud-ouest, de Cherbourg.

PIEXAN; Ville de la Chine dans la Province de Suchuen, au département de Changking, cinquième Métropole de cette Province.

PIEYANG; Ville de la Chine dans la Province de Honan, au departement de Nanyang, huitième Métropole de cette Province.

PIFFRE, ESSE; substantif. Terme populaire & injurieux qui se dit des personnes excessivement grosses & replettes. *C'est un piffre. C'est une grosse piffresse.*

PIGEON; substantif masculin. *Columba.* Genre d'oiseaux fort connus: leurs marques caractéristiques sont d'avoir quatre doigts, dont un par derrière, les jambes courtes, les aîles très-longues, un vol très-fort, le bec droit, étroit & un peu long, mais le bec varie suivant les espèces, les uns l'ont plus délié, d'autres plus gros, d'autres plus courts, d'autres plus longs; ils ne pondent que deux œufs à la fois, & font plusieurs couvées dans une année; ceux de volière en font douze à treize. Leurs amours commencent par les caresses du bec: ils dégorgent dans le bec de leurs petits pour les nourrir. Le propre de ces animaux est de ne point renverser le cou quand ils boivent, mais de boire largement comme font les bêtes de charge. La plupart ont les pieds rouges, & le mâle & la femelle couvent tour à tour: la durée de leur vie est de quinze à vingt ans. On les divise en pigeons privés ou domestiques, en pigeons sauvages, & en pigeons étrangers.

Le Pigeon ordinaire ou *mondain*, est un oiseau domestique fort commun & fort utile: il pèse environ treize onces; il a depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, treize pouces de long, une envergure de vingt six pouces de large, le bec grêle, pointu, longuet, comme farineux au-dessus des narines, & du reste brun, l'iris d'un jaune roussâtre, les jambes en devant revêtues de plumes presque jusqu'aux doigts, les pieds & les doigts rouges, les ongles noirs, la tête d'une couleur cendrée, & bleuâtre, le cou orné de belles couleurs changeantes, selon qu'il est exposé différemment à la lumière, le jabot roussâtre, le reste de la poitrine & le ventre cendrés, le bas du dos blanc, & cendré près des épaules, du reste noir, néanmoins

nuancé de cendré : le pennage des aîles a les mêmes couleurs, celui de la queue qui a quatre pouces & demi de longueur, est noir par les extrémités, le reste est cendré : le jabot du pigeon est grand : la voix du mâle est aussi grave que celle de la femelle est grêle. On lit dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, que l'œsophage du pigeon est capable d'une distension plus grande que celui des autres oiseaux, comme on peut le remarquer en soufflant dans leur âpre-artère.

La fiente de pigeon appelée Colombine est très-bonne pour les plantes & pour les semences : on peut la répandre à claire-voie sur la terre toutes les fois qu'on sème quelque grain, conjointement avec la semence, & même après, en toute saison ; & chaque hottée de cette fiente équivaut à une charretée de fumier de mouton. Il faut cependant observer que la colombine est si remplie de parties volatiles, toujours en action, que si on ne les laissoit un certain temps à l'air, on courroit risque, en les répandant trop promptement, d'altérer les grains semés, & de détruire les premiers principes de la germination : aussi doit-on en amortir l'activité en la mêlant avec du crotin de cheval ou du fumier pourri. Cet engrais convient surtout aux prés trop usés, aux chenevières, & aux potagers.

Les pigeons sont fort portés à l'amour, le mâle ne quitte point sa femelle. Il fait la roue autour d'elle, & il épanouit sa queue, quand il est en amour : dès que la femelle apperçoit ce desir dans son mâle, elle y répond par les petites agaceries d'un roucoulement étouffé, & par les caresses du bec dans le bec ; alors les grandes privautés ont lieu.

Des deux œufs blancs que le pigeon, pond & couve, l'un produit un mâle & l'autre une femelle ; quelquefois aussi il en naît deux mâles ou deux femelles. Pour pondre chaque œuf, il faut un nouvel accouplement. La femelle choisit communément l'après-midi pour pondre. Ses deux œufs étant pondus, elle se met à les couver de façon que pendant quiuze jours complets, elle reste dessus depuis trois ou quatre heures après-midi, jusqu'au lendemain matin sur les neuf à dix heures que le mâle prend sa place, jusqu'à quatre heures du soir, tandis que la femelle va chercher à manger & se repôser ; puis elle revient à l'heure marquée pour relever son mâle qui lui cède la place jusqu'au lendemain, & ainsi de suite jusqu'à ce que les petits soient éclos. Si durant la couvaison la femelle tarde trop à revenir, le mâle va la chercher & la pousse à son nid ; celle-ci en fait autant à l'égard de son mâle quand il est paresseux. Le père & la mère n'ont rien à donner pendant trois ou quatre jours aux deux pigeonneaux nouvellement éclos, ils ont seulement soin de les tenir bien chaudement : alors c'est la femelle qui se charge seule de ce soin, si ce n'est pour quelques momens qu'elle va prendre un peu de nourriture ; après quoi ils les nourrissent pendant huit jours d'alimens à demi digérés comme de la bouillie, qu'ils leur soufflent ou dégorgent deux à trois fois par jour dans le bec ; en sorte que le mâle souffle communément la petite femelle, & la mère le petit mâle ; peu à peu ils leur donnent une nourriture plus solide, à proportion de leurs forces, & dès

qu'ils sont en état de voler, le père les chasse du nid, & les oblige de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Les pigeons de volière ont toujours à la fois des œufs & des petits, & par ce moyen, ils ne perdent point de temps.

On remarque que quand la femelle s'est laissé cocher par un mâle étranger, le sien se dépite & ne veut plus la voir, ou s'il s'en approche c'est pour la battre. On a vu des femelles s'entresaillir au défaut de mâle : on a vu aussi deux mâles mécontens respectivement de leurs femelles, faire entr'eux un échange, & vivre ensuite en bonne intelligence dans leur nouveau ménage.

Les pigeons aiment à se baigner & à se rouler dans la poussière, pour se délivrer des poux & des puces qui les incommodent : ils se nourrissent de froment, de sarrasin, d'orge, de vesce, de pois, de chénevi, de panis, d'ivraie & d'autres grains : ceux de colombier cherchent pendant l'été leur vie dans les champs; mais dans l'hiver il faut les nourrir, sans cela ils seroient peu féconds & pourroient périr : ces oiseaux sont d'un bon revenu dans un colombier.

Le vol de cet oiseau est très-rapide & sifflant, sur-tout quand l'animal se sent poursuivi par l'épervier, par le milan ou par quelqu'autre oiseau de proie. Outre le vol, les pigeons ont la vûe & l'ouie excellentes, ce sont les seules armes que la nature leur a données pour se défendre. Ils tremblent à l'aspect d'un oiseau de rapine; mais quoique d'un naturel doux en apparence, ils se battent souvent de pigeon à pigeon jusqu'à la mort, sur-tout lorsqu'il s'agit de concurrence pour une femelle : alors ils se donnent des coups d'aîles sur la tête & s'arrachent les plumes. Le pigeon vit volontiers avec la volaille.

Cet oiseau est d'un grand usage dans les alimens, sur-tout quand il est jeune & de volière; sa chair est alors tendre, succulente, facile à digérer & nourrit beaucoup : les plus estimés en France sont ceux de Perpignan. Lorsque cet oiseau est vieux, on doit en user plus sobrement : on prétend qu'un pigeon nouvellement tué, ouvert par le dos, & appliqué tout chaud sur la tête ou la plante des pieds d'un frénétique, est capable de guérir cette maladie. Le sang du pigeon tiède & tiré de dessous l'aîle, est propre pour guérir les plaies récentes des yeux. Sa fiente est résolutive & apéritive : On la prend toute calcinée ou en tisanne ou en bol; on a des exemples, que si cette fiente fraîche tombe sur la vûe, on en peut devenir aveugle, tant elle contient de parties caustiques; c'est par cette raison que la peau rougit à l'endroit où l'on met pendant un certain temps de la fiente de pigeon : on en mêle quelquefois dans les vésicatoires ou avec les cataplasmes farineux, pour résoudre les tumeurs œdémateuses.

L'exemple des pigeons monstrueux, à deux têtes, à quatre pieds, *&c.* n'est pas rare.

Le *pigeon biset*, est un oiseau de passage, de couleur bise ou plombée; il est plus petit que le pigeon ordinaire & difficile à apprivoiser, car il ne peut vivre enfermé; il a les pieds rouges, ainsi que le bec qui est raboteux.

Le *pigeon fuyard*, a une corpulence un peu plus grande que le pigeon ordinaire dont il diffère encore par la couleur du plumage,

qui est fort diversifiée; le devant de sa poitrine & de ses aîles est d'une couleur vineuse, il a sur chaque aîle deux taches noires, les plumes du cou jettent différens éclats suivant qu'on les expose au jour, il fait son nid le long des rochers escarpés. On prétend que c'est une espèce de semblables pigeons que les Mariniers en Égypte nourrissent sur leurs navire, ainsi qu'en Candie & en Chypre; c'est, dit Belon, pour les lâcher lorsqu'ils approchent de terre, afin de faire annoncer chez eux leur arrivée. On étoit autrefois dans l'usage d'attacher des lettres aux pieds ou sous les aîles de ces animaux, qui les portoient à l'endroit où l'on savoit qu'ils s'arrêtoient d'ordinaire; il y a encore de ces pigeons messagers en Orient & ailleurs. Ces pigeons font leur nid dans de vieilles tours : ils sont fort timides.

Le *Pigeon ramier ;* ce pigeon est encore très-connu dans tous les pays. Belon dit qu'on le nomme *ramier*, parce qu'il se perche sur les branches d'arbres; il vole en troupe pendant l'hiver, il ne chante que quand il est en amour, & sa femme lui répond; il est plus grand que le biset & le pigeon ordinaire, & presque aussi charnu qu'une poule. On en prend beaucoup en certains pays, dans les forêts qui sont plantées de chênes, de frêne & de lierre; pour cela on attend qu'il fasse bien nuit, & par le moyen d'un charivari & en portant des torches de paille allumée on leur fait peur : il est facile alors de les tuer. Ce pigeon bâtit son nid assez malproprement, peu haut, mais il le rend difficile à trouver. Le ramier n'est point un oiseau de passage. Il fait sa demeure suivant les saisons, tantôt dans la plaine, & tantôt dans les montagnes. Le plumage de son cou est chatoyant ou d'un éclat de soie : celui de la poitrine, des épaules & des aîles est vineux, le milieu du dos couleur de frêne sombre, le reste est à peu près comme dans le pigeon ordinaire : sa chair est beaucoup plus dure que celle des pigeons précédens.

Le *pigeon de rocher*, est une espèce de petit pigeon, de couleur cendrée, qui ne fréquente que les rochers voisins de la mer.

Le *Pigeon patu* ou de *maison* ou le *jacobin*, est le nom que l'on donne au pigeon chaperonné qui a tant de plumes longues aux jambes, que l'entredeux de ses pieds en est tout garni; il a les aîles & le dessus du dos, d'un noir vineux, & tout le reste du plumage est blanchâtre, ainsi que la belle huppe qu'il a sur le derrière de la tête. Il est un peu moins gros que le pigeon ordinaire : il soutient bien le froid.

Parmi les pigeons sauvages & étrangers, on connoît 1°. *celui du Brésil*, que Marcgrave a décrit sous le nom de *Picui pinima :* il n'est pas plus gros qu'un merle; sa chair est excellente & fort grasse. 2°. Le *Pigeon des îles de Nincobar* dans le Golfe de Bengale proche des côtes du Pégu, qui est plus grand que notre pigeon domestique; son plumage est un mêlange agréable de bleu, de vert, de jaune, de pourpre violet & de rouge; il se nourrit de riz. Ce pigeon sauvage est sujet à la pierre : elle croît par couches jusqu'à boucher l'ouverture du gésier, ce qui le fait périr. 3°. *Le Pigeon sauvage de l'île de Saint-Thomas*, qui a le plumage d'un perroquet; ses jambes & ses pieds

font d'une belle couleur de safran, 4°. *Le Pigeon de la Jamaïque:* on l'élève dans les colombiers; il y en a aussi de sauvages qui ne fréquentent que les Savannes. On trouve encore plusieurs sortes de pigeons à Madraspatan, (ou Ville de Madras) aux Indes dont les couleurs sont fort variées. Les Ornithologistes font mention de quelques espèces de pigeons qu'on élève par curiosité, telles que le *trembleur*, qui remue toujours la tête & le cou, il a la queue large; le *Pigeon cavalier* qui est sorti du pigeon bâtard & du pigeon messager; il a des excroissances charnues à la racine du bec & autour des yeux, & le jabot un peu enflé. Le *Pigeon de Mahomet;* il diffère peu de celui de Numidie; ses yeux sont grands, & noirs. Le *Pigeon Polonois* a les yeux bordés de rouge, *&c.*

De tous les pigeons, ceux de la Louisiane ont la chair la plus fine & la plus délicate; dans toute l'Amérique aux endroits où il y a beaucoup de bois, ces oiseaux sont assez bons & fort gras. Beaucoup de sortes de pigeons d'Amérique ont la tête ou couronnée ou chauve; les nègres n'ont point encore pensé à les apprivoiser, quoique les Hollandois y en nourrissent un assez grand nombre. Au Cap de Bonne-Espérance, on estime beaucoup les pigeons de montagnes & ceux des buissons.

M. Linnæus donne la description du *Pigeon de Groenland.* Cet oiseau est de la grandeur d'une petite poule, il en a le bec; ses pieds sont palmés. M. Anderson dit que les pigeons de l'Islande ressemblent aux pigeons sauvages, & qu'ils construisent leurs nids dans les crevasses des rochers qui bordent la mer, afin que les petits tombent à l'eau, dès leur première démarche: leur vol ressemble à celui de la perdrix.

En parlant de pigeons vivans & appariés, on dit, *une paire de pigeons.* Et en parlant de pigeons pour manger, on dit, *une couple de pigeons.*

Figurément & familièrement, on appelle *pigeon*, un homme qu'on attire par adresse pour le duper. *Il aime le jeu & il ne sait pas jouer, c'est un bon pigeon à plumer.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas laisser de semer pour la crainte des pigeons;* pour dire, qu'il ne faut pas s'empêcher de faire une affaire qui doit être avantageuse, quoiqu'il s'y trouve quelque léger inconvénient presque inévitable.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

On prononce *pijon.*

PIGEONNEAU; substantif masculin. Petit pigeon qui n'a pas encore de plumes, ou qui ne commence qu'à en avoir. *Une tourte de pigeonneaux.*

PIGEONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Maçons, qui signifie, employer le plâtre un peu serré sans le plaquer ni jeter, mais en l'élevant avec la main & la truelle par poignées, comme quand on fait les tuyaux & les languettes de cheminée qui sont de plâtre pur.

PIGEONNIER; substantif masculin. Lieu où l'on élève des pigeons.

PIGMÉE; *voyez* PYGMÉE.

PIGNANS; ville de France, en Provence, à trois lieues, sud-est, de Brignolles. Il y a une Eglise Collégiale, dont le Chapitre est composé

d'un Prévôt, de cinq autres Dignités & de douze Chanoines. La Prévôté vaut plus de quinze mille livres de rente au titulaire.

PIGNE; substantif féminin. Nom que l'on donne au Pérou & au Potosi, à l'argent qui reste après que l'on a fait évaporer le mercure qui a servi à amalgamer la mine pour en dégager l'argent qu'elle contenoit.

PIGNEROL; petite ville d'Italie, dans le Piémont, à l'entrée de la vallée de Pérouse, sur la rivière de Chiuson, à 20 lieues, sud-ouest, de Casal, & à 32 lieues, est-sud-est, de Grenoble. Elle passa en 1042 dans la Maison de Savoie. François I s'en empara en 1536, mais Henri III rendit cette place en 1574 au Duc de Savoie. Elle passa ensuite en 1632 au roi de France en toute propriété, & pour lors les François y bâtirent une citadelle qu'ils ont démolie en remettant Pignerol au Duc de Savoie en 1696.

PIGNOCHER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme du style familier, qui signifie, manger négligemment, sans appétit, & en ne prenant que de très petits morceaux. *Elle ne fait que pignocher.*

PIGNON; substantif masculin. Mur d'une maison, qui est terminé en pointe, & qui porte le bout du faîtage de la couverture. *Un pignon fort élevé. Pignon avec chaîne de pierre de taille.*

On dit proverbialement, qu'*un homme a pignon sur rue*; pour dire, qu'il a une maison à lui. On le dit aussi, pour dire, qu'il a des biens immeubles, des héritages qu'on peut saisir.

PIGNON, en termes de Mécanique, se dit d'une petite roue dentée dont les ailes ou dents engrennent dans celles d'une plus grande roue.

En termes d'Horlogerie, on appelle *pignon de renvoi*, un pignon qui sert à communiquer le mouvement d'une partie de l'horloge à une autre.

PIGNON, se dit en termes de Serrurerie, d'une pièce qui sert dans les serrures, à faire mouvoir les verroux quand elles en ont, & à ouvrir & fermer les doubles pènes des coffres forts.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

On prononce *pinion.*

PIGNON; substantif masculin. Amande de la pomme de pin, de forme longue & ronde. Le pignon est adoucissant & pectoral. On l'emploie dans la phtisie, la toux & l'acrimonie de l'urine. On en tire par expression une huile qui ne diffère pas de celle d'amandes douces.

PIGNON D'INDE; *voyez* RICIN.

PIGNONÉ, ÉE; adjectif & terme de Blason. Il se dit de ce qui s'élève en forme d'escalier de part & d'autre, pyramidalement.

STAINHAUSER, en Bavière, de gueules, à la maison carrée d'argent ouverte & ajourée de sable, pignonée de pièces d'argent.

PIGNORATIF; adjectif & terme de Jurisprudence. On appelle *contrat pignoratif*, un contrat de vente d'un héritage fait par le débiteur à son créancier, avec faculté au vendeur de retirer l'héritage pendant un certain temps, & convention que le vendeur jouira de ce même héritage à titre de loyer, moyennant une somme par an, qui est ordinairement égale aux intérêts de la somme prêtée, & pour laquelle la vente a été faite.

Ce contrat est appelé *pignoratif*, parcequ'il ne contient qu'une vente simulée, & que son véritable objet est de donner l'héritage en gage au créancier, & de procurer à celui-ci des intérêts d'un prêt, en le déguisant sous un autre nom.

Le droit civil & le droit canon ont également admis ces sortes de contrats, pourvu qu'il n'y ait pas de fraude.

Ils sont reçus dans certaines Coutumes, comme Touraine, Anjou, Maine, & quelques autres. Comme dans ces Coutumes un acquéreur qui a le ténement de cinq ans, c'est-à-dire, qui a possédé paisiblement pendant cinq années, peut se défendre de toutes rentes, charges & hypothèques, les créanciers, pour éviter cette prescription, acquièrent par vente la chose qui leur est engagée, afin d'en conserver la possession fictive, jusqu'à ce qu'ils soient payés de leur dû.

Les contrats pignoratifs diffèrent de la vente à faculté de réméré & de l'antichrèse, en ce que la première transmet à l'acquéreur la possession de l'héritage, & n'est point mêlée de relocation; & à l'égard de l'antichrèse, elle a bien pour objet, comme le contrat pignoratif, de procurer les intérêts d'un prêt; mais avec cette différence que dans l'antichrèse c'est le créancier qui jouit de l'héritage, pour lui tenir lieu de ses intérêts; au lieu que dans le contrat pignoratif, c'est le débiteur qui jouit lui-même de son héritage, & en paye le loyer à son créancier, pour lui tenir lieu des intérêts de sa créance.

Quoique ces sortes de contrats semblent contenir une vente de l'héritage, cette vente est purement fictive, tellement qu'après l'expiration du temps stipulé pour le rachat, l'acquéreur, au lieu de prendre possession réelle de l'héritage, proroge au contraire la faculté de rachat & la relocation; ou à la fin, lorsqu'il ne veut plus la proroger, il fait faire un commandement au vendeur de lui payer le principal & les arrérages sous le nom de loyers; & faute de payement il fait saisir réellement l'héritage en vertu du contrat: ce qui prouve bien que la vente n'est que simulée.

Dans les pays où ces contrats sont usités, ils sont regardés comme favorables au débiteur, pourvu qu'il n'y ait pas de fraude, & que le créancier ne déguise pas le contrat pour empêcher le débiteur d'user de la faculté de rachat.

Les circonstances qui servent à connoître si le contrat est pignoratif, sont 1°. la relocation, qui est la principale marque d'impignoration: 2°. la vilité du prix: 3°. *consuetudo fœnerandi*, c'est-à-dire, lorsque l'acquéreur est connu pour un usurier. La stipulation de rachat perpétuel peut aussi concourir à prouver l'impignoration; mais elle ne formeroit pas seule une preuve, attendu qu'elle peut être accordée dans une vente sérieuse. Les autres circonstances ne formeroient pas seules une preuve, il faut au moins le concours des trois premières.

Les principales règles que l'on suit en cette matière, sont que le temps du rachat étant expiré, le débiteur doit rendre la somme qu'il a reçue, comme étant le prix de son héritage, sinon il ne peut en empêcher la vente par décret, sans qu'il puisse forcer son créancier à proroger la grâce, ni à consentir la conversion du contrat pignoratif en constitution de rente.

Il est aussi de règle que les intérêts courent sans demande, du jour que le temps du rachat est expiré, & alors le créancier peut demander son remboursement; mais jusqu'à ce que le remboursement soit fait, le contrat pignoratif est réputé immeuble, quand même il y auroit déjà un jugement qui condamneroit à rembourser.

PIGO, ou PIGUS, ou PIOLO; substantif masculin. Espèce de carpe fort commune en été dans le lac de Côme & le lac Majeur: on y en trouve beaucoup pendant quarante jours. Rondelet la nomme *Cyprinus aculeatus*. Ce poisson a la queue fourchue, & de grandes écailles, desquelles sortent des aiguillons blancs. Le ventre est blanc, tirant sur le rouge pâle, & le dos d'un bleu noirâtre. Les plus grands de ces poissons pèsent cinq à six livres: il y en a qui fraient sur les bords des rivières; leur chair est d'un meilleur goût que celle de la carpe, dit Rondelet.

PILASTRE; substantif masculin. Colonne carrée à laquelle on donne la même mesure, le même chapiteau, la même base & les mêmes ornemens qu'aux autres colonnes, & cela suivant les ordres. Le pilastre est quelquefois isolé, mais il est plus souvent engagé dans le mur. Dans ce second cas on le fait sortir du tiers, du quart, du sixième ou de la huitième partie de sa largeur, selon les ouvrages. On cannelle les pilastres comme les colonnes, & on leur donne sept cannelures dans chaque face du fût.

Le pilastre a la même origine que les colonnes, c'est-à-dire, qu'il représente des arbres équarris. Ce mot vient de l'Italien *Pilastro* qui a la même signification.

Pilastre attique. C'est un petit pilastre d'une proportion particulière & plus courte qu'aucune de ceux des cinq ordres. Il y a deux sortes de pilastres attiques, de *simples* & de *ravalés*: on voit un modèle des premiers, à l'Hôtel de Jars, du dessein de François Mansard, rue de Richelieu à Paris, & un modèle du second au Château de Versailles.

Pilastre bandé. Pilastre qui à l'imitation des colonnes bandées, a des bandes sur son fût, uni ou cannelé. Tels sont les pilastres toscans de la galerie du Louvre, du côté de la rivière.

Pilastre cannelé. C'est un pilastre qui a des cannelures.

Pilastre cintré. Pilastre dont le plan est curviligne, parcequ'il suit le contour du mur circulaire d'une tour ronde ou creuse, comme les pilastres du chevet d'une Église, d'un dôme, *&c*.

Pilastre cornier ou *angulaire*. Pilastre qui cantonne l'angle ou l'encoignure d'un bâtiment, comme au portail du Louvre, par exemple.

Pilastre coupé. C'est un pilastre qui est traversé par un imposte qui passe par dessus: ce qui fait un mauvais effet. On en peut juger par les pilastres ïoniques des portiques du château des Tuileries.

Pilastre dans l'angle. Pilastre qui ne présente qu'une encoignure, & qui n'a de saillie de chaque côté, que le sixième ou le septième de son diamètre. Il y a de ces pilastres au portail du Louvre.

Pilastre de rampe. On appelle ainsi tous les pilastres à hauteur d'appui qui ont quelquefois des bases & des chapiteaux, & qui servent à retenir les travées des balustres,

des rampes, des escaliers & des balcons.

Pilastre diminué. C'est un pilastre qui étant derrière ou à côté d'une colonne, en retient le même contour, & est diminué par le haut pour empêcher qu'il n'excède l'aplomb de l'entablement. Tel est le portail de l'Église de Saint Gervais, & celui du Collège Mazarin, à Paris.

Pilastre doublé. Pilastre formé de deux pilastres entiers qui se joignent à angle droit & remontant, & qui ont leurs bases & leurs chapiteaux confondus, comme par exemple, les pilastres corinthiens au grand salon de Clagny; ou en angles obtus, tels que ceux qui sont derrière les huit colonnes Corinthiennes du dedans de l'Église des Invalides.

Pilastre ébrasé. Pilastre plié en angle obtus, par sujétion d'un pan coupé, comme on le pratique aux Églises qui ont un dôme sur leurs croisées.

Pilastre engagé. C'est un pilastre qui, quoique placé derrière une colonne qui y est adossée, n'en suit cependant pas le contour, mais qui est contenu entre deux lignes parallèles & a sa base & son chapiteau confondus avec ceux de la colonne. Tels sont les pilastres des quatre chapelles d'encoignure de l'Église des Invalides.

Pilastre en gaîne de terme. Pilastre qui est plus étroit par le bas que par le haut. C'est ainsi que sont les grands pilastres rustiques de la haute terrasse de Meudon.

Pilastre flanqué. Pilastre accompagné de deux demi-pilastres avec une médiocre saillie. Tels sont les pilastres corinthiens de l'Église de Saint André *della Vallé* à Rome.

Pilastre grêle. Pilastre placé derrière une colonne, & qui est plus étroit qu'il ne devroit être, s'il n'étoit proportionné à cette colonne, parce qu'il n'a de largeur parallèle que le diamètre de la diminution de la colonne, pour éviter un ressaut dans l'entablement. Il y a des pilastres grêles à l'ordre dorique du gros pavillon du château de Clagny, & au grand Portail de l'Église de Saint Louis des Invalides.

On nomme aussi *pilastre grêle*, un pilastre qui a de hauteur plus de diamètres que le caractère de son ordre. C'est ainsi que sont les pilastres grêles corinthiens de l'Église des Religieuses Feuillantines du fauxbourg Saint-Jacques à Paris, qui ont plus de douze diamètres, au lieu qu'ils ne devroient en avoir que dix.

Pilastre lié. On peut appeler ainsi non seulement un pilastre qui est joint à une colonne par une languette, comme le cavalier Bernin l'a pratiqué à la colonnade de Saint Pierre de Rome, mais encore les pilastres qui ont quelques parties de leurs bases & de leurs chapiteaux jointes ensemble. On a des pilastres doriques de cette espèce au portail des Minimes de la Place Royale à Paris.

Pilastre rampant. Il y a deux pilastres ainsi nommés. Le premier, quoiqu'à plomb, suivant la rampe d'un escalier, se trouve d'équerre sur les paliers, & sert pour la décoration des murs de la loge ou de l'échiffre. Le second pilastre est assujetti par quelqu'autre pente : de cette dernière espèce de pilastre rampant, sont les pilastres doriques des aîles qui communiquent la colonade avec le portail de Saint Pierre de Rome.

Pilastre ravalé. C'est un pilastre dont le parement est refouillé & incrusté d'une table de marbre bordée d'une moulure, ou avec des ornemens, comme on en voit, par exemple, aux pilastres de l'arc des Orfèvres; ou avec des compartimens en relief ou de marbre de diverses couleurs. Il y a aux Chapelles Sixte & Pauline de Sainte Marie Majeure à Rome, des pilastres ravalés de cette espèce.

Pilastre rudenté. Pilastre dont les cannelures sont remplies jusques au tiers, d'une rudenture ronde, comme les pilastres de la grande galerie du Louvre; ou d'une rudenture plate, tels que ceux de l'Église du Val-de-grâce à Paris; ou enfin d'ornemens semblables à ceux des colonnes rudentées.

Pilastres accouplés. Pilastres qui sont deux à deux. Tels sont les pilastres composites de la grande galerie du Louvre.

PILASTRE DE FER, se dit en termes de serrurerie, de certains montans à jour, qu'on met d'espace en espace, pour entretenir les travées des grilles avec des ornemens convenables; tels sont, par exemple, les pilastres des grilles du Château de Versailles & de ses écuries.

PILASTRE DE LAMBRIS, en termes de Ménuiserie, se dit d'une espèce de montant ordinairement ravalé entre les panneaux de lambris d'appui & de revêtement.

PILASTRE DE TREILLAGE, en termes de Jardinage, se dit d'un corps d'architecture long & étroit, fait d'échalas en compartiment, pour décorer les portiques & cabinets de treillage dans les jardins.

PILASTRE DE VÎTRES, en termes de Vitriers, se dit d'une espèce de montant de verre qui a base & chapiteau, avec des ornemens peints, & qui termine les côtés de la forme d'un vitrail d'Eglise.

PILATE; Gouverneur de la Judée, commanda dans cette province pendant dix ans sous Tibère. Ce fut lui à qui les Juifs menèrent JÉSUS-CHRIST pour le prier d'exécuter le jugement de mort qu'ils avoient porté contre lui. Le Gouverneur essaya de le sauver, & pour fléchir la colère des Juifs par quelque satisfaction, il fit cruellement fouetter le Sauveur; mais la rage de ses ennemis n'étant pas assouvie, Pilate essaya de profiter de la fête de Pâques pour le délivrer. Il voulut même se dispenser de prononcer le dernier jugement contre lui, en le renvoyant à Hérode, Roi de Galilée. Lorsqu'il vit que les Juifs ne se rendoient point, & qu'ils le menaçoient même de la colère de César, il livra JÉSUS-CHRIST aux bourreaux qui le crucifièrent. Environ un an après la mort du Sauveur, Pilate ayant pris l'argent du sacré trésor pour faire travailler à un aqueduc, le peuple se souleva contre lui, & le gouverneur fut obligé d'employer la force pour appaiser la sédition. Il exerça des cruautés encore plus horribles contre les habitans de Samarie qui s'en plaignirent à Tibère. Ce Prince l'envoya en exil près de Vienne en Dauphiné où il se tua de désespoir deux ans après : nous avons sous son nom une lettre à Tibère, dans laquelle il lui rend compte des miracles & de la résurrection de JÉSUS-CHRIST, mais c'est une pieuse imposture.

PILAU; substantif masculin. Riz cuit avec du beurre ou de la graisse & de la viande. *Le pilau est un mets fort en usage chez les Turcs.*

PILCOMAYO ; rivière de l'Amérique méridionale, qui a sa source dans le pays de Los Charcas, & son embouchure dans la rivière de Paraguay, à quelques lieues au-dessous de la ville de l'Assomption.

PILE ; substantif féminin. Amas de plusieurs choses entassées avec quelqu'ordre. *Des boulets de canons rangés en pile. Une pile de bombes. Mettre du bois en pile.*

On appelle *pile de cuivre*, un amas de plusieurs poids de cuivre, lesquels sont en forme de godets qui se placent les uns dans les autres, & qui allant par gradation, donnent toutes les divisions du poids total jusqu'au demi-gros.

PILE, se dit en termes d'Architecture hidraulique, d'un massif de forte maçonnerie dont le plan est presque toujours un exagone allongé qui sépare & porte les arches d'un pont de pierre ou les travées d'un pont de bois. On construit ce massif avec beaucoup de précautions. D'abord son fondement est élevé en talus, par recoupemens, retraites & degrés, jusqu'au niveau de la terre du fond de l'eau. En second lieu, la première assise est toute de pierres de taille, composée de carreaux & de boutisses, ceux-ci ayant deux pieds de lit, & les boutisses, au moins trois pieds de queue ; ces pierres sont coulées, fichées, jointoyées, mêlées de chaux & de ciment. On cramponne celles qu'on appelle *pierres de parement*, les unes avec les autres, avec des crampons de fer scellés en plomb ; outre cela on met à chaque pierre de parement un crampon, pour la lier avec des libages dont on entoure la première assise. Ces libages de même hauteur que les pierres de parement, sont posés à bain de mortier de chaux & de ciment, & on en remplit bien les joints d'éclats de pierre dure. On bâtit de même les autres assises de pierre. On peut consulter là dessus l'architecture hydraulique de M. Belidor.

La construction d'une pile, quoiqu'importante, n'est pas cependant la chose la plus essentielle : c'est sa proportion qui est difficile à déterminer. Selon M. Bergier, les anciens donnoient aux piles des ponts la troisième partie de la grandeur des arches, & même la moitié : aujourd'hui on pense que les piles doivent avoir moins, comme un quart & un cinquième. Mais sur quoi cette règle est-elle fondée ? On n'en sait rien ; & M. Gauthier qui a réfléchi là-dessus, croit que l'expérience seule peut fixer les dimensions des piles. » Cette expérience consiste à savoir, dit-il, » quelle est la force des matériaux » qu'on trouve sur les lieux qui supportent plus ou moins le fardeau » dont on les charge, suivant le » plus ou le moins qu'ils sont compacts & serrés. » M. Gautier suppose ici que les piles supportent la moitié de la maçonnerie des arches qui sont à leurs côtés, à les prendre depuis le milieu des clefs. Si cela est aussi certain qu'il le paroît, il est évident qu'avec l'expérience ci-devant rapportée, & connoissant la solidité d'une arche & celle des piles, on saura comment on doit régler les dimensions des piles, en égalant ces deux solidités.

On appelle *pile percée*, une pile qui, au lieu d'avant-becs, est ouverte par une petite arcade au-dessus de la crèche, pour faciliter le courant rapide des grosses eaux d'une rivière ou d'un torrent. Il y a de

ces piles aux ponts du Saint Esprit & d'Avignon sur le Rhone.

Pile, se dit aussi d'une grosse pierre qui sert à broyer, à écraser quelque chose. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase figurée & proverbiale, *mettre quelqu'un à la pile au verjus*; pour dire, parler mal de lui sans l'épargner en quoi que ce soit. *C'est un médisant qui met tout le monde à la pile au verjus.* On dit aussi, *mettre quelqu'un à la pile au verjus*; pour dire, le tourmenter par différentes vexations.

Pile, se dit en termes de Papeteries, des mortiers usités dans les papeteries pour préparer la pâte qui doit être employée à faire le papier.

Pile, se dit encore d'un des côtés d'une pièce de monnoie, qui est celui où sont les armes du Prince.

On dit proverbialement, qu'*un homme n'a ni croix ni pile*; pour dire, qu'il n'a point d'argent.

Jouer à croix & à pile; sorte de jeu de hasard, où l'on jette une pièce de monnoie en l'air, & où l'on perd ou gagne, suivant que la pièce tombe ou ne tombe pas sur le côté qu'on a pris, qu'on a nommé. *Jetons à croix & à pile à qui l'aura. Que retenez-vous, croix ou pile?*

Lorsqu'il s'agit de deux choses à peu près égales, & dont le choix est indifférent, on dit qu'*on les jeteroit à croix ou à pile*, *à croix & à pile*, *à croix pile*; pour dire, qu'on en laisse la décision au hazard.

PILÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Piler.

PILÉE; substantif féminin & terme de Manufactures de lainage, qui signifie la quantité d'étoffe que l'on met dans l'auge ou vaisseau de bois pour la faire fouler.

PILER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Contundere.* Broyer, écraser quelque chose dans un mortier. *Piler des drogues.*

Piler, se dit aussi figurément & populairement & signifie, manger. Ainsi l'on dit d'un grand mangeur, que *c'est un homme qui ne fait que piler*, que *c'est un homme qui pile bien.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voy.* Verbe.

PILES, (Roger de) Peintre, né à Clamecy en 1635, étoit d'une famille distinguée dans le Nivernois. Il étudia d'abord en Sorbonne, mais un goût particulier pour la peinture l'engagea à se mettre de bonne heure sous la discipline de frère Luc, Récolet. Menage instruit de son mérite, le fit entrer chez le Président Amelot en 1662, pour avoir soin de l'éducation de son fils. De Piles n'étoit pas seulement un homme savant, mais il avoit encore un goût fin & délicat, qu'il sut inspirer à son disciple. Le jeune Amelot fit un voyage en Italie avec de Piles, qui eût occasion pour lors de satisfaire son amour pour les beaux arts. De retour en France, notre Auteur publia quelques traités sur la peinture, qui le firent estimer & rechercher des célèbres Artistes & des amateurs. Son éleve ayant été nommé Ambassadeur du Roi à Venise, De Piles le suivit en qualité de Secrétaire d'Ambassade. Il l'accompagna encore à Lisbonne en 1685, & en Suisse en 1689, & il fut chargé de porter au Roi le traité de neutralité que l'Ambassadeur avoit conclu avec les treize Cantons. Trois ans après M. de Louvois l'envoya à la Haye comme amateur de tableaux, mais en effet

pour agir secrettement avec les personnes qui souhaitoient la paix. Il fut découvert, & retenu prisonnier par ordre de l'État. Ce fut dans sa captivité qu'il s'occupa à composer les vies des Peintres. A son retour en France, le Roi lui donna une pension. Il voulut suivre encore Amelot, nommé en 1705 Ambassadeur à Madrid; mais sa mauvaise santé le força de quitter l'Espagne. Il mourut en 1709, à 74 ans. De Piles avoit les qualités qui font aimer & estimer, son esprit étoit méthodique, son cœur sensible, son caractère simple. Il étoit Conseiller Amateur de l'Académie de Peinture & de Sculpture. Ses occupations ne lui permirent point de s'adonner entièrement à la peinture; mais il s'étoit fait des principes qui suppléoient, en quelque sorte, à l'usage qui lui manquoit. Il avoit une grande intelligence du coloris & du clair obscur; il imitoit parfaitement les objets qu'il vouloit rendre. On a de lui des portraits estimés. Il a peint entr'autres personnes Despréaux & Madame d'Acier. Ses ouvrages sont 1°. *Un abrégé d'anatomie, accommodé aux arts de Peinture & de Sculpture.* 2°. *Conversation sur la connoissance de la Peinture.* 3°. *Dissertation sur les ouvrages des plus fameux Peintres*, in-12, 6 volumes. 4°. *Les premiers élémens de la peinture pratique.* 5°. *Traduction du poëme de Dufresnoy, avec des remarques.* 6°. *Dialogue sur le coloris.* 7°. *Cours de Peinture par principes.* Tous ces ouvrages sont écrits avec beaucoup de netteté.

PILEUR: substantif masculin & terme de Pharmacie. Ouvrier employé à piler des drogues.

Pileur, se dit aussi figurément & populairement, d'un homme qui mange beaucoup. *C'est un grand pileur.*

PILIER; substantif masculin. Sorte de colonne ronde ou carrée, sans proportion, qui sert à soutenir la voute de quelque édifice.

Pilier butant. C'est un corps de maçonnerie, élevé pour contenir la poussée d'une voute ou d'un arc. Il y a des piliers butans de différens profils, comme en adoucissement ou en enroulement, ou quelquefois avec des arcades. Tels sont la plupart des piliers des nouvelles Églises.

Pilier butant en console. Espèce de pilastre attique, dont la partie inférieure forme un enroulement par son profil, comme une console renversée. Ce pilier sert pour buter un arc ou une voute, & pour raccorder, par une large retraite, deux plans longs l'un sur l'autre, différens de diamètre. On voit de ces piliers à l'attique du dôme des Invalides, à Paris.

Pilier de dôme. On appelle ainsi, dans une Eglise à dôme, chacun des quatre corps de maçonnerie, isolés, qui ont un pan coupé à une de leurs encoignures, & qui, étant proportionnés à la grandeur de l'Église, portent sur leurs croisées.

Pilier de moulin a vent. C'est le massif de maçonnerie qui se termine en cône, & qui porte la cage d'un moulin à vent, laquelle tourne verticalement sur un pivot, pour en exposer les aîles ou volets au vent.

Pilier carré. C'est un massif appelé aussi *jambage*, qui sert pour porter les arcades, les platebandes, & les retombées des voutes.

Pilier de carriere. Ce sont des masses de pierre, qu'on laisse d'espace en espace, pour soutenir le ciel d'une carrière.

On appelle à Paris, *les piliers du Palais*, les piliers qui servent à soutenir la voute de la grande salle du Palais. Et, le *pilier des consultations*, celui autour duquel les Avocats ont coutume de se trouver, & qui est auprès de la chambre des consultations.

On appelle aussi à Paris, *les piliers des halles*, les piliers qui soutiennent les maisons qui sont le long des halles.

Pilier, se dit aussi des poteaux de justice, & des fourches patibulaires. *Il y a tant de piliers à cette justice.*

On appelle aussi *pilier*, les poteaux qu'on met dans les écuries, pour séparer les places des chevaux les unes des autres.

On appelle encore de la même sorte, les poteaux entre lesquels on met un cheval dans un manége, pour commencer à le dresser. *Mettre un cheval entre les piliers, entre deux piliers.*

On dit figurément & populairement, *se frotter au pilier;* pour dire, prendre les mauvaises habitudes de ceux qu'on hante. *Ce laquais servoit bien au commencement, mais il s'est frotté au pilier & ne fait plus rien qui vaille.*

On dit d'un homme qui ne bouge du Palais, que *c'est un pilier du Palais.* Et d'un homme qui est toujours au cabaret, que *c'est un pilier de cabaret.*

Pilier, se dit en termes d'Horlogers, d'une espèce de petite colonne qui dans les montres & pendules, tient les platines éloignées l'une de l'autre, à la distance nécessaire : on met quatre piliers aux montres & cinq aux pendules.

On distingue trois choses dans un pilier, les pivots, les assiettes, & le corps. Les pivots sont les parties qui entrent dans les platines; les assiettes sont celles qui s'appliquent sur les platines; & le corps est la partie comprise entre les deux assiettes. Pour qu'un pilier soit bien fait, toutes les parties précédentes doivent être dans une juste proportion avec la hauteur & la grandeur de la cage.

En parlant d'un homme qui a de grosses jambes, on dit qu'*il a de bons gros piliers.*

Pilier, est le nom qu'on donne dans l'ordre de Malte aux chefs des huit langues qui composent cet ordre : ainsi *pilier de langue*, signifie celui des grands-croix qui est à Malte le représentant & le chef d'une des langues.

PILLAC, bourg de France en Angoumois, dans l'élection d'Angoulême.

PILLAGE; substantif masculin. *Devastatio.* Saccagement.

Les lois de la guerre permettent d'abandonner au pillage les villes prises d'assaut; mais comme dans le désordre qui s'ensuit il n'est point de licences ni de crimes que le soldat ne se croye permis, l'humanité doit engager, lorsque les circonstances le permettent, à ne rien négliger pour empêcher ces horreurs. On peut obliger les villes à se racheter du pillage, & si l'on distribue exactement & fidelement au soldat l'argent qui peut en revenir, il n'a point lieu de se plaindre d'aucune injustice à cette occasion, au contraire, tous en profitent alors également, au lieu que dans le pillage, le soldat de mérite est souvent le plus mal partagé; ce n'est pas seulement parceque le hasard en décide, mais c'est, dit M. le Marquis de Sancta-Crux, qu'un sol-

dat qui a de l'honneur reste à son drapeau jusqu'à ce qu'il n'y ait rien à craindre de la garnison ni des habitans, tandis que celui dont l'avidité prévaut sur toute autre chose, commence à piller en entrant dans la ville, sans attendre qu'il lui soit permis de se débander.

Outre le pillage des villes, qui arrive très-rarement, il y en a un autre qui produit le relâchement de la discipline, c'est la dévastation que fait le soldat dans le pays où le théâtre de la guerre est établi : ce pillage accoutume le soldat à secouer le joug de l'obéissance & de la discipline; l'envie de conserver son butin peut amortir sa valeur, & l'engager même à se retirer: d'ailleurs, en ruinant le pays, on le met hors d'état de payer les contributions & on expose l'armée à la disette ou à la famine. On se prive ainsi par cette licence, non-seulement des ressources que le pays fournit pour s'y soutenir, mais on se fait encore autant d'ennemis qu'il contient d'habitans : le pillage de tout ce qu'ils possédent les mettant au désespoir, les engage à profiter de tous les moyens de nuire à ceux qui les oppriment si cruellement.

Le pays où l'on fait la guerre, quelle que soit l'exactitude de la discipline qu'on fait observer aux troupes, se ressent toujours beaucoup des calamités qui en sont inséparables : c'est pourquoi l'équité devroit l'engager à ne faire que le mal qui devient absolument inévitable, à ne point ruiner les choses dont la perte n'affoiblit point l'ennemi, & qui ne servent qu'à indisposer les peuples, telles que sont les Eglises, les maisons, châteaux, *&c.* les animaux & les instrumens qui servent à la culture des terres, devroient être conservés avec soin. Diodore de Sicile nous apprend que parmi les Indiens, les Laboureurs étoient regardés comme sacrés; qu'ils travailloient paisiblement & sans avoir rien à craindre à la vue même des armées, & qu'on ne savoit ce que c'étoit que brûler ou couper les arbres en campagne.

La fermeté est très-nécessaire dans un Général pour réprimer l'ardeur du pillage parmi les troupes; les exemples de sévérité sont souvent à propos pour cet effet; mais il faut les faire de bonne heure, afin que le trop grand nombre de coupables n'oblige point à leur pardonner.

Lorsque des troupes sont une fois accoutumées au pillage, au défaut de l'ennemi elles pillent leur propre pays, & même leurs magasins; c'est ce qu'on a vu dans plusieurs occasions, entr'autres dans la guerre de Hollande de 1672; mais M. de Louvois fit retenir sur le payement de toute l'armée, ce qui étoit nécessaire pour dédommager les entrepreneurs, & il ordonna d'en user de même toutes les fois que pareille chose arriveroit.

On dit d'un homme qui est extrêmement en désordre par ses habits, par ses cheveux, qu'*il semble qu'il revienne du pillage*, *qu'il est fait comme un diable qui revient du pillage*.

On dit d'une grande maison où il y a peu d'ordre, & où les domestiques prennent & tirent chacun de leur côté, que *tout y est au pillage*.

En termes de Marine, on appelle *pillage*, la dépouille des coffres & hardes de l'ennemi pris, & l'argent qu'il a sur lui jusqu'à 30 livres; le surplus se nomme *butin*.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

PILLARD, ARDE; adjectif du style familier. Qui aime à piller. *Être d'humeur pillarde.*

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un vrai pillard.*

Les *ll* se prononcent mouillés.

PILLÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PILLER.

PILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Diripere.* Saccager, emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. *Les soldats pillèrent la ville. Les séditieux pillèrent plusieurs des principales maisons de la ville.*

PILLER, se dit aussi en parlant des personnes qui abusent de leur autorité pour s'enrichir par des extorsions & des concussions. *On accusa l'Intendant d'avoir pillé la province.*

On dit, *piller une colation, un fruit.* Et cela se dit lorsque plusieurs personnes se jettent sur les plats pour se charger de dragées, de fruits, ou d'autres friandises.

On dit, *piller un air, piller des vers*, &c.; pour dire, donner, comme étant de sa composition, un air qu'on a pris dans un Musicien, des vers qu'on a pris dans un Poëte. *Il a pillé cet air dans le Pergolèse. Ce vers a été pillé dans Corneille.*

PILLER, se dit aussi en parlant des chiens qui se jettent sur les animaux ou sur les personnes. Ainsi on dit qu'*un chien a pillé un autre chien*; pour dire, qu'il s'est jeté dessus pour le mordre. *C'est un chien qui pille tous les passans. Il l'a fait piller par son chien.*

En termes de chasse, quand on veut exciter un chien à se jeter sur le gibier, on lui dit, *pille.* On le dit aussi pour agacer un chien contre d'autres animaux, ou contre des personnes.

On dit figurément & populairement, que *deux personnes se sont pillées*; pour dire, qu'elles se sont prises de paroles, & qu'elles se sont dit des injures.

PILLER, se dit aussi à certains jeux qui se jouent avec des cartes, comme la triomphe, où celui qui fait, *pille quand il tourne un as*, c'est-à-dire, qu'il a droit de prendre l'as, & toutes les cartes qui suivent de cette même couleur, & d'en mettre d'autres à la place.

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les *ll* se prononcent mouillés.

PILLERIE; substantif féminin. *Rapina.* Rapine, volerie, extorsion, action de piller. *On établit une commission pour réprimer les pilleries des traitans.*

Les *ll* se prononcent mouillés.

PILLEUR; substantif masculin. *Raptor.* Celui qui pille, qui aime à piller. *C'est un grand pilleur.*

Les *ll* se prononcent mouillés.

PILON; substantif masc. Instrument dont on se sert pour piler quelque chose dans un mortier. *Pilon de bois. Pilon de fer. Pilon de verre.*

On dit, *mettre un livre au pilon*; pour dire, en déchirer tous les feuillets, desorte qu'ils ne puissent servir qu'aux Cartonniers qui les pilent pour les réduire en pâte.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

PILONER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Lainage. On dit, *piloner la laine* ; pour dire, la remuer fortement avec une pelle de bois dans une chaudière remplie d'un bain plus que tiède, composé de trois quarts d'eau claire & d'un quart d'urine, pour la dégraisser au sortir de la balle avant d'être battue sur la claie.

PILORI ; substantif masculin. Petit bâtiment en forme de tour avec une charpente à jour, dans laquelle est une espèce de carcan qui tourne sur son centre. Ce carcan est formé de deux pièces de bois posées l'une sur l'autre, entre lesquelles il y a des trous pour passer la tête & les mains de ceux que l'on met au pilori, c'est-à-dire, que l'on expose ainsi pour servir de risée au peuple & pour les noter d'infamie : c'est la peine ordinaire des banqueroutiers frauduleux ; on leur fait faire amende honorable au pied du pilori ; on les promène dans les carrefours, ensuite on les expose au pilori pendant trois jours de marché, deux heures chaque jour, & on leur fait faire quatre tours de pilori, c'est-à-dire, qu'on fait tourner le pilori quatre fois pendant qu'ils y sont attachés.

On tient que ce genre de peine fût introduit par l'Empereur Adrien contre les banqueroutiers, leurs fauteurs & entremetteurs.

PILORIÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* PILORIER.

PILORIER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Mettre au pilori. *On pilorie les banqueroutiers frauduleux.*

PILORIS ; substantif masculin. Sorte de rat musqué naturel à la Martinique & aux autres îles Antilles. Il est de la même forme que nos rats d'Europe, que l'on y trouve aussi depuis que nos Navires vont mouiller dans ces parages ; mais il pese quatre fois davantage, tant il est grand. Son ventre est blanc, son dos noir. Il sent si fort le musc, qu'il parfume tous les lieux par où il passe, & particuliérement l'endroit où il repaire. Il niche souvent dans les caves des maisons, mais il ne peuple pas tant que les rats communs. Les habitans de la Martinique qui mangent de ces animaux, sont contraints après les avoir écorchés de les laisser exposés à l'air une nuit entière, & même d'en jeter le premier bouillon pour en ôter la trop grande odeur de musc : on appelle leurs rognons desséchés, *rognons de musc* ; ils sont estimés prolifiques.

PILOSELLE ; substantif féminin. *Pilosella.* Plante fort commune qui croît aux lieux arides, sur les côteaux incultes & dans les terres sablonneuses : sa racine est longue comme le doigt, menue & fibreuse ; elle pousse plusieurs tiges grèles, sarmenteuses, velues, rampantes à terre, & y prenant racine. Ses feuilles sont oblongues, arrondies par le bout, comme une oreille de souris, velues, vertes en dessus, veineuses, blanches & lanugineuses en dessous, d'un goût astringent ; ses fleurs, qui paroissent en été, sont à demi-fleuron, semblables à celles de l'herbe à l'épervier, mais plus petites & jaunes : il leur succède de petites semences noires, cunéiformes, & garnies d'aigrettes.

La piloselle est très-amère : elle

est astringente, vulnéraire & détersive. On la trouve souvent mêlée dans les *faltrancks* : elle est très-propre pour arrêter le cours de ventre, les hémorrhagies & les hernies.

PILOT; substantif masculin & terme de Papeterie. On appelle ainsi en Bretagne les vieux chiffons de toile qui servent à la fabrique du papier.

Pilot, se dit aussi dans les marais salans, des tas de sel assemblés en rond.

PILOTAGE; substantif masculin. Ouvrage de pilotis. *On travaille au pilotage du pont.*

Pilotage, se dit en termes de Marine, de l'art de conduire un vaisseau.

La première partie de cet art consiste dans l'usage des cartes-marines. La seconde dépend de l'observation des Astres & de l'estime du chemin du vaisseau. On observe les Astres pour connoître la différence de la latitude du lieu du départ à celui de l'arrivée, & on estime la vîtesse du vaisseau pour suppléer à la connoissance de la longitude, qu'on n'a pu encore déterminer sur mer.

D'après ces deux principes, on procède ainsi dans la pratique du pilotage.

Avant de partir, ou quand on a gagné le large & qu'on est en pleine mer, on cherche sur une carte marine le lieu où l'on veut aller, & on observe la route qu'il faut prendre pour aller à ce lieu.

On dirige ensuite le vaisseau selon cette route. Si elle est nord & sud, la différence en latitude du lieu du départ & de celui de l'arrivée, donne la distance de ces deux lieux, ou le chemin qu'on a à faire. Ainsi en observant la latitude aux différens endroits où l'on se trouve, on sait le chemin qu'on a fait, & celui qui reste à faire. Il n'y a qu'à réduire pour cela les degrés de latitude en lieues, en les multipliant par 20, parceque vingt lieues marines valent un degré d'un grand cercle.

Si le lieu du départ & celui de l'arrivée sont situés est-ouest, la différence en longitude donne toutes ces choses; & comme on ne peut déterminer la longitude sur mer, on y supplée en mesurant le sillage du vaisseau, ou en estimant le chemin qu'on a fait. Enfin si la route qu'on doit suivre n'est ni nord sud, ni est-ouest, mais entre ces deux aires de vent, c'est-à-dire, si elle est ou est-nord-est, ou sud-sud-est, ou est-sud-est, *&c.* on change dans ce cas & en latitude & en longitude. Cependant si l'on étoit assuré d'une bonne estime, ce troisième cas ne seroit pas plus difficile que les deux autres. Il suffiroit de savoir le nombre de lieues qu'on auroit faites sur cette aire de vent. Mais on ne peut vérifier l'estime que par l'observation des astres, & cette observation ne donne encore que la latitude. Il faut donc par la connoissance de la latitude, rectifier l'estime du chemin du vaisseau.

Pilotage, se dit aussi du droit dû aux pilotes qui aident aux navires à entrer dans les ports ou à en sortir.

PILOTE; substantif masculin. Officier de l'équipage qui prend garde à la route du vaisseau & qui le gouverne.

Le second & le troisième pilote secondent le premier dans ses fonctions. Il n'y a trois pilotes que dans

les plus grands vaisseaux, ou quand il s'agit de voyages de long cours. Dans les autres vaisseaux, il y a un ou deux pilotes, selon la qualité du vaisseau & du voyage.

Le pilote doit être continuellement au gouvernail, & faire de temps en temps son rapport au Capitaine, au sujet du parage où il croit que le vaisseau est; il doit être expérimenté dans la connoissance des cartes maritimes, dans l'usage de l'astrolabe, de l'arbalète, & autres instrumens pour prendre hauteur, dans la connoissance des tables de l'astronomie, dans la connoissance des marées, des changemens qui y arrivent selon les pays, des moussons, *&c.* C'est le pilote qui commande dans les buches & dans les pinques, & qui ordonne de jeter les filets & de les retirer; c'est lui encore qui le plus souvent tient le gouvernail.

Sur les galères on appelle *pilote réal*, le pilote qui gouverne la réale.

Pilote, se dit aussi d'un poisson de mer auquel on a donné ce nom, parcequ'il se met audevant du vaisseau qu'il rencontre, il le précède, & il semble le conduire jusqu'au port. Il est de la grandeur & de la forme d'un maquereau; sa tête est longue & lisse; l'extrémité de la mâchoire supérieure excède de beaucoup la mâchoire inférieure. Ce poisson n'a point d'écailles, tout son corps est couvert d'une peau rayée en losange; il a deux petites nâgeoires près des ouïes, une sur le dos, & une autre sur le ventre qui s'étendent toutes les deux jusqu'à la queue. Le poisson pilote nage audevant des requins comme audevant des vaisseaux; il est si agile, qu'il évite le requin qui tâche d'en faire sa proie.

Pilote, en termes de luthiers, se dit dans l'orgue, des baguettes cylindriques qui servent à transmettre l'action des touches du premier clavier aux bascules qui transmettent la même action aux soupapes du sommier du positif.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

PILOTÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* Piloter.

PILOTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Enfoncer des pilotis pour bâtir dessus. *Dans les lieux marécageux on est obligé de piloter pour bâtir.*

On le fait aussi quelquefois actif. Ainsi quelques-uns disent, *piloter un terrain;* pour dire, y enfoncer des pilotis.

PILOTIS; substantif masculin. Gros pieu, grosse pièce de bois pointue, & ordinairement ferrée par le bout, qu'on fait entrer avec force pour asseoir les fondemens d'un édifice, ou de quelqu'autre ouvrage, lorsqu'on veut bâtir dans l'eau, ou dans quelque lieu dont le fond n'est pas solide. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *La ville d'Amsterdam est bâtie sur pilotis.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième longue.

PILPAY, Bramine Indien, gymnosophiste & philosophe, fut, à ce que l'on croit, Gouverneur d'une partie de l'Indostan, & Conseiller de Dabschelim, qui étoit, dit-on, un puissant Indien. Il enseigna à ce Prince les principes de la morale & l'art de gouverner, par des fables ingénieuses qui ont rendu son nom immortel. Ces fables

ont été traduites dans presque toutes les langues connues. L'Auteur florissoit quelques siècles avant Jésus-Christ. On ne sait rien de bien assuré sur sa vie & sur ses ouvrages. Antoine Gaillard a traduit ses fables en françois, *in*-12.

PILSEN; ville forte de Bohême, capitale d'un Cercle de même nom, sur les frontières du Haut Palatinat de Bavière, entre les rivières de Misa & de Vatto qui mêlent leurs eaux au-dessous de cette ville, à 18 lieues, sud-ouest, de Prague, & à 21 lieues, sud-est, d'Egra.

PILSNA, ou Pilsno; ville de la Petite Pologne, dans le Palatinat de Sandomir, sur les frontières de celui de Cracovie, près d'une petite rivière, à 20 lieues de Cracovie, vers le levant.

PILTEN, ou Piltyn; ville du Duché de Curlande, sur la rivière de Windaw, entre Golding & le fort Windaw. C'est le chef-lieu d'un petit pays très-fertile.

PILULAIRE; substantif féminin. *Pilularia*. Plante singulière des environs de Paris, & dont M. Bernard de Jussieu a donné l'histoire à l'Académie des sciences en 1739. Il a montré les rapports qu'elle peut avoir avec les fougères, par la façon dont elle végète. Il en a établi le caractère, fondé sur l'examen des parties de la fleur qui étoient inconnues jusqu'alors, & qu'il a très-bien observées, ainsi que ses singularités, à l'aide du microscope. Le nom de *pilularia*, dit cet habile Botaniste, exprime très-bien la forme de globule qu'ont les boutons des fleurs de cette plante.

La pilulaire est une plante aquatique très-basse, rampante & couchée sur terre. Ses racines sont des filets longs, simples, flexibles & ronds, communément blancs, plongés perpendiculairement, & fibrés à leur extrémité. Chaque racine naît toujours, & précisément au-dessous de chacune des feuilles qui sont placées sur les branches rondes, vertes & noueuses, & sur les rameaux de cette plante; plus le terrein est humide, & mieux les racines sont nourries. Les tiges & les branches de cette plante sont si égales, si entremêlées les unes dans les autres, que la principale tige, dit M. de Jussieu, est difficile à distinguer. Aussi cet Académicien s'est-il contenté de décrire une branche longue de six pouces, & de demi-ligne d'épaisseur, chargée de rameaux & de racines qui tenoient cette branche plaquée contre terre, ou sur une espèce de mousse commune dans les endroits marécageux.

La branche de la pilulaire est garnie de rameaux alternes, & terminée par une éminence velue, un peu applatie sur les côtés: dans quelques rameaux, & dans le bout des branches où ce bouton grossit davantage, il sort un feuille velue, qui en naissant est entièrement roulée en forme de spirale, & qui prend ensuite la figure d'un crochet.

Les feuilles naissent alternativement sur les deux côtés des rameaux: elles sont simples, vertes, tendres & terminées en pointe, assez semblables à celles du jonc, & quelquefois longues de cinq pouces. Les fleurs sont cachées sous des enveloppes comme dans la figue: elles ont une façon particulière de s'ouvrir: elles viennent dans les aisselles des rameaux; & quatre de ces fleurs enveloppées chacune par une

membrane fine & délicate, sont toujours renfermées sous une enveloppe commune, dont la forme est celle d'une sphère hérissée de poils verts, & qui étant mûre a la grosseur d'un grain de poivre: elle s'ouvre alors & se partage en quatre quartiers égaux, qui tiennent chacun par un angle au pédicule qui les soutient. Chaque quartier de globule sphérique est creux, & sa cavité est remplie par une fleur hermaphrodite, composée d'étamines & de pistils rangés sur un placenta commun.

Le placenta de la fleur est une bande membraneuse & garnie de quatre rangs de pistils des deux côtés & sur le bord. Au reste, dit M. de Jussieu, le nombre des pistils qui sont ovoïdes & sans stilet, mais avec une espèce de stigmate, varie dans les fleurs de la pilulaire. Il en a compté douze dans quelques-unes & seize & vingt dans d'autres : ces pistils sont autant d'embrions ou d'œufs. Chaque fleur a trente-deux étamines, qu'on ne peut distinguer qu'avec la loupe ou le microscope. On trouve dans le mémoire dont nous venons de parler, un extrait d'expériences très-curieuses sur cette plante baignée dans l'eau, *&c.*

M. de Jussieu place la pilulaire dans la classe des fougères, par sa manière de végéter, de croître; par la figure des feuilles de fougère qui, non développées, présentent aussi une espèce de crosse; par leur commune odeur, & par leur saveur visqueuse mêlée d'astriction, *&c.*

Cette plante croît en Angleterre & dans les mares de la forêt de Fontainebleau, *&c.* Elle paroît vivace; ses jeunes branches, qui subsistent d'une année à l'autre servent à la renouveler, pendant que les anciennes périssent; on peut l'élever dans des lieux où l'eau ne s'évapore pas entièrement. M. de Jussieu soupçonne que la pilulaire est atténuante, incisive & apéritive ainsi que les fougères.

PILULE; substantif féminin. *Pilula.* Composition médicinale qu'on met en petites boules de la grosseur d'un pois ou environ. *Ordinairement on employe les pilules pour épargner aux malades le goût désagréable des drogues. Pilules purgatives. Pilules laxatives. Prendre des pilules.*

On dit figurément, *dorer la pilule*, lorsque sous des apparences agréables & flatteuses, on essaye de porter quelqu'un à une chose pour laquelle il a de la répugnance. *Elle lui dora si bien la pilule, qu'il fit tout ce qu'elle desiroit.*

Il se dit aussi, lorsque pour faire recevoir agréablement un refus, on l'accompagne de promesses & de flatteries. *Le Ministre a adouci le refus en lui dorant la pilule.*

On dit figurément, *faire avaler la pilule à quelqu'un;* pour dire, lui faire faire quelque chose à quoi il a beaucoup de répugnance. *Il fut obligé d'avaler la pilule. On leur fit avaler la pilule.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très brève.

PIMBÊCHE; substantif féminin. Terme de mépris dont on se sert dans le style familier en parlant d'une femme impertinente qui fait la précieuse. *C'est une vraie pimbêche.*

PIMBERAH; substantif masculin. Serpent monstrueux de l'île de Ceylan : il est de la grosseur d'un homme, & d'une longueur proportionnée; le bétail & les bêtes fauves sont sa proie ordinaire : il use d'adresse pour les prendre; il se tient caché dans

les sentiers par où passe le daim, & le tue du coup d'une cheville dont sa queue est armée. On prétend qu'il avale quelquefois un chevreuil entier, dont les cornes lui percent le ventre & le tuent lui-même. Seba dit que ce serpent a l'aspect terrible, à cause de ses deux gros yeux placés à fleur de tête; ses deux mâchoires sont garnies de dents taillées en scie; sa gueule a une bordure en forme de coquille; son front est revêtu de fortes écailles cendrées, grises, décorées de grandes & belles taches, & sillonnées en travers de raies disposées en croix; les écailles du dessus du dos sont roussâtres, ombrées de grandes & magnifiques taches brunâtres obscures, de figure inégale, mais rangées avec symmétrie depuis la tête jusqu'au bout de la queue, qui est déliée. Cette belle bigarrure est traversée par des taches noires & triangulaires.

PIMBO; bourg de France en Gascogne, à quatre lieues, sud-sud-ouest, d'Aire.

PIMENT, ou Botrys; substantif masculin. Plante dont on distingue deux espèces; l'une croît en Espagne le long des ruisseaux, & l'autre est originaire du Mexique. La première espèce pousse une tige qui s'élève d'un pied ou environ: elle soutient des feuilles découpées comme celles du chêne, mais traversées de veines rouges, & portées sur de longues queues rouges. Ses fleurs sont en étamines, petites, gluantes, disposées en épis au haut des tiges & des rameaux. Aux fleurs succèdent des graines semblables à celles de la moutarde, mais plus petites.

Toute la plante est enduite d'un mucilage résineux qui tache les mains quand on la cueille; elle a une saveur âcre & aromatique. Par ses particules subtiles, elle divise & incise les humeurs épaissies; ce qui la rend utile dans la toux & dans l'asthme humide: elle est carminative: appliquée extérieurement, elle est utile pour les tranchées qui surviennent après l'accouchement. Les Dames Vénitiennes regardent le piment comme un remède infaillible contre les accès de la passion hystérique.

Le piment du Mexique que l'on élève dans les jardins, & que l'on a cru être le vrai thé, a une saveur aromatique qui approche de celle du cumin. Ses feuilles sont d'un vert pâle, assez semblables à celles de l'arroche. Ses fleurs ressemblent à celles de la première espèce. Il est sudorifique, carminatif, utile dans l'asthme & les obstructions.

On assure que cette plante, semée avec le blé, tue les vers qui sont nuisibles au grain.

Piment, ou poivre d'Inde, ou Poivre de Guinée, se dit aussi d'une plante dont la racine est courte, grêle & très-fibreuse. Elle pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, anguleuse, dure, velue & rameuse, portant des feuilles longues, pointues, de couleur verte-brune; sa fleur qui sort des aisselles des feuilles & à la naissance des rameaux, est une rosette à plusieurs pointes, de couleur blanche, soutenue par un pédicule charnu & rouge. A cette fleur succède un fruit qui est une capsule longue & grosse comme le pouce, formée par une peau un peu charnue, luisante, polie, verte d'abord, puis jaune, enfin rouge purpurine quand elle est en maturité. Cette capsule est divisée intérieurement en deux ou trois

loges qui renferment beaucoup de semences plattes, d'un blanc jaunâtre & de la figure d'un petit rein. Cette plante fleurit dans nos jardins au mois d'Août, & son fruit mûrit dans le commencement. de l'automne : elle aime une terre grasse & humide ; elle vient fort bien à l'ombre ; enfin on l'élève de semence partout où l'on veut, même dans des pots ; alors un peu de chaleur lui est favorable.

On la cultive beaucoup dans les pays chauds, comme en Espagne, en Portugal & dans les provinces méridionales du Royaume.

Les fruits ou gousses de cette plante ont une saveur âcre & brûlante, surtout dans leur état de maturité, c'est-à-dire lorsqu'elles sont devenues rouges. On rapporte cependant que les Indiens les mangent dans ce dernier état sans aucune préparation, ce qui est peu vraisemblable, du moins si ces fruits ont dans ces climats la même âcreté que dans le nôtre ; car on ne sauroit mâcher un instant un morceau de notre piment, même avant la maturité, sans se mettre la bouche en feu : nulle habitude ne paroît capable de faire un aliment innocent d'une matière aussi active. Les habitans des pays de l'Europe où on cultive le piment, en cueillent les gousses lorsqu'elles sont encore vertes, & qu'elles n'ont pas acquis tout leur accroissement. On les prépare pour l'usage de la table, en les faisant macérer pendant un mois au moins dans de fort vinaigre, après les avoir ouvertes par une ou plusieurs incisions profondes.

On les mange communément en salade avec l'huile & le sel, après en avoir séparé par une forte expression le plus fort vinaigre qu'il est possible. On a coutume d'y ajouter du persil & & de l'ail hachés : c'est là un mêts fort appétissant, point mal sain & fort usité dans les provinces méridionales du Royaume, mais seulement parmi les paysans, les gens du peuple & les sujets les plus vigoureux & les plus exercés de tout état, tels que les chasseurs, *&c.* Le piment est très-peu alimenteux ; il ne sert, comme on parle vulgairement, qu'à faire manger le pain. Il convient très-fort aux personnes dont nous venons de parler, aux gens forts & vigoureux, & surtout dans les climats chauds & pendant les plus grandes chaleurs, comme résistant efficacement au relâchement, à l'affaissement, à la lassitude que le grand chaud procure ; les sujets délicats ne sauroient s'en accommoder, le piment les mettroit en feu ; il irriteroit d'une manière dangereuse les estomacs sensibles.

On ne se sert point du piment à titre de remède ; on pourroit cependant en espérer de très-bons effets contre les digestions languissantes, l'état de l'estomac vraiment relâché, perdu ; il paroît très-capable de réveiller puissamment le jeu de cet organe.

Piment des Anglois, ou Poivre de la Jamaïque, se dit d'une espèce de fruit ou de baie aromatique que l'on apporte de l'île de la Jamaïque & dont les Anglois font un très-grand usage dans leurs sauces : c'est, disent-ils, un des meilleurs aromates qui soient en usage : car il a le goût de la canelle, du girofle & du poivre. C'est un fruit desséché avant sa maturité, rond, plus gros & plus leger que le poivre ordinaire, dont l'écorce est brune, peu ridée,

ridée; il est garni d'une petite couronne partagée en quatre, laquelle contient deux noyaux noirs, couverts d'une membrane noirâtre, d'un goût un peu âcre, aromatique, & qui approche du clou de girofle. L'arbre qui porte ce fruit, est une espèce de myrthe à feuilles de laurier: il surpasse souvent en grandeur nos noyers d'Europe; il se plaît dans les forêts sèches, il est branchu & touffu, d'un bel aspect tant à cause de la disposition de ses branches, qu'à cause de la beauté de ses feuilles. Son tronc est assez droit & haut, le cœur du bois est dur, pesant, d'un rouge noirâtre d'abord; ensuite il devient avec le temps noir comme l'ébène. L'obier en est épais & blanchâtre; son écorce est lisse, mince & tombe quelquefois par lames; ses feuilles sont lisses, d'un beau vert; il y en a qui ont jusqu'à six pouces de longueur, & trois de largeur; elles sont parsemées de petites veines obliques, d'une odeur & d'une saveur qui tiennent de la canelle & du girofle. A l'extrémité des tiges se trouvent des pédicules, qui portent chacun une petite fleur disposée en rose, à laquelle succède une baie creusée en manière de nombril ou couronnement, ainsi que nous l'avons dit.

Cet arbre que bien des personnes croient être le même que celui qui donne la *canelle blanche*, & le *bois de la Jamaïque*, ou *bois de campêche*, ou *bois d'Inde*, naît dans les îles Antilles, dans celles de Sainte-Croix, Saint-Domingue, & les Grenadines, mais principalement dans les Forêts qui sont sur les montagnes de la Jamaïque, & surtout du côté du septentrion. Il est, ainsi que tous les bois durs, long-temps à croître; les habitans montent sur quelques-uns de ces arbres, ils en coupent d'autres & les abattent; ils en prennent les rejetons chargés de fruits verts, qu'ils séparent des petites branches, des feuilles & des baies qui sont mûres. Ils les exposent pendant plusieurs jours au soleil sur de l'étoffe, depuis le lever jusqu'au coucher, prenant garde qu'elles ne soient mouillées de la rosée du matin; ces baies étant ainsi séchées, brunissent & sont en état d'être vendues & transportées.

Ce fruit, distillé dans un ballon, donne une huile essentielle très-odorante, & qui va au fond de l'eau. On emploie cette baie, non-seulement pour assaisonner les alimens, mais encore pour fortifier l'estomac, faciliter la digestion, récréer les esprits & augmenter le mouvement du sang. Les Chirurgiens d'Amérique emploient souvent les feuilles de cet arbre, sous le nom de feuilles de laurier aromatique, dans les bains pour les jambes des hydropiques, & pour fomenter les membres attaqués de paralysie.

PIMENT ROYAL, ou GALÉ; *Voyez* GALÉ.

PIMPANT, ANTE; adjectif. Terme de badinerie & de raillerie, dont on se sert pour signifier, superbe & magnifique en habits. *Ils sont très-pimpans.*

PIMPESOUÉE; substantif féminin. Terme usité dans le style familier, en parlant d'une femme qui fait la délicate & la précieuse. *C'est une vrai pimpesouée.*

PIMPLIM. *Voyez* POIVRE LONG.

PIMPOU; substantif masculin & terme de relation. Tribunal de la Chine où les affaires qui concernent les troupes sont portées.

PIMPRENELLE; substantif féminin. *Pimpinella vulgaris*. Plante qui croît naturellement sur les montagnes & dans les prés; on la cultive dans les jardins potagers; sa racine est longue, menue, divisée en plusieurs branches rougeâtres, entre lesquelles on dit qu'il se trouve, comme sur la pilosellé, une sorte de kermès ou cochenille sylvestre, dont on se sert en teinture: cette racine pousse plusieurs tiges hautes d'un pied & demi, rougeâtres, anguleuses, rameuses, très-garnies de feuilles arrondies, dentelées à leurs bords, rangées comme par paires le long d'une côte grêle, rougeâtre & velue; les sommets des tiges deviennent chargés de petites fleurs purpurines en rose à quatre quartiers, ayant en leur milieu une touffe d'étamines: ces fleurs sont de deux sortes, les unes stériles, & les autres fertiles; celles-ci ont un pistil. Il succède aux fleurs fertiles des fruits à quatre angles, grisâtres, contenant quelques semences oblongues, de couleur roussâtre, d'une saveur astringente & assez agréable.

La Pimprenelle fournit sa graine en été: elle est très-vivace, & dure long-temps dans les jardins, s'y multipliant de semence.

Cette plante est fort en usage dans les cuisines, sur-tout pour les salades: elle tient un rang distingué parmi les remèdes altérans. On la regarde comme propre à purifier le sang, à en résoudre les arrêts legers, à donner du ressort aux parties, & à préserver des maladies contagieuses & même de la rage, *&c.* On ordonne fréquemment les feuilles de cette plante avec d'autres substances végétales analogues, dans les bouillons & les apozèmes appelés *apéritifs*; & il paroît que son extrait peut concourir en effet au très-léger effet médicamenteux de ces sortes de remèdes. On compte aussi communément pour quelque chose, dans l'estimation de son action médicinale, un principe odorant très-foible dont elle est pourvue. Mais ce principe est en effet trop foible pour qu'on puisse compter sur son influence, & sur-tout lorsque la plante a essuyé la décoction. Ce parfum léger se rend pourtant très-sensible lorsque selon un usage fort connu, on fait infuser à froid quelques feuilles de cette plante dans du vin; mais il n'est pas permis de croire que le vin chargé de ce principe, & d'une quantité infiniment petite d'extrait, ait acquis une vertu apéritive & diurétique; car la vertu diurétique est une de celles qu'on a attribuées à la pimprenelle.

Une autre qualité pour laquelle on l'a beaucoup célébrée encore & qui lui a mérité l'épithète de *sanguisorba*, c'est-à-dire capable de repomper & d'étancher le sang, c'est sa prétendue efficacité pour arrêter les hémorrhagies; mais cette propriété n'est point constatée par des effets journaliers.

Les feuilles de pimprenelle entrent dans le sirop de guimauve composé, appelé *de ibisco*; dans le sirop de guimauve de Fernel; dans le mondificatif d'ache; dans l'emplâtre de bétoine, *&c.*

PIN; substantif masculin. *Pinus*. Grand arbre toujours vert, qui se trouve en Europe & dans l'Amérique septentrionale. On connoît plus de vingt espèces de pins. En général ces arbres portent des fleurs mâles & des fleurs femelles sur différentes branches du même pied, où, selon les

espèces, au bout des mêmes branches.

Les fleurs mâles qui paroissent toujours aux extrémités des branches, sont attachées à des filets ligneux qui partent d'un filet commun : elles ne sont composées que d'étamines, & leur assemblage forme des bouquets de différentes formes & couleurs, suivant les espèces ; dans les unes ces bouquets sont d'un beau rouge ; dans d'autres blancs ou jaunâtres. Lorsque les étamines s'épanouissent, il en sort quelquefois une si grande quantité de poussière, que toute la plante & les corps voisins en sont couverts. Cette poussière prolifique consiste en globules infiniment petits, comme soufrés & opaques. Dans le temps de la fleur, qui arrive vers la mi-Mai, la poussière des étamines est portée par les vents & les orages, sur les campagnes même assez éloignées des montagnes qui sont plantées de pins, de sorte que le terrein paroît alors couvert d'une couche de poussière de soufre. Cette poussière est appelée *soufre végétal*, comme celle du *lycopodium*, & ne se mêle point à l'eau.

Les fleurs femelles du pin, paroissent indifféremment à côté des fleurs mâles, ou à d'autres endroits du même arbre, mais toujours vers l'extrémité des jeunes branches : elles ont la forme de petites têtes presque sphériques, rassemblées plusieurs à côté l'une de l'autre ; & elles sont d'une très-belle couleur dans plusieurs espèces. Ces fleurs sont formées de plusieurs écailles, sous chacune desquelles est un embrion surmonté d'un stilet : ces embrions deviennent chacun un noyau, quelquefois assez dur, quelquefois tendre, plus ou moins gros, suivant les espèces. On trouve dans ces noyaux une amande composée de plusieurs lobes : ce sont ces amandes qu'on nomme *pignons doux* ; à mesure que ces amandes se forment, les petites têtes grossissent & forment ce qu'on appelle *cônes* ou *pommes* : ces fruits sont plus ou moins gros ; les uns sont longs, & terminés en pointe, les autres presque ronds & obtus.

La forme des cônes, tels que nous venons de la décrire, paroîtroit propre à distinguer le genre des pins d'avec celui des sapins : mais comme ces formes de cônes varient dans certaines espèces de pins, ainsi que la longueur des feuilles, qui cependant dans le plus grand nombre des pins sont étroites & filamenteuses, on les distinguera mieux des sapins & des mélèzes par les caractères suivans, & l'on ne confondra pas ces trois genres qui sont très-rapprochés les uns des autres. Dans toutes les espèces de sapins, les feuilles n'ont point de gaîne à leur attache, & elles sont posées une à une sur une petite saillie ou console qui tient à la branche. Les feuilles de tous les pins qui s'étendent circulairement autour des branches, sont garnies à leur base d'une gaîne d'où il sort tantôt deux, tantôt trois, quelquefois quatre, & jamais plus de cinq ou six feuilles : dans quelques espèces cette gaîne tombe, & elle ne paroît plus lorsque les feuilles ont acquis leur longueur. Dans les larix ou mélèzes, on voit toujours plus de six feuilles qui sont supportées par un mamelon assez gros & garni de quelques écailles. Un caractère qui peut encore aider à distinguer les pins & les sapins, des mélèzes, c'est que les fleurs des mé-

lèzes se montrent au bout des branches, au lieu que celles des pins & des sapins sont toujours placées aux extrémités.

Presque tous les pins sont de grands arbres; ils étendent leurs branches de part & d'autre en forme de candelabre: ces branches sont placées par étage autour d'une tige qui s'élève perpendiculairement; chaque étage en contient trois, quatre ou cinq. Les fruits restent au moins deux ans sur les arbres, avant d'avoir acquis leur maturité. Les pins gardent leurs feuilles pendant l'hiver, & leurs graines mises en terre lèvent quelquefois dès la première année; d'autres fois elles sont deux ou trois ans à lever.

L'espèce de pin cultivé, nommé aussi *pin-pignier*, est un arbre très-touffu, dont les feuilles sont longues de cinq à six pouces, épaisses, rassemblées deux à deux dans une gaîne commune; les fleurs mâles forment de gros bouquets rouges, car les cônes ou pommes de ces pins, ont quelquefois jusqu'à quatre pouces & demi de longueur, sur quatre pouces de diamètre: ils sont presque ronds. Les pignons contenus dans ces fruits sont gros, fort durs; ils renferment des amandes bonnes à manger, soit crues, soit en dragées ou en pralines. On dit qu'ils soulagent ceux qui sont épuisés par l'abus de l'acte vénérien: ils augmentent le lait & la liqueur seminale. On en fait des émulsions; enfin on en retire par expression une huile qui est aussi douce que celle de noisettes; mais ces amandes sont sujettes à se rancir, & à jaunir en vieillissant. Dans plusieurs pays, lorsqu'elles sont récentes, on en sert au dessert. Pour les retirer des cônes, il faut quelquefois exposer ces fruits dans un four chaud, alors les écailles s'ouvrent, & les noyaux s'en détachent facilement. Le bois de cette espèce de pin est assez blanc, mais médiocrement résineux. On cultive cet arbre dans plusieurs provinces pour en recueillir les fruits; il est très-propre à être mis dans des bosquets d'hiver, à cause de l'agrément de son feuillage qui est d'un beau vert.

L'espèce de *pin* que l'on nomme *maritime*, a aussi les feuilles d'un beau vert: il donne des pignons moins gros que ceux du pin cultivé. Il est commun presque par-tout le royaume; son bois est employé comme celui du précédent, à faire des corps de pompes, des planches, *&c.* Il donne aussi un peu de résine. Le petit pin maritime diffère de l'autre, en ce que ses fruits sont moins gros, ses feuilles plus petites & plus courtes: il est employé au même usage. Il y a une espèce de petit pin maritime, que l'on nomme simplement *pin* dans le Briançonnois, & qui est très-résineux.

Le PIN DE GENÈVE ou D'ÉCOSSE, a les feuilles très-courtes & menues: elles sortent deux à deux d'une gaîne commune; les fleurs mâles sont blanchâtres, les cônes sont petits, presque pointus; ils viennent rassemblés par bouquets de deux, de trois ou de quatre, placés autour des branches; les amandes en sont petites. Ces arbres s'élèvent très-haut, leur bois est très-résineux. A en juger par les fruits qui me sont venus de Riga, dit M. Duhamel, c'est avec cette espèce de pin qu'on fait les grandes mâtures que nous tirons de ce pays;

& il paroît que cet arbre croît indifféremment dans la Zone glaciale, dans la Zone torride, & dans la Zone tempérée. Il est dans toute sa force entre soixante & quatre-vingts ans.

Le bois de l'espèce nommée *torchepin* ou *pin suffis*, du Briançonnois, est si résineux qu'il en est transparent. Les paysans se servent de ce bois pour faire des torches qui brûlent très-bien.

Le PIN A TROIS FEUILLES, ou ÉPINEUX DU CANADA, a le bois pliant, fort résineux, d'un grain très-fin : on le croit plus pesant que celui de Riga ; il a peu d'aubier, & il croît très haut. Il y a encore plusieurs espèces de pins, tels que le *pin-cipre*, le *pin-gris*, le *pin-blanc*, & le *pin-rouge*. L'espèce de *picea* à fruit droit & non pendant, que les Provençaux appellent *serento*, est préférée à toute autre pour faire les corps des violons & des autres instrumens à corde.

Il est d'expérience que la souche d'un pin qu'on a abattu, ne repousse point de nouveaux jets, comme font beaucoup d'autres arbres ; mais dans les forêts de pins, les semences qui tombent des vieux arbres, les renouvellent naturellement. Ce n'est pas qu'on ne puisse semer des bois de pins, & on en seme effectivement aux environs de Bordeaux, pour avoir des futaies dont on puisse recueillir de la résine & du goudron, ou plus ordinairement pour se procurer des taillis qui donnent des échalas, dont on fait grande consommation dans les vignobles du Bordelois.

Il y a peu d'arbres qui soient moins délicats sur la nature du terrein que les pins. On voit de très-beaux pins dans des sables fort arides, sur des montagnes sèches où la roche se montre de toutes parts. Il faut cependant avouer qu'ils viennent mieux dans les terres légères, & qui ont beaucoup de fond. Lorsqu'on prend soin de la culture des pins, on ne doit leur couper les branches que d'année en année, en les dégarnissant par le bas ; car ces arbres profitent d'autant mieux, qu'ils ont plus de branches à nourrir, & il ne repousse jamais de nouvelles branches qui puissent remplacer celles qu'on a coupées. Les semences de pins croissent au mieux semées dans des broussailles, prennent à la fin le dessus, & étouffent les autres arbrisseaux ; mais ces graines ne paroissent quelquefois qu'au bout de trois ou quatre ans.

Manière de retirer le suc résineux du pin, & d'en faire diverses préparations utiles pour la Marine & pour les Arts. Toutes les espèces de pins, & même tous les pins de la même espèce, ne donnent pas une égale quantité de suc résineux. Il est d'expérience que certains pins donnent pendant un été trois pintes de ce suc, tandis que d'autres n'en fournissent pas un demi-setier. On sait que cette différence ne dépend point de la grosseur, ni de l'âge de ces arbres, ni même de la nature du terrein ; mais on a remarqué que les pins qui ont l'aubier fort épais, & ceux qui sont les plus échauffés par le soleil en fournissent davantage. Les espèces d'arbres dont on retire ce suc résineux, sont le pin-cipre, le pin-gris, le pin-blanc & le pin-rouge.

Pour retirer la résine des pins en grande quantité, on choisit les arbres qui ont quatre à cinq pieds de circonférence : on fait à leur pied

un trou en terre de huit à neuf pouces de profondeur, pour recevoir la résine. Dans certains endroits on fait un trou dans l'arbre même pour y mettre un auge qui reçoit la résine : elle en est plus pure, il est vrai ; mais de cette manière on altère l'arbre. Vers la fin de Mai on commence à enlever la grosse écorce des pins de la largeur d'environ six pouces en carré : cette écorce ne donne point de résine, & elle empêcheroit même la résine de couler : on fait ensuite une entaille aux arbres. La première fois l'entaille se fait au pied de l'arbre, & on lui donne trois pouces en carré sur un pouce de profondeur. Le suc résineux commence alors à suinter en gouttes très-transparentes qui sortent du corps ligneux & d'entre le bois & l'écorce. Ce suc descend des branches vers les racines, & il ne découle jamais du bas de la plaie. Plus il fait chaud, plus le suc coule avec abondance ; il cesse entièrement de couler, quand, au mois de Septembre, les fraîcheurs se font sentir. On a soin de rafraîchir les entailles tous les quatre ou cinq jours, afin de faciliter l'écoulement du suc. La plaie qui, au commencement n'avoit que trois ou quatre pouces de diamètre, se trouve au commencement de Septembre d'un pied & demi de largeur, sur deux à trois pouces de profondeur.

L'année suivante, on fait au même pin une entaille au-dessus de celle-ci, & les arbres ainsi entaillées, le sont quelquefois de la hauteur de douze ou quinze pieds. Dans de certains pays on fait les entailles à côté, & on entaille ainsi de suite l'arbre dans toute sa rondeur. Au bout de quelques années, on refait des entailles sur les plaies qui ont été cicatrisées.

Quoiqu'on fasse les entailles assez indifféremment de quelque côté que ce soit, comme c'est la chaleur qui fait couler la résine, il semble qu'il y auroit plus davantage de choisir le côté du midi pour faire les entailles. La résine des pins à cinq feuilles, est plus coulante que celle des pins à deux & à trois feuilles ; il semble d'ailleurs que ces arbres tiennent le milieu entre les pins & les mélèses. La trop grande abondance de résine est une maladie propre & particulière au pin sauvage.

Le suc résineux qui découle est une espèce de térébenthine moins fine à la vérité, moins transparente, moins coulante que celle qu'on retire du sapin & du mélèse ; elle est aussi plus âcre & d'une odeur plus désagréable ; cependant on l'emploie avec succès dans quelques emplâtres, & ses vertus diffèrent peu de celles des térébenthines du sapin & du mélèse. Quand on a suffisamment ramassé de ce suc résineux, on lui donne une cuisson qui le convertit en brai sec ou en résine. On pourroit aussi distiller cette térébenthine avec de l'eau pour en tirer l'huile essentielle ; mais elle est bien inférieure à celle qu'on tire de la térébenthine du sapin.

Lorsque cette substance résineuse est bien fondue, on la passe sur un grillage recouvert de paille, afin de la purifier de toute ordure ; lorsque cette matière est figée, elle est brune & cassante, c'est ce qu'on nomme *le brai sec*, dont on fait plusieurs sortes de mastics qu'on emploie pour les carènes des vaiſ-

feaux, & qui peut aussi servir à faire du brai gras.

Quand on mêle avec de l'eau cette substance résineuse cuite, & qu'on l'agite fortement, de brune qu'elle étoit, elle devient d'un beau jaune, & on la nomme alors dans les ports de mer, *résine*. Cette résine fondue avec de l'huile, sert à faire une sorte de vernis dont on enduit les mâts & le haut des vaisseaux.

Les Sauvages du Canada font aussi usage de la résine des pins, pour calfater leurs canots d'écorce : leur préparation est bien simple, & cependant suffisante pour rendre leurs canots étanchés. Ils ramassent la résine qui découle des arbres dont l'écorce a été entamée par les griffes des ours; ils la font fondre dans de l'eau, prennent la plus pure qui surnage, la pétrissent & la mâchent par morceaux; ils appliquent cette résine grasse sur les coutures de leurs canots, ensuite ils l'étendent avec un tison allumé.

Il n'y a point de Province dans le Royaume qui fournisse autant de différentes espèces de résine de pin, que la province de Guyenne; cet arbre y croît dans les Landes arides & sablonneuses qui s'étendent depuis Bayonne jusques dans le pays de Médoc; & d'autre part, depuis le bord de la mer jusqu'au rivage de la Garonne. L'espèce de pins de ces lieux est le grand & le petit pin maritime. Le suc résineux qui découle depuis le mois de Mai & le mois de Septembre dans des auges, & qui par conséquent est très-pur, se nomme *galipot ;* celui qui en coulant se sèche brusquement, & se fige le long de la plaie, se nomme *barras*. On mêle le barras avec le galipot, pour faire du brai sec ou de la résine. On vend quelquefois ce mélange de galipot & de barras lorsqu'il n'est pas cuit, sous le nom de *poix grasse ;* mais la véritable poix grasse, ou poix de Bourgogne se tire de *Piceas*, & est composée de résine blanche, fondue avec de la térébenthine & de l'huile de térébenthine.

Outre ces incisions, il sort encore naturellement de l'écorce des vieux pins, & qui sont près de mourir, des gouttes de résine qui se dessèchent & forment des grains que l'on emploie au lieu d'encens dans les Églises de campagne ; c'est ce qu'on appelle *encens madré* ou *encens de village*. On soupçonne qu'il y a des personnes qui en mêlent avec l'encens du Levant, & qui emploient aussi le galipot avec la cire.

Un pin bien ménagé & de bon âge, fournit de la résine pendant quinze ou vingt ans, & il en peut donner douze à quatorze livres par an. En Provence on donne au suc résineux qui découle par incision au pied des pins, le nom de *perinne vierge*; & la plus claire & la plus transparente que l'on fait découler dans un autre trou, séparé du premier par un grillage, se nomme *bijon*. La perinne vierge lorsqu'elle est cuite, est le brai sec, qu'on nomme *raze* en Provence. L'huile essentielle retirée par la distillation, se nomme *eau de raze*, & est d'usage pour mêler dans les peintures communes, afin de les rendre plus coulantes : ce qui reste dans le fond du vaisseau est une colophane, ou arcanson, ou brai sec.

Préparation du goudron, du brai gras, du noir de fumée, & de la poix navale noire. On retire aussi des pins le goudron, qui est une substance noire assez liquide, qu'on

peut regarder commme un mélange du suc propre, dissous avec la sève de cet arbre, & qui est noirci par les fuliginosités, lesquelles en circulant dans le fourneau, se mêlent avec la liqueur qui coule du bois.

Cette matière se tire en réduisant le bois des pins en charbon dans des fourneaux construits exprès : la chaleur du feu fait fondre la résine, qui en se mêlant avec la sève du bois, coule au fond du fourneau. Il suit delà que le goudron se trouve fort résineux, quand on charge les fourneaux avec des morceaux de pins très-gras, & qu'il est très-fluide ou peu résineux, quand on charge les fourneaux avec du pin maigre : on n'obtient de cette dernière espèce de bois qu'une sève peu chargée de résine, & qui n'est pas estimée.

Les pins blancs sont ceux qui fournissent le plus de résine quand on leur a fait des entailles, & les pins rouges fournissent le meilleur goudron ; cependant il y a lieu de penser que ce ne sont point deux espèces d'arbres différentes, & que cette variété de couleur rouge ne dépend que de l'âge, de la nature du terrain, & du plus ou moins de résine que les arbres peuvent contenir.

On retire encore du goudron des copeaux que l'on a faits en entaillant les pins, de la paille qui a servi à filtrer le brai sec, des morceaux de bois, des mottes de terre, qui sont imbues de résine ; on emploie aussi les racines souches des pins abattus ; enfin toutes les parties de l'arbre qui sont résineuses, sont propres à faire du goudron.

On compose une espèce de poix noire solide avec le brai sec & la poix noire liquide, qui est le goudron ; & avec cette poix noire artificielle, avec le brai sec & le suif de bœuf, on en prépare la poix navale, dont on a coutume d'enduire les vaisseaux avant de les lancer à l'eau ; mais lorsque ce mélange de différentes poix a resté long-temps sur les vaisseaux qui naviguent, il s'enlève par écaille, c'est ce que l'on appelle alors *zopissa* & *apochyma*.

En faisant le goudron, on peut se proposer deux objets ; l'un, de retirer la substance résineuse ; l'autre, de faire du goudron. Dans le premier cas, on met dans le fourneau toutes les parties du tronc & des branches ; & dans le second, on ne choisit que le cœur de l'arbre qui est rouge, les nœuds & toutes les veines résineuses ; par ce moyen le goudron est beaucoup plus gras. On retire alors en bon goudron, à peu près le quart du poids que l'on a mis en bois ; & pendant que le bois se réduit peu à peu en charbon, le goudron coule par des gouttières dans les réservoirs pratiqués pour le recevoir.

On entonne le goudron liquide dans des barils, pour pouvoir le transporter dans les ports de mer, où il s'en fait une grande consommation pour enduire les cordages qui sont exposés à l'eau, aussi bien que les bois qu'on en revêt en place de peinture. On donne aussi au goudron le nom de *tare*, de *brai liquide*, & de *poix noire liquide*. Il est déterſif, résolutif & dessicatif. On s'en sert pour la guérison des plaies des chevaux, & contre la gale des moutons. On fait combien les Anglois ont préconisé l'usage & les grandes propriétés de l'eau de goudron, qu'ils prétendent être salutaire pour la guérison de plusieurs

maux

maux invétérés, & en particulier pour les ulcères du poumon, & pour les incommodités auxquelles sont sujets les gens de mer: on attribue à la poix navale, les mêmes vertus qu'au goudron. La poix noire liquide, étant reposée assez long-temps, il nage au dessus une liqueur noire, fluide, huileuse, que l'on appelle *huile de poix*, & *huile commune de cade*.

Les mêmes ouvriers qui retirent le goudron du pin, en retirent encore, par une autre opération qui est peu différente de la précédente, une autre matière qu'on nomme *brai gras*. Au mélange de copeaux résineux, ils ajoutent dans leurs fourneaux, de la colophane ou du brai sec, ou de la poix sèche. Il importe peu que ces substances viennent du mélèse ou du pin; on emploie par préférence toutes ces matières, quand elles sont chargées de feuilles, ou d'autres saletés, & l'on y mêle des lits de bois vert & résineux. La résine fond, elle se mêle avec la sève résineuse du bois, & tout se réunit au bas du fourneau, où le brai doit prendre un certain degré de cuisson; c'est l'habileté de l'ouvrier de savoir connoître juste le temps où il faut le laisser couler; on en retire une plus grande quantité de brai gras. Mais ce brai est moins gras que celui dont nous avons parlé plus haut, & dans la composition duquel il entre du suif de bœuf.

On met ce brai gras dans des barils, & on le transporte dans les ports de mer, où on l'emploie à carenner & enduire presque tous les corps des vaisseaux. On retire alors du fourneau le charbon qui y est resté, & qui est très-estimé pour l'exploitation des mines; on y ramasse encore du noir de fumée. On prépare aussi de ce noir de fumée à Paris: pour cet effet on met dans une marmite de fer, des morceaux de rebut de toutes les espèces de résine: on y met le feu, & ensuite on ramasse la suie qui s'est attachée aux parois de la chambre, qui doit être tapissée de peaux de mouton; cette suie est le noir de fumée, ou le noir à noircir dont on fait usage en Peinture, en Imprimerie, *&c.* Celui qui est fait avec de grosses huiles & graisses brûlées, est fort inférieur au précédent.

Il est bon de faire remarquer avec M. Duhamel, qu'on ne peut guère planter de forêts qui soient plus avantageuses aux propriétaires, que celles de pin. 1°. Cet arbre peut s'élever dans les sables où rien ne peut croître, & où l'on ne peut élever que de mauvaises bruyères. 2°. Le pin croît fort vîte; dès la deuxième année on en peut faire des échalas pour les vignes; & quand il est à l'âge de 15 ou 18 ans, on peut l'abattre pour brûler; en prenant la précaution de l'écorcer & de le laisser sécher deux ans, il n'a presque plus de mauvaise odeur; son écorce pilée, fournit, à ce que l'on assure, un bon tan. A l'âge de 25 ou 30 ans, il commence à fournir de la résine: on peut après en avoir tiré un profit annuel pendant trente ans, abattre cet arbre pour en faire du bois de charpente, qui est d'un très-bon service. Enfin toutes les parties grasses de cet arbre peuvent fournir du goudron & du charbon.

Les pins sont dans toute leur force à soixante ou quatre-vingts ans, comme les chênes à cent cinquante ou deux cens. On peut donc conclure que les futaies de pins sont

bien plus avantageuses aux propriétaires que celles de chênes, nonseulement parcequ'on peut les abattre deux fois contre celles de chêne une, mais encore parceque les futaies de pins produisent un revenu annuel bien considérable. Il est surprenant, dit M. Duhamel, que les propriétaires de grandes plaines de sable, qui ne produisent que de mauvaises bruyères, ne pensent pas à y planter des forêts de pins, qui n'exigent presque aucune dépense: un père de famille ne sauroit rien faire de plus avantageux pour ses enfans. D'ailleurs on a remarqué que l'air imprégné des exhalaisons balsamiques des pins est très-salutaire aux phtisiques. L'aubier mou du pin cultivé, fournit au printemps en Suède un mêts qu'on dit être très-délicat.

Le pin chez les Anciens, étoit consacré à plusieurs Divinités, mais surtout à Cybèle; car on le trouve ordinairement représenté avec cette Déesse. Le Dieu Sylvain porte aussi quelquefois de la main gauche un rameau de pin chargé de pommes. Properce prétend encore que le Dieu d'Arcadie aimoit & favorisoit cet arbre de sa protection. Enfin on s'en servoit par préférence à tout autre pour la construction des bûchers sur lesquels on brûloit les morts.

PIN; il y a à la Chine, deux villes de ce nom; l'une dans la province de Chantung, au département de Cinan, première Métropole de cette Province, & l'autre dans la province de Quangsi, au département de Liencheu, seconde Métropole de cette province.

PIN; (le) abbaye régulière d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, en Poitou, à cinq lieues, sud-ouest, de Poitiers. Elle jouit d'environ 6000 livres de rente.

PINACLE; substantif masculin. *Pinaculum.* La partie la plus élevée d'un édifice. Il ne se dit au propre qu'en parlant de l'endroit du Temple où notre Seigneur fut transporté lorsqu'il fut tenté par le démon.

On dit figurément & familièrement, *mettre quelqu'un sur le pinacle;* pour dire, le louer extrêmement, le mettre au-dessus de tous les autres par des louanges.

On dit aussi, qu'*une personne est sur le pinacle;* pour dire, qu'elle est dans une grande élévation de fortune.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

PINARA; nom de deux anciennes villes, dont l'une est située dans la Lycie, au pied du Mont Cragus, & l'autre dans la partie septentrionale de la Célésyrie.

PINALIENS; (les) substantif masculin pluriel & terme d'Antiquité. *Pinarii.* On appeloit ainsi certains Prêtres d'Hercule. Ce demi-dieu révéla en Arcadie à deux Vieillards nommés Pinarius & Potitius, le culte qu'il vouloit qu'on lui rendît, & qui consistoit à lui faire deux sacrifices par jour, l'un le matin & l'autre le soir. Ils s'acquittèrent ensemble du premier sacrifice; mais le soir Potitius s'étant rendu le premier au lieu du sacrifice, le fit seul, ensorte que Pinarius n'arriva qu'après que les entrailles des victimes furent mangées. Hercule ne trouva pas bon la paresse de ce nouveau Prêtre, & ordonna que la famille des Pinariens serviroit les Potitiens, qui seuls offriroient le sacrifice.

PINASSE; substantif féminin. Vaisseau, sorte de bâtiment de charge

qui va à voiles & à rames. *Les pinasses sont fort usitées en Hollande.*

PINASTRE; substantif masculin. Pin sauvage. *Voyez* Pin.

PINCE; substantif féminin. Bout du pied de certains animaux. *La pince d'un cerf. La pince d'un cheval.*

On appelle aussi, *pince du fer de cheval*, le devant d'un fer de cheval. *On ne doit pas étamper en pince les fers de derrière.*

Pinces, se dit aussi de quatre dents du devant de la bouche du cheval, qu'il pousse à deux ou trois ans, & dont deux sont à la mâchoire supérieure, & deux à l'inférieure.

Pince, se dit encore du pli qu'on fait à du linge ou à de l'étoffe, & qui se termine en pointe. *Faire des pinces à une paire de manchettes. Cette veste est trop large, il faut y faire une pince.*

On dit populairement, qu'*un homme est sujet à la pince;* pour dire, qu'il est d'humeur à griveler. Et que *de l'argent est sujet à la pince;* pour dire, qu'il est sujet à être pris. *L'argent des Communautés est sujet à la pince.*

Pince, signifie aussi une barre de fer applatie par un bout, & dont on se sert comme d'un levier. *Les Maçons, les Charpentiers, les Paveurs, les Tailleurs de pierre font usage de la pince.*

Pince, se dit en termes de Bourreliers, d'un instrument de bois composé de deux pièces, duquel ces Artisans se servent pour assujettir les cuirs dans le temps qu'ils les cousent.

Pince, se dit en termes de Boutonniers, d'une sorte de tenailles à mâchoires creuses & rondes, dont ces Artisans se servent pour tenir les petits ouvrages qui n'ont point de prise.

Pince, se dit en termes de Cordonniers, d'une espèce de tenaille de fer dont la tête est très-massive, & dentelée en-dedans, ensorte que les dents d'un côté s'engrennent dans les dents du côté opposé. Elle sert à ces Artisans pour tirer le cuir & l'étendre sur la forme, *&c.*

Pince, se dit en termes d'Horlogers, d'un outil composé de deux branches mobiles, & dont ils se servent pour tenir différentes pièces en travaillant.

Pince, se dit en termes de Relieurs, d'un outil en forme de tenailles de fer, dont on se sert pour pincer les nervures.

Pince, se dit aussi en termes de chauderonniers, Ferblantiers, *&c.* d'un instrument assez semblable aux tenailles dont se servent les Maréchaux, Serruriers, *&c.*

Pince, se dit en termes de Fondeurs de cloche, de la partie inférieure de la cloche, où frappe le battant.

Pince, est encore le nom d'un insecte ainsi appelé à cause de la forme de ses antennes qui ressemblent par leur extrémité aux pinces fourchues des crabes désignées en latin sous le nom de *chelæ*. La pince a huit pattes, deux yeux. Son corps est large & court; sa démarche & sa manière d'aller à reculons ou de côté, lorsqu'on la touche ou qu'il s'agit d'éviter quelque objet qu'elle rencontre, tout désigne suffisamment les caractères de cet insecte qui se trouve dans les lieux humides sous les pierres & les pots à fleurs des jardins.

PINCÉ; bourg de France en Anjou, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, de la Flèche.

PINCÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Pincer.

Pincé, s'emploie aussi adjectivement

dans la signification d'affecté. *Un air pincé. Des manières pincées. Un style pincé.*

PINCÉ, se dit substantivement en termes de Musique, d'une sorte d'agrément propre à certains instrumens, & surtout au clavecin : il se fait en battant alternativement le son de la note écrite avec le son de la note inférieure, & observant de commencer & finir par la note qui porte le *pincé*. Il y a cette différence du *pincé* au tremblement ou *trille* que celui-ci se bat avec la note supérieure & le *pincé* avec la note inférieure. Ainsi le trille sur *ut* se bat sur l'*ut* & sur le *re*, & le pincé sur le même *ut*, se bat sur l'*ut* & sur le *si*. Le pincé est marqué, dans les pièces de Couperin, avec une petite croix fort semblable à celle avec laquelle on marque le *trille* dans la musique ordinaire.

PINCEAU ; substantif masculin. *Penicillus.* Plume garnie par un bout d'un poil délié, & dont les Peintres se servent pour appliquer & pour étendre les couleurs.

Il y a des pinceaux de différentes grosseurs : ils sont ordinairement faits de poils de petit-gris : on doit toujours choisir ceux qui forment bien une pointe par tous les poils réunis. On les passe pour cela sur les lèvres en humectant un peu le poil, & le retournant en même temps. Ceux dont les poils s'écartent, ou ne se réunissent pas en une seule pointe, ne valent rien. On doit les nettoyer avec soin à mesure qu'on s'en sert, particulièrement quand on met le même en usage pour coucher des couleurs différentes. On le trempe pour cet effet dans l'huile nette qu'on tient dans le pincelier, sur le bord duquel on le presse avec le doigt, & on l'essuie ensuite avec un petit morceau de linge.

Tous les pinceaux ne sont pas semblables ; ils diffèrent en grosseur & en longueur suivant l'usage qu'on en veut faire. Les pinceaux pour peindre à l'huile ont le poil court & beaucoup de corps : ceux que l'on emploie dans la détrempe ont le poil plus long ; les pinceaux à laver le sont encore davantage, & ceux qui sont en usage pour la miniature sont petits, menus & déliés.

M. Félibien dit que les anciens peintres faisoient les leurs de morceaux d'éponge, & que c'est peut-être delà qu'on a dit d'un certain peintre, que ne pouvant bien représenter l'écume qui sort de la bouche d'un cheval ou d'un chien, il y réussit en jetant de dépit son éponge contre son tableau.

On dit, qu'*un peintre n'a pas encore donné le dernier coup de pinceau à un tableau ;* pour dire, qu'il ne l'a pas entièrement achevé.

PINCEAU, se dit en termes de graveurs, d'un outil dont ces artistes se servent pour ôter de dessus leurs planches les parties ou raclures de vernis qu'ils enlèvent avec les pointes ou les échoppes.

Il faut avoir soin que ce pinceau ne touche à rien de sale ni de gras, & bien le garantir de la poussière, afin qu'en le passant sur le vernis il ne laisse après lui aucune ordure dans les hachures qu'on a faites. Ces saletés gâteroient le dessein, ou rayeroient le vernis.

PINCEAU, se prend figurément pour la manière de colorier d'un peintre. *Un Peintre qui a le pinceau moëlleux, le pinceau hardi, le pinceau délicat.*

PINCEAU, se dit aussi figurément en parlant des Poëtes & des Orateurs.

Emprunter le pinceau d'Homère. Vous dont le docte pinceau, le savant pinceau, &c.

En parlant d'une personne contre qui on a fait quelque satyre, on dit familièrement, qu'*on lui a donné un vilain coup de pinceau.*

Pinceau marin, se dit d'une espèce de zoophite à cause de la ressemblance grossière qu'il a par une de ses extrémités avec le pinceau des Peintres : c'est un tuyau dur, comme coriace, attaché aux rochers par une matière molle, de sorte qu'il peut être çà & là le jouet des vents. Audedans de ce tuyau il y a une substance charnue, brune, jaunâtre, qui se répand comme une peinture fort délayée : on trouve cet animal aux environs des rochers de Saint Honorat de Lérins.

PINCÉE; substantif féminin. Il ne se dit que de certaines choses, & signifie, la quantité qu'on en peut prendre avec deux ou trois doigts. *Une pincée de sel. Une pincée de poivre.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue & la troisième très-brève.

PINCELIER; substantif masculin. Vase séparé en deux parties, dans lequel les Peintres prennent l'huile dont ils ont besoin pour mêler leurs couleurs, & qui sert à nettoyer leurs pinceaux & leurs brosses.

PINCEMAILLE; substantif masculin du style familier. On appelle ainsi un homme fort attaché à ses intérêts, & qui fait paroître son avarice jusques dans les plus petites choses. *C'est un pincemaille.*

PINCEMENT; substantif masculin & terme d'agriculture. Il se dit de l'action de couper avec le bout des doigts les bourgeons parvenus à une certaine grosseur.

On n'est pas bien d'accord sur la nature des bourgeons pour le pincement, ni même sur les effets, ni sur les raisons de pincer le bout des bourgeons. Les uns prétendent par ce moyen empêcher les bourgeons de s'allonger trop en restant toujours fort menus; & on prétend faire fortifier par-là les bourgeons. D'autres pratiquent le pincement à dessein d'arrêter la sève, & de l'empêcher de s'emporter vers le haut. Il en est d'autres encore qui s'en servent dans la vue de faire ouvrir les yeux d'en-bas à dessein de les faire drageonner.

Le pincement est en usage universellement dans le jardinage pendant les mois d'Avril, Mai & Juin. Il ne doit se faire que sur les grosses branches d'en-haut, & jamais sur les foibles, ni sur celles d'en-bas, qu'il est essentiel de conserver afin qu'elles en produisent d'autres pour remplacer les endroits sujets à se dégarnir. S'il en vient de chiffonnes & de gourmandes, on les retranchera entiérement.

Présentement on regarde le pincement comme la cause la plus meurtrière des arbres, & la source de leur infécondité; on l'avoit pratiqué sans aucun examen & par la force du préjugé. On est convaincu par les expériences que l'on ne peut élever en pinçant, de beaux arbres qui donnent long-temps des fruits. Cette opération détruit le mécanisme de la végétation par la suppression de la cime du bourgeon, laquelle est un des organes ou une partie organique la plus nécessaire de l'arbre pour l'action de la sève. Il ne faut pincer les arbres que dans un seul cas; c'est quand on veut faire drageonner un arbre, c'est-à-dire, le faire pousser par le pied :

alors cette opération devient d'une nécessité indispensable. On pincera avec l'ongle les orangers & les autres arbres de fleurs dans les deux pousses, pour ôter les jets foibles; & on ne laissera point emporter les branches qui poussent trop; on les coupera d'une longueur convenable à la forme & à la rondeur de l'arbre, qui est la principale chose que l'on doive observer en taillant les orangers.

Ne pincez point la première année les orangers étêtés, parcequ'ils ont besoin de toute la longueur des branches pour former promptement une nouvelle tête.

L'ébourgeonnement qu'on a trouvé à son article, tient lieu de pincement & est infiniment meilleur.

PINCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Presser, serrer la superficie de la peau avec les doigts ou autrement. *Elle le pinça jusqu'au sang.*

Pincer, se dit en termes d'agriculture, & signifie couper avec le bout des doigts, les bourgeons parvenus à une certaine grosseur. *Voyez* Pincement.

Pincer, en termes de Musique, signifie, employer les doigts au lieu de l'archet pour faire sonner les cordes d'un instrument. Il y a des instrumens à cordes qui n'ont point d'archet, & dont on ne joue qu'en les pinçant; tels sont le sistre, le luth, la guitarre : mais on pince aussi quelquefois ceux où l'on se sert ordinairement de l'archet, comme le violon & le violoncelle.

En termes de Marine, on dit, *pincer le vent*; pour dire, aller au plus près du vent.

En termes de Manége, on dit, *pincer des deux*; pour dire, serrer vivement les talons, attaquer fortement un cheval avec les éperons.

En termes de Relieurs, on dit, *pincer un livre*; pour dire, approcher avec de petites pinces de fer de chaque côté des nerfs qui sont au dos d'un livre, les ficelles qui n'en sont pas assez proches quand on l'a fouetté.

Pincer, se dit aussi figurément & familièrement, & signifie, reprendre, blâmer quelqu'un, lui reprocher quelque chose par manière de raillerie. *Il la pinça adroitement. Elle pince sans rire.*

La première syllabe est moyenne & la seconde longue ou brève. *Voy.* Verbe.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin ont leur pénultième syllabe longue.

PINCER; substantif masculin & terme de Manége. L'action d'approcher l'éperon du poil, mais sans frapper. *Le pincer est du nombre des aides.*

PINCETTES; substantif féminin pluriel. Ustensile de fer dont on se sert pour accommoder le feu. *Des pincettes garnies d'argent.*

On dit aussi quelquefois pincette au singulier, comme dans cette phrase, *donnez-moi la pincette.*

Pincettes, se dit aussi d'un certain instrument de fer dont on se sert pour s'arracher le poil. *S'arracher le poil avec des pincettes.* En ce sens il se dit aussi au singulier. *Se faire la barbe avec la pincette.*

Pincettes, se dit encore en divers arts, de petits instrumens de fer à deux branches, dont on se sert pour prendre ou pour placer de certaines choses, qu'on ne pourroit ni prendre, ni placer si facilement avec les doigts.

PINCHE; substantif masculin. Espèce

de sagoin qui a environ neuf pouces de long, la tête & le corps compris. Et sa queue est au moins une fois plus longue. Il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche & lisse qu'il porte au-dessus & aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire & ombrée par un petit duvet gris : il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine & jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur & devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve ; celui de la poitrine, du ventre, des mains & des pieds est blanc, la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc ; il a la gorge nue & noire comme la face : c'est un joli animal & d'une figure très-singulière; sa voix est douce & ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, & ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

PINCHINA; substantif masc. Étoffe de laine, espèce de gros drap qu'on fabrique à Toulon. *Il se fait des pinchinas qui sont tout de laine d'Espagne, & d'autres entièrement de laine du pays.*

PINCHUEN; ville de la Chine dans la province de Junnan, au département de Tali, seconde Métropole de cette province.

PINCO; rivière de l'île de Candie, dans le territoire de Canée.

PINÇON; substantif masculin. La marque qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé. *Faire un pinçon.*

PINÇON, se dit aussi d'une espèce de languette ou de pointe que le Maréchal tire de la pince du fer en le forgeant & qu'il rabat ensuite sur l'ongle du cheval, au pied duquel il ajuste son fer.

La première syllabe est moyenne & la seconde brève au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

PINÇURE; substantif féminin & terme de Drapier. Petit faux pli que les draps prennent quelquefois au foulon.

PINDARE, le Prince des Poëtes Lyriques, naquit à Thèbes, dans la Béotie, vers l'an 500 avant Jésus-Christ. Il apprit l'art de faire des vers de Lasus, d'Hermione & de Myrtis, Dame Grecque. Il étoit au plus haut point de sa réputation dans le temps que Xercès voulut envahir la Grèce. On croit qu'il mourut au théâtre, vers l'an 436 avant Jésus-Christ. Il avoit composé un très grand nombre de Poésies; mais il ne nous reste que ses Odes dans lesquelles il célèbre ceux qui de son temps avoient remporté le prix aux quatre jeux solennels des Grecs, qui sont les jeux *Olympiques*, les *Isthmiques*, les *Pythiques*, & les *Néméens*. Alexandre eut tant de vénération pour la mémoire de ce grand Poëte, qu'à la destruction de Thèbes, il conserva sa maison & sa famille. Pindare n'avoit pas reçu de moindres marques de considération pendant sa vie, que celles dont il fut honoré après sa mort. Thèbes l'ayant condamné à une amende pour avoir donné trop d'éloges à Athènes, cette ville fit payer cette somme des deniers publics.

Le nom de Pindare n'est guère plus le nom d'un Poëte que celui de l'enthousiasme même. Il porte avec lui l'idée de transports, d'écarts, de désordre, de digressions lyriques; cependant il sort beau-

coup moins de ses sujets qu'on ne le croit communément. Ses pensées sont nobles, sentencieuses, son style vif & impétueux, ses saillies sont hardies ; mais quoiqu'il paroisse quelquefois quitter son sujet, il ne le finit jamais sans y revenir.

Les poëmes de Pindare sont difficiles pour plusieurs raisons; 1°. par la grandeur des idées mêmes qu'ils renferment ; 2°. par la hardiesse des tours ; 3°. par la nouveauté des mots qu'il a souvent fabriqués exprès pour l'endroit où il les place ; & enfin parcequ'il est rempli d'une érudition détournée, tirée de l'histoire particulière de certaines familles & de certaines villes, qui ont eu peu de part dans les révolutions connues de l'histoire ancienne.

Les hardiesses qui règnent dans ses odes, & sur-tout l'irrégularité de sa cadence & de son harmonie, ont fait imaginer à quelques Poëtes qu'ils avoient fait des odes pindariques, parceque leurs vers se ressentoient du même délire, mais le public n'en a pas jugé de même. Cowley est de tous les Auteurs Anglois celui qui a le mieux réussi à imiter Pindare.

PINDARIQUE; adjectif des deux genres. Qui est dans le goût de Pindare. *Voyez* PINDARE.

Le style Pindarique se distingue par la hardiesse & la sublimité des tours poëtiques, par les transitions frappantes & inattendues, par des écarts, des digressions, en un mot par cet enthousiasme & ce beau désordre, dont M. Despréaux a dit en parlant de l'Ode :

Son style impétueux souvent marche au hasard,
Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Dans la composition d'une Ode *Pindarique*, le Poëte doit d'abord tracer le plan général de la pièce, marquer les endroits où les saillies élégantes & les efforts d'imagination produisent un plus bel effet, & enfin voir par quelle route il pourra revenir à son sujet.

PINDARISER; verbe neutre de la première conjugaison lequel se conjugue comme CHANTER. Terme du style familier qui signifie parler avec affectation, se servir de termes trop recherchés. *Il ne sauroit parler sans pindariser.*

PINDARISEUR; substantif masculin du style familier. Celui qui pindarise. *C'est un sot pindariseur.*

PINDE ; (le) fameuse montagne de la Grèce que les Poëtes ont célébrée parce qu'elle étoit consacrée aux Muses. Elle étoit entre la Macédoine, la Thessalie & l'Épire. Le nom moderne est *Metzovo*.

PINÉ ABSOU; substantif masculin. Arbre ainsi nommé par les sauvages de l'Amérique. Son fruit, qui est comme une pomme ronde, est le plus dangereux de tous les poisons : il contient six ou dix noyaux qui sont semblables à nos amandes, mais un peu plus larges: les sauvages se servent de leur jus pour guérir les blessures. La huppe d'Inde se nourrit de ce fruit si redouté. L'écorce du piné-absou est odorante ; ses feuilles ressemblent à celle du pourpier, mais elles sont plus épaisses.

PINÉALE ; adjectif féminin. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *glande pinéale*, qui se dit d'une petite glande qu'on apperçoit dans la dissection du cerveau, auprès de l'orifice du conduit qui va de devant en arrière au quatrième ventricule. Elle est revêtue de la pie-mère & parse-

mée de vaisseaux sanguins, qui viennent du plexus choroïde, auquel elle est attachée. Outre cette attache, la glande pinéale tient de chaque côté aux protubérances orbiculaires majeures, par deux petits cordons que Warthon a remarqués, & qu'il a pris pour un nerf de cette glande. Ces cordons médullaires sont ce qu'on appelle *les pédicules de la glande*. Ils sont produits par deux lames de la moelle du cerveau : ils naissent du pilier antérieur de la voute à trois piliers. Il est rare que cette glande manque de petites pierres, ou grains sablonneux, dont on ignore absolument l'usage. Le nom de pinéale lui a été donné à raison de sa figure, qui a quelque rapport à celle d'une pomme de pin. Le systême de Descartes, qui faisoit résider l'ame humaine dans cette glande, l'a rendue à jamais fameuse.

PINEAU ; substantif masculin. Espèce de palmier de la Guyane : il vient assez droit ; il a quatre pouces de diamètre ; il ne porte ses feuilles qu'au sommet ; son bois est roide & serré ; il se fend aisément en quatre quand il est bien mûr, & après avoir été tronçonné de la longueur nécessaire aux planches qu'on en veut tirer pour les planchers : on en fait aussi des lattes. Mais ce qui doit lui donner un plus grand mérite aux yeux de l'habitant, c'est qu'étant coupé de la largeur des chemins qu'on veut rendre praticables, il remplit parfaitement cet objet. Toutes les sortes de pineaux sont utiles ; ceux qui viennent dans les marécages sont les meilleurs pour les cases, & les autres pour les chemins.

PINEY ; ville de France en Champagne, avec titre de Duché pairie, à cinq lieues, est nord est, de Troyes.

PINGCIANG ; ville de la Chine dans la province de Quangsi, au département de Suming, neuvième Métropole de la province.

PINGHIANG, nom de deux villes de la Chine : l'une est dans la province de Kiangsi, au département de Juencheu, onzième Métropole de cette province, & l'autre dans la province de Pekin, au département de Xunte, cinquième Métropole de cette province.

PINGHO ; ville de la Chine dans la province de Fokien, au département de Changcheu, troisième Métropole de la province.

PINGHU ; ville de la Chine dans la province de Chekiang, au département de Kiahing, seconde Métropole de cette province.

PINGJAO ; ville de la Chine dans la province de Chensi, au département de Fuencheu, cinquième Métropole de la province.

PINGKIANG ; ville de la Chine dans la province de Huquang, au département d'Yocheu, septième Métropole de cette province.

PINGKO ; ville de la Chine dans la province de Pékin, au département de Xuntien, première Métropole de cette province.

PINGLÉANG ; ville de la Chine dans la province de Chensi dont elle est la quatrième Métropole. Elle a neuf autres villes dans son département.

PINGLI ; ville de la Chine dans la province de Chensi, au département de Hanchung, troisième Métropole de cette province.

PINGLO ; ville de la Chine dans la province de Quangsi dont elle est la quatrième Métropole. Elle a sept autres villes dans son département.

Il y a encore une autre ville de même nom dans la province de Xensi, au département de Pingyang,

seconde Métropole de la province.

PINGNAN; ville de la Chine dans la province de Quangsi, au département de Cincheu, sixième Métropole de cette province.

PINGOIN; *voyez* PENGUIN.

PINGTING; ville de la Chine dans la province de Xansi, au département de Taiyven, première Métropole de cette province.

PINGTU; ville de la Chine dans la province de Chantung, au département de Laicheu, cinquième Métropole de cette province.

PINGUENTE; bourg d'Italie, dans l'Istrie, à la source du Quiéto. Il appartient aux Vénitiens.

PINGXAN; ville de la Chine dans la province de Pékin, au département de Chinting, quatrième Métropole de la province.

PINGXUN; ville de la Chine dans la province de Xansi, au département de Lugan, cinquième Métropole de la province.

PINGYANG; ville de la Chine dans la province de Xansi dont elle est la seconde Métropole. Il y a trente-trois autres villes dans son département.

PINGYN; ville de la Chine dans la province de Chantung, au département d'Yencheu, seconde Métropole de la province.

PINGYVE; ville de la Chine dans la province de Queicheu, où elle a rang de troisième cité militaire.

PINHEL; ville forte de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes, sur une rivière de même nom, à dix lieues, nord, de Guarda.

PINIPINICHI; substantif masculin. Petit arbre des Indes assez semblable au pommier: il jette par les incisions qu'on lui fait, un suc laiteux & visqueux qui purge violemment par le ventre, la bile & les sérosités, à la dose de trois à quatre gouttes dans du vin. Lémery dit que si pendant l'opération on boit du bouillon ou quelque autre liqueur, son action est d'abord arrêtée. Il faut s'abstenir aussi de dormir dans le temps qu'il agit.

PINNEBERG, ou PINNENBERG; petite ville du Holstein, chef lieu d'un Comté de même nom dans la Stormarie.

Le Comté de Pinneberg est borné au nord par la préfecture de Steinberg; à l'orient par celles de Segeberg, de Trensbuttel, de Steinhorst & de Trittaw; au midi par le fleuve de l'Elbe, & au couchant par le territoire de Crempen. Il y a eu des temps où ce Comté a appartenu à la maison de Holstein, & d'autres où il a été en la puissance des Comtes de Schauwenburg. Après la mort du dernier de ces Comtes, il retourna par droit de succession à la maison de Holstein; c'est-à-dire, au Roi de Dannemark & au Duc de Slefwich.

PINNE-MARINE; substantif féminin. Très-grand coquillage bivalve qui a beaucoup de rapport aux moules. On le trouve auprès des côtes de Provence & d'Italie; il y a de ces coquilles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur.

Les pinnes-marines diffèrent moins des moules par la grandeur de leur coquille, que par la finesse & le nombre de certains fils qui, en les attachant aux rochers, les retiennent dans une situation fixe, sur-tout dans le temps des tempêtes, & leur servent à attirer le limon. Ces fils sont, dit Rondelet, par rapport à ceux des moules, ce qu'est le plus fin lin par rapport à l'étoupe. M. de Réaumur dit que ces fils ne sont guère moins fins &

moins beaux que les brins de soie filés par les vers; aussi appelle-t-il les pinnes-marines, *vers à soie de mer*. On fait à Palerme, avec ces fils, des étoffes en divers beaux ouvrages : ces fils, appelés en Corse *poil de nacre*, font tout l'objet de la pêche, & deviennent une soie propre à diverses fabriques. Il faut un nombre considérable de pinnes-marines pour fabriquer une paire de bas : rien aussi n'égale la délicatesse de ce fil, unique dans son genre; il est si fin qu'on peut sans peine renfermer dans une tabatière d'un médiocre volume une paire de bas qui en seroit fabriquée. En 1754 on présenta au Pape regnant de ces mêmes bas, qui malgré leur finesse extrême garantissoient la jambe du froid & du chaud. On voit à Tarente & à Palerme quantité de manufactures occupées à mettre en œuvre les fils de ces testacées.

Les pêcheurs disent que pour tirer de l'eau les *pinnes-marines* ou *plumes* ou *nacres*, il faut casser cette houpe de filets. On les pêche à Toulon à quinze, vingt & plus de trente pieds sous l'eau, avec un instrument appelé *crampe* : c'est une espèce de fourche de fer dont les fourgons sont perpendiculaires au manche; ils ont chacun environ huit pieds de longueur, & laissent entr'eux une ouverture de six pouces dans l'endroit où ils sont le plus écartés : la longueur du manche de la crampe est proportionnée à la profondeur où l'on veut chercher les pinnes; on les saisit, on les détache & on les enleve avec cet instrument. La houppe de soie part immédiatement du corps de l'animal : elle sort de la coquille par le côté où elle s'entrouvre, environ à quatre ou cinq pouces du sommet ou de la pointe dans les grandes pinnes.

Nos mers ne nous fournissent point de coquillages à deux battans aussi grands que la pinne-marine. Il a paru à M. de Réaumur le plus propre de tous les coquillages pour éclaircir la formation des perles. Il en produit beaucoup de différentes couleurs.

M. d'Argenville distingue trois sortes de pinnes, 1°. celles de la grande espèce, qui sont rouges en dedans, & qui ont des perles nacrées & rougeâtres, semblables à la matière de la coquille : il y en a qui pesent jusqu'à quinze livres.

2°. Celles de la petite espèce.

3°. Celles qu'on appelle *perna* ou *jambon* : & ce qui est fort singulier, c'est que les bords de leurs coquilles sont plus épais du côté qu'elles s'ouvrent, que vers la charnière.

L'animal qui habite la pinne marine ne se montre que très-peu, parceque ses deux battans ou valves ne s'ouvrent presque pas; son sommet est en bas; son extrémité la plus large est opposée; il est retenu dans sa coquille par quatre muscles placés aux extrémités des valves; la coquille n'a point de charnière, mais un ligament applati & noirâtre, qui regne jusqu'à la moitié des battans.

La pinne-marine a pour ennemis les polypes à huit pattes de la Méditerranée; car dès qu'ils la voient béante, ils s'en approchent & la dévorent; un seul suffit pour la détruire : heureusement pour elle que le pinnotère se loge dans sa coquille & qu'il l'avertit de l'approche de ses ennemis.

PINNOTÈRE; substantif masculin. *Pinnophylax*. C'est une espèce de petit cancre nu comme Bernard l'Hermite, mais pourvu de très-

bons yeux : c'est le satellite de la pinne-marine ; ils vivent & logent ensemble dans la même coquille qui appartient à la pinne : quand elle a besoin de manger, elle ouvre ses valvules, & envoie son fidelle pourvoyeur à la picorée ; mais s'il apperçoit la poulpe, il revient précipitamment auprès de son hôtesse aveugle pour l'avertir du danger ; de sorte qu'en renfermant ses valves, elle évite alors la fureur de son ennemi ; enfin, quand il est chargé de butin, il fait un petit cri à l'endroit où elle s'ouvre ; il entre aussitôt, & ils partagent la proie. Le savant M. Hasselquist a observé cette admirable industrie, lors de son voyage en Palestine.

PINNULAIRE ; substantif masculin. *Pinnularia.* On appelle ainsi la nageoire ou l'aileron d'un poisson fossile ou pétrifié.

PINNULE ; substantif féminin. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, & percée d'un petit trou ou d'une petite fente pour laisser passer les rayons lumineux ou les rayons visuels.

Autrefois tous les instrumens de mathématique & d'astronomie, qui servent à prendre des angles ou des hauteurs, étoient garnis de pinnules. Mais cinquante ans ou environ après la découverte du télescope, quelques savans ayant pensé à le substituer aux pinnules, la chose réussit si bien que depuis ce temps-là on n'en a fait aucun usage, & qu'on leur a substitué par-tout le télescope, si ce n'est dans le graphomètre, & dans quelques autres instrumens de cette espèce.

C'est aux environs de l'année 1660 qu'on commença à faire ce changement aux instrumens. Il y eut à ce sujet de grandes contestations entre le Docteur Hook & le fameux Hévelius. Le premier sachant toutes les peines que se donnoit Hévelius, & les grandes dépenses qu'il faisoit pour avoir des instrumens plus parfaits que ceux de ses prédécesseurs en astronomie, & particulièrement Tycho-Brahé, l'engagea fortement à faire usage de cette découverte, & à employer le télescope au lieu des pinnules. Les principales raisons sur lesquelles il se fondoit, étoient 1°. que l'œil ne pouvant distinguer un objet dont les rayons visuels forment un angle au dessous d'une demi minute, il étoit impossible avec des pinnules de faire aucune observation qu'on pût assurer exempte au moins de cette erreur ; 2°. que par le secours du télescope, l'œil étant capable de distinguer jusqu'aux plus petites parties d'un objet, & même jusqu'aux secondes, les observations faites avec cet instrument seroient de beaucoup plus exactes que celles que l'on pourroit faire avec les pinnules, & enfin que toutes les parties d'un instrument devant également concourir à la justesse des observations, il étoit inutile de prendre une peine infinie pour diminuer ou corriger les erreurs de telle ou telle partie, comme par exemple de la division du limbe, tandis que d'autres parties donneroient lieu à des erreurs beaucoup plus considérables. Il est bon même de faire attention que cette remarque du Docteur Hook est très-judicieuse, & qu'il faut bien prendre garde dans la construction d'un instrument, que toutes ses parties concourent également à sa perfection. Nonobstant la force de ces raisons, Hévelius persista toujours dans l'usage des

pinnules, prétendant que les verres des téleſcopes étoient ſujets à ſe caſſer, de même que les fils placés à leur foyer, & qu'enfin on étoit obligé de vérifier l'inſtrument; vérification qui devoit néceſſairement, ſelon lui, emporter un temps conſidérable.

Flamſtéad étoit auſſi du ſentiment du Docteur Hook; car il attribuoit entièrement à l'uſage des pinnules les erreurs de Tycho-Brahé ſur la grandeur des planètes, & il penſoit que la même cauſe feroit tomber Hévelius dans une erreur pareille.

Tel étoit le ſentiment des plus habiles Aſtronomes de ce temps-là; car ils abandonnèrent les pinnules pour faire uſage du téleſcope. M. Picard fut un des premiers qui l'employa avec ſuccès, ayant adapté un téleſcope en place de pinnules, au quart de cercle, dont il ſe ſervit pour ſa fameuſe meſure de la terre.

PINOS; île de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte méridionale de l'île de Cuba dont elle eſt ſéparée par un détroit profond. Elle a dix lieues de longueur & ſix de largeur. Il y a d'excellens pâturages, mais elle n'eſt pas habitée.

PINQUE; ſuſtantif féminin & terme de Marine. Bâtiment de charge fort plat de varangue. C'eſt une eſpèce de flûte.

PINSKO; ville du grand Duché de Lithuanie, ſur une rivière & dans un territoire de même nom. Les Coſaques l'ont preſque entièrement ruinée.

PINSON; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à un genre de petits oiſeaux de paſſage dont on diſtingue beaucoup d'eſpèces; les marques caractériſtiques de cet oiſeau ſont d'avoir le bec conique & pointu, & quatre doigts ſimples, dont trois devant & un derrière.

Le pinſon ſimple, ſelon M. Linnæus, diffère du *pinſon de montagne* par ſes taches pourprées; on diſtingue auſſi le mâle de la femelle par ſa poitrine rouge: cet oiſeau a le bec aigu, fort, de couleur de plomb; la tête griſâtre; tout le plumage ſupérieur d'un cendré vert, excepté le cou & la poitrine, qui eſt de couleur de rouille; les aîles ſont noires, bleuâtres, chargées d'une triple tache blanche.

Le pinſon, dit Albin, eſt un oiſeau qui fait ſon nid contre un arbre, & le conſtruit avec de la mouſſe verte, de menues brouſſailles & du crin de cheval: il pond ſix ou ſept œufs, & engendre deux à trois fois chaque année: il eſt hardi: ſa nourriture conſiſte en grains. Le pinſon paroît changer de couleur, car le mâle a quelquefois la tête bleuâtre, & le dos rougeâtre, avec un mélange verdâtre. Cet oiſeau chante beaucoup plus en hiver qu'en tout autre temps; ſon ramage eſt aſſez agréable: il quitte les bois l'hiver pour venir dans les campagnes ſe nourrir de vers, de ſemences de raves, de chardons, *&c.* On le prend à la paſſée durant tout le mois d'Octobre. Il pince ſi fortement les doigts avec ſon bec qu'il en fait ſortir du ſang.

Le *pinſon de montagne* ou *des Ardennes*; il y a la grande & la petite eſpèce. La première eſt un peu plus grande qu'une alouette; le ſommet de la tête eſt d'un brun entremêlé de jaune & de blanc; le dos eſt d'un jaune obſcur; la gorge, la poitrine & la naiſſance des aîles ſont d'un beau châtain clair; le ventre & les cuiſſes ſont de couleur blanche; les aîles ſont un mélange de noir,

de jaune, de vert & de blanc: la queue est fourchue; les jambes, les pieds & les griffes sont noirs; la griffe de derrière est la plus longue, de même que dans l'alouette.

Le *petit pinson de montagne* a le bec en forme d'entonnoir. La couleur du plumage, depuis la tête jusqu'au milieu du dos, ressemble à celui de l'étourneau, qui est noirâtre; les bords des plumes sont cendrés, rougeâtres; la gorge est orangée & le ventre blanchâtre; les dards des plumes sont en partie blanchâtres, tout le reste est noirâtre & jaune; la queue est noire mêlée de blanc & rougeâtre.

En général la couleur du plumage de ces oiseaux est peu constante. On voit encore dans les cabinets des curieux d'oiseaux, le pinson à huppe de couleur de feu. Le *pinson royal* est le gros bec de Belon: il vole en troupe; sa voix n'est pas forte. Le *Pinson violet* a le ventre & les pieds gris: celui de Bahama à la tête, la gorge & le dos noirs avec une raie blanche au-dessus & au-dessous de l'œil, & une tache jaune sous le bec; la poitrine & le ventre sont orangés; le dessus du collet du croupion d'un rouge obscur, les aîles & la queue grivelées. Le *pinson tricolor* a la tête & le cou d'un bleu d'azur, la poitrine & le ventre de couleur de feu, le dos & le dessus aîles verdâtres. Albin donne encore la description du *grand & petit pinsons pies de montagne*, lesquels se trouvent dans la province d'Essex & au nord d'Yorck-shire. Kolbe dit qu'il se trouve autant d'espèces de pinsons au Cap de Bonne-Espérance qu'en Europe, il nous donne même la description d'un pinson que nous n'avons pas dans notre pays; en hiver ses plumes sont toutes cendrées: elles lui tombent en été, & il prend alors un nouveau plumage: le cou & le dos sont d'un beau ponceau, mais la tête, le ventre, les aîles & la queue sont noirs; son bec est court, large, pointu & jaune: il façonne son nid d'une manière remarquable; il se sert de petits rejetons d'arbres, ou de buissons qu'il entrelace fort artistement avec du coton: on y voit deux appartemens l'un sur l'autre & il n'y a qu'une seule entrée; le mâle loge dans la chambre d'en haut & la femelle dans la chambre d'en bas. Kolbe dit qu'il n'y a point d'endroit au Cap où il y en ait plus qu'aux environs du banc des Moules.

PINSSON, (François) né à Bourges, d'un Professeur en Droit, & mort à Paris en 1691 à 80 ans, étudia la Jurisprudence dans l'école de son père. Il vint à Paris en 1633, & s'y fit recevoir Avocat; il plaida d'abord au Châtelet & ensuite au Parlement; il travailloit aussi dans le cabinet & il étoit regardé comme l'oracle de son siécle, surtout pour les matières bénéficiales auxqu'elles il s'appliqua particulièrement. Les excellens ouvrages qu'il nous a laissés sur cette matière, prouvent combien il y étoit versé. Les principaux sont 1°. un ample *Traité des Bénéfices*, commenté par Antoine Bengy, son ayeul maternel, célèbre Professeur à Bourges en 1654. 2°. La *Pragmatique Sanction* de Saint Louis & celle de Charles VII, avec de savans commentaires. 3°. Des *Notes sommaires* sur les Indults accordés à Louis XIV par Alexandre VII & Clément IX, avec une préface historique, & quantité d'actes qui forment une collection utile. 4°. *Traité des Régales*, avec d'excellentes instructions sur les Matières Bénéficiales: ouvrage rempli de

savantes recherches, & enrichi d'un grand nombre d'actes originaux qui sont d'une utilité extrême pour l'étude du Droit. 5°. Pinsson a travaillé à la revision des œuvres du savant de Mornac & de celles de du Moulin.

PINTADE; substantif féminin. *Gallina Guinea.* Oiseau de la grosseur d'une poule; il a un pied neuf pouces & demi de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & dix pouces jusqu'au bout des ongles: les aîles étant pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue. La tête n'est pas couverte de plumes, il y a seulement à l'origine du bec de quelques individus de cette espèce un petit bouquet composé de poils roides, assez semblables à des soies de cochon. La pintade a sur le front une espèce de corne conique, courbée en arrière, & couverte d'une peau de couleur fauve, brune & rougeâtre; elle a aussi des membranes charnues d'un très-beau rouge, qui pendent à côté de l'ouverture du bec; les joues sont bleuâtres dans le mâle & rouges dans la femelle. La partie supérieure du cou est couverte de plumes noires, semblables à des poils; la partie inférieure a une couleur cendrée tirant sur le violet. Les plumes du dos, du croupion, les petites des aîles, celles du dessus de la queue, de la poitrine, du ventre, des côtés du corps & des jambes sont noires, & ont des taches blanches, rondes & symmétriques; le tour de ces taches est purement noir, & le reste de la plume est d'un noir mêlé de cendré. Les taches du dos sont plus petites que celles des autres parties du corps, & il n'y a pas de couleur cendrée sur les plumes de toute la face inférieure de l'oiseau. Les grandes plumes des aîles sont noirâtres & ont des taches blanches. La queue est arrondie comme celle des perdrix & de couleur grise; elle a des taches blanches, rondes & entourées de noir. Le bec est rouge à son origine & de couleur de corne vers l'extrémité. On ne distingue le mâle de la femelle que par la couleur des joues dont il a été fait mention. On élève les pintades dans les basses cours comme des poules; & elles ont été apportées d'Afrique.

Cet oiseau pond & couve de même que les poules ordinaires: ses œufs sont plus petits & moins blancs; ils tirent un peu sur la couleur de chair & sont marquetés de points noirs. On ne peut guère accoutumer la pintade à pondre dans le poulailler; elle cherche le plus épais des haies & des broussailles où elle pond jusqu'à cent œufs successivement, pourvu qu'on en laisse toujours quelqu'un dans son nid.

On ne permet guère aux pintades domestiques de couver leurs œufs, parceque les mères ne s'y attachent point, & abandonnent souvent leurs petits; on aime mieux les faire couver par des poules d'indes, ou par des poules communes. Les jeunes pintades ressemblent à des perdreaux; leurs pieds & leur bec rouge joint à leur plumage qui est alors d'un gris de perdrix, les rend fort jolies à la vue. On les nourrit avec du millet; mais elles sont fort délicates & très-difficiles à élever.

La pintade est un oiseau extrêmement vif, inquiet & turbulent; elle court avec une vîtesse extraordinaire, à peu près comme la caille & la perdrix & ne vole pas fort haut; elle se plaît néanmoins à percher sur les toîts & les arbres, & s'y tient

plus volontiers pendant la nuit que dans les poulaillers. Son cri est aigre, perçant, désagréable & presque continuel: du reste elle est d'humeur querelleuse, & veut être la maîtresse dans la basse cour. Les plus grosses volailles, & même les poules d'inde, sont forcées de lui céder l'empire. La dureté de son bec, & l'agilité de ses mouvemens, la font redouter de toute la volaille.

La pintade est comptée parmi les meilleurs gibiers. Elle faisoit chez les Romains les délices des meilleures tables.

PINTADE, est aussi le nom d'un coquillage bivalve du genre des huîtres: il est cannelé de gris de lin ou de blanc & comme écailleux par dessus: en dedans de la coquille c'est une belle nacre nuancée de violet. La coquille, *mère des perles*, paroît être une *pintade blanche:* elle est plus grande que la pintade ordinaire, qui a une charnière denticulée, & qui se trouve aux Indes orientales & dans nos îles de l'Amérique.

PINTE; substantif féminin. Sorte de mesure dont on se sert pour mesurer le vin & les autres liqueurs en détail & qui est de différente grandeur selon les différens lieux. La pinte de Paris contient 48 pouces cubes & se divise en deux chopines.

PINTE, se prend aussi pour la quantité de liqueur contenue dans une pinte. *Ils vont boire pinte. Faire tirer pinte.*

PINTE, se dit encore de certaines choses solides qu'on vend à la pinte. *Une pinte d'olives.*

Proverbialement, pour marquer un extrême desir ou un extrême chagrin de quelque chose, on dit, *je voudrois qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, & que cela fût* ou *que cela ne fût pas arrivé.*

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*il n'y a que la première pinte qui coûte;* pour dire, que dans chaque affaire il n'y a que le commencement qui fasse de la peine.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PINTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme populaire qui signifie, boire en débauche. *Ce sont des gens qui n'aiment qu'à pinter.*

PINTIA; c'est selon Ptolémée, le nom de trois anciennes villes dont l'une étoit en Sicile & les deux autres dans l'Espagne Tarragonoise.

PIOBICO; bourg d'Italie dans le Duché d'Urbin, entre San Angelo in Vado & Cagli.

PIOCHAGE; substantif masculin. Action de piocher, & l'effet qui résulte de cette action.

PIOCHE; substantif féminin. Sorte d'instrument dont on se sert pour fouir la terre. *On se sert de pioches pour ouvrir une carrière.*

PIOCHÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PIOCHER.

PIOCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjuge comme CHANTER. Travailler à fouir la terre avec une pioche. *Piocher une vigne.*

PIOCHON; substantif masculin, & terme de Charpenterie. Espèce de besaiguë qui n'a que quinze pouces de long, & qui sert aux charpentiers pour frapper dans de grandes mortoises.

PIOLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Il se dit du cri des petits poulets. *Des poulets qui piolent.*

PIOMBA; rivière d'Italie dans l'Abbruze ultérieure. Elle a sa source dans l'Apennin au levant d'Atri, & son

son embouchure dans le golfe de Venise au village de Sylva. C'est le *Matrinus* des Anciens.

PIOMBINO; ville forte d'Italie en Toscane, dans une principauté de même nom, dont elle est capitale, près de la mer, à six lieues, sud-est, de Livourne & à 24 lieues, ouest, de Florence.

La principauté de Piombino est un petit État situé le long de la mer entre le Siennois & le Pisan. Il appartient à la maison de Ludovisio, sous la protection du Roi des deux Siciles, qui a droit de tenir garnison dans Piombino, la seule ville de cet État.

PION; substantif masculin. Une des petites pièces du jeu des échecs. *Il y a huit pions blancs & huit pions noirs au jeu des échecs. Le pion du roi.*

On dit figurément & familièrement, *damer le pion à quelqu'un ;* pour dire, l'emporter sur lui avec hauteur.

PIONNIER; substantif masculin. Travailleur dont on se sert dans une armée pour applanir les chemins & pour remuer la terre dans les différentes occasions.

Il se dit aussi généralement de tous les travailleurs qu'on emploie dans un siége, pour faire des lignes de circonvallation & de contrevallation.

PIONSAT; bourg de France en Bourbonnois, dans l'Élection de Gannat. Il s'y fait un commerce considérable de bétail.

PIOT; substantif masculin & terme populaire, dont on se sert en raillerie ou en débauche, pour dire, du vin. *C'est une femme qui aime le piot.*

PIPAL; substantif masculin. Crapaud de Surinam, beaucoup plus gros & plus venimeux que ceux d'Europe. Chacun de ses doigts ressemble à une petite main.

PIPE; substantif féminin. Sorte de grande futaille pour mettre du vin & qui contient un muid & demi. *Une pipe de vin. Une pipe d'eau-de-vie.*

Pipe, se dit aussi en plusieurs endroits d'une mesure des choses sèches, particulièrement pour les grains, les légumes & autres semblables denrées. Dans ce sens la pipe contient quarante boisseaux. La pipe de blé contient ordinairement six cens livres.

Pipe, se dit encore d'un petit tuyau de terre cuite & blanchie au feu, au bout duquel est une façon de petit vase qu'on appelle *le fourneau* & dont on se sert à prendre du tabac en fumée.

Il se fabrique des pipes de diverses façons, de courtes, de longues, de façonnées, d'unies, de blanches sans être vernissées, de différentes couleurs; on les tire ordinairement d'Hollande.

Les Turcs se servent pour pipes, (qui sont de deux ou trois pieds de longueur, plus ou moins) de roseau ou de bois troué comme des chalumeaux au bout desquels ils attachent une espèce de noix de terre cuite qui sert de fourneau, & qu'ils détachent après avoir fumé; les tuyaux de leurs pipes s'emboîtent & se démontent pour être portées commodément dans un étui.

On dit, *allumer sa pipe* & *fumer une pipe ;* pour dire, allumer le tabac qui est dans le fourneau, & prendre en fumée autant de tabac qu'il en peut tenir dans une pipe.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

PIPÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Piper.

On appelle *dés pipés*, des dés qu'on a préparés afin de tromper au jeu.

PIPEAU; substantif masculin. Flûte champêtre, chalumeau. *Danser au son des pipeaux.* Il n'est plus guère usité qu'en poésie.

PIPÉE; substantif féminin. Sorte de chasse aux oiseaux, qui se fait en automne dès la pointe du jour, ou demi-heure avant le coucher du soleil. On coupe le jeune bois des branches d'un arbre; on fait des entailles sur ces arbres pour mettre des gluaux; ensuite trente ou quarante pas autour de cet arbre, on coupe le bois taillis; on fait une loge sous l'arbre où sont tendus les gluaux; on s'y cache, & on y contrefait le cri de la femelle du hibou avec une certaine herbe qu'on tient entre les pouces, & qu'on applique entre les deux lèvres en poussant son vent, & en les poussant l'une contre l'autre. Les oiseaux qui entendent ce cri qui contrefait celui de la femelle du hibou, s'amusent autour de l'arbre où l'on est caché, & se viennent le plus souvent percher sur l'arbre où sont tendus les gluaux; ils s'engluent les aîles, ils tombent à terre & on les prend.

PIPELY; ville des Indes orientales au royaume de Bengale, sur une rivière de même nom, à quatre lieues au-dessus de son embouchure.

La rivière de Pipely court en serpentant du nord-ouest au sud-est, & va se perdre dans le golfe du Gange, entre l'embouchure de ce fleuve & la rade de Balassor.

PIPER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjuge comme Chanter. Contrefaire la voix de la chouette ou d'autres oiseaux, pour en prendre au filet ou aux gluaux. *Piper des alouettes.*

Piper, signifie figurément, tromper au jeu. *Il joua avec des filoux qui le pipèrent & lui gagnèrent tout ce qu'il avoit.*

On dit, *piper des dés*; pour dire, préparer des dés afin de tromper au jeu.

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* Verbe.

PIPERIE; substantif féminin. *Fraus.* Tromperie au jeu. *On a reconnu la piperie.*

Il se dit aussi de toute sorte de piperie, de fourberie. *Il y a eu bien de la piperie dans cette affaire.*

PIPERNO; petite ville d'Italie dans la campagne de Rome, à quatre lieues de Terracine, vers le nord.

PIPEUR; substantif masculin. Celui qui pipe au jeu. *Il passe pour un pipeur.*

PIPIT; substantif masculin. On connoît sous ce nom trois sortes de petits oiseaux qui varient par la couleur: le premier est d'un gris cendré, & a la poitrine rougeâtre, ainsi que le dessus de la queue; le second a la queue cendrée & le troisième a le plumage d'un blanc jaunâtre. On nomme celui-ci *boavinus*, parcequ'il suit volontiers les bœufs, & les deux autres *spipela*: tous sont des espèces de bouviers.

PIPOT; substantif masculin. On appelle ainsi à Bordeaux, certaines futailles ou barrils dans lesquels on met du miel. Le tonneau de miel est composé de quatre barriques ou de six pipots.

PIPRIS; substantif masculin & terme de Marine. Espèce de pirogue dont se servent les Nègres du Cap-Verd & de Guinée.

PIQUANT, ANTE; adjectif. Qui

pique. *Les chardons sont piquans. Les hérissons sont couverts de pointes piquantes.*

On dit, que *du vin est piquant*; pour dire, qu'il pique agréablement la langue quand on le boit. Et, qu'*une sausse est piquante*; pour dire, qu'elle est d'un goût relevé.

PIQUANT, signifie figurément offensant; & dans cette acception, il se dit principalement des discours qui peuvent offenser. *Il lui fit une réponse piquante.*

PIQUANT, se dit aussi figurément dans une acception toute différente, en parlant d'une jeune personne qui plaît & attire une attention vive par sa fraîcheur, sa jeunesse, sa légèreté, l'éclat de son teint, la vivacité de ses yeux. *Sans être belle, elle a une physionomie piquante.*

PIQUANT, se dit encore figurément dans cette acception en parlant des ouvrages d'esprit qui ont quelque chose de fin & de vif. *Il n'y a rien de piquant dans cet ouvrage.*

PIQUANT, se dit en termes de Peinture, de ce qui excite un sentiment d'approbation plus vif qu'à l'ordinaire. Tel est un tableau dont le sujet & l'exécution sont gracieux, le choix beau, les lumières bien entendues, & dont toutes les parties ont quelque chose d'intéressant & de flatteur.

PIQUANT, se dit aussi substantivement, des pointes qui viennent à certaines plantes, à certains arbrisseaux. *Les feuilles de houx sont bordées de piquans.*

PIQUE; substantif féminin. *Sarissa.* Sorte d'arme à long bois, dont le bout est garni d'un fer plat & pointu.

Les piques qu'on voit dans les monumens faits du temps des Empereurs Romains, sont d'environ six pieds & demi de longueur, en y comprenant le fer. Celles des Macédoniens étoient infiniment plus longues, puisque tous les auteurs s'accordent à leur donner quatorze coudées, c'est-à-dire, vingt-un pieds de longueur. On conçoit difficilement comment ils pouvoient manier avec dextérité & avantage une arme de cette portée.

La pique a été long-temps en usage dans l'Infanterie pour soutenir l'effort ou l'attaque de la Cavalerie : mais à présent on l'a supprimée, & on y a substitué la bayonnette que l'on met & que l'on visse au bout de la carabine ou du mousquet.

Cependant la pique est encore l'arme des Officiers d'infanterie. Ils combattent la pique en main, ils saluent avec la pique, &c. Pline dit que les Lacédémoniens ont été les inventeurs de la pique. La phalange Macédonienne étoit un bataillon de piqueurs.

Ce n'a été que sous Louis XI que l'infanterie françoise a commencé à être armée de piques, hallebardes, pertuisanes & autres armes de longueur; on entremêla ensuite des fusiliers dans les bataillons, & ce n'est qu'au commencement du règne de Louis XIV que l'infanterie a quitté absolument l'usage de la pique pour les armes à feu.

PIQUE, s'est aussi dit autrefois des soldats qui portoient la pique dans un Régiment. *Faire défiler les piques.*

On appelle *demi-pique*, une pique plus courte de moitié que les piques ordinaires.

PIQUE; substantif féminin. Brouillerie, aigreur qui est entre deux ou plusieurs personnes. *Il fit cela par pique. Il y avoit de la pique entre eux.*

PIQUE; substantif masculin. Terme

du jeu des cartes. Une des quatre couleurs ou peintures des cartes. *Le roi de pique. La dame de pique. Le sept de pique. Il tourne pique. Jouer en pique.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui rentre mal à propos dans un sujet, dans une conversation, par des choses qui n'ont aucun rapport avec celles dont on parle, *voilà bien rentrer de piques noires.* Et en cette phrase, *pique* est féminin.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

PIQUÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PIQUER.

En termes de Musique, on appelle *notes piquées*, des suites de notes montant ou descendant diatoniquement, ou rebattues sur le même degré, sur chacune desquelles on met un point, quelquefois un peu allongé pour indiquer qu'elles doivent être marquées égales par des coups de langue ou d'archet secs & détachés, sans retirer ou repousser l'archet, mais en le faisant passer en frappant & sautant sur la corde autant de fois qu'il y a de notes dans le même sens qu'on a commencé.

PIQUE CHASSE; substantif masculin. Terme d'Artificiers. Poinçon aigu & menu qui sert à percer les chasses ou sacs à poudre pour ouvrir des communications entre les feux d'un artifice.

PIQUE-NIQUE; façon de parler adverbiale qui n'a d'usage que dans ces phrases, *souper à pique nique*, *faire un repas à pique-nique*, &c.; pour dire, faire un repas ou chacun paye son écot.

On l'emploie aussi substantivement. *Faire un pique-nique.*

PIQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Percer; entamer légèrement avec quelque chose de pointu. *Cette épingle va vous piquer. Cette branche de rosier lui a piqué la main. Elle s'est piquée jusqu'au sang.*

PIQUER, se dit aussi de l'opération que fait un Chirurgien avec la lancette, sans avoir ouvert la veine & sans tirer de sang. *On l'a piqué inutilement, il n'est point sorti de sang.*

On dit, qu'*un Chirurgien a piqué l'artère;* pour dire, qu'il a offensé l'artère, ouvert l'artère en ouvrant la veine.

On dit aussi, *piquer le tendon*, *piquer le nerf;* pour dire, l'offenser en voulant saigner.

PIQUER UN CHEVAL, se dit de l'action du Maréchal, lorsqu'en ferrant un cheval il lui fait entrer la pointe du clou jusqu'à la chair vive. *Ce cheval boite parcequ'on l'a piqué en le ferrant.*

PIQUER, se dit aussi de la morsure des serpens, des insectes, de la vermine. *Il fut piqué par un scorpion. Être piqué des puces.*

PIQUER, est encore un terme fort usité dans les Manufactures & les Communautés des Arts & Métiers, & signifie faire avec du fil ou de la soie sur les étoffes, *&c.* des points qui les traversent: ainsi les Tapissiers piquent des matelas, des couvertures ou courtepointes, des chantournés & des dedans & doublures de lits. Ils piquent aussi des matelas d'espace en espace avec une longue aiguille de fer, de la ficelle & des flocons de coton, pour les dresser & arrêter la laine entre les toiles; ils piquent d'autres matelas avec de la soie & sur des desseins donnés par les Dessinateurs pour leur servir d'ornement.

Les Tailleurs pour femmes piquent des corps de jupe & des corsets entre de la baleine pour les affermir.

Les ceinturiers piquent des baudriers & ceinturons avec de la soie, de l'or & de l'argent pour les enrichir, *&c.*

Les faiseuses de bonnets les piquent en y faisant avec l'aiguille plusieurs petits points carrés, en œil de perdrix ou autrement.

PIQUER, en termes de Bourreliers, signifie faire avec du fil blanc une espèce de broderie sur différentes parties de harnois de chevaux de carrosse. Ils se servent pour cela d'une alène plus fine que les autres, qu'ils appellent *alène à piquer*, & passent dans les trous, du fil de Cologne en plusieurs doubles qu'ils frottent de cire.

PIQUER, en termes de Cordonniers, signifie faire des rangs de points tout autour de la semelle d'un soulier. Et *piquer la botte*, signifie coudre avec du fil blanc le tour des talons couverts.

PIQUER, en termes de Découpeurs, signifie enlever avec un fer quelque partie d'une étoffe, y faire une quantité de petites mouchetures. On pique de cette manière le satin, les taffetas, les draps & les cuirs, particulièrement ceux qui sont parfumés, & dont on fait quelques ouvrages pour l'usage des dames, tels que sont des corps de jupe & de souliers.

PIQUER, en termes d'Epingliers, signifie, percer les papiers à distances égales & en plusieurs endroits pour y attacher les épingles; ce qui se fait avec un poinçon qui a autant de pointes, c'est-à-dire, vingt-cinq, que l'on veut percer de trous: le papier est plié en carrés doubles que l'outil perce à la fois.

PIQUER, en termes de Pâtissiers, signifie, faire de petits trous sur une pièce pour lui donner plus belle apparence.

PIQUER LES CARTONS, signifie en termes de Relieurs, faire trois trous en triangle vis-à-vis de chaque nerf ou ficelle à quoi le livre est cousu. On pique avec un poinçon proportionné à la grosseur des ficelles.

PIQUER UNE FUTAILLE, se dit en termes de Tonneliers, de la petite ouverture que le Tonnelier, le Marchand de vin ou le Cabaretier font à la futaille avec le forêt pour goûter le vin, lorsqu'il s'agit de le vendre ou de le mettre en perce.

PIQUER, en termes de Serrurerie, signifie, tracer les places où doivent être posées les pièces & garnitures d'une serrure.

PIQUER, en termes de Charpenterie, signifie marquer une pièce de bois pour la tailler & la façonner.

On dit, *piquer des pierres*; pour dire, les rendre raboteuses en y faisant de petits enfoncemens avec la pointe du marteau.

On dit, *piquer de la viande*; pour dire, larder de la viande avec de petits lardons & près à près. *Piquer des poulets.*

On dit aussi, *piquer de gros lard*; pour dire, larder de la viande avec de gros lardons. *Piquer une daube avec de gros lard.*

On dit, *piquer un cheval*, & absolument *piquer*; pour dire, donner des éperons à un cheval, & le pousser au galop. On dit dans le même sens en termes de chasse, *piquer dans le fort*; pour dire, pousser son cheval au galop dans le fort du bois. Et, *cet homme-là*

pique bien, pour dire, cet homme-là pousse vigoureusement son cheval au galop. *Piquez un peu jusques-là. Piquer des deux*, c'est pousser un cheval en lui appliquant l'éperon des deux côtés.

On dit, *piquer la mazette ;* pour dire, monter un mauvais cheval.

On dit, *piquer le coffre ;* pour dire, attendre dans les antichambres du Roi, des Princes, *&c.* Et, qu'*un homme pique les tables ;* pour dire, qu'il va souvent manger chez ceux qui tiennent table.

Dans les Chapitres & dans certaines autres compagnies, où il y a des distributions à faire au bout de quelque temps par ceux qui ont assisté aux fonctions, on dit, *piquer les absens ;* pour dire, marquer ceux qui n'y ont pas assisté.

Piquer, se dit aussi des choses qui affectent le goût en telle sorte, que la langue semble en être piquée. Ainsi on dit, que *du vin pique agréablement la langue.*

On dit dans la même acception, que *du fromage pique.* Et l'on dit que du *poisson pique ;* pour dire, qu'il pique la langue d'une manière désagréable, & qu'il n'est pas bien frais. *Voilà de l'alose qui commence à piquer.*

Piquer, signifie figurément, fâcher, irriter, mettre en colère. *Il faut peu de chose pour le piquer. Ces reproches l'ont piqué jusqu'au vif.*

On dit de quelqu'un qui se fâche sans sujet, *quelle mouche le pique ? Quelle mouche l'a piqué ?*

On dit, *piquer quelqu'un d'honneur ;* pour dire, lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne faire pas quelque chose.

Se piquer, verbe pronominal réfléchi signifie se sentir offensé, prendre en mauvaise part. *Vous ne deviez pas vous piquer de cela. Il s'est fort piqué du propos qu'on lui a tenu.*

Se piquer, signifie aussi, se glorifier de quelque chose, en faire vanité, en faire profession, en tirer avantage. *Elle se pique de bien broder. Il se pique de bien tirer des armes. On doit se piquer d'aimer à faire le bien.*

On dit de quelqu'un qui a voulu faire paroître sa générosité en quelque occasion, à l'envi d'un autre, qu'*il s'est piqué d'honneur.* Dans ces trois dernières acceptions, *se piquer* ne se dit jamais qu'avec la préposition *de.*

On dit, *se piquer au jeu ;* pour dire, s'opiniâtrer à jouer malgré la perte. *Il se pique aisément au jeu.* Et en ce sens on dit simplement *se piquer. Quand il se pique, il est capable de perdre tout son bien.*

On dit figurément d'un homme qui veut venir à bout de quelque chose malgré les obstacles qu'il y trouve, qu'*il se pique au jeu*, qu'*il est piqué au jeu.*

On dit aussi, que *du bois*, *des étoffes* se piquent, quand les vers s'y mettent. Que *du papier imprimé se pique*, quand il commence à se gâter, faute d'avoir été étendu & séché.

La première syllabe est brève, la seconde longue ou brève. *Voyez* Verbe.

On prononce *piker.*

PIQUET ; substantif masculin. *Paxillus.* Sorte de petit pieu qu'on fiche en terre pour tenir une tente, un pavillon en état. *Les piquets d'une tente.*

Piquet, se dit aussi d'une sorte de pieu plus grand & plus fort, dont on se sert à la guerre pour tenir des chevaux à l'attache, par le moyen

des cordes qui y tiennent. *Mettre des chevaux au piquet.*

En termes de guerre, on appelle *piquet*, un corps de troupes qui dans l'Infanterie est composé de cinquante homme tirés de toutes les compagnies des Régimens de l'armée, avec un Capitaine, un Lieutenant & un sous-Lieutenant à la tête. Le piquet de la Cavalerie est composé de 20 ou 25 Maîtres par Escadron. Les soldats & les cavaliers de piquet sont toujours prêts, pendant la durée de leur service, qui est de vingt-quatre heures, à prendre les armes au premier commandement. Dans la Cavalerie, les chevaux de ceux qui sont de piquet sont sellés, la bride toute prête à passer dans la tête du cheval, & les armes du cavalier toutes préparées pour son service.

Toutes les différentes troupes de piquet sont ce qu'on appelle *le piquet à l'armée ;* il sert à couvrir le camp des entreprises des ennemis, & à avoir des troupes toujours en état de s'opposer à ses attaques. A l'armée il y a chaque jour un Brigadier, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major de brigade de piquet. Leur service commence les jours de séjour à l'heure que les tambours battent l'assemblée des gardes ; & dans les marches lorsqu'on assemble les nouvelles gardes qui doivent marcher avec le campement. Ces Officiers se trouvent à la tête des piquets toutes les fois qu'on les assemble ; ils doivent faire chacun leur ronde pendant la nuit, pour examiner si tous les Officiers & Soldats sont dans l'état où ils doivent être. Ils rendent compte le lendemain aux Officiers Généraux de jour, de tout ce qu'ils ont observé dans leur ronde.

On dit aussi en termes de guerre, *lever le piquet ;* pour dire, décamper. Et dans le style familier, *aller planter le piquet chez quelqu'un ;* pour dire, s'aller établir chez quelqu'un pour quelque temps.

PIQUET, se dit aussi des longs bâtons & des perches qu'on plante en terre d'espace en espace pour prendre un alignement. *Planter des piquets.*

PIQUET, se dit en termes de Boulangers, d'un petit instrument de fer à trois pointes, dont les Boulangers qui font le biscuit de mer se servent pour piquer le dessous de leurs galettes avant de les mettre au four, afin que la chaleur pénètre plus facilement jusqu'au centre, & en chasse toute l'humidité.

PIQUET, est aussi le nom d'une mesure de grains dont on se sert en quelques endroits de Picardie, particulièrement à Amiens ; quatre piquets font le setier qui pèse 50 livres, poids de Paris, ce qui fait 12 livres $\frac{1}{2}$ pour chaque piquet ; sur ce pied il faut 19 piquets $\frac{4}{5}$, ou 4 setiers $\frac{4}{5}$ d'Amiens, pour faire 1 setier mesure de Paris.

PIQUET, est encore le nom d'un jeu fort usité auquel on ne peut jouer que deux, & le jeu ne doit contenir que trente-deux cartes, depuis l'as qui est la première, jusqu'au sept. Toutes les cartes valent les points qu'elles marquent, excepté l'as qui en vaut onze, & les trois figures valent dix points chacune. Quand on est convenu de ce qu'on jouera, on voit à qui mêlera le premier ; quand les cartes sont battues & coupées, celui qui donne en distribue douze à son adversaire & à lui, deux à deux ou trois à trois, selon son caprice ; il faut continuer dans tout le cours de la partie par

le nombre qu'on a commencé, car il n'eſt pas permis de changer la donne, à moins qu'on n'en avertiſſe. Si celui qui donne les cartes en donne treize à ſon Joueur ou à lui, il eſt libre au premier en carte de ſe tenir à ſon jeu ou de refaire; mais s'il s'y tient lorſqu'il a treize cartes, il doit laiſſer les trois cartes au dernier & n'en prendre que quatre; & ſi c'eſt le dernier qui les a, il en prend toujours trois. Si l'un des Joueurs ſe trouve avoir quatorze cartes, n'importe lequel, il faut refaire le coup. S'il y a une carte retournée dans le talon, le coup ſera bon, ſi la carte retournée n'eſt pas celle de deſſus, ou la première des trois du dernier. Le Joueur qui tourne & voit une ou pluſieurs cartes du talon de ſon adverſaire, eſt condamné à jouer telle couleur que ſon adverſaire voudra, s'il eſt premier à jouer. La première choſe qu'il faut examiner dans ſon jeu, c'eſt ſi l'on a cartes blanches; ſi on les avoit, on compteroit dix, même avant le point; les dix qu'on compte pour les cartes blanches, ſervent à faire le pic & le repic, & à les parer. Il faut, pour compter ſon point, ſes tierces, *&c.* les avoir étalés ſur le tapis, ſans cela l'adverſaire compteroit ſon jeu, encore qu'il valût moins que le vôtre. Un quatorze fait paſſer pluſieurs cartes qu'on a par trois, encore que l'autre Joueur ait trois cartes plus fortes. Le quatorze plus fort paſſe devant un moindre & l'annulle. Le principal but des Joueurs eſt de gagner les cartes pour gagner dix points pour elles.

Qui prend plus de cartes qu'il n'en a écartées, ou s'en trouve en jouant plus qu'il ne faut, ne compte rien du tout, & n'empêche point l'autre de compter tout ce qu'il a dans ſon jeu.

Qui prend moins de cartes ou s'en trouve moins, peut compter tout ce qu'il y a dans ſon jeu, n'y ayant point de faute à jouer avec moins de cartes; mais ſon adverſaire compte toujours la dernière. Qui a commencé à jouer & a oublié de compter cartes blanches, le point, ſes tierces, *&c.* n'eſt plus reçu à les compter après, & tout cet avantage devient nul pour lui.

Lorſqu'avant de jouer la première carte, on ne montre pas à l'adverſaire ce qu'on a de plus haut que lui, on le perd & il compte ſon jeu, pourvu qu'il le compte avant de jouer ſa première carte.

Il n'eſt pas permis d'écarter à deux fois, c'eſt-à-dire, que du moment que l'on a touché le talon, après avoir écarté telle carte, on ne peut plus la reprendre. Il n'eſt permis à aucun des Joueurs de regarder les cartes qu'il prendra, avant d'avoir écarté; celui qui a écarté moins de cartes qu'il n'en prend, & s'apperçoit de ſa faute avant d'en avoir retourné aucune, eſt reçu à remettre ce qu'il a de trop, ſans encourir aucune peine, pourvu que ſon adverſaire n'ait pas pris les ſiennes. Si celui qui donne deux fois de ſuite, reconnoît ſa faute avant d'avoir vu aucune de ſes cartes, ſon adverſaire ſera obligé de faire, quoiqu'il ait vu ſon jeu. Quand le premier accuſe ce qu'il a à compter dans ſon jeu, & que l'autre, après lui avoir répondu qu'il eſt bon, s'apperçoit enſuite, en examinant mieux ſon jeu, qu'il s'eſt trompé, pourvu qu'il n'ait point joué, eſt reçu à compter ce qu'il y

a de bon, & efface ce que le premier auroit compté.

Celui qui pouvant avoir quatorze, de quelque espèce que ce soit, en écarte un & n'accuse que trois, doit dire à son adversaire quelle est la carte qu'il a jetée, s'il le lui demande.

S'il arrivoit que le jeu de cartes se rencontrât faux, de quelque manière que ce fût, le coup seulement seroit nul, les autres précédens seroient bons.

Si en donnant les cartes, il s'en trouvoit une de tournée, il faut rebattre & recommencer à les couper & à les donner.

S'il se trouve une carte retournée au talon, & que ce ne soit pas la première ou la sixième, le coup est bon : celui qui accuse faux, comme de dire trois as, trois rois, *&c.* & qui ne les auroit pas, qui joue, & que son adversaire voit qu'il ne les a pas, ne compte rien du tout, & l'autre compte tout son jeu. Toute carte lâchée & qui a touché le tapis, est censée jouée; si pourtant on n'étoit que second à jouer, & qu'on eût couvert une carte de son adversaire qui ne fût pas de même couleur, & qu'on en eût, on pourroit la reprendre & en jouer une autre.

Celui qui pour voir les cartes que laisse le dernier, dit je jouerai de telle couleur, pourroit être contraint d'en jouer, s'il ne le faisoit pas.

Celui qui par mégarde ou autrement, tourne ou voit une carte du talon, doit jouer de la couleur que son adversaire voudra, autant de fois qu'il aura retourné de cartes.

Celui qui ayant laissé une de ses cartes du talon, la mêle à son écart, avant de l'avoir montrée à son homme, peut être obligé de lui montrer tout son écart, après qu'il lui aura nommé la couleur dont il commencera à jouer.

Qui reprend des cartes dans son écart, ou est surpris à en échanger, perd la partie; qui quitte la partie avant qu'elle soit finie, la perd; celui qui croyant avoir perdu, brouille ses cartes avec le talon, perd la partie, quoiqu'il s'apperçoive ensuite qu'il auroit pu la gagner.

Celui qui étant dernier prendroit les cartes du premier avant qu'il eût eu le temps d'écarter, & les auroit mêlées à son jeu, perdroit la partie.

Quand on n'a qu'un quatorze en main, qui doit valoir, on n'est pas obligé de dire de quoi, on dit seulement *quatorze :* mais si l'on peut en avoir deux dans son jeu, & que l'on n'en ait qu'un, on est obligé de le nommer.

PIQUETTE; substantif féminin. On appelle ainsi une boisson qu'on fait avec de l'eau mise dans un tonneau où il y a du marc de raisin & des prunelles · & par extension on s'en sert pour dire de méchant vin. *On ne boit chez lui que de la piquette.*

PIQUETTE, se dit en termes de Bourreliers, d'une sorte de pince aiguë par la pointe, dont ces artisans se servent.

PIQUEUR; substantif masculin & terme de Vénerie. *Venaticus agitator.* Homme de cheval dont la fonction est de suivre une meute de chiens, & de les faire bien chasser, *Nous suivîmes les Piqueurs pendant la chasse.*

PIQUEUR, se dit aussi de celui qui dans les manéges s'occupe à débourrer les chevaux. Il se dit encore

des perſonnes qui montent les chevaux que les maquignons mettent en vente.

Dans les bâtimens & dans les autres ouvrages de cette ſorte, on appelle *Piqueur*, un homme qui a ſoin de tenir le rôle des maçons, des tailleurs de pierre, manœuvres & autres ouvriers, de marquer quand ils ſont abſens, & de veiller ſur l'ouvrage.

PIQUEUR, ſe dit auſſi parmi les Rôtiſſeurs & les Cuiſiniers, de celui qui larde les viandes.

PIQUEUR, en termes d'Épingliers, ſe dit de l'ouvrier qui eſt chargé de piquer les papiers pour les épingles.

Figurément & familièrement on appelle *piqueur de table*, quelqu'un qui va ſouvent manger chez ceux qui tiennent table.

PIQUIER; ſubſtantif maſculin. Soldat armé d'une pique. *Louis XIV a ſupprimé les piquiers dans l'infanterie françoiſe.*

PIQÛRE; ſubſtantif féminin. *Punctio.* Petite bleſſure que fait une choſe qui pique. *Les panaris ont ordinairement pour cauſe une piqûre d'aiguille. La piqûre des animaux venimeux a ſouvent des ſuites funeſtes. On guérit la piqûre du ſcorpion avec de l'huile de ſcorpion.*

PIQÛRE, ſe dit auſſi de la bleſſure faite au pied d'un cheval par un Maréchal maladroit & inattentif en brochant un clou. *C'eſt une piqûre qui a mis ce cheval hors d'état de marcher.*

On dit en Chirurgie, *piqûre de l'artère, de l'aponévroſe, du tendon,* &c. pour ſignifier la bleſſure faite avec la lancette à quelqu'une de ces parties.

PIQÛRE, ſe dit encore de certains ouvrages de fil, de ſoie, &c. qui ſe font ſur de la toile, de l'étoffe, du cuir, &c. *La piqûre d'une couverture.*

PIQÛRE, ſe dit auſſi abſolument d'un corps de jupe qui n'eſt pas encore recouvert d'étoffe.

PIQÛRE, ſe dit encore de certaines figures ou mouchetures que l'on fait ſur les taffetas, ſur les ſatins, &c. en les perçant avec de petits fers. *La piqûre de cette étoffe eſt bien faite.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

On devroit écrire *pikûre.*

PIRAGUERA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer qui a quatre à cinq pieds de long; ſa chair, ſelon Frezier, eſt auſſi délicate que celle des carpes. Les Portugais nomment *meros* ceux qui ont les écailles rondes, & *ſolemera*, ceux qui les ont carrées: ces écailles ſont plus grandes qu'un écu.

PIRAMBU; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de la mer du Bréſil dont le nom ſignifie *ronfleur:* il fait effectivement entendre une ſorte de ronflement; il eſt long de quatre pieds; il a dans la gueule deux pierres larges de cinq ou ſix doigts qui lui ſervent à briſer les coquillages dont il fait ſa nourriture; les Sauvages portent de ces pierres au cou pour ſe préſerver du venin.

PIRAN, ou PIRANO; ville d'Italie dans l'Iſtrie, environ à quatorze milles de Capo d'Iſtria, en tirant vers le ſud-oueſt. Elle eſt ſur une petite preſqu'île que forment le golfe Longone & celui de Trieſte. Elle appartient aux Vénitiens.

PIRASSOUPI; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède de l'Arabie; il eſt de la grandeur d'un mulet, &

lui ressemble assez par la tête; son corps est aussi velu que celui d'un ours; sa couleur est fauve; il a les pieds fendus comme un cerf. Les Arabes, voisins de la mer Rouge, se servent de sa corne lorsqu'ils sont blessés ou qu'ils ont été mordus par quelques bêtes venimeuses: ils font pour cela tremper cette corne pendant six ou sept jours dans de l'eau qu'ils boivent ensuite.

PIRATE; substantif masculin. *Pirata.* Écumeur de mer, celui qui court les mers avec un vaisseau armé en guerre, pour voler les vaisseaux amis ou ennemis sans distinction. Il diffère d'un Armateur en ce que celui-ci fait la guerre en honnête homme, n'attaquant & ne volant que les vaisseaux ennemis, à quoi il est autorisé par une commission de l'Amiral. Il donne même caution aux siéges de l'Amirauté, qu'il ne fera aucune prise sur les sujets des Souverains qui sont alliés au Roi. *Voyez* le Réglement de 1674. Lorsque les ennemis prennent un Armateur, ils le font prisonnier de guerre, & ils pendent un pirate.

Les plus fameux Pirates dont l'histoire nous a consacré les noms, sont Dionides, Stilco, Cléonides, Clipandas, Miltas, Alcamon, & de nos jours Murat, Rais. Le premier vivoit du temps d'Alexandre le Grand, & ne voulut jamais entrer ni au service de ce Prince, ni à celui de Darius; il aimoit mieux vivre de ses pirateries qui l'avoient rendu redoutable sur toute la mer du Levant. Ses forces étoient augmentées à un tel point qu'Alexandre fut obligé de lever une armée considérable pour s'en rendre maître. Il y parvint. On le mena devant Alexandre qui lui ayant demandé pourquoi il avoit voulu causer tant de troubles sur la mer, il répondit: Eh! pourquoi vous-même saccagez-vous toute la terre? Je suis *Roi* répliqua Alexandre, & tu n'es qu'un corsaire. Cela est vrai, dit Dionides: mais n'est-ce pas le même métier? Je n'y vois, ajouta-t-il, d'autre différence que le nom. En effet on m'appelle *Corsaire*, poursuivit Dionides, parce qu'avec un petit nombre de personnes j'écume la mer, & on vous appelle *Roi*, parce qu'avec de grosses armées vous volez les Empires.

Stilco vola sur la mer Carpathienne pendant seize ans, & fit de grands dommages aux Rhodiens. Il fut pris à la fin par l'armée de Démétrius. Cléonides exerça la piraterie pendant vingt-deux ans sous le règne de Ptolémée. C'étoit un barbare tout contrefait qui faisoit souffrir les tourmens les plus cruels à ceux qui tomboient malheureusement entre ses mains. Clipandas étoit de Thèbes, il avoit cent trente galères & s'étoit rendu maître des mers du Levant & du Ponant. Il tint tête pendant longtemps aux armées navales du Roi Cyrus qui s'en saisirent. Le Pirate Miltas, après avoir saccagé toutes les côtes de l'Asie pendant trente ans, fut pris par les Rhodiens qui le condamnèrent à être pendu. Arrivé au gibet, il adressa ces paroles à Neptune » Seigneur de la mer, » pourquoi m'abandonnes-tu? » Faut-il qu'un homme seul m'étrangle après t'avoir, de ma propre » main, sacrifié sur mer plus de » cinquante hommes? Après en » avoir fait noyer plus de quatre » mille; après en avoir vu mourir » de maladie plus de trente mille » sur mes galères; enfin après plus

» de vingt mille autres qui sont » morts à mon service ?

Alcamon étoit du parti de Sylla, & avoit pris Jules César qu'il prenoit plaisir à menacer : mais il fut pris à son tour par Jules César qui le fit mourir. Enfin Murat Rais qui vivoit dans le dernier siècle, étoit Turc. Il exerça la piraterie pendant soixante ans. A quatre-vingts ans il couroit encore les mers. Il avoit un grand crédit, tant à la porte que sur toute la milice qui étoit sur la côte de Barbarie.

On met encore au rang des célèbres Pirates, Alvilda, fille d'un Roi des Goths, nommé *Sypardus*. Ce fut pour se délivrer de la contrainte qu'on vouloit lui faire en la mariant avec Alf, fils de Sigarus, Roi de Dannemarck. Elle s'habilla en homme & composa sa chiourme & son équipage, de plusieurs filles habillées de même. Dans ses premières campagnes elle aborda en un lieu où plusieurs pirates pleuroient la mort de leur Capitaine. Ceux-ci furent touchés de la bonne mine d'Alvilda, & la choisirent pour leur Chef. Avec ce secours elle se rendit si redoutable sur mer, que le Prince Alf vint la combattre. Elle soutint pendant long-temps ses attaques ; mais dans une action extrêmement vive, Alf sauta sur son bord, & après avoir tué la plus grande partie de ses gens, se saisit du Capitaine, c'est-à-dire, d'elle-même qu'il ne connoissoit point, d'autant plus que la Princesse avoit un casque qui lui couvroit le visage. Maître de sa personne, il lui ôta le casque ; & malgré son deguisement il la reconnut, lui proposa de lui donner la main & l'épousa.

Suivant l'article 3 du titre 9 du livre 3 de l'Ordonnance de la Marine du mois d'Août 1681, il est défendu à tous les sujets du Roi de prendre aucune commission d'aucun Prince ou État étranger pour armer des vaisseaux de guerre & courir la mer sous leurs bannières, à peine d'être traités comme des pirates.

L'article 5 du même titre, porte que tout vaisseau combattant sous un autre pavillon que celui de l'État dont il a commission, ou qui a commission de deux différens Princes ou États, est de bonne prise, & que s'il est armé en guerre, les Capitaines & Officiers doivent être punis comme pirates.

On dit, *les pirates d'Alger, de Tripoli & de Salé*, quoique les habitans de ces ports ayent commission de ceux qui y commandent. Comme ces pirates font esclaves les équipages des vaisseaux dont ils s'emparent, on use de représailles envers eux, lorsqu'on peut les prendre.

Les deux premières syllabes sont brèves & la troisième très-brève.

PIRATER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Piraticam exercere*. Faire le métier de pirate. *Il piratoit sur la Méditerranée*.

PIRATERIE ; substantif féminin. Métier de pirate. *En France on condamne à mort ceux qui sont convaincus d'avoir exercé la piraterie*.

PIRAVÈNE ; substantif masculin. Espèce de poisson volant de l'Amérique ; il est gros comme une Lamproie. Thevet dit qu'il ne se trouve guère qu'à quinze degrés en-deçà & en delà de la ligne ; son vol est presque comme celui d'une perdrix. On en distingue deux espèces, le grand & le petit ; celui-ci vole mieux & plus haut que le grand. Lorf-

qu'ils sont poursuivis, ils volent en compagnie & en si grande quantité, surtout pendant la nuit, qu'ils viennent heurter les voiles des vaisseaux.

PIRAYA; substantif masculin. Poisson du Brésil qui a la forme de la dorade. On en distingue de trois espèces : 1°. Celui qui a un pied de long & six doigts de large; l'ouverture de sa bouche est parabolique; il peut la fermer exactement : chaque mâchoire est garnie d'un rang de dents blanches, triangulaires & pointues. A quelque partie du corps de l'homme que ce poisson puisse toucher des dents, il en emporte la pièce comme si c'étoit avec un rasoir. La nageoire de l'anus est munie d'une forte épine faite en forme de corne. Ce poisson, dont les écailles sont de couleur de feu mêlé de bleu, se plaît au fond de l'eau bourbeuse dans les rivières; la seconde espèce est d'un jaune doré, & la troisième de couleur blanchâtre : ces deux derniers sont plus petits que le premier.

PIRE; adjectif comparatif des deux genres. *Pejor.* De plus méchante qualité dans son espèce, plus dommageable, plus nuisible. *De deux malheurs il faut tâcher d'éviter le pire. Son accident est pire que le vôtre.*

On dit, que *la dernière faute sera pire que la première;* pour dire, qu'elle aura des suites, des conséquences plus fâcheuses.

On dit proverbialement d'une chose fâcheuse qu'on se propose de faire pour rémédier à quelque inconvénient, *le remède est pire que le mal.*

On dit aussi, qu'*il n'y a pire eau que celle qui dort, qui croupit;* pour dire, qu'il faut se défier de ceux qui sont sournois & mélancoliques.

Pire, s'emploie quelquefois comme superlatif. *C'est le pire de tous.*

Pire, est aussi substantif & signifie, ce qui est de plus mauvais. *Souvent qui choisit prend le pire.* On dit qu'*un homme a eu du pire dans une affaire;* pour dire, qu'il y a eu du désavantage.

On le dit aussi d'une troupe qui s'est retirée du combat avec désavantage.

PIRÉE; ancien nom d'un fauxbourg & port de la ville d'Athènes. Il se nomme aujourd'hui *Porto-Lione.* Selon Strabon, quatre cens bâtimens pouvoient y mouiller autrefois, mais il en contiendroit à peine quarante des nôtres maintenant.

Les Athéniens tenoient au Pirée une garnison pour éloigner les Corsaires, & pour obvier aux désordres. Divers Magistrats y résidoient aussi afin d'y maintenir la police, l'ame du commerce, & de couper le chemin aux petits différens inévitables dans une foule d'acheteurs & de vendeurs. La bonne foi, par ce moyen, régnoit à tel point dans le Pirée, que selon Aristote, les habitans du fauxbourg avoient, contre la coutume, l'esprit plus doux & plus traitable que les habitans de la ville.

PIREMIL; bourg de France dans le Maine, à cinq lieues, nord, de la Flèche.

PIRITHOÜS; nom d'un Roi des Lapithes, ami de Thésée : il eut d'abord la guerre contre les Centaures, qui prétendoient à la succession d'Ixion leur père commun; car il avoit eu les Centaures d'une nuée à laquelle Jupiter avoit donné la forme de Junon; mais Pirithoüs étoit né d'une femme légitime. Après plusieurs

combats, ils s'accordèrent; & Pirithoüs les ayant ensuite invités à la cérémonie de son mariage avec Hippodamie, ils se rendirent avec tout ce qu'il y avoit de personnes considérables parmi les Lapithes, dans une délicieuse vallée de Thessalie, où la fête avoit été indiquée. On n'y respiroit que le plaisir; & lorsqu'Hippodamie parut avec les dames qui la suivoient, toutes les collines d'alentour retentirent du champ des épithalames, qu'on avoit composés pour la célébration de son mariage. Sa beauté attira tous les regards, & pensa lui être funeste. Euryte le plus brutal des Centaures, ivre d'amour & de vin, renverse tout à coup les tables, se jette sur la Princesse pour l'enlever, & la prend par les cheveux. Les autres Centaures, à son exemple, se jetèrent sur les femmes qui l'avoient accompagnée. Les efforts qu'elles faisoient pour se dérober à ces cruels ravisseurs, leurs cris, leurs hurlemens, rappeloient l'image d'une ville prise d'assaut. Thésée le premier prend leur défense; les Lapithes se joignent à lui; le combat commence avec tant de fureur, qu'en un moment la terre est jonchée de corps morts. Les Centaures y périrent presque tous, par la valeur de Thésée & de Pirithoüs; le reste se sauva dans les montagnes d'Arcadie, & se dissipa ensuite de manière qu'on n'en entendit presque plus parler. A quelque temps de là, Hippodamie mourut. Pirithoüs & Thésée résolurent de n'avoir point d'autres femmes que des filles de Jupiter. Thésée enleva Hélène qui passoit pour la fille de ce souverain des Dieux; mais il ne la garda pas long-temps; car ses frères Castor & Pollux l'ayant réclamée, Thésée fut forcé de la leur rendre. Pirithoüs qui ne connoissoit point d'autre fille de Jupiter que Proserpine, femme de Pluton, forma le téméraire dessein de la ravir au Dieu des enfers, & engagea Thésée à l'accompagner; mais cette entreprise eut le succès qu'elle méritoit. Pirithoüs fut tué par Cerbère à l'entrée des enfers.

PIROGUE; substantif féminin. Sorte de bateau fait d'un seul arbre creusé, dont se servent les Sauvages. *Les grandes pirogues sont garnies de planches élevées tout autour sur le bord, & surtout au derrière.*

PIROLLE; substantif féminin. Plante qui croît aux lieux montagneux, ombrageux & un peu humides, dans les forêts & les broussailles: on la trouve particulièrement dans la haute Champagne, ainsi que dans les environs de Paris; mais elle se plaît surtout dans les pays froids & septentrionaux, tels que la Bohème, la Moravie, *&c.* Sa racine est flexible déliée, fibreuse, traçante & blanchâtre; elle pousse cinq ou six feuilles arrondies, lisses, d'un beau vert, qu'elle conserve durant l'hiver; elles sont attachées à des queues longues & tombent vers la terre; & du milieu de ces feuilles s'élève une tige haute d'environ un pied, anguleuse, garnie de quelques petites feuilles pointues, portant en sa sommité des fleurs odorantes, agréables à la vue, disposées en roses & blanchâtres. A chaque fleur succède un fruit à cinq pans arrondis, divisé intérieurement en cinq loges, remplies de semences roussâtres & menues presque comme de la poussière semblable à de la sciure de bois.

Toute la plante à un goût amer & fort astringent: elle se soutient dif-

ficilement dans les jardins, malgré la culture ; elle y meurt communément ; elle fleurit en Juin & Juillet. La pirolle a toujours été regardée par les Praticiens, comme propre à arrêter les pertes de sang, les fleurs blanches & les hémorrhagies : on la fait infuser comme le thé ; c'est un des vulnéraires de Suisse les plus célèbres ; on l'applique aussi sur les blessures : cette plante commence à se multiplier dans toutes nos provinces.

PIROUETTE ; substantif féminin. *Verticillus lusorius.* Sorte de jouet composé d'un petit morceau de bois plat & rond, traversé dans le milieu par un petit pivot sur lequel on le fait tourner avec les doigts. *Jouer à la pirouette.*

On dit proverbialement & figurément, *qui a de l'argent a des pirouettes ;* pour dire, qu'avec de l'argent on a de toutes sortes de choses.

PIROUETTE, se dit aussi d'un tour entier qu'on fait de tout le corps, en se tenant sur un pied. *Faire une pirouette.*

PIROUETTE, se dit encore en termes de manége, d'une volte que fait un cheval, sans changer de place ou de terrein.

Les pirouettes sont d'une piste ou de deux pistes. On appelle pirouette d'une piste, le tour entier que fait un cheval en tournant court, d'une seule allure & presque en un seul temps ; de manière que sa tête vient à l'endroit où étoit sa queue, sans qu'il soit hors de ses hanches. Dans la pirouette à deux pistes, le cheval fait ce tour dans un terrein à peu près de sa longueur, qu'il marque tant de sa partie antérieure, que de sa partie postérieure.

PIROUETTER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *In gyros se versare.* Faire un tour entier de tout le corps en se tenant sur un pied. *Pirouetter en cadence.*

PIROUETTER, se dit aussi en termes de manége, des chevaux auxquels on fait faire des pirouettes. *Un cheval qui pirouette bien.*

PIRRHONIEN ; *voyez* PYRRHONIEN.

PIS ; comparatif de l'adverbe mal. *Pejus.* Plus mal, plus désavantageux, d'une manière plus fâcheuse. *Voilà tout ce qui peut nous arriver de pis. Il est pis que jamais dans ses affaires. C'est ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage.*

On dit familièrement, *dire de quelqu'un pis que pendre, lui dire pis que pendre ;* pour signifier, dire de lui toute sorte de mal, lui dire toute sorte d'injures.

On dit proverbialement, *je ne lui ai jamais dit pis que son nom ;* pour dire, je ne lui ai jamais rien dit d'injurieux ni d'offensant.

On dit aussi proverbialement, qu'*on ne sauroit dire à une personne pis que son nom ;* & cela a deux sens tout différens ; car il veut dire, que c'est une personne à qui on ne peut rien reprocher ; & il veut dire aussi, que son nom est si décrié, si diffamé, que c'est la plus grande injure qu'on lui sauroit dire. Son plus grand usage est dans le dernier sens.

PIS, se prend aussi substantivement, & signifie ce qu'il y a de pire. *C'est le pis qu'on ait put lui reprocher.*

On dit, *faire du pis qu'on peut,* & cela reçoit deux sens. Quelquefois il signifie, s'appliquer de dessein formé à faire mal ce que l'on fait. *Il semble que vous preniez plaisir à faire toutes choses du pis que*

vous pouvez. Quelquefois il signifie, faire à quelqu'un tout le mal qu'on peut, lui nuire en tout ce qu'on peut. *Il n'a qu'à faire du pis qu'il pourra, je ne le crains point.*

On dit aussi, *mettre quelqu'un au pis ;* & cela se dit par manière de défi, & pour marquer à un homme, que quelque mauvaise volonté qu'il ait, on ne le craint point. *Je vous mets au pis, au pis faire.*

On dit encore *prendre les choses au pis ;* pour dire, les envisager dans le pire état où elles puissent être, & comme supposant tout ce qui peut arriver de plus fâcheux.

Au pis aller; façon de parler qui se dit dans le même sens. Posant les choses au pire état où elles puissent être. *Au pis aller si elle ne nous reçoit pas, nous irons à l'auberge.*

On dit aussi, *c'est votre pis aller ;* pour dire, c'est le pis qui vous puisse arriver. Et on dit, *je serai votre pis aller ;* pour dire, si vous ne trouvez rien de mieux, vous pouvez toujours compter sur moi.

Qui pis est ; façon de parler, pour dire, ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux.

De mal en pis, de pis en pis ; façon de parler adverbiales, pour dire, que le mal va toujours en augmentant, *Ses affaires vont de mal en pis, de pis en pis.*

PIS ; substantif masculin. Vieux mot qui signifioit autrefois la poitrine, & qui n'est plus usité que dans cette phrase du style de pratique, *mettre la main au pis ;* ce qui se dit d'un Prêtre ou d'un homme constitué dans les ordres sacrés auquel on fait prêter serment en mettant la main sur la poitrine.

PIS, se dit aussi de la tetine d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis, *&c. Une vache qui a un gros pis.*

Ce monosyllabe est long.

PISAN ; (le) pays d'Italie en Toscane. Il est borné au nord par le Florentin & la République de Lucques ; au midi par le Siennois ; au levant par le Siennois encore, & par la Mer au couchant. Il a trente milles du nord au sud, & cinquante du levant au couchant. C'est un très-bon pays ; Pise en est la capitale.

PISANI, (André) Peintre, Sculpteur & Architecte, mort à Florence en 1389, âgé de 60 ans, peignit sur une façade du *Campo Sancto*, le jugement dernier, remarquable par la bisarrerie & le génie qu'il mit dans cette composition. Les magnifiques galeries qu'il bâtit dans la place de Florence, avec des arcades demi-rondes, le placent au rang des célèbres architectes. Enfin, le bâtiment d'une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, réunit ses talens pour l'architecture, la sculpture & la peinture. Pisani fit aussi son amusement de la poésie & de la musique.

PISANY ; bourg de France en Saintonge, à deux lieues, ouest, sud-ouest, de Saintes.

PISASPHALTE ; substantif masculin. Mélange de poix & de bitume. Le pisasphalte naturel est un bitume mou, tel qu'il s'en trouve en grande quantité en Norwège & en Auvergne à une lieue de Clermont Ferrand.

PISATELLO ; petite rivière d'Italie, dans la Romagne. Elle a sa source dans l'Appenin, & son embouchure dans le Savignano, à une lieue du golfe de Venise. C'est le Rubicon des Anciens.

PISCENA ; ancienne ville de la Gaule Narbonnoise. C'est Pézénas en Languedoc.

PISCHINAMAAS ; substantif masculin

lin & terme de Relation. Ministre de la religion Mahométane en Perse, qui a soin de faire la prière dans les mosquées.

PISCINA; petite ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure, à deux lieues de Celano.

PISCINE; substantif masculin. *Piscina*. Vivier, réservoir d'eau. Il n'a proprement d'usage qu'en parlant du lieu où l'Évangile dit que l'Ange descendoit une fois tous les ans pour troubler l'eau. *Le premier malade qui étoit jeté dans la piscine après que l'Ange en avoit troublé l'eau, étoit guéri.*

Piscine, se dit aussi d'un lieu dans les sacristies, où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges servant à l'autel, & autres choses semblables.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

PISCO; ville de l'Amérique méridionale au Pérou dans l'audience de Lima, à un quart de lieue de la mer. Il y avoit jadis près de ce port une ville célèbre située sur le rivage de la mer; mais elle fut entièrement ruinée par un furieux tremblement de terre, qui arriva le 19 d'Octobre de l'année 1682. Depuis ce temps-là on a bâti la ville dans un lieu où le débordement ne parvient pas. Les habitans, au nombre de deux cens familles, sont un composé de metifs, de mulâtres, de noirs & de quelques blancs; cependant les montagnes de Pisco produisent d'excellens vins en abondance ainsi que des fruits merveilleux, ensorte que Pisco est un des plus beaux endroits de toute la côte du Pérou. La rade est d'une grandeur à pouvoir contenir une armée navale, & on y est à couvert des vents extraordinaires.

PISCOPIA; île de l'Archipel, entre l'île de Stanchio & celle de Rhodes. Elle a environ douze lieues de circuit.

PISE; ville considérable d'Italie, en Toscane, a 20 lieues, ouest, de Florence, sur le fleuve Arno, à douze lieues de son embouchure. On y compte quinze mille ames. Elle est regardée comme la seconde ville de la Toscane & certainement elle est une des plus anciennes de l'Italie. Strabon dit qu'elle fut fondée au retour de la guerre de Troie par des Arcadiens sortis de cette ville de Pise, située sur le fleuve Alphée dans le Peloponèse, où étoit le temple célèbre de Jupiter Olympien: cette belle origine est d'ailleurs consacrée dans l'Énéide de Virgile. D'autres assurent que Pise avoit été fondée long-temps auparavant par Pélops, fils de Tantale, Roi de Phrygie. Quoi qu'il en soit, elle étoit au nombre des douze principales villes des Étruriens; Denis d'Halicarnasse, dans le livre de son histoire, en fait une mention honorable, il raconte son origine & ses prérogatives. Tite-Live nous apprend que le Proconsul Bébius y passa l'hiver avec son armée, & qu'alors elle fut faite colonie romaine.

Les habitans de Pise ont toujours été très-belliqueux, & à la chute de l'Empire, ils formèrent une république qui devint dans le onzième siècle maîtresse de la mer.

Parmi les conquêtes & les victoires des Pisans, on compte surtout la prise de l'île de Sardaigne & celle de la Corse; la première leur fut ôtée par *Musato* ou *Musetto* qui en avoit été Roi, mais ils la reprirent conjointement avec les Génois, après avoir défait Musetto l'an 1005.

L'an 1030 ils s'emparèrent de

Carthage, prirent le Roi prisonnier & l'envoyèrent au Pape qui l'obligea de recevoir le baptême. Ils prirent Palerme en Sicile sur les Sarrasins, & ce fut des dépouilles de cette conquête qu'ils commencèrent le bâtiment actuel de la cathédrale & de l'Évêché. Ils secoururent les François dans la conquête de la Terre Sainte; ils eurent souvent la guerre avec les Génois, surtout par mer, & remportèrent plus d'une fois l'avantage. Ils défirent le Roi de Majorque qui fut tué dans la bataille; sa femme & son fils furent conduits à Pise; mais on leur rendit ensuite leur royaume.

Les Pisans envoyèrent quarante galères au secours d'Amaury ou Almeric, Roi de Jérusalem, contre les Sarrasins qui assiégeoient Alexandrie, & les Pisans remportèrent l'avantage. Cette république armoit alors jusqu'à 200 galères. Elle se signala long-temps par son zèle pour le Saint Siège: lorsque le Pape Gelase III fuyoit la persécution de Henri III, il fut reçu à Pise aussi bien que le Pape Innocent II lorsqu'il fut chassé de Rome: les Pisans donnèrent au Pape Grégoire XI deux galères armées pour le conduire de France en Italie. Ils s'unirent ensuite avec les Empereurs qu'ils aidèrent à chasser Roger qui avoit usurpé le Royaume de Sicile, & ils furent pendant sept ans maîtres de Naples & de plusieurs autres places du Royaume.

L'Empereur Frédéric Barberousse fut secouru par les Pisans, dans ses guerres contre les Milanois, & ils lui envoyèrent leur Archevêque Lanfranc avec 50 galères lorsqu'il voulut passer dans la Terre Sainte; ce fut alors qu'ils ramenèrent leurs vaisseaux chargés de la terre de Jérusalem, & formèrent le *campo sancto* dont nous parlerons bientôt.

Dans le temps où les Pisans étoient déclarés contre les Papes, ils firent prisonniers des Cardinaux & des Prélats qui alloient de France au Concile de Latran tenu par Grégoire IX; mais le Pape fut vengé de cet attentat par les Génois qui défirent les Pisans en 1284, leur prirent 49 galères & firent 12000 prisonniers. Cette défaite fut la première époque de la décadence de la République de Pise, qui ne revint plus à sa première splendeur. Les Génois lui ôtèrent le *porto Pisano*, qui étoit à peu près le port de Livourne, comme nous le dirons dans la suite, & la grandeur de Pise diminua en même temps que sa navigation & son commerce.

Ugolino della Gheradesca, citoyen de Pise, chef du parti des Guelfes, ayant acquis assez de crédit & de puissance dans la République, il en devint le maître & se fit nommer Comte de Pise en 1282; il fut ensuite chassé; les Florentins le rétablirent, mais il fut enfin pris & enfermé dans une prison où il finit ses jours: on montre encore à Pise cette tour où l'on assure qu'il mourut de faim lui & ses enfans.

Ce tyran de Pise eut pour successeurs Uguzzone della Tagiola, Jean Donarciatico, le Comte Faccio, Pierre Gambacorta, Jean Dall'agnello, qui dominèrent successivement; ce dernier fut déclaré Duc en 1364. Il y eut après lui Jacques Appiano, & Gérard son fils, qui vendit la ville de Pise à Galeas Visconti, premier Duc de Milan. Celui-ci y établit Gabriel, son fils naturel, qui voulut la vendre aux Florentins; mais les Pisans qui ne vouloient point de cette domination rappe-

lèrent Gambacorta, chassèrent les Florentins, & reprirent leur liberté; ils en jouissoient lorsqu'ils furent trahis par Gambacorta, qui livra sa patrie aux Florentins après qu'elle eut essuyé un long siége en 1406. Ceux-ci furent maîtres de Pise jusqu'à l'année 1491. Alors Charles VIII Roi de France, traversant la Toscane avec une puissante armée, rendit la liberté aux Pisans qui s'y maintinrent jusqu'en 1509. Mais Louis XII qui venoit cette année de remporter la victoire sur les Vénitiens à Ghiarra d'Adda, & qui tenoit pour les Florentins, les ayant secourus, les Pisans furent assiégés par ceux-ci, & n'ayant aucune espérance de secours ils se rendirent. La plupart des citoyens de Pise désespérés de la perte de leur liberté, abandonnèrent leur patrie, aimant mieux s'exiler que de vivre sous la domination de leurs voisins qu'ils haïssoient. Ils passèrent en Sicile, à Rome, à Gênes, à Venise; c'est ainsi que la ville de Pise entra sous la domination des Médicis avec le reste de la Toscane; ce fut là le terme de sa grandeur & de sa prospérité; les grands Ducs pour être en sureté de la part des Pisans qui avoient paru en 1609 aspirer encore à l'indépendance, cherchèrent à les affoiblir de plus en plus, & diminuèrent leur commerce & leur puissance. Cette ville où il y avoit eu autrefois jusqu'à 150 mille habitans, n'en a pas la dixième partie actuellement, encore y compte-t on six à sept cens Juifs.

La ville de Pise est grande & bien bâtie, les rues sont larges, belles & pavées de dalles comme à Florence; mais la grandeur de la ville relativement au peu d'habitans qu'il y a, fait qu'elle paroît déserte; les loyers des maisons y sont au plus bas prix, l'herbe croît dans les places publiques, & l'air y devient mal sain par une suite du petit nombre d'habitans, d'où naît le défaut de culture & de dessechemens, malgré la position de cette ville dans une plaine très-agréable.

La cathédrale de Pise, *Il duomo*, est un ancien bâtiment remarquable par la richesse de ses marbres & de ses ornemens plutôt que par le goût de sa construction.

Le cimetière de Pise, ou les charniers qu'on appelle *Campo sancto*, est une des choses singulières de cette ville; c'est une cour de 450 pieds de longueur, environnée d'un vaste portique bâti en 1278 sur les desseins de Jean Pisan: il a 60 croisées ou arcades qui sont d'un gothique très-léger; il est pavé de marbre, orné de peintures anciennes, & rempli de monumens, dont on a la description dans la *Cenotaphia Pisana*, volume *in-folio* du Cardinal Norris, rempli d'érudition. Les peintures sont anciennes, & par conséquent mauvaises, dit M. Cochin; on y remarque cependant déjà une façon de draper & de former les plis fort bonne, quoique sèche, & des caractères de tête qui ont de la vérité; il y a entre autres choses l'histoire & les miracles de saint Ranieri, protecteur de Pise, qu'on dit être de Cimabué le plus ancien de tous les peintres, & le premier restaurateur de la peinture; M. Cochin les attribue à Simon Memmi; le jugement dernier est d'André Orgagna; les six histoires de Job sont de Giotto, qui fut aussi l'un des restaurateurs de l'art; Esther & la Chapelle de saint Jérôme, par Aurelio Lami; des histoires de l'ancien testament, par Benelzo, Flo-

rentin, peintre & poëte, qui mourut en 1478, & qui a son tombeau dans le même endroit; l'enfer de Bufalmaco, qui est cité dans Bocace; le tombeau de Matteus Curtius, par Michel Ange; celui de Philippe de Dexio, Milanois, célèbre jurisconsulte. On en a fait un en 1766 pour le Comte Algarotti, qui mourut à Pise il y a quelques années, après avoir fait long-temps les délices de la Cour du Roi de Prusse. Il y a sous le même portique un tombeau de marbre avec une figure couchée dessus qui est assez belle, dit M. Cochin; l'architecture de ce morceau est traitée de très-grand goût: au côté droit est un buste qui est fort beau, les mains surtout sont bien traitées, & ont beaucoup de vérité. Il y a aussi plusieurs anciennes inscriptions, entr'autres une de l'année 5 de notre ère, qui fait mention de la *Colonia Pisana*, & une pierre milliaire de la voie *Emilia*, cottée 188.

Le champ appelé proprement *campo sancto*, qui est environné de ce beau portique contient, dit-on, cinq brasses ou neuf pieds de terre sainte apportée en 1218 de Jérusalem par les Pisans qui étoient allés secourir Frédéric I: il sert de cimetière, & en 24 heures de temps les corps y sont entièrement consumés; on assure en avoir fait une fréquente expérience dans la dernière guerre d'Italie: autrefois il ne falloit que 24 heures, actuellement on en passe 48; peut-être les sels alcalis ou calcaires dont cette terre avoit été imprégnée sont-ils en partie évaporés.

Le clocher de Pise, *campanile torto*, ou *torre pendente*, est la chose la plus remarquable & la plus fameuse qu'il y ait dans cette ville; ce clocher fut commencé en 1174, sur les desseins de G.illaume d'Alman, & terminé ensuite par deux architectes de Pise, nommés Bonanno Bonacci & Tommaso.

Cette tour n'est pas sans beauté, elle est d'une bonne proportion & bien décorée; sa forme est un cylindre environné de huit rangs de colonnes posées les uns sur les autres, ayant chacun leur corniche; le dernier de ces rangs qui forme le campanile est une retraite. Toutes les colonnes sont de marbre, & paroissent avoir été tirées des ruines d'anciens édifices: chacune porte deux retombées d'arcs, & laissent un intervalle suffisant pour passer entr'elles & le mur circulaire de la tour.

La hauteur de cette tour depuis le bas jusqu'à la platte forme d'enhaut, sans y comprendre le campanile, est de 142 pieds, & si l'on jette un plomb de dessus la plateforme en bas, on trouve qu'il s'éloigne de douze pieds de la base de la tour; telle est la mesure qui en a été prise par M. Soufflot, lors de son premier voyage en Italie, & qu'il a donnée au Public dans le premier volume du Mercure de France, du mois d'Octobre 1758; il l'a accompagnée d'un dessein de la coupe de cette tour, qui lève toutes les questions qu'on pourroit agiter à ce sujet.

M. de la Condamine a trouvé treize pieds pour le défaut d'aplomb, ou l'écartement de la verticale qui passe par le pied de la balustrade posée sur la plate-forme, au pied du donjon ou de la tourelle supérieure qui renferme les cloches, & cette balustrade est à 133 pieds audessus du niveau de la place;

(Mémoires de l'Académie pour 1757) cela fait cinq degrés & demi d'inclinaison. Il n'est pas vrai, quoiqu'on l'ait écrit plusieurs fois, que cette tour soit d'aplomb du côté opposé à celui où elle panche, & que le vide du milieu qui ressemble à un puits, & autour duquel tourne un assez bel escalier, soit également d'aplomb de toute part; ce vide au contraire se déverse en totalité, ainsi que l'escalier du même côté que la tour penche, & toutes les assises de pierres sont pareillement inclinées : le campanile est le seul étage qui paroît se redresser, ce qui fait croire qu'il a été construit après coup; mais comme il incline lui-même de neuf pouces, on croit que le déversement de la tour qui ne paroît avoir été lors de la construction du campanile que de sept pieds six pouces, a augmenté depuis de quatre pieds six pouces.

Il y a bien des personnes qui ne peuvent se persuader que ce grand affaissement soit venu de la mobilité du terrain, & qui l'attribuent à l'intention bisarre du premier architecte; il est vrai que la partie supérieure de la tour se redresse visiblement, & elle est moins inclinée que le bas de la tour, donc au moins la partie supérieure a été bâtie de dessein prémédité, malgré l'inclinaison de la tour principale. La plate-forme supérieure est fortement inclinée; elle paroît l'être plus que le reste ne l'exigeroit, & il semble que l'architecte a eu dessein de donner par cette inclinaison un spectacle singulier, & de faire un tour de force dans son art. Toutes les parties de la tour sont si bien liées & si entières, qu'il est difficile de croire qu'une si prodigieuse inclinaison ait pu se faire par l'affaissement d'une partie du terrain, de manière que la maçonnerie n'en ait point souffert. Cette tour a son escalier pris dans l'épaisseur même du gros mur, & de la manière qui étoit la plus propre à soutenir une tour bâtie exprès avec cette inclinaison; cependant Vasari, M. Soufflot & beaucoup d'habiles gens, ne sont point de cet avis; ils se fondent principalement sur l'inclinaison ou l'affaissement que M. Perelli a remarqué dans la tour de l'Observatoire bâtie il y a une trentaine d'années; mais c'est trop peu de chose en comparaison de celui du clocher; & quand le terrein de Pise seroit sujet à s'incliner ainsi, est-il aisé de croire que ce puisse être de cinq degrés & demi?

Le siége épiscopal de Pise est un des plus distingués de l'Italie; il fut érigé en Archevêché en 1092. Les Évêques de Pise, depuis le commencement du quatrième siècle, ont tenu un rang considérable dans l'Église; les Papes Urbain, Innocent II & Alexandre III, déclarèrent l'Archevêque de Pise Primat & Légat né en Sardaigne & en Corse : il y avoit en cette qualité la plus ample Juridiction, visitoit les Églises, punissoit les Évêques, excommunioit les Juges, assembloit des Conciles, & dressoit des Canons. Tous les Chanoines de cette Cathédrale sont nobles, & ils ont le privilége d'être vêtus comme des Cardinaux.

Il y a eu plusieurs Conciles célèbres à Pise; celui d'Innocent II, en 1134, où l'Anti-Pape Anaclet fut excommunié; celui qui fut tenu dans le temps du grand Schisme, en 1409, & le Conciliabule tenu sous Jules II en 1511, où quelques Cardinaux s'étoient réunis pour dé-

évacuation de sang par la voie des urines.

Il n'est pas toujours aisé de juger si le sang vient des reins, ou de la vessie : dans le premier cas, on n'a point de douleur si ce n'est que la pierre, ou tout autre vice dans l'organe, y donne lieu ; cependant il arrive quelquefois que le sang qui est sorti des reins sans douleur, en excite par des grumeaux qui s'engagent tant dans les uretères, que dans le cou de la vessie. Le pissement de sang qui vient de ce dernier organe, est ordinairement accompagné de douleurs qui sont très-vives, lorsqu'on en chasse l'urine. Cette maladie est ordinairement périodique ; & ses retours dépendent le plus souvent de quelque faute dans le régime. On a observé quelquefois qu'elle revenoit tous les mois, sans parler de ceux qui ont par la verge un écoulement menstruel, dont on a bien des exemples, ni de l'émorrhagie de l'urèthre, dans laquelle le sang coule goutte à goutte, sans douleur & indépendamment de l'urine. Le calcul, & principalement celui de la vessie, est la cause la plus ordinaire du pissement de sang : les vaisseaux variqueux de la vessie peuvent donner lieu à la même maladie. Les cantharides, l'aloës, le baume de soufre térébenthiné, *&c.* ont rendu quelquefois les urines sanglantes ; ainsi que les coups, les chûtes, les grands efforts, l'exercice violent, l'excès des femmes, l'abus du vin, un accès de colère, *&c.* Les femmes qui ont passé le temps de leurs règles, y sont sujettes, de même que ceux dont le flux hémorrhoïdal est arrêté. Les mélancoliques, & les scorbutiques rendent souvent les urines rouges & noires, qui diffèrent peu des sanglantes : celles de ceux qui sont échauffés, ou qui ont des embarras au foie, sont souvent ardentes & colorées, ou teintes de sang. Les fièvres intermittentes, certains alimens, *&c.* produisent le même effet.

On doit toujours craindre les suites du pissement de sang ; mais le danger est rarement pressant, sur-tout s'il n'y a ni fièvre ni douleur : il termine quelquefois les fièvres ardentes ; mais on augure mal dans les autres. C'est un symptôme des plus redoutables dans la petite vérole, la rougeole & la fièvre maligne : il est moins à craindre, s'il est périodique, s'il supplée aux règles, ou au flux hémorrhoïdal. Il est toujours dangereux, lorsqu'il est occasionné par la pierre, ou tout autre vice dans ces organes. On n'est pas fort alarmé de celui qui succède à l'exercice violent, ou à toute autre cause passagère, pourvu qu'il ne dure pas trop long temps ; car la partie affectée est alors menacée d'un ulcère. Tout le monde sait enfin qu'on peut rendre, pendant plusieurs années, des urines rouges ou presque noires, sans éprouver aucune incommodité remarquable.

Dans cette maladie on use beaucoup des délayans, des adoucissans, des rafraîchissans & des tempérans; tels sont la fleur & la racine de guimauve, la graine de lin, l'ortie, la grande consoude, la bourrache, la chicorée, l'aigremoine, les capillaires, la scolopendre, la pimprenelle ; le lait, le petit lait, les émulsions & les autres farineux ; le blanc de baleine, *&c.* les calmans, tels que le nitre & le camphre, sont souvent employés utilement, surtout lorsque le pissement

ment de sang est le symptôme de la fièvre. Il est encore des cas qui peuvent demander des narcotiques, & même des astringens; mais on ne sauroit être trop réservé sur l'usage de ces remèdes, & trop en garde contre le témoignage de la plupart des auteurs qui proposent hardiment le laudanum, le diacode, les coings, le cachou, le bol d'Arménie, *&c.*

Les vulnéraires, tels que les sommités d'hypéricum, la véronique, le lierre terrestre, les trochisques de Gordon, *&c.* peuvent être de quelque utilité; mais les baumes & les térébenthines réussissent rarement, quoiqu'en apparence plus convenables. Les laxatifs, comme la rhubarbe, la casse & la manne, trouvent toujours leur place dans ce traitement. On y fait même entrer le jalap & le diagrède, lorsqu'on a des obstructions à combattre, pour lesquelles on donne encore des fortifians & des apéritifs, tels que la cannelle, le cassia-lignea, le safran de Mars, le tartre martial, les cloportes, & autres remèdes qui paroissent empiriques.

PISSENLIT; substantif masculin du style familier. Enfant qui pisse au lit. *C'est un pissenlit.*

PISSENLIT; substantif masculin. Plante basse très-commune dans tous les environs de Paris, & que l'on cultive aussi dans les jardins; elle a une racine laiteuse, de la grosseur du petit doigt; ses feuilles sont oblongues, médiocrement larges, découpées comme celles de la chicorée sauvage, & couchées sur terre: il s'élève d'entr'elles des pedicules longs d'une palme, ronds, nus, fistuleux, tendres, un peu velus, rougeâtres, quoiqu'empreints d'un suc laiteux, soutenant en leur sommet une belle fleur composée de demi-fleurons jaunâtres, d'une odeur assez agréable; à cette fleur succèdent des graines rougeâtres, garnies d'aigrettes & disposées en rond; ces semences tombent dans leur maturité, & elles sont emportées par le vent: on appelle *tête de moine* la couche chauve qui reste après la chûte de la fleur.

Toutes les parties de cette plante sont amères, un peu astringentes & remplies d'un suc laiteux: on ne fait usage que de la racine & des feuilles: elles sont estimées comme les autres chicoracées, vulnéraires, fébrifuges & apéritives, propres dans les obstructions du foie & du mésentère, & dans toutes les espèces de jaunisse. Au printemps on mange aussi les feuilles tendres du pissenlit en salade.

PISSER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Uriner. *La pierre l'empêche de pisser. Du vin qui fait pisser. Elle pisse encore au lit.*

On dit par mépris d'un homme qui se mêle des moindres choses du ménage, *c'est Jocris qui mène les poules pisser.*

PISSER, est quelquefois actif comme dans ces phrases, *pisser le sang, pisser du pus.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE

PISSEUR, EUSE; substantif. Qui pisse souvent. *C'est un pisseur continuel.*

Dans le style familier, en parlant d'une petite fille, on dit par une espèce de dénigrement, que *c'est une pisseuse.*

PISSOIR, substantif masculin. Lieu destiné dans quelques endroits pu-

blics pour y aller pisser. *Il y a des pissoirs au Palais.*

PISSOTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Uriner fréquemment & en petite quantité. *Il pissote continuellement.*

PISSOTIÈRE; substantif féminin. On appelle ainsi par mépris un jet d'eau ou une fontaine qui jette peu d'eau. *Ce n'est qu'une pissotière.*

PISTACHE; substantif féminin. Fruit que produit le pistachier, & qui est une espèce de petite noix de la grosseur & de la figure d'une olive: elle a deux écorces, l'extérieure est membraneuse & d'un gris roussâtre; l'intérieure est ligneuse, compacte, dure, légère & blanche: l'amande qu'elles contiennent, est d'un vert pâle, grasse, huileuse, assez agréable au goût, & couverte d'une pellicule roussâtre: ce fruit est connu dans le commerce sous le nom de *pistaches*. On s'en sert pour fortifier l'estomac; elles nourrissent beaucoup; on a coutume de les mêler parmi les choses que l'on sert au dessert, surtout dans les crèmes; les convalescens qui sont maigres, s'en trouvent très-bien: elles augmentent le lait & la semence, adoucissent la toux & la douleur néphrétique. Les Confiseurs couvrent de sucre les amandes de pistaches pour faire ce qu'on appelle *pistaches en dragées*: on en fait aussi une conserve qui est excellente dans le dévoiement.

PISTACHE DE TERRE ou MANOBI, est aussi le nom d'une plante d'Amérique qui est quelquefois rampante, & d'autres fois elle s'élève à la hauteur d'un pied & demi. Sa tige quadrangulaire, d'un vert roussâtre & velue, produit des pédicules qui soutiennent quatre feuilles arrondies, également velues, vertes en dessus & blanchâtres en dessous. Ses fleurs qui sortent de l'aisselle des feuilles, sont jaunes, légumineuses & bordées de rouge. quand la fleur est passée, le pistil semble rentrer en terre, & y devient une gousse tuberculaire, cendrée, ronde & tortue, grosse comme le doigt, entrelacée de filets que la racine pousse, & qui renferme deux ou trois graines arrondies, rougeâtres, grosses comme nos noisettes, & de même goût: leur chair est blanche & on la mange cuite au dessert; mais elle est fort échauffante & provoque à l'amour: on en tire une huile douce & anodine: le fruit mangé crud fait mal à la tête. Les Indiens du Pérou le font cuire avec du miel, & en font des gâteaux d'un goût assez agréable. Les pistaches de terre croissent aussi aux Indes orientales.

PISTACHIER; substantif masculin. L'arbre qui porte des pistaches. Son tronc est épais; ses branches sont étendues, couvertes d'une écorce cendrée; elles donnent naissance à des feuilles qui sont rangées sur de longues côtes & disposées par paires, de manière cependant qu'elles ne se trouvent pas placées exactement vis-à-vis les unes des autres. L'extrémité de ces côtes est terminée par une seule feuille; les feuilles sont tantôt arrondies, tantôt finissant en pointe, garnies de nervures, & semblables aux feuilles de térébinthe, mais plus grandes.

Il y a des pistachiers qui portent des fleurs mâles, d'autres des fleurs femelles; les fleurs mâles sont ramassées en une espèce de chaton peu serré & en manière de grappes; chaque fleur est garnie d'une petite

écaille ; ces fleurs ont un calice propre, découpé en cinq parties & cinq étamines très-petites qui portent chacune un long sommet droit, ovalaire & quadrangulaire. Les fleurs femelles n'ont point de pétales ; leur calice est très-petit, partagé en trois parties, & soutient un gros embryon ovalaire, chargé de trois styles recourbés dont les stigmates sont un peu gros & velus. L'embryon se change en une baie ovoïde qui a peu de suc & qui contient une amande lisse, pareillement ovalaire.

Cet arbre croît dans la Perse, l'Arabie, la Syrie & dans les Indes : on le cultive aussi dans l'Italie, la Sicile, & dans les provinces méridionales de la France.

Le pistachier mâle est distingué du pistachier femelle par ses feuilles qui sont plus petites, un peu plus longues, émoussées & souvent partagées en trois lobes, d'un vert foncé ; au lieu que dans le pistachier femelle, les feuilles sont plus grandes, plus fermes, plus arrondies, & partagées le plus souvent en cinq lobes.

Comme les pistachiers mâles naissent souvent dans des lieux éloignés des pistachiers femelles, on rend ceux-ci féconds comme les palmiers ; ce qui se fait de la manière suivante : les paysans cueillent les chatons des fleurs du pistachier mâle, lorsqu'il sont sur le point de s'ouvrir ; ils les mettent dans un vaisseau environné de terre mouillée ; ils attachent ce vaisseau à une branche de pistachier femelle jusqu'à ce que les fleurs soient sèches, afin que la fine poussière qui féconde soit dispersée par le moyen du vent, & qu'elle donne la fécondité aux fleurs femelles.

D'autres cueillent les fleurs mâles & les renferment dans un petit sac pour les faire sécher, & ils en répandent la poussière sur les fleurs du pistachier femelle, à mesure qu'elles épanouissent. Il faut cueillir les fleurs mâles avant qu'elles s'ouvrent, de peur qu'elles ne jettent mal à propos leur poussière fécondante, & que les fruits du pistachier femelle n'avortent par ce défaut de fécondation. Si les pistachiers mâles & femelles ne sont pas éloignés les uns des autres, le vent suffit pour procurer la fécondité aux pistachiers mâles.

PISTE ; substantif féminin. *Vestigium.* Vestige, trace que laisse l'animal aux endroits où il a marché. *Les chiens suivent les lièvres à la piste.*

Il se dit aussi de l'homme. *La Maréchaussée suivoit ces voleurs à la piste,*

PISTE, se dit encore en termes de Manége, des lignes tracées par l'avant-main ou l'arrière-main du cheval qui travaille. La piste d'un cheval peut être simple ou double.

Si le cavalier ne le fait aller que le galop ordinaire en tournant dans un cercle ou plutôt dans un carré, il ne marquera qu'une seule piste ; mais s'il le fait galoper les hanches en-dedans, ou aller terre à terre, il marquera deux pistes, l'une par le train de devant, & l'autre par le train de derrière. Ce sera la même chose si le cavalier le fait passer de côté ou aller de travers dans une ligne droite ou sur un cercle.

PISTICCIO ; petite ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Basilicate. Elle fut presqu'entièrement détruite par un tremblement de terre en 1638.

PISTIL ; substantif masculin & ter-

me de Botanique. Organe femelle de la fructification. C'est la partie d'une fleur qui en occupe ordinairement le centre, & dans laquelle communément est renfermée la graine ou semence.

Le pistil se divise en trois parties; l'ovaire qui contient les rudimens de la semence; le style qui est un tuyau qui surmonte l'ovaire; & le stigmate qui est l'orifice de ce tuyau.

PISTOIE; petite ville épiscopale d'Italie, en Toscane, au pied de l'Apennin, près de la rivière de Stella, entre Lucques & Florence.

PISTOLE; substantif féminin. Monnoie d'or étrangère qui a plusieurs augmentations & diminutions; entr'autres les quadruples ou pièces de quatre pistoles, les doubles pistoles & les demi-pistoles.

Il y a plusieurs sortes de pistoles, c'est-à-dire, frappées en divers lieux, dont la plus connue & qui a le plus de cours, est la *pistole d'Espagne*. Les autres sont les pistoles d'Italie, entr'autres celles de Rome, de Milan, de Venise, de Florence, de Mantoue, de Savoie & de Gènes. Il y en a aussi de Morgues ou Monaco, d'Orange, de Dombes, d'Avignon, de Besançon, de Dole; enfin de Lorraine & de Zurich en Suisse, toutes à peu près du même poids que celles d'Espagne, c'est-à-dire, de cinq deniers, six grains, au titre de 22 karats, la plus grande différence n'étant que de deux grains, à la réserve de celles d'Italie qui sont encore de moindre poids.

Les pistoles se reçoivent au poids de marc de Venise, mais sur différens pieds suivant leur fabrique; celles de Venise, de Florence & d'Espagne se prennent par l'ordonnance du Prince pour 37 livres 10 sous. On les pèse vingt, quarante & jusqu'à cent à la fois, & l'on déduit pour chaque grain de légéreté 4 sous 6 deniers.

On appelle *pistole volante*, une pistole qu'on suppose revenir toujours à celui qui l'emploie. *En voyant tout ce qu'il a dépensé, on diroit qu'il a la pistole volante.*

Ordinairement quand on dit *pistole*, sans ajouter d'or, on n'entend que la valeur de dix francs. Ainsi 50 *pistoles* font 500 francs.

On dit proverbialement d'un homme fort riche, qu'*il est cousu de pistoles*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

PISTOLET; substantif masculin Arme à feu qui est beaucoup plus courte que toutes les autres, & qu'on porte ordinairement à l'arçon de la selle, & quelquefois à la ceinture.

Les Allemands se sont servis du pistolet avant les François; & les Reîtres qui le portoient du temps de Henri II, étoient appelés *pistoliers*. Il en est fait mention sous le règne de François I. Les pistolets sont à l'usage de toutes les troupes à cheval. Il n'y a pas bien long-temps qu'ils sont à simple ressort, ainsi que les fusils & les mousquetons; car en 1658, l'usage des pistolets à rouet n'étoit pas encore aboli.

C'est à la bataille de Cerisoles de l'an 1544, qu'on a commencé à voir l'infanterie armée de pistolets, & se servir avantageusement de cette arme, soutenue néanmoins par des piquiers.

Le pistolet est très-utile dans un vaisseau lorsqu'on va à l'abordage.

Quand un homme après avoir dit quelque chose de vif, de piquant dans une conversation, dans une dispute, se retire aussi-tôt, on dit familièrement, qu'*il s'en va après avoir tiré son coup de pistolet.*

PISTOLIER ; substantif masculin. On appeloit ainsi autrefois en termes de guerre, des gens armés de pistolets.

PISTON ; substantif masculin. *Embolus.* Cylindre de bois, de fer ou de cuivre, qui est garni de cuir ou de feutre par le bout, & qui entre dans le corps d'une pompe pour servir à élever l'eau. *Faire jouer le piston. Le piston d'une machine pneumatique.*

PISUERGA ; rivière d'Espagne qui a sa source sur les frontières de la vieille Castille, à quelques lieues de la source de l'Ebre, & son embouchure dans le Douro, à Simancas, après avoir arrosé Valladolid.

PITAN ; province des Indes orientales, dans les états du Grand Mogol, au delà du Gange, le long de la rivière de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor & de Siba.

* PITANCE ; substantif féminin du style familier. La portion de pain, vin, viande, *&c.* qu'on donne à chaque repas dans les communautés. *Voilà a quoi les supérieurs ont réglé la pitance. Une bonne pitance. On doubla la pitance des Moines.*

On dit familièrement & populairement, *aller à la pitance;* pour dire, aller acheter les provisions nécessaires pour la subsistance d'un ménage.

PITANCERIE ; substantif féminin. Office claustral qui est établi dans quelques Abbayes, & qu'on nomme en d'autres *cellèrerie.* Cet office qui est actuellement sans fonctions, consistoit autrefois à distribuer la pitance aux Moines.

PITANCIER ; substantif masculin. Officier claustral qui distribuoit autrefois la pitance aux Moines.

PITANE ; nom d'une ancienne ville de l'Asie mineure, dans la Mysie, près du Caïcus, de l'embouchure duquel Strabon dit qu'elle étoit éloignée de trente stades.

PITAUD, AUDE ; substantif. Terme de mépris & du style familier. Il se dit d'un paysan lourd & grossier. *C'est un franc pitaud. C'est une grosse pitaude.*

PITE ; substantif féminin. C'étoit autrefois une petite monnoie de cuivre valant la moitié d'une obole ou le quart d'un denier. Maintenant il ne s'en voit plus, le denier étant la plus petite monnoie qui ait cours. On ne se sert de ce mot que dans quelques fractions de compte, non plus que de celui de *sémi-pite*, qui signifie la moitié d'une pite.

PITE ; substantif féminin. Espèce de chanvre ou de lin qui se recueille en plusieurs endroits de l'Amérique équinoxiale, particulièrement le long de la rivière d'Orénoque. La plante qui le fournit est sauvage ou cultivée ; elle a des feuilles rondes, cannelées, de la grosseur du doigt, & longues d'un à deux pieds ; ses fleurs ont la forme d'un casque timbré, & sont fort petites ; on tire des feuilles une espèce de fil dont les Indiens se servent pour faire leurs lignes à pêcher, les cordes de leurs arcs, les cordages de leurs canots, leurs voiles, leurs hamacs & autres ouvrages.

PITEUSEMENT ; adverbe du style familier. *Misere.* D'une manière à faire pitié. *Se lamenter piteusement.*

PITEUX, EUSE ; adjectif du style

familier. *Miserandus.* Digne de pitié, de compassion. *Cette banqueroute l'a mis dans un état piteux.*

On dit, *faire piteuse mine;* pour dire, faire une mine rechignée. Et *faire piteuse chère;* pour dire, faire mauvaise chère.

On dit, qu'*un homme fait le piteux;* pour dire, qu'il se plaint, qu'il se lamente, sans en avoir autant de sujet qu'il voudroit le faire croire.

La première syllabe est brève la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

PITHA, ou PITHEA; province de la Laponie suédoise, ainsi appelée d'une rivière de même nom qui la traverse. Elle est bornée au nord par la Laponie de Luhléa; à l'orient par la Bothnie; au midi par la Laponie d'Uhma, & au nord par la Norwège.

La rivière de Pitha a sa source dans le lac Sagato-Serwi, & son embouchure dans le golfe de Bothnie, entre les embouchures des rivières Luhlea & Skelleftii.

PITHÉCUSE; ancien nom d'une petite île située dans le golfe de Naples. Ce mot signifie l'île aux Singes. Jupiter, dit la Mythologie, pour punir les habitans de leur méchanceté, les changea tous en singes.

PITHO; substantif féminin & terme de Mythologie. Déesse de la persuasion. Elle eut plusieurs temples ou chapelles dans la Grèce. Thésée ayant persuadé à tous les peuples de l'Attique de se réunir dans une seule ville pour ne faire désormais qu'un peuple, il introduisit à cette occasion le culte de la déesse Pitho. Hipermnestre après avoir gagné sa cause contre Danaüs son père, qui la poursuivoit en justice pour avoir sauvé la vie à son mari contre ses ordres, dédia une chapelle à la même déesse. Enfin elle avoit dans le temple de Bacchus à Mégare une statue de la main de Praxitèle.

PITHÈQUE; substantif masculin. Sorte de singe sans queue qui se trouve en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie & de Constantine; » ils » ont, dit Marmol, les pieds, les » mains, & s'il faut le dire, le vi» sage de l'homme, avec beaucoup » d'esprit & de malice; ils vivent » d'herbes, de blé & de toutes sor» tes de fruits, qu'ils vont en trou» pes dérober dans les jardins ou » dans les champs, mais avant de » sortir de leur fort, il y en a un » qui monte sur une éminence d'où » il découvre toute la campagne, » & quand il ne voit paroître per» sonne il fait signe aux autres par » un cri pour les faire sortir & ne » bouge de là, tandis qu'ils sont » dehors, mais sit-ôt qu'il voit ve» nir quelqu'un il jette de grands » cris, & sautant d'arbre en arbre » tous se sauvent dans les monta» gnes; c'est une chose admirable » que de les voir fuir; car les fe» melles portent sur leur dos qua» tre ou cinq petits & ne laissent » pas avec cela de faire de grands » sauts de branche en branche; il » s'en prend quantité par diverses » inventions quoiqu'ils soient bien » fins; quand ils deviennent farou» ches ils mordent, mais pour peu » qu'on les flatte ils s'apprivoisent » aisément; ils font grand tort aux » fruits & au blé, parcequ'ils ne » font autre chose que de cueillir, » couper & jeter par terre, soit » qu'il soit mur ou non, & en per» dent beaucoup plus qu'ils n'en » mangent & qu'ils n'en empor-

» tent; ceux qui sont apprivoisés » font des choses incroyables, imi» tant l'homme en tout ce qu'ils » voient ».

PITHOU, (Pierre) naquit à Troyes en Champagne en 1539, d'une famille distinguée. Après avoir reçu une excellente éducation domestique, il vint puiser à Paris sous Turnebe le goût de l'antiquité. De Paris il passa à Bourges, & s'y enrichit, sous le célèbre Cujas, de toutes les connoissances nécessaires à un Magistrat. Ses premiers pas dans la carrière du barreau ne furent pas bien assurés. Il avoit autant de timidité que de génie, & cette timidité glaçant son esprit, il fut obligé de renoncer à une profession qui demande de la hardiesse. Le Calvinisme faisoit alors des ravages sanglans en France; Pithou imbu des erreurs de cette secte, faillit à perdre la vie dans l'horrible boucherie de la Saint Barthelemi. Devenu Catholique l'année d'après, il fut Substitut du Procureur Général. Il occupoit cette place, lorsque Grégoire XIII lança un bref foudroyant contre l'Ordonnance de Henri III, rendue au sujet du Concile de Trente. Pithou publia alors un mémoire, où après avoir dévoilé les vues secrettes des Auteurs du bref, il défendit avec autant de force que de raison la cause de la France & celle de son Roi. Henri IV trouva en lui un citoyen non moins zélé. Quoiqu'il eût été entraîné dans la faction séditieuse de la Ligue, il fit tous ses efforts pour réduire Paris sous l'obéissance de son légitime Souverain. Il travailla à la satyre ingénieuse connue sous le nom de *Catholicon d'Espagne*, satyre qui fit plus de mal aux Ligueurs que tous les raisonnemens des bons citoyens. Enfin, après avoir vu triompher Henri IV, il mourut le même jour qu'il étoit né, à Nogent-sur-Seine, le premier Novembre 1596, à 57 ans. On a de lui, 1°. *un traité des libertés de l'Eglise Gallicane*, qui sert de fondement à tout ce que les autres en ont écrit depuis. 2° Un grand nombre d'opuscules imprimés à Paris en 1609. 3°. Des éditions de plusieurs monumens anciens, dont la plupart regardent l'Histoire de France. 4°. Des notes sur différens Auteurs Profanes & Ecclésiastiques. 5°. Un Commentaire de la Coutume de Troyes, *in-4°*. 6°. Plusieurs autres ouvrages sur la Jurisprudence civile & criminelle. 7°. Il a enrichi la république des lettres de quelques Auteurs qu'il a tirés de l'obscurité, comme Phèdre, les Novelles de Justinien. Son érudition lui mérita le titre de *Varron de la France*; il en étoit l'oracle, & son nom pénétra dans les pays étrangers. Ferdinand, Grand Duc de Toscane, l'ayant consulté sur une affaire importante, se soumit à son jugement, quoique contraire à ses intérêts. Les lecteurs qui seront curieux de connoître plus en détail les qualités de l'esprit & du cœur de ce bon citoyen & de ce digne Magistrat, pourront consulter sa vie publiée à Paris en 1756, en quatre volumes in-12, par M. Grosley, Avocat à Troyes, sa patrie. On y trouve des recherches curieuses & intéressantes & tout l'agrément dont ce sujet étoit susceptible.

PITHOU, (François) frère du précédent, nâquit à Troyes en 1544. Nommé Procureur Général de la Chambre de Justice établie sous Henri IV contre les Financiers, il exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéresse-

ment. Rendu ensuite à son cabinet, il fit des découvertes utiles dans le Droit & dans les Belles-Lettres. Ce fut lui qui trouva le manuscrit des Fables de Phèdre qu'il publia conjointement avec son frère. Cet homme d'une vertu rare & d'une modestie exemplaire, mourut en 1621, à 77 ans, regretté de tous les bons citoyens. Il eut part à la plupart des ouvrages de son frère, & il s'appliqua particulièrement à restituer & à éclaircir le corps du droit canonique, imprimé à Paris en 1687, avec leurs corrections. On a encore de François Pithou, 1°. *la Conférence des Lois Romaines avec celles de Moyse.* 2°. *L'édition de la Loi Salique*, avec des notes. 3°. *Le traité de la grandeur, des droits du Roi & du Royaume de France*, in-8°.

PITIÉ; substantif féminin. *Commiseratio.* Compassion, sentiment de douleur pour les maux, pour les misères d'autrui.

Les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison; c'est de cette seule qualité que découlent toutes les vertus sociales. En effet, qu'est ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, & à l'espèce humaine en général? La bienveillance & l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier; car désirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose que désirer qu'il soit heureux?

Au reste, on ne plaint guère dans autrui que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même. Pourquoi les Rois sont-ils ordinairement sans pitié pour leurs sujets? C'est qu'ils comptent de n'être jamais hommes. Pourquoi les riches sont-ils durs envers les pauvres? c'est qu'ils n'ont pas peur de le devenir. Pourquoi la noblesse a-t-elle un si grand mépris pour le peuple? c'est qu'un noble ne sera jamais roturier. Pourquoi les Turcs sont-ils généralement plus humains, plus hospitaliers que nous? c'est que, dans leur gouvernement tout à-fait arbitraire, la grandeur & la fortune des particuliers étant toujours précaires & chancelantes, ils ne regardent point l'abaissement comme un état étranger à eux; chacun peut être demain ce qu'est aujourd'hui celui qu'il assiste.

On dit proverbialement, *guerre & pitié ne s'accordent pas ensemble*; pour dire, qu'ordinairement à la guerre, on n'est pas fort touché de pitié, & que même il est quelquefois dangereux de l'être.

On dit aussi proverbialement, qu'*il vaut mieux faire envie que pitié.*

On dit encore proverbialement, *c'est grand'pitié que de nous*; pour dire, que la condition humaine est sujette à beaucoup de misères.

On dit aussi, *c'est grande pitié, c'est grand pitié*; pour dire, qu'une chose est très-digne de pitié. Il est familier.

On se sert aussi quelquefois du mot *pitié*, dans un sens qui marque plutôt du mépris qu'une véritable compassion. Ainsi on dit, *il raisonne à faire pitié*; pour dire, il raisonne de travers. *Il chante à faire pitié*; pour dire, il chante mal. *C'est une pitié de le voir travailler. Vous nous faites pitié en parlant de cette manière. C'est une pitié de voir comme il se conduit.*

On dit dans le même sens, *regarder en pitié, avec des yeux de pitié*; pour

pour dire, ne faire aucun cas, mépriser. *Elle le regarde en pitié*, *avec des yeux de pitié*.

PITIS; substantif masculin. Petite monnoie de plomb mêlé de cuivre, qui a cours dans l'île de Java où les Chinois la portent.

PITO, substantif masculin. Oiseau oriental de la grosseur d'un étourneau. Il a le plumage d'une alouette; celui du ventre est un peu verdâtre. Le pito-réal, ainsi nommé par Fresier, a coutume de creuser les rochers avec son bec pour se nicher dedans: on dit que pour cela il a l'industrie de se servir d'une certaine herbe, à laquelle les Espagnols attribuent de merveilleuses vertus pour percer le fer ainsi que tout ce qui est dur, & qu'ils nomment communément, à cause de cet oiseau, *yerva de pitos*.

PITON; substantif masculin. Sorte de clou dont la tête est percée en anneau. *Mettre des pitons pour soutenir une tringle*.

PITOYABLE; adjectif des deux genres. *Aliorum miseriis commotus*. Qui est naturellement enclin à la pitié. *Avoir le cœur sensible & pitoyable*. En ce sens il vieillit.

Pitoyable, signifie aussi, qui excite la pitié. *Ils le mirent dans un état pitoyable. Jeter des cris pitoyables*.

On dit quelquefois par plaisanterie, *histoire pitoyable & lamentable*.

Pitoyable, signifie encore, méprisable, mauvais dans son genre. *Le dénouement de cette pièce est pitoyable. C'est un tableau pitoyable. Son style est pitoyable*.

On appeloit autrefois *lieux pitoyables*, les hôpitaux, maladreries, *&c.* où l'on exerçoit l'hospitalité, la charité. Il est encore usité en ce sens dans les Ordonnances.

PITOYABLEMENT; adverbe. D'une manière pitoyable, d'une manière qui excite la compassion.

Il signifie aussi d'une manière méprisable. *Ecrire pitoyablement*.

PITREPITE; substantif masculin. Liqueur très-forte faite avec de l'esprit de vin. *Boire du pitrepite*.

PITSCHEN; petite ville de Silésie, dans la principauté de Brieg, à 11 lieues de la ville de ce nom. C'est là où Maximilien d'Autriche élu Roi par une partie des Polonois en 1588, fut fait prisonnier par Zamoski Archichancelier de Pologne, & contraint de renoncer à son élection.

PITTACUS, l'un des sept Sages de la Grèce, étoit de Mitylene, ville de l'île de Lesbos. Il commanda dans la guerre contre les Athéniens & offrit de se battre contre Phrynon, Général des ennemis; il employa dans ce combat la ruse & la force, & après avoir enveloppé son ennemi avec un filet qu'il portoit sous son bouclier, il le tua. Ses concitoyens le remercièrent de ce service, en lui donnant la souveraineté de leur ville. Pittacus les gouverna en philosophe & en père, leur donna des lois sages qu'il mit en vers, & se démit ensuite du souverain pouvoir. Une de ses maximes étoit que la preuve d'un bon gouvernement étoit d'engager ses sujets, non à craindre le Prince, mais à craindre pour lui-même. Ce digne Citoyen mourut 579 ans avant Jésus-Christ, à 70 ans.

PITTORESQUE; adjectif des deux genres. Qui est propre à la Peinture, qui en exprime bien le goût & le caractère, soit dans les attitudes, soit dans les contours, soit dans les expressions singulières que le génie seul & l'imagination d'un Peintre

peuvent produire. *Un site pittoresque. Une attitude pittoresque.*

PITTORESQUE, se dit par extension de tout ce qui peint à l'esprit. *Une description pittoresque.*

PITTORESQUEMENT; adverbe. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE; adjectif & terme d'Anatomie. Qui a rapport à la pituite. *La membrane pituitaire tapisse la cavité du nez.*

PITUITE; substantif féminin: *Pituita.* Flegme, l'une des humeurs du corps humain. Elle est aqueuse, limphatique, visqueuse & fournie par les alimens humides. *La pituite l'étouffera. Une pituite âcre & salée.*

PITUITEUX, EUSE; adjectif. *Pituitosus.* Flegmatique qui abonde en pituite, en qui la pituite prédomine. *Il est d'un tempérament pituiteux. L'humeur pituiteuse.*

PIVERT; *voyez* PIC-VERD.

PIVOINE; substantif masculin. Oiseau qu'on appelle autrement *bouvreuil.* Voyez ce mot.

PIVOINE; substantif féminin. *Pæonia.* Plante dont on distingue plusieurs espèces. Les principales sont la *pivoine mâle* & la *pivoine femelle.*

La *pivoine mâle* a ses racines formées en navet: elles sont grosses comme le pouce, rougeâtres endehors, blanches endedans; elles poussent à la hauteur de deux ou trois pieds des tiges un peu rougeâtres & divisées en quelques rameaux. Ses feuilles sont larges, composées de plusieurs autres feuilles ressemblantes à celles du noyer, mais plus larges & plus épaisses, verte-brunes, luisantes, couvertes endessous d'un certain duvet; elles sont attachées à des queues rougeâtres. Ses fleurs qui paroissent au commencement de Mai, & qui tombent presque aussitôt, naissent aux sommités des tiges; elles sont amples, à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur quelquefois purpurine, d'autres fois incarnate ou purpurine, soutenues par un calice à cinq feuilles: à ces fleurs succèdent des fruits composés de plusieurs cornets blancs, velus, reluisans, recourbés en bas, lesquels s'ouvrent en mûrissant, & laissent voir une belle suite de semences grosses, arrondies, rouges d'abord, ensuite bleuâtres, puis noires. Elles ne sont mûres qu'en Juillet.

Cette plante est plus précoce, plus rare & plus précieuse que la suivante, dont elle se distingue aisément par la différence de ses feuilles & de sa racine, outre que la première a les feuilles simples, & que la seconde les a doubles.

La *pivoine femelle* a pour racines des tubercules ou des navets attachés à des fibres comme dans l'asphodele; ses tiges croissent hautes, mais elles ne sont que peu ou point rouges; ses feuilles sont découpées, de couleur verte, pâles endessus, blanchâtres & un peu velues endessous: ses fleurs sont semblables à celles de la pivoine mâle, mais moins grande, de couleur rouge & très-belle: ses fruits sont comme dans la précédente espèce; ce sont des capsules qui en s'ouvrant montrent des graines mûres d'un beau bleu, entremêlées d'autres graines avortées qui sont du plus beau rouge écarlate.

L'une & l'autre espèce de pivoine sont cultivées dans les jardins, & elles s'y multiplient aisément en rampant dans la terre. Quand on en sème la graine au printemps, la plante reste pour l'ordinaire cachée en terre pendant un an avant de

germer ; mais ensuite elle en sort & augmente tous les ans par la division de ses feuilles.

La pivoine est une des plus anciennes plantes dont on connoisse l'usage en médecine ; car les poëtes disent qu'elle est nommée *pæonia*, d'un ancien médecin nommé *Pæon*, qui l'employa pour guérir Pluton d'une blessure que lui avoit faite Hercule.

On se sert en médecine de la pivoine mâle préférablement à la femelle, quoique celle-ci ait aussi quelques usages : la pivoine mâle a été autant vantée par Galien, que le chou l'a été par Caton : elle a été célébrée des anciens & des modernes, à cause de ses grandes & nombreuses propriétés : on emploie ordinairement ses racines, ses semences, quelquefois même ses fleurs, contre les convulsions, l'épilepsie, la paralysie, les vapeurs ; & les autres maladies qui dépendent de l'irritation du genre nerveux. On les prend en poudre, en sirop, en décoction ou en conserve : quelques personnes en portent en amulettes pendues au cou, pour se préserver des maladies de nerfs. On peut dire que c'est un des meilleurs antiépileptiques que l'antiquité nous ait transmis, & que jusqu'ici on n'en connoît point de plus efficace qui soit tiré de la famille des végétaux.

PIVOT ; substantif masculin. *Axis.* Morceau de fer ou d'autre métal arrondi par le bout, qui soutient un corps solide, & qui sert à le faire tourner. *La machine tourne sur son pivot.*

On dit figurément de quelqu'un qui a la principale part dans une affaire, que *c'est le pivot sur lequel toute l'affaire tourne.*

PIVOT, se dit aussi d'une grosse racine d'arbre qui s'enfonce perpendiculairement en terre.

Les deux syllabes sont brèves au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

PIVOTER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Il se dit des arbres qui jettent leur principale racine perpendiculairement en terre. *Le chêne est un arbre qui pivote.*

PIXENDORF ; bourg d'Allemagne dans la basse Autriche, près du Danube, à neuf lieues au-dessus de Vienne.

PIZZIGHITONE ; ville d'Italie dans le Crémonois, sur la rivière de Serio, près de son embouchure dans l'Adda, à six lieues, sud-est, de Lodi.

PIZZO ; bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, à une lieue & demie de Monte Leone.

PLACAGE ; substantif masculin. Ouvrage de menuiserie fait de bois scié en feuilles qui sont appliquées sur d'autre bois de moindre prix.

Outre les bois de diverse nature que l'on emploie au placage, on se sert aussi de l'écaille de tortue, de l'ivoire, de l'étain & du cuivre ; de ces deux derniers battus & réduits en tables très-plates, & des autres débités en feuilles très-minces.

On peut, pour ainsi dire, distinguer comme deux sortes de placage ; l'un qui est le plus commun, ne consiste qu'en quelques compartimens de différens bois ; l'autre où il y a beaucoup plus d'art, représente au naturel des fleurs, des oiseaux & d'autres choses semblables : celui-ci s'appelle proprement *marque-*

terie. On ne va parler dans cet article que du *placage par compartiment.*

Le bois destiné au placage se débite avec la scie à refendre, en feuilles environ d'une ligne d'épaisseur. Pour le débiter, les buches ou les planches, suivant le bois qu'on emploie, se mettent dans ce qu'on appelle la presse à scier de bout; les feuilles se coupent en bandes, & se contournent en différentes figures conformes au dessein qu'on s'est proposé; & après que les joints en ont été régulièrement faits, & qu'elles ont été mises d'épaisseur & de largeur avec différens rabots propres à cet usage, on les colle sur un fond de bois bien sec avec de forte colle d'Angleterre.

Quand toutes les feuilles sont plaquées, jointes & collées, on les met dans une presse, si ce sont de petits ouvrages; s'ils sont grands, on les laisse sur l'établi, & les ayant couvertes par-dessus de quelque ais, ou morceau de planche proportionné à l'ouvrage, on les serre avec des goberges, c'est-à-dire avec des perches capables de faire un peu de ressort, dont un bout touche au plancher de la boutique, & l'autre porte sur l'ais qui couvre l'ouvrage. Afin d'affermir davantage les goberges & qu'elles serrent plus fortement le placage, on les cale avec un morceau de bois taillé en coin.

Après que la colle est parfaitement sèche, & qu'on a levé les goberges, on achève l'ouvrage, d'abord avec de petits rabots dont le dessous du fût est garni d'une plaque de fer, & ensuite avec les outils qu'on nomme *racloirs.*

Comme quelques-uns de ces rabots ont des dents à peu près semblables à celles des limes ou des truelles bretées, on les emploie plutôt pour limer le placage que pour le raboter.

Les racloirs qui sont des morceaux d'acier ou de fer bien acérés, bien tranchans, & affutés sur une pierre à l'huile, servent à emporter les raies ou bretures que les rabots ont laissées.

L'ouvrage raclé se polit avec la peau de chien marin, la cire, la brosse & le polissoir de presse, qui est la dernière façon qu'on lui donne.

PLACARD; substantif masculin. Morceau, assemblage de menuiserie, qui fait les principales parties & les ornemens d'une porte, & qui va ordinairement jusqu'au plancher. *Mettre un placard au-dessus d'une porte.*

On appelle *porte à placard*, une porte ornée de diverses pièces.

PLACARD, se dit aussi d'un écrit ou imprimé qu'on affiche dans les places, dans les carrefours, afin d'informer le public de quelque chose. *Le Public a été averti de cette vente par un placard.*

A la Chancellerie & dans les Greffes, on appelle *un acte expédié en placard*, celui qui est écrit sur une seule feuille de papier ou parchemin non pliée, & qui n'est écrite que d'un côté.

On appelle aussi *placards* les Ordonnances des anciens Souverains de Flandre & de Brabant.

Ces placards sont la plupart en Flamand; il y en a pourtant en François: il y en a quatre volumes de ceux de Flandre, & autant de ceux de Brabant. Le Conseil d'Artois a dans son dépôt des regîstres des placards.

Ceux qui ont précédé la conquête ou cession des places des ressorts de

l'ancien Parlement de Flandre, sont observés à moins que le Roi n'y ait dérogé depuis.

Anselme en a fait un répertoire, intitulé *Code Belgique*, & un Commentaire sur les placards les plus importans, intitulé *Tribonien Belgique*.

Zypæus en rapporte plusieurs. Il dit que les placards n'obligent pas les sujets de chaque Province en particulier, s'ils n'y ont été spécialement publiés.

Le plus important de tous ces placards est l'Édit perpétuel des Archiducs Albert & Isabelle du 12 Juillet 1611. Anselme l'a commenté.

PLACARD, se prend encore pour un écrit injurieux qu'on rend public en l'appliquant au coin des rues, ou en le semant parmi le peuple. *On l'accuse d'avoir affiché des placards séditieux parmi le peuple.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

On prononce *plakar*.

PLACARDÉ, ÉE, participe passif. *Voyez* PLACARDER

PLACARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Mettre, afficher un placard. *Placarder un réglement de Police.*

Il se dit aussi des personnes, & alors il se prend en mauvaise part. *Ils furent punis pour avoir placardé plusieurs personnes de considération.*

PLACE; substantif féminin. *Locus.* Lieu, endroit, espace qu'occupe ou que peut occuper une personne, une chose. *Voilà la place, elle est assez grande pour y bâtir un château. Il faut changer ces papiers de place. Nous changerons de place si vous voulez. Je fus obligé de sortir de ma place. Il n'y a pas assez de place dans l'appartement pour y mettre tous ces meubles.*

On appelle *place marchande*, une place commode pour vendre des marchandises. *Vous n'êtes pas en place marchande pour vendre ces bijoux.*

On dit figurément & familièrement, *être*, *se mettre en place marchande*; pour dire, se mettre en lieu propre pour être vu & écouté.

On dit, *faire place nette*; pour dire, vider le logement qu'on occupoit dans une maison, en ôter tous les meubles. Et qu'*une place n'est pas tenable*; pour dire, qu'on ne sauroit y demeurer sans une extrême incommodité, sans y souffrir.

On dit, *faire place à quelqu'un*; pour dire, se ranger afin qu'il passe, qu'il s'aille mettre à sa place. Il s'emploie aussi pour dire, lui donner une place auprès de soi. *Venez ici nous vous ferons place.*

Il signifie aussi, céder sa place à un autre, quitter sa place. *Il y a long-temps que nous sommes ici, il faut faire place aux autres.*

PLACE, PLACE; façon de parler dont on se sert pour faire ranger ceux qui empêchent de passer, ou pour faire retirer ceux qui occupent des places.

On dit de quelqu'un, qu'*il a été tué sur la place*, qu'*il est tombé mort sur la place*; pour dire, qu'il a été tué sur le champ, tout d'un coup, sur le lieu même. Et l'on dit en parlant d'une bataille d'un combat, qu'il est demeuré *dix mille hommes*, *quinze cens hommes sur la place*; pour dire, qu'il y a eu tant d'hommes tués sur le champ de bataille, sur le lieu où s'est donné le combat.

On dit aussi, *sur la place*, *au*

milieu de la place; pour dire, à terre, par terre. *Si vous n'emportez pas cela je le jeterai sur la place. Elle laissa tomber sa montre au milieu de la place.*

On dit, qu'*un mot n'est pas dans sa place ;* pour dire, qu'il ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. On dit aussi dans le même sens, qu'*une pensée*, qu'*un discours*, qu'*une réflexion n'est pas en sa place.*

On dit en termes de Pratique, *subroger quelqu'un en son lieu & place ;* pour dire, donner à quelqu'un la faculté d'exercer les droits qu'on pouvoit exercer soi-même.

On dit, *avoir place dans l'histoire*, *tenir sa place dans l'histoire ;* pour dire, être marqué, être célébré dans l'histoire. *La plupart de ses actions auront une place honorable dans l'histoire. Jules César tient une des premières places parmi les grands capitaines.*

Place, se prend figurément pour la dignité, la charge, l'emploi qu'une personne occupe dans le monde. *Il a une des belles places de la Cour. Cette affaire lui fit perdre sa place.*

En ce sens on dit absolument, qu'*un homme est en place ;* pour dire, qu'il est dans un emploi, dans une charge qui lui donne de l'autorité, de la considération. Et qu'*il est hors de place ;* pour signifier qu'il a été dépouillé de ses emplois.

Dans les classes on appelle *place*, le rang qu'un écolier obtient par sa composition. *Composer pour les places.*

On dit figurément, *se mettre en la place, à la place de quelqu'un ;* pour dire, se regarder comme si on étoit dans l'état, dans la situation où il est. *Je voudrois qu'on me mît en sa place, je ne serois pas si embarrassé que lui. Si vous étiez à ma place comment vous y prendriez-vous ?*

En parlant de quelqu'un qui est menacé de quelque perte, de quelque disgrâce, on dit, *je ne voudrois pas être en sa place, à sa place.*

Place, signifie aussi un lieu public découvert, & environné de bâtimens, soit pour l'embellissement d'une ville, soit pour la commodité du commerce. *La place des Victoires à Paris. La place de Bellecour à Lyon.*

On appelle *place du change*, ou *place commune des marchands*, un lieu public établi dans les villes de négoce, où les marchands, négocians, banquiers, courtiers ou agens de change, & autres personnes qui se mêlent du commerce des lettres & billets de change, ou qui font valoir leur argent, se trouvent à certains jours de la semaine pour y parler & traiter des affaires de leur commerce, & savoir le cours du change.

A Paris on dit simplement *la place ;* à Lyon on la nomme aussi *la place* ou la *place du change ;* à Toulouse, à Londres, à Amsterdam, & presque dans tous les pays étrangers, *la bourse.*

Faire des traites & remises de place en place, c'est faire tenir de l'argent d'une ville à une autre par le moyen des lettres-de-change, moyennant un certain droit qui se règle suivant que le change est plus ou moins haut.

Quelquefois le mot de *place* se prend pour tout le corps des marchands & négocians d'une ville. On dit en ce sens que la *place de Lyon est la plus considérable & la plus riche de France ;* pour dire, qu'il n'y a point dans le Royaume de banquiers & de marchands plus

riches ni plus accrédités que ceux de Lyon.

On dit en termes de commerce, *c'est demain jour de place. Je vais à la place. Il y a peu d'argent sur la place. L'argent de la place est à tant. Le change est haussé ou baissé sur la place, &c.* Dans toutes ces expressions le nom de *place* ne signifie que le concours & l'assemblée des marchands qui négocient ensemble.

Place, se dit aussi d'une ville de guerre, d'une forteresse.

Une *place* est régulière ou irrègulière. La *place régulière* est celle qui a les parties relatives de son enceinte égales entre elles, & également fortifiées.

La *place irrégulière* est celle qui a les parties relatives inégales entr'elles & les angles aussi; de sorte que les lignes du dessein formant une figure bisarre, ont besoin d'être inégalement fortifiées.

La défense d'une place dépend de la bonté des ouvrages, de la garnison, des munitions, mais encore plus de l'habileté du Gouverneur, qui doit savoir toutes les manœuvres qui ont été employées dans les plus fameux siéges. Il faut qu'il soit aussi capable d'en inventer de nouvelles, afin de déconcerter les mesures des assiégéans, qui conduisent souvent un siége sur les règles ordinaires d'attaquer.

Ceux qui construisent une place, ou qui la défendent, doivent en connoître les défauts pour les corriger & y remédier; ceux qui l'attaquent de même, afin de la battre par l'endroit le plus foible. Les choses nuisibles à une place, sont les cavins, les chemins couverts, les vallées, les ravines. On peut faire couper les bois & abattre les maisons; mais on ne remédie pas si aisément aux autres défauts.

M. le Maréchal de Vauban se contente de proposer un certain nombre d'exemples sur des places de différentes figures, capables de donner les ouvertures nécessaires à l'instruction des attaques des places irrégulièrement fortifiées, & dont l'assiette est aussi fort irrégulière.

Une place située sur une montagne a ses avantages; ses fortifications sont difficiles à ruiner par les mines. L'ennemi ne peut qu'avec grande peine y faire conduire des machines pour la battre. Les batteries ou cavaliers qu'il fait en rase campagne ou sur une hauteur étant plus bas que la place, n'endommagent point les fortifications, & il ne peut prendre un tel lieu que par assaut.

Ceux qui sont dans la place découvrent l'ennemi de loin, & empêchent qu'il n'approche de près. L'avantage encore d'une place fortifiée sur une hauteur, est que l'air y est toujours meilleur que dans les vallées; mais l'eau manque ordinairement dans ces sortes de places: on y mène avec peine des matériaux, des vivres & d'autres munitions. Les fortifications sont de peu de durée, parcequ'elles n'ont qu'une terre sablonneuse pour fond. Une telle plece ne peut être aisément secourue: elle ne se défend pas bien, parceque les effets du canon du haut en bas sont de peu de conséquence. Les sorties sont aussi fort dangereuses pour peu qu'on s'éloigne des contrescarpes; enfin les fortifications sont presque toujours irrégulières. Cependant ces sortes de situations sont bonnes pour les citadelles, les châteaux & les petites forteresses qui donnent des

moyens de se rendre maître du plat pays.

PLACE D'ARMES, se dit dans une ville de guerre, d'un grand espace vide où l'on assemble les soldats pour recevoir les ordres, ou pour leur faire faire l'exercice. Elle doit être s'il se peut, au centre de la ville, afin que delà on puisse découvrir également de tous côtés. La figure qu'on lui donne est ordinairement la même que celle d'un polygone fortifié, & l'on tire les rues principales les unes aux centres des bastions, & les autres au milieu des courtines.

La raison qu'en donne Ozanam, c'est-que par-là le Gouverneur peut voir de la place tout ce qui se passe dans toutes les attaques, & y envoyer un prompt secours, sans être obligé d'aller s'en informer sur les remparts. Mais comme cette disposition des rues rend la plupart des maisons irrégulières, par les angles aigus qu'elles doivent nécessairement avoir, & que d'ailleurs l'avantage qu'on en tire n'est pas de telle nature qu'on ne puisse facilement suppléer à son défaut par le moyen de deux ou trois personnes qu'on charge de venir informer le Gouverneur de ce qui se passe, il est plus à propos de la faire carrée, comme M. de Vauban l'a ordonné à Neuf-Brisack, & d'aligner les rues principales aux portes de la ville, observant de faire les autres perpendiculaires à celles-là, afin que les maisons n'aient point d'angles irréguliers.

La grandeur de la place d'armes, doit être proportionnée à celle du polygone fortifié, c'est-à-dire, qu'elle doit être capable de contenir la garnison qui est nécessaire pour sa conservation. M. Belidor règle cette grandeur pour une fortification de six bastions, dont le côté extérieur est de cent quatre-vingts toises, à 40 ou 45 toises par côté; pour une à sept bastions, à 55 ou 60 par côté; pour huit bastions, à 70 ou 75; pour neuf ou dix bastions, à 80 ou 85; enfin pour onze ou douze bastions, à 90 ou 95. Mais, comme il ajoute fort bien, il faut plutôt s'en rapporter à la discrétion des ingénieurs qui exécutent de pareils desseins, qu'à aucune règle particulière.

Les logemens du Gouverneur, du Lieutenant de Roi, du Major, de l'Intendant & du Commissaire, la Maison de Ville & les prisons, doivent être bâties sur cette place, de même que la Paroisse, afin que les habitans en soient également à portée.

On donne ordinairement aux principales rues six toises de large, afin que trois charriots y puissent passer de front, & qu'y en ayant un arrêté de chaque côté, un troisième puisse passer entre deux; mais les petites rues n'ont que trois ou quatre toises.

On fait aussi de petites places d'armes devant les portes de la ville, tant pour l'embellissement, qu'afin que les corps de garde puissent se garantir plus facilement des surprises du dedans.

On appelle *place d'armes d'une attaque* ou *d'une tranchée*, un poste bordé d'un parapet ou d'un épaulement pour loger de la cavalerie & de l'infanterie destinées à soutenir la tranchée contre les sorties de la garnison.

Ces postes sont quelquefois couverts de quelques rideaux ou de quelque cavin; ce qui épargne le soin de les fortifier par des fossés bordés

bordés de parapets, ou bien par des fascines, des gabions, des bariques ou des sacs à terre.

Les places d'armes sont couvertes par derrière pour faciliter leur communication avec le camp : lorsque la tranchée est poussée jusqu'au glacis, on lui donne beaucoup de largeur, afin qu'elle serve de place d'armes.

Voici comme M. le Maréchal de Vauban explique la façon, l'usage & les propriétés des places d'armes qu'il nomme *lignes parallèles*, ou simplement *lignes première*, *seconde* & *troisième*, pour éviter la confusion que la ressemblance de leur nom avec des places d'armes de la place pourroit causer.

Soit qu'on ouvre la tranchée de près ou de loin, la première s'établit à trois cens toises ou environ des dehors de la place. Quand on peut l'établir plus près, elle n'en est que mieux. Cette distance doit être observée dans tout le tour qu'on lui fait faire. Elle doit être considérée comme le plus grand éloignement où les sorties des ennemis puissent donner atteinte; c'est pourquoi on n'en propose l'établissement qu'à cette distance.

Comme avant M. de Vauban on n'avoit point donné de règles certaines pour la façon & la situation des places d'armes, cela a fait qu'il y a toujours eu quelque confusion, & qu'elles n'ont pas toujours été fort bien situées. C'est au siége de Mastricht fait en 1673 par Louis XIV en personne, que ces sortes de lignes ou places d'armes ont été pratiquées pour la première fois : M. de Vauban en conduisit les attaques; cette redoutable place fut prise en treize jours de tranchée ouverte. Depuis ce temps elles ont été employées dans tous les autres siéges que les François ont faits, mais avec plus ou moins d'exactitude. Le siége d'Ath fait en 1697, est celui où elles furent exécutées avec le plus de précision, & le peu de temps & de monde que ce siége coûta, en justifia l'utilité.

La figure de la première doit être circulaire, un peu aplatie sur le milieu. Elle doit aussi embrasser toutes les attaques par son étendue, & déborder la deuxième ligne de vingt-cinq à trente toises de chaque bout. Quant à ses autres mesures, on peut lui donner depuis douze jusqu'à quinze pieds de largeur, sur trois de profondeur. Dans les endroits où l'on ne pourroit pas creuser trois pieds à cause du roc ou du marais qui peuvent se rencontrer dans le terrain qu'elle doit occuper, il faudra l'élargir davantage, afin d'avoir les terres nécessaires à son parapet. On n'y doit pas faire entrer les bataillons qu'elle ne soit achevée; mais on y envoie des détachemens à mesure qu'elle se perfectionne.

Les usages de cette ligne ou place d'armes sont,

1°. De protéger les tranchées qui se poussent en avant jusqu'à la deuxième.

2°. De flanquer la tranchée.

3°. De garder les premières batteries.

4°. De contenir tous les bataillons de la garde sans embarrasser la tranchée.

5°. De leur faire toujours faire front à la place sur deux ou trois rangs de hauteur.

6°. De communiquer des attaques de l'une à l'autre, jusqu'à ce que la deuxième ligne soit établie.

7°. Elle fait encore l'effet d'une

excellente contrevallation contre la place, dont elle resserre & retient la garnison.

La seconde ligne doit être parallèle à la première, figurée de même, mais moins étendue de vingt-cinq à trente toises de chaque bout, & plus avancée vers la place de cent vingt, cent quarante ou cent cinquante toises. Sa largeur & sa profondeur doivent être égales à celles de la premiere. Il faut faire des banquettes à l'une & à l'autre, & border leurs sommets de rouleaux de fascines piquetées, pour leur tenir lieu de sacs à terre ou de paniers, jusqu'à ce qu'elle soit achevée. On n'y fait entrer que des détachemens pendant qu'on y travaille. La tranchée continue toujours son chemin jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la distance marquée pour la troisième ligne, à laquelle on commence de travailler dès que la seconde est achevée, & avant même qu'elle soit finie entièrement. Pour lors on fait entrer dans la seconde ligne les bataillons de la première, & on ne laisse dans celle-ci que la réserve, qui est environ le tiers de la garde. Pendant tout cela le travail de la tranchée fait son chemin de l'une à l'autre jusqu'à la troisième.

Les propriétés de la seconde ligne sont les mêmes que celles de la première. Il n'y a de différence que ce qu'elle approche beaucoup plus près de la place.

A cent vingt, cent quarante ou cent quarante-cinq toises, un peu plus ou un peu moins au-delà de la seconde ligne, on établit la troisième plus courte & moins circulaire que les deux premières ; ce qu'on fait pour approcher du chemin couvert le plus près que l'on peut, & éviter les enfilades qui sont là fort dangereuses. De-sorte que si la première ligne est à trois cens toises des angles les plus voisins du chemin couvert, la seconde n'en est plus qu'à cent soixante toises, & la troisième à quinze ou vingt seulement : ce qui suffit par le secours des demi-places d'armes dont nous parlerons dans la suite, pour soutenir toutes les tranchées qu'on pousse en avant quand les batteries ont tellement pris l'ascendant sur les ouvrages de la place, que le feu en est éteint, ou si fort affoibli, qu'on peut impunément le mépriser.

Mais si la garnison est forte & entreprenante, & que les batteries à ricochets ne puissent être employées, il faut s'approcher jusqu'à la portée de la grenade, c'est-à dire, à treize ou quatorze toises des angles saillans. Comme les sorties sont bien plus dangereuses de près que de loin, il faut aussi plus perfectionner cette ligne que les deux autres, lui donner plus de largeur, la mettre en état de faire un grand feu & de pouvoir tirer pardessus en poussant les sacs à terre ou les rouleaux de fascines devant soi : ce qui se fait en lui donnant un grand talus intérieur avec une banquette dans le haut de ce talus.

C'est sur le revers de cette dernière ligne qu'il faut faire un amas abondant d'outils, de sacs à terre, piquets, gabions & fascines, pour fournir au logement du chemin couvert.

Sur quoi il y a une chose bien sérieuse à remarquer ; c'est que comme les places de guerre sont presque toutes irrégulières & différemment situées, il s'en trouve sur des hauteurs où le ricochet ayant peu de

prise, il ne pourroit pas dominer avec assez d'avantage, parceque les angles des chemins couverts sont trop élevés, & qu'on ne trouve pas de situation propre à placer ces batteries.

Tels sont, par exemple, la tête du Terra-nova du Château de Namur, celle du fort Saint Pierre à Fribourg en Brisgaw, le fort Saint André de Salins, la citadelle de Perpignan, celle de Montmédy, quelques têtes de Philisbourg, & plusieurs autres de pareille nature.

Il y a encore les places défendues par des marais ou des lieux coupés de rivières qui empêchent l'emplacement des batteries : enfin celles où les glacis élevés par leur situation sont si roides, que l'on ne peut plonger le chemin couvert par les logemens élevés en cavaliers qu'on peut faire vers le milieu du glacis.

Lorsque cela se rencontrera, on pourra être obligé d'attaquer le chemin couvert de vive force. En ce cas il faudra approcher la troisième ligne à la portée de la grenade, comme il a été dit, ou bien en faire une quatrième, afin de n'avoir pas de longues marches à faire pour joindre l'ennemi, & toujours la faire large & spacieuse, afin qu'on s'y puisse mouvoir aisément, & qu'elle puisse contenir beaucoup de monde & une grande quantité de matériaux sur ses revers.

Cette ligne achevée, on y fera entrer le gros de la garde, ou les gens commandés, & l'on placera la réserve dans la deuxième ligne. La première ligne demeurera vide, & ne servira plus que de couvert au petit parc, à l'hôpital de la tranchée que l'on fait avancer jusque-là, & aux fascines de provision que la Cavalerie décharge dans le commencement le long des bords. Quand il s'agit d'un renfort extraordinaire de la garde ou de travailleurs, on les y peut mettre, en attendant qu'on les emploie.

Au surplus, si le travail des première & seconde nuit de tranchée peut se poser à découvert, celui des deux premières places d'armes pourra se poser de même, parce qu'on est assez loin de la place, pour que le feu n'en soit pas encore fort dangereux ; car ce n'est guère que depuis la seconde ligne que l'on commence à marcher à la sappe.

Outre les propriétés que la troisième ligne a de commun avec les deux premières, elle a encore celle de contenir les troupes commandées qui doivent attaquer, & tous les matériaux nécessaires sur ses revers.

C'est là enfin où l'on délibère & où se résout l'attaque du chemin couvert où l'on fait les dispositions, où on régle les troupes qui doivent attaquer, & d'où l'on part pour l'insulte du chemin couvert.

Il faut observer que c'est de la seconde ligne qu'on doit ouvrir une tranchée contre la demi-lune, qui se conduit comme les autres, c'est-à-dire, à la sappe, & le long de sa capitale prolongée ; & quand les trois têtes de tranchée seront parvenues à la distance demandée pour l'établissement de la troisième ligne, on y pourra employer six sappes en même temps ; savoir, deux à chacune, qui prenant les unes à la droite, & les autres à la gauche, se feront bientôt jointes ; & comme les parties plus voisines de la tranchée se perfectionnent les premières, on y pourra faire entrer le détachement, à mesure qu'elle avancera, & on les fortifiera plus ou moins, selon que les sorties seront plus ou moins à appréhender.

Quand la garnison est nombreuse & entreprenante, & que les intervalles des grandes lignes sont de cent quarante ou de cent quarante-cinq toises, (comme il faudroit qu'elles fussent pour être bonnes) on pourra couper ces mêmes intervalles en deux parties à peu près égales, par des crochets ou demi-lignes de quarante ou cinquante toises de long: elles serviront à placer les détachemens qui doivent appuyer les travailleurs.

Ces demi-lignes ou demi-places d'armes ne sont bien nécessaires qu'entre la seconde & la troisième ligne, pour pouvoir soutenir de près les têtes avancées de la tranchée, jusqu'à ce que la troisième ligne soit achevée. Leurs largeur & profondeur doivent être comme celles des grandes lignes.

On appelle encore *place d'armes*, la ville frontière où est le dépôt principal des vivres, des munitions de l'armée, & sous laquelle les troupes peuvent se retirer en cas de besoin.

On dit en termes de guerre, *reconnoître une place*; pour dire, en faire le tour avant de l'assiéger, & remarquer avec soin les avantages & les défauts des fortifications qui la défendent, afin de l'attaquer par l'endroit le plus foible.

Les Militaires appellent *place de bouche, place de fourage*, une ration de nourriture ou de fourage. *Un Lieutenant a quatre place de bouche & demi place de fourage.*

Voyez Lieu, pour les différences relatives qui en distinguent *place*, &c.

La première syllabe est brève, & la seconde très brève.

PLACÉ; bourg de France dans le Maine, à trois lieues, ouest-sud-ouest, du Mans.

PLACÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* Placer.

On dit, *un cheval bien placé*; pour dire, un cheval dont le front tombe perpendiculairement sur le bout du nez.

On dit figurément qu'*un homme a le cœur bien placé*; pour dire, qu'il a de l'honneur, de la vertu, qu'il n'a que des sentimens d'honnête homme. Et, qu'*il a le cœur mal placé*; pour dire, qu'il n'a rien de tout cela.

PLACENTA; substantif masculin & terme d'Anatomie. Masse molasse & charnue qui sert d'organe entre la mère & le fœtus dans le temps de la grossesse. C'est une partie de l'arrière faix.

L'adhérence de l'arrière faix à la matrice est très-remarquable. L'œuf est composé de deux membranes qui sont comme deux vessies enfermées l'une dans l'autre, dans lesquelles se trouve le fœtus. L'une est interne & l'autre externe. L'externe se nomme *chorion*, l'interne *amnios*. Celle-ci est remplie d'une liqueur comme laiteuse, dans laquelle nage le fœtus. Ces membranes se rendent adhérentes à la matrice, & alors on voit pousser à leur surface extérieure une substance rouge, pulpeuse, qui ressemble à un gâteau; c'est le placenta qui répond au fond de l'uterus. Il a environ un pouce d'épaisseur, sur huit ou neuf de diamètre. Il est concave du côte du fœtus, & convexe du côté de la matrice. Ce sont les artères & les veines ombilicales qui le forment. Car le cordon ombilical, qui est formé de deux artères & d'une veine, part du placenta, pénètre les deux membranes, entre dans le fœtus, & se termine à la veine-porte. Par son moyen non-seulement le fœtus se trouve lié avec ses enveloppes,

mais encore le sang est porté par les artères dans le placenta d'où il revient par la veine.

Placenta, se dit aussi en termes de Botanique, d'un corps qui se trouve placé entre les semences & leurs enveloppes, & qui sert à préparer leur nourriture.

PLACER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Collocare.* Situer, mettre dans un lieu. *Vous ne pourrez pas placer toutes vos marchandises dans ce magasin. Il a placé son château sur le penchant d'une colline. Je placerai ma bibliothèque au rez-de-chaussée.*

On dit en parlant des cérémonies, des assemblées où il y a un Officier préposé pour donner des places, qu'*un Officier place. Ce fut un Gentilhomme de la Chambre qui plaça les Princes & les Ambassadeurs.*

On dit au jeu de la Paume, *placer bien la balle;* pour dire, pousser la balle en sorte qu'elle aille frapper l'endroit qu'on veut. Et l'on dit dans le même sens, qu'*un joueur de paume place bien son coup.* On dit aussi en termes d'Escrime, *placer bien son coup.*

On dit de quelqu'un, qu'*il place bien ce qu'il dit;* pour dire, qu'il le dit fort à propos & dans l'endroit où il faut. Et l'on dit dans un sens contraire, qu'*il place mal ce qu'il dit. Cet Ecrivain place bien ses citations. Il a mal placé son compliment.*

On dit, *placer bien ses charités, ses aumônes;* pour dire, faire une bonne application des charités, des aumônes qu'on fait; les faire avec choix, avec discernement. On dit dans le même sens, qu'*un homme place bien ses graces, ses faveurs, ses bienfaits, ses libéralités;* pour dire, qu'il ne choisit que des personnes de mérite pour leur faire du bien.

On dit, *placer son affection, son amitié en bon lieu;* pour dire, aimer une personne qui mérite l'estime des honnêtes gens.

On dit, *placer de l'argent;* pour dire, mettre de l'argent à intérêt, le faire profiter, soit par contrat de constitution ou autrement, en acheter des héritages, une charge, une terre, &c. *Il a placé dix mille écus sur l'Hôtel-de-Ville. Il plaça tout son argent à la banque.*

On dit, *placer une personne;* pour dire, lui donner, lui procurer un établissement, un emploi, une condition sortable. *Il a placé son fils aîné dans la Robe & le cadet dans un Régiment de Cavalerie. Cette dame le fit placer avantageusement. Il travaille à placer ses enfans.*

On dit, *placer un homme à cheval;* pour dire, qu'on lui assigne la position dans laquelle il doit y être; & encore pour dire, qu'on lui apprend à monter à cheval. *C'est cet écuyer qui les a placés à cheval.*

On dit en termes de Manége, qu'*un cheval place bien sa tête*, lorsqu'il ne lève & ne baisse pas trop le nez. Et qu'*il la place mal*, lorsqu'il avance trop le bout du nez ou qu'il l'approche trop du poitrail.

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* Verbe.

Différences relatives entre *mettre, poser, placer.*

Mettre a un sens plus général; *poser* & *placer* en ont un plus restreint; mais *poser* c'est mettre avec justesse, dans le sens & de la manière dont les choses doivent être mises; *placer* c'est les mettre avec ordre, dans le rang & dans le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser* il faut de l'adresse dans la main;

Quand la garnison est nombreuse & entreprenante, & que les intervalles des grandes lignes sont de cent quarante ou de cent quarante-cinq toises, (comme il faudroit qu'elles fussent pour être bonnes) on pourra couper ces mêmes intervalles en deux parties à peu près égales, par des crochets ou demi-lignes de quarante ou cinquante toises de long: elles serviront à placer les détachemens qui doivent appuyer les travailleurs.

Ces demi-lignes ou demi-places d'armes ne sont bien nécessaires qu'entre la seconde & la troisième ligne, pour pouvoir soutenir de prè les têtes avancées de la tranché jusqu'à ce que la troisième ligne f achevée. Leurs largeur & profond doivent être comme celles des ς des lignes.

On appelle encore *place d'* la ville frontière où est le dép cipal des vivres, des muni l'armée, & sous laquelle le peuvent se retirer en cas

On dit en termes de ς *connoître une place*; pou faire le tour avant de l remarquer avec soin & les défauts des for la défendent, afin d l'endroit le plus foil

Les Militaires ap *bouche, place de fo* de nourriture ou d *tenant a quatre pl mi place de foura*

Voyez Lieu relatives qui &c.

La premi & la secon

PLACÉ; b

Maine, oueſt, d

... a ... ous *Par-* ... *placi-* ...ains arti-...ement les , le 6 Avril ...ieurs usages de ...is articles furent , avec prière à sa ...ver agréable qu'ils ...ubliés, tant en l'au-Cour qu'en toutes les ...du ressort. ...substantif masculin. C'est ...d'un plancher qui est cin-

PLACÉ, ...

Placer

On pour d tomb bou (*le* d r

...*i de plâtre ou de* ...*é quelquefois de*

...des plafonds ... ainsi que ...point de ...ter que ...s au-...rip-...Ils ...nds ...cieux ...erie fort ...es bois de ...& des nacres ...compartimens ...nt. Il y en avoit ...nés de lames de ...aits tout entiers de ...re. Tel étoit le plafond ...le du Panthéon qui ne sub-...s.

...appelle *plafond marouflé*, un ...nd peint sur une toile tendue ...un ou plusieurs chassis, & retenue ...e crainte que l'humidité ne la fasse bouffer) avec des clous dans les endroits les moins considérables de la peinture, & qu'on recouvre ensuite de couleurs. On maroufle de la même manière des plafonds cintrés; mais il faut que la toile soit humectée ou colée par derriere, afin qu'en se séchant elle se bande & s'unisse. C'est de cette sorte qu'est marouflé le plafond de la grande galerie de Versailles.

PLAFONNÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Plafonner.

PLAFONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Couvrir le haut d'un plancher, le garnir de plâtre ou de menuiserie. *Plafonner une chambre.*

On dit en termes de Peinture, qu'*une figure plafonne*, lorsque dans

-ûte ou dans un plafond, elle
-nt conforme aux règles
-ive, qu'elle paroît
-ſein de la repré-
-*peintre mo-*
l'art de
-ſens

-u

- Mu-
-e phra-
-uand l'oc-
-rmonique
-nd la quarte
-inte à l'aigu,
-r plagal, pour le
-uthentique, ou la
-grave & la quarte à
-ue dans le dernier cas,
-on ne deſcend que juſ-
-ale ou tonique, & dans
-er, elle deſcend plus bas
-la quarte de ce même ſon;
tous les tons ſont réellement
-entiques, & cette diſtinction
plus admiſe que dans le plain-
-it. L'on y compte quatre tons
-aux; ſavoir, le ſecond, le qua-
-ne, le ſixième & le huitième.

-E; ſubſtantif féminin. Rivage
-ier plat & découvert, ſans qu'il
ni rade, ni port, ni aucun cap
-rent où les vaiſſeaux ſe puiſſent
-re à l'abri. *La flote étoit à l'an-*
-e long de la plage.

, ſe dit auſſi poétiquement pour
-ſier, contrée, climat.

> -il dans l'univers de plage ſi lointaine,
> -ta valeur, grand Roi, ne te puiſſe
> porter?
>
> BOILEAU.

-a première ſyllabe eſt longue,
-ſeconde très-brève.

PLAGIAIRE; adjectif. Qui s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui. *Écrivain plagiaire.* Il s'emploie d'ordinaire ſubſtantivement. *C'eſt un plagiaire impudent.*

PLAGIAIRE, ſe dit auſſi en termes de Juriſprudence de celui qui ſe rend coupable du crime de plagiat. *Voyez* PLAGIAT.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

PLAGIAT; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'action d'un écrivain qui pille ou dérobe le travail d'un autre auteur, & qui ſe l'attribue comme ſon travail propre.

Que les Auteurs Grecs, dit M. Bayle, ayent été plagiaires les uns des autres, n'eſt-ce pas une coutume de tous les pays & de tous les temps?.... Il leur étoit moins déſavantageux de s'être pillés, que d'avoir pillé les étrangers. » Le Cavalier diſoit que prendre ſur ceux » de ſa nation, c'étoit larcin; mais » que prendre chez les étrangers, » c'étoit conquête, & je penſe qu'il » avoit raiſon. Nous n'étudions que » pour apprendre, & nous n'apprenons que pour faire voir que nous » avons étudié. Ce paſſage eſt de » M. Scudery. Si j'ai pris quelques » morceaux, continue-t-il, dans » les Grecs & dans les Latins, je » n'ai rien pris du tout dans les Italiens, dans les Eſpagnols, ni dans » les François, me ſemblant que ce » qui eſt étude chez les anciens, eſt » volerie chez les modernes. » La Mothe le Vayer que, par parenthèſe, pluſieurs de nos bons Écrivains ont ſouvent pillé, eſt du même ſentiment; car voici ce qu'il dit dans une de ſes lettres: » prendre » des anciens & faire ſon profit de » ce qu'ils ont écrit, c'eſt comme

milieu de la place; pour dire, à terre, par terre. *Si vous n'emportez pas cela je le jeterai sur la place. Elle laissa tomber sa montre au milieu de la place.*

On dit, qu'*un mot n'est pas dans sa place ;* pour dire, qu'il ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. On dit aussi dans le même sens, qu'*une pensée*, qu'*un discours*, qu'*une réflexion n'est pas en sa place.*

On dit en termes de Pratique, *subroger quelqu'un en son lieu & place ;* pour dire, donner à quelqu'un la faculté d'exercer les droits qu'on pouvoit exercer soi-même.

On dit, *avoir place dans l'histoire*, *tenir sa place dans l'histoire ;* pour dire, être marqué, être célébré dans l'histoire. *La plupart de ses actions auront une place honorable dans l'histoire. Jules César tient une des premières places parmi les grands capitaines.*

Place, se prend figurément pour la dignité, la charge, l'emploi qu'une personne occupe dans le monde. *Il a une des belles places de la Cour. Cette affaire lui fit perdre sa place.*

En ce sens on dit absolument, qu'*un homme est en place ;* pour dire, qu'il est dans un emploi, dans une charge qui lui donne de l'autorité, de la considération. Et qu'*il est hors de place ;* pour signifier qu'il a été dépouillé de ses emplois.

Dans les classes on appelle *place*, le rang qu'un écolier obtient par sa composition. *Composer pour les places.*

On dit figurément, *se mettre en la place, à la place de quelqu'un ;* pour dire, se regarder comme si on étoit dans l'état, dans la situation où il est. *Je voudrois qu'on me mît en sa place, je ne serois pas si embarrassé que lui. Si vous étiez à ma place comment vous y prendriez-vous ?*

En parlant de quelqu'un qui est menacé de quelque perte, de quelque disgrâce, on dit, *je ne voudrois pas être en sa place, à sa place.*

Place, signifie aussi un lieu public découvert, & environné de bâtimens, soit pour l'embellissement d'une ville, soit pour la commodité du commerce. *La place des Victoires à Paris. La place de Bellecour à Lyon.*

On appelle *place du change*, ou *place commune des marchands*, un lieu public établi dans les villes de négoce, où les marchands, négocians, banquiers, courtiers ou agens de change, & autres personnes qui se mêlent du commerce des lettres & billets de change, ou qui font valoir leur argent, se trouvent à certains jours de la semaine pour y parler & traiter des affaires de leur commerce, & savoir le cours du change.

A Paris on dit simplement *la place ;* à Lyon on la nomme aussi *la place* ou la *place du change ;* à Toulouse, à Londres, à Amsterdam, & presque dans tous les pays étrangers, *la bourse.*

Faire des traites & remises de place en place, c'est faire tenir de l'argent d'une ville à une autre par le moyen des lettres-de-change, moyennant un certain droit qui se règle suivant que le change est plus ou moins haut.

Quelquefois le mot de *place* se prend pour tout le corps des marchands & négocians d'une ville. On dit en ce sens que la *place de Lyon est la plus considérable & la plus riche de France ;* pour dire, qu'il n'y a point dans le Royaume de banquiers & de marchands plus

riches ni plus accrédités que ceux de Lyon.

On dit en termes de commerce, *c'est demain jour de place. Je vais à la place. Il y a peu d'argent sur la place. L'argent de la place est à tant. Le change est haussé ou baissé sur la place*, *&c.* Dans toutes ces expressions le nom de *place* ne signifie que le concours & l'assemblée des marchands qui négocient ensemble.

PLACE, se dit aussi d'une ville de guerre, d'une forteresse.

Une *place* est régulière ou irrègulière. La *place régulière* est celle qui a les parties relatives de son enceinte égales entre elles, & également fortifiées.

La *place irrégulière* est celle qui a les parties relatives inégales entr'elles & les angles aussi; de sorte que les lignes du dessein formant une figure bisarre, ont besoin d'être inégalement fortifiées.

La défense d'une place dépend de la bonté des ouvrages, de la garnison, des munitions, mais encore plus de l'habileté du Gouverneur, qui doit savoir toutes les manœuvres qui ont été employées dans les plus fameux siéges. Il faut qu'il soit aussi capable d'en inventer de nouvelles, afin de déconcerter les mesures des assiégéans, qui conduisent souvent un siége sur les règles ordinaires d'attaquer.

Ceux qui construisent une place, ou qui la défendent, doivent en connoître les défauts pour les corriger & y remédier; ceux qui l'attaquent de même, afin de la battre par l'endroit le plus foible. Les choses nuisibles à une place, sont les cavins, les chemins couverts, les vallées, les ravines. On peut faire couper les bois & abattre les maisons; mais on ne remédie pas si aisément aux autres défauts.

M. le Maréchal de Vauban se contente de proposer un certain nombre d'exemples sur des places de différentes figures, capables de donner les ouvertures nécessaires à l'instruction des attaques des places irrégulièrement fortifiées, & dont l'assiette est aussi fort irrégulière.

Une place située sur une montagne a ses avantages; ses fortifications sont difficiles à ruiner par les mines. L'ennemi ne peut qu'avec grande peine y faire conduire des machines pour la battre. Les batteries ou cavaliers qu'il fait en rase campagne ou sur une hauteur étant plus bas que la place, n'endommagent point les fortifications, & il ne peut prendre un tel lieu que par assaut.

Ceux qui sont dans la place découvrent l'ennemi de loin, & empêchent qu'il n'approche de près. L'avantage encore d'une place fortifiée sur une hauteur, est que l'air y est toujours meilleur que dans les vallées; mais l'eau manque ordinairement dans ces sortes de places: on y mène avec peine des matériaux, des vivres & d'autres munitions. Les fortifications sont de peu de durée, parcequ'elles n'ont qu'une terre sablonneuse pour fond. Une telle plece ne peut être aisément secourue: elle ne se défend pas bien, parceque les effets du canon du haut en bas sont de peu de conséquence. Les sorties sont aussi fort dangereuses pour peu qu'on s'éloigne des contrescarpes; enfin les fortifications sont presque toujours irrégulières. Cependant ces sortes de situations sont bonnes pour les citadelles, les châteaux & les petites forteresses qui donnent des

moyens de se rendre maître du plat pays.

PLACE D'ARMES, se dit dans une ville de guerre, d'un grand espace vide où l'on assemble les soldats pour recevoir les ordres, ou pour leur faire faire l'exercice. Elle doit être s'il se peut, au centre de la ville, afin que delà on puisse découvrir également de tous côtés. La figure qu'on lui donne est ordinairement la même que celle d'un polygone fortifié, & l'on tire les rues principales les unes aux centres des bastions, & les autres au milieu des courtines.

La raison qu'en donne Ozanam, c'est que par-là le Gouverneur peut voir de la place tout ce qui se passe dans toutes les attaques, & y envoyer un prompt secours, sans être obligé d'aller s'en informer sur les remparts. Mais comme cette disposition des rues rend la plupart des maisons irrégulières, par les angles aigus qu'elles doivent nécessairement avoir, & que d'ailleurs l'avantage qu'on en tire n'est pas de telle nature qu'on ne puisse facilement suppléer à son défaut par le moyen de deux ou trois personnes qu'on charge de venir informer le Gouverneur de ce qui se passe, il est plus à propos de la faire carrée, comme M. de Vauban l'a ordonné à Neuf-Brisack, & d'aligner les rues principales aux portes de la ville, observant de faire les autres perpendiculaires à celles-là, afin que les maisons n'aient point d'angles irréguliers.

La grandeur de la place d'armes, doit être proportionnée à celle du polygone fortifié, c'est-à-dire, qu'elle doit être capable de contenir la garnison qui est nécessaire pour sa conservation. M. Belidor règle cette grandeur pour une fortification de six bastions, dont le côté extérieur est de cent quatre-vingts toises, à 40 ou 45 toises par côté; pour une à sept bastions, à 55 ou 60 par côté; pour huit bastions, à 70 ou 75; pour neuf ou dix bastions, à 80 ou 85; enfin pour onze ou douze bastions, à 90 ou 95. Mais, comme il ajoute fort bien, il faut plutôt s'en rapporter à la discrétion des ingénieurs qui exécutent de pareils desseins, qu'à aucune règle particulière.

Les logemens du Gouverneur, du Lieutenant de Roi, du Major, de l'Intendant & du Commissaire, la Maison de Ville & les prisons, doivent être bâties sur cette place, de même que la Paroisse, afin que les habitans en soient également à portée.

On donne ordinairement aux principales rues six toises de large, afin que trois charriots y puissent passer de front, & qu'y en ayant un arrêté de chaque côté, un troisième puisse passer entre deux; mais les petites rues n'ont que trois ou quatre toises.

On fait aussi de petites places d'armes devant les portes de la ville, tant pour l'embellissement, qu'afin que les corps de garde puissent se garantir plus facilement des surprises du dedans.

On appelle *place d'armes d'une attaque* ou *d'une tranchée*, un poste bordé d'un parapet ou d'un épaulement pour loger de la cavalerie & de l'infanterie destinées à soutenir la tranchée contre les sorties de la garnison.

Ces postes sont quelquefois couverts de quelques rideaux ou de quelque cavin; ce qui épargne le soin de les fortifier par des fossés

bordés de parapets, ou bien par des fascines, des gabions, des bariques ou des sacs à terre.

Les places d'armes sont couvertes par derrière pour faciliter leur communication avec le camp : lorsque la tranchée est poussée jusqu'au glacis, on lui donne beaucoup de largeur, afin qu'elle serve de place d'armes.

Voici comme M. le Maréchal de Vauban explique la façon, l'usage & les propriétés des places d'armes qu'il nomme *lignes parallèles*, ou simplement *lignes première*, *seconde* & *troisième*, pour éviter la confusion que la ressemblance de leur nom avec des places d'armes de la place pourroit causer.

Soit qu'on ouvre la tranchée de près ou de loin, la première s'établit à trois cens toises ou environ des dehors de la place. Quand on peut l'établir plus près, elle n'en est que mieux. Cette distance doit être observée dans tout le tour qu'on lui fait faire. Elle doit être considérée comme le plus grand éloignement où les sorties des ennemis puissent donner atteinte ; c'est pourquoi on n'en propose l'établissement qu'à cette distance.

Comme avant M. de Vauban on n'avoit point donné de règles certaines pour la façon & la situation des places d'armes, cela a fait qu'il y a toujours eu quelque confusion, & qu'elles n'ont pas toujours été fort bien situées. C'est au siége de Mastricht fait en 1673 par Louis XIV en personne, que ces sortes de lignes ou places d'armes ont été pratiquées pour la première fois : M. de Vauban en conduisit les attaques; cette redoutable place fut prise en treize jours de tranchée ouverte. Depuis ce temps elles ont été employées dans tous les autres siéges que les François ont faits, mais avec plus ou moins d'exactitude. Le siége d'Ath fait en 1697, est celui où elles furent exécutées avec le plus de précision, & le peu de temps & de monde que ce siége coûta, en justifia l'utilité.

La figure de la première doit être circulaire, un peu aplatie sur le milieu. Elle doit aussi embrasser toutes les attaques par son étendue, & déborder la deuxième ligne de vingt-cinq à trente toises de chaque bout. Quant à ses autres mesures, on peut lui donner depuis douze jusqu'à quinze pieds de largeur, sur trois de profondeur. Dans les endroits où l'on ne pourroit pas creuser trois pieds à cause du roc ou du marais qui peuvent se rencontrer dans le terrain qu'elle doit occuper, il faudra l'élargir davantage, afin d'avoir les terres nécessaires à son parapet. On n'y doit pas faire entrer les bataillons qu'elle ne soit achevée; mais on y envoie des détachemens à mesure qu'elle se perfectionne.

Les usages de cette ligne ou place d'armes sont,

1°. De protéger les tranchées qui se poussent en avant jusqu'à la deuxième.

2°. De flanquer la tranchée.

3°. De garder les premières batteries.

4°. De contenir tous les bataillons de la garde sans embarrasser la tranchée.

5°. De leur faire toujours faire front à la place sur deux ou trois rangs de hauteur.

6°. De communiquer des attaques de l'une à l'autre, jusqu'à ce que la deuxième ligne soit établie.

7°, Elle fait encore l'effet d'une

excellente contrevallation contre la place, dont elle resserre & retient la garnison.

La seconde ligne doit être parallèle à la première, figurée de même, mais moins étendue de vingt-cinq à trente toises de chaque bout, & plus avancée vers la place de cent vingt, cent quarante ou cent cinquante toises. Sa largeur & sa profondeur doivent être égales à celles de la premiere. Il faut faire des banquettes à l'une & à l'autre, & border leurs sommets de rouleaux de fascines piquetées, pour leur tenir lieu de sacs à terre ou de paniers, jusqu'à ce qu'elle soit achevée. On n'y fait entrer que des détachemens pendant qu'on y travaille. La tranchée continue toujours son chemin jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la distance marquée pour la troisième ligne, à laquelle on commence de travailler dès que la seconde est achevée, & avant même qu'elle soit finie entièrement. Pour lors on fait entrer dans la seconde ligne les bataillons de la première, & on ne laisse dans celle-ci que la réserve, qui est environ le tiers de la garde. Pendant tout cela le travail de la tranchée fait son chemin de l'une à l'autre jusqu'à la troisième.

Les propriétés de la seconde ligne sont les mêmes que celles de la première. Il n'y a de différence que ce qu'elle approche beaucoup plus près de la place.

A cent vingt, cent quarante ou cent quarante-cinq toises, un peu plus ou un peu moins au-delà de la seconde ligne, on établit la troisième plus courte & moins circulaire que les deux premières ; ce qu'on fait pour approcher du chemin couvert le plus près que l'on peut, & éviter les enfilades qui sont là fort dangereuses. De sorte que si la première ligne est à trois cens toises des angles les plus voisins du chemin couvert, la seconde n'en est plus qu'à cent soixante toises, & la troisième à quinze ou vingt seulement : ce qui suffit par le secours des demi-places d'armes dont nous parlerons dans la suite, pour soutenir toutes les tranchées qu'on pousse en avant quand les batteries ont tellement pris l'ascendant sur les ouvrages de la place, que le feu en est éteint, ou si fort affoibli, qu'on peut impunément le mépriser.

Mais si la garnison est forte & entreprenante, & que les batteries à ricochets ne puissent être employées, il faut s'approcher jusqu'à la portée de la grenade, c'est-à dire, à treize ou quatorze toises des angles saillans. Comme les sorties sont bien plus dangereuses de près que de loin, il faut aussi plus perfectionner cette ligne que les deux autres, lui donner plus de largeur, la mettre en état de faire un grand feu & de pouvoir tirer pardessus en poussant les sacs à terre ou les rouleaux de fascines devant soi : ce qui se fait en lui donnant un grand talus intérieur avec une banquette dans le haut de ce talus.

C'est sur le revers de cette dernière ligne qu'il faut faire un amas abondant d'outils, de sacs à terre, piquets, gabions & fascines, pour fournir au logement du chemin couvert.

Sur quoi il y a une chose bien sérieuse à remarquer ; c'est que comme les places de guerre sont presque toutes irrégulières & différemment situées, il s'en trouve sur des hauteurs où le ricochet ayant peu de

prise, il ne pourroit pas dominer avec assez d'avantage, parceque les angles des chemins couverts sont trop élevés, & qu'on ne trouve pas de situation propre à placer ces batteries.

Tels sont, par exemple, la tête du Terra-nova du Château de Namur, celle du fort Saint Pierre à Fribourg en Brisgaw, le fort Saint André de Salins, la citadelle de Perpignan, celle de Montmédy, quelques têtes de Philisbourg, & plusieurs autres de pareille nature.

Il y a encore les places défendues par des marais ou des lieux coupés de rivières qui empêchent l'emplacement des batteries : enfin celles où les glacis élevés par leur situation sont si roides, que l'on ne peut plonger le chemin couvert par les logemens élevés en cavaliers qu'on peut faire vers le milieu du glacis.

Lorsque cela se rencontrera, on pourra être obligé d'attaquer le chemin couvert de vive force. En ce cas il faudra approcher la troisième ligne à la portée de la grenade, comme il a été dit, ou bien en faire une quatrième, afin de n'avoir pas de longues marches à faire pour joindre l'ennemi, & toujours la faire large & spacieuse, afin qu'on s'y puisse mouvoir aisément, & qu'elle puisse contenir beaucoup de monde & une grande quantité de matériaux sur ses revers.

Cette ligne achevée, on y fera entrer le gros de la garde, ou les gens commandés, & l'on placera la réserve dans la deuxième ligne. La première ligne demeurera vide, & ne servira plus que de couvert au petit parc, à l'hôpital de la tranchée que l'on fait avancer jusque-là, & aux fascines de provision que la Cavalerie décharge dans le commencement le long des bords. Quand il s'agit d'un renfort extraordinaire de la garde ou de travailleurs, on les y peut mettre, en attendant qu'on les emploie.

Au surplus, si le travail des première & seconde nuit de tranchée peut se poser à découvert, celui des deux premières places d'armes pourra se poser de même, parce qu'on est assez loin de la place, pour que le feu n'en soit pas encore fort dangereux ; car ce n'est guère que depuis la seconde ligne que l'on commence à marcher à la sappe.

Outre les propriétés que la troisième ligne a de commun avec les deux premières, elle a encore celle de contenir les troupes commandées qui doivent attaquer, & tous les matériaux nécessaires sur ses revers.

C'est là enfin où l'on délibère & où se résout l'attaque du chemin couvert où l'on fait les dispositions, où on régle les troupes qui doivent attaquer, & d'où l'on part pour l'insulte du chemin couvert.

Il faut observer que c'est de la seconde ligne qu'on doit ouvrir une tranchée contre la demi-lune, qui se conduit comme les autres, c'est-à-dire, à la sappe, & le long de sa capitale prolongée ; & quand les trois têtes de tranchée seront parvenues à la distance demandée pour l'établissement de la troisième ligne, on y pourra employer six sappes en même temps ; savoir, deux à chacune, qui prenant les unes à la droite, & les autres à la gauche, se seront bientôt jointes ; & comme les parties plus voisines de la tranchée se perfectionnent les premières, on y pourra faire entrer le détachement, à mesure qu'elle avancera, & on les fortifiera plus ou moins, selon que les sorties seront plus ou moins à appréhender.

Quand la garnifon eft nombreufe & entreprenante, & que les intervalles des grandes lignes font de cent quarante ou de cent quarante-cinq toifes, (comme il faudroit qu'elles fuffent pour être bonnes) on pourra couper ces mêmes intervalles en deux parties à peu près égales, par des crochets ou demi-lignes de quarante ou cinquante toifes de long: elles ferviront à placer les détachemens qui doivent appuyer les travailleurs.

Ces demi-lignes ou demi-places d'armes ne font bien néceffaires qu'entre la feconde & la troifième ligne, pour pouvoir foutenir de près les têtes avancées de la tranchée, jufqu'à ce que la troifième ligne foit achevée. Leurs largeur & profondeur doivent être comme celles des grandes lignes.

On appelle encore *place d'armes*, la ville frontière où eft le dépôt principal des vivres, des munitions de l'armée, & fous laquelle les troupes peuvent fe retirer en cas de befoin.

On dit en termes de guerre, *reconnoître une place*; pour dire, en faire le tour avant de l'affiéger, & remarquer avec foin les avantages & les défauts des fortifications qui la défendent, afin de l'attaquer par l'endroit le plus foible.

Les Militaires appellent *place de bouche, place de fourage*, une ration de nourriture ou de fourage. *Un Lieutenant a quatre place de bouche & demi place de fourage.*

Voyez Lieu, pour les différences relatives qui en diftinguent *place*, &c.

La première fyllabe eft brève, & la feconde très brève.

PLACÉ; bourg de France dans le Maine, à trois lieues, oueft-fud-oueft, du Mans.

PLACÉ, ÉE; participe paffif. *Voy.* Placer.

On dit, *un cheval bien placé*; pour dire, un cheval dont le front tombe perpendiculairement fur le bout du nez.

On dit figurément qu'*un homme a le cœur bien placé*; pour dire, qu'il a de l'honneur, de la vertu, qu'il n'a que des fentimens d'honnête homme. Et, qu'*il a le cœur mal placé*; pour dire, qu'il n'a rien de tout cela.

PLACENTA; fubftantif mafculin & terme d'Anatomie. Maffe molaffe & charnue qui fert d'organe entre la mère & le fœtus dans le temps de la groffeffe. C'eft une partie de l'arrière faix.

L'adhérence de l'arrière faix à la matrice eft très-remarquable. L'œuf eft compofé de deux membranes qui font comme deux veffies enfermées l'une dans l'autre, dans lefquelles fe trouve le fœtus. L'une eft interne & l'autre externe. L'externe fe nomme *chorion*, l'interne *amnios*. Celle-ci eft remplie d'une liqueur comme laiteufe, dans laquelle nage le fœtus. Ces membranes fe rendent adhérentes à la matrice, & alors on voit pouffer à leur furface extérieure une fubftance rouge, pulpeufe, qui reffemble à un gâteau; c'eft le placenta qui répond au fond de l'uterus. Il a environ un pouce d'épaiffeur, fur huit ou neuf de diamètre. Il eft concave du côte du fœtus, & convexe du côté de la matrice. Ce font les artères & les veines ombilicales qui le forment. Car le cordon ombilical, qui eft formé de deux artères & d'une veine, part du placenta, pénètre les deux membranes, entre dans le fœtus, & fe termine à la veine-porte. Par fon moyen non-feulement le fœtus fe trouve lié avec fes enveloppes,

mais encore le sang est porté par les artères dans le placenta d'où il revient par la veine.

Placenta, se dit aussi en termes de Botanique, d'un corps qui se trouve placé entre les semences & leurs enveloppes, & qui sert à préparer leur nourriture.

PLACER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Collocare.* Situer, mettre dans un lieu. *Vous ne pourrez pas placer toutes vos marchandises dans ce magasin. Il a placé son château sur le penchant d'une colline. Je placerai ma bibliothèque au rez-de-chaussée.*

On dit en parlant des cérémonies, des assemblées où il y a un Officier préposé pour donner des places, qu'*un Officier place. Ce fut un Gentilhomme de la Chambre qui plaça les Princes & les Ambassadeurs.*

On dit au jeu de la Paume, *placer bien la balle;* pour dire, pousser la balle en sorte qu'elle aille frapper l'endroit qu'on veut. Et l'on dit dans le même sens, qu'*un joueur de paume place bien son coup.* On dit aussi en termes d'Escrime, *placer bien son coup.*

On dit de quelqu'un, qu'*il place bien ce qu'il dit;* pour dire, qu'il le dit fort à propos & dans l'endroit où il faut. Et l'on dit dans un sens contraire, qu'*il place mal ce qu'il dit. Cet Ecrivain place bien ses citations. Il a mal placé son compliment.*

On dit, *placer bien ses charités, ses aumônes;* pour dire, faire une bonne application des charités, des aumônes qu'on fait; les faire avec choix, avec discernement. On dit dans le même sens, qu'*un homme place bien ses graces, ses faveurs, ses bienfaits, ses libéralités;* pour dire, qu'il ne choisit que des personnes de mérite pour leur faire du bien.

On dit, *placer son affection, son amitié en bon lieu;* pour dire, aimer une personne qui mérite l'estime des honnêtes gens.

On dit, *placer de l'argent;* pour dire, mettre de l'argent à intérêt, le faire profiter, soit par contrat de constitution ou autrement, en acheter des héritages, une charge, une terre, &c. *Il a placé dix mille écus sur l'Hôtel-de-Ville. Il plaça tout son argent à la banque.*

On dit, *placer une personne;* pour dire, lui donner, lui procurer un établissement, un emploi, une condition sortable. *Il a placé son fils aîné dans la Robe & le cadet dans un Régiment de Cavalerie. Cette dame le fit placer avantageusement. Il travaille à placer ses enfans.*

On dit, *placer un homme à cheval;* pour dire, qu'on lui assigne la position dans laquelle il doit y être; & encore pour dire, qu'on lui apprend à monter à cheval. *C'est cet écuyer qui les a placés à cheval.*

On dit en termes de Manége, qu'*un cheval place bien sa tête*, lorsqu'il ne lève & ne baisse pas trop le nez. Et qu'*il la place mal*, lorsqu'il avance trop le bout du nez ou qu'il l'approche trop du poitrail.

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* Verbe.

Différences relatives entre *mettre, poser, placer.*

Mettre a un sens plus général; *poser* & *placer* en ont un plus restreint; mais *poser* c'est mettre avec justesse, dans le sens & de la manière dont les choses doivent être mises; *placer* c'est les mettre avec ordre, dans le rang & dans le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser* il faut de l'adresse dans la main;

Quand la garnifon eft nombreufe & entreprenante, & que les intervalles des grandes lignes font de cent quarante ou de cent quarante-cinq toifes, (comme il faudroit qu'elles fuffent pour être bonnes) on pourra couper ces mêmes intervalles en deux parties à peu près égales, par des crochets ou demi-lignes de quarante ou cinquante toifes de long : elles ferviront à placer les détachemens qui doivent appuyer les travailleurs.

Ces demi-lignes ou demi-places d'armes ne font bien néceffaire qu'entre la feconde & la troifièn ligne, pour pouvoir foutenir de p les têtes avancées de la tranch jufqu'à ce que la troifième ligne achevée. Leurs largeur & profor doivent être comme celles des des lignes.

On appelle encore *place d'* la ville frontière où eft le dé ... s cipal des vivres, des mun ... if- l'armée, & fous laquelle le ... fois peuvent fe retirer en cas

On dit en termes de ... mières *connoître une place*; po ... énéral, faire le tour avant de l ... pleniere remarquer avec foin ... Grands du & les défauts des for ... mblée, fous la défendent, afin d ... appelée *Par-* l'endroit le plus foit

Les Militaires ap ... on appelle *placi-bouche, place de fo* ... certains arti- de nourriture ou de ... le Parlement les *tenant a quatre pl* ... le 6 Avril *mi place de fourag* ... plufieurs ufages de *Voyez* Lieu, ... articles furent relatives qui e ... avec prière à fa &c. ... agréable qu'ils

La premièr ... publiés, tant en l'au- & la feconde ... qu'en toutes les

PLACÉ; bou ... Cour du reffort. Maine, à ... ntif mafculin. C'eft oueft, du ... d'un plancher qui eft cin-

PLACÉ ... garni de plâtre ou de Placi ... orné quelquefois de O ... pou ... part des plafonds ton ... le bois ainfi que b ... refte point de ... on peut juger que ... truve & des au- ... ont fait la defcrip- ... s de l'antiquité. Ils ... ent que les plafonds ... étoient de bois précieux ... ges de marqueterie fort ... la diverfité des bois de ..., de l'ivoire & des nacres ... le, & par les compartimens ... es compofoient. Il y en avoit ... étoient ornés de lames de ... onze, ou faits tout entiers de cette matière. Tel étoit le plafond du portique du Panthéon qui ne fubfifte plus.

On appelle *plafond marouflé*, un plafond peint fur une toile tendue fur un ou plufieurs chaffis, & retenue crainte que l'humidité ne la faffe bouffer) avec des clous dans les endroits les moins confidérables de la peinture, & qu'on recouvre enfuite de couleurs. On maroufle de la même manière des plafonds cintrés ; mais il faut que la toile foit humectée ou colée par derriere, afin qu'en fe féchant elle fe bande & s'uniffe. C'eft de cette forte qu'eft marouflé le plafond de la grande galerie de Verfailles.

PLAFONNÉ, ÉE ; participe paffif. *Voyez* Plafonner.

PLAFONNER ; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme Chanter. Couvrir le haut d'un plancher, le garnir de plâtre ou de menuiferie. *Plafonner une chambre.*

On dit en termes de Peinture, qu'*une figure plafonne*, lorfque dans

...te ou dans un plafond, elle
... conforme aux règles
..., qu'elle paroît
... de la repré-
...ntre mo-
... l'art de
...n ce sens

...syllabes sont
...ne longue ou
...e.

...& terme de Mu-
...é qu'en cette phra-
... *plagal*. Quand l'oc-
...divisée harmonique-
...-dire quand la quarte
... & la quinte à l'aigu,
... le ton est plagal, pour le
...er de l'authentique, ou la
...est au grave & la quarte à
... C'est que dans le dernier cas,
...modulation ne descend que jus-
...à la finale ou tonique, & dans
...e premier, elle descend plus bas jusqu'à la quarte de ce même son; ainsi tous les tons sont réellement authentiques, & cette distinction n'est plus admise que dans le plain-chant. L'on y compte quatre tons plagaux; savoir, le second, le quatrième, le sixième & le huitième.

PLAGE; substantif féminin. Rivage de mer plat & découvert, sans qu'il y ait ni rade, ni port, ni aucun cap apparent où les vaisseaux se puissent mettre à l'abri. *La flote étoit à l'ancre le long de la plage.*

PLAGE, se dit aussi poétiquement pour signifier, contrée, climat.

> Est-il dans l'univers de plage si lointaine,
> Où ta valeur, grand Roi, ne te puisse porter?
>
> BOILEAU.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PLAGIAIRE; adjectif. Qui s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui. *Écrivain plagiaire.* Il s'emploie d'ordinaire substantivement. *C'est un plagiaire impudent.*

PLAGIAIRE, se dit aussi en termes de Jurisprudence de celui qui se rend coupable du crime de plagiat. *Voyez* PLAGIAT.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

PLAGIAT; substantif masculin. C'est l'action d'un écrivain qui pille ou dérobe le travail d'un autre auteur, & qui se l'attribue comme son travail propre.

Que les Auteurs Grecs, dit M. Bayle, ayent été plagiaires les uns des autres, n'est-ce pas une coutume de tous les pays & de tous les temps?.... Il leur étoit moins désavantageux de s'être pillés, que d'avoir pillé les étrangers. » Le Cavalier disoit que prendre sur ceux » de sa nation, c'étoit larcin; mais » que prendre chez les étrangers, » c'étoit conquête, & je pense qu'il » avoit raison. Nous n'étudions que » pour apprendre, & nous n'apprenons que pour faire voir que nous » avons étudié. Ce passage est de » M. Scudery. Si j'ai pris quelques » morceaux, continue-t-il, dans » les Grecs & dans les Latins, je » n'ai rien pris du tout dans les Italiens, dans les Espagnols, ni dans » les François, me semblant que ce » qui est étude chez les anciens, est » volerie chez les modernes. » La Mothe le Vayer que, par parenthèse, plusieurs de nos bons Écrivains ont souvent pillé, est du même sentiment; car voici ce qu'il dit dans une de ses lettres: » prendre » des anciens & faire son profit de » ce qu'ils ont écrit, c'est comme

» pirater au-delà de la ligne ; mais » voler ceux de son siècle, en s'ap-» propriant leurs pensées & leurs » productions, c'est tirer la laine » au coin des rues, c'est ôter les » manteaux sur le pont neuf. » Je crois que tous les Auteurs conviennent de cette maxime, qu'il vaut mieux piller les anciens que les modernes, & qu'entre ceux-ci il faut épargner ses compatriotes préférablement aux étrangers. La piraterie littéraire ne ressemble point du tout à celle des armateurs : ceux-ci se croyent plus innocens lorsqu'ils exercent leur brigandage dans le nouveau monde, que s'ils l'exerçoient dans l'Europe. Les Auteurs, au contraire, font plus volontiers des incursions dans l'ancien monde que dans le nouveau ; & ils ont lieu d'espérer qu'on les louera des prises qu'ils y feront. Tous les plagiaires, quand ils le peuvent, suivent le plan de la distinction que j'ai alléguée ; mais ils ne le font pas par un principe de conscience : c'est plutôt afin de n'être pas reconnus. Lorsqu'on pille un Auteur moderne, la prudence veut qu'on cache son larcin ; mais malheur au plagiaire s'il y a une trop grande disproportion entre ce qu'il vole & ce à quoi il le coud. Elle fait juger aux connoisseurs non-seulement qu'il est plagiaire, mais aussi qu'il l'est maladroitement. » L'on peut dérober à » la façon des abeilles, sans faire » tort à personne, dit encore la » Mothe le Vayer ; mais le vol de » fourmi qui enlève le grain entier, » ne doit jamais être imité.

M. Bayle décide que le plagiat est un défaut moral & un vrai péché, à la tentation duquel succombent souvent les Auteurs, qui, d'ailleurs, sont souvent les plus honnêtes gens du monde. Il faut qu'ils se fassent à cet égard une fausse conscience & pensent qu'il est moins criminel de dérober à un homme les productions de son esprit, que de lui voler son argent, ou de le dépouiller de son bien.

Les Lexicographes, les Auteurs des dictionnaires paroissent devoir être exempts des loix communes du *mien & du tien*. Ils ne prétendent ni bâtir sur leur propre fonds, ni en tirer les matériaux nécessaires à la construction de leur ouvrage. Ils doivent par conséquent faire usage de tout ce qu'on a écrit de mieux sur les objets relatifs à leur plan : c'est le choix bon ou mauvais qu'ils savent faire, qui déterminent le prix de leur travail.

PLAGIAT, se dit aussi en Jurisprudence du crime des plagiaires ou de ceux qui volent des enfans.

Celui qui retient de force chez lui la femme, les enfans, ou les domestiques d'autrui, est aussi coupable du crime de plagiat.

Par les loix divines, la peine de mort étoit établie contre celui qui déroboit un enfant pour le vendre.

Suivant les loix romaines, le crime de plagiat étoit puni de la condamnation aux mines dans les personnes distinguées, & de la peine de mort dans les esclaves & personnes de basse condition.

En France nous n'avons aucune loi particulière contre ce crime ; mais les personnes qui en sont convaincues, ont toujours été condamnées, par les Arrêts de la Cour, aux galères & quelquefois à la mort, surtout s'il est joint à un autre crime, comme le faux, l'adultère, *&c.* ou s'il y a rapt & violence ; ou si c'étoit une personne vile qui volât un enfant de famille. *Voyez* le plaidoyer

doyer de M. Fourcroi en la cause du gueux de Vernon. Un Arrêt du Parlement de Paris du 3 Janvier 1756, a condamné Françoise Chabanoue, convaincue d'avoir volé un enfant de six mois, au carcan avec écriteau, à être fustigée la corde au cou, flétrie de deux fleurs de lys, & à être enfermée à perpétuité dans un hôpital.

Les mendians qui volent des enfans, & leur estropient les membres pour exciter la compassion, sont punis de mort.

A l'égard de ceux qui dépouillent les enfans pour les voler, ils sont punis d'une peine arbitraire.

Godefroi, en son histoire de Charles VII, raconte que le 18 Avril 1449, on pendit deux hommes & une femme qui furent convaincus d'avoir volé de petits enfans, & que cette femme fut la première qu'on sut avoir été pendue à Paris.

Un Arrêt du Parlement du 17 Juin 1750, condamne Françoise-Madeleine, femme de Guillaume le Sueur, Brouettier, au fouet avec un écriteau portant ces mots, *dépouilleuse d'enfant*, pour avoir dépouillé un enfant de cinq à six ans dans une allée.

Les juifs qui dérobent les enfans des chrétiens pour les faire mourir, doivent être condamnés au feu. Ainsi jugé contre un juif par Arrêt du Parlement de Metz du 16 Janvier 1670, rapporté par Bruneau en son traité des Matières Criminelles, *livre 2, tit. 29*.

Le même Godefroi, en son histoire de Charles VII, raconte qu'en l'année 1438 on trouva dans le pays de Vimeu une femme qui avoit tué plusieurs petits enfans qu'elle faisoit cuire & mangeoit ensuite; & qu'elle fut condamnée à être brûlée dans la ville d'Abbeville.

Les Capitaines des galères, Lieutenans, & autres qui retiennent aux galères les criminels qui en sont rappelés par grace du Prince, ou après le temps de leur condamnation expirée, sont en quelque sorte coupables du crime de plagiat; suivant les Ordonnances, la peine est que ces Officiers sont privés de leurs états.

PLAID; substantif masculin. Ce que dit un Avocat pour la défense d'une cause: en ce sens il n'a guère d'usage que dans cette phrase proverbiale, *peu de chose, peu de plaid*, qui signifie qu'il ne faut pas employer bien du discours pour éclaircir, pour vider une affaire de peu de conséquence. Cela se dit aussi pour signifier, que la chose dont on parle ne vaut pas la peine de plaider, qu'elle ne mérite pas la peine d'être contestée.

On dit dans les Provinces & dans les Justices inférieures, *tenir les plaids*; pour dire, tenir l'audience. Et on dit, qu'*en tel temps les plaids sont ouverts*; pour dire, que les Juges recommencent à donner audience. En ce sens, ce mot ne s'emploie jamais qu'au pluriel.

On dit aussi, *les plaids tenans*; pour dire, à l'audience; & cela se dit ordinairement dans de petites Justices où l'on ne tient pas souvent le siége.

En termes de Coutume & de Jurisprudence féodale, on appelle *plaids généraux*, une Assemblée extraordinaire des Officiers de la Justice, à laquelle ils convoquent tous les Vassaux, Censitaires & Justiciables du Seigneur.

Ces sortes de plaids généraux se règlent suivant la coutume, &

dans celles qui n'en parlent pas suivant les titres du Seigneur ou suivant l'usage des lieux, tant pour le droit de tenir ces sortes de plaids en général, que pour la manière de les tenir & pour le temps: ce qui n'est communément qu'une fois ou deux au plus, dans une année.

La tenue des plaids généraux ne se pratique guère, parcequ'il y a plus à perdre qu'à gagner pour le Seigneur, étant obligé de donner les assignations à ses dépens.

Quand le Seigneur veut faire tenir ses plaids, il doit faire assigner ses Vassaux à personne ou domicile, ou faire donner l'assignation au Fermier & Détenteur du fief.

Le délai doit être d'une quinzaine franche.

Le Vassal doit comparoître en personne, ou par Procureur fondé de sa procuration spéciale.

Faute par lui de comparoître à l'assignation, s'il n'a point d'empêchement légitime, il doit être condamné en l'amende, laquelle est différente selon les coutumes; & pour le payement de cette amende, le Seigneur peut saisir; mais il ne fait pas les fruits siens, & la saisie tient jusqu'à ce que le Vassal ait payé l'amende & les frais.

Le Seigneur peut faire tenir ses plaids dans toute l'étendue de son fief, & dans les maisons de ses Vassaux.

On tenoit autrefois ces plaids généraux dans les lieux ouverts & publics, en plein champ, sous des arbres, sous l'orme, dans la place ou devant la porte du Château ou de l'Église.

Il y a encore quelques Justices dans lesquelles les plaids généraux ou assises se tiennent sous l'orme, comme à Asnières près Paris, dont la Seigneurie appartient à Saint Germain-des-Prés.

L'objet de la comparution des Vassaux aux plaids généraux est pour reconnoître les redevances qu'ils doivent, & déclarer en particulier les héritages pour lesquels elles sont dûes, & si depuis les derniers aveux ils ont acheté ou vendu quelques héritages venus de la Seigneurie, à quel prix, de qui ils les ont achetés, à qui ils en ont vendu, enfin devant quel Notaire le contrat a été passé.

On dit proverbialement, *être sage au retour des plaids;* pour dire, perdre l'envie de plaider après avoir soutenu & perdu quelque procès.

PLAIDANT, ANTE; adjectif. Qui plaide. *Les parties plaidantes.*

On appelle *Avocat plaidant*, celui qui fait profession de plaider pour les parties qui s'adressent à lui; & alors il est opposé à *Avocat Consultant.*

PLAIDÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PLAIDER.

PLAIDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Contester quelque chose en Justice. *Il plaide contre son voisin. Ce sont des gens qui aiment à plaider.*

On dit de quelqu'un qui forme une mauvaise contestation, sur laquelle on le peut convaincre par son propre fait, qu'*il plaide contre sa cédule.*

PLAIDER, signifie aussi, défendre, soutenir de vive voix la cause, le droit d'une partie devant les Juges. *Cet Avocat plaide très-bien.*

PLAIDER, est aussi verbe actif; & l'on dit qu'*un Avocat a bien plaidé une cause;* pour dire, qu'il l'a bien soutenue, bien défendue devant les Ju-

ges. *Un Procureur suffit pour plaider cette cause. Il plaida lui-même sa cause.*

On le dit aussi dans la conversation familière, quand on appuie de raisons l'opinion qu'on soutient. *Vous plaidez votre cause fort adroitement.*

On dit encore, *plaider quelqu'un;* pour dire, lui faire un procès, l'appeler en jugement. *Il plaide son frère pour avoir sa légitime.*

PLAIDEUR, EUSE; substantif. *Litigator.* Celui, celle qui plaide, qui est en procès. *Prenez patience pauvres plaideurs. Les plaideurs sont à plaindre.*

Plaideur, signifie aussi, qui aime à plaider, à chicaner. *C'est un plaideur déterminé. C'est une grande plaideuse.*

PLAIDOIRIE; substantif féminin. *Litis agitatio.* L'art de plaider une cause, la profession & l'exercice qu'on en fait. *Cet Avocat est bon pour la consultation, & mauvais pour la plaidoirie. Il s'est adonné à la plaidoirie.*

PLAIDOYABLE; adjectif masculin & terme de Palais, qui se dit des jours où l'on donne audience, où l'on peut plaider. *La cause doit passer au premier jour plaidoyable.*

PLAIDOYER; substantif masculin. Discours prononcé à l'audience en présence des Juges, pour défendre le droit d'une partie.

Dans les Tribunaux où il y a des Avocats, ce sont eux qui plaident la plupart des causes, à l'exception de quelques causes légères qui ne roulent que sur le fait & la procédure, que les Procureurs sont admis à plaider.

Une partie peut plaider pour elle-même, pourvu que le Juge la dispense.

Un plaidoyer contient ordinairement six parties; savoir, les conclusions, l'exorde, le récit du fait, celui de la procédure, l'établissement des moyens, & la réponse aux objections.

Les anciens plaidoyers étoient chargés de beaucoup d'érudition; on y entassoit les citations des textes de droit & des docteurs, les unes sur les autres. On peut dire des orateurs de ce temps qu'*erubescebant sine lege loqui;* ils mêloient même souvent dans les plaidoyers le sacré avec le profane, & des passages tirés de l'Ecriture & des Saints Pères avec d'autres tirés des Poëtes, des Orateurs & des Historiens.

Non-seulement les plaidoyers étoient ainsi surchargés de citations, mais la plupart étoient encore mal appliquées; les orateurs de ce temps étoient plus curieux de faire parade d'une vaine érudition, que de s'attacher au point solide de la cause.

Depuis environ un siécle, on s'est corrigé de ce défaut; on a banni des plaidoyers toutes les citations déplacées; mais on est tombé dans une autre extrémité presque aussi vicieuse, qui est de négliger par trop l'usage du droit romain.

Parmi les anciens on doit prendre pour modèle les plaidoyers de le Maître, de Patru & de Gauthier, & parmi les modernes, ceux d'Évrard, de Gillet, de Terrasson & de Cochin.

Autrefois les plaidoyers des Avocats étoient rapportés, du moins par extrait, dans le vu du jugement; c'est pourquoi les Procureurs étoient obligés d'aller au Greffe après l'audience pour corriger les plaidoyers, c'est-à-dire pour vérifier si les faits

rapportés par le Greffier étoient exacts; mais depuis l'établissement du papier timbré en 1674, on a cessé presque partout de rapporter les plaidoyers.

Les conclusions ne se prenoient autrefois qu'à la fin du plaidoyer; le Juge disoit à l'Avocat de conclure, & le dispositif du jugement étoit toujours précédé de cette clause de style, *postquàm conclusum fuit in causâ;* mais depuis long temps il est d'usage que les Avocats prennent leurs conclusions avant de commencer leur plaidoyer; ce qui est sagement établi, afin que les Juges sachent d'abord exactement quel est l'objet de la cause.

Il y a cependant quelque chose qui implique de conclure avant d'avoir commencé la plaidoirie, & pour parler plus correctement, il faudroit se contenter de dire, *la Requête tend à ce que, &c.* & l'on ne doit régulièrement conclure qu'à la fin du plaidoyer; en effet jusques là on peut augmenter ou diminuer quelque chose aux conclusions.

Aussi dans les causes du rôle qui sont celles que l'on plaide avec le plus d'apparat, & où les anciens usages sont le mieux observés, les Avocats reprennent leurs conclusions à la fin de leur plaidoirie.

On dit figurément & familièrement, lorsque quelqu'un avance témérairement une chose, *corrigez votre plaidoyer, réformez votre plaidoyer là-dessus;* pour lui donner à entendre que la chose n'est pas comme il le dit.

PLAIE; substantif féminin. *Vulnus.* Solution de continuité faite aux parties molles du corps, causée par quelque accident, par quelque blessure, *&c.*

On distingue les plaies en *plaies* simples, en *plaies* composées & en *plaies* compliquées. Les *plaies* simples sont celles qui ne sont accompagnées d'aucune autre maladie; les composées sont accompagnées de quelque autre accident, mais qui se guérit par le même traitement; les compliquées ont lieu quand la maladie qui s'y joint exige un traitement particulier. On les divise encore en *dangereuses* & en moins *périlleuses*. Les premières sont mortelles ou ne le sont pas, si l'on y apporte du soin. Les plaies qui ne sont point de conséquence, ne sont suivies d'aucun accident fâcheux, & la simple solution se cicatrise d'elle-même. Des plaies mortelles, les unes causent une mort inévitable, les autres abandonnées à la simple nature la causent aussi; mais elles peuvent se guérir quand les secours de la chirurgie sont employés à propos. Celles qui causent une mort certaine, sont celles du cœur, du cervelet, du cerveau, de la moëlle allongée, & de la moëlle épinière; presque toujours celle du foie, du diaphragme, de l'estomac, des intestins, des reins, du mésantère, de la vessie, assez souvent celles du médiastin, des poumons, de l'épiploon, de la rate, des testicules; très-fréquemment celles des gros troncs artériels & veineux, *&c.* Celles qui, secourues à propos, sont moins dangereuses, mais qui deviennent mortelles par la négligence ou par l'erreur des artistes, sont une grande partie de ces dernières; celles des vaisseaux artériels & veineux moins considérables, celles des grandes cavités du corps, soit qu'elles pénètrent, soit qu'elles ne pénètrent pas, celles des gros nerfs, des aponévroses, des tendons. La figure des plaies, l'instrument qui les a pro-

duites, leur font donner aussi plusieurs noms différens : de là les piqures, les taillades, les sciures, *&c.*

Pour bien connoître les différens temps d'une plaie, il faut savoir ce qui arrive dans un corps sain & robuste, blessé dans un endroit visible, où il n'y a ni artère considérable, ni tendons, ni nerfs, ni aponévrose de conséquence d'endommagés. Or, voici l'ordre suivant lequel les choses se passent : 1°. les parties divisées s'éloignent insensiblement, & de plus en plus les unes des autres, quoique l'instrument, cause de la plaie, soit enlevé : 2°. le sang sort d'abord avec impétuosité & s'arrête ensuite insensiblement : 3°. il s'élève une croute de sang au fond de la plaie, & il ne sort plus qu'une sérosité ténue, rougeâtre & délayée : 4°. les lèvres de la plaie commencent à rougir, à s'échauffer ; elles sont douloureuses, gonflées & renversées, tandis que le fond même se grossit & s'élève, & que la membrane adipeuse fait surtout saillie dans l'ouverture de la plaie où elle ne tarde pas à dégénérer en chair fongueuse : 5°. dans ces momens, il naît une petite fièvre avec de la chaleur & de la soif ; puis le trosième ou le quatrième jour, plutôt ou plus tard, on voit dans la plaie une liqueur tenace, blanche, grasse, égale, qui porte le nom de pus : 6°. tandis que le pus coule la rougeur, la douleur, la tuméfaction, la rétorsion des lèvres, la fièvre, cessent ou diminuent, puis petit à petit la cavité de la plaie se remplit d'une matière nouvelle, rouge & vivante, que l'on appelle *nouvelle chair* : 7°. enfin la plaie se sèche & se cicatrise.

Pour traiter méthodiquement une plaie quelconque, il faut 1°. la purifier de toute espèce de corps étrangers qui peuvent en empêcher la cicatrice ; tels que les morceaux de métal, de pierre, de bois, de verre ; les caillots de sang, les chairs mortes, les esquilles d'os fracturés, à moins que l'on ne craigne quelque chose de plus funeste en enlevant ces parties. 2°. Procurer la régénération de la substance perdue, ce qui se fait en maintenant le corps dans un état tranquille, & en modérant le cours du sang de façon qu'il ne circule ni trop ni trop peu. Ainsi il faut prescrire un régime de vie, qui procure un chyle doux & de facile coction : les décoctions farineuses & fermentées, les émulsions, le lait, les bouillons, pourvu qu'on les donne souvent & à petite dose, sont la nourriture la meilleure & la plus salutaire. Quand on craint l'inflammation, on saigne avec égard aux forces du malade, on entretient le ventre libre par des lavemens émolliens, & l'on examine tous les jours l'état de la plaie. Il convient d'empêcher le contact de l'air, de fomenter la plaie en entier par des balsamiques & de doux vulnéraires, & de l'emplir de charpie garnie de médicamens amis des nerfs, qu'on retient dessus par des emplâtres & des bandages.

Les liqueurs qui abordent à la plaie & se répandent au-dedans, les fibres gangrénées, les canaux obstrués & tuméfiés, forment le pus & les chairs spongieuses. Ces choses nuisibles à la cicatrice, se dissipent par l'application des remèdes détersifs, corrodans, dessicatifs, & par les compressions, moyens que l'on emploie jusqu'à ce que l'on voye paroître un pus blanc, doux, visqueux, léger, égal & sans odeur,

après quoi l'on applique les incarnatif.

Quand à la vue d'une plaie que l'on a bien nétoyée, on reconnoît qu'il n'y a point perte de substance, il faut unir simplement les bords de la division, & cela se fait par les emplâtres agglutinatifs, les bandages & les sutures, en observant toujours que la partie lésée soit dans un état tranquille, afin que le remède ne gâte pas la situation naturelle des parties par une agglutination difforme. On couvre, indépendamment de cela, la plaie réunie de quelque médicament balsamique & vulnéraire, puis on y applique le bandage.

On dit, *les plaies de Notre Seigneur. Les cinq plaies. Saint Thomas mit le doigt dans la plaie que le coup de lance avoit faite au côté de Notre Seigneur.*

Plaie, se dit aussi des cicatrices. *Il peut montrer la plaie du coup de feu qu'il reçut dans cette affaire.*

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'*il ne demande que plaie & bosse;* pour dire, qu'il cherche à faire son profit dans les malheurs, dans les afflictions d'autrui.

Plaie, se prend aussi quelquefois au figuré. *Cette loi fut une grande plaie au repos des citoyens. Ne lui parlez plus de l'infidélité de sa maîtresse, de peur de r'ouvrir sa plaie.*

Dans le style de l'Écriture, on appelle *les plaies d'Égypte*, les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon.

Ce monosyllabe est long.

PLAIGNANT, ANTE; adjectif & terme de Pratique. Celui qui se plaint en Justice de quelque tort qu'on lui a fait. *La partie plaignante.*

Il s'emploie aussi substantivement. *Les plaignans.*

PLAIN; substantif masculin & terme de tannerie. Sorte de grande cuve qui sert à mettre les cuirs ou peaux dont on veut faire tomber le poil par le moyen de la chaux détrempée dans de l'eau, pour les mettre ensuite dans la fosse au tan.

PLAIN, AINE; adjectif. *Planus.* Il signifie proprement, qui est uni, plat, sans inégalités; & il reçoit divers sens, selon les divers substantifs auxquels il se joint.

On dit, qu'*une maison est en plain champ, en plaine campagne;* pour dire, qu'elle est au milieu de la campagne, en rase campagne.

On appelle *chambres de plain pied*, des chambres qui sont dans le même étage & de même niveau. *Son appartement est composé de sept pièces de plain-pied.*

On dit aussi, qu'*il y a beaucoup de plain-pied dans une maison;* pour dire, qu'il y a beaucoup d'appartemens de plain-pied.

On appelle *étoffe plaine*, une étoffe unie, & où il n'y a nulle figure, nulle façon. *Du velours plain.* Et *linge plain*, le linge uni, à la différence du linge ouvré, & du linge damassé dont on se sert pour la table.

On appelle *plain-chant*, le chant ordinaire de l'Église. Ce chant, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, est un reste bien défiguré, mais bien précieux de l'ancienne musique grecque, laquelle, après avoir passé par la main des Barbares, n'a pu perdre encore toutes ses premières beautés. Il lui en reste assez pour être de beaucoup préférable, même dans l'état où il est actuellement, & pour l'usage auquel il est destiné, à ces musiques efféminées & théâ-

trales, ou mauſſades & plates, que l'on y ſubſtitue en quelques Égliſes.

Le temps où les Chrétiens commencèrent d'avoir des Égliſes & d'y chanter des pſeaumes & d'autres hymnes, fut celui où la muſique avoit déjà perdu preſque toute ſon ancienne énergie. Les Chrétiens s'étant ſaiſis de la muſique dans l'état où ils la trouvèrent, lui ôtèrent encore la plus grande force qui lui étoit reſtée; ſavoir celle du Rhythme & du Mètre, lorſque, des vers auxquels elle avoit toujours été appliquée, ils la tranſportèrent à la proſe des livres ſacrés, & à une ſorte de poëſie barbare, pire pour la muſique que la proſe même. Alors l'une des deux parties conſtituantes s'évanouit, & le chant ſe traînant uniformément & ſans aucune eſpèce de meſure, de notes en notes preſqu'égales, perdit avec ſa marche rythmique & cadencée toute l'énergie qu'il en recevoit. Il n'y eut plus que quelques hymnes dans leſquelles, avec la proſodie & la quantité des pieds, conſervées, on ſentit encore un peu la cadence du vers; mais ce ne fut plus là le caractère général du plain chant, dégénéré le plus ſouvent en une pſalmodie toujours monotone & quelquefois ridicule, ſur une langue telle que la latine, beaucoup moins harmonieuſe & accentuée que la Langue Grecque.

Malgré ces pertes ſi grandes, ſi eſſentielles, le plain chant conſervé d'ailleurs par les Prêtres dans ſon caractère primitif, ainſi que tout ce qui eſt extérieur & cérémonie dans l'Égliſe, offre encore aux Connoiſſeurs de précieux fragmens de l'ancienne mélodie & de ſes divers modes, autant qu'elle ſe peut faire ſentir ſans meſure & ſans rythme, & dans le ſeul genre diatonique que l'on peut dire n'être dans ſa pureté que le plain-chant. Les divers modes y conſervent leurs diſtinctions principales, l'une par la différence des fondamentales ou toniques, & l'autre par la différente poſition des deux ſemi-tons, ſelon le degré du ſyſtême diatonique naturel où ſe trouve la fondamentale, & ſelon que le mode authentique ou plagal repréſente les deux tétracordes conjoints ou disjoints.

Ces modes tels qu'ils nous ont été tranſmis, dans les anciens chants eccléſiaſtiques, y conſervent une beauté de caractère & une variété d'affections bien ſenſibles aux Connoiſſeurs non prévenus, & qui ont conſervé quelque jugement d'oreille pour les ſyſtêmes mélodieux établis ſur des principes différens des nôtres; mais on peut dire qu'il n'y a rien de plus ridicule & de plus plat que ces plains-chants accommodés à la moderne, pretintaillés des ornemens de notre muſique, & modulés ſur les cordes de nos modes; comme ſi l'on pouvoit jamais marier notre ſyſtême harmonique avec celui des modes anciens, qui eſt établi ſur des principes tout différens. On doit ſavoir gré aux Évêques, Prevôts & Chantres qui s'oppoſent à ce barbare mélange, & déſirer pour le progrès & la perfection d'un art qui n'eſt pas, à beaucoup près, au point où l'on croit l'avoir mis, que ces précieux reſtes de l'Antiquité ſoient fidellement tranſmis à ceux qui auront aſſez de talent & d'autorité pour enrichir le ſyſtême moderne. Loin qu'on doive porter notre muſique dans le plain chant, il eſt à croire qu'on gagneroit à tranſporter le plain-chant dans notre

musique; mais il faudroit avoir pour cela beaucoup de goût, encore plus de savoir, & surtout être exempt de préjugés.

Le plain-chant ne se note que sur quatre lignes, & l'on n'y emploie que deux clefs, savoir, la clef d'*ut*, & la clef de *fa*; qu'une seule transposition, savoir, un bémol; & que deux figures de notes, savoir, la longue ou carrée, à laquelle on ajoute quelquefois une queue, & la brève qui est en losange.

S. Ambroise, Archevêque de Milan, fut, à ce qu'on prétend, l'inventeur du plain-chant, c'est-à-dire, qu'il donna le premier une forme & des règles au chant ecclésiastique pour l'approprier mieux à son objet, & le garantir de la barbarie & du dépérissement où tomboit de son temps la musique. Grégoire, Pape, le perfectionna & lui donna la forme qu'il conserve encore aujourd'hui à Rome & dans les autres Églises où se pratique le chant Romain. L'Église Gallicane n'admit qu'en partie avec beaucoup de peine & presque par force le chant Grégorien. L'extrait suivant d'un Ouvrage du temps même, imprimé à Francfort en 1594, contient le détail d'une ancienne querelle sur le plain-chant, qui s'est renouvellée de nos jours sur la musique, mais qui n'a pas eu la même issue.

» Le très-pieux Roi Charles » étant retourné célébrer la Pâque à » Rome avec le Seigneur Apostoli» que, il s'émut, durant les fêtes, » une querelle entre les Chantres » Romains & les Chantres François » qui prétendoient chanter mieux » & plus agréablement que les Ro» mains. Les Romains se disant les » plus savans dans le chant ecclé» siastique, qu'ils avoient appris du » Pape Saint Grégoire, accusoient » les François de corrompre, écor» cher & défigurer le vrai chant. » La dispute ayant été portée de» vant le Seigneur Roi, les Fran» çois qui se tenoient forts de son » appui, insultoient aux Chantres » Romains. Les Romains fiers de » leur grand savoir, & comparant » la doctrine de Saint Grégoire à » la rusticité des autres, les trai» toient d'ignorans, de rustres, de » sots & de grosses bêtes. Comme » cette altercation ne finissoit pas, » le très-pieux Roi Charles dit à » ses Chantres: déclarez-nous quelle » est l'eau la plus pure & la meil» leure, celle qu'on prend à la sour» ce vive d'une fontaine, ou celle » des rigoles qui n'en découlent que » de bien loin? Ils dirent tous que » l'eau de la source étoit la plus pu» re, & celle des rigoles d'autant » plus altérée & sale, qu'elle ve» noit de plus loin. Remontez donc, » reprit le Roi Charles, à la fon» taine de Saint Grégoire dont vous » avez évidemment corrompu le » chant. Ensuite le Seigneur Roi » demanda au Pape Adrien des » Chantres pour corriger le chant » françois, & le Pape lui donna » Théodore & Benoît, deux Chan» tres très-savans & instruits par S. » Grégoire même: il lui donna aussi » des antiphoniers de Saint Grégoi» re qu'il avoit notés lui-même en » note Romaine. De ces deux Chan» tres le Seigneur Roi Charles, de » retour en France, en envoya un » à Metz & l'autre à Soissons, or» donnant à tous les Maîtres de » chant des villes de France de leur » donner à corriger les antiphoniers » François que chacun avoit altérés » par des additions & retranche» mens à sa mode, & tous les Chan-

» tres

» tres de France apprirent le chant » Romain, qu'ils appellent maintenant chant François; mais quant » aux sons tremblans, flattés, battus, coupés dans le chant, les » François ne purent jamais bien les » rendre, faisant plutôt des chevrottemens que des roulemens, à » cause de la rudesse naturelle & » barbare de leur gosier. Du reste, » la principale école de chant demeura toujours à Metz, & autant » le chant Romain surpasse celui » de Metz, autant le chant de Metz » surpasse celui des autres écoles » Françoises. Les Chantres Romains apprirent de même aux » Chantres François à s'accompagner des instrumens, & le Seigneur Roi Charles ayant derechef amené avec soi en France » des Maîtres de Grammaire & de » calcul, ordonna qu'on établît » partout l'étude des lettres; car » avant ledit Seigneur Roi l'on n'avoit en France aucune connoissance des arts libéraux.

Voyez UNI, pour les différences relatives qui en distinguent *plain*.

PLAINDRE : verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme CRAINDRE. *Misereri*. Avoir pitié, avoir compassion des maux d'autrui, en être touché. *On ne peut pas s'empêcher de les plaindre malgré leur tort. Personne ne l'a plaint dans sa disgrace. C'est une famille à plaindre. Nous sommes plus portés à plaindre les malheurs des autres qu'à nous réjouir de leur prospérité.*

On dit, *plaindre sa peine, ses soins, son temps, ses pas*, &c. pour dire, employer sa peine, ses soins, &c. avec répugnance, & à regret. *Il vous servira sans plaindre ses soins. Quand il s'agit d'obliger ses amis, il ne plaint ni sa peine ni son temps.*

On dit de quelqu'un, qu'*il ne plaint point l'argent, qu'il ne plaint point la dépense*, pour dire, qu'il aime à dépenser, qu'il dépense volontiers.

On dit, qu'*un homme plaint le pain à ses gens, plaint l'avoine à ses chevaux*; pour dire, qu'il ne donne pas suffisamment de pain à ses gens, ni d'avoine à ses chevaux. Et l'on dit, qu'*il plaint le pain que ses gens mangent, qu'il plaint jusqu'aux habits qu'il donne à ses enfans*; pour dire, que son avarice fait qu'il a regret aux dépenses les plus nécessaires.

On dit aussi, qu'*un homme se plaint toutes choses*; pour dire, que par avarice il se passe des choses les plus nécessaires.

PLAINDRE, est aussi verbe pronominal réflechi, & signifie lamenter. *Il ne se plaint que quand il souffre de grandes douleurs. Rien ne soulage tant la douleur que la liberté de se plaindre. Les Stoïciens ne se plaignoient jamais.*

SE PLAINDRE, signifie aussi, témoigner du mécontentement, du chagrin contre quelqu'un. *Il se plaint de vos procédés. Tout le monde se plaint de lui. Elle s'en plaignit au Ministre. Vous n'avez aucun sujet pour vous plaindre de moi.*

SE PLAINDRE, en termes des Palais, signifie rendre plaindre en Justice.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Voyez au mot VERBE, les règles pour la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Différences relatives entre PLAINDRE & REGRETTER.

On *plaint* le malheureux. On *regrette* l'absent. L'un est un mouve-

ment de pitié, & l'autre est un effet de l'attachement.

La douleur arrache nos *plaintes*. Le répentir excite nos *regrets*.

Un courtisan en faveur est l'objet de l'envie, & lorsqu'il tombe dans la disgrace, personne ne le *plaint*. Les Princes les plus loués pendant leur vie, ne sont pas toujours les plus *regrettés* après leur mort.

Le mot *plaindre* employé pour soi-même, change un peu la signification qu'il a lorsqu'il est employé pour autrui. Retenant alors l'idée commune & générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié qu'il fait sentir lorsqu'il est question des autres; & au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus dans sa signification la manifestation de ce sentiment. Nous *plaignons* les autres, lorsque nous sommes touchés de leurs maux; cela se passe en dedans de nous, ou du moins se peut y passer sans que nous le témoignions audehors. Nous nous *plaignons* de nos maux, lorsque nous voulons que les autres en soient touchés; il faut pour cela les faire connoître. Ce mot est quelquefois encore employé dans un autre sens que celui dans lequel on vient de le définir; au lieu d'un sentiment de piété il en marque un de repentir. On dit en ce sens qu'on *plaint* ses pas; qu'un avare se *plaint* toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelqu'occupé qu'on soit de soimême, il est des momens où l'on *plaint* les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-temps sans se *plaindre*. Les gens intéressés *plaignent* tous les pas qui ne mènent à rien. Souvent on ne fait semblant de *regretter* le passé que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne *plaint* personne. Un courage féroce ne se *plaint* jamais. Un paresseux *plaint* sa peine plus qu'un autre. Un parfait indifférent ne *regrette* rien.

La bonne maxime seroit à mon avis de *plaindre* les autres lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité; de ne se *plaindre* que quand on peut par-là se procurer du soulagement; de ne *plaindre* ses peines que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner, & de *regretter* seulement ce qui méritoit d'être estimé.

PLAINE; substantif féminin. *Planicies*. Plate campagne, grande étendue de terre dans un pays uni. *Les plaines de Champagne. Un ruisseau qui serpente dans la plaine. On fit la revue de la maison du Roi dans la plaine des Sablons.*

On dit poëtiquement, *la plaine liquide;* pour dire, la mer.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PLAINE; (la) bourg de France en Anjou, à six lieues, ouest-sud-ouest, de Montreuil-Bellay.

PLAINT, AINTE; participe passif. *Voyez* Plaindre.

PLAINTE; substantif féminin. *Luctus*. Gémissement, lamentation. *Tous ses malheurs ne pûrent lui arracher une plainte. Les cris & les plaintes des blessés.*

On dit poëtiquement, *la plainte* ou *les plaintes d'un amant. Les amans faisoient retentir l'écho de leurs plaintes.*

Plainte, signifie aussi ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour marquer le sujet qu'on a de se plaindre de quelqu'un. *On a fait de grandes plaintes de vous. Il porta ses plaintes à l'Intendant.*

La Cour fit des plaintes contre cet Ambassadeur.

PLAINTE, se dit en termes de Jurisprudence, d'une déclaration que l'on fait devant le Juge ou devant le Commissaire dans les lieux où il y en a de préposés à cet effet, par laquelle on défère à la justice quelqu'injure, dommage ou autre excès que l'on a souffert de la part d'un tiers.

Chez les Romains on distinguoit les délits privés, des crimes publics: pour ces premiers la plainte ou accusation n'étoit recevable que de la part de ceux qui y avoient intérêt, au lieu que l'accusation pour les crimes publics étoit ouverte *cuilibet è populo*.

Parmi nous il y a dans tout crime ou délit deux sortes de personnes qui peuvent rendre plainte; savoir, celui qui a été offensé & le Ministère Public.

Les Procureurs du Roi ou fiscaux, *&c.* peuvent intenter plainte ou accusation pour raison de plusieurs crimes en même temps contre le même accusé, ou pour raison du même crime contre plusieurs accusés, & les envelopper tous dans une seule & même accusation. Ils doivent même le faire dans le cas où les accusés sont complices d'un même crime, ou que les crimes sont connexes.

Ils peuvent aussi ajouter quand ils veulent, à leur première accusation, lorsqu'ils découvrent de nouveaux complices, ou que quelqu'un des accusés est prévenu de quelque nouveau crime qui n'étoit point encore venu à leur connoissance; ou lorsque le crime pour lequel l'accusé étoit poursuivi, vient à changer de nature, comme lorsque la blessure d'un offensé qu'on ne croyoit pas mortelle, vient à être suivie de la mort de cet offensé.

Plusieurs personnes peuvent en même temps rendre plainte, lorsqu'elles ont toutes intérêt à l'offense. Mais un seul suffit pour la poursuite du procès criminel.

De même, on peut rendre plainte contre plusieurs personnes en même temps, quand il s'agit d'un même délit.

On peut aussi intenter plainte pour raison de plusieurs crimes en même temps; pourvu que ce soit contre une même personne.

Tous ces différens cas ne forment chacun qu'un seul & même procès criminel.

On peut, quand on veut, ajouter à la plainte; par exemple, quand il survient un nouveau délit de la part de l'accusé; ou quand le délit pour lequel la plainte a été rendue, devient plus considérable, comme on l'on remarqué ci-dessus.

Celui qui a été offensé, est libre de donner sa plainte, ou non, contre l'auteur du délit.

Le Juge d'instruction ne doit permettre d'informer, ni recevoir aucune plainte, qu'autant que les faits allégués peuvent être considérés comme graves: autrement il doit renvoyer sur la plainte à se pourvoir à fins civiles; ou ordonner que les parties en viendront à l'audience.

Ainsi, quand il ne s'agit que de simples injures verbales, le Juge ne doit pas permettre de prendre la voie criminelle; mais il doit en ce cas ordonner que les parties se pourvoiront au civil.

Mais si la plainte est de nature à être poursuivie criminellement, le

Juge ne peut refuser de la répondre, & il doit permettre d'informer des faits qui y sont contenus.

De même il ne doit point recevoir de plaintes pour raison de faits qui ne regardent & n'intéressent point les parties.

Le Juge, en recevant une plainte qui renferme différens faits, ne doit permettre d'informer que de ceux qui intéressent le plaignant, & non des autres; autrement cette procédure seroit nulle & vicieuse. Mais si les autres faits, qui n'intéressent point l'accusé, sont de nature à mériter l'animadversion publique, le Juge peut ordonner dans ce cas, que la plainte pour raison de ces faits, sera communiquée au Procureur du Roi, ou Fiscal, pour être par lui prises telles conclusions qu'il jugera à propos; & ensuite sur ces conclusions, le Juge pourra informer, s'il y a lieu de le faire.

La plainte n'est pas absolument nécessaire pour que le Juge puisse informer contre quelqu'un, lorsque le coupable est arrêté en vertu d'un ordre supérieur, ou qu'il est pris en flagrant délit, ou arrêté à la clameur publique; en général toutes les fois qu'il a été emprisonné par autorité du Juge. A Paris, les Commissaires au Châtelet peuvent aussi informer par eux-mêmes des crimes, sans réquisition ni ministère du Procureur du Roi, ou de ses Substituts, dans le cas de flagrant délit, sans plainte d'aucune partie privée.

Il n'est pas même nécessaire, lorsque le Juge a informé d'office, que le Procureur du Roi, ou Fiscal, donne ensuite la plainte: il suffit que cette partie publique agisse en conséquence contre l'accusé. Il y a plusieurs procès criminels célèbres, dans lesquels il n'y a aucune plainte. Dans celui fait en l'année 1674, au Chevalier de Rohan & à ses complices, pour crime de lèze-Majesté, il n'y a aucune plainte; & le premier acte qui paroît de la part du Procureur Général en la Commission établie pour l'instruction de ce procès, c'est les conclusions pour recommander le Chevalier de Rohan, qui avoit été arrêté par ordre du Roi, & mis prisonnier à la Bastille.

En effet, l'objet de la plainte n'étant que pour parvenir à s'assurer du coupable, & à instruire son procès, si le criminel est arrêté, il est évident que cette plainte devient inutile, & qu'il suffit que la procédure soit communiquée à la partie publique, afin qu'elle agisse ensuite pour la poursuite & l'instruction du procès sur le vu de l'information, soit en concluant au décret, soit à quelqu'autre jugement d'instruction, & quelquefois même à la peine.

La plainte saisit la juridiction du Juge à qui elle est présentée; quand même il seroit question dans cette plainte d'un fait purement civil, & qui ne pourroit intéresser la juridiction du Juge criminel. Dans ce cas, ce n'est point au Juge civil à en connoître, mais au Juge criminel à qui elle est présentée; & c'est à ce dernier à la recevoir, ou à la rejeter, ou à renvoyer le plaignant devant le Juge qui en doit connoître.

Les plaignans ne sont point réputés parties civiles, s'ils ne le déclarent formellement, ou par la plainte, ou par acte subséquent, qui peut se faire en tout état de cause; ce qui a été établi sagement pour faciliter la punition des cri-

mes, fans obliger les parties de fe mettre dans le cas de fuccomber aux frais.

On peut être plaignant fans être partie civile, comme on le voit par l'Ordonnance de 1670, titre 3, article 5; mais on ne peut être partie civile fans être plaignant.

Lorfque le plaignant ne fe porte point partie civile par la plainte; mais par un acte fubféquent, cet acte doit être fignifié à l'accufé, & au Procureur du Roi, ou Fifcal, s'il eft joint à la pourfuite.

Quand un Plaignant s'eft porté Partie civile, foit par la plainte, foit par un acte fubféquent, il peut s'en départir dans les vingt-quatre heures; & dans ce cas de défiftement, il n'eft plus tenu des frais faits depuis qu'il a été fignifié, mais feulement de ceux faits avant ce défiftement, fans préjudice néanmoins des dommages & intérêts des Parties accufées, dans le cas où cette accufation feroit injufte ou calomnieufe.

Lorfque le Plaignant s'eft porté Partie civile contre plufieurs perfonnes, il peut fe défifter à l'égard des uns, & non à l'égard des autres; pourvu que ce défiftement fe faffe auffi dans les vingt-quatre heures de la plainte.

Ce temps de vingt-quatre heures eft limité, principalement en faveur de l'accufé, afin qu'il puiffe demander que le Plaignant, qui ne fe défifteroit qu'après ce temps, demeure en caufe pour pouvoir obtenir contre lui des dommages & intérêts, en cas d'action calomnieufe. La Partie publique peut auffi empêcher ce défiftement qui feroit fait après les vingt-quatre heures, & demander que le Plaignant, qui ne fe défifteroit qu'après ce tems, demeure Partie civile.

Faute de faire ce défiftement dans les vingt-quatre heures, les Plaignans qui fe font portés Parties civiles, & qui ne fe défiftent qu'après ce temps, font tenus de tous les frais, tant envers l'accufé qu'envers le domaine, ainfi qu'il réfulte de la difpofition de cet article 5 qu'on vient de citer.

Mais rien n'empêche qu'après ces vingt-quatre heures le Plaignant, quoique Partie civile, ne puiffe tranfiger avec l'accufé, & fe défifter de fa pourfuite; auquel cas il ceffe d'être tenu de dommages & intérêts envers lui.

Un Plaignant peut toujours fe défifter de fa plainte, fans qu'il y ait aucun temps fatal pour faire ce défiftement, s'il a été contraint à la perfuafion d'autres perfonnes, de la donner contre un innocent, au lieu de la donner contre le vrai coupable; comme dans le cas d'une fille groffe, qui à la follicitation de quelques perfonnes, ou par violence, auroit rendu plainte contre une autre perfonne que contre celui qui véritablement feroit le père de l'enfant; & qui par remords de confcience, ou par principe de Juftice, viendroit à fe rétracter, & accufer celui qui eft le vrai coupable.

Quand une fois on s'eft défifté d'une plainte contre un accufé, il n'eft plus permis de reprendre la pourfuite, & de fe porter de nouveau Partie civile contre lui.

Lorfqu'il n'y a point de témoins du fait pour lequel la plainte eft rendue, cette plainte doit être jugée fans autre inftruction ni décret; & il doit en être donné congé avec dépens, même avec dommages & intérêts s'il y a lieu.

Il n'est pas nécessaire que la plainte soit communiquée au Procureur du Roi, ou Fiscal, pour que le Juge permette d'informer.

Quand une plainte est calomnieuse ou téméraire, & que le Plaignant n'a pu faire sa preuve, il arrive assez souvent que l'accusé qui a entendu parler de cette plainte par les témoins, ou autrement, donne de son côté une autre plainte contre le premier Plaignant, pour raison des discours calomnieux par lui répandus.

Formalité des plaintes & accusations. Comme la plainte est un des principaux actes de la procédure criminelle, il est juste qu'elle soit assujettie à tout ce qui est nécessaire pour en constater la vérité. Ainsi,

1°. Elle doit contenir le nom du Plaignant, ou du moins sa qualité, si c'est une plainte donnée par la Partie publique; la qualité du crime; le lieu où il a été commis; & dans quel temps.

Une plainte peut néanmoins être bonne, quoique le lieu du délit ne soit pas spécifié, quand on a de justes raisons pour l'ignorer, parceque cela peut se suppléer par l'information & par les preuves; & il en est de même du temps, du moins quant au jour précis où le délit a été commis.

Dans la plainte pour crime de faux, on n'exprime ni le temps, ni le lieu où le faux a été commis; parce qu'ordinairement on ne peut avoir cette connoissance.

Il n'est pas nécessaire non plus que la plainte contienne le nom de l'accusé; parceque la plainte est plutôt un acte pour exposer aux yeux de la Justice le crime qui a été commis, que l'imputation faite pour raison de ce même crime, à celui qui en est l'auteur, ou qu'on croit l'être; ce qui est, à proprement parler, le vrai de l'accusation, & sa différence essentielle d'avec la plainte.

Dans les plaintes qui sont rendues pour raison d'injures, il est nécessaire qu'elles contiennent, 1° le nom de l'accusé: 2° la qualité de l'injure reçue: & s'il y en a plusieurs, tant par paroles que par voies de fait, elles doivent être spécifiées: 3° il faut aussi remarquer le temps où ces injures ont été faites, & même le lieu.

2°. La plainte doit être énoncée d'une manière claire & intelligible, bien circonstanciée; sans aucune équivoque ni obscurité; & elle doit contenir l'exposition du fait, & les conclusions du Plaignant; c'est-à-dire, que le Plaignant doit demander permission, par cette requête, d'informer des faits qui y sont contenus, circonstances & dépendances; même d'obtenir & faire publier monitoires, s'il y a lieu de prendre cette voie.

3°. Les plaintes peuvent se faire par requête; mais elles n'ont de date que du jour qu'elles ont été répondues par le Juge, ou en son absence par le plus ancien Praticien du Siége.

La minute de cette requête doit rester au Greffe, & il en est seulement délivré une expédition au Plaignant.

Quelquefois les plaintes se reçoivent par le procès-verbal du blessé, lors du transport du Juge.

Le Juge à qui la plainte doit être adressée, est naturellement le Juge ordinaire du lieu du délit.

Les plaintes peuvent aussi être écrites par le Greffier en présence du Juge; & il est défendu aux

Huissiers, Sergens, Archets & Notaires de les recevoir, à peine de nullité; & aux Juges de les leur adresser, à peine d'interdiction. Mais le Juge ne pourroit écrire lui-même cette plainte.

Les Commissaires du Châtelet de Paris peuvent aussi recevoir des plaintes, qu'ils sont tenus de remettre au Greffe dans les vingt-quatre heures, ainsi que toutes les informations & procédures qu'ils sont en droit de faire; de quoi il doit être fait mention par le Greffier au bas de leur expédition, & si c'est avant ou après-midi, à peine de cent livres d'amende, moitié envers le Roi, & moitié envers la Partie plaignante.

Mais ils ne peuvent informer sur ces plaintes, sans une Ordonnance du Lieutenant Criminel, qui s'obtient sur requête.

Il en faut seulement excepter le cas de flagrant délit, où les Commissaires sont en droit d'informer par eux-mêmes sans Ordonnance de Justice.

Dans les cas où la plainte est portée directement en une Cour souveraine, le Premier Président répond la requête d'un soit communiqué au Procureur Général, qui met ses conclusions au bas de cette requête, & les signe. Ensuite sur le vû de cette plainte & de ces conclusions, la Cour rend un arrêt, portant acte de plainte, & permission d'informer des faits qui y sont contenus, pardevant un des Conseillers qui est commis à cet effet, si l'information doit se faire sur le lieu, sinon pardevant le Juge des lieux qui est commis par l'arrêt.

4°. Tous les feuillets des plaintes doivent être signés par le Juge, & par le plaignant, s'il sait & peut signer, ou par son Procureur fondé de procuration spéciale; & il doit être fait mention expresse sur la minute & sur la grosse, de la signature ou de son refus; ce qui doit aussi être observé par les Commissaires du Châtelet de Paris. Le défaut de cette signature ou de cette mention emporte la nullité de la plainte.

Ces formalités sont établies pour empêcher qu'on ne puisse altérer la plainte, ou en changer la date & la substance, en y ajoutant ou diminuant; ce qui pouvoit se faire aisément avant que l'usage fût établi de faire signer les plaintes au Juge & à la partie.

Par arrêt du Parlement de Rouen du 9 Novembre 1728, il a été jugé qu'une plainte signée par une femme sous le nom de son mari & sans procuration, étoit valable entre le nommé *Huë* & les nommés *Garnier*. Pareil arrêt du 11 Octobre 1709, sur une plainte donnée par un père contre son fils. Autre arrêt du 25 Février 1738; ces trois arrêts sont rapportés au texte de la coutume de Normandie, *édition de* 1753.

Dans les plaintes qui se donnent par les parties privées pour crime de faux incident, il faut une inscription de faux de la part du plaignant.

5°. Les plaintes doivent autant que faire se peut, être formées peu de temps après le délit commis, autrement on présume qu'elles sont calomnieuses.

PLAINTIF, IVE; adjectif. *Mœrore confectus*. Dolent, gémissant, qui se plaint, qui se lamente. *Des sons tristes & plaintifs. Une voix plaintive. La plaintive Progné de douleur en gémit.*

On dit poëtiquement, *mânes plaintifs. Ombres plaintives.*

On dit, qu'*un homme est plaintif;* pour dire, qu'il se plaint à tout propos, qu'il fatigue les autres par ses plaintes. *Il est toujours triste & plaintif.*

PLAINTIVEMENT; adverbe. D'un ton plaintif, d'une voix plaintive. *C'est chanter plaintivement un air gai.*

PLAIRE; verbe neutre de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme TAIRE. *Placere.* Avoir des qualités agréables à l'esprit, au cœur ou aux sens, être au gré de quelqu'un. *Quoique cette femme ne soit pas bien jolie, elle me plaît beaucoup. La vérité plaît aux bons esprits. Il a le don de plaire aux femmes. Malheur aux oreilles auxquelles la musique italienne ne plaît pas. L'envie de plaire répand sur toutes les actions des femmes un certain feu qui les rend plus vives & plus agréables.*

Dans le style familier, lorsqu'une personne a dit une chose, & qu'on veut lui faire entendre qu'on n'en demeure pas d'accord, on dit, *cela vous plaît à dire.*

PLAIRE, signifie aussi vouloir, avoir pour agréable, trouver bon; & en ce sens il ne s'emploie guère qu'impersonnellement. *Il a plu à Dieu de lui envoyer ce sujet d'affliction. Nous sommes disposés à faire tout ce qu'il vous plaira. Il ne doit faire que ce qu'il vous plaît. S'il vous plaît de vous arrêter ici un moment. S'il vous plaisoit de prendre ce parti.*

Outre ces phrases dans lesquelles ces paroles *s'il vous plaît* sont construites avec le reste du discours, on les emploie souvent par redondance. Tantôt ce n'est qu'un terme de civilité comme dans ces phrases, *soyez, s'il vous plaît, persuadé que je vous servirai en toutes choses. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de croire....* Tantôt c'est une façon de parler qui ajoute quelqu'énergie à ce qu'on dit, comme en cette phrase, *croyez, s'il vous plaît, que je sais bien ce que je dis.*

Le Roi dit dans le dispositif de tous ses édits, *voulons & nous plaît.*

On dit proverbialement d'une chose qui est en mauvais état, d'une affaire qui va mal, que *cela va comme il plaît à Dieu. C'est une maison où tout va comme il plaît à Dieu.*

On dit d'un homme qui a une complaisance servile pour un autre, qu'*il est auprès de lui, devant lui, à plait-il maître.*

Dans le style familier, un homme qu'on appelle répond, *plaît-il;* pour dire, que vous plaît-il? Que demandez vous de moi? Et quelquefois on s'en sert pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu.

Plût à Dieu; façon de parler dont on se sert pour marquer qu'on souhaite quelque chose. *Plût à Dieu que cela fût!*

A Dieu ne plaise; façon de parler dont on se sert pour témoigner l'éloignement & l'aversion que l'on a de quelque chose. *A Dieu ne plaise que j'y consente jamais.*

PLAISE; terme de formule dont on se sert dans quelques écrits ou mémoires qu'on présente au Roi, aux Magistrats. *Plaise au Roi. Plaise à M. avoir pour recommandé en justice le bon droit,* &c.

PLAIRE, est aussi pronominal réfléchi & signifie, prendre plaisir à quelque chose, à faire quelque chose, y trouver du contentement, y mettre sa satisfaction. *Il se plaît à l'étude. Je me plais à converser avec elle. Personne ne se plaît avec vous, parceque*

parceque vous avez l'humeur acariâtre. Il ne se plaît qu'à jouer.

On dit aussi des animaux, qu'*ils se plaisent en un lieu ;* pour dire, qu'ils aiment à y être, qu'ils s'y trouvent bien. *Les perdrix rouges se plaisent dans cette contrée. La truite ne se plaît que dans l'eau vive.*

On dit figurément, que *des plantes se plaisent en un endroit ;* pour dire, qu'elles y viennent bien, qu'elles y profitent. *Il y a des plantes qui ne se plaisent que dans les terres légères.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Voyez au mot Verbe, les règles pour la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

PLAISAMMENT ; adverbe. *Jucundè.* d'une manière agréable, d'une manière plaisante. *La Fontaine avoit le talent de conter plaisamment.*

Plaisamment, se prend souvent en mauvaise part, & pour signifier ridiculement. *Elle danse plaisamment. Voilà un homme qui est plaisamment fait.*

PLAISANCE ; ville considérable d'Italie, d'environ dix mille ames, située entre Milan & Parme, à treize lieues de l'une & de l'autre, tout près du Pô & de l'embouchure de la Trébia, & dans l'état du Duc de Parme. Son nom de Plaisance paroît venir de l'agrément de sa situation, & de la salubrité de l'air qu'on y respire : Pline dit, que dans le dénombrement de l'Italie, on y trouva six vieillards de cent dix ans, un de cent vingt, & un de cent quarante.

Plaisance fut faite Colonie Romaine quatre cens ans avant Jésus-Christ, & c'étoit une ville distinguée dans l'Empire ; cependant il n'y reste aucun vestige d'antiquité. Il y avoit hors de la ville un amphithéâtre qui fut brûlé pendant la guerre d'Othon & de Vitellius ; la ville même fut saccagée ensuite, & Saint Ambroise la comptoit parmi les villes, dont il ne restoit que des ruines. Le siége de Plaisance, par Totila l'an 545, est un des exemples mémorables des horreurs de la guerre ; on s'y défendit plusieurs mois, & l'on y supporta la disette jusqu'à se nourrir de chair humaine. Alboin la prit encore l'an 570 ; elle appartint ensuite aux Rois d'Italie, successeurs de Charlemagne. A la décadence de l'Empire, elle prit une forme républicaine ; mais elle éprouva plus d'une fois le sort des principales villes de l'Italie, qui furent désolées par les guerres du moyen âge, soit entre les Guelfes & les Gibelins, soit dans d'autres circonstances ; les Ducs de Milan, les Rois de France, le Pape, s'en emparèrent successivement ; mais depuis long temps elle a suivi le sort de la ville de Parme. *Voyez* Parme.

La ville de Plaisance est grande & bien bâtie, la citadelle & les fortifications sont en bon état & capables de soutenir un siége, les rues sont larges, mais désertes.

Les places n'ont rien de remarquable, si ce n'est celle de la Cathédrale, où sont les deux figures équestres des Farnèses; c'est la place la plus considérable, & cependant elle n'est proprement qu'un marché, environné de maisons particulières, telles qu'on les pourroit voir dans un bourg.

La cathédrale de Plaisance est une vieille Église d'un mauvais Gothique, mais où l'on voit beaucoup de peintures remarquables. Le tableau du fond du

chœur eſt de *Camille Proccacini* : il eſt entre deux tableaux de Louis Carrache, dont l'un repréſente une Sainte, que l'on porte au tombeau, & un grouppe d'anges volans. Dans l'autre on voit différentes perſonnes qui font toucher des linges au tombeau de la Sainte. Ces deux morceaux ſont deſſinés & drapés d'une manière large; mais les figures en ſont coloſſales, d'une couleur foible & ſans effet.

Au-deſſus de ces tableaux, il y en a deux autres en forme de friſe, qui ſont du même Peintre, dans leſquels ſont des Prophètes vus en raccourci : les figures en ſont belles & d'un bon ton de couleur. Louis Carrache a encore peint une gloire d'anges dans le cul de four de la voûte du chœur : elle eſt à freſque, & le fond en eſt bleu. Le coloris en eſt bon, mais les attitudes des figures ſont outrées, & les raccourcis en ſont manqués : tout cela n'empêche pas que M. Cochin ne trouve ces trois morceaux dignes d'admiration.

La coupole eſt peinte à freſque par le Guerchin; elle eſt compartie en un grand nombre de tableaux. Les huit du milieu repréſentent des Prophètes avec des anges. Au-deſſus de ces tableaux, il y en a de plus petits où l'on ne voit que des enfans, & au-deſſous, on en trouve de très-grands où ſont les ſybilles & quelques ſujets du nouveau teſtament.

Toutes ces peintures ſont auſſi vigoureuſes, que ſi elles étoient peintes à l'huile; on peut même dire qu'elles le ſont trop, ce qui fait que les figures n'ont pas cette légereté aérienne que l'on doit reconnoître dans les plafonds. M. Cochin qui aime de préférence le Guerchin, juge qu'il n'y a point de peintures à freſque en Italie, qui approchent de celles qu'on voit de lui à Plaiſance & à Rome.

Le Palais Ducal a été exécuté ſur les deſſeins de Vignole. Sa conſtruction eſt de brique & il n'y en a qu'un tiers de bâti. L'architecture en eſt aſſez bonne quoiqu'un peu maigre. Il y a au rez-de-chauſſée un grand appartement qui eſt démeublé, mais décoré très-ingénieuſement & du meilleur goût. M. Cochin propoſe cette décoration d'appartement, comme un modèle digne d'être ſuivi. On y admire ſurtout de petits enfans en ſtuc, modelés par l'*Algarde*, qui ſont dans l'alcove de la chambre à coucher. Ils ont un caractère du vérité ſingulier, & ſont traités dans le goût le plus gracieux. Ce palais renfermoit autrefois beaucoup de tableaux que l'Infant Dom Carlos aujourd'hui Roi d'Eſpagne, fit tranſporter à Naples en 1737, lorſqu'il quitta Parme & Plaiſance pour aller prendre poſſeſſion de ce royaume.

Le théâtre de Plaiſance tient au Palais; il eſt d'une moyenne grandeur, mais bien conſtruit & fort commode. Les autres édifices publics n'ont rien qui puiſſe fixer les regards des curieux, non plus que les maiſons des particuliers.

On a bonne compagnie à Plaiſance; la Nobleſſe y a une converſation publique, c'eſt-à-dire, un *caſino*, dans lequel on ſe raſſemble, comme à Parme, à Bologne, *&c.* En été, on va à l'heure de la promenade, à la grande rue qui eſt longue & alignée, & qu'on appelle le cours; les caroſſes s'y rangent ou s'y promenent lentement; l'uſage eſt d'y prendre l'air juſqu'au ſou-

per, quoique souvent par une chaleur très-incommode.

Il y a plus de carosses à Plaisance, que la grandeur & la richesse de la ville ne semblent le comporter; il en est de même de toutes les petites villes d'Italie; c'est un besoin auquel on est plus sensible dans les pays chauds, & qui d'ailleurs coûte bien moins qu'en France. Les étrangers ne trouveroient pas certainement dans ces petites villes, des carosses de remise; mais on assure qu'ils peuvent louer ceux de certains particuliers; & pour peu qu'ils soient recommandés ou connus, on leur en offre gratuitement avec beaucoup d'honnêteté.

Plaisance a donné des personnes illustres à l'Italie; c'étoit la patrie de Merennus, beau-père de l'Empereur Auguste & de celle du Pape Grégoire X.

Plaisance, est aussi le nom d'une petite ville de France, en Auvergne, à six lieues, ouest-sud-ouest, de Vabres.

Plaisance, est encore le nom d'une ville & d'un des beaux ports de l'Amérique Septentrionale sur la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve, à l'entrée du golfe de Saint Laurent. Elle appartient aux Anglois.

PLAISANCE; substantif féminin. Il n'a d'usage que dans ces phrases, *lieu de plaisance*, *maison de plaisance*, qui se disent d'une maison qu'on a à la campagne pour y aller prendre l'air quelquefois, & qui d'ailleurs n'est d'aucun revenu. *Il va partir pour sa maison de plaisance.*

PLAISANT, ANTE; adjectif. *Jucundus.* Agréable, qui plaît. *Il ne trouve pas plaisant qu'on se mêle de ce qui le regarde.*

On disoit autrefois en poësie, *plaisant séjour*, *plaisante demeure*, *plaisans bocages*; mais ces phrases ne sont plus usitées.

Plaisant, signifie aussi, qui recrée, qui divertit, qui fait rire. *Son aventure est plaisante. Il y a des gens qui se croient plaisans & qui ne sont que ridicules.*

Dans le discours familier en parlant de quelque chose de divertissant, on se sert des mots de *plaisant & récréatif*, comme par quelque espèce de raillerie. *Une histoire plaisante & récréative.*

Plaisant, se dit aussi par manière de mépris & pour signifier, impertinent, ridicule. *C'est un plaisant Juge. Cette femme a un plaisant nez. Je vous trouve fort plaisant de me tenir ce langage.*

Plaisant, s'emploie encore substantivement, & alors il signifie, celui qui fait métier de dire & de faire des choses dans le dessein d'amuser, de faire rire. *C'est le plaisant de cette société. Vous faites le mauvais plaisant. Le personnage de plaisant quelque bien qu'on le fasse, est un personnage qu'il faut faire rarement.*

PLAISANTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Jocari.* Railler, badiner, dire ou faire quelque chose pour réjouir, pour faire rire les autres. *Il n'a dit cela que pour plaisanter. Boileau dit qu'il faut se garder de plaisanter aux dépens du bon sens.*

Plaisanter, s'emploie aussi activement. *Cette Dame les a plaisantés pendant tout le dîner.*

PLAISANTERIE; substantif féminin. *Facetiæ.* Raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour réjouir, pour divertir.

Il ne faut jamais hazarder la plaisanterie, même la plus douce & la

plus permise, qu'entre les gens po-lis, ou qui ont de l'esprit.

Rien ne plaît davantage que ceux qui plaisantent de bonne grace, & qui [illegible] railler ingénieusement, sans [illegible] personne par leurs bons mots : on préfere volontiers à ces esprits importans qui toujours se fondent dans les plaisanteries maussades, & pleins de leurs propres pensées, ne sortent jamais d'une certaine gravité importune qui glace les compagnies les plus enjouées ; mais il faut avoir l'esprit infiniment fin pour cela, & il faut prendre garde de ne rien dire de fade, de peur que ceux qui rient tout haut des plaisanteries, ne rient tout bas de celui qui les dit.

On dit proverbialement, *plaisanterie a part*; pour dire, parlant sérieusement.

La premiere syllabe est brève, la seconde longue, la troisieme très-breve, & la quatrième longue.

PLAISANTIN; le, contrée d'Italie, avec titre de Duché, bornée tant au nord qu'au couchant par le Milanez, & au midi par l'Etat de Gênes. Le Pô, la Nura, la Trebia, & d'autres rivières en arrosent les terres, qui sont très-fertiles. Il y a des mines d'airain & de fer, outre des fontaines salées, d'où on tire du sel fort blanc. Plaisance est la capitale de cette contrée.

PLAISIR; substantif masculin. *Delectatio*. Joie, contentement, mouvement & sentiment agréable excité dans l'ame par la présence ou par l'image d'un bien.

On a du plaisir, dit un Philosophe moderne, quand on veut en avoir : c'est l'opinion seule qui rend tout difficile, qui chasse le bonheur devant nous; & il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paroître. L'homme de goût & vraiment voluptueux, n'a que faire de richesses; il lui suffit d'être libre & maître de lui. Quiconque jouit de la santé, & ne manque pas du nécessaire, s'il arrache de son cœur les biens de l'opinion, est assez riche : c'est l'*aurea mediocritas* d'Horace. Gens à coffres-forts, cherchez donc quelqu'autre emploi de votre opulence, car pour les plaisirs, elle n'est bonne à rien.

Dans la distinction qu'on a faite des plaisirs, en plaisirs des sens & en plaisirs de l'ame, on a demandé si les premiers l'emportoient sur les seconds, & si parmi ceux-ci, les plaisirs de l'esprit étoient préférables à ceux du cœur ? Pour traiter cette question importante, qui a partagé le genre humain en plusieurs sectes opposées, il faut considérer les plaisirs entièrement séparés les uns des autres & portés à leur plus haut point de perfection. Qu'un être insensible aux plaisirs de l'esprit, goûte ceux du corps dans toute sa durée ; mais que privé de toute connoissance, il ne se souvienne point de ceux qu'il a sentis, qu'il ne prévoye point ceux qu'il sentira & que renfermé pour ainsi dire dans son écaille, tout son bonheur consiste dans le sentiment sourd & aveugle qui l'affecte pour le moment présent. Imaginons au contraire, un homme mort à tous les plaisirs des sens, en faveur de qui se rassemblent tous ceux de l'esprit & du cœur ; s'il est seul, que l'histoire, la géométrie, les belles lettres, lui fournissent de belles idées, & lui marquent chaque moment de sa retraite par de nouveaux témoignages de la force & de l'étendue de son esprit ; s'il se livre à la société, que l'amitié, que la gloire, compagne natu-

trelle de la vertu, lui fourniſſent hors de lui des preuves toujours renaiſſantes de la grandeur & de la beauté de ſon ame, & que dans le fond de ſon cœur, ſa conformité à la raiſon ſoit toujours accompagnée d'une joie ſecrete que rien ne puiſſe altérer; il me ſemble qu'il eſt peu d'hommes nés ſenſibles aux plaiſirs de l'eſprit & du corps, qui placés entre ces deux états de bonheur, à peu près comme un Philoſophe l'a feint d'Hercule, préféraſſent au ſort de l'être intelligent la félicité d'une huître.

Les plaiſirs du corps ne ſont jamais plus vifs que quand ils ſont des remèdes à la douleur; c'eſt l'ardeur de la ſoif qui décide du plaiſir qu'on reſſent à l'éteindre. La plûpart des plaiſirs du cœur & de l'eſprit ne ſont point altérés par ce mêlange impur de la douleur. Ils l'emportent d'ailleurs par leur agrément; ce que la volupté a de délicieux, elle l'emprunte de l'eſprit & du cœur; ſans leur ſecours elle devient fade & inſipide à la fin. Les plaiſirs du corps n'ont guère de durée, que ce qu'ils en empruntent d'un beſoin paſſager; dès qu'ils vont au-delà, ils deviennent des germes de douleur; les plaiſirs de l'eſprit & du cœur leur ſont donc bien ſupérieurs, n'euſſent-ils ſur eux que l'avantage d'être bien plus de nature à remplir le vide de la vie.

Mais parmi les plaiſirs de l'eſprit & du cœur, auxquels donnerons-nous la préférence? Il ſemble qu'il n'en eſt point de plus touchant, que ceux que fait naître dans l'ame l'idée de perfection; elle eſt comme un objet de notre culte, auquel on ſacrifie tous les jours les plus grands établiſſemens, ſa conſcience même & ſa perſonne. Pour ſe garantir de la flétriſſure attachée à la poltronerie, elle a précipité dans le ſein de la mort des hommes flattés d'acheter à ce prix la conſervation de ce qui leur étoit cher. C'eſt elle qui rend les Indiennes inſenſibles à l'horreur de ſe brûler vives, & qui leur ferme les yeux ſur tous les chemins que leur ouvrent la libéralité & la religion de leur Prince, pour les dérober à ce ſupplice volontaire; les vertus, l'amitié, les paſſions, les vices mêmes empruntent d'elle la meilleure partie de leur agrément.

Un comique Grec trouvoit qu'on ne prenoit pas d'aſſez juſtes meſures, quand on vouloit s'aſſurer d'un priſonnier. Que n'en confie-t on la garde au plaiſir? que ne l'enchaine-t on par les délices? Plaute & l'Arioſte ont adopté cette plaiſanterie, mais tous ces Poëtes auroient peu connu le cœur humain, s'ils euſſent cru ſérieuſement que jamais leur captif n'auroit briſé ſes chaînes. Il n'eût pas été néceſſaire de faire briller à ſes yeux tout l'éclat de la gloire; qu'il ſe fût trouvé mépriſable dans ſa priſon, ou qu'il y eût craint le mépris des autres hommes, il eût bientôt été tenté de préférer un péril illuſtre à une volupté honteuſe. La gloire a plus d'attrait pour les ames bien nées, que la volupté; tous craignent moins la douleur & la mort que le mépris.

Les qualités de l'eſprit, il eſt vrai, fourniſſent à ceux que la paſſion n'éblouit pas, un ſpectacle encore plus agréable que celui de la figure; il n'y a que l'envie ou la haine qui puiſſent rendre inſenſible au plaiſir d'appercevoir en autrui cette pénétration vive, qui ſaiſit dans chaque objet les faces qui s'aſſortiſſent le mieux avec la ſituation où l'on eſt, mais la beauté de l'eſ-

prit, quelque brillante qu'elle soit, est effacée par la beauté de l'ame. Les saillies les plus ingénieuses n'ont pas l'éclat des traits qui peignent vivement une ame courageuse, désintéressée, bienfaisante; le genre humain applaudira dans tous les siècles, au regret qu'avoit Titus d'avoir perdu le temps qu'il n'avoit pas employé à faire des heureux; & les échos de nos théâtres applaudissent tous les jours aux discours d'une infortunée, qui abandonnée de tout le genre humain, interrogée sur les ressources qui lui restent dans ses malheurs, *moi*, répondit-elle, & *c'est assez*. Il est peu de personnes qui soient du caractère d'Alcibiade, qui étoit plus sensible à la réputation d'homme d'esprit, qu'à celle d'honnête homme; tant il est vrai, que les sentimens du cœur flatent plus que les plaisirs de l'esprit. En un mot, les traits les plus réguliers d'un beau visage sont moins touchans que les grâces de l'esprit, qui sont effacées à leur tour par les sentimens & par les actions qui annoncent de l'élévation dans l'ame & dans le courage : l'agrément naturel des objets se gradue toujours dans l'ordre qu'on vient d'exposer, & c'est ainsi que la nature nous apprend ce que l'expérience confirme, que la beauté de l'esprit donne plus de droit à la félicité, que celle du corps, & qu'elle en donne moins que celle de l'ame.

Parmi les plaisirs, il y en a qui sont tels par leur jouissance, que leur privation n'est point douleur : la vapeur des parfums, les spectacles de l'architecture, de la peinture & de la déclamation; les charmes de la musique, de la poësie, de la géométrie, de l'histoire, d'une société choisie; tous ces plaisirs sont de ce genre. Ce ne sont point des secours qui soulagent notre indigence, ce sont des grâces qui nous enrichissent & augmentent notre bonheur. Combien de gens qui les connoissent peu, & qui jouissent pourtant d'une vie douce? Il n'en est pas ainsi de quelques autres sortes de sentimens agréables; la loi, par exemple, qui nous invite à nous nourrir, ne se borne point à récompenser notre docilité : elle punit notre désobéissance. L'auteur de la nature ne s'est pas reposé sur le plaisir seul du soin de nous convier à notre conservation, il nous y porte par un ressort encore plus puissant, par la douleur.

On dit proverbialement, *pour un plaisir mille douleurs;* pour dire, qu'ordinairement les plaisirs de la débauche ont des suites fâcheuses.

En termes de Fauconnerie, on dit, *faire plaisir à l'oiseau;* pour dire, lui laisser plumer la perdrix ou donner quelques coups de bec.

On dit, *jouer pour le plaisir, pour son plaisir*, quand on ne joue point d'argent, mais qu'on joue seulement par divertissement & pour voir qui gagnera la partie. *Ils ne jouent que pour le plaisir, pour leur plaisir.*

Lorsque l'on dit absolument, *les plaisirs*, au plûriel, on entend tous les divertissemens de la vie. *C'est un homme qui est continuellement dans les plaisirs. La jeunesse aime les plaisirs. Il a renoncé aux plaisirs.* On dit poétiquement, *les jeux & les plaisirs;* & on comprend aussi sous ces termes tous les divertissemens de la vie.

On appelle *les plaisirs du Roi*, toute l'étendue de pays qui est dans une Capitainerie royale, où la chasse est réservée pour le Roi. *Il ne sauroit*

chasser dans sa terre sans permission, parcequ'elle est dans les plaisirs du Roi, ou absolument *parcequ'elle est dans les plaisirs.*

On appelle *menus plaisirs*, les petites dépenses que l'on fait pour son divertissement. *Il a tant par mois pour ses menus plaisirs.* Et l'on appelle dans la maison du Roi, *menus plaisirs*, l'argent destiné pour le payement de certaines dépenses extraordinaires, comme celles de la Musique, des bals, ballets, & autres sortes de divertissemens. *Trésoriers des menus plaisirs*, ou simplement, *Tresorier des menus. Le Trésorier des menus plaisirs est chargé des pompes funèbres.*

PLAISIR, se prend aussi quelquefois pour volonté, consentement. *Si c'est votre plaisir, j'irai là*; pour dire, si c'est votre volonté, si vous le trouvez bon. *Ce n'est pas mon plaisir que cela soit.* Ces deux façons de parler vieillissent. On dit, *arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un*; pour dire, la régler en telle sorte qu'il n'y ait rien de fait, s'il n'y consent.

CAR TEL EST NOTRE PLAISIR; formule de lettres de Chancellerie, par laquelle le Roi marque sa volonté dans les déclarations, dans les édits, *&c.*

PLAISIR, se prend encore pour grâce, faveur, bon office. *Il leur fit un plaisir dont ils n'ont pas perdu la mémoire. C'est un homme qui aime à faire plaisir. Je voudrois bien qu'on lui fît ce plaisir.*

A PLAISIR, se dit adverbialement & familièrement, pour dire, avec plaisir, avec soin. On s'en sert particulièrement, en parlant de certaines choses qu'il semble qu'on ait pris plaisir à faire & où l'on n'a rien épargné. *Voilà un appartement meublé à plaisir.*

On appelle *conte fait à plaisir*, un conte purement inventé. *Cette nouvelle n'est qu'un conte fait à plaisir.*

Il signifie aussi avec beaucoup de commodité, de facilité, fort à l'aise. *Nous vîmes avec plaisir les tableaux du Prince.*

PAR PLAISIR, se dit aussi adverbialement & familièrement; pour dire, par divertissement. *Il ne travaille que par plaisir.*

Il signifie aussi, pour essayer, pour éprouver, pour voir si.... *Goûtons par plaisir de ces fruits. Écoutons par plaisir ce qu'elle va dire.*

Différences relatives entre *plaisir, délice, volupté.*

L'idée du *plaisir* est d'une bien plus vaste étendue que celle de *délice* & de *volupté*; parceque ce mot a rapport à un plus grand nombre d'objets que les deux autres; ce qui concerne l'esprit, le cœur, les sens, la fortune, enfin tout ce qui est capable de nous procurer du *plaisir.* L'idée de *délice* enchérit par la force du sentiment sur celle du *plaisir*; mais elle est bien moins étendue par l'objet; elle se borne proprement à la sensation, & regarde surtout celle de la bonne chère. L'idée de *volupté* est toute sensuelle, & semble désigner dans les organes quelque chose de délicat qui rafine & augmente le goût.

Les vrais philosophes cherchent le *plaisir* dans toutes leurs occupations; & ils s'en font un de remplir leur devoir. C'est un *délice* pour certaines personnes de boire à la glace même en hiver; & cela est indifférent pour d'autres même en été. Les femmes poussent ordinairement la sensibilité jusqu'à la *vo-*

lupté; mais ce moment de sensation ne dure guère; tout est chez elles aussi rapide que ravissant.

Tout ce qu'on vient de dire ne regarde ces mots que dans le sens où ils marquent un sentiment ou une situation gracieuse de l'ame. Mais ils ont encore, surtout au pluriel, un autre sens selon lequel ils expriment l'objet ou la cause de ce sentiment; comme quand on dit d'une personne qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs;* qu'elle jouit des *délices* de la campagne; qu'elle se plonge dans les *voluptés*. Pris dans ce dernier sens, ils ont également, comme dans l'autre, leurs différences & leurs délicatesses particulières. Alors le mot de *plaisirs* a plus de rapport aux pratiques personnelles, aux usages & aux passetemps, tels que la table, le jeu, les spectacles & les galanteries. Celui de *délices* en a davantage aux agrémens que la nature, l'art & l'opulence fournissent, telles que de belles habitations, des commodités recherchées & des compagnies choisies. Celui de *voluptés* désigne proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche, & du libertinage recherchés par un goût outré, assaisonnés par l'oisiveté, & préparés par la dépense; tels qu'on dit avoir été ceux où Tibère s'abandonnoit dans l'île de Caprée.

PLAIT; substantif masculin & terme de Jurisprudence. Droit seigneurial connu particulièrement en Dauphiné; c'est une espèce de relief qui est dû aux mutations de Seigneur & de Vassal, ou emphitéote, ou aux mutations de l'un ou de l'autre seulement, suivant ce qui a été stipulé par le titre d'inféodation au bail emphitéotique.

Il a lieu sur les fiefs, comme sur les rotures.

Il n'est dû qu'en vertu d'une stipulation expresse, cependant il se divise en trois sortes; savoir le plait conventionnel, le plait accoutumé, & le plait à Mercy.

Le plait conventionnel est celui dont la quotité est réglée par le titre; il peut être imposé en argent, en grain, &c.

Le plait accoutumé est celui dont la quotité se règle suivant l'usage du lieu, ou en tout cas, suivant l'usage le plus général en Dauphiné.

Le plait à Mercy est communément le revenu d'un an, comme le relief dans la coutume de Paris.

PLAMÉE; substantif féminin. Espèce de chaux dont les tanneurs se servent pour enlever le poil des cuirs. On l'emploie aussi au lieu de plâtre pour bâtir en moellons.

PLAMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Tannerie. *Plamer un cuir,* signifie faire tomber le poil d'un cuir pour le disposer à être tanné.

PLAMOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Raffineurs de sucre. Il se dit de l'action de tirer les pains des formes en les frappant sur un bloc pour voir s'ils ne contiennent pas de sirop à leur tête, ce qui se connoît quand elle n'est plus jaunâtre, mais blanche quoique humide.

PLAN, ANE; adjectif & terme de Mathématique, qui n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *angle plan, surface plane, figure plane,* qui se disent d'un angle tracé sur une superficie plate, & d'une surface, d'une figure plate & unie.

En arithmétique, on appelle *nom-*

bre

bre plan, le produit de deux nombres multipliés l'un par l'autre.

PLAN, est aussi substantif masculin & signifie en termes de Mathématique, une surface plane à laquelle une ligne droite se peut appliquer en tout sens, de manière qu'elle coïncide toujours avec cette surface.

Comme la ligne droite est la distance la plus courte qu'il y ait d'un point à un autre, le plan est aussi la plus courte surface qu'il puisse y avoir entre deux lignes.

En géométrie, en astronomie, *&c.* on se sert fort souvent de plans, *&c.* pour faire concevoir des surfaces imaginaires, qui sont supposées couper ou passer à travers des corps solides; & c'est delà que dépend toute la doctrine de la sphère, & la formation des courbes appelées *sections coniques*, ou *sections de cône.*

Quand un plan coupe un cône parallèlement à l'un de ses côtés, la section est une parabole; s'il la coupe parallèlement à sa base, c'est un cercle.

Toute la sphère s'explique par des plans que l'on imagine passer par les corps célestes, *&c.*

Les Astronomes démontrent que le plan de l'orbite de la lune est incliné au plan de l'orbite de la Terre, ou de l'écliptique, sous un angle d'environ cinq degrés, & que ce plan passe par le centre de la terre.

L'intersection de ce plan avec celui de l'écliptique a un mouvement propre d'orient en occident, de manière que les nœuds répondent successivement à tous les degrés de l'écliptique, & font une révolution autour de la terre dans l'espace de 19 ans.

Les plans des orbites des autres planètes, comme celui de l'écliptique, passent par le centre du soleil, & sont différemment inclinés les uns aux autres.

Comme le centre de la terre est dans le plan de l'orbite de la lune, la section circulaire de ce plan sur le disque de la lune nous est représentée sous la forme d'une ligne droite qui passe par le centre de la lune; cette ligne est inclinée au plan de l'écliptique, en faisant un angle de cinq degrés quand la lune est dans ses nœuds; mais cette inclinaison diminue à mesure que cette planète s'éloigne des nœuds; & lorsqu'elle en est distante d'environ 90 degrés, la section de l'orbite de la lune sur son disque devient à peu près parallèle au plan de l'écliptique. Les planètes du premier ordre devroient montrer les mêmes apparences à un spectateur placé dans le soleil.

Mais ces apparences sont différentes dans ces mêmes planètes, lorsquelles sont vues d'une autre planète, comme de la terre; les plans de leurs orbites ne paroissent passer par le centre de la terre que quand elles sont dans leurs nœuds; en toute autre situation, la section circulaire du plan de l'orbite sur le disque ou la surface de la planète ne paroît pas une ligne droite, mais une ellipse plus large ou plus étroite, selon que la terre est plus ou moins élevée au-dessus du plan de l'orbite de la planète.

En mécanique on appelle *plan horisontal*, un plan de niveau ou parallèle à l'horison. Et *plan incliné*, un plan qui fait un angle oblique avec un plan horisontal.

On appelle *plan de gravité* ou de *gravitation*, un plan qu'on suppose passer par le centre de gravité d'un corps & dans la direction de sa ten-

dance, c'est-à-dire, perpendiculaire à l'horison.

Dans la projection stéréographique de la sphère, on appelle *plan de projection*, le plan sur lequel on suppose que les points de la sphère sont projetés, & que la sphère est représentée.

On appelle *plan d'un cadran*, la surface sur laquelle un cadran est représenté.

En termes de catoptrique, on appelle *plan de réflexion*, un plan qui passe par le point de réflexion, & qui est perpendiculaire au plan du miroir ou à la surface du corps réfléchissant. Et *plan de réfraction*, un plan qui passe par le rayon incident & le rayon réfracté ou rompu.

En perspective, on appelle *plan du tableau*, une surface plane qu'on imagine comme transparente, ordinairement perpendiculaire à l'horison, & placée entre l'œil du spectateur & l'objet qu'il voit. On suppose que les rayons optiques qui viennent des différens points de l'objet jusqu'à l'œil passent à travers cette surface, & qu'ils laissent dans leur passage des marques qui les représentent sur le plan.

On dit en termes de Peinture, *la dégradation des plans;* pour dire, la différente diminution des objets, selon qu'ils sont représentés dans un tableau, comme plus ou moins éloignés.

Plan, signifie aussi, la délinéation, le dessein d'un bâtiment, ou autre ouvrage d'Architecture tracé sur le papier, selon ses différentes mesures & ses différentes parties. *Cet architecte a tracé le plan de cette Église.*

On dit dans la même acception, *le plan d'une Ville*, *le plan d'un Jardin*, *le plan d'un Siége*, *d'une Bataille.*

Lever le plan d'un bâtiment, signifie, en prendre les mesures, les dimensions, pour les réduire ensuite sur du papier ou sur autre chose. *Lever le plan d'une Citadelle pour en connoître les fortifications.*

Faire l'élévation d'un plan, se dit lorsque la représentation du trait fondamental d'un édifice étant tracée sur une carte, on représente tous les dehors du même édifice en élévation. On dit aussi dans le même sens, *plan relevé*, *plan en relief.*

Plan, signifie aussi figurément, le dessein, le projet d'un ouvrage.

Le plan d'un ouvrage doit réunir la justesse, la netteté, la simplicité, la fécondité, l'unité & la proportion.

Voulez-vous dessiner un plan qui ait de la justesse? Embrassez votre sujet dans toute son étendue, & conservez-le dans ses véritables limites, sans retrancher à sa substance; dégagez-le de tout ce qu'il a d'étranger; sans trop multiplier ses rapports, rétablissez-y ceux que l'erreur y a détruits; ne vous arrêtez pas à une vue générale & superficielle; affermissez vos conceptions par des observations particulières réitérées & profondes; rejetez les notions vulgaires, toujours trop vagues ou trop bornées; rejetez plus encore les notions favorites d'un tel parti, d'une telle secte; bâtissez, non pour le préjugé qui passe, mais pour la vérité qui demeure; remontez à des principes que l'opinion soit forcée d'admettre, & la passion de respecter; ces principes, créez-les s'il manquent; rapprochez-les avec sagacité; enchaînez-les sans contrainte; formez en un système qui paroisse une découverte plutôt qu'une invention;

partez d'après le génie; mais ordonnez d'après la nature; ayez le coup d'œil de l'un & le ſecret de l'autre; tranſportez en un mot le plus que vous pourrez dans les penſées l'ordre & l'analogie qui ſe trouvent dans les choſes; ce ſera là un plan qui aura de la juſteſſe.

Il aura non-ſeulement de la juſteſſe, mais encore de la netteté, ſi par la force & la préciſion il grave dans notre eſprit une image abrégée & ſuccinte de tout le ſujet; s'il ſépare les parties ſans les iſoler & les groupes ſans les confondre; ſi la place qu'il marque à chacune d'elles eſt bien fixe, le but qu'il propoſe bien direct; le fil par lequel il les réunit au ſujet, bien tiſſu; le chemin par où il les conduit l'une vers l'autre, bien aplani; s'il ne franchit pas trop les idées intermédiaires; s'il ſe ſert des idées particulières comme d'autant de degrés pour monter aux idées générales; s'il reſſerre ce qui eſt trop vaſte, ralentit ce qui eſt trop rapide, comble ce qui eſt trop profond, rapproche ce qui eſt trop éloigné; ſi plaçant enfin les différentes parties & les différentes vues de manière qu'elles s'éclairent mutuellement, il tire de leurs clartés réunies une grande & forte lumière qui perce le ſujet dans toute ſa profondeur, & l'illumine dans toute ſa ſurface.

La netteté du plan dépend en partie de ſa ſimplicité. Celle-ci conſiſte à réduire tout le ſujet, quelque compliqué qu'il puiſſe être, à un petit nombre de penſées directes, préciſes, eſſentielles qui naiſſent de ſon fond & qui s'y arrêtent; à écarter celles qui ſeroient ou trop compoſées, ou trop détournées, ou trop étendues; à ſubordonner la foule des vérités ſecondaires à deux ou trois vérités primitives; à peindre, à animer un objet de ſes traits uniques, & ſans le mélange d'aucun trait emprunté; à n'employer pour la compoſition de l'ouvrage qu'un même élément, ſi l'on peut parler ainſi, pour ſa forme qu'une même couleur, pour ſon jeu qu'un même reſſort; à rendre le début modeſte, la marche unie, l'enſemble bien dégagé, les diviſions bien naturelles, les incidens bien néceſſaires, tellement que dans les uns & dans les autres on ne voie jamais que le même ſujet préſenté ſous une face nouvelle, & porté à un nouveau degré de développement.

Un plan ſimple n'eſt jamais plus ſatisfaiſant, que lorſqu'il eſt joint à un plan fécond. J'entends par un plan fécond, celui dont chaque idée renferme dans ſon ſein le germe ébauchée d'une foule d'idées ſimilaires qui ſe preſſent d'éclorre; celui qui riche dès ſa ſource par les notions principales & groſſi dans ſon cours par les notions acceſſoires, traverſe & fertiliſe un terrain ſans bornes; celui qui raſſemble le plus d'objets dans le plus petit eſpace.

La juſteſſe du plan eſt la qualité la plus eſſentielle; la netteté & la ſimplicité, ſes qualités les plus agréables; la fécondité, ſa qualité la plus brillante; l'unité & la proportion, ſes qualités les plus étendues & les plus rares.

Que ne faut-il pas en effet pour réunir ces deux dernières? Il faut que l'accord règne entre les différentes parties; que malgré leur diverſité, elles appartiennent au même ſujet; que malgré leur multiplicité elles forment un ſeul tout; qu'elles s'appellent, ſe reconnoiſ-

ſent, s'embraſſent en quelque ſorte l'une l'autre ; qu'elles ayent le même air, ſans avoir les mêmes traits; que celles qui précèdent ébauchent celles qui ſuivent ; que celles qui ſuivent complettent celles qui précèdent ; que toutes ſe tiennent, s'embelliſſent & ſe fortifient de concert. Il faut que le diſcours ait un mouvement ſoutenu ; que les diviſions ne ſuſpendent la marche que pour l'accélérer ; qu'elles deviennent pour l'auteur autant de points d'appui d'où il s'élance avec une impétuoſité nouvelle. Il faut de plus que rien ne ſoit ſuperflu, déplacé ; que tout ſe prépare de loin ; que tout ſe convienne de près; que le commencement nous porte vers le milieu ; que le milieu nous entraîne vers la fin ; qu'il paroiſſe formé d'une pièce unique, frappé d'un ſeul coup de génie, jeté auſſitôt que conçu, en un mot créé plutôt que conſtruit.

Quiconque réfléchira ſur la difficulté de raſſembler dans un plan des qualités ſi rares, ſe convaincra de plus en plus qu'un plan ſatisfaiſant ne ſauroit être que le produit du génie.

Plan, ſe dit auſſi figurément de tout projet qu'on fait pour quelque choſe que ce ſoit. *Le plan d'une négociation. Nous fîmes notre plan de paſſer l'hiver en Italie.*

PLAN ; (le) bourg de France en Gaſcogne, à douze lieues, ſud-oueſt, de Rieux.

PLANARAT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois charrue.

PLANCHE ; ſubſtantif féminin. *Aſſer.* Ais, morceau de bois ſcié en long, & qui a ordinairement un pouce d'épaiſſeur & un pied de largeur. *Les bois dont on fait le plus ordinairement les planches ſont le chêne, le hêtre, le ſapin, le noyer, le poirier & le peuplier. Une planche de douze pieds de longueur.*

On dit figurément, *faire la planche aux autres ;* pour dire, être le premier à tenter, à faire quelque choſe où il paroiſſoit quelque péril, quelque difficulté. *C'eſt lui qui a fait la planche aux autres ;* & abſolument, *c'eſt lui qui a fait la planche.*

On dit figurément & familièrement, *s'appuyer ſur une planche pourrie ;* pour dire, mettre ſa confiance en l'appui d'une perſonne foible, & dont on ne peut tirer aucun ſecours. Et en parlant d'une perſonne de cette ſorte, on dit que *c'eſt une planche pourrie.*

On dit auſſi figurément parmi les Théologiens, en parlant du ſacrement de Pénitence, que *c'eſt une ſeconde planche après le naufrage.*

Planche, ſe dit auſſi d'un morceau de bois plat, & d'une plaque de cuivre où l'on a gravé quelques figures pour en tirer des eſtampes. *Une planche de bois bien carrée. Une planche carrée au burin. Une planche de cuivre gravée à l'eau forte. Les épreuves ſont meilleures depuis qu'on a retouché la planche. La planche commence à s'uſer.*

Planche, ſe dit encore de l'eſtampe tirée ſur la planche. *Il y a vingt-cinq planches dans chaque volume.*

Planche, ſe dit auſſi en termes de jardinage, d'un petit eſpace de terre plus long que large, que l'on cultive avec ſoin pour y faire mieux venir des fleurs, des légumes & des herbes. *Les planches ſont ſéparées l'une de l'autre par un ſentier. Une planche de renoncules. Une planche de laitues.*

Planche, ſe dit encore d'un fer qu'on ajuſte au pied des mulets, c'eſt-à-

dire, d'une large platine de figure à peu près ovale, ouverte d'un trou de la même forme, lequel est relatif aux proportions de la solle de l'animal.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PLANCHÉIÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PLANCHÉIER.

PLANCHÉIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Assare.* Garnir de planches le plancher d'en bas d'un appartement, d'une chambre. *Il a fait parqueter les principales pièces de l'appartement & planchéier les autres.*

PLANCHEIEUR; substantif masculin. On appelle ainsi à Paris, de petits officiers de ville, qui depuis le bord de la rivière jusque sur les bateaux chargés, font mettre des planches sur des tréteaux, afin qu'on puisse décharger les marchandises. *Les ordonnances de la ville portent des réglemens pour les planchéieurs.*

PLANCHER; substantif masculin. Il se dit également de la partie basse & de la partie haute d'une chambre, d'une salle, *&c.* Dans le premier sens on dit, *se coucher sur le plancher. Laisser tomber une chose sur le plancher. Un plancher carrelé.* Et l'on dit dans le second sens, *pendre des raisins au plancher. Plafonner les planchers d'un appartement. S'élever jusqu'au plancher.*

Lorsqu'on veut faire entendre qu'il y a trop de monde dans une chambre, & qu'il faut que quelqu'un sorte, on dit dans le style familier & populaire, qu'*il faut soulager le plancher, décharger le plancher.*

On dit figurément & populairement, qu'*il n'est rien tel que le plancher des vaches, que de marcher sur le plancher des vaches;* pour dire, qu'il y a bien moins de danger à voyager par terre que par eau.

PLANCHETTE; substantif féminin. *Assula.* Diminutif. Petite planche.

PLANCHETTE, se dit en termes de géométrie, d'un instrument dont on se sert dans l'arpentage des terres pour lever un plan.

PLANÇON; substantif masculin. Plantard. On appelle ainsi les branches de saule, d'aune, & des autres arbres qui viennent de bouture, lorsqu'on les a coupées pour les planter. *Préparer de la terre pour y mettre des plançons.*

PLANCY; petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, à cinq lieues, nord-nord ouest, de Troyes. Il y a une collégiale.

PLANE; substantif masculin. *Voyez* PLATANE.

PLANE; substantif féminin. Outil tranchant & à deux poignées, qui sert aux charrons, aux tonneliers, aux arquebusiers, *&c.* à préparer, unir & polir les bois qu'ils emploient.

PLANÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PLANER.

PLANER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Planare.* Terme dont plusieurs sortes d'ouvriers & artisans se servent pour exprimer des choses qui regardent leur métier, & qui signifie unir, polir, égaler. *Planer le dedans d'une futaille. Planer un échalas. Planer de la vaisselle d'argent.*

PLANER, est aussi verbe neutre, & se dit en termes de fauconnerie, d'un oiseau lorsqu'il se soutient en l'air les aîles étendues sans qu'il paroisse les remuer. *Un milan qui plane. L'oiseau plane en l'air.*

La premiere ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue ou brève. *Voyez* Verbe.

PLANÉTAIRE; adjectif des deux genres & terme d'Aſtronomie. Il ſe dit en général de tout ce qui a rapport aux planètes.

On appelle *ſyſtème planétaire*, le ſyſtème ou l'aſſemblage des planètes, tant premières que ſecondaires, qui ſe meuvent chacune dans leurs orbites autour du ſoleil comme centre commun.

On appelle *années planétaires*, les périodes de temps que les planètes emploient à faire leurs révolutions autour du ſoleil & de la terre.

Comme l'année ſolaire eſt le temps que la terre met à tourner autour du ſoleil, de même le temps que les différentes planètes mettent à tourner autour du ſoleil, ſont autant d'autres années; par exemple, l'année de Saturne eſt déterminée par neuf années égyptiennes, 174 heures, 58 minutes; ce qui équivaut en nombres ronds à trente années ſolaires : l'année de Jupiter eſt de douze années ſolaires environ; celle de Mars de deux années ſolaires; celle de Vénus de 224 jours; celle de Mercure de 87 jours.

Carrés planétaires, ſont les carrés magiques des ſept nombres depuis 3 juſqu'à 9.

Cornelius Agrippa, dans ſon fameux livre de magie, a donné la conſtruction des ſept carrés planétaires. M. Poignard, Chanoine de Bruxelles, dans ſon traité des Carrés ſublimes, a donné, ſelon qu'il eſt rapporté dans l'hiſtoire de l'Académie 1707, une méthode nouvelle, facile & générale, pour faire les ſept carrés planétaires & tous autres à l'infini, par des nombres qui ſuivent toutes ſortes de progreſſions.

Planétaire, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & alors il eſt maſculin & ſignifie, la repréſentation en plan du ſyſtême des planètes.

PLANÈTE; ſubſtantif fém. *Planeta.* Aſtre qui ne luit qu'en réfléchiſſant la lumière du ſoleil, & qui a ſon mouvement propre & périodique.

Les planètes ſe diſtinguent ordinairement & en principales & en ſecondaires.

Les planètes principales ou premières, auxquelles on donne le ſimple nom de planètes, ſont celles qui tournent autour du ſoleil; quoique la durée de leurs révolutions ne ſoit pas la même, elle eſt conſtante pour chacune; telles ſont Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus & Mercure.

Nous mettons la terre au nombre des planètes, en ſuivant le ſyſtême qui eſt aujourd'hui généralement adopté, & preſque le ſeul qui ſoit reçu parmi les Nations les plus éclairées de l'Europe. Mais quand on ſuppoſeroit que la terre eſt immobile, & que c'eſt le ſoleil qui fait chaque année une révolution dans l'écliptique, il ne ſera pas moins vrai de dire qu'un ſpectateur placé dans le ſoleil, verroit chaque année la terre parcourir le cercle de l'écliptique.

Toutes les planètes ſe meuvent dans leurs orbites autour du ſoleil, & à peu près dans le même plan; leurs mouvemens ſe font d'occident en orient, c'eſt-à-dire, qu'elles ſuivent toutes une même direction. Quand nous diſons néanmoins que leurs orbites ſont à peu près dans un même plan, c'eſt qu'elles ſont fort peu inclinées l'une à l'autre, & que

la ligne où se coupent les plans de ces orbites, passe toujours par le centre du soleil. Or, il suit de là qu'un observateur placé à ce centre, seroit toujours dans le vrai plan de l'orbite de chaque planète; il leur verroit faire exactement leurs révolutions périodiques dans le plan d'un grand cercle de la surface sphérique concave du ciel; mais il ne pourroit, à la vue simple, juger de leur plus petite distance au soleil. C'est pourquoi, afin de mieux reconnoître les différentes distances des planètes au soleil, aussi bien que les principales inégalités apparentes de leurs mouvemens, il est à propos de transporter hors du soleil l'œil de l'observateur. On peut donc le supposer élevé au-dessus du plan des orbites des planètes, ou plutôt dans la ligne perpendiculaire à l'orbite de la terre, qui passe par le centre du soleil, & de plus à la même distance à ce centre que la terre. L'observateur placé en cet endroit du ciel pourra juger facilement des différentes distances des planètes au soleil, & des temps de leurs révolutions.

Les planètes secondaires sont celles qui tournent autour de quelque planète principale, comme centre, de la même manière que les planètes principales tournent autour du soleil; telles sont la lune qui tourne autour de notre terre, & ces autres planètes qui tournent autour de Saturne & de Jupiter & que l'on appelle proprement *satellites*.

Les planètes principales se distinguent encore en supérieures & en inférieures.

Les planètes supérieures sont celles qui sont plus éloignées du soleil que notre terre; telles sont Mars, Jupiter & Saturne.

Les planètes inférieures sont celles qui sont plus proches du soleil que notre terre, & situées entre la terre & le soleil, comme Vénus & Mercure.

C'est ainsi qu'elles sont disposées dans le systême de Copernic; systême qui est le plus ancien de tous, & qui a été enseigné autrefois par Pythagore & ses disciples. Ce Philosophe qui l'avoit appris dans l'orient le répandit bientôt dans la Grèce; mais le commun des philosophes embrassa long-temps après un autre systême, qui supposoit la terre immobile, & qui attribuoit aux cieux tous les mouvemens apparens. Aristote & ceux de sa secte qui ont enseigné dans les écoles pendant les siècles suivans, avoient adopté cette opinion & l'ont soutenue long-temps, jusqu'à ce que le savant astronome Copernic est venu tirer de l'oubli l'ancien systême de Pythagore, l'unique & le vrai systême du monde, comme il étoit aisé à tous les bons esprits de s'en convaincre, s'ils eussent réfléchi sur les solides raisons qu'il en a apportées. Ce systême a depuis été appelé de son nom. Environ cent ans après, la découverte des lunettes d'approche a fait connoître aux hommes un nouveau ciel : on y a apperçu tant de phénomènes surprenans & inconnus aux anciens, que le systême de Copernic a bientôt été reconnu pour le vrai systême du monde.

On représente les planètes avec les mêmes caractères dont se servent les Chimistes pour désigner leurs métaux, à cause de quelque analogie ou rapport que l'on supposoit autrefois entre ces corps célestes & les métaux.

Saturne est représenté par le caractère ♄, qui en chimie repré-

ſente le plomb. Cette planète ne paroît à la vue ſimple, que d'une lumière foible, à cauſe de ſa grande diſtance. Elle achève ſa révolution autour du ſoleil, dans l'eſpace d'environ trente années.

Jupiter, marqué par le ſigne ♃, qui en chimie repréſente l'étain, eſt une planète brillante, qui fait ſa révolution autour du ſoleil dans l'eſpace d'environ douze ans..

Mars caractériſé par le ſigne ♂, qui en chimie repréſente le fer, eſt une planète d'une couleur rougeâtre, qui fait ſa révolution en deux ans environ.

Vénus, marquée ♀, qui en Chimie repréſente le cuivre, eſt la plus brillante de toutes les planètes; elle accompagne conſtamment le ſoleil, & n'en eſt jamais éloignée de plus de quarante-ſept degrés; elle achève ſa réſolution en ſept mois environ.

Quand elle précède le ſoleil, on l'appelle *Phoſphorus* & *Lucifer*, & quand elle le ſuit, on lui donne le nom d'*Heſperus*.

Mercure, caractériſé par le ſigne ☿, qui en Chimie repréſente ce qu'on appelle auſſi mercure ou vif argent, eſt une petite planète brillante qui accompagne conſtamment le ſoleil; ſa diſtance du ſoleil n'eſt jamais de plus de vingt-huit degrés, moyennant quoi elle eſt ordinairement cachée dans les rayons de cet aſtre. Elle achève ſon cours en trois mois environ.

Au nombre de ces planètes, on peut mettre à préſent la terre marquée ♁, faiſant ſa révolution autour du ſoleil, entre Mars & Vénus, dans l'eſpace d'une année.

En faiſant attention aux définitions que nous venons de donner, il n'y a perſonne qui ne puiſſe diſtinguer aiſement toutes les planètes; car, ſi après le ſoleil couché, on voit une planète plus près de l'orient que de l'occident, on peut d'abord conclure que ce n'eſt ni Mercure ni Vénus, & l'on peut déterminer par la différence de couleur & de lumière, ſi c'eſt Saturne, Jupiter ou Mars; on diſtinguera par le même moyen Vénus de Mercure.

NATURE DES PLANÈTES. En obſervant les différentes phaſes & les différentes apparences des planètes, on trouve qu'elles ſont toutes parfaitement ſemblables à la lune, qui comme on l'a fait voir à l'article *lune*, a une reſſemblance parfaite avec notre terre, d'où il ſuit que les planètes ſont auſſi des corps opaques, ſphériques, *&c.* de même que la terre.

Ce que l'on dit ici des planètes peut être porté à la démonſtration. 1°. Vénus obſervée avec le téleſcope paroît rarement pleine; on lui trouve des phaſes variables, ſemblables à celles de la lune, ſa partie illuminée toujours tournée vers le ſoleil, c'eſt-à-dire, vers l'orient, quand elle précède le ſoleil, & vers l'occident quand elle le ſuit. On obſerve la même choſe par rapport à Mars & à Mercure.

2°. Gaſſendi le premier, & d'autres après-lui, ont obſervé Mercure ſur la ſurface du ſoleil qu'il paroiſſoit traverſer, ſemblable à une tache noire & ronde. Horroſe en 1639 obſerva auſſi Vénus ſur le ſoleil, où elle fit voir les mêmes apparence que Mercure.

3°. De la Hire en 1700, obſervant Vénus avec un téleſcope de 16 pieds, y découvrit des montagnes plus grandes que celles de la lune.

4°.

4°. Caffini a obfervé deux taches fur Vénus, quatre fur Mars, femblables à celles que Campani y avoit vues, & plufieurs à la fois fur Jupiter ; par l'obfervation de ces taches on a trouvé que ces planètes tournoient autour de leur axe : on a même déterminé la vîteffe de cette rotation, ou de la période dans l'efpace de laquelle cette rotation s'achève. Par exemple, celle de Jupiter fe fait en 9 heures 56 minutes ; celle de Mars en 24 heures 40 minutes, & celle de Vénus en 24 heures. Et puifque l'on trouve que le Soleil, la Lune, Jupiter, Mars, Vénus & la Terre tournent autour de leur axe, c'eft-à-dire, ont une rotation diurne, il ne faut pas douter que Mercure & Saturne ne faffent la même chofe, quoique la grande proximité de Mercure au Soleil, & la grande diftance de Saturne empêchent que l'on n'y puiffe obferver quelques taches qui ferviroient à démontrer cette rotation.

5°. On obferve dans Jupiter deux bandes ou deux efpèces de baudriers plus brillans que le refte de fon difque, & qui font mobiles ; on les voit quelquefois d'un côté & quelquefois d'un autre, tantôt plus larges & tantôt plus étroits.

6°. En 1609 Simon Marius obferva le premier trois petites étoiles ou trois petites lunes, faifant leur révolution autour de Jupiter ; & en 1610, Galilée fit la même obfervation : on remarque à préfent que ces petites étoiles difparoiffent, quoique le ciel foit très-clair & très-net, quand Jupiter fe trouve placé diamétralement entr'elles & le foleil ; d'où il paroît qu'elles perdent leur lumière, précifément lorfque les rayons du foleil interceptés par Jupiter, ne peuvent pas arriver en ligne droite jufqu'à ces étoiles, & qu'ainfi ce font comme la lune, des corps opaques éclairés par le foleil : & puifque Jupiter n'éclaire point fes fatellites quand ils font derrière lui, il s'enfuit encore que Jupiter lui-même eft privé de lumière dans la partie de fon corps qui ne regarde pas le foleil.

7°. Quand les lunes ou les fatellites de Jupirer font placés diamétralement entre Jupiter & le Soleil, on apperçoit fur le difque de Jupiter une tache ronde ; il paroit delà que les fatellites font des corps opaques éclairés par le foleil, qu'ils jettent une ombre fur le foleil, & que les taches rondes obfervées fur Jupiter font les ombres des fatellites ; & comme l'on trouve que la figure de cette ombre projetée fur le difque de Jupiter eft un cercle, il s'enfuit auffi que cette ombre doit être conique ; c'eft pourquoi les fatellites ont une figure fphérique au moins fenfiblement.

Maintenant pour réfumer cette démonftration, 1°. puifque dans Vénus, Mercure & Mars, on ne voit briller que cette partie de leur difque qui eft éclairée par le foleil, & que de plus Vénus & Mercure paroiffent fur le difque du foleil comme des taches obfcures quand ils font entre la terre & le foleil, il eft évident que Mars, Jupiter & Mercure font des corps éclairés par une lumière empruntée du foleil, & que l'on doit dire la même chofe de Jupiter, à caufe qu'il eft privé de lumière dans cette partie de fon difque fur laquelle s'étend l'ombre des fatellites, auffi bien que dans cette partie qui n'eft pas tournée vers le foleil ; il eft donc fuffifamment démontré que les fatellites

font des corps opaques, & qu'ils réfléchissent la lumière du soleil.

C'est pourquoi, puisque Saturne avec son anneau & ses satellites ne donne qu'une foible lumière, & considérablement plus foible que celle des étoiles fixes (quoique celles-ci soient infiniment plus éloignées) & que celle de toutes les autres planètes, il est encore hors de doute que Saturne & ses satellites sont des corps opaques.

2°. Puisque Vénus & Mercure ne transmettent pas la lumière du soleil lorsque ces planètes sont placées vis-à-vis de cet astre, il est évident que ce sont des corps denses, opaques : ce qui est pareillement évident de Jupiter, qui cache les satellites dans son ombre ; ainsi par analogie on peut conclure la même chose de Saturne.

Quant à ce que la lune, qui est aussi un corps dense, opaque, comme les éclipses de la lune & du soleil le démontrent, jette une si grande lumière en comparaison de celle de toutes les autres étoiles, & qu'elle nous paroît d'une grandeur à peu près égale à celle du soleil, cela vient uniquement de ce qu'elle est fort proche de la terre ; car si on l'observoit du soleil, elle ne paroîtroit pas sous un angle sensible, desorte qu'à peine seroit elle visible. Ce seroit donc la même chose si elle étoit aussi éloignée de la terre qu'est le soleil ; on ne l'appercevroit guere avec la lunette d'approche que comme un petit point lumineux.

3°. Les taches variables qui paroissent sur Vénus, Mars & Jupiter, semblent prouver que ces planètes ont une atmosphère changeante ; ainsi en raisonnant toujours par analogie, on peut conclure la même chose des autres planètes.

4°. Pareillement on peut conclure des montagnes observées sur Vénus, qu'il y en a de semblables dans les autres planètes.

5°. Puisque Saturne, Jupiter & leurs satellites, Mars, Vénus & Mercure sont des corps opaques qui reçoivent leur lumière du soleil, qui sont couverts de montagnes, & environnés d'une atmosphère changeante, il paroît s'ensuivre que ces planètes ont des eaux, des mers, *&c.* aussi bien que des terrains secs ; en un mot que ce sont des corps semblables à la lune, & par conséquent à la terre. Par conséquent, selon plusieurs philosophes, rien ne nous empêche de croire que les planètes sont habitées. Huyghens dans son *cosmothéoros*, a prétendu donner des preuves très-fortes de l'existence des habitans des planètes : ces preuves sont tirées de la ressemblance des planètes avec la terre, & de ce qu'elles sont, comme la terre, des corps opaques, denses, raboteux, pesans, éclairés & échauffés par le soleil, ayant leur nuit & leur jour, leur été & leur hiver.

M. de Fontenelle a aussi traité cette question dans les *entretiens sur la pluralité des mondes* ; il y soutient que chaque planète est habitée, & il explique chemin faisant avec beaucoup de clarté le système de Copernic & les tourbillons de Descartes, qui étoient alors tout ce que l'on connoissoit de mieux. Ce livre a eu la plus grande réputation, & on le regarde encore aujourd'hui comme un de ceux qui font le plus d'honneur à son auteur.

Mouvement des planètes. Il est évident par une infinité de phénomènes, que les planètes tournent autour du soleil, comme centre & non autour de la terre.

1°. L'orbite dans laquelle Vénus se meut, environne certainement le soleil, & par conséquent cette planète tourne autour du soleil en décrivant cette orbite.

On prouve aisément que cette orbite environne le soleil, par la raison que Vénus est quelquefois au-dessus du soleil, quelquefois au-dessous, quelquefois derrière, & quelquefois du même côté; ce qui est évident par les différentes circonstances de ses phases.

Elle passe derrière le soleil lorsque vers le temps de sa conjonction, quand elle nous paroît fort proche de ce corps lumineux, on l'apperçoit parfaitement ronde, sa lumière étant également vive de toutes parts. Comme cette planète ne reçoit d'autre lumière que celle du soleil qui l'éclaire d'un côté, pendant que son hémisphère opposé au soleil demeure dans les ténébres, il est évident que toutes les fois que cette planète nous paroît pleine ou parfaitement ronde, la surface ou la moitié de cette planète que nous appercevons est précisément la même qui est tournée vers le soleil, & qu'ainsi Vénus est pour lors à notre égard bien au-delà du soleil. Au contraire, lorsque dans ses conjonctions avec le soleil elle disparoîtra tout à fait, ou qu'on ne la verra que comme un croissant fort mince, on en doit conclure que cette planète est alors entre la terre & le soleil. Aussi lorsque Vénus est entre la terre & le soleil, il doit arriver quelquefois qu'elle passera sur le disque même du soleil, où elle paroîtra comme une tache noire.

Il n'est pas moins certain qu'elle ne tourne pas autour de la terre, mais autour du soleil, parcequ'on l'observe toujours dans le même quart de cercle avec le soleil, & qu'elle ne s'en éloigne jamais beaucoup au delà de 45 degrés. Elle n'est donc jamais en opposition avec le soleil, ni même en quadrature; ce qui arriveroit pourtant fréquemment, si cette planète se mouvoit autour de la terre, & non autour du soleil.

2°. On peut se convaincre de même que Mercure tourne autour du soleil par les phases de cette planète qui ressemblent à celles de Vénus & de la Lune, & par le voisinage de cette planète au soleil, dont elle s'éloigne encore moins que ne fait Vénus.

D'où il suit que Mercure doit avoir pour cette raison une orbite beaucoup plus petite, & que cette orbite renferme le soleil. C'est la même preuve que pour Vénus, avec cette différence que l'orbite de Mercure doit être renfermée dans celle de Vénus, parcequ'elle est plus petite; mais le soleil demeure constamment au centre de l'une & de l'autre orbite. Une autre preuve que Mercure est plus proche du soleil, c'est que sa lumière est très-vive & bien plus éclatante que celle de Vénus & des autres planètes.

3°. Il est certain que l'orbite de Mars renferme le soleil, puisque Mars s'observe en conjonction & en opposition avec le soleil, & que dans l'un & l'autre cas sa face entière est éclairée. Il est vrai que par ces mêmes circonstances l'orbite de Mars paroît aussi renfermer la terre; mais comme le diamètre de Mars paroît sept fois aussi gros dans l'opposition que dans la conjonction, il s'ensuit que dans l'opposition cette planète est sept fois plus

proche de la terre que dans la conjonction. Ainsi il s'en faut beaucoup que la terre ne soit le centre du mouvement de Mars, au lieu que Mars est toujours à peu près à la même distance du soleil. De plus Mars vu de la terre paroît se mouvoir fort irrégulièrement; il semble quelquefois aller fort vîte, quelquefois beaucoup plus lentement, quelquefois aller en avant & quelquefois rétrograder. Mais cette planète vue du soleil paroîtroit se mouvoir avec une égale vîtesse; d'où il faut conclure que c'est le soleil & non la terre qui est le centre de son mouvement. Quand Mars se trouve éloigné du soleil environ de 90 degrés, alors sa rondeur est un peu altérée, parceque son hémisphère éclairé n'est pas entièrement tourné vers nous; & c'est le seul temps où on puisse l'observer sous cette phase: partout ailleurs il paroît assez exactement rond, comme il doit en effet le paroître.

4°. Les mêmes phénomènes qui prouvent que Mars tourne autour du soleil, & non autour de la terre, prouvent aussi que Jupiter & Saturne tournent autour du soleil.

Il n'y a de différence que dans la quantité dont les diamètres apparens de ces planètes, & par conséquent leurs distances à la terre, varient dans le cours de chaque année; car l'inégalité des diamètres ou des distances est beaucoup moins considérable dans Jupiter que dans Mars, & beaucoup moins dans Saturne que dans Jupiter. Mais il suit néanmoins de ces variétés de diamètres & de distance, que l'une & l'autre planètes font leurs révolutions autour du soleil dans des orbites qui sont fort au-delà de l'orbite de Mars. De plus, lorsqu'on observe de la terre les mouvemens de ces deux planètes, ils nous paroissent inégaux & très-irréguliers, ainsi que ceux de Mars.

Enfin il est évident que la terre tourne autour du soleil comme centre, tant par la place qu'elle occupe entre les orbites de Mars & de Vénus, que par les phénomènes des planètes supérieures vues de la terre; si la terre étoit en repos, on ne verroit les planètes, ni stationnaires, ni rétrogrades. La terre se meut donc: or nous avons fait voir qu'elle doit se trouver entre les orbites de Mars & de Vénus: donc le soleil est à peu près le centre: donc la terre tourne autour du soleil.

Les orbites des planètes sont toutes des ellipses, dont le foyer commun est dans le soleil. C'est ce que Kepler a trouvé le premier, d'après les observations de Tycho: avant lui tous les astronomes avoient cru que les orbites des planètes étoient des cercles excentriques. Les plans de ces orbites se coupent tous dans des lignes qui passent par le soleil, & ces plans ne sont pas fort éloignés les uns des autres. En effet ils ne font que fort peu inclinés entr'eux, & celui qui fait le plus grand angle avec le plan de l'écliptique, c'est-à-dire, de l'orbite de la terre, est l'orbite de Mercure qui ne fait qu'un angle de 6 degrés 52 minutes; celui de l'orbite de Vénus est de 3 degrés 23 minutes; celui de Mars de 1 degré 52 minutes; celui de Jupiter de 1 degré 20 minutes, & celui de Saturne de 2 degrés 30 minutes.

La ligne dans laquelle le plan de chaque orbite coupe l'écliptique, est appelée la *ligne des nœuds*, & les deux points où les orbites elles-

mêmes coupent le plan de l'écliptique sont appelés *nœuds*.

La distance entre le centre du soleil & le centre de chaque orbite est appelée *l'excentricité de la planète ;* & l'angle sous lequel chaque plan coupe l'écliptique, est appelé *inclinaison de ce plan*.

Les périodes & les vîtesses des planètes, ou le temps qu'elles mettent à faire leurs révolutions, ont une analogie singulière avec les distances de ces planètes au soleil. Plus une planète est proche du soleil, plus sa vîtesse est grande, & plus le temps de sa révolution est court ; la loi générale est que les carrés des temps périodiques sont comme les cubes des distances des planètes aux centres de leurs orbites.

On doit la découverte de cette loi à la sagacité de Képler, qui la trouva pour les planètes premières : les astronomes ont trouvé depuis qu'elle avoit aussi lieu pour les planètes sécondaires.

Képler n'a déduit cette loi que des observations & de la comparaison qu'il a faite entre les distances des planètes & leurs temps périodiques ; la gloire de la découvrir par les principes physiques, étoit réservée à Newton, qui a démontré que cette loi est une suite de la gravitation.

Les Cartésiens font sur le mouvement des planètes une objection qu'ils croient victorieuse contre le Newtonianisme. Si le soleil, disent-ils, attiroit les planètes, elles devroient s'en approcher sans cesse, au lieu que tantôt elles s'en approchent, tantôt elles s'en éloignent. Il est facile de répondre que les planètes à la vérité tendent à s'approcher du soleil par leur gravitation vers cet astre ; mais qu'elles tendent à s'en éloigner par leur mouvement de projection qui les feroit aller en ligne droite : or si le mouvement de projection est tel, que les planètes en vertu de ce mouvement, s'éloignent plus du soleil que la gravitation ne les en approche, elles s'éloigneront du soleil nonobstant la gravitation, mais moins à la vérité que si la gravitation étoit nulle. C'est en effet ce qui arrive, comme le calcul le fait voir, quand les planètes sont arrivées à leur périhélie, où leur vîtesse de projection est la plus grande, & où par conséquent elles tendent à s'éloigner le plus du soleil en vertu de cette vîtesse. Il est vrai que le soleil les attire aussi davantage dans ce même point ; mais comme le calcul le prouve, il ne les attire pas autant que leur vîtesse de projection les éloigne. Voilà une des grandes objections cartésiennes résolue sans réplique.

Nous parlons à l'article de chaque planète des phénomènes qui lui sont particulièrs. Ainsi *voyez* MERCURE, JUPITER, *&c.*

On dit proverbialement, d'un homme extrêmement heureux, qu'*il est né sous une heureuse planète, sous une bonne planète.*

PLANEUR ; substantif masculin & terme d'Orfévres. Ouvrier qui gagne sa vie en planant de la vaisselle d'argent chez les orfévres.

PLANIMÉTRIE ; substantif féminin & terme de Géométrie. *Planimetria.* La science ou l'art de mesurer des surfaces planes. Il se dit principalement par rapport aux surface planes terminées par des lignes droites ou par des lignes circulaires.

PLANISPHÈRE ; substantif masculin. Carte où les deux moitiés du globe céleste sont représentées sur

une ſurface plane, & où les conſtellations ſont marquées. Il ſe dit auſſi d'une carte qui repréſente de même les deux moitiés du globe terreſtre. L'aſtrolabe eſt un planiſphère céleſte, & la mappemonde un planiſphère terreſtre.

PLANOIR; ſubſtantif maſculin & terme d'Orfévres. Il ſe dit d'un ciſelet dont l'extrémité eſt aplatie & fort polie. On s'en ſert pour planer les champs qui ſont enrichis d'ornemens de ciſelure ou de gravûre, où l'on ne pourroit point introduire le marteau.

PLAN-ORBIS; ſubſtantif maſculin. Nom donné à un coquillage univalve d'eau douce, du genre des limaçons: autant on le trouve rarement dans la mer, autant on le rencontre fréquemment dans les rivières, ſurtout dans celle des Gobelins près de Paris. Sa coquille eſt noire, brunâtre ou verdâtre; elle a trois contours relevés, qui ſe terminent à l'œil de la volute; ſon ouverture eſt ronde; il n'y a nulle cloiſon: l'animal qui l'habite eſt comme un gros ver. L'auteur de la Conchyliologie dit que le plan-orbis eſt le coquillage le plus aiſé à découvrir dans les eaux: il en compte ſix eſpèces; ſavoir, 1°. le grand à quatre ſpirales rondes; 2°. le petit à cinq ſpirales rondes; 3°. celui à ſix ſpirales auſſi rondes; 4°. le plan-orbis qui a ſix ſpirales à arrêtes; 5°. le plan-orbis ordinaire à arrêtes; 6°. celui qui eſt tuilé.

Le plan-orbis de l'île des Tonneliers eſt infiniment plus beau, plus épais & plus gros que les nôtres: il eſt nacré & orné de liſières ou rubans bruns. Celui des environs de Montpellier eſt blanchâtre.

PLANOUSE; île d'Italie, dans la mer de Toſcane, entre l'île d'Elbe au nord-eſt, & l'île de Corſe au ſud-oueſt. Elle a environ une lieue & demie de longueur & une demi-lieue de largeur.

PLANT; ſubſtantif maſculin. Le ſcion qu'on tire de certains arbres pour planter. *Il demande du plant de cet arbre. Elever du plant.*

En parlant de vignes, on appelle *jeune plant, nouveau plant*, les vignes nouvellement plantées.

On dit d'un verger de jeunes arbres, que *c'eſt un jeune plant.* On le dit auſſi d'un jeune bois juſqu'à vingt ou trente ans.

Ce monoſyllabe eſt long.

PLANTAGE; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi les plantes de cannes de ſucre, de tabac, *&c.* dans l'Amérique. *Les ouragans ont ruiné beaucoup de plantages dans cette île.*

PLANTAIN; ſubſtantif maſculin. *Plantago.* Plante dont on diſtingue beaucoup d'eſpèces. Les plus uſitées ſont le *grand plantain ordinaire* ou *plantain à larges feuilles*, le *plantain moyen* ou *plantain blanc*, & le *petit plantain.*

Le *grand plantain ordinaire* ou *plantain à larges feuilles*, croît partout le long des chemins, dans les cours, le long des jardins, des haies, aux lieux incultes. Sa racine eſt courte & groſſe comme le doigt, garnie ſur les côtés de fibres blanchâtres: elle pouſſe des feuilles larges, luiſantes, marquées chacune de ſept nervures longitudinales fort apparentes, ſurtout au revers, d'où vient que quelques-uns l'appellent *ſepti nervia:* les queues de ces feuilles ſont couchées à terre. De la même racine & du milieu des feuilles il s'élève pluſieurs tiges hautes de dix pouces, dures, rougeâtres, difficiles à rompre, portant vers leur

sommet un épi oblong garni de fleurs blanchâtres ou purpurines. Chacune de ces fleurs est suivant M. Tournefort, un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, découpé en quatre parties, & garni de plusieurs étamines. Il succède aux fleurs une coque membraneuse, ovale, qui s'ouvre en travers comme une boîte à savonette, & qui contient des semences menues, oblongues & rougeâtres comme de petites puces. Cette plante fleurit en Mai, & donne de la semence en Août : c'est la plus commune de toutes les espèces de plantain, & en même temps la plus utile; mais à son defaut on se sert également des deux suivantes.

Le *plantain moyen* ou le *plantain blanc*, diffère du précédent en ce que ses feuilles, ses tiges & ses épis sont couverts d'un poil blanc & mou, & en ce que sa racine est un peu plus grosse, fibreuse par le collet & rampante : on ne compte que cinq nervures sur ses feuilles : il se trouve partout dans les prés secs, & diffère un peu du *plantain à cinq nerfs* proprement dit.

Le *petit plantain* qu'on appelle aussi *plantain étroit*, *plantain long* ou *lancéole*, a sa racine très vivace, & pareille à celle de la première espèce; ses feuilles sont longues, étroites, pointues, légèrement dentelées, velues, marquées au revers de cinq nervures longitudinales, dont trois sont plus apparentes que les autres. Ce plantain est d'un vert plus foncé que les précédens; il s'élève d'entre ses feuilles plusieurs tiges, hautes d'un pied, nues, anguleuses & cannelées, portant en leurs sommités des épis plus courts & plus gros que ceux du plantain ordinaire, garnis de petites fleurs pâles, auxquelles succèdent des coques membraneuses remplies de semences comme aux autres, mais plus grandes; ce plantain croît aussi partout.

On emploie indifféremment ces trois espèces pour l'usage de la médecine. Le plantain est mis au rang des plantes vulnéraires, astringentes, & on lui accorde de plus une qualité fébrifuge. On emploie le suc des feuilles, la décoction de la racine & celle de la semence; enfin on en retire une eau distillée à laquelle on attribue communément les mêmes vertus qu'à toutes les préparations précédentes.

Tous ces remèdes sont employés communément pour l'usage intérieur, toutes les fois que les astringens sont indiqués, comme dans la dyssenterie & toutes les espèces d'hémorrhagie interne, & beaucoup plus rarement, mais quelquefois cependant contre les fièvres intermittentes.

Le plantain étant absolument privé de tout principe volatil, il est démontré que son eau distillée ne possède aucune vertu médicamenteuse. Cette eau est cependant un excipient assez commun des juleps astringens, quoique de toutes les propriétés des végétaux, celle qui se transmet le moins à l'eau qu'on en sépare par la distillation, soit évidemment la qualité astringente. L'usage le plus commun de cette eau est pour les collyres toniques & répercussifs, qu'on emploie très-souvent dans les ophtalmies. Il n'est pas inutile de répéter que l'eau de plantain est un ingrédient absolument inutile de ces collyres.

PLANTAIRE; adjectif & terme d'A-

natomie. *Plantaris*. Qui a rapport à la plante du pied. Le muſcle plantaire, dont le corps charnu n'a guère que deux pouces de longueur ſur un de largeur, a ſes attaches fixes au condile externe du fémur, & ſon tendon, qui eſt plat & très-délié, ſe gliſſe entre les deux jumeaux & le ſolaire, & vient ſe joindre au bord intérieur du tendon d'Achille juſqu'à ſa partie inférieure, où il ſe confond avec ce tendon, & ſe termine poſtérieurement au calcaneum. Le plantaire n'a aucune communication diſtincte avec l'aponévroſe qui couvre la plante du pied. Ce muſcle ſert à l'extenſion du pied.

La forte aponévroſe à laquelle on a donné le nom de plantaire, ſe trouve étroitement attachée à la partie inférieure de la tubéroſité du calcaneum, ſe continue enſuite le long du milieu de la plante du pied, en fourniſſant des fibres ſur ſes parties latérales, de même qu'à la peau & au muſcle court fléchiſſeur, avec lequel elle paroît ſe confondre à ſon commencement; & elle ſe termine enfin par quatre portions aux parties antérieure & inférieure des quatre derniers os du métatarſe. Ces portions ſont fendues pour le paſſage des tendons fléchiſſeurs des orteils.

L'artere *plantaire* eſt fournie par la tibiale poſtérieure, qui ſe gliſſant ſous la plante du pied, ſe partage en deux rameaux principaux, dont le plus conſidérable eſt appelé *plantaire externe* & le plus petit *plantaire interne*. L'artère plantaire externe ſe porte vers le côté extérieur de la plante du pied, & s'avance juſqu'à l'extrémité antérieure du cinquieme os du métatarſe, d'où elle ſe porte tranſverſalement vers le premier de ces os, en faiſant une eſpèce d'arcade, de laquelle ſe détachent les rameaux qui vont aux orteils, & va enfin s'anaſtomoſer avec la branche qui a paſſé ſur le pied, entre le premier & le ſecond os du métatarſe. Le rameau plantaire interne étant parvenu par delà le milieu de la plante du pied, ſe partage en deux autres petits rameaux, dont l'un va au gros orteil, & communique avec un rameau de l'artère tibiale antérieure; l'autre ſe diſtribue aux premières phalanges des orteils ſuivans.

On peut donner le nom de *plantaires*, aux nerfs qui ſe diſtribuent à la plante du pied.

On le donne auſſi à certains ligamens qui ſervent à unir les os du pied.

PLANTARD; ſubſtantif maſculin. Plançon. On appelle ainſi les branches de ſaule, d'aune, de peuplier, *&c.* qu'on choiſit pour planter lorſqu'on étête les ſaules, *&c.* & on les appelle *plantards*, juſqu'à ce qu'ils aient pouſſé des branches.

PLANTATION, ſubſtantif féminin. On appelle ainſi dans l'Amérique, des établiſſemens que les colonies envoyées d'Europe font dans les terres qu'elles *défrichent*, & où elles plantent des cannes de ſucre, du tabac, *&c.*

Plantation, ſe dit auſſi en termes d'agriculture, de l'action de planter. *Une plantation d'arbres.*

PLANTE; ſubſtantif féminin. *Planta.* Corps organiſé, qui a eſſentiellement une racine, & vraiſemblablement une ſemence, & qui produit le plus ſouvent des feuilles, des tiges & des fleurs. Sous le nom de *plantes*, on comprend les arbres & toutes ſortes de végétaux.

Par les obſervations de Malpighi, du Docteur Grew, de Bradley

ley & d'autres auteurs, il paroît que le mécanisme des plantes est fort semblable à celui des animaux : les parties des plantes semblent avoir une analogie constante avec les parties des corps animés ; & l'économie végétale paroît formée sur le modèle de l'économie animale. Pour donner une idée de cette assemblage, il est nécessaire d'expliquer & de décrire les parties dont une plante est composée.

Les parties des plantes sont, 1°. la racine, corps spongieux, dont les pores sont disposés de la manière la plus convenable pour recevoir certains sucs préparés dans le sein de la terre. La qualité de la racine dépend en effet beaucoup de la grandeur des pores & des vaisseaux qu'elle contient, comme le prouve l'expérience. Boerhaave considère la racine comme composée d'un nombre de vaisseaux absorbans, analogues aux veines lactées des animaux; & M. Reneaume prétend qu'elle fait la même fonction que toutes les parties de l'abdomen, destinées à la nutrition, comme l'estomac, les intestins, *&c.*

2°. Le bois, consistant en tuyaux capillaires parallèles entr'eux, qui partent de la racine & s'étendent le long de la tige. Les ouvertures de ces tuyaux sont ordinairement trop petites pour être apperçues, excepté dans un morceau de charbon de bois, de canne ou d'autres plantes semblables. M. Bradley appelle ces tuyaux, des vaisseaux artériels, parce qu'ils servent à porter la sève depuis la racine jusqu'au haut.

3°. Outre cela, il y a des vaisseaux plus larges, disposés au dehors de ceux ci, entre le bois & l'écorce intérieure, & qui descendent depuis le haut de la plante jusqu'à la racine. Le même auteur appelle ces tuyaux *vaisseaux veineux*, & croit qu'ils contiennent le suc liquide qu'on trouve dans les plantes au printemps.

4°. L'écorce qui est un corps d'un tissu spongieux, & qui passant entre les artères par plusieurs petits filets, communique avec la moelle.

5°. La moelle ou pecten qui consiste en petits globules transparens, joints ensemble à peu près comme les bouteilles dont l'écume d'une liqueur est composée.

On peut ajouter que le tronc & les branches d'un arbre ont quelque ressemblance avec les parties & les membres extérieurs d'un animal, sans lesquels l'animal peut absolument subsister, quoique la perte de ces membres, ou les accidens qui leur arrivent, occasionnent souvent la destruction entière de l'animal ; dans les arbres qui ont été endommagés, ou blessés, ou ébranchés, on observe des effets semblables à ceux qui arrivent aux membres des corps animés, comme l'extravasation, les calus, *&c.*

Economie ou usage des parties des plantes. La racine s'étant imbibée des sucs salins & aqueux que la terre renferme, & s'étant remplie de la matière qui doit servir à la nourriture de l'arbre, ces sucs ou cette matière sont mis en mouvement par la chaleur, c'est-à-dire, sont changés en une vapeur qui partant de la racine, entre par les ouvertures des vaisseaux artériels, & monte en haut, avec une force proportionnée à la chaleur qui la met en mouvement. Par ce moyen cette vapeur ouvre peu à peu les petits vaisseaux roulés en bourgeons, & les épanouit pour en former des feuilles.

Or comme toutes les vapeurs se condensent par le froid, la vapeur dont il s'agit étant arrivée à l'extrémité des artères, c'est-à-dire, aux bourgeons, & trouvant en cet endroit, un air froid se condense en une liqueur & sous cette forme, elle retombe par son propre poids vers la racine, en traversant les vaisseaux veineux, & laissant après elle une partie de sa substance, telle que le tissu de l'écorce puisse la conserver & la retenir pour sa nourriture.

Cette liqueur continue donc ainsi à circuler, après quoi le froid de l'hiver la congèle & la réduit en une sorte de gomme qui demeure stagnante au-dedans des vaisseaux : elle reste en cet état, jusqu'à ce que la chaleur renaissante du printemps la mette en mouvement de nouveau. Alors la plante se remet en vigueur, pousse de nouvelles branches & de nouvelles feuilles, *&c.*

Cette exposition abrégée de l'économie végétale demande d'être expliquée plus au long, parce qu'elle renferme plusieurs points curieux, intéressans & dignes d'être approfondis. La cause pour laquelle la racine oblige à monter la liqueur dont elle s'est chargée, n'est pas encore bien connue. Quelques Auteurs l'attribuent à la pression de l'atmosphère ; comme l'élévation de l'eau dans les pompes : mais cette opinion est fondée sur une hypothèse gratuite, savoir, que les petits tuyaux de la plante sont vides d'air. D'ailleurs la pression de l'atmosphère ne pourroit élever la sève à plus de trente-deux pieds ; au lieu qu'elle s'élève beaucoup plus haut. D'autres ont recours au principe de l'attraction, & croient que la force qui élève la sève dans les plantes est la même qui fait monter l'eau dans les tuyaux capillaires, ou dans des monceaux de sable, de cendre, &c. Mais cette force ne suffit pas non plus pour élever la sève jusqu'au haut des arbres.

On peut donc croire que la première réception du suc nourricier, & sa distribution dans le corps de la plante, sont produites par différens moyens, ce qui est confirmé par l'analogie des animaux.

Le mouvement du suc nourricier des plantes est produit comme celui des animaux, par l'action de l'air. En effet on remarque dans toutes les plantes quelque chose d'assez semblable à la respiration.

Nous devons cette découverte à Malpighi qui a observé le premier que les végétaux sont composés de deux suites ou ordres de vaisseaux, savoir, 1°. ceux dont nous avons parlé ci-dessus, qui reçoivent & portent les sucs destinés à la nourriture de la plante, & qui répondent aux artères, aux veines des animaux. 2°. Les trachées ou vaisseaux qui reçoivent l'air ; ce sont de longs tuyaux creux, qui pompent & chassent continuellement l'air, c'est-à-dire, qui sont dans une inspiration & une expiration continuelle. Ces trachées, selon la remarque du même auteur, renferment toutes les autres espèces de vaisseaux.

D'où il s'ensuit que la chaleur de l'année, & même celle d'un jour ou d'une heure, ou d'une minute, doit produire un effet sur l'air renfermé dans ces trachées, c'est-à-dire, qu'elle doit le raréfier, & en conséquence dilater les trachées ; ce qui doit être une source perpétuelle d'action pour avancer la circulation dans les plantes.

Par l'expansion des trachées, les

vaisseaux qui contiennent les sucs sont comprimés ; par ce moyen les sucs que ces vaisseaux renferment sont continuellement poussés & accélérés, & par cette même impulsion les sucs sont continuellement raffinés, & rendus de plus en plus subtils, & par conséquent capables d'entrer dans des vaisseaux de plus en plus fins, tandis que leur partie la plus épaisse est séparée & déposée dans les cellules latérales ou vésicules de l'écorce, pour défendre la plante contre le froid & contre les autres injures de l'air.

Le suc nourricier étant ainsi parvenu du bas de la racine jusqu'à l'extrémité des plus hautes branches & même jusqu'à la fleur, & ayant durant ce temps déposé une partie de la matière qu'il contient pour nourrir & défendre les parties de la plante, le superflu passe dans l'écorce, dont les vaisseaux s'insèrent dans ceux où la sève monte ; & ce superflu redescend ensuite vers la racine à travers les vaisseaux de l'écorce, pour venir regagner la terre. Telle est la circulation qui se fait dans les plantes.

Voilà ce qui se passe dans les végétaux pendant le jour, surtout lorsque la chaleur du soleil est considérable. C'est ainsi que les vaisseaux destinés à charrier la sève sont comprimés, que la sève est élevée en haut, & que les vaisseaux qui la contiennent s'en déchargent. Pendant la nuit, les trachées étant resserrées par le froid de l'air, les autres vaisseaux se relâchent & se disposent ainsi à recevoir de nouveau suc nourricier, pour le digérer & le séparer le lendemain. On peut donc dire en ce sens, que les plantes mangent & boivent pendant la nuit.

Les vaisseaux ou les parties des plantes ne sont que de la terre liée & conglutinée, pour ainsi dire, avec une huile ; cette huile étant épuisée par le feu, l'air, l'âge, &c. la plante se réduit en poudre, ou retourne de nouveau en terre. Ainsi dans les végétaux brûlés par le feu le plus violent, la matière des vaisseaux se conserve entière, & est indissoluble à la plus grande force ; par conséquent cette matière n'est ni de l'eau, ni de l'air, ni du sel, ni du soufre, mais de la terre seulement.

Le suc nourricier ou la sève d'une plante est une liqueur fournie par la terre, & qui se transforme en la substance de la plante ; elle est composée de quelques parties fossiles, de quelques autres fournies par l'air & par la pluie, & de quelques autres encore qui viennent de plantes & d'animaux putréfiés ; par conséquent les végétaux contiennent toutes sortes de sels, de l'huile, de l'eau, de la terre, & probablement aussi toutes sortes de métaux, d'autant que les cendres des végétaux fournissent toujours quelque chose que la pierre d'aimant attire.

Le suc nourricier entre dans la plante sous la forme d'une eau fine & subtile, qui conserve d'autant plus de sa propre nature qu'elle est plus près de la racine ; plus elle souffre d'altération, & plus elle approche de la nature du végétal.

Par conséquent lorsque le suc nourricier entre dans la racine dont l'écorce est remplie de vaisseaux excrétoires propres à rejeter les parties excrémenteuses de ce suc ; il est terreux, aqueux, acide, a peu de substance, & ne contient presque point d'huile.

Il commence ensuite à se prépa-

rer dans le tronc & dans les branches; cependant il continue encore à y être acide, comme on le voit lorsqu'on perce un arbre dans le mois de Février; car le suc qui en découle a un goût acide.

Le suc nourricier étant porté delà jusqu'aux boutons ou bourgeons, il s'y cuit davantage; & ayant développé les feuilles, elles lui servent comme de poumons pour y circuler & pour y recevoir une nouvelle préparation; car les feuilles encore tendres étant exposées à l'action alternative du froid & du chaud, des nuits humides & de la chaleur la plus considérable du jour, se contractent & se dilatent alternativement, ce qu'elles peuvent faire avec facilité, à cause de leur tissu réticulaire.

Par tous ces moyens le suc nourricier se digère & se prépare de nouveau, & il reçoit encore une nouvelle perfection dans les pétales ou feuilles des fleurs qui transmettent aux étamines ce suc encore subtilisé de nouveau. Les étamines communiquent le suc à la farine ou poussière des sommets, où ayant reçu un nouveau degré de maturité, il se répand sur le pistil; là il acquiert le dernier point de perfection, donne la naissance à un nouveau fruit ou à une nouvelle plante.

La génération des plantes a aussi une analogie parfaite avec celle des animaux, surtout de ceux qui n'ont point de mouvement local, comme on le remarque d'une infinité de poissons à coquillage qui sont hermaphrodites, & sont à la fois mâles & femelles.

La fleur de la plante paroît être le *pudendum* ou le principal organe de la génération dans la plante, à cause de ses divers ornemens; mais l'usage de ses différentes parties; & la manière dont s'opère ce mécanisme ne sont que fort peu connus.

On distingue généralement les plantes en annuelles & en vivaces.

Entre les vivaces, les unes le sont dans toutes leurs parties, racines, tiges & branches; de ce genre sont tous les arbres, arbrisseaux & arbustes. D'autres ne sont vivaces que par leurs racines, tout ce qui est hors de terre périssant tous les ans. Nous en donnerons pour exemple le sain-foin & la luzerne. Entre celles-ci, il y en a de plus vivaces les unes que les autres, car les plantes que nous venons de nommer durent plus long-temps que le trefle.

On divise les plantes en *annuelles*, en *bis-annuelles*, en *tris-annuelles*. M. Duhamel comprend dans la classe des plantes annuelles toutes celles qui périssent après la maturité de leurs fruits, soit que leur vie ne soit que de quelques mois, d'une année, ou qu'elle excède une année, comme les navets & les carottes, qui ordinairement ne produisent leurs fruits que la seconde année. Mais quelle différence dans l'âge ou la durée des végétaux? Il y a des plantes qui ne vivent que quelques jours, ou peut être quelques heures, d'autres ont une durée de quelques années, & même de plusieurs siècles: on trouve des exemples de ce que nous venons de dire dans la comparaison des byssus, des champignons, du froment, du chêne, du baobab; au reste le climat entre pour beaucoup dans la durée des plantes; c'est ainsi que le ricin, le basilic, le tabac, *&c.* qui sont des plantes vivaces de deux ou trois ans, ou même des arbres de longue

durée dans leur pays natal, deviennent annuelles étant transplantées dans nos pays septentrionaux: circonstance, dit M. Adanson, qui rend défectueuses les méthodes qui divisent les plantes en annuelles, bis-annuelles, *&c.* soit qu'elles croissent dans les terrains, ou dans l'eau douce, ou dans l'eau de la mer, *&c.*

Il est bon d'observer que les plantes vivaces ont leurs branches chargées de boutons, & que ces germes de branches se trouvent sur les racines des plantes qui n'ont que cette partie de vivace. Les plantes annuelles n'ont point de boutons.

On peut diviser aussi les plantes en exotiques & en indigènes, c'est-à-dire, en plantes étrangères & en plantes du pays. On pourroit encore les considérer selon leur climat, car on remarque que les espèces des plantes des Zones glaciales prises en total, diffèrent du tout au tout de celles qui naissent entre les tropiques, & cette différence dans les plantes n'est dûe qu'à la différence de température des climats; c'est ainsi, par exemple, que l'ail ne sent rien en Grèce; mais sur des montagnes élevées où la température est assez généralement égale, on retrouve dans les différens climats au moins une partie des mêmes plantes; c'est ce qui est confirmé par des herborisations faites avec soin sur les montagnes du Pérou, du Brésil, sur celles de l'Ararath, des Pyrénées, de Suisse & même de la Laponie.

On voit dans les serres chaudes des amateurs, & surtout dans la belle serre du jardin du Roi, beaucoup de plantes exotiques, qui y sont conservées avec tous les soins possibles. C'est dans ce jardin royal qu'on peut prendre l'idée de la construction des serres chaudes propres à conserver les plantes étrangères; on y voit comment on peut leur ménager pendant l'hiver par le moyen des poëles, cette chaleur douce si nécessaire pour leur conservation.

Le meilleur moyen de connoître la nature & le tempérament des plantes, dit Bradley, c'est de considérer les climats d'où elles ont été apportées; par exemple, celles qui viennent des pays voisins de la ligne, doivent être placées dans l'endroit le plus chaud de la serre; si elles croissent naturellement en-deçà de la ligne, leur printemps commence à peu près dans le même temps que le nôtre; mais si on les a apportées des pays qui sont au midi de la ligne, leur printemps commence vers le mois d'Août. Toutes les plantes du cap de Bonne-Espérance & des autres cantons au-delà de la ligne, comme l'aloës de ces pays, les ficoïdes & autres plantes semblables, fleurissent presque toutes depuis le mois d'Août jusqu'à la fin de Novembre, temps auquel le froid de notre hiver arrête leur accroissement.

Toutes les plantes provenues de semences originaires des pays chauds, & que l'on fait venir au printemps sur une couche, doivent être accoutumées à l'air autant qu'il est possible, quand une fois elles sont levées; car autrement elles auroient de la peine à passer l'hiver, même dans l'endroit le plus chaud de la serre. J'ai remarqué, dit Bradley, que les plantes que j'ai multipliées par le moyen de graines apportées de la Jamaïque, des Barbades, de Saint-Christophe & des autres îles Caraïbes, sont les

plus tendres & les plus difficiles à conserver.

Les plantes de la Chine sont passablement dures, ainsi que celles qui viennent de Perse; & je trouve, ajoute-t-il, que la plupart des plantes qu'on nous apporte du Nord, de la Caroline & de la Virginie, où les saisons ne sont guère plus avancées que les nôtres, & où la différence de latitude n'est pas de plus de vingt-cinq degrés au sud de Londres, peuvent aisément être naturalisées dans notre climat, pourvu qu'on les tienne à l'abri pendant deux ou trois hivers.

La saison de renfermer les plantes exotiques dans la serre, est ordinairement la seconde semaine de Septembre, & celle de les retirer est le milieu de Mai, lorsque les gelées sont entièrement passées. Au reste les plantes qui vivent naturellement dans les pays voisins de la ligne, doivent être renfermées plus long-temps dans la serre que les autres; mais on doit observer en général que l'on ne doit renfermer les plantes exotiques quelconques, que quand leurs feuilles & leurs branches sont exemptes de toute humidité, & il faut autant qu'on peut, ne les exposer à l'air que pendant une pluie douce, capable de laver & de rafraîchir leurs feuilles.

On doit semer la graine de plantes exotiques dans des pots que l'on met sur une couche chaude; lorsque la couche se refroidit, on met les pots sur une couche nouvelle, & enfin on habitue les plantes à supporter la température de l'air. Le soin des amateurs qui envoient ou font venir des plantes étrangères, est d'examiner si ces graines sont bien sèches avant de les exposer sur mer.

On a nommé *plantes usuelles*, celles dont on connoît les vertus, soit qu'on les emploie pour la nourriture, soit dans la Médecine ou dans les Arts; mais on a cependant restreint plus particulièrement le nom de *plantes usuelles*, à celles qui sont médicamenteuses.

Il est étonnant, dit l'illustre M. Bernard de Jussieu, qu'entre un nombre prodigieux de plantes dont les noms & les caractères sont connus des Botanistes, il n'y en ait qu'un petit nombre dont les vertus soient bien assurées. En effet, on ne pourroit se conduire sur le systême des anciens, pour découvrir ou s'assurer des vertus des plantes : les qualités occultes & des notions aussi vagues que celles du chaud & du froid, du sec & de l'humide, étoient la base de leur théorie : il n'est pas étonnant qu'avec de tels principes ils aient fait peu de progrès. On les a abandonnés pour adopter des préjugés plus dangereux : on a cru trouver une analogie dans la figure ou le port de la plante, sa couleur & ses autres qualités accidentelles, avec les différentes parties & humeurs du corps humain. Cette prétendue analogie & d'autres idées semblables, telles que la sympathie, furent les seuls guides des recherches qu'on faisoit & la seule raison qu'on donnoit de l'effet que les plantes & autres médicamens produisoient. Ces systêmes eurent le même sort que les premiers : on en connut le ridicule, dans un temps où on commençoit à n'appuyer les raisonnemens que sur des expériences & sur des preuves puisées dans la nature même : mais on se hâta trop, sur le peu d'expériences & de faits que

l'on avoit, de bâtir le fondement de la théorie en Médecine; on vouloit tout expliquer par les principes acides & alkalis; on chercha en décomposant différens mixtes, à en découvrir la nature. Le succès que l'on eut dans certains minéraux, fit naître le dessein d'éprouver si en décomposant les végétaux, on ne viendroit pas à bout de trouver par les différens produits qu'ils donneroient, en quoi consistoient & d'où dépendoient leurs vertus. Si le succès avoit répondu à l'attente, on avoit un moyen sûr & palpable de découvrir les vertus inconnues que chaque plante peut renfermer en elle; mais malheureusement de quatorze cens plantes dont on fit l'analyse, on retira les mêmes principes, & par cette voie on ne trouva aucune différence entre les plus salutaires & les plus venimeuses, par rapport aux produits qui résultèrent de leur décomposition.

On peut donc assurer que ce n'est qu'à un heureux hasard que nous sommes redevables de la connoissance des propriétés des plantes pour la cure des différentes maladies: cependant les avantages qu'on pourroit retirer des analyses faites avec soin, seroient de nous montrer les principes qui dominent le plus dans une plante, & en quelle quantité on les retire de sa décomposition. Ces préparations, qui d'ailleurs nous peuvent être utiles, nous fourniroient des faits qui étant combinés avec les odeurs, les saveurs & les autres effets qu'on observe dans l'application des plantes, avec les différens états des liqueurs & des solides du corps humain, & la nature des désordres qui en arrivent, serviroient pour l'explication des vertus des plantes qui sont en usage, & guideroient dans la recherche des vertus peu constantes ou ignorées des autres plantes.

Cependant pour déduire les vertus des plantes, il ne faut pas avoir recours seulement aux principes que l'on en tire, puisque quand on connoîtroit exactement les substances qu'on peut retirer du quinquina, on ne pourroit jamais en conclure qu'il eût la propriété de guérir les fièvres intermittentes. D'ailleurs, si par le feu on vient à bout de changer la texture des parties d'un mixte, & de détruire la liaison & l'enchaînement des substances qui composoient une plante, croit-on nos organes aussi puissans & aussi actifs que le feu, pour produire ce qui n'est dû qu'à sa violence. Il n'y a que les seules parties du mixte & de la plante différemment modifiées, qui soient dépositaires de sa vertu. Quoique extrêmement divisées, elles retiennent encore la nature du tout; car après avoir parcouru les dernières voies de la circulation, & avoir été long-temps exposées à l'action des solides, elles se font reconnoître par l'odeur & par la couleur qu'elles donnent aux urines; elles agissent donc sur les solides & sur les fluides du corps humain, d'une façon dont la fermentation ne peut absolument rendre raison; leur action obéit aux loix constantes de la mécanique, auxquelles la fermentation elle-même, & tout ce qui se meut dans la nature, sont assujettis. D'ailleurs il est presque constant que les plantes qui se ressemblent par la saveur, l'odeur & la couleur, ont communément la même vertu, & que celles qui ont des saveurs ou des odeurs différentes, ont aussi des vertus différentes. Les plantes insipides ont

rarement une vertu médicinale; celles qui sont savoureuses & très odorantes, ont une grande vertu; car ôtez la saveur & l'odeur des plantes, vous leur enlevez leur vertu. On remarque beaucoup de parties aqueuses ou insipides dans celles qui sont simplement humectantes; elles ont un goût doux; au contraire celles qui rafraîchissent, sont acides; celles qui ont une mauvaise odeur sont assez ordinairement venimeuses; les aromatiques sont nervines & toniques, &c. L'expérience apprend encore que nombre de plantes qui ont beaucoup de vertu étant fraîches, perdent leur qualité par l'exsiccation; c'est ainsi que la gratiole fraîche est un émétique & un purgatif puissant, au lieu que sèche elle est sans vertu; la racine fraîche de l'iris est diurétique; les crucifères nouvellement cueillies sont antiscorbutiques, mais sèches elles n'ont plus de vertu. La racine de rhubarbe au contraire, est meilleure lorsqu'elle a été gardée dix ans. Le temps de la récolte est encore une considération essentielle dans les plantes: par exemple, la racine de benoite n'a son aromate qu'au printemps; celle de l'angélique n'en a qu'en hiver.

Il faut dire encore que les diverses parties d'une même plante, & surtout l'écorce, peuvent avoir des vertus différentes, suivant la nature des sucs propres qu'elles contiennent, & la différence d'organisation: ce n'est que la liqueur qui coule du pavot qui est narcotique, celle du tithymale & de la Chélidoine qui est corrosive: la vertu purgative du jalap, réside dans sa résine. C'est cette même différence dans la structure & la composition des végétaux, qui fait que l'un donne une gomme ou une résine qui découle naturellement, tandis que d'autres ont besoin d'être hachés & bouillis, pour qu'on puisse en tirer les sucs épaissis, *&c.* dans le sapin la térébenthine s'amasse naturellement dans des vésicules sous l'épiderme; dans le genevrier, le sandarach se rassemble entre l'écorce & le bois; dans la pesse, la poix suinte principalement entre le bois & l'écorce; dans le meleze la térébentine s'accumule dans le corps même du bois; dans le pin la résine transsude entre le bois & l'écorce, & en partie de la moëlle même. Les huiles essentielles ne se trouvent pas toujours dans les mêmes parties des différentes plantes: par exemple, le romarin & la menthe l'ont dans leurs feuilles; la lavande l'a dans le calice de ses fleurs, les plantes ombellifères l'ont dans l'enveloppe de leurs semences; les arbres de la famille des orangers & des citronniers l'ont dans les pétales de leurs fleurs & ensuite dans l'écorce de leurs fruits; le bois de gayac contient une si grande quantité d'air, qu'il brise souvent les vaisseaux dans lesquels on l'a mis, pour tirer, à l'aide du feu, ses différens produits: la semence de senevé ou de moutarde, les feuilles du cochlearia, & la plus grande partie des plantes crucifères donnent de l'alkali volatil: les fruits pulpeux, soit doux, soit aigrelets, délayés dans un peu d'eau, donnent de la gelée; étant étendus dans une plus grande quantité d'eau & à l'étuve, ils fermentent & font du vin: les semences de coin, de graine de lin, de psylium, de même que l'écorce des racines de guimauve & de régliсse, donnent des mucilages, &c.

A l'égard des systêmes de Botanique,

nique, leurs auteurs ont envisagé les plantes sous différens aspects; mais aucun d'eux, comme le remarque M. de Buffon, n'a parfaitement réussi; il se trouve toujours dans chaque systême, un certain nombre de plantes anomales dont l'espèce est moyenne entre deux genres, & sur laquelle il ne leur a pas été possible de prononcer juste, parce qn'il n'y a pas plus de raison de rapporter cette espèce à l'un plutôt qu'à l'autre de ces deux genres: en effet se proposer de faire une méthode parfaite, c'est se proposer un travail impossible; il faudroit un ouvrage qui représentât exactement tous ceux de la nature, & au contraire tous les jours il arrive qu'avec toutes les méthodes connues, & avec tous les secours qu'on peut tirer de la Botanique la plus éclairée, on trouve des espèces qui ne peuvent se rapporter à aucun des genres compris dans ces méthodes: ainsi l'expérience est d'accord avec la raison sur ce point, & l'on doit être convaincu qu'on ne peut pas faire une méthode générale & parfaite en Botanique. Cependant il semble que la recherche de cette méthode générale soit une espèce de pierre philosophale pour les Botanistes, qu'ils ont tous cherchée avec des peines & des travaux infinis; tel a passé quarante ans, tel autre en a passé cinquante à faire son systême, & il est arrivé en Botanique ce qui est arrivé en Chimie; c'est qu'en cherchant la pierre philosophale que l'on n'a pas trouvée, on a trouvé une infinité de choses utiles; & de même en voulant faire une méthode générale & parfaite en Botanique, on a plus étudié & mieux connu les plantes & leurs usages; seroit-il vrai qu'il faut un but imaginaire aux hommes pour les soutenir dans leurs travaux, & que s'ils étoient bien persuadés qu'ils ne feront que ce qu'en effet ils peuvent faire, ils ne feroient rien du tout?

Cette prétention qu'ont les Botanistes, d'établir des systêmes généraux parfaits & méthodiques, est donc peu fondée; aussi leurs travaux n'ont pu aboutir qu'à nous donner des méthodes défectueuses, lesquelles ont été successivement détruites les unes par les autres, & ont subi le sort commun à tous les systêmes fondés sur des principes arbitraires; & ce qui a le plus contribué à renverser les unes de ces méthodes par les autres, c'est la liberté que les Botanistes se sont donnée de choisir arbitrairement une seule partie dans les plantes, pour en faire le caractère spécifique: les uns ont établi leur méthode sur la figure des feuilles, les autres sur leur position, d'autres sur la forme des fleurs, d'autres sur le nombre de leurs pétales, d'autres enfin sur le nombre des étamines: on ne finiroit pas, si on vouloit rapporter en détail toutes les méthodes qui ont été imaginées, mais on ne veut parler ici que de celles qui ont été reçues avec applaudissement, & qui ont été suivies chacune à leur tour, sans que l'on ait fait assez d'attention à cette erreur de principe qui leur est commune, & qui consiste à vouloir juger d'un tout, & de la combinaison de plusieurs touts par une seule partie, & par la combinaison des différences de cette seule partie: car vouloir juger de la différence des plantes uniquement par celle de leurs feuilles ou de leurs fleurs, c'est comme si on vouloit connoître la différence des

animaux par la différence de leurs peaux, ou par celle des parties de la génération; & qui ne voit que cette façon de connoître n'est pas une science, & que ce n'est tout au plus qu'une convention, une langue arbitraire, un moyen de s'entendre, mais dont il ne peut résulter aucune connoissance réelle. Il faut donc nécessairement pour caractériser évidemment chaque plante, en donner une description complette. Ainsi *voyez* l'article de chaque plante en particulier.

PLANTE, se prend aussi dans une signification plus étroite; desorte que souvent on n'entend par le mot de *plante*, que celles qui ne poussent point de bois. *Le cerfeuil est une plante fort usitée dans les cuisines. Il cultive plusieurs plantes rares.*

PLANTE, se prend souvent pour plante médicinale. *Il faut qu'un médecin connoisse les plantes.*

PLANTE, se dit aussi particulièrement d'une jeune vigne, d'une vigne nouvelle. *Du vin d'une jeune plante.*

On dit figurément en parlant de l'éducation d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, que *c'est une jeune plante qu'il faut cultiver.*

On appelle *la plante des pieds*, le dessous des pieds de l'homme, la partie des pieds qui pose à terre, & sur laquelle tout le corps porte quand on est debout. *Sentir une douleur aiguë à la plante des pieds.*

On appelle plus particulièrement *plante des pieds*, l'endroit du dessous des pieds qui est entre les doigts des pieds & le talon.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PLANTÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PLANTER.

En termes de manége, on dit, *poil planté*, pour désigner un poil hérissé & lavé. *Ce cheval ne se porte pas bien, il a un poil planté.*

PLANTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Plantare.* Mettre une plante en terre pour faire qu'elle prenne racine & qu'elle croisse. *Planter un arbrisseau. Planter un prunier. Planter de la laitue.*

On dit, *planter un bois, planter une avenue, une allée;* pour dire, planter des arbres pour en faire un bois, une avenue, une allée.

Dans les terres sèches il faut planter les arbres avant l'hiver, au lieu qu'on attend le mois de Mars dans les terrains humides, crainte que la trop grande humidité, ou les pluies fréquentes de l'hiver ne pourrissent les racines.

La profondeur où l'on doit mettre les arbres dans les trous sera réglée suivant leur nature : un pied ordinairement leur suffit; s'ils tracent sur la superficie de la terre, il faudra les planter peu avant. A l'égard de leur distance, elle se donne suivant leur force & la qualité de la terre; les arbres isolés auront deux toises de distance dans les jardins & trois à quatre dans la campagne.

Les arbres sauvages se plantent à toute exposition, suivant l'alignement de deux ou trois jalons posés sur la même ligne.

Les portiques & décorations champêtres se plantent avec beaucoup plus de mesures, & demandent des arbres choisis dans les pépinières. Les arcades veulent des charmilles un peu fortes, & des ormes dans les rameaux pour former plutôt la corniche & les vases d'enhaut : on soutient le tout avec des treillages grossiers, sur lesquels on palisse les jeunes arbres.

Quant à ce qui regarde les arbres fruitiers, le midi est l'exposition la plus favorable, ainsi que celle du levant pour les pêchers; dans les terres légères, l'exposition du couchant est bonne pour les pruniers & les poiriers: le chasselas & le muscat demandent le midi; le nord est la plus mauvaise de toutes les expositions, cependant on y plante des prunes.

Les arbres de demi-tige se plantent en espalier à douze pieds l'un de l'autre, avec un nain entre deux, en observant de ne point tourner les bonnes racines du côté du mur: Quand les arbres sont de haute tige, il faut les espacer à quatre toises l'un de l'autre, ainsi que dans un verger. Pour les buissons, neuf pieds de distance suffisent; ces derniers ont l'avantage de fructifier plus que les espaliers: on tiendra leur tête un peu panchée, afin que leurs racines ne pivotent point & ne courent que dans la bonne terre.

Les orangers, les mirthes & les arbres de fleurs qu'on élève dans des caisses & des pots, se peuvent mettre à toute exposition; on les plante en motte dans le milieu de la caisse, & on a soin de plomber les terres; la plus grande attention est de les planter bien d'à plomb, & dans des terres préparées.

Les parterres, après avoir été dressés & maillés, seront plantés en buis nain bien habillé & coupé court par enhaut: on se servira pour la broderie, d'un plantoir ferré, en l'enfonçant d'un demi-pied, de manière qu'une des berges du trou suive toujours la trace sur laquelle on accotera le buis de la main gauche, & on le garnira de terre avec la droite, en sorte qu'on ne voie sortir que ses feuilles.

Les buis, les plates-bandes & plusieurs plantes potagères se plantent encore en rigoles couvertes à la bêche, suivant la trace, & quelques-unes au plantoir.

La charmille, l'érable, & toutes les palissades se plantent dans des rigoles ouvertes, suivant un cordeau tendu sur la trace, en les soutenant d'une main, & les couvrant de terre avec l'autre. Ne choisissez point ces plants si forts, surtout dans les terres légères.

Les bois & les pépinières se plantent aussi en rigoles de deux pieds en deux pieds, en piquant des fruits de six pieds en six pieds ou en répandant des graines dans une terre bien préparée: ne craignez point de les planter un peu dru, afin qu'en grossissant, ils s'élèvent plus droits & se conduisent l'un l'autre.

Si on avoit coupé des bois de haute futaie qu'on voulût rétablir promptement en taillis, il faudroit pour les faire pousser promptement & vigoureusement sur souche, garantir les troncs des arbres de la pluie qui en pénètre la moelle, & les pourrir, & pour cet effet les couvrir de bouse de vache mêlée de gazon, ou de poix préparée.

Les allées des bosquets se plantent en alignement avec des arbres un peu forts, & de la charmille au pied: on peut encore faire des allées dont les arbres soient isolés & à six ou neuf pieds de distance, tondre les taillis & brossailles, ce qui est fort agréable, & forme deux espèces de contre-allées; ces sortes de palissades se conservent plus long-tems que les charmilles qui s'offusquent à la longue & périssent sous une futaie.

Ne mettez jamais de fumier dans les trous de vos arbres; les vers qu'il attire les font sûrement mou-

rir : jetez ſeulement ſur la ſuperficie de la terre, de la litière peu conſommée pour les garantir des grandes chaleurs de l'été ; ce fumier étant rempli de ſels & d'eſprits végétaux pénétrera par le moyen des arroſemens juſqu'aux racines des arbres.

Si la terre ne vous préſente qu'un tuf, faites creuſer de quatre à cinq pieds de bas : videz enſuite toute cette terre, & mettez au fond du trou un lit de feuilles d'arbres, de grande litière ou de gaſon retourné, couvert d'un demi-pied de bonne terre ; enſuite achevez de remplir le trou de la meilleure terre du pays.

Cet amendement procurera à l'arbre une plus ſûre repriſe, & le conſervera juſqu'à ce qu'il ſoit aſſez fort pour gagner le fond naturel de la terre.

On dit auſſi, *planter des noyaux*, *des fleurs*. Et généralement, *planter*, ſe dit de toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre avec la main, au lieu de les ſemer confuſément. *Planter des pois*, *planter des fèves*, *&c.*

On dit proverbialement d'un homme qui ſe retire à la campagne, après avoir été dans le commerce du monde, de la cour, ou à la guerre, qu'*il eſt allé planter des choux chez lui*. Et l'on dit, qu'*on l'a envoyé planter des choux chez lui*, lorſqu'il y a été rélégué.

Proverbialement & figurément, en parlant de quelque choſe qu'on veut faire, au hazard de tout ce qui peut en arriver, on dit, *vienne qui plante*, *ſont des choux* ; & abſolument *vienne qui plante*.

PLANTER, ſe dit auſſi de certaines choſes qu'on enfonce en terre pour y demeurer, en telle ſorte néanmoins qu'on en laiſſe paroître une partie en dehors. *Planter des pieux*. *Planter une croix*. *Planter des bornes*.

On dit figurément & familièrement, *planter le piquet en quelque lieu*, *en quelque maiſon*, pour dire, s'y établir pour y demeurer quelque temps. *Au ſortir de chez moi*, *nous irons planter le piquet chez lui*.

On dit auſſi, *planter un étendart*, *planter un drapeau* : & cela ſe dit lorſque les premieres troupes entrent ſur les remparts d'une ville priſe d'aſſaut, y arborent leurs enſeignes, leurs drapeaux.

On dit encore, *planter des échelles à une muraille*, pour dire, y appliquer des échelles pour aller à l'aſſaut.

On dit figurément, *planter l'étendart de la Croix*, *planter la religion dans un pays*, pour dire, y introduire la véritable réligion, la religion Chrétienne. On dit, que *Saint Thomas a planté la foi*, *la religion dans les Indes*.

On dit, *planter un ſoufflet ſur la joue*, *au beau milieu de la joue de quelqu'un*, pour dire lui donner un ſoufflet : il eſt du ſtyle familier.

On dit auſſi, *planter quelqu'un en quelqu'endroit*, pour dire, l'y laiſſer en paſſant. Et on ne ſe ſert guere de cette façon de parler que par plaiſanterie ou par mépris.

On dit encore familièrement, *planter-là quelqu'un*, pour dire, le quitter, l'abandonner, ſe ſéparer de lui. *S'il ne veut pas ſuivre mes conſeils*, *je le planterai là*.

On dit proverbialement dans le même ſens, *planter-là quelqu'un pour reverdir*. Et lorſqu'on trouve un homme qui attend debout en quelque lieu, on dit en ſtyle fami-

lier, *vous voilà bien planté pour reverdir.*

On dit figurément qu'*un homme se plante bien*, qu' *il est bien planté sur ses pieds*, *sur ses jambes*, pour dire qu'il se tient de bonne grâce.

On dit aussi *se planter devant quelqu'un*, pour dire, se mettre au-devant de lui. *Il s'est venu planter devant moi.*

On dit, *avoir les cheveux bien lantés*, pour dire, avoir les cheveux bien placés.

On dit qu'*une statue*, qu'*une figure en pied est bien plantée*, pour dire, qu'elle est représentée debout dans une belle attitude.

On dit encore, qu'*une maison est bien plantée*, pour dire qu'elle est bâtie dans une situation agréable. Et en parlant d'une terre où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres, on dit, que *c'est une terre bien plantée.*

On dit figurément & familièrement, *planter quelque chose au nez de quelqu'un*; pour dire, lui faire quelque reproche en face, lui dire quelque chose de désagréable. *Il lui planta au nez que son frère avoit été chassé du régiment.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue.

PLANTEUR; substantif masculin. *Plantator.* Jardinier qui plante des arbres & autres végétaux.

On dit ironiquement d'un noble qui vit à la campagne, que *c'est un planteur de choux.*

PLANTOIR; substantif masculin. Outil de bois ordinairement ferré par le bout, dont les jardiniers se servent pour faire des trous en terre dans les endroits où l'on veut planter des buis, des fraisiers, des herbages, comme des laitues, de la chicorée, *&c.*

PLANTUREUSEMENT; adverbe du style familier. *Copiosè.* Abondamment, copieusement. *Boire & manger plantureusement.*

PLANTUREUX, EUSE; adjectif. *Abondans.* Abondant, copieux. *Un pays plantureux. Une moisson plantureuse.*

PLANURE; substantif fémin. *Scobs.* Bois qu'on retranche des pièces que l'on plane. *Les planures servent à allumer le feu.*

PLAQUE; substantif féminin. *Lamina.* Table de quelque métal que ce soit. *Plaque d'étain. Plaque de plomb. Plaque de cuivre.*

On appelle *plaque de feu*, *plaque de cheminée*, une grande plaque de fer qu'on applique au fond d'une cheminée.

On appelle aussi *plaque d'argent*, *plaque de cuivre*, des plaques d'argent, de cuivre, ouvragées & garnies de petits chandeliers à branches.

PLAQUE, se dit en termes de fourbisseurs, de la partie de la garde de l'épée qui couvre la main.

En termes d'horlogers, on appelle *plaque d'une pendule*, la pièce sur laquelle on fixe le cadran d'un côté, & qui de l'autre s'attache au mouvement par le moyen de quatre faux piliers.

En termes d'arquebusiers, on appelle *plaque de couche*, une plaque de fer, de cuivre, ou d'argent, que les arquebusiers emploient à garnir le bout de la crosse d'un fusil.

PLAQUE, est aussi le nom d'une ancienne monnoie d'argent de Flandre, & qui avoit cours dans les Pays-Bas, d'où son usage passa en France.

M. le Blanc dit en parlant de Charles VII, que pour monnoie d'argent, on fit pendant son régne des gros d'argent fin & des plaques à l'imitation de celles que le Duc de Bourgogne faisoit faire dans les Pays-Bas; celles du Roi se fabriquoient à Tournai; elles étoient d'argent fin, & passoient soixante-huit ou soixante-neuf grains; il y en avoit aussi quelques-unes de billon, c'est-à-dire, au-dessous de cinq deniers de loi. Il est parlé des plaques dans un édit de Henri VI, Roi d'Angleterre, en date du 26 Novembre 1426.

Plaque, en termes d'eau & forêts, se dit de la marque du marteau qu'on applique sur des arbres pour tirer des alignemens de l'un à l'autre.

Plaque, en termes de Jardiniers, se dit de la partie de la fleur qui soutient son calice.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

PLAQUÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* Plaquer.

En termes de Tanneurs, on appelle *cuirs plaqués*, les cuirs forts qui ont été plamés & tannés, & qu'on a fait sécher après avoir été tirés de la fosse au tan.

PLAQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Appliquer une chose plate sur une autre. *Les Ebénistes plaquent des feuilles de bois rares sur un assemblage d'autres bois. Plaquer du plâtre sur un mur pour l'enduire.*

On dit populairement, *plaquer un soufflet sur la joue;* pour dire, donner un soufflet.

On dit aussi proverbialement & populairement, *plaquer quelque chose au nez de quelqu'un;* pour dire, lui faire en face quelque reproche piquant. *Il lui plaqua au nez qu'il avoit été chassé de son corps.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

PLAQUETTE; substantif féminin. Nom d'une monnoie de billon dans plusieurs pays. *La plaquette vaut deux sous dans la province de Lorraine.*

PLASENSIA; ville épiscopale d'Espagne dans l'Estrémadure, sur la rivière de Xerte, à trente-trois lieues, ouest, de Tolède.

Il y a encore en Espagne une autre ville de même nom dans la province de Guipuscoa, sur la rivière de Deva, à dix lieues, sud-est, de Bilbao.

PLASME; substantif féminin. Émeraude brute broyée pour entrer dans certains médicamens.

PLASSAC; bourg de France en Saintonge, à trois lieues, sud-sud-ouest, de Pons.

PLASTIQUE; adjectif des deux genres. Il se dit en philosophie de ce qui a la puissance de former. *La vertu plastique des animaux, des végétaux.*

PLASTRON; substantif masculin. *Pectorale.* La pièce de devant de la cuirasse que les cavaliers portent à la guerre.

Plastron, se dit aussi d'une espèce de devant de cuirasse, rembourré & matelassé par-dedans, & recouvert de cuir par-dessus, dont les maîtres d'armes se couvrent l'estomac lorsqu'ils donnent leçon à leurs écoliers. *Tirer au plastron.*

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il est le plastron des railleries de tout le monde;* pour dire, qu'il est en butte aux railleries, aux brocards de tout le monde.

Plastron, se dit en termes d'arque-

bufiers, d'un morceau de bois plat garni d'une plaque de fer à moitié percée de plufieurs trous, où ces artifans font entrer la tête du forêt. Ils pofent enfuite le plaftron fur leur eftomac & appuient l'autre bout du forêt fur l'endroit qu'ils veulent percer, & le percent en effet en faifant tourner le forêt par le moyen de l'archet.

Plastron, fe dit en termes de cordonniers, d'un morceau de bufle que ces artifans mettent devant eux pour ne pas couper leurs habits.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde eft longue au pluriel.

PLASTRONNER; (fe) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme Chanter. Se garnir d'un plaftron.

PLAT, ATE; adjectif. *Planus.* Qui a la fuperficie unie, & dont les parties ne font pas plus élevées les unes que les autres. *Un terrain plat. Il y a un côté plat & l'autre eft concave.*

On appelle *plat pays*, la campagne, les villages, les bourgades, par oppofition aux villes, aux places fortes. *Les habitans du plat pays. Les foldats de la garnifon vivoient aux dépens du plat pays.* Et l'on dit *plat pays*, par oppofition aux pays de montagnes. *Les habitans des montagnes & ceux du plat pays.*

On appeloit autrefois *maifon plate*, une maifon de campagne fans foffés, fans défenfe.

On appelle *vaiffeau plat*, *bâtiment plat*, un vaiffeau, un navire de bas bord.

On dit qu'*une perfonne a le vifage plat;* pour dire, qu'elle a la forme du vifage moins élevée qu'il ne faut, qu'elle a le vifage un peu écrafé. On dit de même, *nez plat, bouche plate, joue plate.*

On appelle *cheveux plats*, des cheveux qui ne font point frifés naturellement.

On dit familièrement, *avoir le ventre plat;* pour dire, n'avoir pas mangé depuis long-temps. *Un homme qui a été vingt quatre heures fans manger, doit avoir le ventre bien plat.* Et l'on dit d'un homme qui n'a guère d'argent dans fa bourfe, que *fa bourfe eft bien plate.*

On dit d'une armée, qu'*elle a été défaite à plate couture;* pour dire, entièrement, fans qu'il en foit prefque échappé perfonne.

On appelle *plate peinture*, les ouvrages de peinture qui fe font fur des fuperficies plates, comme fur de la toile, du cuivre ou du bois, & cela par oppofition aux figures de relief. Et l'on appelle *broderie plate*, la broderie qui n'eft point relevée.

On appelle *vaiffelle plate*, de la vaiffelle qui eft d'une feule pièce, fans foudure. Il fe dit par oppofition à vaiffelle montée. *Les cuilliers, les fourchettes font de la vaiffelle plate.*

On appelle *vers à rimes plates*, les vers dont les rimes fe fuivent deux à deux fans être entremêlées. Les *élégies*, les *tragédies*, les *comédies*, les *poëmes épiques*, *font ordinairement à rimes plates.*

Plat, fe dit auffi figurément des penfées, des productions de l'efprit, & fignifie qui n'a point d'agrément, qui manque de grâce, qui eft extrêmement trivial. *Une penfée plate. Un ftyle plat. Un difcours foible & plat.*

On dit qu'*une perfonne a la phyfionomie plate;* pour dire, qu'elle a

une physionomie basse & qui ne signifie rien.

On dit *à plate terre ;* pour dire, à terre, sur le pavé, sur le plancher. *Tomber à plate terre. Se coucher à plate terre.*

On dit familièrement, *tomber tout plat, être étendu tout plat dans son lit, sur le plancher.*

Plat, s'emploie quelquefois substantivement, & en cette acception il ne se dit que de la partie plate de certaines choses. Ainsi on dit, *des coups de plat d'épée;* pour dire, des coups d'épée qui ne sont donnés ni du taillant ni de la pointe de l'épée. *Il reçut vingt coups de plat d'épée sans se défendre.*

On dit familièrement, qu'*un homme fait merveille du plat de la langue ;* pour dire, qu'il donne assez de belles paroles, mais qu'il n'exécute pas. Et l'on dit, *donner du plat de la langue ;* pour dire, chercher à en imposer à force de paroles.

Tout-à-plat, se dit adverbialement, pour signifier entièrement, tout-à-fait. *Ils furent refusés tout-à-plat. C'est ce que je nie tout-à-plat.*

Le pronosyllabe du masculin est bref au singulier & long au pluriel. Le féminin a la première syllabe brève & la seconde très brève.

PLAT ; substantif masc. *Lanx.* Sorte de vaisselle creuse servant à l'usage de la table. *Un plat d'argent. Un plat de terre. Il y a trop de viande dans ce plat. Un petit plat. Un moyen plat.*

Plat, se dit aussi de ce qui est contenu dans le plat. *Un plat de petits pois. Un plat de poisson. Un plat de riz.*

On appelle *plat d'entrée, plat de rôti, plat d'entremets,* les plats dans lesquels on sert les entrées, le rôti, l'entremets. Et on dit, *servir plat à plat ;* pour dire, ne servir qu'un seul plat à la fois à chaque service, afin que les viandes soient mangées plus à propos.

On dit aussi d'un repas où tous ceux qui en sont fournissent quelque chose en espèce, que *chacun y apporte son plat.*

On dit encore en matière de repas, qu'*on ne veut qu'un plat*, qu'*il ne faut qu'un plat ;* pour dire, qu'on ne se soucie pas de la quantité & de la diversité des viandes. *Nous ne voulons qu'un plat. Nous ne vous demandons qu'un plat.*

En parlant des appointemens qu'on donne à quelques Gouverneurs de provinces, on dit, qu'*ils ont tant pour leur plat*, c'est-à-dire, pour leur table. Et lorsqu'on parle de quelques Officiers de la maison du Roi pour lesquels il n'y a point de table réglée, on dit, qu'*ils ont leur plat en argent.*

On dit aussi populairement d'un homme qui aime fort le gibier, le poisson, mais qui ne prend la peine ni de chasser ni de pêcher, qu'*il ne chasse* & qu'*il ne pêche qu'au plat.*

On dit proverbialement, *donner un plat de son métier ;* pour dire, faire part de ce qu'on sait le mieux, suivant la profession dont on est. *Elle chante parfaitement ; il faut la prier de nous donner un plat de son métier.*

On le dit aussi de quelqu'un qui ayant réputation de fripon, vient à faire quelque tour de friponnerie, ou d'un menteur qui débite quelque chose de faux. *Ce fripon nous donnera quelque plat de son métier. En débitant cette nouvelle il a donné un plat de son métier.*

Lorsqu'une personne tâche inutilement d'excuser une faute ou qu'elle veut

veut dire quelque chose qu'on croit qui ne fera pas un bon effet, on dit, qu'*elle n'en sauroit faire un bon plat. Ne parlez plus de cette affaire, car quoique vous puissiez dire, vous n'en feriez pas un bon plat.*

On dit figurément de quelqu'un qui faisant profession d'être ami d'un autre, lui rend quelque mauvais office sous main, qu'*il le sert à plats couverts.*

On appelle *plats de verre*, un grand cercle de verre tel qu'il sort des verreries, & que les vitriers coupent en plusieurs morceaux, pour en faire des carreaux.

On appelle *plats de balance*, les deux bassins d'une balance.

PLATA; (la) province de l'Amérique méridionale, dans le Paraguay, des deux côtés de la rivière de la Plata qui lui a donné son nom. Elle est bornée au nord par la province de Parana, au midi par le pays des Pampas, au levant par l'Uraguay, & au couchant par le Tucuman. On y trouve les villes de Buenos Ayres, de Santa-Fé, de Corrientes, & de Santa-Lucia.

La rivière de *la Plata* est une grande rivière de l'Amérique méridionale qui prend sa source au Pérou dans l'audience de Los-Charcas, & va se jeter dans la mer du nord par les 35 degrés de latitude méridionale à Buenos-Ayres, où elle à 60 lieues de large, & dans le reste de son cours 20 à 30. Elle fut découverte en 1515, & donne son nom à une province qui s'y est formée par des colonies Espagnoles.

Le premier qui entra dans la rivière de la Plata est Juan Dias de Solés en 1515, mais il y fut massacré par les sauvages. Ensuite Sébastien Cabat, Anglois, envoyé par

Charles-Quint aux Molucques, fut contraint, faute de vivres, d'entrer dans cette rivière en 1526, & d'y essuyer plusieurs combats avec les sauvages. Il y fit bâtir pour sa défense un fort, où Diego Garcia, Portugais, le trouva l'année suivante : comme ils recouvrèrent par leur union quelque argent des sauvages, & qu'on n'en avoit pas encore apporté de l'Amérique en Espagne, cette rivière fut nommée *Rio de la Plata*, c'est-à-dire *Rivière d'Argent*. Les Espagnols y envoyèrent en 1535 Pedro de Mendosa qui mourut en chemin, & en 1540 Alvaro Nunez. Alors le pays se découvrit peu à peu, & les Espagnols y formèrent des colonies. Le Pere Feuillée a donné un plan assez exact de la rivière de la Plata dans son journal d'observations physiques.

LA PLATA, est aussi le nom d'une ville de l'Amérique méridionale au Pérou, capitale de l'audience de Los-Charcas au nord-est du Potosi sur la petite rivière de Cachi-Mayo. Elle fut bâtie l'an 1539 par Pedro-Anzurés, frère de François Pizarro, & il l'a nomma *la Plata*, c'est-à-dire l'*Argent*, à cause des mines de ce métal qui sont dans le voisinage. Elle a environ dix mille habitans, tant Indiens qu'Espagnols, au nombre desquels se trouvent plusieurs religieux & religieuses. Son Évêché établi en 1553, fut érigé en Archevêché en 1608.

LA PLATA, est encore le nom d'une île de l'Amérique méridionale au Pérou, sur la côte de l'audience de Quito, à cinq lieues du cap de Saint Laurent. Elle a quatre milles de longueur & un mille & demi de largeur.

PLATANE; ſubſtantif maſculin. *Platanus*. Grand arbre originaire de pluſieurs contrées d'Afrique & d'Amérique & qui eſt aujourd'hui cultivé en Europe où il devient très-beau. Les fleurs mâles & les fleurs femelles viennent ſur le même arbre. Les fleurs mâles ſont formées par de petits tuyaux frangés, qui donnent naiſſance à des étamines aſſez longues : comme ces tuyaux partent tous d'une origine aſſez commune, ils forment tous enſemble une boule ou un globe. Les fleurs femelles ſont en forme de tuyaux qui contiennent un piſtil, dont la baſe devient une ſemence qui eſt comme enchâſſée dans la houppe de poils : ces ſemences ſont attachées à un noyau rond & dur ; elles forment par leur aſſemblage des boules colorées qui deviennent aſſez groſſes, & diſpoſées en grappes pendantes qui font un aſſez bel effet : ces boules reſtent ſuſpendues aux arbres, même pendant l'hiver. Les feuilles de platane ſont poſées alternativement ſur les branches, découpées plus ou moins profondément, & à peu près comme celles de la vigne, c'eſt-à-dire, en main ; à l'inſertion des feuilles ſur les branches, il y a preſque toujours deux eſpèces de folioles ou eſpèces de ſtipules en forme de couronne. Les feuilles des diverſes eſpèces de platane, ſont fermes comme du parchemin : elles ſont rarement endommagées par les inſectes ; elles conſervent leur verdure juſqu'aux premières gelées : ainſi ces arbres ſont propres à être mis dans les boſquets d'automne.

Les platanes ont de ſingulier, dit M. Duhamel, qu'ils ſe dépouillent de leur écorce : elle ſe détache de l'arbre par grandes plaques larges comme la main, & d'un quart de ligne d'épaiſſeur.

Ces arbres ſont propres à faire de belles avenues, & de grandes ſalles dans les parcs : on en voit quelquefois d'une groſſeur extraordinaire. Pline parle de deux platanes dont l'un avoit plus de 80 pieds de diametre, & dans la cavité duquel Mutianus ſoupa & coucha avec 21 perſonnes ; dans l'autre le Prince Caïus ſoupa avec 15 perſonnes environnées de toute ſa ſuite. Le vrai Platane du levant a la feuille moins grande & plus déchiquetée que le platane d'orient à feuille d'érable, & celui de Virginie à grandes feuilles. Ces deux dernières eſpèces de platanes ſe plaiſent ſingulièrement dans les lieux fort humides ; ces arbres y font des progrès étonnans. Le bois de platane d'occident peut être comparé à celui du hêtre.

Le platane vient bien partout où le tilleul réuſſit. Il y a dives moyens de le multiplier. On peut le faire venir de graine, de bouture, de branches couchées, & même par les racines. La ſemence eſt la voie la plus longue, la plus difficile & la plus déſavantageuſe. La bouture eſt le moyen le plus ſimple & le plus convenable quand on veut ſe procurer beaucoup de plants. La branche couchée eſt le parti le plus propre à accélérer l'accroiſſement. A l'égard des racines, c'eſt un expédient de peu de reſſource. Nul moyen au reſte de multiplier cet arbre par les rejetons ou par la greffe ; le platane ne donne au pied aucun rejeton enraciné, & il ne peut ſe greffer ſur aucune autre eſpèce d'arbre.

PLATANI, ou PLATANO ; rivière d'Italie en Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a ſa ſource près de

Castro-Novo, & son embouchure dans la mer à six lieues d'Agrigente vers le couchant.

PLAT-BORD; substantif masculin & terme de marine. Appui ou garde-fou, qui règne autour du pont ou sur la lisse de vibord.

Plat-bord, se dit aussi en général des pièces qui font le dessus des bordages.

PLATEAU; substantif masculin. Le fond de bois des grosses balances dont on se sert pour peser les lourds fardeaux. *Chaque balance a deux plateaux; on met le poids sur l'un & la marchandise qu'on doit peser sur l'autre.*

Plateau, se dit en terme de boulangers, d'une sorte de petit plat de bois qui n'est pas si creux que les plats ordinaires de métal ou de faïence, & qui sert à ces artisans pour mettre le pain mollet.

On donne aussi le nom de *plateau*, à certains petits plats de la Chine de bois vernissé, sur lesquels on sert ordinairement le thé, le caffé, le chocolat.

Plateau, en termes de guerre, se dit d'un terrain élevé, mais plat & uni en haut, sur lequel on met du canon en batterie.

Plateau, se dit aussi d'un morceau de bois qui sert quelquefois dans l'artillerie aux mortiers.

En termes de chasse, on appelle *plateaux* au pluriel, les fumées des bêtes fauves lorsqu'elles sont plates & rondes.

La première syllabe est brève & la seconde moyenne au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

PLATE-BANDE; substantif féminin. Espace de terre de quelque largeur, qui règne autour d'un parterre, & qui est ordinairement garni de fleurs, d'arbustes, *&c. Il y a des tulipes & des renoncules dans les plate-bandes.*

Plate-bande, se dit aussi en termes d'Architecture, d'une moulure carrée plus haute que saillante. Dans l'ordre dorique, la plate-bande est la face qui passe immédiatement sous les triglyphes, & qui est à cet ordre ce que la cymaise est aux autres. Ce terme est dérivé de deux mots *plat* & *bande*, comme si l'on disoit *une bande qui est plate.*

Plate-bande arrasée. C'est une plate-bande dont les carreaux sont à têtes égales en hauteur, & ne font pas liaison avec les assises de dessus.

Plate-bande bombée & réglée. C'est la fermeture ou linteau d'une porte ou d'une croisée, qui est bombée dans l'embrasure ou dans le tableau, & droite par son profil.

Plate-bande circulaire. Platebande d'un temple ou d'un porche de figure ronde. Telle est la plate-bande de l'entablement ïonique de l'Église de Saint André sur le Mont Quirinal, à Rome, qui subsiste avec beaucoup de portée par l'artifice de son appareil.

Plate-bande de baie. C'est la fermeture carrée qui sert de linteau à une porte ou à une fenêtre, & qui est faite d'une pièce ou de plusieurs claveaux, dont le nombre doit être impair, afin qu'il y en ait un au milieu qui serve de clef. Elle est ordinairement traversée par des barres de fer, quand elles ont une grande portée; mais il vaut mieux les soulager par des arcs de décharge bâtis au-dessus.

Plate-bande de compartiment. C'est une face entre deux moulures qui bordent des panneaux, en manière de cadres, de plusieurs figures, dans les compartimens des lambris &

des plafonds. Les guillochis sont formés de plante-bandes simples.

Plate-bande de fer. Barre de fer encastrée sous les claveaux d'une plate-bande de pierre dont elle soulage la portée.

Plate-blande de Parquet. C'est un assemblage long & étroit, avec compartiment en losange, qui sert de bordure au parquet d'une pièce d'appartement.

Plate-bande de pavé. Nom général que l'on donne à toute dale de pierre, ou tranche de marbre, qui, dans les compartimens de pavé, renferme quelque figure. On nomme aussi *plate-bande de pavé*, les compartimens en longueur, qui répondent sous les arcs doubleaux des voutes.

PLATÉE; substantif féminin & terme d'Architecture. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue du bâtiment.

PLATÉE; ancienne ville de la Béotie, dans les terres, au midi de Thèbes, sur les frontières de l'Attique & de la Mégaride, près du fleuve Asope. Elle est fameuse pour avoir donné son nom à la bataille célèbre que les Grecs gagnèrent près de-là contre Mardonius, dans la soixante-quinzième Olympiade, l'an 275 de Rome. Pausanias, Roi de Sparte, avoit dans ce combat le titre de Généralissime des Grecs, & les Athéniens étoient commandés par Aristide, cet homme admirable que Platon, juste appréciateur du mérite, définit le plus irréprochable & le plus accompli de tous les Grecs.

Après la défaite de Salamine, Xerxès, Roi de Perse, se retira dans ses Etats, & laissa à Mardonius son Intendant & son beau-frère, le soin de dompter la Grèce. Dans cette vue, Mardonius songea à corrompre les Athéniens qui prêtèrent l'oreille à ses propositions; mais à peine le Senateur Lycidas eut-il ouvert l'avis de les accepter, que les autres Sénateurs & le peuple l'entourèrent pêle-mêle, & le lapidèrent. Si-tôt que les femmes eurent appris son aventure, & ce qui l'avoit causée, elles coururent en foule à la maison de Lycidas, & y massacrèrent sa femme & ses enfans, comme autant de complices de sa perfidie.

Mardonius irrité d'avoir fait des avances honteuses & inutiles, mit à feu & à sang toute l'Attique, & tourna vers la Béotie, où les Grecs se portèrent pour l'attendre. La bataille s'étant donnée, Mardonius la perdit avec la vie, & l'on tailla aisément en pièces les restes d'une armée sans Chef. Les Athéniens attachèrent sa lance dans un de leurs temples. Ils y placèrent aussi le trône à pieds d'argent, d'où Xerxès regardoit le combat de Salamine. Beaucoup de monumens semblables paroient les Temples de la Grèce, & rendoient témoignage des grandes actions dont ils perpétuoient la mémoire.

La ville de Platée étoit ennemie des Thébains, & si dévouée aux Athéniens, que toutes les fois que les peuples de l'Attique s'assembloient dans Athènes pour la célébration des sacrifices, le héraut ne manquoit pas de comprendre les Platéens dans les vœux qu'il faisoit pour la République.

Les Thébains avoient deux fois détruit la ville de Platée. Archidamus, Roi de Sparte, la cinquième année de la guerre du Péloponnèse, bloqua les Platéens & les força de se rendre à discrétion. Ils auroient eu bonne composition du

Vainqueur, mais Thèbes unie avec Lacédémone, demanda qu'on exterminât ces malheureux, & le demanda si vivement, qu'elle l'obtint.

Le traité d'Antalcidas dont parle Xénophon, les rétablit : ce bonheur ne dura pas, car trois avant la bataille de Leuctres, Thèbes indignée du refus que firent les Platéens de se déclarer pour elle contre Lacédémone, les remit dans le déplorable état qu'ils avoient éprouvé déjà par sa barbarie.

Les Platéens célébroient chaque année des sacrifices solennels aux Grecs qui avoient perdu la vie dans leur pays pour la défense commune. le seizième jour du mois qu'ils appeloient *monasterion*, ils faisoient une procession devant laquelle marchoit un trompette qui sonnoit l'alarme ; il étoit suivi de quelques chariots, chargés de myrte & de chapeaux de triomphe, avec un taureau noir ; les premiers de la ville portoient des vases à deux anses pleins de vin, & d'autres jeunes garçons de condition libre tenoient des huiles de senteur dans des phioles.

Le Prevôt des Platéens à qui il n'étoit pas permis de toucher du fer, & qui devoit être vêtu d'étoffe blanche toute l'année, venoit le dernier portant une saie de pourpre, & tenant en une main une buire, & en l'autre une épée nue ; il marchoit en cet équipage par toute la ville jusqu'au cimetière, où étoient les sépulchres de ceux qui avoient été tués à la bataille de Platée ; alors il puisoit de l'eau dans la fontaine de ce lieu, il en lavoit les colonnes & les statues qui étoient sur ces sépulcres, & les frottoit d'huile de senteur. Ensuite il immoloit un taureau, & après quelques prières faites à Jupiter & à Mercure, il convioit au festin général les ames des vaillans hommes morts, & disoit à haute voix sur leurs sépulcres : *je bois aux braves hommes qui ont perdu la vie en défendant la liberté de la Grèce.*

PLATÉEN, ENNE ; adjectif & substantif. Qui appartient à la ville de Platée, qui est de la ville de Platée.

PLATE-FORME ; substantif féminin. Ce qui sert de couverture au haut des maisons & autres endroits des bâtimens. *Se promener sur la plate-forme. Le Palais du Luxembourg a une plate-forme sur le devant au premier étage.*

PLATE-FORME, se dit aussi d'un ouvrage de terre élevé & uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie. Et l'on appelle *plate-forme de batterie*, un assemblage de solives & de gros ais, sur lesquels on met du canon en batterie à l'attaque d'une place.

En termes de Charpenterie, on appelle *plates-formes de comble*, des pièces de bois plates, assemblées par des entre-toises, ensorte qu'elles forment deux cours ou deux rangs, dont celui de devant reçoit dans des pas entaillés par embrevement, les chevrons d'un mur, & qui portent sur l'épaisseur des murs. Quand ces plates-formes sont étroites, comme dans les médiocres murs, on les nomme *sablières*.

PLATE FORME, se dit en termes d'Horlogers, d'une plaque ronde, remplie de cercles, dans lesquels sont divisés les nombres dont on peut avoir besoin dans l'Horlogerie. La plate-forme sert pour diviser les roues.

PLATE-LONGE ; substantif féminin. On donne ce nom à une longe que

l'on passe quelquefois sur le garot des chevaux que l'on met dans le travail, & plus souvent à une longe composée d'un seul cuir très-large d'une seule pièce, ou refendu en deux, que l'on ajoute au harnois des chevaux de carrosse pour les empêcher de ruer.

Plate-longe, se dit aussi d'une bande de cuir longue qu'on met au cou des chiens qui sont trop vîtes afin de les arrêter.

PLATEURE; substantif féminin. Il se dit dans les mines, d'une couche ou d'un filon, qui après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, continue à marcher horisontalement.

PLATILLE; substantif féminin. On donne ce nom dans le Commerce, à des espèces de toiles de lin très-blanches, qui se fabriquent en plusieurs endroits de France, particulièrement dans l'Anjou & en Picardie.

PLATINE; substantif féminin. Substance métallique, qu'on appelle aussi *or blanc*, & qui est analogue aux métaux parfaits, surtout à l'or avec lequel elle a un grand nombre de propriétés.

Quoique les hommes en général, & surtout les Chimistes aient de tout temps beaucoup recherché les métaux, à cause de leur grande utilité, celui-ci est resté absolument inconnu depuis le commencement du monde jusqu'à ces derniers temps, ce qui certainement est une chose fort étonnante. Cela prouve en quelque sorte que ce métal ne se trouve point, comme tous les autres, répandu dans les différentes parties du globe, & dans presque tous les climats. C'est dans les mines d'or de l'Amérique Espagnole, & en particulier dans celles de Santa-Fé, près de Carthagène & du Bailliage de Choco au Pérou, qu'on a trouvé la platine.

Il y a lieu de croire que ceux qui travaillent ces mines, ont connu ce métal assez long-temps avant les Chimistes & les Physiciens d'Europe; mais comme il n'a point une couleur fort séduisante, & qu'il est presqu'intraitable, surtout par la fonte, lorsqu'il est seul, il paroît qu'ils n'en ont pas fait grand cas, & qu'ils le regardoient comme une espèce de minéral ou de marcassite intraitable. Quelques-uns avoient cependant essayé d'en fondre, & en avoient même fabriqué quelques bijoux, comme des tabatières, des pommes d'épée, & autres de cette espèce, mais ça été certainement par le secours de l'alliage avec d'autres métaux, car nous verrons bientôt que cela leur auroit été impossible autrement.

Quoi qu'il en soit, malgré cette espèce d'usage que l'on commençoit à faire de la platine, ce métal est resté négligé, & même absolument ignoré en Europe. *Dom Antonio de Ulloa*, mathématicien Espagnol, qui accompagna les Académiciens François envoyés par le Roi au Pérou pour déterminer la figure de la terre par la mesure d'un degré du méridien, est le premier qui en ait fait mention dans la relation de son voyage imprimée à Madrid en 1746; mais il n'en dit que fort peu de chose, & le représente comme une espèce de pierre métallique intraitable, & qui empêche même qu'on ne puisse exploiter les mines d'or où elle se trouve en trop grande quantité. Cette espece d'annonce n'étoit guère propre à exciter la curiosité des chimistes sur un nouveau métal par-

fait qui devoit cependant les étonner par la suite, & les intéresser autant que la platine.

Mais il paroît que dès avant ce temps-là, c'est-à-dire en 1741, un métallurgiste Anglois nommé *M. Wood*, qui en avoit apporté quelques échantillons de la Jamaïque, & qu'on lui avoit dit être venus de Carthagène, y avoit fait plus d'attention, & l'avoit même soumise à plusieurs bonnes épreuves chimiques. Depuis ce temps plusieurs autres chimistes, dont les principaux sont M. Scheffer, de l'Académie de Suède, & M. Lewis, de la Société royale de Londres, ont examiné ce métal singulier dans un beaucoup plus grand detail, & ont publié leurs expériences. M. Lewis a en quelque sorte épuisé cette matière dans quatre savans mémoires qu'il a communiqués successivement à la Société royale de Londres. Malgré ces premiers travaux, on ne connoissoit point encore la platine en France. Mais en 1758 M. Morin, homme zélé pour le progrès des sciences, & savant lui-même, recueillit, traduisit en françois, & publia tout ce qui avoit été fait jusqu'alors sur la platine dans un ouvrage intitulé *la platine, l'or blanc*, ou le *huitième métal*.

La publication de ce recueil ne pouvoit manquer d'exciter la curiosité des chimistes François, pour lesquels c'étoit un objet tout nouveau & très-piquant; mais tous ne purent point satisfaire l'envie qu'ils avoient de l'examiner par eux-mêmes, à cause de l'extrême rareté de cette matière : il n'y eut que MM. Macquer & Baumé qui travaillèrent sur cet objet, & firent ensemble un mémoire sur la platine, qui est imprimé actuellement dans les mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1751.

A peu près vers ce même temps, M. Margraff examina aussi la platine, & les recherches qu'il fit sur cette matière sont imprimées dans la traduction françoise que M. de Machy aussi très-habile chimiste, a donné de ses dissertations.

Les chimistes qu'on vient de citer sont les seuls connus qui jusqu'à présent, aient publié leurs travaux sur ce nouveau métal; mais quoiqu'ils soient encore en petit nombre, leurs expériences ont été tellement multipliées, faites avec tant d'exactitude, & sont pour la plupart si bien d'accord entr'elles, qu'en les assemblant & les comparant, on peut avoir sur la platine des connoissances aussi certaines & presque aussi étendues que celles qu'on a sur les autres métaux connus & travaillés pour ainsi dire, depuis le commencement du monde. Ce que nous allons dire dans cet article contiendra les effets les plus généraux & les plus certains des expériences faites par les chimistes qui viennent d'être cités.

Le nom espagnol de *platina*, traduit en françois par *platine*, est un diminutif de celui de *plata*, qui en espagnol signifie argent; aussi les Espagnols ont donné au nouveau métal le nom de *petit argent*. Ce nom ne lui convient cependant qu'assez improprement, attendu qu'il ne ressemble à l'argent que par l'indestructibilité, & assez imparfaitement par la couleur. Celui d'*or blanc* que quelques autres chimistes lui ont donné, lui conviendroit beaucoup mieux; car nous verrons par le détail de ses propriétés, que l'or est de tous les

métaux celui auquel la platine ressemble le plus, & même qu'entre tous les autres il n'y en a point deux qui se ressemblent autant que l'or & la platine ; ce sera par conséquent à l'or que nous comparerons principalement la platine.

Nous n'avons aucune connoissance certaine sur l'origine & l'histoire naturelle de la platine. Ce que nous pouvons assurer, c'est que toute celle qu'on voit en masse, ou taillée, n'est ni pure, ni dans son état naturel ; car il est constant par les expériences des chimistes, qu'on ne peut point la fondre seule au feu le plus violent des fourneaux. Toute celle qu'on trouve dans les cabinets des curieux, est en petits grains anguleux, dont les angles sont un peu arrondis : elle est mêlée avec une quantité assez considérable d'un petit sable noir, aussi attirable par l'aimant que le meilleur fer, mais indissoluble par les acides, infusible & intraitable. Ce sable ressemble parfaitement à celui qu'on trouve à Saint-Quai en Bretagne ; outre cela les grains de platine sont aussi entremêlés de quelques particules de spath & quartz, & même quelquefois de quelques paillettes d'or. MM. Macquer & Baumé en ont trouvé une assez grosse dans la platine qu'ils ont examinée. Mais toutes ces matières hétérogènes sont absolument étrangères à la platine ; elles ne lui sont nullement combinées : elle ne contient rien d'étranger, si ce n'est un peu d'or & de mercure qui lui viennent sans doute du travail qu'on fait sur les mines d'or avec le mercure pour en séparer ce métal. Ces matières sont donc bande à part, & on peut les en séparer facilement par des moyens qui n'occasionnent aucune décomposition, tels que le lavage, le triage & la pierre d'aimant ; & c'est bien mal-à-propos que quelques chimistes qui ne connoissant sans doute la platine que de nom, & lui refusant la qualité d'un métal particulier, ont publié verbalement que M. Margraff l'avoit décomposée, & en avoit extrait de l'or, du fer & de l'arsenic. Il suffit de lire la dissertation de M. Margraff, pour se convaincre du contraire. M. Margraff a séparé des matières hétérogènes simplement mêlées avec la platine, comme l'ont fait les autres chimistes ; mais il est trop bon chimiste pour prétendre l'avoir décomposée ; au contraire il n'hésite point à la nommer *un métal parfait*, qualification que lui donnent aussi tous ceux qui se connoissent en métaux.

Les grains de platine pure ont une couleur métallique blanche, livide, assez peu éclatante, qui tient en même temps du blanc de l'argent & du gris de fer ; ensorte qu'au premier coup d'œil ils ressemblent assez à de la grosse limaille de fer : ils sont assez lisses & doux au toucher ; ils ont une dureté assez considérable, & qui approche de celle du fer ; ils ont aussi de la ductilité. Quelques-uns s'aplatissent assez bien sur le tas d'acier ; mais il y en a qui se brisent en morceaux.

La pesanteur spécifique de la platine est très-grande, & à peu près égale à celle de l'or : elle ne perd dans l'eau qu'entre $\frac{1}{18}$ & $\frac{1}{19}$ de son poids.

La ténacité des parties de ce métal n'a pas encore pu être déterminée, parcequ'il n'a pas encore été possible de le travailler convenablement pour en faire l'expérience ; mais

mais si cette qualité est en raison de la ductilité & de la dureté des métaux, il est à présumer que la platine étant beaucoup plus dure que l'or, sa ténacité pourra se trouver plus considérable même que celle de ce métal, si l'on parvient à lui donner en la travaillant, toute la ductilité dont elle paroît susceptible.

La platine n'a ni saveur ni odeur, comme l'or & l'argent bien purs; elle n'éprouve aucne altération de l'action combinée de l'air & de l'eau, & n'est pas plus susceptible que les autres métaux parfaits d'être altérée & rouillée à sa surface : elle est aussi comme les métaux parfaits, indestructible par l'action du feu le plus fort & le plus long-temps continué. Mais une propriété qui caractérise singulièrement ce métal, c'est de résister aussi à la plus grande violence du feu sans se fondre.

Comme la fonte des métaux est une opération absolument nécessaire pour pouvoir les travailler & en faire usage, tous les Chimistes qui ont examiné celui-ci ont fait les plus grands efforts pour parvenir à le fondre; le feu le plus violent que peuvent exciter les fourneaux de fusion à vent, & les grands soufflets multipliés, ont été employés à plusieurs reprises, & pendant fort long-temps; mais ça toujours été inutilement. Dans toutes ces tentatives la platine a constamment refusé de se fondre; elle est restée en grains comme on l'avoit mise, & n'a point souffert la moindre altération, ni la moindre diminution de poids; ses grains se sont seulement un peu agglutinés les uns aux autres, à peu près comme ceux du sablon pur, lorsqu'on l'expose à de pareils feux, mais si légèrement, que le moindre effort suffisoit pour les séparer. MM. Macquer & Baumé, après avoir essayé inutilement, comme les autres, de fondre ce métal au feu le plus ardent des fourneaux de laboratoire, en ont exposé pendant cinq jours & cinq nuits dans l'endroit le plus chaud d'un four de verrerie; mais cette épreuve n'a servi qu'à leur faire voir que cette substance est infusible, & inaltérable aux feux ordinaires. Celle qui avoit soutenu cette rude épreuve, étoit restée de même, seulement un peu agglutinée; au lieu de diminuer de poids, elle avoit au contraire un peu augmenté; phénomène qu'a observé aussi M. Margraff. Enfin MM. Macquer & Baumé ayant exposé de la platine au foyer d'un grand miroir ardent, sont parvenus à en fondre une petite partie dans l'espace d'une minute. Ce métal a commencé par fumer; il en est parti des étincelles très-ardentes, & il s'est bien fondu dans les endroits qui étoient exposés au centre du foyer. Ces Chimistes ont examiné avec soin les propriétés de cette platine. Suivant leur mémoire, les parties fondues se distinguent des autres par un brillant d'argent & une surface arrondie, luisante & polie; elles se sont applaties facilement sur le tas d'acier, & se sont réduites en lames fort minces, sans se fendre ni se gercer; ensorte que ces grains leur ont paru infiniment plus malléables que ne le sont les grains de platine dans leur état naturel. Ces mêmes grains se sont écrouis sous les coups de marteau réitérés, comme cela arrive à tous les métaux, & singulièrement à l'argent & à l'or, & le recuit a détruit aussi cet écrouis-

sement, comme il le fait à l'égard des autres métaux. On ne peut douter d'après des expériences aussi certaines & aussi authentiques, que la platine ne soit vraiment un métal, & même un troisième métal aussi parfait dans son genre que le sont l'or & l'argent dans le leur. La suite des propriétés de ce métal va confirmer encore davantage cette proposition.

La platine résiste aussi complettement que l'or à l'action de l'acide vitriolique, de l'acide nîtreux, de l'acide marin; en un mot de tous les acides simples, de quelque manière qu'on les lui applique. On peut faire bouillir ces acides concentrés ou non concentrés, sur la platine aussi long-temps qu'on le veut, sans qu'il s'en dissolve le moindre atome, mais le mélange des acides nîtreux & marin qui forme l'eau régale, ou le dissolvant de l'or, devient aussi celui de la platine. MM. Macquer & Baumé ont remarqué qu'une eau régale composée d'environ parties égales des deux acides, est une de celles qui dissolvent le plus de ce métal. Mais de quelque manière qu'elle soit dosée, il en faut toujours beaucoup, & même une plus grande quantité pour dissoudre la platine que pour dissoudre l'or. Ces Chimistes ont employé environ une livre de cette eau régale pour dissoudre une once de platine. Il est vrai que tout l'acide de cette quantité d'eau régale n'est point employé à la dissolution, & qu'il y en a une bonne partie qui se dissipe en vapeurs pendant l'opération, à cause de la longueur de cette dissolution; & qu'ainsi, si l'on opéroit dans des vaisseaux clos & par forme de distillation, comme l'a fait M. Lewis en recohobant sur le métal ce qui passe dans le récipient, il n'en faudroit pas une si grande quantité; mais cet objet est de peu de considération.

L'eau régale a besoin de la chaleur d'un bain de sable pour bien dissoudre la platine; encore malgré ce secours cette dissolution est-elle toujours assez long-temps à se faire; mais une chose assez remarquable, c'est que, quoique ce métal soit d'une couleur décidément blanche, comme celle de l'argent lorsqu'il est bien pur, sa dissolution est très-jaune, & même d'un jaune beaucoup plus foncé que celle de l'or. Lorsque l'eau régale n'est encore chargée que d'une petite quantité de platine, ou qu'en étant saturée on l'étend dans une assez grande quantité d'eau, elle est alors d'un très-beau jaune, & si semblable à une dissolution d'or, qu'il est impossible de distinguer à la vue ces deux dissolutions l'une de l'autre; mais à mesure que l'eau régale se sature de platine, le jaune de la dissolution devient de plus en plus foncé, & parvient enfin à un tel point d'intensité, qu'il paroît décidément rouge. Ce n'est qu'en étendant une pareille dissolution dans beaucoup d'eau, qu'elle reparoît jaune, & qu'on peut juger que son rouge n'est essentiellement qu'un jaune devenu très foncé, à peu près comme cela arrive à la teinture de safran.

La dissolution de platine dans l'eau régale, est, comme il est aisé de le sentir, acide & corrosive: le sel neutre métallique qui résulte de cette combinaison est néanmoins très-susceptible de cristallisation. Lorsque les acides de l'eau régale qu'on emploie, sont forts & concentrés, & que la dissolution commence à approcher de la saturation,

il se fait au fond du matras une cristallisation confuse, qui a l'apparence d'un sédiment jaune rougeâtre ; mais en examinant ce sédiment au microscope, on découvre aisément qu'il n'est qu'un amas de très-petits cristaux jaunes & transparens. On peut obtenir ces cristaux de platine beaucoup plus gros & beaucoup plus beaux, en faisant évaporer la dissolution de platine à un feu très-lent, & en la laissant refroidir aussi très-lentement. On s'est assuré par l'expérience, que la dissolution de platine teint la peau & les autres matières animales en brun noirâtre, dans certaines circonstances (elle ressemble à cet égard aux dissolutions d'or, d'argent & de Mercure) & que l'éther versé sur cette dissolution, & agité ensuite pour le mêler avec elle, s'en sépare promptement par le repos, & se trouve teint aussi-tôt en une belle couleur jaune, précisément comme quand il a été agité avec une dissolution d'or. Cette expérience prouve que l'éther & vraisemblablement les autres matières huileuses très-atténuées, enlèvent la platine à l'eau régale, comme elles lui enlèvent l'or, & c'est encore là une conformité que ces deux métaux ont ensemble ; mais comme l'éther n'acquiert pas à beaucoup près autant d'intensité de couleur que la dissolution de platine, cela indique qu'il ne s'en charge que d'une petite quantité : d'ailleurs la platine s'en sépare d'elle-même en assez peu de temps.

La platine peut être précipitée de son dissolvant par les alkalis fixes & volatils, & ces précipités sont tous d'une couleur jaune, & même briquetée, quand on n'emploie à ces précipitations que la quantité d'acide nécessaire pour saturer les acides de la dissolution ; mais ils sont beaucoup plus pâles, quand on emploie une quantité d'alkali surabondante, ou qu'on les fait digérer dans l'alkali. Ces couleurs des précipités de platine sont dûes à une assez grande quantité de matières salines qui se précipitent avec eux, & qui leur sont fort adhérentes, & non à une calcination ou perte de phlogistique de ce métal. Il reste aussi inaltérable par les acides, à cet égard, que les autres métaux parfaits. La preuve en est, que si l'on pousse au grand feu les cristaux ou les précipités de platine, on enlève facilement toutes les matières salines qui lui sont unies ; qu'elle perd toutes les couleurs occasionnées par ses matières salines ; & qu'elle redevient dans son état métallique ordinaire, sans qu'il soit besoin d'aucune addition pour cela.

Tous les phénomènes dont on vient de faire mention, & que présente la platine traitée avec les acides & les alkalis, sont assez semblables à ceux qu'offre l'or traité avec les mêmes substances ; mais elle a aussi à cet égard plusieurs propriétés qui lui sont particulières, & par lesquelles elle diffère sensiblement d'avec l'or. 1°. La dissolution de platine dans l'eau régale, prend une couleur beaucoup plus foncée que celle de l'or. 2°. Le précipité de platine, fait par l'alkali volatil, n'est point fulminant comme l'est celui de l'or par le même alkali. 3°. Enfin l'étain n'occasionne point dans la dissolution de platine un précipité pourpre, capable de teindre les verres, comme il le fait dans la dissolution d'or.

Aucun sel neutre, y compris le

nître qui calcine si promptement & si efficacement tous les métaux imparfaits, & le sublimé corrosif dont l'acide marin prodigieusement concentré agit sur presque tous les métaux, n'occasionne pas la moindre altération à la platine, non plus qu'à l'or.

Ce singulier métal résiste tout aussi bien que l'or à l'action du soufre, qui d'ailleurs est un si puissant dissolvant des métaux. Il paroît d'après les expériences de M. Lewis, que le foie de soufre est capable de dissoudre la platine par la fusion, comme il dissout l'or. Les expériences de M. Margraff laissent au contraire quelque incertitude sur cet article. Mais si, comme il y a tout lieu de le croire, le foie de soufre dissout la platine, c'est une conformité de plus de ce métal avec l'or.

Presque toutes les substances métalliques sont capables de séparer la platine d'avec l'eau régale, comme elles en séparent l'or; & la platine précipitée ainsi par les métaux, paroît sous sa couleur naturelle; elle suit à cet égard la règle générale, qui est que tous les métaux sont précipités sous leur couleur naturelle, quand ils le sont par d'autres métaux.

M Margraff rapporte dans son mémoire un très-grand nombre d'expériences qu'il a faites pour reconnoître ce qui arrive à la dissolution de platine mêlée avec toutes les autres dissolutions métalliques, ainsi qu'à la platine pure mise en digestion, & même traitée par la distillation avec ces dissolutions & plusieurs substances salines. Ces expériences offrent beaucoup de faits curieux & intéressans; cependant comme il y a plusieurs de ces faits qui semblent n'être point d'accord avec les propriétés essentielles & bien constatées de la platine, ni même avec les expériences analogues faites par les autres Chimistes, il y a lieu de croire que ces singularités, observées par cet habile Chimiste, sont dues à quelques matières étrangères alliées avec la platine qu'il a examinée. Il paroît aussi par la plupart des expériences, comme, par exemple, par les fleurs jaunes que M. Margraff a obtenues en sublimant la platine avec le sel ammoniac, & par le précipité bleu qu'il a observé en mêlant sa dissolution de platine avec la lessive du bleu de Prusse, que c'étoit avec du fer que la platine dont il s'est servi étoit alliée; il le dit même après avoir rapporté quelques-unes de ces expériences qui montrent clairement la présence du fer.

La platine est susceptible, comme l'or, de s'allier avec tous les métaux, & offre dans ces alliages des phénomènes intéressans. De tous les Chimistes qui ont travaillé sur la platine, c'est M. Lewis qui a examiné ces alliages avec le plus de soin & dans le plus grand détail. On va faire mention sommairement ici, de ce que M. Lewis a observé de plus intéressant à cet égard.

La platine, quoique presque infusible lorsqu'elle est seule, se fond cependant à l'aide des métaux avec lesquels elle s'allie. Ce métal se fond à parties égales avec l'or, à un feu violent; & l'alliage qui en résulte coule librement dans la lingotiere; il est d'une couleur blanchâtre, dur, & se casse lorsqu'on le frappe d'un coup violent : cependant il peut s'étendre assez considérablement sous le marteau lors-

qu'il a été bien recuit. Une partie de platine avec quatre parties d'or se fondent & s'allient à un feu beaucoup moins violent que dans l'expérience précédente : le métal qui en résulte est assez ductile pour s'étendre en lames très-minces sans se casser, ni même se féler au bord: mais ce qu'il y a de bien remarquable dans cet alliage, c'est que la platine pâlit beaucoup moins l'or que ne le feroit une pareille quantité d'argent, puisqu'ici elle est $\frac{1}{5}$ en total de la masse, & que M. Lewis observe que cet or n'étoit guère plus pâle que celui des guinées, qui ne contient que $\frac{1}{12}$ d'argent.

L'argent & la platine se fondent aussi ensemble, & en parties égales, à un feu très-violent : il en résulte un métal composé beaucoup plus dur & plus sombre que l'argent, & d'un grain grossier, quoique conservant un peu de ductilité. En ne mettant qu'une partie de platine sur sept d'argent, ces qualités sont moins sensibles; mais cet alliage est encore plus grossier, & moins blanc que l'argent. Cette grossièreté du grain indique une union imparfaite : il paroît qu'en effet, la platine & l'argent ne s'unissent point ensemble fort intimement, car M. Lewis a observé, que lorsqu'on laisse l'alliage en repos dans le creuset après qu'il est fondu, une partie de la platine se sépare & va au fond. Il paroît au reste que la platine ne peut procurer aucune bonne qualité à l'argent, si ce n'est une plus grande dureté.

Il paroît qu'on pourroit tirer plus d'avantage de l'alliage de la platine avec le cuivre. A la vérité, lorsque la platine entre en grande quantité dans ce mélange, comme par moitié ou par tiers, le métal qui en résulte est dur, aigre & grossier; mais lorsqu'on n'en met que de moindres quantités, comme depuis $\frac{1}{6}$ jusqu'à $\frac{1}{25}$ & même moins, on obtient un cuivre couleur de rose, bien malléable, plus dur, susceptible d'un plus beau poli que le cuivre ordinaire, dont l'intérieur est lisse, & qui, enfin, est beaucoup moins sujet à se calciner & à se couvrir de vert de gris que le cuivre pur.

Il a été impossible à M. Lewis de fondre le fer forgé avec de la platine : ce qui n'a rien d'étonnant, vu la qualité très-réfractaire de ces deux métaux; mais il y est parvenu avec du fer de gueuse, en projetant une partie de platine sur quatre paries, ou même plus, de ce fer, lorsqu'il commençoit à couler. Il en résulte un métal beaucoup plus dur que le fer, & susceptible de prendre un très-beau poli : ce fer allié de platine est aussi beaucoup moins sujet à la rouille que le fer pur.

La platine se fond avec l'étain dans toutes sortes de proportions, depuis parties égales des deux métaux, jusqu'à vingt-quatre parties d'étain : il en résulte un métal composé, d'autant plus dur, plus aigre, plus sombre & plus grossier, que la platine est en plus grande proportion : il ne paroît pas qu'on puisse tirer grand avantage d'un pareil alliage.

Il en est de même de l'alliage du plomb avec la platine dans différentes proportions depuis parties égales; avec ces différences, qu'il faut un beaucoup plus grand feu pour fondre le dernier alliage, que pour celui avec l'étain, sur-tout quand la quantité de platine est

grande. Le métal qui en résulte a une couleur sombre, tirant toujours sur le pourpre ou le violet, ou prenant très facilement ces couleurs à l'air, & quand on laisse ces deux métaux dans le creuset en fonte tranquille, une bonne partie de la platine se sépare & se précipite au fond, comme cela arrive dans l'alliage avec l'argent.

Il paroît, par les expériences de M. Lewis, que la platine peut s'amalgamer avec le mercure, mais difficilement, & par une fort-longue trituration avec l'eau, comme pendant une semaine. Lorsque la platine est alliée avec l'or, si l'on triture cet alliage avec le mercure, il s'empare de l'or, & ne touche point à la platine. M. Lewis propose avec raison cet amalgame comme un moyen de séparer ces deux métaux l'un de l'autre : c'est en effet celui qu'on emploie dans les mines du Pérou mêlées d'or & de platine; mais on ne sait point encore si la séparation peut être absolument exacte par ce moyen.

La platine présente dans ses alliages avec le bismuth des phénomènes assez semblables à ceux de son alliage avec le plomb. Elle se sépare en grande partie d'avec le bismuth en fusion, par le repos, & lui communique, comme au plomb, la propriété de prendre à l'air des couleurs violettes, purpurines ou bleues. Au reste cet alliage est toujours très-fragile.

De toutes les matières métalliques c'est le zinc qui paroît s'allier le plus facilement avec la platine, & la dissoudre le plus efficacement par la fusion. M. Lewis a observé que ces alliages de platine & de zinc ne diffèrent guère, au coup d'œil, du zinc pur; mais que lorsque la proportion de la platine est considérable, ils sont d'un tissu plus serré, d'une nuance moins claire, & un peu plus bleuâtre que ce demi-métal; ils ne se terminent & ne changent point de couleur à l'air; enfin ils sont plus durs à la lime que le zinc, & n'ont pas la demi-malléabilité de ce demi-métal.

Avec le régule d'antimoine la platine n'offre rien de bien remarquable; elle forme seulement un composé plus sombre & plus pur que le régule pur.

M. Lewis a aussi fait quelques expériences d'alliage de la platine, en la combinant en même temps avec deux matières métalliques, tels que le cuivre jaune qui est déjà composé de cuivre & de zinc, & le bronze composé de cuivre & d'étain. Ce qu'il a remarqué de plus singulier dans ce dernier alliage, c'est que le cuivre & l'étain agissant ensemble sur la platine, en dissolvent beaucoup plus qu'ils n'en peuvent dissoudre l'un l'autre séparément. Au reste, quoiqu'il en résulte un métal dur & susceptible de prendre un fort beau poli, il ne pourroit point être d'un grand usage, parcequ'il est susceptible de se ternir à l'air; ce qui arrive à ce qu'il paroît, à tous les alliages de platine dans lesquels il entre de l'étain ou du plomb, surtout en grande quantité.

Il n'en est pas de même des alliages de notre métal avec le cuivre jaune, surtout de celui à parties égales : il en a résulté à la vérité un composé très-dur & très-cassant, mais d'un tissu compact & serré, susceptible de prendre un très-beau poli, & ce qui est très-précieux, soutenant très-bien l'action de l'air sans se ternir & se dépolir. On

pourroit par conséquent faire avec cet alliage des miroirs de téleſcopes, infiniment préferables à tous ceux qu'on a employés juſqu'à préſent; car ils ont tous l'extrême déſavantage de ſe ternir à l'air, & même aſſez promptement.

M. Lewis ne fait aucune mention des alliages de la platine avec l'arſenic; mais M. Scheffer aſſure que ſi on fait bien rougir ce métal dans un creuſet, & qu'on y ajoute de l'arſenic, quand ce ne ſeroit que la vingt-quatrième partie de ſon poids, il entre auſſi-tôt en fuſion parfaite, & il en réſulte une matière aigre & griſe. Cette expérience très-remarquable paroît néanmoins avoir beſoin de confirmation; car M. Margraff ayant traité auſſi ces deux matières enſemble, on ne voit point qu'il ait remarqué une pareille action de l'arſenic ſur la platine. Il réſulte ſeulement d'une de ſes expériences, qu'ayant expoſé au grand feu pendant deux heures un mélange d'une once de platine avec un verre fondant compoſé de huit onces de minium, de deux onces de cailloux, & d'une once d'arſenic blanc, il a obtenu un culot ou régule de platine aſſez bien réuni & fondu, qui peſoit une once trente-deux grains dont la ſurface étoit unie, blanche & brillante, & l'intérieur gris, mais paroiſſant néanmoins aſſez blanc quand on le découvroit avec la lime.

La coupellation de la platine par le plomb étoit une des plus importantes expériences qu'il y eût à faire ſur ce métal, parceque ſi cette opération réuſſiſſoit parfaitement, on obtiendroit par ſon moyen des maſſes de platine pure, bien compactes & malléables, dans le même état qu'un métal qui a été bien fondu, & dont on pourroit faire toutes ſortes d'uſtenſiles, ſinon en la fondant, du moins en la battant & en la forgeant : auſſi tous les chimiſtes qui ont travaillé ſur ce métal, & M. Lewis ſurtout, ont ils fait les plus grands efforts pour parvenir à le bien coupeller; mais quoiqu'ils ayent eu recours à tous les expédiens que la chimie peut fournir pour appliquer la chaleur la plus forte, ils n'ont pu réuſſir parfaitement. La ſcorification ſe faiſoit très-bien dans le commencement de l'opération, & preſque comme ſi l'on eût coupellé de l'or ou de l'argent; mais à meſure que cette coupellation avançoit, elle devenoit de plus en plus difficile, parceque la quantité du plomb diminuant, la matière devenoit d'une part de moins en moins ſenſible, & enfin ceſſoit entièrement d'être fondue, malgré l'action du feu le plus violent; & que d'une autre part, lorſque la quantité de platine étoit devenue ſupérieure à celle du plomb, elle le défendoit & l'empêchoit de ſe réduire en litharge. Il réſultoit de là qu'on n'obtenoit jamais qu'un bouton de platine terne, ridé, adhérent à la coupelle, aigre, & toujours plus peſant que la quantité de platine qu'on avoit employée, à cauſe du plomb qui lui reſtoit uni. MM. Macquer & Baumé paroiſſent néanmoins avoir pouſſé cette expérience plus loin que les autres, en ce qu'ils ont ſoutenu le grand feu pendant un temps infiniment plus long, c'eſt-à-dire, environ pendant cinquante heures de ſuite. Auſſi quoique leur platine ſe trouvât encore malgré cela terne & ridée à ſa ſurface, elle étoit néanmoins blanche & brillante par-deſſous, ſe détachoit de la cou-

pelle, & étoit un peu diminuée de poids, preuve certaine qu'il n'y étoit plus resté de plomb. Cette platine d'ailleurs étoit ductile, pouvoit s'étendre sous le marteau & se travailler. C'est-là par conséquent un moyen assuré de pouvoir mettre la platine en usage, & d'en former toutes sortes d'instrumens & d'ustensiles.

L'usage de ce nouveau métal parfait qui réunit à la fixité & à l'indestructibilité de l'or une dureté & une solidité presque égales à celle du fer, qui ne reçoit aucune altération par l'action de l'air & de l'eau, qui n'est susceptible d'aucune rouille, qui résiste aussi bien que des vaisseaux de grès ou de verre, à tous les sels, même à l'eau forte & aux autres acides simples, ne pourroit manquer de procurer des avantages infinis aux sciences, au commerce & aux arts. On doit bien regretter que quoiqu'il soit très-abondant dans les mines de l'Amérique, il soit cependant d'une si grande rareté, qu'il est comme impossible de s'en procurer même de fort petites quantités.

La raison de cette extrême rareté, est que le Ministre d'Espagne a fait fermer les mines de platine, & a défendu absolument qu'on en tirât & qu'on en mît dans le commerce. C'est certainement par de très bons motifs, & dans des vues très-sages que ces défenses ont été faites. En effet, dès qu'on a commencé à connoître ce métal, la cupidité en a aussi-tôt abusé. Comme il soutient toutes les épreuves ordinaires de l'or, qu'il en a la pesanteur spécifique, & qu'il le pâlit beaucoup moins que l'argent lorsqu'il est allié avec lui, plusieurs gens peu scrupuleux sur la probité, ont profité de ses propriétés pour altérer des lingots d'or avec de la platine, & cet or allié ayant soutenu les épreuves de l'or pur, a été mis dans le commerce, & vendu comme tel. Il étoit donc très-nécessaire d'interdire absolument l'usage d'un métal avec lequel ou pouvoit faire impunément des fraudes aussi préjudiciables. Mais depuis que les meilleurs chimistes de l'Europe ont examiné la platine, ils ont trouvé & publié des moyens certains & faciles de reconnoître la plus petite quantité de platine mêlée avec l'or, & même de séparer exactement ces deux métaux l'un d'avec l'autre, dans quelque proportion qu'ils soient unis.

On trouvera facilement ces moyens en lisant les mémoires des chimistes qui ont travaillé sur cet objet. Nous en rapporterons seulement un ici des plus commodes & des moins embarrassans: il est fondé sur la propriété qu'a l'or dissous dans l'eau régale, d'être précipité par le vitriol martial, tandis que la platine ne l'est point; & sur celle qu'a la platine dissoute aussi dans l'eau régale, d'être précipitée par le sel ammoniac, tandis que l'or ne l'est point par ce sel. Cela posé, lorsqu'on veut connoître si de l'or est allié de platine, il n'y a qu'à le faire dissoudre dans l'eau régale. Si cet or est en effet allié de platine, elle se dissoudra avec lui dans ce menstrue, & il ne se formera aucun précipité; mais en y ajoutant du sel ammoniac dissous dans l'eau, on verra bientôt la platine se précipiter sous la forme d'un sédiment couleur de briques. Si au contraire on a de la platine qui contienne de l'or, & qu'on veuille séparer cet or,

or, il ne s'agit de même que de faire dissoudre cette platine dans l'eau régale, l'or qu'elle pourra contenir s'y dissoudra avec elle; mais en mêlant dans cette dissolution du vitriol de Mars dissous dans l'eau, la liqueur se troublera bientôt après, & on verra l'or former un précipité, qu'on séparera facilement par la décantation & la filtration.

On peut donc assurer que les motifs qui ont déterminé le ministère d'Espagne à interdire l'usage de la platine ne subsistent plus; & il y a lieu d'espérer que quand il en sera assuré, la société ne sera plus long-temps privée d'une matière qui peut lui être si avantageuse, & procurer en particulier de nouvelles sources de richesses à la Couronne d'Espagne, seule propriétaire d'un trésor aussi précieux.

PLATINE; substantif féminin. Sorte d'ustensile de ménage consistant en un grand rond de cuivre jaune un peu convexe, monté sur des pieds de fer, & dont on se sert pour sécher & repasser du linge. *Repasser du linge sur la platine.*

PLATINE, se dit aussi de la pièce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu. *La platine d'un fusil, d'un pistolet. Les fusils à deux coups ont deux platines.*

PLATINE, en termes d'horlogerie, se dit de deux petites plaques qui servent à soutenir tous les mouvemens d'une montre. L'une qu'on appelle *platine des piliers*, porte le cadran, & l'autre qu'on nomme *petite platine*, porte le coq, la coulisse, la rosette, *&c.*

PLATINE, en termes d'Imprimerie, se dit d'une pièce de cuivre très-poli, ou de bois bien uni qui foule sur le tympan par le moyen de la vis.

PLATINE, se dit en termes de serrurerie, de la plaque de fer qui est attachée ou à une porte, ou au-devant de la serrure pour passer la clef. *La platine d'une serrure.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

PLATITUDE; substantif féminin du style familier. Qualité de ce qui est plat, soit dans les ouvrages d'esprit, soit dans la conversation. *Cette pièce est d'une grande platitude.*

Il se prend aussi pour ce qui est plat. *S'il y a quelques beautés dans ce poëme, il y a aussi un grand nombre de platitudes.*

PLATON; Philosophe célèbre qui naquit à Egine: il fut allié par Ariston son père à Codrus, & par sa mère Periclioné à Solon. Le septième de Thargelion de la quatre-vingt-septième olympiade, jour de sa naissance, fut dans la suite un jour de fête pour les philosophes. Ses premières années furent employées aux exercices de la gymnastique, à la pratique de la peinture, & à l'étude de la musique, de l'éloquence & de la poësie dithyrambique, épique & tragique; mais ayant comparé ses vers avec ceux d'Homère, il les brûla & se livra tout entier à la philosophie.

On dit qu'Apollon, épris de la beauté de sa mère, Periclioné, habita avec elle, & que notre philosophe dût le jour à ce Dieu. On dit qu'un spectre se reposa sur elle & qu'elle conçut cet enfant sans cesser d'être vierge. On dit qu'un jour Ariston & sa femme, sacrifiant aux Muses sur la mont Hymette, Périclioné déposa le jeune

Platon entre des myrthes, où elle le trouva environné d'un essain d'abeilles, dont les unes voltigeoient autour de sa tête, & les autres enduisoient ses lèvres de miel. On dit que Socrate vit en songe un jeune cygne s'échapper de l'autel qu'on avoit consacré à l'amour dans l'académie, se reposer sur ses genoux, s'élever dans les airs, & attacher, par la douceur de son chant, les oreilles des hommes & des dieux, & que lorsqu'Ariston présenta son fils à Socrate, celui-ci s'écria : *je reconnois le cygne de mon songe*. Ce sont autant de fictions que des auteurs graves n'ont pas rougi de débiter comme des vérités.

Platon s'attacha dans sa jeunesse à Cratile & à Héraclite. Socrate, sous lequel il étudia pendant huit ans, lui reconnut bientôt ce goût pour le syncrétisme, ou cette espèce de philosophie qui cherchant à concilier entr'elles des opinions opposées, les adultère & les corrompt.

Il n'abandonna point son maître dans la persécution. Il se montra au milieu de ses juges; il entreprit son apologie; il offrit sa fortune pour qu'il fût sursis à sa condamnation : mais ceux qui lui avoient fermé la bouche par leurs clameurs lorsqu'il le défendoit, rejetèrent ses offres & Socrate but la ciguë.

La mort de Socrate laissa la douleur & la terreur parmi les philosophes. Il se réfugièrent à Mégare chez le dialecticien Euclide, où ils attendirent un tems moins orageux. De-là Platon passa en Égypte, où il visita les prêtres; en Italie, où il s'initia dans la doctrine de Pythagore; il vit à Cyrène le géomètre Théodore, il ne négligea aucun moyen d'augmenter ses connoissances. De retour dans Athènes il ouvrit son école : il choisit un nase environné d'arbres, & sur les confins d'un fauxbourg lieu s'appeloit l'Académie; on à l'entrée, *on n'est point adn sans être Géomètre*.

L'académie étoit voisine d ramique. Là il y avoit des fl de Diane, un temple, & les beaux de Thrasibule, de Péri de Chabrias, de Phormion, ceux qui étoient morts à Mara & des monumens de quelques mes qui avoient bien mérité république, & une statue de mour, & des autels consac Minerve, à Mercure, aux M à Hercule, à Jupiter, & aux graces, & l'ombre de que platanes antiques. Platon laissa partie de son patrimoine en rant à tous ceux qui aimeroie repos, la solitude, la médit & le silence.

Platon ne manqua pas d' teurs. Speusippe, Xenocrat Aristote assistèrent à ses leçon forma Hypéride, Lycurgue mosthène & Isocrate. La cour Lasténie de Mantinée fréq l'académie; Axiothée de P s'y rendoit en habit d'homme fut un concours de personne tout âge, de tout état, de tout & de toute contrée. Tant de brité ne permit pas à l'envie & calomnie de rester assoupies : nophon, Anthisthène, Diog Aristipe, Æschine, Phédon vèrent contre lui, & Athénée plu à transmettre à la postérit imputations odieuses dont cherché à flétrir la mémoir Platon; mais une ligne de so vrage suffit pour faire oubli ses défauts, s'il en eût, & le proches de ses ennemis.

Platon fut homme de génie, laborieux, continent & sobre, grave dans son discours & dans son maintien, patient, affable ; ceux qui s'offensent de la liberté avec laquelle son banquet est écrit, en méconnoissent le but ; & puis il n'est pas moins important pour juger les mœurs que pour juger les ouvrages, de remonter aux temps & de se transporter sur les lieux ; nous sommes moins ce qu'il plaît à la nature qu'au moment où nous naissons.

Il s'apliqua toute sa vie à rendre la jeunesse instruite & vertueuse. Il ne se mêla point des affaires publiques : ses idées de législation ne cadroient pas avec celles de Dracon & de Solon : il parloit de l'égalité de fortune & d'autorité qu'il est difficile d'établir, & peut-être impossible de conserver chez un peuple. Les Arcadiens, les Thébains, les Cyrénéens, les Syracusains, les Crétois, les Eléens, les Pyrrhéens & d'autres qui travailloient à réformer leurs gouvernemens l'appelèrent ; mais trouvant une répugnance invincible à la communauté générale de toutes choses, de la férocité, de l'orgueil, de la suffisance, trop de richesses, trop de puissance, des difficultés de toute espèce, il n'alla point, il se contenta d'envoyer ses disciples. Dion, Pithon, & Héraclide qui avoient puisé dans son école la haine de la tyrannie, en affranchirent le premier la Sicile, les deux autres la Thrace. Il fut aimé de quelques Souverains. Les Souverains alors ne rougissoient pas d'être philosophes. Il voyagea trois fois en Sicile ; la première pour connoître l'île & voir la chaudière de l'Etna ; la seconde à la sollicitation de Denis & des Pythagoriciens qui avoient espéré que son éloquence & sa sagesse pouvoient beaucoup sur les esprits ; ce fut aussi l'objet de la troisième visite qu'il fit à Denis. De retour dans Athènes, il se livra tout entier aux Muses & à la Philosophie. Il jouit d'une santé constante & d'une longue vie, récompense de sa frugalité ; il mourut âgé de 81 ans, la première de la cent-huitième olympiade. Le Perse Mithridate lui éleva une statue, Aristote un autel : on consacra par la solennité le jour de sa naissance, & l'on frappa des monnoies à son effigie. Les siècles qui se sont écoulés n'ont fait qu'accroître l'admiration qu'on avoit pour ses ouvrages. Son style est moyen entre la prose & la poësie. Il offre des modèles en tout genre d'éloquence : Celui qui n'est pas sensible aux charmes de ses dialogues n'a point de goût : personne n'a su établir le lieu de la scène avec plus de vérité, ni mieux soutenir ses caractères. Il a des momens de l'enthousiasme le plus sublime. Son dialogue de la sainteté est un chef-d'œuvre de finesse ; son apologie de Socrate en est un de véritable éloquence. Ce n'est pas à la première lecture qu'on saisit l'art & le but du banquet : il y a plus à profiter pour un homme de génie dans une page de cet auteur, que dans mille volumes de critique. Homère & Platon attendent encore un traducteur digne d'eux : il professa la double doctrine. Il est difficile, dit-il dans le Timée, de remonter à l'auteur de cet univers, & il seroit dangereux de publier ce qu'on en découvriroit. Il vit que le doute étoit la base de la véritable science ; aussi tous ses dialogues respirent-ils le scepticisme. Ils en ressemblent d'autant plus

à la conversation ; il ne s'ouvrit de ses véritables sentimens qu'à quelques amis. Le sort de son maître l'avoit rendu circonspect ; il fut partisan jusqu'à un certain point du silence pythagorique ; il imita les Prêtres de l'Égypte, les mortels les plus taciturnes & les plus cachés. Il est plus occupé à réfuter qu'à prouver, & il échappe presque toujours à la malignité du lecteur, à l'aide d'un grand nombre d'interlocuteurs qui ont alternativement tort & raison. Il appliqua les mathématiques à la philosophie ; il tenta de remonter à l'origine des choses, & il se perdit dans ses spéculations ; il est souvent obscur ; il est peut-être moins à lire pour les choses qu'il dit que pour la manière de les dire ; ce n'est pas qu'on ne rencontre chez lui des vérités générales d'une philosophie profonde & vraie. Parle-t-il de l'harmonie générale de l'univers, celui qui en fut l'auteur emprunteroit sa langue & ses idées.

PLATONICIEN, ENNE ; adjectif pris substantivement. Qui suit la philosophie de Platon. *Les Platoniciens & les Aristotéliciens.*

PLATONIQUE ; adjectif des deux genres. *Platonicus.* Qui a rapport au système de Platon. Il se dit particulièrement en ces phrases, *amour platonique*, qui signifie affection mutuelle entre deux personnes de différent sexe, qui n'a pour objet que le mérite, sans aucun égard aux sens. *Année platonique* ; pour dire, une révolution à la fin de laquelle on suppose que tous les corps célestes seront dans le même lieu où ils étoient à la création.

PLATONISME ; substantif masculin. Système philosophique de Platon.

De toutes les sectes qui sortirent de l'école de Socrate, aucune plus d'éclat, ne fut si nombr ne se soutint aussi longtemps Platonisme. Ce fut comme ur ligion que les hommes profes depuis son établissement, sa terruption, jusqu'à ces de temps ; il eut un sort commu le reste des connoissances hum il parcourut les différentes co de l'Asie, de l'Afrique & de rope, y entrant à mesure que mière y brilloit, & s'en éloig mesure que les ténèbres s'y moient. On voit Platon ma d'un pas égal avec Aristote, & tageant l'attention de l'unive sont deux voix également éc tes qui se font entendre, l'un l'ombre des écoles, l'autre l'obscurité des temples. Plato duit à sa suite l'éloquence, thousiasme, la vertu, l'honn la décence & les graces. Aris la méthode à sa droite, & le gisme à sa gauche : il exami divise, il distingue, il dispu argumente, tandis que son semble prophétiser.

Le Platonisme s'étant étein les siécles barbares, de mêm toutes les autres connoissanc ne se renouvela qu'au temps Grecs passèrent en Italie. L mier nom que l'on trouva par restaurateurs de la doctrine d ton, est celui de George Gem Piitho ; il vivoit à la Cour d chel Paléologue, douze ans av Concile de Florence, qui fu sous Eugène IV l'an 1438, quel il assista avec Théodore & Bessarion. Il écrivit un liv lois que le Patriarche de Co tinople Gennade fit brûler ap mort de l'Auteur.

Bessarion fut disciple de G

thus, & sectateur du Platonisme. La vie de Gemisthus & de Bessarion appartient plus à l'histoire de l'Église qu'à celle de la philosophie.

Mais personne de ce temps ne fut plus sincérement Platonicien que Marsille Ficin. Il naquit à Florence en 1433, il professa publiquement la philosophie. Il forma Ange Politien, Aretin, Cabalcante, Calderin, Mercat & d'autres. Il nous a laissé une traduction de Platon, si maigre, si sèche, si dure, si barbare, si décharnée, qu'elle est à l'original, comme ces vieux barbouillages de peinture que les amateurs appellent *des croutes*, sont aux tableaux du Titien ou de Raphaël.

Jean Pic de la Mirandole qui encouragea ses contemporains à l'étude de Platon, naquit en 1463. Celui-ci connut tout ce que les Latins, les Grecs, les Arabes & les Juifs avoient écrit de la philosophie. Il sut presque toutes les langues. L'amour de l'étude & du plaisir abrégèrent ses jours. Il mourut avant l'âge de trente-deux ans.

Alors la philosophie prit une nouvelle face.

PLÂTRAGE; substantif masculin. Ouvrage fait de plâtre. *La mâçonnerie est plus commune que le plâtrage dans ce pays.*

PLÂTRAS; substantif masculin. Morceau de plâtre qui a déjà été mis en œuvre. *Une maison bâtie de plâtras.*

PLÂTRE; substantif masculin. *Gypsum.* Sorte de pierre qui est cuite au fourneau, que l'on casse & que l'on met en poudre pour servir à divers usages dans les bâtimens. C'est ce qu'on appelle autrement *gypse*. Voy. ce mot.

On dit, *tirer un plâtre sur quelqu'un*; pour dire, prendre la figure de son visage avec du plâtre préparé pour cet effet. Et l'on appelle absolument *plâtre*, une figure ainsi tirée. *C'est le plâtre de sa femme.* Il se dit aussi de toutes figures tirées en plâtre. *Il y a dans ce cabinet des plâtres curieux.*

On dit proverbialement, *battre quelqu'un comme plâtre*; pour dire, le battre excessivement. *Il bat ses enfans comme plâtre.*

On dit figurément, qu'*une femme a deux doigts de plâtre sur le visage*; pour dire, qu'elle est fardée, qu'elle a mis beaucoup de blanc.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PLÂTRÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* PLÂTRER.

On appelle *paix plâtrée, réconciliation plâtrée*, une paix, une réconciliation qui n'est pas solide, & qui ne sauroit être durable. *Le traité que ces deux Puissances ont signé, n'est qu'une paix plâtrée.*

PLÂTRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Couvrir de plâtre, enduire de plâtre. *Plâtrer un mur, un plafond.*

On dit d'une femme qui se farde, qu'*elle se plâtre.*

PLÂTRER, signifie figurément, couvrir, cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides. *Ils ont tâché de plâtrer cette affaire.*

La première syllabe est longue, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

PLÂTREUX, EUSE; adjectif. Il ne se dit guère que d'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge. *Un terrain plâtreux. Une terre plâtreuse.*

PLÂTRIER; substantif masculin. L'ouvrier qui fait le plâtre, & le

marchand qui le vend. *Aller chercher du plâtre chez le plâtrier.*

PLÂTRIERE; substantif féminin. Le lieu d'où l'on tire la pierre avec laquelle on fait le plâtre. *Ouvrir une plâtrière. Les plâtrières de Montmartre.*

PLÂTROUER; substantif masculin & terme de Maçonnerie. Outil dont les maçons font usage pour pousser la brique ou la pierre avec le plâtre dans tous les trous lorsqu'ils scellent quelque ouvrage.

PLAUBAGE; *voyez* DENTELAIRE.

PLAVEN; ville d'Allemagne dans le cercle de la Basse-Saxe, au Duché de Meckelbourg, à sept lieues, sud, de Gustrow.

Il y a encore une autre ville de même nom dans le Voigtland, au cercle de la Haute-Saxe, sur l'Elster, à 27 lieues, sud-ouest, de Dresde.

PLAUSIBLE, adjectif des deux genres. *Plausibilis.* Qui a une apparence spécieuse. *Un prétexte plausible. Une raison plausible.*

PLAUSIBLEMENT; adverbe. D'une manière plausible. *S'excuser plausiblement.*

PLAUTE, (Marcus Actius Plautus) naquit à Sarsine, ville d'Ombrie. Il s'acquit à Rome une très-grande réputation dans le genre comique. On dit qu'ayant perdu tout son bien dans le négoce, il fut obligé pour vivre de se louer à un boulanger pour tourner une meule de moulin, & que dans cet exercice il employoit quelques heures à la composition de ses comédies; mais ce conte doit être mis au rang des autres fables dont on a semé la vie des grands hommes. Il nous reste 20 comédies de ce Poëte. Plaute fut généralement estimé de son temps, par rapport à l'exactitude, à la pureté, à l'énergie, à l'abondance, & l'élégance même [illegible] élocution. Varron disoit que Muses vouloient parler en elles emprunteroient son style lorsque le goût se fut épuré Auguste, on reprocha à ce sa négligence dans la versifica quelques plaisanteries basses, de mauvaises pointes; des je mots ridicules, des turlup grossières, des ordures révolt Mais ces défauts ne doiven empêcher de convenir que ce entend bien la raillerie, & q saillies sont heureuses. Il a [illegible] d'art, mais plus d'esprit qu rence: ses intrigues sont mieu nagées, les incidens plus v & l'action plus vive dans s médies que dans celles de son Il a surtout cette force comiq distingue notre inimitable M Les meilleures éditions de c teur sont celles de Francfort, *in-4°.* par Frédéric Taubman, Paris 1759, 3 vol. *in-12*, Barbou. Celle-ci que nous d aux soins de M. Capperonnie enrichie d'un glossaire po vieux mots, & imprimée ave élégance peu commune.

PLAUZAT; bourg de Fran Auvergne, à trois lieues, su de Clermont.

PLAYER; vieux verbe qui sig autrefois blesser, faire une p

PLAZENCIA; *voyez* PLASENS

PLÉBÉÏEN, ENNE; adjecti s'emploie aussi substantivemen appeloit ainsi parmi les Ro ceux qui ne descendoient n premiers Sénateurs dont R forma le Sénat, ni de ceux furent appelés par les Rois qu cédèrent à Romulus. Un Pl pouvoit devenir Sénateur p choix des Censeurs, lorsqu'il

la quantité de bien ordonnée par les lois pour être du corps du Sénat; mais il ne cessoit pas d'être Plébéïen, puisqu'il ne descendoit pas des anciens Sénateurs. De même un Patricien qui n'avoit pas assez de bien pour être Sénateur, pouvoit être mis par les Censeurs dans l'ordre des Chevaliers, & ne cessoit pas pour cela d'être Patricien, puisqu'il sortoit de famille patricienne. Enfin un Patricien qui n'étoit ni Chevalier ni Sénateur, étoit nécessairement du peuple sans être Plébéïen; desorte qu'un Citoyen pouvoit être en même temps Patricien & du peuple, Sénateur & Plébéïen, Patricien & Sénateur, ou tout ensemble Patricien, Sénateur & Chevalier, ou Plébéïen, Sénateur & Chevalier, ou Plébéïen & du peuple, *&c.*

Originairement les seuls Patriciens faisoient le corps de la noblesse romaine; mais dans la suite les Plébéïens qui furent admis aux grandes charges de la République devinrent nobles en même temps, & eurent le droit d'avoir les images & les portraits de leurs ancêtres.

On appeloit *jeux Plébéiens*, des jeux que le peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville d'où il étoit sorti pour se retirer sur le Mont Aventin. D'autres disent que ce fut après sa première reconciliation au retour du Mont Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant Jésus-Christ. Quelques-uns veulent que ces jeux aient été institués pour témoigner une réjouissance publique de ce que les Rois avoient été chassés de Rome l'an 245, & 509 avant Jésus-Christ, après la victoire remportée par le Dictateur Postumius, au lac Regille sur les Latins, & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouir de la liberté. On les faisoit dans le Cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les Calendes de Décembre, qui répond au 15 de Novembre.

PLÉBISCITE; substantif masculin. Décret émané du peuple Romain séparément des Sénateurs & des Patriciens.

Il y avoit au commencement plusieurs différences entre les Plébiscites & les lois proprement dites.

1°. Les lois, *leges*, étoient les constitutions faites par les Rois & par les Empereurs, ou par le corps de la République, au lieu que les Plébiscites étoient l'ouvrage du peuple seul, c'est-à-dire, des Plébéïens.

2° Les lois faites par tout le peuple du temps de la République étoient provoquées par un Magistrat Patricien. Les Plébiscites se faisoient sur la réquisition d'un Magistrat Plébéïen, c'est à-dire, d'un Tribun du peuple.

3°. Pour faire recevoir une loi, il falloit que tous les différens ordres du peuple fussent assemblés, au lieu que le Plébiscite émanoit du seul Tribunal des Plébéïens; car les Tribuns du peuple ne pouvoient pas convoquer les Patriciens, ni traiter avec le Sénat.

4°. Les lois se publioient dans le Champ de Mars; les Plébiscites se faisoient quelquefois dans le Cirque de Flaminius, quelquefois au Capitole, & plus souvent dans les Comices.

5°. Pour faire recevoir une loi, il falloit assembler les Comices par centuries; pour les Plébiscites, on assembloit seulement les Tribuns,

& l'on n'avoit pas besoin d'un Sénatus-Consulte, ni d'Aruspices : il y a cependant quelques exemples de Plébiscites pour lesquels les Tribuns examinoient le vol des oiseaux, & observoient les mouvemens du Ciel avant de présenter le Plébiscite aux Tribuns.

6°. C'étoient les Tribuns qui s'opposoient ordinairement à l'acceptation des lois, & c'étoient les Patriciens qui s'opposoient aux Plébiscites.

Enfin, la manière de recueillir les suffrages étoit fort différente ; pour faire recevoir un Plébiscite, on recueilloit simplement les voix des Tribus, au lieu que pour une loi il y avoit beaucoup plus de cérémonie.

Ce qui est de singulier, c'est que les Plébiscites, quoique faits par les Plébéïens seuls, ne laissoient pas d'obliger aussi les Patriciens.

Le pouvoir que le peuple avoit de faire des lois ou plébiscites, lui avoit été accordé par Romulus, lequel ordonna que quand le peuple seroit assemblé dans la grande place, ce que l'on appeloit *l'Assemblée des Comices*, il pourroit faire des lois ; Romulus vouloit par ce moyen rendre le peuple plus soumis aux lois qu'il avoit faites lui même, & lui ôter l'occasion de murmurer contre la rigueur de la loi.

Sous les Rois de Rome, & dans les premiers temps de la République, les Plébiscites n'avoient force de loi qu'après avoir été ratifiés par le corps des Sénateurs assemblés.

Mais sous le Consulat de L. Valerius & de M. Horatius, ce dernier fit publier une loi qui fut appelée de son nom *Horatia*, par laquelle il fut arrêté que tout ce que le peuple séparé du Sénat ordonneroit, auroit la même force c les Patriciens & le Sénat l'e décidé dans une Assemblée rale.

Depuis cette loi qui fut r velée dans la suite par plusieu tres, il y eut plus de lois faite des Assemblées particulières d ple, que dans les Assemblées rales où les Sénateurs se voient.

Les Plébéïens enflés de la pr tive que leur avoit accordée *Horatia*, affectèrent de fai grand nombre de Plébiscites anéantir (s'il étoit possible) l rité du Sénat ; il allèrent mêm qu'à donner le nom de lois à Plébiscites.

Le pouvoir législatif que le & le Peuple exerçoient ain émulation, fut tranféré à l'E reur du temps d'Auguste par *Regia*, au moyen de quoi il fit plus de Plébiscites.

PLÉÏADES ; substantif fémini riel. Filles d'Atlas & de Pl elles se nommoient *Maïa*, T te, *Électra*, *Astéropé*, *Alc Celæno* & *Méropé*. On les a au pelées *Atlantides*, à cause d père. Elles furent aimées, di dore, des plus célèbres d'en Dieux & les Héros, & elles e rent des enfans qui devinre meux & chefs de plusieurs pe On ajoute qu'elles étoient tr telligentes, & qu'en cette co ration, les hommes les div rent & les placèrent dans l sous le nom de Pléïades. C'e constellation septentrionale d étoiles assez petites, mais fo lantes, placées au cou du t & au tropique du cancer ; l grande de toutes est de la tro grandeur, & s'appelle *Lucida*

dum. Les Latins les appeloient *Vergilia* du mot *ver*, printemps, parceque c'est vers l'équinoxe de cette saison qu'elles commencent à paroître. Le vulgaire les appellent *la poussinière*. La fable des Atlantides changées en astres, vient de ce qu'Atlas fut le premier qui observa cette constellation, & qui donna aux sept étoiles dont elle est composée, le nom de ses sept filles.

Les Anciens regardoient ces étoiles comme fort redoutables aux Marins, par les pluies qu'elles excitoient selon eux, & les tempêtes qu'ils croyoient s'élever avec elles.

Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, on appela *Pléïade poëtique*, sept illustres Poëtes Grecs. Et sous les derniers Rois de France de la branche de Valois, Ronsard, à l'imitation des Grecs, imagina une *Pléïade* de sept Poëtes François, du nombre desquels il étoit avec Daurat, du Bellay, Remi Belleau, Baïf, Pontus de Thiard & Jodelle.

PLEIBURG; petite ville d'Allemagne dans la Carinthie, sur la rivière de Feistriz, au pied d'une haute montagne.

PLEIGE; ancien terme de coutume qui signifie caution, fidéjusseur.

PLEIGER; vieux mot qui signifioit autrefois cautionner en Justice.

PLEIN, EINE; adjectif. *Plenus*. Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir. Il est opposé à vide. *Un tonneau plein de vin. Un vase plein d'eau. Un sac plein de blé. Le coffre est si plein qu'il n'y sauroit plus rien entrer. Un verre à demi-plein de vin d'Alicante.*

Lorsque *plein* précède le substantif, comme dans ces phrases, *un plein boisseau de châtaignes*, il sert à donner quelque sorte d'énergie à ce qu'on veut dire.

On dit proverbialement, *plein comme un œuf*; pour dire, extrêmement plein.

Plein, se dit aussi de plusieurs choses par exagération. *Un magasin plein d'étoffes & d'autres marchandises. Il a ses greniers pleins de blé. Un corps plein d'humeurs.*

On dit, qu'*un homme est plein de vin*; pour dire, qu'il est ivre, qu'il est pris de vin.

On dit, qu'*une femme a la gorge pleine*; pour dire, qu'elle a la gorge belle & bien faite, qu'il n'y paroît point d'os ni de creux. Et qu'*une personne a le visage plein*; pour dire, qu'elle a le visage rond & gras.

On dit populairement d'une femme qui est souvent grosse, qu'*elle a toujours le ventre plein*.

On dit d'une bête qui porte des petits, qu'*elle est pleine. Une chatte pleine. Une chienne pleine.*

Plein, signifie aussi, qui est copieux & abondant, où il y a beaucoup de quelque chose que ce soit. *Un pays plein de montagnes. Un ruisseau plein d'écrévisses. Une terre pleine de perdrix. Un château plein de raretés. Une robe pleine de taches.*

On dit aussi, *pleine vendange*, *pleine récolte*; pour dire, une vendange abondante, une récolte abondante.

On dit d'une étoffe extrêmement soyeuse, d'une toile dont les fils sont serrés & pressés, que *c'est une étoffe pleine de soie*, *une toile pleine de fil.*

On dit qu'*une étoffe est chamarrée*, *est brodée*, *tant plein que vide*; pour dire, que ce qui est chamarré, ce qui est brodé, tient autant de place que ce qui ne l'est pas.

Plein, se dit aussi figurément des ou-

vrages d'esprit, de choses morales. *Un ouvrage plein de fautes. Une histoire pleine d'infidélités. Un style plein de majesté. Des gens pleins d'honneur. Il est plein de bonne volonté pour vous. Sa vie est pleine d'inquiétudes & de chagrin.*

On dit d'un homme difficultueux, que c'*est un homme plein de difficultés.* Et qu'*un homme est plein d'expédiens;* pour dire, qu'il trouve des expédiens sur tout.

On dit, qu'*un homme est plein de lui-même;* pour dire, qu'il est plein de bonne opinion de sa personne.

On dit aussi, qu'*on est plein d'une chose;* pour dire, qu'on en a encore l'imagination toute occupée. *J'ai été à la comédie, la pièce étoit charmante, j'en suis encore tout plein.*

On dit familièrement de quelqu'un qui est maître de son temps, & qui n'a point d'affaires, qu'*il est plein de loisir.*

Plein, se dit en termes de Manége, des jarrets du cheval. *Des Jarrets pleins*, sont des jarrets gras.

On dit aussi *des flancs pleins*, par opposition à des flancs creux, retroussés, coupés. Les flancs d'un cheval doivent être pleins à l'égal des côtes.

Plein, signifie aussi, entier, absolu. *Il avoit pleine liberté de partir. Le Prince lui a donné un plein pouvoir.*

En termes de Jurisprudence on appelle *plein fief*, celui qui est entier & non démembré, & qui relève nuement d'un Seigneur.

De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale; formule dont le Roi se sert dans ses Edits & dans ses Déclarations.

En termes de Blason, on dit d'un homme qui porte les armes d'une maison, sans les écarteler, & brisure, qu'*il en porte les a pleines.* Et dans cette même a tion, en parlant d'une maisor dans l'écu de ses armes ne qu'un émail, ou qu'une cou on dit, qu'*elle porte son écu plein, de gueules plein*, &c.

Pleine Lune, se dit de cette ou état de la Lune, dans leque nous présente toute une n éclairée. La terre est alors en Soleil & elle, & la Lune est d signe du zodiaque, directemen posé à celui qu'occupe le Soleil; à-dire, que si le Soleil, par e ple, est au premier degré du b la Lune est au premier degré balance. Les éclipses de Lune rivent que dans les pleines l lorsque la Lune se trouve pr ment en ligne droite avec la & le Soleil. De sorte que la empêche le Soleil de l'éclair face de la Lune qui est alors to vers nous, au lieu de nous pa brillante, nous paroît somb obscure.

On dit dans le même sen *la Lune est dans son plein;* & plein est employé substantive On appelle aussi *pleine lune* l'espace qui est depuis le qua me jusqu'au vingt-unième lune.

On dit familièrement d'un sonne qui a le visage large & *que c'est une pleine lune, qu un visage de pleine lune.*

Plein, se construit souvent a préposition *en*, avec laquell gnifie, au milieu, & sert à des phrases adverbiales de lie temps. Ainsi on dit, *en plei en plein marché, en plein jou* pour dire, au milieu de la r milieu du marché, au mi

jour :. ou plutôt ce font des façons de parler, qui véritablement ne signifient, que dans la rue, dans le marché, de jour, *&c.* mais qui servent à donner plus de force & plus d'emphase à ce qu'on dit. *Il se justifia en plein Parlement. Cela s'est dit en pleine Assemblée. Elle fut enlevée en plein midi.*

On dit, qu'*un arbre est en plein vent;* pour dire, qu'il est exposé au vent de tous côtés, & qu'il n'est à l'abri d'aucune muraille. *Un abricotier en plein vent.* Et on dit, *être en pleine mer;* pour dire, être en haute mer: *être en plein champ;* pour dire, être au milieu d'un champ.

On dit qu'*une armée est en pleine marche;* pour dire, qu'elle marche avec la plus grande partie des troupes qui la composent.

A PUR ET A PLEIN; façon de parler adverbiale, qui signifie tout à fait, entièrement; & qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *absous à pur & à plein.*

A PLEINE MAIN, A PLEINES MAINS; façons de parler adverbiales, qui signifient au propre, à poignée, autant que la main en peut tenir; & qui ne sont guère en usage que dans le figuré, pour signifier abondamment, en grande quantité. *Donner à pleine main. Répandre à pleines mains.*

On dit en style familier, qu'*une étoffe de soie est à pleine main;* pour dire, qu'elle est fort épaisse, fort garnie de soie.

On dit en termes de Manége, *une bouche à pleine main, un appui à pleine main,* pour exprimer la bonté de la bouche du cheval. *Ce cheval a un appui, une bouche à pleine main.*

PLEIN, se joint encore avec beaucoup d'autres substantifs, & avec les prépositions *à* & *de*, avec lesquelles il sert à former plusieurs façons de parler adverbiales. *Crier à pleine gorge. Un cheval gras à pleine peau. Cette femme est grosse à pleine ceinture. C'est une chose qu'il peut faire de plein droit.*

On dit, *franchir un fossé de plein saut;* pour dire, en sautant d'un bord à l'autre. Et figurément, en parlant d'un homme qui est élevé tout d'un coup d'une petite charge à une grande, on dit, qu'*il y a passé d'un plein saut*, ou *de plein saut.*

PLEIN, sert aussi quelquefois de préposition de quantité; & alors il signifie, autant que la chose dont on parle peut contenir. *Avoir du vin plein sa cave, du blé plein ses greniers. Avoir de l'argent plein ses poches. Avoir plein ses poches d'argent.*

On dit dans le style familier, *tout plein de gens;* pour dire, *beaucoup de gens. On trouve tout plein de gens qui......* & en parlant d'une sorte de marchandise dont il y a abondance en quelqu'endroit, on dit familièrement qu'*il y en a tout plein.*

PLEIN, s'emploie aussi substantivement en quelques phrases. Ainsi en termes de philosophie on dit *le plein*, par opposition au *vide*, pour signifier cet état des choses où chaque partie de l'espace ou de l'étendue est supposée entièrement remplie de matière. *Les Cartésiens soutiennent le plein absolu.*

On dit, en termes d'architecture, *le plein d'un mur*, pour en exprimer le massif.

PLEIN, en termes d'écriture, signifie une certaine largeur & grosseur du trait de plume selon que la plume est maniée différemment. On dis-

Platon entre des myrthes, où elle le trouva environné d'un essain d'abeilles, dont les unes voltigeoient autour de sa tête, & les autres enduisoient ses lèvres de miel. On dit que Socrate vit en songe un jeune cygne s'échapper de l'autel qu'on avoit consacré à l'amour dans l'académie, se reposer sur ses genoux, s'élever dans les airs, & attacher, par la douceur de son chant, les oreilles des hommes & des dieux, & que lorsqu'Ariston présenta son fils à Socrate, celui-ci s'écria : *je reconnois le cygne de mon songe.* Ce sont autant de fictions que des auteurs graves n'ont pas rougi de débiter comme des vérités.

Platon s'attacha dans sa jeunesse à Cratile & à Héraclite. Socrate, sous lequel il étudia pendant huit ans, lui reconnut bientôt ce goût pour le syncrétisme, ou cette espèce de philosophie qui cherchant à concilier entr'elles des opinions opposées, les adultère & les corrompt.

Il n'abandonna point son maître dans la persécution. Il se montra au milieu de ses juges ; il entreprit son apologie ; il offrit sa fortune pour qu'il fût sursis à sa condamnation : mais ceux qui lui avoient fermé la bouche par leurs clameurs lorsqu'il le défendoit, rejetèrent ses offres & Socrate but la ciguë.

La mort de Socrate laissa la douleur & la terreur parmi les philosophes. Il se réfugièrent à Mégare chez le dialecticien Euclide, où ils attendirent un tems moins orageux. De-là Platon passa en Égypte, où il visita les prêtres ; en Italie, où il s'initia dans la doctrine de Pythagore ; il vit à Cyrène le géomètre Théodore, il ne négligea aucun moyen d'augmenter ses connoissances. De retour dans Athènes il ouvrit son école : il choisit un gymnase environné d'arbres, & situé sur les confins d'un fauxbourg ; ce lieu s'appeloit l'Académie ; on lisoit à l'entrée, *on n'est point admis ici sans être Géomètre.*

L'académie étoit voisine du céramique. Là il y avoit des statues de Diane, un temple, & les tombeaux de Thrasibule, de Périclès, de Chabrias, de Phormion, & de ceux qui étoient morts à Marathon, & des monumens de quelques hommes qui avoient bien mérité de la république, & une statue de l'amour, & des autels consacrés à Minerve, à Mercure, aux Muses, à Hercule, à Jupiter, & aux trois graces, & l'ombre de quelques platanes antiques. Platon laissa cette partie de son patrimoine en mourant à tous ceux qui aimeroient le repos, la solitude, la méditation & le silence.

Platon ne manqua pas d'auditeurs. Speusippe, Xenocrate & Aristote assistèrent à ses leçons. Il forma Hypéride, Lycurgue, Démosthène & Isocrate. La courtisane Lasténie de Mantinée fréquenta l'académie ; Axiothée de Phliase s'y rendoit en habit d'homme. Ce fut un concours de personnes de tout âge, de tout état, de tout sexe, & de toute contrée. Tant de célébrité ne permit pas à l'envie & à la calomnie de rester assoupies : Xénophon, Anthisthène, Diogène, Aristipe, Æschine, Phédon s'élevèrent contre lui, & Athénée s'est plu à transmettre à la postérité les imputations odieuses dont on a cherché à flétrir la mémoire de Platon ; mais une ligne de son ouvrage suffit pour faire oublier & ses défauts, s'il en eût, & les reproches de ses ennemis.

Platon fut homme de génie, laborieux, continent & sobre, grave dans son discours & dans son maintien, patient, affable; ceux qui s'offensent de la liberté avec laquelle son banquet est écrit, en méconnoissent le but; & puis il n'est pas moins important pour juger les mœurs que pour juger les ouvrages, de remonter aux temps & de se transporter sur les lieux; nous sommes moins ce qu'il plaît à la nature qu'au moment où nous naissons.

Il s'apliqua toute sa vie à rendre la jeunesse instruite & vertueuse. Il ne se mêla point des affaires publiques: ses idées de législation ne cadroient pas avec celles de Dracon & de Solon: il parloit de l'égalité de fortune & d'autorité qu'il est difficile d'établir, & peut-être impossible de conserver chez un peuple. Les Arcadiens, les Thébains, les Cyrénéens, les Syracusains, les Crétois, les Eléens, les Pyrrhéens & d'autres qui travailloient à réformer leurs gouvernemens l'appelèrent; mais trouvant une répugnance invincible à la communauté générale de toutes choses, de la férocité, de l'orgueil, de la suffisance, trop de richesses, trop de puissance, des difficultés de toute espèce, il n'alla point, il se contenta d'envoyer ses disciples. Dion, Pithon, & Héraclide qui avoient puisé dans son école la haine de la tyrannie, en affranchirent le premier la Sicile, les deux autres la Thrace. Il fut aimé de quelques Souverains. Les Souverains alors ne rougissoient pas d'être philosophes. Il voyagea trois fois en Sicile; la première pour connoître l'île & voir la chaudière de l'Etna; la seconde à la sollicitation de Denis & des Pythagoriciens qui avoient espéré que son éloquence & sa sagesse pouvoient beaucoup sur les esprits; ce fut aussi l'objet de la troisième visite qu'il fit à Denis. De retour dans Athènes, il se livra tout entier aux Muses & à la Philosophie. Il jouit d'une santé constante & d'une longue vie, récompense de sa frugalité; il mourut âgé de 81 ans, la première de la cent-huitième olympiade. Le Perse Mithridate lui éleva une statue, Aristote un autel: on consacra par la solennité le jour de sa naissance, & l'on frappa des monnoies à son effigie. Les siècles qui se sont écoulés n'ont fait qu'accroître l'admiration qu'on avoit pour ses ouvrages. Son style est moyen entre la prose & la poësie. Il offre des modèles en tout genre d'éloquence: Celui qui n'est pas sensible aux charmes de ses dialogues n'a point de goût: personne n'a su établir le lieu de la scène avec plus de vérité, ni mieux soutenir ses caractères. Il a des momens de l'enthousiasme le plus sublime. Son dialogue de la sainteté est un chef-d'œuvre de finesse; son apologie de Socrate en est un de véritable éloquence. Ce n'est pas à la première lecture qu'on saisit l'art & le but du banquet: il y a plus à profiter pour un homme de génie dans une page de cet auteur, que dans mille volumes de critique. Homère & Platon attendent encore un traducteur digne d'eux: il professa la double doctrine. Il est difficile, dit-il dans le Timée, de remonter à l'auteur de cet univers, & il seroit dangereux de publier ce qu'on en découvriroit. Il vit que le doute étoit la base de la véritable science; aussi tous ses dialogues respirent-ils le scepticisme. Ils en ressemblent d'autant plus

à la converſation ; il ne s'ouvrit de ſes véritables ſentimens qu'à quelques amis. Le ſort de ſon maître l'avoit rendu circonſpect ; il fut partiſan juſqu'à un certain point du ſilence pythagorique ; il imita les Prêtres de l'Égypte, les mortels les plus taciturnes & les plus cachés. Il eſt plus occupé à réfuter qu'à prouver, & il échappe preſque toujours à la malignité du lecteur, à l'aide d'un grand nombre d'interlocuteurs qui ont alternativement tort & raiſon. Il appliqua les mathématiques à la philoſophie ; il tenta de remonter à l'origine des choſes, & il ſe perdit dans ſes ſpéculations ; il eſt ſouvent obſcur ; il eſt peut-être moins à lire pour les choſes qu'il dit que pour la manière de les dire ; ce n'eſt pas qu'on ne rencontre chez lui des vérités générales d'une philoſophie profonde & vraie. Parle-t-il de l'harmonie générale de l'univers, celui qui en fut l'auteur emprunteroit ſa langue & ſes idées.

PLATONICIEN, ENNE ; adjectif pris ſubſtantivement. Qui ſuit la philoſophie de Platon. *Les Platoniciens & les Ariſtotéliciens.*

PLATONIQUE ; adjectif des deux genres. *Platonicus.* Qui a rapport au ſyſtême de Platon. Il ſe dit particulièrement en ces phraſes, *amour platonique*, qui ſignifie affection mutuelle entre deux perſonnes de différent ſexe, qui n'a pour objet que le mérite, ſans aucun égard aux ſens. *Année platonique ;* pour dire, une révolution à la fin de laquelle on ſuppoſe que tous les corps céleſtes ſeront dans le même lieu où ils étoient à la création.

PLATONISME ; ſubſtantif maſculin. Syſtême philoſophique de Platon.

De toutes les ſectes qui ſortirent de l'école de Socrate, aucune n'eut plus d'éclat, ne fut ſi nombreuſe, ne ſe ſoutint auſſi longtemps que le Platoniſme. Ce fut comme une religion que les hommes profeſſèrent depuis ſon établiſſement, ſans interruption, juſqu'à ces derniers temps ; il eut un ſort commun avec le reſte des connoiſſances humaines ; il parcourut les différentes contrées de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Europe, y entrant à meſure que la lumière y brilloit, & s'en éloignant à meſure que les ténèbres s'y reformoient. On voit Platon marcher d'un pas égal avec Ariſtote, & partageant l'attention de l'univers. Ce ſont deux voix également éclatantes qui ſe font entendre, l'une dans l'ombre des écoles, l'autre dans l'obſcurité des temples. Platon conduit à ſa ſuite l'éloquence, l'enthouſiaſme, la vertu, l'honnêteté, la décence & les graces. Ariſtote a la méthode à ſa droite, & le ſyllogiſme à ſa gauche : il examine, il diviſe, il diſtingue, il diſpute, il argumente, tandis que ſon rival ſemble prophétiſer.

Le Platoniſme s'étant éteint dans les ſiécles barbares, de même que toutes les autres connoiſſances, il ne ſe renouvela qu'au temps où les Grecs paſsèrent en Italie. Le premier nom que l'on trouva parmi les reſtaurateurs de la doctrine de Platon, eſt celui de George Gemiſthus Plitho ; il vivoit à la Cour de Michel Paléologue, douze ans avant le Concile de Florence, qui fut tenu ſous Eugene IV l'an 1438, & auquel il aſſiſta avec Théodore Gaza & Beſſarion. Il écrivit un livre des lois que le Patriarche de Conſtantinople Gennade fit brûler après la mort de l'Auteur.

Beſſarion fut diſciple de Gemiſ-

thus, & sectateur du Platonisme. La vie de Gemisthus & de Bessarion appartient plus à l'histoire de l'Église qu'à celle de la philosophie.

Mais personne de ce temps ne fut plus sincérement Platonicien que Marsille Ficin. Il naquit à Florence en 1433, il professa publiquement la philosophie. Il forma Ange Politien, Aretin, Cabalcante, Calderin, Mercat & d'autres. Il nous a laissé une traduction de Platon, si maigre, si sèche, si dure, si barbare, si décharnée, qu'elle est à l'original, comme ces vieux barbouillages de peinture que les amateurs appellent *des croutes*, sont aux tableaux du Titien ou de Raphaël.

Jean Pic de la Mirandole qui encouragea ses contemporains à l'étude de Platon, naquit en 1463. Celui-ci connut tout ce que les Latins, les Grecs, les Arabes & les Juifs avoient écrit de la philosophie. Il sut presque toutes les langues. L'amour de l'étude & du plaisir abrégèrent ses jours. Il mourut avant l'âge de trente-deux ans.

Alors la philosophie prit une nouvelle face.

PLÂTRAGE; substantif masculin. Ouvrage fait de plâtre. *La mâçonnerie est plus commune que le plâtrage dans ce pays.*

PLÂTRAS; substantif masculin. Morceau de plâtre qui a déjà été mis en œuvre. *Une maison bâtie de plâtras.*

PLÂTRE; substantif masculin. *Gypsum.* Sorte de pierre qui est cuite au fourneau, que l'on casse & que l'on met en poudre pour servir à divers usages dans les bâtimens. C'est ce qu'on appelle autrement *gypse*. Voy. ce mot.

On dit, *tirer un plâtre sur quelqu'un*; pour dire, prendre la figure de son visage avec du plâtre préparé pour cet effet. Et l'on appelle absolument *plâtre*, une figure ainsi tirée. *C'est le plâtre de sa femme.* Il se dit aussi de toutes figures tirées en plâtre. *Il y a dans ce cabinet des plâtres curieux.*

On dit proverbialement, *battre quelqu'un comme plâtre*; pour dire, le battre excessivement. *Il bat ses enfans comme plâtre.*

On dit figurément, qu'*une femme a deux doigts de plâtre sur le visage*; pour dire, qu'elle est fardée, qu'elle a mis beaucoup de blanc.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PLÂTRÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* PLÂTRER.

On appelle *paix plâtrée, réconciliation plâtrée*, une paix, une réconciliation qui n'est pas solide, & qui ne sauroit être durable. *Le traité que ces deux Puissances ont signé, n'est qu'une paix plâtrée.*

PLÂTRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Couvrir de plâtre, enduire de plâtre. *Plâtrer un mur, un plafond.*

On dit d'une femme qui se farde, qu'*elle se plâtre.*

PLÂTRER, signifie figurément, couvrir, cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides. *Ils ont tâché de plâtrer cette affaire.*

La première syllabe est longue, & la seconde longue ou brève. *Voy.* VERBE.

PLÂTREUX, EUSE; adjectif. Il ne se dit guère que d'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge. *Un terrain plâtreux. Une terre plâtreuse.*

PLÂTRIER; substantif masculin. L'ouvrier qui fait le plâtre, & le

marchand qui le vend. *Aller chercher du plâtre chez le plâtrier.*

PLÂTRIERE; substantif féminin. Le lieu d'où l'on tire la pierre avec laquelle on fait le plâtre. *Ouvrir une plâtrière. Les plâtrières de Montmartre.*

PLÂTROUER; substantif masculin & terme de Maçonnerie. Outil dont les maçons font usage pour pousser la brique ou la pierre avec le plâtre dans tous les trous lorsqu'ils scellent quelque ouvrage.

PLAUBAGE; *voyez* DENTELAIRE.

PLAVEN; ville d'Allemagne dans le cercle de la Basse-Saxe, au Duché de Meckelbourg, à sept lieues, sud, de Gustrow.

Il y a encore une autre ville de même nom dans le Voigtland, au cercle de la Haute-Saxe, sur l'Elster, à 27 lieues, sud-ouest, de Dresde.

PLAUSIBLE, adjectif des deux genres. *Plausibilis.* Qui a une apparence spécieuse. *Un prétexte plausible. Une raison plausible.*

PLAUSIBLEMENT; adverbe. D'une manière plausible. *S'excuser plausiblement.*

PLAUTE, (Marcus Actius Plautus) naquit à Sarsine, ville d'Ombrie. Il s'acquit à Rome une très-grande réputation dans le genre comique. On dit qu'ayant perdu tout son bien dans le négoce, il fut obligé pour vivre de se louer à un boulanger pour tourner une meule de moulin, & que dans cet exercice il employoit quelques heures à la composition de ses comédies; mais ce conte doit être mis au rang des autres fables dont on a semé la vie des grands hommes. Il nous reste 20 comédies de ce Poëte. Plaute fut généralement estimé de son temps, par rapport à l'exactitude, à la pureté, à l'énergie, à l'abondance, & l'élégance même d élocution. Varron disoit que Muses vouloient parler en l elles emprunteroient son style; lorsque le goût se fut épuré Auguste, on reprocha à ce p sa négligence dans la versificat quelques plaisanteries basses, f de mauvaises pointes; des jeu mots ridicules, des turlupin grossières, des ordures révolta Mais ces défauts ne doivent empêcher de convenir que ce p entend bien la raillerie, & qu saillies sont heureuses. Il a n d'art, mais plus d'esprit que rence: ses intrigues sont mieux nagées, les incidens plus va & l'action plus vive dans ses médies que dans celles de son r Il a surtout cette force comique distingue notre inimitable Mo Les meilleures éditions de ce teur sont celles de Francfort, 1 *in*-4°. par Frédéric Taubman, Paris 1759, 3 vol. *in*-12, Barbou. Celle-ci que nous de aux soins de M. Capperonnier enrichie d'un glossaire pour vieux mots, & imprimée avec élégance peu commune.

PLAUZAT; bourg de France Auvergne, à trois lieues, sud de Clermont.

PLAYER; vieux verbe qui sign autrefois blesser, faire une pl

PLAZENCIA; *voyez* PLASENSI

PLÉBÉIEN, ENNE; adjectif s'emploie aussi substantivement appeloit ainsi parmi les Ron ceux qui ne descendoient ni premiers Sénateurs dont Ron forma le Sénat, ni de ceux q furent appelés par les Rois qui cédèrent à Romulus. Un Pléb pouvoit devenir Sénateur pa choix des Censeurs, lorsqu'il

la quantité de bien ordonnée par les lois pour être du corps du Sénat; mais il ne cessoit pas d'être Plébéïen, puisqu'il ne descendoit pas des anciens Sénateurs. De même un Patricien qui n'avoit pas assez de bien pour être Sénateur, pouvoit être mis par les Censeurs dans l'ordre des Chevaliers, & ne cessoit pas pour cela d'être Patricien, puisqu'il sortoit de famille patricienne. Enfin un Patricien qui n'étoit ni Chevalier ni Sénateur, étoit nécessairement du peuple sans être Plébéïen; desorte qu'un Citoyen pouvoit être en même temps Patricien & du peuple, Sénateur & Plébéïen, Patricien & Sénateur, ou tout ensemble Patricien, Sénateur & Chevalier, ou Plébéïen, Sénateur & Chevalier, ou Plébéïen & du peuple, *&c.*

Originairement les seuls Patriciens faisoient le corps de la noblesse romaine; mais dans la suite les Plébéïens qui furent admis aux grandes charges de la République devinrent nobles en même temps, & eurent le droit d'avoir les images & les portraits de leurs ancêtres.

On appeloit *jeux Plébéiens*, des jeux que le peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville d'où il étoit sorti pour se retirer sur le Mont Aventin. D'autres disent que ce fut après sa première reconciliation au retour du Mont Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant Jésus-Christ. Quelques-uns veulent que ces jeux aient été institués pour témoigner une réjouissance publique de ce que les Rois avoient été chassés de Rome l'an 245, & 509 avant Jésus-Christ, après la victoire remportée par le Dictateur Postumius, au lac Regille sur les Latins, & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouir de la liberté. On les faisoit dans le Cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les Calendes de Décembre, qui répond au 15 de Novembre.

PLÉBISCITE; substantif masculin. Décret émané du peuple Romain séparément des Sénateurs & des Patriciens.

Il y avoit au commencement plusieurs différences entre les Plébiscites & les lois proprement dites.

1°. Les lois, *leges*, étoient les constitutions faites par les Rois & par les Empereurs, ou par le corps de la République, au lieu que les Plébiscites étoient l'ouvrage du peuple seul, c'est-à-dire, des Plébéïens.

2° Les lois faites par tout le peuple du temps de la République étoient provoquées par un Magistrat Patricien. Les Plébiscites se faisoient sur la réquisition d'un Magistrat Plébéïen, c'est à-dire, d'un Tribun du peuple.

3°. Pour faire recevoir une loi, il falloit que tous les différens ordres du peuple fussent assemblés, au lieu que le Plébiscite émanoit du seul Tribunal des Plébéïens; car les Tribuns du peuple ne pouvoient pas convoquer les Patriciens, ni traiter avec le Sénat.

4°. Les lois se publioient dans le Champ de Mars; les Plébiscites se faisoient quelquefois dans le Cirque de Flaminius, quelquefois au Capitole, & plus souvent dans les Comices.

5°. Pour faire recevoir une loi, il falloit assembler les Comices par centuries; pour les Plébiscites, on assembloit seulement les Tribuns,

& l'on n'avoit pas besoin d'un Sénatus-Consulte, ni d'Aruspices : il y a cependant quelques exemples de Plébiscites pour lesquels les Tribuns examinoient le vol des oiseaux, & observoient les mouvemens du Ciel avant de présenter le Plébiscite aux Tribuns.

6°. C'étoient les Tribuns qui s'opposoient ordinairement à l'acceptation des lois, & c'étoient les Patriciens qui s'opposoient aux Plébiscites.

Enfin, la manière de recueillir les suffrages étoit fort différente ; pour faire recevoir un Plébiscite, on recueilloit simplement les voix des Tribus, au lieu que pour une loi il y avoit beaucoup plus de cérémonie.

Ce qui est de singulier, c'est que les Plébiscites, quoique faits par les Plébéïens seuls, ne laissoient pas d'obliger aussi les Patriciens.

Le pouvoir que le peuple avoit de faire des lois ou plébiscites, lui avoit été accordé par Romulus, lequel ordonna que quand le peuple seroit assemblé dans la grande place, ce que l'on appeloit *l'Assemblée des Comices*, il pourroit faire des lois ; Romulus vouloit par ce moyen rendre le peuple plus soumis aux lois qu'il avoit faites lui-même, & lui ôter l'occasion de murmurer contre la rigueur de la loi.

Sous les Rois de Rome, & dans les premiers temps de la République, les Plébiscites n'avoient force de loi qu'après avoir été ratifiés par le corps des Sénateurs assemblés.

Mais sous le Consulat de L. Valerius & de M. Horatius, ce dernier fit publier une loi qui fut appelée de son nom *Horatia*, par laquelle il fut arrêté que tout ce que le peuple séparé du Sénat ordonneroit, auroit la même force 〈…〉 les Patriciens & le Sénat l'e〈…〉 décidé dans une Assemblée 〈…〉rale.

Depuis cette loi qui fut r〈…〉velée dans la suite par plusieu〈…〉tres, il y eut plus de lois faite〈…〉 des Assemblées particulières d〈…〉ple, que dans les Assemblées 〈…〉rales où les Sénateurs se 〈…〉voient.

Les Plébéïens enflés de la pr〈…〉tive que leur avoit accordée 〈…〉 *Horatia*, affectèrent de fai〈…〉 grand nombre de Plébiscites 〈…〉 anéantir (s'il étoit possible) l〈…〉rité du Sénat ; il allèrent mêm〈…〉qu'à donner le nom de lois à 〈…〉 Plébiscites.

Le pouvoir législatif que le〈…〉 & le Peuple exerçoient ain〈…〉 émulation, fut tranféré à l'E〈…〉reur du temps d'Auguste par 〈…〉 *Regia*, au moyen de quoi il 〈…〉 fit plus de Plébiscites.

PLÉÏADES ; substantif fémini〈…〉riel. Filles d'Atlas & de Pl〈…〉 elles se nommoient *Maïa*, T〈…〉*te*, *Électra*, *Astéropé*, *Alc*〈…〉 *Celæno* & *Mérope*. On les a au〈…〉pelées *Atlantides*, à cause d〈…〉 père. Elles furent aimées, di〈…〉dore, des plus célèbres d'en〈…〉 Dieux & les Héros, & elles 〈…〉rent des enfans qui dévinre〈…〉 meux & chefs de plusieurs pe〈…〉 On ajoute qu'elles étoient tr〈…〉telligentes, & qu'en cette co〈…〉ration, les hommes les div〈…〉rent & les placèrent dans l〈…〉 sous le nom de Pléïades. C'〈…〉 constellation septentrionale d〈…〉 étoiles assez petites, mais fo〈…〉lantes, placées au cou du ta〈…〉 & au tropique du cancer ; l〈…〉 grande de toutes est de la tro〈…〉 grandeur, & s'appelle *Lucida*

dum. Les Latins les appeloient *Vergilia* du mot *ver*, printemps, parceque c'eſt vers l'équinoxe de cette ſaiſon qu'elles commencent à paroître. Le vulgaire les appellent *la pouſſinière*. La fable des Atlantides changées en aſtres, vient de ce qu'Atlas fut le premier qui obſerva cette conſtellation, & qui donna aux ſept étoiles dont elle eſt composée, le nom de ſes ſept filles.

Les Anciens regardoient ces étoiles comme fort redoutables aux Marins, par les pluies qu'elles excitoient ſelon eux, & les tempêtes qu'ils croyoient s'élever avec elles.

Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, on appela *Pléïade poëtique*, ſept illuſtres Poëtes Grecs. Et ſous les derniers Rois de France de la branche de Valois, Ronſard, à l'imitation des Grecs, imagina une *Pléïade* de ſept Poëtes François, du nombre deſquels il étoit avec Daurat, du Bellay, Remi Belleau, Baïf, Pontus de Thiard & Jodelle.

PLEIBURG; petite ville d'Allemagne dans la Carinthie, ſur la rivière de Feiſtriz, au pied d'une haute montagne.

PLEIGE; ancien terme de coutume qui ſignifie caution, fidéjuſſeur.

PLEIGER; vieux mot qui ſignifioit autrefois cautionner en Juſtice.

PLEIN, EINE; adjectif. *Plenus*. Qui contient tout ce qu'il eſt capable de contenir. Il eſt opposé à vide. *Un tonneau plein de vin. Un vaſe plein d'eau. Un ſac plein de blé. Le coffre eſt ſi plein qu'il n'y ſauroit plus rien entrer. Un verre à demi-plein de vin d'Alicante.*

Lorſque *plein* précède le ſubſtantif, comme dans ces phraſes, *un plein boiſſeau de châtaignes*, il ſert à donner quelque ſorte d'énergie à ce qu'on veut dire.

On dit proverbialement, *plein comme un œuf*; pour dire, extrêmement plein.

PLEIN, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes par exagération. *Un magaſin plein d'étoffes & d'autres marchandiſes. Il a ſes greniers pleins de blé. Un corps plein d'humeurs.*

On dit, qu'*un homme eſt plein de vin*; pour dire, qu'il eſt ivre, qu'il eſt pris de vin.

On dit, qu'*une femme a la gorge pleine*; pour dire, qu'elle a la gorge belle & bien faite, qu'il n'y paroît point d'os ni de creux. Et qu'*une perſonne a le viſage plein*; pour dire, qu'elle a le viſage rond & gras.

On dit populairement d'une femme qui eſt ſouvent groſſe, qu'*elle a toujours le ventre plein.*

On dit d'une bête qui porte des petits, qu'*elle eſt pleine. Une chatte pleine. Une chienne pleine.*

PLEIN, ſignifie auſſi, qui eſt copieux & abondant, où il y a beaucoup de quelque choſe que ce ſoit. *Un pays plein de montagnes. Un ruiſſeau plein d'écréviſſes. Une terre pleine de perdrix. Un château plein de raretés. Une robe pleine de taches.*

On dit auſſi, *pleine vendange*, *pleine récolte*; pour dire, une vendange abondante, une récolte abondante.

On dit d'une étoffe extrêmement ſoyeuſe, d'une toile dont les fils ſont ſerrés & preſſés, que *c'eſt une étoffe pleine de ſoie*, *une toile pleine de fil.*

On dit qu'*une étoffe eſt chamarrée*, *eſt brodée*, *tant plein que vide*; pour dire, que ce qui eſt chamarré, ce qui eſt brodé, tient autant de place que ce qui ne l'eſt pas.

PLEIN, ſe dit auſſi figurément des ou-

vrages d'esprit, de choses morales. *Un ouvrage plein de fautes. Une histoire pleine d'infidélités. Un style plein de majesté. Des gens pleins d'honneur. Il est plein de bonne volonté pour vous. Sa vie est pleine d'inquiétudes & de chagrin.*

On dit d'un homme difficultueux, que *c'est un homme plein de difficultés.* Et qu'*un homme est plein d'expédiens;* pour dire, qu'il trouve des expédiens sur tout.

On dit, qu'*un homme est plein de lui-même;* pour dire, qu'il est plein de bonne opinion de sa personne.

On dit aussi, qu'*on est plein d'une chose;* pour dire, qu'on en a encore l'imagination toute occupée. *J'ai été à la comédie, la pièce étoit charmante, j'en suis encore tout plein.*

On dit familièrement de quelqu'un qui est maître de son temps, & qui n'a point d'affaires, qu'*il est plein de loisir.*

Plein, se dit en termes de Manége, des jarrets du cheval. *Des Jarrets pleins*, sont des jarrets gras.

On dit aussi *des flancs pleins*, par opposition à des flancs creux, retroussés, coupés. Les flancs d'un cheval doivent être pleins à l'égal des côtes.

Plein, signifie aussi, entier, absolu. *Il avoit pleine liberté de partir. Le Prince lui a donné un plein pouvoir.*

En termes de Jurisprudence on appelle *plein fief*, celui qui est entier & non démembré, & qui relève nuement d'un Seigneur.

De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale; formule dont le Roi se sert dans ses Edits & dans ses Déclarations.

En termes de Blason, on dit d'un homme qui porte les armes d'une maison, sans les écarteler, & sans brisure, qu'*il en porte les armes pleines.* Et dans cette même acception, en parlant d'une maison qui dans l'écu de ses armes ne porte qu'un émail, ou qu'une couleur, on dit, qu'*elle porte son écu d'or plein, de gueules plein*, &c.

Pleine Lune, se dit de cette phase ou état de la Lune, dans lequel elle nous présente toute une moitié éclairée. La terre est alors entre le Soleil & elle, & la Lune est dans le signe du zodiaque, directement opposé à celui qu'occupe le Soleil; c'est-à-dire, que si le Soleil, par exemple, est au premier degré du bélier, la Lune est au premier degré de la balance. Les éclipses de Lune n'arrivent que dans les pleines lunes, lorsque la Lune se trouve précisément en ligne droite avec la Terre & le Soleil. De sorte que la Terre empêche le Soleil de l'éclairer. La face de la Lune qui est alors tournée vers nous, au lieu de nous paroître brillante, nous paroît sombre & obscure.

On dit dans le même sens, que *la Lune est dans son plein;* & alors plein est employé substantivement. On appelle aussi *pleine lune*, tout l'espace qui est depuis le quatorzième jusqu'au vingt-unième de la lune.

On dit familièrement d'une personne qui a le visage large & plein, *que c'est une pleine lune, qu'elle a un visage de pleine lune.*

Plein, se construit souvent avec la préposition *en*, avec laquelle il signifie, au milieu, & sert à former des phrases adverbiales de lieu & de temps. Ainsi on dit, *en pleine rue, en plein marché, en plein jour*, &c. pour dire, au milieu de la rue, au milieu du marché, au milieu du

jour :. ou plutôt ce sont des façons de parler, qui véritablement ne signifient, que dans la rue, dans le marché, de jour, *&c.* mais qui servent à donner plus de force & plus d'emphase à ce qu'on dit. *Il se justifia en plein Parlement. Cela s'est dit en pleine Assemblée. Elle fut enlevée en plein midi.*

On dit, qu'*un arbre est en plein vent;* pour dire, qu'il est exposé au vent de tous côtés, & qu'il n'est à l'abri d'aucune muraille. *Un abricotier en plein vent.* Et on dit, *être en pleine mer;* pour dire, être en haute mer: *être en plein champ;* pour dire, être au milieu d'un champ.

On dit qu'*une armée est en pleine marche;* pour dire, qu'elle marche avec la plus grande partie des troupes qui la composent.

A PUR ET A PLEIN; façon de parler adverbiale, qui signifie tout à fait, entièrement; & qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *absous à pur & à plein.*

A PLEINE MAIN, A PLEINES MAINS; façons de parler adverbiales, qui signifient au propre, à poignée, autant que la main en peut tenir; & qui ne sont guère en usage que dans le figuré, pour signifier abondamment, en grande quantité. *Donner à pleine main. Répandre à pleines mains.*

On dit en style familier, qu'*une étoffe de soie est à pleine main;* pour dire, qu'elle est fort épaisse, fort garnie de soie.

On dit en termes de Manége, *une bouche à pleine main, un appui à pleine main,* pour exprimer la bonté de la bouche du cheval. *Ce cheval a un appui, une bouche à pleine main.*

PLEIN, se joint encore avec beaucoup d'autres substantifs, & avec les prépositions *à* & *de*, avec lesquelles il sert à former plusieurs façons de parler adverbiales. *Crier à pleine gorge. Un cheval gras à pleine peau. Cette femme est grosse à pleine ceinture. C'est une chose qu'il peut faire de plein droit.*

On dit, *franchir un fossé de plein saut;* pour dire, en sautant d'un bord à l'autre. Et figurément, en parlant d'un homme qui est élevé tout d'un coup d'une petite charge à une grande, on dit, qu'*il y a passé d'un plein saut*, ou *de plein saut.*

PLEIN, sert aussi quelquefois de préposition de quantité; & alors il signifie, autant que la chose dont on parle peut contenir. *Avoir du vin plein sa cave, du blé plein ses greniers. Avoir de l'argent plein ses poches. Avoir plein ses poches d'argent.*

On dit dans le style familier, *tout plein de gens;* pour dire, *beaucoup de gens. On trouve tout plein de gens qui......* & en parlant d'une sorte de marchandise dont il y a abondance en quelqu'endroit, on dit familièrement qu'*il y en a tout plein.*

PLEIN, s'emploie aussi substantivement en quelques phrases. Ainsi en termes de philosophie on dit *le plein*, par opposition au *vide*, pour signifier cet état des choses où chaque partie de l'espace ou de l'étendue est supposée entièrement remplie de matière. *Les Cartésiens soutiennent le plein absolu.*

On dit, en termes d'architecture, *le plein d'un mur*, pour en exprimer le massif.

PLEIN, en termes d'écriture, signifie une certaine largeur & grosseur du trait de plume selon que la plume est maniée différemment. On dis-

tingue quatre ſortes de pleins. Le plein parfait, le plein imparfait, le demi plein & le délié.

Quand on tire au but, on dit, *mettre dans le plein, mettre en plein*, pour dire mettre en plein but.

On dit au jeu du hoca, *mettre en plein*, pour dire, mettre l'argent qu'on joue au milieu d'un chiffre; ce qui fait que lorſque ce chiffre arrive, on retire vingt-ſept fois autant qu'on a mis au jeu, & cela s'appelle *gagner un plein*.

On dit au jeu du trictrac, *faire ſon plein*, pour dire couvrir de deux dames chaque caſe d'un des côtés du trictrac. On dit auſſi *conſerver ſon plein. Tenir ſon plein. Rompre ſon plein.*

Voyez REMPLI pour les différences relatives qui en diſtinguent PLEIN.

PLEINEMENT; adverbe. *Plenè.* Entièrement, abſolument, tout-à-fait. *Il l'a pleinement perſuadé de ſon innocence.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la dernière moyenne.

PLÉNIÈRE; adjectif féminin qui n'a guère d'uſage qu'en ces phraſes, *cour plénière*, qui ſe diſoit autrefois des aſſemblées ſolennelles que les grands princes tenoient, ou le jour de quelque grande fête, ou lorſqu'ils vouloient faire quelque magnifique tournoi; & *indulgence plénière*, qui ſignifie rémiſſion pleine & entière de toutes les peines dûes aux péchés. *Les rois ne ſont plus dans l'uſage de tenir cour plénière. Il y a indulgence plénière à la cathédrale.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

PLÉNIPOTENTIAIRE; ſubſtantif maſculin. *Legatus cum ſummâ poteſtate.* Miniſtre d'un prince ſouverain, qui a plein pouvoir de traiter de quelque affaire d'importance. *La première choſe qu'on examine dans les conférences de paix, c'eſt le pouvoir des plénipotentiaires.*

PLÉNITUDE; ſubſtantif féminin. *Plenitudo.* Abondance exceſſive. Il ne ſe dit guère au propre qu'en ces phraſes, *plénitude d'humeurs. Cela marque une grande plénitude d'humeurs.* Et abſolument, *il n'eſt malade que de plénitude.*

PLÉNITUDE, ſe dit figurément, en parlant de la puiſſance des papes & des rois. *Les canoniſtes ultramontains attribuent aux papes une plénitude de puiſſance ſur les bénéfices. C'eſt par plénitude de puiſſance que les princes accordent ces ſortes de grâces.*

PLÉNITUDE, ſe dit auſſi en certaines phraſes dans le langage de l'écriture. Ainſi ſaint Paul, en parlant de Jeſus-Chriſt, dit, que *la plénitude de la Divinité habitoit en lui corporellement.*

DANS LA PLÉNITUDE DES TEMPS; façon de parler dont l'écriture ſe ſert, pour marquer le tems de l'accompliſſement des prophéties, par la naiſſance & par la mort de Jeſus-Chriſt. *Le Meſſie a paru dans la plénitude des temps.*

PLÉONASME; ſubſtantif maſculin. Abondance de paroles qui ne ſignifient que la même choſe. Ainſi tout mot ſuperflu dans une phraſe eſt un pléonaſme lorſque le ſens ne ſeroit pas moins complet quand ce mot ne ſeroit pas exprimé, comme quand on dit: *je l'ai vu de mes yeux, je l'ai entendu de mes oreilles, j'irai moi-même* Mes yeux, mes oreilles, moi-même ſont autant de pléonaſmes.

Lorsque ces mots superflus quant au sens, servent à donner au discours, ou plus de grâce ou plus de netteté, ou plus de force & d'énergie, ils font une figure approuvée comme dans les exemples ci-dessus; mais quand le pléonasme ne produit aucun de ces avantages, c'est un défaut de style, que les anciens appeloient datisme, d'un certain Datis, qui, dans ses discours, entassoit synonymes sur synonymes. Tel est le Pléonasme suivant :

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle & ne se tairont pas.

CORNEILLE.

» Puisque les sceptres parleront, » dit M. de *Voltaire*, il est clair » qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus » vicieux: ils retombent quelquefois dans ce qu'on appelle le style » niais. «

Il est néanmoins des pléonasmes qui, employés à propos, ajoutent à l'expression & produisent un très-bel effet. Par exemple, dans ce vers de Racine, où il fait dire à *Achille :*

Et que m'a fait, *à moi*, cette Troye où je cours ?

Et dans ces vers d'une tragédie de M. de *Voltaire :*

Les éclairs sont moins prompts, je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappoit ce monstre audacieux.

Il y a, grammaticalement parlant, une double superfluité dans ces mots, *je l'ai vu de mes yeux*, puisqu'on ne peut jamais voir que des yeux, & que qui dit, j'ai vu, dit assez que c'est par les yeux; & de plus que c'est par les siens; mais ce superflu grammatical ajoute des idées accessoires, qui augmentent l'énergie du sens, & qui font entendre qu'on ne parle pas sur le rapport douteux d'autrui, ou qu'on n'a pas vu la chose par hazard, & sans attention mais qu'on la vue avec réflexion, & qu'on ne l'assure que d'après sa propre expérience bien constatée : c'est donc un pléonasme nécessaire à l'énergie du sens. Le pléonasme d'énergie est très-commun dans l'écriture sainte, & il semble en faire un caractère particulier & propre, tant l'usage en est fréquent. On y trouve souvent *esclave des esclaves*, *cantique des cantiques*, *vanité des vanités*, *flamme de flamme*, *les siécles des siécles*. C'est un tour très ordinaire à la langue Hébraïque & une superfluité apparente de mots; mais ce pléonasme est très-énergique, & il sert à ajouter au nom l'idée de sa propriété caractéristique dans un grand degré d'intensité; c'est comme si l'on disoit : *très vil esclave*, *cantique excellent*, *flamme très ardente*, *la totalité des siécles* ou *l'éternité*.

Un autre pléonasme, encore usité dans l'écriture sainte, c'est l'union de deux mots synonymes par la conjonction copulative, comme *verba oris ejus iniquitas & dolus*; c'est-à-dire *verba oris ejus iniquissima*. On trouve encore, *in corde & in corde locuti sunt* : nous disons de même en François, dumoins dans le style simple, *il y a coutume & coutume*, *il y a donner & donner*, pour marquer la diversité des cou-

tumes & des manières de donner.

En général, il n'y a de pléonasmes permis que ceux qui ajoutent à l'idée principale des idées accessoires, & que ceux qui sont autorisés par l'usage, comme *entrez là dedans*, *montez là haut*, *sortez dehors*.

PLES, ou PLESS; petite ville de Silésie, près des frontières de la Pologne, sur la Vistule, entre Oswentzi & Strummen.

PLESKOW; ville de Russie, capitale du Duché du même nom avec un archevêché du rit Moscovite, & un château bâti sur un rocher. Elle fut réunie à la couronne de Russie par le grand Duc Jean Basilowitz, & Étienne Battori, Roi de Pologne, fut obligé d'en lever le siège en 1507. Cette ville est située sur la rivière de Muldow, près de son embouchure, dans le lac de Pleskow, à 60 lieues, nord-ouest, de Riga, & à égale distance de Pétersbourg.

PLESSIER; vieux mot qui signifioit autrefois plier.

PLESSIS; vieux mot qui signifioit autrefois maison de plaisance. Ce nom est demeuré à plusieurs terres & seigneuries; comme *le Plessis* en Normandie; *le Plessis d'Argouges*, dans le Hurepoix; *Plessis-Belleville*, dans la Brie Champenoise; *Plessis-Bouchard*, dans l'isle de France, &c. &c.

PLESSIS AU GRAMOIRE; bourg de France en Anjou, à deux lieues, nord-est d'Angers.

PLESSIS-GRIMOULT; bourg de France, en Normandie, à quatre lieues, nord est, de Vire.

PLESSIS-LEZ-TOURS; ancienne maison royale de France, près de Tours, bâtie par Louis XI, qui y fonda une Collégiale & un couvent de Minimes, le premier qu'il eu en France. C'est-là où ce Monarque en 1483.

PLESSIS-MACÉ; bourg de en Anjou, à deux lieues, ouest, d'Angers.

PLESSIS-RICHELIEU, (A du) né à Paris en 1585, de çois du Plessis, Grand Pre France, reçut de la nature l positions les plus heureuse éducation ayant été confiée Maîtres habiles, il parut un homme dès son enfance. avoir fait ses études en Sorb il passa à Rome, & y fut Evêque de Luçon, en 1607 seulement de 22 ans. Reve France, il s'avança à la Co son esprit insinuant, par ses res engageantes, & surtout faveur de la Marquise de Gu ville, première dame d'honn la Reine, Marie de Médicis, Régente du Royaume. Cette cesse lui donna la charge d Grand Aumônier, & peu de après celle de Secrétaire d'Éta Lettres-patentes datées du d Novembre 1616, portoient auroit la préséance sur les Ministres, mais il ne jou long-temps de sa faveur. La du Maréchal d'Ancre, son p teur & son ami, lui ayant occ né une disgrace, il se retira de la Reine mère, à Blois, c étoit exilée. Cette Princesse brouillée avec son fils: Ricl profita de cette division pour trer en grâce. Il ménagea l'ac modement de la mère & du fi la nomination au Cardinalat récompense de ce service. Le de Luines qui l'avoit d'abord à Avignon, le lui promit, tint parole. Après la mort de

vori, la Reine mise à la tête du Conseil, y fit rentrer Richelieu; elle comptoit gouverner par lui, & ne cessoit de presser le Roi de l'admettre dans le Ministère. Presque tous les Mémoires de ce temps-là font connoître la répugnance de ce Prince, qui traitoit alors de fourbe celui en qui depuis il mit toute sa confiance. Louis XIII lui reprochoit jusqu'à ses mœurs, & ce n'étoit pas sans raison. Les galanteries du Cardinal étoient éclatantes, accompagnées même de ridicule. Il s'habilloit en cavalier, & après avoir écrit sur la théologie, il faisoit l'amour en plumet. On prétend qu'il porta l'audace de ses desirs, ou vrais, ou affectés, jusqu'à la Reine régnante, Anne d'Autriche, & qu'il en essuya des railleries qu'il ne lui pardonna jamais. Il poussa la petitesse jusqu'à faire soutenir chez sa nièce des thèses d'amour dans la forme des thèses de théologie, qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Louis XIII dévot & scrupuleux, se fit donc quelque peine d'admetre Richelieu dans le Ministère, mais il vainquit tous les obstacles & supplanta bientôt les autres Ministres. Le Surintendant la Vieuville, qui lui avoit prêté la main pour monter à sa place, en fut écrasé le premier au bout de six mois. Ce Ministre avoit commencé la négociation d'un mariage entre la sœur de Louis XIII & le fils du Roi d'Angleterre; le Cardinal finit ce traité malgré les Cours de Rome & de Madrid, au commencement de 1625: l'année d'auparavant, il avoit été élevé aux places de principal Ministre d'État, de chef des conseils, & deux ans après il fut nommé Surintendant général de la navigation & du commerce. Ce fut par ses soins que l'on conserva, l'année suivante, l'île de Rhé, & que l'on commença le siége de la Rochelle. Cette place, le boulevard du Calvinisme, commençoit à devenir un nouvel état dans l'État. Elle avoit alors presque autant de vaisseaux que le Roi. Elle vouloit imiter la Hollande, & auroit pu y parvenir, si elle avoit trouvé parmi les peuples de sa religion des Alliés qui la secourussent. Le Cardinal de Richelieu, résolu d'exterminer entièrement le parti Protestant, crut devoir commencer par leur plus forte place. Après un an du siége le plus rigoureux, cette Ville rébelle fut obligée de se rendre à discrétion. Le Cardinal de Richelieu avoit tout employé pour la soumettre, vaisseaux bâtis à la hâte, digues, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne, profitant avec célérité de la haine du Duc Olivarès contre le Duc de Bukingham, faisant valoir la Religion, promettant tout, & obtenant des vaisseaux du Roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Il commanda pendant le siége en qualité de Général; ce fut son coup d'essai, & il montra que le génie peut suppléer à tout. Aussi exact à mettre la discipline dans les troupes, qu'appliqué à Paris à rétablir l'ordre; lorsque la place fut rendue, il dit qu'il *l'avoit prise en dépit de trois Rois*, le Roi d'Espagne qui avoit retiré ses troupes, le Roi d'Angleterre qui avoit envoyé des secours aux assiégés, & enfin le Roi de France, que les courtisans dégoûtoient de cette expédition, dans la crainte que le succès ne rendît le premier Ministre absolu; crainte qui n'étoit que

trop fondée. La Rochelle réduite, il marcha vers les autres Provinces pour enlever aux Réformés une partie de leurs places de sureté. Après avoir mis la paix dans l'État, Richelieu songea à porter la guerre dans les États voisins. Ce qu'on avoit craint de son élévation étoit arrivé. Le Roi lui avoit donné la patente de premier Ministre, écrite de sa propre main, & remplie des éloges les plus flatteurs. Dès-lors son faste effaça la dignité du trône; il avoit des Gardes, tout l'extérieur royal l'accompagnoit & toute l'autorité résidoit en lui. La guerre ayant été déclarée à la Maison d'Autriche, le Cardinal se fit nommer Généralissime de l'armée envoyée en Italie au secours du Duc de Nevers, à qui l'Empereur refusoit l'investiture du Duché de Mantoue. Le Roi ordonna dans ses provisions qu'on lui obéiroit comme à sa propre personne. Ce premier Ministre faisant les fonctions de Connétable, ayant sous lui deux Maréchaux de France, marche en Savoie. Il passa la Douère la nuit du 17 au 18 Mars 1630, & marcha jusqu'à Rivoli par un temps affreux. Le nouveau Général n'entend que des imprécations contre lui, & aussi sensible aux satyres qu'aux éloges, il veut qu'on fasse taire les soldats; on le détourna de ce dessein, & dès que l'armée fût logée dans le bourg de Rivoli, il entendit les mêmes soldats qui l'avoient maudit, le combler de bénédictions. Il fut enchanté, attaqua tout de suite Pignerol, secourut Casal & s'empara de toute la Savoie. Louis XIII étoit alors mourant à Lyon, où la Reine mère lui demandoit les larmes aux yeux la disgrace du Ministre qui le faisoit vaincre. Cette Princesse ramena son

fils à Paris, après lui avoir fai mettre qu'il renverseroit le C nal, dès que la guerre d'Ita roit terminée. Richelieu se c perdu, & préparoit sa retrai Havre de Grace. Le Cardinal Valette lui conseilla de fair dernière tentative auprès du il va trouver ce Monarque à sailles, où la Reine mère ne l point suivi; il a le bonheur persuader de la nécessité de so nistère & de l'injustice de ses mis. Louis qui avoit sacrifi Ministre par foiblesse, dit M Voltaire, se remit par foiblesf tre ses mains, & il lui aban ceux qui avoient conspiré sa p ils furent tous punis de la r peine qu'ils avoient conseillé faire souffrir. Ce jour qui es core appelé ajourd'hui *la jo des dupes*, fut celui du pouvoi solu du Cardinal. Le Garde Sceaux Marillac & le Mar son frère perdirent tous de vie, l'un en prison, & l'autr un échaffaud. Au milieu des cutions de ses vengeances, le dinal concluoit avec Gustave A phe le traité qui dévoit ébran trône de Ferdinand II, & il coutoit à la France que trois mille livres de ce temps là une payées, & douze cens mille an, pour diriger l'Allemagne, cabler deux Empereurs & don la France le temps d'établir sa pre grandeur. Richelieu se lig en même temps avec le Du Bavière, & concluoit un t avantageux avec la Savoie; tandis qu'il acquéroit tant de re au-dehors, il avoit à comb une foule d'ennemis au-ded Gaston, Duc d'Orléans, frère Roi, ne pouvant supporter la mina

mination tyrannique de Richelieu, se retire en Lorraine, & proteste qu'il ne rentrera point dans le Royaume tant que le Cardinal son persécuteur & celui de sa mère, y régnera : Richelieu fit déclarer par Arrêt du Conseil tous les amis de Gaston criminels de lèze-Majesté, & après avoir forcé l'héritier présomptif de la Couronne à sortir de la Cour, il ne balança plus à faire arrêter la Reine Marie de Médicis, à qui il devoit sa fortune. Cette Princesse sacrifiée par son fils à un ingrat qu'elle avoit élevé, alla finir ses tristes jours à Bruxelles, dans un exil volontaire, mais douloureux. Son persécuteur établit une Chambre de Justice, où tous les partisans de cette Princesse & ceux de Gaston son fils furent condamnés. Il y eut une foule de poursuites ; on voyoit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes, ou des femmes qui avoient, ou suivi, ou conseillé Gaston & la Reine. Les amis, les créatures, les domestiques, le Médecin même de cette Princesse infortunée, furent conduits à la Bastille & dans d'autres prisons. On rechercha jusqu'à des tireurs d'horoscope qui avoient dit que le Roi n'avoit pas longtemps à vivre, & deux furent envoyés aux galères. La Bastille fut toujours remplie sous ce Ministre. Le Maréchal de Bassompiere, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du Cardinal, fut renfermé pendant le reste de la vie de ce Ministre. Tout le Royaume murmuroit, mais presque personne n'osoit élever la voix. Il n'y eut guère alors que le Maréchal Duc de Montmorency, Gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du Cardinal : il se flatta d'être chef de parti, & leva l'étendard de la révolte à la prière de Gaston d'Orléans qui l'abandonna. Montmorency périt sur un échaffaud, victime de sa complaisance & de l'esprit vindicatif du Cardinal de Richelieu. S'il est vrai que ce fut lui qui révéla au Cardinal les complots qui s'étoient formés à Lyon contre lui, il dût se repentir d'un service qui lui devenoit si fatal. Toutes les cabales étoient écrasées sous ce Ministre-Roi : cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues & sans factions. Lui-même y donnoit lieu par des foiblesses secrettes, qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, & qui malgré tous les déguisemens qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur. On prétend que la Duchesse de Chevreuse, toujours intrigante & belle encore, engageoit le Cardinal-Ministre, par artifices, dans la passion qu'elle vouloit lui inspirer. Le Commandeur de Jars & d'autres entrent dans la confidence. La Reine Anne, femme de Louis XIII, n'avoit d'autre consolation dans la perte de son crédit, que d'aider la Duchesse de Chevreuse à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvoit perdre. La Duchesse feignoit du goût pour le Cardinal, & formoit des intrigues dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisoient voir aussi prochaine qu'on l'espéroit. Un terme injurieux dont on se servoit toujours dans cette cabale pour désigner le Cardinal, fut ce qui l'offensa davantage. Le Garde des Sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parcequ'on ne pouvoit pas lui en faire. Le Commandeur de Jars & d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère

& la mère du Roi, furent condamnés par des Commissaires à perdre la tête. Le Commandeur eut sa grâce sur l'échaffaud, mais les autres furent exécutés. On ne poursuivoit pas seulement les sujets qu'on pouvoit accuser d'être dans les intérêts de Gaston : le Duc de Lorraine Charles IV en fut la victime. On le dépouilla de ses États, parcequ'il avoit consenti au mariage de ce Prince avec Marguerite de Lorraine. Le Cardinal vouloit faire casser cette union, afin que s'il naissoit un Prince de Gaston & de Marguerite, ce Prince héritier du Royaume, fût regardé comme un bâtard incapable d'hériter. La Cour de Rome & les Universités étrangères ayant décidé que ce mariage étoit valide, le Cardinal le fit déclarer nul par un Arrêt du Parlement. Cette opiniâtreté à poursuivre le frere du Roi jusques dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, & à dépouiller son beau-père, excita de nouvelles conjurations. Le Comte de Soissons & le Duc de Bouillon y entrerent. Ils ne pouvoient choisir de circonstance plus heureuse : le mauvais succès de la guerre d'Allemagne, que Richelieu avoit entreprise, l'exposoit au ressentiment du Roi, qui avoit donné à Gaston la Lieutenance Générale de son armée. Son ennemi découragé voulut quitter le Ministère, & il en auroit fait la folie, dit Siri, sans le père Joseph qui le rassura. Ce fut donc pendant le cours de cette guerre que le comte de Soissons trama la perte du Cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le Roi même, mais Gaston, qui ne faisoit jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat par religion ou par foiblesse, ne donna point le signal dont les Conjurés étoient convenus. Au milieu des agitations qui lui causoient des craintes continuelles, Richelieu érigeoit l'Académie Françoise, & donnoit dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travailloit lui-même ; il fondoit l'Imprimerie Royale ; il rebâtissoit la Sorbonne ; il élevoit le Palais Royal ; il rétablissoit le Jardin des plantes, appelé *le Jardin du Roi ;* enfin, ce qui est beaucoup moins louable, il fomentoit les premiers troubles d'Angleterre, & il écrivoit ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles I, *le Roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser.* Tandis qu'il excitoit la haine des Anglois contre leur Roi, il se formoit de nouveaux complots en France contre lui. Mademoiselle de la Fayette, que le Roi honoroit de sa confiance, fut obligée dès l'année 1607, par la jalousie du Cardinal, de se retirer de la Cour. Le Jésuite Caussin, Confesseur du Roi, qui s'étoit servi d'elle pour faire rappeller la Reine mère, fut exilé en basse Bretagne, & le Ministre l'emporta & sur la Maîtresse & sur le Confesseur. La Reine, femme du Roi, pour avoir écrit à la Duchesse de Chevreuse, ennemie du Cardinal & fugitive, fut traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers furent saisis, & on lui fit subir un interrogatoire devant le Chancelier Seguier ; Madame d'Hautefort, aussi attachée à la Reine qu'au Roi, & donnant par sa faveur des inquiétudes à l'esprit jaloux du Ministre, fut disgraciée. Le Cardinal leur substitua le jeune *Cinq-Mars*, fils du Maréchal Deffiat, qui ne tarda pas à exciter encore sa jalousie. Ce jeune homme

devenu Grand Ecuyer, prétendit entrer dans le Conseil; le Cardinal ne le vouloit pas souffrir, & Cinq-Mars trama sa perte. Ce qui l'enhardit le plus à conspirer, ce fut le Roi lui-même. Ce Monarque, souvent mécontent de son Ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, fâché d'être réduit *au pouvoir de guérir les écrouelles*, confioit ses chagrins à son favori, & parloit de son Ministre avec tant d'aigreur, qu'il l'autorisa en quelque sorte à lui proposer plusieurs fois de l'assassiner. Ce jeune courtisan se lia avec Gaston & le Duc de Bouillon. Leur but étoit de perdre le Cardinal, & pour réussir plus facilement, ils faisoient un traité avec l'Espagne, qui devoit envoyer des troupes en France. Le bonheur du Cardinal voulut encore que le complot fût découvert, & qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Cinq-Mars & de Thou son ami périrent par les derniers supplices. On plaignit surtout ce dernier, confident du conspirateur qu'il avoit désaprouvé. La Reine elle-même étoit dans le secret de la conspiration; mais n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle auroit essuyées. Le Cardinal déploya dans sa vengeance toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner Cinq-Mars à sa suite de Tarascon à Lyon sur le Rhône, dans un batteau attaché au sien, frappé lui-même à mort. De là le Cardinal se fit porter à Paris sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvoit tenir deux hommes à côté de son lit. Ses gardes se relayoient; on abattoit des pans de murailles pour le faire entrer plus commodément dans les villes. C'est ainsi qu'il alla mourir à Paris le 4 Décembre 1642 à 58 ans. Son Confesseur lui ayant demandé s'il pardonnoit à ses ennemis, *je n'en ai jamais eu d'autres*, dit-il, *que ceux de l'Etat.* Si cette réponse étoit sincère, il étoit bien aveugle; & si elle ne l'étoit pas, que faut-il penser de lui? Ceux qui ont voulu justifier ses exécutions sanglantes n'ont qu'à considérer les traits que nous avons rapprochés dans ce tableau fidelle de son Ministère. Tous ceux qu'il avoit fait enfermer à la Bastille en sortirent comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au Roi trois millions de notre monnoie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, somme qu'il tenoit toujours en réserve. La dépense de sa maison depuis qu'il étoit premier Ministre, montoit à mille écus par jour. Tout chez lui étoit splendeur & faste, tandis que chez le Roi tout étoit simplicité & négligence. Ses gardes entroient jusqu'à la porte de la chambre quand il alloit chez son maître. Il précédoit partout les Princes du Sang; il ne lui manquoit que la Couronne; & même lorsqu'il étoit mourant & qu'il se flattoit encore de survivre au Roi, il prenoit des mesures pour être Régent du Royaume. Il voulut que sa sépulture même se ressentît de la grandeur avec laquelle il avoit vécu. Il choisit pour le lieu de son tombeau l'Église de Sorbonne qu'il avoit rebâtie avec une magnificence vraiment royale. On lui éleva depuis un mausolée, chef-d'œuvre du célebre Girardon. Ce qu'on a dit à l'occasion de ce monument, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie & de ses actions. Il est très-difficile de

connoître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, & ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les Calvinistes, les grands du Royaume, la Reine mère sa bienfaitrice, le frère du Roi, la Reine regnante, à laquelle il osa tenter de plaire, enfin le Roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire & souvent odieux. Malgré tant d'ennemis réunis, il fut tout en même temps au-dedans & au-dehors du Royaume; mobile invisible de toutes les Cours, il en régloit la politique sur les vrais intérêts de la France; par ce principe il retenoit ou relâchoit les rênes qu'il manioit en maître; il savoit ainsi faire de tous les Ministres étrangers ses propres Ministres, & ses volontés s'exécutoient dans les armées de Portugal, de Suède, de Dannemarck & de Hongrie, comme s'il eût été en droit d'y donner des ordres absolus. En un mot le Cardinal de Richelieu étoit l'ame de l'Europe, & seul digne d'annoncer Louis XIV au monde. La terre de Richelieu fut érigée en sa faveur en Duché-pairie au mois d'Août 1631. Il fut aussi Duc de Fronsac, Gouverneur de Bretagne, Amiral de France, Abbé général de Clugny, de Cîteaux, de Prémontré, *&c.*

PLÉTHORE; substantif féminin & terme de médecine. Abondance de sang & d'humeurs.

La pléthore ne consiste point dans l'augmentation de toutes sortes d'humeurs indifféremment, mais seulement dans celle des sucs louables. Aussi Gallien nous apprend-il, qu'on donne le nom de pléthore à l'augmentation naturelle & uniforme des fluides; au lieu que lorsque le sang abonde en bile noire ou jaune, en pituite, ou en humeurs séreuses, on appelle cette maladie une *cacochimie*, & non une *pléthore*.

La pléthore ou la quantité augmentée des fluides, retarde la circulation; & les fluides languissans dans leur mouvement, tendent bientôt à produire des stases, des phlogoses, des embarras, & enfin des inflammations qui emportent en peu de temps les malades, si l'on n'y rémédie promptement; c'est ainsi que le sang superflu qui produit la pléthore dans les femmes & dans les hommes, & qui occasionne le flux menstruel ou hémorrhoïdal, n'est point mauvais en lui-même; mais par son séjour & la pression qu'il fait sur les vaisseaux, il occasionne une compression, un étranglement dans les diamètres des vaisseaux collatéraux, & de-là viennent les obstructions, les congestions inflammatoires, & les maladies aiguës & chroniques.

On peut donc regarder la pléthore comme une vraie maladie, laquelle reconnoît pour cause tout ce qui engendre beaucoup de chyle & de sang louable, & empêche en même temps l'alternation & la dissipation de la transpiration; car alors la recette étant plus grande que la dépense, il faut de nécessité que le sang s'amasse, qu'il croupisse & qu'il produise la pléthore.

Les fonctions vitales & naturelles usent nécessairement les solides, & procurent la dissipation des fluides; de sorte que l'on est obligé de les réparer tous deux par les alimens. Lorsqu'on rend tous les jours au corps autant de substance qu'il en perd, il résulte un parfait équilibre qui est le signe le plus parfait & le plus constant de la santé; car

Santorius a prouvé par plusieurs expériences que le corps est dans l'état le plus parfait où il puisse être, lorsqu'il reprend tous les jours son poids ordinaire : après que la digestion est faite, le corps répare ses pertes à l'aide d'un chyle louable, & d'un sang qui est formé : lors donc qu'il s'engendre une plus grande quantité de chyle & de sang qu'il ne faut pour réparer la dissipation qui s'est faite, il arrive un amas de sucs superflus qui augmente à proportion de l'efficacité des fonctions.

Les causes de la pléthore sont la forte contraction des viscères & organes chylifères du cœur & des artères, & en même temps le relâchement des veines & des autres petits vaisseaux, les alimens doux qui se changent aisément en chyle, le trop long sommeil, l'inaction des muscles, le défaut des évacuations ordinaires du sang, soit naturelles ou artificielles auxquelles on est accoutumé.

Hippocrate nous apprend, dans son traité de la diette, livre I, que tout homme qui mange ne sauroit se bien porter, s'il ne travaille à proportion de la nourriture qu'il prend ; car le travail est destiné à consumer ce qu'il y a de superflu dans le corps. Il ordonne dans le même traité, livre III, d'examiner si la nourriture a excédé le travail, ou le travail la nourriture, ou s'ils sont l'un & l'autre dans la juste proportion ; car de leur inégalité naissent les maladies, comme la santé vient de leur équilibre & de leur égalité.

Il faut donc que la nourriture & le travail soient tels que la dissipation journalière égale la quantité d'alimens dont on use ; car si l'on prend la même quantité de nourriture en même tems qu'on fait moins d'exercice, il faut nécessairement qu'il en résulte une *pléthore*. Lorsqu'on nourrit des chevaux dans une écurie sans les faire travailler, ils s'engraissent en peu de temps, mais on ne les a pas exercés pendant quelques jours, que leur embonpoint diminue.

La cure de la pléthore consiste dans la saignée, les purgations, le travail & les veilles, à se nourrir d'alimens âcres après les évacuations convenables, & à cesser ou omettre peu à peu ces mêmes évacuations.

PLÉTHORIQUE ; adjectif des deux genres & terme de médecine. Replet, abondant en humeurs. *Un sujet pléthorique.*

PLÉVINE ; ancien terme de coutume qui s'est dit en Normandie & en Bretagne, pour signifier cautionnement.

PLÈVRE ; substantif féminin & terme d'anatomie. Membrane qui garnit intérieurement les côtes & les muscles intercostaux.

La plèvre, parvenue de chaque côté aux vertèbres, se porte audevant du sternum, auquel elle va s'attacher, de sorte qu'elle sépare la poitrine en deux cavités, dont l'une est à droite & l'autre à gauche. Chacune de ces cavités contient un poumon, qui s'y enferme comme dans une espèce de vessie. La cloison que forment ces deux vessies, en s'adossant l'une contre l'autre dans le milieu de la poitrine, se nomme le *médiastin*. A la partie inférieure de la poitrine, ces deux lames du médiastin sont écartées pour faire place au cœur, comme elles le sont à la partie supérieure, pour loger le thymus.

La plèvre reçoit des artères, principalement des intercostales, & ses veines se rendent dans les veines de même nom. Ses nerfs lui viennent de la moelle des vertèbres du dos. Son usage est de former à la poitrine un tapis lisse & doux, auquel les poumons peuvent toucher sans danger. Cette membrane est d'une grande sensibilité; & c'est de cette sensibilité que viennent les douleurs vives & aiguës qu'on ressent dans la pleurésie, qui est une inflammation de la plèvre.

PLEURÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PLEURER.

PLEURER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. *Flere.* Répandre des larmes. *Cet enfant pleure continuellement. Quel est le sujet qui vous fait pleurer? Elle pleure comme un enfant. Il pleuroit de colère. Elle pleura de joie en le voyant.*

L'Évangile dit, *bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.* Et Jesus-Christ, dans le nouveau-testament, dit aux femmes de Jérusalem, *ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous & sur vos enfans.*

On dit familièrement *pleurer comme une vache, comme un veau*, pour dire pleurer excessivement, & cela ne se dit que lorsqu'on reproche à quelqu'un de pleurer pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

On dit proverbialement & populairement d'un homme qui aura, par exemple, un chapeau, une cravate d'une grandeur excessive, qu'*il a pleuré pour avoir un grand chapeau, une grande cravate.*

On dit d'un homme qui a quelque sérosité qui lui distille des yeux de temps en temps, que *les yeux lui pleurent.*

Quand la vigne est fraîchement taillée, & qu'il en dégoutte de l'eau, on dit qu'*elle pleure.*

PLEURER, se dit aussi de quelques animaux. *Le cerf pleure quand il est aux abois.*

PLEURER, est aussi verbe actif. *Pleurer la perte d'un amant.*

On dit, *pleurer son père, pleurer sa mère*, pour dire, en pleurer la perte. Et *pleurer ses péchés*, pour dire, avoir un grand regret, une grande douleur des péchés qu'on a commis.

On dit d'un grand malheur, d'un accident funeste, qu'*il devroit être pleuré avec des larmes de sang*, pour dire, qu'on ne le sauroit trop pleurer, ni en avoir une trop vive douleur.

On dit proverbialement, *ce que maître veut, & valet pleure, sont toutes larmes perdues*, pour dire, que lorsque les supérieurs veulent absolument quelque chose, c'est inutilement que les inférieurs s'y opposent, & qu'ils en témoignent du regret.

On dit d'un avare, qu'*il pleure le pain qu'il mange*, pour dire, qu'il a regret à ce qu'il mange, qu'il se plaint sa nourriture. Et, en parlant populairement, on appelle un avare, *un pleure-pain.*

PLEURÉSIE; substantif féminin. *Pleuritis.* Douleur de côté piquante & très-violente, causée par l'inflammation de la plèvre, & souvent de la partie externe du poumon. On appelle *pleurésie humide*, celle où les crachats abondent; & *pleurésie sèche*, celle où ils sortent avec peine.

Les symptômes sont d'abord un appétit extraordinaire, suivi de froid, de frisson, de foiblesse, de lassitude & de fièvre violente; dans

le progrès de la maladie, la chaleur devient insensiblement ardente, la douleur aiguë de foible qu'elle étoit, la respiration fort difficile; dans son état, la fièvre est violente, mais se manifeste moins, parceque la respiration est gênée par la violence de la douleur; elle finit de différentes façons, ce qui dépend du siége de l'inflammation. Plus il y a de parties affectées à la fois, plus la circulation se fait avec force & vîtesse, & plus la respiration & les autres fonctions qui en dépendent sont dérangées & s'éloignent de leur état naturel.

La pleurésie, de même que toutes les autres inflammations, se guérit, dégénère en d'autres maladies, ou cause la mort. On parvient à la guérir par résolution lorsque les humeurs qui circulent sont douces, que leur cours est modéré, & que la cause de l'obstruction n'est pas opiniâtre; dans ce cas il ne faut qu'aider la nature par des émolliens, des résolutifs, & de légers apéritifs. Elle se guérit par la coction & l'excrétion de sa cause, 1°. si le flux hémorrhoïdal ou les règles surviennent; 2°. si les urines sont chargées & critiques avant le quatrième jour, si elles sont épaisses, si elles sortent goutte à goute, si elles sont rouges, si elles déposent un sédiment blanc & calment la maladie; ces urines sont un signe de guérison, même dans la pleurésie sèche; 3°. lorsque le malade est soulagé par des selles bilieuses avant le quatrième jour; 4°. lorsqu'il commence à paroître avant le sixième jour autour des oreilles ou aux jambes des abscès ichoreux, purulens, fistuleux qui coulent long-temps; 5°. lorsque le point de côté passe à l'épaule, à la main, au dos, avec un engourdissement & une pesanteur douloureuse dans ces parties; 6°. quand les crachats sont abondans, soulagent le malade, ne sont point accompagnés de catarres, ressemblent à du pus, acquièrent bientôt ou avant le quatrième jour une couleur blanche, quand cette évacuation n'est point interrompue, ou reparoît aussi tôt qu'elle a été supprimée; car par-là le malade est hors de danger le neuvième ou le onzième jour.

Lorsqu'après avoir observé tous ces signes, on a reconnu quelle doit être la terminaison de cette maladie, il faut suivre les vues de la nature, & favoriser les voies qu'elle prend pour délivrer le malade.

Ainsi on doit favoriser l'écoulement des règles ou des hémorrhoïdes par les remèdes propres, tels que les sangsues, les apéritifs emménagogues.

Si l'urine est abondante, on emploie les diurétiques.

Si les selles sont copieuses & indiquées, on les soutient par des remèdes internes qui soient laxatifs, & des topiques émolliens appliqués sur le bas-ventre.

S'il se forme des écoulemens ou des dépôts vers les oreilles, on les aide par les topiques appropriés.

Si la douleur passe au dos, à l'épaule, à la main, on y attire la maladie par des frictions, des emplâtres, *&c.*

La méthode curative est la suivante. Lorsque la pleurésie est récente, qu'elle est accompagnée de symptômes fâcheux avant la fin du troisième jour, qu'elle est sèche, qu'elle se trouve dans un corps robuste, accoutumé à un exercice violent, d'un tempérament sec,

que la coction paroît impossible, on doit suivre les indications suivantes :

1°. On saigne copieusement le malade.

2°. On fomente la partie avec des décoctions, des embrocations, des cataplasmes résolutifs.

3°. On donne intérieurement les mêmes remèdes, & surtout les résolutifs, les adoucissans.

4°. On doit les déterminer sur les lieux affectés par les frictions & les topiques administrés en même temps.

5°. Le régime sera humectant, antiphlogistique, rafraîchissant ; on évitera ce qui augmente la circulation, ce qui desseche, comme la chaleur de l'air, du lit, des alimens & des remèdes.

On appelle *fausse pleurésie*, une maladie qui se manifeste par une douleur vive qu'on ressent à la poitrine, tant au sternum & aux côtes, qu'au dos, & vers les clavicules. Elle augmente pendant l'inspiration & lorsqu'on y touche. La toux sèche & la fièvre l'accompagnent très-souvent. Outre la cause commune des fluxions, elle est encore produite par les flatuosités & par les vers : c'est de plus un symptôme du scorbut, du rhumatisme, de la goutte, *&c.* La fausse pleurésie flatueuse qui est la plus commune, excite quelquefois les douleurs les plus vives, & gêne même la respiration, ainsi que le pouls qui est alors lent & concentré. Elle paroît être spasmodique, puisqu'elle attaque principalement les gens de lettres, les hypochondriaques & les hystériques, & se dissipe ordinairement dans peu de temps & sans remède, ou par la seule application des linges chauds. La ver-

mineuse regarde principale
enfans : la puanteur de la b
la fièvre irrégulière, pour
faire mention des autres si
vers la décèlent. La sco
n'a pas de place fixe, &
dans la même attaque
parties de la poitrine. Ell
compagnée de la toux, a
crachats gluans, & gêne c
fois la respiration, ce qui
fort les malades. La rhum
est de plus longue durée, &
quelquefois l'alarme. On
doute pas moins celle qui
casionnée par la goutte dép

Cette maladie paroît a
siége dans les muscles inte
& autres, couchés sur la
Elle n'a rien d'inflammatoi
elle peut en acquérir le c
lorsqu'elle est mal traitée
jetant sur la plévre ou le p
& même sur le foie, ain
n'en sauroit douter après u
nombre d'observations. Ce
corde assez avec la nature
qu'on tire par la saignée
souvent l'aspect de celui d
rétiques. La durée de la fau
résie est assez incertaine :
va guère au-delà du septièn
& se termine souvent plutô
elle est sujette à des retou
quels on ne s'attend pas.
communément sa source,
nous l'avons dit, dans l
commune des fluxions ;
rentrée des maladies de l
peut aussi y donner lieu. Ce
elle n'est pas dangereuse lor
ne se jette point sur les par
ternes : la douleur qui cha
place rassure contre cet acci

Les remèdes généraux, t
la saignée, l'émétique & l
gatifs sont quelquefois néce

mais ils ne le sont pas toujours. C'est sur la violence de la douleur, le degré de la fièvre & l'état des premières voies, qu'on doit en régler l'administration. Mais on fait un grand usage des délayans, des adoucissans, des béchiques. Les légers diaphorétiques, & l'infusion des herbes vulnéraires y sont utiles. Les hypnotiques sont quelquefois indispensables : on en a vu de bons effets, lorsqu'on a fait précéder les remèdes généraux. Les topiques relâchans & les calmans, tels que la graisse humaine, l'huile de vers, l'onguent d'Althea, le camphre, le populeum, le baume tranquille; les fomentations & cataplasmes émolliens où l'on fait entrer le savon, *&c.* peuvent être ici d'une grande efficacité, & sont quelquefois les seuls remèdes auxquels on a recours. Les véficatoires enfin appliqués sur la partie même ou aux épaules, peuvent faire une révulsion avantageuse.

PLEURÉTIQUE; adjectif des deux genres qui s'emploie aussi substantivement. Qui est attaqué de la maladie qu'on appelle pleurésie. *Voyez* PLEURÉSIE.

PLEUREUR, EUSE; substantif. Celui, celle qui pleure. *Le pieux Énée est un pleureur. C'est une grande pleureuse.*

PLEUREUSES; substantif féminin pluriel. On appelle ainsi de larges manchettes de toile de Hollande, de batiste, qu'on met sur le revers de la manche d'un habit dans les premiers temps d'un grand deuil. *Porter des pleureuses.*

PLEUREUX, EUSE, adjectif. Qui pleure facilement pour peu de chose. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes, *avoir les yeux encore tout pleureux*, qui se dit d'une personne qui a les yeux encore tout moites, tout rouges d'avoir pleuré. Et, *avoir l'air pleureux, la mine pleureuse;* pour dire, avoir l'air & la mine d'une personne triste & affligée. On dit dans le même sens, *un ton pleureux.*

Dans les funérailles des anciens Grecs & des anciens Romains, on louoit des *pleureuses* pour assister aux funérailles du mort, & pour pleurer sa perte. Les Mahométans & les Indiens idolâtres pratiquent encore la même chose dans leurs obséques.

PLEUROPNEUMONIE; substantif féminin & terme de Médecine. Pleurésie dans laquelle la plèvre & les poumons sont enflammés. *Voyez* PLEURÉSIE.

PLEURS; substantif masculin pluriel. *Fletus.* Larmes. Les pleurs sont l'effet de toute violente émotion de l'ame, car on pleure d'admiration, de joie, de tristesse, *&c.* Les plus grand héros n'étoient point honteux chez les anciens, de verser des larmes. Achille, Alexandre, Scipion, Annibal ont su pleurer. Comment les pleurs deshonoreroient-ils un grand homme, puisque la sensibilité dont ils procèdent, est une vertu? Les larmes qu'Énée versa dans le mouvement de joie qu'il ressentit de voir l'honneur qu'on faisoit à sa patrie, & aux braves guerriers qui l'avoient si courageusement défendue, étoient des larmes d'une ame bien née.

On appelle *pleurs de terre*, les eaux de pluie qui coulent, qui distillent entre les terres. *Les pleurs de terre ont fait fondre cette glacière.*

Les Poëtes appellent la rosée, *les pleurs de l'aurore.*

Ce monosyllabe est long.

SUBJONCTIF. *Présent.* Qu'il pleuve.

Imparfait. Qu'il plût.

Ce monosyllabe est long.

INFINITIF. Pleuvoir.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

PARTICIPE PASSIF. Plu.

Ce monosyllable est bref.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Il a plu*, *il auroit plu*, &c.

PLEXAURE; nom d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Thétis. C'étoit, selon Hésiode, une de celles qui présidoient à l'éducation des enfans mâles avec Apollon & les Fleuves.

PLEXUS; substantif masculin & terme d'Anatomie. Nom commun à plusieurs parties du corps figurées en réseau, par l'entrelacement de petits vaisseaux, ou de filets de nerfs.

On observe autour des parties génitales différens plexus veineux; la huitième paire forme avec le nerf intercostal différens plexus.

PLEYON; substantif masculin. *Vimen.* Petit brin d'osier qui sert à plier la vigne, & à relier des tonneaux.

Les Nattiers de Paris appellent aussi *pleyon*, la paille avec laquelle ils font les nattes & les chaises de paille.

PLI; substantif masculin. Un ou plusieurs doubles qu'on fait à une étoffe, à du linge, *&c. On fait plusieurs petits plis aux surplis lorsqu'on les empèse*

PLI, se dit aussi de la marque qui reste à une étoffe après avoir été pliée. *Les femmes ont soin que les plis de leurs robes soient bien droits. Cette dentelle fait un mauvais pli.*

On dit, qu'*un habit a pris son pli*, pour dire que les plis qui y sont y demeureront toujours: & qu'*un habit ne fait pas un pli*, pour dire qu'il est juste à la taille.

En termes de marine, on appelle *pli de câble*, la longueur de la roue du câble tel qu'il est roué. *Mouiller un pli de câble*, c'est ne filer que très-peu de câble.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui n'est par d'âge ou d'humeur à se corriger facilement, à changer d'habitude, *il ressemble au camelot il a pris son pli*; & absolument *il a pris son pli.* Et l'on dit généralement d'un jeune homme, qu'*il a pris un bon pli* ou *un mauvais pli*, pour dire qu'il est déjà tout formé aux habitudes du bien ou du mal. On dit dans le même sens, *il est très-important de donner d'abord un bon pli aux jeunes gens.*

On dit aussi, *donner un bon pli à une affaire*, pour dire, y donner un bon tour, la tourner de telle sorte, qu'elle puisse être bien entendue, & favorablement jugée.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une affaire aisée, & qui ne peut recevoir de contradiction, que *c'est une affaire qui ne fera pas un pli*, *pas un petit pli.*

On appelle l'endroit où le bras, où le jarret se plient, *le pli du bras*, *le pli du jarret.* Et l'on dit qu'*un homme a des plis au front*, *au visage*, pour dire qu'il a des rides.

On dit en termes de manège, *mettre un cheval dans un bon pli*, pour dire, lui amener la tête en dedans ou en dehors, afin de lui rendre l'encolure souple, & de lui donner de la facilité dans les épaules.

On dit aussi, *le pli de l'embouchu-*

re ; pour désigner le lieu de la brisure du mors de bride.

Ce monosyllabe est bref au singulier & long au plurier.

PLIABLE ; adjectif des deux genres. *Flexibilis*. Fexible, aisé à plier. *L'osier est un des bois les plus pliables.*

Pliable, se dit aussi figurément, de l'esprit, de l'humeur, du caractère. *Il n'est pas d'un caractère pliable.*

PLIAGE ; substantif masculin. Action de plier ou l'effet qui résulte de cette action. *Le pliage des étoffes de lainage se fait sur une espèce de table, ou métier qu'on appelle plioir.*

PLIANT, ANTE ; adjectif. *Flexibilis.* Qui est facile à plier. En ce sens, il ne se dit que de certains corps qui sont souples & flexibles. *Le saule est un bois très-pliant.*

On appelle *siège pliant*, un siège qui se plie en deux, & qui n'a ni bras ni dossier. On l'appelle aussi absolument & substantivement, *un pliant.*

Pliant, se dit figurément pour signifier, docile. *Avoir le caractère pliant.*

PLICA ; substantif masculin & terme de médecine. Maladie dans laquelle les cheveux sont si mêlés les uns avec les autres, qu'on ne peut les démêler ; & lorsqu'on les coupe il en sort du sang.

Quoique cette maladie puisse être regardée comme propre aux cheveux, on a quelquefois observé qu'elle affectoit le poil qui couvre les autres parties du corps. M. Jean Patersonhain a inséré, dans les mémoires des curieux de la nature, l'observation curieuse d'une femme qui avoit les poils du pubis d'une aune & demie de long, & affectés d'un plica considérable ; elle étoit obligée de les rouler autour de sa cuisse pour empêcher qu'ils ne traînassent par terre. Sennert prétend que cette maladie n'est pas particulière aux hommes, & qu'elle attaque aussi les animaux, & sur-tout les chevaux ; il raconte qu'un officier mena, de Hongrie à Dresde, un cheval qui portoit un plica au cou qui lui pendoit jusqu'aux pieds.

Cette maladie singulière s'annonce ordinairement dans les hommes par un abbatement extraordinaire, par des douleurs vives dans tout le corps, dans les membres, les jointures, la tête, les os paroissent brisés, le visage est pâle, défait, un bourdonnement incommode fatigue continuellement les oreilles ; il survient quelquefois des convulsions, les membres se contournent, le dos est recourbé, le malade devient bossu ; après ce premier temps, une partie des symptômes disparoît, & toute la force du mal semble se porter à la partie extérieure & chevelue de la tête, une sueur abondante découle de cette partie, de petites écailles, comme du son, s'en détachent, les cheveux grossissent, s'alongent rapidement ; ils deviennent gras, onctueux, sales, fétides. Souvent alors ils sont affectés d'une quantité innombrable de poux ; ils se crêpent ensuite, se replient en divers sens ; de leurs pores suinte une humeur tenace & glutineuse ; ils se collent l'un à l'autre, se compliquent, s'entrelacent, & forment par ce moyen différens paquets, presque solides & si fortement tissus, que tout l'art du monde seroit vainement employé à les démêler & les défaire.

Cette maladie, très-commune & endémique en Pologne, a commencé, suivant le rapport des historiens du pays, à infecter ce Royaume par la partie qui confine à la

Russie, d'où elle s'est répandue dans cet Empire, dans la Prusse, dans l'Allemagne, la Hongrie, le Brisgaw, l'Alsace, la Suisse, la Flandre Rhénale, où l'on voit quelques vestiges, mais rares de cette maladie. Rondéric à Fonseca dit en avoir vu un exemple à Padoue.

La plupart des Auteurs s'accordent à regarder cette maladie comme très-dangereuse; mais ils conviennent que le danger est beaucoup moindre lorsque l'entrelacement des cheveux est formé : du reste il varie, suivant le nombre & l'intensité des symptômes; si la crise est parfaite, c'est-à-dire, si après que le plica est décidé, la violence des accidens diminue, le malade peut être censé hors d'affaire.

Quelquefois l'entrelacement des cheveux subsiste pendant très-long-temps, la dépuration ne se faisant que petit à petit & par degrés; quelquefois les paquets, formés par les cheveux entrelacés, tombent en peu de temps, mais ils reviennent ensuite, & alors on a observé que pendant le temps qui s'écouloit entre la chute de ces paquets & leur renouvellement, il survenoit de fâcheux accidens, qui ne se dissipoient qu'après la formation d'un nouveau plica. Il y a des gens qui ont porté toute leur vie, sans incommodité, un pareil entrelacement de cheveux toujours désagréable & dégoutant; d'autres, après avoir supporté patiemment, pendant quelques années & ce désagrément, & la malpropreté qui en est inséparable, ont été parfaitement guéris par la chute spontanée de ces paquets. Mais le danger n'est jamais si prochain que lorsqu'on veut s'en débarrasser mal à propos, qu'on rase les cheveux & qu'on coupe les ongles. On a vu des malades mourir victimes de l'inexpérience de leur médecin ou de leur propre imprudence. Les suites les plus ordinaires sont la cécité, des ophtalmies, des fluxions opiniâtres; quelques-uns en sont devenus bossus, d'autres ont éprouvé divers accidens, suivant la nature & l'usage de la partie sur laquelle se jetoit, comme on dit, l'humeur morbifique, à laquelle on ôtoit par cette indiscrette précipitation son issue naturelle. On assure que les saignées & les purgations sont nuisibles dans cette maladie, & que jusqu'ici on ne connoît aucun remède pour la guérir sûrement & sans danger. Ainsi le Médecin n'a dans ce cas qu'à laisser agir la nature, la suivre lui obéir servilement & se bien garder de prétendre la maitriser. Les lotions de la tête avec les décoctions de branche d'ursine, de houblon, de mousse terrestre, *&c.* sont fort usitées dans le pays: quelques-uns ont même prétendu que la mousse terrestre avoit la propriété de guérir cette maladie. Il est certain qu'il résulte de plusieurs observations bien attestées, que des personnes, atteintes du plica, en ont été guéries pendant l'usage qu'elles faisoient de cette mousse, employée à l'intérieur en fomentation & prise intérieurement en décoction. Bernhardus à Berniz dit avoir souvent éprouvé, que le mercure est aussi dans le plica un remède assuré.

PLIE; substantif féminin. Poisson de mer, plat, à nageoires molles. On en distingue deux espèces, savoir, la grande & la petite qui est parsemée de taches jaunes ou rougeâtres : celle-ci est le *carrelet.*

La *grande plie* est de figure semblable au turbot, mais plus étroite

& plus large que la sole. Ce poisson a les yeux sur la partie de dessus, qui est brune : ses nageoires font le tour de son corps ; sa queue est large : de la tête jusqu'à la queue il a un trait un peu tortu par le milieu du corps; sa bouche est petite comme celle de la sole : elle est sans dents, & semblable intérieurement à celle du turbot. La plie entre dans les étangs de mer, quelquefois dans les rivières fangeuses. On en prend en quantité dans l'étang de Montpellier & dans la Loire : celles de rivière sont moins noires sur le dos, & plus molles que celles de mer.

On distingue très-bien la plie mâle d'avec la plie femelle, quoi qu'en disent certains auteurs. On pêche beaucoup de ce poisson dans l'Océan : il se cache dans le sable & le limon; & quand la mer se retire, on le prend aisément. On voit en Flandre, sur-tout à Anvers & dans toute la Hollande, des espèces de magasins de ces poissons desséchés. La chair de la plie est blanche, molle, & nourrit beaucoup : elle est de bon suc, facile à digérer, & lâche un peu le ventre.

PLIÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* Plier.

Plié, en termes de Blason, se dit des oiseaux qui n'étendent pas les ailes, particulièrement des aigles, que l'on dit alors être *au vol plié*.

PLIER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Curvare.* Mettre en un ou plusieurs doubles, & avec quelque arrangement. En ce sens il ne se dit proprement que du linge, des étoffes & du papier. *Plier des chemises. Plier une robe. Plier une lettre.*

On dit proverbialement & figurément, *plier la toilette* ; pour dire, voler, emporter toutes les hardes d'une personne. Et cela se dit particulièrement d'un domestique qui emporte les hardes de son maître.

En parlant d'une armée qui a décampé, qui s'est retirée de devant une autre, on dit, qu'*elle a plié bagage. L'armée du secours fit plier bagage aux assiégeans.*

On dit aussi familièrement, qu'*une personne a plié bagage* ; pour dire, qu'elle est morte. Et dans le même sens on dit aussi, qu'*elle a plié son paquet.*

On dit en termes de Marine, *plier le pavillon*, *plier les voiles* ; pour dire, les attacher, & ne laisser ni voltiger le pavillon, ni les voiles étendues.

En termes de marchands de galons, on dit, *plier sur la main* ; pour dire, faire tenir les mains suspendues & un peu éloignées l'une de l'autre, & faire passer tout autour du galon ou de la soie pour en faire un écheveau.

Plier, signifie aussi courber, fléchir. Ainsi on dit, *plier le bras. Plier les épaules. Se plier en deux. Plier les genoux.* Il n'est guère usité qu'en ces sortes de phrases.

On dit figurément, *plier les genoux devant le veau d'or* ; pour dire, s'attacher servilement à faire la cour à un homme riche, à une personne puissante.

On dit figurément *plier son esprit*, *plier son humeur*, pour dire, captiver son esprit, assujettir son humeur selon le besoin, selon les occasions.

On dit aussi *plier sous l'autorité*, *sous les ordres de quelqu'un*, pour dire, se soumettre à l'autorité, aux ordres de quelqu'un.

On dit encore, *se plier à la volonté*, *à l'humeur*, *aux caprices de*

quelqu'un, pour dire, déférer à la volonté, s'accommoder à l'humeur, céder aux caprices de quelqu'un. *Elle ne se pliera jamais à l'humeur de son mari.*

PLIER, est aussi neutre, & signifie, devenir courbé. En ce sens il se dit des corps souples & flexibles que quelque effort ou quelque pesanteur fait courber. *Les planchers sont tellement chargés qu'ils en plient. Une baguette qui plie. On prétend que les épées qui plient sont les meilleures.*

Proverbialement & figurément, en parlant d'un homme foible, & qui se laisse aller à ce qu'on lui propose, on dit que *c'est un roseau qui plie à tout vent.*

On dit proverbialement & figurément, *il vaut mieux plier que rompre*, pour dire, qu'il vaut mieux céder, que de se perdre en résistant; qu'il est souvent plus avantageux de céder que de résister opiniâtrement.

PLIER, signifie figurément, reculer. En ce sens, il se dit proprement des troupes qui reculent dans une occasion de guerre. *Ce Régiment plia d'abord, mais il revint à la charge. L'aîle droite commençoit à plier.*

On dit en termes de manége, *plier un cheval à droite* ou *à gauche*; pour dire, l'accoutumer à tourner sans peine à ces deux mains. Et *plier le cou d'un cheval*; pour dire, le rendre souple, afin que le cheval obéisse plus promptement quand on veut le tourner; mais c'est une très-mauvaise maxime, lorsqu'on ne fait pas suivre les épaules.

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

L'*e* féminin qui termine le singulier du présent de l'indicatif, *&c.* s'unit à la syllabe précédente & la rend longue.

PLIEUR, EUSE; substantif. Celui, celle qui plie. On appelle ainsi dans les manufactures de lainage, des ouvriers uniquement occupés à faire le pliage des étoffes.

Il y a aussi des plieurs de soie & des plieurs de fils, qui n'ont d'autre occupation que de faire le pliage de ces marchandises, & de les mettre en bottes. Ces plieurs ont de grosses & longues chevilles de bois sur lesquelles ils dressent & plient leurs soies & leurs fils, en les secouant & en les tirant plusieurs fois à eux.

PLIMOUTH; ville d'Angleterre dans le Devonshire, à l'embouchure du Plim, sur la côte méridionale, à dix lieues, sud-ouest, de Devon. Son port est un des meilleurs & des plus fréquentés du royaume. Elle a deux Députés au Parlement.

PLINE *l'ancien*, natif de Vérone, d'une famille illustre, porta les armes avec distinction, fut aggrégé au Collége des Augures, & devint surintendant en Espagne. Son intelligence & sa probité lui firent confier diverses affaires importantes par Vespasien & Tite, qui l'honorèrent de leur estime & de leur amitié. Malgré le temps que lui déroboient ses emplois il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages qui la plupart ont été perdus pour la postérité. Il consacroit le jour aux affaires & la nuit à l'étude: il ne perdoit ni le temps des repas, ni le temps des voyages. On lisoit à sa table, & dans ses savantes courses il avoit toujours à ses côtés son livre, ses tablettes, & son Copiste, car il ne lisoit rien dont il ne fit des extraits. Ce grand homme eut une mort assez funeste: l'embrasement du mont

Vésuve arrivé l'an 79 de Jesus-Christ, fut si violent, qu'il ruina des villes entières avec une grande étendue de pays, & que les cendres en volètent, dit-on, jusques dans l'Afrique, la Syrie & l'Égypte. Pline qui commandoit alors une escadre des Romains, voulut s'approcher de cette montagne pour observer ce terrible phénomène; mais il fut puni de sa téméraire curiosité, & suffoqué par les flammes, à 56 ans. Pline le jeune son neveu, raconte les circonstances de sa mort & de cet embrasement dans la seizième Lettre de son sixième Livre, adressée à Tacite. Il ne nous reste de Pline l'ancien que son Histoire Naturelle en 37 livres. Cet ouvrage, dit Pline son neveu, est d'une érudition infinie & presque aussi variée que la nature elle-même? Voici le jugement qu'en porte M. de Buffon: après avoir parlé d'Aristote, cet illustre Naturaliste ajoute: » Pline » a travaillé sur un plan bien plus » grand & peut être trop vaste; il » a voulu tout embrasser, & il semble avoir mesuré la nature, & » l'avoir trouvée trop petite encore » pour l'étendue de son esprit: son » Histoire Naturelle comprend, » indépendamment de l'Histoire » des animaux, des plantes, & des » minéraux, l'Histoire du Ciel & » de la terre, la Médecine, le » Commerce, la Navigation, » l'Histoire des arts libéraux & » mécaniques, l'origine des usages, enfin toutes les sciences naturelles & tous les arts humains; » & ce qu'il y a d'étonnant, c'est » que dans chaque partie Pline est » également grand. L'élévation des » idées, la noblesse du style relevent encore sa profonde érudition. Non-seulement il savoit » tout ce qu'on pouvoit savoir de » son temps, mais il avoit cette » facilité de penser en grand qui » multiplie la science; il avoit cette » finesse de réflexion, de laquelle » dépendent l'élégance & le goût, » & il communique à ses lecteurs » une certaine liberté d'esprit, une » hardiesse de penser qui est le germe de la philosophie: son ouvrage tout aussi varié que la nature, la peint toujours en beau; » c'est, si l'on veut, une compilation de tout ce qui avoit été » écrit avant lui, une copie de » tout ce qui avoit été fait d'excellent & d'utile à savoir; mais » cette copie a de si grands traits, » cette compilation contient des » choses rassemblées d'une manière » si neuve qu'elle est préférable à » la plupart des ouvrages originaux » qui traitent des mêmes matières ».

Pline *le jeune*, neveu & fils adoptif du précédent, natif de Come, & disciple de Quintilien, s'éleva par son mérite, jusqu'aux premières charges, sous l'empire de Trajan, & devint même Consul. C'est pendant son Consulat, qu'il prononça dans le Sénat le Panégyrique du Prince son bienfaiteur, dont il fut chargé au nom de tout l'Empire. Quelque temps après il fut envoyé dans le Pont & dans la Bythinie en qualité de Proconsul. Il gouverna les peuples en philosophe plein d'humanité; il diminua les impôts, rétablit la justice, & fit regner le bon ordre. Une violente persécution s'étant allumée contre les Chrétiens, que Trajan regardoit comme dangereux par leur nombre & comme ennemis déclarés de toutes religions, Pline osa plaider leur cause auprès de l'Emepreur: il écrivit à ce Prince

Prince que le commerce des Chrétiens entre eux étoit exempt de tout crime, que leur principal culte étoit d'adorer leur CHRIST comme un Dieu; que leurs mœurs étoient la plus belle leçon qu'on pût donner aux hommes, & qu'ils s'obligeoient par serment de s'abstenir de tout vice. Trajan touché des raisons que ce Philosophe humain lui exposa, défendit de faire aucune recherche des Chrétiens, mais il ordonna qu'on punît de mort ceux qui au mépris des lois de l'Empire, viendroient déclarer d'eux-mêmes, sans être dénoncés, qu'ils faisoient profession du Christianisme. Pline revenu à Rome, y vécut en homme digne d'avoir rendu ce témoignage à la plus pure des religions. Sa probité ne pouvoit être surpassée ni égalée. Il étoit grand sans orgueil, d'un abord facile sans bassesse, d'une contenance noble sans hauteur. Il étoit libéral, généreux, désintéressé, ne recevant jamais rien pour ses plaidoyers, gracieux, affable, bienfaisant, sobre, chaste, modeste, bon fils, bon mari, bon père, bon citoyen, bon Magistrat, ami zélé & fidèle. L'antiquité payenne n'a pas eu d'hommes plus vertueux & le Christianisme auroit pu s'en faire honneur. Pline avoit composé plusieurs ouvrages. Il avoit plaidé à Rome dès l'âge de dix-neuf ans, avec une approbation aussi universelle que rare dans une ville où l'on ne manquoit ni ne concurrens ni d'envieux. Il poursuivit cette carrière comme il l'avoit commencée; il lui arriva plusieurs fois de parler sept heures de suite & d'en être le seul fatigué. Ses plaidoyers ne sont pas venus jusqu'à nous, non plus qu'une histoire de son temps, dont on doit encore plus regretter la perte. On ne peut juger de son style que par ses lettres & son panégyrique de Trajan, dont M. de Sacy nous a donné une traduction élégante. Celui de ce discours est élégant, fleuri, brillant, tel que doit être celui d'un panégyrique, où il est permis d'étaler avec pompe tout ce que l'éloquence a de plus éclatant. Les pensées y sont belles, en grand nombre, & souvent paroissent toutes neuves. Cependant quelque beau & quelqu'éloquent que soit ce discours, on ne peut le mettre dans le genre sublime. On n'y trouve point de ces expressions vives & énergiques, de ces pensées nobles & sublimes, de ces tours hardis & frappans, de ces figures pleines de feu & de vivacité, qui étonnent, qui surprennent, & qui ravissent l'ame hors d'elle-même. Pline laisse son lecteur tranquille, & ne le tire point de son assiette naturelle. Il plaît, mais par endroits, mais par parties. Son style se sent un peu du goût des antithèses, des pensées coupées, des tours recherchés, qui dominoient de son temps. Le même goût regne dans ses lettres, mais il est moins choquant, parceque ce sont des pièces détachées où cette sorte de style ne déplaît pas.

PLINTHE; substantif féminin. *Plinthis.* Membre d'architecture, ayant la forme d'une petite table carrée, qui se nomme aussi *socle* dans les bases, & *tailloir* dans les chapiteaux des colonnes.

PLINTHE ARRONDIE, se dit d'une plinthe dont le plan est rond, ainsi que le tore, comme le toscan de Vitruve.

PLINTHE DE FIGURE, se dit de la base plate, ronde ou carrée qui porte une statue.

PLINTHE DE MUR, se dit d'une moulure plate & haute, qui dans les murs de face marque les planchers, & sert à porter l'égoût d'un chaperon de mur de clôture, & le larmier d'une souche de cheminée.

PLINTHE RAVALÉE, se dit d'une plinthe qui a une petite table refouillée, quelquefois avec des ornemens, comme des portes, guillochis, entrelas, *&c.*

Il y a de ces plinthes au Palais Farnèse à Rome.

PLINTHE, se dit aussi en termes de Menuiserie, d'une planche mince & de la largeur convenable, qui regne au bas des lambris tout à l'entour.

PLINTHE, se dit encore d'une pierre carrée qui est au bas des chambranles des portes & des cheminées & au bas des portes à placard.

PLINTHES, se dit aussi de petits carrés de bois qui recouvrent l'assemblage des petits bois des croisées.

PLINTHES ÉLÉGIES, se dit des mêmes plinthes que celles ci-dessus, avec cette différence qu'elles ne sont point rapportées comme les autres, mais réservées dans la masse, ce qui rend l'ouvrage plus solide.

PLIOIR; substantif masculin. Petit instrument d'ivoire ou d'autre matière, plat, tranchant des deux côtés, arrondi par les deux bouts, & dont on se sert pour plier & pour couper du papier.

PLIOIR, se dit en termes d'Epingliers-Aiguilletiers, d'un outil composé d'une lame de fer pliée sur elle-même, laquelle se termine par une queue qui entre dans un manche de bois; on met l'aiguille dans ce plioir pour la plier à la longueur convenable.

PLIOIR, se dit en termes de Ciriers, d'une petite planche de bois plus ou moins longue & large, & sur laquelle on plie la bougie filée.

PLIOIR, se dit aussi dans les manufactures de lainage, d'un métier ou instrument qui sert à plier les draps & les étoffes.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

PLIQUE; substantif féminin & terme de Médecine. Maladie qu'on appelle autrement *plica.* Voyez *ce mot.*

PLISSÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PLISSER.

PLISSER; verbe actif de la premiere conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Faire des plis. Il ne se dit proprement qu'en parlant des plis que les Tailleurs ou les ouvrières en linge font à certaines sortes d'habits & d'ouvrages. *Plisser les manches d'une robe de Palais. Plisser une chemise. Plisser un surplis.*

PLISSER, est aussi verbe neutre. On dit qu'*une étoffe plisse;* pour dire, qu'il s'y fait plusieurs plis.

Il est encore pronominal réfléchi. *Cette étoffe se plisse bien.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* VERBE.

PLISSURE; substantif féminin. Manière de faire des plis. Il se dit aussi de l'assemblage de plusieurs plis.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisiéme très-brève.

PLOC; substantif masculin & terme de Marine. Composition de poil de vache & de ver pilé qu'on met entre le doublage & le bordage du vaisseau.

PLOCSKO; ville épiscopale de la grande Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, sur la Vistule, à neuf lieues, sud-est, de Wladis-

law, & à 22, nord-ouest, de Warsovie.

Le Palatinat de Plocsko est borné au nord par le royaume de Prusse; à l'orient, par le Palatinat de Mazovie; au midi, par la Vistule; & à l'occident, par la Cujavie.

PLOEN; ville du Duché de Holstein, capitale d'une Principauté de même nom, dans la Wagrie, à huit lieues, nord-ouest, de Lubeck sur le lac de Ploën qui l'environne presque de tous côtés.

Cette ville est très-ancienne, car elle existoit déjà dans le temps que les Venedes, maîtres de la Wagrie, reconnurent pour Prince Cruçon qui étoit idolâtre comme eux. Adolphe, Comte de Holstein, y éleva une citadelle, & en 1151, Saint Vicolin y fit bâtir la premiere Église: Ploën a été plusieurs fois réduite en cendres, tantôt comme en 1534, par les Habitans de Lubeck, & tantôt par des incendies fortuits, comme en 1574. La pêche est le seul commerce des habitans.

La Principauté de Ploën est entre Kielle & Lubeck. Elle a douze lieues de longueur & huit de largeur. C'est une principauté particuliere de l'Empire.

PLOERMEL; petite ville de France, en Bretagne, à douze lieues, ouest-sud-ouest, de Rennes.

PLOK PENIN; substantif masculin. Terme usité à Amsterdam, dans les ventes publiques, pour exprimer une petite somme ou gratification que l'on donne au dernier enchérisseur.

PLOMB; substantif masc. *Plumbum*. Métal imparfait d'une couleur blanche, plus sombre que celle de l'étain, & qui est le plus mou, le moins ductile, le moins sonore & le moins élastique des métaux. Il est aussi celui de tous qui a le moins de ténacité; le fil de plomb de $\frac{1}{10}$ de pouce de diamètre, ne peut soutenir que 29 livres $\frac{1}{4}$ sans se rompre.

Ce métal a une pesanteur spécifique assez considérable: après l'or, la platine & le mercure, c'est le plus pesant des métaux: il ne perd dans l'eau qu'entre $\frac{1}{11}$ & $\frac{1}{12}$ de son poids, & le pied cube de ce métal pèse 828 livres.

Le plomb se trouve en beaucoup de pays, & surtout en Angleterre, en France & en Allemagne; il s'y rencontre dans toutes sortes de matières, accompagné de fer, quelquefois de cuivre ou d'argent, ou de pyrite. Ses mines sont toujours profondes & leurs variétés sont nombreuses. Nous citerons ici les espèces principales & les plus connues.

1°. Le *plomb vierge natif*: il est en rameaux ou en grains gros comme des pois.

2°. La *galène* ou *mine de plomb en cubes*: c'est la mine de plomb la plus ordinaire. Quelques Naturalistes la nomment *mine de plomb à facette*; les ouvriers & les commerçans l'appellent *alquifoulx*. Elle est ou à grands cubes, comme celle de Baudy en Franche-Comté, qui abonde en spath fusible, verdâtre; ou à petits cubes, comme celle de Sainte-Marie-aux-Mines. Cette espèce de mine est brillante, bleuâtre, très-pesante, cassante; elle abonde en soufre: les Potiers de terre qui s'en servent pour l'émail de leurs poteries, l'appellent *vernis*: plus les cubes sont grands, & plus la mine contient de plomb; mais plus ils sont petits & gris, & plus elle contient d'argent. Selon que ces cubes qui sont formés d'un assemblage feuilleté, se présentent, ils offrent

des facettes tantôt grandes, comme la mine de poulavoine en Basse-Bretagne, tantôt petites, comme celles de Moulins en Bourbonnois.

3°. La *galène de plomb grenelée :* elle semble être composée de particules semblables à un amas de limaille d'acier : ses grains adhèrent fortement les uns aux autres : plus ils sont petits & à grains d'acier, & plus la mine est riche en argent. Telle est celle de Pompœan près de Rennes. La galène de plomb est quelquefois chatoyante, surtout celle à gros grains, parceque l'arrangement de ses parties est disposé de manière qu'elles font ombre les unes sur les autres, à mesure qu'on en examine les différentes surfaces. Lorsque la mine de plomb en cube est remplie de terre ou de pierre, on la nomme *mine de galène*. On en trouve dans les montagnes de Genève qui a le tissu de l'antimoine ou de l'asbeste.

4°. La *mine de plomb sulfureuse ou arsénicale :* cette mine est grasse & douce au toucher, comme une galène; elle est presque malléable & ressemble intérieurement à du plomb vierge, elle est extérieurement jaunâtre : tantôt elle est écailleuse & se fond facilement à la flamme d'une bougie; tantôt elle est striée & noirâtre, & se détruit pour la plus grande partie dans le feu : il ne faut pas la confondre avec la molibdène dont elle a un peu le tissu.

5°. La *mine de plomb noir cristallisée :* ses cristaux sont friables & si tendres, qu'on peut les couper avec le couteau.

6°. La *mine de plomb blanche spaque :* elle est ou en petits cristaux crenelés, rameux, blancs & transparens, comme celle de Fribourg en Brisgaw, ou en masse opaque & farineuse, comme celle de Chazelai près de Lyon. Cette sorte de mine spatheuse est fort pesante; elle saute dans le feu en petits éclats ; elle ne fait que peu ou point d'effervescence dans l'eau-forte. On appelle *ardoise de plomb*, celle qui est feuilletée & cendrée. Les mines de Planchet, de Roya & de l'île des Ours, fournissent quelquefois de la mine de plomb à figure de spath fusible & cubique : elle rend beaucoup & facilement à la fonte, mais elle ne contient point d'argent.

7°. La *mine de plomb verte :* au premier coup d'œil elle ne paroît différer de la précédente que par la couleur ; elle est très-pesante, peu compacte & si riche, qu'elle rend souvent à la fonte depuis soixante jusqu'à quatre-vingt livres par quintal ; aussi les Mineurs ne sont-ils pas fâchés d'en trouver de bonnes veines ; ils en vendent aux curieux des morceaux à un prix excessivement cher. Ses cristaux sont prismatiques & d'une couleur tantôt vert de pré & tantôt vert jaune. M. Wallerius prétend que cette mine exposée au feu, perd d'abord sa couleur, & que si l'on continue de la faire rougir, elle reprend cette couleur verte, & même plus belle & plus vive.

8°. La *mine de plomb terreuse :* elle est fort pesante & semble n'être qu'un guhr de plomb mélangé dans une terre argilleuse. Il y en a de blanche qui fait un peu d'effervescence avec les acides, de jaunâtre & de rougeâtre. Indépendamment des mines de plomb que nous venons de citer on trouve encore de la galène alliée à d'autres substances métalliques, avec la blende, le

zinc, la calamine, le cuivre, l'argent, *&c.*

Les mines de plomb ſont plus ou moins diſpendieuſes & difficiles à exploiter, à pulvériſer, à fondre & à ſe purifier, ſelon qu'elles ſont plus ou moins mélangées avec les corps qui les minéraliſent, & qui les rendent réfractaires ou en facilitent la fuſion. Communément on les purifie quand elles ſont ſorties de leur mine, par le triage, le lavage, la torréfaction & enfin par le feu.

Le plomb que les Chimiſtes appellent auſſi *ſaturne*, a comme tous les métaux imparfaits, ſon odeur & ſa ſaveur particulières; lorſqu'il eſt coupé par un inſtrument bien tranchant, ſa tranche paroît très-compacte, très-liſſe & très-reſplendiſſante; mais il ſe ternit promptement à l'air par une petite rouille griſe fort legere qui ſe forme à la ſurface. Il réſiſte cependant beaucoup plus longtemps que le fer, & même que le cuivre, à l'action combinée de l'air & de l'eau avant de ſe décompoſer & de ſe détruire. Il eſt très-fuſible & ſe fond à peu près au même degré de chaleur que l'étain, c'eſt-à-dire, bien avant d'être rouge.

Auſſi-tôt qu'il eſt fondu, même au moindre degré de chaleur, il ſe calcine, & il ſe forme continuellement à ſa ſurface une cendre griſe, comme cela arrive à l'étain.

La couleur, la molleſſe, la fuſibilité & la calcinabilité du plomb étant aſſez ſemblables à ces mêmes qualités dans l'étain, la plupart de ceux qui ne connoiſſent les métaux que ſuperficiellement & ſeulement par les propriétés qu'on leur apperçoit dans les uſages ordinaires de la vie, croyent que ces deux métaux ſont fort analogues entr'eux; cependant nous allons voir par les autres propriétés du plomb, qu'il diffère très-eſſentiellement de l'étain.

La chaux griſe ou cendre de plomb aſſez ſemblable par le coup-d'œil à celle de l'étain, en devient bien différente, ſi on continue à la calciner à un feu modéré incapable de la fondre, & ſurtout en la faiſant lêcher par la flamme. Au lieu de devenir de plus en plus blanche, elle prend d'abord une couleur jaune, & alors on la nomme *maſſicot;* cette couleur s'augmente de plus en plus en intenſité, & enfin devient extrêmement rouge : elle porte alors le nom de *minium;* & ſi, au lieu de calciner cette chaux à un feu doux, on la chauffe ſuffiſamment pour la faire fondre, alors elle ſe fond très-facilement en une ſubſtance jaunâtre vitrifiée, mais qui reſte en eſpèces de petites écailles comme talqueuſes; le plomb dans cet état, ſe nomme *litharge*; c'eſt ce qui lui arrive dans la *coupellation* & *l'affinage*. Enfin ſi l'on chauffe la chaux de plomb plus fort qu'il n'eſt néceſſaire pour la tenir ſimplement fondue, alors elle ſe change auſſitôt en un vrai verre qui devient ſi fluide & ſi actif, qu'il s'échappe & paſſe comme de l'eau à travers les creuſets les plus compacts; le plomb ainſi calciné & fondu ſe nomme *verre de plomb*, parcequ'en effet, c'eſt une matière qui a la tranſparence, la fragilité & toutes les autres propriétés eſſentielles du verre; il eſt d'un très-grand uſage dans beaucoup d'arts.

Le plomb eſt de toutes les ſubſtances métalliques celle dont la chaux eſt la plus fuſible, & qui ſe change le plus facilement en verre, en quoi il diffère bien eſſentielle-

ment de l'étain dont la chaux, au contraire, eſt des plus rétractaires. Cette différence vient de ce que l'étain ſe dépouille facilement de tout ſon phlogiſtique & eſt très-ſuſceptible de ſe calciner radicalement; au lieu que le plomb, quoique capable de perdre avec autant de facilité que l'étain une quantité ſuffiſante de ſon principe inflammable pour ceſſer d'être ſous la forme métallique & ſe changer en chaux & en verre, en retient cependant toujours aſſez pour conſerver une très-grande fuſibilité & même une peſanteur fort conſidérable; car toutes les chaux & vitrifications du plomb ſont toujours très-peſantes.

Toutes ces chaux & vitrifications de plomb ſe reſſuſcitent avec une très-grande facilité; on ne peut guère même les fondre ſans qu'il n'y ait une partie du plomb de reſſuſcitée, quoiqu'on n'y ait ajouté aucune matière inflammable. Et c'eſt encore là une preuve qu'elles retiennent beaucoup de phlogiſtique; car en général, toutes les chaux métalliques ſont d'autant plus faciles à réduire, qu'elles retiennent une plus grande quantité de leur principe inflammable.

Le plomb ſe laiſſe diſſoudre par tous les acides, & préſente avec eux des phénomènes aſſez ſemblables à ceux de l'argent traité avec les mêmes acides. Ce métal combiné juſqu'au point de ſaturation avec l'acide nîtreux, forme de même que l'argent, un ſel nitreux à baſe métallique criſtalliſable; ce ſel qu'on peut nommer *nître de plomb* ou *de Saturne*, eſt ſuſceptible de décrépitation & de détonnation même, à ce que prétendent pluſieurs Chimiſtes, ſans l'addition d'aucune matière inflammable, & par conſéquent, à l'aide du phlogiſtique du plomb qui eſt aſſez combuſtible pour cela. Kunckel qui apparemment ne connoiſſoit point cette propriété du nître de Saturne, rapporte dans ſon traité de la verrerie, qu'ayant voulu ſoumettre ce ſel à la diſtillation, ſa cornue avoit crevé avec beaucoup de fracas & au grand danger des aſſiſtans.

Pluſieurs Chimiſtes, entr'autres Beccher dans le ſecond ſupplément de ſa phyſique ſouterraine, & Kunckel dans ſon *laboratorium chymicum*, donnent des procédés pour tirer le mercure du plomb. M. Groſſe qui fait mention de ces procédés dans les mémoires de l'Académie, en donne un lui-même qui eſt des plus ſimples & des plus faciles à vérifier, puiſqu'il ne conſiſte qu'à ſaturer parfaitement de bon acide nîtreux avec du plomb: après & par l'effet de cette ſaturation il ſe précipite, ſuivant ce Chimiſte, une poudre griſe dans laquelle on découvre du mercure. Mais il eſt à croire que ce procédé ne réuſſit pas indifféremment avec toutes ſortes de plomb; car MM. Macquer & Baumé diſent dans leur cours de chimie, avoir répété avec toute l'attention poſſible cette expérience de M. Groſſe, & n'avoir rien obtenu de mercuriel.

L'acide vitriolique pur, & celui de tous les ſels neutres qui le contiennent, mêlé dans la diſſolution du plomb par l'acide nîtreux, s'unit au plomb, le ſépare de l'acide nîtreux, & forme avec lui un nouveau ſel métallique, un vitriol de Saturne, ſuſceptible de criſtalliſation, & qui, par cette raiſon, paroît ſous la forme d'un précipité blanc, quand les liqueurs ne contiennent point aſſez d'eau pour le diſſoudre. Ce ſel eſt de même na-

ture que celui qu'on feroit en dissolvant directement le plomb dans l'acide vitriolique.

L'acide marin & tous les sels neutres qui le contiennent, précipitent aussi le plomb de sa dissolution dans l'acide nîtreux, par le transport de l'acide marin sur ce métal avec lequel il forme un nouveau sel à base métallique que les Chimistes ont nommé *plomb cornée*, à cause de quelques ressemblances qu'il a avec l'argent uni de même à l'acide marin, & que l'on nomme *lune cornée*. Le plomb & la lune cornée diffèrent néanmoins beaucoup l'un de l'autre, principalement en ce que le premier de ces deux sels est infiniment plus dissoluble dans l'eau que le dernier, ce qui indique que l'acide marin est plus abondant, ou moins intimement combiné dans le plomb que dans la lune cornée; on peut faire le plomb cornée de plusieurs autres manières, & en particulier en dégageant l'alkali volatil du sel ammoniac, par l'intermède de ce métal; car il a, de même que presque tous les autres métaux, la propriété de décomposer ce sel. C'est par ce procédé que M. Margraff prépare le plomb cornée pour son procédé du phosphore.

Plusieurs Chimistes ont avancé que la dissolution de plomb dans l'acide nîtreux, pouvoit être décomposée par l'eau seule & former un magister de Saturne, comme cela arrive au bismuth; mais M. Baumé qui a examiné la chose avec plus d'exactitude, a trouvé que cette précipitation n'arrive point quand on se sert d'eau très-pure, c'est à-dire distillée, & que par conséquent c'est aux sels & particulièrement à la sélenite contenue dans presque toutes les eaux ordinaires, qu'on doit attribuer cette précipitation prétendue par l'eau seule.

Les acides végétaux dissolvent aussi le plomb avec beaucoup de facilité; mais il n'y a que les combinaisons de celui du vinaigre avec ce métal, qui soient connues, parcequ'on en fait des préparations employées dans la Médecine & dans les arts. La première de ces préparations est celle qu'on nomme *céruse* ou *blanc de plomb*. C'est une espèce de rouille de plomb faite par l'acide du vinaigre à la vapeur duquel on l'expose, & qui devient d'une blancheur admirable. Le grand usage de cette préparation est pour la peinture à l'huile: c'est jusqu'à présent le seul blanc qu'on ait trouvé propre à cette peinture; mais quoique le meilleur de tous ceux que l'on connoisse, il n'est pas à beaucoup près, exempt de reproches; on lui en fait deux très-justes & très-graves; le premier est de donner de cruelles coliques à ceux qui le pilent & le broyent; & le second, c'est d'être sujet à jaunir ou à noircir, en un mot, à perdre beaucoup de sa beauté avec le temps; ce qui vient de la facilité qu'a cette espèce de chaux de plomb, de même que toutes les autres préparations de ce métal, à reprendre du phlogistique & parconséquent de la couleur. Ce seroit donc rendre un service important à la peinture & même à l'humanité entiere, que de trouver un autre blanc qui eût la beauté & les autres avantages du blanc de plomb, & qui n'en eût point les inconvéniens.

La ceruse qui, comme nous le disions tout à l'heure, n'est qu'un plomb corrodé par l'acide du vinaigre, contient trop peu de cet acide pour être dans l'état d'un sel neu-

tre; mais comme c'est un plomb déjà très-ouvert & très-divisé, il est facile d'achever de le combiner jusqu'au point de saturation avec cet acide; il ne faut pour cela que faire digérer de la céruse avec une suffisante quantité de vinaigre distillé, pour qu'il s'y dissolve entièrement; la liqueur, après cette dissolution, se nomme *vinaigre de Saturne*. Si on la filtre & qu'on le fasse évaporer & cristalliser, elle fournit une grande quantité de beaux cristaux susceptibles de se dissoudre parfaitement dans l'eau, qui ont une saveur saline, métallique & sucrée; ce qui a fait donner à ce sel le nom de sucre ou sel de Saturne. On peut décomposer le sel de Saturne par la seule action du feu; on en retire par la distillation un acide du vinaigre très-concentré, une espèce de vinaigre radical assez semblable à celui qu'on retire des cristaux de Venus.

Les huiles & matières grasses qui ont en général, de l'action sur la plupart des substances métalliques, en ont en particulier une très-marquée sur le plomb, & particulièrement sur ses différentes chaux: elle est telle que la plupart des huiles dissolvent en entier & en très-grande quantité, à l'aide d'une coction par une chaleur modérée, la céruse, le minium & la litharge. Ce métal, en s'unissant ainsi aux huiles, les épaissit & les rend très-dessicatives: on se sert beaucoup en peinture de l'huile de lin ainsi épaissie par une certaine quantité de plomb; les Peintres la nomment *huile cuite* ou *huile grasse*. On peut faire dissoudre aux huiles une quantité de chaux de plomb si considérable, qu'il en résulte enfin un corps solide, tenace & de consistance emplastique, lorsqu'il est froid; un très-grand[...] bre d'emplâtres dont on se se[...] chirurgie, ne doivent leur c[...] tance qu'à des chaux de plomb dissoutes dans les huiles. Ces m[...] emplastiques ont quelques res[...] blances avec les savons alkalin[...] leur odeur, leur saveur, le goû[...] gras rance & l'œil un peu lai[...] qu'elles communiquent à l'eau [...] fin par la propriété d'être dé[...] posées par les acides qui s'uni[...] au plomb en séparant l'huile. [...] observations sont de M. Geoffro[...]

Le plomb s'unit facilemen[...] soufre, se brûle & se calcine [...] cilement par son moyen, si c[...] tient exposé à l'action du feu [...] le concours de l'air, sinon il fo[...] avec le soufre un composé ress[...] blant au plomb naturellement [...] néralisé par le soufre.

Ce métal s'unit assez facilem[...] avec tous les métaux, except[...] fer avec lequel il refuse opinia[...] ment tout alliage. L'anthipatie [...] ces deux métaux est telle, qu[...] l'on fait fondre dans du plomb [...] l'argent allié avec un peu de [...] le plomb s'empare aussi-tôt de l'[...] gent, mais rejette le fer qui vi[...] aussi-tôt nager à la surface; [...] n'empêche pas néanmoins que l[...] que ces deux métaux ne sont [...] sous leur forme métallique, le[...] chaux ne s'unissent très-bien [...] semble par la fusion, & que [...] chaux du plomb ne procure [...] vitrification de celle du fer a[...] facilement que celles des aut[...] chaux métalliques; delà vient [...] le plomb peut servir à purifier [...] métaux parfaits de l'alliage du fe[...] aussi bien que des autres méta[...] imparfaits. De tous les alliages [...] plomb, c'est celui avec l'étain [...] est le plus usité; il forme la s[...] di[...]

dure des plombiers & l'étamage des chaudronniers. Si on expose cet alliage de plomb & d'étain à un feu assez fort pour les faire bien rougir & fumer avec le concours de l'air, ces deux métaux brûlent & se calcinent ensemble beaucoup plus promptement & plus radicalement que lorsqu'ils sont seuls : la chaux qui résulte de cette opération est la base des émaux blancs & des couvertes de fayence. On la nomme *calcine*.

La table des rapports de M. Geoffroy donne pour ceux du plomb, l'argent & le cuivre; celle de M. Gellert donne l'argent, l'or, l'étain & le cuivre; le fer est marqué dans cette table comme ne s'unissant point au plomb.

Le plomb & ses différentes préparations sont d'un très-grand usage : on l'emploie en lames & en tuyauxdans les bâtimens & dans les jardins pour contenir & conduire les eaux. On ne se sert guère des préparations de plomb en médecine, que pour l'usage extérieur, à cause des coliques & des paralysies qu'il occasionne lorsqu'il est pris intérieurement; mais en récompense il est souvent très-utile appliqué extérieurement, parcequ'il est engourdissant, calmant, dessicatif & répercussif. Le vinaigre & le sucre de Saturne, de même que tous les onguens & emplâtres dans lesquels entrent la céruse, le minium ou la litharge, possédent éminemment ces qualités. Nous avons vu que le plomb est très-employé dans la peinture à l'huile,comme couleur & comme dessicatif; il l'est aussi dans celle en émail & en porcelaine, comme fondant : il fait la base de presque toutes les poteries, depuis les communes jusqu'aux plus belles; enfin c'est par son moyen qu'on affine les métaux parfaits, & qu'on fait l'essai de leur titre. On peut donc dire que ce métal est un des plus employés, & qu'il est tellement nécessaire dans plusieurs des arts importans dont nous venons de faire mention, qu'ils ne pourroient absolument exister sans lui.

On dit proverbialement d'un homme singulier & grossier, qu'*il est fin comme une dague de plomb*.

On dit aussi d'un homme froid & sage, qu'*il a du plomb dans la tête*.

On appelle *cul de plomb*, un homme laborieux & sédentaire.

On dit d'un homme qui s'est défait d'une bonne chose pour une mauvaise, qu'*il a changé son or en plomb*.

Plomb, se prend quelquefois pour les balles des mousquets, & des autres sortes d'armes à feu. *Cette ville fut obligée de capituler, faute de plomb & de poudre. Charger un fusil de menu plomb.*

Plomb, se dit aussi particuliérement de l'instrument dont les Maçons & les Charpentiers se servent pour élever perpendiculairement leurs ouvrages, soit qu'à cet instrument il y ait effectivement du plomb attaché au bout d'une ficelle, soit qu'il y ait un autre corps pesant. *Voir avec un plomb si une muraille est droite, en ligne perpendiculaire.*

On dit proverbialement, *jeter son plomb sur quelque chose*; pour dire, avoir dessein sur quelque chose. *Il a jeté son plomb sur cette charge.*

On appelle *plombs*, de certains poids dont les femmes se servoient autrefois pour tenir leur bonnet quand elles se coiffoient.

Les femmes appellent aussi *plombs*, des morceaux de plomb applatis, qu'elles mettent dans les manches

de leurs habits pour les faire bien tenir.

Dans les fabriques on appelle *plomb*, un morceau de plomb fondu exprès de figure ronde & plate, marqué de quelque empreinte, qui s'applique sur les étoffes d'or, d'argent, de soie, de laine, &c. même sur les balles, ballots, caisses, paquets de marchandises dont les droits de douane ont été payés.

On dit qu'*une muraille est à plomb*; pour dire, qu'elle est perpendiculaire. *Mettre une muraille à plomb*, *la dresser à plomb*.

On dit que *le soleil donne à plomb*, *bat à plomb en quelque lieu*; pour dire, que les rayons du soleil y donnent directement.

A PLOMB, ne fait quelquefois qu'un seul mot. Ainsi on dit, *prendre l'aplomb*, *prendre les aplombs d'une muraille*, pour dire, voir avec le plomb si une muraille est droite, en ligne perpendiculaire.

PLOMB, est aussi le nom d'une maladie dont les Vidangeurs sont quelquefois attaqués. Elle consiste dans une suffocation & une lipothymie causée par la vapeur maligne des privés.

Ces ouvriers disent par cette raison de certaines fosses, qu'*elles ont le plomb*.

On appelle *mine de plomb*, une substance minérale qu'on nomme aussi *crayon* où *plombagine*. Voyez PLOMBAGINE.

On appelle *tire-plomb*, une machine avec laquelle les Vitriers forment le plomb qu'ils emploient pour assembler les vitres ensemble.

On prononce & l'on devroit écrire *plon*.

PLOMBAGINE; substantif féminin. *Plombago scriptoria*. Substance minérale qu'on appelle aussi *crayon* ou *mine de plomb*, & dont on se sert pour dessiner. La plus pure est celle qui vient d'Angleterre; celle d'Allemagne est beaucoup plus grossière, & paroît mêlée de substances étrangères, & même de soufre, ce qui empêche que l'on ne puisse la tailler avec la même facilité que celle d'Angleterre qui est très-luisante, très-tendre, quoique d'un tissu si compacte, que l'on ne peut distinguer les parties dont elle est composée.

Cette substance qui résiste à l'action du feu, paroît une combinaison de fer, de soufre & de zinc, de la nature de celle qui constitue la blende.

PLOMBATEUR; substantif masc. Officier de la Chancellerie romaine ainsi apelé parcequ'il scelle les bulles en plomb.

PLOMBÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* PLOMBER.

On dit de quelqu'un, qu'*il a le teint plombé*; pour dire, qu'il a le teint livide & de couleur de plomb.

PLOMBER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Il se dit proprement de la vaisselle de terre qu'on vernit avec de la mine de plomb. *Plomber de la vaisselle de terre.*

PLOMBER, se dit en termes de Chirurgiens dentistes, d'une opération qui consiste à remplir de plomb en feuilles une dent creuse pour la conserver.

Pour plomber une dent, il faut nettoyer le creux que la carie a fait: on se sert à cet effet d'un instrument d'acier convenable; ensuite on introduit à différentes reprises un petit bouton de coton proportionné à l'ouverture, afin d'emporter les ordures, les débris

d'alimens qui pourroient s'y être introduits. Cela étant ainsi disposé, on porte un peu de coton imbibé d'essence de canelle dans le fond de la carie pour dessécher le nerf qui pourroit souffrir sans cette précaution de la pression du plomb. Quand le nerf n'est pas douloureux, c'est-à-dire, lorsqu'on l'a desséché, ou dans les caries qui n'ont pas encore assez fait de progrès pour le mettre à découvert, on procède à l'intromission du plomb qu'on serre dans le creux de la dent avec une espèce de fouloir, afin qu'il en remplisse bien tout le vide. Une dent bien plombée reste ainsi sans faire de douleur jusqu'à ce que l'action des alimens contre les dents & l'air détruisant le plomb, oblige à replomber la dent de nouveau. La carie est quelquefois placée si désavantageusement, & le trou est si peu propre à retenir le plomb, qu'on ne peut compter sur la conservation de la dent par ce moyen. Le plus court alors est d'en faire l'extraction.

Plomber, se dit dans les douanes, & signifie appliquer un petit sceau de plomb sur des ballots, coffres, *&c.* pour marquer qu'ils ont payé les droits, & pour empêcher qu'ils ne soient ouverts dans les autres bureaux où ils passent. *Plomber des ballots, des coffres*, &c.

Il se dit aussi des marchandises dont on marque la manufacture avec de petits sceaux de plomb. *Plomber une étoffe.*

On dit en termes de marine, *plomber les écubiers*; pour dire, coudre ou clouer du plomb en table tout autour des écubiers, tant pour leur conservation que pour celle des cables qui y passent.

On dit aussi *plomber un navire*; pour dire, voir avec un instrument si un navire est droit, s'il est sur l'arrière ou s'il est sur l'avant.

Plomber, signifie encore, marcher, trépigner, battre des terres afin qu'elles s'affaissent moins. *On plombe les terres rapportées.*

La première syllabe est moyenne & la seconde longue ou brève. *Voy.* Verbe.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin ont leur pénultième syllabe longue.

PLOMBERIE; substantif féminin. Art de fondre & de travailler le plomb.

PLOMBEUR; substantif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à celui qui applique les plombs ou marques aux étoffes & autres marchandises.

PLOMBIER; substantif masculin. Ouvrier qui travaille en plomb, & qui en fait des gouttières, des tuyaux & d'autres ouvrages.

A Paris les plombiers forment une communauté d'environ cinquante Maîtres, dont les derniers statuts composés de quarante articles sont du mois de Juin 1648; par ces statuts ils sont qualifiés de Maîtres plombiers-fontainiers.

Les chefs de cette communauté sont au nombre de trois; le premier est appelé *Principal*, & les deux autres *Jurés*. Le Principal ne reste qu'un an en charge, & chaque Juré y reste deux ans.

L'apprentissage est de quatre ans; les Compagnons non apprentis de Paris, qui veulent se faire passer Maîtres, doivent auparavant servir les Maîtres en qualité de Compagnons pendant deux ans.

Les ouvrages doivent être marqués au coin de chaque Maître qui les livre; la marque renferme les

premières lettres du nom & du surnom du Maître.

PLOMBIÈRES ; bourg de France en Lorraine, connu par ses bains d'eaux thermales, & situé à trois lieues, sud-ouest, de Remiremont.

On croit que les eaux minérales de Plombières ont été connues & fréquentées dès le temps où les Romains étoient maîtres de cette partie des Gaules. Elles n'ont rien perdu depuis de leur célébrité, il semble même qu'elles en acquièrent de plus en plus. Elles sont aujourd'hui fort connues des Étrangers. Les sources minérales chaudes sont en grand nombre dans le bourg de Plombières, & à différens degrés de chaleur. Les principaux bassins qui les rassemblent sont, le grand bain, le bain des dames & celui des pauvres.

PLOMION ; bourg de France en Picardie, entre Vervins & Aubenton.

PLONGÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* PLONGER.

On dit, *de la chandelle plongée* ; pour dire, de la chandelle qui n'a pas été jetée en moule.

PLONGÉE ; substantif féminin & terme de Fortification. On appelle *la plongée du parapet*, la partie du parapet qui va en glacis du côté de la campagne.

PLONGEON ; substantif masculin. *Mergus.* Genre d'oiseaux à quatre doigts dont les trois de devant sont palmés, & celui de derrière simple : il ne reste pas sous l'eau aussi long-temps que les colymbes. Les plongeons sont des demi-canards ; mais ils diffèrent entièrement du canard par la tête, le cou, le bec & la position des pieds : ils ont les pieds placés proche l'anus, ce qui fait qu'ils ont de la peine à marcher, & que leurs corps, comme celui des canards, vacille en marchant : leur bec est long & pyramidal.

On distingue plusieurs espèces principales de plongeons.

1°. Le *plongeon de mer* : il y a le grand & le petit. Le premier est long de vingt-sept pouces, à prendre depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds : il a une envergure de trois pieds & demi : ses yeux sont rougeâtres : son bec qui a près de trois pouces de long, est rougeâtre, étroit & plat sur les côtés : le plumage du corps est cotonneux & fort mollet, celui de la tête est brunâtre, celui du ventre est sombre ; la poitrine est comme argentée ; les aîles sont noirâtres à pointes blanches ; les serres sont noirâtres & larges comme les ongles de l'homme ; les jambes sont larges, plates & raboteuses par derrière ; les doigts sont également larges & bordés de membranes des deux côtés.

2°. La *petite espèce de plongeon de mer*, est des deux tiers moins granne que la précédente. Son bec est noir & aigu comme celui d'une grive : le plumage du menton est blanc, les côtés de la gorge un peu rouges, ainsi que les plumes des cuisses, le collet fort mince, les aîles petites & creuses. Ce plongeon n'a point de queue, mais il a les glandes du croupion plus menues qu'à l'ordinaire, il en sort une touffe de plumes comme dans les autres oiseaux ; ses jambes sont plutôt faites pour nager que pour marcher ; la plante des pieds est noire ; ses doigts sont palmés ou unis ensemble par de doubles membranes : le reste du plumage est

comme dans le grand plongeon : sa figure & l'arrangement de ses parties, font qu'il remue plus vîte & plus aisément au fond de l'eau, que sur la surface de la terre. Dès qu'il s'élève au-dessus de l'eau, il hausse la tête, puis il regarde autour de lui, & se plonge ensuite avec une vîtesse étonnante. Il n'est guère en état de s'élever hors de l'eau ; mais dès qu'il prend l'essor, il peut voler long-temps : il a une odeur & une saveur forte & désagréable.

3°. Le *grand plongeon de mer de Terre-Neuve*, est d'un tiers plus grand que notre grand plongeon de mer : il a un cercle blanc au cou : son plumage est noir & bigarré de taches blanches, confusément jetées de part & d'autre : ses jambes sont brunes. M. Linnæus dit que cet oiseau est commun en Norvège, en Islande & en Laponie : on en voit souvent en Prusse, dit M. Klein. La peau de ce plongeon est dure ; les Lapons en font une sorte de coiffure, & des cordons de chapeau.

4°. Le *petit plongeon* ; il est commun en Italie ; on en prend quelquefois sur les côtes d'Angleterre & de France : sa chair est d'un goût marécageux & désagréable, comme celle du petit plongeon de mer : il est long d'un pied & demi, & a deux pieds & demi d'envergure : son corps est épais & court, ainsi que son cou : son bec est un peu large, & entièrement noir : sa tête est d'une couleur changeante & luisante, composée de pourpre, de vert & de noir : à chaque coin de la bouche, il a une tache blanche & ronde : les yeux sont d'un beau jaune ; le cou, la poitrine & le ventre sont blancs ; le commencement des épaules & le bas du dos sont noirs : les aîles sont bigarrées de noir & de blanc ; la queue est d'un noir uniforme : les jambes sont courtes & d'un rouge jaunâtre, ainsi que les pieds : les griffes sont longues & les membranes noires ; le doigt de derrière est aussi palmé.

5°. Le *grand plongeon tacheté* ; il est un peu plus grand que notre grand plongeon de mer : la couleur du plumage du cou, des épaules, du dessus des aîles & du dos entier est brunâtre, piquée & bariolée de taches blanches : la partie inférieure du cou, de la poitrine & du ventre est blanche : les grandes plumes des aîles sont courtes & noires : son bec est droit & pointu comme celui de la poule d'eau. On voit quelques-uns de ces plongeons qui ont des colliers de plumes blanches ; le cou, le dos & la tête sont noires & tiquetés de petites lignes blanches.

6°. Le *plongeon huppé* ; il est un peu plus petit que notre grand plongeon de mer : il a sur la tête une huppe noire, le dessous du cou est orné d'un collier de plumes blanches noirâtres ; le derrière du cou, le dos & les aîles sont d'un brun noirâtre, excepté les bords extérieurs des grandes plumes qui sont blancs ; la poitrine & le ventre sont de couleur de frêne blanchâtre. Ce plongeon n'a point de queue : ses jambes sont larges & plates ; les doigts sont bordés de membranes qui ne sont point liées ensemble.

Seba donne la description d'un plongeon d'Amérique, dont le dos est sillonné de raies jaunâtres. On appelle le plongeon de la Louisiane *mangeur de plomb*, parcequ'il se

plonge à l'inſtant qu'il apperçoit la lumière du fuſil.

On dit de quelqu'un qui plonge, qu'*il fait le plongeon*.

Faire le plongeon, ſe dit auſſi figurément de quelqu'un qui baiſſe la tête quand il entend tirer. *Il fit le plongeon au premier coup de fuſil que les ennemis tirèrent.*

Quand quelqu'un qui après avoir voulu ſoutenir quelque choſe, ſe relâche tout d'un coup par foibleſſe, ou n'allègue que foiblement de mauvaiſes raiſons, on dit auſſi figurément, qu'*il fait le plongeon*.

On dit encore figurément d'un homme qui s'évade, qui s'eſquive par crainte, par foibleſſe, qu'*il fait le plongeon*.

Plongeon, ſe dit en termes d'Artificiers, d'une ſorte d'artifice qui ſe plonge dans l'eau & en ſort encore allumé. Il conſiſte dans une fuſée maſſive ſuſpendue par la gorge à un collet de bois qui flotte ſur l'eau en ſituation verticale.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier ; mais celle ci eſt longue au pluriel.

On prononce *plonjon*.

PLONGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme Chanter. *Immergere.* Enfoncer quelque choſe dans l'eau ou dans quelqu'autre corps liquide, pour l'en retirer. *On a coutume de plonger dans la mer ceux qui ont été mordus d'un chien enragé. Plonger un ſeau dans la rivière pour le remplir.*

Plonger, s'emploie figurément en beaucoup de façons de parler. Ainſi on dit, *plonger un poignard dans le ſein de quelqu'un ;* pour dire, lui enfoncer un poignard dans le ſein ; & d'une manière encore plus figurée, pour dire, cauſer quelque déplaiſir à quelqu'un par quelque nouvelle fâcheuſe. *C'eſt lui plonger le poignard dans le ſein, que de lui annoncer l'infidélité de ſa maîtreſſe.*

Plonger, ſe dit auſſi figurément en parlant des choſes & des perſonnes qu'on regarde comme les cauſes de l'état fâcheux dont on parle. *Cette banqueroute les plongea dans une longue ſuite de malheurs. C'eſt ce prodigue qui les a plongés dans l'indigence où vous les voyez.*

On dit auſſi figurément, *ſe plonger dans la douleur, ſe plonger dans le vice, dans la débauche, dans les plaiſirs*, &c., pour dire, s'abandonner entièrement à la douleur, au vice, à la débauche, aux plaiſirs, *&c.*

Plonger, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie s'enfoncer entièrement dans l'eau, enſorte que l'eau paſſe par deſſus la tête.

L'art de plonger eſt d'une très-grande utilité, ſurtout pour la pêche des perles, des coraux, des éponges, *&c.*

On a imaginé différentes méthodes & différens inſtrumens pour rendre l'art du plongeur plus ſûr & plus aiſé.

Le grand point eſt de procurer au plongeur un air frais, ſans quoi il n'eſt pas poſſible qu'il reſte longtemps dans l'eau ; car il y périroit.

Ceux qui plongent dans la Méditerranée pour y pêcher des éponges, ont coutume d'avoir dans leurs bouches, lorſqu'ils ſont au fond de l'eau, des éponges trempées d'huile. Mais ſi l'on conſidère d'un côté, la petite quantité d'air qui eſt renfermée dans les pores d'une éponge, & de l'autre, combien cette petite quantité d'air eſt comprimée par l'air qui l'environne, il n'eſt pas poſſible qu'un pareil ſecours faſſe

long-temps ſubſiſter le plongeur; car il eſt démontré par l'expérience qu'une certaine quantité d'air renfermé dans une veſſie, & que par le moyen d'un tuyau, l'on a alternativement reſpiré & fait ſortir des poumons, ne peut ſuffire à la reſpiration que pour très-peu de temps, parceque ſon élaſticité eſt altérée en paſſant dans les poumons, & qu'outre cela, l'air perd ſes eſprits vivifians & eſt épuiſé.

Un plongeur qui eſt tout nud, & qui n'a point d'éponge dans la bouche, ne peut, ſuivant M. Halley, reſter plus de deux minutes dans l'eau ſans être ſuffoqué; & s'il n'a pas un long uſage de ſon métier, il y reſtera beaucoup moins de temps, une demi-minute ſuffiſant pour étouffer ceux qui ne ſont point dans cette habitude. De plus, ſi l'endroit eſt profond, la preſſion de l'eau ſur les vaiſſeaux du corps remplit les yeux de ſang, & en occaſionne ordinairement le crachement.

C'eſt pour cette raiſon que pour pouvoir reſter long-temps au fond de l'eau, quelques perſonnes ont imaginé deux tuyaux d'une matière flexible pour faire circuler l'air juſqu'au fond de l'eau dans la machine où le plongeur eſt renfermé comme dans une armure; par ce moyen, on lui procure l'air qui lui eſt néceſſaire, on le garantit de la preſſion de l'eau, & ſa poitrine ſe dilate librement pour reſpirer. L'effet de cette machine, qui fait entrer avec des ſoufflets l'air par l'un des tuyaux, & le fait ſortir par l'autre, eſt le même que celui des artères & des veines.

Mais cette invention ne peut ſervir dans les endroits où la profondeur de l'eau eſt de plus de trois braſſes, parceque l'eau reſſerre ſi étroitement les parties qui ſont à découvert, qu'elle y empêche la circulation du ſang, & elle preſſe ſi violemment ſur toutes les jointures de l'armure qui ne ſont faites que de cuir, que s'il s'y rencontre le moindre défaut, l'eau s'y fait paſſage, remplit dans un inſtant toute la machine, & met la vie du plongeur dans un grand danger.

La cloche du plongeur eſt une machine que l'on a inventée pour remédier à tous les inconvéniens dont on vient de parler; on fait deſcendre le plongeur en ſûreté dans cette machine juſqu'à une profondeur raiſonnable, & il peut reſter plus ou moins de temps dans l'eau, ſuivant que la cloche eſt plus ou moins grande.

Le plongeur aſſis ſous cette cloche s'enfonce avec l'air qui y eſt renfermé, juſqu'à la profondeur qu'il veut; & ſi la cavité du vaiſſeau peut contenir un tonneau d'eau, un ſeul homme peut reſter une heure entière à une profondeur de cinq ou ſix braſſes ſans aucun danger.

Mais plus le plongeur s'enfonce dans l'eau, plus l'air eſt reſſerré par la peſanteur de l'eau qui le comprime; l'inconvénient principal qui en réſulte, provient de la preſſion qui s'exerce ſur les oreilles dans leſquelles il y a des cavités dont les ouvertures ſont en-dehors: c'eſt ce qui fait que dès que la cloche commence à deſcendre dans l'eau, on ſent une preſſion ſur chaque oreille, qui par degrés devient plus incommode, juſqu'à ce que la force de la preſſion ſurmontant l'obſtacle, & faiſant entrer quelque peu d'air condenſé, le plongeur ſe trouve

alors à son aise. Si l'on fait descendre la cloche plus avant, l'incommodité recommence & cesse de même.

Mais le plus grand inconvénient de cette machine, c'est que l'eau y entrant resserre le volume de l'air dans un si petit espace qu'il s'échauffe promptement, & n'est plus propre à la respiration, de sorte qu'il faut nécessairement remonter cette machine pour en renouveller l'air, le plongeur ne pouvant d'ailleurs rester presqu'entièrement couvert d'eau.

Pour remédier à ces défauts de la cloche de plongeur, M. Halley a trouvé des moyens, non seulement de renouveller & rafraîchir l'air de temps en temps, mais encore d'empêcher que l'eau n'entre dans la cloche, à quelque profondeur qu'on la fasse descendre. Voici ce qu'il a fait.

Il fit faire une cloche de bois qui avoit environ soixante pieds cubiques dans sa cavité; elle étoit revêtue en-dehors d'une assez grande quantité de plomb, pour qu'elle pût s'enfoncer vide dans l'eau; & il mit au bas une plus grande quantité de plomb, pour qu'elle ne pût descendre que perpendiculairement; au haut il y avoit un verre pour donner du jour dans l'intérieur de la cloche, avec un petit robinet pour laisser sortir l'air chaud; & en bas, environ une toise au-dessous de la cloche, il y avoit un plateau attaché à la cloche même par trois cordes, qu'il avoit chargées d'un poids de cent livres pour le tenir ferme.

Pour fournir l'air nécessaire à cette cloche, lorsqu'elle fut dans l'eau, il se servit de deux barrils garnis de plomb, de manière qu'ils pouvoient descendre vides: au fond de chacun, il y avoit un bondon pour laisser entrer l'eau, lorsqu'ils descendoient, & pour la laisser sortir, lorsqu'il les avoit retirés; au haut de ces barrils il y avoit un autre trou auquel étoit attaché un tuyau de cuir assez long pour pendre au-dessous du bondon, étant abaissé par un poids qu'on y attachoit; ensorte que l'air, à mesure que l'eau entroit, étant poussé dans la partie supérieure du barril, ne pouvoit, lorsque le barril descendoit, s'échapper par le haut du tuyau, à moins que l'extrémité qui pendoit en bas ne fût relevée.

Ces barrils pleins d'air étoient attachés à des cordages pour les faire monter & descendre alternativement, comme deux seaux; de petites cordes attachées au bord de la cloche servoient à les diriger dans leur descente, de manière qu'ils se présentoient sous la main du plongeur qui se mettoit sur le plateau pour le recevoir, & qui relevoit les extrémités des tuyaux; alors tout l'air renfermé dans la partie supérieure des barrils, s'élançoit avec violence dans la cloche, & étoit remplacé par l'eau.

Lorsqu'on avoit vidé un de ces barrils, après un signal donné, on le retiroit & on en faisoit descendre un autre sur le champ, & par le moyen de cette alternative continuelle, on renouveloit l'air avec tant d'abondance, que M. Halley fût lui-même un des cinq plongeurs qui descendirent dans l'eau jusqu'à la profondeur de neuf ou dix brasses, & qui restèrent une heure & demie sans le moindre danger, l'intérieur de la cloche ayant toujours été parfaitement sec.

Toute la précaution qu'il eut, fut de

de laisser descendre la cloche peu à peu & de suite, jusqu'à la profondeur de douze pieds; il la fit arrêter ensuite, prit avant de descendre plus avant, de l'air frais dans quatre ou cinq barrils, & fit sortir toute l'eau qui étoit entrée dans la cloche; lorsqu'il fut arrivé à la profondeur qu'il vouloit, il laissa sortir par le robinet qui étoit au haut de la cloche, l'air chand qui avoit été respiré; & en fit entrer du frais qu'il tira de chaque barril; quelque petite que fût cette ouverture, l'air en sortit avec tant de violence, qu'il fit bouillonner la surface de la mer.

Par ce moyen il a trouvé le secret de pouvoir faire au fond de l'eau tout ce que l'on veut, & de faire ensorte que dans un espace aussi large que toute la circonférence de sa cloche, on n'eut point d'eau par dessus les souliers. De plus, par le moyen de la petite fenêtre pratiquée avec un verre au haut de la cloche, il entre un jour assez considérable, pour que dans un temps où la mer est bien nette, & surtout lorsqu'il fait un beau soleil, on puisse lire & écrire très-facilement; lorsqu'on retiroit les barrils d'air, il envoyoit des ordres écrits avec une plume de fer sur une plaque de plomb pour demander qu'on le changeât de place. D'autres fois lorsque l'eau étoit trouble & sale, & qu'il y faisoit aussi obscur que s'il eût été nuit, il avoit la faculté de tenir dans la cloche une bougie allumée.

Le même Auteur assure que par un autre moyen qu'il a inventé, il a procuré au plongeur la liberté de sortir de la cloche, & de s'en éloigner à une assez grande distance, en lui fournissant un courant d'air continuel par de petits vaisseaux qui lui servent de guides pour le ramener vers la cloche.

Le célèbre Corn. Drebell a trouvé un secret fort supérieur à celui dont on vient de parler, si ce qu'on en dit est vrai : il a imaginé, non-seulement un vaisseau propre à être conduit à la rame sous l'eau, mais encore une liqueur que l'on peut porter dans le vaisseau, & qui supplée à l'air frais.

Ce vaisseau a été fait pour le Roi Jacques I; il contenoit douze rameurs, sans les passagers. L'essai en fut fait dans la Tamise, & un de ceux qui étoient de cette navigation sous l'eau, vivoit encore, lorsque M. Boyle en a écrit la relation.

Quant à la liqueur, M. Boyle dit qu'elle a été inventée par un Physicien qui avoit épousé la fille de Drebell. Lorsque l'air du vaisseau étoit échauffé par l'haleine de ceux qui y étoient, & qu'il ne pouvoit plus servir à la respiration, on débouchoit le vase plein de cette liqueur, & l'on rendoit à l'air une assez grande quantité d'esprits vitaux pour qu'on pût encore le respirer un temps assez considérable. Drebell n'a jamais voulu révéler son secret qu'à une seule personne qui l'a dit à M. Boyle.

On dit d'un coup d'épée qui va du haut en bas, qu'*il va en plongeant.* Et d'un coup de mousquet, de canon tiré du haut en bas, qu'*il est tiré en plongeant.* On dit aussi, *le canon de la place ne plonge pas assez pour incommoder les ennemis au pied du rampart.*

La première syllabe est moyenne

& la seconde longue ou brève. *Voy.* Verbe.

Les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin ont leur pénultième syllabe longue.

PLONGEUR ; substantif masculin. Celui qui a coutume de plonger dans la mer pour pêcher des perles ou autres choses, ou pour retirer ce qui est tombé dans l'eau.

On se sert beaucoup de plongeurs dans les Indes, & c'est le meilleur moyen d'avoir de beaux coquillages ; leurs belles couleurs ne se conservent qu'autant qu'ils ont été pêchés vivans en pleine mer ou à la rade. Ceux que les flots amenent sur le rivage sont roulés ou frustés, & les bivalves sont ordinairement dépareillés.

Les Négres de l'Amérique, surtout à la Martinique & à Saint Domingue, vont en canot, plonger sans aucune précaution à une demi-lieue du rivage & à plusieurs brasses d'eau. Dans un calme, l'eau est si claire qu'ils voyent distinctement à huit ou dix brasses d'eau les coquillages & les productions marines qui sont au fond. Ils les vont détacher à la main l'une après l'autre, n'ayant point de paniers comme les plongeurs de perles. Quand les plantes tiennent sur le rocher, deux plongeurs vont passer un bâton & une corde dessous pour les tirer. A Saint Domingue & dans l'île de Cayenne, les huîtres s'attachent sur les branches pendantes du manglier, arbrisseau qui vient au bord de la mer.

Il n'y a que les jeunes nègres qui puissent retenir assez long-temps leur haleine pour être propres au métier de plongeur. Ils se remplissent la bouche d'huile de palmier, afin de rejeter cette huile dans l'eau, ce qui leur procure un moment de respiration ; c'est un métier qu'ils ne peuvent faire que quatre ou cinq ans de suite ; ils ne sont presque plus maîtres de retenir suffisamment leur haleine à vingt-quatre ans. Un bon plongeur mange peu & toujours des viandes séches.

Les habitans des îles de l'Archipel sont presque tous de bons plongeurs, & dans l'île de Samos on ne marie guère les garçons, selon Tournefort, qu'ils ne puissent plonger sous l'eau au moins à huit brasses de profondeur.

Hérodote rapporte que Scyllias, Macédonien, rendit son nom célèbre sous le règne d'Artaxerxès Memnon, en faisant sous les eaux de la mer un trajet de huit stades pour porter aux Grecs la nouvelle du naufrage de leurs vaisseaux.

Mais cela n'approche pas de ce qu'on a dit d'un Sicilien qu'on appeloit le *poisson Colas*. Il s'étoit tellement accoutumé dès sa jeunesse à se tenir dans l'eau, qu'il vivoit plutôt à la manière des poissons qu'à celle des hommes. Parmi plusieurs traits qu'en rapporte le Père Kirker dans le premier tome de son monde souterrein (*de mundo subterraneo*) celui-ci est principalement remarquable : le Roi de Sicile jeta une coupe d'or dans le gouffre qu'on appelle *Charibde*, & la lui promit pour récompense, s'il la rapportoit. Colas se jeta à l'instant dans le gouffre & en revint sain & sauf avec la coupe à la main. Il y périt pour y avoir voulu chercher une seconde fois une bourse pleine d'or qu'on y avoit jetée. *Voyez* au surplus ce qu'on a dit au mot Plonger.

Plongeur, se dit en termes de Papeterie, d'un ouvrier dont la seule

occupation eſt de plonger les formes ou moules dans la cuve où eſt la pâte, & de les remettre entre les mains du coucheur.

PLOQUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* PLOQUER.

PLOQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. Garnir un vaiſſeau de ploc. *On ploque un navire pour empêcher que le bordage & le doublage qui ſont l'un ſur l'autre, ne s'échauffent.*

PLOYÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* PLOYER.

PLOYER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Incurvare.* Fléchir, courber. Il n'eſt plus guère uſité que dans la Poéſie & dans le haut ſtyle, hors de là on dit plier. *Voyez* PLIER.

PLUDENTZ; petite ville du Tirol, chef-lieu d'un comté de même nom, ſur la rive droite de l'Ill. Elle appartient à la Maiſon d'Autriche.

PLUIE; ſubſtantif féminin. *Pluvia.* L'eau qui tombe du ciel.

Quoique la pluie vienne le plus ſouvent des nuées, on a cependant remarqué qu'il pleuvoit auſſi en été quoiqu'il ne parût aucun nuage dans l'air; mais cette pluie n'eſt pas abondante, elle ne tombe qu'après une chaleur exceſſive & comme étouffante, lorſque l'air eſt calme depuis quelque temps; ce qui paroît venir de ce qu'une ſi grande chaleur enlève dans l'air une plus grande quantité de vapeurs que celle que ce fluide peut ſoutenir, ou de ce que ces vapeurs entourées d'une atmoſphère électrique, ſuffiſante pour les enlever, perdent cette vertu & en ſont dépouillées lorſqu'elles ſe ſont élevées dans une région plus haute & plus froide: joignez encore à cela que la chaleur venant à diminuer, ces vapeurs ſe condenſent; elles perdent alors une partie de la force avec laquelle elles s'élevoient, & s'uniſſent les unes aux autres, & elles forment des gouttes d'eau qui ſe précipitent & tombent ſur la ſurface de notre globe.

Voici de quelle manière la pluie ſe forme. La nuée eſt compoſée de parties aqueuſes qui étant ſéparées les unes des autres, ſe tiennent ſuſpendues dans l'air. Lorſque ces parties s'approchent un peu davantage, en ſorte qu'elles puiſſent s'attirer mutuellement, elles ſe joignent & elles forment une petite goutte qui commence à tomber lorſqu'elle eſt devenue plus peſante que l'air ambiant: comme cette petite goutte rencontre dans ſa chute un plus grand nombre de particules ou de petites gouttes d'eau, elle ſe réunit encore avec elles & augmente par conſéquent de plus en plus en groſſeur, & elle acquiert inſenſiblement la groſſeur que nous lui remarquons lorſqu'elle tombe ſur notre globe.

Les gouttes de pluie ſont fluides lorſque la nuée qui les a formées eſt ſuſpendue audeſſous de la region de la neige, & que les parties qui forment ces gouttes, tombent à travers un air chaud, ou au moins qui n'eſt pas aſſez froid pour les congeler: c'eſt pour cette raiſon que la pluie peut tomber de différentes hauteurs; mais ſi ces gouttes tombent des régions les plus elevées, régions qui appartiennent à celle qu'on appelle la région de la neige, elles ſe convertiront d'abord en neige; & ſi cette neige deſcend plus bas & qu'elle tombe à travers une

masse d'air chaud, cette neige pourra se fondre, se convertir en eau, & former une pluie aussi fluide que la première ; ce qui est confirmé par les observations de Jean-Henri Lambert.

En effet comme la ville de Coire est dans le voisinage du mont Calanga qui est presque continuellement couvert de neige, lorsqu'il tombe de la neige sur cette montagne pendant le printemps ou pendant l'été, on voit tomber la pluie dans la vallée, le dernier terme de la neige étant placé à 1830 pieds au-dessus du terrein de Coire.

Lorsque la pluie est sur le point de tomber, on remarque plusieurs nuées blanches qui flottent dans le ciel où elles sont éparses : ces nuées s'approchent les unes des autres, & elles forment par leurs concours une nuée uniforme, elles couvrent toute l'étendue de notre horizon ; elles se condensent, elles descendent, elles perdent alors un peu de leur blancheur ; elles dérobent à nos yeux une plus ou moins grande quantité de lumière ; elles paroissent exhaler vers notre globe une espèce de fumée, & enfin elles lancent leur eau sur la surface de la terre : plus les nuées sont blanches, moins la pluie est abondante, & plus les gouttes sont fines ; mais lorsque les nuées sont rares, la pluie est beaucoup plus abondante, & les goutes en sont plus grosses. On observe quelquefois que ces sortes de nuées ne se rassemblent point en une seule qui couvre toute l'étendue du ciel ; mais on les voit flotter solitairement dans l'étendue des cieux : chacune lance son eau, & verse une pluie abondante ; cette pluie cesse sitôt que le vent a repoussé la nuée, & lorsque le ciel redevient serein.

Mais lorsque le ciel est couvert d'une nuée épaisse & uniforme, les gouttes d'eau sont alors d'inégales grosseurs, & elles tombent uniformément : au contraire, si les différentes parties du ciel sont couvertes de nuages de différente blancheur, ou de nuages plus ou moins épais, plus ou moins noirs, les gouttes d'eau tombent irrégulièrement, & elles sont tantôt plus, tantôt moins abondantes.

Si toute la nuée comprise au dessus de la région de la neige, se change partout également, mais lentement & sans geler, de façon que toutes les particules de vapeurs se réunissent insensiblement, elles formeront de très-petites gouttes qui seront toutes également distantes les unes des autres, dont la pesanteur spécifique ne sera presque pas différente de celle de l'air, & alors ces petites gouttes ne tomberont que fort lentement, & formeront une bruine ou une très-petite pluie, ce qui n'arrive cependant pas souvent. Ce même phénomène a lieu lorsque le changement de la nuée commence par le bas, & qu'il continue de se faire lentement jusques vers le haut de la nuée ; car alors les particules de vapeurs se réunissant en petites gouttes, tombent lentement sur la surface de la terre, & abandonnent ainsi la nuée de couches en couches.

Mais si la partie supérieure de la nuée se change la première, & que ce changement ne se passe que lentement & de haut en bas, il se forme d'abord dans la partie supérieure de la nuée de petites gouttes, lesquelles venant à tomber sur les parties qui sont au-dessous, se réunissent avec elles, & forment de

plus grosses gouttes ; celles-ci tombent sur des parties encore plus basses de la nuée, & se combinant avec elles augmentent continuellement en grosseur à proportion qu'elles se précipitent ; c'est ce qui arrive très-fréquemment, & ce qu'observent aisément ceux qui sont dans une vallée où ils reçoivent de fortes ondées ; mais à proportion qu'ils montent vers le sommet de la montagne, en supposant qu'ils répondent toujours à la même nuée, ils trouvent que les gouttes sont beaucoup plus fines. On peut encore confirmer cette idée par les observations qu'on peut faire sur la grêle, dont les grains sont très-petits vers le sommet des montagnes, & très-gros dans les vallons.

Ce changement qui arrive à une nuée, soit vers sa partie supérieure, soit vers sa partie inférieure, vient du passage de quelques autres nuées moins électriques, ou des vents qui emportent l'électricité des parties des nuées qui s'attirent. Or les espaces inégaux qu'on remarque entre les grosses gouttes de pluie, viennent de ce que les vapeurs qui les forment perdent inégalement leur vertu électrique.

Il arrive souvent que lorsque la pluie commence à tomber, les gouttes sont très-petites, & qu'elles augmentent aussi-tôt en grosseur, quelquefois même en densité ; qu'ensuite elles diminuent de densité & de grosseur, & qu'enfin elles deviennent très-petites, très-rares, & que la pluie cesse. Il arrive encore que le ciel devient aussi-tôt très-clair, & que le soleil brille ; il arrive aussi quelquefois que les nuées demeurent suspendues dans le même endroit. Le premier de ces deux cas ne viendroit-il pas de ce que la partie inférieure de la nuée auroit d'abord perdu lentement sa vertu électrique, ensuite un peu plus promptement, & qu'il n'en seroit resté qu'une très-petite quantité dans sa partie supérieure qui se seroit perdue insensiblement ; ce qui auroit dissipé & fait tomber toute la nuée, tandis que dans le second cas l'électricité de la partie inférieure de la nuée se seroit élevée de couche en couche, & se seroit rassemblée & accumulée vers la partie inférieure ; ce qui auroit conservé cette nuée.

Causes de la pluie. Il paroît, continue M. Musschenbroek, que les vents doivent être regardés comme la principale de toutes, ainsi que les différentes causes des vents. On doit ranger parmi ces dernières l'effervescence occasionnée dans l'air par le mélange de plusieurs exhalaisons qui s'y élèvent ; c'est pour cette raison que lorsque la température de l'air devient plus chaude après midi ou vers le soir, il arrive assez ordinairement qu'il pleut pendant la nuit, ainsi que le lendemain : or la chaleur qui se fait sentir vers le soir, vient de l'effervescence de l'air, & cette effervescence produit des vents & de la pluie. On observe que les vents occasionnent la pluie, 1°. lorsqu'ils soufflent de haut en bas contre une nuée, parcequ'ils la compriment alors. Ils lui enlèvent sa vertu électrique en tout ou en partie, & ils obligent les parties aqueuses à se rassembler & à former de la pluie.

2°. Lorsque les vents rencontrent quelques nuées de vapeurs qui viennent de la mer, & qui sont suspendues au-dessus, ils les chassent vers la terre, & ils les poussent contre des hauteurs, des montagnes,

des forêts ; ce qui fait que ces nuages se dépouillent de leur matière électrique qu'ils communiquent aux corps qu'ils touchent ; ce qui oblige les vapeurs à se rassembler & à se convertir en pluie ; c'est pour cette raison que les pays montagneux sont plus sujets à la pluie que les plays plats, ainsi qu'on peut s'en convaincre par plusieurs observations. On a observé en Angleterre que dans la province de Lancastre où il y a de hautes montagnes, il tombe chaque année environ 41 pouces d'eau, ainsi que les observations de Townley nous l'apprennent, tandis que, suivant celles de M. Derham, il n'en tombe à Munster que 19 pouces.

3°. De même que les montagnes rompent les nuées, de même des vents qui ont des directions contraires, les poussent les unes contre les autres & les compriment. On a remarqué qu'il pleut quelquefois à verse dans l'Océan éthiopique, vis-à-vis de la Guinée, parceque les vents semblent s'y réunir de toutes parts, & qu'après avoir rassemblé de plusieurs côtés les nuées, ils les poussent vers un endroit où ils les compriment ; nous observons aussi dans ce pays que lorsqu'un gros vent vient à tomber par l'opposition de quelque vent contraire, les nuées se trouvent alors comprimées par ces vents, & se changent en une grosse pluie qui se précipite.

4°. Comme il se forme beaucoup de nuées des vapeurs de la mer, les vents qui viennent de la mer vers notre continent, sont ordinairement accompagnés de pluie, au lieu que les autres vents qui soufflent sur la terre ferme, n'emportent avec eux que peu de nuées, & ne sont pas par conséquent pluvieux.

5° On peut encore regarder les forêts comme une des causes de la pluie ; car les arbres transpirent une grande quantité de vapeurs. On remarque que les pluies sont si abondantes en Suède, qu'elles inondent le terrein, l'arrosent trop abondamment, & qu'elles y détruisent la fertilité : ces pluies sont occasionnées par d'immenses & de très-denses forêts. Les habitans de ce pays ont su enfin se garantir depuis peu de cet accident, en faisant brûler différentes parties de ces forêts ; par ce moyen l'atmosphère se trouve moins rempli de vapeurs ; elles se dissipent plus aisément & le terrein en devient plus propre à porter & à fournir à la nourriture des moissons qui y sont plus abondantes que précédemment. Les Espagnols & les François ont observé la même chose dans les Antilles qui étoient autrefois beaucoup plus humides qu'elles ne le sont à présent depuis qu'on a coupé & fait brûler quantité de forêts. M. Bouguer confirme encore cette idée par les observations qu'il a faites pendant son voyage au Pérou : cet habile Académicien observa qu'il tomboit des pluies très-fréquentes & très-abondantes depuis l'embouchure du fleuve Guajaquil jusqu'à Panama ; ce qui forme une longueur de trois cens milles, parceque toute l'étendue de ce terrein est toute couverte de forêts, & qu'au contraire il ne pleut jamais depuis Guajaquil en suivant vers le midi jusqu'au-delà d'Arica, & vers les déserts d'Aracania, à la distance de quatre cens milles, parceque tout ce terrein est sablonneux, à découvert, & qu'il ne s'y trouve aucune forêt. Il observa bien plus que le tonnerre ne s'y fait jamais entendre, & qu'on n'y observe aucune

tempête, mais que ce terrein est toujours aride, nu, si l'on en excepte les bords des fleuves qui y coulent, & qu'on n'y observe seulement qu'une simple rosée qui s'élève pendant la nuit. Il suit de là qu'on ne peut point révoquer en doute que la constitution du terrein ne contribue à la formation des météores. Les forêts sont toujours remplies d'un air humide, épais, chargé des exhalaisons des arbres qui forment des nuées par leur élévation dans l'atmosphère, & auxquelles se joignent & s'unissent d'autres nuées, ainsi que les vapeurs dont l'air est rempli; toutes ces parties réunies produisent des pluies, de sorte que l'air des forêts est toujours chargé d'humidité par le concours des vapeurs qui s'y élèvent, & de celles qui y tombent continuellement.

Utilite de la pluie. 1° Elle humecte & ramollit la terre qui se trouve desséchée & durcie par l'ardeur du Soleil; la terre ainsi humectée devient fertile & propre à fournir à la nourriture des plantes. La pluie froide qui tombe dans l'été, & qui est accompagnée d'un vent de nord, ainsi que la pluie froide qui tombe pendant la nuit, & qui est suivie dans l'été d'un jour froid, sont celles qu'on regarde comme les plus propres à procurer de la fertilité à la terre. Au contraire les pluies tièdes qui tombent soit pendant le jour, soit pendant la nuit, sont regardées comme infertiles, & souvent même comme nuisibles aux plantes. Il suit de là qu'il ne faut jamais arroser les plantes dans le milieu du jour, & qu'il ne faut point les arroser avec de l'eau échauffée par le soleil, mais qu'on ne doit les arroser que le soir & avec de l'eau froide; c'est pour cette raison qu'on remarque ordinairement en Hollande que l'année est stérile lorsqu'il pleut beaucoup pendant les mois de Juin, Juillet & Août, & que ces fréquentes pluies tombent pendant le jour, parce-qu'alors ces pluies sont chaudes & pourrissent les plantes. Mais lorsque la pluie est abondante dans les mois d'Avril & de Mai, & qu'elle tombe pendant la nuit, cette pluie produit une très-grande fécondité; l'herbe surtout croît abondamment dans les prairies & procure beaucoup de lait aux vaches.

2°. Lorsque la pluie tombe sur de hautes montagnes, elle entraîne avec elle une terre molle, friable qu'elle dépose dans les vallées où elle se précipite, & qu'elle fertilise: cette eau se dégorge encore dans les fleuves, & entraînant avec elle du limon qu'elle y dépose, elle y produit çà & là de petites îles très-fertiles; ce limon en élève le fond, & comme les fleuves sortent souvent de leur lit, le limon de ces eaux se répandant sur les terres inondées, les fertilise, ainsi qu'on en peut juger par le Nil & par d'autres fleuves: par ce même moyen, la hauteur des montagnes diminue, les vallées se remplissent, les embouchures des fleuves qui se rendent à la mer, occupent une grande étendue de terrain, ainsi qu'on en peut juger par celles du Nil, du Rhin & de la Meuse qui est en Hollande

3°. La pluie lave & purge l'air de toutes les ordures qui pourroient être nuisibles à la respiration, ou qui pourroient être inutiles; elle les entraîne avec elle & elle les précipite sur la surface de la terre; de sorte qu'il y a un cercle continuel d'exhalaisons qui s'élèvent de la surface de la terre dans l'atmos-

phère, & qui retombent de l'atmosphere sur la surface de la terre.

4°. La pluie modère la chaleur de l'air près de notre globe ; car elle tombe toujours en été d'une région de l'air plus haute & plus froide. C'est pour cela que nous remarquons toujours que l'air devient plus froid en été, proche la surface de la terre, lorsqu'il est tombé de la pluie

5°. C'est à la pluie qu'il faut rapporter l'origine des puits, des fontaines, des lacs, des rivieres & conséquemment des fleuves ; c'est pour cette raison que quand la sécheresse règne pendant longtemps, les puits, les fontaines & les fleuves tarissent. L'été de 1719 fut très-sec, & l'on remarqua que le Rhin devint si bas qu'il ne pût point porter dans toute l'Allemagne ; presque tous les puits & les ruisseaux qui s'y jettent étoient taris ; on passoit alors à gué la Roër près de Duisbourg, & la Lippe près de Vesel. Pareillement les fleuves près de la partie supérieure de l'Allemagne, étoient à sec. Les années 1654, 1655, 1656 ayant été fort sèches, les pluies ayant été très-rares pendant l'été, & la neige pendant l'hiver, on remarqua en Bretagne que plusieurs fontaines qu'on avoit jusqu'alors regardées comme intarissables, étoient taries. Ray a aussi observé dans le même pays, que plusieurs puits tarirent en 1724 & 1725, qui furent deux années séches ; d'où il suit que la pluie est la principale cause des fontaines & des fleuves. Néanmoins les vapeurs concourent à cet effet ; car ces vapeurs qui sont froides pendant la nuit, sont emportées par les vents & jetées contre des montagnes ; elles s'y réunissent, se convertissent en eau qui coule ensuite vers les lieux bas, & fournit à l'entretien des fontaines & des fleuves, au-delà de ce qu'on pourroit imaginer : c'est pour cette raison qu'on remarque des fontaines qui ne sont pas beaucoup au-dessous du sommet des collines.

Quant à la quantité de pluie qui tombe en quelque proportion, elle tombe en différens lieux en même temps, & au même endroit en différens temps ; on le trouve déterminé par des observations & des journaux exacts, dans les mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris, dans les transactions philosophiques de Londres, *&c.*

On observe dans l'île Minorque que le nombre des jours pluvieux égale 71. On remarque à Rimini en Italie, que les vents du midi & d'est sont accompagnés de brouillards, de pluie & de tempêtes, & qu'au contraire les vents d'aquilon & d'ouest sont accompagnés d'un temps serein, quoique quelquefois orageux. On remarque qu'il tombe quelquefois une pluie très-large pendant le printemps & l'automne, & pendant trois mois d'hiver dans les parties de l'Égypte qui sont situées auprès de la Méditerranée, telles que Rosette, Damiette, Alexandrie, tandis qu'il ne pleut que très-rarement dans la Haute Égypte, puisqu'à peine y pleut-il deux ou trois fois dans l'espace d'un an. Lorsque la pluie y est tombée, elle y devient salubre ; mais elle y est dangereuse lorsqu'elle commence à tomber. Il ne pleut jamais pendant l'été dans le Royaume d'Alger. Il ne pleut jamais dans la partie de l'Afrique qu'on nomme Jerico. Il pleut depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Septembre dans l'Abissinie ;

bissinie : on n'y remarque pendant ce temps aucun jour serein. C'est à cette pluie continuelle qu'on doit le débordement du Nil & l'inondation de l'Égypte.

Il pleut aussi depuis la fin de Juin jusqu'au mois de Septembre en Nigritie, dans l'endroit où est situé le Sénégal, & le ciel demeure constamment serein depuis le commencement de Décembre jusqu'au mois de Juillet. Les François donnent le nom de *basse saison* à celle pendant laquelle il ne pleut point, & ils nomment *haute saison* celle pendant laquelle il pleut; il fait plus chaud pendant cette saison, que lorsque le temps est sec.

On remarque qu'il pleut abondamment pendant les mois de Mai, Juin, Juillet, Août, au promontoire de Bonne Espérance, lorsque le vent du nord-ouest a soufflé auparavant, & qu'il a été accompagné de grêle; il pleut beaucoup moins pendant les autres mois de l'année, & il n'y pleut point du tout pendant le mois de Février.

Il pleut pendant tout le cours de l'année vers le milieu de l'île Maurice, ce qui rend cet endroit très-marécageux, & ce qui fait qu'on y trouve continuellement des ruisseaux qui ne tarissent jamais. Dans la partie boréale occidentale il pleut pendant les mois de Janvier, Février, Mars, Avril; il y tombe aussi quelques pluies pendant les mois de Mai, Juin & Juillet; le temps devient ensuite calme & sec, & toutes les herbes s'y desséchent & y grillent.

Il ne pleut que pendant les équinoxes dans l'Arabie; il ne pleut que très-rarement dans la ville nommée Gamron, appartenante à la Perse & située vers le golfe Persique; à peine y pleut-il une fois dans l'espace de trois années.

Dans la ville d'Alep en Asie, ville qui n'est point éloignée de l'Euphrate, il pleut pendant les mois de Janvier & de Février; il arrive même assez souvent qu'il y pleut tous les cinq jours; la pluie y tombe très-abondamment pendant le mois de Mars, parcequ'elle est accompagnée d'orages & de tonnerre : il y pleut plus rarement pendant le mois d'Avril, si ce n'est lorsqu'il survient quelque orage; il y pleut ordinairement deux fois lorsqu'il tonne; mais il n'y pleut point pendant les mois de Juin, Juillet, Août; les pluies ne commencent en cet endroit qu'au mois de Septembre; il y pleut pendant tout le mois d'Octobre, & les plus grandes pluies y tombent pendant les mois de Novembre & de Décembre.

Les pluies commencent à paroître au mois de Mai dans l'île d'Amboine, lorsque le vent qui souffle du côté du Levant équinoxial, & que celui de sud-est commencent à souffler. La pluie continue jusqu'au mois d'Août; dans ce temps il arrive que la pluie continue pendant six semaines de suite; mais ces pluies ne sont point universelles dans les îles voisines. On observe quelquefois que lorsqu'il pleut à Amboine, le temps est très-serein dans les autres îles situées à l'Occident, & lorsque le temps est pluvieux vers la partie orientale, comme à Hoewamokel, le temps est sec à la partie occidentale, quoique néanmoins l'humidité se fasse sentir jusqu'à l'île des Célèbes.

Le temps est sec depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Octobre

ſur la côte de Coromandel; le vent du ſud-oueſt regne pendant cette ſaiſon. Depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois de Mars, le temps eſt pluvieux & le vent y eſt ſud-eſt. Au contraire ſur la côte de Malabar la ſaiſon pluvieuſe commence au mois d'Avril & continue juſqu'au mois de Septembre, & le temps ſec recommence au mois de Septembre juſqu'au mois d'Avril.

Dans l'île de Ceylan, le temps pluvieux & le temps ſerein ſe combinent différemment : lorſque le temps eſt pluvieux dans la partie occidentale de cette île, & que le vent d'occident ſouffle le temps eſt très-ſec & très-ſerein à la partie orientale de cette même île; mais quand le temps eſt pluvieux vers cette partie orientale, le vent d'eſt ſouffle à la partie occidentale & le temps y eſt très-ſerein. Ces différences commencent vers le milieu de l'île ou environ ; cependant il pleut davantage ſur les endroits élevés, ſur les montagnes que partout ailleurs, & on remarque que la partie boréale de cette île jouit d'une plus grande ſérénité, & que la ſécheresse y eſt d'une plus longue durée.

On remarque dans les îles Carolines en Amérique, qu'il tombe une grande abondance de pluie pendant l'eſpace de deux ou trois ſemaines vers la fin du mois de Juillet ou du mois d'Août; ces pluies inondent tous les terreins bas & toutes les plaines. Il arrive ordinairement que ces pluies ſont accompagnées tous les ſept ans de tourbillons de vent effroyables qui cauſent de grands dommages dans les régions méridionales. On remarque, pour ainſi dire, quatre ſaiſons différentes dans une colonie d'Amérique, connue ſous le nom de Surinam. La plus courte ſaiſon qui eſt pluvieuſe, commence au mois de Novembre & finit avec le mois de Décembre : la ſécheresse ſuccède à cette ſaiſon & dure juſqu'au mois de Mars; les pluies recommencent depuis le milieu du mois de Mars juſqu'au mois de Mai.

M. de la Condamine qui a parcouru toutes les forêts qui ſe trouvent depuis Loxa juſqu'à Jaen, rapporte qu'il y pleut tous les jours ou au moins onze mois de l'année ; ce qui fait que rien ne peut ſe deſſécher dans toute l'étendue de ce terrein, & que tout y pourrit promptement. Nous liſons dans la deſcription que M. Bouguer nous a donnée de Quito, que la pluie commence à tomber au mois de Novembre & qu'elle dure juſqu'au mois de Mai ; c'eſt cette pluie qui diſtingue en cet endroit les ſaiſons de l'année.

On appelle hiver à Carthagène en Amérique, l'eſpace de temps compris depuis le mois de Mai juſqu'à la fin du mois de Novembre, parcequ'alors les pluies, les tonnerres, les orages y ſont ſi fréquens, que les tempêtes s'y ſuccèdent d'un moment à l'autre. Les nuées y verſent abondamment la pluie, les chemins ſont inondés & les campagnes ſubmergées ; mais depuis le milieu du mois de Décembre juſqu'à la fin d'Avril, le temps eſt beau, le vent du nord-eſt ſouffle & rafraîchit la terre. On appelle temps d'été cet eſpace de temps. Il y a encore dans cet endroit un autre temps qu'on appelle petit été ; il commence vers la fête de Saint Jean, parceque les pluies ceſſent alors & que les vents du nord ſoufflent pendant l'eſpace

d'un mois. On remarque dans le Pérou qu'il pleut depuis le mois de Novembre jusqu'au mois de Mai entre les montagnes qu'on appelle les Cordelières, ainsi que dans les Forêts qui sont au-delà de ces montagnes. On remarque que l'hiver commence au mois de Juin à Buenos-Ayres, situé dans le Paraguay, auprès du fleuve la Plata ; le printemps y succède à l'hiver & commence au mois de Septembre ; l'été vient ensuite au mois de Décembre, & l'automne au mois de Mars. Pendant l'hiver il y tombe de larges pluies accompagnées de tonnerres & de foudres épouvantables. Les chaleurs de l'été y sont tempérées par les vents qui viennent de la mer.

Il faut observer que les pluies & les sécheresses ne s'excluent point dans toute l'étendue de l'atmosphère, mais qu'au contraire elles ont entr'elles une espèce de communication ; en effet lorsque le temps est pluvieux en France, il arrive souvent que la sécheresse domine alors en Allemagne, & on observe de semblables phénomènes dans d'autres contrées. En 1751 on remarquoit une très-grande humidité en Angleterre, tandis qu'en Italie la sécheresse y étoit si grande que les herbes périssoient par l'aridité du terrein. Ces phénomènes n'auront rien de surprenant, si on fait attention que la chaleur du soleil élève dans chaque pays une certaine quantité de vapeurs, que ces vapeurs élevées y forment une certaine quantité de nuées ; mais si les vents viennent à transporter ces nuées d'un pays dans un autre, la sécheresse se fera sentir dans l'endroit d'où les vents auront emporté les nuées, tandis que ces mêmes nuées combinées avec celles qui résidoient déjà dans l'endroit où les vents viennent de les transporter, s'accumuleront, s'y condenseront les unes avec les autres & s'y convertiront en pluie ; c'est pour cette raison qu'il ne pleut point dans le même temps dans toute l'étendue de l'Europe, & encore moins dans toute l'étendue du globe terrestre. D'où il suit que si les vents peuvent être regardés comme une des causes de la pluie, ils sont aussi une des causes de la sécheresse. C'est pour cette raison que si une tempête vient à s'élever à différentes heures du jour dans une contrée, tantôt il pleuvra, un instant après il y fera sec, bientôt après le temps y sera serein, & la pluie recommencera à tomber ensuite.

Comme la pluie tombe d'enhaut à travers l'air qui est rempli & infecté de toutes sortes d'exhalaisons, cette pluie rassemble ces exhalaisons & les précipite avec elle sur la terre. La pluie n'est donc pas une eau pure, mais elle est remplie d'ordures & mêlée avec des sels, des esprits, des huiles, de la terre, des métaux, *&c.* parmi lesquels il se trouve une grande différence, suivant la nature du terrein & suivant les différentes saisons de l'année. Grosse ayant recueilli de la pluie qui tomba en 1724 dans un temps d'orage, & ayant fait fondre du sel de tartre dans cette pluie, eut du tartre vitriolé, parceque cette pluie avoit ramassé dans l'air de l'acide vitriolique qu'elle avoit entraîné avec elle. C'est pour cela que la pluie du printemps est beaucoup plus propre à exciter des fermentations, que celle qui tombe en tout autre temps. La pluie qui tombe après une grande & longue

féchereſſe, eſt beaucoup moins pure que celle qui tombe peu de temps après une autre pluie. M. Boerhaawe a remarqué que la pluie qui tombe lorſqu'il fait fort chaud & que le vent eſt impétueux, eſt plus remplie d'ordure, ſurtout dans les villes & dans les lieux bas & puants, parcequ'elle s'y trouve mêlée & confondue avec toutes ſortes d'immondices.

L'air eſt auſſi chargé de ſemences des plus petites plantes & des œufs d'un nombre infini d'inſectes que la pluie entraîne avec elle, & qui tombent ſur la ſurface de la terre. De là vient qu'on voit croître dans cette eau non ſeulement des plantes vertes, mais on y découvre un nombre prodigieux de petits animaux & de vers qui la font comme fermenter, & qui lui communiquent une mauvaiſe odeur par leur corruption. La pluie qui s'amaſſe dans l'air au-deſſus de la mer, & qui retombe enſuite dans l'Océan, eſt beaucoup plus pure, parcequ'elle traverſe alors un air qui eſt beaucoup moins chargé d'exhalaiſons.

Puiſque la pluie ſe trouve mêlée avec un ſi grand nombre de corps étrangers, il n'eſt pas difficile de comprendre pourquoi l'eau de pluie conſervée dans une bouteille bien fermée, ſe charge bientôt après de petits nuages blanchâtres qui augmentent inſenſiblement, qui s'épaiſſiſſent & ſe changent enfin en une humeur muqueuſe qui tombe au fond, qui corrompt la maſſe d'eau & la change en une eſpèce de liqueur viſqueuſe. En conſidérant toujours que l'eau de pluie emporte avec elle & précipite ſur la terre, des ſubſtances ſi différentes entre elles, il ne doit point paroître ſurprenant que l'eau de pluie fourniſſe à l'accroiſſement & à la nourriture de tant de différentes eſpèces de plantes dont les ſucs ſont ſi différens entr'eux.

Pluies extraordinaires. Les différentes pluies naturelles qu'on vient de décrire, donnent lieu d'expliquer ces pluies tout à fait ſingulières qu'on a vu tomber quelquefois; ces dernières doivent leur origine aux exhalaiſons qui ſe mêlent avec la pluie, & qui tombent avec elles dans l'air.

On trouve dans les livres ſacrés de Moïſe, qu'il tomba une pluie de ſoufre ſur Sodome & Gomorre. Spangenberg rapporte qu'il y eut une pluie de ſoufre qui tomba en 1658 dans le Duché de Mansfeld. Nous apprenons d'*Olaüs Wormius*, qu'il en tomba une ſemblable à Coppenhague en 1646. Sigisbek fait mention d'une ſemblable pluie tombée en 1721 dans la ville de Brunſwick; cette pluie étoit enflammée, & on ne pouvoit l'éteindre ni avec l'eau, ni par le mouvement qu'on lui procuroit en l'agitant. Scheuchſerus fait mention d'une pluie jaune qui tomba en 1677, & qui forma comme une eſpèce de pouſſière tirant ſur le jaune, qui flottoit ſur l'eau des puits, & ſur l'eau du lac de Turich. Bergerus parle d'une ſemblable pluie qui tomba en 1751 dans la ville de Lunebourg. Le célèbre Hofmann en vit tomber une pareille le 24 Mai de l'année 1749 à Gottingue. Griſchovius obſerva à Berlin la nuit du 5 Juin 1749, une pluie de cette eſpèce qui forma une pellicule jaune, telle qu'il en avoit déjà obſervé vingt ans auparavant ſur la fin du mois de Mai, ou au commencement du mois de Juin. Le 19 Avril 1761, il tomba

à Bordeaux une pluie qui laissa après elle la terre couverte de l'épaisseur de deux lignes d'une poussière jaune, que Schuchserus prit un siècle auparavant, & non sans fondement, pour des fleurs de pins : d'autres physiciens après lui furent de cet avis ; ils imaginèrent que cette poussière n'étoit autre chose que des fleurs de cet arbre que le vent avoit transportées, & que la pluie avoit entraînées avec elle : comme ces arbres étoient en fleurs dans le temps que cette pluie jaune tomba à Bordeaux, & qu'il y a une grande quantité de ces arbres plantés dans les dehors de cette ville, les physiciens observèrent avec attention cette poussière ; & après l'avoir examiné au microscope, ils convinrent que c'étoit effectivement des fleurs de pins que le vent avoit transportées : ce qui condamne l'opinion des autres physiciens à cet égard.

Les anciens font souvent mention de gouttes de pluies qui ressemblent à des gouttes de sang. Les modernes en parlent eux-mêmes trop souvent pour qu'on puisse en douter. Cependant on doit regarder une pluie de sang comme quelque chose de fabuleux ; car le sang ne peut se trouver que dans le corps des animaux ; mais il peut se faire que quelque contagion particulière produite sur la surface de la terre, donne lieu à quelques parties de cette couleur de s'élever dans l'atmosphère, où il peut arriver qu'une prodigieuse quantité d'insectes de cette couleur flottent dans l'atmosphère, & tombent avec la pluie. Pieresc examinant en France une pluie de cette espèce, observa que les gouttes de cette pluie étoient remplies de petits insectes rouges qui voloient dans ce temps-là en grande quantité dans l'atmosphère. Hildebrand examinant de la pluie qui étoit tombée en 1721 auprès d'un village nommé *Orsio*, en Scanie, remarqua dans les gouttes de cette pluie de petits insectes dont le corps étoit oblong ; la queue formoit une espèce de flèche, & étoit de couleur de sang. Il y a outre cela quantité d'insectes dont les excrémens sont rouges ; tels sont ceux des papillons après qu'ils ont quitté l'état de nymphe ; ces excrémens mêlés avec de la pluie lui donnent une couleur de sang. On a vu tomber une pluie salée dans le Comté de Sussex en Angleterre ; cette pluie étoit causée par un vent orageux qui avoit poussé les vagues de la mer contre les rochers, & qui avoit emporté au-dessus de la terre ferme les parties aqueuses qui s'étoient évaporées, & qui retombèrent ensuite sous la forme de pluie. Les feuilles des arbres se trouvèrent tellement impregnées du côté qu'elles regardoient la mer, qu'en les portant à la bouche, on les trouvoit très-salées. Ce phénomène ne doit point paroître surprenant ; car nous voyons dans des tempêtes, & lorsque le vent est nord-ouest, que les vagues de la mer viennent se briser contre nos bancs de sable, & que l'écume de ces vagues est portée jusque sur les toits des maisons & des temples, dans les villages de Schevelingue, Catvich, Noorhwich, & dans La Haye. On remarque quelquefois sur les vitres des fenêtres des gouttes d'eau salées de la mer, & apportées par le vent. Quoique les îles Orcades soient élevées à plus de 200 pieds au-dessus de la surface de la mer, on y voit néanmoins quelquefois

tomber des espèces de pluies formées de plusieurs gouttes d'eau enlevées de la surface de la mer : on observe aussi la même chose dans l'île de Minorque.

Il tomba en Irlande en 1695, une pluie aussi grasse que du beurre; elle étoit mollasse, visqueuse & d'un jaune foncé : elle se fondoit dans la main; mais elle se séchoit devant le feu, & elle devenoit noire. Feuillée fait mention d'une pluie de sable qui tomba en Amérique le 21 Septembre 1708; le Ciel commença par se couvrir de nuages fort épais : l'obscurité devint ensuite si grande, qu'on fut obligé d'avoir de la lumière, & il tomba aussi-tôt une pluie de sable qui couvrit toute l'étendue du terrein. On rapporte qu'en 1719, il tomba sur l'Océan Atlantique une pluie de sable très-fin, que les vents transportoient de l'île Royale à la latitude de 45 degrés. On a vu aussi des pluies de cendres. Le Mont-Vésuve, l'Ethna & d'autres semblables volcans, lancent une grande quantité de cendres que les vents enlèvent & emportent jusques dans des régions fort éloignées, où elles retombent sous la forme de pluie; car on sait, à n'en pouvoir douter, que les cendres du Mont Vésuve ont été quelquefois transportées jusqu'à Rome, & même en Syrie & en Égypte.

Le célèbre Lambert observa que le 14 Octobre 1755, le vent du Sud soufflant avec véhémence, le Ciel étoit rempli de poussière qui formoit une espèce de nuage si épais dans la ville de Coire, dans toute la partie orientale de la Suisse, & dans le Comté de Tirol, qu'on ne pouvoit voir distinctement les montagnes voisines : vers le soir de cette journée, il tomba une pluie qui étoit accompagnée de poussière; & ayant recueilli de cette pluie dans un vase de médiocre grandeur, le fond de ce vase étoit couvert de poussière jusqu'à la hauteur d'un doigt.

Le 20 Octobre 1756, entre deux & quatre heures après-midi, le Ciel se couvrit d'un nuage fort épais dans l'île de Zetland; il tomba ensuite dans toute l'île une pluie noire, semblable à du noir de fumée : cette pluie tomba plus abondamment dans des endroits que dans d'autres; elle portoit avec elle une odeur de soufre : elle avoit noirci tous les habitans qui se trouvèrent dans les champs Tite-Live rapporte qu'il étoit tombé une pluie de terre à Anagni.

On a vu aussi des pierres tomber sous la forme de pluie : en effet, les volcans vomissent quelquefois une grande quantité de pierres : ces pierres élevées à une très-grande hauteur, & lancées au loin, retombent ensuite vers la surface de la terre; ce qui donne occasion de dire qu'il pleut des pierres. On a vu sortir d'un gouffre, des pierres qui avoient huit à neuf pieds de face, & qui étoient lancées jusqu'à la distance de trois milles. On trouve quantité d'exemples semblables, quoiqu'il arrive souvent qu'on prenne de la grêle pour des pierres. Il se répandit une fois un bruit, qu'il étoit tombé une pluie de froment; ce n'étoit cependant que des graines d'if que le vent avoit enlevées, & quoiqu'il y ait une assez grande différence entre cette graine & le froment, cela n'empêcha pas que le vulgaire ne répandît ce bruit. On fait encore mention d'une autre pluie de froment, qui n'étoit autre

chose que de petits vers engendrés par des guêpes, que le vent avoit portés dans l'air, & qu'il avoit déposés sur les toits des maisons. L'Abbé Nollet parlant de ces sortes de pluies, dit que ces grains ne sont autre chose que de petites bulbes de la petite Chélidoine ; car les racines de cette plante sont très-grèles : elles rampent à la surface de la terre, elles s'y desséchent : les petites bulbes qui y sont adhérentes s'en détachent, & elles imitent assez les graines dont il est ici question. On doit aussi regarder comme autant de fables ces pluies de lait, de viande, de laine, de poissons, de fer, de grenouilles, de veaux, dont plusieurs Auteurs font mention.

Le lait est un liquide animal, qui ne peut être produit que par des animaux. Si on en met une très-grande quantité dans un vase, & qu'on expose le vase en pleine campagne, pendant qu'il fait un grand vent, ce vent ne pourra en transporter ailleurs qu'une si petite quantité, qu'il ne sera pas possible qu'on puisse la regarder comme une pluie de lait, si tant est même que ce phénomène ait jamais été observé.

On dit proverbialement & figurément, *après la pluie le beau temps;* pour dire, que souvent après un temps fâcheux & difficile, il en vient un plus agréable & plus heureux, & que la joie succède souvent à la tristesse.

On dit proverbialement, *petite pluie abat grand vent;* pour dire, qu'ordinairement le vent s'appaise lorsqu'il vient à pleuvoir. Il s'emploie aussi au figuré.

On dit aussi proverbialement & figurément, *se cacher dans l'eau de peur de la pluie;* & cela se dit de ceux qui pour éviter un inconvénient, se jettent dans un inconvénient encore plus grand.

PLUMAGE ; substantif masculin collectif. *Pluma.* Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau. *Les corbeaux ont le plumage noir. Un superbe plumage. Il y a des oiseaux de toutes sortes de plumages.*

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

PLUMART ; substantif masculin. Balai de plumes. Il vieillit. On dit aujourd'hui *plumasseau.*

PLUMASSEAU ; substantif masculin. Balai de plumes dont on se sert à divers usages. *Acheter un plumasseau.*

Plumasseau, se dit aussi de petits bouts de plume dont on se sert pour emplumer des clavecins & des flèches.

Plumasseau, se dit encore en termes de Chirurgie, d'un tampon de charpie applati qu'on met sur les plaies & les ulcères quand on les panse. *Les plumasseaux doivent être proportionnés à la grandeur de la plaie.*

Plumasseau, se dit aussi des plumes que les Maréchaux introduisent par la barbe dans les naseaux des chevaux, à l'effet d'exciter un flux abondant de l'humeur qui est filtrée par les glandes de la membrane pituitaire. *Mettre des plumasseaux à un cheval.*

Plumasseau, se dit en termes de Rôtisseurs, du bout de l'aîle d'une oie, dont ils se servent quelquefois pour souffler doucement les charbons sur lesquels ils font revenir la viande.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième moyenne au singulier ; mais celle-ci est longue au pluriel.

PLUMASSIER ; substantif masculin. Ouvrier qui apprête & vend les plumes fines & précieuses qui servent à la parure des hommes & des femmes , & à l'ornement de certains meubles , tels que les dais, les impériales de lits , *&c.* Les plumes qui sont le principal objet de leur commerce & de leur fabrique , sont celles de héron , de paon & d'autruche , surtout les dernières.

On trouve assez souvent sur la tête du héron mâle ordinaire , une crête bleuâtre composée de trois plumes longues de huit pouces , que l'oiseau perd dans le temps de la mue. On en employoit beaucoup autrefois pour faire des aigrettes nommées *masses de héron* , dont les gens d'épée ornoient un des côtés de leur bonnet , avant que l'usage du chapeau se fût établi en France ; aujourd'hui on ne se sert plus de ces aigrettes que pour les coiffures de bal & de théâtre. Le paon , outre les belles plumes de sa queue , fournit encore de très-jolies aigrettes , que l'on fait avec la huppe qu'il a sur la tête. Cette huppe est composée de tiges nues , déliées , verdâtres , qui portent en leurs sommités des espèces de fleurs-de-lys azurées.

L'autruche fournit plusieurs qualités de plumes , & ce sont celles dont les Plumassiers font le plus d'usage. Ils les tirent de Barbarie , d'Égypte , de Seyde & d'Alep , par la voie de Marseille , & les distinguent en premières , secondes & tierces , suivant leur degré de beauté. Les plumes des mâles sont plus estimées que celles des femelles ; elles sont plus larges , plus touffues, la soie en est plus fine , les couleurs en sont plus décidées ; quelques ouvriers prétendent même qu'elles prennent beaucoup mieux la teinture. Dans les deux sexes ce sont les plumes des aîles & de la queue qui sont les plus chères. On appelle *plumes brutes* celles qui n'ont reçu aucun apprêt ; & *plumes en fagot* , celles qui sont encore en paquets. La *masse* est la quantité de cinquante plumes ; mais on ne vend ainsi en masse que les plumes blanches & fines.

Les Plumassiers faisoient autrefois une grande consommation de ces plumes pour les panaches que les hommes de guerre portoient sur leurs casques , les courtisans sur leurs bonnets , les femmes sur leurs coiffures : ces espèces de bouquets se mettoient à un des côtés de la tête au-dessus de l'oreille , & ils étoient relevés par des aigrettes de héron : c'est de-là que sont venus les noms de *panachers - bouquetiers* que l'on voit dans les statuts des Plumassiers. A présent ils n'emploient plus guère les grandes plumes d'autruche que pour les plumets qui sont composés d'une simple plume d'autruche , dont on couvre le bord du chapeau. Ces plumets ont pris la place des bonnets de plumes qui étoient composés de diverses plumes d'autruches élevées à plusieurs rangs autour du chapeau , comme les portent encore le Roi , les Princes du sang & les Ducs dans les grandes cérémonies.

Les plumes noires que l'autruche mâle porte sur le dos sont distinguées en *noir grand* ou *petit* , suivant leur qualité. On appelle *petit gris* les plumes grises que ces oiseaux ont ordinairement sous le ventre. Toutes ces plumes de basse qualité se frisent au couteau

pour

pour faire des manchons, des palatines, & autres petits ouvrages dont on débite une assez grande quantité pour l'étranger.

Les plumes d'autruche naturellement noires n'ont pas besoin de teinture ; mais pour en augmenter le noir, & leur procurer un plus beau lustre, on leur donne une eau pareille à celle dont se servent les Pelletiers pour les fourrures noires ou brunes. On donne une eau de savon à celles que l'on veut conserver dans leur blanc naturel, & ensuite on peut les soufrer pour en augmenter l'éclat.

Les plumes blanches reçoivent presque toutes les couleurs de la teinture, & elles se teignent par les mêmes procédés que le poil & la laine, mais presque toujours à froid.

Les premiers statuts des Maîtres Plumassiers de Paris, & leurs lettres d'érection en corps de jurande, ont été donnés par Henri IV, au mois de Juillet 1599 ; ils ont été confirmés en 1612 par Louis XIII, & en 1644 par Louis XIV. En 1691, les charges de Jurés de cette communauté furent érigées en titre d'office ; mais l'année suivante, elles lui furent incorporées ; & à cette occasion on lui donna de nouveaux statuts avec quelques légers changemens, par rapport aux droits de réception, de visite, *&c.*

Cette communauté n'a que deux Jurés, dont un est élu chaque année ; l'apprentissage y est de six années, & le compagnonage de quatre ; chaque Maître ne peut avoir qu'un apprenti, mais il peut en obliger un second à la fin de la quatrième année du premier. Les aspirans à la maîtrise qui épousent des veuves ou filles de Maîtres, sont dispensés du chef-d'œuvre, ainsi que les fils de Maîtres.

Les Maîtres Plumassiers sont au nombre de vingt ou vingt-cinq ; ils ont seuls le droit de faire des ouvrages de plumes, de quelqu'espèce d'oiseau que ce soit, & de les enjoliver & enrichir d'or ou d'argent fin ou faux.

Il leur est cependant défendu de mêler des plumes de héron faux parmi celles de héron fin, & des plumes de vautour, de héron, d'oie, avec celles d'autruche, si ce n'est dans les ouvrages de ballets & de mascarades.

PLUME ; substantif féminin. *Pluma.* Ce qui couvre les oiseaux & sert à les soutenir en l'air.

Le tuyau de chaque plume est roide & creux vers le bas, ce qui le rend en même temps fort & léger ; vers le haut, il n'est pas seulement moins dur, mais de plus il est rempli d'une espèce de moelle huileuse qui le nourrit, & contribue en même temps à sa force & à sa légereté.

La barbe des plumes est arrangée régulièrement des deux côtés, mais avec cette différence qu'elle est large d'un côté & étroite de l'autre, pour mieux aider au mouvement progressif des oiseaux dans l'air.

Les bords des filets extérieurs & étroits de la barbe, se courbent en bas, au lieu que les intérieurs sont plus larges & se courbent en haut ; par ce moyen les filets tiennent fortement ensemble, ils sont clos & serrés, lorsque l'aîle est étendue : de sorte qu'aucune plume ne perd rien de sa force, ou de l'impression qu'elle fait sur l'air.

On doit encore observer la manière artificieuse avec laquelle les

plumes sont coupées à leur bord : les intérieures vont en s'étrécissant, & se terminent en pointe vers la partie supérieure de l'aîle ; les extérieures se rétrécissent en un sens contraire de la partie supérieure de l'aîle vers le corps, du moins dans beaucoup d'animaux : celles du milieu de l'aîle ayant une barbe partout égale, ne sont guère coupées de biais, mais l'aîle étendue ou resserrée est toujours taillée aussi exactement que si elle avoit été coupée industrieusement avec des ciseaux.

La tissure de la barbe des plumes est composée de filets si artistement entrelacés, que la vue n'en peut qu'exciter notre admiration, surtout lorsqu'on les regarde au microscope ; cette barbe ne consiste pas dans une seule membrane continue, car alors cette membrane étant une fois rompue, ne se remettroit en ordre qu'avec beaucoup de peine ; mais elle est composée de quantité de petites lames ou de filets minces & roides, qui tiennent un peu de la nature d'un petit tuyau de plume. Vers la tige ou le tuyau, surtout dans les grosses plumes de l'aîle, ces petites lames sont plus larges & croisées dans leur largeur en demi-cercle, ce qui contribue beaucoup à leur force, & à serrer davantage ces lames les unes sur les autres, lorsque l'aîle fait des battemens sur l'air. Vers la partie supérieure de la plume, ces lames deviennent très-minces, & se terminent en pointe ; à la partie inférieure elles sont minces & polies, & leur extrémité se divise en deux parties garnies de petits poils, chaque côté ayant une différente sorte de poils ; les uns sont larges à leur base ; leur moitié supérieure est plus menue & barbue : comme les barbes crochues d'une lame sont toujours couchées auprès des barbes droites de la lame prochaine, elles se tiennent par ce moyen les unes aux autres, & s'il arrive que la barbe de la plume se dérange, l'oiseau a l'industrie de la raccommoder facilement.

Les plumes des oiseaux ont d'ailleurs beaucoup de beautés particulières : la nature s'est plû à orner plusieurs espèces d'oiseaux de couleurs aussi vives que durables, aussi agréablement variées, qu'élégamment nuancées ; elle a placé sur leurs têtes des huppes, des aigrettes, des panaches de mille formes différentes ; elle a répandu sur leurs plumes l'éclat de l'or & de l'argent ; & sur cette riche composition elle a jeté un vernis brillant qui en rend l'effet encore plus piquant. L'art a su mettre en œuvre ces magnifiques dépouilles des oiseaux, & il en a fait une des parties principales de la parure, surtout chez les Orientaux, où les ornemens de plumes sont encore fort en vogue. Ils ont été aussi très-recherchés en France, dans le temps des joutes, des tournois & des carrousels, où l'on ne se piquoit pas moins de magnificence que de galanterie & de bravoure.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un à qui il en a couté de l'argent pour se tirer d'une affaire, d'un embarras, qu'*il y a laissé des plumes, de ses plumes*.

En parlant du jeu, on dit qu'*on a eu des plumes de quelqu'un ;* pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent.

On dit, *arracher à quelqu'un une plume de l'aîle*, *une belle plume de l'aîle*, quand on lui ôte quelque

chose de considérable, qu'on le prive de quelque emploi.

On dit aussi proverbialement & figurément d'un homme qui a perdu une place honorable, ou une puissante protection, qu'*il a perdu la plus belle plume de son aîle.*

On dit proverbialement & figurément, *passer la plume par le bec à quelqu'un;* pour dire, le frustrer de son attente. *Il s'attendoit à avoir cette charge, mais on lui a passé la plume par le bec. C'est un homme qui ne se laissera pas passer la plume par le bec.*

On dit proverbialement & figurément que *la belle plume fait le bel oiseau;* pour dire, que la parure, que les beaux habits relèvent beaucoup la bonne mine.

On dit d'un chien qui est dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, *&c.* qu'*il est dressé au poil & à la plume*, qu'*il est au poil & à la plume.* Et on le dit aussi des oiseaux qui sont dressés à voler également le lièvre & la perdrix.

On dit figurément & familièrement d'un homme qui est également propre aux emplois de l'épée, de la robe & du cabinet, qu'*il est au poil & à la plume.*

On dit aussi d'une personne qui se pare des habits d'un autre, ou qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas, que *c'est la corneille d'Ésope qui se pare des plumes d'autrui.*

On dit proverbialement & figurément, *jeter la plume au vent;* pour dire, se laisser déterminer au hasard sur ce qu'on à faire, sur le le parti qu'on a à prendre : & cela se dit ordinairement, lorsque les raisons de se déterminer sont à peu près égales, ou que les choses dont il s'agit sont indifférentes.

On dit populairement, qu'*un homme est chargé d'argent, comme un crapaud de plumes;* pour dire, qu'il n'a point du tout d'argent.

Plume, se dit encore particulièrement & absolument des plumes d'autruche préparées. *Voyez* à cet égard, l'article Plumassier.

Plume, se dit aussi absolument des gros tuyaux de plume de toute sorte d'oiseaux, & principalement de ces gros tuyaux de l'aîle des oies ou des cygnes, dont on fait usage pour écrire. *Tailler une plume. Une plume qui écrit bien. Un dessein fait à la plume.*

Dans les *desseins à la plume*, tous les coups portent & ne peuvent plus s'effacer; ainsi il paroît que cette manière de dessiner convient mieux à ceux qui s'occupent librement qu'à ceux qui commencent. Pour apprendre à bien manier la plume, les estampes des Carraches sont d'excellens modèles. Quant à leurs desseins à la plume, ils sont touchés avec tant d'esprit & de goût, qu'il faut être bien avancé pour en profiter. Il y plusieurs sortes d'encres employées par ceux qui dessinent à la plume; il y en a de noire, de verte, de bleue, de rouge, mais l'encre de la Chine est celle dont on fait le plus d'usage.

On appelle aussi *plumes*, certains tuyaux d'or, d'argent, de cuivre, d'acier, *&c.* dont on se sert pour écrire.

On dit *prendre la plume, mettre la main à la plume*, &c. & ces façons de parler, outre leur signification propre & naturelle, s'emploient encore figurément pour dire, écrire une lettre, composer quelque ouvrage d'esprit, *&c. Je prends*

la plume. Je mets la main à la plume pour vous informer.

On dit d'un homme qui excelle dans tout ce qu'il compose, que *les ouvrages qui partent de sa plume sont excellens*, que *tout ce qui part de sa plume est admirable.*

On dit de celui qui est chargé d'écrire les résolutions, les délibérations qui se prennent dans une compagnie, dans une assemblée, *&c.* que *c'est lui qui tient la plume.*

Plume, se dit figurément du style & de la manière d'écrire d'un Auteur; & en ce sens il ne s'emploie qu'au singulier. *C'est un homme qui a une excellente plume. Il a une dangereuse plume.*

Il se dit aussi figurément de l'Auteur même, mais plus ordinairement de ceux qui écrivent en prose, que de ceux qui écrivent en vers; & alors il s'emploie aussi-bien au pluriel qu'au singulier. *C'est une plume savante. Il fut une des plumes les plus célèbres de son siècle.*

Plume, en termes de Botanique, signifie, la partie d'une graine qui est contenue dans la cavité de ses lobes, qui contient la plante en petit, & qui sort la première de terre.

Plume de mer, se dit selon Linnæus, d'un zoophite qui a une tige, à la base de laquelle est une bouche ronde; cette tige est articulée, & des barbes partent des deux côtés de la flèche, & la rendent semblable à une plume à écrire : on regarde ce zoophite comme un insecte marin, un vermisseau qui nage dans l'Océan, & qui a la propriété phosphorique quand il est dans la mer : dans le jour il ne quitte pas le fond de cet élement; il ressembleroit à une plante s'il étoit fixé par quelques racines.

PLUMÉ, ÉE, participe passif. *Voyez* Plumer.

PLUMÉE; substantif féminin. On appelle *plumée d'encre*, ce qu'il entre d'encre dans une plume pour écrire.

PLUMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Avi plumas detrahere.* Arracher les plumes d'un oiseau. *Plumer des perdrix. Plumer de la volaille dans l'eau chaude.*

On dit proverbialement & figurément de ceux qui adroitement & sans exciter des plaintes, trouvent moyen de tirer de l'argent des personnes qui ont affaire à eux, qu'*ils plument la poule sans la faire crier, sans crier.*

On dit figurément & familièrement *plumer quelqu'un;* & cela se dit de ceux qui tirent de l'argent de quelqu'un, soit en le faisant jouer à des jeux qu'il ne sait pas bien, soit en le portant à de folles dépenses, qui tournent à leur profit. *Ces filoux les plumèrent au brelan. C'est cette actrice qui l'a plumé.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue ou brève. *Voyez* Verbe.

PLUMET; substantif masculin. *Penna ornantes galerum.* On appelle ainsi une plume d'autruche, préparée & mise autour du chapeau. *Il porte un plumet.*

Plumet, se dit aussi d'un jeune homme qui porte un plumet; & ordinairement il ne se dit en ce sens que par raillerie ou par mépris. *Il a une femme qui aime les plumets.*

En termes de Marine, on appelle *plumets*, certaines plumes attachées à de petits morceaux de liége, qu'on laisse voltiger pour connoître d'où vient le vent.

Plumet, se dit sur les ports de la ville de Paris, de ceux qui portent

ſur leur tête les ſacs de charbon ; & qui remplacent les Officiers porteurs.

PLUMETÉ ; adjectif & terme de Blaſon. Il ſe dit d'un écu chagé de menue broderie.

Ceba à Gènes, plumeté d'argent & d'azur.

PLUMITIF ; ſubſtantif maſculin. Le papier original & primitif ſur lequel on écrit les ſommaires des Arrêts & des Sentences qui ſe donnent à l'audience, & des délibérations d'une compagnie.

On appelle *Greffier au plumitif*, celui qui tient la plume à l'audience.

Les Experts font auſſi ſur les lieux une eſpèce de plumitif ou ſommaire, qui leur ſert enſuite à dreſſer la minute de leur rapport à tête repoſée. Lorſque les Juges ſont préſens à la viſite, ils ne ſignent guère ce plumitif, à moins que les parties ne le requièrent.

PLUMOTAGE ; ſubſtantif maſculin & terme de Raffinerie de ſucre. Il ſe dit d'une façon que l'on donne à la terre qui ſert au raffinage en la rafraîchiſſant & la pétriſſant, ſans l'ôter de deſſus le ſucre, & en y verſant deſſus une ou deux cuillerées de terre claire. Les connoiſſeurs défendent aux raffineurs de faire le plumotage, à cauſe du dommage que le Maître de la Sucrerie en reçoit ordinairement par la précipitation du coulage, qui rend les pains plus légers qu'ils ne devroient être à proportion de la matière qu'on a miſe dans les formes.

PLUMOTER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme Chanter. Terme de Raffinerie de ſucre. Faire le plumotage.

PLUPART ; (la) façon de parler qui ſignifie, la plus grande partie. *La plupart des habitans. Il chaſſe la plupart de l'année. Ils ſont pour la plupart, des gens inſtruits.*

Remarquez que quand *la plupart* eſt nominatif & régit un verbe, alors s'il ſe rapporte à un ſingulier, on conſtruit le verbe au ſingulier ; mais s'il ſe rapporte à un pluriel, alors le verbe ſe conſtruit auſſi au pluriel. *La plupart du peuple paroiſſoit être dans le deſſein de refuſer le payement de cet impôt. La plupart des Officiers Généraux vouloient qu'on attaquât l'ennemi.* Lorſque *la plupart* ſe dit abſolument, alors il régit preſque toujours le pluriel du verbe, ſoit que le ſubſtantif auquel il ſe rapporte ſoit pluriel ou non. *Le Chapitre ſe diviſa & la plupart furent d'avis qu'on s'oppoſât à l'introniſation de l'Evêque.*

Pour la plupart ; façon de parler qui ſignifie, quant à la plus grande partie. *Les Jardiniers de Paris ſont pour la plupart fort habiles.*

PLURALITÉ ; ſubſtantif féminin. *Pluralitas.* Comparatif. Plus grande quantité, plus grand nombre. *Il a la pluralité des ſuffrages. La pluralité des opinions fut pour le ſyſtème de Newton.* En ce ſens il n'eſt guère uſité qu'avec les mots, *voix, ſuffrages, avis, opinions, ſentimens & autres ſemblables.*

Pluralité, s'emploie quelquefois au poſitif ; & alors il ſignifie multiplicité. *M. de Fontenelle a fait un traité de la pluralité des mondes. La pluralité des dieux eſt une abſurdité de la religion des Payens.*

On dit, *pluralité des bénéfices* ; pour dire, poſſeſſion de pluſieurs bénéfices par une même perſonne. L'Égliſe n'a pas approuvé la plu-

ralité des bénéfices, quoiqu'elle l'ait tolérée.

La modicité des bénéfices a servi d'abord de prétexte à leur pluralité. Un Ecclésiastique ne pouvant subsister avec un seul bénéfice, il fut permis d'en avoir plusieurs, & ce nombre à la fin n'eut plus de bornes.

On voulut réprimer cet abus sous Alexandre III, au troisième Concile de Latran, lequel fit défense de posséder plus d'un bénéfice, & le quatrième Concile de Latran sous Innocent III, confirma la même règle; mais le même canon ayant permis au Pape d'en dispenser en faveur des personnes distinguées, les dispenses devinrent si fréquentes, que la défense devint inutile.

En Allemagne, le Pape ne laisse pas d'accorder des dispenses de posséder plusieurs Evêchés ensemble, sous prétexte que les Princes Ecclésiastiques ont besoin de grands revenus pour se soutenir avec les Princes Protestans.

PLURIEL, ELLE; adjectif. *Pluralis.* Terme de Grammaire, qui se dit de plusieurs choses, de plusieurs personnes. Ainsi, *nombre pluriel*, se dit du nombre dont on se sert dans les noms, dans les verbes pour marquer plusieurs personnes, à la différence du nombre singulier qui ne se dit que d'une personne seule. *Nominatif pluriel. Adjectif pluriel. Terminaison plurielle.*

PLURIEL, est aussi substantif; & alors il signifie nombre pluriel; & il se dit également des noms & des verbes.

Le pluriel est semblable au singulier dans tous les noms qui se terminent au singulier par *s*, *x*, ou *z*. Le *fils*, les *fils*; la *voix*, les *voix*; le *nez*, les *nez*.

Les noms qui ne finissent pas au singulier par *s*, *x*, ou *z*, prennent ordinairement un *s* au pluriel; le *livre*, les *livres*; la *bonté*, les *bontés*; le *Roi*, les *Rois*; un *habit neuf*, des *habits neufs*.

Cette dernière règle reçoit plusieurs exceptions: les noms en *au*, *eau*, *eu*, *œu*, *ieu* & *ou* prennent un *x* au pluriel. L'*eau*, les *eaux*; le *feu*, les *feux*; le *vœu*, les *vœux*; le *lieu*, les *lieux*; le *caillou*, les *cailloux*.

Bleu, *clou*, *trou*, & *matou*, font *bleus*, *clous*, *trous*, & *matous*.

Les noms en *al*, ont le pluriel en *aux*. Le *mal*, les *maux*; le *cheval égal*, les *chevaux égaux*.

Cependant *bal*, *pal*, *cal*, *régal*, *local* & *carnaval* font au pluriel *bals*, *pals*, *cals*, &c. On dit aussi *des cierges paschals*.

Les adjectifs *austral*, *boréal conjugal*, *fatal*, *filial*, *frugal*, *naval*, *pastoral*, *vénal*, n'ont point de pluriel masculin.

Le P. Berruyer a dit *des commentaires littéraux*; & Defontaines *détails triviaux*.

Parmi les noms en *ail*, ceux-ci, *bail*, *ail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, font au pluriel *baux*, *aux* ou *aulx*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *travaux*.

Attirail, *camail*, *détail*, *éventail*, *épouvantail*, *gouvernail*, *mail*, *poitrail*, *portail*, *férail*, prennent un *s* au plurier. Les *attirails*, les *camails*, &c.

Bercail est sans pluriel, le *bétail* fait les *bestiaux*.

Aïeul, *ciel*, *œuil* ou *œil*, & *pénitenciel*, font les *aieux*, *cieux*, *ieux* ou *yeux*, *Pseaumes pénitenciaux*.

On dit cependant au pluriel *des*

ciels de lit ; les ciels d'un tableau, d'une carrière ; des *œils* ou *œuils de bœuf*, terme d'Architecture.

Universel, terme de Philosophie, fait au pluriel, *les universaux ;* mais quand il est adjectif, il rentre dans la règle générale. *Des hommes universels.*

Quand un nom est composé d'un substantif & d'un adjectif, le substantif & l'adjectif prennent l'un & l'autre la marque du pluriel. Ex. *Un avant-coureur, un entre-sol, un abat-vent, un garde-fou,* &c. *des avant coureurs, des entre-sols, des abat-vents, des garde foux,* &c.

Le mot *garde* dans *garde fou*, vient du verbe *garder*. Mais on écrit *des Gardes-Suisses*, des *Gardes-Françoises*, parce qu'alors le mot *garde* est un nom.

Quand un nom est formé de deux noms unis par une préposition, le premier des deux noms doit seul prendre la marque du pluriel. *Un arc en-ciel, des arcs-en ciel ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ;* un *cul de lampe, des culs de lampe ; un coq-à-l'âne, des coqs-à-l'âne.*

On écrit sans marque de pluriel les mots purement Hébreux ou Latins que nous avons adoptés. *Des alleluia, des Ave, des Duo, des alinéa, des aparté, des numéro, des qui-pro quo, des factum,* &c.

On écrit de même *des* in-*douze*, *des* in-*seize*, *des* in-*quarto*, des in-*folio*, &c.

Les noms propres de personnes quoiqu'appliqués à plusieurs, ne prennent point la marque du pluriel, quand ils ne servent précisément qu'à distinguer les personnes par leur nom. *Les deux* Corneille *se sont distingués dans la république des Lettres. Il est peu de Magistrats aussi anciens dans la robe que les Nicolaï & les Lamoignon.*

Mais les noms propres prennent la marque du pluriel, quand ils sont employés comme noms communs. *Les* Cicerons, *les* Démosthènes, *les* Homères, *les* Virgiles *seront toujours rares.*

PLURIER ; voyez Pluriel.

PLUS; adverbe de comparaison. *Plus.* Davantage. *Vous avez plus d'argent que lui. Il a plus de crédit que moi. Cela n'a pas couté plus de cent pistoles. Je ne vous donnerai rien de plus. C'est la plus belle des trois.*

On dit, *il y en a tant & plus ;* pour dire, beaucoup, abondamment. *Il y aura cette année du blé tant & plus.*

On dit, *il y a plus ;* pour dire, outre les choses qui ont été déjà marquées, outre les raisons qui ont été alléguées.

Plus, s'emploie souvent avec la négative, sans qu'il tienne lieu de comparatif; & alors il sert à marquer en quelque sorte la cessation d'action. *Elle ne pense plus à lui. Je ne lui répondrai plus rien. Il ne veut plus demeurer en Province.*

Quelquefois il s'emploie absolument, & sans que la négative soit exprimée. Ainsi on dit, *plus de larmes, plus de soupirs, plus d'ennui,* &c. pour dire, désormais il ne faut plus verser de larmes, il ne faut plus pousser de soupirs, il ne faut plus se livrer à l'ennui.

Plus, se joint quelquefois avec l'article *le*, & avec l'adjectif ou le substantif; alors il a la force du superlatif. *C'est le Magistrat le plus éclairé que l'on connoisse. Il étoit le plus habile Artiste de son temps. C'est l'homme du monde à qui elle veut le plus de bien.*

Plus, s'emploie aussi fort souvent

avec l'article, sans qu'il soit suivi d'aucun adjectif. *Le bal est de tous les plaisirs celui qu'elle aime le plus.*

En algèbre, on appelle *plus*, le signe de l'addition qui est une croix, laquelle placée entre deux grandeurs signifie, qu'il faut les ajouter l'une à l'autre. Ainsi l'expression algébrique, $6+9=15$, signifie, que six plus neuf, sont égaux à quinze.

De plus en plus, se dit adverbialement, pour marquer du progrès en bien ou en mal. *Sa fortune s'accroît de plus en plus. Ses yeux s'affoiblissent de plus en plus.*

Au plus, tout au Plus, se dit aussi adverbialement pour marquer le plus grand excès dans quelque chose. *Elle a au plus dix-huit ans. Il a tout au plus mille écus de dettes.*

Plus, se dit aussi absolument & signifie outre cela; alors il sert d'une manière de formule dans les inventaires, dans les états de compte, de recette. *Plus, des flambeaux d'argent. Plus, vingt écus d'argent comptant.*

De plus, qui plus est, se dit aussi dans le même sens, mais on s'en sert davantage dans le discours ordinaire. *De plus il faut observer que .... Qui plus est, on l'avoit averti que ....*

Ni plus ni moins que; façon de parler adverbiale & comparative du style familier, pour dire, tout de même que. *Il n'en fit ni plus ni moins que les autres.*

Il s'emploie aussi absolument sans aucun régime. Ainsi on dit, *vous avez beau faire, il n'en sera ni plus ni moins;* pour dire, quoique vous fassiez, les choses resteront toujours dans le même état.

Plus ou moins, se dit adverbialement, pour dire, à peu près. *Ce bâtiment coûtera dix mille écus, plus ou moins.*

Qui plus, qui moins, se dit familièrement, pour dire, les uns plus, les autres moins. *Ils travaillent tous à cet ouvrage, qui plus, qui moins.*

Sans plus; façon de parler adverbiale qui se construit avec le verbe à l'infinitif. *C'est une chose qu'il faut faire sans plus différer.* Ou avec un nom substantif & la particule *de. Sans plus de façon. Sans plus de formalité.*

Sans plus, se dit aussi absolument sans aucun régime; alors son plus grand usage est parmi les joueurs. Ainsi l'on dit qu'*on jouera dix louis sans plus;* pour dire, sans revanche. *Nous ferons deux parties sans plus.*

D'autant plus; façon de parler adverbiale dont on s'est servi autrefois pour établir & pour résoudre une proposition dont les deux membres ont quelque relation ensemble. *D'autant plus qu'on est élevé en dignité, d'autant plus doit-on ... D'autant plus que vous lui en direz, d'autant moins il en fera.* Aujourd'ui l'usage le plus ordinaire dans ces façons de parler, est de se servir du mot de *plus* tout seul. *Plus on est élevé en dignité, plus on doit ... Plus vous lui en direz, moins il en fera.*

D'autant plus, s'emploie quelquefois sans répétition, & pour marquer une raison plus forte. *Il est d'autant plus dangereux qu'il a beaucoup d'autorité.*

Plus, devient quelquefois substantif. Ainsi on dit, *le plus que je puis faire;* pour dire, ce que je puis faire de plus. *Le plus que vous pouvez prétendre;* pour dire, le plus grand prix, la plus grande récompense

penſe que vous en puiſſiez prétendre. *Le plus & le moins ne changent point l'eſpèce.*

Lorſqu'un homme raconte quelque choſe qui ne paroît pas vraiſemblable dans ſes circonſtances, on dit, qu'*il faut qu'il y ait du plus ou du moins à cela*; pour dire, qu'il n'y a pas d'apparence que la choſe ſe ſoit paſſée précisément comme il le dit.

Lorſque deux perſonnes ſont d'accord enſemble d'un marché, d'un traité, & qu'il n'eſt plus queſtion que d'une différence légère dans le prix, dans les conditions, on dit, qu'*il ne s'agit entr'eux que du plus ou du moins, que la différence ne va que du plus au moins.*

Plus tard, plus loin, plus près; adverbes de temps & de lieu qui ſe conſtruiſent tantôt ſolitairement & tantôt avec l'article. *Nous y ſerons un peu plus tard. Nous n'irons pas plus loin. Faites-le venir plus près. Il partira la ſemaine prochaine au plus tard. Cette montagne ſe voit de plus loin que vous ne dites. Cette choſe eſt au plus loin de ſon eſprit. Il faut examiner cette affaire de plus près.*

La plus part, *voyez* Plupart.

Plus tôt, *voyez* Plutôt.

PLUSIEURS; adjectif pluriel des deux genres. *Plures.* Il ſignifie beaucoup, nombre conſidérable par rapport à un autre nombre plus grand. *Il y a pluſieurs pièces eſſentielles à voir dans cette affaire. On remarque pluſieurs tableaux de prix dans cette collection. Pluſieurs perſonnes prétendent le contraire. Cette pluie dura pluſieurs ſemaines. Durant les guerres d'Allemagne cette ville fut priſe & repriſe pluſieurs fois.*

Quand *pluſieurs* eſt employé abſolument ſans ſubſtantif ni relatif, il veut toujours dire pluſieurs perſonnes, & il tient lieu de ſubſtantif. *Pluſieurs avoient déjà adopté ce ſyſtême. Cette maiſon appartient à pluſieurs.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde longue.

Différences relatives entre *pluſieurs* & *beaucoup*.

Ces deux mots regardent la quantité des choſes, mais *beaucoup* eſt d'uſage ſoit qu'il s'agiſſe de calcul, de meſure ou d'eſtimation; & *pluſieurs* n'eſt jamais employé que pour les choſes qui ſe calculent.

Il y a dans le monde *beaucoup* de fous qu'on eſtime, *beaucoup* de terrein qu'on néglige, & *beaucoup* de mérite qu'on ne connoît pas. Parmi les perſonnes qui ſe piquent de goût & de diſcernement, il y en a *pluſieurs* qui ne regardent les objets que par un ſeul point de vue, ſans faire attention qu'ils en ont *pluſieurs*, les dépouillent enſuite mal à propos de *pluſieurs* qualités réelles, ſur le ſeul fondement qu'elles ne les y ont point vues.

L'oppoſé de *beaucoup* eſt peu. L'oppoſé de *pluſieurs* eſt un.

Un critique de nos jours a dit qu'on n'avoit point encore vu de chef-d'œuvre d'eſprit être l'ouvrage de *pluſieurs*, & l'on peut ajouter que pour rendre un ouvrage parfait, il faut l'expoſer à la cenſure de *beaucoup* de gens, même à celle des moins connoiſſeurs.

PLUS PÉTITION; ſubſtantif féminin. Terme de Pratique. Demande trop forte.

La plus-pétition a lieu en pluſieurs manières; ſavoir, pour la quantité, pour la qualité, pour le temps, pour le lieu du payement, & pour la manière de l'exiger; par exemple, ſi on demande des intérêts d'une choſe qui n'en peut pas

produire, ou que l'on conclue à la contrainte par corps dans un cas où elle n'a pas lieu.

Par l'ancien droit romain la plus-pétition étoit punie; celui qui demandoit plus qu'il ne lui étoit dû, étoit déchu de sa demande, avec dépens. Dans la suite cette rigueur de droit fut corrigée par les Ordonnances des Empereurs. La loi 3 au code, livre 3, titre 10, dit qu'on évite la peine de la plus-pétition, en réformant sa demande avant la contestation en cause.

En France les peines établies par les lois romaines contre ceux qui demandent plus qu'il ne leur est dû, n'ont jamais eu lieu; mais si celui qui est tombé dans le cas de la plus-pétition, est jugé avoir fait une mauvaise confession, on le condamne aux dépens.

PLUTARQUE; natif de Chéronée, ville de la Béotie, florissoit sous le règne de l'Empereur Trajan, au commencement du second siècle. Ses talens éclatèrent de bonne heure. Dès sa plus tendre jeunesse ses concitoyens le chargèrent de plusieurs affaires importantes qui lui méritèrent les plus hautes charges de sa Patrie. Après avoir voyagé en Grèce & en Égypte pour y acquérir les connoissances propres à former un homme de lettres & un sage, il vint à Rome où il enseigna la philosophie. Trajan conçut pour lui une amitié d'autant plus vive, qu'elle étoit fondée sur l'estime. Il l'honora de la dignité proconsulaire, & ce qui étoit plus flatteur, il lui donna sa confiance. Plutarque ayant perdu ce généreux bienfaiteur, se retira dans son pays dont il fut l'Oracle. Il y coula des jours heureux & tranquilles, uniquement occupé à jouir des plaisirs de l'esprit, & du plaisir encore plus touchant de faire du bien aux hommes. On croit qu'il mourut vers l'an 140 de Jésus-Christ, sous le règne d'Antonin le Pieux. Nous avons de Plutarque *les vies des hommes illustres*, & des *traités de morale*. Il y a dans ceux-ci un grand nombre de faits curieux qu'on ne trouve point ailleurs, & des leçons très-utiles pour la conduite de la vie; mais l'ignorance de la bonne physique rend la lecture de ces traités fort rebutante. La partie des ouvrages de Plutarque la plus estimée, est celle qui comprend *les vies des hommes illustres* Grecs & Latins qu'il compare ensemble. C'est en effet l'ouvrage le plus propre à former les hommes, soit pour la vie publique, soit pour la vie privée. Plutarque n'est point flatteur, il juge des choses ordinairement par ce qui en fait le véritable prix. Il ne loue & ne blame que par des faits; & c'est ainsi qu'il faut peindre les hommes. Cet Historien moraliste les connoît parfaitement. Un homme de goût interrogé lequel de tous les livres de l'antiquité profane il voudroit conserver, s'il n'en pouvoit sauver qu'un seul à son choix; les vies de Plutarque, répondit-il. Quant à sa diction, elle n'est ni pure ni élégante, mais en récompense elle a beaucoup de force & d'énergie. Il emploie assez fréquemment des comparaisons qui jettent beaucoup de grâce & de lumière dans ses réflexions & dans ses récits. Il y a des harangues d'une beauté inimitable, presque toujours dans le style fort & véhément.

PLUTON; nom du plus jeune des trois enfans de Saturne & d'Ops ou Rhéa, qui est la mère de la terre. Il avoit eu pour son partage le royaume des enfers, ce qui veut

dire, selon l'Histoire, la partie la plus occidentale des états de son père; car Jupiter avoit eu les régions de l'orient, & Neptune les îles. On avoit donné à Pluton l'empire sur les morts, parcequ'il avoit, dit-on, enseigné le premier à leur rendre des honneurs funèbres, ou, selon d'autres, parcequ'il avoit le premier fait ouvrir des mines, pour en tirer l'or & l'argent. C'est pour cela que les Latins lui donnoient le nom de *Dis*, qui signifie riche, & qu'on l'a confondu avec Plutus, le dieu des richesses. Cependant le plus grand nombre des auteurs les distinguent, & selon les plus anciens, Plutus étoit fils de Cérès & d'un héros nommé Jasion.

On a vu dans l'article de Cérès, que Pluton n'ayant pu espérer qu'aucune femme voulût l'épouser, avoit enlevé Proserpine, & l'on a rapporté l'histoire de cet enlèvement.

Ce dieu étoit représenté dans un char tiré par quatre chevaux, dont les noms sont, selon Claudien, *Orphneus*, *Æthon*, *Nyctæus* & *Alastor*, noms qui marquent tous quelque chose de ténébreux & de funeste; son sceptre est un bâton à deux pointes ou à deux fourches, à la différence du trident de Neptune qui avoit trois pointes. Quelquefois on mettoit des clefs auprès de lui, pour signifier que son royaume étoit si bien fermé, qu'on n'en revenoit jamais.

Ce dieu étoit généralement haï, ainsi que tous les dieux infernaux, parcequ'on le croyoit inflexible, & qu'il ne se laissoit jamais toucher aux prières des hommes. C'est pour cela qu'on ne lui érigeoit ni temple, ni autel, & qu'on ne composoit point d'hymnes en son honneur.

On ne lui immoloit que des victimes noires, & la victime la plus ordinaire étoit le taureau. La principale cérémonie dans ses sacrifices, consistoit à répandre le sang des victimes dans des fosses près de l'autel, comme s'il avoit dû pénétrer jusqu'au royaume sombre de ce dieu. Tout ce qui étoit de mauvais augure, lui étoit spécialement consacré, comme le second mois de l'année, le second jour du même mois; aussi le nombre deux passoit pour le plus malheureux des nombres.

Tous les Gaulois se vantent, dit César dans ses Commentaires, de descendre de Pluton, suivant la doctrine de leurs druides; c'est pourquoi ils comptent les espaces du temps, non par les jours, mais par les nuits: les jours de la naissance, les mois & les années commencent chez eux par la nuit, & finissent par le jour. Il faut que Pluton ait été un des principaux dieux des anciens Gaulois, quoique César ne le dise pas, puisqu'ils le croyoient leur père, & se glorifioient de lui devoir leur origine.

On mettoit sur le compte de Pluton, les tonnerres qui grondoient pendant la nuit. Sa fête suivoit immédiatement celle des Saturnales; elle étoit appelée *Sigillaire*, à cause de petites figures qu'on prenoit soin de lui offrir.

Epiménide fit poser dans le temple des Euménides, les statues de Pluton, de Mercure & de la Terre; elles étoient d'une forme agréable, dit Pausanias. Chacune d'elles étoit placée sur un autel différent.

PLUTÔT; adverbe de temps. *Potiùs*. Plus vite, plus promptement. *Nous partirons un peu plutôt. Il faut finir cette affaire le plutôt que vous pourrez*. Il sert aussi à marquer

le choix qu'on fait d'une chose par préférence à une autre. Ainsi on dit, *plutôt mourir que de faire une lâcheté. Il mange des fruits plutôt que de la viande.*

Il s'emploie aussi absolument. *Il ne s'en dédira pas, il périroit plutôt.*

PLUTUS, dieu des richesses, étoit mis au nombre des dieux infernaux, parceque les richesses se tirent du sein de la terre, séjour de ces divinités. Hésiode le fait naître de Cérès & de Jasion dans l'île de Crete, peut-être parceque ces deux personnages s'étoient appliqués toute leur vie à l'agriculture, qui procure les plus solides richesses.

Aristophane, dans sa comédie de Plutus, dit que ce dieu dans sa jeunesse avoit très-bonne vue, mais qu'ayant déclaré à Jupiter qu'il ne vouloit aller qu'avec la vertu & la science, le pere des Dieux jaloux des gens de bien, l'avoit aveuglé pour lui ôter le discernement; Lucien ajoute que depuis ce temps-là il va presque toujours avec les méchans; car » comment un aveugle » comme moi pourroit-il trouver » un homme de bien qui est une » chose si rare? Au lieu que les mé- » chans sont en grand nombre & » se trouvent partout, ce qui fait » que j'en rencontre toujours quel- » qu'un ». Lucien fait encore Plutus boiteux; » c'est pourquoi, dit ce » Dieu, je marche lentement quand » je vais chez quelqu'un, je n'ar- » rive que fort tard, & souvent » quand on n'a plus besoin de moi; » au contraire, lorsqu'il est question » de retourner, j'ai des ailes, je vais » vîte comme le vent, & l'on est » tout surpris qu'on ne me voit » plus. Mais, lui dit Mercure, il » y a des gens à qui les biens vien- » nent en dormant. Oh! alors je ne » marche pas, répond Plutus, on » me porte ».

Putus avoit une statue à Athènes sous le nom de Plutus Clairvoyant: elle étoit sur la citadelle dans le fort, derrière le Temple de Minerve, où l'on tenoit les trésors publics; Plutus étoit placé là comme pour veiller à la garde de ces trésors. Dans le Temple de la Fortune à Thèbes, on voyoit cette Déesse tenant Plutus dans ses bras, sous la forme d'un enfant, comme si elle étoit sa nourrice ou sa mère. A Athènes la statue de la Paix tenoit le petit Plutus dans son sein, symbole des richesses que donne la paix.

PLUVIAL; s. m. On nommoit ainsi autrefois une espèce de manteau que les Evêques & les Prêtres portoient pour se garantir de la pluie, quand ils alloient à la campagne administrer les Sacremens. Aujourd'hui c'est ainsi qu'on appelle la chape qu'ils portent à certaines fonctions de cérémonie, comme aux Processions, &c. *Le pluvial entoure toute la personne & s'attache par le devant avec deux agraffes.*

PLUVIALE; adjectif féminin. Il se dit de l'eau de pluie. *Cela sert à empêcher que le mur ne soit endommagé par les eaux pluviales.*

PLUVIER; substantif masculin. *Pardalis.* Genre d'oiseaux qui ont trois doigts devant & aucun derriere, si ce n'est un faux doigt qui ne leur sert ni à marcher ni à se percher, ni à prendre leur proie. On distingue plusieurs sortes de pluviers.

1°. Le *pluvier vert:* il est un peu plus grand que le vanneau, il a une envergure de deux pieds. La couleur du sommet de la tête, du cou, des épaules & du dos, & généralement de tout le dessus, est d'un brun foncé, entremêlé de beaucoup

de taches vertes tirant sur le jaune. Si l'on observe chaque plume à part, on trouve que le milieu est d'un brun sombre ou noirâtre, & que les bords du contour sont tachetés d'un vert jaunâtre. Le bec de ce pluvier est droit & noir, long d'un pouce & cannelé autour des narines; son cou est court; sa tête & ses yeux sont grands; la poitrine est d'un brun pâle nuancé; le ventre est blanc, mais gris ou brunâtre vers les côtés; les aîles sont brunâtres, & la plupart de leurs dards sont blanchâtres; la queue est courte & brunâtre, les pattes & les griffes sont noires; ses jambes sont longues comme dans tous les autres oiseaux qui fréquentent les lieux bas, les eaux, les prairies, *&c.* & dégarnies de plumes un peu au-dessus des genoux: cet oiseau est solitaire. Sa chair est douce, tendre & fort recherchée; c'est un excellent manger.

2°. Le *pluvier gris:* sa chair n'est pas moins exquise que celle du pluvier vert: le champ de son plumage est noirâtre, & les mouchetures grises-verdâtres; il a le menton blanc, ainsi que le ventre, la poitrine & les cuisses; les dards des aîles sont blanchâtres; la queue est diversifiée de raies ou couches de noir & de blanc qui la traversent; le bec est noir; les pattes sont d'un vert sale; les griffes sont petites & noires.

3°. Le *pluvier criard* est de la grosseur d'une bécassine; ses yeux sont grands & cerclés de rouge; il a la tête bigarrée de blanc, de noir & de brun, la mentonniere blanche, & au-dessous est un collier noir; la poitrine & le ventre sont blancs; mais la poitrine est traversée d'une raie noire qui va d'une aîle à l'autre: le dos & les aîles sont bruns; les plumes du croupion qui recouvrent la queue, d'un rouge jaunâtre; le reste de la queue est noir, les jambes de pareille couleur, & les cuisses nues: c'est le *vanellus vocifer* des auteurs.

4°. Le *pluvier des Indes:* il a les cuisses plus longues que les jambes & les cuisses ensemble du pluvier vert; son bec est menu & pointu; il porte sur la tête une hupe noire, verdâtre. Le plumage du dos est brun; les plumes du gosier & de la poitrine jusqu'aux cuisses, sont noirâtres, nuancées de violet; celles de la queue sont tachetées de blanc en-dessus, les pieds sont noirs.

A l'égard du *pluvier de sable*, cet oiseau est l'alouette de mer; il vole en troupes autour des rivages maritimes; il a les jambes noires, déliées & longues.

Le pluvier, en général, est de la grosseur d'un moyen pigeon; il habite ordinairement les rivières & les lacs, il est toujours en mouvement; il se nourrit de vers & de mouches, il vole rapidement & fait en volant un assez grand bruit; on le trouve fort fréquemment en France; il est d'un goût exquis & délicat; sa chair excite l'appétit & se digère facilement: cet oiseau est quelquefois comme un peloton de graisse; aussi dit-on en proverbe, *gras comme un pluvier;* malgré cet embonpoint & sa délicatesse, sa chair est peu nourrissante. Des auteurs regardent comme une espèce de petit pluvier, *le guignard.* On prétend que la dotrale ou doterelle des Anglois en est encore une espèce.

PLUVIERS; *voyez* PÉTHIVIERS.

PLUVIEUX, EUSE; adjectif. *Plu-*

viosus. Il se dit en parlant du temps & de la saison, & alors il signifie abondant en pluie. *Un printemps pluvieux. C'est un pays où l'automne est une saison pluvieuse.*

Pluvieux, signifie aussi qui amène la pluie; & dans ce sens on dit, *un vent pluvieux, une constellation pluvieuse.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

PLYNTÉRIES; substantif féminin pluriel & terme d'antiquité. Fête que les Athéniens célébroient tous les ans en l'honneur de Minerve adorée sous le nom d'Aglaure; c'est ce qui a trompé Hésychius & autres qui ont cru que cette fête étoit célébrée en l'honneur d'Aglaure, fille de Cécrops. La cérémonie consistoit à dépouiller la statue de la Déesse & à la laver. Ce jour étoit regardé comme un des jours malheureux; on environnoit les Temples d'un cordon, pour marquer qu'ils étoient fermés, comme cela se pratiquoit dans tous les jours funestes, & on portoit en Procession des figues séches, parceque c'étoit le premier fruit que les Athéniens avoient cultivé, & ils attribuoient cette faveur à Minerve. Solon ordonna que dans la célébration de cette fête, on ne jureroit que par les trois noms de *Jupiter propice*, *Jupiter expiateur*, & *Jupiter défenseur*. Xénophon ajoute qu'il étoit défendu de faire aucun ouvrage dans les plynteries.

PNEUMATIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Physique. Il n'est guère usité qu'en cette phrase, *machine pneumatique;* pour dire, une machine avec laquelle on pompe l'air d'un récipient.

La machine pneumatique fut inventée vers l'année 1654 par Otto de Guéricke, Consul de Magdebourg, qui la mit le premier en usage. L'Archevêque de Mayence ayant vu cette machine & ses effets à Ratisbonne, où l'inventeur l'avoit portée, engagea Otto de Guéricke à venir chez lui, & à faire apporter sa machine en son palais de Wurtzbourg; c'est là que le savant pere Schott, Jésuite, qui professoit les mathématiques dans cette Université, & plusieurs autres Savans la virent pour la première fois.

Le bruit de ces premières expériences se répandit aussi-tôt par les grandes correspondances que le Père Schott entretenoit avec tous les Savans de l'Europe, mais surtout l'an 1657, quand il publia son livre intitulé, *Mechanica hydraulico-pneumatica*, auquel, comme dans un appendix, il a ajouté un détail circonstancié des expériences de Magdebourg; (c'est ainsi qu'on les appeloit). En 1664 il publia sa *Technica curiosa*, dans laquelle on trouve les expériences nouvelles qu'on a faites depuis l'impression de son premier ouvrage. Enfin Otto de Guéricke se détermina à donner lui-même un recueil complet de ses expériences dans le livre qu'il intitula, *Experimenta nova Magdeburgica de vacuo spatio.*

La machine pneumatique a été si généralement connue sous le nom de *machine de Boyle* ou de *vide de Boyle*, que cela a fait croire à bien des gens qu'on en devoit l'invention à ce philosophe: il y a eu certainement grande part, tant pour l'avoir beaucoup perfectionnée que pour l'avoir appliquée le premier à des expériences curieuses & utiles.

Quant à l'invention de l'instrument, il avoue ingénuement qu'il n'en a pas la gloire, dans une lettre

écrite deux ans après la publication du livre du Pere Schott.

Il paroît par cette lettre, que la première machine dont s'est servi M. Boyle, est de l'invention de M. Hook; elle est certainement beaucoup plus parfaite que celle que le Père Schott a décrite dans sa *Mecanica hydraulico-pneumatica*. Cependant elle avoit encore plusieurs défauts, & n'étoit pas à beaucoup près aussi commode qu'on auroit pu le désirer, particulierement en ce que l'on ne pouvoit se servir que d'un seul récipient qui, étant toujours fixé à la machine, devoit être par conséquent très-grand pour servir commodément à toutes sortes d'expériences: or cette grande capacité du récipient faisoit qu'il falloit un temps considérable pour le vider, & c'étoit un inconvénient qu'on ne pouvoit aisément éviter dans beaucoup d'expériences qui demandoient une prompte évacuation; c'est ce qui engagea M. Boyle, après qu'il eut fait ses premières expériences, & qu'il les eut publiées dans un ouvrage intitulé, *Experimenta Physico-mecanica de vi aeris elastica & ejus effectibus*, &c. à chercher à corriger cette machine. On peut voir la description de cette seconde machine pneumatique dans la première continuation de ses expériences physico-mécaniques; elle n'a, comme la première, qu'un seul corps de pompe; mais il est appliqué de façon qu'il plonge dans l'eau de tous côtés, ce qui empêche le retour de l'air; les récipiens qui sont de différentes figures & grandeurs, posent sur une platine de fer, sur laquelle ils sont fixés par le moyen d'un ciment mou; ainsi on en peut changer autant de fois qu'il est nécessaire. Il paroît qu'il n'avoit pas encore pensé à cet expédient si simple, de les fixer à la platine par le moyen d'un cuir mouillé.

Les expériences rapportés dans la seconde continuation, ont été faites avec une machine différente des deux premières; elle est de l'invention de M. Papin, qui a beaucoup aidé M. Boyle dans toutes ses recherches; cette troisième machine est beaucoup plus parfaite que la précédente; son avantage consiste principalement en ces deux points: premièrement, au lieu que la dernière machine n'avoit qu'un seul corps de pompe & qu'un seul piston, celle-ci en a deux aussi bien que deux corps de pompes; ces deux pistons qui se haussent & baissent alternativement, font une évacuation d'air continuelle & non interrompue, effet qu'on ne pouvoit espérer avec un seul piston; car on ne sauroit se dispenser d'interrompre l'évacuation de l'air, tandis qu'on remonte le piston vers le fond de la seringue; mais outre cet avantage de faire l'opération dans la moitié du temps qu'il faudroit employer si l'on n'avoit qu'un seul piston, la peine est aussi considérablement diminuée. Le grand inconvénient qu'on reprochoit aux machines à un seul corps de pompe, étoit la grande résistance que fait l'air extérieur sur le piston quand on l'abaisse, résistance qui augmente à mesure que le récipient se vide; car l'équilibre de l'air intérieur avec l'extérieur diminue toujours de plus en plus, de sorte que si le corps de pompe est d'un diamètre un peu considérable, la force d'un homme suffit à peine pour abaisser tant soit peu le piston: or cette résistance de l'air s'évanouit entièrement en employant deux pistons; ils sont ajustés de façon que quand l'un monte l'au-

tre descend; par conséquent la pression de l'air extérieur empêche autant l'un de monter qu'elle aide l'autre à descendre; ainsi ces deux forces se détruisent mutuellement par des efforts contraires.

Un autre avantage de cette nouvelle machine, ce sont les valvules: dans les deux autres, quand le piston étoit remonté tout au haut, on étoit obligé de tourner le robinet pour laisser passer l'air du récipient dans le corps de pompe, & de le fermer quand on vouloit l'en faire sortir, d'ôter la cheville pour le laisser passer, & de répéter cette manœuvre à chaque coup de pompe; or les valvules de la dernière machine suppléent à ce bouchon & au robinet & sont infiniment plus commodes.

Dans la suite, la machine pneumatique a encore reçu divers changemens. On trouve à la fin des essais de physique de M. Musschenbroeck, la description de deux machines pneumatiques, l'une double, l'autre simple, c'est-à-dire, dont l'une a deux corps de pompe & l'autre n'en a qu'un. Ces deux machines ont été inventées ou plutôt perfectionnées par le célèbre M. S'gravesande.

Parmi les effets & les phénomènes que produit la machine pneumatique, on remarque que la flamme d'une chandelle mise dans le vide, s'éteint en une minute, quoiqu'elle y subsiste quelquefois pendant deux; mais la mêche continue d'y être en feu, & même il en sort une fumée qui monte en haut. Du charbon allumé s'éteint totalement dans l'espace d'environ cinq minutes, quoiqu'en plein air il ne s'éteigne qu'après une demi-heure; cette extinction se fait par degrés, en commençant par le haut & par les côtés extérieurs. L'absence de l'air n'affecte point le fer rougi au feu, & néanmoins le soufre & la poudre à canon ne prennent point flamme dans le vide, ils ne font que s'y fondre. Une mêche, après avoir paru long-temps totalement éteinte dans le vide, se ranime lorsqu'on la remet à l'air. Si l'on bat le fusil dans le vide, on y produit des étincelles aussi abondamment qu'en plein air; ces étincelles saillent dans toutes les directions, en-dessus, en-dessous, *&c.* comme dans l'air: l'aimant & les aiguilles aimantées ont les mêmes propriétés dans le vide que dans l'air. Après qu'un flambeau est éteint dans un récipient épuisé d'air, la fumée descend par degrés au fond, où elle forme un corps noirâtre en laissant la partie supérieure claire & transparente; & si l'on incline le vase, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, la surface de la fumée se tient horizontalement semblable aux autres fluides. Le syphon ne coule point dans le vide. L'eau s'y gèle. Dans un récipient épuisé d'air, on peut produire de la chaleur par le frottement. Le camphre ne prend point feu dans le vide. Quoique quelques grains d'un monceau de poudre s'allument dans le vide par le moyen d'un miroir ardent, ils ne communiquent point le feu aux grains qui leur sont contigus. Les vers luisans perdent leur lumière à mesure que l'air s'épuise, & à la fin ils s'obscurcissent totalement; mais ils recouvrent sur le champ tout leur éclat quand on les remet à l'air. Le phosphore que l'on fait avec de l'urine ne cesse pas d'être lumineux dans le vide; on remarque aussi que l'esprit de nître de

Glauber

Glauber mêlé avec de l'huile de Carvi, s'enflamme dans le vide, & met en pièces la fiole où il a été renfermé. Les vipères & les grenouilles s'enflent beaucoup dans le vide; mais elles y vivent une heure & demie ou deux heures, & quoiqu'alors elles paroissent tout à fait mortes, quand on les remet à l'air pendant quelques heures, elles se raniment. Les limaçons y vivent dix heures, les lésards deux ou trois jours, les sangsues cinq ou six jours; les huîtres vivront dans le vide pendant vingt-quatre heures sans aucun accident. Le cœur d'une anguille détaché de son corps continue de battre dans le vide avec plus d'agilité que dans l'air, & cela pendant près d'une heure. Le sang chaud, le lait, le fiel éprouvent dans le vide une effervescence & une ébullition considérables. On peut parvenir à faire vivre une souris ou d'autres animaux dans un air raréfié plus long-temps qu'ils ne vivroient naturellement, si l'on fait bien ménager les degrés de raréfaction. Si l'on enferme un animal sous un récipient dont on ne pompe l'air qu'en partie, il y vit à la vérité plus long-temps que si on pompoit l'air entièrement; mais il ne laisse pourtant pas d'y mourir. Les oiseaux ont à cet égard quelque avantage sur les animaux terrestres; car ils peuvent mieux supporter un air raréfié étant accoutumés à s'élever à une hauteur souvent très-considérable, où ils rencontrent un air beaucoup moins épais que celui que nous respirons. On a cependant observé que si l'on pompe les deux tiers de l'air d'un récipient, ils ne peuvent plus vivre dans l'air qui reste, parceque cet air se trouve trop subtil. On voit par là que les oiseaux ne peuvent s'élever que jusqu'à une certaine hauteur; car s'ils voloient trop haut, ils ne respireroient qu'avec peine, comme l'ont expérimenté plusieurs voyageurs qui ont monté de fort hautes montagnes; par exemple, le pic de Ténériffe.

Lorsqu'on veut priver les poissons d'air, on les met dans un grand verre plein d'eau qu'on place sous le récipient; au moment qu'on pompe l'air, les poissons viennent flotter sur l'eau, & ne peuvent redescendre qu'avec beaucoup de peine, parcequ'ils ont audedans de leur corps une vessie pleine d'air qui venant à se dilater, les gonfle & les rend plus légers; aussi-tôt qu'on fait rentrer l'air dans le verre, ils s'enfoncent comme d'eux-mêmes; mais si on continue à pomper, la vessie pleine d'air se creve souvent dans leur corps. Il y a diverses sortes de poissons qui vivent assez long-temps dans le vide; comme les anguilles; d'autres qui y meurent assez vite. Les insectes peuvent aussi vivre assez long-temps sans air; quelques-uns meurent, d'autres semblent ressusciter lorsqu'on a fait rentrer l'air; mais ils paroissent toujours fort languissans dans le vide.

L'air peut y conserver sa pression ordinaire, après être devenu incapable de servir à la respiration. Les œufs des vers à soie éclorront dans le vide, *&c.*

On trouve à la fin de l'essai de physique de M. Musschenbrock un recueil de plusieurs autres expériences qu'on peut faire avec la machine pneumatique pour faire voir la dilatation de l'air, sa force élastique, sa pesanteur, *&c.*

PNEUMATOCÈLE; substantif fé-

minin. Fausse hernie du scrotum causée par un amas d'air qui le gonfle. Il y en a de deux sortes; dans l'une, l'air est répandu dans l'intervalle des fibres des membranes communes du scrotum, ou des grandes lèvres, & alors ces parties sont dans un boursoufflement semblable à celui qu'on voit aux chairs des animaux, quand les Bouchers les ont soufflées immédiatement après les avoir tués; dans l'autre, les vents sont renfermés dans la cavité du dartos. L'air n'occupe quelquefois qu'un des deux côtés, & quelquefois il remplit les deux cavités de cette membrane. On distingue ces deux sortes de pneumatocèles par le toucher. Quand c'est un boursoufflement, on sent un emphysème, & la tumeur obéit au doigt; mais quand les vents sont dans la cavité du dartos, la tumeur résiste, & le scrotum est tendu comme un balon.

La pneumatocèle causée par un boursoufflement, se guérit au moyen de remèdes chauds & resolutifs, & ces remèdes se prennent à l'intérieur en même temps qu'on en applique à l'extérieur. On fait des cataplasmes fortifians & carminatifs, des fomentations avec du vin, dans lequel on a fait bouillir des roses, du cumin, de la camomille, ou d'autres plantes aromatiques, comme le thim, la sauge, la marjolaine, *&c.*

Quand les vents sont dans la capacité du scrotum, il faut y faire de petites ponctions avec un aiguille; l'air étant sorti on y fait les mêmes fomentations que ci dessus; on y met une compresse trempée dans le même vin, le plus chaud qu'il se peut souffrir, & le suspensoir qui est d'une grande utilité dans cette maladie là.

PNEUMATOLOGIE; substantif féminin & terme didactique. C'est proprement la science qui traite des substances spirituelles; savoir, de l'esprit infini ou de Dieu; des esprits finis, parmi lesquels les uns sont doués de raisons, & sont unis à des corps; les autres également unis aux corps, mais n'ayant pas la raison en partage. Cette science en considérant les substances spirituelles, considère leurs propriétés, leurs opérations, leur origine, leur durée, leur union avec le corps, en un mot tout ce que la pénétration de l'homme peut découvrir dans un tel objet.

La pneumatologie est aussi appelée *pneumatique* par quelques Auteurs.

PNEUMATOMAQUES; (les) anciens Hérétiques qui soutenoient que le Saint-Esprit n'étoit pas Dieu, mais seulement un Ange du premier ordre; car disoient-ils, s'il étoit vrai qu'il fût Dieu & qu'il procédât du Père, il seroit son Fils. Jésus-Christ & lui seroient donc deux frères; ce qui ne peut être, puisqu'il est certain que Jésus-Christ est Fils unique. On ne peut dire non plus qu'il procède du Fils; car en ce cas, le Père seroit son aïeul, ce dont on ne convient pas. Tout prouve que le Saint-Esprit n'est pas Dieu: cette hérésie avoit déjà fait de grands progrès dans le quatrième siécle.

PNEUMATOMPHALE; substantif féminin. Fausse hernie du nombril causée par un amas d'air qui gonfle cette partie. On traite cette maladie comme la pneumatocèle.

PNEUMATOSE; substantif féminin. Enflure de l'estomac causée par des vents ou flatuosités.

PNEUMONIQUE; adjectif des deux genres. Il se dit en général des remèdes propres aux maladies du poumon. *Le lierre terrestre, le pied de chat servent à préparer des remèdes pneumoniques.*

PÔ; (le) nom du fleuve le plus considérable d'Italie : il a sa source en Piemont, au Marquisat de Saluce, dans le mont Viso, & prend son cours en serpentant d'occident en orient. Après avoir passé la vallée du Pô, une partie du Marquisat de Saluce, il arrose le Montferrat, le Duché de Milan, coule entre le Crémonois & le Parmesan, traverse le Duché de Mantoue, entre dans l'État de l'Église, & se jette enfin dans le golfe de Venise par plusieurs embouchures.

POA; substantif masculin. Nom qu'on donne à un genre de plantes de la famille des *gramens*. Tous les *poas* ont plusieurs fleurs hermaphrodites rassemblées en forme d'épi dans un calice commun, qui n'a que deux bales. Le mil, la canne à sucre, le fétu, *&c.* sont des poas.

POAILLIER; substantif masculin & terme de Fondeurs. Grosse pièce de cuivre, dans laquelle porte le tourillon du sommier de la cloche qui la tient suspendue en l'air; de-là on a appelé par extension ou figurément *poaillier* le clocher d'une Église. On a aussi appelé autrefois *poaillier*, la liste ou inventaire de tous les bénéfices de France, d'où est venu par corruption le mot de *pouillé des bénéfices*.

POCHE; substantif féminin. *Sacculus*. Sac de cuir, de toile, d'étoffe, de soie, *&c.* attaché par dedans à un habit, à un veste, à une culotte, *&c.* pour y mettre ce qu'on veut ordinairement porter sur soi. *Vous avez mis ce papier dans quelqu'une de vos poches. Vous oubliez votre mouchoir de poche. On trouva de la contrebande dans ses poches. On lui a volé sa tabatière dans sa poche.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*un homme n'a pas toujours eu ses mains dans ses poches*; pour dire, qu'il n'a pas toujours été à ne rien faire. On le dit aussi quelquefois en mauvaise part.

On dit familièrement *mettre en poche*; pour dire, serrer quelque chose sans en faire part à personne, convertir à son usage particulier ce qu'on a reçu pour l'usage de plusieurs personnes. *Il met en poche tout ce qu'il tire du Roi pour la dépense de sa table.*

On dit proverbialement, *manger son pain dans sa poche*; pour dire, manger seul. Et cela se dit de ceux qui par avarice, ne donnent jamais à manger à personne.

On dit aussi proverbialement & figurément, *acheter chat en poche*; pour dire, acheter une chose sans l'avoir vue.

Poche, se dit aussi d'un grand sac de toile dont on se sert pour mettre du blé, de l'avoine. Il y a à Paris sur les Ports & dans les Halles & Marchés où se vendent les grains, des personnes qui ne vivent que du gain qu'elles font en louant des poches ou sacs aux Marchands Meûniers ou aux Particuliers pour le transport des blés, farines & autres grains qu'ils y achettent.

Poche, se dit aussi en termes de Chasse, d'une sorte de filet dont on se sert pour prendre des lapins, des perdrix & des faisans; on les fait toutes en mailles à losanges, larges de deux pouces chacune, sur vingt mailles de levure; mais les poches à faisans doivent être de fil fin retors, à trois fils & plus lon-

gues; on leur donne quatre à cinq pieds entre les deux boucles.

Poche, se dit aussi d'un instrument de Musique à cordes, de la classe des violons. Il a quatre cordes montées comme celles du violon, & se joue avec l'archet. Il ne diffère de cet instrument que par la forme de son corps. Le violon est applati, le corps en est large & arrondi par le bout & du côté du manche, au lieu que la poche est longue & arrondie dans sa longueur, comme un cylindre, qui diminue insensiblement en avançant du côté du manche.

On ne se sert point de la poche dans les concerts; mais elle est fort utile aux Maîtres de danse, qui portent cet instrument dans leur poche lorsqu'ils vont donner leçon à leurs écoliers. C'est cet usage qui lui a fait donner le nom de *poche*.

La poche sonne l'octave du violon, & elle a la même tablature.

On dit proverbialement & populairement, *jouer de la poche;* pour dire, débourser de l'argent, donner de l'argent.

En termes de Manufactures, on appelle *poche de navette*, la partie creuse qui est au milieu de la navette, & où l'ouvrier place le petit tuyau de roseau sur lequel on dévide le fil de la trame des étoffes ou des toiles.

Poche, signifie aussi jabot, & se dit de cette membrane, pellicule ou enveloppe qui est dans la gorge des oiseaux, & où se reçoit d'abord tout ce qu'ils mangent. *Tirer la poche d'un poulet.*

Poche, se dit encore d'un sac, d'un sinus qui se fait à un abcès, dans une plaie. *Il se fit une poche au fond de l'abcès.*

On appelle aussi *poches*, les faux plis que font les habits mal taillés; & principalement lorsque ces faux plis son gros. *Cet habit fait des poches en plusieurs endroits.*

Poche, se dit encore des arrondissemens que les Maîtres à écrire font au bout de certaines lettres. *Faire une poche au bout d'une lettre.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

POCHÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Pocher.

On appelle *une écriture toute pochée*, une écriture où les lettres sont mal formées, & pleines de taches d'encre.

On appelle *œufs pochés*, des œufs qu'on a fait cuire dans du beurre, ou autrement; sans les mêler, sans les battre ensemble. *Des œufs pochés à la poële, au beurre noir. Des œufs pochés à l'eau. Un plat de chicorée avec des œufs pochés dessus.*

On dit proverbialement & populairement, *avoir les yeux pochés au beurre noir.*

POCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Faire une meurtrissure avec enflure. En ce sens il ne se dit guère que dans cette phrase, *pocher les yeux à quelqu'un;* pour dire, les faire devenir enflés & livides par un coup de poing, ou quelqu'autre coup.

Il signifie aussi faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre. *Pocher la queue d'une lettre.*

POCHETÉ, ÉE; participe passif. *Des marrons pochetés. Des olives pochetées.* Voyez Pocheter.

POCHETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Serrer, porter pour quelque temps dans sa poche. Il ne se dit proprement que

de certaines choses bonnes à manger, qu'on croit qui deviennent meilleures en les portant quelque temps dans la poche. *Pocheter des olives, des truffes, des marrons.* On dit aussi, *laisser pocheter des truffes, des olives*, &c. & alors il est employé au neutre; mais son plus grand usage est ordinairement au participe.

POCHETTE; substantif féminin. Diminutif qui a la même signification que poche d'habit, de veste, de culotte, *&c. Fouiller dans la pochette.* Il vieillit dans cette acception.

POCHETTE, est aussi un diminutif de *poche* dans le sens de filet propre à prendre des lapins, des perdrix, *&c.*

POCILLATEUR; substantif masculin & terme d'Antiquité qui signifioit échanson, ou jeune garçon préposé autour des tables pour verser à boire. Les Dieux avoient Ganimède; chez les Grecs, c'étoient des garçons bien nés & bien élevés; chez les Romains, des valets, mais jeunes, vêtus de blanc, l'habit retroussé avec des ceintures, & les cheveux frisés.

PODAGRE; adjectif. Qui a la goutte aux pieds. Il se dit en général d'un homme goutteux, en quelque partie du corps qu'il ait la goutte; & il n'est guère usité que dans le style familier. *Cet homme est tout podagre.*

PODAGRE, se dit aussi en termes de Fauconnerie des oiseaux goutteux.

PODALIRE; nom d'un fameux Médecin, fils d'Esculape, qui accompagna les Grecs au siége de Troie. *Voyez* ESCULAPE.

PODENSTEIN; petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la partie orientale de l'Evêché de Bamberg, sur la petite rivière de Putlach.

PODESTAT; substantif masculin. Titre d'un Officier de Justice & Police dans plusieurs villes d'Italie, & particulièrement à Gènes & à Venise.

PODLAQUIE; Palatinat de Pologne, borné au nord par la Prusse & la Lithuanie; au midi par le Palatinat de Lublin; au levant encore par la Lithuanie, & au couchant par le Palatinat de Mazovie. Il est composé de trois districts; savoir, de Drogierzin, de Mielnick & de Bielsk. Par rapport au temporel, ce pays est gouverné par un Palatin & par un Castellan; & pour le spirituel, il est soumis à l'Evêque de Lucko.

PODOLIE; Palatinat de la petite Pologne, borné au nord par celui de Volhinie; au midi par la Moldavie & la Pokucie; au levant par le Palatinat de Braclaw, & au couchant par celui de Russie. On y trouve des carrières de marbre de diverses couleurs; les bœufs & les chevaux qu'on y nourrit, sont estimés: ce pays est arrosé dans ses deux extrémités par le Bogh & le Niester; il renferme trois territoires, celui de Kaminieck, de Framblowa & de Lahiczow.

POËIR; vieux mot qui signifioit autrefois pouvoir.

POÊLE; substantif masculin. *Funebre pallium.* Drap mortuaire qu'on met à l'Église sur le cercueil. *Un poêle de velours noir.*

POÊLE, se dit aussi du voile qu'on tient sur la tête des mariés durant une partie de la Messe qui se dit pour la bénédiction nuptiale. Autrefois, lorsqu'avant la célébration du mariage en face d'Église, le

marié & la mariée avoient eu des enfans l'un de l'autre, on mettoit les enfans ſous le poêle pendant la cérémonie du mariage, pour marquer qu'ils les reconnoiſſoient.

Poêle, ſe dit encore du dais ſous lequel on porte le Saint-Sacrement aux malades & dans les proceſſions. *Le ciel & les pentes du poêle.*

On appelle auſſi *poêle*, le dais qu'on préſente au Roi, aux Princes, aux Gouverneurs de Province, *&c.* lorſqu'ils font leur entrée dans une Ville : mais dans cette acception on dit aujourd'hui plus ordinairement *dais*.

Poêle, eſt auſſi le nom d'une ſorte de fourneau de terre ou de métal poſé ſur des pieds embellis d'ornemens & de petites figures, qui a un conduit par où s'échappe la fumée du feu qu'on y fait, & qui ſert à échauffer une chambre ſans qu'on voie le feu.

Les poêles ſont néceſſaires dans les antichambres, tant pour chauffer les domeſtiques, qu'afin que l'air froid ne s'introduiſe pas dans la chambre du maître. On s'en ſert dans les pays froids, & on en voit de magnifiques & d'une grande dépenſe en Allemagne.

Dans cette acception, on écrit auſſi *poile*.

Poêle, ſe dit encore & particulièrement en Allemagne, de toutes les chambres où eſt le poêle. *Entrons dans le poêle pour nous chauffer.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

POÊLE; ſubſtantif féminin. Uſtenſile de cuiſine dont le corps & le manche ſont tout de tole ou fer battu, & dont on fait uſage pour cuire, fricaſſer, frire & apprêter différens mets & ragoûts. *Laver la poêle. Mettre la poêle ſur le feu.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle ;* pour dire, qu'un homme qui eſt chargé du ſoin principal d'une affaire, eſt toujours celui qui a le plus de peine & d'embarras.

Poêle, ſe dit auſſi d'un uſtenſile ſans queue, mais avec deux mains ou poignées de fer, dont on ſe ſert pour faire des confitures.

On dit proverbialement & figurément, *tomber de la poêle dans la braiſe ;* pour dire, tomber d'un méchant état dans un pire.

Les Chandeliers appellent *poêle à chandelles*, ce qu'on appelle communément *une chaudière*.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

POÊLETTE; ſubſtantif féminin & terme de Raffineries de ſucre. On appelle ainſi de petits baſſins de cuivre diſpoſés devant les grandes chaudières, pour recevoir ce qui s'en répand.

POÊLIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait & vend des poêles.

POÊLON; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de petite poêle ordinairement de cuivre jaune & quelquefois de fer ou d'argent. *On fait la bouillie des enfans dans un poêlon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais celle-ci eſt longue au pluriel.

POÊLONNÉE; ſubſtantif féminin. Autant qu'un poêlon peut tenir. *Une poêlonnée de bouillie.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

POËME; ſubſtantif maſculin. *Poëma.* Ouvrage en vers. Il ſe dit particulièrement des ouvrages d'une certaine étendue.

Chaque genre de poëme a quelque chose de particulier dans la poësie de son style. La plupart des images, dont il convient que le style de la tragédie soit nourri, pour ainsi dire, sont trop graves pour le style de la comédie. Du moins le Poëte comique ne doit-il en faire qu'un usage très-sobre.

Les Églogues empruntent leurs peintures & leurs images des objets qui parent la campagne & des événemens de la vie rustique. La poësie du style de la satyre doit être nourrie des images les plus propres à exciter notre bile. L'Ode monte dans les Cieux, pour y emprunter ses images & ses comparaisons du tonnerre, des astres & des dieux mêmes. Mais ce sont des choses dont l'expérience a déjà instruit tous ceux qui aiment la poësie.

Le plus grand mérite d'un poëme vient de la convenance & de la continuité des images & des peintures que ses vers nous présentent. Le caractère de la poësie du style a toujours décidé du bon ou du mauvais succès des poëmes, même de ceux qui par leur étendue semblent dépendre le plus de l'économie du plan, de la distribution de l'action, & de la décence des mœurs.

Nous avons deux tragédies du grand Corneille, dont la conduite & la plupart des caractères sont très-défectueux, le Cid & la mort de Pompée. On pourroit même disputer à cette dernière pièce le titre de tragédie. Cependant le public enchanté par la poësie du style de ces ouvrages, ne se lasse point de les admirer, & il les place fort au-dessus de plusieurs autres dont les mœurs sont meilleures, & dont le plan est régulier. Tous les raisonnemens des critiques ne le persuaderont jamais qu'il ait tort de prendre pour des ouvrages excellens deux tragédies qui depuis quatre-vingts ans font toujours pleurer les spectateurs. Mais, comme le dit le Poëte Anglois, auteur de la tragédie de Caton : *les vers des Poëtes Anglois sont souvent harmonieux & pompeux, avec un sens trivial, ou qui ne consiste qu'en un jeu de mots, lequel ne fait point d'images ; au lieu que dans les tragédies des anciens, ainsi que dans celles de Corneille & de Racine, le vers présente toujours quelque chose à l'imagination. Leur poësie est encore plus belle par les images que par l'harmonie. Le sens des mots enrichit leur phrase encore plus que le choix & l'assemblage mélodieux des sons qui la composent.*

La Pucelle de Chapelain & le Clovis de Desmarets sont deux poëmes épiques dont la constitution & les mœurs valent mieux, sans comparaison, que celles des deux tragédies dont on a parlé. D'ailleurs leurs incidens qui font la plus belle partie de notre histoire, doivent plus attacher la Nation Françoise que des événemens arrivés depuis longtemps dans l'Espagne ou dans l'Égypte. Chacun sait le succès de ces poëmes épiques qu'on ne sauroit imputer qu'au défaut de la poësie du style. On n'y trouve presque point de sentimens naturels capables d'intéresser. Ce défaut leur est commun. Quant aux images, Desmarets ne crayonne que des chimères, & Chapelain, dans son style tudesque, ne dessine rien que d'imparfait & d'estropié ; toutes ses peintures sont des tableaux gothiques. De là vient le seul défaut de la Pucelle, mais dont il faut, suivant M. Despréaux, que ses défenseurs con-

viennent; le défaut *qu'on ne la sauroit lire*.

On ne lit les Poëtes que pour s'occuper agréablement dès qu'on est sorti du Collége, & non pas comme on lit les Historiens & les Philosophes, c'est-à-dire, pour apprendre. Si l'on peut tirer des instructions de la lecture d'un poëme, cette instruction n'est guère le motif qui fait ouvrir le livre.

Nous faisons donc le contraire en lisant un Poëte, de ce que nous faisons en lisant un autre livre. En lisant un Historien, par exemple, nous regardons son style comme l'accessoire. L'important, c'est la vérité, c'est la singularité des faits qu'il nous apprend. En lisant un poëme, nous regardons les instructions que nous y pouvons prendre comme l'accessoire. L'important c'est le style, parceque c'est du style d'un poëme que dépend le plaisir de son lecteur. Si la poësie du style du roman de Télémaque eût été languissante, peu de personnes auroient achevé la lecture de l'ouvrage, quoiqu'il n'en eût pas été moins rempli d'instructions profitables. C'est donc suivant que la lecture d'un poëme nous plait que nous le louons.

On remarquera qu'on ne parle ici que des personnes qui étudient; car celles qui lisent principalement pour s'amuser, & en second lieu pour s'instruire (c'est l'usage cependant que les trois quarts du monde font de la lecture) aiment encore mieux les livres d'histoire dont le style est intéressant, que les livres d'histoire mal écrits, mais pleins d'exactitude & d'érudition : bien des personnes suivent même ce goût dans le choix qu'elles font des livres de Philosophie & d'autres sciences encore plus sérieuses que la Philosophie. Qu'on juge si le monde ne doit pas trouver que le poëme qui sait le mieux lui plaire, doit être le meilleur.

Les hommes qui ne lisent les poëmes que pour être entretenus agréablement par des fictions, se livrent donc dans cette lecture au plaisir actuel. Ils se laissent aller aux impressions que fait sur eux l'endroit du poëme qui est sous leurs yeux. Lorsque cet endroit les occupe agréablement, ils ne s'avisent guère de suspendre leur plaisir, pour faire réflexion s'il n'y a point de fautes contre les règles. Si nous tombons sur une faute grossière & sensible, notre plaisir est bien interrompu; nous pouvons bien alors faire des reproches au Poëte; mais nous nous reconcilions avec lui dès que ce mauvais endroit du poëme est passé, dès que notre plaisir a recommencé. Le plaisir actuel qui domine les hommes avec tant d'empire, qu'il leur fait oublier les maux passés, & qu'il leur cache les maux à venir, peut bien nous faire oublier les fautes d'un poëme qui nous ont choqués davantage, dès qu'elles ne sont plus sous nos yeux. Quant à ces fautes relatives & qu'on ne démêle qu'en retournant sur ses pas, & en faisant réflexion sur ce qu'on a vu, elles diminuent très-peu le plaisir du lecteur & du spectateur, quand même il lit la pièce, ou quand il la voit, après avoir été informé de ces fautes. Ceux qui ont lu la critique du Cid, n'en ont pas moins de plaisir à voir cette tragédie.

En effet, l'événement qu'un poëte tragique aura trop laissé prévoir en le préparant grossièrement, ne laissera point de nous toucher, s'il

eſt bien traité. Cet événement nous intéreſſera, bien qu'il ne nous ſurprenne point réellement. Quoique les événemens de Polieucte & d'Athalie ne ſurprennent pas véritablement ceux qui ont vu pluſieurs fois ces tragédies, ils ne laiſſent pas de les toucher juſqu'aux larmes. Il ſemble que l'eſprit oublie ce qu'il ſait des événemens d'une tragédie dont il connoît parfaitement la fable, afin de mieux jouir du plaiſir de la ſurpriſe que ces événemens cauſent lorſqu'ils ne ſont plus attendus. Il faut bien qu'il arrive en nous quelque choſe d'approchant de ce qu'on vient de dire; car après avoir vu vingt fois la tragédie de Mithridate, on eſt preſque auſſi frappé du retour imprévu de ce Prince, quand il eſt annoncé à la fin du premier acte, que ſi cet incident de la pièce ſurprenoit véritablement. Notre mémoire paroît donc ſuſpendue au ſpectacle, & il ſemble que nous nous y bornions à ne ſavoir les événemens que lorſqu'on nous les annonce. On s'interdit d'anticiper ſur les événemens; & comme on oublie ce qu'on a vu à d'autres repréſentations, on peut bien oublier ce que l'indiſcrétion d'un poëte lui a fait révéler avant le temps. L'attrait du plaiſir a-t-il tant de peine à étouffer la voix de la raiſon ?

Enfin ſi le charme du coloris eſt ſi puiſſant qu'il nous faſſe aimer les tableaux du Baſſan, nonobſtant les fautes énormes contre l'ordonnance & le deſſein, contre la vraiſemblance poëtique & pittoreſque dont ils ſont remplis; ſi le charme du coloris nous les fait vanter, bien que ces fautes ſoient actuellement ſous nos yeux lorſque nous les louons, on peut aiſément concevoir comment les charmes de la poëſie du ſtyle nous font oublier dans la lecture d'un poëme les fautes que nous y avons apperçues.

Il s'enſuit de ce qu'on vient de dire, que le meilleur poëme eſt celui dont la lecture nous intéreſſe davantage; que c'eſt celui qui nous ſéduit au point de nous cacher la plus grande partie de ſes fautes, & de nous faire oublier volontiers celles que nous avons vues, & qui nous ont choqués. Or c'eſt à proportion des charmes de la poëſie du ſtyle qu'un poëme nous intéreſſe. Voilà pourquoi les hommes préféreront toujours les poëmes qui touchent, aux poëmes réguliers : voilà pourquoi nous préférons le Cid à tant d'autres tragédies. Si on veut rappeler les choſes à leur véritable principe, c'eſt donc par la poëſie du ſtyle qu'il faut juger d'un poëme, plutôt que par ſa régularité & par la décence des mœurs. *Voyez* d'ailleurs ce que nous diſons de chaque eſpèce de poëme aux mots COMÉDIE, OPÉRA, TRAGÉDIE, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

POËSIE; ſubſtantif féminin. *Poeſis.* L'art de faire des ouvrages en vers.

La poëſie dédaigne toute penſée triviale ou rabaiſſée par un uſage trop fréquent & trop vulgaire. Elle veut que dans la comédie & juſques dans les rôles de valets, qui ſont chez elle le genre le plus petit, il y ait un certain choix d'idées qui réveille le goût, & qui annonce un certain tour d'eſprit agréable & piquant. Il eſt inutile de dire que ce choix de penſées n'exclut pas les choſes de ſens commun, ni de ſimple raiſonnement qui en tout genre ſont la baſe de tout diſcours raiſonnable. Une penſée triviale rend

le style lâche & ignoble. La pensée de bon sens le rend sain & le nourrit.

Comme dans les genres élevés, les acteurs qui parlent prennent leurs idées dans un ordre supérieur de connoissances acquises par l'étude & par la réflexion habituelle sur des objets qui ne sont point à la portée ni à l'usage du peuple, l'élévation, la grandeur, la finesse, la richesse des pensées doit y regner: tout doit y être aussi précieux que brillant. Elles prennent surtout dans l'Épopée un caractère de hardiesse qu'elles n'ont nulle part ailleurs; tout y est image, tout y est animé, tout y devient Dieu : c'est *l'aurore fille du matin qui ouvre les portes de l'Orient avec ses doigts de roses*. C'est un fleuve *appuyé sur son urne penchante qui dort au bruit flatteur de son onde naissante :* ce sont les *zéphirs qui flottent dans les prairies émaillées*, ou les *Nayades qui se jouent dans leur palais de cristal*.

Cette licence est cependant réglée, c'est l'état & la situation de celui qui parle qui marque le ton du discours. L'ode même dans ses écarts & l'Épopée dans son feu, ne sont autorisées que par l'ivresse du sentiment, ou par la force de l'inspiration dans lesquelles on suppose le poëte; sans cela l'art se feroit tort à lui-même, & la nature feroit mal imitée.

La poësie n'est pas moins occupée à choisir ses expressions que ses pensées. Elle veut qu'outre la propriété & la justesse qui sont plutôt un défaut évité qu'une beauté acquise, il y ait dans son discours un certain nombre de mots qui frappent & qui piquent l'attention de l'auditeur. Elle préfère les expressions pittoresques qui font image, & qui rendent l'expression sensible. Elle multiplie les épithètes & les assortit quelquefois d'une façon bizarre ; en un mot elle s'attache à tout ce qui est extraordinaire, soit par la richesse, par la hardiesse, par la force, ou parcequ'il est nouveau.

C'est dans cette partie que la poësie a le plus besoin d'art, parceque les tours ayant pour qualités essentielles l'aisance & la liberté dans la poësie comme dans la prose, la poësie ne peut y ajouter que de légères différences qui consistent la plupart à supprimer par goût ce dont le grammatical auroit besoin, c'est l'ellipse ; à ajouter ce dont le grammatical peut se passer, c'est le pléonasme ; à transposer des mots que la prose n'oseroit déplacer, c'est l'hyperbate ou l'inversion; à faire figurer le mot avec l'idée plutôt qu'avec le mot auquel il se rapporte, c'est la syllepse. La prose use de toutes ces libertés ; mais elle en use plus sobrement, plus modestement, plus rarement. Il y a en cette partie un point délicat encore, c'est de donner aux tours de phrase une certaine précision, un ajustement soigné qui fait sentir au lecteur qu'il n'existe point dans la langue de mots plus courts ou plus énergiques, ni d'arrangement plus simple & plus élégant que celui qui a été employé. Un tour heureux est la pensée & l'expression ensemble réduites à la plus grande brièveté & à la plus grande clarté possible.

On donne différentes épithètes à la poësie, selon les différentes manières dont les Poëtes traitent les sujets sur lesquels ils travaillent. On appelle *poësie lyrique*, celle des odes & des poëmes faits pour être mis en chant. *Poësie dramatique*, celle des tragédies, comédies

& autres pièces que l'on représente sur le théâtre. Et *poësie épique*, celle qui regarde le poëme épique. On appelle *poësie burlesque*, celle qui traite son sujet d'une manière burlesque.

On donne aussi différentes épithètes à la poësie, selon les différentes matières qu'elle traite. Ainsi on appelle *poësie morale*, celle qui traite des mœurs. Et *poësie sainte*, *chrétienne & sacrée*, celle qui s'élève jusqu'à traiter des choses de la Religion. *Voyez* Poeme.

Poësie, se prend quelquefois seulement pour la mécanique de la poësie, pour la simple versification.

Comme la poësie du style consiste dans le choix & dans l'arrangement des mots, considérés en tant que les signes des idées, la mécanique de la poësie consiste dans le choix & dans l'arrangement des mots, considérés en tant que de simples sons auxquels il n'y auroit point une signification attachée. Ainsi comme la poësie du style regarde les mots du côté de leur signification, qui les rend plus ou moins propres à réveiller en nous certaines idées, la mécanique de la poësie les regarde uniquement comme des sons plus ou moins harmonieux, & qui étant combinés diversement, composent des phrases dures ou mélodieuses dans la prononciation. Le but que se propose la poësie du style, est de faire des images, & de plaire à l'imagination. Le but que la mécanique de la poësie se propose, est de faire des vers harmonieux & de plaire à l'oreille.

Poësie, se prend aussi pour une manière d'écrire pleine de figures & de fictions. En ce sens, on dit, qu'*il y a de la poësie dans un ouvrage, soit de prose, soit de vers*; pour dire, que le style en est poëtique & plein d'images.

Poësies, au pluriel, signifie ouvrages en vers; mais il ne se dit guère que des ouvrages des Modernes. *Les poësies de Malherbe, de Racan.*

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième longue.

POËTE; substantif masculin. *Poëta.* Celui qui s'adonne à la poësie, qui fait des vers.

Je conçois, dit l'ingénieux Abbé du Bos, que le génie qui fait les Poëtes & les Peintres consiste dans un arrangement heureux des organes du cerveau, dans la bonne conformation de chacun de ces organes, comme dans la qualité du sang, laquelle le dispose à fermenter durant le travail, de manière qu'il fournisse en abondance des esprits aux ressorts qui servent aux fonctions de l'imagination. En effet, l'extrême lassitude & l'épuisement, qui suivent une longue contention d'esprit, rendent sensible que les travaux d'imagination font une grande dissipation des forces du corps. On a supposé que le sang de celui qui compose, s'échauffât; car les Peintres & les Poëtes ne peuvent inventer de sang froid: on sait bien qu'ils entrent dans une espèce d'enthousiasme, lorsqu'ils produisent leurs idées. Aristote parle même d'un Poëte qui ne composoit jamais mieux, que lorsque sa fureur poëtique alloit jusqu'à la frénésie. Le Tasse n'enfantoit ces peintures admirables qu'il nous a faites d'Armide & de Clorinde, qu'au prix de la disposition qu'il avoit à une démence véritable, dans laquelle il tomba avant la fin de sa vie. Apollon a son ivresse,

ainsi que Bacchus. Croyez-vous, dit Ciceron, que Pacuvius composât de sang froid ? Cela ne peut être. Il faut être inspiré d'une espèce de fureur, pour faire de beaux vers.

Mais la fermentation du sang la plus heureuse ne produira que des chimères bizarres dans un cerveau composé d'organes, ou vicieux, ou mal disposés, & par conséquent incapables de représenter au Poëte la nature telle qu'elle paroît aux autres hommes. Les copies qu'il fait de la nature, ne ressemblent point, parceque son miroir n'est pas fidelle, pour ainsi dire. Tantôt rampant, & tantôt dans les nues, il n'est dans le vrai que durant quelques instans, parcequ'il n'y est que par hasard. Tels ont été parmi nous l'Auteur du poëme de la Magdeleine, & celui du poëme de Saint-Louis, deux esprits pleins de verve, mais qui n'ont jamais peint la nature, parcequ'ils l'ont copiée d'après les vains fantômes que leur imagination brûlée en avoit formés : tous deux se sont également éloignés du vrai, quoiqu'ils s'en soient écartés par des routes différentes.

D'un autre côté, si ce feu qui provient d'un sang chaud & rempli d'esprits, manque en un cerveau bien disposé, ses productions seront régulières, mais elles seront froides.

Si le feu poëtique l'anime quelquefois, il s'éteint bientôt, & il ne jette que des lueurs. Voilà pourquoi on dit que l'homme d'esprit peut bien faire un couplet; mais qu'il faut être Poëte pour en faire trois. L'haleine manque à ceux qui ne sont pas nés Poëtes, dès qu'il faut s'élever sur le Parnasse. Ils entrevoient ce qu'il faudroit faire dire à leurs personnages ; mais ils ne peuvent le penser distinctement, & encore moins l'exprimer. Ils demeurent froids, en s'efforçant d'être touchans. *Nervi deficiunt animique.*

Lorsque la qualité du sang est jointe avec l'heureuse disposition des organes, ce concours favorable forme vraisemblablement le génie poëtique ou pittoresque ; & l'on peut croire que cet assemblage heureux est, physiquement parlant, cette divinité que les Poëtes disent être dans leur sein pour les animer :

Est Deus in nobis, agitante calescimus illo,
Impetus hic sacra semina mentis habet.

Voilà en quoi consiste cette fureur divine, dont les anciens ont tant parlé, & sur laquelle un moderne a composé un savant traité; c'est ce qui fait dire à Montagne : *les saillies poëtiques qui emportent leur Auteur, & le ravissent hors de soi, pourquoi ne les attribuerions-nous à son bonheur, puisqu'il confesse lui-même qu'elles surpassent ses forces, & les reconnoît venir d'ailleurs que de soi, & ne les avoir aucunement en sa puissance. Il en est de même de la peinture, où il échappe par fois des traits de la main du Peintre, surpassant sa conception & sa science, qui le tirent lui-même en admiration, & qui l'étonnent.*

Ce bonheur est celui d'être né avec du génie. Le génie est ce feu qui élève les Peintres au-dessus d'eux-mêmes, qui leur fait mettre de l'ame dans leurs figures, & du mouvement dans leurs compositions. C'est l'enthousiasme qui possède les Poëtes, quand ils voient

les Grâces danser sur une prairie, où le commun des hommes n'apperçoit que des troupeaux. Voilà pourquoi leur esprit semble les abandonner quelquefois, & quelquefois *les tirer par l'oreille*, suivant la phrase d'Horace, pour les obliger d'écrire ou de peindre. Le génie doit aussi se sentir de toutes les altérations auxquelles notre machine est si sujette par l'effet de plusieurs causes qui nous sont comme inconnues. Heureux les Peintres & les Poëtes, qui ont plus d'empire sur leur génie que les autres, qui sortent de leur enthousiasme en quittant le travail, & qui n'apportent point dans la Société l'ivresse du Parnasse.

L'expérience prouve suffisamment que tous les hommes ne naissent pas avec un génie propre à les rendre Peintres ou Poëtes : nous en voyons qu'un travail continué durant plusieurs années, plutôt avec obstination qu'avec persévérance, n'a pu élever au-dessus du rang de simples versificateurs. Nous avons vu de même, des hommes d'esprit qui avoient copié plusieurs fois ce que la peinture a produit de plus sublime, vieillir le pinceau & la palette à la main, sans s'élever au-dessus du rang de coloristes médiocres, & de serviles dessinateurs d'après les figures d'autrui.

Les hommes nés avec le génie qui forme les grands Généraux, ou les Magistrats dignes de faire des lois, meurent souvent, avant que leurs talens se soient fait connoître. L'homme dépositaire d'un pareil génie, ne le sauroit mettre en évidence, sans être appelé aux emplois auxquels ce génie le rend propre; & il meurt souvent avant qu'on les lui ait confiés. Supposant même que le hasard l'ait fait naître à une telle distance de ces emplois, qu'il lui soit impossible de la franchir dans le cours d'une vie humaine, il manque souvent des talens qui peuvent les lui faire obtenir. Capable de les biens exercer, il est incapable de tenir la route par laquelle on y parvient de son temps. Le génie est presque toujours accompagné de hauteur. On ne parle point de celle qui consiste dans le ton de voix & dans l'air de tête : cette espèce de hauteur n'est qu'une morgue qui marque un esprit borné, & qui rend un homme plus méprisable aux yeux des Philosophes, que ne l'est aux yeux des Courtisans, le laquais chargé de la livrée d'un Ministre disgracié. On parle de cette hauteur qui consiste dans la noblesse des sentimens du cœur, & dans une élévation d'esprit, & qui fait mettre un juste prix aux avancemens où l'on peut aspirer, comme à la peine qu'il faut prendre pour y parvenir, surtout quand il est question de les solliciter auprès de personnes qu'on ne croit pas être des Juges compétens du mérite. Enfin les vertus rendent bien capable des grandes places, mais il arrive souvent dans tous les siècles qu'on n'y puisse parvenir que par des bassesses & par des vices. Il doit donc arriver que plusieurs génies, nés propres aux grands emplois, meurent sans avoir manifesté leurs talens. On n'a pas voulu leur confier le commandement des armées, ni des gouvernemens de provinces. On n'a pas voulu donner à celui qui étoit né pour l'architecture, la conduite d'un bâtiment où son talent eût pu se déployer.

Mais les hommes nés pour être

de grands Peintres ou de grands Poëtes, ne sont point de ceux, s'il est permis de parler ainsi, qui ne sauroient se produire que sous le bon plaisir de la fortune. Elle ne sauroit les priver des secours nécessaires pour manifester leurs talens. Ce fut assez pour Raphaël qu'un Peintre médiocre lui apprît comment il falloit étudier : son génie fit le reste. Il en a été de même d'Annibal-Carrache, de Rubens, du Poussin, de Lebrun, & des autres Peintres dont nous admirons le génie.

Quant aux Poëtes, les principes de la pratique de leur art sont si faciles à comprendre & à mettre en œuvre, qu'ils n'ont pas même besoin d'un maître qui leur montre à les étudier. Un homme né avec du génie, peut s'instruire lui-même en deux mois de toutes les règles de la poësie Françoise. Il est même capable bientôt de remonter jusqu'à la source de ces règles, & de juger de l'importance de chacune d'elles par l'importance des principes qui l'ont fait établir. Aussi le monde n'attache-t-il jamais aucune gloire au bonheur d'avoir enseigné les élémens de la poësie à des élèves qui auront rempli tous les siècles du bruit de leur réputation. On ne parla jamais du maître en poësie de Virgile, ni de celui d'Horace. Nous ignorons qui sont ceux qui peuvent avoir enseigné à Molière & à Corneille, si voisins de nous, la césure & la mesure de nos vers. On n'a point cru que ces maîtres eussent assez de part à la gloire de leurs élèves, pour mériter qu'on se donnât la peine de demander & de retenir leurs noms.

Il n'y auroit point de Poëte si l'ascendant du génie ne déterminoit pas de certains hommes à faire leur profession de la poësie. Jamais père ne destina son fils à faire la profession de Poëte. Il y a même quelque chose de plus : ceux qui prennent soin de l'éducation d'un enfant de seize ans, tâchent toujours, & l'on sait bien pourquoi, de le détourner de la poësie, dès qu'il témoigne un peu trop de goût pour les vers. Le père d'Ovide ne s'étoit pas même borné à des remontrances pour éteindre la verve de son fils. Mais telle est la force du génie, que le petit Ovide, dit-on, promettoit en vers, de ne plus faire de vers, quand on le châtioit pour en avoir fait. La première profession d'Horace, fut de porter les armes. Virgile étoit une espèce de maquignon. Du moins voyons-nous dans sa vie que ce qui le fit connoître d'Auguste, ce furent des secrets pour guérir les chevaux, à la faveur desquels ce grand Poëte s'introduisit dans l'écurie de l'Empereur. Mais sans nous arrêter plus long-temps sur l'Histoire ancienne, réflechissons sur la vocation des Poëtes de notre temps. Des exemples tirés de faits dont on sait les circonstances plus distinctement, frapperont mieux que les exemples tirés des siècles passés, & l'on croira facilement que ce qui est arrivé à nos Poëtes, est arrivé aux Poëtes de tous les temps.

Tous les grands Poëtes François qui font l'honneur du siècle de Louis XIV, étoient éloignés par leur naissance & par leur éducation, de faire leur profession de la poësie. Aucun d'eux n'étoit même engagé dans l'emploi d'instruire la jeunesse, ni dans les autres fonctions qui conduisent insensiblement un homme

d'esprit jusques sur le Parnasse. Au contraire, ils en paroissoient écartés, ou par la profession qu'ils faisoient déjà, ou par les emplois auxquels leur naissance & leur éducation les destinoient. Le père de Molière avoit élevé son fils pour en faire un bon Tapissier. Pierre Corneille portoit la robe d'Avocat, quand il fit ses premières pièces. Quinaut travailloit chez un Avocat au Conseil, quand il se jeta entre les bras de la poësie. Ce fut sur des papiers à demi-barbouillés du griffonnage de la chicane qu'il fit les brouillons de ses premières comédies. Racine portoit encore l'habit de la plus sérieuse des professions, quand il composa ses trois premières tragédies. Le lecteur croira même sans peine que les solitaires qui élevèrent l'enfance de Racine, & qui instruisirent sa jeunesse, ne l'avoient jamais excité à travailler pour le théâtre. Au contraire, ils n'omirent rien pour éteindre en lui l'ardeur de rimer. M. le Maître, auprès duquel il étoit particulièrement attaché, lui cachoit les livres de poësie françoise, dès qu'il se fût apperçu de son inclination, avec autant de soin, que le père de M. Pascal en avoit pour dérober à son fils la connoissance de tout ce qui peut faire penser à la Géométrie. La Fontaine revêtu d'une charge dans les Eaux & Forêts, étoit destiné par son emploi à faire planter & couper des arbres, & non point à les faire parler. Si M. Lhuillier, le père de Chapelle, eût été le maître des occupations de son fils, il l'auroit appliqué à toute autre chose qu'à la poësie. Enfin, le monde sait par cœur les vers dans lesquels Despréaux fils, frère, oncle & cousin de Greffiers, rend compte de la vocation qui l'appela de la poudre du Greffe au Parnasse. Tous ces grands hommes ont montré que c'est la nature, & non pas l'éducation, qui fait les Poëtes.

Comme les jeunes Poëtes pourroient être dégoutés de nous donner de grands ouvrages par la peine que coûte la disposition du plan, il est heureux pour la société, que ceux qui ont du génie, soient déterminés par leur fortune à un travail assidu. On n'entend point par nécessité de faire fortune, la nécessité de subsister. Cette extrême indigence qui force à travailler pour avoir du pain, n'est propre qu'à égarer un homme de génie qui, sans consulter ses talens, s'attache, pressé par le besoin, aux genres de poësie qui sont plus lucratifs que les autres. Au lieu de composer des allégories ingénieuses & des satires excellentes, il fera de mauvaises pièces de théâtre : le théâtre est en France le Pérou des Poëtes.

L'enthousiasme poëtique n'est pas un de ces talens que la crainte de mourir de faim fait donner. Si, comme le dit Perse qui nomme le ventre le père de l'industrie, *ingenii largitor venter*, les entrailles à jeun font croître l'esprit, ce n'est pas aux écrivains,

Horace a bu son saoul quand il voit les Menades:

dit Despréaux après Juvenal. En effet, comme ce Poëte latin l'expose très-bien, mettre le pied dans l'Olympe, entrer dans les projets des Dieux, & donner des fêtes aux Déesses, ce n'est point la besogne d'un mal vêtu qui ne sait point où il pourra souper. Si Virgile, ajoute

Juvenal, n'avoit pas eu les commodités de la vie, ces hydres dont il fait faire des monstres si terribles, n'auroient été que des couleuvres ordinaires. La furie qui porte la rage dans le sein de Turnus & d'Amata, n'auroit été, pour parler à notre manière, qu'une furie pareille à la tranquille Euménide de l'opera d'Isis.

L'extrême besoin dégrade l'esprit, & le génie réduit par la misère à composer, perd la moitié de sa vigueur.

D'un autre côté les plaisirs détournent les Poëtes du travail, aussi bien que le besoin. Il est vrai que Lucain composa sa Pharsale malgré toutes les distractions qui viennent à la suite de l'opulence. Il reçut les complimens de ses amis sur le succès de son poëme, dans ses jardins enrichis de marbre; mais un seul exemple ne conclud pas. De tous les Poëtes qui se sont acquis un grand nom, Lucain est peut-être le seul qui dès sa jeunesse ait pu vivre dans l'abondance. Tout le monde conviendra que Molière n'auroit jamais pris la peine nécessaire pour se rendre capable de produire les femmes savantes, ni celle de composer cette comédie, après s'être rendu capable de la faire, s'il se fût trouvé un homme de condition en possession de cent mille livres de rente dès l'âge de vingt ans. On trouve quelle est la situation où l'on peut souhaiter que soit un jeune Poëte, dans un bon mot de notre Roi Charles IX. Il faut, disoit ce Prince, en se servant de la langue latine dont le bel usage permettoit alors aux personnes polies de mêler quelques mots dans la conversation, que les chevaux & les Poëtes soient bien nourris mais non pas

engraissés. *Equi & Poetæ alen non saginandi.* On doit pardo comparaison à la passion dén des Seigneurs de ce temps-l leurs écuries; la mode l'aut L'envie d'augmenter sa fo excite un Poëte qui se trouv cette situation, sans que le lui rabaisse l'esprit, ni l'o courir après un vil salaire, c ont fait les ouvriers mercéna tant de poëmes dramatiques se soucioient guères de la d de leurs pieces, attentifs u ment à toucher l'argent qui leur en revenir.

Comme la mécanique de poésie, si difficile pour ceux veulent faire que des vers exc est facile pour ceux qui se c tent d'en faire de médiocres parmi nous bien plus de m Poëtes que de mauvais Pe Toutes les personnes qui ont que lueur d'esprit ou quelque ture des lettres, veulent se de faire des vers; & pour le heur des Poëtes, elles devie ainsi des Juges qui prononce tous les poëmes nouveaux, a sévérité d'un concurrent. C'e puis long-temps que les Poë plaignent du grand nombre vaux que la facilité de la m que de la poésie leur procure: qui n'est pas Pilote, dit Ho n'ose s'asseoir au gouvernail. se mêle point de composer de mèdes quand on n'a pas étu vertu des simples. Il n'y a q Médecins qui ordonnent la sa aux malades. Ce n'est qu'apr apprentissage qu'on exerce les vils métiers; mais tout le mo capable ou non, veut faire vers.

Les versificateurs les plus in

ſont même ceux qui compoſent le plus couramment. De là naiſſent tant d'ouvrages ennuyeux qui font prendre en mauvaiſe part le nom de Poëte, & qui empêchent que perſonne veuille s'honorer d'un ſi beau titre.

On ſait ce que dit M. Deſpréaux à M. Racine concernant la facilité de faire des vers. Ce dernier venoit de donner ſa tragédie d'Alexandre lorſqu'il ſe lia d'amitié avec l'auteur de l'art poétique. Racine lui dit, en parlant de ſon travail, qu'il trouvoit une facilité ſurprenante à faire ſes vers. Je veux vous apprendre à faire des vers avec peine, répondit Deſpréaux, & vous avez aſſez de talent pour le ſavoir bientôt. Racine diſoit que Deſpréaux lui avoit tenu parole.

Ceux qui compoſent des vers ſans être Poëtes, ſont contens de ce qu'ils ont produit, plutôt dans un délire que dans un véritable enthouſiaſme. La plupart, comme Pigmalion, deviennent amoureux de leurs productions informes ou languiſſantes, & ils ne les retouchent plus; car qui dit amoureux, dit aveugle ſur les défauts de ce qu'il aime. Auſſi aucun Tyran de la Grèce n'entendit-il jamais autant de flateries qu'un Poëte médiocre s'en dit à lui-même quand il encenſe les prétendues Divinités qui viennent de naître ſous ſa plume. C'eſt des mauvais Poëtes principalement qu'il faut entendre ce que dit Ciceron. *In hoc enim genere neſcio quo pacto magis quàm in aliis ſuum cuique pulcherrimum eſt. Adhuc neminem cognovi Poetam qui ſibi non optimus videretur.* Mais un bon Poëte n'eſt pas ſi facile à ſe contenter de ce qu'il a mis ſur le papier. Il n'eſt pas encore ſatisfait de ſes vers quand ils ſont déjà aſſez bons pour plaire aux autres, & la peine qu'il ne ſauroit s'empêcher de prendre pour les perfectionner à ſon gré, l'impatiente ſouvent contre lui même.

On appelle familièrement *Poëte croté*, un mauvais Poëte qui eſt gueux.

En parlant d'une femme, on dit qu'*elle eſt Poëte. Madame Deshoulières étoit Poëte.*

On dit qu'*un homme eſt Poëte*; pour dire, qu'il a du talent pour la poéſie. Et qu'*il n'eſt pas Poëte*; pour dire, qu'il n'a point de talent pour la poéſie.

Lorſqu'on dit qu'*un homme a lu les Poëtes*, qu'*il entend les Poëtes*, *&c.* on entend toujours parler des anciens Poëtes grecs & latins.

Quelques-uns prononcent *Poite*, en deux ſyllabes, mais l'uſage le plus ſuivi eſt pour *Poëte*, en trois ſyllabes.

POËTEREAU; ſubſtantif maſculin. Terme de mépris & du ſtyle familier, qui ſe dit d'un fort mauvais Poëte. *C'eſt un Poëtereau.*

POËTIQUE; adjectif des deux genres. *Poeticus.* Qui concerne la poëſie, qui appartient à la poëſie, qui eſt propre & particulier à la poëſie. *Style poëtique, tour poëtique, fiction poëtique.*

On appelle *art poëtique*, un recueil de préceptes ſur l'art de la poëſie.

Nous avons ſous le titre d'*art poëtique*, un excellent ouvrage de Deſpréaux qui eſt diviſé en quatre chants dont le plan général eſt très-ſimple. Les préceptes généraux de la poëſie font la matière du premier chant; le ſecond renferme les règles particulières des petits poëmes. Dans le troiſième on trouve celles des deux eſpèces de grands poëmes,

le dramatique & l'épique. Le quatriéme chant ne roule que sur des conseils donnés aux Poëtes, & quant aux mœurs & quant à la profession. Reprenons cette division générale & remarquons les détails dans lesquels notre auteur est entré.

La première qualité que Despréaux exige du Poëte, c'est le génie, l'art de le connoître & de l'appliquer à sa destination; & l'art, peut-être encore plus difficile, de l'allier toujours avec le bon sens. Il dit ensuite un mot de la rime, de sa difficulté qui, dès qu'on la surmonte, ne fait que prêter de nouvelles forces au génie: l'affectation & la fureur du bel esprit, l'abondance superflue; l'aridité, l'obscurité, l'enflure & la bassesse font la matière des préceptes suivans. La variété du style & sa noblesse, la différence du style naïf d'avec le burlesque dont l'auteur décrit le règne & la décadence, la simplicité contraire à l'enflure, & son harmonie, avec une courte digression sur l'origine & les progrès de notre poésie depuis Villon jusqu'à Malherbe, donnent lieu à des réflexions très-importantes sur la diction dont il recommande également la précision, l'élégance & la pureté. De là il exhorte les Poëtes à composer sans précipitation, à limer leurs ouvrages, à écrire d'une manière égale & soutenue, à ne pas se laisser séduire par l'amour propre, mais à consulter & à écouter des amis sincères & des critiques éclairés dont il oppose le caractère à celui d'un adulateur sans discernement. Il termine ce chant par le portrait d'un écrivain rétif à la censure la plus judicieuse, qui ne cherche que les applaudissemens de sots & non les conseils des sages.

Après ces principes
Boileau descend dans le
presque toutes les espèc
poëmes, & en trace le c
vers qui donnent à la f
cepte & l'exemple: l'idill
gue doivent être simple
ment éloignées de la ba
que & du sublime de l'é
gile & Théocrite en for
deles. L'élégie respire
quelquefois la tendresse
ment y doit dominer; n
se moque de ces écriva
reux qui ne riment dan
gies que des phrases &
romanesques. Il parle
l'ode & des écarts auto
genre lyrique, & décr
nique du sonnet d'une n
fait honneur à notre po
pas de l'épigramme, i
goût des pointes autrefo
ral, sans néanmoins en p
tièrement l'usage. Le r
ballade & le madrigal
expliqués qu'indiqués. Il
tout à fait de même de
le genre favori de Desp
n'en expose pas spéciale
gles, c'est peut-être p
n'en a pas de fixes. En
tyriques latins dont il no
les portraits, sont eux-m
me autant de peintres d
& ont chacun leur mani
& différente. Au reste,
berté qu'il accorde à l
en bannit avec raison
Ce chant est terminé pa
règles sur le vaudeville.
vine point la raison po
il n'a point parlé du cont
fable, ni fait mention
inimitable qui a excellé
partie, quoiqu'il fût co
& son ami. Quant à l

elle n'étoit encore connue que des Italiens, & Jean-Baptiste Rousseau fut le premier qui la porta dans notre langue.

Le troisième chant traite des grands poëmes, le dramatique & l'épopée. Tout ce qui concerne la tragédie, les grandes passions qu'elle remue, la préparation de l'action, l'exposition du sujet, la détermination du lieu de la scène, la règle des trois unités, la nécessité du récit pour certaines situations, l'intrigue, la conduite, le dénouement; tout cela est traité avec un ordre admirable, mais non pas avec une étendue qui ne laisse rien ignorer.

A cet assemblage de préceptes succède l'histoire du théâtre tragique chez les Grecs, les Latins & les François; c'est une digression en partie imitée d'Horace. L'auteur revenant ensuite aux règles, admet l'amour dans nos tragédies. Il veut que l'on conserve aux Héros introduits le caractère que leur donne la fable ou l'histoire, & les mœurs de leur pays & de leur siècle, & que le langage des passions soit l'expression naturelle de leurs mouvemens.

Il traite l'épopée avec autant d'exactitude; on peut rapporter tout ce qu'il en dit aux chefs suivans: le merveilleux, l'usage censé des Divinités allégoriques ou fabuleuses qu'on y fait intervenir, le choix du Héros, du sujet & des incidens, les détails puérils dont on doit éviter de charger les descriptions & les narrations, la simplicité du début, la distribution des figures, & les grâces qu'on doit répandre dans la diction. Il prouve enfin par un parallèle d'Homère avec l'auteur de Clovis, qu'un poëme ne sauroit jamais être que l'ouvrage d'un grand homme.

Despréaux passe ensuite à ce qui concerne la comédie, & après avoir décrit ses variations & les excès de ce spectacle chez les anciens, il exige des écrivains qui veulent courir cette carrière, une étude profonde du cœur humain, des mœurs de chaque âge qu'il dépeint d'après Horace, & des différentes conditions qui influent sur le caractère des hommes; enfin il bannit du comique les situations attendrissantes, le badinage indécent, l'équivoque & la grossiéreté.

Dans le quatrième & dernier chant, il semble que ce soit moins un poëte qui parle à ses confrères, que le Dieu même des vers qui dicte des lois à ses nourrissons. Il leur trace avec autorité des principes admirables de conduite, & pour la perfection de leurs ouvrages & pour celle de leurs mœurs. Connoître & suivre son talent, savoir s'y borner sans vouloir embrasser tous les genres, craindre les admirateurs & les illusions de la vanité, consulter & profiter de la critique, sans la provoquer, faire choix d'un censeur éclairé, joindre dans ses écrits le solide & l'agrément, mais surtout ne rien laisser échapper contre les mœurs, & écrire toujours pour l'intérêt de la vertu, voilà les routes de la véritable gloire littéraire, que Despréaux enseigne aux auteurs; mais parceque le génie le plus fécond & le plus brillant n'est qu'un instrument dangereux ou frivole, s'il n'est soutenu des qualités du cœur, il veut que le Poëte ne déprime point ses talens par une basse jalousie contre ses rivaux, qu'il soit fidelle à ses amis, amusant dans la société, désintéressé, plus avide

de gloire que d'argent, & si la fortune ne l'a pas avantagé, qu'il tâche d'en réparer les caprices en s'attirant les regards & les bienfaits des Princes généreux. Ces principes sont dans l'art poëtique égayés par des traits de satyre, embellis par des images riantes ou des digressions sages qui les dépouillent de l'austérité presque inséparable des leçons, sans rien diminuer de leur solidité.

On appelle *licence poëtique*, certaines libertés que les Poëtes se donnent dans leurs vers, contre les règles ordinaires de la langue, & qui ne seroient pas reçues dans la prose.

En termes de Peinture, on appelle *composition poëtique*, un arrangement ingénieux de figures inventé pour rendre l'action que représente un tableau, plus touchante & plus vraisemblable. Elle demande que tous les personnages soient liés par une action principale; car un tableau peut contenir plusieurs incidens, à condition que toutes ces actions particulières se réunissent en une action principale, & qu'elles ne fassent toutes qu'un seul & même sujet. Les règles de la Peinture sont autant ennemies de la duplicité de l'action que celles de la poësie dramatique. Si la peinture peut avoir des épisodes comme la poësie, il faut dans les tableaux, comme dans les tragédies, qu'ils soient liés avec le sujet, & que l'unité d'action soit conservée dans l'ouvrage du Peintre comme dans le poëme.

Il faut encore que les personnages soient placés avec discernement & vêtus avec décence, par rapport à leur dignité, & à l'importance dont ils sont. Le père d'Iphigénie, par exemple, ne doit pas être caché derrière d'autres figures au sacrifice où l'on doit immoler cette Princesse : il doit y tenir la place la plus remarquable après celle de la victime. Rien n'est plus insupportable que des figures indifférentes placées dans le milieu d'un tableau. Un soldat ne doit pas être vêtu aussi richement que son Général, à moins qu'une circonstance particulière ne demande que cela soit ainsi. En un mot, tous les personnages doivent faire les démonstrations qui leur conviennent; & l'expression de chacun d'eux doit être conforme au caractère qu'on lui fait soutenir. Sur-tout il ne faut pas qu'il se trouve dans le tableau des figures oiseuses, & qui ne prennent point de part à l'action principale. Elles ne servent qu'à distraire l'attention du spectateur. Il ne faut pas enfin que l'artiste choque la décence ni la vraisemblance pour favoriser son dessein ou son coloris, & qu'il sacrifie la poësie à la mécanique de son art.

POËTIQUE, se dit aussi substantivement au féminin, d'un traité de l'art de la poësie. *La poëtique d'Aristote.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième très-brève.

POËTIQUEMENT; adverbe. *Poëtice.* D'une manière poëtique. *Coursier est un mot qui ne s'emploie que poëtiquement.*

POËTISER; verbe neutre de la première conjugaison lequel se conjugue comme CHANTER. *Versificari.* Versifier. En poësie, il n'a d'usage que dans le style marotique. En prose, il n'est que du style familier & il emporte toujours quelque dénigrement. *Au lieu de remplir son devoir il s'occupe à poëtiser.*

POGE; substantif masculin & terme de marine du Levant, qui signifie le côté droit, ce qu'on appelle stribord sur l'Océan. On appelle *orse*, le côté gauche qu'on nomme babord sur l'Océan.

POIDS; substantif masculin. *Pondus.* Pesanteur, qualité de ce qui est pesant.

M. Newton a prouvé que le poids de tous les corps à des distances égales du centre de la terre est proportionnel à la quantité de matière qu'ils contiennent; & il suit de-là que le poids des corps ne dépend en aucune manière de leurs formes ou de leur texture, & que tous les espaces ne sont pas également remplis de matière.

Le même M. Newton ajoute que le poids du même corps est différent à différens endroits de la surface de la terre à cause qu'elle n'est point sphérique, mais sphéroïde. En effet l'élévation de la terre à l'équateur fait que la pesanteur y est moindre qu'aux poles, parceque les points de l'équateur sont plus éloignés du centre que les poles; c'est ce qu'on a vérifié par les expériences des pendules.

Un corps plongé dans un fluide qui est d'une pesanteur spécifique moindre que lui, perd de son poids une partie égale à celle d'un pareil volume du fluide; en effet, si un corps étoit du même poids que l'eau, il s'y soutiendroit en quelque endroit qu'on le plaçât, puisqu'il seroit alors dans le même cas qu'une portion du fluide qui lui seroit égale & semblable en grosseur & en volume. Ainsi dans ce cas, il ne feroit aucun effort pour descendre; donc lorsqu'il est plus pesant qu'un pareil volume de fluide, l'effort qu'il fait pour descendre est égal à l'excès de son poids sur celui d'un égal volume de fluide.

Par conséquent un corps perd plus de son poids dans un fluide plus pesant que dans un fluide qui l'est moins, & pese par conséquent plus dans un fluide plus léger que dans un fluide plus pesant. De plus toutes choses d'ailleurs égales, plus un corps a de volume, plus il perd de son poids dans un fluide où on le plonge. Delà il s'ensuit qu'une livre d'or & une livre de liége qui sont également pesantes lorsqu'elles sont pesées dans l'air, ne le seront plus dans le vide: la livre de liége sera alors plus pesante que la livre d'or, parceque la masse du liége qui pesoit une livre dans l'air, perdoit plus de son poids que la masse d'or qui avoit moins de volume. Si le corps est moins pesant qu'un égal volume de fluide, alors il ne s'enfonce pas tout-à-fait dans le fluide; il surnage, & il s'enfonce dans le fluide jusqu'à ce que sa partie enfoncée occupe la place d'un volume de fluide qui seroit d'une pesanteur égale à celle du corps entier.

Trouver le poids d'une quantité donnée de fluide, par exemple, du vin contenu dans un muid. Trouvez d'abord la quantité de liqueur par les règles du jaugeage; suspendez ensuite dans cette liqueur un pouce cube de plomb par le moyen d'un crin, & voyez à l'aide de la balance hydrostatique ce que ce pouce cube de plomb perd de son poids, & vous aurez par ce moyen le poids d'un pouce cube du fluide donné. Cela fait, le fluide étant supposé homogène, & par conséquent proportionnel au volume, vous aurez le poids total par la règle de trois. Si, par exemple, la ca-

pacité du muid est de 86 pieds cubes, & que le pied cube de vin pèse 68 livres, le poids de tout le vin sera de 5984 livres.

Le poids du pied cube d'eau a été déterminé par plusieurs personnes; mais comme dans les différentes fontaines, *&c.* le poids de l'eau est différent, & que le poids de la même eau ne reste pas constamment le même dans tous les temps, les différens Auteurs qui en ont parlé, ne se sont pas accordés. On fixe ordinairement le poids du pied cube d'eau commune ou douce à 70 livres. Le poids du pied cube d'eau de mer pèse environ 2 livres de plus.

Poids de l'air. On a trouvé par plusieurs expériences non-seulement que l'air pese, mais aussi la quantité précise du poids d'une certaine portion d'air déterminée.

Trouver le poids d'un pouce cube d'air. Pesez un vaisseau rond rempli d'air commun avec toute l'exactitude possible : tirez ensuite l'air par le moyen de la machine pneumatique, & pesez le vaisseau dont l'air aura été tiré : soustrayez le dernier poids du premier, & le reste sera le poids de l'air ôté. De plus, trouvez l'espace que contient le vaisseau par les lois de la stéréométrie, & la proportion qui est entre l'air actuel du vaisseau & l'air naturel tel qu'il étoit d'abord, vous aurez le volume de l'air restant par la règle de trois, & soustrayant ce volume de la capacité du vaisseau, vous aurez le volume de l'air qui a été ôté. Si l'on a une excellente machine pneumatique avec laquelle on puisse pousser si loin l'exhaustion, que l'air qu'on laisse dans le ballon puisse être négligé, on prendra pour le volume d'air ôté la capacité même du vaisseau.

Ayant donc par ce moyen le poids & le volume de l'air ôté qu'on a tiré, on aura par la règle de trois le poids d'un pouce cube d'air.

Otto Guericke est le premier qui ait employé cette méthode. Burcher de Volder s'en est servi ensuite, & a donné les circonstances suivantes de son expérience. Le poids du vaisseau sphérique plein d'air commun étoit de 7 livres 1 once 2 dragmes 48 grains; lorsqu'il étoit vide, de 7 livres 1 once 1 dragme 31 grains; l'ayant rempli d'eau, il étoit de 16 livres 12 onces 7 dragmes 14 grains. Le poids de l'air étoit donc de 1 dragme 12 grains ou 77 grains. Le poids de l'eau de 9 livres 11 onces 5 dragmes 43 grains, ou de 75743 grains; conséquemment la proportion entre la gravité spécifique de l'eau ou de l'air étoit de 74745 à 77 ou de 970 $\frac{55}{77}$ à 1.

Poids de l'eau de mer. Le poids de l'eau de mer varie suivant les climats. M. Boyle ayant recommandé à un habile Physicien qui alloit en Amérique, de peser de temps en temps l'eau de la mer pendant le cours de son voyage avec une balance hydrostatique qu'il lui fournit; apprit par ce Physicien qu'il avoit trouvé l'eau de mer plus pesante, à mesure qu'il approchoit de la ligne, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la latitude d'environ 30 degrés, après quoi elle resta constamment du même poids jusqu'à ce qu'il arrivât aux Barbades.

On dit figurément, *porter tout le poids du jour & de la chaleur*, pour dire, supporter, souffrir les incommodités du travail pendant tout le jour; & cette façon de par-

ler est tirée de la parabole des ouvriers de l'Evangile.

On dit aussi figurément, *soutenir le poids des affaires*; pour dire, avoir la principale direction des affaires.

Poids, se dit aussi d'un corps d'une pesanteur connue, & qui sert par le moyen d'une balance, à connoître ce que pesent les autres corps.

Les poids sont communément de plomb, de fer ou de cuivre, quoique dans différens endroits des Indes orientales on se serve de cailloux, & dans quelques lieux de petites féves.

La sureté du commerce dépendant en grande partie de l'exactitude des poids, il n'y a presque aucune nation qui n'ait pris des précautions pour prévenir toutes les falsifications qu'on y pourroit introduire. Le plus sûr moyen est de préposer des Officiers particuliers pour marquer ces poids, & pour les régler d'après des modèles ou étalons fixes.

Cet expédient est très-ancien, & plusieurs auteurs pensent que ce qu'on appeloit *sicles du sanctuaire* chez les Juifs, n'étoit autre chose qu'une sorte de poids qu'on conservoit dans le sanctuaire pour servir de règle aux poids communs.

C'est ainsi qu'en Angleterre les étalons des poids sont conservés à l'Échiquier par un Officier appelé *le clerc* ou *le contrôleur du marché*. En France l'étalon des poids est gardé sous plusieurs clefs dans le cabinet de la cour des monnoies.

La plupart des nations chez qui le commerce fleurit ont leurs poids particuliers, & souvent même différens poids, suivant les différentes provinces, & suivant les différentes espèces de denrées.

Cette diversité des poids irrémédiable pour tous les peuples en général, & très difficile à changer pour chaque état en particulier, est sans doute une des choses les plus embarrassantes du négoce, à cause des réductions continuelles que les marchands sont obligés de faire d'un poids à un autre, & de la facilité de se tromper dans ces opérations arithmétiques.

On a tenté plus d'une fois en France, ou plus qu'en nul autre État, on trouve cette différence des poids, de les réduire en un seul, mais toujours inutilement. Charlemagne fut le premier qui en forma le dessein. Il s'en tint au projet. Philippe le Long bien long-temps après alla jusqu'à l'exécution; mais à peine commença-t-il, que ce dessein quoique très louable & très-utile, causa une révolte presque générale dans le Royaume, & que le clergé & la noblesse se liguèrent avec les villes pour l'empêcher.

On voit encore diverses ordonnances de Louis XI, de François I, de Henri II, de Charles IX & de Henri III à ce sujet, & dont aucune n'a été exécutée. Lorsque sous le règne de Louis XIV on travailla au code marchand, ce projet fut de nouveau proposé; il échoua encore malgré les mémoires qui alors furent présentés pour le faire réussir.

A Paris & dans les autres Villes de l'Europe, quand on parle d'une livre de poids de marc, on l'entend toujours d'une livre de seize onces ou de deux marcs. En Hollande, à Amsterdam sur-tout, le poids de marc se nomme *poids de Troi* ou *Trois*.

En France & dans les pays étrangers, il se trouve nombre de Villes où il y a deux poids différens pour peser diverses marchandises.

A Lyon le poids appelé *poids de Ville*, & auquel on donne aussi quelquefois le nom de poids subtil ou leger, n'est que de 14 onces poids de marc. Celui appelé poids de soie, parcequ'il sert à peser les soies non fabriquées, est plus fort d'une once, c'est-à-dire, que la livre en est de 15 onces poids de marc. On y est dans l'usage de ne faire que 100 livres poids de soie pour 108 livres poids de ville, parce qu'à chaque pesée on retranche une livre, & toutes les onces, s'il y en a, en faveur de l'acheteur.

A Rouen il y a aussi deux sortes de poids, l'un est le *poids de Ville ou de Marc*; l'autre *le poids de Vicomté*: La livre de ce dernier poids est plus forte d'une demi-once, que celle du poids de marc, en sorte que les cent livres du poids de Vicomté rendent 104 livres de marc. C'est d'où vient que les poids de fer ou de plomb, dont on se sert pour peser au poids de Vicomté, sont de 104, de 52, de 26 & de 13 livres pesant. Sur quoi il est à remarquer qu'au-dessous de 13 livres on ne se sert plus du poids de Vicomté, & que les marchandises y sont vendues au poids de marc.

Le poids de table est encore un poids différent du poids de marc. On s'en sert en Provence & en Languedoc. La livre poids de table est à la vérité composée de 16 onces, aussi-bien que celle du poids de marc; mais les onces n'en sont pas si fortes. Les seize onces poids de table ne font guere que 13 onces ou 13 onces & demie poids de marc, un peu plus, un peu moins, suivant les lieux. Le poids de Marseille, par exemple, est moins fort que celui de Toulouse.

La livre poids de marc est donc de 16 onces. Elle se divise en deux marcs, chacun de 8 onces, l'once en 8 gros, qui font 576 grains, *&c.*

Poids des Nations étrangères. Les poids d'Angleterre sont les mêmes dans tout le Royaume; mais suivant les différentes marchandises, on emploie de deux sortes de poids; l'un poids de Troie, de 12 onces à la livre, l'autre poids d'*avoir du poids*, de 16 onces à la livre; l'origine de l'une & de l'autre de ces mesures est rapportée aux grains de blé contenus dans l'épi. Dans le poids de troie 24 de ces grains font un denier de poids sterling, 20 deniers une once, & 12 onces une livre.

C'est avec ces poids qu'on pèse l'or, l'argent, les pierreries, les grains & les liqueurs. Les Apothicaires emploient aussi le *poids de troie*, l'once & le grain, mais ils ont quelque chose de particulier quant aux divisions intermédiaires. Ils divisent l'once en 8 drachmes, la drachme en 3 scrupules, & le scrupule en 20 grains.

Dans les *poids avoir du poids*, la livre contient 16 onces; mais l'once est moindre de $\frac{1}{12}$ que l'once de troie, cette dernière contenant 490 grains, & la première seulement 448.

L'once contient 16 drachmes; 80 onces *avoir du poids* valent 73 onces de troie, & 17 livres de troie valent 14 livres *avoir du poids*.

C'est avec les poids *avoir du poids* qu'on pèse le mercure, les épiceries, les métaux bas, la laine, le suif,

stuff, le chanvre, les drogues, le pain, &c.

En Espagne il y a des arrobes qui contiennent 25 livres d'Espagne, ou un quart de quintal; des quintaux machos qui sont de 150 livres, ou d'un quintal & demi ou de six arrobes; des adarmes, qui sont la seizième partie d'une once. Et pour l'or, il y a le castillan ou la centième partie de la livre; le tomin, qui est de 12 grains, ou d'un huitième de castillan. Tous ces poids sont les mêmes dans la nouvelle Espagne.

Dans le Portugal il y a aussi des arrobes qui sont de 32 arates de Lisbonne, c'est-à-dire de 32 livres. Savary parle aussi du faratelle qui est de 2 livres de Lisbonne, & du rottoli qui est de 12 livres; à l'égard de l'or on se sert du chégo qui est de 4 karats; & ce sont les mêmes poids dans les lieux de l'orient soumis aux Portugais.

En Italie, & particulièrement à Venise, on a le migliaro qui est de 4 mirres, la mirre est de 30 livres de Venise. Le faggit qui est de la sixième partie d'une once. A Gènes on emploie deux sortes de poids, les grands poids pour la douane, les poids de caisse pour les piastres & autres espèces, le cantasa ou quintal pour les marchandises grossières, la grande balance pour la soie crue, & la petite pour les marchandises plus précieuses.

En Sicile on a le rottolo qui pèse 32 livres & demie de Messine.

En Allemagne, en Flandre, en Hollande, dans les Villes anséatiques, en Suède, en Dannemarck, en Pologne, &c. on a des schipponds qui sont à Anvers & à Hambourg de 300 livres, à Lubeck de 320, & à Konigsberg de 400 livres. En Suède le schippond de cuivre est de 320 livres, & le schippond ordinaire de 400 livres. A Riga & à Revel le schippond est de 400 livres, à Dantzic de 340, en Norwege de 300, & à Amsterdam le schippond est de 300 livres, & se divise en 20 lysponds, lesquels valent chacun 15 livres.

En Russie on compte les marchandises en gros par *Bercheroct* ou *Berkeirtz*, qui sont de 400 de leurs livres. Ils ont encore le *poët* ou *poëde*, qui est de 40 livres, c'est-à-dire $\frac{1}{10}$ du bercheroct.

En Turquie, à Smyrne, &c. on compte par battman ou battemant qui sont de six occos; l'occo est de 3 livres & $\frac{4}{5}$ d'Angleterre. Ils ont un autre battman beaucoup moindre, qui consiste, ainsi que le premier, en 6 occos; mais ce sont des occos qui ne pèsent que 16 onces d'Angleterre; 44 occos de la première espèce font un quintal Turc.

Au Caire, à Alexandrette, à Alep & à Alexandrie on se sert de rotto, rotton, ou rotoli. Le rotoli au Caire & dans les autres lieux de l'Égypte, est de 144 drachmes, & pèse un peu plus que la livre Angloise. A Alep il y a trois sortes de rotoli, le premier de 720 drachmes, vaut environ 7 livres d'Angleterre, & sert pour le coton, la noix de galle, & autres marchandises en gros; le second de 624 drachmes, & sert pour la soie excepté la blanche, pour laquelle on emploie le troisième rotoli, qui excède 600 drachmes.

A Seyde le rotto est de 600 drachmes.

Dans les autres ports du levant que nous ne nommons pas ici, on se sert des mêmes poids particuliè-

rement de l'occo ou ocqua, du rotoli ou rotto.

A la Chine, on emploie pour les marchandises en gros le pico, qui est de 100 catis ou cattis, quoique quelques Auteurs le fassent de 126. Le cati se divise en 16 taels ou tales, chacun valant 1 once $\frac{1}{3}$ d'Angleterre, ou le poids d'un rial & $\frac{1}{12}$, & se divisent en 10 mas ou masses, lesquelles masses valent chacune 10 condrins; de sorte que le pico Chinois monte à 137 livres Angloises *avoir du poids*, & que le cati pèse 1 livre 8 onces; le pico pour la soie est de *66* catis $\frac{3}{4}$; le batias, bakaise ou bars contient 300 catis.

Les Tonquinois se servent des mêmes poids & des mêmes mesures que les Chinois. Les Japonois n'ont qu'une sorte de poids qui est le cati; mais il diffère du cati des Chinois, en ce qu'il contient 20 taels.

A Surate, à Agra, & dans les autres lieux de l'obéissance du grand Mogol, on se sert du man ou maund, qui est de deux espèces; le man royal ou poids de roi, & le man ordinaire. Le premier est employé à peser toutes les denrées communes, & contient 40 seersons ou serres équivalentes aux livres de Paris, quoique Tavernier prétende qu'elles soient moindres d'un septième. Le man commun qui sert à peser les marchandises, consiste pareillement en 40 serres, chaque serre valant 12 onces de Paris, ou les $\frac{3}{4}$ des autres serres.

Le man peut être regardé comme le poids commun des Indes orientales, quoiqu'il change de nom ou plutôt de prononciation. A Cambaye, on l'appelle *mao*, & dans les autres lieux *mein* ou *maun*. Le seer est, à proprement parler, la livre indienne, & est d'un usage général; on en peut dire autant du bahar, tael, & du cati ci-dessus mentionnés.

Les poids de Siam sont les pices qui contiennent deux schans ou catis. Quant au cati de Siam, il n'est que la moitié de celui du Japon, ce dernier contenant 20 taels, tandis que le premier n'en contient que 10; quelques Auteurs font le cati Chinois de *16* taels, & celui de Siam de 8.

Le tael contient 4 baats ou ticals, chacun d'environ une once de Paris; le baat contient 4 selins ou mayons, le mayon 2 fouangs, le fouang 4 payes, la paye 2 clans.

Il faut remarquer que ces noms conviennent également aux monnoies & aux poids, parce que l'or & l'argent dans ces pays-là se vendent aux poids comme les autres marchandises.

Dans l'île de Java, & particulièrement à Bantam, on se sert du gansart qui pèse à peu près 3 livres Hollandoises. A Golconde, à Visapour & à Goa, on a la furatelle, qui est du poids de 1 livre & 14 onces d'Angleterre; le mangalis ou mangelin qui sert à peser le diamant, les pierres précieuses, & dont le poids est à Goa de 5 grains, & à Golconde de 5 gr. $\frac{1}{2}$. On a aussi le rotolo valant 14 onces $\frac{1}{4}$ d'Angleterre, le métrical qui est la sixième partie d'une once, le vall pour les piastres & les ducats, & qui vaut la soixante-treizième partie d'un rial.

Dans la Perse on se sert de deux sortes de batmans, ou mans, l'un appelé *cahi*, ou *cheray*, qui est le poids du roi, & l'autre est appelé

Batman de Tauris, du nom d'une des principales Villes de Perse.

Le premier, suivant Tavernier, pèse 13 livres 12 onces d'Angleterre, le second 6 livres $\frac{3}{4}$. Suivant le Chevalier Chardin, le batman du roi est de 13 livres 14 onces, & le batman de Tauris de 6 livres $\frac{1}{2}$; on les divise en vatels, qui en font la seizième partie; en derhem ou drachme, qui sont la cinquantième partie; en meschal moitié du derhem; en dung, qui est la sixième partie du meschal, & qui équivaut à 6 grains de carat, ou enfin en grain, qui est la quatrième partie du dung. Il y a aussi le vakié, qui excède un peu l'once d'Angleterre, le sahcheray valant la 1170e partie du derhem, & le toman qu'on emploie pour faire de grands payemens sans parler; son poids est celui de 50 abassis.

Il n'y a rien de particulier à dire des poids qu'on emploie en Amérique, parceque dans les différentes colonies qui y sont établies, on emploie les mêmes poids que ceux des pays de l'Europe auxquels elles sont soumises.

A l'égard de l'Afrique, il y a peu d'endroits où l'on se serve de poids, excepté en Égypte & sur les côtes de l'Afrique, dont les poids ont été comptés parmi ceux des ports du Levant, &c.

Sur les côtes qui sont par de-là le Cap Vert, comme la Guinée, le Congo, à Sofala, Mozambique, il n'y a pas de poids particuliers; mais les Anglois, les François, les Hollandois, les Portugais y ont introduit leurs poids, chacun dans leur établissement.

Dans l'île de Madagascar il y a des poids particuliers; mais aucun de ces poids n'excède une drachme; ils ne servent qu'à peser de l'argent, car ils ne pèsent jamais les autres choses; le gros se nomme *sompi*, le demi-gros *vari*, le scrupule ou denier *sacari*, le demi-scrupule ou obole *nanqui*, les six grains *nangue* ou *nanque*.

On dit, qu'*une monnoie est de poids*; pour dire, qu'elle a la pesanteur qu'elle doit avoir selon les ordonnances.

On dit, qu'*un marchand fait bon poids*, lorsque ce qu'il vend au poids emporte la balance. *Il faut faire bon poids. Faites moi bon poids.*

On dit figurément, *acheter une chose au poids de l'or*; pour dire, l'acheter excessivement cher.

On dit figurément, *faire toutes choses avec poids & mesure*; pour dire avec une extrême circonspection. Et l'Écriture, en parlant de Dieu, dit, qu'*il a fait toutes choses avec poids & mesure.*

On dit aussi figurément, *examiner une chose au poids du sanctuaire*; pour dire, l'examiner avec toute l'exactitude possible, dans toute la rigueur de la justice, selon les règles de la plus sévère conscience.

On appelle *poids de Roi*, le lieu où l'on pèse les marchandises par l'autorité du Roi. Et *poids le Roi*, le droit qui se lève sur les marchandises qui se pèsent lorsqu'elles entrent dans le royaume ou qu'elles en sortent.

L'établissement du poids le Roi à Paris est d'une grande antiquité, & l'on en trouve des traces dès avant le temps de Louis VII. Jusqu'au regne de ce Prince, il avoit été du domaine royal, mais en 1069 il fut aliéné à des particuliers, à la charge néanmoins de la foi & hommage. Il paroît qu'en 1238 les droits du poids le Roi étoient retournés au domai-

ne, ce qui dura plus d'un siècle; après quoi ayant été de nouveau aliéné, une partie passa au Chapitre de Paris en 1384; ce corps en acquit l'autre moitié en 1417, & il en a été depuis en possession jusqu'en 1693, qu'il fut de nouveau réuni au domaine.

Poids, se dit encore des morceaux de cuivre, de plomb, de fer & de pierre, qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche pour lui donner du mouvement. *Les poids d'une horloge.*

Poids, se prend figurément pour importance, considération & pour force, solidité. Ainsi l'on dit d'une affaire importante & considérable, que *c'est une affaire de poids. Ces moyens ne sont pas d'un grand poids. Le témoignage de cet auteur est d'un grand poids.*

On dit aussi figurément de quelqu'un, qu'*il est homme de poids;* pour dire, qu'il est homme d'importance, de considération, d'autorité, de mérite, *&c.*

Ce monosyllabe est long.

Différences relatives entre *pesanteur, poids, gravité.*

La *pesanteur* est dans le corps une qualité qu'on sent & qu'on distingue par elle-même. Le *poids* est la mesure ou le degré de cette qualité, on ne le connoît que par comparaison. La *gravité* est précisément la même chose que la *pesanteur*, avec un peu de mêlange de l'idée du *poids*, c'est-à-dire qu'elle désigne une certaine mesure générale & indéfinie de *pesanteur.* Ce mot pris dans le sens physique est un terme dogmatique ou de science, qui n'est guères d'usage que dans l'occasion où l'on parle d'équilibre, & lorsqu'on le joint avec le mot de *centre;* ainsi l'on dit que pour mettre un corps dans l'équilibre, il en faut trouver le centre de *gravité*, mais on s'en sert plus fréquemment au figuré, lorsqu'il s'agit de mœurs & de manières.

On dit absolument & dans un sens indéfini, qu'une chose a de la *pesanteur;* mais on dit relativement & d'une manière déterminée, qu'elle est d'un tel *poids*, de deux livres, par exemple, de trois ou de quatre, *&c.*

Mille raisons prouvent la *pesanteur* de l'air, & le mercure en marque le *poids.*

Au siècle d'Aristote, la *pesanteur* des corps étoit une qualité occulte qui les faisoit tendre vers leur centre; & de notre tems, elle est une impulsion ou un mouvement inconnu qui les envoie dans les places que la nature leur a assignées. Le *poids* seul a d'abord réglé la valeur des monnoies; ensuite l'autorité les a fait valoir par l'empreinte du coing.

Dans le sens figuré, la *pesanteur* se prend en mauvaise part; elle est alors une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration & de la vivacité de l'esprit. Le *poids* s'y prend en bonne part; il s'applique à cette sorte de mérite qui naît de l'habileté, jointe à un extérieur réservé, & qui procure à celui qui le possède du crédit & de l'autorité sur l'esprit des autres.

Rien n'est si propre à délivrer l'esprit de sa *pesanteur* naturelle que le commerce des dames & de la Cour. La réputation donne plus de *poids* chez le commun du peuple que le vrai mérite.

L'étude du cabinet rend savant, & la réflexion rend sage; mais l'une & l'autre émoussent quelquefois la vivacité de l'esprit & le font paroî-

tre *pesant* dans la conversation, quiqu'il pense finement.

POIGNANT, ANTE; adjectif. *Aculeatus.* Piquant. *Une douleur poignante.* Il n'est plus guère d'usage.

POIGNARD; substantif masculin. *Pugio.* Dague, ou petite arme pointue plus courte qu'une épée, qu'on porte à la main, à la ceinture ou qu'on cache dans la poche. *Le poignard étoit autrefois fort en usage parmi nous, mais aujourd'hui il n'y a que des assassins qui s'en servent. On se battoit anciennement à l'épée & au poignard. Il reçut un coup de poignard dans la poitrine.*

On dit figurément de la surprise & de la douleur que cause une nouvelle extrêmement fâcheuse, que *c'est un coup de poignard. La nouvelle de cette banqueroute fut un coup de poignard pour eux.*

On dit aussi figurément, qu'*une personne a le poignard dans le cœur, dans le sein;* pour dire, qu'elle a une douleur, un déplaisir extrême de quelque chose, de quelque méchante affaire qui lui est arrivée. Et, qu'*on lui a mis le poignard dans le sein;* pour dire, qu'on lui a appris quelque nouvelle fâcheuse à laquelle elle est extrêmement sensible.

La première syllabe est brève & la seconde longue.

On prononce *poiniard.*

POIGNARDÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* POIGNARDER.

POIGNARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Pugionem infigere.* Frapper, blesser, tuer avec un poignard. *On le poignarda dans la rue. Jules César fut poignardé en plein Sénat. Il s'est poignardé lui-même.*

POIGNARDER, signifie aussi figurément, causer une extrême douleur, une extrême affliction. *Ce seroit le poignarder que de lui faire cet affront.*

On prononce *poiniarder.*

POIGNÉE; substantif féminin. *Pugillus.* Autant que la main fermée peut contenir de certaines choses dont la quantité n'est pas continue. *Une poignée de féves. Une poignée d'avoine.*

POIGNÉE, se dit aussi de ce qu'on empoigne avec la main. *Une poignée d'épis.*

On dit figurément, *une poignée de gens;* pour dire, un petit nombre. *Il attaqua l'ennemi avec une poignée de gens.*

On appelle *poignée de verges*, de petits scions de bouleau liés ensemble.

On appelle *une poignée de morue*, deux morues salées jointes ensemble.

On dit adverbialement, *à poignée;* pour dire, en abondance, en grande quantité. *Répandre les écus à poignée.*

POIGNÉE, se dit aussi de la partie d'une chose par où on la prend pour la tenir à la main. *La poignée d'une épée, d'une canne.*

POIGNÉE, se dit en termes de Metteurs en œuvre, d'une moitié de fuseau, sur le gros bout de laquelle on met du ciment pour y affermir les pierres qu'on veut travailler; l'autre bout allant toujours en diminuant entre dans la boule à sertir.

Les graveurs en cachet appellent aussi *poignée* un morceau de bois rond de deux à trois pouces de diamètre, sur le bout duquel ils mettent le ciment où ils enfoncent le cachet.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

On prononce *poiniée.*

POIGNÉT; substantif masculin. L'endroit où le bras se joint à la main. *Il a le poignet ferme. Se démettre le poignet.*

POIGNET, se dit aussi du bord de la manche d'une chemise. *Des poignets de chemise faits proprement. Ces poignets sont trop étroits.*

On appelle aussi *poignets* les fausses manches qu'on met dans quelques pays, pour conserver propres les manchettes & les poignets des chemises.

On prononce *poiniet.*

POIL; substantif masculin. *Pilus.* Ce qui croît sur la peau de l'animal en forme de filets déliés. *Poil de chèvre. Poil de lièvre. Il se fait en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs, un commerce & une consommation prodigieuse de plusieurs sortes de poils qui s'emploient en diverses espèces de manufactures.*

On appelle *poil follet*, une espèce de petit coton qui vient avant la barbe aux endroits où elle a coutume de croître. *Le poil follet commence à lui venir au menton.*

POIL, est aussi collectif & signifie tous les poils qui sont sur le corps d'un animal.

Les Maréchaux disent que si le poil d'un cheval, & surtout celui qui est autour du cou & sur les parties découvertes, se trouve lisse, poli & serré, c'est une marque de santé & d'embonpoint: mais s'il est rude, hérissé & bigarré, il marque de la froideur, de la pauvreté ou quelque défaut interne. Pour lisser, polir & adoucir le poil d'un cheval, il faut le tenir chaud, le faire suer souvent & le bien étriller chaque fois.

Le fanon ou toupet de poil qui vient au derrière du boulet de plusieurs chevaux, sert à en défendre la partie qui s'avance quand il marche dans des chemins pierreux ou dans le temps de gelée. Quand il y avoit quelqu'endroit chauve ou dégarni, ou que le poil y étoit trop court, les anciens Maréchaux avoient coutume de le laver avec de l'urine d'un jeune homme, & ensuite avec une lessive de chaux vive, de céruse & de litharge. Les modernes ont plusieurs méthodes différentes: les uns lavent ces parties avec une décoction de racine d'althéa ou de guimauve, les autres avec du lait de chèvre, dans lequel on a broyé de l'aigremoine; quelques-uns frottent les parties avec de la semence d'ortie pilée avec de l'eau de miel & du sel; d'autres les bassinent avec du jus d'oignon ou de rave; d'autres avec une composition d'alun, de miel, de crote de chèvre & de sang de porc; d'autres avec de la racine de lis blancs bouillis dans l'huile; d'autres avec du goudron, de l'huile d'olives & du miel; & d'autres enfin avec des coquilles de noix pulvérisées & mêlées avec du miel, de l'huile & du vin.

POIL, en parlant de certains animaux & surtout des chevaux, signifie aussi couleur. *De quel poil sont vos chevaux.*

POIL, se prend quelquefois pour la barbe de l'homme. *Ce barbier vous fera le poil. On lui arracha la barbe poil à poil.*

On dit figurément & familièrement d'un homme fort propre, fort ajusté, qu'*un poil n'y passe pas l'autre.*

On appelle *un lièvre en poil, un lapin en poil*, un lièvre, un lapin auquel on n'a pas encore ôté la peau.

On dit *monter un cheval à poil;* pour dire, le monter tout nud & sans selle.

On dit, qu'*un chien est au poil & à la plume;* pour dire, qu'il arrête toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, *&c.* Et on dit figurément & familièrement, qu'*un homme est au poil & à la plume;* pour dire, qu'il a du talent, du génie pour les armes & pour les lettres, qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer en divers genres.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on aura le poil, du poil à quelqu'un;* pour dire, qu'on aura quelqu'avantage sur lui. *S'il se joue à moi, je lui aurai du poil.*

On dit aussi figurément & familièrement, en parlant de quelqu'occasion, de quelqu'affaire où l'on a eu du désavantage, qu'*on y a laissé du poil.*

On dit figurément & proverbialement, qu'*il faut reprendre du poil de la bête;* pour dire, qu'il faut chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal. *Vous êtes fatigué pour avoir joué à la paume, pour avoir trop couru à la chasse, il faut reprendre du poil de la bête;* pour dire, il faut recommencer. *Vous venez de perdre votre argent à cette partie de piquet, il faut reprendre du poil de la bête;* pour dire, il faut en jouer une autre.

On appelle *velours à trois poils, à quatre poils,* du velours dont la trame est de trois fils de soie, de quatre fils de soie.

On dit figurément & en plaisanterie, d'un homme qui fait profession de bravoure, que *c'est un brave à trois poils.*

Poil, est aussi le nom d'une maladie assez ordinaire aux nourrices, qui vient d'un lait grumelé, qu'il faut faire sortir par expression ou par succion.

POILIER; substantif masculin, & terme de Meuniers. Grosse pièce de fer qui porte la fusée & la meule dans un moulin.

POILLÉ; bourg de France dans le Maine, à deux lieues, nord-nord-est, de Sablé.

POILLY; bourg de France en Berry, presque vis-à-vis de Gien, sur la route de Briare à Sully.

POILOUX; substantif masculin. Terme populaire & de mépris, qui signifie, un homme de néant, un misérable. *C'est un poiloux.*

POINCILLADE; substantif féminin. Arbrisseau qui croît naturellement en plusieurs lieux de l'Amérique, & que l'on cultive en Europe dans plusieurs jardins: il croît à la hauteur de sept pieds; son écorce est unie & purpurine; ses feuilles sont oblongues, rouges, ayant chacune en haut une épine crochue en forme d'hameçon. Ses fleurs sont d'une si grande beauté, qu'on les a nommés *fleurs de paon;* elles sont rangées jusqu'à cinquante en épi aux sommets des branches, d'une couleur rouge, nuancée, resplendissantes & disposées en rond: il leur succède une silique dure, brunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, qui contient des semences rougeâtres placées chacune dans une petite fosse: son bois est une sorte de bresillet propre à teindre.

POINÇON; substantif masculin. Instrument de fer ou d'autre métal qui a une pointe pour percer. *Faites un trou avec ce poinçon. Percer un cuir avec un poinçon.*

Poinçon, se dit aussi d'une espèce d'aiguille de tête, au haut de laquelle il y a quelque pierrerie enchâssée, & que les femmes mettent pour l'ornement de leur coiffure. *Un poinçon de diamant.*

Poinçon, se dit en termes de Char-

penterie, de l'espèce de bois où sont assemblées les petites forces & le faîte d'une forme. C'est aussi en dedans des vieilles églises qui ne sont pas voûtées, une pièce de bois à plomb de la hauteur de la montée du cintre, qui étant retenue avec des étriers & des boulons, sert à lier l'entrait avec le tirant.

On nomme aussi poinçon l'arbre d'une machine sur lequel elle tourne verticalement, comme d'une grue, d'un gruau, *&c.*

Poinçon, se dit encore de l'instrument dont on se sert pour marquer de la vaisselle d'argent. Chaque pièce d'argenterie est marquée de trois poinçons; de celui du maître qui l'a façonnée, du poinçon de ville, qui en assure le titre, & de celui de la ferme, qui est la quittance du droit du contrôle.

Poinçon, se dit dans les Manufactures de lainage, de l'instrument sur lequel est gravé le nom ou le chiffre de chaque Fabricant, pour marquer les étoffes qu'il envoye aux apprêts, afin d'empêcher qu'elles ne soient changées contre d'autres par inadvertance ou autrement.

Il y a aussi des *poinçons* de chaque Manufacture, pour apposer aux draps & autres étoffes le plomb de la fabrique.

Poinçon, dans la fabrique des monnoies & des médailles, se dit d'un morceau d'acier gravé en bosse, avec lequel on frappe les carrés dont on se sert pour l'empreinte des monnoies & médailles. *Ce Graveur fut chargé de faire de nouveaux poinçons pour les monnoies de France.*

Poinçon, se dit dans l'Imprimerie, d'un morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief, avec lequel on frappe les matrices qui servent à fondre les caractères d'Imprimerie. *La beauté des caractères dépend de la perfection des poinçons.*

Les Graveurs en cachet appellent aussi *poinçons*, des morceaux d'acier qui sont de différentes formes & grosseurs, & dont l'un des bouts est gravé en relief. Ils représentent tous différens objets, comme fleurs-de-lis, fleurons de couronnes, houppes de chapeaux de Cardinaux, casques de-front, de trois quarts, ou de côtés, ou de profils, en résinets, petites feuilles, feuilles de panaches, suppôts de toutes sortes, pièces de blason, *&c.* Ces ouvriers en ont tous une grande quantité, & sont néanmoins obligés d'en faire tous les jours de nouveaux pour le besoin.

Les Metteurs-en-œuvre appellent *poinçon à sertir*, une espèce de ciselet grainé dont ils se servent pour rabattre & serrer les sertissures avec le marteau à sertir, sur le fileti des pierres.

En termes de Ferblantiers on appelle *poinçons à découper*, de petits morceaux de fer tranchans qui représentent des cœurs, des étoiles, des croissans, des fleurs-de-lis, *&c.* & qui servent pour entailler les figures qu'ils portent, sur des feuilles de ferblanc.

Poinçon, se dit en termes de Manége, d'un morceau de bois représentant une sorte de manche, lequel est taillé en pointe, ou armé d'une pointe de fer, dont les Académistes se servent pour piquer la croupe des sauteurs qu'ils montent, & pour exciter ces chevaux à détacher la ruade. *Les bons écuyers condamnent l'usage du poinçon.*

Poinçon, se dit aussi dans quelques endroits, particulièrement à Nantes & en Touraine, d'une sorte de mesure

mesure pour le vin & les autres liqueurs. Le poinçon dans la Touraine & le Blaisois est la moitié du tonneau d'Orléans & d'Anjou. A Paris, c'est la même chose que la demi-queue.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

POINDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme CRAINDRE. *Pungere.* Piquer. Il n'est guère usité qu'en cette phrase figurée & proverbiale; *oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra;* qui signifie, carressez un malhonnête homme, il vous fera du mal; faites lui du mal, il vous carressera.

POINDRE, est aussi verbe neutre. Alors il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif, & ne se dit proprement que du jour qu commence à paroître, & des herbes qui commencent à pousser. *Le jour commençoit à poindre. Au mois de Mars, les herbes commencent à poindre.*

On dit familièrement d'un jeune garçon à qui la barbe commence à venir, que *le poil commence à lui poindre au menton.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

POING; substantif masculin. *Pugnus.* La main fermée. *Ils se sont battus à coups de poing. Ils vinrent à nous l'épée au poing.*

On dit, *fermer le poing;* pour dire, fermer la main, & la tenir bien ferme & bien serrée.

On appelle *flambeau de poing*, un flambeau de cire qu'on porte à la main.

On appelle *oiseau de poing*, un oiseau de proie qui étant réclamé revient sur le poing du Fauconnier sans leurre. *Chasser avec un oiseau de poing.*

On dit en plaisantant, *mener une Dame sur le poing;* pour dire, la mener par la main.

On dit, *mener quelqu'un pieds & poings liés;* pour dire, le mener après lui avoir lié les bras & les pieds.

POING, se dit aussi de toute la main jusqu'à l'endroit où elle se joint au bras. *On condamne les parricides à avoir le poing coupé.*

On dit familièrement d'un petit garçon qui n'a ni force ni santé, qu'*il ne vaut pas un coup de poing.*

Ce monosyllabe est long.

Le *g* final ne se fait pas sentir.

POINT; adverbe de négation. *Non.* Pas, nullement. *Il auroit voulu qu'on lui fournît deux chevaux pareils au vôtre, mais on n'en a point pu trouver. Elle n'a point d'équipage.*

Il faut remarquer que *point* ne se dit jamais qu'avec la particule négative, ou exprimée, ou sousentendue; & que de plus, il y a cette différence entre *point* & *pas*, quant à l'usage, qu'en répondant à une interrogation, *point* se peut mettre tout seul, au lieu que *pas* ne s'y met jamais. *En voulez-vous? Point. Êtes-vous fâchez? Point.*

Il faut remarquer, que quant à la signification, il y a encore de la différence entre *point* & *pas*. Ainsi, lorsqu'on dit, *n'avez-vous point vu un tel? N'avez-vous point pris ma montre?* L'interrogation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on dit, *n'avez-vous pas vu un tel? N'avez-vous pas pris ma montre?* On marque par-là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on

parle, & qu'il a pris la montre qu'on lui demande.

On dit proverbialement, *point d'argent*, *point de Suisse*; pour dire, qu'on ne fait rien si on n'espère être récompensé.

On dit aussi proverbialement, *point de nouvelles*, en parlant des choses qu'il ne faut pas attendre de certaines gens, ou en parlant du peu de succès d'une demande qu'on leur avoit faite. *Demandez-lui de l'argent, point de nouvelles.*

Point, est aussi substantif masculin, & se dit d'une piqûre qui se fait dans de l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, &c. *Il ne faut que deux ou trois points d'aiguille pour recoudre cela.*

En parlant d'ouvrages de tapisserie à l'aiguille, on dit, que *le point en est beau*, *en est vilain*; pour dire, que le travail en est beau, en est vilain: & on appelle ces sortes de points de plusieurs noms différens, suivant les lieux d'où la mode en a été apportée. *Du point d'Angleterre. Du point de Hongrie. Des chaises de point d'Angleterre. Un lit de point de Hongrie.*

On dit aussi, *gros point*, *point carré*, *point à la Turque*, *petit point*, suivant les différentes manières dont ce point est fait; & particulièrement on appelle *petit point*, une certaine sorte de tapisserie où l'aiguille ne prend qu'un fil de cannevas, au lieu qu'elle en prend deux dans le gros point.

On appelle *ouvrages de point*, les ouvrages de fil faits à l'aiguille. Et on donne absolument le nom de *points* à ces sortes d'ouvrages, en y ajoutant différentes dénominations, par rapport aux lieux où ils se font, à la manière dont ils sont faits, & aux personnes qui les ont mis en vogue. *Du point de Gènes. Du point de Venise. Du point d'Espagne. Du point d'Angleterre. Du point de France. Point coupé. Point à la Reine*, &c.

Point, en Géométrie, se dit de ce qui est considéré comme n'ayant aucune étendue. *Le point mathématique est l'extrémité de la ligne.*

On appelle *point simple d'une courbe*, un point tel que quelque direction qu'on donne à l'ordonnée, elle n'aura jamais en ce point qu'une seule valeur, à moins qu'elle ne soit tangente, auquel cas elle aura deux valeurs seulement. Et l'on appelle *point double*, *triple*, *quadruple*, &c. ou en général, *point multiple*, le point commun où deux, trois, quatre, &c. & en général plusieurs branches d'une courbe se coupent. Il est d'abord évident que dans un pareil point l'ordonnée a plusieurs valeurs égales; savoir, deux si le point est double, trois s'il est triple, &c. cependant il n'en faut pas toujours conclure que si l'ordonnée a plusieurs valeurs égales, le point est un point multiple; car si l'ordonnée touche la courbe en un point simple, elle y aura deux valeurs égales; si elle touche la courbe en un point d'inflexion, elle aura trois valeurs égales, &c.

En termes de Navigation, de Géographie & d'Astronomie, on appelle *point de l'horison*, ou *du compas*, certains points formés par les intersections de l'horison avec les cercles verticaux.

Le nombre de ces points est réellement le même que celui des points que l'on conçoit dans l'horison, c'est-à-dire, qu'il est infini, quoi-

que dans la pratique on n'en distingue que trente-deux.

Ces points font marqués ou vus par des lignes droites, tirées d'un point pris dans un plan horifontal.

Un point de compas de mer, eſt pris vulgairement pour la trente-deuxième partie de tout le compas, ou pour un arc de 11 degrés 15 minutes, dont la moitié, c'eſt-à-dire, 5 degrés 37 minutes ½ s'appelle un *demi-point*, & la moitié de ce dernier ou 2 degrés 48 minutes ¾ eſt appelé un *quart de point*.

Ces points du compas fe divifant en points cardinaux & points collatéraux.

Les points cardinaux font les interfections de l'horifon & du méridien, appelés *points du Nord & du Sud*, & les interfections de l'horifon avec le premier vertical que l'on appelle l'*eſt* & l'*oueſt*.

Ce font ces points que les Latins appellent *cardines mundi*; ils font éloignés les uns des autres d'un quart de cercle ou de 90 degrés.

Les points collatéraux ou intermédiaires, font ceux qui font entre les points cardinaux : les premiers points collatéraux ou de la première efpèce, font également diſtans de deux points cardinaux, tels font le nord-eſt, le fud oueſt; les points fecondaires ou de la feconde efpèce font, ou du premier ordre, comme ceux qui font à égale diſtance d'un poiut cardinal ou d'un point de la première divifion, & d'un fecondaire du premier ordre, tel que le nord-eſt quart-de nord.

Les premiers points collatéraux font donc à 45 degrés des points cardinaux; les points fecondaires du premier ordre font à 22 degrés 30 minutes d'un cardinal & d'un premier collatéral qui fuit immédiatement; & les points fecondaires du fecond ordre font à 11 degrés 15 minutes d'un cardinal ou d'un premier collatéral, & d'un fecond collatéral.

On appelle *points verticaux*, le point du ciel qui eſt directement au-deſſus de notre tête, & celui qui eſt directement au-deſſous de nos pieds. Ces deux points font auſſi appelés par les Aſtronomes, *le zénith* & *le nadir*.

On appelle dans l'Aſtronomie, *points de ſtation*, les degrés du zodiaque, dans lefquels une planète paroît être abfolument ſtationnaire & ne fe mouvoir point du tout.

On appelle *point d'été*, le point de l'écliptique dans lequel le foleil s'approche le plus du zénith au midi : ce qui arrive dans la partie feptentrionale de la terre, lorfque le foleil entre dans le figne de l'écréviſſe; & dans la partie mèridionale, quand il eſt dans le capricorne. Et l'on appelle *point d'hiver*, le point de l'écliptique auquel le foleil eſt le plus éloigné du zénith, ou dans lequel la hauteur méridienne du foleil eſt la moindre : cela arrive quand le foleil eſt dans le capricorne pour les peuples de la partie feptentrionale de la terre, & quand il eſt dans l'écréviſſe pour les autres.

Le point d'été & le point d'hiver fe nomment auſſi *points ſolſtitiaux*.

Point, fe dit en termes de grammaire, d'une petite marque qui fe fait avec la pointe de la plume pofée fur le papier comme pour le piquer. On fe fert de cette marque à bien des ufages.

1°. On termine par un point toute la propofition dont le fens eſt

entièrement absolu & indépendant de la proposition suivante, & il y a pour cela trois sortes de points : le point simple qui termine une proposition purement expositive ; le point interrogatif ou d'interrogation qui termine une proposition interrogative, & qui se marque ainsi ? ; enfin le point admiratif ou d'admiration, que l'on nomme encore *exclamatif* ou *d'exclamation*, & qui se figure ainsi !.

2°. On se sert de deux points posés verticalement, ou d'un point sur une virgule à la fin d'une proposition expositive, dont le sens grammatical est complet & fini ; mais qui a avec la proposition suivante une liaison logique & nécessaire. Pour ce qui regarde le choix de ces deux ponctuations & l'usage des deux points dont on vient de parler, *voyez* PONCTUATION.

3°. On met deux points horisontalement au-dessus d'une voyelle, pour indiquer qu'il faut la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède, avec laquelle on pourroit croire qu'elle feroit une diphtongue, si l'on n'en étoit averti par cette marque qui s'appelle *dié-rèse*, comme dans *Saül*, qui sans la dièrèse, pourroit se prononcer *Saul*, comme nous prononçons *Paul*.

4°. On dispose quelquefois quatre points horisontalement dans le corps de la ligne, pour indiquer la suppression, soit du reste d'un discours commencé, & qu'on n'acheve pas par pudeur, par modération ou par quelque autre motif, soit d'une partie d'un texte que l'on cite, ou d'un discours que l'on rapporte. *Quos ego .... sed motos præstat componere fluctus.* Virgile.

On dit proverbialement de quelqu'un qui ne s'applique dans les ouvrages d'esprit qu'à des minuties, qu'*il n'est bon qu'à mettre les points sur les i.* Il se dit aussi de ceux qui n'ont qu'une exactitude frivole & inutile.

On appelle *points voyelles*, ou absolument *points*, certains caractères qu'on met dans les livres hébreux au-dessus ou au-dessous des consonnes, & qui suppléent les voyelles lorsqu'elles manquent dans l'écriture, ou qui en fixent le son, la quantité ou la valeur lorsqu'elles s'y rencontrent.

Quoique les Hébreux dans leur alphabet ayent des voyelles & des consonnes, de même que les autres peuples, il est vrai néanmoins que souvent en écrivant ils ne mettent pas les voyelles avec les consonnes. Quelquefois les voyelles mêmes qui y sont ne se prononcent pas ; ou enfin ces voyelles ayant tantôt un son & tantôt un autre, étant tantôt longues & tantôt brèves, il est très-malaisé à ceux qui n'ont pas une longue habitude dans la langue hébraïque, de lire comme il faut les livres écrits en hébreux. C'est cette difficulté qui a donné occasion d'inventer & de mettre en usage les points voyelles.

Si l'on vouloit s'en rapporter aux Rabbins & à quelques Grammairiens hébreux d'entre les Chrétiens sur l'antiquité de ces points voyelles, il faudroit les croire aussi anciens que l'écriture même hébraïque, & en rapporter l'origine à Moïse ou à Esdras, ou aux anciens de la grande synagogue qui vivoient du temps d'Esdras & de Néhémie. Mais les plus sensés croient que cette invention est beaucoup plus récente. Les uns en rapportent l'origine aux

Massorèthes, ou aux Docteurs de l'école de Tibériade, qui vivoient vers l'an 500 de Jésus-Christ. Le Père Morin croit que c'est des Arabes que les Hébreux ont reçu & l'art de la grammaire & l'usage des points voyelles. Or les Arabes eux-mêmes ne commencèrent à écrire qu'assez tard, & lorsque l'empire des Mahométans s'établit vers l'an 622, il n'y avoit pas long-temps qu'ils avoient l'usage des lettres. Les noms des points voyelles qui sont tous arabes, sont une preuve qu'ils tirent leur origine de ces peuples. De plus, les premiers grammairiens qu'aient eu les Juifs, étant Arabes, & ayant écrit en cette langue, il est très-vraisemblable que les points voyelles qui sont de leur invention, viennent de la même source, d'où ils ont tiré leur art de grammaire.

Le Père Morin qui a examiné à fond la matière concernant l'antiquité des points voyelles, montre qu'ils n'étoient point encore inventés au temps d'Origène, ni au temps de St. Jerôme, ni même au temps des Docteurs qui ont composé le Talmud, lequel n'a été achevé qu'au septième siècle.

Les Juifs d'aujourd'hui se servent de points voyelles & de bibles imprimées avec ces points pour leur usage ordinaire. Mais les livres dont on se sert publiquement dans la Synagogue, les rouleaux dans lesquels ils lisent solennellement le texte sacré, sont encore sans points voyelles, comme dans les commencemens; les Samaritains ne mettent pas non plus de points voyelles dans leur Pentateuque écrit en anciens caractères hébreux. Le scrupule des uns & des autres à cet égard, est une preuve de la nouveauté des points voyelles, & le sentiment de ceux qui en attribuent l'invention aux docteurs de Tibériade appelés *Massorèthes*, ne paroît pas fondé. *Voyez* Massorèthes.

Point, en termes de Musique, a plusieurs significations différentes: Il y a dans nos vieilles musiques six sortes de points, savoir; point de perfection, point d'imperfection, point d'accroissement, point de division, point de translation & point d'altération.

Le point de perfection appartient à la division ternaire. Il rend parfaite toute note suivie d'une autre note moindre de la moitié par sa figure; alors par la force du point intermédiaire, la note précédente vaut le triple au lieu du double de celle qui suit.

Le point d'imperfection placé à la gauche de la longue, diminue sa valeur quelquefois d'une ronde ou semi-brève, quelquefois de deux. Dans le premier cas on met une ronde entre la longue & le point; dans le second on met deux rondes à la droite de la longue.

Le point d'accroissement appartient à la division binaire, & entre deux notes égales, il fait valoir à celle qui précède, le double de celle qui suit.

Le point de division se met avant une semi-brève suivie d'une brève dans le temps parfait. Il ôte un temps à cette brève & fait qu'elle ne vaut plus que deux rondes au lieu de trois.

Si une ronde entre deux points se trouve suivie de deux ou plusieurs brèves en temps imparfait, le second point transfère sa signification à la dernière de ces brèves, la rend parfaite & la fait valoir

trois temps. C'est le point de translation.

Un point entre deux rondes placées elles-mêmes entre deux brèves ou carrées dans le temps parfait, ôte un temps à chacune de ces deux brèves; de sorte que chaque brève ne vaut plus que deux rondes au lieu de trois. C'est le point d'altération.

Ce même point devant une ronde suivie de deux autres rondes entre deux brèves ou carrées, double la valeur de la dernière de ces rondes.

Comme ces anciennes divisions du temps en parfait & imparfait, ne sont plus d'usage dans la Musique, toutes ces significations du point qui, à dire vrai, sont fort embrouillées, se sont abolies depuis long temps.

Aujourd'hui le point pris comme valeur de note, vaut toujours la moitié de celle qui le précède. Ainsi après la ronde le point vaut une blanche, après la blanche, une noire, après la noire, une croche, *&c.*

Point, se dit aussi de petites touches ou traits qu'on emploie dans la miniature & la gravure. Il y en a de longs & de ronds; les premiers tiennent plus des tailles ou coups de pinceaux couchés à plat, & font dans l'un & l'autre genre, un ouvrage plus brut & beaucoup moins tendre que les points ronds : ceux-ci sont propres à finir & à terminer particulierement les chairs; le mélange des uns & des autres forme un empâtement dont l'effet est très-heureux. Les points longs conviennent mieux aux chairs des hommes & les ronds aux chairs des femmes & des enfans; mais afin qu'ils ne fassent pas une régularité froide & insipide, ce qui ne manqueroit pas d'arriver s'ils étoient parfaitement ronds, on tient dans la gravure la pointe un peu couchée en les formant. Pour les figures en grand, on fait usage d'une grosse pointe qui les rend plus nourris. Les points ronds faits à l'eau forte sont préférables à ceux de la pointe seche, & les points longs que l'on y ajoute au burin, forment un brut pittoresque très-gracieux. On arrange les points longs à peu près comme les briques d'un mur, *plein sur joint*; & pour rendre l'ouvrage plus flatteur & plus agréable à la vue, on rentre les points ronds au burin; si l'on n'avoit pas cette attention, les chairs paroîtroient galeuses.

Lorsqu'il s'agit du passage insensible des lumières aux ombres, plus on approche des chairs, plus les points doivent être déliés & petits; ceux de la pointe seche, comme faits avec plus de propreté, méritent alors la préférence.

On se sert aussi quelquefois de points longs, ou plutôt de petits bouts de tailles très courts dans les draperies de laines ou autres, lorsqu'on veut les représenter grossières.

Point, en matière de Jeu des cartes, se prend pour le nombre qu'on attribue à chaque carte, selon les différens jeux que l'on joue. *Au piquet l'as vaut onze points, & chaque figure vaut dix points.*

Il se dit aussi au piquet & à quelques autres jeux des cartes, du nombre de points que composent ensemble plusieurs cartes de même couleur. *Son point est meilleur que le vôtre. On compte le point avant les quintes & les quatorze.*

Il se dit encore du nombre que l'on marque à chaque coup du jeu,

& de celui dont on est convenu pour le gain de la partie. *Il ne lui manque que trois points pour gagner la partie.*

On dit proverbialement, *pour un point Martin perdit son âne ;* pour dire, que peu de chose fait quelquefois manquer une affaire. La même phrase se dit aussi en quelques jeux où faute d'un point on perd la partie.

Point, se dit aussi des trous qu'on fait avec le poinçon, aux étrivières & aux courroies des sangles, pour y faire entrer les ardillons des boucles qui les tiennent. Ainsi, *allonger* ou *raccourcir les étrivières d'un point*, c'est mettre l'ardillon à un trou plus haut ou plus bas qu'il n'étoit auparavant. *Mettre la gourmette à son point*, c'est faire entrer, suivant le cas, la première ou la seconde maille dans le crochet qui tient à l'œil de la bride. On dit que *les étrivières sont au point du cavalier*, lorsqu'elles sont proportionnées à la longueur de ses jambes.

Point, se dit encore de certaines marques faites d'espace en espace sur une espéce de règle dont les Cordonniers se servent pour prendre la mesure d'un soulier. *Chausser à huit points. Les deux sœurs chaussent à même point*

On dit proverbialement & figurément que *deux personnes ne chaussent pas à même point*, ou qu'*elles chaussent à même point*; pour dire, que leurs humeurs, leurs inclinations conviennent ou ne conviennent pas.

On dit figurément, *faire venir quelqu'un à son point ;* pour dire, l'obliger, l'engager adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condescendre à ce qu'on souhaite.

Point, se dit d'une douleur piquante qui se fait sentir en divers endroits du corps, & particulièrement au côté. *Il a un point au côté qui l'empêche de respirer.*

Point, signifie aussi un endroit fixe & déterminé, comme dans ces phrases, *point milieu*, *point d'appui*, *point d'équilibre*, *point fixe*, &c.

En termes d'Anatomie, on appelle *points ciliaires*, de petits trous qu'on observe dans la face interne des paupières, & qui ne sont que les orifices des petits conduits excréteurs des glandes ciliaires. Et l'on appelle *points lacrymaux*, les orifices des petits conduits qui vont aboutir au sac lacrymal.

Point, se dit d'une question, d'une difficulté particulière en quelque genre de connoissances que ce soit. *Discuter un point de jurisprudence. On n'est pas d'accord sur ce point d'histoire.*

Point, se dit aussi de ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans une question, dans une difficulté. *Voilà le point de la question. C'est ce qui fait le point de la difficulté. Il faut s'attacher au point décisif de l'affaire.*

Point, se dit encore des parties qui font la division d'un discours, d'un plaidoyer, d'une méditation, &c. *Une harangue divisée en deux points. Il est au second point de son sermon.*

Point, se prend aussi pour état, situation, disposition soit dans la santé, soit dans la fortune. *Ses affaires sont toujours au même point où vous les avez vues. Sa fortune est en très-bon point.*

Point, se prend aussi dans les choses morales, pour degré, période. *Il est affecté à un tel point, qu'il en a perdu l'appétit. L'éloquence fut portée chez les anciens à un haut point de perfection. Sa réputation arrivera*

au plus haut point. En ce sens on dit adverbialement, *au dernier point;* pour dire, extrêmement, excessivement. *Il est entêté au dernier point.*

Point, se prend encore pour instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose. *Ils se retirèrent sur le point qu'on alloit commencer le combat. Il est sur le point de vendre sa charge.*

On dit en ce sens, qu'*une personne vient à point, bien à point;* pour dire, qu'elle arrive à propos. *Il arriva fort à point pour terminer cette affaire.*

On dit d'un avantage qui survient à une personne qui en avoit extrêmement besoin, que *cela lui vient bien à point. Cette succession lui est venue bien à point.*

On dit proverbialement, *tout vient à point à qui peut attendre;* pour dire, que dans les affaires du monde, on vient à bout de tout avec le temps & la patience.

On dit, *à point nommé;* pour dire, au temps précis, au moment déterminé. *Le secours vint à point nommé, dans le temps qu'on avoit fixé.*

On dit aussi de quelqu'un, qu'*il est venu à point nommé;* pour dire, qu'il est venu très-à propos. *Il vint à point nommé pour faire réussir ce projet.*

Point du jour, se dit du temps où le jour commence à poindre, à paroître. *Nous partîmes au point du jour. Cet oiseau chante dès le petit point du jour.*

Point de vue, se dit du lieu où il faut se placer pour bien voir un objet, le lieu où l'objet doit être mis pour être bien vu, & toute l'étendue d'un lieu où la vue peut se porter. *Voilà où il faut vous mettre pour être dans le point de vue. Ce tableau n'est pas dans son point de vue. Un Château qui a de beaux points de vue.*

En termes de Peinture & de Dessein, on appelle *point de vue*, un point que l'artiste a choisi pour mettre les objets en perspective, vers lequel il a dirigé tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur.

On dit aussi des lunettes d'approche, qu'*il faut les mettre à leur point de vue.* On dit encore, *la lunette doit être à son point.* On dit de même des lunettes à lire, qu'*elles sont au point*, qu'*elles ne sont pas au point de quelqu'un;* pour dire, qu'elles sont, qu'elles ne sont pas propres pour sa vue.

Point d'honneur, se dit de ce en quoi on fait consister l'honneur. Le point d'honneur a un caractère plus marqué chez les gens de guerre que parmi les autres professions, & c'est, dit l'auteur des lettres persanes, le point d'honneur par excellence. Il seroit difficile de le peindre, car les règles & les maximes qui le constituent, sont variables. Autrefois la noblesse suivoit en ce genre d'autres lois qu'aujourd'hui, & ces lois étoient si sévères, qu'on ne pouvoit, sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les enfreindre, mais en éluder la plus petite disposition.

On dit de quelqu'un, qu'*il prend tout au point d'honneur;* pour dire, qu'il étend trop loin sa délicatesse sur le point d'honneur.

En termes de Blason, on appelle *point d'honneur*, la place qui dans un écu répond au milieu du chef & au-dessous.

De point en point, se dit adverbialement, pour dire, exactement, sans

ſans rien omettre. *J'exécuterai de point en point ce que vous m'avez preſcrit.*

DE TOUT POINT, ſe dit auſſi adverbialement, pour dire totalement, entièrement, parfaitement. *Elle eſt charmante de tout point.*

On dit, *équiper un homme de tout point*; pour dire, l'équiper de tout ce qui lui eſt néceſſaire.

On dit auſſi proverbialement, *accommoder quelqu'un de tout point;* pour dire, le traiter extrêmement mal, ou de fait ou de paroles. *Le Colonel leur fit une verte reprimande & les accommoda de tout point.*

On dit proverbialement, *à ſon point & aiſement, à ſes points & aiſemens;* pour dire, à ſon aiſe, à ſon loiſir, à ſa commodité. *Il n'y travaille qu'à ſon point & aiſement. Vous ferez cela à vos bons points & aiſemens.*

Ce monoſyllabe eſt long.

POINTAGE, ſubſtantif maſculin & terme de Marine. Déſignation qu'un Pilote fait ſur une carte, du lieu où ſe trouve le vaiſſeau. Cette déſignation ſe fait par le moyen de deux compas communs, ou d'une roſe de vent faite de corne tranſparente, & appliquée à la carte ſur laquelle le Pilote établit & marque le point de longitude & de latitude du lieu où ſes eſtimes lui font préſumer que le vaiſſeau doit être arrivé.

POINTAL; ſubſtantif maſculin & terme de Charpenterie. Il ſe dit de toute pièce de bois qui, employée à plomb, ſert d'étaie aux poutres qui menacent ruine, ou à quelque autre uſage.

POINTE; ſubſtantif fémin. *Acumen.* Bout piquant & aigu de quelque choſe que ce ſoit. *La pointe d'un clou. La pointe d'une épingle. La pointe d'un couteau.*

On appelle *pointe de diamant*, un petit morceau de diamant taillé en pointe, & enchâſſé dans du plomb & dans du bois, dont les Vitriers ſe ſervent pour tailler le verre.

On dit figurément, qu'*un homme a emporté quelque choſe à la pointe de l'épée;* pour dire, qu'il l'a emporté avec beaucoup d'effort. Et *faire des querelles, diſputer, raiſonner*, &c. *ſur la pointe d'une aiguille;* pour dire, faire des querelles, diſputer, raiſonner ſur des choſes de rien.

POINTE, ſe dit auſſi du bout, de l'extrémité des choſes qui vont en diminuant. *On découvre la pointe du clocher. Marcher ſur la pointe du pied.*

POINTE, ſe dit en termes de Géographie & de Marine, pour déſigner une longueur de terre qui s'avance dans la mer. On dit, par exemple, *la pointe de l'eſt, de l'oueſt, du ſud* ou *du nord;* pour dire, la pointe d'une terre qui regarde quelqu'une de ces différentes parties du monde. Aſſez ſouvent on prend le mot *pointe* pour dire une *langue de terre*, & même *un cap;* il répond alors aux mots *Promontorio*, *Capo* ou *Ponta* des Italiens, & aux mots *Promontorio, Cabo* & *Punta* des Eſpagnols.

Ainſi on appelle *Pointe de Saint-Pierre*, la partie la plus orientale de l'île de Cadix, ſur la côte d'Eſpagne. Ce lieu ſe nommoit anciennement *Héraclium*, à cauſe du fameux Temple d'Hercule qu'on y avoit bâti.

On appelle *Pointe de Saint Sébaſtien*, la partie la plus occidentale de Cadix nommée autrefois *Cronium*, à cauſe d'un Temple de Saturne qui y étoit.

On dit en termes de Guerre,

avoir la pointe de l'aîle droite, de l'aîle gauche ; pour dire, être placé à l'extrémité de l'aîle droite, de l'aîle gauche.

En terme de Fortification, on appelle *la pointe d'un bastion*, l'angle du bastion le plus avancé du côté de la campagne.

POINTE, se dit absolument de diverses choses. Ainsi on appelle *pointe*, une sorte de petits clous sans tête dont les Vitriers ont accoutumé de se servir pour attacher des panneaux de vîtres.

On appelle aussi *pointe*, un instrument dont les Graveurs se servent pour graver à l'eau forte. On fait les pointes avec des aiguilles à coudre bien trempées ; & on choisit pour cet effet celles qui se cassent net quand on veut les courber ; on les choisit de différentes grosseurs. Bien des Graveurs leur préfèrent des bouts de burin usés que les Couteliers apprêtent pour cet usage.

POINTE, se dit encore d'un outil de fer bien acéré dont les Sculpteurs en marbre se servent pour ébaucher leurs ouvrages, après que le bloc a été dégrossi ; c'est ce qu'ils appellent *approcher à la pointe.* Après s'être servi de cet outil, ils en emploient un autre qu'ils appellent *double pointe* ou *dent de chien*, parce qu'il a deux pointes : il emporte moins de matière que la pointe simple.

POINTE, se dit aussi d'un outil qui sert aux Graveurs en pierres fines. C'est une tige de cuivre à l'extrémité de laquelle est monté un diamant dont l'usage est (après que la pointe est montée sur le touret) de creuser diligemment les parties de pierre que l'on grave, qui doivent être profondes, & que la poudre d'émeril ou de diamant n'useroit qu'en beaucoup de temps.

POINTE, se dit aussi en termes d'Imprimerie, de l'outil dont se sert le compositeur pour corriger les formes ; c'est un ferrement aigu de la figure d'une grosse aiguille ou carrelet monté sur un petit manche de bois tendre ; avec cette pointe l'ouvrier pique le dessous de l'œil de la lettre qu'il a dessein d'ôter, & y supplée à l'instant celle qui doit la remplacer. Les ouvriers de la presse se servent aussi de la pointe pour compter le papier dans les petits nombres, mais plus ordinairement pour enlever les ordures qui surviennent dans l'œil de la lettre, pendant le temps même qu'ils travaillent.

POINTE, se dit en termes de Relieurs, d'un outil qui sert à couper le carton de la couverture d'une largeur & longueur convenables à la tranche.

POINTE, se dit en termes de Ciseleurs, d'un petit ciselet pointu dont ils se servent pour achever les figures, & leur donner plus de relief.

En termes de Bijoutier, on appelle *pointe à tracer*, une espèce de petit ciselet dont on se sert pour former légèrement dans l'ouvrage, les traits qu'on n'a fait que marquer avec les crayons.

Les Ébénistes appellent aussi *pointe à tracer*, un outil dont ils se servent pour tracer sur les feuilles de bois le contour des desseins selon lequel elles doivent être découpées.

POINTES, se dit en termes de Tourneurs, de deux pièces de fer pointues par un bout, qui s'entaillent dans les poupées du tour.

POINTES, se dit en termes de Tireurs d'or, de certains petits poinçons

d'acier très-fins & très-pointus, qui vont toujours en diminuant de grosseur, dont ils se servent pour polir les pertuis ou trous neufs de cette sorte de petite filière qu'ils appellent *fer à tirer*. Il y a de ces pointes si fines, que le fil d'or que l'on tire par les pertuis qu'ils ont polis, n'a pas la grosseur d'un cheveu.

Pointe, se dit en termes de Bourliers, d'un morceau d'étoffe coupé en triangle, qui entre dans la fabrique d'un bonnet ou d'une calotte.

Pointe, se dit aussi d'une pièce de coiffure de deuil que les femmes portoient autrefois sur leurs cheveux, & qui venoit en forme de pointe jusques sur le front *Une pointe bien faite, mal faite.*

En parlant de la manière dont une personne a les cheveux plantés, on dit qu'*elle a la pointe*; pour dire, que ses cheveux se terminent en pointe sur le front, ce qui est regardé comme une sorte de beauté.

En termes de Blason, on appelle *pointe*, la partie inférieure d'un écu. *D'azur à trois fleurs-de-lis d'or, deux en chef & une en pointe.*

Pointe, en termes de Manége, signifie la défense d'un cheval qui, pour résister au cavalier, s'élève & se plante sur les deux pieds de derrière. *Un cheval sujet à faire des pointes.*

Les Selliers appellent *pointe de l'arçon*, les parties qui forment le bas de l'arçon du devant d'une selle.

Pointe, se dit en termes de Chasse, du vol d'un oiseau qui s'élève vers le ciel. *L'oiseau fit la pointe & fondit tout d'un coup sur la perdrix.*

On dit figurément, *suivre, poursuivre sa pointe;* pour dire, continuer son dessein, continuer ce qu'on a entrepris avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencé. *Quand on a bien commencé, on doit suivre sa pointe.*

Pointe, se dit aussi en parlant de vin, & signifie une certaine saveur piquante & agréable. *Le vin nouveau a ordinairement plus de pointe que le vieux.* Et l'on dit, *être en pointe de vin*; pour dire, avoir de la gaieté à cause qu'on a bu un peu plus qu'à l'ordinaire. *Elle est charmante quand elle est en pointe de vin.*

On dit, qu'*une sausse n'a pas de pointe*, pour dire, que le goût n'en est pas assez relevé. Et qu'*il manque une pointe de sel, de poivre, d'ail, de vinaigre;* &c. pour dire, qu'il faudroit y ajouter un peu de sel, de poivre, d'ail, *&c.*

On appelle figurément *pointe d'esprit*, ou simplement *pointe*, une pensée qui surprend par quelque subtilité d'imagination, par quelques jeux de mots.

Jadis de nos auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées.
La raison outragée ouvrant enfin les yeux,
La bannit pour jamais des discours sérieux;
Et dans tous ses écrits la déclarant infâme,
Par grâce lui laissa l'entrée en l'épigramme,
Pourvu que sa finesse éclatant à propos,
Roule sur la pensée & non pas sur les mots.

Boileau.

C'est en effet de l'Italie que nos Écrivains avoient pris le mauvais goût des pointes. Les Italiens ont beau s'être plaints de cette accusation de Boileau, elle est pourtant fondée. Leurs meilleurs auteurs,

parmi des pensées grandes & nobles, en ont quelquefois de frivoles & de puériles; quelques exemples suffiront pour en convaincre le lecteur.

Le Tasse d'ailleurs si admirable, fait dire à Tancrède, lorsqu'il voit ce beau visage de Clorinde mourante:

» O spectacle capable d'adoucir la mort même, mais qui ne » peut adoucir la rigueur de mon » sort! »

Dans un autre endroit il décrit ainsi la situation d'Armide qui commence à la soupçonner la fuite de son amant:

» Elle vouloit crier; cruel, pourquoi me laisses-tu seule? Mais la » douleur ferma le chemin à sa » voix, & ces paroles douloureuses roulèrent avec plus d'amertume, & retentirent ou rebondirent sur son cœur ».

Le *Guarini*, *l'Arioste*, *le Cavalier Marin* (*qui disoit qu'on s'enrhumoit aux conversations de Malherbe* dont le grand sens est entièrement opposé à l'affectation italienne). Tous ces Italiens sont pleins de jeux de mots & de *concetti* frivoles.

Cette façon de penser évaporée & peu solide trouva des imitateurs en France. Ce n'étoit pas seulement les ouvrages d'esprit qui donnoient place aux pointes, elles faisoient les plus riches ornemens de nos sermonaires. Un prédicateur de ces temps-là parlant de saint *Bonaventure*, promit de montrer dans les deux parties de son discours, qu'il avoit été le Docteur des Séraphins, & le Séraphin des Docteurs. Le Père *Caussin* dans sa *Cour sainte*, dit que les hommes ont bâti la tour de Babel, & les femmes la tour de Babil. « Tout » est souple devant vous, dit le » Père Coton à Henri IV; votre » sceptre est un caducée qui conduit, » induit & réduit les ames à ce » qu'il veut ». Mais pour venir à des exemples plus modernes, ce que dit *Mascaron* dans une oraison funèbre, ne doit-il pas passer pour une pointe des plus ridicules? « Le » grand, l'invincible, ce magnanime *Louis* à qui l'antiquité eût » donné mille cœurs, elle qui les » multiplioit dans les Héros selon » le nombre de leurs grandes qualités, se trouve sans cœur à ce » spectacle».

On ne substitue souvent les pointes à la force du discours, que parcequ'il est plus facile d'avoir de l'esprit, que d'être à la fois touchant & naturel. On a lieu d'être étonné d'entendre dire au grand *Corneille* qui avoit plus de génie que d'esprit:

Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en eau:
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

Il fut entraîné sans doute par les erreurs de son siècle, & c'étoit un tribut qu'il devoit payer au mauvais goût. Les grands poëtes qui l'ont suivi, *Racine*, *Despreaux*, *Rousseau*, *Voltaire*, *Gresset* n'ont point de ces pensées où l'esprit brille aux dépens du bon sens. Cette affectation justement proscrite, semble renaître maintenant, & surtout dans les piéces de theâtre où l'on veut que l'esprit domine. On préfère le singulier au beau, & le nouveau au vrai. Or il est comme im-

possible que par cette voie on ne revienne insensiblement au goût des pointes. Les partisans du bon sens se plaignent avec fondement qu'on ne les introduit que trop dans l'éloquence, d'où elles ne tarderont pas à se répandre dans la poësie, avec d'autant plus de licence que celle-ci qui demande plus d'imagination que l'autre, peut prétexter la nécessité de penser hardiment, & de produire du nouveau, raison illusoire & frivole, pour peu que l'on reconnoisse qu'en poësie comme en prose, la première & la plus indispensable de toutes les règles, est de ne jamais s'écarter de la nature, & de préférer le solide au brillant.

On appelle *pointe d'épigramme*, la fin d'une épigramme terminée par quelque pensée fine & brillante.

On appelle *la pointe de l'esprit*, ce qu'il y a de plus vif, de plus pénétrant & de plus subtil dans l'esprit.

On dit, *la pointe du jour*; pour dire, le point du jour, la première apparence du jour. *Elle se leva à la pointe du jour.*

En pointe, se dit adverbialement, pour dire, en forme de pointe. *Une montagne qui s'élève en pointe.*

La première syllabe est longue & la seconde très-brève.

POINTÉ, ÉE; participe passif. *Voy.* Pointer.

POINTEAU; substantif masculin & terme d'Horlogers. Sorte de poinçon d'acier trempé qui sert à marquer ou faire des trous dans des pièces de laiton ou de cuivre.

POINTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Porter des coups de la pointe d'une épée. *Pendant qu'il levoit le bras, son ennemi le pointa.*

Pointer, signifie aussi diriger quelque chose vers un point. *Il y a dans l'artillerie des Officiers pour pointer le canon. Pointer un télescope.*

Pointer, se dit aussi des oiseaux qui s'élèvent vers le ciel; & en ce sens il est neutre. *Cet oiseau pointe si haut qu'on le perd de vue.*

Pointer, signifie en termes de manufacture, faire quelques points d'aiguille avec de la soie, du fil, ou de la ficelle à une pièce de drap ou autre étoffe, pour conserver les plis & empêcher qu'elle ne se chiffonne.

Pointer, se dit aussi en parlant de certains ouvrages de miniature, qui se font à petits points. *Les miniatures se font en pointant.*

Pointer, se dit encore en termes de Musique, & signifie rendre, par le moyen du point, alternativement longues & brèves des suites de notes naturellement égales, telles, par exemple, qu'une suite de croches. Pour les *pointer* sur la note, on ajoute un point après la première, une double croche sur la seconde, un point après la troisième, puis une double croche, & ainsi de suite. De cette manière elles gardent de deux en deux la même valeur qu'elles avoient auparavant; mais cette valeur se distribue inégalement entre les deux croches; de sorte que la première ou longue en a les trois quarts, & la seconde ou brève l'autre quart. Pour les pointer dans l'exécution, on les passe inégales selon ces mêmes proportions, quand même elles seroient notées égales.

Dans la Musique Italienne toutes les croches sont toujours éga-

les, à moins qu'elles ne soient marquées *pointées*. Mais dans la Musique Françoise on ne fait les croches exactement égales que dans la mesure à quatre temps; dans toutes les autres, on les pointe toujours un peu, à moins qu'il ne soit écrit *croches égales*.

POINTEUR; substantif masculin. Officier d'artillerie qui pointe le canon.

Dans la plupart des Églises Cathédrales & Collégiales, on appelle *Chanoine pointeur*, celui qui pique sur une feuille les Chanoines présens.

POINTILLAGE; substantif masculin. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature. *Le pointillage est un travail fort long*.

POINTILLÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* POINTILLER.

POINTILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Faire des points avec la plume, le burin, avec le pinceau, le crayon, *&c*.

Dans les ouvrages en miniature on ne fait ordinairement que pointiller, ce qui se pratique de différentes manières, ou à petits points ronds, ou à points un peu allongés, ou en hachant comme dans la gravure par des traits qui se croisent en tout sens jusqu'à ce que l'ouvrage paroisse rempli de petits points. Il ne faut jamais pointiller avec une couleur beaucoup plus brune que celle sur laquelle on pointille, si l'on veut que les teintes se perdent insensiblement. Quand on ne fait pas cette attention, l'ouvrage devient sec & rude, au lieu que la miniature pour être belle doit être moelleuse.

On dit figurément, *pointiller*; pour dire, disputer, contrarier, contester sur les moindres choses. *Vous ne faites que pointiller*.

POINTILLER, est aussi verbe actif, & signifie, piquer, dire des choses désobligeantes. *Elle le pointilla là-dessus. Ils se pointillèrent pendant deux heures*.

En termes d'armoiries gravées, on se sert du mot *pointiller*, pour dire, faire plusieurs petits points sans nombre, par lesquels on désigne l'or.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève & la troisième longue ou brève. *Voyez* VERBE.

On prononce *pointilier*.

POINTILLERIE; substantif fémin. Picoterie, contestation sur des bagatelles. *Il y a entr'eux des pointilleries continuelles*.

POINTILLEUX, EUSE; adjectif. Qui pointille, qui aime à pointiller, qui a coutume de disputer sur les moindres choses. *Un homme pointilleux. Elle est pointilleuse sur le cérémonial*.

POINTU, UE; adjectif. *Acutus*. Qui a une pointe aiguë. *Un couteau pointu. Une épée pointue*.

On appelle *chapeau pointu*, un chapeau haut de forme, qui va toujours en diminuant, & qui est pourtant plat par le haut.

On dit de quelqu'un qui a le nez & le menton un peu en pointe, qu'*il a le nez pointu*, qu'*il a le menton pointu*. Et l'on dit familièrement, qu'*un homme a l'esprit pointu*; pour dire, que c'est un homme qui cherche toujours à subtiliser sur tout, ou qui dit de mauvaises pointes.

POINTURE; substantif féminin & terme d'Imprimerie. Petite lame de fer sur laquelle à l'une des extrémités s'éleve perpendiculairement une petite pointe. On l'attache sur

le tympan pour placer toutes les feuilles de papier de la même manière.

Pointure, se dit en termes de Marine, d'un racourcissement de la voile dont on ramasse & retrousse le point pour l'attacher à la vergue afin de prendre moins de vent; ce qui se pratique à l'artimon & à la misène dans les gros temps.

POIRE; substantif féminin. *Pirum*. Sorte de fruit à pepin, communément pyramidal, quelquefois rond, mais de différente forme & grosseur, selon la diversité des espèces.

Les Jardiniers François qui ont écrit sur la fin du dernier siécle, font mention de plus de sept cens sortes de poires qui ont pour le moins quinze cens noms François; mais il y a bien du choix à faire, si l'on ne veut que de bonnes poires: celles qui passent pour avoir cette qualité, vont tout au plus au nombre de quarante; on en compte autant qui ne sont que médiocres; toutes les autres ne valent guère mieux que celles que l'on trouve dans les forêts. Comme il seroit trop long d'entrer dans le détail de toutes ces variétés, nous ne parlerons ici que des poires les plus estimées par des qualités particulières.

Le *petit muscat* ou la *poire muscate* est la plus hâtive & la première de l'été: elle a une odeur de musc très-agréable, elle est mûre à la fin de Juin: on doit la mettre en espalier.

Le *bon chrétien* d'été est très-sucré, & est excellent dans les terres chaudes. Il y a plusieurs autres sortes de poires d'été, dont on fait cas, telles que la blanquette, le muscat robert, la bergamotte d'été, la fondante musquée, l'épine d'été. Comme ces poires se passent trop vîte, & qu'elles viennent dans la saison d'abondance, on n'en plante pas beaucoup dans les jardins, & l'on s'attache préférablement aux poires d'automne, & encore plus à celles qui durent davantage.

La *poire de rousselet* est des plus estimées, par son eau parfumée, mais d'un parfum qui ne se trouve qu'en elle: elle est mûre à la fin d'Août: elle devient grosse en espalier, mais elle y perd de son parfum. Son unique défaut est d'être sujette à mollir; c'est cette espèce de poire qu'on fait préparer & sécher aux environs de Reims & de Tours, & dont on fait commerce sous le nom de *poires rapées*.

La *bergamotte d'automne* a la chair tendre, une eau douce & sucrée: elle paroît à la fin d'Octobre; il y a des differences fondées sur sa couleur. La bergamotte Suisse se fait reconnoître par ses bigarrures.

Le *beuré* est la poire par excellence; aucune poire ne lui est comparable en bonté: elle surpasse toutes les autres par l'abondance de son eau, par la finesse & la délicatesse de sa chair qui est fondante, & enfin par l'excellence de sa saveur. Elle a de plus l'avantage de charmer la vue, tant par sa grosseur & la beauté de sa figure, que par son coloris. Enfin, elle est extrêmement fertile, & charge les arbres presqu'à rompre leurs branches.

Le *doyenné* est d'une belle couleur: cette poire est fondante, mais elle n'a qu'un instant pour être mangée; en-deçà ou en-delà, elle n'a plus de qualité.

La poire de *messire jean* est cassante: elle a un goût sucré; ce fruit est propre à faire d'excellent raisiné.

La *virgouleuse* est une excellente

poire, lorsqu'on la prend à propos : elle a alors la chair fondante, une eau douce & sucrée, un goût fin & relevé. Les arbres qui produisent ce fruit, poussent vigoureusement.

La *poire de saint germain* a la chair fort tendre, un grand goût, & beaucoup d'eau ; son fruit est gros & long : elle a la queue courte.

La *poire de bon chrétien d'hiver* est un des fruits les plus beaux par sa grosseur, par sa forme longue & pyramidale, & particulièrement par son coloris incarnat, lorsqu'il est à une belle exposition. Quand cette poire est mûre, elle est très-excellente crue, & fait l'ornement du dessert. Ce fruit a aussi l'avantage de faire la meilleure compotte de toutes les poires : il dure jusqu'aux nouveautés du printems.

Voici une méthode de préparer les poires qu'on veut conserver long-temps séchées. On les cueille un peu avant la maturité. Il faut choisir pour cela un beau jour & leur conserver leur queue : on les fait cuire dans un chauderon d'eau bouillante, jusqu'à ce qu'elles mollissent un peu ; ensuite on les met sur des claies pour les faire égouter, puis on les pelle & on les range sur des plats la queue en haut : elles jettent alors une espèce de sirop qu'on met à part : on arrange de nouveau & dans la même position ces poires sur une claie, & on les porte ainsi dans un four dont on vient de retirer le pain, ou chauffé à un degré à-peu-près semblable : on les y laisse pendant douze heures : on les retire pour les tremper dans le sirop que l'on a édulcoré avec du sucre, & quelquefois on y joint un peu de canelle ou de girofle avec de l'eau de vie : on expose de nouveau ces poires enduites de sirop dans le four, qui doit être un peu moins chaud que la première fois : on réitere l'opération trois fois de suite, c'est-à-dire, qu'il faut deux couches de vernis de sirop & trois cuites : on les laisse dans le four à la troisième cuisson, assez long-temps pour qu'elles se sèchent suffisamment, ce que l'on connoît lorsqu'elles ont une couleur de caffé clair, & que la chair en est ferme & transparente ; enfin, lorsqu'elles sont bien refroidies, on les enferme dans des boîtes de sapin garnies de papier blanc, & on les conserve dans un lieu très-sec.

On appelle *poire d'angoisse*, une sorte de poire fort âcre. Et l'on dit figurément & familièrement *faire avaler des poires d'angoisse ;* pour dire, donner quelque chagrin, quelque mortification sensible. *Il lui a bien fait avaler des poires d'angoisse.*

On appelle aussi figurément *poire d'angoisse*, certain instrument de fer fait en forme de poire & à ressort que des voleurs mettent par force dans la bouche des personnes qu'ils volent, pour les empêcher de crier.

On appelle *perle en poire*, une perle de figure oblongue comme une poire, & plus grosse par en bas que par en haut. *Elle avoit aux oreilles de belles perles en poire.*

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui en menace un autre, qu'*il ne lui promet pas poires molles*. Et proverbialement & figurément, qu'*il faut garder une poire pour la soif ;* pour dire, qu'il faut ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir.

On dit aussi proverbialement & figurément, *entre la poire & le fromage ;* pour dire, sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne

bonne chère, fait qu'on parle librement. *Il lui dit cela entre la poire & le fromage.*

Poire, se dit aussi d'une petite bouteille de cuir bouilli, où l'on a coutume de mettre de la poudre à canon pour tirer, soit à la chasse, soit ailleurs.

Il y a une sorte d'embouchure que les Éperonniers apppellent *poires secrettes.*

En termes de Boutonniers, on appelle *poire à bourse*, une pièce d'ouvrage tournée en ventre diminué d'un bout, & long & étroit par l'autre. On s'en sert pour faire des glands à bourse.

La première syllabe est longue & la seconde très brève.

POIRÉ; substantif masculin. Sorte de boisson faite avec le suc tiré par expression de certaines poires acerbes & âpres à la bouche qu'on cultive particulièrement en Normandie. Le poiré nouveau est fort agréable; il ressemble à du vin blanc, mais il ne se conserve pas aussi long-temps que le cidre; cependant on en tire une bonne eau de vie, & particulièrement de la lie qui se trouve au fond des tonneaux.

POIRÉ; (le) bourg de France en Poitou, à six lieues, nord-nord-est, des sables d'Olonne.

POIREAU, ou Porreau; substantif masculin. *Porrum.* Plante potagère fort commune partout & d'un grand usage dans les alimens; sa racine est longue de quatre à cinq doigts, grosse d'un à deux pouces, ronde, composée de plusieurs tuniques blanches, lisses, luisantes, jointes les unes aux autres, garnies en dessous de plusieurs fibres, d'un goût plus doux que l'oignon, croissant, s'élevant, se développant & devenant des feuilles longues d'un pied, assez larges, tantôt plates & tantôt pliées en gouttières, de couleur vert-pâle. Il s'éleve d'entre elles une tige haute de quatre pieds ou environ, grosse d'un doigt, solide, remplie de suc, portant à son sommet un gros bouquet de petites fleurs blanches tirant sur le purpurin, composées chacune de six feuilles disposées en lis; à ces fleurs succédent des fruits triangulaires, noirs, divisés intérieurement en trois loges remplies de semences oblongues.

Toute cette plante a une légère odeur d'oignon: elle fleurit en Juillet, & sa graine est mûre en Août, & peut se conserver pendant trois ans. Le poireau demande une terre grasse & fumée: c'est un aliment un peu difficile à digérer, gluant & venteux; mais il provoque l'urine, les règles, l'humeur séminale & même la fécondité; le suc de poireau est excellent pour appaiser les bruissemens d'oreilles, étant introduit dedans: en substance il excite la suppuration, & est très-propre pour guérir la brûlure, & l'ulcère causé par la morsure des serpens.

Poireau, signifie aussi une excroissance de chair qui vient sur la peau, & plus ordinairement aux mains. C'est ce qu'on appelle aussi *verrue.* Voyez ce mot.

Poireau, se dit encore en parlant des chevaux & des chiens. *Un cheval qui a des poireaux aux jambes. Un petit chien qui a des poireaux aux joues.*

POIRÉE; substantif féminin. Plante potagère qu'on appelle autrement *bette.* Voyez ce mot.

POIRIER; substantif masculin. *Pirus.* Grand arbre qui se trouve plus com-

munément dans les climats tempérés de l'Europe que dans les autres parties du monde. La France en particulier semble être le sol le plus favorable à cet arbre. On s'est attaché avec succès depuis un siècle à rassembler les meilleures espèces de poires, & à les perfectionner par la greffe. Le poirier s'élève beaucoup & s'étend peu. Il fait une tige droite & dégagée dont la tête est garnie de beaucoup de rameaux qui sont épineux. Ses racines tendent à pivoter, & pénétrent à une grande profondeur. Son écorce dès que l'arbre est dans sa force, devient sillonnée & extrêmement rude. Sa feuille est oblongue, pointue, de médiocre grandeur, & d'un vert fort luisant. Ses fleurs sont blanches, elles viennent par bouquets & paroissent au mois d'Avril. Son fruit ordinairement de figure oblongue, se nomme *poire*. Voyez ce mot.

Les poiriers sont les plus estimés des arbres fruitiers à pepin. Ils sont le plus grand nombre dans les jardins potagers & fruitiers des particuliers qui sont au-dessus de la médiocrité, au lieu que c'est le pommier qui abonde dans les vergers des gens du commun. La raison de préférence à ce dernier égard vient de ce que l'acide qui domine dans les pommes & surtout dans les rainettes que l'on cultive le plus, fait qu'elles se gardent long-temps, & qu'on peut les manger même avant leur maturité, parceque l'acide corrige le vert; au lieu que les poires ne sont mangeables qu'à peu près dans le temps de leur maturité. Mais les bonnes espèces de poires, par leur variété, par les différens temps de leur maturité, & par le goût relevé & exalté de la plupart, sont infiniment supérieures aux meilleures espèces de pommes.

On peut multiplier le poirier de semence & par la greffe. Le premier moyen n'est propre qu'à procurer des sujets pour la greffe; car en semant les pepins d'une bonne poire, non-seulement ils ne produisent pas la même espèce, mais les poires qui en viennent sont communément bâtardes & dégénérées; il est vrai qu'il s'en peut trouver quelques-unes de bonne qualité; mais c'est un hasard qui arrive si rarement, qu'on ne peut y compter; ce n'est donc que par la greffe qu'on peut se procurer surement la même espèce de poire.

Le poirier se greffe en fente ou en écusson sur le poirier sauvage, sur le poirier franc, sur le coignassier ou sur l'aubepin. On ne se sert pas de ce dernier sujet, parcequ'il desséche le fruit. On n'emploie le premier que quand on ne peut faire autrement, parceque le poirier sauvage conserve toujours une âcreté qui se communique aux fruits que l'on y a greffés. Mais on greffe ordinairement sur le poirier franc, pour élever les arbres que l'on veut mettre à plein vent, & sur le coignassier pour former les poiriers que l'on veut mettre en espalier, ou tenir en buisson.

Pour avoir des sujets de poirier, il faut semer des pepins de toutes sortes de poires bonnes à manger; & pour se procurer des sujets de coignassier, on les élève de bouture ou de branches couchées. Lorsque les sujets sont assez forts, on greffe en fente ou en écusson les poiriers francs, & toujours en écusson les coignassiers.

Pour désigner la qualité du terrain qui convient au poirier, il

faut considérer cet arbre sous deux faces ; le poirier sauvage & le poirier franc veulent un autre terrain que le coignassier : car quand on plante un poirier greffé sur coignassier, ce n'est pas un poirier qu'on plante, mais un coignassier.

Le poirier sauvage se plaît dans les lieux froids & humides, & toutes les expositions lui conviennent ; les plaines, les côteaux, les montagnes ; il vient partout, même dans les endroits serrés & ombragés. Il n'est pas difficile sur la qualité du sol ; il se plaît dans des terres grasses, fortes & grossières, mêlées d'argille ou de graisse. Souvent on le voit réussir dans des terrains secs mêlés de pierres, de sable ou de gravier, & profiter aussi bien dans l'argille bleue la plus compacte. Ses racines pénétrent jusques dans les rochers ; il n'y a guère que le tuf qui puisse arrêter cet arbre & l'affoiblir.

Le poirier greffé sur franc, demande une terre franche, limoneuse, douce & fertile ; en un mot, une terre à froment.

Quant au poirier greffé sur le coignassier, il lui faut un lieu frais & humide ; le côteau est la meilleure exposition qu'on puisse lui donner ; il se plaît dans une terre douce & noirâtre, plutôt mêlée de sable que d'argille, mais il craint les terreins secs & légers, trop maigres & trop superficiels ; il y jaunit & dépérit bientôt.

Les poiriers greffés sur coignassier donnent souvent du fruit au bout de trois ans ; mais ces arbres sont de moindre durée que ceux qui sont greffés sur le poirier franc. Le coignassier est un sujet extrêmement convenable pour les poires fondantes & beurrées ; elles y prennent un degré de perfection qu'elles n'ont pas lorsque la greffe a été faite sur le poirier franc, qui d'ailleurs ne donne du fruit qu'au bout de 12 ou 15 ans ; mais il faut convenir aussi que quand on veut planter des poiriers dans un terrein sec & aride, les arbres sur franc y conviennent mieux que ceux sur coignassier ; ils y poussent plus vigoureusement, & ils se soutiennent mieux dans les lieux élevés ; d'ailleurs les espèces de poires qui sont cassantes ou pierreuses, deviennent meilleures sur un sujet franc ; & il y a même plusieurs espèces de poires qui ne réussissent pas sur le coignassier.

On pourroit encore greffer le poirier sur l'aubepin, dont on ne se sert plus parcequ'il rend les fruits secs & cotonneux, sur le pommier & sur le neflier ; mais ces sujets ne donnent que des arbres foibles, languissans & de courte durée. Il en est de même de quelques arbres que l'on greffe sur le poirier, comme le pommier, le néflier & l'azerolier ; il n'y a que le coignassier qui réussit bien sur le poirier, mais cela n'est d'aucune utilité.

On éleve le poirier sous différentes formes ; tantôt on lui laisse prendre à son gré une haute tige ; souvent on le retient en espalier, au moyen de la taille, & quelquefois on lui donne la forme d'un buisson. Pour les hautes tiges, les poiriers sur franc ou sur sauvage, sont les plus convenables ; mais on se sert plus ordinairement des poiriers sur coignassier pour mettre ces arbres dans un état de contrainte tel qu'en buisson ou en espalier.

Lorsqu'on tire de la pépinière des poiriers de basse tige pour les planter à demeure, il faut choisir des plants vigoureux, d'une écorce

unie, & dont la greffe soit bien recouverte. Ceux d'un an de greffe, sont ordinairement trop foibles. A trois ans, ils sont souvent trop formés; mais ceux de deux ans sont presque toujours les plants qu'il faut préférer. Cet arbre est si robuste, qu'il vaut toujours mieux le transplanter en automne; la reprise en est plus assurée que quand on attend le printemps; & il pousse vigoureusement dès la première année, ce qui est avantageux pour disposer la direction des jeunes arbres. On peut donner 20 ou 24 pieds de distance à ceux qu'on veut élever à haute tige; 12 à 13 pieds à ceux qu'on se propose de former en buisson, & 10 ou 12 pour ceux qu'on destine à l'espalier : c'est la qualité & la profondeur du terrain qui doit en décider.

Le poirier souffre très-aisément la taille; on peut lui couper en tout temps & à tout âge des branches d'une grosseur moyenne sans inconvénient. Il faut tailler dès l'automne les arbres foibles, & attendre le printemps pour ceux qui sont trop vigoureux. On ne taille les arbres de haute tige que les premières années pour en façonner la tête; ensuite on se contente d'ôter le bois mort & les branches surabondantes ou nuisibles. Pour donner une belle disposition aux arbres que l'on veut mettre en espalier, ceux qu'on destine à remplir le haut de la muraille doivent avoir une tige de cinq à six pieds; à l'égard de ceux qui sont destinés à garnir le bas, il faut les tenir tout près de terre. Ensuite on doit diriger de part & d'autre une quantité suffisante de fortes branches à peu près égales pour former exactement l'éventail, ensorte qu'il n'y ait ni vide ni branches qui se croisent, & que le tout soit arrêté dans sa juste place pour donner aux arbres l'agrément de la forme, & les préparer à une production utile. On s'applique à ménager le cours de la sève, de manière qu'elle agisse également sur toutes les branches. On retranche ou on accourcit celles qui se nuisent, qui se croisent, qui s'élancent trop, & qui sont inutiles ou défectueuses; mais on laisse plutôt les branches se croiser que de souffrir un vide.

Quant aux arbres que l'on veut former en buisson, la beauté de cette figure consiste à ce que la tige soit fort basse, le grouppe du buisson parfaitement arrondi, exactement évidé dans le milieu & bien formé en vase, à ce qu'il ait une égale épaisseur, à ce qu'il soit garni uniformément dans son contour, & à ce qu'il ne s'élève pas à plus de six ou sept pieds. Au surplus, comme en cherchant l'agrément des formes, on ne doit pas perdre de vue l'utilité qui peut en résulter, l'attention du jardinier doit aussi se porter à ménager la taille, de façon qu'il laisse sur les arbres une quantité de fruits relative à leur force & à leur étendue.

L'accroissement du poirier est plus lent que celui du pommier; mais il est bien moins difficile sur la qualité du terrain; il est de plus longue durée, & son bois a plus d'utilité.

Le bois du poirier sauvage est dur, pesant, compacte, d'un grain très-fin, & d'une couleur rougeâtre. Il prend un beau poli, & il n'est point sujet à être piqué par les insectes. Les charpentiers l'emploient pour des jumelles de presses, & pour les menues pièces des moulins.

Il eſt recherché par les menuiſiers, les tourneurs, les ébéniſtes, les luthiers, les graveurs en bois & les relieurs de livres. Ce bois prend ſi bien la couleur noire, qu'il reſſemble à l'ébène, & qu'on a peine à les diſtinguer l'un de l'autre; mais il a le défaut d'être un peu ſujet à ſe tourmenter, & il n'eſt pas ſi bon à brûler que celui du pommier.

En parlant d'un homme élevé en fortune, mais pour qui l'on n'a pas une grande conſidération, parce qu'on l'a vu autrefois dans un état mépriſable; on dit proverbialement, *je l'ai vu poirier*, pour donner à entendre qu'on ſe ſouvient de ce qu'il étoit autrefois. Et cela ſe dit par alluſion à un conte qu'on fait d'un payſan qui ne vouloit pas ſaluer la figure du ſaint de ſon Village, parce qu'elle avoit été faite d'un poirier de ſon jardin.

POIS; ſubſtantif maſculin. *Piſum.* Eſpèce de légume fort commun, dont on diſtingue beaucoup d'eſpèces: Sa tige eſt unique, liſſe, creuſe, s'élevant plus ou moins, ſuivant l'eſpèce; ſes feuilles ſont d'un vert bleuâtre: elles forment d'abord deux eſpèces d'oreilles annexées à la tige; entre ces feuilles ſort une côte qui ſoutient pluſieurs feuilles; les côtes ſont terminées par des vrilles qui ſervent à la plante pour ſe ſoutenir: des aiſſelles de ces mêmes oreilles, ſortent des fleurs compoſées de quatre fleurons inégaux, dont la couleur eſt blanche ou rouge, ſuivant l'eſpèce; chaque bouquet eſt compoſé ordinairement de deux fleurs; & dans la longueur de la tige, il s'en trouve juſqu'à ſix ou huit: aux fleurs ſuccède la coſſe qui renferme les pois, & qui eſt plus ou moins allongée, ou un peu variée dans ſa forme ſuivant l'eſpèce.

En général toutes les eſpèces de pois s'accordent à ne vouloir occuper la même terre que de loin en loin; car ce légume épuiſe plus qu'aucun autre, les ſucs naturels de la terre. Il vient à merveille dans les terres neuves; mais le fumier qui aide à faire fructifier les autres légumes, lorſque la terre ſe trouve fatiguée, lui eſt nuiſible, bien loin de lui être avantageux. Lorſqu'on s'obſtine à mettre des pois pluſieurs années de ſuite dans le même endroit, on les voit jaunir auſſi-tôt qu'ils lèvent, & ne rien rendre du tout.

Le pois le plus hâtif, celui que les jardiniers ſe font une gloire à l'envi de préſenter à leurs maîtres, & que cultivent ceux qui les vendent chèrement dans la primeur, eſt le pois michaux (c'eſt le nom du premier cultivateur qui a obtenu cette eſpèce). Ce pois eſt blanc, rond, fort tendre, & ſucré quand il eſt mangé en vert; mais d'un médiocre rapport: la terre douce lui convient le mieux; il ſe ſoutient même très-bien dans les ſables les plus arides: dans les terres froides, il ne fait que languir, & ſouvent il y périt. On sème ce pois dès le mois de Décembre; on lui ménage un bon abri; on le cultive avec ſoin, & on voit ſouvent des gens riches payer cent & cent cinquante livres le litron de ces pois dans le temps de la nouveauté. On peut ſemer de cette eſpèce de pois dans tous les mois de l'année, pour en jouir longtemps. On doit obſerver, lorſqu'on sème ces pois, de ne pas mettre de ſuite pluſieurs planches, parce qu'elles ſe portent réciproquement trop d'ombrage, & que la fleur eſt

sujette à couler dans le bas. La semence de pois est bonne pendant deux ans : à la troisième année il n'en lève qu'une partie.

Il y a plusieurs autres espèces de pois, qui ont chacun leur qualité, tels que le pois Lorrain, qui est gros, sucré, & qui se plaît dans un terrein sec : le pois Suisse ou la grosse cosse hâtive ; c'est un de ceux qui font le plus de profit, parce qu'il fructifie beaucoup ; il demande une bonne terre : le pois carré, blanc, en faveur duquel on est prévenu avec raison ; il est tendre & moelleux, plus nourri, d'un goût plus sucré qu'aucun autre. L'espèce qu'on nomme *cul noir*, parce que le germe en est noir, est bonne pour être conservée en sec. Le pois sans parchemin, a un goût sucré & fin ; il fait plus de profit qu'aucun autre ; il se mange avec la cosse, comme les haricots verts : il y en a plusieurs de cette espèce.

On peut faire sécher des pois cueillis en vert, de la même manière qu'on fait les haricots : ils sont bien meilleurs que ceux qui sont conservés secs.

Le *pois chiche*, ou *pois bécu*, est de la grosseur du pois commun, & a une figure approchant de celle de la tête d'un bélier. Sa couleur est rouge, ou rousse, ou noire ; on s'en sert en Médecine, comme du pois lupin. Il y a des pays où les Caffetiers mélangent du pois chiche d'Espagne avec leur caffé pur, pour y gagner davantage. Ce pois est, de tous les grains légumineux, celui dont le goût approche davantage du caffé.

Le pois lupin n'est cultivé que pour la Médecine, & ne réussit que dans les pays méridionaux. La farine de lupin est résolutive, & entre dans les cataplasmes émolliens : sa décoction est apéritive. Le grain de ce pois est merveilleux pour engraisser les bœufs : on s'en sert dans certains pays pour faire de la poudre à poudrer.

Il y a une espèce de pois très-menus, qui sont d'un blanc tirant un peu sur le gris, ce qui les fait nommer par quelques uns *pois gris*. On les nomme aussi pois de brebis. On cultive ces espèces de pois pour la nourriture des bestiaux.

En général les pois verts ou petits pois, sont un des légumes les plus salutaires & les plus agréables, surtout les pois écossés qu'on mange frais, n'ayant pas atteint leur degré de maturité, ayant la peau très-tendre, verte & transparente, & la chair succulente, sucrée, point encore farineuse ; en un mot dans l'état qui les fait appeler à Paris petits & fins.

Les pois murs & secs sont un des légumes qui fournissent la purée la plus délicate, & l'aliment le moins grossier.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a bon appétit, & qui mange également de tout, que *c'est un avaleur de pois gris*.

On dit proverbialement & figurément, qu'*un homme va & vient comme pois en pot*, pour dire, qu'il est dans un continuel mouvement, qu'il ne peut demeurer en place. On dit encore proverbialement & populairement, *s'il me donne des pois, je lui donnerai des féves ;* pour dire, s'il me fait de la peine, s'il me donne du chagrin, je lui rendrai la pareille.

On dit d'un homme qui donne peu pour avoir beaucoup, qu'*il donne un pois pour avoir une féve*.

Pois d'Angole, ou Pois de Congo, se dit d'un arbuste originaire d'Afrique, & très-commun dans les Antilles. Il s'élève de six à sept pieds, produisant beaucoup de branches rameuses, assez droites, menues, liantes, garnies de feuilles longuettes, flexibles, d'un vert cendré, & d'une odeur aromatique qui n'est pas désagréable : aux petites fleurs dont ces branches sont couvertes presque en tout temps, succèdent des gousses longues d'un pouce & demi ou environ, plates, velues, souples, coriaces comme du parchemin mouillé, & difficiles à rompre ; elles renferment quatre ou cinq pois de moyenne grosseur, à peu près ronds, & d'une couleur brune verdâtre. Ces pois sont excellens lorsqu'ils sont cuits & accommodés comme des lentilles ; leur goût est difficile à comparer, & leur qualité est si parfaite, qu'ils n'incommodent jamais. Les bourgeons des branches étant infusés dans de l'eau bouillante, comme du thé, font une boisson assez agréable, étant prise avec un peu de sucre ou de sirop de capillaire ; on l'estime très-bonne pour la poitrine.

Pois a gratter, ou Pois pouilleux, se dit d'une espèce de haricot des îles de l'Amérique, très sarmenteux, grimpant, & s'attachant jusqu'aux rameaux des arbres les plus élevés : sa tige est grosse, tenace, fort pliante ; ses feuilles ressemblent assez à celles de nos haricots ; elles sont un peu lanugineuses : ses fleurs naissent en haut, composées chacune de cinq feuilles jaunes, qui ont la figure des fleurs de pois : à ces fleurs succèdent des gousses longues d'un doigt, ridées, rousses au commencement, noircissant par la maturité, chargées de petits poils fort déliés & légers, mais pointus & très pénétrans, qui s'attachent facilement à la peau, pour peu qu'on les touche, & y causent une demangeaison cuisante, d'autant plus incommode, que plus ce poil la pénètre, & plus la demangeaison est forte. De mauvais plaisans mettent quelquefois de ce duvet dans le lit de nouveaux mariés, pour les empêcher de dormir.

Le dedans de la gousse de cette plante est blanc & luisant : elle contient deux ou trois semences assez grosses, rondes, applaties, couvertes d'une écorce mince, cependant dure, noire & luisante : il y a peu d'Indiens qui en mangent ; mais ils se servent des feuilles de cette plante pour teindre en noir, & de sa racine coupée par morceaux pour composer un remède stomachique.

Pois de merveille, se dit d'une plante originaire des Indes, & qu'on cultive aujourd'hui dans nos jardins : ses tiges sont menues & hautes de trois à quatre pieds, sans poil, cannelées, foibles ; ses feuilles sont vertes, & ressemblent un peu à celles de l'ache ; ses fleurs sont composées de huit feuilles blanches, quatre grandes, & quatre petites, disposées en croix ; il leur succède des fruits en vessies à trois coins, divisées chacune en trois loges qui renferment des semences semblables à de petits pois, en partie noires, en partie blanches, & marquées ordinairement d'un cœur : ces fruits sont estimés très-cordiaux.

Pois de sept ans, se dit d'une plante vivace que l'on cultive dans la Guyane, & qui dure l'espace de sept ans : son fruit est bon à manger : sa feuille pilée rend un jus vert qui

est spécifique pour arrêter toute espèce d'hémorragie : on lave la plaie avec ce suc, si l'on peut, sinon on applique le marc dessus.

POIS SUCRÉ DE LA GUYANE, se dit d'un arbre de la grosseur d'un homme, & qui s'élève à la hauteur d'environ vingt pieds. On le voit au jardin du Roi. Ses branches forment une tête arrondie; ses feuilles sont alternes, composées chacune d'une côte aîlée, garnie de quatre paires de petites feuilles pointues par les deux bouts. La fleur est jaune, en cloche, découpée en six parties, & garnie d'étamines blanches à sommets jaunes. Aux fleurs succèdent des siliques longues d'un à deux pieds, étroites & renfermant dans une moelle blanche, spongieuse & comme filamenteuse, des semences lenticulaires, noires & nullement bonnes à manger. Cette moelle a un goût de sucre musqué & aigrelet; ce qui a fait donner à ce fruit le nom de *pois sucrin*.

POIS DE TERRE, ou POIS NU, se dit d'un fruit légumineux de l'Inde, gros comme une aveline, arrondi, dur comme de la corne, poli, luisant, & de couleur cendrée; il naît dans une gousse grosse comme le pouce, rougeâtre, garnie d'épines en dehors, mais lisse en-dedans; chaque gousse contient deux pois; chaque fruit renferme une amande grosse comme celle d'une noisette, blanchâtre, huileuse, d'un goût peu agréable; quand le fruit est bien desséché, & qu'on l'agite, cette amande remue & résonne, ce qui fait une sorte d'amusement pour les enfans du pays : la gousse est attachée par une queue ligneuse, rougeâtre, & grosse comme une plume à écrire, à un arbrisseau de moyenne grandeur, qui croît partout aux Indes : les habitans font cuire son fruit en vert, & le mangent; il a un goût astringent. Quelques-uns l'appellent *pois quenique* ou *pois sauvage*.

POISER; vieux mot qui signifioit autrefois peser.

POISON; substantif masculin. *Venenum*. Venin, suc vénéneux, drogue, composition vénéneuse qui peut causer la mort.

On distingue en Médecine plusieurs espèces de poisons plus ou moins actifs : il y en a qui tuent presque sur le champ; d'autres dans quelques heures, après quelques jours, quelques mois, & même, à ce qu'on prétend, après plusieurs années. Les actifs excitent les symptômes les plus terribles; pendant que les plus lents agissent insensiblement, & jettent dans la langueur & le marasme, dont on ignore très-communément la source. On est dans la persuasion que les Indiens ont là-dessus des connoissances très-étendues : si nous pouvons en juger par l'effet très-surprenant de leurs flèches empoisonnées, qui se conservent telles pendant un très-grand nombre d'années, il faut avouer qu'ils sont très-versés dans cet art funeste; habileté que nous ne leur envions pas. Tous les essais qu'on a faits sur différens animaux, pour éprouver certains poisons, ne peuvent pas nous donner beaucoup de lumières. On sait que les amandes amères & le persil, dont nous usons tous les jours, tuent les oiseaux, qui mangent d'ailleurs sans danger l'ellébore & la ciguë; que les cochons sont très-avides de la jusquiame; que les chèvres broutent impunément le tithymale qui empoisonne les hommes & les poissons; que la noix

noix vomique, qu'on a employée quelquefois comme alexitère, tue les chiens, *&c.*

Il n'eſt pas toujours aiſé de ſe déterminer ſur la nature des poiſons: nous ſommes preſque aſſurés que la poudre du verre, du criſtal & du diamant, agiſſent d'une manière purement mécanique; que l'arſenic, le ſublimé corroſif, le vert-de-gris, les cantharides, ſont des âcres rongeans; que l'eſprit de nître, de ſoufre, d'alun & de vitriol, ſont des acides cauſtiques; que le ſtramonium, la juſquiame, la mandragore, le ſolanum, la belladona, *&c.* ſont des narcotiques. Nous n'ignorons pas que les premiers portent principalement leur action ſur les premières voies, & que les derniers n'agiſſent que ſur le ſang ou les eſprits; mais nous ne ſavons guère en quoi conſiſte le venin de la ciguë, de l'œnanthe, de l'aconit, du laurier ceriſe, des champignons, & d'une infinité d'autres plantes, ſans parler du venin de la vipère, des animaux étrangers, *&c.* dont on ignore parfaitement la nature. Outre ces difficultés, il eſt ſouvent impoſſible, dans la pratique, de deviner quel eſt le poiſon qui vient de la main des ſcélérats; & tout ce qu'on peut ſavoir, dans ces occaſions, ne roule que ſur des conjectures ou des ſoupçons; car les ſignes tirés des effets du poiſon, ne donnent preſque jamais aſſez de certitude pour qu'on oſe prononcer là-deſſus.

Les inſtructions que nous tirons des malades & des aſſiſtans, peuvent nous donner beaucoup de lumières ſur cet accident, lorſque la méchanceté n'y a aucune part; mais dans les autres cas, nous ſommes toujours livrés à des conjectures qui ne nous permettent pas de décider. Les ſignes de l'empoiſonnement ſont, en général, la céphalalgie, les vertiges & l'obſcurciſſement de la vue, le regard hideux, le délire, le tremblement & les convulſions; l'enflure des lèvres & de la langue, leur noirceur, *&c.* la reſpiration entrecoupée, le reſſerrement du cœur, les palpitations, les défaillances & les ſyncopes; les anxiétés, le hoquet, la douleur mordicante de l'eſtomac, les tranchées, le vomiſſement, le *Miſerere*, le cholera-morbus, les déjections ſanglantes, le gonflement des hypochondres, *&c.* Le pouls eſt rarement naturel; mais ſouvent foible & effacé, intermittent & convulſif: on obſerve encore un grand accablement, le refroidiſſement des extrémités, des ſueurs froides, l'enflure de tout le corps, des taches à la peau, la noirceur des ongles, *&c.* Ces ſignes ſont preſque communs à tous les poiſons, de quelque nature qu'ils ſoient; cependant on a remarqué que l'ardeur brûlante de l'œſophage & de l'eſtomac, la gorge enflée, la ſoif ardente, les douleurs les plus vives dans les entrailles, les déjections ſanglantes, la paſſion iliaque & le choléra, les ſyncopes, *&c.* étoient les effets ordinaires des poiſons corroſifs, tant âcres qu'acides. L'expérience a encore appris que les poiſons narcotiques cauſoient le vertige, la léthargie, des délires furieux, des convulſions, des nauſées, le vomiſſement, *&c.*

La ciguë & les champignons, poiſons dont nous ſommes le plus menacés, méritent d'être examinés ſéparément. La ciguë, dont on a pris ſouvent la racine pour celle de panais, & les feuilles pour celles

de persil, excite un engourdissement quelquefois subit, le vertige, l'obscurcissement de la vue, le délire, la perte de connoissance, les convulsions, le vomissement, le hoquet, l'ardeur & la douleur d'entrailles, l'enflure de la région épigastrique, l'écoulement de sang par les oreilles, l'écume à la bouche, *&c.* sur cette exposition il est aisé de juger si notre ciguë est le poison du même nom, si célèbre parmi les Anciens, qui livroit à une mort douce & tranquille, telle qu'on pourroit l'attendre d'un narcotique; pendant que la nôtre, comme l'a très-bien observé Wepfer, porte son action sur l'estomac, qu'elle enflamme, corrode & cautérise; puisqu'on a trouvé dans les cadavres des escares qui ne laissent aucun doute là-dessus; ce qui; bien loin de jeter dans l'assoupissement, excite les plus grandes douleurs. Les champignons venimeux, dont on use encore plus fréquemment, ont ordinairement un effet plus tardif, & n'agissent quelquefois qu'après douze heures, & même une journée entière: ils excitent des nausées & des vomissemens énormes, le cholera-morbus, des déjections & des urines sanglantes, des cardialgies & des tranchées, la soif ardente, le transport & l'oppression, le gonflement des hypochondres, *&c.* le pouls est fréquent & concentré; on sent quelquefois le battement de l'aorte, ou de la céliaque; on a des anxiétés, un grand accablement, les extrémités froides, *&c.*

Cependant on a observé très-souvent que la ciguë & les champignons, de même que tous les autres poisons, ne produisent pas, dans tous ceux qui en ont pris, les mêmes effets; ce qui doit être rapporté à la dose plus ou moins forte; & à une infinité d'autres circonstances: le vomissement d'ailleurs, plus ou moins prompt, enlève encore une partie indéterminée du poison; il arrive même quelquefois, qu'il en reste si peu après cette évacuation, qu'il n'excite aucun désordre dans les premières voies; mais les suites n'en sont pas moins à craindre; & l'on a vu plus d'une fois qu'il donnoit lieu à des crampes, à la paralysie, à la contraction des membres, & à un état languissant qui faisoit périr les malades; ce qui doit s'entendre non-seulement de la ciguë, & des champignons, mais encore de tout autre poison. On a vu à peu près les mêmes effets du vert-de-gris que les vaisseaux de cuivre communiquent aux alimens, ainsi que de la litharge qu'on met dans le vin, dans la vue de l'adoucir; ces substances sont de vrais poisons auxquels il ne manque que la dose: & la colique des Peintres peut passer pour un vrai empoisonnement.

Dans la peste & les autres maladies contagieuses, la Nature présente des poisons d'une espèce incompréhensible, qui paroissent seulement attaquer les actions vitales: on ne peut venir à bout de les détruire par l'action des principes de la Médecine rationnelle, mais uniquement par un contre-poison que l'expérience a découvert.

On connoît encore de semblables poisons qui changent tellement la nature de l'air, qu'il devient mortel à l'économie animale. Telle est la fumée des charbons, du soufre, celle d'une liqueur fermentante, ces vapeurs fortes & suffocantes, que les auteurs ont nommées *esprits sauvages.*

Quoique le nombre des poisons soit très-grand, on peut dire que celui des remèdes est bien petit. Ceux dont on s'est servi, à ce qu'il paroît, avec le plus de succès contre presque tous les poisons, forment naturellement trois classes. La première comprend l'émétique & les autres évacuans des premières voies: il n'est pas douteux que ce ne soient les remèdes les plus efficaces, lorsqu'on les donne assez promptement; mais comme les corrosifs & plusieurs autres poisons excitent souvent des vomissemens énormes, on est alors dispensé d'en user; ils sont même dangereux, lorsque le mal a fait un certain progrès. On les donne avec plus de sécurité & dans tous les temps contre les poisons narcotiques. Cependant on peut exciter le vomissement, dans tous les cas, avec les huiles, le beurre fondu; on en chatouillant le pharynx; & on n'a rien à craindre de ces méthodes. La saignée peut, dans le commencement, être appliquée heureusement, lorsque la violence des douleurs fait craindre l'inflammation: elle peut encore être utile dans d'autres temps; mais ce n'est qu'avec la plus grande réserve qu'on doit prendre ce parti, toujours dangereux, parce qu'il peut attirer la gangrene; accident, comme on le pense bien, le plus redoutable.

La seconde classe regarde les délayans, les rafraîchissans, & les adoucissans; tels sont l'eau pure dégourdie, la miellée ou l'aigrelette, l'oxycrat & la limonade, les émulsions, l'eau de poulet ou de veau, celle de guimauve ou de riz, le petit lait, le lait, le beurre fondu, les huiles & les bouillons gras. Les lavemens adoucissans avec le lait, le beurre, l'huile & le miel, doivent aussi y entrer. Tous ces remèdes dont les circonstances règlent le choix, sont utiles pour toutes sortes de poisons; mais ils sont d'une plus grande efficacité contre les irritans & les corrosifs. On a remarqué que rien n'arrêtoit plus sûrement les mauvais effets des cantharides dont on sait que les libertins usent quelquefois, que le petit lait.

La troisième classe embrasse les cordiaux, les alexitères & les diaphorétiques; comme la thériaque, l'orviétan, le mithridate, le diascordium, l'ail, la poudre de vipère, les sels volatils, *&c.* Il faut remarquer, au sujet de l'orviétan & de la thériaque, que ces remèdes, tant vantés par les charlatans, & qu'on applique à tout, ne conviennent pas aux poisons âcres; & qu'ils ne peuvent, dans ce cas, qu'augmenter la chaleur, & entretenir par conséquent le mal: mais l'opinion du vulgaire, dont la plupart des Médecins sont esclaves, l'emportera toujours. Pour les bézoards, dont on a fait un grand usage, ils ne paroissent pas fort utiles. On se sert du sel de tartre, des pierres d'écrevisses & autres absorbans contre les poisons acides, tels que le vitriol ou son esprit, celui de nître, d'alun, *&c.* Les poisons narcotiques demandent, outre les évacuans des premières voies, la saignée, l'odeur des esprits volatils, du vinaigre, *&c.* Les acides végétaux, pris intérieurement, y sont très-utiles, de même que les lavemens stimulans. On applique encore quelquefois, comme nous l'avons dit, la saignée aux poisons âcres & corrosifs, dans la vue de prévenir l'inflammation, & de calmer la violence des douleurs. Les hypnotiques, après les évacuations suffisantes, sont souvent

d'un bon secours contre les poisons irritans, tant âcres qu'acides.

Quoiqu'on ne puisse déterminer quelle est la nature des mauvais champignons, il est certain qu'ils donnent lieu à des désordres qu'on ne peut rapporter qu'à une matière irritante; & qu'on y remédie par tout ce que nous avons dit convenir aux poisons corrosifs, comme l'eau de poulet, celle de guimauve, l'huile, le lait, le beurre, *&c.* Les laxatifs & les lavemens y sont employés avec succès, ainsi que les fomentations émollientes & les bains. Ce n'est qu'après avoir obtenu de bonnes évacuations & remédié aux accidens pressans, qu'on en vient aux cordiaux & aux alexitères, qui seroient très-déplacés dans un autre temps. On combat les mauvais effets de la ciguë, par l'évacuation la plus prompte des premières voies: on ne craint pas de donner du vin, même dès le commencement: les saignées y sont souvent nécessaires; mais les délayans, les rafraîchissans & les adoucissans y sont peut-être au-dessus de tout.

En Jurisprudence on appelle *crime de poison*, le crime de ceux qui emploient le poison pour faire mourir d'autres personnes.

Cette espèce d'homicide est beaucoup plus criminel que celui qui se commet par le fer; parcequ'on peut ordinairement se garantir de celui-ci, au lieu que l'autre renferme toujours une trahison, & est souvent commis par ceux dont on se défie le moins.

Ce crime se commet plus ordinairement par les femmes; parce que la foiblesse de leur sexe ne leur permettant pas de se venger à force ouverte & par la voie des armes, les engage à prendre une voie plus cachée, & à avoir recours au poison. Il y en a un exemple célèbre, rapporté par Tite-Live. Cet Historien raconte que sous le Consulat de Marcus-Claudius-Marcellus, & de Caïus-Valerius, il se fit un grand nombre d'empoisonnemens dans la Ville de Rome par les dames Romaines; que la mort subite de plusieurs personnes de toutes sortes de qualités ayant causé de l'étonnement & de la crainte à toute la Ville, la cause de ce mal public fut révélée par une esclave qui en avertit le Magistrat, & qui lui découvrit que ce qu'on avoit cru jusques-là être une intempérie de l'air, n'étoit autre chose qu'un effet de la malice des femmes Romaines, qui se servoient tous les jours de poisons pour faire périr ceux dont elles se vouloient défaire; & que si on vouloit la suivre, & lui promettre qu'il ne lui seroit rien fait, elle en feroit connoître la vérité. Sur cet avis on fit suivre l'esclave, & on surprit plusieurs dames qui composoient des poisons & quantité de drogues cachées que l'on apporta dans la place publique. On y fit aussi amener vingt dames Romaines, chez lesquelles on les avoit trouvées. Il y en eut deux qui soutinrent que ces médicamens étoient des remédes pour la santé; mais parce que l'esclave qui les avoit accusées, soutenoit le contraire, on leur ordonna de boire les breuvages qu'elles avoient composés; ce qu'elles firent toutes, & moururent en même tems. Cela donna lieu de faire arrêter leurs complices, qui en découvrirent plusieurs autres; en sorte qu'outre les vingt dont on vient de parler, on en punit encore soixante-dix autres.

Une femme de Smyrne fut ac-

cusée devant Dolabella, Proconsul dans l'Asie, d'avoir empoisonné son mari, parce qu'il avoit tué un fils qu'elle avoit eu d'un premier lit; Dolabella se trouva embarrassé, ne pouvant absoudre une femme criminelle; mais ne pouvant aussi se résoudre à condamner une mère qui n'étoit devenue coupable que par un juste excès de tendresse; il renvoya la connoissance de cette affaire à l'Aréopage qui ne put la décider, il ordonna seulement que l'accusateur & l'accusée comparoîtroient dans cent ans pour être jugés en dernier ressort.

Environ 200 ans après le fait arrivé sous le consulat de Marcellus & de Valerius, Lucius Cornelius Sylla fit une Loi appelée de son nom *Cornelia de Veneficiis*, par laquelle il prononça la même peine contre les empoisonneurs que contre les homicides, c'est-à-dire l'exil & le bannissement qui sont la même chose que l'interdiction de l'eau & du feu.

La constitution Caroline, article 130, porte que celui qui attentera à la vie d'un autre par le poison, sera condamné à la roue, ainsi qu'un assassin, si c'est un homme; & que si c'est une femme elle sera précipitée dans l'eau, ou punie d'une autre peine de mort, suivant ce qui se trouvera en usage; & de plus, que les coupables seront traînés sur la claie au lieu du supplice, & avant l'exécution tenaillés avec des fers ardens plus ou moins, selon l'état des personnes, & la nature du délit.

Aujourd'hui, le crime de poison est puni en France par le feu; & lorsqu'il s'est trouvé des empoisonneurs qui avoient nombre de complices, on a quelquefois établi une chambre ardente pour faire le procès à ces coupables.

La Déclaration de Louis XIV du mois de Juillet 1682, est la règle que l'on suit sur cette matière. Elle porte que ceux qui seront convaincus de s'être servis de poison, seront punis de mort, soit que la mort des personnes auxquelles ils auront voulu faire prendre le poison, se soit ensuivie ou non.

Ceux qui sont convaincus d'avoir composé & distribué du poison pour empoisonner, doivent être punis des mêmes peines.

Ceux qui ont connoissance que l'on a travaillé à faire du poison, qu'il en a été demandé ou donné, sont tenus de dénoncer incessamment ce qu'ils en savent au Procureur Général, ou à son Substitut, & en cas d'absence, au premier Officier public des lieux, à peine d'être procédé contre eux extraordinairement, & d'être punis selon les circonstances & l'exigence des cas, comme fauteurs & complices de ces crimes, sans que les dénonciateurs soient sujets à aucune peine, ni même aux intérêts civils, lorsqu'ils auront déclaré & articulé des faits ou indices considérables qui seront trouvés véritables & conformes à leur dénonciation; encore que dans la suite les personnes comprises dans lesdites dénonciations soient déchargées des accusations, dérogeant à cet effet à l'article 73 de l'Ordonnance d'Orléans, pour l'effet du poison seulement, sauf à punir les calomniateurs selon la rigueur de l'Ordonnance.

La peine de mort a lieu contre ceux qui sont convaincus d'avoir attenté à la vie de quelqu'un par poison; en sorte qu'il n'ait pas tenu

à eux que ce crime n'ait été consommé.

L'Édit répute au nombre des poisons, non-seulement ceux qui peuvent causer une mort prompte & violente, mais aussi ceux qui en altérant peu à peu la santé, causent des maladies, soit que les poisons soient simples, naturels ou composés.

Il est défendu en conséquence à toutes personnes, à peine de la vie, même aux Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, à peine de punition corporelle, d'avoir & garder de tels poisons simples ou préparés, qui retenant toujours leur qualité de venin, & n'entrant en aucune composition ordinaire, ne peuvent servir qu'à nuire, étant de leur nature pernicieux & mortels.

A l'égard de l'arsenic, du realgal, de l'orpiment & du sublimé, quoique ce soient des poisons dangereux, comme ils entrent dans plusieurs compositions nécessaires, pour empêcher qu'on en abuse, l'article 7 ordonne qu'il ne sera permis qu'aux Marchands qui demeurent dans les Villes, d'en vendre & d'en débiter eux-mêmes seulement aux Médecins, Apothicaires, Chirurgiens, Orfévres, Teinturiers, Maréchaux, & autres personnes publiques, qui par leur profession sont obligés d'en employer, lesquels néanmoins en les prenant, écriront sur un registre du Marchand, leur nom, qualité & demeure; & la quantité qu'ils auront prise de ces minéraux.

Les personnes inconnues aux Marchands, telles que les Chirurgiens & Maréchaux des Bourgs & Villages, doivent apporter un certificat du Juge des lieux, ou d'un Notaire & de deux témoins, ou du Curé & de deux principaux habitans.

Ceux auxquels il est permis d'acheter de ces minéraux, doivent les mettre en lieu sûr & en garder la clef, & écrire sur un registre l'emploi qu'ils en ont fait.

Les Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Épiciers, Droguistes, Orfévres, Teinturiers, Maréchaux, & tous autres, ne peuvent distribuer de ces minéraux en substance à quelque personne, ni sous quelque prétexte que ce soit, sous peine corporelle.

Ils doivent composer eux-mêmes ou faire composer en leur présence par leurs garçons, les remèdes où il doit entrer de ces minéraux.

Personne autre que Médecins & Apothicaires ne peut employer aucun insecte venimeux, comme serpens, vipères & autres semblables, même sous prétexte de s'en servir à des médicamens ou à faire des expériences, à moins qu'ils n'en ayent la permission par écrit.

Il est aussi défendu à toutes personnes, autres que les Médecins approuvés dans le lieu, aux Professeurs de Chimie, & aux Maîtres Apothicaires, d'avoir aucun laboratoire, & d'y travailler à aucune préparation de drogues ou distillation sous quelque prétexte que ce soit, sans en avoir la permission par lettres du grand sceau, & qu'après en avoir fait leur déclaration aux Officiers de Police. Enfin les Distillateurs mêmes & vendeurs d'eau-de-vie, ne peuvent faire aucune distillation que celle de l'eau-de-vie, sauf à être choisi entr'eux le nombre qui sera jugé nécessaire pour la confection des eaux fortes, dont l'usage est permis; & ils ne peuvent y travailler qu'en obser-

vant les formalités dont il est parlé dans l'article précédent.

Cette Déclaration de 1682, a, comme on voit pour objet, non-seulement de punir ceux qui seroient convaincus de s'être servis de poison, pour attenter à la vie de quelqu'un, mais aussi d'ôter toutes les occasions de s'en pouvoir servir pour un pareil dessein.

On dit figurément de quelqu'un dont la conversation est dangereuse & maligne, & d'un auteur, d'un écrivain qui répand, qui insinue de dangereuses maximes dans ses écrits, que *dans ses discours, dans ses écrits, il glisse un poison dangereux;* pour dire, qu'il mêle dans sa conversation, dans ses écrits, des maximes pernicieuses, des dogmes dangereux.

On dit aussi figurément, *le poison de l'hérésie;* pour dire, ce qu'il y a de dangereux, de pernicieux dans les dogmes hérétiques.

POISSARD, ARDE; adjectif qui n'a d'usage qu'en parlant de certains ouvrages modernes, dans lesquels on imite le langage & les mœurs du plus bas peuple. *Le genre poissard.*

POISSARDE; substantif féminin. Terme de mépris qui se dit des femmes de la lie du peuple & de la halle. *C'est une poissarde.*

POISSÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Poisser.

POISSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Picare.* Enduire de poix, frotter de poix. *Poisser un navire. Poisser des cables. Poisser du fil.*

Poisser, signifie aussi salir, gâter avec quelque chose de gras & de visqueux, quoique ce ne soit pas de la poix. *Elle a poissé sa robe. Cela m'a poissé les doigts.*

POISSON, (Raimond) né à Paris d'un Mathématicien célèbre, perdit son père dans un âge fort tendre. Le Duc de Créqui, premier Gentilhomme de la Chambre, se l'attacha & lui servit en quelque sorte de père; mais Poisson entraîné par sa passion pour la Comédie, abandonna son bienfaiteur, & alla exercer le métier de comédien dans les provinces. Quelques années après, Louis XIV faisant le tour de son royaume, se trouva à une pièce où Poisson jouoit. Il en fut si satisfait qu'il le choisit pour un de ses comédiens, il le remit même dans les bonnes grâces du Duc de Créqui, qui fut toujours depuis son protecteur & celui de sa famille. Poisson mourut à Paris en 1690. Il a excellé dans le comique, & il est regardé, à cause de son jeu en même temps fin & naturel, comme un des plus grands comédiens qui ayent paru sur notre théâtre. Le rôle de Crispin est de son invention; & comme il jouoit avec des bottines, les acteurs qui ont depuis représenté ce rôle, ont aussi conservé cette chaussure. Les comédies de Poisson sont fort réjouissantes; on a conservé au théâtre, *le Baron de la Crasse* & *le Bon Soldat*, comédies en un acte. Ses autres pièces dramatiques sont, *Lubin*, le *Fou de qualité*, le *Zigzag*, l'*Après-souper des Auberges*, le *Poëte Basque*, les *Faux Moscovites*, la *Hollande malade*, *les Femmes coquettes*, les *Fous divertissans*. La plus ample édition de ses pièces est celle de Paris, en 1687, en 2 vol. *in*-12. Poisson n'étoit pas plaisant seulement sur le théâtre, il l'étoit encore plus dans la société. Son imagination vive & gaie étoit inépuisa-

ble. Un jour le grand Colbert, qui avoit tenu un de ses enfans au baptême, l'ayant retenu à diner, avec une compagnie aimable & spirituelle, l'engagea à faire un impromptu, & Poisson fit celui-ci :

Ce grand Ministre de la paix,
Colbert, que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais :
Hé bien, tenez, c'est mon compère.

POISSON; substantif masculin. *Piscis.* Animal qui naît & qui vit dans l'eau, qui n'a point de pieds, mais des nâgeoires, qui est couvert d'écailles ou d'une peau unie & sans poil, qui respire par les poumons ou par les ouies, & qui n'a qu'un ventricule.

Les eaux des fleuves, des rivières, des lacs & des étangs, sont remplies d'une multitude de poissons, qui varient tous pour la forme, pour la couleur, pour le goût. Le bassin immense des mers en contient d'autres en multitude innombrable & variés à l'infini : les uns sont monstrueux en grosseur, vivipares, & s'accouplent, tels que les *plagiures* ou *cétacées*.

Les autres sont cartilagineux, tels que l'*ichthyocole*, dont les arts tirent un grand avantage ; leurs cartilages leur servent d'ossemens : d'autres sont épineux, c'est-à-dire, ont les nâgeoires garnies d'aiguillons & la queue toujours verticale : ces derniers sont les poissons *proprement dits*, dont l'organisation ressemble beaucoup à celle des *poissons d'eau douce*.

En général, lorsque les poissons veulent multiplier, on les voit s'attrouper dans les eaux, sauter & s'élever de toutes parts. Personnes n'ignore, & c'est un fait constant, qu'il y a des animaux qui fécondent leurs femelles sans un véritable accouplement, comme on le remarque dans les mouches éphémères, &c. Dans toutes les espèces de poissons, excepté les vivipares, souvent les poissons mâles s'approchent de la femelle dans le temps du frai, il semble même qu'ils se frottent ventre contre ventre, car le mâle se retourne quelquefois sur le dos pour rencontrer le ventre de sa femelle, mais malgré cela il n'y a aucune copulation ; le membre nécessaire à cet acte n'existe pas ; & lorsque les poissons mâles approchent de si près de la femelle, ce n'est que pour répandre la liqueur contenue dans leur laite, sur les œufs que la femelle laisse couler alors : il semble que ce soient les œufs qui les attirent plutôt que la femelle ; car si elle cesse de jeter des œufs, le mâle l'abandonne, & suit avec ardeur les œufs que le courant emporte, ou que le vent disperse : on le voit passer & repasser cent fois dans tous les endroits où il y a des œufs : ce n'est sûrement pas pour l'amour de la mère qu'il se donne tous ces mouvemens ; il n'est pas à présumer, dit M. de Buffon, qu'il la connoisse toujours ; car on le voit arroser de sa laite tous les œufs qu'il rencontre pour les féconder, & souvent avant d'avoir rencontré sa femelle : l'eau est le milieu par lequel la vertu vivifiante de la liqueur séminale se communique aux œufs.

Parmi les poissons de mer, les uns mettent bas leurs œufs tout près des rivages, où l'eau se trouve plus échauffée par les rayons du soleil ; ils y choisissent un lieu commode où ces œufs puissent éclorre, & semblent le faire avec d'autant plus de prévoyance, que l'eau est

plus

plus douce & moins salée dans ces endroits, & qu'il s'y rencontre une grande quantité d'insectes aquatiques, dont la plupart servent de pâture au fretin nouvellement éclos. C'est ainsi que les saumons & plusieurs autres poissons qui déposent leurs œufs, sont obligés de remonter les fleuves dont l'eau n'est point infectée par la salure de la mer, mais au contraire, purifiée par le mouvement : il n'en est pas de même des poissons de haute mer, auxquels une trop longue distance interdit les rivages; mais ils font des œufs qui nagent sur les flots, & qui éclosent dans le *varec* ou *algue marine.* Pour les *poissons plagiures*, dits *cétacées*, qui ont le sang chaud, ils sont vivipares, s'accouplent & allaitent leurs petits.

A la Chine qui est de toutes les contrées celle qui offre la plus grande abondance de poissons, les rivières, les lacs, les étangs & les canaux même en sont remplis. On y voit presque tous les poissons d'Europe, qui fourmillent jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs pour conserver l'eau qui sert aux plantations de ris. Ces fossés sont remplis de frai ou d'œufs de poissons, dont les propriétaires des champs tirent un profit qui monte quelquefois au centuple de la dépense, en les vendant à la mesure aux marchands qui viennent les enlever avec un nombre surprenant de barques, notamment sur la rivière de Yang-Tse-Kyang. Vers le mois de Mai, les habitans du pays bouchent la riviere en plusieurs endroits, dans l'espace de dix lieues, avec des claies & des nattes, afin d'arrêter le frai, qu'ils savent distinguer au premier coup-d'œil, & dont ils remplissent des tonneaux en les mêlant avec de l'eau. On transporte ce frai en diverses Provinces, & il y fait une branche de commerce d'autant plus importante, que le peuple de la Chine ne se nourrit presque uniquement que de poissons. Le gros poisson se conserve en ce pays dans de la glace.

Vie, guerres & marches des poissons. Si les vicissitudes de l'air, comme le prétend le Chancelier Bacon, sont la principale cause de la destruction des êtres vivans, il est certain que les poissons étant de tous les animaux ceux qui y sont le moins exposés, doivent durer beaucoup plus que les autres; mais ce qui contribue encore à la longue durée de leur vie, c'est que leurs os sont d'une substance plus molle que celle des autres animaux. Ils ne se durcissent point, ils ne changent presque pas avec l'âge. Leurs arrêtes s'allongent, grossissent & prennent de l'accroissement sans prendre de solidité, du moins sensiblement. Une chose qui concourt beaucoup à abréger la vie des poissons, c'est quand ils sont obligés d'habiter sous des glaces : il y en a même qui y périssent faute d'air extérieur, tels que les *cétacées.* On a aussi remarqué que des poissons qu'on touche avec les mains, ou qu'on tourmente trop dans les étangs, meurent. Ces animaux en général craignent le bruit des armes à feu, le tonnerre, les orages, la fumée de poix ou de goudron.

Les poissons se livrent des guerres entr'eux; les foibles deviennent la proie des forts. On en voit des bancs entiers, forcés de quitter, par une loi naturelle, les abîmes de l'Océan, où ils sont en sûreté,

pour approcher des rivages, où on leur tend des piéges : d'autres ne fuient pas le milieu des mers seulement pour éviter la poursuite des cétacées, mais ils se sauvent vers les côtes, étant chassés par des troupes de plongeons ou de mauves qui volent sur la surface des eaux : c'est alors qu'ils viennent tomber dans les filets des pêcheurs. D'autres, tels que les morues & les harengs, passent d'un promontoire à l'autre, & marchent comme des armées ; leur marche est réglée. Ces poissons paroissent dans des temps marqués, le long de certaines côtes, attirés par une multitude innombrable de vers & de petits poissons qui habitent ces endroits.

Utilité des poissons. La chair & le goût des divers poissons, tant d'eau douce que de mer, sont très-variés. Le poisson de mer passe communément pour le meilleur de tous, parceque la salure de la mer en corrige l'humidité. Parmi les poissons de mer, ceux qui habitent les sables & les rochers sont les plus sains : on nomme ces derniers *saxatiles.* On estime ensuite ceux qui habitent le fond de la mer ; & on donne le dernier rang à ceux qui vivent sur les bords, parceque l'eau où ils sont est moins pure. Il y a des poissons de mer qui entrent dans les fleuves ; & on remarque que lorsqu'ils ont habité dans l'eau douce quelque temps, ils en sont plus agréables au goût : mais il n'est pas bien décidé qu'ils en soient plus sains. Entre les poissons de rivière, les meilleurs sont ceux qu'on pêche dans les rivières rapides. Les poissons qu'on prend dans les rivières qui arrosent de grandes villes, sont toujours moins bons au-dessous de ces villes, à cause des immondices qui les y attirent, & dont ils se nourrissent. La manière la plus saine d'apprêter le poisson pour les alimens, est de les faire frire, soit au beurre, soit à l'huile. En général la chair des poissons est assez saine, mais elle nourrit peu, se corrompt promptement, & est moins propre à fournir un bon suc substantiel, que la chair des animaux terrestres. Le poisson convient donc mieux à ceux qui abondent trop en suc nourricier, & qui font trop de chyle & de sang. Il se trouve même des maladies où le poisson peut convenir, dans les cas où les nourritures succulentes peuvent donner lieu à des inflammations.

Il y a des poissons dont la chair est venimeuse, telle est celle du lion-marin, & de la plus grande partie des poissons de la Nouvelle Providence, l'une des îles de Bahama. Quand la bécune & la bonite, *&c.* mangent des fruits du mancelinier, leur chair devient un poison pour les personnes qui en mangent. On reconnoît que les poissons sont ainsi envenimés lorsque leurs dents sont noires, & que leur foie est amer.

Entre les poissons dont la chair ne nous est pas agréable, il y en a qui ne sont pas pour cela inutiles. Les poissons du Nord, dont nous n'aimons pas le goût huileux, servent de nourriture à d'autres peuples, aux besoins desquels ils sont plus proportionnés. Il est à propos de remarquer qu'au contraire des animaux terrestres qu'il faut nourrir avec soin pour les rendre meilleurs au goût, les poissons ont besoin de jeûner quelques jours, & d'être retenus en eau courante pour devenir un mets plus agréable & plus flatteur ; enfin, il n'y a pas

jusqu'à leurs arrêtes, leurs barbes, leurs écailles, dont plusieurs nations ne sachent tirer avantage. Il y a un poisson dont les arrêtes sont si fortes, que les habitans du Groënland s'en servent au lieu d'aiguilles, pour coudre les peaux d'ours dont ils font leurs coiffures & leurs habits qu'ils assemblent avec des boyaux desséchés en guise de fil. Les mêmes peuples construisent la carcasse de leurs barques avec des os de baleine, qu'ils revêtent de peaux de veaux-marins ou de baleine. On retire des uns, une colle; d'autres fournissent de l'huile en abondance; ceux-ci donnent une espèce d'ivoire, *&c. &c.*

Poissons étrangers & curieux. Au rapport du Père Labat, les îles de l'Amérique fournissent beaucoup de poissons. On remarque entr'autres le *poisson rouge*, ainsi nommé, parceque sa peau & ses écailles sont d'une couleur de feu assez vive : il a beaucoup de la figure de la tanche, sa chair est très-blanche & très-délicate : il est gras, ferme; ses œufs sont excellens. L'Auteur dit en avoir vu qui pesoient jusqu'à quarante livres, mais ceux-là sont très-rares.

Le poisson d'or du Cap, a tiré son nom d'un cercle de cette couleur, qu'il a autour de l'œil ; il a aussi une raie d'or, qui s'étend de la tête à la queue. Sa longueur ordinaire est d'un pied & demi, & sa pesanteur d'une livre. La couleur de sa chair est un mêlange de blanc & de rouge, & il est d'un goût délicat. On ne voit ce poisson d'or au Cap de Bonne-Espérance, que depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Août, qu'il paroît sur les bancs.

Il y a une espèce de petit poisson Chinois, qu'on nomme *petit poisson d'or* ou *d'argent* : ce petit poisson est des plus jolis.

Les Chinois ont aussi de petits poissons qui sont blancs & noirs, avec des points d'or & d'argent. La grande beauté de ces animaux, est cause que presque dans la plus grande partie des Indes Orientales on en nourrit chez les Princes & les grands Seigneurs, qui se font un plaisir de donner eux-mêmes à manger à ces petits poissons : au premier coup de sifflet qu'ils donnent, on voit ces animaux accourir avec beaucoup de gaieté, de vîtesse, & se jouer d'une manière amusante. Ils fraient au mois de Mai.

Les Chinois donnent le nom de *poisson-farine*, à un poisson fort délicat & tout à fait blanc, qui se trouve dans la mer en bancs si considérables, que d'un coup de filet on en prend quelquefois quatre quintaux. *Le poisson-coq* du Chili, a une espèce de crête sur le devant de la tête.

On appelle *poisson armé*, une sorte de poisson qu'on voit dans presque tous les cabinets des curieux. Les habitans des côtes des Indes occidentales pêchent beaucoup de diverses espèces de ces poissons. Il y en a un qui est gros comme un ballon, presque tout rond, & n'ayant qu'un moignon de queue : il n'a point de tête, & a les yeux & la queue attachés au ventre. Au lieu de dents, il a deux petites pierres blanches, fort dures & larges d'un pouce, qui sont comme deux petites meules, dont il se sert pour briser & casser les coquillages de mer dont il se nourrit. Il est armé de petites pointes, grosses & longues comme des fers d'aiguillettes, aussi piquantes qu'une aiguille & tuilées ; il les dresse &

les baisse comme il veut. Lorsqu'il est pris à l'hameçon, & qu'on le tire sur le rivage, on ne peut le prendre par aucune partie du corps, jusqu'à ce qu'il soit mort faute d'eau. Quoique ce poisson soit quelquefois plus gros qu'un boisseau, sa chair ne fournit pas plus à manger que celle d'un maquereau médiocre : elle est blanche & semblable pour le goût à celle du veau. On lui trouve dans le ventre certaines bourses remplies d'air ; on fait avec ces bourses la colle la plus forte & la plus tenace qu'il soit possible. Il y a plusieurs autres espèces de poissons armés, qui diffèrent par la position & la situation de leurs pointes.

A la Martinique on appelle *poisson chirurgien*, un poisson qui porte vers sa queue deux petites pointes fermes & aiguës comme une lancette. Il peut les élever à volonté, les rendre saillantes, ou les abaisser le long de son corps, & les emboîter chacune dans une petite cavité comme dans un étui.

On appelle *poisson-coffre*, un poisson qui se trouve vers les Antilles ; il est couvert depuis la tête jusqu'à la queue d'une écaille assez mince, sèche & très-dure ; sa tête est jointe au corps sans qu'il y paroisse aucune séparation. Il est triangulaire, & sa tête qui est arquée, a la même figure : ses yeux sont gros. Il y en a de deux espèces principales : l'un a deux épines qui lui sortent du ventre, vers la région de l'anus ; l'autre outre ces deux épines, en a deux semblables & horisontales au sommet de la tête. Leur peau est tiquetée en manière d'écailles, à compartimens réguliers. Labat dit que quand ce poisson-coffre est cuit, on le tire comme un limaçon de sa coque ; ou comme une tortue de son écaille, & que sa chair est blanche & succulente.

On appelle *poisson volant*, une sorte de poisson qu'on voit dans les cabinets des curieux, & qui est ordinairement de la taille du maquereau ; il est remarquable par des nageoires très-larges & allongées, qui lui servent d'aîles pour voler. Quoique ce poisson puisse voler un peu dans les airs, & nager dans les eaux, il y a peu d'animaux sur terre, & sur mer qui aient autant d'ennemis. Il se voit à chaque moment exposé à être dévoré par les *goulus de mer*, les *dauphins* & les autres poissons voraces. Si voulant échapper à ses ennemis marins, il veut se servir de ses aîles, il est aussi-tôt assailli par les oiseaux de proie. Il vole cependant fort vîte, mais son vol ne dure pas long-temps, parcequ'il est obligé de se replonger dans l'eau, dès que ses aîles ne sont plus humectées, & les mouvemens violens qu'elles font les sèchent bientôt ; & souvent en rentrant dans la mer, il tombe dans la gueule de quelque ennemi. Lorsqu'il pleut, il peut voler plus long-temps. Pour éviter les oiseaux de proie, il saute sur les vaisseaux ou il se met sur le côté, & dans cette attitude, il reste long-temps soutenu sur ses aîles.

Les poissons volans vont toujours par bandes, & il en vole souvent hors de l'eau une centaine à la fois. Il y a plusieurs espèces de poissons volans, qui diffèrent par les aîles & par leur couleur, & point par leur grandeur. Les uns n'ont que deux aîles ; d'autres en ont deux petites, couvertes d'une peau brune, & entrelacées de pe-

tites arrêtes; d'autres ont quatre aîles longues, étroites, unies & sans arrêtes. La chair de ces poissons est excellente, & surpasse de beaucoup en délicatesse celle du hareng frais. Ce n'est qu'entre les tropiques, qu'on trouve les poissons volans; on n'en trouve ni en-deçà, ni au-de-là.

On dit proverbialement, *faire chère de Commissaire, donner chair & poisson.*

On dit proverbialement d'un homme fort gourmand, qu'*il avaleroit la mer & les poissons.*

On dit proverbialement d'un homme qui se trouve bien, qui est à son aise dans quelque lieu, qu'*il est comme le poisson dans l'eau.* Et d'un homme qui est hors du lieu où il voudroit être, qu'*il est comme le poisson hors de l'eau.*

On dit proverbialement d'un homme qui demeure interdit, & qui ne répond pas aux questions qu'on lui fait, qu'*il est muet comme un poisson. Il demeura muet comme un poisson.*

On dit proverbialement d'un homme qui n'a point de caractère marqué, ni de genre de vie déterminé, & qui ne paroît avoir pris parti sur rien, qu'*on ne sait s'il est chair ou poisson.* Et d'un homme qui n'est bon à rien, qu'*il n'est ni chair ni poisson.*

On dit proverbialement & figurément, que *les gros poissons mangent les petits;* pour dire, que les plus puissans oppriment les plus foibles.

On dit proverbialement, *jeune chair & vieux poisson;* pour dire, qu'au lieu que la chair des jeunes bêtes est ordinairement meilleure à manger que celle des vieilles, les vieux poissons sont ordinairement meilleurs que les jeunes. Et l'on dit proverbialement d'une viande qui n'est pas fort bonne d'elle-même, mais qui est fort bien apprêtée, que *la sausse fait manger le poisson.* La même chose se dit pour signifier, qu'une chose qui n'est pas agréable d'elle-même, le devient par les circonstances qui l'accompagnent.

On dit aussi proverbialement d'une mauvaise viande bien apprêtée, que *la sausse vaut mieux que le poisson.* Et la même chose se dit encore pour signifier, que l'accessoire vaut mieux que le principal.

On dit proverbialement & figurément d'un homme à qui il est arrivé quelque chose de fâcheux, sur quoi il n'y a point de bon parti à prendre, qu'*il ne sait à quelle sausse manger le poisson.*

On dit proverbialement *donner un poisson d'avril à quelqu'un;* pour dire, faire accroire à quelqu'un, le premier jour d'Avril, une fausse nouvelle, ou l'obliger à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui.

Poissons, au pluriel, se dit d'un des signes du zodiaque dans lequel le soleil entre au mois de Février. Les poissons ont dans le catalogue de Ptolémée trente-huit étoiles, trente-trois dans celui de Tycho, & dans le catalogue Britannique.

Les poissons se voient sur un ancien obélisque Égyptien décrit par Pocock : le signe des poissons a été consacré à Vénus parmi les Grecs, comme il l'étoit en Égypte à Nephtis, déesse de la Mer : les Égyptiens abhorroient les poissons & tout ce qui venoit de la Mer; d'ailleurs, le temps de l'année où le soleil est dans les poissons, étoit celui de l'accroissement de plusieurs

plantes venimeuſes qu'on attribuoit à Nephris, comme les autres fléaux de la nature.

Les Aſtronomes appellent *poiſſon auſtral* ou *méridional*, une conſtellation de l'hémiſphère méridional, qui dans les cartes de Bayer, renferme douze étoiles, dont la plus belle eſt de la première grandeur. Ce poiſſon eſt repréſenté dans les plus anciennes cartes comme buvant l'eau que répand le verſeau. On ne trouve rien dans les anciens Auteurs ſur l'origine de cette conſtellation, ſi ce n'eſt un paſſage d'Iginius qui dit que les peuples de Syrie adorent un poiſſon comme leur dieu domeſtique, & en ont placé l'image dans le ciel.

Les Aſtronomes appellent auſſi *poiſſon volant*, une autre conſtellation de l'hémiſphère méridional, inconnue aux Anciens, & qui n'eſt pas viſible dans nos climats.

Poisson, eſt auſſi le nom d'une ſorte de petite meſure contenant la moitié d'un demi-ſetier, ou la huitième partie d'une pinte meſure de Paris. *Le poiſſon eſt de ſix pouces cubiques. Un poiſſon d'eau-de-vie.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

POISSONNAILLE; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. Petit poiſſon, fretin. *Manger de la poiſſonnaille.*

POISSONNERIE; ſubſtantif féminin. Le lieu où l'on vend du poiſſon. *Aller à la poiſſonnerie.*

POISSONNEUX, EUSE; adjectif. *Piſcoſus.* Qui abonde en poiſſon. *Un lac poiſſonneux. Une rivière poiſſonneuſe.*

POISSONNIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui, celle qui vend du poiſſon.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui prend un emploi quand il n'y a plus rien à y gagner, qui s'attache à la fortune d'un homme quand elle eſt ſur le déclin; qu'*il s'eſt fait poiſſonnier la veille de Pâques.*

POISSONNIÈRE; ſubſtantif féminin. Uſtenſile de cuiſine qui eſt de figure ovale & qui ſert à faire cuire du poiſſon. *Acheter une poiſſonnière.*

POISSY; ville de France dans le Mantois, ſur la Seine, environ à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, de Paris. Il y a une Châtellenie, un Grenier à Sel, un fameux Prieuré de filles de l'ordre de Saint-Dominique, *&c.*

Cette ville, où ſe tient aujourd'hui un gros marché de beſtiaux pour l'approviſionnement de Paris, eſt connue dans l'Hiſtoire par l'Aſſemblée de Catholiques & de Proteſtans, qui y fut convoquée en 1561, & où ſe rendirent Charles IX, Catherine de Médicis ſa mère, & toute la Famille Royale. Cette Aſſemblée appelée le *Colloque de Poiſſy*, n'eut aucun ſuccès.

POITEVIN, INE; adjectif & ſubſtantif. Qui appartient au Poitou, qui eſt de Poitou. *Voyez* Poitou.

POITIERS; ville épiſcopale & conſidérable de France, capitale du Poitou, près de la rivière de Clain, à 21 lieues, ſud-ſud-oueſt, de Tours, 48 lieues, nord-nord-eſt, de Bordeaux, & 74 lieues, ſud-oueſt, de Paris, ſous le 18ᵉ degré, 5 ſecondes de longitude, & le 46ᵉ, 35 minutes de latitude. C'eſt le ſiège d'un Préſidial, d'un Bailliage, d'un Bureau des Finances, d'une Élection, d'un Hôtel des Monnoies, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts,

d'une Juridiction Consulaire, &c. On y a aussi établi un des Conseils Supérieurs qui ont été créés cette année (1771) dans le Ressort du Parlement de Paris.

Si l'on jugeoit de l'importance d'une ville par son enceinte, Poitiers seroit peut-être la première ville du Royaume après Paris. Mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit peuplée à proportion de son étendue. Elle a d'ailleurs été ruinée par les guerres civiles : elle n'a pu depuis se rétablir, & son commerce n'est rien moins que florissant; du reste le séjour & le climat en sont agréables.

L'Evêque jouit d'environ 40000 liv. de rente. Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chancelier, d'un Prevôt, des Archidiacres de Briançon & de Thouars, d'un sous-Doyen, d'un sous-Chantre, d'un Théologal & de vingt-quatre Chanoines. Indépendamment de ce Chapitre, il y en a quatre autres dans la ville; savoir, celui de Saint-Hilaire le Grand, dont le Roi est Abbé, & dont le Trésorier qui est toujours Chancelier de l'Université, a droit de porter la mitre; & ceux de Sainte-Radegonde, de Notre-Dame, & de Saint-Pierre le Puillier. Le Diocèse comprend sept cens vingt-deux Paroisses sous vingt-quatre Archiprêtres.

Il y a Poitiers une Université qu'y fonda Charles VII en 1431, & qui est composée des quatre Facultés des Arts, de Théologie, de Droit & de Médecine.

Il s'est tenu dans cette Ville 24 Conciles ou Synodes. Le douzième & le quatorzième ont pour objet la discipline ecclésiastique. Il est dit par le quatorzième qu'il n'y aura que les Evêques qui pourront donner la tonsure; le Concile permet néanmoins aux Abbés de la donner aux Moines. Il défend aux Laïcs sous peine d'excommunication de s'approprier aucune partie des offrandes qui se font à l'Autel, ou de ce qui se donne aux Prêtres & pour la sépulture.

La ville de Poitiers a été décorée par les Romains, d'un amphithéâtre, & d'un magnifique aqueduc dont on voit encore des vestiges.

Cette Ville d'ailleurs est célèbre dans l'Histoire moderne, par la Bataille qui fut donnée dans son territoire, le Lundi 19 Septembre 1356, entre le Roi Jean & Édouard, Prince de Galles, que le gain de la bataille de Crécy avoit déjà rendu fameux. Ce Prince surpris à deux lieues de Poitiers dans des vignes dont il ne pouvoit se sauver, demanda la paix au Roi Jean, offrant de rendre tout ce qu'il avoit pris en France, & une trève de sept ans. Le Roi Jean refusa toutes ces conditions, attaqua 8000 hommes avec 80000, fut vaincu, fait prisonnier, conduit à Bordeaux, & l'année suivante en Angleterre.

POITIERS, (Diane de) Duchesse de Valentinois, fille de Jean de Poitiers, Comte de Saint-Vallier, reçut de la nature les charmes de la figure & ceux de l'esprit. Elle fut d'abord fille d'honneur de la Reine Claude, & se servit de son crédit utilement pour sa famille. Son père convaincu d'avoir favorisé la fuite du Connétable de Bourbon, fut condamné à avoir la tête tranchée. L'Arrêt alloit être exécuté, lorsque sa fille alla se jeter aux genoux de François I, & obtint par ses larmes & surtout par ses attraits la grâce du coupable. La peur fit sur l'esprit

de Saint-Vallier une telle révolution, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent. Il tomba même dans une fièvre si violente, qu'il ne put jamais guérir, même après que le Roi lui eut accordé son pardon. C'est de-là qu'est venu le proverbe de la fièvre de Saint-Vallier. Diane sa fille fut mariée en 1514 à Louis de Brézé, Grand Sénéchal de Normandie. Elle avoit au moins 40 ans, lorsque le Roi Henri II, qui n'en avoit que dix-huit, en devint éperdument amoureux; & quoiqu'âgée de près de 60, à la mort de ce Prince, elle avoit toujours conservé le même empire sur son cœur: ses grâces & sa beauté furent à l'épreuve du temps. Elle ne fut jamais malade; dans le plus grand froid elle se lavoit le visage avec de l'eau de pluie; elle n'usa jamais d'aucune pomade; éveillée tous les matins à six heures, elle montoit souvent à cheval, faisoit une ou deux lieues, & venoit se remettre dans son lit, où elle lisoit jusqu'à midi. Tout homme un peu distingué dans les lettres, pouvoit compter sur sa protection. Sa fierté répondoit à sa naissance. Henri II ayant voulu reconnoître une fille qu'il avoit eu d'elle; Diane lui répondit: *j'étois née pour avoir des enfans légitimes de vous; j'ai été votre maîtresse, parceque je vous aimois. Je ne souffrirai pas qu'un Arrêt me déclare votre concubine.* Le règne de Henri II fut celui de Diane, mais dès que ce Prince fut à l'extrémité, les courtisans qui l'avoient si long-temps adorée, lui tournèrent le dos, suivant l'usage; tant il est vrai qu'il n'y a rien de si petit & de si bas que la plupart des Grands. Catherine de Médicis lui envoya ordre de rendre les pierreries de la Couronne, & de se retirer dans un de ses Châteaux. *Le Roi est-il mort?* demanda-t-elle à celui qui étoit chargé de cette commission. *Non Madame*, lui répondit celui-ci; *mais il ne passera pas la journée. Hé bien*, repliqua-t-elle, *je n'ai donc point encore de maître, & je veux que mes ennemis sachent que quand ce Prince ne sera plus, je ne les crains point. Si j'ai le malheur de lui survivre long-temps, mon cœur sera trop occupé de la douleur de sa perte, pour que je puisse être sensible aux chagrins qu'on voudra me donner.* Dès que le Roi eut expiré, elle se retira dans sa belle maison d'Anet, où elle mourut en 1566, à 66 ans. Elle est peut-être la seule maîtresse pour qui l'on ait frappé des médailles. On en voit encore une aujourd'hui, où elle est représentée foulant aux pieds l'amour, avec ces mots: *j'ai vaincu le vainqueur de tous, omnium victorem vici.* Les Calvinistes, qui ne l'aimoient pas, ont mis Clément Marot au rang de ses amans favorisés, & lui ont reproché de s'être enrichie aux dépens du peuple. Brantome la peint d'une manière plus favorable: « je » la vis, dit cet Auteur, six mois » avant sa mort, si belle encore, » que je ne sache cœur de rocher » qui ne s'en fût ému, quoique » quelque temps auparavant elle se » fût rompue une jambe sur le pavé » d'Orléans, allant & se tenant à » cheval aussi dextrement & dis- » postement comme elle avoit ja- » mais fait; mais le cheval tomba » & glissa sous elle; il auroit sem- » blé que telle rupture & les maux » qu'elle endura, auroient dû chan- » ger sa belle face; point du tout, » sa beauté, sa grâce & sa belle » apparence étoient toutes pareil- » les qu'elles avoient toujours été; » c'est

» c'eſt dommage que la terre couvre un ſi beau corps ; elle étoit fort débonnaire, charitable & aumônière. Il faut que le peuple de France prie Dieu qu'il ne vienne jamais favorite de Roi plus mauvaiſe que celle-là, ni plus malfaiſante.

POITOU ; Province de France ſituée entre le 15e degré 28 minutes, & le 18e degré 49 minutes de longitude ; & entre le 45e degré 45 minutes & le 47e degré 9 minutes de latitude : elle eſt bornée au nord par la Bretagne, l'Anjou & la Touraine ; au ſud par l'Angoumois, la Saintonge & l'Aunis ; au ſud-eſt par le Limoſin ; à l'eſt par la Marche & le Berry ; & à l'oueſt par l'Océan. Elle a 45 grandes lieues de longueur, ſur 25 dans ſa plus grande largeur. Poitiers en eſt la capitale.

On diviſe le Poitou en haut & bas. Cette dernière partie eſt ſituée au nord-oueſt de l'autre entre la Bretagne, l'Aunis & la Mer. Le peuple fait de lui-même une diviſion aſſez naturelle de toute la Province. Il appelle *pays de Gaſtine*, toute l'étendue où il ne croît point de vignes, c'eſt-à-dire, celle qui tire vers la Bretagne & la Mer. Ce canton eſt extrêmement coupé.

Les principales rivières qui arroſent cette province, ſont la Vienne, le Clain, la Gartempe, la Charente, la Thoue, la Sèvre Niortoiſe, le grand & le petit Lay, la Vendée, l'Authize, la Sèvre Nantoiſe, *&c.*

Le climat y eſt inégal. Le milieu du pays eſt le plus tempéré. Dans le bas Poitou & ſur les confins du Limoſin & de la Marche, l'air eſt froid. Le ſol y eſt varié, & mêlé de côteaux & de plaines. Il y a peu de montagnes. Près des côtes de l'Océan, & dans d'autres contrées, ſont des marais, dont pluſieurs ont été deſſéchés & produiſent actuellement beaucoup de blé. Le reſte eſt en pâturages d'un grand rapport. Cette Province eſt en général très-fertile en blés, en vins, en fruits & en pâturages. Il y a quantité de bois dans certaines contrées, mais il eſt rare dans d'autres. La volaille, le gibier & le poiſſon y ſont très-abondans.

Le commerce du Poitou conſiſte en blés, en vins, bœufs, moutons, chevaux, mulets, chanvres, lins, peaux de chamois apprêtées, toiles, étoffes de laine, poiſſon frais & ſalé, ouvrages de Mercerie, *&c.* Ces derniers articles ſont tous du crû du pays.

Les anciens Géographes donnent le nom de *Pictones* aux habitans de la province de Poitou. Grégoire de Tours & Frédégaire les appellent *Pictavii.* Froiſſard & quelques autres hiſtoriens qui ont écrit en françois, les nomment *Pétaux.* On les appelle aujourd'hui *Poitevins.* M. de Valois penſoit que c'étoit d'eux que le nom de *Petaux* avoit été donné aux fantaſſins.

Les Poitevins prétendent tirer leur origine des Scythes, par la nation des Pictes qui vint s'établir en Angleterre, long temps avant Jésus Christ, & qui de l'Angleterre vint donner ſon nom à toute la contrée que les Romains connurent ſous le nom de *Pictavia.* Mais les preuves qu'on rapporte ſont bien peu de choſe. Tout ce qu'on dit des Gaules avant Céſar, eſt fort incertain. Ce Général raconte lui-même comment Publius Craſſus, l'un de ſes Lieutenans, ſoumit cette province après divers combats, & après

avoir forcé la ville de Saintes. Dans la suite il y fit un voyage en personne, & y établit la police romaine qu'Auguste régla quelque temps après d'une autre manière.

L'Empereur Claude se servit des Poitevins dans la guerre qu'il fit en Angleterre, & l'on prétend que ce fut lui qui, par une espèce de récompense, permit à ces peuples d'édifier leur cité principale dans un lieu différent de celui où elle étoit alors située.

Sous Honorius le Poitou étoit compris dans l'Aquitaine Seconde.

Après l'invasion des barbares dans les terres de l'Empire romain, au cinquième siècle, les Visigoths se rendirent les maîtres du Poitou que les Francs conquirent lorsqu'Alaric eût été tué en bataille par Clovis, près de Poitiers.

On voit dans Grégoire de Tours & les autres anciens monumens de notre histoire, que par le partage qui fut fait de l'Aquitaine entre les fils & petit-fils de Clovis, le Poitou obéissoit aux Rois d'Austrasie qui jouirent toujours de ce pays jusqu'au temps de Childeric II, lequel réunit les deux Royaumes. On ne trouve point que les Poitevins ni les autres Aquitains se soient séparés de l'obéissance de ces Rois & de leurs Maires, avant la mort de Pepin le Gros; c'est dans ce temps-là qu'on voit qu'Eudes étoit Duc d'Aquitaine dont il se maintint toujours en possession, nonobstant les efforts de Charles Martel, aussi bien que Hunaud, fils d'Eudes; mais Gaifre, fils de Hunaud, ayant été attaqué par Pepin, perdit ses États & la vie.

Ce Roi pere de Charlemagne, se rendit maître du Poitou qui fut gouverné sous les Carlovingiens, par plusieurs Comtes qui n'étoient que de simples Gouverneurs. Enfin les Rois de cette race ayant perdu leur autorité, ce fut sous Louis d'Outremer que Guillaume s'empara de Poitiers dont il fut fait Comte par le Roi Louis d'Outremer, aussi bien que de Limoges, d'Auvergne & du Vélay.

Ses successeurs acquirent ensuite les pays qui sont entre la Garonne & les Pyrénées, avec la ville de Bordeaux. Le dernier Duc d'Aquitaine eut une fille & unique héritière nommée Aliénor ou Éléonor, qui ayant été répudiée par Louis le Jeune, Roi de France, son premier mari, épousa Henri, Roi d'Angleterre, & lui apporta en mariage le Poitou avec ses autres grands États qui furent conquis pour la plupart sur Jean Sansterrre par Philippe Auguste.

Alphonse petit fils de ce dernier, & frère de S. Louis, eut le Poitou en partage, & Henri III, Roi d'Angleterre, céda cette province à la France, par le traité de l'an 1259. Philippe le Bel donna le comté de Poitou à son fils Philippe, dit le Long qui fut Roi de France, cinquième du nom. Il ne laissa que trois filles, pour l'aînée desquelles Eudes, Duc de Bourgogne, demanda le Poitou, mais il ne put venir à bout de ses prétentions, & ce pays ayant été conquis après la défaite & la prise du Roi Jean par les Anglois, il leur fut cédé en toute souveraineté par le traité de Brétigny.

Après la mort du Roi Jean, Charles V reconquit le Poitou qu'il donna à son frère Jean, Duc de Berry, pour lui & ses successeurs mâles. Ce Duc n'eut que des filles, & après sa mort Charles VI donna

le Poitou à son fils Jean qui mourut jeune & sans enfans ; depuis ce temps-là le Poitou n'a pas été séparé du domaine.

POITRAIL ; substantif masculin. La partie de devant du corps du cheval. *Il faut que le poitrail ait une largeur proportionnée a la figure & à la taille du cheval.*

POITRAIL, se dit aussi de cette partie du harnois qui se met sur le poitrail du cheval. Le poitrail consiste en une large bande de cuir fort qui se termine des deux bouts aux anneaux faits en boucles, où aboutissent les reculemens, & est encore soutenu des deux côtés par deux bandes de cuir ou montans qui descendent du coussinet. Le Poitrail sert en partie à assujettir les autres pièces du harnois, & en partie, à faire reculer l'équipage au moyen de la chainette qui y est passée.

POITRAIL, se dit encore d'une poutre qui se met sur les deux piliers d'une porte cochère, d'une boutique de Marchand, &c. pour les fermer par en haut. *Mettre un poitrail sur les piliers d'une porte.*

POITRINAIRE ; adjectif des deux genres. Qui a la poitrine attaquée. *Sa femme est poitrinaire.*

Il s'emploie aussi substantivement. *L'usage du vin & des femmes est contraire aux poitrinaires.*

POITRINAL ; substantif masculin. Nom d'une arme ancienne qui tenoit le milieu entre l'arquebuse & le pistolet ; on s'en servoit sous François I, & il en est fait mention dans une relation du siége de Rouen par Henri IV en 1592. Cette arme plus courte que le mousquet, mais d'un plus gros calibre, étoit portée à cause de sa pesanteur, à un baudrier, & couchée sur la poitrine de celui qui la vouloit tirer, c'est pourquoi elle étoit appelée poitrinal.

POITRINE ; substantif féminin, *Pectus.* Partie de l'animal qui s'étend depuis les clavicules ou la partie inférieure du cou jusqu'au diaphragme. C'est dans la poitrine que se trouvent renfermés les organes vitaux qui sont le cœur & les poumons. C'est de là que partent toutes les artères, & c'est là que viennent aboutir toutes les veines. Le canal de l'œsophage & la trachée-artère y sont aussi contenus.

La poitrine, outre les tégumens communs à tout le corps, est défendue par les côtes & par les vertèbres du dos qui sont recouvertes d'un grand nombre de mûscles.

POITRINE, signifie aussi dans les animaux, une partie des côtes bonnes à manger. *Une poitrine de veau farcie.*

POITRINE, se prend encore pour les parties contenues dans la poitrine, & principalement pour les poumons. *Avoir mal à la poitrine. La poitrine est oppressée.*

On dit qu'*un Orateur n'a pas de poitrine ;* pour dire, qu'il n'a presque pas de voix. Et qu'*il a bonne poitrine ;* pour dire, qu'il a la voix extrêmement forte.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très brève.

POITRINIÈRE ; substantif féminin & terme de Rubanniers. Traverse qui passe d'un montant à l'endroit où est la poitrine de l'ouvrier. A cette poitrinière est attaché un rouleau sur lequel passe l'ouvrage à mesure que l'on fait tourner l'ensuple de devant sur laquelle l'ouvrage se roule ; c'est aussi à cette poitrinière que sont attachées les bretelles par leur bout d'en bas.

POIVRADE ; substantif féminin. *Pi-*

peratum. Sauſſe faite avec du poivre, du ſel & du vinaigre. *Faire une poivrade à un levreau.*

On dit, *manger des artichauts à la poivrade*, lorſqu'on les mange tout-crus avec du poivre & du ſel.

POIVRE; ſubſtantif maſculin *Piper.* Sorte d'épicerie ou de fruit aromatique dont on diſtingue pluſieurs eſpèces; les principales ſont le *poivre blanc*, le *poivre long*, & le *poivre noir.*

Le *poivre blanc* eſt en petites grappes. Les fruits du poivrier blanc ſont plus petits que ceux du poivrier noir. M. Geoffroi dit que le poivre blanc du commerce ne diffère du noir que par la couleur griſe ou blanchâtre, & qu'il n'eſt autre choſe que le poivre noir dont on a ôté l'écorce avant de le faire ſécher de la manière que nous dirons au mot *poivre noir.* On prétend que les arbriſſeaux qui donnent ces deux poivres ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que deux ſeps de vigne qui produiſent l'un du raiſin blanc, & l'autre du raiſin noir : on dit cependant que les plantes qui portent le poivre blanc, ſont plus rares & ne naiſſent qu'en petite quantité dans quelques endroits du Malabar & de Malaca. Pomet, dans ſon hiſtoire des drogues, avance que les habitans du pays les plantent aux pieds des aréca & des cocos, *&c.* que les fruits du poivrier blanc ſont diſpoſés en petites grappes, ronds, verts au commencement & griſâtres étant mûrs. Flacourt qui étoit Gouverneur de Madagaſcar, rapporte que le poivre blanc s'appelle dans ces contrées, *lalé vitſic*, & qu'il y en avoit une ſi grande quantité dans les bois de ce pays, que ſans la guerre il y en auroit eu dorénavant une récolte capable de charger un grand navire; que les tourterelles & les ramiers en font leur nourriture; enfin qu'il eſt mûr aux mois d'Août, de Septembre & d'Octobre.

Le *poivre long* eſt un fruit deſſéché avant la maturité; il eſt griſâtre, gros comme une plume de cigne, long d'un pouce & demi, aſſez ſemblable aux chatons de bouleau, cannelé, comme chagriné ou garni de tubercules unis fort étroitement, & placés en forme de réſeau; il eſt partagé intérieurement en pluſieurs petites cellules membraneuſes rangées ſur une même ligne en rayons, dans chacune deſquelles eſt contenue une ſeule graine arrondie, très-petite, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre & un peu amer : ces chatons ſont attachés à un pédicule grêle & long d'un pouce. La plante qui porte cette ſorte de poivre, s'appelle *pimplim* ou *poivrier à fruit chaton.* Elle diffère du *poivrier à fruit rond* par ſes tiges qui ſont moins ligneuſes, par ſes feuilles plus longues, plus vertes, plus minces, plus molles & ornées de trois nervures très-ſaillantes. Les fleurs ſont monopétales, partagées en cinq ou ſix lames, fortement attachées au fruit dont nous venons de parler : on en cueille les fruits avant qu'ils ſoient mûrs. Beaucoup de nations ſe ſervent de poivre long & noir pour aſſaiſonner leurs viandes. Dans les Indes le peuple boit de l'eau dans laquelle on a infuſé une grande quantité de ce poivre, pour ſe guérir des foibleſſes d'eſtomac. Les Indiens font auſſi fermenter ce fruit dans de l'eau, & ils en tirent un eſprit ardent qu'ils boivent. Ils ont auſſi coutume de confire une bonne proviſion de poivre long & rond

dans la saumure ou dans du vinaigre; c'est un de leurs mêts recherchés, surtout dans les temps pluvieux; ils en font des salades : en Europe on estime ce poivre alexipharmaque, il ne sert qu'en médecine.

Dans le Méxique naît un petit poivre long que les habitans appellent *mécaxochitle ;* il est très-âcre & très-chaud. Les Méxicains l'emploient dans la composition de leurs pâtes de chocolat auxquelles il donne d'ailleurs un goût assez agréable.

Le *poivre noir* est une graine ou un fruit desséché de la grosseur d'un petit pois rond, dont l'écorce est ridée, noirâtre, laquelle étant ôtée, laisse voir une substance un peu dure & compacte, grisâtre en-dehors, blanchâtre en-dedans, d'un goût âcre, brûlant la bouche & le gosier. Les Hollandois nous apportent ce fruit des Indes orientales, surtout des îles de Java, de Sumatra & du Malabar; c'est l'espèce de poivre dont on consomme le plus.

La plante qui produit le poivre noir s'appelle *poivrier ;* Les Indiens lui donnent le nom de *lada* ou de *Molanga :* sa racine est petite, fibreuse, flexible & noirâtre ; elle pousse des tiges sarmenteuses, noueuses, grimpantes aux arbres voisins, ou rampantes à terre comme le houblon, quand il n'est pas soutenu par des échalas. Des nœuds des tiges sortent des fibres qui entrent dans la terre & y prennent racine : de chaque nœud naissent des feuilles solitaires disposées alternativement; elles sont à cinq nervures, larges de trois pouces & longues de quatre, d'un vert plus foncé endessous qu'en-dessus; les fleurs sont en grappes ; il leur succède des fruits d'abord verdâtres, puis rouges, enfin noirâtres dont nous avons parlé à l'article *poivre blanc;* chaque grappe qui vient à l'extrémité de la tige, porte vingt à trente grains. Les paysans du lieu disent que les fleurs femelles sont celles qui se trouvent à l'extrémité des rameaux; mais quand ces grappes de fleurs naissent dans la partie moyenne des tiges, sur des nœuds, & opposées à la queue des feuilles, alors ils les appellent fleurs mâles.

Le poivrier fleurit souvent deux fois chaque année : on recueille les fruits mûrs quatre mois après que les fleurs ont disparu, & on les expose au soleil pendant sept jours, afin de faire noircir l'écorce : on cultive cette plante en fichant en terre des parties de ses branches que l'on a coupées & que l'on met près la racine des arbres qui doivent servir d'échalas. On enlève, dit M. Geoffroi, l'écorce du poivre noir, & on en fait par l'art le poivre blanc qui est, dit-il, le seul que l'on nous apporte aujourd'hui ; on ôte cette écorce en faisant macérer dans l'eau de la mer le poivre noir ; l'écorce extérieure se gonfle & se crève ; on retire très-facilement le grain qui est blanc, & que l'on sèche ; il est beaucoup plus doux & meilleur que le noir. Quand on fait tremper ainsi le poivre, il en surnage beaucoup sur l'eau ; on le retire aussi-tôt & on l'appelle *poivre noir léger d'Hollande ;* celui qui se précipite au fond de l'eau, s'appelle *poivre pesant d'Angleterre;* enfin, lorsqu'il est dépouillé de son écorce, on le nomme *poivre blanc d'Hollande ;* il est alors plus pesant, à volume égal, que le poivre noir, il a le grain coriandé, quelquefois blanchi d'un peu de poudre de farine par les Négocians étrangers qui

nous l'envoient ; ainsi le poivre blanc en poudre du commerce, est toujours fait avec le grain du poivre noir écorcé, soit en Hollande, soit chez celui qui le débite : si le poivre blanc naturel venoit en Europe, on abandonneroit bientôt les ressources d'une pareille industrie. Toutes les parties du poivrier noir sont trés-âcres & brûlantes au goût.

On découvre les mêmes vertus dans presque toutes les espèces de poivres ; ils échauffent, dessèchent, atténuent ; ils sont apéritifs, raniment les esprits, & conviennent dans la crudité de l'estomac & dans les coliques ; on recommande encore le poivre comme un cordial contre les poisons coagulans ; il faut en faire un usage modéré ; car il allume le sang ; il fait cracher, éternuer ; en un mot, c'est un très-bon stimulant ; il est la base des épices que les Droguistes Epiciers vendent aux Cuisiniers pour assaisonner les alimens qu'ils préparent.

On dit d'une personne qui a le teint extrêmement noir, qu'*elle a le teint noir comme poivre.*

En parlant d'une chose qui est fort chère, on dit proverbialement & populairement, qu'*elle est chere comme poivre.*

POIVRE D'INDE, *voyez* PIMENT.

POIVRÉ, ÉE ; participe passif. *Voyez* POIVRER.

En parlant d'un homme attaqué de maladie vénérienne, on dit populairement, qu'*il est poivré.*

On dit aussi populairement en parlant d'une chose qui a été vendue fort cher, qu'*elle a été bien poivrée.*

POIVRER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. *Pipere conspergere.* Assaisonner de poivre. *Ce Cuisinier poivre trop ses ragoûts.*

En parlant d'une femme qu'on soupçonne avoir donné du mal à un homme, on dit populairement, que *c'est elle qui l'a poivré.*

POIVRIER ; substantif masculin. Arbrisseau qui produit le poivre. *Voy.* POIVRE.

POIVRIER, se dit aussi d'un petit vase, d'une petite boîte où l'on met du poivre. *Un poivrier d'argent.*

POIVRIÈRE ; substantif féminin. Petite boîte à divers compartimens, où l'on met du poivre, de la muscade, *&c. Une poivrière de faïence.*

POIX ; petite ville de France en Picardie, sur une rivière de même nom, à six lieues, sud ouest d'Amiens.

POIX ; substantif féminin. Espèce de suc ou de gomme tenace qui se tire des bois gras, principalemnt des pins & des sapins, dont on se sert pour la construction des vaisseaux, en Médecine & en plusieurs Arts.

Pour tirer la poix, on fend l'arbre en petites buches que l'on met dans un four qui a deux ouvertures ; par l'une on met le feu, & par l'autre on recueille la poix, laquelle suintant du bois, coule sur le plancher du four & tombe dans des bassins que l'on y met pour cet effet ; la fumée qui y est fort épaisse, la rend noire comme on la voit. Quelques uns prétendent que notre poix commune n'est que le suc qui vient le dernier, & que le goudron est celui qui découle d'abord.

Wheeler nous donne une autre méthode de tirer la poix, & que l'on pratique dans le Levant ; on fait un creux dans la terre qui a deux aunes de diamètre par le haut, mais

qui se rétrécit à mesure qu'il devient plus profond ; on le remplit de branches de pin fendues en morceaux ; ensuite on recouvre de feu le haut de ce creux ; le feu brûlant jusqu'au fond, la poix se distille & coule par un trou qui y est pratiqué.

La poix reçoit différens noms suivant ses différentes préparations, selon sa couleur & ses qualités. On l'appelle *barras* quand elle distille du bois ; mais ensuite elle prend un nom double, la plus fine & la plus claire se nomme *galipot*, & la plus grossière, *barras marbré*.

Avec le galipot on fait ce qu'on appelle de la poix blanche ou de la poix de Bourgogne qui n'est que du galipot fondu avec de l'huile de térébentine ; quoique ce soit, selon quelques-uns, une poix naturelle qui distille d'un arbre résineux qui vient ou croît dans les montagnes de Franche Comté.

Ce même galipot sert pareillement à faire une préparation de ce que l'on appelle *résine* ou *poix résine*, en faisant bouillir la poix jusqu'à une certaine consistance, & en la mettant en gâteaux.

La poix noire qui est ce que l'on appelle proprement *poix*, selon quelques-uns, est le galipot liquide brûlé & réduit à la forme & à la consistance que nous y voyons, en y mêlant du goudron, lorsqu'il est chaud. La meilleure est celle qui vient de Suède & de Norwège ; on juge de sa bonté par une couleur noire lustrée ou brillante, & lorsqu'elle est bien seche & bien cassante.

La poix navale se tire de vieux pins que l'on arrange & que l'on brûle de la même manière que l'on fait le charbon, en y mêlant des étoupes & des cables battus. Elle sert à poisser les vaisseaux.

On appelle aussi *poix navale* celle qui est raclée des côtés des vieux navires, & que l'on croit avoir acquis une vertu astringente par le moyen de l'eau de la mer ; on s'en sert à faire des emplâtres, quoiqu'il soit certain que les Apothicaires mettent ordinairement en sa place de la poix noire commune.

La poix Grecque ou la poix d'Espagne est celle que l'on a fait cuire & bouillir dans l'eau jusqu'à ce qu'ayant perdu son odeur naturelle, elle devienne seche & friable.

Les anciens l'appeloient *colophone*, à cause qu'il en venoit une très-grande quantité d'une ville de Grece nommée *Colophon*.

L'huile de poix est une huile qui vient de la poix, en séparant la matière aqueuse qui nage sur la poix fondue. On l'appelle aussi *baume de poix*, à cause des grandes vertus qu'on lui attribue.

On dit proverbialement d'une personne fort noire, qu'*elle est noire comme poix*.

On dit aussi proverbialement d'une chose qui tient fortement à une autre, qu'*elle tient comme poix*.

Ce monosyllabe est long.

POKKO ; substantif masculin. Oiseau très-singulier de la Côte d'Or, mais très-rare à rencontrer ; il est de la taille d'une oie ; son plumage est brun & cendré : ses ailes sont d'une grandeur & d'une largeur démesurées. Arkins dit que l'on prendroit volontiers les plumes de cet oiseau pour du poil ; sous son cou pend une sorte de bourse longue de quatre ou cinq pouces & de la grosseur du bras d'un homme. C'est dans ce réservoir que l'animal dé-

pose sa nourriture. Le cou & le jabot sont un peu velus; la tête est extrêmement grosse, eu égard au volume du corps; elle est presque chauve; les yeux sont grands & noirs, le bec fort gros & long

Le Pokko se nourrit de poissons, & dans un seul repas, il dévore ce qui suffiroit pour la nourriture de quatre hommes; il y a peu d'animaux qui se jettent avec autant d'avidité sur le poisson que lui; s'il en a trop, il le cache dans son sac: il n'aime pas moins les rats; il les avale entiers. On prend quelquefois plaisir à lui faire rendre gorge; & il n'est pas rare d'en voir sortir un rat à demi-digéré: cet oiseau n'a pour armes que son bec; il s'en sert assez adroitement pour pincer, mais sans être capable de nuire beaucoup.

Bosman dit avoir apprivoisé un de ces oiseaux qui le suivoit par tout.

POLA; ville épiscopale d'Italie, dans la partie méridionale de l'Istrie, sur la côte occidentale, au fond d'un golfe, à trente lieues, sud-est, de Venise. Elle fut autrefois riche & florissante, mais elle est entièrement déchue de son ancien lustre. Elle appartient aux Vénitiens.

POLACRE, ou Polaque; substantif féminin. Sorte de bâtiment en usage sur la Méditerranée, qui va à voiles & à rames. Il est armé de cinq ou six canons, & monté de 25 à 30 Matelots.

POLACRE, ou Polaque; substantif masculin. Cavalier Polonois. *Régiment de Polaques.*

POLAIRE; adjectif des deux genres. *Polaris.* Qui est auprès des pôles, qui appartient aux pôles du monde.

On appelle *cercles polaires*, deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, éloignés de 23 degrés ½ de chaque pôle; on en fait usage pour marquer le commencement des zones froides.

Les cercles polaires sont ainsi nommés de leur voisinage avec les pôles Arctique & Antarctique. Les habitans de ces cercles polaires ont un jour dans l'année, de 24 heures, où le soleil ne se lève point. Le jour de 24 heures est celui de notre solstice d'été, pour les habitans du cercle polaire arctique ou septentrional, & le jour du solstice d'hiver pour les habitans du cercle polaire antarctique ou méridional; & la nuit de 24 heures est pour les premiers le jour de notre solstice d'hiver, & pour les autres, le jour de notre solstice d'été.

On appelle *étoile polaire*, l'étoile qui est la dernière de la queue de la petite ourse; elle a été ainsi nommée par ceux qui l'observèrent les premiers, parcequ'étant très-peu éloignée du pôle ou du point sur lequel tout le ciel paroît tourner, elle décrit à l'entour un cercle si petit, qu'il est presqu'insensible; en sorte qu'on la voit toujours vers le même point du ciel; cependant la distance de l'étoile polaire au pôle change annuellement.

Feu M. Cassini & le Père Riccioli observèrent à Bologne en 1656, la distance de cette étoile au pôle, de 2 degrés, 32 minutes 30 secondes. Le détail de ces observations est rapporté par le Père Riccioli dans son hydrographie. M. Maraldi détermina en Décembre 1632 cette distance à 2 degrés, 7 minutes, 9 secondes. La distance de l'étoile polaire au pôle est donc diminuée en 76 ans, intervalle entre les observations de M. Maraldi & celles de M. Cassini & du Père Riccioli, de

25

25 minutes, 21 secondes; ce qui est à raison de 20 secondes par an. Tycho-Brahé avoit trouvé la même diminution annuelle par des observations immédiates. Cette variation de la distance entre l'étoile pôlaire & le pôle du monde, est parfaitement conforme aux observations du mouvement des autres étoiles fixes. Les observations de Tycho prouvent qu'elle a été de même depuis 155 ans. Car si on compare la distance de l'étoile polaire au pôle observée par Tycho l'an 1577, qui étoit de 2 degrés, 58 minutes, 50 secondes, à la distance observée en 1732, de 2 degrés, 7 minutes, 9 secondes, la différence qui est de 51 minutes, 41 secondes, étant divisée par 155, donne précisément 20 secondes pour le mouvement annuel de l'étoile polaire vers le pôle du monde pendant ce temps. Ce mouvement ne sera pas toujours de la même quantité, il diminuera à mesure que l'étoile polaire approchera du commencement du Cancer où ce mouvement sera imperceptible pendant plusieurs années. Suivant les hypothèses du mouvement des étoiles fixes, la distance de l'étoile polaire au pôle, diminuera encore pendant environ 350 années après lesquelles elle sera le plus proche du pôle qu'elle puisse être. Si elle n'étoit pas plus éloignée du pôle de l'écliptique que l'est le pôle du monde, elle auroit été se placer au pôle même du monde, ainsi que quelques Astronomes anciens l'ont cru devoir arriver; mais comme elle est plus éloignée du pôle de l'écliptique de 26 minutes $\frac{1}{2}$ plus que ne l'est le pôle du monde, elle ne peut s'approcher plus près de ce pôle que de 26 minutes $\frac{1}{2}$, pourvu que la distance entre ces deux pôles & la latitude de l'étoile ne changent point.

On appelle *projection polaire*, une représentation de la terre ou du ciel projetés sur le plan de l'un des cercles polaires.

On appelle *cadrans polaires*, ceux dont les plans sont parallèles à quelque grand cercle qui passe par les pôles, ou à quelqu'un des cercles horaires; en sorte que le pôle est censé dans le plan de ce cadran.

C'est pourquoi un pareil cadran ne sauroit avoir de centre, l'axe de la terre lui étant parallèle, & par conséquent les lignes horaires y sont aussi parallèles.

Un cadran polaire est un cadran horisontal par rapport à quelquesuns de ceux qui habitent sous l'équateur ou sous la ligne.

POLASTRE; substantif masculin & terme de Plombiers. Espèce de poële de cuivre fort mince, longue de deux à trois pieds, large & haute de quatre à cinq pouces, carrée par son ouverture, arrondie par le bas, & garnie d'un long manche de bois. Cet instrument sert aux Plombiers pour chauffer en-dedans les grands tuyaux de plomb qu'ils veulent souder.

POLATOUCHE; *voyez* ECUREUIL VOLANT.

POLDRACK; substantif masculin. Petite monnoie de Pologne qui vaut environ cinq liards de notre monnoie.

PÔLE, substantif masculin. L'une des deux extrémités de l'axe sur lequel la sphère du monde est censée faire sa révolution. On appelle *pôle arctique*, ou absolument *le pôle*, celui qui est du côté du septentrion, & *pôle antarctique*, celui qui lui est directement opposé.

M. Halley prétend que le jour

du ſolſtice ſous le pôle, [illegible]ſſi chaud que ſous la ligne, quand le ſoleil eſt au Zenith. A toutes les heures de ce jour, ſous le pôle, les rayons du ſoleil ſont inclinés à l'horiſon, avec lequel ils font un angle de 23 degrés & demi; au lieu que ſous la ligne, quoiqu'il ſoit vertical, il n'éclaire pas plus de 12 heures, & il eſt abſent autant; outre que pendant 3 heures, 8 minutes de ces 12 heures qu'il eſt ſur l'horiſon de la ligne, il n'eſt pas autant élevé que ſous le pôle.

La hauteur & l'élévation du pôle eſt un arc du méridien intercepté entre le pôle & l'horiſon.

La manière de trouver cette élévation, eſt un problême très-commun dans l'aſtronomie, la géographie & la navigation, la hauteur du pôle & la latitude d'un lieu étant la même choſe, c'eſt-à-dire, l'un donnant l'autre.

Pour obſerver la hauteur du pôle, on ſe ſert d'un quart de cercle avec lequel on obſerve la plus grande & la plus petite hauteur méridienne de l'étoile polaire.

On ôte enſuite la plus petite hauteur de la plus grande, & on diviſe cette différence par 2; le quotient eſt la diſtance de l'étoile au pôle; cette diſtance ajoutée à la plus petite hauteur trouvée, donne l'élévation du pôle que l'on demandoit.

Ainſi M. Couplet étant à Liſbonne en 1697, ſur la fin de Septembre, obſerva que la plus grande hauteur méridienne étoit de 41 degrés, 8 minutes, 40 ſecondes, & la plus petite, de 36 degrés 28 minutes: donc la différence eſt 4 degrés, 37 minutes, 40 ſecondes, & la moitié de cette différence, 2 degrés, 18 minutes, 50 ſecondes, ajoutée à la plus petite hauteur, donne 38 degrés, 46 minutes, 50 ſecondes pour la hauteur du pôle à Liſbonne.

La hauteur du pôle & la ligne méridienne étant enſemble la baſe de toutes les obſervations aſtronomiques, pour les déterminer le plus exactement qu'il eſt poſſible, on doit corriger les hauteurs méridiennes par la doctrine des réfractions.

Moyennant quoi, M. Couplet ſouſtrayant 1 minute 25 ſecondes dans l'exemple propoſé, réduit la hauteur corrigée à 38 degrés, 45 minutes, 25 ſecondes. La hauteur du pôle ôtée, de 90 degrés, fait connoître la hauteur de l'équateur, c'eſt-à-dire, l'angle de l'équateur avec l'horiſon.

Si la plus grande hauteur méridienne de l'étoile polaire ou d'une autre étoile quelconque de l'hémiſphère ſeptentrional, excède la hauteur de l'équateur, en ſouſtrayant cette dernière de la première, on aura la déclinaiſon ſeptentrionale de l'étoile. Si la hauteur de l'étoile eſt plus petite que celle de l'équateur, la première étant ſouſtraite de la dernière, donne la déclinaiſon méridionale de l'étoile.

Si au lieu de quart de cercle on veut ſe ſervir de gnomon pour avoir la hauteur du pôle, en y employant les obſervations du ſoleil, il faudra calculer ſa déclinaiſon, laquelle ſuppoſe que l'on connoiſſe ſon vrai lieu déduit des tables ou éphémérides; & marquant ſur la ligne méridienne le centre de l'image, on aura par conſéquent ſa diſtance au Zenith. Cette diſtance au Zenith étant connue, on y ajoutera ou on en retranchera la déclinaiſon du ſoleil, ſelon que cet aſtre eſt au ſud ou au nord de l'équateur, & l'on aura

ainsi la distance de l'équateur au Zenith, laquelle est toujours égale à la hauteur du pôle. Au reste si la déclinaison du soleil excède la hauteur du pôle du lieu, ce qui peut arriver dans la zone torride, lorsque le soleil est moins éloigné du pôle que le Zenith du lieu, alors la différence entre la déclinaison du soleil & sa distance au Zenith, sera la hauteur du pôle du lieu.

On dit poëtiquement, *de l'un à l'autre pôle;* pour dire, partout le monde. *Sa gloire s'étendoit de l'un à l'autre pôle.*

Pôle, se dit aussi généralement d'une des deux extrémités de l'axe sur lequel tourne quelque corps sphérique & quelque cercle que ce soit. *Les pôles de l'équateur. Le Zenith & le Nadir sont les pôles de l'horison. Un globe qui tourne sur ses pôles.*

On appelle *pôles de l'aimant*, les points par lesquels l'aimant attire & repousse l'acier & le fer. *Voyez* Aimant.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

POLÉMARQUE; substantif masculin & terme d'antiquité. Chef à la guerre ou de la guerre. C'étoit à Athènes le nom distinctif du troisième Archonte; & chez les Grecs, en général, le titre de tout homme chargé du commandement d'une armée.

POLÉMIQUE, adjectif des deux genres. Qui appartient à la dispute. Il se dit des disputes par écrit sur quelque matière que ce soit. *Livre polémique. Style polémique.*

POLEMBOURG, (Corneille) Peintre né à Utrecht en 1586, mort dans la même ville en 1660, fit un voyage en Italie pour se perfectionner. Il forma son pinceau d'après les meilleurs tableaux qui embellissent la ville de Rome. Son goût le portoit à travailler en petit; les tableaux qu'il n'a point faits dans une petite forme, sont moins précieux que les autres. Le Grand Duc de Florence voulut avoir de ses ouvrages; le Roi d'Angleterre, Charles I, le fit venir à Londres. Rubens l'estimoit aussi beaucoup & lui commanda plusieurs tableaux. Polembourg a fait des paysages très-agréables; il rendoit la nature avec beaucoup de vérité. Ses sites sont bien choisis, & ses fonds souvent ornés de belles fabriques & des ruines de l'ancienne Rome. Sa touche est legère & son pinceau doux & moelleux; le transparent de son coloris se fait singulièrement remarquer dans ses ciels. Varrège est parmi ses élèves, celui qui a le plus approché de sa manière. Le Roi & le Duc d'Orléans possèdent plusieurs tableaux de cet Artiste.

POLÉMOSCOPE; substantif masc. & terme d'optique. Espèce de télescope ou de lunette d'approche recourbée, pour voir les objets qui ne sont pas directement opposés à l'œil.

POLESIN; (le) Province d'Italie, dans les États de Venise. Elle est ainsi nommée de sa situation entre le Pô, l'Adige & l'Adigesto qui en font une presqu'île; car *Polesin* & *presqu'île* signifient à peu près la même chose.

Cette province est bornée au nord par le Padouan, au midi par le Ferrarois, au levant par le Dogado, & au couchant par le Veronnois. Son étendue est de cinquante milles du levant au couchant, & de vingt du midi au nord. Le blé & le bétail font la richesse de ses habitans. Elle est gouvernée par quelques No-

bles Vénitiens que la république y envoye. Rovigo est la capitale du Polesin ; on y trouve aussi l'ancienne ville d'Adria, & tout ce pays étoit sujet aux Ducs de Ferrare avant que les Vénitiens l'eussent conquis.

POLÈTES ; substantif masculin pluriel & terme d'antiquité. On appeloit ainsi chez les Athéniens dix Magistrats qui, conjointement avec les trois chargés de l'argent consacré aux pompes publiques, avoient la direction de l'argent des impôts & de la vente des biens confisqués.

POLI, IE ; adjectif. Qui a la superficie unie & luisante. *De l'acier poli.*

Poli, se dit aussi figurément & signifie doux, civil, complaisant, qui pratique de bonne grâce tout ce qui concerne l'extérieur de la vie civile. *Il n'est pas poli. C'est une Dame très-polie.*

Poli, s'emploie encore substantivement au masculin, pour signifier le lustre, l'éclat des choses qui ont été polies. *On admire le poli des armes de ce Régiment. Donner le poli à de la vaisselle.*

Poli, ie ; participe passif. *Voyez* Polir.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin, mais la seconde est longue au pluriel & au féminin.

Voyez Affable, pour les différences relatives qui en distinguent Poli, *&c.*

POLIA ; ville de Turquie, en Asie, entre les villages de Cargueslard & de Bendourlour, sur la route d'Ispahan à Constantinople.

POLIADE ; adjectif féminin & terme d'antiquité. Minerve eut deux Temples dans la Grèce sous le nom de *Minerve Poliade ;* l'un à Erythrés en Achaïe, & l'autre à Tégée dans l'Arcadie. La statue de Minerve Poliade à Erythrès, étoit de bois, d'une grandeur extraordinaire, assise sur une espèce de trône, tenant une quenouille des deux mains, & ayant sur la tête une couronne surmontée de l'étoile polaire. Dans le temple de Minerve Poliade à Tégée, on conservoit des cheveux de Méduse dont Minerve avoit fait présent aux Tégéates, disoit-on, en les assurant que par là leur ville deviendroit imprenable ; le Temple étoit desservi par un Prêtre qui n'y entroit qu'une fois l'année. *Poliade* signifie celle qui habite dans les villes, ou la Patrone d'une ville.

POLICANDRO ; île de l'Archipel, l'une des Cyclades, à l'orient de Milo, à l'occident de Siquino, & au midi de Paros & d'Anti-Paros. Elle n'a point de port : le bourg qui en est à trois milles du côté du nord-est, assez près d'un rocher effroyable, n'a d'autres murailles que celles qui forment le derrière des maisons, & contient environ cent familles du rit grec, lesquelles en 1700 payèrent pour la capitation & pour la taille réelle, dix mille écus.

Quoique cette île soit pierreuse, sèche, pelée, on y recueille assez de blé & assez de vin pour l'usage des habitans ; ils manquent d'huile, & l'on y sale toutes les olives pour les jours maigres : le pays est couvert de tythimale, arbrisseau que l'on y brûle faute de meilleur bois. L'île d'ailleurs est assez pauvre, & l'on n'y commerce qu'en toiles de coton.

POLICASTRO ; ville presque ruinée d'Italie, au Royaume de Naples,

dans la Principauté Citérieure, à 23 lieues, sud-est, de Naples.

POLICE; substantif féminin. *Politia*. Ordre, réglement établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sûreté & la commodité des habitans.

Il se dit aussi de la Juridiction établie pour l'exercice de la Police.

Chez les Grecs la Police avoit pour objet la conservation & les agrémens de la vie. Ils entendoient par la conservation de la vie, ce qui concerne la naissance, la santé & les vivres. Ils travailloient à augmenter le nombre des citoyens, à les avoir sains, à se procurer un air salubre, des eaux pures, de bons alimens, des remèdes bien conditionnés & des Médecins habiles & honnêtes gens.

Les Romains en 312 envoyèrent des Ambassadeurs en Grèce, chercher des lois & la sagesse. De là vient que leur police suivit à peu près la même division que celle des Athéniens.

Les François & la plupart des habitans actuels de l'Europe ont puisé leur police chez les anciens, avec cette différence qu'ils ont donné à la religion une attention beaucoup plus étendue. Les jeux & les spectacles étoient chez les Grecs & les Romains une partie importante de la police; son but étoit d'en augmenter la fréquence & la somptuosité; chez nous elle ne tend qu'à en corriger les abus & à en empêcher le tumulte.

Les soins de la Police peuvent se rapporter dans ce Royaume à onze objets principaux; la religion, la discipline des mœurs, la santé, les vivres, la sûreté & la tranquillité publique, la voirie, les sciences & les arts libéraux, le commerce, les manufactures & les arts mécaniques, les serviteurs domestiques, les manouvriers & les pauvres.

Les fonctions de la Police par rapport à la religion, consistent à ne rien souffrir qui lui soit préjudiciable, comme à écarter toutes les fausses religions & pratiques superstitieuses; faire rendre aux lieux saints le respect qui leur est dû; faire observer exactement les dimanches & les fêtes; empêcher pendant le Carême la vente & distribution des viandes défendues; faire observer dans les processions & autres cérémonies publiques, l'ordre & la décence convenable; empêcher les abus qui se peuvent commettre à l'occasion des confrairies & pélerinages; enfin, veiller à ce qu'il ne se fasse aucun nouvel établissement sans y avoir observé les formalités nécessaires.

La discipline des mœurs, qui fait le second objet de la Police, embrasse tout ce qui est nécessaire pour réprimer le luxe, l'ivrognerie & la fréquentation des cabarets à des heures indues, l'ordre convenable pour les bains publics, pour les spectacles, pour les jeux, pour les loteries, pour contenir la licence des femmes de mauvaise vie, les jureurs & blasphémateurs, & pour bannir ceux qui abusent le Public sous le nom de *magiciens, devineurs & pronostiqueurs*.

La santé, autre objet de la Police, l'oblige d'étendre ses attentions sur la conduite des nourrices & des recommandaresses, sur la salubrité de l'air, la propreté des fontaines, puits & rivières, la bonne qualité des vivres, celle du vin, de la bière & autres boissons,

celle des remèdes, enfin fur les maladies épidémiques & contagieufes.

Indépendamment de la bonne qualité des vivres, la Police a encore un autre objet à remplir pour tout ce qui a rapport à la conservation & au débit de cette partie du néceffaire; ainfi la Police veille à la confervation des grains, lorfqu'ils font fur pied; elle prefcrit des règles aux moiffonneurs, glaneurs, laboureurs, aux marchands de grain, aux blatiers, aux mefureurs-porteurs de grains, meûniers, boulangers; il y a même des lois particulières pour ce qui concerne les grains en temps de cherté.

La Police étend pareillement fes attentions fur les viandes, & relativement à cet objet fur les pâturages, fur les Bouchers, fur les Chaircuitiers, fur ce qui concerne le gibier & la volaille.

La vente du poiffon, du lait, du beurre, du fromage, des fruits & légumes, eft auffi foumife aux lois de la Police.

Il en eft de même de la compofition & du débit des boiffons, de la garde des Vignobles, de la publication du ban de vendange, & de tout ce qui concerne la profeffion des Marchands de vin, des Braffeurs & Diftillateurs.

La voierie qui eft l'objet de la Police, embraffe tout ce qui concerne la folidité & la fûreté des bâtimens, les règles à obferver à cet égard par les Couvreurs, Maçons, Charpentiers, Plombiers, Serruriers, Menuifiers.

Les précautions que l'on doit prendre au fujet des périls éminens; celles que l'on prend contre les incendies; les fecours que l'on donne dans ces cas d'accidens; les mefures que l'on prend pour la confervation des effets des particuliers, font auffi une des branches de la voierie.

Il en eft de même de tout ce qui a rapport à la propreté des rues, comme l'entretien du pavé, le nettoyement; les obligations que les Habitans & les Entrepreneurs du nettoyement, ont chacun à remplir à cet égard. Le nettoyement des places & marchés, les égoûts, les voiries, les inondations; tout cela eft du reffort de la Police.

Elle ne néglige pas non plus ce qui concerne l'embelliffement & la décoration des villes, les places vides, l'entretien des places publiques, la faillie des bâtimens, la liberté du paffage dans les rues.

Ses attentions s'étendent auffi fur tous les Voituriers de la ville ou des environs, relativement à la ville, fur l'ufage des carroffes de place, fur les Charretiers & Bateliers, Paffeurs d'eau, fur les chemins, ponts & chauffées de la ville & fauxbourgs & des environs, fur les poftes, chevaux de louage & fur les meffageries.

La fûreté & la tranquillité publique, qui font le fixième objet de la Police, demandent qu'elle prévienne les cas fortuits & autres accidens; qu'elle empêche les violences, les homicides, les vols, larcins, & autres crimes de cette nature.

C'eft pour procurer cette même fûreté & tranquillité, que la Police oblige de tenir les portes des maifons clofes paffé une certaine heure; qu'elle défend les ventes fufpectes & clandeftines; qu'elle écarte les vagabonds & gens fans aveu; défend le port d'armes aux perfonnes qui font fans qualité pour en avoir; qu'elle prefcrit des règles pour la fabrication & le débit

des armes, pour la vente de la poudre à canon & à giboyer.

Ce n'est pas tout encore; pour la tranquillité publique, il faut empêcher les assemblées illicites, la distribution des écrits séditieux, scandaleux & diffamatoires, & de tous les livres dangereux.

Les Magistrats de Police ont aussi inspection sur les auberges, hôtelleries, & chambres garnies, pour savoir ceux qui s'y retirent. Le jour fini, il faut encore pourvoir à la tranquillité & sûreté de la ville pendant la nuit; les cris publics doivent cesser à une certaine heure, selon les différens temps de l'année: les gens qui travaillent du marteau ne doivent commencer qu'à une certaine heure; les soldats doivent se retirer chacun dans leur quartier quand on bat la retraite; enfin le guet & les patrouilles bourgeoises & autres veillent à la sûreté des citoyens.

En temps de guerre, & dans les cas de trouble & émotion populaire, la Police est occupée à mettre l'ordre & à procurer la sûreté & la tranquillité.

Les sciences & les arts libéraux, qui font le septième objet de la Police, demandent qu'il y ait un ordre pour les Universités, Colléges, & Écoles publiques, pour l'exercice de la Médecine & de la Chirurgie, pour les sages-femmes, pour l'exercice de la Pharmacie, & pour le débit des remèdes particuliers, pour le commerce de l'Imprimerie & de la Librairie, pour les estampes, pour les Colporteurs, & généralement pour tout ce qui peut intéresser le Public dans l'exercice des autres sciences & arts libéraux.

Le commerce qui fait le huitième objet de la Police n'est pas moins intéressant; il s'agit de régler les poids & mesures, & d'empêcher qu'il ne soit commis aucune fraude par les Marchands, Commissionnaires, Agens de change ou de banque, & par les Courtiers de marchandises.

Les manufactures & les arts mécaniques font un objet à part: il y a des Réglemens particuliers concernant les manufactures particulières; d'autres concernant les manufactures privilégiées; il y a aussi une discipline générale à observer pour les arts mécaniques.

Les serviteurs, domestiques & manouvriers, font aussi un des devoirs de la Police, soit pour les contenir dans leur devoir, soit pour leur assurer le payement de leurs salaires.

Enfin, les pauvres honteux, les pauvres malades ou invalides, qui font le dernier objet de la Police, excitent aussi ses soins, tant pour dissiper les mendians valides, que pour donner retraite à ceux qui sont malades ou infirmes, & pour procurer aux uns & aux autres les secours légitimes.

La Police est exercée dans les Justices Seigneuriales par les Juges des Seigneurs, & autres Officiers établis à cet effet.

L'Edit de Crémieu, du 19 Juin 1536, avoit attribué la Police en première instance aux Prevôts Royaux dans l'étendue de leurs Prévôtés.

Il fut ordonné par l'article 72 de l'Ordonnance de Moulins, que dans les villes on éliroit des Bourgeois tous les ans ou tous les six mois, pour veiller à la Police sous la juridiction des Juges ordinaires; & que ces Bourgeois pourroient

condamner à l'amende jusqu'à 60 sous sans appel.

Des Edits postérieurs ordonnèrent de tenir des assemblées fréquentes dans les villes pour délibérer avec les Notables sur les Réglemens qu'il convenoit de faire; mais les inconvéniens qui en résultoient firent abroger ces assemblées.

La Police étoit exercée à Paris en première instance par les Lieutenans Civil & Criminel du Châtelet, qui avoient souvent des contestations pour leur compétence dans ces matières.

Il arrivoit la même chose entre les Officiers des Bailliages, ceux des Prévôtés Royales, les Juges des Seigneurs, & les Juges Municipaux.

Par Édit du mois de Mars 1667, il fut créé un Lieutenant Général de Police pour Paris; & par un autre Édit du mois d'Octobre 1699, il en fut créé de même pour les autres villes.

Dans celles où il y a un Juge Royal & quelque Justice Seigneuriale, la Police générale appartient au Juge Royal seul; & pour la Police particulière dans la Justice Seigneuriale, le Juge Royal a la prévention. *Edit du mois de Décembre 1666.*

Outre les Lieutenans Généraux de Police, il y a dans quelques villes des Procureurs du Roi de Police, des Commissaires de Police, des Inspecteurs de Police, & des Huissiers particuliers pour la Police.

Un des principaux soins du Magistrat de Police est de faire publier les Réglemens de Police; il peut lui-même en faire, pourvu qu'il n'y ait rien de contraire à ceux qui sont émanés d'une autorité supérieure; il est préposé pour tenir la main à l'exécution des Réglemens.

Il est aidé dans ses fonctions par les Commissaires de Police, & autres Officiers.

Les Intendans que le Roi envoie dans les Provinces, prennent le titre d'*Intendans de Justice, Police & Finances.*

Police, se prend aussi pour l'ordre & le réglement établi dans quelque assemblée, dans quelque société que ce soit. *La Police d'un Régiment. Chaque société a sa police particulière.*

En termes de commerce de mer, on appelle *police d'assurance*, un contrat par lequel un Particulier s'oblige de réparer les pertes & les dommages qui arriveront à un vaisseau ou à son chargement, pendant un voyage, moyennant une certaine somme que l'assuré paye à l'assureur, soit comptant, ou au terme dont on convient, On y doit marquer le nom du vaisseau, celui du Maître, le lieu où le vaisseau doit charger, & celui de sa destination, sous peine de nullité de l'acte, si le défaut vient de la part de l'assuré; & si au contraire cette omission ne peut lui être imputée, il a droit de prétendre ses dépens, dommages & intérêts contre celui qui a dressé le contrat, à moins que celui-ci ne se lave de cette accusation d'erreur.

On spécifie encore dans ce contrat certaines marchandises comme l'or ou l'argent monnoyés ou non monnoyés, les pierreries, toutes sortes de joyaux, & même les munitions de guerre, s'il y en a. A l'égard des autres marchandises, soit solides ou sujettes à empirement & dépérissement, on ne les énonce

que

que sous les termes généraux de marchandises & effets.

Sur la Méditerranée, on appelle *police de chargement*, la reconnoissance des marchandises chargées dans un vaisseau. C'est ce qu'on appelle *connoissement* sur l'Océan.

Police, en termes d'Imprimerie, se dit d'un état qui règle le nombre de chaque caractère dont une fonte est composée.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

POLICÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Policer.

POLICER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Mettre, établir la police dans un pays. *Policer une ville. Policer une nation.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième longue ou brève. *Voyez* Verbe.

POLIDORE, Peintre du Bourg de Caravage, dans le Milanois, né en 1495, fut obligé de faire le métier de manœuvre jusqu'à l'âge de 18 ans; mais ayant été employé à porter aux disciples de *Raphael*, le mortier dont ils avoient besoin pour la Peinture à fresque, il se sentit en quelque sorte, inspiré à la vue des merveilles qui s'opéroient sous ses yeux; & dès-lors il médita de s'adonner entiérement à la peinture. Les élèves de *Raphael* le secondèrent dans son entreprise. Ce grand Peintre le prit sous sa discipline. Polidore se signala sur-tout à Messine, où il eut la conduite des arcs de triomphe qui furent dressés à l'Empereur *Charles-Quint*, après son expédition de Tunis. *Polidore* songeoit à revenir à Rome, quand son valet lui vola une somme considérable qu'il venoit de recevoir, & l'assassina dans son lit, en 1543. La plus grande partie de ses ouvrages est peinte à fresque; il a aussi beaucoup travaillé dans un genre de peinture qu'on appelle *sgraffito* ou *manière égratignée*. Ce célèbre Artiste avoit un goût de dessein très-grand & très-correct. On remarque beaucoup de fierté, de noblesse & d'expression dans ses airs de tête. Ses draperies sont bien jetées, son pinceau est moelleux, & on peut le regarder comme le seul de l'école Romaine qui ait connu la nécessité du coloris, & qui ait bien entendu la pratique du clair obscur. Ses paysages sont singulièrement très-estimés. Ses desseins sont précieux, soit pour la franchise & la liberté de ses touches, soit pour la beauté de ses draperies, soit enfin par la force & la noblesse de son style. Il a été comparé au célèbre *Jules-Romain*; & si *Polidore* avoit moins d'enthousiasme, il mettoit plus d'art dans ses compositions. On a beaucoup gravé d'après lui.

POLIEN; adjectif & terme de Mythologie. *Polius*. Nom sous lequel les Thébains honoroient Apollon: il signifie *le blanc & le beau*, parce que ce Dieu étoit toujours représenté avec la fleur de la jeunesse. On lui sacrifioit un taureau; mais un jour, à la fête du Dieu, comme ceux qui étoient chargés d'amener la victime, n'arrivoient point & que le temps pressoit, un chariot attelé de deux bœufs étant venu à passer par hasard, dans le besoin où on en étoit, on prit un de ces bœufs pour l'immoler; & depuis il passa en coutume de sacrifier un bœuf qui eût été sous le joug.

POLIGLOTTE; substantif féminin. Espèce d'oiseau que les Mexicains appellent *à quarante langues*; il est

de la grandeur d'un étourneau; il a le ventre blanc, le dos brun, mêlé de quelques plumes blanches, principalement à la queue & à la tête; ce qui forme une espèce de couronne de couleur d'argent. Cet oiseau habite les pays chauds. On le nourrit en cage sous les climats tempérés; il mange de tout ce qu'on donne aux autres oiseaux. On prétend que son chant est si doux & si mélodieux, qu'il surpasse en agrément celui de quelqu'autre oiseau que ce soit.

POLIGNAC, (Melchior de) né au Puy en Velay en 1661, d'une des plus illustres Maisons du Languedoc, fut amené de bonne heure à Paris par son père, qui le destinoit à l'état Ecclésiastique. Il fit ses humanités au Collège de *Louis le Grand*, & sa Philosophie à celui d'Harcourt. Le Cardinal de Bouillon, enchanté des agrémens de son esprit & de son caractère, le prit avec lui, lorsqu'il se rendit à Rome après la mort d'Innocent XI. Il l'employa non-seulement à l'élection du nouveau Pape Alexandre VIII, mais encore dans l'accommodement qu'on traitoit entre la France & la Cour de Rome. L'Abbé de Polignac eut occasion de parler plusieurs fois au Pontife qui lui dit dans une des dernières conférences: *Vous paroissez toujours être de mon avis & à la fin c'est le vôtre qui l'emporte.* Les querelles entre la Tiare & la Cour de France, étant heureusement terminées, le jeune Négociateur vint en rendre compte à Louis XIV. C'est à cette occasion que ce Monarque dit de lui: *Je viens d'entretenir un homme & un jeune homme qui m'a toujours contredit & qui m'a toujours plu.* Ses talens parurent décidés pour les négociations. Le Roi l'envoya Ambassadeur en Pologne, en 1693; ils s'agissoit d'empêcher qu'à la mort de Sobieski, près de descendre au tombeau, un Prince, dévoué aux ennemis de la France, n'obtînt la couronne de Pologne, & il falloit la faire donner à un Prince de la Maison de France. Le Prince de Conti fut élu par ses soins, mais diverses circonstances ayant retardé son arrivée en Pologne, il trouva tout changé lorsqu'il parut, & fut obligé de se rembarquer. L'Abbé de Polignac contraint de se retirer, fut exilé dans son Abbaye de Bonport. Après y avoir fait un séjour de trois ans, uniquement occupé des Belles-Lettres, des Sciences & de l'Histoire, il reparut à la Cour avec plus d'éclat que jamais. Il fut envoyé à Rome en qualité d'Auditeur de Rote, & il n'y plût pas moins à Clément XI, qu'il avoit plu à Alexandre VIII. De retour en France en 1709, il fut nommé Plénipotentiaire avec le Maréchal d'Huxelles, pour les conférences de la paix, ouvertes à Gertruydemberg. Ces deux Négociateurs en auroient fait une avantageuse, si elle avoit été possible. La franchise du Maréchal étoit tempérée par la douceur & la dextérité de l'Abbé, le premier homme de son siècle dans l'art de négocier & de bien dire. D'Huxelles présomptueux & haut représentoit bien un Roi qui au milieu des revers, conservoit son ancienne fierté; & Polignac, la France demandant grace, mais n'en voulant point à des conditions honteuses, & espérant d'en obtenir encore de son épée, ou de son esprit. Tout l'art des Négociateurs fut inutile. Le Cardinal de Polignac fut plus heureux au Congrès d'Utrecht en 1712.

Ce fut cette année qu'il obtint le chapeau de Cardinal, qui fut accompagné l'année d'après de la Charge de Maître de la Chapelle du Roi. Après la mort de Louis XIV, il se lia avec les ennemis du Duc d'Orléans & ces liaisons lui valurent une disgrace éclatante. Il fut exilé en 1718, dans son Abbaye d'Anchin, d'où il ne fut rappelé qu'en 1721. Innocent XIII étant mort en 1724, le Cardinal de Polignac se rendit à Rome pour l'élection de Benoît XIII, & il y demeura huit ans, chargé des affaires de France. Nommé à l'Archevêché d'Ausch en 1726, & à une place de Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1732, il reparut cette année en France & y fut reçu comme un grand homme. Il mourut à Paris en 1741, à 80 ans, avec une réputation immortelle. Le Cardinal de Polignac, né avec les talens qui font les hommes extraordinaires, étoit un de ces esprits vastes & lumineux, qui embrassent tout, éloquence, poësie, langues, littérature, Philosophie, Physique, Mathématique, tout étoit de son ressort. Les Sciences & les Arts, les Savans & les Artistes lui étoient chers; car les grands talens ne marchent point sans une forte inclination pour tout ce qui se rapporte à leur objet. Sa conversation étoit douce, amusante & infiniment instructive, comme on peut le juger partout ce qu'il avoit vu dans le monde, & dans les différentes Cours de l'Europe, par les grandes affaires qui avoient roulé sur lui, en un mot par tout ce qu'il savoit. Le son de sa voix & la grace avec laquelle il parloit & prononçoit, achevoient de mettre dans son entretien une espèce de charme, qui alloit presque jusqu'à la séduction. L'universalité de ses connoissances s'y montroit, mais sans dessein de briller, ni de faire sentir sa supériorité. Il étoit plein d'égards & de politesse pour ceux qui l'écoutoient, & s'il aimoit à se faire écouter, on se plaisoit encore plus à l'entendre. Sa mémoire ne le laissa jamais hésiter sur un mot, sur un nom propre ou sur une date, sur un passage d'Auteurs, ou sur un fait quelqu'éloigné ou détourné qu'il pût être; elle le servoit constamment, & avec tout l'ordre que la méditation peut mettre dans le discours.

POLIGNAC; Bourg de France en Languedoc, à une lieue, nord-ouest, du Puy.

POLIGNANO; Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Barri, sur le Golfe de Venise, à huit milles, sud-est, de Barri.

POLIGNY; Ville de France, en Franche-Comté, à treize lieues, sud-ouest, de Besançon. Il y a un Bailliage, une Collégiale, une Communauté de Prêtres, quatre Couvens de Religieux, un de Religieuses, une Commanderie de l'Ordre du Saint-Esprit, *&c.*

POLIMENT; subst. masc. L'action de polir. *Le poliment est la dernière préparation que reçoit un miroir. Le poliment d'un diamant. Donner le poliment à une table de marbre.*

POLIMENT; adverbe. *Polité.* D'une manière polie. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant de la manière de vivre, d'écrire, de parler. *On doit recevoir poliment tout le monde. Il écrit poliment. Répondre poliment.*

POLIMURE; Ville de Turquie dans la Natolie, sur la Mer de Marmora, au fond du Golfe de Montagna, à l'occident d'Isnich, ou Nicée.

POLION; substantif masculin. *Po-*

lium. Plante dont on distingue plusieurs espèces : les principales sont le *polion de montagne à fleur jaune* & *le polion de montagne à fleur blanche*.

Le *Polion de montagne à fleur jaune* croît dans les pays chauds, sur les lieux élevés, secs & pierreux, surtout en Languedoc, en Provence & en Dauphiné : on le cultive aussi dans les jardins : sa racine est ligneuse & fibreuse; elle pousse plusieurs petites tiges cotoneuses, dures, ligneuses, hautes d'environ un demi pied; tantôt elles sont couchées sur terre, & tantôt elles sont redressées : ses feuilles sont petites, oblongues, épaisses, dentelées sur leurs bords, & chargées d'un duvet jaune. Ses fleurs, qui paroissent en été, sont fermées en gueule, petites, ramassées plusieurs ensemble, en manière de tête, d'un beau jaune, d'une odeur fort aromatique, & d'un goût amer. Chacune de ces fleurs selon M. Tournefort, est un tuyau évasé par le haut, & prolongé en une lèvre découpée en cinq parties, comme celle de la germandrée. A cette fleur passée succèdent des semences menues, arrondies & enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. On estime beaucoup plus le Polion, quand il vient de Candie, ou de Valence en Espagne.

Le Polion de montagne à fleur blanche, croît non-seulement sur les montagnes, mais aussi dans les plaines sablonneuses & arides; il fleurit & graine dans le même tems que l'autre, dont il diffère, en ce que ses tiges sont couchées à terre, ses feuilles sont plus petites & moins cotonnées, & en ce que ses fleurs sont blanches de même que ses têtes. La couleur jaune des fleurs du Polion s'efface, & devient pâle. Clusius dit que ces plantes viennent aisément à l'ombre, de bouture, pourvu que la terre soit bien préparée.

Quand on fait usage du Polion, on doit prendre les sommités des tiges garnies de fleurs : c'est un bon céphalique & anti-épileptique. On nous l'apporte sec par petites bottes; plus il est garni de fleurs, & meilleur il est. Il doit avoir une odeur forte & aromatique, mais un goût amer & désagréable. Le Polion entre dans la grande thériaque & dans le mithridate : on le prend en guise de thé contre la morsure des animaux, pour faire couler l'urine & les règles : on en boit en Provence, dans les cours de ventre fâcheux; enfin c'est un bon vulnéraire.

POLIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme Ravir. Rendre clair, luisant, à force de frotter. *Polir l'acier. Polir de la vaisselle. Polir de l'ébène.*

Polir, se dit figurément de tout ce qui sert à cultiver, orner, adoucir l'esprit & les mœurs, & à rendre plus propre au commerce ordinaire du monde. *La Cour polit l'esprit. L'étude des belles lettres polit la jeunesse.*

Polir, se dit aussi figurément de ce qui regarde le style, le discours. Ainsi, *polir un discours, polir un ouvrage d'esprit*, signifie mettre la dernière main à un discours, à un ouvrage d'esprit, en y réformant tout ce qui peut être contraire à l'exactitude, à la pureté & à l'élégance du style.

POLISSEUR, EUSE; substantif. Celui, celle qui polit certains ouvrages. *Polisseur de glaces. Polisseuse d'argenterie.*

POLISSOIR; substantif masc. Instrument dont on se sert pour polir certaines choses. *Passer le polissoir sur un ouvrage.*

POLISSOIRE; substantif fémin. Sorte de décrotoire douce.

POLISSON; substantif masc. Terme d'injure qui se dit d'un petit garçon malpropre & libertin, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. *C'est un petit polisson.*

Il se dit aussi de tout homme qui a coutume de faire ou de dire des plaisanteries basses.

POLISSONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Dire ou faire des polissonneries. *Ils ne font que polissonner.*

POLISSONNERIE; substantif féminin. Action, parole, tour de polisson, bouffonnerie, plaisanterie basse. *Faire des polissonneries. Dire des polissonneries.*

POLISSURE; substantif féminin. *Expolitio.* Action de polir quelque chose, ou l'effet de cette action. *Cet Orfèvre excelle dans la polissure de ses ouvrages.*

POLITESSE; substantif féminin. *Morum elegantia.* Il n'est point usité au propre, & figurément il signifie, une certaine manière de vivre, d'agir, de parler, civile, honnête & polie.

La politesse est un supplément de la vertu : on dit qu'elle est venue dans le monde, quand cette fille du Ciel l'a abandonné. Dans les temps les plus grossiers où la vertu regnoit davantage, on connoissoit moins la politesse ; elle est venue avec la volupté ; elle est fille du luxe & de la délicatesse : on a douté si elle tenoit plus du vice que de la vertu. Quoi qu'il en soit, elle est un des plus grands liens de la société puisqu'elle contribue le plus à la paix ; elle est une préparation à la charité, une imitation même de l'humilité. La vraie politesse est modeste ; & comme elle cherche à plaire, elle fait que les moyens pour y réussir sont de faire sentir qu'on ne se préfère point aux autres ; qu'on leur donne le premier rang dans notre estime.

L'orgueil nous sépare de la société : notre amour nous donne un rang à part qui nous est toujours disputé, l'estime de soi-même, qui se fait trop sentir est presque toujours punie, par le mépris universel. La politesse est l'art de concilier avec agrément ce qu'on doit aux autres, & ce qu'on se doit à soi-même ; car ces devoirs ont leurs limites, lesquelles passées, c'est flaterie pour les autres, & orgueil pour vous : c'est la qualité la plus séduisante.

Les personnes les plus polies ont ordinairement de la douceur dans les mœurs & des qualités liantes. C'est la ceinture de *Vénus*, elle embellit & donne des graces à tous ceux qui la portent, avec elle vous ne pouvez manquer de plaire.

Il y a bien des degrés de politesse : vous en avez une plus fine à proportion de la délicatesse de l'esprit. Elle entre dans toutes vos manières, dans vos discours, dans votre silence même.

Il y a de la politesse à se livrer de bonne grace dans la conversation, à n'avoir pas plus d'esprit que ceux avec qui on se trouve, à n'affecter point trop de justesse, à donner quelquefois lieu à la contradiction & à la critique, à n'avoir pas toujours raison.

Il ne suffit pas de ne rien dire & de ne rien faire qui puisse blesser les autres ; il faut encore souffrir

ce qu'ils peuvent dire ou faire d'offensant ou de moins poli. Ainsi une grande partie de la politesse consiste à souffrir l'impolitesse, & à n'y opposer que l'exemple du contraire.

Témoigner aux autres qu'ils nous offensent, c'est presque toujours les offenser.

Il est d'autant plus difficile d'être poli, qu'il y a moins de gens qui le soient véritablement.

Le commerce des femmes est, dit-on, la meilleure école de politesse, cela est vrai, non pas tant néanmoins, parceque les femmes sont polies, que parcequ'il faut l'être beaucoup avec elles. Il y a moins à profiter des exemples de politesse qu'elles nous donnent, que de la nécessité où nous sommes d'en avoir à leur égard, non-seulement pour être goutés, mais pour être soufferts. Le mérite le plus essentiel d'un homme auprès des femmes sages, c'est une grande politesse.

Une hardiesse & une timidité excessive sont également contraires à la vraie politesse, qui veut qu'on parle & qu'on agisse d'un air modeste & d'un air aisé.

Quand on ne peut plaire qu'en employant le déguisement, il faut alors renoncer à plaire. Quand la vérité & la politesse sont en concurrence, & qu'on ne peut les accorder, il faut sacrifier la politesse à la vérité.

Il est bien difficile d'être poli avec ceux qui ne nous plaisent pas: & le malheur des gens d'esprit est que très-peu de gens leur plaisent. Plus on a d'esprit, plus on apperçoit de défauts dans les autres. D'ailleurs les gens d'esprit ont de la peine à s'assujettir à une infinité de petites formalités qui sont néanmoins partie de la politesse. Il est donc plus difficile d'être poli, lorsqu'on a beaucoup d'esprit, que lorsqu'on n'en a que médiocrement.

POLITIEN, (Ange) né à Monte-Pulciano en Toscane en 1454. C'est de cette ville, appellée en Latin *Mons Policianus*, qu'il forma le sien, car il s'appelloit auparavant Bassi. Andronic le Thessalonique fut son maître & le disciple valut bien mieux que lui. Un poëme dans lequel il célébra une joute dont Laurent Julien de Médicis donnoit le spectacle au peuple, le fit connoître avantageusement des Médicis ces illustres protecteurs des lettres. Ils lui firent obtenir un canonicat & Laurent le chargea ensuite de l'éducation de ses enfans, entr'autres, de Jean de Medicis, depuis Pape sous le nom de Leon X. Ce fut dans cet emploi que Politien vécut avec beaucoup de douceur & de tranquillité, jouissant du commerce des grands & de celui des gens de lettres. Pic de la Mirandole qui étoit alors à Florence, lui donna une place dans son cœur & l'associa aux travaux de son esprit. Les talens de Politien lui méritèrent la chaire de Professeur des langues Latine & Grecque. On lui envoya des disciples de toutes les parties de l'Europe; Jean II, Roi de Portugal, à qui il avoit offert d'écrire l'histoire de ses découvertes dans le nouveau monde, lui écrivit des lettres honorables. La vie de Politien fut troublée par plusieurs querelles littéraires. La plus célèbre est une dispute avec Merula, Professeur des langues Latine & Grecque à Milan. Politien l'avoit attaqué dans ses Mêlanges, ouvrage qui eut beaucoup de succès. Merula s'en vengea

par une satyre qu'il récitoit à tous ceux qui vouloient l'entendre. Mais ce libelle ne fut point imprimé, & le critique étant mort peu de temps après, il protesta dans son testament qu'il mourroit l'ami de Politien & qu'il le prioit de lui pardonner, si l'on mettoit au jour ce qu'il avoit écrit contre lui. Politien, consumé par le chagrin de voir les Medicis ses bienfaicteurs près d'être chassés de Modène, mourut en 1495.

Parmi les ouvrages qui ont rendu cet Écrivain recommandable, on compte 1°. l'Histoire Latine de la conjuration des Pazzi, écrite avec plus d'élégance que de vérité. 2°. Une traduction Latine d'Hérodien qu'il entreprit par ordre du Pape; elle est aussi pure que fidèle. 3°. Un livre d'épigrammes Grecques, dignes d'Anacréon. 4°. La traduction Latine de plusieurs Poëtes & Historiens Grecs. 5°. Deux livres d'épîtres Latines 6°. Quelques petits traités de philosophie, superficiels. 7°. Un traité de la colère. 8°. Quatre poëmes bucoliques, & d'autres ouvrages Latins. Sa diction est pleine de douceur & de facilité. 9°. Un livre d'épigrammes en Italien; la Fable d'Orphée, des stances, & d'autres ouvrages dans la même langue. Toutes ces productions décèlent un homme d'un esprit facile, dont le génie se plie à tout, aux vers, à la prose, à la philosophie, à l'histoire.

POLITIO, ou Polizzi; ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Mazare, au pied du mont Madonia.

POLITIQUE; adjectif des deux genres. Qui concerne le gouvernement d'un Royaume, d'une République, d'un État. *Recueil d'instructions politiques. Gouvernement politique.*

Politique, s'emploie aussi substantivement; & alors il signifie, celui qui s'applique à la connoissance des affaires publiques, du gouvernement des États. *Ce Prince étoit un politique consommé. Il auroit conservé cette province s'il eût été meilleur politique.*

Politique, se dit encore adjectivement & substantivement, d'un homme fin & adroit, qui s'accommode à l'humeur des personnes qu'il a intérêt de ménager. *Vous seriez bien peu politique si vous lui donniez lieu de se plaindre de vous.*

Politique, se dit encore d'un homme prudent & réservé qui s'observe dans ses paroles & dans ses actions. En ce sens il ne se prend d'ordinaire qu'en mauvaise part. *C'est un politique qui ne dira pas ce qu'il pense là-dessus.*

POLITIQUE; substantif fém. L'art de gouverner un Royaume, une République, un État.

La politique n'a point été négligée par les anciens & surtout par l'école d'Aristote. Ce Philosophe élevé à la Cour de Philippe, & témoin de ces grands coups de politique qui ont rendu ce Roi si célèbre, ne manqua point une occasion si favorable de pénétrer les secrets de cette science si utile & si dangereuse; mais il ne s'amusa point, à l'exemple de Platon son maître, à enfanter une république imaginaire, ni à faire des loix pour des hommes qui n'existent point; il se servit au contraire des lumières qu'il puisa dans le commerce familier qu'il eut avec Alexandre le Grand, avec Antipater, & avec Antiochus, pour prescrire des loix conformes à l'état des hommes, & à la nature de chaque gouvernement. Cependant quelqu'estimables que soient les préceptes qu'on trouve dans les

écrits de ce Philosophe, il faut avouer que la plûpart seroient peu propres à gouverner les états qui partagent maintenant le monde. La face de la terre a éprouvé tant de révolutions, & les mœurs ont si fort changé, que ce qui étoit très-sage dans le temps où Aristote vivoit, ne seroit rien moins que cela si on le mettoit maintenant en pratique. Et voilà sans doute la raison pourquoi de toutes les parties de la philosophie, la politique est celle qui a le plus éprouvé de changemens, & pourquoi, parmi le grand nombre d'Auteurs qui ont traité cette science, il n'y en a pas un seul qui n'ait proposé une manière différente de gouverner.

Politique, signifie aussi, la connoissance du droit public, des divers intérêts des Princes, & de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner un État, une République. *Etudier la politique.*

Politique, signifie encore, la manière adroite dont on se conduit pour parvenir à ses fins. *Avec cette politique il réussira.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième très-brève.

POLITIQUEMENT; adverbe. Selon les règles de la politique. *Les Romains agissoient politiquement en admettant chez eux le culte des Dieux des nations qu'ils soumettoient.*

Politiquement, signifie aussi, d'une manière fine, adroite, cachée, réservée. *Il faut vivre à la Cour politiquement.*

POLITIQUER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Raisonner sur les affaires publiques. Il n'est guère usité que dans le style familier. *Il aime à politiquer.*

POLLICITATION; substantif féminin, & terme de Jurisprudence. Engagement contracté par quelqu'un sans qu'il soit accepté par un autre. *La pollicitation diffère du pacte, en ce que celui-ci est une convention entre deux personnes.*

POLLINA; rivière de Sicile, dans la vallée de Démone. Elle a sa source dans les montagnes de Madonia, sur les frontières de la vallée de Mazare, & son embouchure dans la mer, entre le cap de Cefalu & celui de Mariazo.

POLLIO, (Caius Asinius) homme Consulaire & célèbre Orateur, avoit composé des Tragédies estimées de son temps, mais qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. Il ouvrit le premier à Rome une bibliothèque à l'usage du public. Virgile & Horace parlent de lui avec éloge. Ce Poëte étoit Philosophe. Auguste le pressa vainement de quitter le parti d'Antoine, son ami & son bienfaiteur. Ce Prince ne pouvant le gagner, employa contre lui la satyre. On voulut engager Pollion à lui répondre. Je m'en donnerai bien de garde, dit-il, il n'est pas trop sûr d'écrire contre un homme qui peut nous répliquer par des proscriptions.

POLLUÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Polluer.

POLLUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. *Polluere.* Profaner. Il ne se dit guère qu'en parlant des temples, des églises & de ce qui sert à l'usage des églises. *Polluer une chapelle. Polluer un autel.*

Se Polluer, verbe pronominal réfléchi, se dit en termes de Casuistes, & signifie commettre un certain péché d'impureté qui consiste dans une effusion volontaire de semence hors l'usage du mariage.

POLLUTION; substantif féminin. *Pollutio*. Profanation. *En temps de guerre, les églises sont exposées à la pollution*.

Pollution, se dit aussi en termes de Casuistes, d'une effusion de semence hors l'usage du mariage. *La pollution volontaire est un péché; mais la pollution involontaire n'en est pas un, à moins qu'on n'y ait donné occasion en s'arrêtant avec complaisance à quelque pensée impure*.

POLLUX; *voyez* Castor.

Pollux, en termes d'Astronomie, se dit de la partie postérieure de la constellation des gémeaux.

On donne aussi ce nom à une étoile fixe de la seconde grandeur dans la même constellation: elle est placée dans la tête du gémeau postérieur.

POLNA; ville située en partie dans la Moravie, & en partie au Royaume de Bohême, près de la source de la Sazawa, vers le midi.

POLO; ville de la Chine dans la province de Quantung, au département de Hoeicheu, quatrième métropole de la province.

POLOCKSKI; ville de Lithuanie, capitale d'un Palatinat de même nom, sur les rivières de Dwina & de Polotta, à 20 lieues, sud-ouest, de Witepsk.

Le *Palatinat de Polockski* est borné au nord, par les états de l'Impératrice de Russie; à l'orient, par le Palatinat de Witepsk; au midi, par la Dwina, & à l'occident, par la Livonie Polonoise. Il est peu peuplé & rempli de bois. Autrefois il avoit ses Princes particuliers.

POLOGNE; grand royaume d'Europe situé entre le trente-troisième degré environ & le cinquantième de longitude, & entre le quarante-septième degré & le cinquante-sixième de latitude. Il est borné au couchant par l'Allemagne, c'est-à-dire la Poméranie, le Brandebourg & la Silésie; au midi, par la Hongrie, la Transylvanie & la Moldavie; à l'orient, par la Russie, & au nord, par une partie de la Russie, le royaume de Prusse, & la mer Baltique.

Ce vaste état se divise en trois parties principales, la grande Pologne au nord, la petite Pologne au milieu & le grand duché de Lithuanie au sud-est; les trois parties contiennent vingt-sept Palatinats, qui ont chacun un Gouverneur & un Castellan.

Les principales rivières de la Pologne sont la Vistule, le Bogh, la Varte, le Niemen, le Nieper & le Niester. Cracovie est la capitale du royaume, & Varsovie la résidence ordinaire des Rois polonois de naissance.

La Pologne, telle qu'elle est aujourd'hui dans le moral & dans le physique, présente des contrastes bien frappans; la dignité royale avec le nom de *République*; des lois avec l'anarchie féodale; des traits informes de la République romaine avec la barbarie gothique; l'abondance & la pauvreté.

La nature a mis dans cet État tout ce qu'il faut pour vivre, grains, miel, cire, poisson, gibier; & tout ce qu'il faut pour l'enrichir, pâturages, bestiaux, laines, cuirs, salines, métaux, minéraux; cependant l'Europe n'a point de peuple plus pauvre; la plus grande source de l'argent qui roule en Pologne, c'est la vente de la royauté; il ne s'y fait presque point de commerce.

Les Polonois, avant le sixième siècle, lorsqu'ils étoient encore Sarmates, n'avoient point de Rois. Ils vivoient libres dans les montagnes

& les forêts, sans autres maisons que des chariots, toujours méditant quelque nouvelle invasion; mauvaises troupes pour se battre à pied; excellentes à cheval. Il est assez étonnant qu'un peuple barbare, sans chef & sans lois, ait étendu son empire depuis le Tanaïs jusqu'à la Vistule, & du Pont Euxin à la mer Baltique; limites prodigieusement distantes, qu'ils reculèrent encore en occupant la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Lusace, la Misnie, le Mecklenbourg, la Poméranie & les Marches brandebourgeoises. Les Romains, qui soumettoient tout, n'allèrent point affronter les Sarmates.

Ce paradoxe historique montre ce que peuvent la force du corps, une vie dure, l'amour naturel de la liberté & un instinct sauvage qui sert de lois & de rois. Les nations policées appeloient les Sarmates des brigands, sans faire attention qu'elles avoient commencé elles-mêmes par le brigandage.

Il s'en faut beaucoup que les Polonois, qui prirent ce nom au milieu du sixième siècle, ayent conservé tout l'héritage de leurs pères. Il y a long-temps qu'ils ont perdu la Silésie, la Lusace, une grande partie de la Poméranie, la Bohême & tout ce qu'ils possédoient dans la Germanie. D'autres siècles ont encore amené de nouvelles pertes; la Livonie, la Podolie, la Volhinie & les vastes campagnes de l'Ukraine ont passé à d'autres puissances; c'est ainsi que tant de grands Empires se sont brisés par leur propre poids.

Vers l'an 550, Leck s'avisa de civiliser les Sarmates; Sarmate lui-même, il coupa des arbres & s'en fit une maison. D'autres cabanes s'élevèrent autour du modèle. La Nation jusqu'alors errante se fixa; & Gnesne, la première ville de Pologne, prit la place d'une forêt. Les Sarmates apparemment connoissoient mal les aigles; ils en trouvèrent, dit-on, plusieurs nids en abattant des arbres; c'est de là que l'aigle a passé dans les enseignes polonoises. Ces fiers oiseaux font leurs aires sur les plus hauts rochers, & Gnesne est dans une plaine. Leck attira les regards de ses égaux sur lui, & déployant des talens pour commander autant que pour agir, il devint leur maître sous le nom de *Duc*, pouvant prendre également celui de *Roi*.

Depuis ce chef de la Nation jusqu'à nos jours, la Pologne a eu d'autres Ducs, des Vaivodes, aujourd'hui Palatins, des Rois, des Reines, des Régentes & des interrègnes. Les interrègnes ont été presque autant d'anarchies; les Régentes se sont fait haïr; les Reines, en petit nombre, n'ont pas eu le temps de se montrer; les Vaivodes ne furent que des oppresseurs. Parmi les Ducs & les Rois, quelques-uns ont été de grands Princes; les autres ne furent que guerriers ou tyrans. Tel sera toujours à peu près le sort de tous les peuples du monde, parceque ce sont des hommes & non les lois qui gouvernent.

Dans cette longue suite de siècles, la Pologne compte quatre classes de Souverains; Leck, Piast, Jagellon; voilà les chefs des trois premières races. La quatrième qui commence à Henri de Valois, forme une classe à part, parceque la couronne y a passé d'une maison à une autre, sans se fixer dans aucune.

La succession dans les quatre classes montre des singularités dont quelques-unes méritent d'être connues.

L'an 750, les Polonois n'avoient pas encore examiné si une femme pouvoit commander à des hommes; il y avoit long-temps que l'Orient avoit décidé que la femme étoit née pour obéir. Venda regna pourtant & glorieusement; la loi ou l'usage salique de la France fut ensuite adopté par la Pologne; car les deux Reines qu'on y a vues depuis Venda, savoir, Hedwige en 1382 & Anne Jagellon en 1575, ne montèrent sur le trône qu'en acceptant les époux qu'on leur désigna pour les soutenir dans un poste si élevé. Anne Jagellon avoit soixante ans lorsqu'elle fut élue. Étienne Battori qui l'épousa pour regner, pensa qu'une Reine étoit toujours jeune.

Des siècles antérieurs avoient ouvert d'autres chemins à la Souveraineté; en 804 les Polonois furent embarrassés pour le choix d'un Maître; ils proposèrent leur couronne à la course; pratique autrefois connue dans la Grèce, & qui ne leur parut pas plus singulière que de la donner à la naissance. Un jeune homme nourri dans l'obscurité la gagna, & il prit le nom de Lesko II. Les chroniques du temps nous apprennent qu'il conserva sous la pourpre, la modestie & la douceur de sa première fortune; fier seulement & plein d'audace lorsqu'il avoit les armes à la main.

Presque tous les Polonois soutiennent que leur royaume fut toujours électif: cette question les intéresse peu, puisqu'ils jouissent. Si on vouloit la décider par une suite de faits pendant six ou sept siècles, on la décideroit contr'eux, en montrant que la couronne dans les deux premières classes a passé constamment des pères aux enfans; excepté dans les cas d'une entière extinction de la maison régnante. Si les Polonois alors avoient pu choisir leurs Princes, ils auroient pris parmi leurs Palatins des sages tout décidés.

Les eût-on vu aller chercher un moine dans le fond d'un cloître, pour le porter sur le trône, uniquement parcequ'il étoit du sang de Piast? Ce fut Casimir I, fils d'un père détesté, Mieciflaw II, & d'une mère encore plus exécrable. Veuve & regnante elle avoit fui avec son fils; on le chercha cinq ans après pour le couronner: la France l'avoit reçu. Les Ambassadeurs Polonois le trouvèrent sous le froc dans l'Abbaye de Clugny où il étoit Profés & Diacre. Cette vue les tint d'abord en suspens: ils craignirent que son ame ne fût flétrie sous la cendre & le cilice; mais faisant réflexion qu'il étoit du sang royal, & qu'un Roi quelconque étoit préférable à l'interrègne qui les désoloit, ils remplirent leur embassade. Un obstacle arrêtoit; Casimir étoit lié par des vœux & par les Ordres sacrés; le Pape Clément II trancha le nœud, & le Cénobite fut Roi. Ce n'est qu'à la fin de la seconde classe que le droit héréditaire périt pour faire place à l'élection.

Le Gouvernement a eu aussi ses révolutions: il fut d'abord absolu entre les mains de Leck, peut-être trop: la Nation sentit ses forces & secoua le joug d'un seul; elle partagea l'autorité entre des Vaivodes ou généraux d'armée, dans le dessein de l'affoiblir. Ces Vaivodes assis sur les débris du trône, les rassemblèrent pour former douze nouvelles puissances qui venant à se heurter les unes les autres, ébranlèrent l'État jusque dans ses fondemens. Ce ne fut plus que révoltes, factions, oppression, violence. L'État, dans ces terribles

secousses, regretta le gouvernement d'un seul, sans trop penser à ce qu'il en avoit souffert. Mais les plus sensés cherchèrent un homme qui sût regner sur un peuple libre, en écartant la licence. Cet homme se trouva dans la personne de Cracus, qui donna son nom à la ville de Cracovie, en la fondant au commencement du septième siècle.

L'extinction de sa postérité, dès la première génération, remit le sceptre entre les mains de la Nation, qui, ne sachant à qui le confier, recourut aux Vaivodes qu'elle avoit proscrits. Ceux-ci comblèrent les désordres des premiers; & cette aristocratie mal constituée ne montra que du trouble & de la foiblesse.

Au milieu de cette confusion, un homme sans nom & sans crédit pensoit à sauver sa patrie: Il attira les Hongrois dans un défilé où ils périrent presque tous. Przémislas (c'est ainsi qu'on le nommoit) devint en un jour l'idole du peuple; & ce peuple sauvage qui ne connoissoit encore d'autres titres à la couronne que les vertus, la plaça sur la tête de son libérateur, qui la soutint avec autant de bonheur que de gloire, sous le nom de *Lesko I* dans le huitième siècle.

Ce rétablissement du pouvoir absolu ne dura pas long-temps sans éprouver une nouvelle secousse. Popiel II, le quatrième Duc depuis Przémislas, mérita par ses crimes d'être le dernier de sa race; l'anarchie succéda, & les concurrens au trône s'assemblèrent à Kruswic, bourgade dans la Cujavie. Un habitant du lieu les reçut dans une maison rustique, leur servit un repas frugal, leur montra un jugement sain, un cœur droit & compatissant, des lumières au-dessus de sa condition, une ame ferme, un amour de la patrie que ces furieux ne connoissoient pas. Des ambitieux qui désespèrent de commander, aiment mieux se soumettre à un tiers qui n'a rien disputé, que d'obéir à un rival. Ils se déterminèrent pour la vertu; & par là ils réparèrent en quelque sorte tous les maux qu'ils avoient faits pour parvenir au trône: Piast regna donc au neuvième siècle.

Les Princes de sa maison en se succédant les uns aux autres, affermissoient leur autorité; elle parut même devenir plus absolue entre les mains de Boleslas dans le dixième siècle. Jusqu'à lui les Souverains de Pologne n'avoient eu que le titre de Duc. Deux puissances se disputoient alors le pouvoir de faire des Rois, l'Empereur & le Pape. A examiner l'indépendance des nations les unes des autres, ce n'est qu'à elles à titrer leurs chefs. Le Pape échoua dans sa prétention: ce fut l'Empereur Othon III, qui touché des vertus de Boleslas, le revêtit de la royauté en traversant la Pologne.

On n'auroit jamais cru qu'avec cet instrument du pouvoir arbitraire (un diplome de royauté donné par un étranger) le premier Roi de Pologne eût jeté les premières semences du gouvernement républicain. Cependant ce Héros après avoir eu l'honneur de se signaler par des conquêtes, & la gloire bien plus grande d'en gémir, semblable à Servius Tullius, eut le courage de borner lui-même son pouvoir, en établissant un conseil de douze Sénateurs qui pût l'empêcher d'être injuste.

La nation qui avoit toujours obéi en regardant du côté de la liberté, en apperçut avec plaisir la

première image ; ce conseil pouvoit devenir un Sénat. Nous avons vu que dès les commencemens elle avoit quitté le gouvernement d'un seul pour se confier à douze Vaivodes. Cette idée passagère de république ne l'avoit jamais abandonnée ; & quoique ses Princes après son retour à sa première constitution, se succédassent les uns aux autres par le droit du sang, elle restoit toujours persuadée qu'il étoit des cas où elle pouvoit reprendre sa couronne. Elle essaya son pouvoir sur Miecislaw II, prince cruel, fourbe, avare, inventeur de nouveaux impôts : elle le déposa. Ces dépositions se renouvelèrent plus d'une fois ; Uladislas Laskonogi, Uladislas Loketek, se virent forcés à descendre du trône, & Casimir IV auroit eu le même sort, s'il n'eût fléchi sous les remontrances de ses sujets. Poussés à bout par la tyrannie de Boleslas II dans le treizième siècle, ils s'en délivrèrent en le chassant.

Une nation qui est parvenue à déposer ses Rois, n'a plus qu'à choisir les pierres pour élever l'édifice de sa liberté, & le temps amene tout. Casimir le Grand, au quatorzième siècle, pressé de finir une longue guerre, fit un traité de paix, dont ses ennemis exigèrent la ratification par tous les ordres du royaume. Les ordres convoqués refusèrent de ratifier, & ils sentirent dès ce moment qu'il n'étoit pas impossible d'établir une république en conservant un Roi.

Les fondemens en furent jetés avant la mort même de Casimir ; il n'avoit point de fils pour lui succéder ; il propose son neveu Louis, Roi de Hongrie. Les Polonois y consentirent ; mais à des conditions qui mettoient des entraves au pouvoir absolu : ils avoient tenté plus d'une fois de le diminuer par des révoltes ; ici c'est par des traités. Le nouveau maître les déchargeoit presque de toute contribution ; il y avoit un usage établi de défrayer la Cour dans ses voyages ; il y renonçoit. Il s'engageoit pareillement à rembourser à ses sujets les dépenses qu'il seroit contraint de faire, & les dommages mêmes qu'ils auroient à souffrir dans les guerres qu'il entreprendroit contre les Puissances voisines : rien ne coûte pour arriver au trône.

Louis y parvint, & les sujets obtinrent encore que les charges & les emplois publics seroient désormais donnés à vie aux citoyens, à l'exclusion de tout étranger, & que la garde des forts & châteaux ne seroit plus confiée à des Seigneurs supérieurs au reste de la noblesse, par une naissance qui leur donnoit trop de crédit. Louis possesseur de deux Royaumes, préféroit le sejour de la Hongrie, où il commandoit en maître à celui de la Pologne, où l'on travailloit à faire des lois. Il envoya le Duc d'Oppelen pour y gouverner en son nom : la nation en fut extrêmement choquée, & le Roi fut obligé de lui substituer trois Seigneurs Polonois agréables au peuple : Louis mourut sans être regretté.

Ce n'étoit pas assez à l'esprit républicain, d'avoir mitigé la royauté ; il frappa un autre grand coup, en abolissant la succession, & la couronne fut déférée à la fille cadette de Louis, à condition qu'elle n'accepteroit un époux que de la main de l'État. Parmi les concurrens qui se présentèrent, Jagellon fit briller la couronne de Lithua-

nie, qu'il promit d'incorporer à celle de Pologne. C'étoit beaucoup: mais ce n'étoit rien, s'il n'avoit souscrit à la forme républicaine. C'est à ce prix qu'il épousa Hedwige & qu'il fut Roi.

Il y eut donc une République composée de trois ordres: le Roi, le Sénat, l'Ordre Équestre, qui comprend tout le reste de la noblesse, & qui donna bientôt des Tribuns sous la dénomination de Nonces. Ces Nonces représentent tout l'Ordre Équestre dans les Assemblées générales de la nation qu'on nomme *Dietes*, & dont ils arrêtent l'activité, quand ils veulent, par le droit de *Veto*. La République Romaine n'avoit point de Roi: mais dans ses trois ordres, elle comptoit les Plébéiens, qui partageoient la Souveraineté avec le Sénat & l'Ordre Équestre; & jamais peuple ne fut ni plus vertueux, ni plus grand. La Pologne différente dans ses principes, n'a compté son peuple qu'avec le bétail de ses terres. Le Sénat qui tient la balance entre le Roi & la liberté, voit sans émotion la servitude de cinq millions d'hommes, autrefois plus heureux lorsqu'ils étoient Sarmates.

La République Polonoise étant encore dans son enfance, Jagellon parut oublier à quel prix il régnoit: un acte émané du trône se trouva contraire à ce qu'il avoit juré; les nouveaux Républicains sous ses yeux mêmes, mirent l'acte en pièce avec leurs sabres.

Les Rois qui avant la révolution, décidoient de la guerre ou de la paix, faisoient les lois, changeoient les coutumes, abrogeoient les constitutions, établissoient des impôts, disposoient du trésor public, virent passer tous ces ressorts de puissance dans les mains de la noblesse; & ils s'accoutumèrent à être contredits. Mais ce fut sous Sigismond Auguste, au seizième siècle, que la fierté Républicaine se monta sur le plus haut ton.

Ce Prince étant mort sans enfans en 1573, on pensa encore à élever de nouveaux remparts à la liberté; on examina les lois anciennes. Les unes furent restreintes, les autres plus étendues, quelques-unes abolies; & après bien des discussions, on fit un décret qui portoit que les Rois nommés par la Nation, ne tenteroient aucune voie pour se donner un successeur, & que par conséquent ils ne prendroient jamais la qualité d'héritiers du Royaume; qu'il y auroit toujours auprès de leur Personne seize Sénateurs pour leur servir de conseil; & que sans leur aveu, ils ne pourroient ni recevoir des Ministres étrangers, ni envoyer chez d'autres Princes; qu'ils ne leveroient point de nouvelles troupes, & qu'ils n'ordonneroient point à la noblesse de monter à cheval sans l'aveu de tous les ordres de la République; qu'ils n'admettroient aucun étranger au Conseil de la Nation; & qu'ils ne leur conféreroient ni charges, ni dignités, ni starosties; & qu'enfin ils ne pourroient point se marier, s'ils n'en avoient auparavant obtenu la permission du Sénat & de l'Ordre Équestre.

Tout l'interrègne se passa à se prémunir contre ce qu'on appeloit *les attentats du trône*. Henri de Valois fut révolté à son arrivée de ce langage républicain qui dominoit dans toutes les assemblées de l'État. La religion Protestante étoit entrée dans le Royaume sous Sigismond I,

& ses progrès augmentoient à proportion des violences qu'on exerçoit contre elle. Lorsque Henri arriva à Cracovie, on y savoit que Charles IX son frère venoit d'assassiner une partie de ses sujets pour en convertir une autre. On craignoit qu'un Prince élevé dans une Cour fanatique & violente, n'en apportât l'esprit : on voulut l'obliger à jurer une capitulation qu'il avoit déjà jurée en France en présence des Ambassadeurs de la République, & surtout l'article de la tolérance, qu'il n'avoit juré que d'une façon vague & équivoque. Sans l'éloquent Pibrac, on ne sait s'il eût été couronné ; mais quelques mois après, le Castellan de Sendomir Ossolenski, fut chargé lui sixième, de déclarer à Henri sa prochaine déposition, s'il ne remplissoit plus exactement les devoirs du trône. Sa fuite précipitée termina les plaintes de la Nation, & son règne.

C'est par tous ces coups de force, frappés en différens temps, que la Pologne s'est conservé des Rois sans les craindre. Un Roi de Pologne à son sacre même, & en jurant les *pacta conventa*, dispense les sujets du serment d'obéissance, en cas qu'il viole les lois de la République.

La puissance législative réside essentiellement dans la Diete qui se tient dans l'ancien château de Varsovie, & que le Roi doit convoquer tous les deux ans. S'il y manquoit, la République a le pouvoir de s'assembler d'elle-même : les Diétines de chaque Palatinat, précèdent toujours la Diete. On y prépare les matières qui doivent se traiter dans l'Assemblée générale, & on y choisit les représentans de l'Ordre Équestre : c'est ce qui forme la chambre des Nonces. Ces Nonces ou ces Tribuns sont si sacrés, que sous le règne d'Auguste II un Colonel Saxon en ayant blessé un légérement pour venger une insulte qu'il en avoit reçue, fut condamné à mort & exécuté, malgré toute la protection du Roi : on lui fit seulement grâce du bourreau ; il passa par les armes.

Pour connoître le Sénat qui est l'ame de la Diete, il faut jeter les yeux sur les Evêques, les Palatins & les Castellans. Ces deux dernières dignités ne sont pas aussi connues que l'épiscopat : un Palatin est le chef de la noblesse dans son Palatinat. Il préside à ses Assemblées ; il la mène au camp électoral pour faire ses Rois, & à la guerre, lorsqu'on assemble la pospolite ou l'arrière-ban. Il a aussi le droit de fixer le prix des denrées, & de régler les poids & mesures ; c'est un Gouverneur de province. Un Castellan jouit des mêmes prérogatives dans son district, qui fait toujours partie d'un Palatinat, & il représente le Palatin dans son absence. Les Castellans autrefois étoient Gouverneurs des châteaux forts, & des villes royales. Ces Gouvernemens sont passés aux starostes qui exercent aussi la Justice par eux-mêmes, ou par ceux qu'ils commettent. Une bonne institution, c'est un registre dont ils sont dépositaires : tous les biens du district libres ou engagés, y sont consignés : quiconque veut acquérir, achette en toute sûreté.

On ne voit qu'un staroste dans le Sénat, celui de Samogitie ; mais on y compte deux Archevêques, quinze Evêques, trente-trois Palatins, & quatre-vingt-cinq Castellans ; en tout, cent trente-six Sénateurs.

Les Miniſtres ont place au Sénat ſans être Sénateurs ; ils ſont au nombre de dix, & ſe répètent dans l'union des deux États.

Le Grand Maréchal de la Couronne.

Le Grand Maréchal de Lithuanie.

Le Grand Chancelier de la Couronne.

Le Grand Chancelier de Lithuanie.

Le Vice Chancelier de la Couronne.

Le Vice-Chancelier de Lithuanie.

Le Grand Tréſorier de la Couronne.

Le Grand Tréſorier de Lithuanie.

Le Maréchal de la Cour de Pologne.

Le Maréchal de la Cour de Lithuanie.

Le Grand Maréchal eſt le troiſième perſonnage de la Pologne. Il ne voit que le Primat & le Roi au-deſſus de lui. Maître du Palais, c'eſt de lui que les Ambaſſadeurs prennent jour pour les audiences. Son pouvoir eſt preſque illimité à la Cour, & à trois lieues de circonférence. Il y veille à la ſûreté du Roi & au maintien de l'ordre. Il y connoît de tous les crimes, & il juge ſans appel ; la Nation ſeule peut réformer ſes jugemens. C'eſt lui encore qui convoque le Sénat, & qui réprime ceux qui voudroient le troubler. Il a toujours des troupes à ſes ordres.

Le Maréchal de la Cour n'a aucun exercice de Juridiction que dans l'abſence du Grand Maréchal.

Le Grand Chancelier tient les grands Sceaux, le Vice-Chancelier les petits. L'un des deux eſt Evêque, pour connoître des affaires eccléſiaſtiques. L'un ou l'autre doit répondre au nom du Roi en Polonois ou en Latin, ſelon l'occaſion. C'eſt une choſe ſingulière que la langue des Romains qui ne pénétrèrent jamais en Pologne, ſe parle aujourd'hui communément dans cet État Tout y parle Latin, juſqu'aux domeſtiques.

Le Grand Tréſorier eſt le dépoſitaire des finances de la République. Cet argent, que les Romains appeloient le tréſor public, *ærarium populi*, la Pologne ſe garde bien de le laiſſer à la direction des Rois. C'eſt la Nation aſſemblée, ou du moins un Sénatus Conſulte qui décide de l'emploi, & le Grand Tréſorier ne doit compte qu'à la Nation.

Tous ces Miniſtres ne reſſemblent point à ceux des autres Cours. Le Roi les crée ; mais la République ſeule peut les détruire. Cependant, comme ils tiennent au trône, la ſource des grâces, & qu'ils ſont hommes, la République n'a pas voulu leur accorder voix délibérative dans le Sénat.

On donne aux Sénateurs le titre d'*Excellence ;* & ils prétendent à celui de *Monſeigneur*, que les valets, les ſerfs & la pauvre nobleſſe leur prodiguent.

Hors de la Diete, le Sénat dont le chef eſt le Primat Archevêque de Gneſne, remue les reſſorts du Gouvernement ſous les yeux du Roi : mais le Roi ne peut violenter les ſuffrages. La liberté ſe montre juſque dans les formes extérieures. Les Sénateurs ont le fauteuil, & on les voit ſe couvrir dès que le Roi ſe couvre. Cependant le Sénat hors de la Diete, ne décide que proviſionnellement. Dans la Diete il devient

vient Législateur conjointement avec le Roi & la Chambre des Nonces.

Cette Chambre ressembleroit à celle des Communes en Angleterre, si au lieu de ne représenter que la noblesse, elle représentoit le peuple. On voit à sa tête un Officier d'un grand poids, mais dont l'office n'est que passager. Il a ordinairement beaucoup d'influence dans les avis de la Chambre. C'est lui qui les porte au Sénat, & qui rapporte ceux des Sénateurs. On le nomme *Maréchal de la Diete*, ou *Maréchal des Nonces*.

Lorsque la Diete est assemblée, tout est ouvert, parceque c'est le bien public que l'on y traite. Ceux qui n'y portent que de la curiosité, sont frappés de la grandeur du spectacle ; le Roi sur un trône élevé, dont les marches sont décorées des grands Officiers de la Cour; le Primat disputant presque toujours de splendeur avec le Roi, les Sénateurs formant deux lignes augustes, les Ministres en face du Roi, les Nonces en plus grand nombre que les Sénateurs, répandus autour d'eux, & se tenant debout ; les Ambassadeurs & le Nonce du Pape y ont aussi des places marquées, sauf à la Diete à les faire retirer, lorsqu'elle le juge à propos.

Le premier acte de la Diete, c'est toujours la lecture des *pacta conventa* qui renferment les obligations que le Roi a contractées avec son Peuple ; & s'il y a manqué, chaque membre de l'Assemblée a droit d'en demander l'observation.

Les autres séances pendant six semaines, durée ordinaire de la Diete, amènent tous les intérêts de la Nation ; la nomination aux dignités vacantes, la disposition des biens royaux en faveur des Militaires qui ont servi avec distinction, les comptes du grand Trésorier, la diminution ou l'augmentation des impôts, selon la conjoncture, les négociations dont les Ambassadeurs de la République ont été chargés, & la manière dont ils s'en sont acquittés, les alliances à rompre ou à former, la paix ou la guerre, l'abrogation ou la sanction d'une loi, l'affermissement de la liberté, enfin tout l'ordre public.

Les cinq derniers jours qu'on appelle *les grands jours*, sont destinés à réunir les suffrages. Une décision pour avoir force de loi, doit être approuvée par les trois ordres d'un consentement unanime. L'opposition d'un seul Nonce arrête tout.

Ce privilége des Nonces est une preuve frappante des révolutions de l'esprit humain. Il n'existoit pas en 1652, lorsque Sicinski, Nonce d'Upita, en fit le premier usage. Chargé de malédictions, il échappa à peine aux coups de sabre ; & ce même privilége contre lequel tout le monde s'éleva pour lors, est aujourd'hui ce qu'il y a de plus sacré dans la République. Un moyen sûr d'être mis en pièces, seroit d'en proposer l'abolition.

On est obligé de convenir que s'il produit quelquefois le bien, il fait encore plus de mal. Un Nonce peut non-seulement anéantir une bonne décision, mais s'il s'en prend à toutes, il n'a qu'à protester & disparoître ; la Diete est rompue. Il arrive même qu'on n'attend pas qu'elle soit formée pour penser à la dissoudre. Le prétexte le plus fri-

vole devient un instrument tranchant.

Le remède aux diètes rompues, c'est une confédération dans laquelle on décide à la pluralité des voix, sans avoir égard aux protestations des Nonces; & souvent une confédération s'élève contre l'autre. C'est ensuite aux diètes générales à confirmer ou à casser les actes de ces confédérations. Tout cela produit de grandes convulsions dans l'État, sur-tout si, comme il arrive aujourd'hui, les armées viennent à s'en mêler.

Les affaires des particuliers sont mieux jugées : elles se décident selon les statuts du royaume, que Sigismond Auguste fit rédiger en un corps en 1520; c'est ce qu'on appelle *Droit Polonois*. Et quand il arrive certains cas qui n'y sont pas compris, on se sert du droit Saxon. Les jugemens se rendent dans trois Tribunaux supérieurs, à la pluralité des voix, & on en peut appeler au roi. Ces Tribunaux jugent toutes les affaires civiles de la noblesse. Pour les criminelles, un gentilhomme ne peut être emprisonné, ni jugé que par le roi & le sénat.

Il n'y a point de confiscation, & la proscription n'a lieu que pour les crimes capitaux au premier chef, savoir, les meurtres, les assassinats, & la conjuration contre l'État. Si le criminel n'est point arrêté prisonnier dans l'action, il n'est pas besoin d'envoyer des soldats pour l'aller investir; on le cite pour subir le jugement du roi & du sénat. S'il ne comparoît pas, on le déclare infâme & convaincu; par-là il est proscrit, & tout le monde peut le tuer en le rencontrant. Chaque Starostie a sa juridiction dans l'étendue de son territoire. On appelle des Magistrats des villes au Chancelier, & la diète en décide quand l'affaire est importante.

Les crimes de lèze-Majesté ou d'État sont jugés en diète. La maxime que l'Église abhorre le sang, ne regarde point les évêques Polonois. Une bulle de Clément VIII leur permet de conseiller la guerre, d'opiner à la mort, & d'en signer les décrets.

Une chose encore qu'on ne voit guère ailleurs, c'est que les mêmes hommes qui délibèrent au Sénat, qui font des loix en diète, qui jugent dans les Tribunaux, marchent à l'ennemi. On remarque par-là qu'en *Pologne* la robe n'est point séparée de l'épée.

La noblesse ayant saisi les rênes du gouvernement, les honneurs & tous les avantages de l'État, a pensé que c'étoit à elle seule à le défendre, en laissant aux terres tout le reste de la nation. C'est aujourd'hui le seul pays où l'on voie une cavalerie toute composée de gentilshommes, dont le grand duché de Lithuanie fournit un quart, & la Pologne le reste.

L'armée qui en résulte, ou plutôt ces deux armées Polonoise & Lithuanienne, ont chacune leur grand général indépendant l'un de l'autre. Nous avons dit que la charge du grand Maréchal, après la Primatie, est la première en dignité : le grand général est supérieur en pouvoir. Il ne connoît presque d'autres bornes que celles qu'il se prescrit lui-même. A l'ouverture de la campagne, le roi tient conseil avec les sénateurs & les chefs de l'armée sur les opérations à faire; & dès ce moment le grand général exécute arbitrairement. Il assemble les troupes, il règle les marches, il décide des ba-

tailles, il distribue les récompenses & les punitions, il élève, il casse, il fait couper des têtes, le tout sans rendre compte à personne, si ce n'est à la république dans la diète. Les anciens connétables de France qui ont porté ombrage au trône, n'étoient pas si absolus. Cette grande autorité n'est suspendue que dans le cas où le roi commande en personne.

Les deux armées ont aussi respectivement un général de campagne, qui se nomme *petit général*. Celui-ci n'a d'autorité que celle que le grand général veut lui laisser; & il la remplit en son absence. Un autre personnage, c'est le stragénik qui commande l'avant-garde.

La Pologne entretient encore un troisième corps d'armée, infanterie & dragons. L'emploi n'en est pas ancien. C'est ce qu'on appelle l'armée étrangère, presqu'entièrement composée d'Allemands. Lorsque tout est complet, ce qui arrive rarement, la garde ordinaire de la *Pologne* est de 48 mille hommes.

Une quatrième armée, la plus nombreuse & la plus inutile, c'est la pospolite ou l'arrière-ban. On verroit dans un besoin plus de cent mille gentilshommes monter à cheval, pour ne connoître que la discipline qui leur conviendroit; pour se révolter, si on vouloit les tenir au-delà de quinze jours dans le lieu de l'assemblée sans les faire marcher; & pour refuser le service, s'il falloit passer les frontières.

Quoique les Polonois ressemblent moins aux Sarmates leurs ancêtres, que les Tartares aux leurs, ils en conservent pourtant quelques traits. Ils sont francs & fiers. La fierté est assez naturelle à un gentilhomme qui élit son roi, & qui peut être roi lui-même. Ils sont emportés. Leurs représentans, dans les assemblées de la nation, décident souvent les affaires le sabre à la main. Ils font apprendre la langue Latine à leurs enfans; & la plupart des nobles, outre la langue Esclavonne, qui leur est naturelle, parlent Allemand, François & Italien. La langue Polonoise est un dialecte de l'Esclavonne; mais elle est mêlée de plusieurs mots Allemands.

Ils ont oublié la simplicité & la frugalité des Sarmates leurs ancêtres. Jusqu'à la fin du règne de Sobieski, quelques chaises de bois, une peau d'ours, une paire de pistolets, deux planches couvertes d'un matelas, meubloient un noble d'une fortune honnête. Aujourd'hui les vêtemens des gentilshommes sont riches: ils portent pour la plupart des bottines couleur de soufre, qui ont le talon ferré, un bonnet fourré, & des vestes doublées de zibeline, qui leur vont jusqu'à mi-jambe; c'est ainsi qu'ils paroissent dans les diètes ou dans les fêtes de cérémonies. D'autres objets de luxe se sont introduits en Pologne sous Auguste II, & les modes Françoises déjà reçues en Allemagne, se sont mêlées à la magnificence Orientale, qui montre plus de richesse que de goût. Leur faste est monté si haut, qu'une femme de qualité ne sort guère qu'en carrosse à six chevaux. Quand un grand seigneur voyage d'une province à une autre, c'est avec deux cens chevaux, & autant d'hommes. Point d'hôtelleries; il porte tout avec lui; mais il déloge les Plébéïens, qui ne regardent cette haute noblesse que comme un fléau: elle est de bonne heure endurcie au froid & à la fatigue, parceque tous les Gentils-

hommes se lavent le visage & le cou avec de l'eau froide, quelque tems qu'il fasse. Ils baignent aussi les enfans dans l'eau froide de très-bonne heure, ce qui endurcit leurs corps contre l'âpreté des hivers dès la plus tendre jeunesse.

Un usage excellent des seigneurs, c'est qu'ils passent la plus grande partie de l'année dans leurs terres. Ils se rendent par-là indépendans de la cour, qui n'oublie rien pour les corrompre, & ils vivifient les campagnes par la dépense qu'ils y font.

Ces campagnes seroient peuplées & florissantes, si elles étoient cultivées par un peuple libre. Les serfs de *Pologne* sont attachés à la glèbe; tandis qu'en Asie même on n'a point d'autres esclaves que ceux qu'on achette, ou qu'on a pris à la guerre: ce sont des étrangers. La Pologne frappe ses propres enfans. Chaque seigneur est obligé de loger son serf. C'est dans une très-pauvre cabane, où des enfans nus sous la rigueur d'un climat glacé, pèle-mêle avec le bétail, semblent reprocher à la nature de ne les avoir pas habillés de même. L'esclave qui leur a donné le jour, verroit tranquillement brûler sa chaumière, parceque rien n'est à lui. Il ne sauroit dire mon champ, mes enfans, ma femme; tout appartient au seigneur, qui peut vendre également le laboureur & le bœuf.

Le noble qui a tué un de ses serfs, met quinze livres sur la fosse, & si le paysan appartient à un autre noble, la loi de l'honneur l'oblige seulement à en rendre un; c'est un bœuf pour un bœuf. On ignore là que tous les hommes sont nés égaux, & que si l'inégalité des conditions est devenue nécessaire, elle devroit du moins être adoucie par la liberté naturelle & par l'égalité des lois relatives à la sûreté des personnes.

On ne comptoit il y a quelques années, que cinq millions d'habitans dans cet état, beaucoup plus étendu que la France; mais de combien ne faudroit-il pas diminuer ce nombre aujourd'hui, que ce royaume vient d'être désolé par la peste & la famine, & qu'il est encore en proie aux horreurs de la guerre civile.

POLONOIS, OISE; adjectif & substantif. Qui appartient à la Pologne, qui est de Pologne.

POLONGA; substantif masculin. Serpent de l'île de Ceylan, de cinq ou six pieds de longueur. Les écailles de sa tête sont d'un cendré mêlé de jaune, & rayées de quelques bandes rousseâtres: ses yeux sont petits & pleins de douceur; la lèvre qui borde sa gueule n'est point écailleuse; ses deux mâchoires sont armées de dents aiguës; les écailles cutanées en-dessus du corps, sont de couleur de feuilles mortes; tout le dos est orné de grandes & magnifiques taches, les unes d'un pourpre brun, les autres cendrées jaunes, qu'accompagne tout autour une bordure noirâtre: celles des côtés sont quadrangulaires, brunes, avec une moucheture jaunâtre au milieu: outre ces grandes taches, le dessus du corps & les côtés sont encore jaspés d'autres petites taches noires irrégulières, entremêlées avec les grandes; les écailles jaunes du ventre sont aussi tachetées de noir: sa queue fait plus d'un tiers de sa longueur, & elle devient plus mince à mesure qu'elle approche de son extrémité.

La plupart des Chingulais ou des Ceylanois recherchent & entretien-

nent ce serpent, non-seulement à cause de sa beauté, mais encore parcequ'il est doux, apprivoisé, ne nuisant à personne, & vivant uniquement d'oiseaux, d'œufs & de lait.

POLPOCH; substantif masculin. Serpent de la province de Jucatan: c'est une espèce de monstre parmi les serpens, ou une espèce d'*acontias :* le *polpoch*, ainsi nommé de ce qu'il semble prononcer ce mot en sifflant, a environ deux pieds & demi de long : il est gros comme le bras, d'une couleur brune & foncée; sa tête est longue de six pouces, étroite, noire & parsemée de taches blanches; ses yeux sont grands & brillans; sa queue qui ne le cède point à la grosseur du corps, est semblable à celle du scorpion. Ce serpent est malfaisant de la tête & de la queue: on en voit beaucoup d'attachés à des arbres, pour pouvoir mieux s'élancer, mordre & communiquer leur venin. S'ils sont à terre, ils poursuivent volontiers un homme qu'ils auront vu de loin : ils roulent leur queue, l'entortillent autour de leur tête, & en peu de tems ils l'atteignent en sautant. Lorsqu'il sont attachés à des arbres, leur queue est si bien jointe avec leur tête, qu'ils ont la figure d'un arc; & comme une flèche qui part, & avec le même bruit, ils s'élancent & mordent. Leur morsure est si venimeuse, que dans l'espace de trois jours la chair pourrit & tombe; les os se trouvent dépouillés, deviennent jaunes, & si puants, que toutes sortes d'oiseaux carnassiers sont attirés par la mauvaise odeur qu'ils exhalent. Les naturels du pays disent qu'on ne ressent pas une grande douleur de sa morsure; ce n'est qu'un engourdissement par tout le corps; les sens s'assoupissent, & un homme en mourant est comme s'il étoit ivre. Les sifflemens du polpoch se font entendre de fort loin, & sont effrayans.

POLTRON, ONNE; adjectif. *Ignavus.* Lâche, pusillanime, qui manque de courage. *On dit que cet officier a été chassé parcequ'il est poltron. Vous êtes bien poltronne.*

Il s'emploie le plus souvent au substantif. *C'est un franc poltron.*

En termes de Fauconnerie, on appelle *oiseau poltron*, celui auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière.

Différences relatives entre *lâche* & *poltron.*

Le *lâche* recule; le *poltron* n'ose avancer; le premirr ne se défend pas; il manque de valeur. Le second n'attaque point; il pèchepar le courage.

Il ne faut pas conter sur la résistance d'un *lâche* ni sur le secours d'un *poltron.*

POLTRONNERIE; substantif féminin. *Ignavia.* Lâcheté, défaut de courage, pusillanimité. *On lui a reproché sa poltronnerie.*

POLUSKE; substantif masculin. Monnoie de cuivre qui a cours en Russie, & qui ne vaut qu'un liard de France.

POLX; vieux mot qui signifioit autrefois pouce.

POLYACOUSTIQUE; adjectif & terme de Physique. Il se dit des instrumens propres à multiplier les sons, comme les lunettes à facettes multiplient les objets.

POLYANTHÉA; substantif masculin. Recueil alphabétique de lieux communs, à l'usage de bien des auteurs. *Le polyanthéa de Dominique Nanni.*

POLYANTHÉE; adjectif des deux genres & terme de Botanique. Qui

a plusieurs fleurs. *Oreille d'ours polyanthée.*

POLYBE, né à Mégalopolis, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie, vint au monde environ 204 ans avant Jésus-Christ. Son père Lycortas étoit illustre par la fermeté avec laquelle il soutint les intérêts de la République des Achéens pendant qu'il la gouvernoit. Il donna à son fils les premières leçons de la politique, & Philopemen un des plus intrépides Capitaines de l'antiquité, fut son maître dans l'art de la guerre. Le jeune Polybe se signala dans plusieurs expéditions pendant la guerre des Romains contre Persée. Ce Monarque ayant été vaincu, il fut du nombre de ces mille Achéens emmenés à Rome pour les punir du zele avec lequel ils avoient défendu leur liberté. Son esprit & sa valeur l'avoient déjà fait connoître; Scipion & Fabius, fils de Paul Emile, lui accordèrent leur amitié, & se crurent trop heureux d'être à portée de prendre ses leçons. Polybe suivit Scipion au siége de Carthage. Sa patrie étoit réduite en province romaine; il eut la douleur de le voir & la consolation d'adoucir les maux de ses concitoyens par son crédit, & de fermer une partie de leurs plaies. Il se trouva ensuite au siége de Numance avec son illustre bienfaiteur qu'il perdit peu de temps après. Sa mort lui rendit le séjour de Rome insupportable. Il retourna dans sa Patrie où il jouit jusqu'à ses derniers jours, de l'estime, de l'amitié & de la reconnoissance de ses concitoyens. Ce grand homme mourut à 82 ans, 121 ans avant Jésus-Christ, d'une blessure qu'il se fit en tombant de cheval. De tous ses ouvrages nous ne possédons qu'une partie de son histoire universelle qui s'étendoit depuis le commencement des guerres puniques jusqu'à la fin de celle de Macédoine. Elle fut écrite à Rome, mais en grec; elle étoit renfermée en quarante livres dont il ne reste que les cinq premiers qui sont tels que Polybe les avoit laissés. Nous avons des fragmens assez considérables des douze livres suivans, avec les ambassades & les exemples des vertus & des vices que Constantin Porphyrogenete avoit fait extraire de l'histoire de Polybe. On trouve ces extraits dans le recueil de Henri de Valois. Polybe est de tous les Écrivains de l'antiquité, celui qui est le plus utile pour connoître les grandes opérations de la guerre qui étoient en usage chez les anciens. Brutus en faisoit tant de cas qu'il le lisoit au milieu de ses plus grandes affaires. Il en fit un abrégé pour son usage, lorsqu'il faisoit la guerre à Antoine & à Auguste. Les hommes d'État & les militaires ne sauroient trop le lire, les uns pour y puiser des leçons de politique, & les autres, les préceptes de l'art funeste, mais nécessaire de la guerre.

POLYCÉPHALE; adjectif & terme de Musique ancienne. Sorte de nome ou d'air pour les flûtes en l'honneur d'Apollon. Le nome polycéphale fut inventé, selon les uns, par le second Olympe Phrygien, descendant du fils de Marsyas, & selon d'autres, par Cratès, Disciple de ce même Olympe.

POLYCLÈTE, sculpteur célèbre de Sicyone, ville du Péloponèse, vivoit 400 ans avant Jésus-Christ, & passe pour avoir porté la sculpture à sa perfection. Il avoit composé une figure qui représentoit un Garde des Rois de Perse, où toutes

les proportions du corps humain étoient si heureusement observées, qu'on venoit la consulter de tous les côtés comme un modèle parfait ; ce qui la fit appeler par tous les connoisseurs la *règle*. On raconte que ce sculpteur voulant prouver au peuple combien ses jugemens sont faux pour l'ordinaire, réforma une statue suivant tous les avis qu'on lui donnoit ; il en composa ensuite une semblable, suivant son génie & son goût. Lorsque ces deux morceaux furent mis à côté l'un de l'autre, le premier parut effroyable en comparaison de l'autre : *ce que vous condamnez*, dit alors Polyclète au peuple, *est votre ouvrage*, *ce que vous admirez est le mien*.

POLYCRESTE ; adjectif des deux genres. Terme de Pharmacie qui signifie servant à plusieurs usages, & qui se dit particulièrement d'un sel purgatif. *Du sel polycreste*.

POLYÈDRE ; substantif masculin & terme de Géométrie. Corps compris sous plusieurs faces ou plans rectilignes.

Si les faces du polyèdre sont des polygones réguliers, tous semblables & égaux, le polyèdre est un corps régulier qui peut être inscrit dans une sphère, c'est-à-dire, qu'on peut lui circonscrire une sphère dont la surface touche tous les angles solides de ce corps. Il n'y a que cinq corps réguliers au polyèdre, savoir, le tétraèdre, l'exaèdre ou le cube, l'octaèdre, le dodécaèdre, & l'icosaèdre.

Un *polyèdre gnomonique*, est une pierre à plusieurs faces sur lesquelles on a fait la projection de différentes espèces de cadrans.

Tel étoit celui de cet endroit de Londres que les Anglois appeloient *Privy garden* qui a été détruit, & qui étoit autrefois le plus beau qu'il y eût en Europe.

POLYÈDRE, en termes d'optique, se dit d'un verre à plusieurs facettes, plan d'un côté & convexe de l'autre. Cette convexité est composée de plusieurs plans droits, comme si d'un segment de sphère on avoit emporté plusieurs segmens sphériques. La propriété générale de ce verre est de multiplier les objets. Il peut encore servir pour faire plusieurs expériences sur les couleurs, en y faisant passer à travers, les rayons du soleil dans une chambre obscure.

POLYGALON ; substantif masculin. Plante qu'on appelle aussi *herbe à lait* ; elle croît partout aux lieux champêtres, herbeux, montagneux & qui n'ont point été cultivés : sa racine est ligneuse, dure, menue, d'un goût amer & aromatique, vivace & d'un vert rougeâtre, ainsi que les tiges qui sont hautes de cinq pouces, grêles, assez fermes, les unes droites, les autres couchées à terre, revêtues de petites feuilles rangées alternativement, les unes oblongues & pointues, les autres arrondies. Ses fleurs sont singulières, petites, disposées en manière d'épi depuis le milieu des tiges jusqu'en haut, de couleur bleue, ou violette, ou purpurine, rarement blanche : chacune de ces fleurs est, selon M. de Tournefort, un tuyau fermé dans le fond, évasé & découpé par le haut en deux lèvres. A cette fleur passée succède un fruit divisé en deux loges, rempli de semences oblongues : ce fruit est enveloppé du calice de la fleur, composé de cinq feuilles, trois petites & deux grandes.

Cette plante fleurit au commencement de l'été : on prétend qu'elle

donne beaucoup de lait aux nourrices, & aux bestiaux qui en mangent. On lit dans les *Memoires de l'Académie des Sciences*, plusieurs expériences de M. Duhamel, faites pour éprouver les vertus du polygalon contre la pleurésie & la fluxion de poitrine. Il paroît par ses observations, que cette plante peut être mise dans la classe des plantes béchiques incisives. Sa décoction facilite l'expectoration & atténue le sang couenneux. On ne peut trop, dit M. Duhamel, employer cette plante qui est très-commune, dans ces sortes de maladies, savoir, la pleurésie & la péripneumonie. Les anciens avoient coutume de couronner les vierges avec la fleur de cette plante, dans le temps qu'on faisoit des Processions autour des champs pour obtenir du ciel la fertilité des biens de la terre.

POLYGAME; substantif des deux genres. Celui qui est marié à plusieurs femmes, ou celle qui est mariée à plusieurs maris en même temps. *C'est un polygame. Elle est polygame.* Voyez POLYGAMIE.

POLYGAMIE; substantif féminin. *Polygamia.* État d'un homme qui est marié à plusieurs femmes en même temps, ou d'une femme qui est mariée à plusieurs hommes.

Les Rabbins soutiennent que la polygamie étoit en usage dès le commencement du monde, & qu'avant le déluge chaque homme avoit deux femmes. Tertulien croit au contraire que Lamech fut le premier qui pervertit l'ordre établi de Dieu, en prenant deux femmes; & le Pape Nicolas I accuse ce Lamech d'adultère à cause de sa polygamie. Le Pape Innocent III soutient qu'il n'a jamais été permis d'avoir plusieurs femmes à la fois, sans une permission & une révélation particulière de Dieu.

C'est par cette raison qu'on justifie la polygamie des Patriarches. On croit que Dieu la leur permit, ou du moins qu'il la toléra pour des vues supérieures. Les lois de Moyse supposent manifestement cet usage, & ne le condamnent point. Les Rabbins permettent au Roi jusqu'à dix-huit femmes, à l'exemple de Roboam, Roi de Juda, qui en avoit autant. Ils permettent aux Israélites d'en épouser autant qu'ils en peuvent nourrir. Toutefois les exemples de polygamie parmi les particuliers, n'étoient pas communs, les plus sages en voyoient trop les inconvéniens. Mais au lieu de femmes on prenoit des concubines, ce qui n'étoit pas sujet aux mêmes désordres; on met cette différence entre une femme & une concubine, selon les Rabbins; qu'une femme étoit épousée par contrat, & qu'on lui donnoit sa dot, au lieu que les autres se prenoient sans contrat, & qu'elles demeuroient dans la soumission & la dépendance de la mere de famille, comme Agar envers Sara, & que les enfans des concubines n'héritoient pas dans les biens fonds.

La pluralité des femmes fut pareillement en usage chez les Perses, chez les Athéniens, les Parthes, les Thraces; on peut même dire qu'elle l'a été presque partout le monde, & elle l'est encore chez plusieurs nations.

Elle étoit aussi tolérée chez les Juifs; mais elle fut hautement réprouvée par JÉSUS-CHRIST.

Les Romains sevères dans leurs mœurs ne pratiquoient point d'abord la polygamie, mais elle étoit commune

commune parmi les nations de l'Orient. Les Empereurs Théodose, Honorius & Arcadius la défendirent par une loi expresse, l'an 393.

L'Empereur Valentinien I fit un édit par lequel il permit à tous les sujets de l'Empire d'épouser plusieurs femmes. On ne remarque point dans l'histoire ecclésiastique que les Evêques se soient récriés contre cette loi en faveur de la polygamie; mais elle ne fut pas observée.

Saint Germain, Évêque d'Auxerre, excommunia Cherebert, fils de Lothaire, pour avoir épousé en même temps deux femmes, & même qui étoient sœurs; il ne voulut pourtant pas les quitter, mais celle qu'il avoit épousée en second lieu, mourut peu de temps après.

Charlemagne ordonna que celui qui épouseroit une seconde femme du vivant de la première, seroit puni comme adultère.

Athalaric, Roi des Goths & des Romains, fit aussi un édit contre la polygamie.

Il y a chez les Russes un canon de Jean leur Métropolitain qui est honoré chez eux comme un Prophète, par lequel celui qui quitte une femme pour en épouser une autre, doit être retranché de la communion.

Mais le divorce est encore un autre abus différent de la polygamie, le divorce consistant à répudier une femme pour en prendre une autre; au lieu que la polygamie consiste à avoir plusieurs maris ou plusieurs femmes à la fois.

Nous ne parlons point ici de la communauté des femmes qui est un excès que toutes les nations policées ont eu en horreur.

Pour ce qui est de la pluralité des maris pour une même femme, il y en a bien moins d'exemples que de la pluralité des femmes.

Lélius Cinna, Tribun du peuple, avoua qu'il avoit eu ordre de César de publier une loi portant permission aux femmes de prendre autant de maris qu'elles voudroient: son objet étoit la procréation des enfans; mais cette loi n'eut pas lieu.

Innocent III, dans le canon *Gaudemus*, dit que cette coutume étoit usitée chez les païens.

En Lithuanie, les femmes, outre leurs maris, avoient plusieurs concubins.

En Angleterre, les femmes, au rapport de César, avoient jusqu'à dix ou douze maris. Il en est encore aujourd'hui de même sur la côte de Malabar, dans la Caste des Naïres ou Nobles.

En France nous n'avons pas de loi qui établisse de peine précise contre la polygamie: autrefois ce crime étoit puni de mort, comme le prouvent divers Arrêts rendus en différens Parlemens; mais aujourd'hui la peine ordinaire est de condamner les coupables à être exposés au carcan ou au pilori pendant trois jours de marché, avec autant de quenouilles attachées aux bras des hommes qu'ils ont de femmes vivantes, & avec écriteaux pour les femmes qui ont plusieurs maris. On y joint aussi ordinairement la peine des galères ou du bannissement à temps à l'égard des hommes, & à l'égard des femmes, celle de la réclusion dans une maison de force, ou de bannissement.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième longue.

POLYGAMISTES; (les) Hérétiques du seizième siècle qui croyoient qu'un homme pouvoit avoir plusieurs femmes. Bernardin Okin qui

avoit été Général des Capucins, fut, dit-on, Auteur de cette Secte qui ne paroît pas s'être fort étendue.

POLYGARCHIE; substantif fémin. Gouvernement où l'autorité publique est entre les mains de plusieurs personnes.

POLYGLOTTE; adjectif des deux genres. Qui est écrit en plusieurs langues. *Dictionnaire polyglotte. Bible polyglotte.*

Polyglotte, est aussi substantif féminin, & il ne se dit que de la bible.

Les principales polyglottes qui ont paru jusqu'ici sont, 1°. la Bible de François Ximenès de Cisneros, Cardinal de l'Ordre de Saint-François; elle fut imprimé en 1517 en quatre langues; en Hébreu, en Chaldéen, en Grec & en Latin.

2°. La Bible de Justiniani Évêque de Nébio, & de l'Ordre de Saint Dominique, parut en 1518 en cinq langues, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, en Latin & en Arabe. Il n'y eut que le Pseautier d'imprimé. Le reste en est demeuré manuscrit.

3°. Jean Potken Prévôt de l'Église Collégiale de Saint George à Cologne, fit imprimer en 1546, le Pseautier en quatre langues, en Hébreu, en Grec, en Chaldéen, ou plutôt en Éthiopien, & en Latin.

4°. Les Juifs de Constantinople firent imprimer en 1546 dans la même Ville, le Pentateuque en Hébreu, en Chaldéen, en Persan & en Arabe, avec les Commentaires de Salomon Jarchi.

5°. Les mêmes Juifs firent aussi imprimer à Constantinople en 1547, le Pentateuque en quatre langues; en Hébreu, en Chaldéen, en Grec vulgaire, & en Espagnol.

6°. Jean Draconite de Carlostad en Franconie, donna en 1565 le Pseautier, les Proverbes de Salomon, les Prophètes Michée & Joel en cinq langues; en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, en Latin, en Allemand. La mort de l'Auteur l'empêcha d'achever l'impression de son ouvrage.

7°. Benoît Arias-Montanus présida à l'édition de la Bible polyglotte exécutée par Christophe Plantin, par les ordres de Philippe II, Roi d'Espagne. Cette Bible est en huit volumes, & fut achevée en 1572. Elle est en Hébreu, en Chaldéen, en Grec & en Latin, avec la version Syriaque du nouveau Testament. Ce n'est proprement qu'une copie de celle de Ximenès.

8°. Il parut à Heidelberg en 1586, une édition des Livres de l'ancien Testament en Hébreu & en Grec, avec deux versions Latines; l'une de Saint Jérôme, & l'autre de Santés Pagnin, rangées sur quatre colonnes, au bas desquelles se trouvent les notes attribuées à Vatable. Ce qui a fait qu'on lui a donné le nom de Bible polyglotte de Vatable.

9°. David Walder Ministre Luthérien, fit imprimer en 1596 à Hambourg, par Jacques Lucias, une Bible en trois langues, en Grec, en Latin & en Allemand.

10°. Elie Hutter Allemand, a fait imprimer plusieurs polyglottes. La première est une Bible en six langues, imprimée à Nuremberg en 1599. Il n'y a eu d'imprimé que le Pentateuque, les Livres de Josué, des Juges & de Ruth. On y voit l'Hébreu, le Chaldéen, le Grec, le Latin, l'Allemand de Luther; & pour la sixième langue les

exemplaires varient selon les Nations auxquelles ils sont destinés. Les uns ont la version Sclavonne de l'édition de Vittemberg; les autres la Françoise de Génève; les autres la version Saxonne faite sur l'Allemande de Luther.

Cet Auteur a aussi donné le Pseautier & le Nouveau Testament en Hébreu, en Grec, en Latin & en Allemand : Mais son principal ouvrage est le Nouveau Testament en douze langues; en Syriaque, en Grec, en Hébreu, en Italien, en Espagnol, en François, en Latin, en Allemand, en Bohémien, en Anglois, en Danois, en Polonois. Cette polyglotte en deux volumes *in-folio*, ou en quatre volumes *in-quarto*, a été imprimée à Nuremberg en 1599.

11°. La Bible de M. Lejay en sept langues, fut imprimée à Paris par Antoine Vitré en 1645. Elle contient l'Hébreu, le Samaritain, le Chaldéen, le Grec, le Syriaque, le Latin & l'Arabe. On y a suivi la version Grecque imprimée à Anvers; comme aussi le Chaldéen & le Latin. Rien n'est plus magnifique que le papier & les caractères de cette impression : mais on se plaint qu'il y a plusieurs fautes.

12°. Aussi-tôt que la polyglotte de M. Lejay eut paru en Angleterre, les savans de ce pays-là entreprirent d'en donner une nouvelle édition plus correcte, plus ample & plus parfaite. Ils exécutèrent ce projet en 1657, & l'on vit paroître en cinq volumes une nouvelle polyglotte avec des prolégoménes & différens autres Traités, dans le premier Tome; plusieurs nouvelles versions orientales dans les quatrième & cinquième, & un fort ample recueil de variétés de leçons dans le sixième. Brian Valton est celui qui en entreprit l'édition, & qui l'acheva en 1657, d'où vient qu'on donna à cette Bible le nom de Polyglotte de Valton. Ceux qui seront curieux de savoir plus à fond l'histoire des Polyglottes, pourront consulter le Pere Lelong de l'Oratoire, dans son ouvrage intitulé : *Discours historiques sur les principales éditions des Bibles polyglottes.*

POLYGONE; adjectif des deux genres. *Polygonus.* Qui a plusieurs angles & plusieurs côtés. *Une forteresse de figure polygone.*

Il est aussi substantif masculin, & il se dit de toutes sortes de figures polygones.

Si les côtés & les angles en sont égaux, la figure est appelée *polygone régulier.*

Suivant le nombre de côtés & d'angles, les polygones ont des noms particuliers. Ceux qui ont mille côtés, par exemple, sont nommés *kiliogones*. On appelle *décagones*, ceux qui en ont dix, *enneagones*, ceux qui en ont neuf, *octogones*, huit, *eptagones* sept, *exagones*, six, *pentagones*, cinq, *&c.* Telles sont les propriétés des polygones.

1°. Tous les angles de chaque figure pris ensemble sont égaux à tous les angles d'une autre figure qui a autant de côtés.

2°. Tout polygone peut être divisé en autant de triangles qu'il a de côtés.

3°. Tous les angles d'un polygone quelconque, valent deux fois autant d'angles droits moins quatre que la figure a de côtés.

4°. Tout polygone circonscrit à un cercle, est égal à un triangle rectangle dont un des côtés est le

rayon du cercle, & l'autre est le périmètre ou la somme de tous les côtés du polygone.

D'où il suit que tout polygone régulier est égal à un triangle rectangle, dont un des côtés est le périmètre du polygone, & l'autre côté une perpendiculaire tirée du centre sur l'un des côtés du polygone.

Tout polygone circonscrit à un cercle est plus grand que le cercle, & tout polygone inscrit est plus petit que le cercle, par la raison que ce qui contient est toujours plus grand que ce qui est contenu.

Il suit encore que le périmètre de tout polygone circonscrit à un cercle est plus grand que la circonférence de ce cercle, & que le périmètre de tout polygogne inscrit à un cercle est plus petit que la circonférence de ce cercle; d'où il suit qu'un cercle est égal à un triangle rectangle, dont la base est la circonférence du cercle, & la hauteur est le rayon, puisque ce triangle est plus petit qu'un polygone quelconque circonscrit, & plus grand qu'un inscrit.

C'est pourquoi il n'est besoin pour la quadrature du cercle que de trouver une ligne égale à la circonférence d'un cercle.

Pour trouver la somme de tous les angles d'un polygone quelconque, multipliez le nombre des côtés par 180 degrés; ôtez de ce produit 360, le reste est la somme cherchée.

Ainsi dans un pentagone, 180 multipliés par 5 donne 900; d'où soustrayant 360, il reste 540, qui est la somme des angles d'un pentagone; d'où il suit que si l'on divise la somme trouvée par le nombre des côtés; le quotient sera l'angle d'un polygone régulier. On trouve la somme des angles d'une manière plus expéditive, comme il suit: multipliés 180 par un nombre plus petit de deux que le nombre des côtés du polygone; le produit est la quantité des angles cherchés; ainsi 180 multipliés par 3 qui est un nombre plus petit de deux que le nombre des côtés, donne le produit 540 pour la quantité des angles, ainsi que ci-dessus.

POLYGRAPHE; substant. masculin. Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. *Les polygraphes sont une classe particulière dans les catalogues des bibliothèques.*

POLYHYMNIE, ou POLYMNIE; Nom d'une des neuf Muses, celle qui présidoit à la Poësie Lyrique, c'est-à-dire, aux Odes, aux Cantiques, & aux Chansons. On la représentoit avec une Lyre. *Voyez* MUSE.

POLYMATHE; substantif masculin. *Polymathus.* Celui qui possède un grand nombre de connoissances différentes. *Leibnitz fut un fameux Polymathe.*

POLYMATHIE; substantif féminin. *Polymathya.* Erudition, connoissance de plusieurs Arts & Sciences.

POLYNOME; substantif masculin & terme d'Algèbre. On donne ce nom à toute quantité algébrique, composée de plusieurs termes distingués par les signes plus & moins. *Exemple :* les quantités a^3+b^3c, ou $a-b$, a^3-b^2c, ou en nombres $3+\sqrt{5}$, $3-\sqrt{5}$, *&c.* sont des polynomes. Un polynome est appelé rationnel lorsqu'il n'a devant, aucun signe radical qui s'étende sur la quantité entière comme $a+\sqrt{ab}-c$ ou en nombres $2+\sqrt{6}+3$. Et il est irrationnel lorsqu'il a devant lui un nombre radical qui s'é-

rend sur toute la quantité rationnelle. Tels sont les polynomes suivans.

$\sqrt{a^2 + b^2}$, $\sqrt[3]{a^3 + b^3}$, ou en nombres $\sqrt{5} + \sqrt{7}$.

POLYOPTRE; substantif masculin & terme d'Optique. Il se dit d'un verre au travers duquel les objets paroissent multipliés, mais plus petits.

POLYPE; substantif masculin. *Polypus*. Espèce d'animal fort singulier, dont on distingue plusieurs sortes qu'on divise en *polypes marins* & *polypes d'eau douce*.

POLYPES MARINS. Les polypes marins peuvent se diviser eux-mêmes en deux classes.

Les uns sont de grands animaux; tels sont, par exemple, la seiche, le calmar, le lièvre marin, & plusieurs autres espèces de polypes ou poulpes.

Ces animaux ont les pieds ou les bras placés à leur tête; ils s'en servent pour arrêter leur proie, & la porter à leur bouche. Les polypes ont ordinairement entre trois pouces, à trois pieds de longueur. On rapporte des choses prodigieuses sur la grosseur monstrueuse de certains polypes, & notamment de l'espèce appelée *kraken*; mais on n'a rien de si détaillé, ni de si exact sur l'anatomie de ces animaux, que ce qu'en a dit Swammerdam, qui a anatomisé la seiche ver-insecte mis au rang des polypes.

Les polypes de mer sont mâles & femelles; ils s'accouplent, & sont ovipares; mais ont-ils pour se multiplier, les ressources des polypes d'eau douce? C'est ce qu'on ignore: toujours paroît-il constant que leurs bras recroissent, quand ils ont été coupés, de même que ceux des écrevisses.

Au rapport des Naturalistes, on trouve dans la mer Adriatique & l'île de Corfou de grands & de fort bons polypes. Le Pont-Euxin en donne de petits; ils vivent d'*écrevisses de mer*, *de cancres*, & d'autres crustacées & poissons dont ils sucent les chairs. Ils ne s'épargnent pas même, dit-on, les uns les autres. Les polypes se jettent sur les hommes qui sont naufrage. Dans l'été ils sortent de la mer, & viennent se repaître des fruits des arbres: on distingue le mâle d'avec la femelle, en ce que le premier a la tête plus longue: ils s'accouplent pendant l'hiver; & la femelle jette, suivant les observateurs, une grande quantité d'œufs par la bouche; il en éclôt au bout de cinquante jours, une infinité de petits polypes. Les polypes courent aux amorces qu'on leur tend: ils ne les mordent pas d'abord, mais ils les embrassent avec leurs bras, & ne les quittent que quand ils les ont rongées.

Les grands polypes marins étoient d'usage pour la table chez les anciens. Les Grecs en envoyoient par présent à leurs amis. Cependant la chair en est dure & difficile à digérer: on la mortifioit, en la battant avec un bâton; on les aimoit mieux bouillis que rôtis: la tête passoit chez eux pour un excellent mets. Voilà en abrégé ce que les anciens ont débité sur les polypes marins, dont l'histoire n'est pas encore aussi-bien connue que celle de ceux dont nous allons parler & celle des *polypes d'eau douce*.

Les autres *polypes de mer* sont de très-petits insectes qui ont même échappé à de très-bons observateurs, tel que Marsigly, qui les a

pris pour des fleurs. Ce sont ces insectes dont il y a un très-grand nombre d'espèces qui construisent ces coraux, ces corallines, ces lithophytes, ces escares, ces alcyons, ces éponges & toutes ces autres substances qu'on avoit prises autrefois pour des plantes; mais les observations des Peissonnel, des Réaumur, des Bernard de Jussieu ont fait voir qu'elles n'étoient que des cellules construites par des vers insectes, & qu'elles sont pour les polypes, ce que les guêpiers sont pour les guêpes. On a ôté à ces productions le nom de plantes pour leur en donner un qui exprime exactement ce qu'elles sont: on les a appelées des *polypiers*, ou *productions à polypiers*.

Polype de mer en bouquet. Cet animal des mers du nord est des plus singuliers, ou plutôt c'est un amas de plusieurs animaux sur une tige commune. Cette tige a plus de six pieds de long; elle est osseuse, blanche comme de l'ivoire, carrée, avec des rainures de chaque côté, mais recouverte d'une membrane cartilagineuse. A sa partie supérieure sont réunis jusqu'à trente corps de polypes, de deux pouces de longueur chacun. Lorsque ces polypes sont épanouis, ils représentent un bouquet fait de fleurs brillantes, jaunes & en forme d'étoiles. Audessous de l'insertion de l'union de tous ces polypes, est une espèce de vessie qui paroît être destinée au même usage que celle des poissons: elle paroît aussi servir de canal pour porter les sucs nécessaires à la nutrition de cette longue tige osseuse, partie qui paroît être de la dernière importance pour la conservation & le bien être d'un animal si extraordinaire & si composé.

Cette tige coupée présente des lames circulaires: mise dans du vinaigre, la matière crétacée se dissout, & il ne reste que les membranes qui enveloppent les petites lames: d'où l'on peut conclure que la tige tient autant de la nature du corail, que de celle de l'os ou de l'ivoire.

Polypes d'eau douce. L'histoire des polypes d'eau douce dont on doit la découverte à M. Trembley, présente des phénomènes d'autant plus extraordinaires, qu'ils sont contraires à des lois qu'on avoit regardées comme générales. Auroit-on jamais cru qu'il y eût dans la nature des animaux qu'on multiplie en les hachant, pour ainsi dire, par morceaux! Que le même animal coupé en huit, dix, vingt, trente & quarante parties, est multiplié autant de fois! Telle est néanmoins une des propriétés des polypes d'eau douce.

Ces animaux dont il y a plusieurs espèces, diffèrent par la grandeur & par la couleur. M. Trembley fait mention de trois espèces qu'il appelle *à longs bras*.

La première espèce est la plus petite; elle n'a que cinq ou six lignes de longueur; quoique petite, elle est très-aisée à trouver; il ne s'agit que de ramasser dans les eaux quelques poignées de lentilles aquatiques, & de les mettre dans un vase transparent rempli d'eau; au bout de quelques instans on voit les polypes, qui ne paroissent d'abord que comme des points verts, épanouir leurs bras; leur arrangement & la forme de leurs corps peuvent très-bien être comparés à la semence d'une de ces graines de dent de lion, qui sont toutes ramassées sur une tête ronde, & que l'on fait en-

voler avec un léger soufle de la bouche. Ces rayons qui environnent la tête du polype lui servent à la fois de bras, de mains & de jambes. Au moindre mouvement l'insecte retire ses bras, & ne paroît plus qu'un grain de matière verte.

Les polypes de la seconde espèce ont huit ou douze lignes de longueur. Ceux de la troisième espèce sont encore plus grands; ils portent des bras d'une prodigieuse longueur: ces deux dernières espèces n'ont point de couleur qui leur soit propre; mais leur corps est si transparent, que l'insecte prend la couleur des divers alimens dont il est nourri.

Le nombre des bras des polypes est communément depuis six jusqu'à douze : ces bras ne croissent pas tous en même temps, ni avec l'insecte; mais ils se succédent. Ceux des polypes verds sont les plus courts; ils ne passent guères trois lignes de longueur. La seconde espèce porte les siens depuis un jusqu'à trois pouces; & ceux de la troisième, que nous appellons *polypes à longs bras*, les ont démesurément longs. Tous ces bras paroissent comme des fils de toile d'araignée; ils sont aussi déliés : ils peuvent cependant s'allonger, se contracter, suivant la volonté de ces animaux; quoiqu'ils paroissent mêlés comme des cheveux, les polypes savent bien les débarrasser, & les faire agir indépendamment les uns des autres : il en sort une espèce de glu, qui leur sert à arrêter les insectes qui en approchent, & ils ont le secret de faire agir, ou de rendre inutile cette glu, suivant leurs besoins.

Ces animaux marchent & changent de lieu; ils exécutent ce mouvement progressif au moyen de la faculté qu'ils ont de s'étendre, de se contracter, & de se courber en tout sens; mais ils font ces mouvemens avec une extrême lenteur : sept ou huit pouces de chemin sont une bonne journée pour un polype. Ils ont encore une manière d'aller que nous trouverions assez plaisante si elle se faisoit avec plus de vivacité; ils font la roue comme les petits garçons.

Tout le polype, depuis la bouche jusqu'à l'extrémité opposée de son corps, n'est qu'un sac creux, dans lequel on n'observe aucune membrane, ni aucun viscère; cette peau est ce qui constitue l'animal; & il y a lieu de penser que toutes les parties qui servent au jeu de la machine animale, sont contenues dans l'épaisseur de cette peau. Lorsqu'on examine au microscope la peau du polype, on voit que la surface, tant intérieure qu'extérieure, est toute parsemée de petits grains, que l'on peut soupçonner être les organes propres à l'animal; car il est certain que lorsque ces grains viennent à se détacher, l'animal est bien près de périr.

Les polypes ne nagent point; ils s'attachent fortement par la queue, & avec leur glu, contre les parois sur lesquelles ils s'arrêtent; ils se soutiennent quelquefois à la superficie de l'eau, la tête en bas, la queue en haut, & cela par la même raison qu'une aiguille bien sèche, posée sur la surface de l'eau, s'y soutient à l'aide des bulles d'air imperceptibles qui sont adhérentes à sa surface. On ne découvre point d'yeux aux polypes; on observe cependant qu'ils aiment la lumière, & qu'ils la recherchent, ce qui pourroit peut-être donner lieu de

croire que leur corps est frappé de la lumière dans toutes ses parties : ce qui confirme cette idée, c'est que si l'on coupe un polype en deux parties, les deux parties séparées, même celle qui est privée de tête, vont chercher à se placer du côté de la lumière.

Les polypes ne courent point après leur proie, mais les petits insectes aquatiques viennent tomber d'eux-mêmes au milieu de leurs bras, qui sont comme des filets continuellement tendus. Un polype de la troisième espèce, peut donner jusqu'à un pied de diamètre, à la circonférence que ses bras occupent. Les *mille pieds à dards* sont les insectes dont les polypes font leur nourriture la plus ordinaire : les mille-pieds, ou d'autres petits insectes, entr'autres les pucerons rouges qui sont fort communs, vont en nageant au milieu des eaux, tomber entre les bras des polypes; ils y sont d'abord englués; le bras du polype se contracte, entortille sa proie à l'aide de ses autres bras, & l'insecte a beau se défendre, il est avalé, & toujours de la manière qu'il se présente à la bouche du mangeur, quand ce seroit même par son plus grand diamètre.

Le corps des polypes étant transparent, on voit de quelle manière s'y fait la digestion. Ce qu'on apperçoit est également favorable aux divers sentimens de ceux qui prétendent que la digestion se fait par trituration & par dissolution. Lorsque le polype n'a encore mangé qu'avec modération, on voit facilement le balottement des alimens qui sont poussés & repoussés du haut en bas dans l'estomac, par un mouvement péristaltique : lorsqu'au contraire l'animal a fini son repas, c'est-à-dire, lorsqu'il est prêt à crever, on ne voit plus de balottement des alimens, & cependant la digestion se fait. Cet animal est si goulu, qu'il avale quelquefois celui de ses bras qui lui apporte à manger : c'est par la bouche qu'il rejette le superflu de sa nourriture, & toutes les matières qu'il n'a pu avaler.

M. Trembley a vu des polypes se disputer un ver qui s'étoit entrelacé dans leurs bras; chacun d'eux se pressoit d'avaler le ver, lorsqu'enfin les polypes se rencontrant bouche à bouche, le plus vigoureux termina la querelle en avalant son concurrent. On croyoit que c'étoit fait du polype, mais point du tout ; l'avaleur le garda dans son ventre jusqu'à ce qu'il eut digéré sa proie, & le rejeta sain & sauf. Ce phénomène fit penser à M. Trembley, qu'un polype est une matière absolument indigeste pour un autre polype ; c'est ce que lui confirma l'expérience : il fit avaler un petit polype à un autre polype qu'il affama ; celui-ci, au bout de quatre ou cinq jours sortit du ventre de l'autre tout plein de vie & de santé, & tel qu'il y étoit entré : on pense bien présentement que le polype rejette dehors, sans altération, ses bras lorsqu'il lui arrive de les avaler avec sa proie.

Il n'est personne qui ne soit curieux d'examiner de ses propres yeux les phénomènes que nous présentent les polypes : pour cet effet, il faut en nourrir : on le peut aisément en leur donnant de ces pucerons rouges qui sont quelquefois en grande abondance, ou en mettant au fond du vase du sable de fossé, qui d'ordinaire est rem-

pli de petits vers; au défaut de cette nourriture, on peut leur donner des vers de terre, des limaces, des entrailles de poisson, & même de la viande de boucherie. Lorsqu'on veut conserver les polypes sur lesquels on a dessein de faire des expériences, il faut souvent changer leur eau; car celle qui se corrompt leur est mortelle.

Les polypes sont sujets à être attaqués par un insecte plat, qui multiplie prodigieusement sur eux, qui s'y attache & les suce, & qui, parvenu à un certain point de multiplication, les détruit entièrement. Quand ils n'ont mangé que la tête & les bras d'un polype, ce n'est rien, cela se répare; mais quand ils sont en grand nombre sur un polype, ils attaquent l'animal par tous les bouts, & l'ont bientôt anéanti. On délivre aisément les polypes de ces insectes, en les balayant légérement avec un petit pinceau.

Génération des polypes. Les Savans observateurs de nos jours sont parvenus à découvrir que la nature a voulu que les polypes d'eau douce pussent se multiplier de toutes les façons dont les plantes se multiplient. Les œufs des animaux, dit M. de Réaumur, sont analogues aux graines des plantes. Il y a des espèces de polypes qui font des œufs; d'autres qui ont la surprenante propriété de pouvoir être, comme les plantes, multipliés par bouture, & d'autres qui poussent hors de leurs corps un jeune polype, comme une tige d'arbre pousse une branche, & comme une branche pousse un rameau. Les multiplications qui se font par rejetons & par boutures sont les plus curieuses & très-fécondes.

Tous les polypes ont en général la faculté générative; & cette prétendue règle qu'il n'y a point de fécondité sans accouplement, est démentie par ces observations, & par les découvertes faites sur les pucerons.

La génération des polypes s'observe mieux sur ceux de la seconde & de la troisième espèce. On remarque sur un polype une légère excroissance qui prend la forme d'un bouton, c'est la tête du polype; autour de la bouche commencent à croître les bras: on voit quelquefois sortir d'un seul polype jusqu'à dix-huit petits, lorsque ce polype est nourri abondamment; car on a observé qu'une nourriture abondante les rendoit plus féconds. Les jeunes polypes n'ont pas encore pris tout leur accroissement, qu'ils donnent déjà naissance à d'autres polypes qui sortent de leurs corps. Cette espèce d'arbre vivant présente à l'observateur le plus curieux spectacle; lorsqu'un des polypes saisit quelque proie & qu'il l'avale, la nourriture se distribue à tous les autres polypes qui sont comme autant de branches, & celui ci de même est nourri de ce que les autres attrapent. Le changement de couleur qui arrive alors à tous les polypes, suivant la couleur de l'aliment qui y est distribué, en est une preuve incontestable. Dans les temps fort chauds un polype est formé & séparé en vingt-quatre heures. Pour y parvenir, les polypes se cramponnent chacun de leur côté. La multiplication de ces polypes les uns sur les autres est telle, qu'un polype, au bout d'un mois, peut être regardé comme la souche d'un million d'enfans.

Un pareil assemblage de polypes est, en quelque sorte, un arbre

mangeant, marchant, végétant & pouſſant des branches : il ſemble que la nature ſe ſoit plu à raſſembler dans un ſeul ſujet, ce que nous avions cru juſqu'à préſent, faire un caractère diſtinctif entre les plantes & les animaux ; auſſi regarde-t-on le polype comme un être qui fait la nuance du végétal à l'animal.

Multiplication des polypes par boutures. Lorſqu'on veut jouir du plaiſir de voir ce phénomène, il faut mettre un polype dans le creux de ſa main avec un peu d'eau, & lorſque l'animal eſt ſorti de ſon état de contraction, on le coupe en deux. La partie où eſt la tête, marchera & mangera le jour même qu'elle aura été ſéparée, pourvu que ce ſoit dans les jours chauds. Quant à la partie poſtérieure, il lui pouſſera des bras au bout de vingt-quatre heures ; & en deux jours elle deviendra un polype parfait, tendant ſes filets, ſaiſiſſant ſa proie. Que l'on varie les expériences de toutes les façons, on aura toujours de nouveaux phénomènes. Que l'on coupe un polype en tout ſens, & en autant de lanières que la dextérité le permettra, on verra paroître autant de polypes. Que l'on partage la tête d'un polype en deux, ces deux demi-têtes deviendront en peu de temps deux têtes parfaites. Que l'on réïtère la même opération ſur ces deux têtes, on en aura quatre ; qu'on traite de même ces quatre, on en aura huit ſur un ſeul corps ; que l'on faſſe une ſemblable opération ſur le corps, on aura huit corps nourris & conduits par une ſeule tête : voilà l'hydre de la Fable réaliſée bien exactement. M. Trembley a retourné un polype comme on retourne un bas de ſoie : on auroit penſé que toute l'économie animale auroit dû être renverſée ; il n'en a coûté cependant à ce polype que quatre ou cinq jours de patience pour ſe faire un eſtomac nouveau : on peut même le retourner pluſieurs fois de ſuite.

On croiroit que cette ſorte de multiplication des polypes n'a lieu que quand on les coupe ; mais M. Trembley nous apprend qu'il a vu des polypes ſe partager d'eux-mêmes, & ſe multiplier par cette ſection volontaire : mais cette eſpèce de multiplication doit paſſer pour extraordinaire ; elle eſt bien plus rare, & n'eſt nullement comparable à la multiplication des polypes par rejetons.

M. Bernard de Juſſieu dans un de ſes voyages ſur les côtes de Normandie, a trouvé ſur quantité de *polypes à bras en forme de cornes*, une petite veſſie adhérente à leurs corps. Il a paru à ce grand Naturaliſte qu'elles étoient pleines d'œufs ; mais étant obligé de ſuivre ſa route, il n'a pu s'aſſurer aſſez de ce que donnent ces œufs. Si en effet c'étoient des œufs des polypes à bras en forme de cornes, ces animaux, dit M. Trembley, ſeroient ovipares & vivipares. Ce n'eſt encore qu'une conjecture, ajoute-t-il, mais qui ayant été formée par un Naturaliſte tel que M. de Juſſieu, eſt digne de la plus grande attention.

Polypes à panaches. Toutes les eſpèces de *polypes d'eau douce* n'ont pas encore été connues des Naturaliſtes : elles peuvent fournir une abondante matière de découvertes. Outre les eſpèces dont nous avons parlé, il y en a une autre qu'on nomme *polypes à panache d'eau douce*, parcequ'ils ſont ornés d'un panache dont la baſe a la forme

d'un fer à cheval : c'eſt des bords de cette baſe que ſortent les bras du polype. Le panache qu'ils forment par leur aſſemblage, a l'air d'une fleur monopétale épanouie : ils ont quelquefois juſqu'à ſoixante bras. Le panache de ces polypes eſt un gouffre pour tous les petits inſectes qui en approchent. Ces animaux ont plus l'air de plantes que les *polypes à bras en forme de cornes*.

Ces polypes multiplient par rejetons, mais ils font auſſi des œufs. MM. de Réaumur & Bernard de Juſſieu leur ont vu pondre des œufs bruns, & un peu applatis; & ces Savans ont vu naître des petits de ces œufs.

Polype, ſe dit auſſi d'une excroiſſance de chair, ou d'une eſpèce de loupe qui vient en certaines parties du corps, & plus ordinairement aux narines, où elle eſt attachée par une quantité de fibres, comme par autant de racines.

Le polype du nez, dont la couleur & la conſiſtance varient beaucoup, occupe plus ou moins d'eſpace dans les narines, s'étendant quelquefois en dehors & dans l'arrière bouche : il gêne toujours la reſpiration, mais rarement la déglutition : il eſt blanchâtre, rouge, livide ou noir : ſa chair eſt tantôt molle, tantôt dure, & même cartilagineuſe : il eſt indolent ou douloureux; & ce dernier prend ſouvent le caractère de cancer. Lorſqu'il eſt accompagné de l'ozène, on le regarde comme un ſarcome ordinaire; mais on doute que cette circonſtance en change la nature. Le mou, le blanc, & l'indolent, ſont les plus ſuſceptibles de gueriſon; le rouge eſt plus rébelle; le livide, le noir & le dur, ſont preſque incurables, ſurtout s'ils reconnoiſſent un vice ſcorbutique ou vérolique.

Le principal traitement du polype eſt chirurgical; mais il doit être précédé par les remèdes généraux, par les tempérans, les apéritifs, & autres appropriés à la maladie principale dont il n'eſt que le produit. On peut, lorſqu'il eſt petit & ſitué d'une façon avantageuſe, l'attaquer par des deſſicatifs & par des corroſifs : la poudre de noix de galle, de l'écorce de grenade, de l'ariſtoloche, de la ſabine, l'alun brûlé, le vitriol calciné, le vert de-gris, le précipité rouge, l'onguent égyptiac, l'eau divine de Fernel, le beurre d'antimoine, & la pierre infernale, ſont ceux qui ſont les plus employés; mais on doit tâcher de garantir les parties voiſines de leur action. On a vu, & on le voit encore tous les jours, les plus grands effets de tous ces remèdes ſagement adminiſtrés. Cependant l'extirpation, lorſque le polype eſt mou & indolent, eſt le plus court & le plus ſûr de tous les moyens : elle eſt quelquefois ſuivie d'hémorrhagie, qu'on arrête à la manière ordinaire; mais il n'eſt pas toujours poſſible de pratiquer cette opération, pareeque la tumeur eſt quelquefois inacceſſible, tant du côté du nez que de celui de la bouche : elle eſt encore ſouvent infructueuſe, parceque cette excroiſſance ſe reproduit; ce qui ne manque jamais d'arriver lorſque les os ſont cariés. Le cautère & le ſéton peuvent auſſi être employés avec ſuccès. On rapporte des exemples de guériſons opérées par la ſimple application du ſuif bien lavé, qu'on renouvelle ſouvent, & que l'on continue long-temps.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

POLYPÉTALE; adjectif des deux genres, & terme de Botanique. Il se dit des fleurs qui ont plusieurs pétales ou fleurs. L'usage a restreint la qualification de *polypétales*, aux fleurs qui ont plus de six pétales. On les nomme aussi *fleurs en rose*.

POLYPEUX, EUSE; adjectif. Qui appartient au polype, qui est de la nature du polype. *Tumeur polypeuse*.

POLYPHÊME; nom du chef & du plus affreux des Cyclopes. Il passoit pour fils de Neptune, & ressembloit moins à un homme, dit Homère, qu'à une haute montagne qui s'élève au-dessus des montagnes voisines. Ulysse ayant abordé la contrée que ce monstre habitoit, il choisit douze de ses compagnons les plus hardis, & porte avec lui un outre rempli d'excellent vin, que lui avoit donné Maron, Grand-Prêtre d'Apollon à Ismare, en reconnoissance de ce que dans l'irruption qu'il avoit faite dans le pays des Ciconiens, il l'avoit garanti du pillage, & avoit épargné sa femme & ses enfans. Il entre dans la caverne de Polyphème, qui alors faisoit paître ses troupeaux dans la campagne, & n'avoit laissé que les jeunes agneaux. Il ne peut résister à la curiosité de voir le maître de cette habitation, & il espéra que suivant l'usage établi parmi toutes les nations, il en recevroit des présens d'hospitalité.

Polyphème arrive sur le déclin du jour avec une charge de bois sec pour préparer son repas, & ferme l'entrée de son antre avec une roche que vingt charrettes attelées des plus forts taureaux n'eussent pu remuer. Les Grecs à sa vue, vont se tapir dans le fond de la caverne; mais le Cyclope les apperçoit à la clarté du feu qu'il avoit allumé. Il leur demande d'un ton qui les épouvante, qui ils sont, & d'où ils viennent: « vous voyez à vos pieds, lui » répond Ulysse, des Grecs qui » depuis la prise de Troye, n'ont » point cessé d'être en but à la fu- » reurs des mers. Nous avons été » portés loin de notre patrie, par » la violence des vents en diverses » contrées. Telle a été la volonté » de Jupiter, qui tient dans sa » main la destinée des hommes. » Nous vous demandons à ge- » noux l'hospitalité & les présens » d'usage; regardez-nous comme » vos supplians; respectez en nos » personnes les Dieux habitans de » l'Olympe, & souvenez-vous qu'il » y a dans le Ciel un souverain » Maître qui préside à l'hospita- » lité, un Dieu qui protége les » étrangers, & qui punit sévérement » ceux qui les maltraitent ». Tu me » parles, répond Polyphème, d'hu- » manité & de respect pour les » Dieux; apprend que les Cyclopes » ne craignent ni Jupiter, ni les » autres Habitans du Ciel; & tu te » flattes vainement de trouver en moi » un cœur sensible à la pitié ». A ces mots il porte ses mains sur les Compagnons d'Ulysse, en empoigne deux, les écrase contre terre, & les dévore comme un lion affamé eût fait un jeune faon.

Ulysse est fortement tenté de lui percer le cœur avec son épée; mais il fait réflexion qu'il ne pourroit éviter de périr misérablement avec ses Compagnons, parcequ'il leur seroit impossible d'ébranler l'énorme rocher qui fermoit l'entrée de la caverne, & il attend patiemment le retour de l'aurore. Dès

qu'elle parut, Polyphème, avant de conduire ses troupeaux dans les pâturages, prit encore deux Grecs, pour son repas du matin, & referma son antre en sortant.

Ulysse qui dans tous ses désastres, conserva toujours un jugement sain & une présence d'esprit admirable, songea pendant la journée aux moyens de se venger de la cruauté du Cyclope. Il apperçut une massue de bois d'olivier, aussi longue & aussi grosse qu'un mât de navire: il en coupa une pièce de la longueur de six pieds l'amenuisa par le bout & la durcit au feu. Après l'avoir cachée dans le fumier, il tira au sort quatre de ses Compagnons, pour l'aider dans le projet qu'il méditoit, & se tint tranquille jusqu'au soir.

Lorsque Polyphème eut ramené ses troupeaux, & refermé l'antre, il mangea encore deux Grecs. Ulysse prit ce moment pour lui présenter un coup de ce vin qu'il avoit apporté avec lui; il l'invite à le goûter, & le Cyclope qui le trouve délicieux & préférable au nectar & à l'ambrosie, en redemande, & ne cesse d'en boire jusqu'à ce qu'il se soit enivré. Il se tourne ensuite vers Ulysse d'un air moins farouche qu'il ne l'avoit eu jusque-là, & lui demande son nom. » Je m'appelle » Nul, lui répondit-il; c'est le nom » que mon père & ma mère m'ont » donné. Eh bien, lui dit le Cy» clope, puisque *Nul* est ton nom, » *Nul* sera le dernier que je man» gerai; c'est le présent d'hospita» lité que je te destine ». A ces mots, il se laisse tomber à la renverse; & au moment que le sommeil s'est emparé de lui, Ulysse prend le pieu qu'il avoit fait préparer, & l'ayant fait chauffer dans la braise cachée sous la cendre, jusqu'à ce qu'il soit près de s'enflammer, il l'enfonce avec le secours de ses quatre Compagnons, dans l'œil unique que Polyphème avoit au milieu du front.

Ce monstre réveillé par la douleur, pousse d'épouvantables hurlemens. Les Cyclopes qui habitoient les montagnes voisines, accourent en foule auprès de sa caverne, & lui demandent ce qui le fait ainsi crier; si on lui vole ses troupeaux, ou si quelqu'un en veut à sa vie. Le Cyclope, du fond de l'antre, leur répond que *Nul* est la cause de ses maux. Ce nom les trompe, & ils le croient dans le délire d'une fièvre ardente. » puisque l'auteur de vos » maux est *nul*, lui disent-ils, quel » secours pouvez-vous attendre de » nous contre les maladies qu'il » plaît au puissant Jupiter de vous » envoyer. Invoquez Neptune, vo» tre père, & demandez lui votre » guérison ».

Ils retournent dans leurs montagnes, & Polyphème frémissant de rage, s'approche en tâtonnant de l'entrée de sa caverne, en ôte la pierre, & se tient à l'ouverture les bras étendus, dans la pensée qu'il pourra se saisir d'Ulysse, lorsqu'il en sortira; mais ce Héros, toujours prudent, avoit prévu ce danger; & après avoir examiné en lui-même les différens expédiens que lui suggéroit son esprit fécond en ressources, il prit le parti de choisir les plus grands & les plus forts béliers du Cyclope, de les lier trois à trois avec de l'osier qu'il trouva sous sa main, & de suspendre chacun de ses Compagnons sous le ventre de celui du milieu, de manière que ceux des côtés leur servissent comme de remparts.

Il avoit réservé pour lui le chef du troupeau, qui étoit d'une grandeur & d'une force extraordinaires; il se glissa sous son ventre, & se tint fortement attaché à son épaisse toison. Cette ruse, dont le Cyclope ne soupçonna rien, les sauva tous, & ils allèrent au plutôt se rembarquer; mais ils enlevèrent, chemin faisant, un grand nombre de moutons; & lorsqu'ils eurent gagné la pleine mer, Ulysse ne put se refuser la satisfaction d'instruire le Cyclope de son vrai nom, & lui cria de loin: » si un jour quelque » voyageur te demande qui t'a pri» vé de la vue, tu peux lui répondre » que c'est Ulysse, le destructeur » de villes, Ulysse, fils de Laër» te, & qui demeure dans l'île d'I» taque ».

POLYPIER; substantif masculin. Espèce de ruche que les petits polypes de mer se sont construite. *Voyez* Polype.

POLYPODE; substantif masculin. *Polypodium*. Plante de la classe des capillaires, & par conséquent des plantes qui ne fleurissent point: elle croît dans les forêts, dans les vallées & sur les montagnes ombrageuses, entre les pierres couvertes de mousse, sur les troncs des vieux arbres, comme chênes, frênes, hêtres, coudriers, aulnes & sur les vieilles murailles. Sa racine est vivace, longue d'un demi-pied, de la grosseur d'une plume à écrire, rampante à fleur de terre, garnie de fibres menues comme des poils, relevée de plusieurs petites verrues, lesquelles ne sont autre chose que les vestiges des feuilles qui tombent chaque année: elle est facile à rompre, d'un goût doux & herbeux qui n'est point désagréable: elle pousse des feuilles semblables à celles de la fougère mâle, mais beaucoup plus petites, découpées profondément jusque vers sa côte en parties longues & étroites, couvertes sur le dos d'une sorte de poudre adhérente, rougeâtre, distribuée par petits tas. Cette poudre, selon M. de Tournefort qui l'a observée au microscope, est un assemblage des fruits de la plante: ce sont des coquilles sphériques qui s'ouvrent en deux parties comme une boîte à savonnette, & laissent tomber de leur cavité quelques semences menues, jaunes & en forme de rein, à peu près comme celles de la luzerne.

On se sert particulièrement de sa racine en Médecine: on préfère celle que l'on trouve entortillée au pied des chênes, & aux endroits où la tige se fourche; on choisit celle qui est la mieux nourrie, ronde en-dedans & mondée de ses filamens. Cette plante est verte toute l'année, & peut se ramasser en tout temps. Au commencement du printems elle pousse de nouvelles feuilles: on range cette racine parmi les altérans & les apéritifs: c'est un bon hépatique. Elle est en usage le long du Rhin & de la Moselle contre la goutte: on l'emploie souvent avec succès dans la toux sèche.

POLYSPASTON; substantif masculin & terme de Mécanique. C'est le nom que Vitruve a donné à une machine composée de plusieurs poulies. On l'appelle aujourd'hui *poulie multiple* ou *mouffle*.

POLYSPERMATIQUE; substantif masculin & terme de Botanique. Il se dit des plantes qui ont plus de quatre semences qui viennent après que la fleur est passée, sans aucun ordre ou nombre certain.

POLYSTAURE; substantif masculin

& terme d'antiquité. Habit des Patriarches d'Orient, ainsi appelé parcequ'il étoit semé de plusieurs croix.

POLYSYLLABE; adjectif des deux genres & terme de Grammaire. Qui est de plusieurs syllabes. Le *mot* sincérité *est polysyllabe*.

Il s'emploie aussi substantivement. *C'est un polysyllabe*.

POLYSYNODIE; substantif féminin. Multiplicité de conseils. *Traité de la polysynodie*.

POLYTHÉISME; substantif masculin. *Polytheismus*. Système de religion qui admet la pluralité des Dieux. *Les Anciens professoient le polythéisme*.

POLYTHEISTE; substantif des deux genres. Celui, celle qui admet la pluralité des Dieux. *Prouver l'unité de Dieu contre les Polythéistes*.

POLYTRIC; substantif masculin. *Polytricum*. Plante qui croît à l'ombre, dans des endroits élevés, sur de vieux murs, & dans les fentes humides des rochers: elle demeure verte pendant l'hiver; sa racine est fibreuse & noirâtre: elle pousse plusieurs petites tiges menues, d'un rouge luisant, & cassantes: ses feuilles sont légèrement crénelées, tendres & couvertes sur le dos d'un bon nombre de petites éminences écailleuses, formées de plusieurs capsules membraneuses, presque sphériques, garnies d'un anneau élastique ou cordon à ressort, qui, par sa contraction, se détache, & fait crever ces capsules qui contienne des semences brunes en forme de poussière très fine. Cette plante est apéritive & pectorale: elle est une des espèces de capillaires.

POMACIE; substantif féminin. *Pomatia*. On donne ce nom au limaçon des vignes & des jardins; c'est le plus commun des testacées terrestres. Sa coquille est à bouche ronde & la couleur en tire sur le jaunâtre, avec deux ou trois bandes, ou plus grises, ou d'un jaune plus obscur. Cette coquille est comme striée; elle a cinq tours de spirale assez serrés; *l'opercule* est blanchâtre. Dans beaucoup de provinces on mange ce coquillage.

POMERANIE; province d'Allemagne, avec le titre de Duché, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au nord par la mer Baltique, au midi par la Marche de Brandebourg, au levant par la Prusse & la Pologne, & au couchant par le Duché de Meckelbourg.

La Poméranie a été ainsi nommée parcequ'elle est voisine de la mer; c'étoit autrefois le pays des Vandales, & il s'y en trouve encore qui conservent leurs anciens usages. Les Slaves ou Esclavons fondèrent ensuite un royaume qui comprenoit aussi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au douzième siècle, la Poméranie eut des Princes, & ensuite des Ducs jusqu'en 1637, que Boleslas, le dernier de ces Ducs, mourut sans postérité L'Électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie; mais les Suédois s'étant rendus maîtres quelques années auparavant de sa partie occidentale, ils la conservèrent par le traité de Munster, fait en 1648. L'Electeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'Archevêché de Magdebourg, & les Évêchés de Halberstat & de Minden, qui furent sécularisés. En 1713, la ville de Stetin, avec son

ommade à des cheveux, à une ruque. *Pommader des cheveux.*

MMAREZ; bourg de France, en Gascogne, à cinq lieues, sud-est, de Dax.

POMME; substantif féminin. *Malum.* Fruit à pepin, très-connu, que produit le pommier. Les pommes sont rondes ou oblongues, & elles sont attachées à l'arbre par une queue qui est très-courte; elles varient pour la grosseur, la couleur & le goût, selon les différentes espèces de pommiers; on les distingue en pommes d'été & pommes d'hiver. Ces dernieres durent si long-temps, qu'il y en a de plusieurs sortes qui peuvent se conserver pendant deux ans. On divise aussi ces fruits par leurs bonnes, médiocres ou mauvaises qualités, & ces dernières sont le plus grand nombre. On en compte environ douze sortes des meilleures & peut-être quinze des médiocres. On fait aussi une différence des pommes qui sont bonnes à cuire & à faire des compottes; à cet égard la reinette l'emporte sur toutes les autres. Il y a aussi des espèces de pommes cultivées qui sont douceâtres jusqu'à être fades, & d'autres qui sont âpres, aigres & austères, que l'on nomme *pommes sûres*, & que l'on cultive aussi malgré leur goût détestable; mais ces mauvais fruits servent à faire le cidre. On peut faire avec les pommes sauvages d'assez bon vinaigre qui se garde long-temps; enfin les pommes de bonne qualité sont fort saines lorsqu'elles sont cuites, & on fait un sirop de ces fruits qui est de quelqu'usage en Médecine.

On dit proverbialement & populairement pour exagérer la foiblesse d'une place, qu'*on l'abattroit à coups de pommes cuites.*

Figurément, on appelle *pomme de discorde*, un sujet de division entre des personnes qui étoient bien ensemble. *Cette succession fut la pomme de discorde entre ces deux familles.*

On dit figurément, *donner la pomme à une femme;* pour dire, lui donner le prix de la beauté. *C'est à cette Dame que le Prince a donné la pomme.*

On appelle *pomme de pin*, le fruit, la noix que produit le pin. *Pomme de chêne,* une petite excroissance qui vient quelquefois en forme de petite boule sur les feuilles de chêne. Et *pomme d'églantier*, une autre excroissance plus grosse, qui vient quelquefois aux branches d'un rosier sauvage.

Pomme d'Adam, se dit du fruit d'une espèce de limonier, fait comme une orange, mais beaucoup plus gros, d'un jaune plus foncé, & d'une odeur moins forte; sa peau est médiocrement épaisse, inégale, crévassée en plusieurs endroits, comme si elle avoit été mordue; sa chair est semblable à celle du citron, remplie de suc d'un goût approchant de celui de l'orange, mais qui n'est point agréable. On cultive l'arbre qui porte ce fruit dans les jardins des pays chauds. Il a été apporté d'Assyrie dans les autres pays: son fruit est apéritif, & convient dans le scorbut, dans les fièvres continues & intermittentes.

Vulgairement, on appelle aussi *pomme d'Adam*, la grosseur qui paroît au nœud de la gorge.

Pomme d'amour, ou pomme dorée, se dit d'une plante qui a une odeur forte & désagréable: on la cultive dans les jardins en terre grasse &

croire que leur corps est frappé de la lumière dans toutes ses parties : ce qui confirme cette idée, c'est que si l'on coupe un polype en deux parties, les deux parties séparées, même celle qui est privée de tête, vont chercher à se placer du côté de la lumière.

Les polypes ne courent point après leur proie, mais les petits insectes aquatiques viennent tomber d'eux-mêmes au milieu de leurs bras, qui sont comme des filets continuellement tendus. Un polype de la troisième espèce, peut donner jusqu'à un pied de diamètre, à la circonférence que ses bras occupent. Les *mille pieds à dards* sont les insectes dont les polypes font leur nourriture la plus ordinaire : les mille-pieds, ou d'autres petits insectes, entr'autres les pucerons rouges qui sont fort communs, vont en nageant au milieu des eaux, tomber entre les bras des polypes ; ils y sont d'abord englués ; le bras du polype se contracte, entortille sa proie à l'aide de ses autres bras, & l'insecte a beau se défendre, il est avalé, & toujours de la manière qu'il se présente à la bouche du mangeur, quand ce seroit même par son plus grand diamètre.

Le corps des polypes étant transparent, on voit de quelle manière s'y fait la digestion. Ce qu'on apperçoit est également favorable aux divers sentimens de ceux qui prétendent que la digestion se fait par trituration & par dissolution. Lorsque le polype n'a encore mangé qu'avec modération, on voit facilement le balottement des alimens qui sont poussés & repoussés du haut en bas dans l'estomac, par un mouvement péristaltique : lorsqu'au contraire l'animal a fini son repas, c'est-à-dire, lorsqu'il est prêt à crever, on ne voit plus de balottement des alimens, & cependant la digestion se fait. Cet animal est si goulu, qu'il avale quelquefois celui de ses bras qui lui apporte à manger : c'est par la bouche qu'il rejette le superflu de sa nourriture, & toutes les matières qu'il n'a pu avaler.

M. Trembley a vu des polypes se disputer un ver qui s'étoit entrelacé dans leurs bras ; chacun d'eux se pressoit d'avaler le ver, lorsqu'enfin les polypes se rencontrant bouche à bouche, le plus vigoureux termina la querelle en avalant son concurrent. On croyoit que c'étoit fait du polype, mais point du tout ; l'avaleur le garda dans son ventre jusqu'à ce qu'il eut digéré sa proie, & le rejeta sain & sauf. Ce phénomène fit penser à M. Trembley, qu'un polype est une matière absolument indigeste pour un autre polype ; c'est ce que lui confirma l'expérience : il fit avaler un petit polype à un autre polype qu'il affama ; celui-ci, au bout de quatre ou cinq jours sortit du ventre de l'autre tout plein de vie & de santé, & tel qu'il y étoit entré : on pense bien présentement que le polype rejette dehors, sans altération, ses bras lorsqu'il lui arrive de les avaler avec sa proie.

Il n'est personne qui ne soit curieux d'examiner de ses propres yeux les phénomènes que nous présentent les polypes : pour cet effet, il faut en nourrir : on le peut aisément en leur donnant de ces pucerons rouges qui sont quelquefois en grande abondance, ou en mettant au fond du vase du sable de fossé, qui d'ordinaire est rem-

pli de petits vers ; au défaut de cette nourriture, on peut leur donner des vers de terre, des limaces, des entrailles de poiſſon, & même de la viande de boucherie. Lorſqu'on veut conſerver les polypes ſur leſquels on a deſſein de faire des expériences, il faut ſouvent changer leur eau ; car celle qui ſe corrompt leur eſt mortelle.

Les polypes ſont ſujets à être attaqués par un inſecte plat, qui multiplie prodigieuſement ſur eux, qui s'y attache & les ſuce, & qui, parvenu à un certain point de multiplication, les détruit entièrement. Quand ils n'ont mangé que la tête & les bras d'un polype, ce n'eſt rien, cela ſe répare ; mais quand ils ſont en grand nombre ſur un polype, ils attaquent l'animal par tous les bouts, & l'ont bientôt anéanti. On délivre aiſément les polypes de ces inſectes, en les balayant légérement avec un petit pinceau.

Génération des polypes. Les Savans obſervateurs de nos jours ſont parvenus à découvrir que la nature a voulu que les polypes d'eau douce puſſent ſe multiplier de toutes les façons dont les plantes ſe multiplient. Les œufs des animaux, dit M. de Réaumur, ſont analogues aux graines des plantes. Il y a des eſpèces de polypes qui font des œufs ; d'autres qui ont la ſurprenante propriété de pouvoir être, comme les plantes, multipliés par bouture, & d'autres qui pouſſent hors de leurs corps un jeune polype, comme une tige d'arbre pouſſe une branche, & comme une branche pouſſe un rameau. Les multiplications qui ſe font par rejetons & par boutures ſont les plus curieuſes & très-fécondes.

Tous les polypes ont en général la faculté générative ; & cette prétendue règle qu'il n'y a point de fécondité ſans accouplement, eſt démentie par ces obſervations, & par les découvertes faites ſur les pucerons.

La génération des polypes s'obſerve mieux ſur ceux de la ſeconde & de la troiſième eſpèce. On remarque ſur un polype une légère excroiſſance qui prend la forme d'un bouton, c'eſt la tête du polype ; autour de la bouche commencent à croître les bras : on voit quelquefois ſortir d'un ſeul polype juſqu'à dix-huit petits, lorſque ce polype eſt nourri abondamment ; car on a obſervé qu'une nourriture abondante les rendoit plus féconds. Les jeunes polypes n'ont pas encore pris tout leur accroiſſement, qu'ils donnent déjà naiſſance à d'autres polypes qui ſortent de leurs corps. Cette eſpèce d'arbre vivant préſente à l'obſervateur le plus curieux ſpectacle ; lorſqu'un des polypes ſaiſit quelque proie & qu'il l'avale, la nourriture ſe diſtribue à tous les autres polypes qui ſont comme autant de branches, & celui ci de même eſt nourri de ce que les autres attrapent. Le changement de couleur qui arrive alors à tous les polypes, ſuivant la couleur de l'aliment qui y eſt diſtribué, en eſt une preuve inconteſtable. Dans les temps fort chauds un polype eſt formé & ſéparé en vingt-quatre heures. Pour y parvenir, les polypes ſe cramponnent chacun de leur côté. La multiplication de ces polypes les uns ſur les autres eſt telle, qu'un polype, au bout d'un mois, peut être regardé comme la ſouche d'un million d'enfans.

Un pareil aſſemblage de polypes eſt, en quelque ſorte, un arbre

mangeant, marchant, végétant & poussant des branches : il semble que la nature se soit plu à rassembler dans un seul sujet, ce que nous avions cru jusqu'à présent, faire un caractère distinctif entre les plantes & les animaux; aussi regarde-t-on le polype comme un être qui fait la nuance du végétal à l'animal.

Multiplication des polypes par boutures. Lorsqu'on veut jouir du plaisir de voir ce phénomène, il faut mettre un polype dans le creux de sa main avec un peu d'eau, & lorsque l'animal est sorti de son état de contraction, on le coupe en deux. La partie où est la tête, marchera & mangera le jour même qu'elle aura été séparée, pourvu que ce soit dans les jours chauds. Quant à la partie postérieure, il lui poussera des bras au bout de vingt-quatre heures; & en deux jours elle deviendra un polype parfait, tendant ses filets, saisissant sa proie. Que l'on varie les expériences de toutes les façons, on aura toujours de nouveaux phénomènes. Que l'on coupe un polype en tout sens, & en autant de lanières que la dextérité le permettra, on verra paroître autant de polypes. Que l'on partage la tête d'un polype en deux, ces deux demi-têtes deviendront en peu de temps deux têtes parfaites. Que l'on réitère la même opération sur ces deux têtes, on en aura quatre; qu'on traite de même ces quatre, on en aura huit sur un seul corps; que l'on fasse une semblable opération sur le corps, on aura huit corps nourris & conduits par une seule tête : voilà l'hydre de la Fable réalisée bien exactement. M. Trembley a retourné un polype comme on retourne un bas de soie : on auroit pensé que toute l'économie animale auroit dû être renversée; il n'en a coûté cependant à ce polype que quatre ou cinq jours de patience pour se faire un estomac nouveau : on peut même le retourner plusieurs fois de suite.

On croiroit que cette sorte de multiplication des polypes n'a lieu que quand on les coupe; mais M. Trembley nous apprend qu'il a vu des polypes se partager d'eux-mêmes, & se multiplier par cette section volontaire : mais cette espèce de multiplication doit passer pour extraordinaire; elle est bien plus rare, & n'est nullement comparable à la multiplication des polypes par rejetons.

M. Bernard de Jussieu dans un de ses voyages sur les côtes de Normandie, a trouvé sur quantité de *polypes à bras en forme de cornes*, une petite vessie adhérente à leurs corps. Il a paru à ce grand Naturaliste qu'elles étoient pleines d'œufs; mais étant obligé de suivre sa route, il n'a pu s'assurer assez de ce que donnent ces œufs. Si en effet c'étoient des œufs des polypes à bras en forme de cornes, ces animaux, dit M. Trembley, seroient ovipares & vivipares. Ce n'est encore qu'une conjecture, ajoute-t-il, mais qui ayant été formée par un Naturaliste tel que M. de Jussieu, est digne de la plus grande attention.

Polypes à panaches. Toutes les espèces de *polypes d'eau douce* n'ont pas encore été connues des Naturalistes : elles peuvent fournir une abondante matière de découvertes. Outre les espèces dont nous avons parlé, il y en a une autre qu'on nomme *polypes à panache d'eau douce*, parcequ'ils sont ornés d'un panache dont la base a la forme

d'un fer à cheval : c'est des bords de cette base que sortent les bras du polype. Le panache qu'ils forment par leur assemblage, a l'air d'une fleur monopétale épanouie : ils ont quelquefois jusqu'à soixante bras. Le panache de ces polypes est un gouffre pour tous les petits insectes qui en approchent. Ces animaux ont plus l'air de plantes que les *polypes à bras en forme de cornes*.

Ces polypes multiplient par rejetons, mais ils font aussi des œufs. MM. de Réaumur & Bernard de Jussieu leur ont vu pondre des œufs bruns, & un peu applatis; & ces Savans ont vu naître des petits de ces œufs.

Polype, se dit aussi d'une excroissance de chair, ou d'une espèce de loupe qui vient en certaines parties du corps, & plus ordinairement aux narines, où elle est attachée par une quantité de fibres, comme par autant de racines.

Le polype du nez, dont la couleur & la consistance varient beaucoup, occupe plus ou moins d'espace dans les narines, s'étendant quelquefois en dehors & dans l'arrière bouche : il gêne toujours la respiration, mais rarement la déglutition : il est blanchâtre, rouge, livide ou noir : sa chair est tantôt molle, tantôt dure, & même cartilagineuse : il est indolent ou douloureux; & ce dernier prend souvent le caractère de cancer. Lorsqu'il est accompagné de l'ozène, on le regarde comme un sarcome ordinaire; mais on doute que cette circonstance en change la nature. Le mou, le blanc, & l'indolent, sont les plus susceptibles de guerison; le rouge est plus rébelle; le livide, le noir & le dur, sont presque incurables, surtout s'ils reconnoissent un vice scorbutique ou vérolique.

Le principal traitement du polype est chirurgical; mais il doit être précédé par les remèdes généraux, par les tempérans, les apéritifs, & autres appropriés à la maladie principale dont il n'est que le produit. On peut, lorsqu'il est petit & situé d'une façon avantageuse, l'attaquer par des dessicatifs & par des corrosifs : la poudre de noix de galle, de l'écorce de grenade, de l'aristoloche, de la sabine, l'alun brûlé, le vitriol calciné, le vert de-gris, le précipité rouge, l'onguent égyptiac, l'eau divine de Fernel, le beurre d'antimoine, & la pierre infernale, sont ceux qui sont les plus employés; mais on doit tâcher de garantir les parties voisines de leur action. On a vu, & on le voit encore tous les jours, les plus grands effets de tous ces remèdes sagement administrés. Cependant l'extirpation, lorsque le polype est mou & indolent, est le plus court & le plus sûr de tous les moyens : elle est quelquefois suivie d'hémorrhagie, qu'on arrête à la manière ordinaire; mais il n'est pas toujours possible de pratiquer cette opération, parceque la tumeur est quelquefois inaccessible, tant du côté du nez que de celui de la bouche : elle est encore souvent infructueuse, parceque cette excroissance se reproduit; ce qui ne manque jamais d'arriver lorsque les os sont cariés. Le cautère & le séton peuvent aussi être employés avec succès. On rapporte des exemples de guérisons opérées par la simple application du suif bien lavé, qu'on renouvelle souvent, & que l'on continue long-temps.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.

POLYPÉTALE; adjectif des deux genres, & terme de Botanique. Il se dit des fleurs qui ont plusieurs pétales ou fleurs. L'usage a restreint la qualification de *polypétales*, aux fleurs qui ont plus de six pétales. On les nomme aussi *fleurs en rose*.

POLYPEUX, EUSE; adjectif. Qui appartient au polype, qui est de la nature du polype. *Tumeur polypeuse*.

POLYPHÊME; nom du chef & du plus affreux des Cyclopes. Il passoit pour fils de Neptune, & ressembloit moins à un homme, dit Homère, qu'à une haute montagne qui s'élève au-dessus des montagnes voisines. Ulysse ayant abordé la contrée que ce monstre habitoit, il choisit douze de ses compagnons les plus hardis, & porte avec lui un outre rempli d'excellent vin, que lui avoit donné Maron, Grand-Prêtre d'Apollon à Ismare, en reconnoissance de ce que dans l'irruption qu'il avoit faite dans le pays des Ciconiens, il l'avoit garanti du pillage, & avoit épargné sa femme & ses enfans. Il entre dans la caverne de Polyphème, qui alors faisoit paître ses troupeaux dans la campagne, & n'avoit laissé que les jeunes agneaux. Il ne peut résister à la curiosité de voir le maître de cette habitation, & il espéra que suivant l'usage établi parmi toutes les nations, il en recevroit des présens d'hospitalité.

Polyphème arrive sur le déclin du jour avec une charge de bois sec pour préparer son repas, & ferme l'entrée de son antre avec une roche que vingt charrettes attelées des plus forts taureaux n'eussent pu remuer. Les Grecs à sa vue, vont se tapir dans le fond de la caverne; mais le Cyclope les apperçoit à la clarté du feu qu'il avoit allumé. Il leur demande d'un ton qui les épouvante, qui ils sont, & d'où ils viennent: » vous voyez à vos pieds, lui » répond Ulysse, des Grecs qui » depuis la prise de Troye, n'ont » point cessé d'être en but à la fu» reurs des mers. Nous avons été » portés loin de notre patrie, par » la violence des vents en diverses » contrées. Telle a été la volonté » de Jupiter, qui tient dans sa » main la destinée des hommes. » Nous vous demandons à ge» noux l'hospitalité & les présens » d'usage; regardez-nous comme » vos supplians; respectez en nos » personnes les Dieux habitans de » l'Olympe, & souvenez-vous qu'il » y a dans le Ciel un souverain » Maître qui préside à l'hospita» lité, un Dieu qui protége les » étrangers, & qui punit sévérement » ceux qui les maltraitent ». Tu me » parles, répond Polyphème, d'hu» manité & de respect pour les » Dieux; apprend que les Cyclopes » ne craignent ni Jupiter, ni les » autres Habitans du Ciel; & tu te » flattes vainement de trouver en moi » un cœur sensible à la pitié ». A ces mots il porte ses mains sur les Compagnons d'Ulysse, en empoigne deux, les écrase contre terre, & les dévore comme un lion affamé eût fait un jeune faon.

Ulysse est fortement tenté de lui percer le cœur avec son épée; mais il fait réflexion qu'il ne pourroit éviter de périr misérablement avec ses Compagnons, parcequ'il leur seroit impossible d'ébranler l'énorme rocher qui fermoit l'entrée de la caverne, & il attend patiemment le retour de l'aurore. Dès

qu'elle parut, Polyphème, avant de conduire ses troupeaux dans les pâturages, prit encore deux Grecs, pour son repas du matin, & referma son antre en sortant.

Ulysse qui dans tous ses désastres, conserva toujours un jugement sain & une présence d'esprit admirable, songea pendant la journée aux moyens de se venger de la cruauté du Cyclope. Il apperçut une massue de bois d'olivier, aussi longue & aussi grosse qu'un mât de navire: il en coupa une pièce de la longueur de six pieds l'amenuisa par le bout & la durcit au feu. Après l'avoir cachée dans le fumier, il tira au sort quatre de ses Compagnons, pour l'aider dans le projet qu'il méditoit, & se tint tranquille jusqu'au soir.

Lorsque Polyphème eut ramené ses troupeaux, & refermé l'antre, il mangea encore deux Grecs. Ulysse prit ce moment pour lui présenter un coup de ce vin qu'il avoit apporté avec lui; il l'invite à le goûter, & le Cyclope qui le trouve délicieux & préférable au nectar & à l'ambrosie, en redemande, & ne cesse d'en boire jusqu'à ce qu'il se soit enivré. Il se tourne ensuite vers Ulysse d'un air moins farouche qu'il ne l'avoit eu jusque-là, & lui demande son nom. » Je m'appelle » Nul, lui répondit-il; c'est le nom » que mon père & ma mère m'ont » donné. Eh bien, lui dit le Cy» clope, puisque *Nul* est ton nom, » *Nul* sera le dernier que je man» gerai; c'est le présent d'hospita» lité que je te destine ». A ces mots, il se laisse tomber à la renverse; & au moment que le sommeil s'est emparé de lui, Ulysse prend le pieu qu'il avoit fait préparer, & l'ayant fait chauffer dans la braise cachée sous la cendre, jusqu'à ce qu'il soit près de s'enflammer, il l'enfonce avec le secours de ses quatre Compagnons, dans l'œil unique que Polyphème avoit au milieu du front.

Ce monstre réveillé par la douleur, pousse d'épouvantables hurlemens. Les Cyclopes qui habitoient les montagnes voisines, accourent en foule auprès de sa caverne, & lui demandent ce qui le fait ainsi crier; si on lui vole ses troupeaux, ou si quelqu'un en veut à sa vie. Le Cyclope, du fond de l'antre, leur répond que *Nul* est la cause de ses maux. Ce nom les trompe, & ils le croient dans le délire d'une fièvre ardente. » puisque l'auteur de vos » maux est *nul*, lui disent-ils, quel » secours pouvez-vous attendre de » nous contre les maladies qu'il » plaît au puissant Jupiter de vous » envoyer. Invoquez Neptune, vo» tre père, & demandez lui votre » guérison ».

Ils retournent dans leurs montagnes, & Polyphème frémissant de rage, s'approche en tâtonnant de l'entrée de sa caverne, en ôte la pierre, & se tient à l'ouverture les bras étendus, dans la pensée qu'il pourra se saisir d'Ulysse, lorsqu'il en sortira; mais ce Héros, toujours prudent, avoit prévu ce danger; & après avoir examiné en lui-même les différens expédiens que lui suggéroit son esprit fécond en ressources, il prit le parti de choisir les plus grands & les plus forts béliers du Cyclope, de les lier trois à trois avec de l'osier qu'il trouva sous sa main, & de suspendre chacun de ses Compagnons sous le ventre de celui du milieu, de manière que ceux des côtés leur servissent comme de remparts.

Il avoit réservé pour lui le chef du troupeau, qui étoit d'une grandeur & d'une force extraordinaires; il se glissa sous son ventre, & se tint fortement attaché à son épaisse toison. Cette ruse, dont le Cyclope ne soupçonna rien, les sauva tous, & ils allèrent au plutôt se rembarquer; mais ils enlevèrent, chemin faisant, un grand nombre de moutons; & lorsqu'ils eurent gagné la pleine mer, Ulysse ne put se refuser la satisfaction d'instruire le Cyclope de son vrai nom, & lui cria de loin: » si un jour quelque » voyageur te demande qui t'a pri- » vé de la vue, tu peux lui répondre » que c'est Ulysse, le destructeur » de villes, Ulysse, fils de Laër- » te, & qui demeure dans l'île d'I- » taque ».

POLYPIER; substantif masculin. Espèce de ruche que les petits polypes de mer se sont construite. *Voyez* POLYPE.

POLYPODE; substantif masculin. *Polypodium*. Plante de la classe des capillaires, & par conséquent des plantes qui ne fleurissent point: elle croît dans les forêts, dans les vallées & sur les montagnes ombrageuses, entre les pierres couvertes de mousse, sur les troncs des vieux arbres, comme chênes, frênes, hêtres, coudriers, aulnes & sur les vieilles murailles. Sa racine est vivace, longue d'un demi-pied, de la grosseur d'une plume à écrire, rampante à fleur de terre, garnie de fibres menues comme des poils, relevée de plusieurs petites verrues, lesquelles ne sont autre chose que les vestiges des feuilles qui tombent chaque année: elle est facile à rompre, d'un goût doux & herbeux qui n'est point désagréable: elle pousse des feuilles semblables à celles de la fougère mâle, mais beaucoup plus petites, découpées profondément jusque vers sa côte en parties longues & étroites, couvertes sur le dos d'une sorte de poudre adhérente, rougeâtre, distribuée par petits tas. Cette poudre, selon M. de Tournefort qui l'a observée au microscope, est un assemblage des fruits de la plante: ce sont des coquilles sphériques qui s'ouvrent en deux parties comme une boîte à savonnette, & laissent tomber de leur cavité quelques semences menues, jaunes & en forme de rein, à peu près comme celles de la luzerne.

On se sert particulièrement de sa racine en Médecine: on préfère celle que l'on trouve entortillée au pied des chênes, & aux endroits où la tige se fourche; on choisit celle qui est la mieux nourrie, ronde en-dedans & mondée de ses filamens. Cette plante est verte toute l'année, & peut se ramasser en tout temps. Au commencement du printems elle pousse de nouvelles feuilles: on range cette racine parmi les altérans & les apéritifs: c'est un bon hépatique. Elle est en usage le long du Rhin & de la Moselle contre la goutte: on l'emploie souvent avec succès dans la toux sèche.

POLYSPASTON; substantif masculin & terme de Mécanique. C'est le nom que Vitruve a donné à une machine composée de plusieurs poulies. On l'appelle aujourd'hui *poulie multiple* ou *mouffle*.

POLYSPERMATIQUE; substantif masculin & terme de Botanique. Il se dit des plantes qui ont plus de quatre semences qui viennent après que la fleur est passée, sans aucun ordre ou nombre certain.

POLYSTAURE; substantif masculin

& terme d'antiquité. Habit des Patriarches d'Orient, ainsi appelé parcequ'il étoit semé de plusieurs croix.

POLYSYLLABE; adjectif des deux genres & terme de Grammaire. Qui est de plusieurs syllabes. Le *mot* sincérité *est polysyllabe.*

Il s'emploie aussi substantivement *C'est un polysyllabe.*

POLYSYNODIE; substantif féminin. Multiplicité de conseils. *Traité de la polysynodie.*

POLYTHÉISME; substantif masculin. *Polytheismus.* Système de religion qui admet la pluralité des Dieux. *Les Anciens professoient le polytheisme.*

POLYTHEISTE; substantif des deux genres. Celui, celle qui admet la pluralité des Dieux. *Prouver l'unité de Dieu contre les Polythéistes.*

POLYTRIC; substantif masculin. *Polytricum.* Plante qui croît à l'ombre, dans des endroits élevés, sur de vieux murs, & dans les fentes humides des rochers: elle demeure verte pendant l'hiver; sa racine est fibreuse & noirâtre: elle pousse plusieurs petites tiges menues, d'un rouge luisant, & cassantes: ses feuilles sont légèrement crénelées, tendres & couvertes sur le dos d'un bon nombre de petites éminences écailleuses, formées de plusieurs capsules membraneuses, presque sphériques, garnies d'un anneau élastique ou cordon à ressort, qui, par sa contraction, se détache, & fait crever ces capsules qui contienne des semences brunes en forme de poussière très-fine. Cette plante est apéritive & pectorale: elle est une des espèces de capillaires.

POMACIE; substantif féminin. *Pomatia.* On donne ce nom au limaçon des vignes & des jardins; c'est le plus commun des testacées terrestres. Sa coquille est à bouche ronde & la couleur en tire sur le jaunâtre, avec deux ou trois bandes, ou plus grises, ou d'un jaune plus obscur. Cette coquille est comme striée; elle a cinq tours de spirale assez serrés; *l'opercule* est blanchâtre. Dans beaucoup de provinces on mange ce coquillage.

POMERANIE; province d'Allemagne, avec le titre de Duché, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au nord par la mer Baltique, au midi par la Marche de Brandebourg, au levant par la Prusse & la Pologne, & au couchant par le Duché de Meckelbourg.

La Poméranie a été ainsi nommée parcequ'elle est voisine de la mer; c'étoit autrefois le pays des Vandales, & il s'y en trouve encore qui conservent leurs anciens usages. Les Slaves ou Esclavons fondèrent ensuite un royaume qui comprenoit aussi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au douzième siècle, la Poméranie eut des Princes, & ensuite des Ducs jusqu'en 1637, que Boleslas, le dernier de ces Ducs, mourut sans postérité L'Électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie; mais les Suédois s'étant rendus maîtres quelques années auparavant de sa partie occidentale, ils la conservèrent par le traité de Munster, fait en 1648. L'Electeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'Archevêché de Magdebourg, & les Évêchés de Halberstat & de Minden, qui furent sécularisés. En 1713, la ville de Stetin, avec son

territoire, fut prise par les Russiens & les Saxons qui étoient en guerre avec les Suédois; & le Roi de Prusse en devint maître l'année suivante. Cette partie de la Poméranie Suédoise, qui en fait la moitié, lui fut cédée entièrement en 1721, desorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La rivière de Péene, sur laquelle est la ville de Gutzkow, sépare maintenant la Poméranie Suédoise, de la Prussienne & de la Brandebourgeoise.

Stetin est la capitale de la Poméranie Prussienne, & Stralsund de la Poméranie Suédoise.

L'air est assez froid dans cette contrée, mais les terres y abondent en grains & en pâturages.

POMERELLE; contrée de Pologne bornée au nord par la mer Baltique, au midi par la Pologne, au levant par la Prusse, & au couchant par la Poméranie ultérieure. Dantzick est la capitale. Les anciens habitans de cette contrée se donnèrent à Primislas, Roi de Pologne.

POMMADE; substantif féminin. Composition molle & onctueuse, faite avec de la chair de pomme, ou de la cire, ou de la graisse de quelques animaux, préparée avec différens ingrédiens, suivant les divers usages qu'on en veut faire, & où il entre des sucs d'herbes, de fruits, de fleurs, *&c.*

Préparation de la pommade blanche des boutiques selon la pharmacopée de Paris. Prenez racine d'iris de Florence, une once; acorus vrai & benjoin, de chacun deux gros; pilez ces drogues grossièrement, serrez-les dans un nouet, & faites les cuire à feu doux avec deux livres & demi de saindoux, douze pommes de reinette coupées par morceaux, quatre onces d'eau-rose & deux onces d'eau de fleur d'orange; après une cuite très-légère, passez sans expression, séparez de l'eau la pommade refroidie qui nagera dessus, & gardez-la pour l'usage.

Cette pommade n'est proprement que du saindoux fondu, lavé & aromatisé : elle a dans l'usage extérieur les propriétés des graisses, & de plus l'agrément du parfum.

Préparation de la pommade rouge des boutiques selon la pharmacopée de Paris. Prenez cire blanche coupée par morceaux, & moelle de bœuf, de chacune une once; pommade blanche, trois onces: faites fondre ces matières dans un vaisseau de faïence à un feu léger; ajoutez alors un gros de racine d'orcanette écrasée; remuez de temps en temps avec une spatule de bois jusqu'à ce que la pommade ait acquis une belle couleur rouge : alors passez à travers un linge, & gardez pour l'usage.

Cette pommade a la même vertu que la pommade blanche; elle a un peu plus de consistance, mais il ne paroît pas que cette qualité change quelque chose à ses vertus. On l'emploie principalement pour les gerçures des lèvres, & pour les boutons & les petites croûtes qui viennent autour de la bouche.

POMMADE, se dit aussi en termes de Manége, d'un tour qu'on fait en voltigeant & se soutenant d'une main sur le pommeau de la selle d'un cheval. *Pommade simple, double, triple.*

POMMADÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* POMMADER.

POMMADER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Mettre de la

la pommade à des cheveux, à une perruque. *Pommader des cheveux.*

POMMARÉZ; bourg de France, en Gascogne, à cinq lieues, sud-est, de Dax.

POMME; substantif féminin. *Malum.* Fruit à pepin, très-connu, que produit le pommier. Les pommes sont rondes ou oblongues, & elles sont attachées à l'arbre par une queue qui est très-courte; elles varient pour la grosseur, la couleur & le goût, selon les différentes espèces de pommiers; on les distingue en pommes d'été & pommes d'hiver. Ces dernieres durent si long-temps, qu'il y en a de plusieurs sortes qui peuvent se conserver pendant deux ans. On divise aussi ces fruits par leurs bonnes, médiocres ou mauvaises qualités, & ces dernières font le plus grand nombre. On en compte environ douze sortes des meilleures & peut-être quinze des médiocres. On fait aussi une différence des pommes qui sont bonnes à cuire & à faire des compottes; à cet égard la reinette l'emporte sur toutes les autres. Il y a aussi des espèces de pommes cultivées qui sont douceâtres jusqu'à être fades, & d'autres qui sont âpres, aigres & austères, que l'on nomme *pommes sûres*, & que l'on cultive aussi malgré leur goût détestable; mais ces mauvais fruits servent à faire le cidre. On peut faire avec les pommes sauvages d'assez bon vinaigre qui se garde long-temps; enfin les pommes de bonne qualité sont fort saines lorsqu'elles sont cuites, & on fait un sirop de ces fruits qui est de quelqu'usage en Médecine.

On dit proverbialement & populairement pour exagérer la foiblesse d'une place, qu'*on l'abattroit à coups de pommes cuites.*

Figurément, on appelle *pomme de discorde*, un sujet de division entre des personnes qui étoient bien ensemble. *Cette succession fut la pomme de discorde entre ces deux familles.*

On dit figurément, *donner la pomme à une femme;* pour dire, lui donner le prix de la beauté. *C'est à cette Dame que le Prince a donné la pomme.*

On appelle *pomme de pin*, le fruit, la noix que produit le pin. *Pomme de chêne,* une petite excroissance qui vient quelquefois en forme de petite boule sur les feuilles de chêne. Et *pomme d'églantier*, une autre excroissance plus grosse, qui vient quelquefois aux branches d'un rosier sauvage.

POMME D'ADAM, se dit du fruit d'une espèce de limonier, fait comme une orange, mais beaucoup plus gros, d'un jaune plus foncé, & d'une odeur moins forte; sa peau est médiocrement épaisse, inégale, crévassée en plusieurs endroits, comme si elle avoit été mordue; sa chair est semblable à celle du citron, remplie de suc d'un goût approchant de celui de l'orange, mais qui n'est point agréable. On cultive l'arbre qui porte ce fruit dans les jardins des pays chauds. Il a été apporté d'Assyrie dans les autres pays: son fruit est apéritif, & convient dans le scorbut, dans les fièvres continues & intermittentes.

Vulgairement, on appelle aussi *pomme d'Adam*, la grosseur qui paroît au nœud de la gorge.

POMME D'AMOUR, OU POMME DORÉE, se dit d'une plante qui a une odeur forte & désagréable: on la cultive dans les jardins en terre grasse &

humide. Plusieurs Botanistes l'ont rangée entre les espèces de solanum; mais M. Tournefort en fait un genre différent, parceque son fruit est partagé en plusieurs loges, & que celui du solanum ne l'est pas. Sa racine est fibrée; elle pousse des tiges longues de quatre ou cinq pieds, velues, foibles, creuses en dedans, rameuses, se courbant & se couchant à terre, revêtues de beaucoup de feuilles découpées en leur bords, pointues, tendres, un peu velues & d'un vert pâle; ses fleurs sont en rosettes, & naissent entre les feuilles des rameaux, dix ou douze ensemble; elles sont jaunes & attachées à des pédicules qui ont chacun un nœud proche de la fleur: il succède à ces fleurs des fruits gros comme une petite pomme, ronds, unis, luisans, doux au toucher, mous, charnus, de couleur jaune rougeâtre, aigrelets & bons à manger, divisés par dedans en plusieurs loges qui renferment plusieurs semences rondes, applaties & jaunâtres.

POMME ÉPINEUSE, OU HERBE AUX SORCIERS, se dit d'une plante qui croît quelquefois sans culture dans les terreins gras de la campagne ou voisins des maisons: on la cultive communément dans les jardins des curieux de plantes. Sa racine est grosse, blanche, rameuse, ligneuse & annuelle: elle pousse une tige haute de trois à quatre pieds, rameuse & grosse comme le doigt. Ses feuilles qui rendent une odeur forte, puante & assoupissante, sont amples, anguleuses, assez semblables à celles de la morelle, sinuées sur leurs bords, attachées à de longues queues, molles, grasses & d'un vert foncé. Sa fleur est une grande campane blanche (celle du Pérou est violette), semblable en quelque manière à un verre à boire, d'une odeur un peu moins forte que celle des feuilles. A cette fleur succède un fruit, du volume d'une grosse noix, arrondi, mais garni tout autour de pointes courtes, grosses, peu piquantes, & qui dans sa maturité, s'ouvre en quatre parties égales, séparées par des cloisons membraneuses, où sont attachées plusieurs semences noires, un peu applaties, semblables à un petit rein, & d'un goût désagréable.

Toute cette plante a passé jusqu'ici pour être absolument vénéneuse dans l'usage intérieur, & de l'ordre des poisons stupéfians, enivrans, causant des vertiges, le délire, *&c.* Cependant, M. Storck prétend d'après les expériences qu'il a faites, qu'elle est très-salutaire dans beaucoup de maladies qui ne cèdent point à d'autres remèdes; par exemple, dans les vertiges, la démence, le délire, la folie, les accès de fureur involontaire, l'épilepsie, & le tremblement des membres. Quant à l'usage extérieur, on se sert assez fréquemment des feuilles de cette plante réduite sous forme de cataplasme, ou bien sous celle d'onguent, étant convenablement pilée avec du saindoux, contre la brûlure, les hémorrhoïdes & les tumeurs inflammatoires très-douloureuses. On emploie presque indifféremment dans ce cas les feuilles de pomme épineuse ou celles de morelle.

POMME DE MERVEILLE, se dit d'une plante qu'on cultive dans les jardins, & qui croît plus aisément en Italie & dans les autres pays chauds, qu'en Allemagne & en Angleterre, où elle ne fleurit ordinairement qu'en Août, & où son fruit ne

mûrit que rarement & avec peine. La racine de cette plante eſt petite, fibreuſe, & ne dure que ſix mois en terre; elle pouſſe des tiges menues, ſarmenteuſes, hautes de deux à trois pieds, anguleuſes, cannelées, qui par le ſecours des vrilles qu'elles pouſſent à chaque feuille, s'attachent, comme par autant de mains, à des perches ou échalas qu'on plante proche d'elles pour les ſoutenir. Ses feuilles reſſemblent aſſez à celles de la vigne; mais elles ſont plus petites, mieux découpées, d'un vert agréable, liſſes & d'un goût légérement amer & âcre. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles: elles ſont formées en baſſins taillés en cinq parties, de couleur jaune blanchâtre. Aux fleurs ſuccèdent des fruits oblongs, arrondis en forme de concombre, plus ou moins renflés vers le milieu, devenant jaunes rougeâtres par la maturité, parſemés en leurs ſurfaces de tubercules épineux. Ces fruits ne ſont point charnus: ils s'ouvrent d'eux-mêmes, comme par une eſpèce de reſſort, & laiſſent voir alors une cavité qui contient beaucoup de ſemences, grandes comme celles de la citrouille, allongées, d'un rouge brunâtre, un peu crenelées & enveloppées d'une coiffe.

Ce fruit qui s'appelle auſſi *pomme de merveille*, eſt très-vulnéraire & anodin: on en fait un baume excellent, en le faiſant infuſer dans de l'huile d'olive, expoſée au bain marie ou au ſoleil; c'eſt un bon remède pour la piqûre des tendons, pour les hémorrhoïdes, les gerçures des mamelles, les engelures & la chûte du fondement. Ce baume en liniment ou en injection, ſoulage ſingulièrement les femmes qui ont des ulcères dans la matrice ou dans le vagin: il provoque & facilite l'accouchement laborieux.

Pomme de terre; *voyez* Batate.

Pomme, ſe dit auſſi des choux & des laitues, dont le dedans eſt fort compact & ramaſſé. *Une pomme de laitue. Une pomme de chou.*

Pomme, ſe dit encore de divers ornemens de bois, de métal, *&c.* faits en forme de pomme ou de boule. *Des pommes de lit. La pomme d'une canne. Les pommes d'un carroſſe.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

POMMÉ; ſubſtantif maſculin. Cidre fait avec des pommes.

POMMÉ, ÉE; participe paſſif. *Chou pommé. Laitue pommée.* Voyez Pommer.

On dit figurément & familièrement, *un fou pommé;* pour dire, un fou achevé. Et *une ſotiſe pommée;* pour dire, , une ſotiſe complette. *C'eſt un fou pommé. Vous avez fait une ſotiſe pommée.*

POMMEAU; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de petite boule qui eſt au bout de la poignée d'une épée.

Balzac obſerve qu'on trouve encore des priviléges accordés par Charlemagne, & ſcellés du pommeau de ſon épée, lequel lui ſervoit de ſceau & de cachet; & il promet de les garantir avec cette même épée.

Pommeau, ſe dit auſſi d'une eſpèce de petite pomme qui eſt au haut de l'arçon de devant d'une ſelle, & qui eſt d'une figure un peu ronde. *Se tenir au pommeau de la ſelle.*

La première ſyllabe eſt brève & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais celle-ci eſt longue au pluriel.

POMMELÉ, ÉE; participe paſſif. *Un cheval gris pommelé. Un temps*

pommelé. Le Ciel est fort pommelé. Voyez POMMELER.

On dit proverbialement, *temps pommelé & femme fardée ne sont pas de longue durée.*

POMMELER; (se) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Il ne se dit guère qu'en parlant de certains petits nuages blancs & grisâtres qui paroissent quelquefois au Ciel en forme de petites boules; & des marques mêlées de gris & de blanc qui se forment par rouelles sur certains chevaux. *Le temps se pommeloit quand ils partirent. Ce cheval commence à se pommeler.*

POMMELLE; substantif féminin. Table de plomb battue en rond & pleine de petits trous qu'on met à l'embouchure d'un tuyau, pour empêcher les ordures de passer.

POMMELLE, se dit en termes de Bonnetiers, d'un instrument dont se servent quelquefois les Fouleurs & les Apprêteurs de bas, pour tirer la laine des ouvrages de Bonneterie en les foulant & apprêtant.

L'article 32 des Statuts des Bonnetiers de Paris, du mois de Juin 1618, & l'article 18 du Réglement des bas au métier, du 30 Mars 1700, défendent aux Fouleurs & Apprêteurs de bas, bonnets, camisolles & autres ouvrages de bonneterie de laine, de se servir de pommelles & cardes de fer, pour apprêter & appareiller ces sortes de marchandises.

POMMELLE, se dit aussi en termes de Corroyeurs, d'un instrument qui sert à l'apprêt des cuirs corroyés.

POMMER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Se former en pomme. Il ne se dit guère que des choux & de certaines laitues. *Des laitues qui commencent à pommer.*

POMMERAIE; substantif féminin. Lieu planté de pommiers. *Une grande pommeraie.*

POMMERAYE; (la) nom de deux bourgs de France, dont l'un est situé en Poitou, sur la Sèvre Nantoise, à deux lieues, sud, de Chatillon; & l'autre en Anjou, à cinq lieues, sud-ouest, d'Angers.

POMMETÉ, ÉE; adjectif & terme de Blason. Orné de pommettes.

RAY, en Bourgogne de gueules, au ray d'escarboucle pommeté & fleureté d'or.

POMMETTE; substantif féminin. Ornement de bois ou de métal fait en forme de petites pommes ou boules. *Des pommettes d'argent. Une pommette couverte de velours.*

On appelle aussi *pommettes*, de petits nœuds de fil faits à des poignets de chemise, de manchettes, & à d'autres ouvrages de linge. *Un rang de pommettes bien faites.*

POMMETTE, en termes d'Anatomie, se dit d'un os qui forme la partie la plus éminente de la joue, au-dessous de l'œil, en tirant vers l'angle extérieur.

POMMIER; substantif masculin. *Malus.* Grand arbre qui se trouve plus ordinairement dans les climats tempérés de l'Europe que dans les autres parties du monde.

Cet arbre s'étend beaucoup plus qu'il ne s'élève; sa tige est courte, sa tête est garnie de quantité de rameaux épineux qui, en prenant une direction horisontale, se courbent sous le poids des feuilles & des fruits, & retombent souvent jusqu'à terre; son écorce se renouvelle & tombe par lambeaux; ses racines, loin de pivoter, rampent près de la

surface de la terre. Ses feuilles sont oblongues, dentelées, pointues & posées alternativement sur les branches. Ses fleurs dont la couleur blanche est mêlée d'une teinte purpurine, paroissent au commencement du mois de Mai, & elles ont une odeur assez agréable; son fruit est rond, ou oblong, ou quelquefois applati; mais il varie pour la couleur, la grosseur, le goût & le temps de la maturité, selon la différence des espèces.

De tous les arbres fruitiers, le pommier est celui que l'on cultive le plus communément. Il fait le principal fond des vergers; cependant la pomme est inférieure à la poire, pour le goût, le parfum, la variété des espèces; mais la pomme a un avantage plus à la convenance du menu peuple; elle se garde longtemps, & on peut la manger avant sa maturité; elle n'est que verte alors; au lieu que la poire, avant d'être mûre, a une âpreté qui n'est pas supportable; d'ailleurs l'accroissement du pommier est plus prompt, il donne plus ordinairement du fruit; & comme il fleurit quinze jours plus tard que le poirier, il est moins sujet à être endommagé par les vicissitudes qui flétrissent les plantes au renouvellement des saisons; enfin les pommes n'ont pas besoin d'autant de chaleur que les poires pour arriver à leur perfection; on a même observé que les pommiers en espalier contre des murs bien exposés, ne donnoient pas de bons fruits.

On peut multiplier le pommier de semences & par greffe; il y a même quelques espèces qui viennent très-aisément de bouture. Le premier moyen n'est propre qu'à procurer des sujets pour la greffe; car en semant les pepins d'une bonne espèce de pomme, non seulement ils ne produisent pas la même sorte de fruit, mais les pommes qui en viennent sont communes, bâtardes & dégénérées. Il est vrai qu'il peut s'en trouver quelques-unes de bonne qualité, mais c'est un hasard qui est si rare qu'on ne peut y compter: les espèces de pommiers qui viennent de boutures, ne sont propres non plus qu'à servir de sujets; ainsi ce n'est que par la greffe qu'on peut se procurer sûrement l'espéce de pomme que l'on desire avoir.

Le pommier se greffe en fente ou en écusson sur le sauvageon, sur le franc, sur le doucin & sur le paradis; & ces quatre sujets sont du genre du pommier. On tire le pommier sauvage des bois, mais on ne l'emploie que quand on ne peut faire autrement, parcequ'il conserve toujours une âcreté qui se communique aux fruits que l'on y a greffés; mais on se sert des trois autres sujets qui ont des qualités différentes. Le pommier franc convient pour avoir de grands arbres; le doucin ne parvient qu'à une moyenne hauteur, & le pommier de paradis ne fait que des arbres nains qui ne s'élèvent qu'à trois pieds.

Pour avoir des sujets de pommier franc, il faut semer les pepins de toutes sortes de pommes bonnes à manger. A l'égard du doucin que l'on nomme aussi fichet, & du pommier de paradis, on les élève très-aisément de bouture. Lorsque ces différens sujets sont assez forts, on les greffe en fente ou en écusson.

Le pommier se plait en pays plat, aux expositions plutôt froides que

chaudes, dans les terres grasses, noires & un peu humides. Il se soutient assez bien dans les terres fortes où il y a de la fraîcheur; mais il se refuse absolument à la craie vive & à l'argille pure.

Les greffes faites sur les différens sujets donnent divers résultats. Quand on greffe sur le pommier sauvage, il fait un grand arbre des plus forts & des plus durables; sur le pommier franc, il en vient aussi un grand arbre dont l'accroissement est même plus prompt, mais il n'est pas de si longue durée; sur le doucin, on y gagne encore plus la vîtesse de l'accroissement, mais la staure de l'arbre n'est que médiocre, non plus que la durée; enfin sur le pommier de paradis on jouit encore bien plutôt, & on a des fruits plus gros, plus beaux, de meilleur goût, & en plus grande quantité; il est vrai aussi qu'on n'a qu'un arbre tout à fait nain & qui passe en peu d'années.

Les pommiers greffés sur le sauvageon & sur le franc, ne sont propres qu'à faire des arbres de haute tige. Ceux greffés sur le doucin se prêtent à toutes les formes; mais lorsque le pommier de paradis sert de sujet, il ne convient qu'à former des espaliers ou des buissons.

On réussit quelquefois de greffer le pommier sur le poirier, sur le coignassier & sur l'aubépine; mais ces sujets font des arbres foibles; il en est de même lorsque le pommier leur sert de sujet.

Les pommiers de basse tige que l'on tire de la pépinière pour les planter à demeure, doivent être vigoureux, d'une belle écorce, & il faut que la greffe soit bien recouverte. Ceux qui ont deux ans de greffe sont les meilleurs. Cet arbre est si robuste, qu'il vaut toujours mieux le transplanter en automne, la reprise en est plus assurée que quand on attend le printemps, & il pousse plus vigoureusement dès la première année, ce qui est très-avantageux pour disposer les jeunes arbres à la forme qu'on veut leur faire prendre. Il faut donner vingt-cinq à trente pieds de distance aux pommiers greffés sur sauvageon ou sur franc que l'on veut faire venir à haute tige, & même jusqu'à quarante pieds pour les grandes plantations. On ne sauroit croire combien il est important pour la qualité du fruit, de laisser à ces arbres un espace suffisant pour les faire jouir d'un air libre & de l'aspect du soleil. Il suffira de vingt à ving-cinq pieds d'intervalle pour les pommiers de haute tige greffés sur doucin; douze à quinze qieds pour la même qualité d'arbres, lorsqu'ils sont destinés à former des buissons ou des espaliers. A l'égard des pommiers greffés sur paradis, il ne leur faut que huit à dix pieds de distance, soit pour l'espalier ou pour le buisson. C'est aussi sur la qualité & la profondeur du terrein qu'on doit déterminer ces différentes distances.

La taille du pommier doit être simple & ménagée; c'est de tous les arbres fruitiers celui qui peut le mieux s'en passer. Il ne faut retrancher que les branches nuisibles & celles qui contrarient la forme à laquelle on veut assujétir l'arbre. Les plaies qu'on lui fait se recouvrent difficilement, & les branches qu'on accourcit trop se dessèchent. Il faut tailler dès l'automne les arbres foibles, & attendre le printemps pour ceux qui sont trop vi-

goureux. Le pommier croît plus promptement que le poirier, mais il est de moindre durée & son bois n'est pas de si bonne qualité.

On doit se tenir en garde sur la culture de cet arbre. Les labours lui font tort quand il est dans sa force & qu'il s'est bien établi. M. l'Abbé de la Chataigneraie dans son traité sur la connoissance parfaite des arbres fruitiers, a observé que la culture fait périr le pommier en peu d'années. Il paroît que cet arbre demande que la terre soit affermie sur ses racines.

Le bois du pommier sauvage est pesant & compacte, fort doux & très-liant, mais moins dur & moins coloré que celui du poirier. Il est recherché par les Ébénistes, les Tourneurs, les Luthiers, les Graveurs en bois & les Charpentiers, pour les menues pièces de moulin, & il est bon à brûler. Le bois du pommier franc est plus propre que le sauvage à tout ce qui concerne la menuiserie.

POMMIER, se dit aussi d'un ustensile de terre d'un de métal dont on se sert pour faire cuire des pommes devant le feu. *Un pommier de ferblanc. Un pommier de terre. Des pommes cuites dans un pommier.*

POMMIERS; bourg de France, en Forez, à cinq lieues, sud-sud-ouest, de Roanne.

POMONE; nom de la Déesse des fruits. c'étoit, dit-on, une Nymphe qui s'étoit particulièrement appliquée à la culture des arbres fruitiers. Elle ne se plaisoit que dans les vergers, & au lieu d'un javelot elle portoit à la main une serpette. Elle s'occupoit à tailler les arbres, à les greffer & à les arroser. Elle en faisoit son unique étude & vivoit seule dans ses jardins entourés de murs. Tous les Dieux de la campagne la recherchèrent en mariage, mais elle leur avoit interdit tout accès auprès d'elle. Le Dieu Vertumne fut le plus constant; il présidoit aux saisons & pouvoit prendre à son gré toutes sortes de formes. Il employa plusieurs déguisemens pour parvenir à lui parler; il prit successivement la figure d'un Laboureur, d'un Vigneron, d'un Moissonneur & d'un faucheur, mais toujours inutilement. Enfin il se métamorphosa en vieille, & sous cette forme il obtint la liberté de voir Pomone & de l'entretenir. Son éloquence la persuada, & s'étant ensuite montré sous la figure d'un jeune homme, il fit consentir la Nymphe à l'épouser.

Pomone avoit à Rome des Temples & des Autels, & on lui offroit des sacrifices pour la conservation des fruits. On la représentoit sous la figure d'une jeune personne assise sur un pannier plein de fruits, & tenant sur son giron des pommes & des branches de pommier; quelquefois avec une serpette dans une main, & une branche d'arbre dans l'autre.

POMPE; substantif féminin. *Pompa.* Appareil éclatant & magnifique, somptuosité. *Rien n'a égalé la pompe & la magnificence des triomphes des Romains. Le sage fuit l'éclat & la pompe. Pompe royale. La pompe des habits, des meubles.*

On appelle *pompe funèbre*, tout l'appareil d'un convoi pour porter un corps mort en terre, & tout ce qui concerne la cérémonie d'un service solennel.

POMPE, se dit figurément du discours, du style, & signifie la manière de s'exprimer en termes recherchés, magnifiques, & qui sonnent bien à

l'oreille. *On admire la nobleſſe & la pompe de ſon ſtyle.*

POMPE, ſe prend quelquefois pour vanité, & c'eſt en ce ſens que l'on dit, *renoncer au monde & à ſes pompes.*

POMPE; ſubſtantif féminin. *Hauſtrum hydraulicum.* Machine qui ſert à élever de l'eau. Elle eſt compoſée de deux tuyaux & d'un piſton qui par ſon mouvement fait monter l'eau dans le tuyau : on en attribue l'invention à *Ctéſibius* fils d'un Chirurgien d'Alexandrie qui a vécu après Archimède, & à qui l'on doit pluſieurs machines hydrauliques. Mais depuis ſon origine cette machine a bien changé de forme. Elle a même fourni l'idée de trois ſortes de pompes qui ont chacune des avantages particuliers. La première agit par aſpiration, la ſeconde par refoulement, & la troiſième par aſpiration & refoulement tout enſemble.

La perfection d'une pompe dépend de ces trois points, 1° que les ſoupapes s'ouvrent promptement & qu'elles ſe ferment avec exactitude; 2°. que le piſton dans le corps ne ſoit point expoſé à de grands frottemens, & qu'avec cela il ne laiſſe paſſer ni l'eau ni l'air. Enfin 3°. que le corps de pompe ne ſoit pas trop large, & le tuyau dans lequel l'eau monte, trop étroit. Car ſi le premier n'étoit pas aſſez large, lorſque le piſton agit avec une certaine vîteſſe, ſa réſiſtance ſeroit nuiſible.

L'eau ne peut s'élever qu'à la hauteur de trente-deux pieds dans les pompes qui agiſſent par la preſſion de l'air, parceque le poids de l'atmoſphère qui nous environne, étant égal à une colonne d'eau de baſe égale, & de trente-deux pieds de haut, il fait équilibre avec elle.

La première ſyllabe eſt longue & la ſeconde très-brève.

POMPÉ, ÉE; participe paſſif. *Voy.* POMPER.

POMPEE *le Grand*, fils de Pompée Strabon & de Lucilia, d'une famille noble, naquit le 30 Septembre 106 ans avant JÉSUS-CHRIST, la même année que Cicéron. Il apprit le métier de la guerre ſous ſon pere, un des meilleurs guerriers de ſon temps. Dès l'âge de 23 ans il leva de ſon chef trois légions qu'il mena à Sylla. Trois ans après il reprit la Sicile & l'Afrique ſur les proſcrits, & mérita les honneurs du triomphe l'an 81 avant JÉSUS-CHRIST. Après la mort de Sylla il obligea Lepidus de ſortir de Rome, & porta la guerre en Eſpagne contre Sertorius. Cette guerre étant heureuſement terminée, il triompha une ſeconde fois 73 ans avant JÉSUS-CHRIST, n'étant encore que ſimple Chevalier Romain. Pompée fut élu Conſul quelques jours après. Il rétablit pendant ſon conſulat la puiſſance des Tribuns, extermina les Pirates, remporta de grands avantages contre Tigranne & contre Mithridate, pénétra par ſes victoires dans la Médie, dans l'Albanie & dans l'Ibérie, ſoumit les Achéens, les Juifs, & retourna en Italie avec plus de puiſſance & de grandeur que les Romains ni lui-même n'auroient oſé l'eſpérer. Ayant congédié ſes troupes il rentra dans Rome en homme privé & en ſimple cytoien. Cette modeſtie après la victoire, lui gâgna tous les cœurs. Il triompha pendant trois jours, avec une magnificence qui le flatta moins que les acclamations du peuple. Sa gloire lui fit des ennemis & des jaloux. Il s'unit à Craſſus & à Céſar pour les repouſſer. Tous les trois jurèrent de

se servir mutuellement : Julie fille de César, que Pompée épousa, fut le lien de cette union. Ces deux grands hommes unis par le sang & par la politique, & soutenus par Crassus, formèrent ce que les Historiens appellent triumvirat, vers l'an 60 avant Jésus-Christ. Ce fut la première époque de la destruction du pouvoir consulaire & populaire qui fléchit bientôt sous une autorité que le génie, le crédit & les richesses rendoient inébranlable. Caton vit porter le coup & ne put le parer. *Nous avons des Maîtres*, s'écria-t-il, & *c'en est fait de la République*. Ses craintes étoient justes. Pompée employa bientôt la violence pour se faire élire Consul avec Crassus. On voulut donner la Préture à Caton pour contrebalancer leur pouvoir ; mais Pompée feignit qu'il avoit paru des signes au ciel qui devoient l'empêcher d'avoir cette charge. Le Triumvir prétendoit usurper par la ruse ou par la force un ascendant égal à celui des tyrans ; il voulut d'abord tenir tout de la reconoissance de ses concitoyens. Il avoit presque triplé les revenus de la république & tellement reculé les frontières de l'empire, que l'Asie Mineure qui avant ses victoires étoit la dernière des provinces du peuple Romain, en occupoit alors le centre. Après de tels services il avoit droit de beaucoup attendre ; mais ses compatriotes allarmés par ses services mêmes, s'opposèrent à toutes ses prétentions. On alla même jusqu'à lui appliquer un vers d'une tragédie qui se représentoit : *tu n'es devenu grand que pour notre malheur :* le peuple y applaudit & le fit répéter plus de cent fois. Cependant Pompée par une conduite imprudente, se donnoit un rival redoutable, ou plutôt un maître dans la personne de César. Il s'en apperçut & travailla à le supplanter. Le Sénat l'ayant nommé Gouverneur d'Afrique & d'Espagne, il sentit que son éloignement étoit contraire au dessein qu'il avoit de dominer dans sa patrie. Il se contenta de gouverner ces provinces par ses Lieutenans, quoique la chose fût sans exemple, pendant qu'il s'occupoit à Rome à captiver la bienveillance de la populace par des jeux & des spectacles. Il en donna de si magnifiques à l'occasion de la dédicace d'un théâtre qu'il avoit fait construire, qu'au rapport de Cicéron la pompe de l'appareil en fit entièrement disparoître la gaieté. Ce théâtre, le premier qui ait été bâti d'une manière permanente, étoit assez vaste pour contenir quarante mille personnes. Pompée sut tellement se gagner le peuple par ses profusions, qu'il fut créé seul Consul, 53 ans avant Jésus-Christ. Cette élection sans exemple fut autorisée par Caton & par le Sénat, mais elle le brouilla avec César. Ils n'étoient plus liés depuis quelque temps par les mêmes nœuds qu'autrefois. Julie étoit morte, & Pompée venoit d'épouser Cornélia, fille de Métellus Scipion, qu'il associa à son Consulat. César pour se rendre maître de la République, vouloit en même temps garder le gouvernement des Gaules & obtenir le Consulat. Le Sénat à la sollicitation de Pompée, rendit un décret, par lequel il devoit être regardé comme ennemi de la patrie, s'il ne quittoit son armée dans trois mois. Tel fut le premier acte d'hostilité entre ces deux rivaux de gloire & de puissance. Pompée ne l'auroit peut-

être jamais fait, sans l'occasion qu'il eut de reconnoître combien la plupart des Romains lui étoient attachés. Réchappé d'une maladie contre toute espérance, toute l'Italie célébra sa convalescence par des fêtes. Cet événement le rendit présomptueux; & quelqu'un lui ayant dit que si César marchoit contre Rome, on ne voyoit rien qui pût l'arrêter; en quelque lieu de l'Italie, répondit-il, que je frappe la terre de mon pied, il en sortira des légions. César se présenta bientôt pour le combattre, & cet homme qui devoit faire sortir des légions par un seul mouvement du pied, se retira de Rome avec les Consuls, & se renferma dans Brindes, d'où il passa bientôt dans la Grèce. Il eut le bonheur de mettre tout l'Orient dans ses intérêts, & forma deux grandes armées, une de terre & l'autre de mer. César l'y suivit; mais Pompée évita soigneusement d'en venir à une action décisive. Son adversaire sentant qu'il ne pouvoit l'y contraindre, prit la résolution de l'enfermer dans des lignes & en vint à bout, quoiqu'il eût un tiers moins de troupes. Pompée menacé des dernières extrémités, attaque les lignes & les force. La déroute des ennemis fut si complette qu'on ne doute point que la fortune ne se fût entièrement déclarée pour lui, s'il eût marché droit au camp de César. Ce dernier en convenoit lui-même, & disoit en parlant de cette journée, que la victoire étoit aux ennemis, si leur chef avoit su vaincre. Il y eut bientôt une nouvelle bataille à Pharsale, 49 ans avant JÉSUS-CHRIST. Dans cette journée à jamais mémorable, la cavalerie de Pompée prit lâchement la fuite. Les soldats de César attaquent le camp du Général ennemi, qui découragé par la déroute de ses troupes se réfugia sur des hauteurs, d'où il s'enfuit par mer en Égypte auprès de Ptolémée. Ce Monarque à qui il demanda une retraite dans ses États, chargea deux de ses Officiers de l'aller recevoir & de le poignarder à l'instant. Le grand & malheureux Pompée passe accompagné de peu de soldats & de domestiques, dans la chaloupe qui devoit le porter à terre; mais aussi-tôt Achilles & Septimius (c'étoient les noms des deux Officiers) le tuèrent à la vue de sa femme qui le conduisoit des yeux depuis le vaisseau où il l'avoit laissée: son corps demeuré sans sépulture sur le bord de la mer, fut recueilli par un de ses affranchis & par un de ses anciens soldats, qui le brûlèrent suivant l'usage des anciens, & couvrirent ses cendres d'un petit monceau de terre. Tel fut le tombeau du grand Pompée. César à qui on porta sa tête, versa des larmes sur le sort de ce grand homme, & lui fit élever un tombeau plus digne de lui. Saluste a peint cet illustre Romain en deux mots: sa probité, dit cet historien, étoit plus sur son visage que dans son cœur. Cette pensée prise dans toute son étendue, nous développe parfaitement son caractère; il respecta assez la vertu pour ne pas lui insulter en face; mais il ne l'aima pas assez pour lui sacrifier en secret. De là cette dissimulation profonde dans laquelle il s'enveloppa toujours, & ce système si bien soutenu de ne vouloir en apparence rien obtenir que par son mérite, tandis qu'il ravissoit tout par l'intrigue. Le surnom de *grand* qui lui fut donné par Sylla, tyran de sa patrie, seroit

une flétrissure plutôt qu'un sujet de gloire ; mais il ne l'accepta que comme un heureux augure, & crut qu'avant de le porter, il le falloit mériter. Ce surnom lui fut en effet confirmé dans la suite par le peuple romain qui le regardoit avec raison comme un guerrier du premier ordre. S'il fut digne d'entrer en concurrence pour la valeur avec César, il lui fut toujours supérieur par la pureté des mœurs & la modération des sentimens. César voulut être le maître du monde, & Pompée ne voulut en être que le premier citoyen. Il fut ami constant, ennemi modéré, citoyen paisible tant qu'il ne craignit point de rival ; enfin il connut tout le prix de la vertu, & elle a tant de droits sur nos cœurs, qu'elle mérite des éloges, même dans ceux qui n'ont fait que lui rendre hommage.

POMPEII, ou Pompéia ; ancienne ville qui avoit été ensevelie comme Herculanum sous les cendres du Vésuve, & qui a été retrouvée comme elle, par hasard, près du fleuve Sarno, à une demi lieue de Torre dell' Annunziata, par des paysans qui avoient creusé pour une plantation d'arbres.

Cette ville est couverte de la même espèce de cendre que la ville d'Herculanum, mais à une bien moindre hauteur ; à peine y a-t-il quelques pieds au-dessus des édifices, & l'on y trouve la facilité de déblayer les terres par dessus, sans être obligé de creuser à la sappe & d'étayer la terre, comme dans les ruines d'Herculanum. Il n'y a que des vignes & des arbres au-dessus de la terre qui couvre Pompeia.

POMPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Élever, épuiser avec une pompe. *Pomper l'eau d'un vaisseau. Pomper l'air du récipient de la machine pneumatique.*

Pomper, est aussi verbe neutre. *Il faudra pomper long-temps pour vider cette cave.*

POMPEUSEMENT ; adverbe. *Splendidè.* Avec pompe. *On les a meublés pompeusement.*

On dit figurément, *s'exprimer pompeusement ;* pour dire, s'exprimer en termes ampoulés, employer de grands mots.

La premiere syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième très-brève & la dernière moyenne.

POMPEUX, EUSE ; adjectif. *Splendidus.* Qui a de la pompe, où il y a de la pompe. *Un équipage brillant & pompeux. Une fête pompeuse.*

On dit aussi, *style pompeux, discours pompeux.* Et l'on appelle *galimatias pompeux*, un amas de grands mots, de belles paroles qui ne signifient rien.

POMPHOLIX ; substantif masculin Espèce de chaux de Zinc. *Voyez* Zinc.

POMPILE ; substan. masc. *Pompilus.* Poisson de mer à nageoires molles : il fréquente la haute mer. Son corps est sans écailles. Depuis les ouies jusqu'à la queue, il a un grand trait courbé, & plusieurs en travers sur le ventre marqués de petits points. Son dos est de diverses couleurs & moucheté ; sa bouche est de moyenne grandeur ; ses dents sont petites ; les parties voisines des yeux sont jaunes & de couleur d'or : il a deux nageoires près des ouies, deux au-dessous, une proche l'anus, une au dos. Sa queue n'est point divisée comme celle des thons & des pélamides, avec lesquels les anciens l'avoient rangé : le pompile suit les

vaisseaux en pleine mer : il est fort rare sur nos côtes.

POMPON ; substantif masculin. Terme générique que les femmes emploient pour signifier les ornemens de peu de valeur qu'elles ajoutent à leurs coiffures.

En termes de Metteurs en œuvre, on appelle *pompons de diamans*, les ajustemens de tête des dames en diamans, comme des fleurs, des papillons, des épingles, des croissans, *&c.*

PONANT ; subst. masc. *Occidens*. Occident, la partie du monde qui est au couchant du soleil. En ce sens, on ne s'en sert d'ordinaire que pour distinguer la marine de la Méditerranée d'avec celle de l'Océan. *L'escadre du Ponant. Le Vice-Amiral du Ponant.*

On dit aussi, *le vent du Ponant. La mer du ponant.*

PONCE ; adjectif féminin, dont l'usage est renfermé dans cette phrase, *pierre ponce*, qui se dit d'une sorte de pierre blanchâtre ou grise, poreuse & légère qui nâge sur l'eau : elle est rude au toucher, d'un tissu fibreux & luisant intérieurement comme de l'asbete, ne faisant point d'effervescence avec les acides, ne donnant point d'étincelles avec le briquet, excepté celle qui est assez pesante & colorée ; elle entre en fusion dans le feu. On trouve celle qui est blanche en morceaux de différentes grosseurs, flottant en pleine mer ; & celle qui est grise, vers les rivages, en pains carrés, applatis & durs, qui demeurent suspendus dans l'eau sans s'y précipiter & sans nager à sa surface.

Les pierres ponces ont communément une odeur marécageuse & une légère saveur salée. Les ponces blanches les plus légères & les plus grosses, servent aux parcheminiers & aux marbriers ; les petites servent aux potiers d'étain, aux menuisiers & aux doreurs. Les ponces grises & plates servent aux corroyeurs & aux chapeliers. A Naples on choisit toutes celles qui sont de rebut pour en faire du ciment avec de la chaux ; ce mortier est employé dans la construction des terrasses : il a la même propriété que le ciment fait avec le *pozzolane* ; il prend corps avec un tel degré de dureté qu'à peine les ferremens y ont prise, quelque temps après qu'il a été mis en œuvre. Il n'est pas rare de rencontrer des pierres ponces grises, marbrées de jaune & de rouge.

Les pierres ponces du commerce se trouvent de temps en temps flottantes ou jetées sur les bords de la mer Méditerranée, en Sicile, vers le mont Vésuve & près des monts Etna & Hécla, sur les parages des îles Santorin de l'Archipel. La plupart de celles qui se ramassent dans les terres voisines de tous les autres volcans en éruption, servent au ciment. Presque toutes les maisons de Milo ne sont construites qu'avec des blocs d'une ponce striée : ainsi il paroît que les ponces sont des productions de volcans.

M. Garcin dit qu'en 1726 on a vu, entre le cap de Bonne-Espérance & les îles de Saint-Paul & d'Amsterdam, la mer toute couverte de ponces flottantes au gré du vent & fort loin des terres, sur un espace de plus de cinq lieues, au travers desquelles on vogua pendant dix jours de suite. Tous les rivages de la Zone torride sont couverts de ponces, surtout les îles de la Sonde & les Moluques, où il y a aussi beaucoup de volcans.

PONCE, se dit aussi substantivement en termes de dessein, de toute poudre

enveloppée & nouée dans un morceau de linge ou autre étoffe bien claire, quand elle est destinée à poncer. Lorsque le fond sur lequel on veut transporter le dessein est blanc ou de couleur claire, on fait la ponce avec du charbon; si le fond est brun, on emploie de la craie blanche en poudre au lieu de charbon. On passe ce nouet sur des desseins, dont les contours & les principaux traits sont piqués & percés à jour; la poudre qui s'échappe du nouet passe par ces piqûres & laisse sur ce qu'on a mis dessous, les traits du dessein piqué.

PONCÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* Poncer.

PONCEAU; substantif masculin. Espèce de pavot sauvage d'un rouge fort vif, & qu'on appelle autrement *coquelicot*. Voyez Pavot.

Il se dit aussi d'un rouge très-vif & très-foncé. *On estime les rubans d'Angleterre teints en ponceau. Un beau ponceau. Un damas ponceau.*

PONCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme Chanter. Passer sur un dessein piqué du charbon en poudre & enfermé dans un petit linge pour contretirer le dessein sur le papier, sur de la toile, du bois, du vélin, *&c. Poncer un dessein.*

On dit en termes de parcheminiers, *poncer le Parchemin;* pour dire, le bien unir en passant la pierre ponce par dessus. On dit dans le même sens, *poncer un cuir.*

On dit aussi, *poncer de la vaisselle;* pour dire, la rendre matte avec la pierre ponce.

PONCHE; substantif masculin. Mot emprunté de l'anglois *punch.* C'est le nom d'une liqueur qui est un mélange de jus de citron, d'eau de vie, de vin blanc, d'eau & de sucre.

PONCINS; bourg de France en Forest, à trois lieues, nord-nord-est, de Montbrison.

PONCIRE; substantif masculin. Sorte de citron ou de limon fort gros & fort odorant, & dont on fait ordinairement cette confiture qu'on appelle *écorce de citron. Une caisse de poncires.*

PONCIS; substantif masculin. On appelle ainsi le dessein qui a été piqué, & sur lequel on passe du charbon pour l'imiter ensuite en broderie ou en peinture. *Ce peintre a plusieurs poncis qui lui servent dans ses tableaux.*

PONCTION, ou Paracenthèse; substantif féminin. *Punctio.* Opération de Chirurgie qui consiste à tirer les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique en y faisant une ouverture. *On lui a fait la ponction.*

On fait aussi la *ponction* au périnée, pour vider la vessie quand on ne peut pas y introduire la sonde.

PONCTUALITÉ; substantif féminin. *Diligentia.* Exactitude à faire précisément certaines choses dans de certains temps, comme on se l'est proposé, ou comme on l'a promis. *Il a une ponctualité qui s'étend à tout. Elle veut être servie avec une grande ponctualité.*

PONCTUATEUR; substantif masculin. On appelle ainsi, dans les Chapitres ou autres Communautés, celui qui est chargé de remarquer les absences & autres fautes sujettes à amende, qui se commettent à l'Eglise pendant l'Office ou autrement.

PONCTUATION; substantif féminin. *Interpunctio.* L'art de mettre des points & des virgules dans un discours par écrit, pour en distinguer les périodes & les membres, & le rendre plus aisé à prononcer & à entendre.

Il exiſte un grand nombre de manuſcrits anciens, où ni les mots, ni les propoſitions ne ſont diſtingués en aucune manière, ce qui porteroit à croire que l'art de la ponctuation étoit ignoré dans les premiers temps. Les principes en ſont même aujourd'hui ſi incertains, ſi peu fixés par l'uſage uniforme & conſtant des bons Auteurs, qu'au premier aſpect on eſt porté à croire que c'eſt une invention moderne; le Père Buffier & M. Reſtaut diſent expreſſément que c'eſt une pratique introduite en ces derniers ſiècles dans la grammaire.

On trouve néanmoins dans les écrits des anciens, une ſuite de témoignages qui démontrent que la néceſſité de cette diſtinction raiſonnée s'étoit fait ſentir de bonne heure, & qu'on avoit inventé des caractères pour cette fin, & que la tradition s'en conſervoit d'âge en âge; ce qui apparemment auroit porté l'art de ponctuer à ſa perfection, ſi l'Imprimerie, qui eſt ſi propre à éterniſer les inventions de l'eſprit humain, eût exiſté dès ces premiers temps.

La ponctuation, dit M. l'Abbé Girard, n'eſt à la vérité que d'un mince mérite, par rapport à la pureté du langage, à la netteté de la phraſe, à la beauté de l'expreſſion, à la délicateſſe & à la ſolidité des penſées; mais elle ſoulage & conduit le lecteur: elle lui indique les endroits où il convient de ſe repoſer pour prendre ſa reſpiration, & combien de temps il y doit mettre. Elle contribue à l'honneur de l'intelligence en dirigeant la lecture, de manière que le ſtupide paroiſſe comme l'homme d'eſprit, comprendre ce qu'il lit. Elle tient en règle ceux qui écoutent, & leur fixe les bornes du ſens; elle remédie aux obſcurités qui viennent du ſtyle.

De même que l'on ne parle que pour être entendu, on n'écrit que pour tranſmettre ſes penſées aux abſens d'une manière intelligible. Or il en eſt à peu près de la parole écrite, comme de la parole prononcée. « Le repos de la voix, dit M. » Diderot, & les ſignes de la ponc» tuation dans l'écriture, ſe correſ» pondent toujours, indiquent éga» lement la liaiſon ou la disjonc» tion des idées. » Ainſi il y auroit autant d'inconvénient à ſupprimer ou à mal placer dans l'écriture les ſignes de ponctuation, qu'à ſupprimer ou à mal placer dans la parole les repos de la voix. Les uns comme les autres ſervent à déterminer le ſens; & il y a telle ſuite de mots qui n'auroit, ſans le ſecours des pauſes ou des caractères qui les indiquent, qu'une ſignification incertaine & équivoque, & qui pourroit même préſenter des ſens contradictoires, ſelon la manière dont on y grouperoit les mots.

On rapporte que le général Fairfax, au lieu de ſigner la ſentence de mort du Roi d'Angleterre Charles I, ſongea à ſe ménager un moyen de ſe diſculper dans le beſoin, de ce qu'il y avoit d'odieux dans cette démarche, & qu'il prit un détour qui, bien apprécié, n'étoit qu'un crime de plus. Il écrivit ſans ponctuation au bas de la Sentence: *Si omnes conſentiunt ego non diſſentio*, ſe réſervant d'interpréter ſon dire ſelon l'occurrence, en le ponctuant ainſi: *Si omnes conſentiunt, ego non; diſſentio;* au lieu de le ponctuer conformément au ſens naturel qui ſe préſente d'abord, & que ſurement il vouloit faire entendre dans le moment: *Si omnes conſentiunt, ego non diſſentio.*

Les caractères uſuels de la ponc-

tuation, sont la virgule qui marque la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible; un point & une virgule, qui désigne une pause un peu plus grande; les deux points qui annoncent un repos encore un peu plus considérable; le point qui marque la plus grande de toutes les pauses; le point interrogatif, & le point admiratif ou exclamatif.

Le choix de ces caractères devant dépendre de la proportion qu'il convient d'établir dans les pauses, l'art de ponctuer se réduit à bien connoître les principes de cette proportion: or il est évident qu'elle doit se régler sur les besoins de la respiration, combinés néanmoins avec les sens partiels qui constituent les propositions totales. Si l'on n'avoit égard qu'aux besoins de la respiration, le discours devroit se partager à peu près en parties égales; & souvent on suspendroit mal-adroitement un sens, qui pourroit même par-là devenir intelligible; d'autres fois on uniroit ensemble des sens tout-à-fait dissemblables & sans liaison, ou la fin de l'expression d'un sens avec le commencement d'un autre. Si au contraire on ne se proposoit que la distinction des sens partiels, sans égard aux besoins de la respiration, chacun placeroit les caractères distinctifs, selon qu'il jugeroit convenable d'anatomiser plus ou moins les parties du discours: l'un le couperoit par masses énormes, qui mettroient hors d'haleine ceux qui voudroient les prononcer de suite: l'autre le réduiroit en particules, qui feroient de la parole une espèce de bégayement dans la bouche de ceux qui voudroient marquer toutes les pauses écrites.

Outre qu'il faut combiner les besoins des poumons avec les sens partiels, il est encore indispensable de prendre garde aux différens degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens partiels dans l'ensemble d'une proposition ou d'une période, & d'en tenir compte dans la ponctuation par une gradation proportionnée dans le choix des signes que nous allons examiner les uns après les autres.

La virgule (,) sert à distinguer les substantifs, les adjectifs, les verbes & les adverbes qui ne se modifient point l'un l'autre.

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talens,
Sont vainqueurs des jaloux, & vengés des méchans.

La charité est patiente, douce, bienfaisante, &c.

Boire, manger, jouer, dormir, se promener, sont les occupations les plus ordinaires des personnes du grand monde.

Pour devenir savant, il faut étudier constamment, méthodiquement, avec goût & avec application.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase ou d'une période; elle se met aussi avant & après les expressions qui marquent quelque circonstance. Ex. *L'étude du cabinet rend savant, & la réflexion rend sage. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-temps sans se plaindre.*

L'homme doit discerner, s'il veut se rendre heureux,
Du plaisir innocent, le plaisir dangereux.

On ne met guère de virgule entre les différentes parties d'une

phrafe courte. On ne met point non plus de virgule avant *&*, *ni*, *ou*, *comme*, &c. quand ces conjonctions fervent à unir des mots fimples & peu éloignés les uns des autres. Ex. *Dites-moi fi je me fuis trompé ? L'équité & la charité doivent être les deux grandes règles de la conduite des hommes. Celui qui veut tromper eft fouvent trompé.*

Le point avec la virgule (;) diftingue les phrafes qui font fous le même régime, ou une phrafe qui eft à la fuite d'une autre dont elle dépend. On met encore le point avec la virgule entre les principaux membres d'une période, quand ils font longs, & qu'ils renferment plufieurs parties déja féparées par des virgules.

Il n'eft point de défaut plus bas que l'avarice ;
Il fuffit de paroître entiché de ce vice,
Pour être regardé comme un homme fans cœur.
Il faut autant qu'on peut, obliger tout le monde ;
On a fouvent befoin d'un plus petit que foi.

Les Bramines ne mangent d'aucune chofe qui ait eu vie, pas même des herbes rouges ; parcequ'ils croient qu'il y a du fang.

L'auteur pour bien écrire, doit être également attentif aux chofes qu'il dit & aux termes dont il fe fert ; afin qu'il y ait du vrai & du goût dans fes ouvrages.

Les deux points (:) fe mettent après une phrafe finie, mais fuivie d'une autre qui fert, ou à l'étendre ou à l'éclaircir.

Que notre piété foit fincère & folide :
Ne faifons point un art de la dévotion ;
Mais qu'à fes mouvemens la prudence préfide :
Chacun doit être faint dans fa condition.
Il ne fe faut jamais moquer des miférables :
Car qui peut s'affurer d'être toujours heureux.

Le point (.) fe met à la fin des phrafes & des périodes. *On eft blâmable, quand on conferve fon argent fans vouloir jamais en faire un bon ufage ; & c'eft là ce qui s'appelle avarice. On eft louable, quand on ne le conferve dans un temps que pour s'en fervir à propos dans un autre ; & c'eft là ce qui s'appelle économie.*

Jouez pour le plaifir & perdez noblement.
Ne foyez point ingrat ce vice eft infâmant.

Le point interrogatif (?) fe met dans les phrafes qui expriment une interrogation. Exemple.

N'as-tu befoin d'aucune chofe ?
D'aucun de tes amis la bourfe ne t'eft clofe.
Sait-on que tu veux emprunter ?
Pas un de tes amis n'a moyen de prêter.

Le point admiratif (!) fe met dans les phrafes qui expriment une admiration ou une exclamation.

Qu'un véritable ami eft une douce chofe !
La Fontaine.

Heureux celui qui plein de crainte
Pour la divine Majefté,
Marche fans détour & fans feinte
Dans le fentier de l'équité !

Ponctuation, en parlant de la langue Hébraïque, & de quelques autres langues Orientales, fe dit principalement des points dont on fe

fert

ſert pour ſuppléer les voyelles. *La ponctuation Hébraïque.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & les autres brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

PONCTUÉ, ÉE; participe paſſif. *Voyez* PONCTUER.

PONCTUEL, ELLE; adjectif. *Diligens.* Exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, ce qu'il a promis. *C'eſt un homme ponctuel à remplir ſes obligations. Un Marchand qui veut conſerver ſon crédit, doit être ponctuel à faire ſes payemens aux échéances.*

PONCTUELLEMENT; adverbe. *Exactè.* Avec ponctualité. *C'eſt un précepte qu'on doit obſerver ponctuellement.*

PONCTUER; verbe actif de la première conjugaiſon lequel ſe conjugue comme CHANTER. *Interpunctis dividere.* Mettre des points & des virgules dans un diſcours par écrit, pour en diſtinguer les périodes & les membres, & le rendre plus aiſé à entendre. *Il eſt ſouvent difficile d'entendre le ſens d'un ouvrage qui n'eſt pas bien ponctué.* Voyez PONCTUATION.

PONCTUER, en termes de compoſition de muſique, ſignifie, marquer les repos plus ou moins parfaits, & diviſer tellement les phraſes qu'on ſente par la modulation & par les cadences leurs commencemens, leurs chûtes, & leurs liaiſons plus ou moins grandes, comme on ſent tout cela dans le diſcours à l'aide de la ponctuation.

PONDAG; ſubſtantif maſculin. Terme dont on ſe ſert dans les mines de charbon de terre, pour déſigner l'inclinaiſon de la couche de charbon.

PONDAGE; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un ſubſide accordé au roi de la Grande Bretagne, ſur toutes les marchandiſes à l'entrée & à la ſortie du royaume.

PONDE; ſubſtantif féminin. Sorte de poids dont on ſe ſert en Ruſſie, ſur-tout à Archangel. Il eſt de 40 livres du pays, qui font environ 33 livres poids de marc.

PONDÉRATION; ſubſtantif féminin & terme de Peinture. Science qui détermine l'équilibre des corps, & leurs juſtes mouvemens, conformément aux lois de la Phyſique.

Un Artiſte Peintre ou Sculpteur, ne peut poſer une figure dans une attitude naturelle, ſans ſuivre les règles que la nature a preſcrites pour les mouvemens du corps humain. Ces règles ſont que les membres doivent être balancés ſur leur centre dans une égalité de poids, & ils ne peuvent l'être s'ils ne ſe contraſtent les uns & les autres. Léonard de Vinci, & quelques autres Peintres, ont recueilli certaines obſervations très-judicieuſes à ce ſujet dans leurs Traités de Peinture; ils en ont conclu que la tête doit être tournée du côté du pied qui ſoutient le corps, qu'en ſe tournant elle ne doit jamais paſſer les épaules; que lorſqu'une figure élève un bras, toutes les parties de ce côté là doivent ſeconder ce mouvement; que la cuiſſe, par exemple, doit s'allonger, & le talon du pied s'élever, *&c.*

PONDICHERY, ou PONTICHERY; ville détruite des Indes orientales, ſur la côte de Coromandel, à la bande de l'eſt de la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, ſous le 98[e] degré, 7 minutes, 30 ſecondes de longitude, & le 11[e] degré, 56 minutes, 28 ſecondes, de latitude.

Cette ville qui étoit grande, fortifiée régulièrement, & avoit ses rues tirées au cordeau, étoit le plus bel établissement qu'ait eu aux Indes orientales la compagnie Françoise; cet établissement ne contenoit pas seulement les marchandises que fournit la côte de Coromandel, il servoit aussi d'entrepôt pour toutes celles qui s'enlèvent de Bengale, de Surate, & de toute la côte de Malabar. Les marchandises qui se fabriquoient à Pondichery même, étoient des toiles de coton blanches: les toiles peintes qui s'y vendoient se tiroient de Masulipatan, & en portoient le nom; celles qu'on y tiroit d'ailleurs, étoient des étoffes de soie, des mouchoirs de coton & de soie, du coton filé & en bourre, des pierres fines de Golconde, de l'indigo & du riz.

Les Pères Capucins avoient un couvent à Pondichery; les Jésuites & MM. des Missions étrangères y avoient aussi chacun une maison & une église.

Les Hollandois prirent cette ville en 1693, & la rendirent à la paix de Riswick; mais les Anglois l'ont prise en 1760, & l'ont rasée de fond en comble. Ils en ont rendu l'emplacement par le traité de Versailles de 1763.

PONDICO, ou PONDIGO; petite île déserte de l'Archipel, à la pointe septentrionale de l'île de Negrepont. C'est celle que les anciens appeloient *Cicynethus*.

PONDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme FENDRE. *Ova edere.* Il se dit d'un oiseau qui se délivre de ses œufs. *Les serins pondent ordinairement trois ou cinq œufs. Les oies pondent de gros œufs.*

Il s'emploie aussi absolument. *Cette poule pond tous les jours.*

PONDRE, se dit aussi de quelques autres animaux, comme d'une tortue & d'une couleuvre. *La tortue pond ses œufs dans le sable.*

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui est fort à son aise, & qui jouit tranquillement de son bien, qu'*il pond sur ses œufs.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Voyez au mot VERBE les règles pour la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

PONDU, UE; participe passif. *Voy.* PONDRE.

PONFERRADA; ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, à quatorze lieues, nord-ouest, d'Astorga.

PONGO; substantif masculin. Sorte de singe qui a beaucoup de ressemblance avec l'homme. *V.* ORANG-OUTANG.

PONS; ville de France, en Saintonge, sur la rivière de Sevigne, à quatre lieues, sud-est, de Saintes.

PONT; substantif masculin. *Pons.* Bâtiment de pierre ou de bois, élevé au-dessus d'une rivière, d'un ruisseau, d'un fossé, *&c.* pour la facilité du passage.

Un pont pour qu'il fasse honneur à l'architecte, doit être bien dressé, commode, durable, & bien orné. Un pont est bien dressé lorsqu'il est perpendiculaire au lit de la rivière, & qu'il est bien aligné. Il est commode quand il est de niveau au grand chemin qui y aboutit, & que les rampes sont douces, imperceptibles, & la voie large. Il est de durée s'il est bien fondé, bien construit, & avec de bons matériaux. Enfin il est bien orné, lorsqu'on l'a

décoré convenablement à un ouvrage rustique, & à des masses lourdes de maçonnerie.

Le pont le plus grand & le plus beau des Romains, étoit celui de *Trajan* sur le Danube, entre la Servie & la Moldavie, un peu au-dessus de Nicopoli. Il étoit composé de vingt arches, hautes de 150 pieds, & la distance d'une pile à l'autre étoit de 160. On voit encore les piles de ce *pont* dans le milieu du Danube. Fischer, dans son Essai d'Architecture historique, a donné la figure de deux *ponts*, que l'on compte parmi les ponts célèbres des Romains. Le premier est le *pont d'Adrien*, bâti auprès de son mausolée, à présent le château Saint Ange, à Rome. Il étoit garni audessus d'une couverture de bronze, supportée par quarante-deux colonnes qui portoient des statues. Ces ornemens furent détruits dans la seconde guerre des Goths, qui brisèrent les statues afin de se servir de leurs débris pour leur défense. Ces colonnes ainsi isolées, qui échappèrent à ce combat, ne formèrent plus un ornement au *pont*. On les trouva trop belles pour décorer un bâtiment délabré. On en détacha plusieurs qui ont été employées à l'embellissement de l'Église de Saint Paul, à Rome.

Ce *pont* est connu sous le nom de *pont d'Œlius*, surnom de l'Empereur Adrien. Il subsiste encore aujourd'hui à Rome; on l'appelle le *pont Saint Ange*, à cause d'un Ange qu'on prétend y avoir vu à l'entrée. Les piles portent sur un grand soubassement en forme de socle carré, élevé de quelques pieds sur le niveau ordinaire de l'eau. Elles ont la moitié de la grande arche qui est à plein cintre : son bandeau a un neuvième du diamètre de large, de hauteur; & l'éperon qu'il a en demicercle, monte jusqu'à la moitié de l'arc, où il est surmonté d'un pilastre carré. On voit encore son parapet avec des piédestaux à distances égales, qui servoient à soutenir les colonnes.

Le deuxième *pont* que représente *Fischer* dans son *Architecture historique*, & dont on trouve la description dans l'*Architecture de Palladio*, est celui d'Auguste, bâti sur le Tibre, dans la magnifique voie Flaminienne, vers Rimini, pour rendre l'entrée des vainqueurs plus éclatante. Ce qui donne de l'éclat à ce *pont*, c'est un superbe arc de triomphe élevé au milieu. Du reste sa construction n'a rien de fort extraordinaire : il est formé de cinq arches, dont trois de vingt-cinq pieds chacune sont égales, & les deux autres ont vingt pieds. Les culées ont vingt pieds & demi, & leurs piles onze, *&c.*

On compte parmi les *ponts* célèbres, le *pont Janiculensis*, nommé à présent *pont Sixte*, le *pont Cœstius*, qu'on nomme le *pont Saint Barthélemi*, le *pont Fabricius* ou *Tarpeïus*, connu aujourd'hui sous le nom de *Ponte-Caspi*, &c. Mais tous ces monumens n'offrent absolument rien d'utile ou de curieux. Nous avons actuellement des ponts modernes qui méritent mieux notre attention.

Le premier *pont* digne des ouvrages les plus fameux des Romains, est le grand *pont* chinois, entre la Capitale Focheu & le Fauxbourg Nantai. Il a cent arcades si élevées & si grandes, que les vaisseaux y passent à pleines voiles. Les pierres dont il est bâti, sont de grandes pierres de taille blanches,

avec des baluſtrades dont les piédeſtaux ſont garnis des deux côtés de lions de marbre.

Le *pont* de Loyang, dans la province Chinoiſe de Fokien, eſt plus beau encore que le précédent. Il eſt porté par 300 piliers joints ſans arcs par des pierres d'un marbre de dix-huit pas de longueur, de deux de hauteur, & de deux de large. Les piédeſtaux des baluſtrades, ſont ornés de lions, à la Chinoiſe.

On voit auſſi à la Chine deux ponts d'une conſtruction bien ſurprenante. L'un ſert à traverſer des montagnes; il a trente ſtades de long, & eſt porté par de groſſes poutres qui appuient ſur des pointes de rocher, entre leſquelles ſont des précipices affreux; de ſorte qu'on ne traverſe jamais ce *pont* ſans frémir. Ce *pont* ſert à aller à la Capitale de la Chine, ſans être obligé de ſe détourner.

Le deuxième *pont* qu'on admire à la Chine, ſitué près la ville de Kingtung, eſt un *pont* de charpente, attaché à vingt chaînes de fer, qui joignent les extrémités de deux montagnes.

Il n'y a point en Europe de ponts auſſi ſuperbes, ni auſſi hardis que ceux des Chinois; mais ceux que nous avons peuvent tenir un rang bien diſtingué parmi les plus beaux ouvrages de l'antiquité. Tels ſont les *ponts* de Londres, du Saint-Eſprit, ſur le Rhône; le Pont Royal, le Pont-Neuf, *&c.* à Paris. Le premier fut commencé ſous *Henri II*, l'an 1176, achevé ſous le règne de Jean, l'an 1209, brûlé, détruit, & enfin rebâti aux frais du Roi & de la ville; il a dix-neuf arches, huit cens pieds de longueur, & trente pieds de large. Le même nombre d'arches compoſe le *Pont du Saint-Eſprit*. Chaque arche a quinze à dix-huit toiſes d'ouvertures; ce qui fait quatre cens toiſes de longueur. La ſolidité de ce pont ſitué ſur le Rhône, à l'endroit le plus rapide de ce fleuve, & ſa beauté le font admirer de tous les étrangers.

On appelle *pont de bateaux*, un pont fait de pluſieurs bateaux attachés enſemble & recouverts de groſſes planches.

On appelle *pont volant*, un pont fait d'un ou deux bateaux joints enſemble par un plancher entouré d'une baluſtrade ou garde-fou, avec un ou pluſieurs mâts, où eſt attaché par un bout un long cable porté de diſtance en diſtance ſur de petits bateaux, juſqu'à une ancre où l'autre bout eſt arrêté au milieu de l'eau, enſorte que ce pont ſe meut comme un pendule, d'un côté de la rivière à l'autre, par le moyen d'un gouvernail ſeulement.

On appelle encore *pont volant*, un *pont* fait avec des pontons de cuivre, des bateaux de cuir, des tonneaux ou des poutres creuſes que l'on jette ſur une rivière, & qu'on couvre de planches pour faire paſſer promptement une armée. C'eſt ainſi que le Roi Xerxès fit paſſer le détroit de Gallipoli, ou Bras Saint-Georges, à ſon armée.

On appelle *pont tournant*, un pont conſtruit de manière, que quand on veut, on peut le retirer à l'un des bords en le tournant. Et l'on appelle *pont-levis*, une ſorte de petit pont qui ſe lève, & qui s'abaiſſe ſur un foſſé. Et *pont dormant*, celui qui eſt fixe & qui ne ſe hauſſe point.

On appelle *pont à quatre branches*, un pont d'une nouvelle invention,

formé par quatre culées ou branches assujetties au plan d'un cercle, sur lequel s'élève une voûte qui est pénétrée par quatre lunettes pour le passage des bateaux. On doit l'idée de ce pont à M. *Barbier*, Ingénieur des ponts & chaussées, & il a été exécuté en 1750 par M. *Beffara*, aussi Ingénieur dans le même Corps. Ce pont est situé à la section que font les canaux de Calais & d'Ardres sur la nouvelle route de cette première ville à Saint Omer. Il réunit dans un seul point la navigation de quatre canaux, le passage d'une grande route, & la communication des quatre principales parties du pays, qui étoient séparées avant sa construction, & qu'on n'auroit pu joindre sans faire plusieurs ponts auxquels celui-ci seul supplée. M. Belidor a donné la figure & la construction de ce pont, dans son *architecture hydraulique*.

En termes de Manége, on nomme *pont-levis*, certains sauts du cheval, lorsqu'il se cabre plusieurs fois, & se dresse si haut sur les jambes de derrière, qu'il est en danger de se renverser & de renverser le Cavalier. *Il faut rendre la main au cheval qui fait des ponts-levis.*

PONT, se dit en termes de Marine, du tillac & des différens étages d'un vaisseau. Les grands vaisseaux de guerre ont trois ponts de cinq pieds de hauteur l'un sur l'autre; les frégates ordinaires, deux, & les moindres vaisseaux un, avec un faux pont ou un demi-pont. Ils servent à lier les deux côtés du vaisseau, l'un avec l'autre, à porter la grosse artillerie, & à loger l'équipage. Dans les vaisseaux marchands, on y met les marchandises qui craignent l'humidité. On appelle *premier pont* ou *franc tillac*, le *pont* qui est le plus proche de l'eau, *second pont*, celui qui est au-dessus de celui-ci, & *troisième pont*, celui qui est le plus haut du vaisseau, lorsqu'il a trois *ponts*. Tous ces *ponts* sont formés par les baux, les banquières, les gouttières, les serregouttières.

Quoique les vaisseaux à trois *ponts* soient plus propres pour le combat, que les vaisseaux à deux *ponts*, parcequ'ils sont plus difficiles à aborder; cependant les Hollandois préfèrent les vaisseaux à deux *ponts*, parcequ'ils n'ont pas comme les premiers, l'incommodité de la fumée du canon, qui ne s'y évapore que difficilement. Pour suppléer au troisième pont, ils veulent qu'on fasse au-dessus du second pont un demi-pont, qui s'étende jusqu'au milieu du vaisseau, laissant peu d'ouverture entre lui & le château gaillard d'avant. On ferme cette ouverture dans un combat avec un pont de caillebotis ou de cordes. On porte même en fagot cette sorte de pont; on l'attache au château d'avant & au château d'arrière, & on le soutient avec des montans & des balustrades tout autour, qu'on couvre de bastingues. Il y a des marins qui prétendent que ce demi-pont vaut infiniment mieux qu'un troisième pont entier.

On appelle *pont coupé*, un pont qui n'a que l'accastillage de l'avant & de l'arrière, sans régner entièrement de la proue à la poupe.

On appelle *pont de corde*, une espèce de tissu de cordes entrelacées les unes dans les autres, dont on se sert quelquefois dans les armées, ou pour traverser des rivières, ou pour passer pardessus des ravines profondes.

On dit proverbialement, *laisser*

passer l'eau sous les ponts ; pour dire, ne se mettre pas en peine de ce qui ne nous regarde pas.

On dit proverbialement d'une chose qu'on croit ne devoir pas arriver si-tôt, *il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci & là.*

On dit proverbialement, *la foire n'est pas sur le pont ;* pour dire, il est inutile de tant se presser, l'occasion n'est pas prête à s'échapper.

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*il faut faire un pont d'or à son ennemi ;* pour dire, que souvent il faut se contenter d'avoir défait l'ennemi sans le poursuivre trop vivement, de peur que s'il avoit perdu l'espérance de se sauver par la fuite, il ne rendît la victoire douteuse ou trop sanglante. La même chose se dit encore figurément & populairement, en parlant des différens intérêts que les particuliers ont à démêler les uns avec les autres.

On appelle *pont-aux-ânes*, les réponses triviales dont les plus ignorans ont accoutumé de se servir dans les questions qu'on leur propose. *N'avez-vous rien de meilleur à répondre à mon objection? Ce que vous dites est le pont-aux ânes.* Il se dit aussi en parlant des choses communes que tout le monde sait, & qu'il est honteux d'ignorer. *Vous ne savez pas cela? C'est le pont-aux-ânes.*

Au jeu de cartes, on dit, *faire un pont ;* pour dire, courber quelques-unes des cartes, & les arranger de telle sorte, que celui qui doit couper ne puisse guère couper qu'à l'endroit qu'on veut.

Pont, en termes de Fondeurs de cloche, se dit d'une des anses de la cloche qui n'est point recourbée, qui sort du milieu du cerveau de la cloche, & à laquelle les autres anses viennent se joindre par le haut.

Pont, en termes d'Horlogerie, se dit d'une espèce de coq ou de potence, qui sert à porter les roues d'une pendule ou d'une montre, lesquelles par leur position, ne pourroient rouler dans les platines ou sur des chevilles placées sous le cadran.

Ponts et Chaussées ; phrase dont on se sert en de certaines occasions, & sous laquelle on comprend tout ce qui regarde les grands chemins & les voiries. *L'entretien des ponts & chaussées. Ingénieur des ponts & chaussées.*

En termes d'Anatomie, on appelle *pont de Varole*, le dessus d'un conduit qui se trouve dans le troisième ventricule du cerveau, situé dans le cervelet, & qui va à l'entonnoir.

On l'appelle ainsi de Varole, Médecin Italien qui florissoit dans l'Université de Padoue vers l'an 1572, & qui en a fait la découverte.

D'autres Anatomistes ont aussi comparé les grosses branches de la moelle allongée à deux rivières, & la protubérance à un pont sous lequel passoit le confluent des deux rivières, & lui ont donné le même nom.

Ce monosyllabe est long.

PONT ; (le) *Pontus.* Grande région de l'Asie mineure le long de la côte méridionale du Pont-Euxin, qui forme aujourd'hui la bande septentrionale de la Natolie. Cette contrée se portoit depuis le fleuve Halys jusqu'à la Colchide, & elle prenoit son nom du Pont-Euxin; Pline & Ptolémée joignent le Pont avec la Cappadoce.

On a donné aussi au Pont le nom de Royaume de Mithridate. Ce-

pendant le Royaume de Mithridate étoit d'une bien moindre étendue que le Pont: il s'accrût peu à peu, & à la fin il s'étendit même au-delà des bornes du Pont.

Ptolémée n'a décrit le Pont que de la manière dont il étoit sous les Empereurs: il le distingue en trois parties, & donne à chacune le nom de Pont, & point celui de Cappadoce. Il appelle la partie occidentale du Pont, le *Pont Galatique;* la partie orientale le *Pont de Cappadoce;* & celle du milieu, le *Pont Polémoniaque.*

L'origine de la première division du Pont vint de Marc-Antoine, qui ayant eu l'Orient dans le partage des terres de la République entre les Triumvirs, fit divers changemens dans les Royaumes & dans les Provinces. Il donna premièrement le Pont à Darius, fils de Pharnace, comme nous l'apprend Appien; ensuite il le donna à Polemon, qui dans le tems qu'Antoine marcha contre les Mèdes, régnoit dans le Pont, selon le témoignage de Dion Cassius. La veuve de Polemon, nommée Pythodoris, régnoit dans ce pays du temps de Strabon, qui fait l'éloge de cette Reine. Caligula rendit à Polémon, fils de cette Princesse, le Royaume qu'avoit possédé son père; & de son consentement Néron en fit une Province Romaine comme le disent Suétone & Eutrope. Les bornes de ce Royaume que possédèrent les deux Polemons & Pythodoris, n'avoient pas la même étendue que le Pont Polémoniaque que décrit Ptolémée; ce dernier est beaucoup plus resserré. En effet, Strabon dit que Pythodoris possédoit le pays des Thibarènes & celui des Chardéens jusqu'à la Colchide, avec les Villes de Pharmacia & de Traperante que Ptolémée place dans le Pont Cappadocien. Il faut ainsi que du temps de Ptolémée la division des Provinces Romaines fût différente; car il divise tellement le Pont, que le Pont Galatique comprenoit sur la côte du Pont-Euxin la Ville de Thémiscyre, & dans les terres, Sebastopolis, Amasia, & Comana-Pontica. Le Pont Polémoniaque renfermoit sur la côte l'embouchure du Thermodonte, *Polemonium* & *Eotyorum;* & dans les terres Néocésarée, Zela, Sebaste & Megalassus. Enfin le Pont Cappadocien comprenoit sur la côte, Pharnacie, Césarus & Trapezus, & dans les terres, Cocalia, Cordyle, Trapezuræ, Asiba, & quelques autres lieux peu connus. Cette division ne fut pas même constante depuis Ptolémée. A la vérité le nom de Pont Polémoniaque se conserva, mais on y comprit d'autres Villes, comme Néocésarée, Comana, Polémonium, Cesarus, Trapezus qui sont les cinq seules Villes que les notices Épiscopales mettent dans cette Province.

Nicomède, Roi de Bithynie, ayant en mourant, fait don de ses États au Peuple Romain, son Royaume fut réduit en Province Romaine, que l'on appela la Province du Pont, *Provincia Ponti*, ou *Provincia Pontica.* Les Romains n'en tirèrent pourtant grand fruit, que lorsque Mithridate qui avoit fait alliance avec Sertorius, pour s'emparer de la Bithynie, eût été défait par Lucullus. Mais après que la guerre de Mithridare fut finie, Pompée augmenta la Province du Pont d'une partie du Royaume de ce Prince, & des terres dont il s'étoit emparé.

Enfin Auguste ajouta à cette Pro-

vince la Paphlagonie, lorſque la race de ſes Rois fut éteinte en la perſonne de Dejotarus Philadelphe. Mais quoique cette Province fut ainſi accrûe, elle ne laiſſa pas de conſerver encore ſon ancien nom, en même temps qu'on l'appeloit Province du Pont, ou Province Pontique. Le premier nom lui eſt donné par Pline le jeune & le ſecond, dans une inſcription conſervée à Milan. C'eſt cette même Bithynie avec ſes accroiſſemens que gouverna Pline le jeune; & par ſes lettres à Trajan, on peut juger quelles étoient les bornes de cette Province, car il les étendit depuis la Ville de Chalcédoine juſqu'à celle d'Amiſus.

Ptolémée a décrit toutes les Villes du Pont Galatique, Polémoniaque & Cappadocien, qui étoient de ſon temps ſur la côte du Pont-Euxin, & dans les terres. Les notices Eccléſiaſtiques ne connoiſſent que deux Provinces du Pont; ſavoir la Province du Pont ou de Bithynie, & la Province du Pont Polémoniaque.

On a auſſi tranſporté le nom de *Pont* à cette partie de la Scythie Européenne qui borde la mer noire au couchant, au-deſſus & au-deſſous des bouches du Danube. La Capitale du Pont en Aſie s'appeloit *Heraclea Mariandynorum*; aujourd'hui Penderachi.

PONTAC; ville de France en Béarn, ſur la rivière de Gourgues, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Pau.

PONTAILLIER; Bourg de France en Bourgogne, ſur la Saone, à ſix lieues, eſt-nord-eſt, de Dijon.

PONT-A-MOUSSON; Ville de France, en Lorraine, ſur la Moſelle, à cinq lieues, nord-nord-oueſt, de Nancy. C'eſt le Siége d'un Bailliage Royal, d'une Maîtriſe Particulière des Eaux & Forêts, *&c.* Il y a quatre Paroiſſes, des Antoniſtes, des Chanoines Réguliers, des Minimes, des Carmes, des Capucins, des Prémontrés, des Religieuſes de la Congrégation, des Annonciades, des Carmelites, *&c.* Il y avoit auſſi une Univerſité, mais on vient de la transférer à Nancy.

PANTARCY; Bourg de France, dans le Soiſſonnois, ſur l'Aiſne, à cinq lieues, eſt-nord-eſt, de Soiſſons.

PONTARLIER; Ville de France, en Franche-Comté, ſur le Doux, près du Mont-Jura, environ à dix lieues, ſud-eſt, de Beſançon. C'eſt le Siége d'un Bailliage dans lequel on compte 69 paroiſſes. Le pays y eſt montagneux, mais il abonde en pâturages d'une qualite ſupérieure.

PONT-AUDEMER; Ville de France en Normandie, ſur la Rille, à ſix lieues, nord-eſt, de Lizieux. C'eſt le Siége d'un Bailliage, d'une Élection, d'un Grenier-à-Sel, d'une Maîtriſe-Particulière des Eaux & Forêts, *&c.* Il s'y fabrique quantité de Fleurets-blancards & de toiles.

PONTAULT; Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, en Gaſcogne, dans une vallée agréable, entre deux rivières, à cinq lieues, ſud-oueſt, d'Aire. Elle eſt en Commende & vaut au titulaire environ 5200 liv. de rente.

PONT-AUTOU; Bourg de France en Normandie, ſur la Rille, à cinq lieues, ſud-eſt, de Pont-Audemer.

PONT-AUX-DAMES; Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Meaux, à une lieue au-deſſous de Crécy; elle jouit d'environ 15000 liv. de rente.

PONTCHARAUD; Bourg de France,

en Auvergne, à trois lieuës, sud-est, d'Aubusson.

PONT-CHÂTEAU; petite Ville de France en Bretagne, à six lieues, nord-est, de Guerrande.

PONT-CINO; Ville de France, en Belley, sur l'Ain, à une lieue, nord-nord-est, de Pont d'Ain.

PONT-CROIX, ou PONTE-CROIX; Bourg de France en Bretagne, à quelque distance de l'Océan, à une lieue, est-nord-est, d'Audierne.

PONT-D'AIN; petite Ville de France dans la Bresse, sur l'Ain, à quatre lieues, sud-est, de Bourg.

PONT-D'AMBOISE; Bourg de France en Touraine, à trois lieues, sud-est, de Chinon.

PONT-DE-BEAUVOISIN; Bourg de France, en Dauphiné, sur les frontières de Savoie, dont il n'est séparé que par la rivière de Guier, à trois lieues de la Tour-du-Pin.

PONT-DE-CAMARÈS; Ville de France en Rouergue, sur la petite rivière de Dourdou, à deux lieues, sud-sud-est, de Vabres.

PONT-DE-L'ARCHE; Ville de France en Normandie, sur la Seine, à deux lieues, nord, de Louviers. C'est le Siége d'un Bailliage, d'une Election, d'un Grenier-à-Sel, d'une Maîtrise-Particulière des Eaux & Forêts, *&c.*

PONT-DE-SÉ; Ville de France, en Anjou, sur la Loire, à une lieue, sud est, d'Angers. C'est-là où l'armée de Louis XIII, commandée par le Maréchal de Crequi, défit en 1620, celle de la Reine Mère Marie de Médicis.

PONT-DE-SORGUES; Bourg de France dans le Comté Venaissin, sur la rivière de Sorgues, environ à deux lieues, nord-nord-est, d'Avignon.

PONT-DE-VAUX; Ville de France, dans la Bresse, sur la Saone, à trois lieues, nord-nord-est, de Mâcon. Elle est au milieu des plus riches & des plus fertiles cantons de la Bresse.

PONT-DE-VELLE; Ville de France dans la Bresse, sur la Velle, à une lieue, sud-est, de Mâcon.

PONT-DU-CHÂTEAU; Ville de France en Auvergne, sur l'Allier, à trois lieues, est, de Clermont.

PONTE; substantif féminin. *Ovorum emissio.* Ce mot n'est guère usité qu'en parlant de quelques oiseaux comme perdrix, faisans, *&c.* qui ne pondent qu'en certains temps de l'année. *La chasse est défendue quand les perdrix font leur ponte. Dans le temps de la ponte.*

PONTE; substantif masculin. C'est au jeu de l'hombre l'as de cœur quand on fait jouer en carreau. *Le ponte est le quatrième matador.*

Ponte, se dit aussi au jeu de la Bassette & du Pharaon, pour désigner celui ou celle qui met de l'argent sur les cartes contre le Banquier. *Tous les pontes sont en perte. Il y avoit beaucoup de pontes.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

PONTÉ, ÉE; adjectif. Il se dit d'un vaisseau ou d'une frégate qui a un pont. *Ils s'embarquèrent sur un bâtiment qui n'étoit pas ponté.*

PONTE-DE-LIMA; Ville de Portugal, dans la Province entre Duero & Minho, sur la rivière de Lima, à cinq lieues, nord-ouest, de Bragues.

PONTE-FELLA, ou PONTEBA; petite Ville située aux frontières de l'Italie & de la Carinthie, sur les bords de la rivière de Vella qui sépare les terres de la Maison d'Autriche de celles des Vénitiens.

PONT-EN-ROYANS; bourg de France en Dauphiné, sur la petite rivière de Bourne, à six lieues, est-nord-est, de Romans.

PONTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Être ponte, jouer contre un Banquier à la bassette ou au pharaon. *Il y a beaucoup de désavantage à ponter.*

PONTE-STURA; petite ville d'Italie dans le Montferrat, au confluent de la Sture & du Pô, à une lieue & demie au-dessus de Casal.

PONTE-VEDRA; ville d'Espagne dans la Galice, près de l'embouchure de la rivière de Leriz dans la mer.

PONT-EUXIN, ou MER NOIRE; mer d'Asie, entre la petite Tartarie & la Circassie au nord, la Géorgie à l'orient, la Natolie au midi, & la Turquie Européenne à l'occident. *Voyez* MER.

PONT-FARCY; bourg de France en Normandie, sur la Vire, à sept lieues, sud-est, de Coutances.

PONT-FRAET, ou PONT-FRET; ville d'Angleterre dans le Duché d'Yorck, sur l'Are, à 66 lieues, nord-ouest, de Londres. Elle envoie deux Députés au Parlement.

PONTHIEU; pays de la basse Picardie, avec titre de Comté, & dont la ville d'Abbeville est le chef lieu. Il est borné au nord par le Boulonnois; au nord-est par l'Artois; au sud par la Normandie; à l'est par l'Amienois, & à l'ouest par l'Océan. Il a quinze lieues de longueur sur neuf de largeur; ce qui peut être évalué à quatre-vingt-dix lieues carrées. On veut qu'il ait pris son nom de la quantité de ponts qu'il y a dans son district. Il est arrosé principalement par la Somme & la Canche. Le climat y est un peu froid, & le sol très-fertile en grains, en fruits & en pâturages. Le poisson & le gibier y sont abondans. C'est dans ce pays que se trouve située la forêt de Crécy. Le commerce consiste en blés, bétail, draps & autres étoffes de laine, en tapisseries, toiles, &c.

Du temps de Jules-César le Ponthieu étoit habité par les *Britanni*, que quelques-uns croient avoir donné leur nom à la Grande Bretagne, & qui vraisemblablement faisoient partie des *Ambiani*. Sous Honorius, ce pays étoit compris dans la Belgique seconde.

De la domination des Romains, le Ponthieu passa sous celle des François. Il fut ensuite dévasté & occupé par les Normands.

Herluin est regardé comme le premier Comte de Ponthieu. Il vivoit en 939 & 954 sous les règnes de Charles le Simple, de Raoul & de Louis IV.

Guillaume I, fils de Herluin, étoit Comte de Ponthieu, de Boulogne & de Saint-Paul.

Les descendans de Guillaume I possédèrent le Ponthieu, jusqu'en 1080 ou 1101, que Guy I, huitième Comte de Ponthieu étant mort, Agnès sa fille fit passer ce Comté dans la Maison de Montmorency-Alençon, par son mariage, contracté en 1095, avec Robert II, Comte d'Alençon, qui mourut en 1111. La Comtesse Agnès vécut jusqu'en 1130.

De la Maison d'Alençon, le Comté de Ponthieu passa successivement par les alliances; 1°. en 1225 dans celle de Dammartin, des Comtes d'Aumale; 2°. en 1251 dans celles des Rois de Castille; 3°. en 1254 dans la Maison des Rois d'Angleterre, par le ma-

riage d'Eléonor de Castille, avec Édouard qui lui survécut, & mourut en 1307.

En 1303 Édouard II, fils d'Édouard I, fit hommage du Ponthieu au Roi Philippe-le-Bel. En 1331 Édouard III, fils d'Édouard II, fit le même hommage à Philippe IV de Valois. Mais en 1380, le 14 Mars, le Roi Charles V dit le Sage, confisqua le Comté de Ponthieu sur le Roi d'Angleterre, & le réunit à la Couronne. Déjà, dès l'an 1369, le même Roi Charles V avoit repris le Ponthieu sur les Anglois.

Par le traité d'Arras, de l'an 1435, le Roi Charles VII céda le Ponthieu au Duc de Bourgogne; mais, après la mort du Duc Charles en 1477, le Roi Louis XI réunit ce Comté à la Couronne pour la seconde fois. Le Ponthieu a depuis été plusieurs fois aliéné, & ensuite réuni à la Couronne. En 1710, le Roi Louis XIV l'aliéna de nouveau pour en composer l'apanage du Duc de Berry. Ce Prince étant mort sans postérité en 1714, le Comté de Ponthieu, le Duché d'Alençon & le Comté de Cognac revinrent au Roi, & furent réunis au Domaine de la Couronne.

PONTIA, ou Ponza; île de la côte d'Italie, dans la mer de Toscane, vis-à-vis de la ville de Formies. Cette île étoit fameuse du temps des Romains, par le malheur de plusieurs personnes illustres qu'on y avoit envoyées en exil. L'Empereur Tibère y relegua Néron, Caligula y relegua ses sœurs. Cette île fut aussi choisie pour être le lieu de l'exil de divers martyrs exilés, principalement de la ville de Rome. L'Empereur Domitien y relegua Sainte-Flavie Domitille.

En 1583 on bâtit quelques maisons dans cette île, qui étoit demeurée déserte depuis fort longtemps, car anciennement elle avoit été peuplée par les Volsques; elle avoit même eu le titre de Colonie Romaine. Jérôme Zurita remarque que les Génois remportèrent près de cette île une grande victoire le 5 Août 1435, sur l'armée d'Alphonse V, Roi d'Arragon, qu'ils firent prisonnier, aussi-bien que Jean, Roi de Navarre, son frère.

Cette île se nomme aujourd'hui *Souza*, & les François l'appellent *Ponce*. Elle appartient à l'État ecclésiastique, & elle a appartenu autrefois aux Ducs de Parme.

Cette île est petite; mais comme le terrein est bon, & que l'air est assez sain, on ne laisse pas de la cultiver. Il y a une grosse tour où les habitans se retirent quand il y a quelque chose à craindre de la part des corsaires de Barbarie, qui rodent souvent sur ces côtes.

PONTIÈRE; substantif féminin. Ouverture de l'intestin par lequel la poule & les oiseaux en général rendent leurs œufs.

PONTIFE; substantif masculin. *Pontifex*. Personne sacrée qui a juridiction & autorité dans les choses de la religion.

Chez les Juifs, le grand ou souverain Pontife étoit non-seulement le chef de la religion & le juge ordinaire des difficultés qui la concernoient, mais encore de tout ce qui regardoit la justice & les jugemens de la nation Juive, comme il paroît par le chapitre 18 du Deutéronome, & par plusieurs passages de Philon & de Josephe. Lui seul avoit le privilége d'entrer dans le Sanctuaire une fois l'année, qui étoit le jour de l'expiation solennelle.

Dieu avoit attaché à la personne

du Grand-Prêtre l'oracle de la vérité ; ensorte que quand il étoit revêtu des ornemens de sa dignité & de l'urim & thumim, il répondoit aux demandes qu'on lui faisoit, & Dieu lui découvroit les choses cachées & futures. Il lui étoit défendu de porter le deuil de ses proches, même de son père & de sa mère, & d'entrer dans un lieu où il y avoit eu un cadavre, de peur d'en être souillé. Il ne pouvoit épouser ni une veuve, ni une femme répudiée, ni une courtisane, mais seulement une vierge de sa race, & devoit garder la continence pendant tout le temps de son service.

L'habit du Pontife étoit beaucoup plus magnifique que celui des simples Prêtres. Il avoit un caleçon & une tunique de lin, d'une tissure particulière. Sur la tunique il portoit une longue robe couleur de bleu céleste, ou d'hyacinthe, au bas de laquelle étoit une bordure composée de sonnettes d'or & de pommes de grenades, faites de laine de différentes couleurs, & rangées de distance en distance les unes auprès des autres. Cette robe étoit serrée par une large ceinture en broderie, c'est ce que l'Écriture appelle *éphod*. Cet éphod consistoit en deux rubans d'une matière précieuse, qui prenant sur le cou & descendant de dessus les épaules, venoient se croiser sur l'estomac, puis retournant par derrière, servoient à ceindre la robe dont nous venons de parler. L'éphod avoit sur les épaules deux grosses pierres précieuses, sur chacune desquelles étoient gravés six noms des Tribus d'Israël; & pardevant sur la poitrine, à l'endroit où les rubans se croisoient, se voyoit le pectoral ou rationnal, qui étoit une pièce carrée d'un tissu très-précieux, & très-solide, large de dix pouces, dans lequel étoient enchâssées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles étoit gravé le nom d'une des Tribus d'Israël. Quelques-uns croient que le rationnal étoit double comme une poche ou une gibecière, dans laquelle étoit renfermé l'urim & thumim. La tiare du grand Pontife étoit aussi plus ornée & plus précieuse que celle des simples Prêtres. Ce qui la distinguoit principalement c'étoit une lame d'or qu'il portoit sur le devant de son bonnet, sur laquelle étoit écrit ou gravé ces mots, *la sainteté est au Seigneur.* Cette lame étoit liée par derrière la tête avec deux rubans qui tenoient aux deux bouts.

Aaron fut le premier revêtu de la dignité de souverain Pontife. Sa consécration se fit dans le désert par Moïse, avec beaucoup de solennités qui sont décrites dans l'Exode & dans le Lévitique. On doute si à chaque nouveau Grand-Prêtre, on réitéroit toutes ces cérémonies. Il est très-probable qu'on se contentoit de revêtir le nouveau Grand-Prêtre des habits de son prédécesseur ; quelques-uns pensent qu'on y ajoutoit l'onction de l'huile sainte.

Parmi les Chrétiens, dans l'Église Catholique, on appelle aussi le Pape, *souverain Pontife.* Et dans l'Office de l'Église le mot de *Pontife*, se dit de tous les Evêques. *L'office du commun des Pontifes.*

Il se dit aussi dans le style sublime en la même acception. *Et vous, sacré Pontife, achevez d'offrir pour nous au Père éternel le sacrifice de réconciliation.*

Les anciens Romains avoient aussi leurs *Pontifes* qui composoient un Collége particulier. Ils furent institués sous le règne de Numa, pour avoir la principale direction des affaires de la religion. On les regardoit comme des personnes sacrées, & ils avoient le pas au-dessus de tous les Magistrats.

Le chef du Collége des Pontifes, se nommoit *souverain Pontife*. Dans les premiers temps on ne choisit pour remplir cette dignité que des Praticiens; mais dans la suite on la conféra aussi aux Plébéiens: Tiberius Coruncanus fut le premier élu parmi ceux-ci en 473 dans les *comices par tribus*.

Les fonctions du souverain Pontife consistoient, 1°. à régler le culte public, & ordonner les cérémonies sacrées: 2°. à réformer le calendrier, & déterminer les jours consacrés au repos en l'honneur de quelque divinité, & ceux auxquels il étoit permis de rendre la justice & vaquer aux affaires civiles: 3°. juger l'autorité des livres qui contenoient des oracles, des prédictions, & décider des circonstances où il étoit nécessaire de consulter ceux qu'il avoit jugés véritablement prophétiques: 4°. juger les Prêtres & les Prêtresses: 5°. dispenser des règles prescrites par la Religion: 6°. connoître des différens en matière de religion, & châtier les fautes contre les divinités adorées dans l'Empire: 7°. recevoir les vestales: 8°. faire la dédicace des temples: 9°. offrir des sacrifices: 10°. assister aux jeux établis en l'honneur des divinités, *&c.*

Les Grands-Prêtres des Romains étoient obligés d'habiter une maison qui appartenoit à la République. On donnoit à cette maison le titre de maison royale, *regia*, parceque le Roi des sacrifices, *rex sacrorum*, y avoit aussi son logement. Ils avoient la liberté de subroger un des autres Pontifes en leur place, lorsque des raisons importantes les empêchoient de vaquer aux fonctions de leur ministère. Ils étoient dans l'usage de n'approcher d'aucun cadavre, lorsqu'ils devoient sacrifier, & ils se regardoient comme souillés lorsqu'ils en voyoient, on en approchoient quelques-uns, quoiqu'il n'y eût cependant aucune loi qui leur en fît la défense.

Les Empereurs Romains voulant être absolus dans l'Empire, s'arrogèrent le titre de souverain Pontife. La différence qui se trouva entre le souverain Pontife des temps précédens, & l'Empereur jouissant de cette dignité, c'est que du temps de la République, l'autorité du souverain Pontife semble avoir été bornée à la ville de Rome & à sa banlieue; mais l'autorité que les Empereurs avoient relativement à cette dignité, ne paroît avoir eu d'autres bornes que celles de l'Empire. Lorsqu'il arrivoit dans les Provinces quelque fait qui intéressoit la Religion, les Gouverneurs avoient soin d'en informer l'Empereur, & de lui demander ses ordres; & le Prince les donnoit sans qu'il parcisse qu'il prît l'avis du Collége des Pontifes. Les élections des grandes prêtrises des Provinces, qui se faisoient auparavant à la pluralité des voix dans les Colléges sacerdotaux, ne se firent plus que par l'Empereur, qui y envoyoit qui bon lui sembloit. Quelquefois même les Empereurs laissoient ce soin aux Gouverneurs des Provinces, quelquefois ils laissoient le Collége pon-

tifical, même à Rome, choisir des Juges, & nommer aux places sacerdotales parmi leurs Collégues, pour remplir celles qui venoient à y vaquer.

PONTIFICAL, ALE; adjectif. *Pontificalis.* Qui appartient à la dignité de Pontife, d'Evêque. *Cet Abbé a le privilège d'officier en habits pontificaux.*

Il se dit plus ordinairement de la dignité du souverain Pontife. *Parvenir à la dignité pontificale.*

PONTIFICAL, est aussi substantif masculin, & se dit d'un livre qui contient les différentes prières & l'ordre des cérémonies que l'Evêque doit observer particulièrement dans l'Ordination, la Confirmation, les Sacres & les autres fonctions réservées aux Evêques. *Le Pontifical Romain.*

PONTIFICALEMENT; adverbe. *Pontificio apparatu.* Avec les habits pontificaux. *Officier pontificalemnnt.*

PONTIFICAT; substantif masculin. *Dignitas Pontificalis.* Dignité de grand Pontife, de souverain Pontife. *César réforma le Calendrier durant son pontificat.*

PONTIFICAT, se prend ordinairement parmi les Chrétiens, pour la dignité du Pape. *Ces deux Cardinaux aspiroient au Pontificat.*

Il se dit aussi du temps qu'un Pape est sur le siége de Saint-Pierre. *Cette Bulle fut publiée durant le pontificat de Benoît XIV.*

La première syllabe est moyenne, & les autres brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

PONTIGNY; Village & Abbaye régulière d'hommes, la seconde des quatre filles de Cîteaux, dans une île que forme le Serain, à cinq lieues, nord-est, d'Auxerre. Cette Abbaye jouit d'environ 30000 liv. de rente.

PONTIL; substantif masculin & terme de Verreries. Instrument de fer dont on fait usage dans la fabrique des glaces qui se soufflent à la selle. Il sert à reprendre la glace quand elle a été coupée du côté opposé à la selle.

PONTILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Verrerie qui se dit de l'action d'employer le pontil pour reprendre la glace quand on l'a coupée du côté opposé à la selle.

PONTIVY; petite ville de France, chef-lieu du Duché de Rohan en Bretagne, sur la rivière de Blavet, à trois lieues, est-nord-est, de Guémené.

PONT-L'ABBÉ; nom de trois bourgs de France: l'un est en Bretagne, à quatre lieues, sud-ouest, de Quimper; le second, en Saintonge, à trois lieues, sud-est, de Rochefort, & le troisième en Normandie, à trois lieues, sud, de Valognes.

PONT-L'EVÊQUE; ville de France en Normandie, sur la rivière de Touques, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Lizieux. C'est le siége d'un Bailliage, d'une Élection, d'une Maîtrise particulière des Eaux & Forêts, *&c.*

PONT-LE-ROY; bourg de France dans le Blésois, près des frontières de la Tourraine, à deux lieues, nord-est, de Montrichard. Il y a une Abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, de laquelle la Manse Abbatiale a été unie à l'Evêché de Blois en 1697.

PONTOISE; ville capitale du Vexin François, sur les rivières d'Oise & de Vione, à sept lieues, nord-ouest, de Paris. C'est le siége d'un Bailliage-

ge, d'une Élection, d'un grenier à sel, &c. Il y a une Abbaye d'hommes, laquelle est en commende & vaut au titulaire plus de 1500 liv. de rente.

La ville de Pontoise fut prise d'assaut sur les Anglois par l'armée de Charles VII, le 16 Septembre 1442. Les États Généraux y furent assemblés en 1561. Le Roi par sa Déclaration du 21 Juillet 1720 y transféra le Parlement de Paris, qu'il remit ensuite à Paris par celle du 16 Décembre de la même année.

Le Parlement de Paris avoit aussi été transféré à Pontoise en 1652, & il y fut encore transféré en 1753.

PONTON; substantif masculin. *Ponticulus.* Pont flottant, machine composée de deux bateaux joints par des poutres, sur lesquels on met des planches pour faire passer une rivière, un ruisseau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à du canon, sans qu'il soit besoin d'un pont entier. *L'armée traversa la rivière sur des pontons.*

Aujourd'hui le mot de *ponton* s'emploie particulièrement en parlant de certains petits bateaux de cuivre, qu'on porte dans une armée sur des espèces de chariots pour le passage des rivières. *A la bataille de Fleurus on prit des pontons de fer-blanc aux Hollandois.*

PONTON, en termes de Marine, se dit d'un grand bateau plat qui a environ trois ou quatre pieds de bord, soixante pieds de long, seize pieds & demi de large, & six pieds & demi de creux, qui porte un mât & qui sert à soutenir les vaisseaux quand on les met sur le côté pour les caréner. Il est garni de cabestans, de vis, & d'autres machines nécessaires pour coucher & relever les grands vaisseaux. Il sert aussi à élever de l'artillerie & à nettoyer des ports.

PONTONAGE; substantif masculin. Droit qui se perçoit en quelques endroits sur des personnes, voitures ou marchandises qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.

PONTONIER; substantif masculin. Celui qui reçoit le droit de pontonage.

PONTONS; bourg de France en Gascogne, près de l'Adour, à 2 lieues, nord-est, de Dax.

PONTORSON; ville de France en Normandie, près de l'embouchure du Couesnon dans l'Océan, à trois lieues & demie, sud-ouest, d'Avranches. C'est le siége d'un Bailliage, d'une Châtellenie, d'un grenier à sel, &c.

PONTONIN; bourg de France dans le Maine, sur l'Orne, à 5 lieues, nord-nord-est, du Mans.

PONTREMOLI; ville d'Italie en Toscane, sur la rivière de Magra, au pied de l'Apennin près des frontières du Parmesan, du Plaisantin & des terres de la république de Gênes, à trente lieues, nord-ouest, de Florence.

PONTRIEUX; bourg de France en Bretagne, à trois lieues, sud-sud-est, de Tréguier. C'est le siége d'un Bailliage.

PONTRON; Abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Anjou, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, d'Angers. Elle est en commende & vaut au titulaire environ 6000 liv. de rente.

PONTORME, (Jacques) Peintre, né à Florence en 1493, & mort dans la même ville en 1556: son véritable nom étoit *Giacomo Garucci*. Ce Peintre se mit sous la discipline de plusieurs maîtres, entre au-

tres, de Léonard de Vinci & d'André del Sarte. Ses premiers ouvrages annoncèrent un talent supérieur, ensorte que Raphaël & Michel-Ange en les voyant dirent que ce Peintre porteroit la peinture à son plus haut degré. *Pontorme* ne remplit point toute l'étendue des vues qu'il avoit données de lui ; mais on ne peut nier qu'il n'eût d'abord un pinceau vigoureux, un beau coloris, & qu'il ne mît de l'invention dans ses ouvrages ; sa manière étoit grande quoiqu'un peu dure. Il sortit de son genre, où il acquéroit beaucoup de réputation, pour prendre le goût Allemand. C'est à cette bizarrerie qu'il faut attribuer la grande différence qui est entre ses premiers ouvrages fort estimés, & entre ses derniers dont on ne fait pas grand cas. Il voulut revenir à sa première manière, mais ses efforts furent inutiles. Ce Peintre étoit d'un caractère singulier ; il avoit fait construire dans sa maison un escalier de bois, qu'il retiroit en haut par une poulie lorsqu'il étoit monté à son attelier ; il se servoit lui-même & se mettoit toujours fort mal ; d'ailleurs il étoit si capricieux, qu'il faisoit des tableaux pour payer un ouvrier, tandis qu'il refusoit de peindre pour le Grand Duc. *Pontorme* a surtout travaillé à Florence. Le Bronzin fut un de ses disciples. Les desseins de *Pontorme* sont estimés ; il y en a à la pierre noire, & d'autres à la plume & lavés au bistre. On y remarque une grande manière & des draperies bien jetées : le Roi a un tableau de ce Maître.

PONT SAINT-ESPRIT ; ville de France en Languedoc, sur le Rhône, à sept lieues, nord-nord-ouest, d'Avignon. Il y a un magnifique pont dont nous avons parlé au mot pont. On recueille dans les environs de bonne huile & de l'excellent vin.

PONT-SAINT-MAIXANCE ; ville de France dans le Valois, sur l'Oise, à deux lieues, nord, de Senlis.

PONT-SAINT-PIERRE ; bourg de France en Normandie, sur la rivière d'Andelle, à quatre lieues, sud-est, de Rouen.

PONT-SUR-SEINE, ville de France, dans la Brie Champenoise, à une lieue & demie, est-nord-est, de Nogent.

PONT-SUR-YONNE, ville de France, dans le Gâtinois François, sur l'Yonne, à trois lieues, nord-ouest, de Sens.

PONT-VALAIN ; bourg de France dans le Maine, à quatre lieues, est-nord-est, de la Flèche.

PONZA ; *voyez* PONTIA.

POOL ; petite ville maritime d'Angleterre avec un bon port dans le Dorsetshire, à 44 lieues, sud-ouest, de Londres. Elle envoie deux Députés au Parlement.

POPA, ou POPE ; substantif masculin & terme d'Antiquité. Ministre qui égorgeoit les victimes dans les sacrifices après qu'elles étoient assommées.

POPAYAN ; (le) province de l'Amérique méridionale au nouveau royaume de Grenade, entre l'Audience de Panama, celle de Quito & la mer du Sud. Balalcaçar, Espagnol, la découvrit en 1536. Il y a de riches mines d'or, & de pierres précieuses ; on en tire aussi du baume, du sang de dragon, de l'agate & du jaspe. Les Sauvages qui habitent cette province sont grands ennemis des Espagnols, & presque toujours en guerre avec eux.

La Capitale de cette province se nomme aussi Popayan : elle est située à une lieue de la rivière de Cauca, sous le 304e degré 30 minutes de longitude, & le 2e, 28 minutes de latitude. C'est le siége d'un Évêque suffragant de Santa-Fé, & la résidence d'un Gouverneur; on y compte environ vingt mille ames, parmi lesquelles se trouvent plusieurs familles issues de grandes maisons d'Espagne. L'abondance des mines d'or des environs y attire beaucoup de monde, & à mesure que les autres établissemens s'affoiblissent, *Popayan* se peuple de plus en plus, malgré les tremblemens de terre qui y sont fréquens. Une grande partie de la ville fut renversée le deux Février 1735.

POPE, (Alexandre) vit le jour à Londres en 1688. Il étoit d'une ancienne famille noble du Comté d'Oxford. Les auteurs de sa naissance Catholiques Romains, ne lui laisserent qu'une médiocre fortune presque entièrement épuisée par des doubles taxes, que le Roi *Guillaume* imposa sur ceux de cette communion. Le jeune Pope né avec une santé délicate, ne fut point envoyé aux écoles publiques. Il reçut dans la maison paternelle une éducation digne des dons heureux que lui avoit faits la nature. Il apprit en très-peu de temps le Grec & le Latin, & il se familiarisa de bonne heure avec les meilleurs écrivains d'Athènes & de Rome. On peut le mettre au rang de ces génies heureux qui n'ont pas eu d'enfance. A douze ans il fit une *ode* sur la vie champêtre, que les Anglois comparent aux meilleures odes *d'Horace*; à quatorze, il donna quelques morceaux traduits de *Stace* & d'*Ovide* qu'ils mettent à côté des originaux; à seize, on vit de lui des *Pastorales* dignes de *Virgile* & de *Théocrite*. L'Auteur fut toujours content ainsi que le public, de ses charmantes églogues, & quoiqu'il les eût composées dans sa jeunesse, il les regardoit comme les plus correctes & les plus harmonieuses de ses productions. Le style en est doux & facile, les pensées heureuses, les images riantes, les expressions pleines d'aménité & de graces. Un Poëme intitulé la *Forêt de Windsor*, une pastorale sur la naissance du Messie sont à la suite de ses églogues, & ne les déparent point. On trouve dans le premier ouvrage des descriptions charmantes de la vie champêtre, & dans le second des idées sublimes & une Poësie fort élevée. *L'essai sur la Critique*, Poëme assez connu en France par la belle traduction de l'Abbé du *Resnel*, parut en 1709, & mit le jeune Poëte au rang des plus beaux génies de l'Angleterre. C'est celui de tous les ouvrages de *Pope* qui ait été épargné par les criques de sa nation. On y remarque toute la solidité de l'âge mûr, & tout l'agrément de l'imagination d'un jeune Poëte. Les compatriotes de *Pope* le mirent au-dessus de *l'art poëtique* de *Boileau*. Il y a cependant une grande différence entre ces deux morceaux. Autant il y a dans le Poëte François d'ordre & de liaison, autant on remarque de confusion & d'embarras dans le Poëte Anglois. Rien n'y fixe l'esprit, il est difficile d'en lire deux chants sans fatigue. Le but de cet essai, autant qu'on le peut saisir, est d'apprendre à connoître la portée de son génie, à distinguer le bon du mauvais, & le clinquant de l'or. L'Auteur déve-

loppe les causes de nos faux jugemens, les sources où il faut puiser, & il expose les qualités qui font non-seulement les bons critiques, mais encore les bons Auteurs. Le *Temple de la Renommée*, Poëme qui parut en 1710, offre encore moins d'ordre que l'*Essai sur la Critique*. Tout y est confus, le plan en est indéterminé, & l'Auteur n'a pas su maîtriser son imagination. *La boucle de cheveux enlevée*, petit Poëme en cinq chants, publié en 1712, n'a aucun des défauts de cette bizarre production. On y trouve de l'invention, de l'ordre, du dessein, des images & des pensées. On y remarque un comique riant, des allusions satyriques, sans être offensantes, des plaisanteries délicates sur les femmes, peut être plus capables de leur plaire que toutes les fleurettes de nos madrigaux. Ce Poëme plus galant & plus enjoué que notre *Lutrin*, est parmi les Anglois ce que le Vert-vert est parmi nous. On doit pourtant blâmer l'Auteur de n'avoir pas assez voilé certains endroits qui offrent des images trop libres. Cette charmante bagatelle ne respire que la galanterie, mais l'Épître d'*Héloïse* à *Abailard*, autre production de *Pope*, paroît dictée par tout ce que l'amour le plus violent peut inspirer. Le Poëte y peint avec des traits de feu les combats de la nature & de la grace. Un travail plus considérable occupoit *Pope* lorsqu'il enfanta cette Épître : il préparoit une traduction en vers de l'*Iliade* & l'*Odyssée*. Toute l'Angleterre souscrivit pour cet ouvrage, & on prétend que l'Auteur y gagna près de cent mille écus. Quand l'Homere Anglois parut, il ne démentit point l'idée qu'on en avoit conçue. On y trouva la richesse, la force, la majesté de la poësie de l'*Homere* Grec. Ce fut le temps de la plus grande gloire de *Pope*, mais ce fut également celui où l'envie lui suscita plus d'ennemis. Il se vit environné d'un tourbillon d'insectes. On eut la bassesse d'attaquer dans des écrits publics sa figure & sa taille, qui en effet n'étoient pas fort avantageuses. On voulut lui prouver qu'il n'entendoit point le Grec, parce qu'il étoit *puant*, *laid & bossu*. Ces injures trop grossières pour blesser l'amour propre, révoltèrent le sien. Il écrivit contre ses ennemis une satyre sanglante, intitulée la *Dunciade*, c'est-à-dire, *l'Hébetiade*, ou la *Sottisade*. Il y passa en revue les Auteurs & même les Libraires. Cette Satyre respire la fureur. L'Auteur eut honte dans la suite de l'avoir enfantée, il n'hésita point de la jeter au feu, en présence du docteur *Swift*, qui la retira promptement & lui rendit le mauvais office de la conserver. Si *Pope* eût méprisé ses ennemis, il se fût épargné biendes chagrins : mais il se fit un devoir de résister à cet essain d'êtres malfaisans, ridiculement entêtés de mesure & de rime, & ils n'en bourdonnèrent que davantage. Non contens de le traiter dans vingt libelles d'ignorant, de fou, de monstre, d'homicide & d'empoisonneur, ils firent courir dans les rues de Londres une relation d'une flagellation ignominieuse. Le titre de cette pièce singulière étoit : *Relation véritable & remarquable de l'horrible & barbare flagellation qui vient d'être commise sur le corps de Mr Alexandre Pope, Poëte, pendant qu'il se promenoit innocemment à Hamowlks sur le bord de la Tamise, méditant des vers pour le bien public. Cette flagellation a été*

faite par deux hommes mal intentionnés, en dépit & vengeance de quelques chansons sans malice, que ledit Poëte avoit faites contr'eux. La relation porte que les deux mal intentionnés, après avoir fouetté jusqu'au sang le malheureux *Pope*, l'avoient à peine laissé qu'il fut apperçu dans cet état par Mademoiselle *Blount*, personne charitable & voisine du Poëte. Elle prit au plus vîte ce petit homme dans son tablier, remit sa culotte, le porta au bord de la rivière & fit venir un bateau pour le transporter chez lui. Cette Demoiselle *Blount* étoit une très-jolie Angloise qu'il aimoit beaucoup. Cette imposture remplit d'amertume le cœur de *Pope;* il ne se contenta pas de faire écrire un avis au public, où il attestoit qu'il n'étoit pas sorti de sa maison le jour marqué dans la relation; il voulut encore ajouter de nouveaux traits à la *Dunciade*. Ses amis lui conseillèrent de ne répondre à ses adversaires que par de nouveaux chefs-d'œuvre, & il enfanta l'*Essai sur l'homme*. Une Métaphysique lumineuse ornée des charmes de la Poësie, une morale touchante, dont les leçons pénétrent le cœur, des peintures vives, où l'homme apprend à se connoître, pour apprendre à devenir meilleur; tels sont les principaux caractères qui distinguent cet ouvrage. L'imagination de l'Auteur est également sage & féconde, elle prodigue les pensées neuves & donne le piquant de la nouveauté aux pensées anciennes; il embellit les matières les plus séches par le coloris d'une élocution noble, facile, énergique, variée avec un art infini. On ne cachera pas pourtant qu'il y a quelques descriptions trop étendues, & quelques pensées répétées; qu'on y trouve peu de solidité dans quelques principes, peu d'ordre & de liaison entre les idées. Plusieurs Écrivains ont traduit ce Poëme en François. On trouve à la suite de la traduction de M. Millot une Épître morale de *Pope* sur la connoissance des hommes. C'est un tissu de réflexions fines, hardies & profondes, qui développent les replis du cœur humain. Le génie Anglois s'y montre dans tout son éclat & avec tous ses défauts. Cette Épître tient par son sujet à l'Essai sur l'homme, & on peut la regarder comme une carte particulière où est tracé en détail ce qu'une carte générale ne présente qu'en gros. Pope se signala par plusieurs Épîtres dans le même genre & qui méritent les mêmes éloges. Il a encore composé des *Odes*, des *Fables*, des *Epitaphes*, des *Prologues* & des *Epilogues*, qui sont regardés comme des chefs-d'œuvre dans leurs genres. L'Auteur passe pour le Poëte le plus élégant & le plus correct, & le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre. Il a réduit les sifflemens aigres de la trompette angloise au son doux de la flûte. Nous ne parlerons point de ses *lettres* dont on a un recueil assez ample. S'il y en a deux ou trois qui peuvent intéresser le public, toutes les autres ne sont presque d'aucun prix, & il en est ainsi de presque toutes les collections de ce genre. Ses différens ouvrages ont été recueillis en sept volumes in-12 par les soins de *Warburton*, ami de cet illustre Poëte, à la traduction d'*Homere* près, imprimée séparément. On a publié en 1763, à Amsterdam & à Leipsik, *les œuvres diverses de Pope, traduites de l'Anglois, nouvelle édition augmentée de plusieurs pièces &*

de la vie de l'Auteur, avec de belles figures en taille douce. Il ne reste plus qu'à faire connoître l'homme après avoir fait connoître l'écrivain. *Pope* étoit bon parent, & ami solide. Sa probité étoit exacte; il avoit de la philosophie, mais beaucoup plus dans l'esprit que dans le caractère. Il étoit vain, railleur, colère, envieux, sacrifiant tout à sa réputation, d'une sensibilité puérile sur la critique, & capable des plus grandes violences pour la repousser. Il alloit souvent chez son Libraire, & il y donnoit de temps en temps des scènes de fureur, que sa figure, sa taille, & peut-être sa profession rendoient comiques. On l'accusoit aussi un peu d'avarice. Sa santé fut toujours chancelante, & l'art fut souvent appelé au secours de la nature. Les papiers publics le firent mourir plusieurs fois avant son décès; il eut le plaisir de voir annoncer sa mort avec les éloges les plus pompeux. Sa réputation, disoit-on dans un de ces articles, n'a cessé de croître pendant l'espace de 40 ans. Elle étoit enfin parvenue à un si haut degré, que pour le louer dignement, il faudroit avoir un génie de la force & de la beauté du sien. Ce grand homme mourut d'une hydropisie de poitrine en 1744, à 56 ans, après avoir répandu ses bienfaits sur ses parens, sur ses amis & ses domestiques.

POPÉ; ville de la Chine dans la province de Quangsi au département de Gucheu, cinquième métropole de la province.

POPERINGUE; ville de la Flandre maritime, à deux lieues, ouest, d'Ypres. Elle a appartenu à la France, qui l'a cédée par la paix d'Utrecht à la maison d'Autriche.

POFFINGEN; petite ville Impériale d'Allemagne en Suabe, sur l'Eger, à une lieue & demie au-dessus de Norlingue.

POPING; ville de la Chine dans la province de Chantung, au département de Tungchang, troisième métropole de la province.

POPLITÉ, ÉE; adjectif & terme d'Anatomie. Qui a rapport au jarret. *Le muscle poplité est placé sous le jarret. Les veines poplitées.*

POPOCATEPEC; montagne de l'Amérique septentrionale, au Mexique: elle jette souvent des flammes, du feu & de la fumée; elle est toute couverte de cendres, de pins, de cyprès, de chênes, & sur son sommet il y a de la neige toute l'année; cependant les champs voisins de cette montagne sont estimés les plus fertiles de la Nouvelle Espagne.

POPOLO; petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abbruze citérieure, sur la rivière de Pescara, à huit milles au nord de Salmone.

POPULACE; substantif féminin, & terme collectif. *Plebs.* Le bas peuple, le menu peuple. *Il cherchoit à soulever la populace. Il n'y a que de la populace dans cette rue.*

POPULAIRE; adjectif des deux genres. *Plebicus.* Qui est du peuple, qui concerne le peuple, qui appartient au peuple. *Emotion populaire. Bruit populaire. Expression populaire.*

On appelle *gouvernement populaire, état populaire*, un gouvernement, un état où l'autorité est entre les mains du peuple. C'est ce qu'on appelle autrement *démocratie.*

On appelle *maladies populaires*, certaines maladies contagieuses qui courent parmi le peuple. Telles sont dans l'été les fièvres malignes & inflammatoires, *&c.* qui attaquent

les habitans de la campagne; les fatigues & le poids de la chaleur & du jour que ces pauvres forçats de l'été endurent du matin au soir, épaississent le sang, le brûlent, y occasionnent des miasmes putrides qui portent leur action & leur malignité dans toute la machine. Les évacuans modérés & les cordiaux doux acides & froids, sont excellens dans ces cas.

Dans l'automne, & surtout vers la fin de l'été, les fiévres intermittentes, les continues putrides viennent de la quantité des fruits & de la chaleur immodérée; ces causes produisent dans les viscères une fermentation qui donne naissance à des levains qui se répandent sur tous les habitans d'une même contrée.

L'air infecté, raréfié & chargé de vapeurs malignes, est aussi une cause ordinaire de ces maladies.

Le manque d'alimens restaurans & de boisson adoucissante ou rafraîchissante dans les grandes chaleurs, joint aux travaux qui épuisent les forces continuellement, sans qu'on ait le temps ou le moyen de les réparer, sont une cause commune & plus que suffisante pour produire les maladies *populaires* qui désolent les campagnes.

Les meilleurs remèdes seroient des alimens nourrissans & restaurans, pris de temps à autre & en petite quantité; le repos aideroit le recouvrement des forces & l'effet de ces secours.

On dit, qu'*un homme est populaire*, qu'*il a l'esprit populaire;* pour dire, que par des manières affables & honnêtes, il se concilie l'affection & les bonnes grâces du peuple, des petites gens.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

POPULAIREMENT; Adverbe. *Ad sensum vulgi.* A la manière du peuple, comme le peuple. *Vivre populairement.*

POPULARITÈ; substantif féminin. *Popularitas.* Caractère d'un homme populaire. *Affecter la popularité.*

POPULATION; substantif féminin. Il se dit des hommes d'un Royaume, d'une République, d'un État, d'une Province, considérés relativement à leur nombre & à l'étendue du pays qu'ils occupent. Ainsi on dit que *la population est nombreuse à la Chine;* pour dire, qu'il y a un grand nombre d'hommes.

On a toujours remarqué que la population étoit ordinairement plus nombreuse dans les États populaires & peu étendus que dans les grandes Monarchies. L'esprit de conquête qui est souvent celui des grandes Monarchies, les troupes nombreuses qu'il faut entretenir pour la defense & pour l'attaque; la disproportion des rangs & plus encore celle des fortunés; le faste du maître & des courtisans; un commerce porté dans des contrées trop éloignées, & qui ne sera qu'artificiel; un luxe désordonné, & la corruption des mœurs qui en est la suite: voilà autant d'obstacles à la *population*, auxquels il faut ajouter la consommation des grandes villes, & surtout des capitales, qui absorbent chaque année une partie des hommes qui naissent dans les provinces. Ajoutez encore la difficulté de veiller sur toutes les provinces. Le maître assez malheureux pour ignorer presque toujours la vérité, ne connoît guères ses peuples, leur situation, leurs besoins, que comme veulent les lui faire connoître divers agens intermédiaires dont l'intérêt personnel est communément la pre-

mière loi. De leur côté les peuples ne connoissent guère le maître que par les vexations que l'on exerce sous son nom.

La Grèce, que tout le monde convient avoir été de tous les pays de l'antiquité le plus peuplé, étoit divisée en plusieurs petites Républiques dont tous les citoyens étoient égaux & libres; l'administration pouvoit veiller sur toutes les parties de l'état & y maintenir les lois dans leur intégrité, parcequ'aucune de ces parties n'étoit trop éloignée du centre. Tous concouroient à la prospérité publique, parcequ'elle étoit celle de tous, parce qu'il n'y en avoit point d'individuelle que l'on y préférât, & que chacun y avoit le même intérêt; les actions utiles & les services rendus à la patrie y constituoient la vertu, le mérite & le savoir y distinguoient les hommes, & l'estime publique en étoit la récompense, sans qu'il fût besoin d'épuiser les trésors de la Nation.

Les Romains n'ont été si admirables en aucun temps, ni si nombreux que dans les beaux jours de la République, où ils se gouvernoient par les mêmes principes. Rome étoit alors une fourmillière de héros & de grands hommes; dès qu'elle voulut s'étendre, il fallut admettre des étrangers & des esclaves au droit des citoyens, pour réparer les pertes que faisoit journellement la race des premiers Romains. Rome par des conquêtes, qui étonnent encore aujourd'hui l'univers, préparoit sa chute; sa puissance s'affoiblissoit à mesure qu'elle s'étendoit; l'austérité des mœurs se perdoit par l'association des mœurs étrangères; les conquêtes produisirent les richesses; les richesses devenues l'équivalent & la mesure de tout, remplacèrent toute distinction honorable & flatteuse, toute vertu, tout talent, tout mérite, & furent bientôt l'unique ambition des ames; l'esprit de patriotisme s'éteignit; le luxe nâquit, & le luxe perdit l'empire, qui succomba enfin sous le poids de sa propre grandeur; il avoit envahi toutes les Nations; il ne lui fut plus possible de les gouverner. On connoît toutes les pertes que fit le genre humain dans cet ébranlement général que causa la chute de ce grand corps. Ses propres sujets trop éloignés des lois & de l'autorité pour les reconnoître & pour les craindre, le mirent en pièces. Si Rome fut toujours peuplée tant qu'elle resta le siége de l'Empire, ce fut aux dépens de toutes les provinces, dévastées d'ailleurs par la rapacité, l'avarice, l'ambition & la tyrannie de ces Intendans que l'on appeloit *Proconsuls*.

Dans tous les temps, les mêmes causes ont produit les mêmes effets; ce n'est donc que dans les gouvernemens doux & bornés, où les droits de l'humanité seront respectés, que la population sera nombreuse.

La liberté est un bien si précieux, que sans être accompagnée d'aucun autre, elle les attire & les multiplie. On connoît les efforts surnaturels de courage qu'elle a fait faire dans tous les temps pour sa conservation. C'est elle qui a tiré la Hollande du sein des eaux; qui a rendu ses marais un des cantons le plus peuplé de l'Europe, & qui retient la mer dans des bornes plus resserrées. C'est la liberté qui fait que la Suisse, qui sera la dernière des puissances subsistantes de l'Europe, fournit sans s'épuiser, des hommes à toutes les puissances de l'Europe,

malgré l'ingratitude de son sol, qui semble n'être capable d'aucune autre production.

Il n'est point de gouvernement où l'on ne pût en tirer les mêmes avantages. La tyrannie fait des esclaves & des déserts, la liberté fait des sujets & des provinces: moins elle sera gênée par les lois & la volonté du Souverain, moins ces lois seront transgressées, & plus le Souverain sera sûr de la fidélité & de l'obéissance de ses peuples. C'est quand l'autorité exige des choses contraires au droit naturel & aux conventions de la société, que l'obéissance est pénible & qu'elle se refuse; alors on se croit obligé de punir la désobéissance, l'autorité prend la place de la loi, on soupçonne la fidélité des sujets qui suspectent à leur tour l'autorité. Tous les liens qui formoient la société se rompent, le pouvoir arbitraire s'établit, & l'amour du Souverain & de la patrie s'éteint.

Les hommes ne naissent point où la servitude les attend, ils s'y détruisent. Voyez chez les Despotes; pour qu'ils se multiplient, il faut que leur liberté ne dépende que des lois, qu'ils n'ayent à craindre qu'elles, & qu'en les observant chaque citoyen ne puisse être privé de la sienne.

On peut offenser trop de monde, il est trop facile de devenir coupable ou d'être soupçonné, quand il est si facile d'offenser les lois, le Prince & la religion. La superstition, l'ignorance, les haines particulières, l'envie, la calomnie & l'intérêt sont autant de dangers qui menaçent sans cesse la liberté de l'homme de bien; celui qui aura le plus de mérite y sera le plus exposé, comme le plus à craindre pour les petites ames. Blâme-t-on en elles quelques vices ou quelques ridicules, aussi-tôt les lois, le Prince & la religion sont en danger; ce sont ces trois puissances qu'on attaque dans leurs personnes, & elles sont intéressées à les venger. » Un homme » avoit fait un libelle contre les Mi- » nistres d'un Roi d'Angleterre, on » dit qu'il avoit mal parlé du Gou- » vernement, il fut condamné au » pilori. Le Monarque le vit en » passant, & demanda la cause de » ce châtiment, on la lui apprit. » Le grand sot, dit le Roi, que ne » faisoit-il son libelle contre moi, » on ne lui auroit rien fait. » Combien de fois l'autorité a servi de cette manière les animosités personnelles? Et combien ces abus, qui ne laissent aux citoyens qu'une liberté précaire à la merci de quiconque veut l'attaquer, ne doivent-ils pas disperser les hommes?

La justice & la douceur du gouvernement les rendront toujours nombreux. Le contraire peut les porter par humanité à des excès dont l'humanité même frémit. Les femmes de l'Amérique se faisoient avorter pour que leurs enfans n'eussent pas des maîtres aussi cruels que les Espagnols.

Les Saxons se firent massacrer plusieurs fois pour les droits naturels dont Charlemagne vouloit les priver. Louis le Débonnaire son fils leur rendit ces droits, & ce fut le plus bel acte de son regne: les Saxons lui furent toujours fidelles.

Ceux qui ont dit que plus les sujets étoient pauvres, plus les familles étoient nombreuses; que plus ils étoient chargés d'impôts, plus ils se mettoient en état de les payer, ont blasphêmé contre le genre humain & contre la patrie; ils se sont déclarés les plus cruels ennemis de l'un

& de l'autre en insinuant des maximes qui ont toujours causé & qui causeront à jamais la destruction des hommes & la ruine des Empires. Il falloit les réduire dans la cruelle indigence où ils vouloient que fussent leurs concitoyens, afin de leur apprendre qu'avec un mensonge ils avoient dit une atrocité qui méritoit peut-être une plus grande punition.

L'excès des tributs anéantit la liberté, éteint toute émulation & tout sentiment patriotique, décourage les hommes & les empêche de se reproduire ; l'extrême pauvreté conduit au désespoir, le désespoir à l'accablement, & l'accablement à la paresse & à l'indifférence de tout bien.

Comme la société a ses avantages auxquels doivent participer tous les membres qui la composent, elle a ses charges aussi qu'il est juste qu'ils supportent. Chaque citoyen est obligé de lui fournir sa contribution de travail & sa part des impôts que la conservation commune exige ; celui qui se dispense de ces deux contributions est mauvais citoyen ; c'est un membre inutile, une charge de plus pour la société, qui en bonne police, ne doit pas y être soufferte : mais les impôts doivent être dans le rapport exact des richesses du pays, & répartis dans la juste proportion des facultés particulières de chaque citoyen. Quand les besoins de l'Etat excèdent ces rapports, la levée devient difficile & le mal commence ; quand la disproportion devient énorme, la levée devient impossible, c'est le tems des calamités publiques ; tous les ressorts sont forcés, & la machine est prête à se briser au premier choc.

Les Francs trouvèrent les Gaules dans cette position lorsqu'ils en firent la conquête. » Ils reconnurent, » dit M. de Boulainvilliers, que » l'excès des tributs étoit la cause » de la destruction de l'Empire Romain ; que l'épuisement de l'argent des provinces en rendoit la » perception impossible. La rigueur » des subsides en argent accabloit les » peuples sans soulager l'Etat, désoloit les campagnes, empêchoit la » culture des terres, faisoit perpétuellement flotter les hommes » entre les horreurs de la faim & » la non valeur des récoltes, & » rendoit enfin leur condition si » misérable, que les maladies épidémiques étoient regardées comme une faveur du ciel qui vouloit délivrer ses élus de la désolation générale de ce siècle. Ces subsides pécuniaires étoient au-dessus des forces de ceux à qui on » les demandoit ; ils obligeoient » les peuples à vendre ce qu'ils » avoient pour s'en acquitter ; réduits » au désespoir, ils appeloient les » étrangers à leurs secours, se soumettoient à leur gouvernement, » & se trouvoient plus heureux dans » ce nouvel esclavage, que dans » la jouissance d'une fausse liberté » que les Romains leur avoient » laissée ».

La même chose a produit l'étonnante facilité de la conquête de l'Empire de Constantinople par les Mahométans.

C'est donc toujours sur les facultés des peuples que doivent se régler les tributs ; quand ils seront modérés, l'État sera puissant, l'agriculture & le commerce y fleuriront, & les hommes y seront nombreux, parcequ'ils croissent toujours en raison du bien-être dont ils jouissent.

Le contraire arrivera par le contraire; si les tributs absorbent le produit des terres & celui du travail, ou qu'il n'en reste pas assez pour assurer la subsistance du laboureur & de l'artisan, les champs resteront incultes, & l'on ne travaillera plus: c'est là que l'on verra des vieillards mourir sans regret, & de jeunes gens craindre d'avoir des enfans. Des gens qui ne peuvent compter sur leur nourriture s'exposeront-ils à donner la vie à de nouveaux malheureux, qui accroîtroient leur désespoir par l'impossibilité où ils seroient de les nourrir? Est-ce un sein desséché par la misère qui les allaitera? Est-ce un père affoibli par le besoin qui soutiendra & qui alimentera leur jeunesse? Il n'en auroit ni la force ni la possibilité. La misère publique refuse tout travail à ses bras paternels: & quels êtres encore naîtroient dans cet état de détresse? Des enfans foibles & débiles qui ne s'élèvent point; le tempérament de ceux qui échappent à leur mauvaise constitution & aux maladies populaires, acheve de se perdre par la mauvaise nourriture qu'ils reçoivent. Ces créatures éteintes pour ainsi dire, avant d'avoir existé, sont bien peu propres ensuite à la propagation. Ainsi donc, là où les peuples sont misérables, l'espèce dégénère & se détruit; là où est l'abondance générale, elle augmente en force & en nombre. La nature & le bien être invitent les individus à se reproduire.

POPULIFUGES; substantif masculin pluriel & terme d'antiquité. Fête que célébroient les Romains en mémoire, selon les uns, de ce que les Rois avoient été chassés, & le gouvernement monarchique aboli; & selon d'autres, avec plus de vraisemblance, en l'honneur de la Déesse Fugia qui avoit favorisé la déroute des ennemis; cette fête, disent-ils, fut instituée à l'occasion de la victoire qui fut remportée sur les Fidénates & les peuples voisins, lorsqu'ils voulurent s'emparer de Rome.

POPULO; substantif masculin. Terme populaire qui se dit d'un petit enfant gros & potelé. *Voila un beau petit populo.*

POPULONIE; substantif féminin & terme de Mythologie. Divinité champêtre à laquelle on offroit des sacrifices pour empêcher les mauvais effets de la grêle, de la foudre & des vents; c'étoit Junon prise pour l'air qu'on adoroit sous ce nom-là, comme Jupiter sous le nom de Fulgur.

POQUE; substantif masculin. Sorte de jeu des cartes auquel on joue depuis trois personnes jusqu'à six. Lorsqu'on est six les cartes sont au nombre de trente-six; mais quand on n'est que trois ou quatre, on ôte les six, & le jeu n'est que de trente-deux cartes, comme au piquet.

PORACÉ, ÉE; adjectif & terme de Médecine, qui se dit des humeurs dont la couleur verdâtre tire sur celle du poireau. *Pus poracé. Bile poracée.*

PORC; substantif masculin. *Porcus.* Sorte d'animal quadrupède qu'on appelle autrement cochon. *Voyez* ce mot.

On appelle *soie de porc*, le grand poil qui vient aux porcs sur le haut du cou & sur le dos.

On appelle *porc frais*, la chair d'un cochon qui n'est pas salé. *Manger du porc frais.*

On dit familièrement d'un homme sale & gourmand, que *c'est un vrai porc.*

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui eſt dans un lieu où il a tout à ſouhait, qu'*il eſt comme le porc à l'auge*.

PORCELAINE; ſubſtantif féminin. Sorte de poterie très-fine préparée & cuite ſous toutes ſortes de figures, de vaſes & uſtenſiles.

Les Orientaux ſont depuis très-long-temps en poſſeſſion de l'art de faire de belle & bonne porcelaine. C'eſt au Japon que l'on a excellé dans cet art, & c'eſt de là qu'eſt ſortie la plus belle porcelaine. L'ancienne porcelaine du Japon eſt celle qui eſt encore la plus eſtimée.

On a été long-temps à travailler en Europe pour imiter la porcelaine des Indes; mais on a d'abord formé des poteries qui n'avoient que l'apparence de la porcelaine. Ce n'eſt que depuis environ un ſiècle qu'on eſt parvenu dans certaines parties de l'Europe, à former de la porcelaine auſſi belle & auſſi bonne que celle des Indes.

Il paroît que ce ſont les Saxons qui en Europe ont fait les premiers de la vraie porcelaine, mais qui néanmoins eſt d'un autre genre que celle des Indes, quoiqu'auſſi bonne. Dans certains endroits de l'Allemagne on eſt parvenu à faire de la porcelaine qui imite aſſez bien celle de Saxe, quoique ſouvent inférieure en beauté. A leur imitation les François ont établi pluſieurs Manufactures de porcelaine; mais juſqu'à préſent il n'en exiſte aucune dans laquelle on faſſe de la porcelaine ſemblable à celle de la Chine, d'Allemagne & de Saxe. Les porcelaines qui ſe font en France, ne ſont que du verre tendre, mêlé de matières terreuſes, blanches, diſperſées & mal combinées dans le verre fondu, & qui ſont d'une très-grande fuſibilité au feu; mais pluſieurs découvertes qu'on a récemment faites, donnent lieu de penſer que la porcelaine de France ſera bientôt égale en ſolidité & ſupérieure en beauté à tout ce que l'on a vu juſqu'à préſent de plus parfait chez les étrangers.

Les qualités que doit avoir la bonne porcelaine peuvent être conſidérées ſous deux points de vue; 1°. ſes qualités intérieures; 2°. ſes qualités extérieures.

Les qualités intérieures de la porcelaine ne ſont ſenſibles qu'au vrai connoiſſeur; il faut, pour les appercevoir, dépouiller, pour ainſi dire, la porcelaine de tout ornement extérieur, & en examiner les fragmens dans leur caſſure.

La porcelaine la plus eſtimée, & qui mérite la préférence à juſte titre, eſt celle dont la caſſure préſente un grain très-fin, très-ſerré, très-compacte, qui s'éloigne autant du coup d'œil plâtreux & terreux que de l'apparence de l'émail fondu.

La belle porcelaine doit avoir une demi-tranſparence nette & blanche, ſans cependant être trop claire; il faut qu'elle s'éloigne totalement de l'apparence du verre & de la giraſole. La porcelaine, pour être parfaite, doit avoir un enduit que l'on nomme couverte, & qui n'eſt qu'un criſtal net, pur & tranſparent, ſans mélange par conſéquent, d'aucune ſubſtance matte & laiteuſe, comme eſt la couverte des fayences. Ce criſtal doit être parfaitement fondu & étendu bien uniformément ſur la pâte, ſemblable à un vernis très-mince, ſans être ni gercé ni fendillé, & il doit ne laiſſer appercevoir que le blanc de la pâte.

Les qualités extérieures de la porcelaine sont absolument indépendantes des bonnes qualités intérieures dont nous venons de parler.

Les qualités extérieures sont une blancheur éclatante & agréable, une couverte nette, uniforme & brillante, des couleurs vives, fraîches & bien fondues, des peintures élégantes & correctes, des formes nobles, bien proportionnées & agréablement variées; enfin de belles dorures, sculptures & gravures, & autres ornemens de ce genre. Toutes les porcelaines de France possèdent ces qualités extérieures supérieurement à toutes les porcelaines connues; mais la plupart de celles que l'on a faites jusqu'à présent dans les Manufactures de France, n'ont que ce seul mérite.

La bonne porcelaine doit soutenir alternativement, sans se casser ni se féler, la fraîcheur de l'eau prête à se gêler, & le degré de chaleur de l'eau bouillante, du caffé, du bouillon, du lait bouillant qu'on y verse brusquement; elle doit rendre, quand on en frappe des pièces entières, un son net & timbré qui approche de celui du métal. Ses fragmens jettent sous les coups de briquet des étincelles vives & nombreuses, comme le font les pierres à fusil; enfin elle soutient le plus grand degré de feu, celui d'un four de verrerie, par exemple, sans se fondre, sans se boursouffler, sans y devenir seche & friable; en un mot, sans être altérée d'une manière sensible. On peut dire en général, qu'une porcelaine est d'un service d'autant meilleur, qu'elle soutient mieux les épreuves dont nous venons de parler.

On fait à la Chine, au Japon & dans les autres parties des Indes, des porcelaines qui possèdent toutes ces bonnes qualités, mais qui pour l'ordinaire, ne sont pas d'un très-grand blanc; au lieu qu'au contraire en Europe, surtout en France, on fait des porcelaines de la dernière beauté, mais qui la plupart n'ont rien des bonnes qualités de la porcelaine des Indes.

Une Manufacture de porcelaine doit être montée à peu près comme l'attelier d'une Manufacture de fayence. Ce travail exige la même main d'œuvre, comme il sera facile de le voir en examinant les détails.

La bonne porcelaine doit être composée avec peu de matières. Celle qui se fait à la Chine, n'est composée que de deux substances, l'une que l'on nomme kaolin, & l'autre petunt-sé.

Le kaolin dont se servent les Chinois pour faire leurs porcelaines, est une argille très-blanche, très liante, & qui a toutes les autres propriétés des argilles; cependant plusieurs naturalistes ont donné à ce kaolin chinois des caractères distinctifs & différens de ceux de l'argille; ils prétendent tous que ce kaolin contient de la terre calcaire. Si cela est, ce n'est qu'accidentellement, comme il s'en trouve quelquefois dans les argilles blanches de ces pays-ci. Lorsque les argilles contiennent beaucoup de terre calcaire, elles ne sont pas propres à faire de bonnes porcelaines; ce qui doit faire présumer que le kaolin de la Chine n'en contient pas, ou du moins qu'il n'en contient presque point, parceque la porcelaine qu'on y fait est très-bonne. Les naturalistes disent encore que le kaolin de la Chine contient du mica; quelques-uns en

parlent comme si cette matière étoit nécessaire dans la composition de la porcelaine : beaucoup d'argilles blanches de ce pays-ci contiennent un semblable mica. Mais comme on fait de très-bonne porcelaine avec des argilles qui ne contiennent point de mica, cela prouve au moins que cette substance n'y est pas nécessaire.

Quelques naturalistes prétendent que le kaolin de la Chine est mêlé de parties graveleuses qu'ils ont reconnues pour être du quartz ; les argilles blanches de ce pays-ci contiennent presque toutes de ces mêmes parties graveleuses. Dans les unes ces parties graveleuses sont du quartz, dans d'autres, du spath fusible, ou du mica, ou du gros sable semblable à celui de rivière ; ainsi nous voyons que le kaolin de la Chine est de même nature & ressemble en tout aux argilles blanches de ce pays-ci ; s'il y a de la différence, cela ne peut venir que de la pureté & de la blancheur de ses terres. Il y a en France de cette espèce de kaolin avec lequel on fait d'excellente porcelaine, & aussi belle que celle de la Chine. C'est à celui qui fait de la porcelaine d'avoir assez de connoissance pour le bien choisir ; parcequ'en général, ces terres sont susceptibles de beaucoup de variété & d'être altérées par des matières ferrugineuses qui colorent beaucoup la porcelaine dans laquelle on les fait entrer. C'est même le vice ordinaire de toutes les argilles connues aux environs de Paris. En général on peut dire que celles qui ne contiennent absolument rien de métallique, & qui sont les meilleures pour faire de la belle porcelaine, sont très-rares par tout.

Le petunt-sé qui entre dans la composition de la porcelaine des Indes, est un vrai spath fusible, semblable à ceux qu'on trouve en quantité dans différens endroits de la France. Les spaths fusibles sont des pierres vitrifiables de la nature des quartz, des cailloux, du cristal de roche & des autres pierres vitrifiables ; ils sont seulement plus tendres & font moins de feu lorsqu'on les frappe avec le briquet. Il y a lieu de présumer que la fusibilité de ces pierres vient de ce qu'elles ne sont pas aussi pures que les autres pierres vitrifiables, & qu'elles ne doivent cette fusibilité qu'à quelques matières étrangères. Les spaths fusibles sont ordinairement cristallisés, & ils présentent dans leur cassure des surfaces symétriques lisses & un peu brillantes. Quelques naturalistes ont confondu cette espèce de spath avec une autre espèce de pierre que l'on nomme aussi spath, & qui a la propriété de devenir phosphorique par la calcination ; mais ces deux sortes de spath ont des propriétés trop dissemblables pour qu'un Chimiste les confonde.

Il y a encore une infinité d'autres espèces de spath, mais qui ne sont point de la qualité de celui qui convient pour la porcelaine.

Le kaolin & le petunt-sé dont nous venons de donner la description, sont les matières avec lesquelles on fait de bonne porcelaine. Il se trouve dans la nature des terres argilleuses qui contiennent naturellement un sable fusible, semblable au petunt-sé dont nous venon de parler. Cette espèce d'argille toute seule est propre à faire de bonne porcelaine.

On peut faire entrer dans les porcelaines du sable blanc & pur,

ou du beau quartz réduit en poudre. Ces espèces de matières vitrifiables dont on fait vraisemblablement entrer une certaine quantité dans la porcelaine des Indes, ou qui se trouvent naturellement dans le kaolin, augmentent la transparence de la porcelaine, & lui donnent un grain qui ressemble moins aux poteries de grès; mais elles ont l'inconvénient de former de la porcelaine plus susceptible de se fendre par le contact de l'eau froide ou de l'eau chaude; c'est un inconvénient qu'on remarque dans la porcelaine des Indes qui se fend assez facilement de cette manière, ce qui n'arrive pas aux bonnes porcelaines d'Europe, telles que celles de Saxe & d'Allemagne dans la composition desquelles on ne fait point entrer de sable, ou du moins qu'une très-petite quantité.

Préparation de la pâte de porcelaine. On lave l'argille pour la débarrasser de son sable & des autres matières étrangères; pour cela on délaye l'argille dans un baquet avec une très-grande quantité d'eau, & l'agitant avec un bâton, on la laisse reposer un moment, afin que le plus grossier tombe au fond du baquet: on passe l'eau trouble & comme laiteuse au travers d'un tamis de soie moyen; on reverse de l'eau sur le marc qui reste dans le baquet, & on l'agite de nouveau; on passe la liqueur de la même manière, & on continue ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait tiré toute la partie fine de l'argille; alors on laisse reposer toutes les liqueurs troubles, on rejette l'eau comme inutile, lorsqu'elle s'est bien éclaircie; on ramasse ensuite l'argille qui s'est déposée & on la fait sécher.

On broye le petunt-sé dans un moulin, entre deux meules de grès avec de l'eau; lorsqu'il est suffisamment broyé, on le lave comme l'argille, afin de séparer les portions grossières qui auroient échappé à la meule, & on les fait sécher.

On prépare le sable, les cailloux & le quartz de la même manière que le petunt-sé, si l'on veut faire entrer de ces matières dans la porcelaine.

Lorsqu'on a ainsi toutes les matières lavées & broyées, on les mêle ensemble dans des proportions convenables, le plus exactement qu'il est possible, & l'on en forme une pâte avec une suffisante quantité d'eau: il faut que la pâte ait une consistance propre à pouvoir se pétrir commodément entre les mains sans s'y attacher. C'est avec cette pâte qu'on forme les pièces qui se fabriquent au tour ou dans des moules.

Le tour à faire de la porcelaine, qui est semblable à celui du Fayencier & du Potier de terre, est composé de trois pièces principales; savoir, un arbre de fer de trois pieds & demi de hauteur, & de deux pouces de diamètre; une petite roue de bois toute d'une pièce, d'un pouce d'épaisseur, & de sept ou huit de diamètre, posée horisontalement au haut de l'arbre qui sert de *girelle* ou de tête à la roue, & une autre plus grande roue aussi de bois, composée de plusieurs pièces d'assemblage de trois pouces d'épaisseur & de trois à quatre pieds de large, attachée au même arbre par en bas, & pareillement parallèle à l'horison

L'arbre porte par le pivot qu'il a par en bas, dans une crapaudine

de fer ou de pierre à fusil, & est enfermé par en haut à un demi-pied de dessous la girelle, dans un trou virolé de fer, percé dans la table que l'ouvrier a devant lui.

Ce sont les pieds de l'ouvrier assis devant la table, qui donnent le mouvement au tour, en poussant la grande roue de dessous, alternativement avec l'un & l'autre pied, & lui donnant plus ou moins de vivacité, suivant qu'il convient à l'ouvrage.

La pâte étant préparée on la met sur le tour pour l'ébaucher. Quand il s'agit d'ébaucher, le Tourneur monte sur le tour, & posant un de ses pieds contre une traverse placée au-dessus de la grande roue, il pousse la roue de l'autre pied, jusqu'à ce qu'elle ait un mouvement assez rapide; ensuite il prend une motte de pâte qu'il jette sur la tête du tour; il trempe ses mains dans l'eau; il les applique sur la pâte qui s'est attachée à la tête du tour, la serrant peu à peu, & l'arrondissant: il la fait ensuite monter en forme de quille ou de cône; puis il met le pouce sur le bout, il la presse & l'applatit. C'est alors qu'il commence à ouvrir la terre avec le pouce, & à former l'intérieur de la pièce. Il en détermine la hauteur & la longueur avec une jauge, & si la pièce est délicate, il l'égalise avec une espèce de lame de bois appelée *estoc*; il prend après cela un fil de cuivre qui lui sert à couper la pièce & à la séparer de la tête du tour: il l'enlève avec ses deux mains & la pose sur une planche. Il travaille ensuite une autre pièce, & quand la planche est couverte d'ouvrages, il la met sur un des rayons qui sont disposés le long des murs de l'attelier, afin de donner le temps aux pièces de s'essuyer & de les disposer à être *tournasées* ou réparées. Il a grand soin que les pièces ainsi ébauchées ne deviennent pas trop sèches, parceque pour les tournaser, il est essentiel que les pièces conservent un certain degré de souplesse; l'ouvrier les entretient dans cet état en les couvrant d'un linge mouillé.

Quand il y en a un nombre suffisant, alors il fait la *tournasine*, c'est-à-dire, qu'il applique sur la tête du tour une quantité de pâte suffisante que l'on nomme tournasine, pour y fixer les pièces à tournaser; puis l'ouvrier monte au tour, il applique sur la tournasine le vase ébauché qu'il veut réparer, & faisant aller le tour comme pour ébaucher, il enlève par le moyen d'un instrument de fer appelé *tournasin*, toutes les inégalités qui peuvent se trouver à l'extérieur du vase. Il en fait autant à l'intérieur avec un instrument convenable.

Quand la pièce est tournasée, on achève de l'adoucir avec un pinceau de poil de lièvre trempé dans un peu d'eau pour lui donner le plus grand poli qu'il soit possible; ensuite on l'enlève de dessus le tour, on la remet sur la planche & on passe à une autre. Quand la planche est chargée, on la met sur les rayons, afin que les pièces sèchent entièrement; & lorsqu'elles sont entièrement sèches, on les examine de nouveau, afin d'être à même de réparer les petits défauts qui auroient pu échaper aux opérations dont nous venons de parler.

Voilà en général quelle est la manière de former au tour les pièces de porcelaine. On ajoute après coup, à celles qui en ont besoin, des pièces de rapport qui ont été

moulées séparément, comme des oreilles aux écuelles, des becs & des anses aux aiguières & aux pots à l'eau, *&c.*

Lorsqu'on ajoute des pièces de rapport, on a soin de les appliquer avant qu'elles soient entièrement sèches, ainsi que les pièces auxquelles on les rapporte; on les soude avec un peu de la même pâte que l'on a délayée en consistance de bouillie claire avec un peu d'eau; c'est ce que l'on nomme *barbotine.* C'est avec cette barbotine qu'on répare les pièces qui ont quelques petits défauts, avant de les faire cuire.

Les pièces qui sont d'une forme à ne pouvoir être tournées, comme les plats, les assiettes, les saladiers godronnés, *&c.* se font par le moyen des moules, de la manière suivante.

On prend une certaine quantité de pâte, on la met sur une peau de mouton qui a été mouillée & bien exprimée; on étend cette pâte avec un rouleau de bois à une épaisseur convenable. Si l'on veut faire un plat ou une assiette, on met cette pâte dans un moule de plâtre composé de deux pièces, dont l'une forme l'intérieur du plat ou de l'assiette, & l'autre l'extérieur; on arrange la pâte dans le moule le plus exactement qu'il est possible, & on remet la seconde pièce du moule par dessus, pour faire prendre en même temps au plat ou à l'assiette, la forme qu'il doit avoir de l'un & de l'autre côté; on appuie d'abord légérement, & ensuite on serre le moule davantage par le moyen d'une presse, pour faire dégorger le superflu de la pâte qu'on a soin de couper à mesure; néanmoins cette pression se fait toujours avec ménagement, afin qu'il ne se fasse point de gerçures dans le milieu de la pièce.

Après cette opération on laisse sécher la pièce dans le moule hors de la presse, pendant quelques heures, ou jusqu'à ce qu'on la puisse tirer commodément sans la briser; lorsqu'elle est à demi sèche, on répare les petits défauts avec de la barbotine, & on la polit avec un pinceau de poil de lièvre trempé dans l'eau.

On a des moules de différentes grandeurs, de différentes formes, & composés d'autant de pièces que la grandeur & la forme des pièces à mouler l'exigent.

Les figures, les statues, les bustes dont on orne les appartemens, sont faits également dans des moules de plâtre; on les fait aussi à la main avec divers ébauchoirs, de la même manière que les Modeleurs en terre glaise ou en cire, exécutent les ouvrages de ce genre.

Lorsque les pièces sont parfaitement sechées & bien réparées, on les fait cuire comme nous allons le dire.

On met les pièces dans des étuis de terre cuite que l'on nomme *gazettes*; ces vaisseaux ne sont rien autre chose que des espèces de creusets destinés à garantir les pièces en cuisant, des gouttes de verre & de la flamme du bois qui ternit la blancheur de la porcelaine. Lorsque ce dernier accident arrive, les ouvriers appellent cela *voiler*. On place au fond des gazettes une plaque de porcelaine crue sur laquelle on met du sablon blanc, & c'est sur ce sable qu'on pose les pièces de porcelaine qu'on veut faire cuire; on recouvre la gazette de son couvercle, on met autour de la pièce de

porcelaine, de petites portions de pâte de porcelaine crûe pour la soutenir dans les endroits où elle pourroit fléchir en cuisant ; on nomme *supports* ces portions de pâte. On dispose ainsi toutes les pièces destinées à être cuites dans des gazettes, chacune séparément ; alors on arrange dans un four toutes ces gazettes les unes sur les autres, de manière qu'elles laissent beaucoup d'intervalle entr'elles dans tous les sens, afin que la flamme & la chaleur puissent pénétrer bien uniformément partout.

Lorsque le four est plein on ferme la plus grande partie de l'ouverture par laquelle on l'a chargé, & on y fait un feu de bois que l'on continue pendant douze ou quinze heures & même davantage, à proportion que la porcelaine est plus dure à cuire. Pendant cet espace de temps on augmente le feu par degrés, jusqu'à ce que tout l'intérieur du four soit blanc par la grande activité du feu ; alors on laisse refroidir le four pendant deux ou trois fois vingt-quatre heures, & on tire les pièces de leurs gazettes ; dans cet état on les nomme *biscuits*.

On met sur toutes ces pièces une couverture que le vulgaire nomme vernis. Cette couverture est un très-beau cristal absolument pur & sans couleur, que l'on compose & qu'on fait fondre dans le four en cuisant la porcelaine ; on broye ce cristal avec de l'eau dans des moulins, pour le réduire en poudre impalpable. Dans cet état de finesse il forme avec l'eau une bouillie très-claire. On verse de cette bouillie sur toutes les pièces de porcelaine qui sont en biscuit, & on tâche qu'il y en ait également partout ; on laisse sécher cet enduit, & on répare les défauts lorsqu'il est sec ; avec un pinceau de poil de lièvre trempé dans le même cristal broyé ; on remet de nouveau les pièces dans les gazettes, on les arrange dans le four comme la première fois, & on les échauffe de la même manière, en donnant cependant un feu moins fort. Ce cristal se fond sur les pièces de porcelaine, & forme la couverte ; alors on laisse refroidir le four & on tire les pièces.

Les gazettes dans lesquelles on fait cuir la porcelaine, doivent être faites d'une argille très-bonne & très-pure. Il arrive souvent que lorsque l'on fait ces gazettes avec de l'argille qui contient des parties ferrugineuses ou d'autres matières minérales, ces substances se réduisent en vapeurs par la violence du feu, elles s'attachent à la surface des pièces de porcelaine renfermées dans les gazettes, & leur donnent des couleurs désagréables à la vue. C'est ce que les ouvriers appellent encore *voiler*.

Les porcelaines qui se fabriquent en France sont encore exposées à un autre inconvénient, même avec des gazettes faites avec une argille pure. La trop grande quantité d'acide vitriolique qui est contenu dans cette terre, se réduit également en vapeurs pendant la cuite de la porcelaine, & occasionne une telle altération à ces mauvaises porcelaines, qu'au lieu de se cuire, elles deviennent sèches, friables, & perdent entièrement leur principe de fusibilité, à tel point qu'après cela elles ne cuisent plus ; mais les vraies porcelaines ne sont pas exposées à cet inconvénient.

Il ne paroît pas que les Chimistes aient fait attention jusqu'à présent à ce principe de fusibilité ; mais MM.

MM. Macquer & Baumé qui ont beaucoup travaillé cette matière, ont été à portée de le reconnoître d'une manière non équivoque. Ils ont fait cuire à un très-grand feu certaines porcelaines qui se sont trouvées très-belles & bien cuites; ils ont ensuite exposé cette même porcelaine à un plus grand feu, l'intérieur en est devenu sec, friable & sans consistance, tandis que l'extérieur étoit une croute vitrifiée, qui formoit une sorte de couverte, & qui quelquefois s'est détachée par écaille. On peut considérer cet effet comme une sorte de resuage du principe de fusibilité dont nous parlons.

A la Chine, au Japon, & dans les différens endroits de l'Europe où l'on fait de vraies porcelaines, on applique la couverte sur les pièces de porcelaine, après les avoir fait rougir pour leur donner une sorte de consistance, & d'un seul feu on cuit la porcelaine & on fond la couverte. Dans ce cas on est obligé de cuire la porcelaine sans support, parceque les endroits où ils touchent se trouveroient sans couverte. Ces moyens sont très-économiques; mais les pièces de porcelaine que l'on a fait cuire de cette manière, sont presque toujours déformées plus ou moins; ce qui est un inconvénient auquel on n'est pas exposé en cuisant la porcelaine avec des supports, & y appliquant la couverte après coup, parceque le feu qui est nécessaire pour fondre la couverte, est toujours moins fort que celui qui a cuit la pâte. La porcelaine alors ne se tourmente plus au feu.

Rien n'est si difficile dans l'art de la porcelaine, que d'avoir une belle couverte qui puisse se bien appliquer sans se *trézaller*, c'est-à-dire, sans se fendiller après la cuite. Un cristal trop tendre ne peut pas réussir sur une porcelaine très-dure, c'est à l'Artiste à savoir assortir la composition de la couverte à la nature de sa porcelaine. Néanmoins les couvertes sont toujours faites avec de beau sable blanc, du sel alkali très-pur, & une certaine quantité de chaux de plomb; avec ces trois matières on forme un cristal pur ou tendre suivant les proportions. Il y a certaines espèces de bonnes porcelaines dans la couverte desquelles on est obligé de faire entrer une petite quantité de terre calcaire; dans d'autres on fait entrer de l'argille blanche & du petunt-sé; c'est là ce que l'on peut dire de plus positif sur la composition du cristal qui doit former la couverte des porcelaines.

La construction du four dans lequel on cuit les bonnes porcelaines dures est une chose très-difficile, sur-tout lorsqu'on fait ce four d'une certaine grandeur; il est difficile, & peut-être même impossible, de trouver une construction de four où la chaleur se distribue également, & dans lequel toutes les piéces cuisent dans le même moment complettement & également. Ceux qui paroissent le mieux remplir cette indication sont construits de la manière suivante.

On fait une tour de brique d'environ douze pieds de diamètre & de douze de hauteur. Dans le milieu de la partie supérieure de cette tour on pratique un trou d'environ un pied de diamètre, élevé à une certaine hauteur, pour former la cheminée. Au bas de cette tour on pratique pareillement trois ou quatre ouvertures d'un pied carré, par

où on met le feu. L'ouverture par laquelle on doit introduire les marchandises à cuire, est assez grande pour qu'un homme puisse y entrer commodément, & on la remplit avec des briques & de la terre à four à la même grandeur que les autres, lorsque le four est chargé. Ces ouvertures sont prolongées à l'extérieur du four d'environ deux pieds de long, pour former quatre espèces d'auges, dans lesquelles on met le bois. Le bâti de briques dont nous avons parlé, & qui forme le four, est recouvert d'une bonne maçonnerie de pierres de taille, assujetties avec des barres & des cerceaux de fer, pour empêcher que la violence du feu ne fende le four. On ménage à une certaine hauteur une petite fenêtre qui communique jusques dans l'intérieur du four, & qui sert à reconnoître le degré de chaleur qui règne dans le four, & à tirer les pièces qu'on y a placées exprès pour indiquer le temps où la porcelaine est suffisamment cuite: on nomme ces piéces *montres*. Telle est la construction des fours dans lesquels on cuit la porcelaine à la Chine & au Japon.

Mais les porcelaines qui se font en France, étant d'une autre nature, sont beaucoup plus tendres, & ne pourroient pas résister à la force du feu que produit le four que nous venons de décrire, elles s'y bruleroient & fondroient en très peu de temps; on est en conséquence obligé d'avoir recours à une autre construction de four, où la flamme du feu qui doit cuire la porcelaine, est usée avant d'entrer dans le four où sont placées les pièces à cuire: ce four est précisément celui du Fayencier : il est composé de deux chambres l'une sur l'autre; celle d'en bas se trouve sous terre, & le plancher de la pièce supérieure est au rez-de-chaussée. Ce plancher est fait de briques, & disposé en voûte; cette voûte est percée d'une grande quantité de trous d'environ quatre pouces carrés, & que l'on nomme *carneaux*. Cette piéce n'a d'autre ouverture que celle où l'on introduit la marchandise à cuire, & que l'on ferme avec des briques & de la terre, lorsque le four est chargé; on arrange dans ce four les gazettes qui contiennent les pièces, de la même manière que nous l'avons déjà dit, ayant soin de ne pas mettre de gazettes sur les trous, parce qu'elles empêcheroient le passage de la flamme. On a pratiqué dans la partie supérieure de cette seconde chambre une cheminée. C'est cette seconde piéce que l'on nomme proprement le four. La chambre de dessous se nomme le dessous du four; elle n'a qu'une seule ouverture à un des côtés, qui forme une espèce de trou semblable à une trape de cave : C'est par cette ouverture que l'on chauffe le four. On met plusieurs buches en travers qui se trouvent supportées par les deux extrêmités; on allume le bois, la flamme au lieu de monter perpendiculairement, se plonge dans cette chambre, & la pointe de la flamme se relève, & passe au-travers des trous quarrés du plancher qui sépare les deux chambres. La chaleur qui règne dans la chambre supérieure, que nous avons nommée four, quoique prodigieusement amortie, est capable de cuire les porcelaines tendres & la fayence. On chauffe ce four pendant dix ou douze heures, en augmentant la quantité de bois à mesure que cela est nécessaire, & on

jette même quelques buches sous le four, afin d'augmenter l'activité du feu. On le continue en cet état juqu'à ce que les piéces soient cuites; ce que l'on reconnoît lorsque tout l'intérieur de ce four est rouge, & par des montres que l'on retire de temps en temps pour reconnoître l'état de cuisson des piéces. Alors on laisse refroidir le four suffisamment, & on le décharge: on met ensuite les piéces en couverte de la même manière que nous l'avons dit précédemment, & on les remet une seconde fois dans le four pour fondre la couverte; on le laisse ensuite refroidir & on en ôte les piéces.

Lorsque la porcelaine est parfaite, on l'orne de peinture; ce travail est très-difficile, parceque les couleurs que l'on emploie changent de nuances après qu'elles sont fondues. Il y en a plusieurs qui résistent difficilement à l'action du feu, & qui s'effacent presque entiérement, si on leur fait supporter un peu plus de feu qu'il ne leur en faut pour les fondre. Les couleurs qui sont les plus solides sont le bleu, qui résiste sans s'altérer à la dernière violence du feu, ensuite le pourpre fait avec l'or, certain rouge tiré du fer, *&c.*

Presque toutes les couleurs que l'on emploie dans la peinture en porcelaine, ont été fondues & vitrifiées auparavant; on les réduit ensuite en poudre sur le porphyre, & on les mêle avec du verre tendre, dans différentes proportions, pour diminuer l'intensité de couleur à proportion que cela est nécessaire. On les emploie toutes avec de l'eau, & quelquefois une petite quantité de mucilage de gomme arabique, pour faciliter leur adhérence sur les piéces que l'on peint.

Lorsque les piéces de porcelaine ont été peintes, on les met dans un four fait exprès pour faire fondre les couleurs, & on les observe souvent, pour les retirer du feu par degrés, afin que les piéces ne cassent pas; ce qui arriveroit si on les retiroit brusquement.

On peint les piéces d'un seul côté & en une seule couleur pour y faire un fond; la couleur de celles qui sont en bleu s'applique avant de mettre la couverte, parceque comme nous l'avons dit, cette couleur résiste parfaitement bien au grand feu; mais il n'en est pas de même pour les autres fonds de couleurs, on ne les applique que par dessus la couverte, comme la peinture ordinaire. Cet art de peindre la porcelaine est poussé à son dernier période dans la Manufacture Royale de porcelaine de France établie à Sève.

On applique certaines couleurs sur les piéces de porcelaine en fendillant la couverte, afin que les couleurs pénètrent dans les fentes; c'est ce que l'on nomme *porcelaine truitée* ou *craquelée.* Pour cela on fait chauffer des piéces de porcelaine qui sont en couverte, & on les plonge dans des liqueurs chargées de beaucoup de couleur. Le contraste de la chaleur des piéces, & de la fraîcheur du bain, fait fendiller la couverte & les matières colorantes s'introduisent dans les fentes. On lave les piéces, mais la couleur qui est entrée dans les fentes ne s'en va pas par le lavage; cela forme des lignes qui se croisent en tous sens, & qui présentent un tableau singulièrement varié, dont la perfection n'est dûe qu'au hasard.

On appelle *tour de porcelaine*, un monument fameux situé dans

une plaine de la Chine près de Nanking. C'est une tour octogone à neuf étages voutés, de 90 coudées de hauteur, revêtue de porcelaine par dehors, & incrustée de marbre par dedans. A chaque étage est une galerie ou cloison de barreaux; & aux côtés des fenêtres sont de petits trous quarrés avec des treillis de fer blanc.

Toutes les galeries sont couvertes de toits verts qui poussent en dehors des soliveaux dorés; ces soliveaux soutiennent de petites cloches de cuivre, qui étant agitées par le vent, rendent un son fort agréable. La pointe de cette tour, qu'on ne sauroit toucher qu'en dehors, est couronnée d'une pomme de pin qu'on dit être d'or massif; & tout cela est travaillé avec tant d'art, qu'on ne peut distinguer ni les soudures, ni les liaisons des piéces de *porcelaine*, & que l'émail & le plomb dont elle est couverte à différens endroits, glacés de vert, de rouge, & de jaune, la font paroître toute couverte d'or, d'émeraudes & de rubis.

Fischer a représenté cette tour dans son Essai d'Architecture historique.

Les Tartares forcèrent les Chinois de la bâtir il y a près de 700 ans, pour servir de trophée à la conquête qu'ils firent de ce Royaume, & qu'ils ont reconquis au commencement du siécle dernier.

On appelle *cheval porcelaine*, celui dont la robe est grise & tachée de poils bleuâtres & couleur d'ardoise.

PORCELAINE, se dit en termes de Conchyliologie, d'un genre de coquillage univalve, ainsi appelé du bel éclat de sa coquille qui ressemble à l'émail des vases de porcelaine: ce genre de coquillage renferme plusieurs espèces de coquilles assez différentes entre elles: toutes ont une longue fente avec une bouche garnie de dents des deux côtés, telles que le *pucelage* qu'il ne faut pas confondre avec la *conque de Vénus*: la forme en est ou ronde ou oblongue, quelquefois bossue ou terminée par des mamelons, ou pointue ou applatie; elle n'est souvent dentée que par un côté, tel que l'*œuf*, &c. La robe des porcelaines & leur bigarure sont encore plus variées que leur volume. Parmi les porcelaines il y en a qui sont épaisses & pesantes, d'autres sont légères, comme papyracées: les unes sont unies, d'autres pointillées ou chargées de caractères. On trouve des exemples sensibles de toutes ces différences dans les coquilles suivantes, appelées par les amateurs, la *carte géographique*, la *peau de tigre*, *le pou de mer*, la *navette de Tisserand*, l'*argus*, le *petit-âne-rayé*, *l'arlequine*, &c. Il n'y a point de coquilles, qui au sortir de la mer soient aussi luisantes & aussi polies que les porcelaines; elles ont presque toutes la forme d'un ovoïde arrondi.

PORC-ÉPIC; substantif masculin. *Histrix.* Sorte d'animal quadrupède dont on distingue diverses espèces qui se trouvent en Afrique, à Sumatra, à Java, dans la nouvelle Espagne, *&c.* Le *porc-épic* d'Afrique est commun au Cap de Bonne-Espérance: il a deux pieds & demi de long; ses jambes sont courtes, celles de devant n'ont que quatre pouces, & celles de derrière six; sa tête a cinq pouces de long; sa lèvre supérieure est fendue comme celle d'un lièvre; ses yeux sont petits, ses oreilles ressemblent à celles de

l'homme, il n'a point de queue. Un des caractères généraux de ces animaux, c'est d'avoir deux dents incisives, point de dents canines, les doigts onguiculés & des piquans sur le corps. Le dos & les côtes du porc-épic que nous décrivons, sont couverts de piquans un peu courbes de différentes longueur & grosseur, pointus comme des alênes, annelés de blanc & d'un brun noirâtre. Il y en a de tout-à-fait blancs; les plus gros sont les moins longs, ils ont depuis six jusqu'à douze pouces; les autres ont quinze pouces & sont flexibles. Le porc-épic a sur la tête & le derrière du cou, une espèce de panache formé de quantité de piquans fort déliés, semblables à des soies de sanglier; la poitrine & le ventre sont encore couverts de soies à peu près pareilles.

Les autres espèces de porcs-épics varient par quelques différences, qui frappent bien plus lorsqu'on voit l'animal, que par les descriptions mêmes les plus exactes. Le porc-épic a un museau de cochon; ses oreilles sont pendantes & presque pelées comme celles des pourceaux de Hollande: ses yeux sont grands & brillans. Le porc-épic de la nouvelle Espagne est de la grandeur d'un chien de moyenne taille: on le trouve sur les montagnes. Le porc-épic de la baie de Hudson ressemble beaucoup au castor par sa taille & par sa grosseur. Il fait ordinairement son nid sous les racines des grands arbres; il se nourrit d'écorces d'arbres, il mange de la neige en hiver & boit de l'eau en été; les Sauvages le mangent & trouvent sa chair délicieuse; elle a cependant une saveur fade. Le porc-épic du Canada est un animal lourd; il est chargé d'un très-grand nombre de piquans; il n'y a point de chasseur qui ne le joigne à la course: on peut le tuer d'un seul coup de bâton donné sur le museau. Ces animaux habitent les pays de montagnes: les pékans, les ours, & les carcajoux leur font la guerre; mais s'ils peuvent approcher de quelque arbre ils y grimpent, gagnent les plus petites branches, & lassent la patience de leurs ennemis.

Il ne faut pas ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs & les naturalistes qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquans à une assez grande distance & avec assez de force pour percer & blesser profondément, ni s'imaginer avec eux que ces piquans tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire & toute particulière de pénétrer d'eux mêmes & par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée; ce dernier fait est purement imaginaire & destitué de tout fondement, de toute raison; le premier est aussi faux que le second: mais au moins l'erreur paroît fondée sur ce que l'animal lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquans, les remue; & que comme il y a de ces piquans qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément.

On sait par le témoignage de gens qui ont élevé des porcs-épics dans des ménageries, que dans l'état de domesticité cet animal n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant qui sont fortes & tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois & perce aisément la porte de sa loge. On

elle-même une grande blessure. Son mari lui demanda la raison d'une si étrange conduite. *C'est*, répondit-elle, *pour vous faire connoître avec qu'elle constance je me donnerois la mort, si l'affaire que vous allez entreprendre venoit à échouer, & causer votre perte. Brutus* ayant perdu la vie quelques années après, elle ne voulut pas lui survivre. Ses parens s'opposèrent à ce funeste dessein, & lui ôtèrent toutes les armes avec lesquelles elle pouvoit se nuire; mais elle avala des charbons ardens, dont elle mourut 42 ans avant J. C. Il y a eue une autre *Porcie*, sœur de *Caton d'Utique*, de laquelle Ciceron parle avec éloge.

PORC MARIN; substantif masculin. *Sus marinus*. Poisson rond & applati. Ses écailles sont très-dures, & tiennent tellement à la peau, qui est impénétrable, que les Ébénistes & les Menuisiers de quelques pays s'en servent pour polir le bois: ses dents sont fortes & aiguës: ses yeux sont ronds. Il a près des ouies une petite fente avec une petite nageoire de chaque côté: son dos est armé de trois aiguillons droits, rudes & forts, qui tiennent à sa peau: sa chair est de mauvaise odeur, dure & difficile à digérer.

Les Naturalistes ont donné le nom de *cochon de mer*, à plusieurs autres poissons qui ont beaucoup de graisse, ou le grognement du cochon de terre, ou enfin qui ont la nageoire du dos découpée & dressée comme les soies du cochon domestique. En comparant quelques unes de ces descriptions, on y reconnoît le marsouin & l'aguillat des Provençaux: c'est une espèce de chien de mer. On pêche des porcs-marins aux Antilles, mais avec assez de difficulté, car ils ont l'adresse de ronger l'amorce sans l'avaler.

PORDENON, (Jean-Antoine-Licinio-Regillo, dit,) Peintre, né l'an 1484 à *Pordenon*, dans le Frioul, à huit lieues d'Oudine, & mort en 1540. Pordenon apporta en naissant beaucoup de génie, de talent & de goût pour la peinture. Le Giorgion dont il se fit ami, le reçut dans sa maison; & ce fut dans l'école de cet habile maître, qu'il étudia les effets piquans de la nature, pour les transporter dans ses ouvrages. La beauté de son coloris, son style grand & noble, sa facilité & son goût de dessein, le firent souvent rechercher, préférablement au Titien. Ce grand Peintre ne put voir sans jalousie & sans émotion, la grande réputation que le Pordenon acquéroit. Il fut toujours son ennemi & son rival. Une jalousie si marquée faisoit tenir le Pordenon sur ses gardes; lorsqu'il travailloit dans la même ville que le Titien, il avoit son épée au côté & une rondache près de lui, suivant l'usage des braves de son temps. Charles-Quint combla ce Peintre de biens, & le décora du titre de Chevalier. Le Pordenon a beaucoup peint à Fresque: il y a plusieurs villes d'Italie enrichies de ses ouvrages. Son tableau de Saint Augustin & deux Chapelles qu'il a peintes à Fresque, à Vicence, lui font singulièrement honneur. Le Roi a de lui deux tableaux; l'un représente S. Pierre, l'autre est un simple portrait. Il y a encore de ses ouvrages au Palais royal. On a peu gravé d'après le Pordenon.

PORDENON *le jeune* (Jules Licinio, dit) natif de Venise, mourut à Augsbourg en 1561. Ce Peintre, élève de Jean-Antoine *Pordenon* son on-

cle, réussissoit dans la peinture à Fresque. Il a peint à Venise & dans plusieurs autres endroits de l'Italie. Les Magistrats d'Augsbourg charmés des ouvrages qu'il y a faits, ont cru devoir honorer sa mémoire par une inscription particulière. Plusieurs Écrivains ont célébré le génie de ce grand Artiste, & l'ont mis, pour la peinture à Fresque, au-dessus de son oncle.

PORE; substantif masculin. *Porus.* Petit trou, ouverture presque imperceptible dans la peau de l'animal, par où se fait la transpiration, & par où sortent les sueurs.

Il se dit aussi de toutes les petites ouvertures de toutes sortes de corps qui se trouvent avoir des pores.

Nous découvrons des pores, remarque M. Musschenbroek, dans toute l'étendue des corps que nous pouvons soumettre à nos recherches, & que nous pouvons examiner, soit que ces corps soient tirés du règne minéral ou végétal.

1°. Si l'on expose devant la lumière, des feuilles de l'or le plus pur qu'on puisse trouver, & très-minces, elles imitent parfaitement un verre transparent, & qui seroit d'une couleur verte. Des feuilles également minces, mais d'un or moins parfait, paroissent d'une couleur bleue azur, & on remarque non-seulement dans ces sortes de feuilles, mais encore dans celles qui sont d'argent, de similor, d'étain, un grand nombre de pores qu'on peut distinguer très-clairement, en exposant ces feuilles sous la lentille d'un microscope, qui en grossissant les objets qu'on lui présente, fait qu'on les observe plus commodément : les substances qui sont tirées du règne végétal, nous offrent des objets curieux à examiner, soit que ce soit des bois d'une très-grande solidité, soit que ce ne soit que des plantes encore tendres; car si on coupe de petites branches très-minces, elles nous laissent appercevoir une multitude prodigieuse de pores. Les parties qui sont tirées du règne animal ne paroissent pas avoir des pores si ouverts que celles qui appartiennent aux substances du règne végétal.

2°. Comme les parties solides d'un corps quelconque sont impénétrables, si nous remarquons que certains corps pénètrent une masse contre laquelle ils sont portés, il faut nécessairement que cette masse soit poreuse. La lumière pénètre & s'insinue dans tous les corps minces; car lorsqu'on expose au microscope de petites tranches de toutes sortes de corps, elles paroissent transparentes : les corps les plus épais nous laissent observer la même chose. En effet si vous exposez votre doigt vers un trou pratiqué à un des volets d'une chambre noire, le soleil qui le frappera, le fera paroître aussi transparent que de la corne; parceque la lumière s'insinuera & pénétrera les pores qui sont à sa surface : pareillement les nœuds épais qu'on remarque dans le bois, & qui contiennent de la résine, paroîtront transparens, si on les expose à la lumière. Tous les corps sont donc poreux; car quel est le corps, soit solide, soit fluide, qui ne s'échauffe promptement lorsqu'on l'expose à l'action du feu, & qui par conséquent ne soit pénétré par les parties ignées ? Le feu pénètre donc tous les corps, tant solides que fluides : il ne pénètre pas, à la vérité, la substance même de ces corps, puisqu'elle est impénétrable

trable ; mais ſeulement les pores, c'eſt-à-dire, les petits eſpaces vides qui ſont répandus entre les parties qui conſtituent les ſubſtances matérielles : il les pénètre, & s'en échappe auſſi-tôt. Bien plus les évaporations des encres ſympathiques qui pénètrent le bois, les métaux, le papier, & qui font paroître de l'écriture qui n'étoit pas ſenſible avant cette évaporation, ſont autant de preuves manifeſtes de la poroſité des corps.

3°. Il y a encore des fluides, qui quoique fort épais, pénètrent certains corps, & conſtatent l'exiſtence de leurs pores. M. Homberg a démontré cette vérité par pluſieurs expériences. Il prépara de l'antimoine, de manière qu'il pût ſe fondre par un feu très-doux, & qu'il pût acquérir la conſiſtance d'une cire fondue ; ayant mis de cette préparation ſur une lame d'argent, il la fit chauffer : l'antimoine pénétra l'argent, de même que l'eau pénètre le papier gris, à travers lequel il ſe filtre : la ſubſtance de la lame n'en fut nullement endommagée, ſi ce n'eſt qu'elle fut noircie. Le mercure pénètre dans l'or, dans l'argent, dans le cuivre, dans l'étain, dans le plomb, de la même manière que l'eau s'inſinue dans une éponge. L'onguent mercuriel étant appliqué ſur la peau de l'homme, le mercure qu'il contient ſe fait jour à travers les pores de la peau, & pénètre dans les routes de la circulation. Le ſublimé corroſif, préparé avec l'antimoine, pénètre dans les métaux & paſſe à travers ſans les percer. On fait des criſtaux avec de la chaux vive, du nître, du ſel marin, du ſoufre commun & du vinaigre diſtillé, qui ſe fondent lorſqu'on les expoſe à l'action d'un feu violent, & qui pénètrent enſuite à travers le fer ſans le percer. L'eau pénètre les membranes animales, ramollit leurs fibres, & leur donne de la flexibilité : elle s'inſinue dans toutes ſortes de végétaux ; elle leur ſert de nourriture, ou au moins elle eſt le véhicule qui leur porte la nourriture qui leur convient : elle pénètre dans le ſucre, dans les ſels, dans les ſables, dans les terres & dans pluſieurs poudres : ſi on la renferme dans des vaſes d'argent, d'étain, de plomb, & qu'on la preſſe fortement, elle ſe fait jour à travers ces différens corps, & elle s'échappe au-dehors. L'eau pénètre & s'inſinue dans pluſieurs pierres ; lorſqu'elle eſt chargée de rouille & de vert de gris, elle pénètre même profondément dans le marbre ; car cette pierre eſt ſi poreuſe, qu'on parvient à lui imprimer différentes couleurs, à l'aide de quelques eſprits dans leſquels on fait fondre différentes réſines. On parvient encore à peindre un morceau de marbre, ſi, après l'avoir fait chauffer, on le frotte avec de la cire, de la térébenthine, de la poix, du maſtic, où l'on a mélangé des couleurs légères : c'eſt de cette manière qu'on imprime ſur les marbres ces taches de différentes couleurs qu'on admire encore aujourd'hui, & qui ſont ſi recherchées. L'eau forte pénétrant dans l'agate, efface les petits arbriſſeaux & les différentes figures qu'on y remarquoit auparavant, & que nous nommons *dendrites* ; il faut donc que cette pierre quelque ſolide qu'elle paroiſſe, ſoit poreuſe, puiſqu'elle s'imbibe d'eau forte. Les huiles mêmes pénètrent dans les ſoufres & dans pluſieurs pierres.

4°. Les fluides ont cela de com-

mun avec les solides, qu'ils sont poreux ; & c'est pour cette raison qu'ils se pénètrent mutuellement. Prenez une petite fiole de verre, dont le cou soit long & étroit ; que ce cou soit muni d'un bouchon de même matière, qui puisse le fermer exactement : assurez-vous ensuite du poids de cette bouteille, en la pesant avec une balance fort exacte ; versez alors dans cette fiole à différentes reprises, jusqu'à des hauteurs déterminées, différens fluides, & pesez-les les uns après les autres : si après avoir exactement vidé la fiole, vous la remplissez jusqu'aux deux tiers de sa capacité avec de l'huile de vitriol, & que vous ajoutiez par-dessus un tiers d'eau, pour lors après avoir fermé la fiole de manière qu'aucune partie de ces liquides ne puisse s'en échapper, agitez-là fortement afin que ces deux liquides puissent se mêler ensemble ; il en résultera une effervescence. Cette effervescence étant passée, & la chaleur étant éteinte, vous observerez que le mélange occupera un moindre espace que celui qu'occupoient conjointement ces deux liquides avant leur mélange ; ce qui provient de ce que les parties de l'eau se seront insinuées entre les parties de l'huile de vitriol, ou de ce que les parties de ce dernier fluide se seront insinuées entre les parties de l'eau, ou peut-être de ce que les parties de ces deux liquides se seront mutuellement pénétrées. Vous observerez le même phénomène si vous mêlez ensemble deux tiers d'eau & un tiers d'esprit de vin ; le mélange perdra un vingtième de son volume. De l'eau mêlée avec de l'esprit de nître, avec de l'esprit de sel marin, ou avec une dissolution de sel de tartre, produit encore le même effet. Hauksbée, Réaumur, Hook, assurent que le même effet a lieu, si on mêle du vinaigre avec une lessive de sel de soude ou de tartre ; que l'air se laisse pénétrer par tous les fluides qui le pompent, si on peut ainsi s'exprimer ; car ceux qui en sont parfaitement saturés, n'acquièrent pas pour cela un plus grand volume, au moins sensiblement. On seroit obligé de tenter ces expériences, & d'examiner les résultats du mélange de tous les fluides, si on vouloit connoître ceux qui se pénètrent, ceux qui augmentent de volume par la pénétration, ceux qui conservent celui qu'ils avoient avant la pénétration, & ceux qui perdent de celui qu'ils avoient.

On remarque une grande diversité dans la grandeur, la multitude & la figure des pores, & il n'est pas possible d'en donner la description, comme il paroît manifestement lorsque l'on considère & que l'on examine les corps à l'aide du microscope. Il n'y a personne qui ne regarde avec plaisir la variété qu'on découvre dans les pores des végétaux. Ceux qui ne pourront pas faire ces recherches eux-mêmes peuvent consulter à ce sujet les observations de Malpighi, Leuwenhoek, Adams, qui ont décrit avec toute l'attention possible les pores des végétaux. Quand on contemple avec attention les pores de différentes substances, on remarque que les parties solides dont elles sont composées ne sont presque rien en comparaison du grand nombre de pores qui s'y trouvent. Tels sont surtout le liège, les éponges, & les différens bois légers. Il est fâcheux qu'il ne se trouve aucun grand

corps qui soit sans pores; car s'il y en avoit de tels, nous pourrions savoir au juste combien il y a d'étendue poreuse dans chaque corps. En effet supposons une masse parfaitement solide, qui soit d'un pouce cubique & qui pèse comme 1; si l'on compare ce solide avec un autre de mêmes dimensions, mais qui pèse une fois moins, la porosité de ce dernier sera égale à sa solidité. Mais ce corps absolument solide qui doit servir de terme de comparaison, n'existe point dans la nature; ce qui nous met hors d'état de pouvoir juger de la porosité des corps. Cependant pour en donner une idée, considérons un morceau d'or qui est fort pesant, quoiqu'il soit poreux; supposons pour un instant que ses pores comprennent la moitié de son étendue: (ce qui est bien éloigné de la vérité, car il est beaucoup plus poreux que solide). Or la pesanteur d'une certaine quantité d'eau qui auroit un même volume que l'or, est 19 fois moindre que l'or; la quantité de pores qui sera dans l'eau, sera donc à celle des pores de l'or : : 19 : 1, mais nous supposons que les pores de l'or sont la moitié de son volume, il faut donc doubler le rapport que nous venons d'indiquer: ainsi la solidité de l'or sera à celle du même volume d'eau, comme 38 : 1. Et pour chaque partie solide d'eau dont l'étendue = 1, il y aura une étendue poreuse = 38. La pesanteur de l'or étant à celle du liège : : 81, 5 : 1; la porosité du liège sera donc à sa solidité : : 163 : 1.

Afin que nous puissions nous former une idée de la composition & de la texture des corps qui ont une certaine étendue, supposons que plusieurs tamis percés d'une grande quantité de trous soient posés les uns sur les autres, il en résultera une masse qui se trouvera de tout côté percée d'outre en outre de plusieurs trous. Tous les corps sont composés de cette manière; & pour se former une idée de la façon dont ils peuvent être pénétrés, nous recourons à la comparaison suivante: de même que la poussière passe par un crible lorsqu'elle est plus petite que les trous qui s'y trouvent, de même aussi les parties les plus fines pourront passer à travers la masse qui résultera de la superposition des tamis dont nous venons de parler. Une dissolution de chaux vive mêlée avec de l'orpiment, exhale des parties très-subtiles, qui pénétrant plusieurs feuilles de papier, donnent une couleur noire à des lettres qu'on a tracées sur la dernière feuille avec du vinaigre chargé de sel de Saturne. Si l'on enveloppe une pièce d'argent dans beaucoup de papier & de linge, & qu'on la tienne suspendue au-dessus d'un vase qui contienne de l'esprit volatil & fumant de soufre, elle deviendra dans peu de temps toute noire. L'esprit de nître fait avec l'huile de vitriol, selon la méthode de M. Geoffroy, ainsi que le sel volatil d'urine, se font un passage à travers les pores du verre blanc & s'évaporent. Les parties odoriférantes du musc & de la civette s'échappent par les pores des boîtes de bois. Les esprits de vin & le brandevin s'évaporent à travers les tonneaux. Il arrive cependant que des matières plus subtiles, & qui sont plus petites que l'ouverture des pores des vases qui les contiennent ne s'échappent pas, à cause d'une vertu répulsive qui se trouve entre différens corps; c'est pour cette raison

que l'eau pénètre aisément une vessie de porc lorsqu'elle est mouillée, & que l'esprit de vin ne peut passer à travers ses pores, quoique les parties de l'esprit de vin soient beaucoup plus subtiles que celles de l'eau. Les pores du liège sont beaucoup plus larges que les parties de l'eau & du vin ; cependant aucun de ces deux liquides ne peut pénétrer à travers le liège & passer outre. La lumière ne pénètre qu'avec peine à travers un papier blanc ; mais si vous l'imbibez d'huile, elle y passera aisément.

Il peut se trouver des corps trop denses qui ayent très-peu de pores, mais dans lesquels ils soient très-ouverts ; & il peut s'en trouver d'autres très-rares, dans lesquels les pores soient très-petits, mais très-nombreux ; pour lors les plus denses donneront entrée à un fluide plus épais que ceux qui seront plus rares. Nous ne pouvons rien avancer de certain sur la grandeur des pores, lorsque nous n'avons pas examiné en particulier les substances sur lesquelles nous voulons porter notre jugement ; car il peut même arriver que les pores d'un même corps soient de différentes grandeurs, ainsi qu'on le remarque clairement dans les végétaux ; & il pourroit bien se faire qu'il en fût ainsi de tous les autres corps.

Comme tous les grands corps sont poreux, il est impossible de savoir qu'elle est la véritable grandeur de leur solidité lorsqu'on vient à les mesurer ; car on mesure autant l'étendue des pores que celle des parties solides ; & comme nous ne pouvons déterminer l'étendue des pores dans les corps, nous ne pouvons non plus fixer la grandeur des parties solides dans quelque corps que ce soit.

Les pores de différens corps sont souvent, en quelque façon, remplis par des substances étrangères & en partie vides. Ceux des végétaux contiennent, pour l'ordinaire, du feu, de l'air, de l'eau, & différentes émanations qui surnagent dans l'atmosphère ; & cela, parceque ces pores sont très-ouverts. Dans les corps dont les pores sont plus serrés, il ne peut pénétrer que des parties plus subtiles, telles que la matière du feu, les écoulemens électriques, *&c.* & encore ces pores ne sont pas tellement remplis de ces corpuscules, qu'il ne se trouve encore quelqu'espace vide dans leur étendue. En effet, un petit morceau de métal qui est froid, ne contient que très-peu de feu, & qu'une très-petite portion de matière électrique ; mais si on le fait chauffer, il contiendra alors plus de parties ignées : on peut aussi faire passer dans les pores des métaux, une plus grande quantité de matière électrique ; de sorte qu'il est constant que les corps des métaux qu'on a exposés à l'action du feu ou qu'on a électrisés, sont beaucoup plus remplis qu'auparavant ; mais aussi ils reviennent dans leur état naturel, & ils se dépouillent des parties surabondantes de matière ignée & de matière électrique dès qu'ils se réfroidissent, ou que la matière électrique s'en sépare.

PORÉE, (Charles) né en *1675*, à Vendes, près de Caen, entra dans la société des Jésuites en *1692* : il professa d'abord les humanités en Province, & se fit une grande réputation ; appelé à Paris pour y faire sa théologie, il fut chargé en même temps de la direction de quelques pensionnaires. Les pro-

grès qu'ils firent sous un tel maître, l'idée que ses supérieurs avoient de ses talens, le firent nommer en 1708, Professeur de Réthorique au Collége de *Louis le Grand*; emploi qu'il n'accepta qu'avec regret. Si l'on n'eût écouté que ses inclinations & ses instances, il se seroit consacré pour toujours aux missions chez les Infidelles. Le père *Porée* choisi presque immédiatement après le père *Jouvenci*, le remplaça dignement. Même zèle, même application, mais plus d'esprit, plus de génie, plus d'élévation dans le successeur. Une latinité moins élégante & moins pure, mais un style plus vif, plus ingénieux, un style que *Senèque* & *Pline* n'auroient peut-être pas désaprouvé. On lui a reproché de n'avoir point l'éloquence nombreuse & prodigieuse de Cicéron, mais il ne vouloit pas l'avoir. Le style coupé, pressé, vif, lui paroissoit plus convenable pour des discours académiques, tels que ceux qu'il prononçoit à l'ouverture des classes, & plus propre à aiguiser l'esprit des jeunes gens, & à exercer leur imagination. Le père *Porée* forma des élèves dignes de lui, pendant les trente-trois années qu'il occupa la place de Professeur, jusqu'à sa mort arrivée en 1741. Il aimoit ses disciples, & il avoit l'art de s'en faire aimer. Il les rappeloit à leur devoir par la douceur, & à la vertu par ses exemples. Occupé uniquement de son emploi, il étoit presque aussi solitaire au milieu de Paris que dans un désert. On a de lui, 1°. *Un recueil de harangues*, publié à Paris en 1735, en 2 vol. in-douze. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ses discours un grand nombre de tours ingénieux, de pensées fines, d'expressions vives & saillantes, mais il eût été à souhaiter qu'il eût retranché des jeux de mots, généralement réprouvés par les gens de goût: 2°. Un second *recueil* de ses *harangues*, à Paris 1747, in-12. Il y en a quelques-unes sur des sujets pieux, dans lesquelles il est plus simple que dans ses discours d'apparat. Il ne pense qu'à éclairer l'esprit, & à toucher le cœur, & il y réussit: 3°. Six *tragédies* latines, publiées en 1745, in-12, par le père *Griffet*, qui les a ornées d'une vie de l'auteur. Il y a plusieurs morceaux pleins d'élévation, de noblesse & de pathétique, mais tout n'est pas égal: 4°. Cinq *comédies* latines, en prose, en 1749, in-12, qui ont vu le jour par les soins du père *Griffet*. Le comique du père *Porée* est gracieux, & toujours décent. Il n'a pas le *vis comica* de *Plaute*, ni l'élégante simplicité de *Térence*, mais on y admire la fléxibilité de son esprit, & surtout l'attention d'y amener une morale exacte à la portée des jeunes gens. Le père *Porée* a fait d'autres pièces fugitives, telles que celle qu'il composa sur la dernière maladie du père *Commire*, où l'on remarque beaucoup d'imagination & de poësie. On a gravé son portrait avec ces mots au bas qui renferment un éloge d'autant plus flatteur qu'il est fondé sur la plus exacte vérité; *pietate an ingenio, poesi an eloquentiâ, modestiâ major an fama.*

PORENTRU; ville de Suisse, dans l'Elsgow, capitale des Etats de l'Evêque de Bâle, sur la rivière de Hallen, aux confins de la Franche-Comté, proche le mont Jura, à huit lieues au sud-ouest de Bâle. Elle n'est pas grande, mais elle est peuplée & défendue par un château, où l'Evêque fait sa résidence; cepen-

dant cette ville est du Diocèse de Besançon.

Le pays de Porentru a environ dix lieues de longueur, & autant de largeur. L'Evêque est Prince de l'Empire, membre du Cercle du haut Rhin, & par conséquent sujet aux taxes de l'Empire.

PORÉVITH; nom d'une divinité des anciens Germains: ils lui donnoient cinq têtes, & une sixième sur la poitrine, comme celle que portoit Minerve dans son égide. Autour du piedestal qui soutenoit sa statue étoit un grand amas d'épées, de lances & de toutes sortes d'armes; ce qui désignoit le dieu de la guerre.

POREUX, EUSE; adjectif. *Poris præditus*. Qui a des pores. *Tous les corps connus sont poreux*

PORISME; substantif masculin & terme de Géométrie. Théorême, problême ordinairement très-facile, dont on se sert pour en démontrer ou pour en résoudre de plus difficiles. On ne se sert guère aujourd'hui à la place de ce mot, que de celui de *lemme*, quoique celui-ci ait une signification plus étendue, & s'applique quelquefois à des propositions difficiles.

Porisme, chez les anciens Géomètres, a aussi la même signification que *corollaire*, & l'on ne se sert aujourd'hui que de ce dernier mot.

PORISTIQUE; adjectif & terme de Mathématique. Quelques Auteurs appellent *méthode poristique*, la manière de déterminer par quels moyens & de combien de différentes façons un problême peut être résolu.

PORNIC; bourg de France en Bretagne, sur l'Océan, à trois lieues, nord-ouest, de Bourgneuf. Il y a une Abbaye d'hommes de l'ordre de S. Augustin, laquelle est en commende, & vaut au titulaire environ 2000 liv. de rente.

POROS; île de l'Archipel, située dans le golfe d'Égine sur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Savonia. Elle n'a pas plus de six lieues de circuit; mais elle est fertile & bien cultivée. C'est l'île Calauria des Anciens, où Démosthènes s'enfuit & s'empoisonna pour se dérober aux persécutions d'Antipater.

POROSITÉ; substantif féminin. Qualité, caractère d'un corps poreux. *Voyez* Pore.

PORPHYRE, philosophe Platonicien, né à Tyr l'an de Jésus-Christ 233, étudia d'abord l'éloquence & la philosophie à Athènes, sous *Longin*. De-là il passa à Rome, où il prit *Plotin* pour maître. Après la mort de ce philosophe, il enseigna avec succès, & eut un grand nombre de disciples. On dit qu'il épousa la veuve d'un de ses amis pour être plus à portée de faire du bien à cette femme & à ses enfans. Il mourut sous le règne de *Dioclétien*, après s'être fait un grand nom par ses talens & par sa manière de vivre. Son génie étoit vif, entreprenant, passionné pour la nouveauté. Il trouvoit du ridicule dans les choses qui occupent le plus sérieusement les autres hommes. Son savoir s'étendoit à tout, & il avoit fait un grand nombre d'ouvrages. Le plus célèbre est celui qu'il composa contre les Chrétiens. Nous ne l'avons plus, mais il falloit qu'il fût bien dangereux ou bien répandu, puisqu'une partie des Saints Pères ont travaillé à le réfuter. Il voulut prouver que les prophéties de *Daniel* avoient été faites après coup, & formées sur les Historiens par un

Écrivain qui avoit emprunté le nom de ce Prophête, mais on lui démontra le contraire, en exposant la tradition constante des Juifs & la manière dont s'est formé le canon des Livres Saints. *Thédose le Grand* fit brûler cet ouvrage en 388. *Hostenius* a fait un recueil de tous les fragmens des écrits de *Porphyre*, qu'il a trouvé dispersés dans différens Auteurs : on y trouve deux livres entiers ; l'un sur les Cathégories d'*Aristote*, & l'autre sur l'abstinence des viandes ; celui-ci a été traduit en François par M. de *Burigni*. On a encore de lui trente-deux *Questions* sur *Homere*.

PORPHYRE ; substantif masculin. *Porphyr*. Espèce de pierre qui est ordinairement d'un rouge pourpre, remplie de petites taches blanches ; cependant quelquefois ces taches sont d'autres couleurs. Cette pierre est d'une très-grande dureté ; elle se trouve par masses d'une grandeur immense, & jamais par couches.

M. Hill distingue trois espèces de *porphyres*. Le premier est d'un rouge pourpre avec des taches blanches ; le second est, selon lui, d'un rouge vif, comme le minium, avec des veines vertes ; le troisième est d'un rouge pâle, & de couleur de chair, rempli de taches noires, vertes & blanches.

Walerius compte quatre espèces de porphyres. 1°. Le premier est ou rouge ou brun avec de petites taches blanches. 2°. Le second est d'un rouge pourpre avec des taches de différentes couleurs ; c'est celui qu'on nomme *porphyristes*. 3°. Le troisième est rouge avec des taches jaunâtres ; c'est le *marmor thébaicum* des anciens. 4°. Le *porphyre* rouge avec des taches noires, appellé par les anciens *sycnites*, *stygnites*, *pyropœcilon*, & par les Italiens *granito rosso*.

Le granite paroît être de la même nature que le *porphyre*, la différence vient seulement de la couleur rouge pourpre du porphyre, au lieu que le granite est un assemblage de pierres d'une autre couleur ; joignez à cela que les petites pierres ou taches dont le porphyre est composé, sont plus petites & mieux liées que celles du granite.

M. de Justi prétend que les parties blanches qui se trouvent dans le *porphyre* sont du marbre ou du spath, & il assure avoir trouvé que ces parties faisoient effervescence avec les acides dans toutes les espèces de *porphyre*.

Il faut conclure de-là que les pierres que M. de Justi a ainsi éprouvées, n'étoient point du vrai *porphyre*, dont il est bien certain qu'aucune partie n'est calcaire, ni propre à se dissoudre par les acides.

M. Pott dit avoir trouvé que le *porphyre* pulvérisé & calciné devenoit phosphorique, & que cette pierre entroit en fusion à un feu violent sans addition, & s'y changeoit en une scorie d'un brun foncé.

Le *porphyre* se trouve par masses immenses dans l'Égypte, l'Arabie, ainsi que dans quelques parties de l'Europe. On en rencontre, dit-on, en Angleterre, & dans la Dalie orientale en Suéde, *&c.*

PORPHYRIENS ; (les) On a ainsi appelé les Ariens dans le quatrième siécle.

PORPHYRION ; substantif masculin. *Porphyrio*. C'est, selon Albin, une espèce de poule d'eau : le plumage du corps est d'un beau pourpre violet, tacheté de bleu, de vert, de gris & de blanc : le cou & le devant de la tête sont bleuâtres, la queue

est de couleur de frêne blanchâtre : le bec, les jambes & les pieds sont d'un rouge d'écarlate; les griffes sont noires ; les jambes sont hautes, & les pieds grands; le bec est gros, long, pointu & un peu courbé : il a trois doigts devant & un autre derrière : ses ongles sont longs, pointus & crochus.

Cet oiseau a plusieurs qualités qui ne sont propres qu'à lui seul, savoir, de mordre l'eau quand il boit, de tremper sa nourriture de temps en temps dans l'eau, & de la porter à son bec avec sa patte. Les anciens estimoient si fort la beauté de cet oiseau, qu'ils en faisoient un des ornemens de leurs palais & de leurs temples. Le porphyrion est d'un caractère farouche & difficile à apprivoiser : il fréquente ordinairement les bords des rivières : on le trouve à Comagêne.

PORPHYRISATION; substantif féminin & terme de Chymie. Action de porphyriser.

PORPHYRISÉ, ÉE; participe passif. *Voyez* PORPHYRISER.

PORPHYRISER; verbe actif de la premièreconjugaison,lequel se conjugue comme CHANTER. Terme de Chymie. Broyer une substance sur du porphyre pour la réduire en une poudre très-fine.

PORPHYROGÉNÈTE; adjectif des deux genres. Titre qui se trouve quelquefois sur les médailles du bas Empire frappées à Constantinople : on voit ce titre entr'autres sur les médailles des Comnènes, & de ceux qui les ont suivis. Ce mot vient d'un appartement du palais que Constantin avoit fait bâtir, pavé & revêtu d'un marbre fort précieux, à fonds rouge & moucheté de blanc : cet appartement étoit destiné aux couches des Impératrices, d'où les enfans se nommoient ensuite *Porphyrogénètes*.

PORPITE ; substantif féminin. On donne ce nom à une espèce de pierre nummulaire, ou à des espèces de petits coraux elliptiques ou arrondis, de la grandeur d'une petite pièce de monnoie, & de la même forme qu'un bouton de crin; on y remarque une surface tantôt convexe & tantôt platte, comme dans la pierre lenticulaire, mais toujours garnie de cercles ou de rayons très-faciles à distinguer les uns des autres : souvent on en trouve plusieurs attachés les uns sur les autres.

PORQUEROLLES ; c'est le nom de la plus occidentale & la plus considérable des îles d'Hières. *Voy*. HIERES.

PORQUES; substantif féminin pluriel & terme de Marine. Pièces de charpenterie, posées sur la carlingue & parallèles aux varangues, dont l'usage est de lier les pièces qui forment le fond du vaisseau. Chaque porque a ses alonges qui servent à entretenir & lier toute la masse du bâtiment. On n'en met point aux vaisseaux marchands qui n'ont pas besoin d'une si grande liaison que les vaisseaux de guerre, n'ayant point d'artillerie, afin de ne point embarrasser la cale.

PORQUES ACCULÉES ; ce sont des porques qu'on met vers l'extrémité de la carlingue, à l'arrière, & chacune à ses genoux.

PORQUES DE FONDS ; ce sont les porques qu'on place vers le milieu de la carlingue. Elles sont moins cintrées & plus plates que les porques acculées, parce que le fond du vaisseau est plus plat vers le milieu de la carlingue. Elles sont éloignées l'une de l'autre d'environ 3 pieds

pieds dans un vaisseau d'une grandeur ordinaire, & fortifiées avec 4 genoux, dont deux sont du côté de l'avant, & deux du côté de l'arrière.

PORRACÉ; *voyez* PORACÉ.

PORREAU; *voyez* POIREAU.

PORRECTION; substantif féminin. Manière dont se confèrent les Ordres Mineurs. *Les Ordres Majeurs se confèrent par l'imposition des mains, & les mineurs par la porrection des choses qui en désignent les fonctions.*

PORRÉTAINS; (les) hérétiques sectateurs de Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, qui fut condamné dans le XII siécle, pour avoir été soupçonné d'admettre une distinction physique entre Dieu & ses attributs: ou bien comme dit Marsham, pour avoir écrit trop curieusement du Mystère de la Trinité; car on ne sait pas trop bien quel étoit son sentiment.

Quel qu'il fut, il donna occasion aux soupçons que l'on conçut de lui, en soutenant que cette proposition, *Deus est bonitas*, n'étoit pas vraie, si on ne la réduisoit à celle-ci, *Deus est bonus;* & il y a des endroits de Saint Bernard qui écrit fortement contre lui, où il semble admettre une distinction réelle entre la nature de Dieu & ses attributs. Les *Porrétains* sont opposés aux Nominaux.

On accusoit encore Gilbert de la Porrée d'avoir soutenu que l'essence divine n'étoit point Dieu, qu'il n'y avoit point de mérite que celui de Jesus-Christ, & que personne n'étoit véritablement baptisé, s'il n'étoit sauvé. Ces erreurs furent condamnées par Eugène III, dans le Concile de Reims tenu en 1147. Gilbert se soumit aux décisions du Concile, & gouverna encore son Église jusqu'en 1154; ainsi l'on ne doit point le compter au nombre des hérétiques. Ses disciples n'imitèrent pas sa soumission.

PORRIÈRES; bourg de France en Provence, à cinq lieues, est-sud-est, d'Aix. La plaine de Porrières est fameuse dans l'histoire par la victoire signalée que Caïus Marius, Général des Romains, y remporta sur les Cimbres, les Teutons, & les Embrons réunis, au nombre, dit-on, de 300 mille hommes. C'est, ajoute-t-on, en conséquence de cet événement, qu'un quartier du territoire de Porrières est encore aujourd'hui appellé *du triomphe*, à cause d'une grande pyramide triomphale qui y fut élevée. Il n'existe plus de ce monument que la base de trois toises & demie de diamètre, avec une enceinte à seize pieds de distance à lentour.

PORT; substantif masculin. *Portus*. Lieu propre à recevoir les vaisseaux, & à les tenir à couvert des tempêtes.

Le plus ancien *port* dont on ait connoissance, est celui de *Jaffa*, anciennement nommé *Joppé*, bâti, à ce qu'on prétend, par Japhet, troisième fils de Noé qui lui donna son nom, même avant le déluge. On dit aussi que ce fut dans ce *port* que Jonas s'embarqua pour aller en Tarse; qu'abordoient les matériaux qui furent employés à la construction du Temple de *Salomon*, & que la *Madelaine*, avec sa sœur *Marthe* & son frère *Lazare*, s'embarquèrent dans un bâtiment sans voile & sans timon, lorsque les Juifs les persécutèrent à cause de leur attachement à Jesus-Christ. Quoi qu'il en soit, les Romains l'ont fait raser deux fois. *Saint-Louis* l'avoit fait rebâtir

& environner de tours & de murs, parceque de tout temps le lieu où étoit ce *port* a été le commun abord des peuples occidentaux qui alloient à Jérusalem; mais il est aujourd'hui entièrement ruiné.

Après le *port* de Joppé, les Historiens nous parlent de deux *ports* sur la mer Rouge; savoir, Ailath & Asiongaber, dans l'Idumée, qui fut sujette aux Rois de Juda, jusqu'au temps de *Josaphat*. Voyez le quatrième livre des Rois, chapitre VIII. Saint *Hierosme* dit, dans son épître *ad Fabiolam*, que ce port avoit l'avantage d'être situé sur une côte où il y avoit quantité de forêts, d'où l'on tiroit beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux. Ces deux *ports* étoient fort proches l'un de l'autre. Les Tyriens y venoient souvent & c'étoit de là que partoient les flottes de *Hiran* & de *Salomon*, pour aller chercher de l'or dans le pays d'Ophir.

Les autres *ports* fameux dans l'antiquité sont ceux de Césarée, de Brindes, de Tarente, de la Lune, de Mizenne, de Ravenne, d'Ancône, de Pyrée, d'Ostie, *&c.* Le premier doit sa célébrité aux soins que prit Hérode de l'embellir & de le fortifier. Ce Roi y fit jeter une quantité innombrable d'arbres, des quartiers de pierre, de fascines, pour le mettre à l'abri des vents: il le fortifia avec deux grosses tours qui en fermoient l'entrée, & l'entoura d'une longue suite de bâtimens de marbre très-poli, au milieu desquels s'élevoit un temple magnifique dédié à *César*, & où il y avoit un amphythéâtre qui passoit pour une merveille. Les ports de Brindes & de Tarente étoient à la mer Ionienne. Ce dernier étoient recommandable par sa grandeur. Le *port* de la Lune, ainsi appelé de *Luni*, dernière ville de Toscane, étoit si spacieux, qu'il en comprenoit plusieurs autres assez profonds; ensorte qu'il pouvoit contenir toutes les flottes de la plus grande partie des Nations maritimes. Il étoit encore fort sûr, étant environné de très-hautes montagnes.

On ne rapporte rien d'assez particulier sur les *ports* de Mizenne, de Ravenne & d'Ancône, qui puisse mériter quelqu'attention: mais il faut faire connoître ceux de Pyrée & d'Ostie, au sujet desquels *Isocrate* & *Suetonne* nous apprennent des choses dignes d'être lues.

Le premier *port* d'Athènes étoit à Phalère, près de la ville; ce fut de là que Thésée partit pour Crète, & *Mnesteus* pour aller devant Troie.

Thémistocle ayant examiné les endroits les plus avantageux pour former un *port* plus considérable que celui-là, le changea & en fit un nouveau dans un endroit plus éloigné. On l'entoura d'une muraille formée de grosses pierres cubes, sans mortier, mais jointes ensemble par de fortes barres de fer. Cette muraille étoit si épaisse que deux chariots pouvoient s'y promener de front sans se toucher. On établit dans ce port deux Magistrats qu'on nomma *Apôtres*, pour avoir soin de tenir prêts les vaisseaux nécessaires à une expédition, & pour les faire conduire jusqu'au rendez-vous de l'armée. Dans la crainte que le *port* ne fût dégarni de vaisseaux, on chargea les principaux & les plus riches bourgeois d'Athènes, de bâtir & d'entretenir à leurs dépens un certain nombre de vaisseaux pour le service de la République, & on ne pouvoit être déchargé de cette dépense qu'en assignant quelque ci-

toyen plus riche que soi. C'est ainsi que *Lysimachus* intenta action contre *Isocrate*, & qu'il l'obligea de prendre sa place.

C'est dans le vingtième chapitre, *in Claudio*, que *Suétone* parle du *port* d'Ostie. Il dit que l'Empereur *Claudius*, considérant les dangers auxquels étoient exposés les navires qui apportoient les blés à Rome, étant contraints, à cause du limon que le Tibre charioit, de se tenir à l'ancre assez loin du rivage, jusqu'à ce que des barques les eussent déchargés pour monter par ce fleuve, prit la résolution de faire un port où les navires pussent se rendre.

Dans cette vue, il fit venir les plus habiles Architectes, pour savoir la somme à laquelle la construction de ce *port* pourroit monter. Ceux-ci répondirent que cette somme étoit exorbitante, & lui firent entendre qu'elle excédoit ses facultés. Cette réponse n'intimida point l'Empereur. Il ordonna qu'on fouît dans le rivage, pour faire une grande ouverture en terre ferme, qu'il entoura d'une forte muraille afin d'y contenir les eaux de la mer. Ensuite il fit construire, de chaque côté de l'ouverture, de grandes levées divisées en deux bras opposés qui environnoient un grand espace de mer, capable de recevoir par son embouchure, toutes sortes de vaisseaux, & de les tenir en sûreté. Après cela on fonda par son ordre, à l'entrée de ce *port* en pleine mer, un mole si grand, qu'on le prenoit pour une île. Dans les fondemens de ce mole, on jeta ce navire tant renommé, qui avoit apporté d'Egypte le plus grand de tous les obélisques qui sont à Rome & qu'on avoit rempli de maçonnerie & de terre de Pouzzole. Enfin cet Empereur ordonna qu'on bâtît sur pilotis une tour très-haute, à l'imitation du phare d'Alexandrie, pour servir à guider les vaisseaux.

Dion Cassius a pris plaisir à décrire ce *port*, & il l'appelle une chose véritablement digne de la puissance & de la grandeur des Romains. L'Empereur *Trajan* l'aggrandit & le fortifia avec de grosses murailles de pierres équarries. On y vit dans la suite des temps des salles & des magasins pour retirer les marchandises, & il devint un des plus beaux ouvrages qu'aient faits les Romains. Il n'existe plus aujourd'hui. Le Pape *Grégoire*, craignant que les Sarrazins ne s'y fortifiassent, le fit ruiner. Les plus estimés des Nations maritimes d'aujourd'hui, sont ceux de Toulon & de Constantinople. Ce dernier a une lieue de large : il est si spacieux qu'on ne le cure jamais, & les vaisseaux y sont si bien abrités, qu'on peut les laisser sans ancre.

On dit, *faire naufrage au port*; pour dire, faire naufrage dans le port en y entrant.

On dit figurément, qu'*une personne a fait naufrage au port*; pour dire, que tous ses desseins ont été ruinés, renversés au moment où elle espéroit de les voir réussir.

On appelle *port de barre*, un port où les vaisseaux ont besoin du flot & de la haute marée pour entrer, parce qu'il n'est pas assez profond, ou parce que l'entrée en est fermée par quelques bancs de sable ou de roches. Et l'on appelle *port de toute marée*, un port où les vaisseaux peuvent entrer en tout temps, y ayant toujours assez de fond.

PORT, se dit aussi sur les rivières des lieux où les vaisseaux & les bateaux abordent.

On dit *prendre port*, *surgir au*

port ; pour dire, aborder à terre, soit dans un port, soit ailleurs.

On dit *fermer un port, fermer les ports ;* pour dire, empêcher qu'il n'en sorte aucun vaisseau. Quand le Roi veut faire un enrôlement de matelots pour servir sur ses vaisseaux, il ordonne de fermer les ports, afin de faire une revue des matelots & de choisir ceux qu'il lui faut.

En termes de Commerce maritime, on appelle *port franc,* un port où tous les Marchands, de quelque Nation qu'ils soient, ont la liberté de décharger leurs marchandises & de les en retirer lorsqu'ils n'ont pu les vendre, sans payer aucun droit d'entrée ni de sortie. Tel est le port de Gênes.

On dit, qu'*un vaisseau est arrivé à bon port ;* pour dire, qu'il est heureusement arrivé. On dit aussi, que *des marchandises sont arrivées à bon port.* Et l'on dit figurément de quelqu'un qui est arrivé heureusement & en bonne santé au lieu où il vouloit aller, qu'*il est arrivé à bon port.*

Port, se dit figurément de tout lieu de repos, d'assurance, de tranquillité. *Regarder du port les orages de la Cour.*

On dit d'un homme de bien qui est mort, & que l'on croît être en paradis, qu'*il est arrivé au port, qu'il est dans le port.*

On appelle figurément, *port de salut,* un lieu où l'on se retire à l'abri d'une tempête. *Cette rade fut pour notre escadre un port de salut.* On le dit aussi d'une maison religieuse où l'on se retire loin des embarras du monde ; & généralement il se dit de tous les lieux où l'on cherche à se mettre à couvert de quelque danger. *L'hôtel de l'Ambassadeur fut un port de salut pour lui.*

Port, se dit aussi de différentes choses, par rapport à diverses significations du verbe *porter.* Ainsi, en parlant d'un vaisseau, on dit, qu'*il est du port de tant de tonneaux ;* pour dire, qu'il peut porter tant de tonneaux de marchandises. *Un navire du port de trois cens tonneaux.*

Port, se dit encore du droit qu'on paye pour la voiture des hardes ou effets que portent les rouliers, messagers, crocheteurs, portefaix, & pour les lettres qu'on reçoit par la poste. *Le messager repète le port de votre malle. Le port d'une lettre de Nancy à Paris coûte huit sous.*

On dit dans les Ordonnances, *le port d'armes ;* pour dire, l'action de porter les armes. *On leur défendit le port d'armes.*

Port, se dit aussi à certains jeux des cartes, en parlant des cartes qu'on réserve pour joindre à celles qui doivent rentrer du talon. *Il avoit un beau port, mais il ne lui est rentré que des sept & des huit.*

Port, se dit encore pour signifier le maintien d'une personne, la manière dont une personne qui est debout, porte sa tête & tout son corps. *Un port noble & majestueux.* Et dans la même acception, on dit familièrement d'une femme bien faite, & qui a l'air noble, qu'*elle a le port d'une Reine.*

Les Botanistes disent dans le même sens, *le port d'une plante.* Le port résulte, non pas de la structure particulière de quelque partie, mais du tout ensemble.

En termes de Musique, on appelle *port de voix,* le passage insensible de la voix, d'un ton supérieur à un ton inférieur. Quand le passage se fait d'un ton supérieur à un ton inférieur, il s'appelle *un coulé.* Et l'on appelle *port de voix jeté,* un agré-

ment du chant qui se fait, lorsque montant diatoniquement d'une note à sa tierce, on appuie la troisième note sur le son de la seconde, pour faire sentir seulement cette troisième note par un coup de gosier redoublé.

Ce monosyllabe est long.

PORTA, (Joseph) Peintre qui naquit à Castelnuovo dans le Garsignana en 1535, & mourut à Venise en 1585. Il se fit une manière qui tenoit du goût romain & du vénitien. On l'employa à plusieurs grands ouvrages. *Porta* excelloit également à peindre à fresque & à l'huile. Il avoit décoré plusieurs façades de palais que le temps a détruites. Le Pape Pie IV & le Sénat de Venise, exercèrent long-temps son pinceau; cependant ses occupations ne l'empêchèrent point de s'attacher aux sciences, & principalement à la chimie dont il tira plusieurs secrets pour son art. Ce maître avoit un dessein correct, un bon goût de couleur: il inventoit facilement; mais on remarque dans ses ouvrages trop d'affectation à exprimer les muscles du corps humain. *Porta* étoit un de ces savans avares qui ne travaillant que pour eux, ne veulent point que les autres profitent de leurs découvertes & de leurs lumières. Il avoit composé plusieurs *traités de mathématiques* qu'il jeta au feu, ainsi que ses desseins & ses études, dans une maladie dont il crut mourir. On voit au Palais royal un de ses tableaux, représentant *l'enlèvement des Sabines*, de grandeur naturelle.

PORTABLE; adjectif masculin & terme de Coutumes. Il y a des Coutumes où *le cens est portable*, c'est-à-dire, doit être porté par le tenancier au manoir du Seigneur, à peine d'amende. Dans les autres, *le cens est requérable*.

PORTAGE; substantif masculin. Action de porter. *Il en coûtera un écu pour le portage.*

PORTAGE, se dit aussi du droit que chaque Officier de Marine & chaque matelot ont de pouvoir embarquer pour leur compte jusqu'à tant pesant. *Avoir droit de portage pour tant de barils, tant de quintaux.*

En parlant de certains fleuves, comme de celui de Saint-Laurent, où il y a des sauts qu'on ne peut remonter ni descendre en canot, on dit, *faire portage*; pour dire, porter par terre le canot & tout ce qui est dedans, au-delà de la chute d'eau. Et en parlant des endroits où sont ces chutes d'eau, on les appelle *portages*. *Il y a plusieurs portages dans ce fleuve.*

PORTAIL; substantif masculin. *Porta major.* La principale porte d'une église avec les ornemens qui l'accompagnent. *Le portail de cette église est du dessein d'un habile architecte.*

PORTAIL, se dit aussi de la façade entière d'une église. *Le portail de Notre-Dame de Paris est d'architecture gothique.*

Autrefois on disoit *portaux* au pluriel, mais aujourd'hui on dit *portails*.

PORT-ALÈGRE; ville forte & épiscopale de Portugal, dans l'Alentéjo, au pied d'une montage, à dix lieues, nord-ouest, d'Elvas, & à trente six lieues, nord-est, de Lisbonne.

PORTANT; substantif masculin & terme de Ceinturiers. C'est la partie du baudrier & du ceinturon qui pend depuis la fin d'un des côtés de la bande jusqu'aux pendans, & qui sert à raccourcir ou à allonger, soit le baudrier, soit le ceinturon.

PORTE BIAISE ; porte dont les tableaux ne sont pas d'équerre avec le mur.

PORTE BOMBÉE ; porte dont la fermeture est une portion de cercle.

PORTE BOURGEOISE ; porte qui a ordinairement quatre pieds de largeur.

PORTE CHARTIÈRE ; simple porte dans les murs d'un clos pour le passage des charrois.

PORTE COCHÈRE ; c'est une porte par laquelle les carrosses peuvent passer. Sa largeur doit être de sept pieds & demi au moins, & sa hauteur, d'une largeur & demie, ou plutôt de deux largeurs.

PORTE CRENELÉE; porte d'un vieux château, qui a des creneaux comme dans la continuité de son mur.

PORTE CROISÉE ; fenêtre sans appui, qui sert de passage pour aller sur un balcon ou sur une terrasse.

PORTE DANS L'ANGLE ; porte qui est à pan coupé dans l'angle rentrant d'un bâtiment.

PORTE DE CLÔTURE ; moyenne porte dans un mur de clôture.

PORTE DE CROISÉE ; c'est la porte à droite ou à gauche de la croisée d'une grande Église, quand cette Eglise est située conformément aux canons, & qu'elle a son portail tourné vers le couchant & son grand Autel vers le levant ; la porte droite de la croisée est celle du nord, comme à Notre-Dame de Paris, est celle du côté du Cloître, & la gauche, celle du midi, comme la porte du côté de l'Archevêché.

PORTE DE DÉGAGEMENT ; petite porte qui sert pour sortir des appartemens sans passer par les principales pièces.

PORTE D'ENFILADE ; on nomme ainsi toutes les portes qui se rencontrent d'alignement dans les appartemens.

PORTE DE FAUXBOURG, ou FAUSSE PORTE ; porte qui est à l'entrée d'un Fauxbourg.

PORTE DE VILLE ; c'est une porte publique à l'entrée d'une grande rue, qui prend son nom ou de la ville voisine, ou de quelque fait & usage particulier : par exemple on appelle *porte triomphale*, une porte bâtie plutôt par magnificence que par nécessité, en mémoire de quelque expédition militaire, comme celles de Saint-Denis & de Saint-Martin à Paris.

PORTE ÉBRASÉE ; porte dont les tableaux sont à pans coupés en-dehors. Telles sont les portes de la plupart des Églises gothiques.

PORTE EN NICHE ; porte qui est en manière de niche. De cette façon est la grande porte de l'hôtel de Conti à Paris, du dessein de *François Mansard*.

PORTE EN TOUR RONDE ; porte qui est percée dans un mur circulaire, & qui est vue par dehors. Et *porte en tour creuse*, est celle qui fait l'effet contraire.

PORTE FLAMANDE; porte qui est composée de deux jambages avec un couronnement & une fermeture de grilles de fer, comme les deux portes du cours la Reine à Paris.

PORTE RAMPANTE ; porte dont le cintre ou la plate-bande est rampante, comme dans un mur d'échiffre.

PORTE RUSTIQUE ; porte dont les paremens de pierre sont en bossages rustiqués.

PORTE SECRETTE ; c'est une petite porte pratiquée dans le bas d'un château ou d'une grande maison, pour y entrer & en sortir secrettement.

PORTE SURBAISSÉE ; *porte* dont la fermeture eſt en anſe de panier.

PORTE SUR LE COIN ; *porte* qui, ayant une trompe au-deſſus, eſt en pan coupé ſous l'encoignure d'un bâtiment.

PORTE MOBILE ; c'eſt toute fermeture de bois ou de bronze, qui remplit la baſe d'une *porte*, & qui s'ouvre à un ou deux venteaux.

PORTE A DEUX VENTEAUX ; *porte* qui eſt en deux parties appellées *venteaux* ou battans attachés aux deux pieds droits de ſa baſe.

PORTE A JOUR ; c'eſt une *porte* faite de grille de fer, ou de barreaux de bois. On la nomme auſſi *porte à claire voie*.

PORTE A PLACARD ; *porte* qui eſt d'aſſemblage de menuiſerie, avec cadres, chambranles & corniches, & quelquefois ſans fronton.

PORTE ARRASÉE ; c'eſt une *porte* de menuiſerie, dont l'aſſemblage n'a point de ſaillie & eſt tout uni.

PORTE BRISÉE ; *porte* dont la moitié eſt ſur l'autre. On nomme encore *porte briſée* une *porte* qui a deux venteaux.

PORTE COCHÈRE ; c'eſt un grand aſſemblage de menuiſerie, qui ſert à fermer la baie d'une *porte*, où peuvent paſſer des carroſſes, & qui eſt compoſé de deux venteaux faits chacun de deux battans ou montans, & de trois traverſes qui en forment le bâti, & renferment des cadres & des panneaux, avec un guichet dans l'un de ces venteaux. Les plus belles *portes cochères* ſont ornées de corniches, conſoles, bas-reliefs, armes, chiffres, & autres ornemens de ſculpture, avec ferrures de fer poli. Quelquefois ces ornemens ſont poſtiches & faits de bronze, tels qu'on en voit aux *portes* de l'Hôtel de Ville, & de l'Égliſe du Val-de-Grace à Paris. Cette ſorte de *porte*, qui eſt arraſée par derriere, eſt rarement à deux paremens. Quand ſa baie eſt cintrée, ou qu'elle eſt trop haute, elle eſt ſurmontée d'un dormant d'aſſemblage, qui en reçoit le battement.

PORTE COLLÉE ET EMBOÎTEE ; c'eſt une *porte* faite d'ais debout, collés & chevillés, avec emboîtures qui les traverſent par le haut & par le bas.

PORTE COUPÉE ; *porte* à deux ou quatre venteaux attachés à un ou à deux piédroits de la baie. Ces venteaux ſont ou coupés à hauteur d'appui, comme aux boutiques, ou à hauteur de paſſage comme aux *portes* croiſées, dont quelquefois la partie ſupérieure reſte dormante.

PORTE DE BRONZE ; *porte* qui eſt jetée en bronze, & dont les parties qui imitent les compartimens d'une *porte* de menuiſerie, ſont attachées & rivées ſur un bâti de forte menuiſerie, & enrichies d'ornemens poſtiches de ſculpture : telles ſont les portes du Panthéon & de St Jean de Latran, à Rome.

On fait auſſi de ces *portes*, faites en partie de lames d'acier, ciſelées & gravées, & en partie fendues, qui recouvrent un gros aſſemblage de bois, comme celles de St Denis en France, & celles du Vatican à Rome.

PORTE DE FER ; *porte* compoſée d'un chaſſis de fer qui retient des barreaux & des traverſes, ou des panneaux avec des enroulemens de fer plat, & de tole ciſelée. Il y a deux *portes de fer* d'une ſingulière beauté, une au château de Verſailles, & l'autre à celui de Maiſons.

On appelle encore *porte de fer*, une *porte* dont les chaſſis & les barreaux ſont recouverts de plaques de tole,

tole, & qui sert aux lieux qui renferment des choses précieuses, & où l'on craint le feu. C'est ainsi que sont les portes des trésors & des archives.

Porte double; *porte* opposée à une autre dans une même baie, soit pour la sûreté ou le secret du lieu, soit pour y conserver la chaleur.

Porte en décharge; *porte* composée d'un bâti de grosses membrures, dont les unes sont de niveau, & les autres inclinées en décharge, toutes assemblées par entailles de leur demi-épaisseur, & chevillées; ensorte qu'elles forment une grille recouverte pardehors de gros ais en rainures & languettes, cloués dessus avec ornemens de bronze, ou de fer fondu. Telles sont les portes de l'Église de Notre-Dame de Paris.

Porte-feinte; c'est une décoration de *porte* de pierre ou de marbre, ou un placard de menuiserie avec les venteaux dormans, opposé ou parallèle à une vraie *porte* pour la symétrie.

Porte traversée; porte qui étant sans emboîture, est faite d'ais de bout, croisés carrément par d'autres ais retenus par des clous disposés en compartimens losangés. Les *portes traversées* les plus propres ont près du cadre une moulure rapportée, pour former une feuillure sur l'arrête de la baie qu'elles ferment. Dans les lieux où le chêne est rare, ces *portes* se font de bois tendres, tels que le sapin, l'aube, le tilleul, *&c.*

Porte vitrée; porte qui est partagée en tout ou à moitié, avec des croisillons de petits bois, dont les vides sont remplis de carreaux de verre ou de glaces.

Porte d'écluse, se dit en termes d'architecture hydraulique, d'une grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluses. Les deux battans de cette clôture se joignent en angle au milieu, & souvent par le moyen d'une grande queue qui a la force du levier.

On appelle *porte verte*, un châssis couvert d'étoffe verte qu'on met devant les portes des chambres pour empêcher le vent d'y entrer.

On dit, *refuser la porte à un homme;* pour dire, ne vouloir pas le laisser entrer en un endroit. *Il se présenta pour entrer au bal, & on lui refusa la porte.* On dit aussi, *faire refuser la porte à quelqu'un;* pour dire, ne pas recevoir sa visite. Et, *donner la porte à quelqu'un;* pour dire, le faire passer devant soi par honneur.

On dit, qu'*on est logé à la porte de quelqu'un*, qu'*on est logé porte à porte;* pour dire, qu'on a une maison tout auprès de la sienne. Et on dit, qu'*on a une maison à la porte de la ville*, quand on a une maison qui en est fort près.

On dit figurément, *mettre un valet à la porte;* pour dire, le chasser.

On dit, *de porte en porte;* pour dire, de maison en maison. *Aller de porte en porte, solliciter de porte en porte.* Et l'on dit figurément, qu'*un homme heurte à toutes les portes;* pour dire, qu'il s'adresse à toutes sortes de personnes, & cherche toutes sortes de moyens pour réussir dans une affaire.

On dit figurément qu'*un homme s'est morfondu à la porte d'un ministre;* pour dire, qu'il lui a fait long-temps sa cour sans pouvoir rien obtenir. Et en termes de civilité, pour dire qu'on a été pour rendre visite à quelqu'un, on

quand ils font seuls l'aunage de leurs draps, étoffes, *&c.*

PORTE-BAGUETTE substantif masculin. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet, pour recevoir & porter la baguette.

PORTE-BALLE; substantif masculin. Petit Mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises.

PORTE-BARRES ; substantif masculin pluriel. Anneaux de cordes passés dans l'anneau du licou, & qui supportent les barres des chevaux que l'on mène accouplés.

PORTE-BOSSOIR ; substantif masculin & terme de Marine. C'est un appui sous le bossoir en forme d'arcboutant, dont le haut est ordinairement ouvragé en tête de Maure.

PORTE-BOUGIE ; substantif masculin. Canule ou instrument à la faveur duquel on dirige & l'on conduit des bougies dans l'urèthre, à l'effet de le dilater.

PORTE-BROCHE ; substantif masculin & terme d'Arquebusiers. Outil dont se servent ces ouvriers pour emmancher les différentes broches dont ils font usage.

PORTE-CARREAU ; substantif masculin & terme de Menuisier. Petit carré de menuiserie, soutenu par des pommes, & sur lequel on met un carreau.

PORTE-CHAPE ; substantif mascul. Celui qui porte ordinairement la chape dans une Eglise. *Il étoit porte-chape à Notre-Dame.*

PORTE-COFFRE ; substantif masculin. Officier de la Grande Chancellerie de France, dont les fonctions consistent à aller prendre l'ordre du Garde des Sceaux toutes les semaines, pour le jour qu'il lui plaît de donner le sceau, d'en avertir le Grand-Audiencier, le Contrôleur-Général, les Secrétaires du Roi, & autres Officiers nécessaires au sceau. Le porte-coffre a aussi le soin de faire préparer dans la salle la table sur laquelle on scelle, & le coffre où on met les lettres après qu'elles sont scellées.

PORTE-COLLET ; substantif masculin. Pièce de carton ou de baleine couverte d'étoffe, qui sert à porter le rabat.

PORTE-CRAYON ; substantif masculin. Instrument d'or, d'argent, de cuivre, *&c.* dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX ; substantif mascul. Celui qui porte la croix devant le Pape, devant un Légat, devant un Archevêque. Il se dit aussi de ceux qui portent la croix aux processions.

Porte-Croix, se dit encore d'un Ordre de Religieux qui fut établi vers l'an 1160, sous le Pontificat d'Alexandre III. On prétend ridiculement que le Pape Clétus avoit donné commencement à cet Institut, & que Cyriaque le rétablit à Jérusalem, après que Sainte Helene, mere de Constantin, y eut trouvé la vraie Croix du Fils de Dieu. Le Pape Alexandre III lui donna des règles & des constitutions; & Clément IV ordonna que le premier Monastère, Chef de l'Ordre, seroit à Boulogne, à *Sancta Maria di Morello ;* mais comme cet Institut déchut beaucoup dans le quatorzième & seizième siècles, on en donna les Monastères en commende, & le Cardinal Bessarion eut le Prieuré de celui de Venise. Le Pape Pie V rétablit vers l'an 1561, l'Ordre des Porte-Croix, qui fut enfin aboli par le Pape Alexandre VII en 1656. On donna les biens des Monastères qui étoient dans l'Etat de Venise à la Républix

que, pour pouvoir ſoutenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la Congrégation des *Porte-Croix* d'Italie; il y en a une dans les Pays-Bas, qui comprend les Monaſtères de France; les Religieux ſont vêtus de blanc, & portent un ſcapulaire noir, avec une croix blanche & rouge par-deſſus. Le Général demeure à Huy, & a des Monaſtères à Liège, à Maeſtricht, à Namur, à Bruges, à Tournay, *&c.* Celui de Sainte-Croix de la Bretonnerie en dépend auſſi. Il y a en Portugal des *Porte-Croix*, qui ont un riche Monaſtère à Evora. Cet Ordre a fleuri autrefois en Syrie.

PORTE-CROSSE; ſubſtantif maſculin. Celui qui porte la croſſe devant un Evêque.

PORTE-DIEU; ſubſtantif maſculin. C'eſt ainſi qu'on appelle communément dans une Paroiſſe, le Prêtre qui eſt deſtiné à porter le Viatique aux malades.

PORTÉE; ſubſtantif féminin. Ventrée, tous les petits que les femelles des animaux portent, font en une fois. *La portée du lièvre eſt ordinairement de deux levrauts.*

PORTÉE, ſe dit en parlant des armes à feu, ou des armes de trait, pour marquer juſqu'où un canon, un mouſquet, un arc, *&c.* peuvent porter un boulet, une balle, une flèche.

Si le canon eſt pointé à 45 dégrés, le boulet a ſa plus grande *portée*, & on dit que la pièce eſt tirée à toute volée. A proportion toutes les autres *portées* qui ſont depuis o degré juſqu'à 45 degrés ſont appelées *portées intermédiaires.*

Le boulet en ſortant du canon ne décrit point une ligne droite dans toute l'étendue de ſa *portée*, parce que ſa peſanteur l'approche de la terre pendant toute la durée de ſon mouvement. Mais comme en ſortant du canon il ſe meut avec une très-grande rapidité, la peſanteur ne paroît pas agir bien ſenſiblement ſur lui dans les premiers inſtans; c'eſt pourquoi on peut conſidérer la ligne qu'il décrit alors comme ſenſiblement droite; l'étendue de cette ligne ſe nomme *la portée de but en blanc de la pièce*; ainſi l'on peut définir cette portée, *l'étendue de la ligne ſenſiblement droite que décrit le boulet en ſortant du canon.*

La *portée* de but en blanc eſt bien moindre que la *portée* totale du boulet; mais on ne peut aligner le canon ou le pointer vers un objet déterminé, que cet objet ne ſoit dans l'étendue de la *portée* de but en blanc; hors cette *portée* les coups de canon ſont trop incertains.

On a fait différentes expériences pour déterminer la *portée* du canon de but en blanc, & il en réſulte que cette *portée* eſt de 300 toiſes.

M. de Saint-Remi rapporte dans ſes *mémoires*, *des expériences* faites par M. Dumets, Lieutenant général des armées du Roi, & Lieutenant de l'artillerie en Flandre, par leſquelles il fut trouvé, les pièces étant tirées à toute volée, & chargées au deux tiers de la peſanteur du boulet, que la pièce de 24 portoit

à	. . . .	2250 toiſes.
Celle de 16 à	. .	2020.
Celle de 12 à	. .	1870.
Celle de 8 à	. .	1660.
Et celle de 4 à	. .	1520.

Quelque ſoin que l'on ſe donne pour faire ces expériences, il y a tant de choſes différentes qui concourent à augmenter ou diminuer

la *portée* du boulet, que l'on n'y compte pas absolument; on les regarde seulement comme donnant à peu près l'étendue des *portées*.

On dit, qu'*une chose n'est pas à la portée de la main de quelqu'un;* pour dire, qu'elle est dans un lieu trop haut ou trop éloigné pour qu'il puisse y atteindre avec la main.

PORTÉE, se dit en parlant de la voix & de la vue. *Nous étions à la portée de sa voix. Le rivage n'est plus à la portée de la vue.*

On dit figurément, *être à portée de quelque chose;* pour dire, être en droit de demander, d'obtenir quelque chose. *Quand il occupoit cette place, il étoit à portée d'obtenir bien des grâces.*

PORTÉE, se prend aussi pour l'étendue, la capacité de l'esprit, pour ce que peut faire, ce que peut concevoir ou produire l'esprit d'une personne. *Cela passe la portée de son esprit. Vous n'êtes pas de sa portée. Il faut s'accommoder à la portée des gens avec qui l'on vit. C'est une entreprise au-dessus de sa portée.*

PORTÉE, se dit encore en parlant de ce que peut faire une personne par rapport à sa naissance ou à sa fortune. *Cet exemple n'est pas au-dessus de sa portée. Elle fait une dépense qui paroît être au-dessus de sa portée.*

PORTÉE, en termes de chasse, se dit du cerf, & signifie l'endroit le plus haut où le bois du cerf a porté & atteint en passant dans un taillis, dont il a fait plier les branches, par où l'on connoît la grandeur ou la petitesse du cerf. *Les portées nous donneront connoissance du cerf que les chiens chassent.*

PORTÉE, se prend aussi pour l'étendue d'une pièce de bois mise en place. *Ces solives plient parcequ'elles ont trop de portée.*

Il se prend encore pour la partie des pièces de charpente qui porte sur le mur ou sur un palier. *Les solives doivent avoir au moins six pouces de portée. Les portées des poutres étoient pourries.*

PORTÉE, en termes d'horlogerie, se dit de la petite assiette où un pivot prend naissance, & sur laquelle les arbres ou tiges portent quand ils sont dans la verticale. Pour éviter un trop grand frottement sur les *portées*, elle doivent être bien plates, bien polies, & n'avoir qu'une largeur raisonnable.

PORTÉE, en termes de Metteurs en œuvre, se dit de la place dans laquelle doit être logée la pierre qu'on veut sertir. Quand on dispose un chaton pour y recevoir une pierre, on forme sur le bord du chaton un biseau à la lime; c'est sur ce biseau que l'on creuse avec une échope ronde la *portée*. La facilité & la beauté du serti dépendent de l'ajustage de la *portée*. Il faut que le feuilleti de la pierre repose bien également, que la pierre ne soit pas trop enfoncée, & que l'ajustage ne soit pas trop lâche: sans ces conditions, il peut résulter nombre d'inconvéniens au serti, tel que celui de courir risque de casser la pierre lorsqu'elle porte à faux en quelqu'endroit de la *portée*, de n'avoir pas assez de matière pour remplir les entre-deux des pierres lorsque l'ajustage est trop lâche, *&c.*

PORTÉE, se dit dans les Manufactures de lainage & de soieries, d'un certain nombre de fils qui font partie de la chaîne d'une étoffe.

Le nombre des portées, que chaque étoffe doit avoir, est fixé par les Réglemens du lieu où elle se

fabrique, ſuivant ſa largeur, ſon eſpèce & ſa qualité. Ainſi lorſque l'on dit que la chaîne d'une étoffe aura ſoixante ſept portées de quatre fils chacune, cela doit s'entendre que cette chaîne doit contenir en tout deux mille ſix cent quatre-vingts fils.

PORTÉE, en termes de muſique, ſignifie, les cinq lignes parallèles ſur leſquelles ou entre leſquelles les diverſes poſitions des notes en marquent les intervalles ou degrés. La portée du plain-chant n'a que quatre lignes : elle en avoit d'abord huit, ſelon Kircher, marquées chacune d'une lettre de la gamme, de ſorte qu'il n'y avoit qu'un degré conjoint d'une ligne à l'autre. Lorſqu'on doubla les degrés en plaçant auſſi des notes dans les intervalles, la *portée* de huit lignes réduites à quatre, ſe trouva de la même étendue qu'auparavant.

A ce nombre de cinq lignes dans la muſique & de quatre dans le plain-chant, on en ajoute de poſtiches accidentelles quand cela eſt néceſſaire & que les notes paſſent en haut ou en bas l'étendue de la *portée*. Cette étendue, dans une *portée* de muſique, eſt en tout d'onze notes formant dix degrés diatoniques; dans le plain-chant, de neuf notes formant huit degrés.

PORTE-ENSEIGNE; ſubſtantif maſculin. C'eſt ainſi qu'on appeloit autrefois celui qu'on appelle préſentement *Enſeigne* dans une compagnie d'Infanterie.

PORTE-ÉPÉE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom au morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte pour porter l'épée.

PORTE-ÉPERON; ſubſtantif maſculin & terme de Cordonniers. Morceau de cuir couſu au-deſſus du talon de la botte pour ſoutenir l'éperon du cavalier.

PORTE-ÉTENDARD; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit d'un cavalier qui dans les marches ordinaires porte l'étendard que le Cornette doit porter les jours d'action.

Il ſignifie auſſi une pièce de cuir attachée à la ſelle pour appuyer le bout d'en bas de l'étendard.

PORTE ÉTOILES ET PORTE PERROQUETS; nom de deux factions qui ſe formèrent à Baſle vers l'an 1250, que la nobleſſe fut diviſée en deux partis qui ſe firent longtemps la guerre. Les *Perroquets* furent ainſi appelés, parceque dans leurs enſeignes ils portoient un *perroquet* de ſinople ou vert dans un champ d'argent, & l'on donna à leurs adverſaires le nom de *Porte-étoiles*, parceque leurs étendards étoient chargés d'une étoile d'argent en champ de pourpre.

PORTE-ÉTRIVIÈRES; ſubſtantif maſculin pluriel. Anneaux de fer carrés placés aux deux côtés de la ſelle, le plus près de la pointe de l'arçon qu'il eſt poſſible.

PORTE-FAIX; ſubſtantif maſculin. Crocheteur, celui dont le métier eſt de porter des fardeaux.

PORTE FEU; ſubſtantif maſculin & terme d'Artificiers. C'eſt le conduit où l'on met de l'amorce pour faire jouer ſucceſſivement des fuſées dans les feux d'artifice, c'eſt-à-dire, tous les petits artifices en fuſées ou en étoupilles qui communiquent le feu d'un endroit à l'autre.

Il ſe dit auſſi dans l'artillerie, du bois d'une fuſée à bombe ou à grenade.

PORTE-FEUILLE; ſubſtantif maſculin. Carton plié en deux, couvert de peau ou de quelque étoffe, &

servant à renfermer des papiers.

PORTE-GLAIVE, ou PORTE-ÉPÉE; substantif masculin. Ordre de Chevaliers de Pologne qui furent ainsi appelés, parcequ'Albert Évêque de Riga, entre les mains de qui les premiers d'entre eux firent leurs vœux, leur ordonna de porter pour habit une robe de serge blanche avec la chape ou manteau noir, sur lequel ils portoient du côté de l'épaule gauche une épée rouge croisée de noir, & sur l'estomac deux pareilles épées passées en sautoir.

Cet ordre fut confirmé par le Pape Innocent III. Il en envoya les Chevaliers en Livonie pour défendre les prédicateurs de l'Évangile contre les Infidelles dans les commencemens de la conversion de cette contrée. Mais n'étant pas assez forts pour exécuter ce dessein, ils s'unirent aux Chevaliers Teutoniques par l'autorité du Pape; & au lieu de *Chevaliers de l'épée*, on les nomma *Chevaliers de la Croix*. Mais ils en furent séparés en 1541 sous Univivus leur grand Maître, ou selon d'autres en 1525, lorsqu'Albert de Brandebourg renonçant à la grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique, embrassa le Luthéranisme.

Quand les Chevaliers Teutoniques furent dépossédés de la Prusse, & que les *Porte-glaive* eux-mêmes vinrent à donner dans les opinions de Luther, leur Ordre tomba en décadence; car en 1557 ils se brouillèrent avec l'Évêque de Riga de la maison de Brandebourg, parcequ'il ne vouloit pas embrasser leurs opinions; & que pour mettre son propre bien en sureté, il livra la ville de Riga aux Polonois.

Ensuite les Moscovites ayant pris sur les Chevaliers la plus grande partie de la Livonie, ceux-ci se mirent sous la protection de Sigismond-Auguste Roi de Pologne en 1559; mais Guillaume de Furstemberg leur grand Maître, ayant été trahi par ses propres gens ou mercenaires qui le livrèrent aux Moscovites, Gothard Ketler son successeur, suivant l'exemple d'Albert, grand Maître de Prusse, transigea pour tout l'Ordre avec Sigismond; il fut arrêté que Sigismond pourroit disposer de l'Ordre dans le château de Riga; on lui remit la croix, le sceau de l'Ordre, les chartes & les brefs de différens Papes & Empereurs qui le concernoient, comme aussi les clefs de la ville & du château de Riga, la dignité de grand Maître, les droits de monnoie, & tous les pouvoirs & privilèges qui y étoient attachés; & par retour Radzivil, plénipotentiaire du Roi, fit présent à Gothard Ketler du Duché de Curlande pour lui & pour ses hoirs à perpétuité.

PORTE-HAUBANS; substantif masculin pluriel & terme de Marine. On appelle ainsi de longues pièces de bois mises en rebord & en saillie, & qui sont clouées & chevillées de côté à l'arrière de chaque mât, sur les côtés des hauts du vaisseau pour soutenir les haubans, & les empêcher de porter contre les bordages. Il y en a aussi sur l'avant du vaisseau vers les bossoirs, qui servent à plier l'ancre, & où les matelots vont se reposer quand il fait beau.

La longueur ordinaire des *porte-haubans* du grand mât, ou des *grands porte haubans*, est égale à la cinquième partie de la longueur du vaisseau; leur largeur a l'épaisseur de l'étrave, & leur épaisseur a un tiers de plus que celle de l'étrave. Les dimensions des *porte-*

haubans du mât de misaine sont un peu moindres que celles des grands *porte-haubans*, & on donne aux *porte-haubans* du mât d'artimon le tiers de la longueur & de la largeur des grands *porte-haubans*, & la même épaisseur que celle du mât de misaine.

PORTE HUILE; substantif masculin & terme d'horlogerie. Petit outil dont les horlogers font usage pour mettre de l'huile aux pivots des roues d'une montre ou d'une pendule.

PORTE-LANTERNE; substantif masculin. Insecte d'Amérique d'une conformation très-singulière. M. de Réaumur l'a mis au nombre des pro-cigales par rapport à la forme de sa trompe. Cet insecte est très-grand; on lui a donné le nom de *porte lanterne*, parcequ'il est très-lumineux pendant la nuit, & que la lumière qu'il répand sort de la partie antérieure de la tête, & non pas de dessous le ventre comme dans l'insecte que nous nommons ici *ver luisant*. Mademoiselle Merian dit que la mouche porte-lanterne d'Amérique jette assez de lumière pour que l'on puisse lire la nuit à sa clarté la gazette de Hollande. Ses yeux sont à réseau. Les ailes supérieures ont une couleur verte jaunâtre marquée de petits points blanchâtres; il y a aussi près de leur base quelques petites taches noires; elles ne sont qu'à demi-transparentes. Les ailes inférieures ont chacune une grande tache ronde, à peu près semblable à celles du papillon paon, auxquelles on a donné le nom d'*yeux*; ces ailes sont plus transparentes, moins longues, mais plus larges que les premières ailes.

PORTE-LETTRE; substantif masculin. Sorte d'étui ou de petit porte-feuille, dans lequel on met des lettres, des papiers, & que l'on porte dans sa poche.

PORTELOTS; substantif masculin pluriel & terme de Marine. Pièces de bois qui se joignent au-dessous des platbords autour d'un bateau foncet ou autre petit bâtiment.

PORTE-MANCHON; substantif masculin & terme de Fourreurs. Grand anneau d'argent qu'on met aux manchons, & au travers duquel passe un ruban qu'on attache à la ceinture, & qui sert à soutenir le manchon.

PORTE-MANTEAU; substantif masculin. Officier du Roi, dont la charge est de porter le manteau du Roi quand il sort. Il y a aussi des charges de *porte-manteau* dans toute la famille royale.

PORTE-MANTEAU, se dit aussi d'une sorte de valise qui est ordinairement d'étoffe. Et l'on appelle encore *porte-manteau*, un morceau de bois attaché à la muraille, où l'on a accoutumé de suspendre les habits.

PORTE-MIROIR; substantif masculin. On donne ce nom à un beau papillon de Surinam, fort grand, de couleur d'or & rouge, avec des raies blanches tant sur les ailes de dessus que sur celles de dessous, à chacune desquelles il y a une tache claire & transparente comme le verre, environnée de deux cercles, l'un blanc qui est en-dedans, & l'autre noir qui est en-dehors; de sorte que cette tache ressemble beaucoup à un miroir avec son cadre. Ce beau papillon sort d'une chenille qui vit sur les citronniers.

PORTE-MORS; substantif masculin. cuirs qui soutiennent le mors de bride.

PORTE-MOUCHETTE; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de métal où l'on met les mouchettes dont on mouche les bougies, les chandelles.

PORTE-MOUSQUETON; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de crochet ou d'agraffe qui eſt au bas de la bandoulière d'un cavalier, & qui l'aide à porter ſon mouſqueton.

On donne le même nom aux petites agraffes qui ſont aux chaînes & aux cordons de montre, parce-qu'elles ſont faites de la même manière.

PORTE-PAGE; ſubſtantif maſculin & terme d'Imprimerie. C'eſt un morceau de papier fort, ou pluſieurs feuilles pliées doubles les unes ſur les autres; ſur ce *porte-page* le Compoſiteur poſe les pages d'une moyenne ou petite forme, après les avoir liées d'une ficelle, comme *in*-8°. *in*-12. *&c.* pour les mettre enſuite en rang ſur une planche qui eſt deſſous ſa caſſe. Une page poſée ſur un *porte page* eſt maniable, & peut ſe tranſporter ſans craindre que rien ne s'en détache. Pour les pages *in*-4°. & *in fol.* on les laiſſe ſur la couliſſe. Le Compoſiteur qui va en paquet met auſſi chaque paquet ſur un *porte-page*. Le *porte-page* doit déborder la page ou le paquet d'un doigt au moins tout-autour.

PORTE-PIERRE; ſubſtantif maſculin. Inſtrument fait en forme de porte-crayon qui ſert à porter la pierre infernale.

Fin du vingt-deuxième Volume.

De l'Imprimerie de L. Ch. D'HOURY.



